This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

~~P Tr 331.3~~
~~KF 848~~
II 90

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828.)

29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

2e s. — TOME XXX. — 15 NOVEMBRE 1862.

Digitized by Google

En vertu des traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, la reproduction et la traduction des articles de cette REVUE sont interdites.

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

ONZIÈME ANNÉE

2e SERIE. — TOME TRENTIÈME

LXVme DE LA COLLECTION

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

RUE DU PONT-DE-LODI, 1

1862

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

~~PTF.1~~
~~PF3313~~

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

D
C
PF
20
N255

Digitized by Google

LA

BATAILLE DE WATERLOO

ET

SES NOUVEAUX HISTORIENS

Histoire du Consulat et de l'Empire, par M. THIERS, t. XX. — *Histoire de la campagne de 1815.—Waterloo*, par M. le lieutenant-colonel CHARRAS.—*Histoire de la campagne de 1815*, par M. E. QUINET. — *Les Misérables*, par M. V. HUGO, t. III. — *Histoire de France sous Napoléon*, par M. Bignon, t. XIV. — *The Life of duke Wellington*, by C. DUKE YONGE.

DEUXIÈME PARTIE[1]

VII

Wellington n'apprit que dans la matinée du 17 la défaite des Prussiens. Cet événement l'obligeait à se retirer lui-même, pour ne pas avoir immédiatement sur les bras toute l'armée française. Il opéra ce mouvement rétrograde avec la circonspection méthodique qui lui était ordinaire, en ménageant à ses soldats, dit M. Pringle, tout le temps nécessaire pour « faire convenablement leur cuisine. » Wellington employa la journée du 17 à replier ses troupes, par les deux chaussées de Nivelles et des Quatre-Bras, sur la position de Mont-Saint-Jean, qu'il avait soigneusement étudiée d'avance. Vingt et un ans auparavant, les princes de Saxe-Cobourg

[1] Voir 2e série, t. XXIX, p. 728 (livr. du 31 octobre 1862.)

Digitized by Google

et d'Orange [1], retranchés dans cette même position, avaient retardé de quinze jours l'occupation de Bruxelles par les vainqueurs de Fleurus. Le général anglais, sentant comme Napoléon combien la perte de Bruxelles pouvait être funeste à la coalition, était décidé à risquer une bataille pour éviter ce désastre. Il comptait sur l'énergique concours de Blücher, qui manœuvrait déjà pour se réunir à lui au moment décisif. Le maréchal Ney avait au moins empêché, le 16, le général anglais d'accomplir la promesse de secours qu'il avait faite à Blücher; celui-ci devait mieux tenir sa parole, grâce au maréchal Grouchy.

Nous allons maintenant trouver la suite du texte original de la fable anti-napoléonienne dans les récriminations de ce même Grouchy, visiblement intéressé à trouver des torts à Napoléon pour atténuer les siens. Ces critiques commencent dès la nuit du 16 au 17; on reproche à l'Empereur de n'avoir pas lancé sa cavalerie à la poursuite de l'armée battue, comme firent les Prussiens eux-mêmes quarante-huit heures après. On oublie que presque toute notre cavalerie avait été engagée le 16, tandis que la cavalerie prussienne ne prit pour ainsi dire aucune part à la bataille du 18. D'ailleurs une poursuite de nuit n'est utile ni possible que par un temps serein; celle qui suivit Waterloo ne fut que trop favorisée sous ce rapport, tandis que la nuit du 16 au 17 avait été orageuse et sombre. De même qu'en Russie, nous avions contre nous la nature.

Napoléon, que l'on accuse d'avoir montré encore de la mollesse et de l'irrésolution dans cette matinée, était debout à cinq heures, et dès la veille au soir il avait donné l'ordre au commandant de la cavalerie de la lancer, après un peu de repos, sur la trace des Prussiens. Bien que les résultats obtenus fussent inférieurs à ceux qu'il avait pu espérer, la base de son plan était encore intacte, car les Prussiens, battus et refoulés, demeuraient sans communication directe avec les Anglais, et ceux-ci pouvaient être attaqués et battus, ce jour-là même ou le lendemain, s'ils voulaient tenir en avant de la forêt de Soignes, sans qu'on eût à redouter la jonction des Prussiens, « à moins que les lieutenants chargés de l'empêcher ne laissassent faire à ceux-ci ce qu'ils voudraient. » Napoléon était impatient de marcher contre les Anglais, mais dans cette opération c'était Ney qui devait marcher en avant, et l'Empereur ne reçut de lui de nouvelles directes que vers six heures du matin, par le retour de M. de Flahaut. Jusque-là, Napoléon savait seulement en gros que les troupes de Ney avaient été vivement engagées la veille. Il n'avait donc pu songer raison-

[1] Frère puîné de celui qui se battait contre nous en 1815. Ce jeune prince, dont les talents militaires précoces nous promettaient un digne adversaire, était mort dès 1799.

Digitized by Google

nablement à faire mettre en mouvement, dès le point du jour, des troupes fatiguées, et attendait avec impatience un rapport ou des renseignements sûrs et détaillés pour expédier les ordres de ce côté. Ces renseignements, ils les eut à six heures, et immédiatement après les ordres furent donnés. En agissant ainsi, Napoléon ne méritait aucunement les reproches d'incurie et de nonchalance qui lui ont été prodigués à cette occasion.

La dépêche du major général, expédiée à Ney dans la matinée du 17, contenait quelques mots maladroits dont on a voulu tirer parti pour prouver la « défaillance morale » de Napoléon. Nous savons très bien que le maréchal Soult avait la rédaction moins facile que Berthier ou que M. Charras. Ce n'est pas une raison pour arguer de quelques expressions mal choisies, qui se rectifient aisément par le sens général du document, pour attribuer à Napoléon des projets contraires à ses actions comme à sa pensée. On a supposé que, vers huit heures du matin, il aurait aimé demeurer immobile toute la journée, tandis qu'au contraire dès sept heures il avait envoyé des officiers en reconnaissance vers les Quatre-Bras, que bientôt après il mettait en mouvement le sixième corps et la garde, et se portait lui-même dans cette direction. D'après le rapport verbal de M. de Flahaut, Ney semblait ignorer ou atténuer ce qui s'était passé du côté des Prussiens, et restait à Frasne sur la défensive. Soult lui annonce de nouveau la victoire de Ligny, dont il « croit » l'avoir prévenu dès la veille, ce qui implique un blâme pour l'incrédulité de Ney. Il lui réitère l'ordre de se porter sur les Quatre-Bras, et ajoute que l'Empereur « se rend à Bry, pour prendre immédiatement, au besoin, l'ennemi en flanc, tandis que Ney en ferait autant de front avec ses divisions. » Enfin, il lui recommande de rendre compte avec détail, si l'ennemi paraît vouloir garder une position offensive, mais de l'attaquer immédiatement s'il n'a plus aux Quatre-Bras qu'une arrière-garde. Franchement, y a-t-il dans tout ceci la moindre velléité d'inaction? n'est-il pas évident que Napoléon, quand il faisait donner de tels ordres, n'avait d'autre projet que celui qu'il exécuta en effet, de pousser l'ennemi le plus vivement possible? La phrase dont on a inféré le contraire est celle-ci : « La journée d'aujourd'hui est nécessaire pour terminer cette opération et pour compléter les munitions, rallier les militaires isolés et faire rentrer les détachements. » Cette phrase, très gauche assurément, n'offre pourtant d'équivoque qu'autant qu'on le veut bien. Rapprochée de ce qui précède, elle n'a évidemment qu'une seule signification possible : que, tout en s'occupant de « terminer l'opération » expliquée dans le reste de la dépêche (laquelle opération consiste à pousser les Anglais, ce qui n'est pas rester dans l'inaction), il y aura dans cette même journée à prendre

Digitized by Google

toutes les précautions nécessaires dans l'éventualité certaine et prochaine d'une bataille. Il faut que la disette d'arguments militaires contre Napoléon soit bien grande, pour qu'on soit réduit à en chercher dans les incorrections grammaticales de son major général.

Après avoir envoyé ces instructions pressantes au commandant de l'aile gauche, Napoléon se dirige lui-même, vers huit heures, du côté des Quatre-Bras, à travers le champ de bataille. Son passage à travers les troupes victorieuses excite les transports accoutumés; il les remercie, les félicite, distribue des secours, fait donner des soins aux blessés des deux nations, qui en avaient d'autant plus besoin que le service des ambulances avait souffert de pénibles retards par suite des marches forcées. Après avoir ainsi « perdu son temps », comme disent les critiques, il s'arrête sur les hauteurs de Bry, pour y attendre, d'un côté, les nouvelles des Quatre-Bras; de l'autre, des détails sur la poursuite de l'armée battue la veille. Il est indispensable, en effet, avant d'aller plus avant contre les Anglais, de régler l'emploi de l'aile droite contre les Prussiens. En attendant ces renseignements, Napoléon s'entretenait avec ses généraux des opérations qui venaient de s'accomplir, de la politique du jour, « avec cette liberté d'esprit que les hommes ne montrent pas toujours quand ils sont préoccupés de grandes choses, et qui prouve qu'ils sont dignes d'en porter le poids quand ils savent la conserver. » (Thiers, 173). Cette conversation, qu'on lui a aussi reprochée, fut bientôt interrompue par l'arrivée des rapports attendus. Il apprit d'abord que les Anglais, contre son attente, étaient encore aux Quatre-Bras, et fit réitérer avec une juste impatience, au maréchal Ney, les injonctions du matin, en y ajoutant que la réserve s'approchait pour l'appuyer au besoin. Au même instant, il reçut le premier rapport des éclaireurs partis de grand matin à la recherche des Prussiens. Leur attention avait été attirée tout d'abord par des fuyards et des canons qu'ils avaient ramassés du côté du Mazy. C'étaient des retardataires du corps de Thielman qui, n'ayant pas suivi à temps le mouvement général de ce corps vers Gembloux, cherchaient à s'échapper dans la direction de Namur. Cette première indication, arrivant ainsi isolément, était fâcheuse sans doute, car elle donnait faussement à penser que la masse des Prussiens s'était retirée par là. Elle n'a pas eu toutefois, sur les ordres donnés au commandant de l'aile droite, l'influence qu'on lui a attribuée depuis. Suivant un témoin digne de toute confiance, le général Gérard, Napoléon, en donnant, aussitôt après l'arrivée de ce rapport, des instructions verbales à Grouchy, était loin d'admettre comme démontré ce mouvement général de retraite sur Namur. Il lui recommandait, au contraire, de s'éclairer tant sur cette route que

Digitized by Google

sur celle de Wavres, afin de savoir positivement et promptement à quoi s'en tenir. En se séparant du malheureux lieutenant qu'il ne devait plus revoir, ses dernières paroles furent celles-ci : « Surtout, poussez vivement les Prussiens, et soyez toujours en communication avec moi par votre gauche. » Ce langage, attesté par Gérard, est parfaitement conforme aux affirmations venues plus tard de Sainte-Hélène.

A l'occasion de ces premières instructions données à Grouchy, un historien militaire d'une grande autorité fait à Napoléon un reproche qui nous semble injuste, celui de n'avoir pas porté Grouchy tout d'abord vers la vallée de la Dyle, par Mont-Saint-Guibert et Moustier, pour couvrir son flanc droit contre les Prussiens qui se retiraient sur Wavres. Ce mouvement, sans doute, était le plus propre à empêcher la jonction des deux armées ennemies, mais de ce qu'il eût rendu impossible une catastrophe qui, jusqu'au dernier moment, aurait pu être évitée, il ne s'ensuit pas qu'il dût paraître, dans la matinée du 17, le plus convenable et le plus prudent. L'Empereur pouvait bien n'accueillir qu'avec réserve l'idée de la retraite sur Namur, idée qui dominait alors autour de lui, et surtout chez Grouchy ; mais il ne pouvait pas, en présence des premiers rapports, rejeter absolument la possibilité qu'une partie au moins de l'armée prussienne, sinon la totalité, eût suivi cette direction. Or, dans cette dernière hypothèse, le mouvement sur Mont-Saint-Guibert faisait perdre de vue les Prussiens, et redevenait sous ce rapport d'une haute imprudence. La retraite sur Namur n'impliquait pas nécessairement, comme l'a dit à tort M. Thiers lui-même, que Blücher renonçât à aider les Anglais, pour s'en aller « faire campagne avec les Autrichiens et les Russes. » Elle pouvait au contraire cacher l'idée d'un retour offensif fort dangereux, par Sombreffe, sur les derrières de l'armée française.

Nous nous efforçons de réfuter des accusations injustes dirigées contre l'Empereur, mais nous ne devons ni ne voulons nier ses fautes véritables, et il en commit une grave dans cette matinée du 17 juin. Plusieurs fois, depuis 1812, son tact, naguère si infaillible pour approprier les hommes aux situations, avait paru lui faire défaut. Il lui manqua encore dans cette circonstance, la plus décisive de sa vie. Ce fut une inspiration fatale entre toutes que celle de donner le commandement si important de son aile droite à un général de cavalerie très dévoué sans doute, mais dont les antécédents militaires n'autorisaient pas une telle confiance. Nous savons que Grouchy, bien qu'appartenant à l'ancienne noblesse, s'était compromis irrévocablement avec les Bourbons, en réprimant avec vigueur l'insurrection du Midi ; qu'il s'était mis ainsi à l'abri de tout soupçon de

Digitized by Google

tiédeur ou de défection. Mais il est fâcheux que de telles considérations aient pesé si fort dans la balance de nos destinées, et que l'Empereur se soit cru obligé de choisir Grouchy quand il avait sous la main des hommes comme Soult ou Davoust. Ce dernier, en 1806, avait non-seulement contenu, mais battu 70,000 Prussiens avec 26,000 Français. L'Empereur en confia 33,000 à Grouchy, et en prit 70,000 environ avec lui. Vu la qualité de ces troupes, c'était assez, « si une immense faute ou un immense malheur ne lui donnait pas deux armées à combattre. » Malgré des ordres réitérés, Ney hésitait encore devant des forces qu'il croyait supérieures, et les Anglais n'évacuèrent les Quatre-Bras qu'à l'approche des troupes qui arrivaient du côté de Namur. Derrière eux, l'héroïque armée, qui devait succomber le lendemain, défila sous une pluie torrentielle. Le ciel prenait décidément parti contre nous! Sans cette trombe, on aurait marché plus vite, l'on aurait pu attaquer les Anglais le jour même, quand ils se déployèrent à Mont-Saint-Jean. Pendant ce pénible défilé, Napoléon ne cessa de diriger lui-même l'avant-garde. Nous cherchons là vainement le capitaine « affaissé, dégénéré » de certains historiens. C'est bien encore le vrai Napoléon qui s'en va, vers minuit, « les pieds dans la boue, la tête sous les boulets », reconnaître la position de l'ennemi. Il éprouvait une joie immense en voyant que les Anglais se décidaient à l'attendre. Leurs feux, « pareils à un vaste incendie », lui apparaissaient comme l'illumination anticipée de sa victoire.

VIII

Pour ne pas scinder le tableau de la bataille, nous allons suivre d'abord les mouvements de notre aile droite jusqu'au moment où il n'y aura plus à en attendre aucun secours.

Le maréchal Grouchy n'avait accepté, ou plutôt subi le commandement de cette aile qu'avec une répugnance dont il faut lui savoir gré. En quittant l'Empereur, il courut dans la direction de Namur, s'imaginant retrouver bientôt de ce côté toute l'armée prussienne. Cette cavalcade inutile le mit en retard d'au moins deux heures pour la réception d'un ordre de marche important, qui déjà le rappelait dans une meilleure direction. Le général Berton, envoyé le matin comme tout le monde vers notre extrême droite, avait retrouvé le premier de véritables traces de l'ennemi. D'après des renseignements recueillis dans la vallée de l'Orneau, il s'était judicieusement rabattu à gauche vers Gembloux, et avait reconnu de ce côté, vers

Digitized by Google

neuf heures du matin, des troupes nombreuses s'acheminant sur Wavres. Cette indication ayant été directement transmise à l'Empereur, celui-ci, à défaut du major général absent, fit écrire à Grouchy, par le grand-maréchal (Bertrand), de porter immédiatement ses troupes sur Gembloux. Là, il devait lui être facile de s'éclairer dans toutes les directions que les Prussiens avaient pu prendre, et notamment dans celle de Wavres. De tous les chemins de traverse que des troupes venant de Saint-Amand ou de Ligny pouvaient prendre pour se porter sur Wavres, celui de Gembloux était le meilleur ; aussi c'était par là que les Prussiens avaient dirigé leur grand parc. Bien que cette communication décrivît un crochet assez marqué, par rapport à la grande route de Bruxelles, c'était en marchant par Gembloux, et non par les traverses intermédiaires, qu'on pouvait suivre le plus rapidement les Prussiens. Il était seulement regrettable que l'ordre écrit par Bertrand n'eût pas itérativement et catégoriquement prescrit à Grouchy de s'éclairer sur sa gauche aussi bien que sur sa droite. Il lui était bien facile pourtant, avec sa nombreuse cavalerie, de jeter des partis au delà de la voie romaine, qu'il côtoyait jusqu'à Gembloux. Cette précaution si naturelle était strictement conforme à la dernière recommandation verbale de Napoléon, « de se tenir toujours en communication avec le gros de l'armée par sa gauche. » Si Berton, entré dans Gembloux vers deux heures de l'après-midi, avait reçu l'ordre de pousser la moindre reconnaissance dans cette direction, il aurait rencontré à une demi-lieue, vers Gentinnes, une brigade de cavalerie postée de ce côté pour couvrir la retraite directe du corps de Ziethen et de Pirch par Mont-Saint-Guibert. Une telle rencontre n'eût pas laissé subsister dans l'esprit de Grouchy l'idée fatale qu'il conserva jusque bien avant dans la nuit : celle qu'il avait devant lui, du côté de Wavres, seulement une faible partie des Prussiens, que la masse avait filé sur Namur et Liége, et que, par conséquent, le gros de l'armée française risquait plutôt d'être pris à dos qu'en flanc. Ayant cette idée en tête, Grouchy ne comprit qu'imparfaitement la dépêche du grand-maréchal. La direction assignée « à la poursuite, à l'aile droite entière » sur Gembloux, disait pourtant assez qu'il fallait déjà considérer comme probable chez l'ennemi l'idée d'une réunion à l'armée anglaise. Cette recommandation verbale si importante, de rester toujours en communication avec l'Empereur, recommandation que Grouchy a voulu nier, mais que Gérard placé près de lui avait entendue, se trouve implicitement confirmée par ces mots trop peu remarqués, à la fin de la dépêche de Bertrand : « placez des détachements de cavalerie intermédiaires, pour communiquer avec le

Digitized by Google

quartier général[1]. » Toutefois, par surcroît de précaution, on recommandait aussi à Grouchy de s'éclairer « sur sa droite. » Celui-ci, prenant l'accessoire pour le principal, ne s'éclaira que de ce côté ! Le commandant de l'aile droite était de ces hommes avec lesquels on ne peut rien sous-entendre impunément, pas même les choses les plus claires, les plus impérieusement indiquées par les circonstances. Pourtant « l'art du général serait bien vulgaire, dit avec raison M. Charras lui-même, s'il n'avait jamais à opérer que sur des ordres parfaits, des données certaines. »

Grouchy ayant enfin reçu l'ordre de marcher sur Gembloux, se mit en devoir d'y obéir, mais il avait déjà perdu un temps précieux. On aurait dit qu'il attendait, pour se mettre en mouvement, l'orage de l'après-midi. Sa marche en fut naturellement fort ralentie, et il n'atteignit Gembloux qu'à la nuit, tandis que les trois quarts de l'armée prussienne avaient cheminé à pied sec pendant toute la matinée, et accompli avec moins de fatigue un plus long trajet. De Gembloux, Grouchy adressa successivement deux rapports à l'Empereur, l'un à dix heures du soir, l'autre à deux heures du matin. Dans le premier, il annonçait que 30,000 Prussiens au plus étaient sur la route de Wavres, et que la majeure partie de cette armée, avec le général en chef, se retirait sur Liége. Il avait acquis en effet la certitude que Blücher n'était pas avec les troupes qui avaient passé par Gembloux, et il en concluait naïvement qu'il devait être bien plus loin sur la droite, sans avoir même l'idée de s'enquérir si d'aventure il ne serait pas au contraire bien plus près, sur la gauche. Le second rapport contenait du moins une sorte de vague aspiration vers la vérité. Grouchy y manifestait l'intention de marcher le lendemain matin sur Wavres, « par Sart-à-Valhain, pour séparer les Prussiens des Anglais. » Ce détour, qui le rejetait encore une fois à droite, et allongeait inutilement d'une lieue la marche sur Wavres, était de la part de Grouchy une dernière concession à l'idée de la retraite de Blücher vers la Meuse. En ce moment, chose à jamais incroyable ! il ignorait encore que les deux corps qui avaient le plus souffert à Ligny, réorganisés et conduits par Blücher en personne, avaient passé en entier sur sa gauche, c'est-à-dire entre Napoléon et lui. Et voilà comme il entretenait les communications avec le quartier général !

Pendant que Grouchy avançait si peu et se renseignait si mal, Blücher, malgré ses soixante-treize ans et sa terrible chute de cheval,

[1] Par une distraction singulière, M. Charras, citant la dépêche presqu'en entier, supprime cette phrase si essentielle.

Digitized by Google

déployait une vigueur et une activité vraiment admirables. Le 17 au soir, il tenait déjà toute son armée, forte de 85,000 hommes environ, rassemblée autour de Wavres, avec des partis de cavalerie jetés sur la gauche de Grouchy, vers Gentinnes, Géry, Mont-Saint-Guibert; Grouchy, les yeux obstinément fixés du côté opposé, portait tous ses éclaireurs à sa droite, vers Sauvenière, au delà du point d'intersection de la chaussée romaine de Liége avec la traverse de Gembloux à Wavres. On avait signalé en effet, à ce point d'intersection, les vestiges d'un campement considérable, et plus loin, sur la droite, dans la direction de Hannut et Pervez, d'autres traces d'un passage de troupes récent. C'était sur ces indices, combinés avec ceux que l'on continuait de remarquer du côté de Wavres, que Grouchy bâtissait l'hypothèse d'une séparation de l'armée ennemie en plusieurs colonnes divergentes, quand il aurait fallu y voir, au contraire, le signe d'une concentration en train de s'opérer. Il y avait eu, en effet, le matin, des Prussiens sur la voie romaine, mais ils ne s'en allaient pas, ils arrivaient. C'était l'arrière-garde de Bulow, qui avait fait halte à l'embranchement de cette voie avec le chemin de Wavres. « Jamais peut-être armée battue n'avait trouvé, le lendemain de sa défaite, pareilles facilités pour se retirer, reprendre haleine et se préparer à de nouveaux combats. » Cette observation de M. Charras est vraie, mais à qui la faute, si ce n'est au commandant en chef de la cavalerie, chargé de la poursuite dans la matinée du 17? Or, quel était alors ce commandant en chef? Précisément Grouchy lui-même. A sa place, au lieu de diriger exclusivement cette poursuite sur Namur, Murat, dès le point du jour, aurait fait largement rayonner sa cavalerie de l'Orneau à la Dyle, dans toutes les directions qu'avait pu prendre l'armée ennemie. Il n'aurait pas manqué, lui, de la saisir en flagrant délit de réorganisation.

A peu près à la même heure où Grouchy arrivait à Gembloux, l'Empereur lui adressait des instructions pour régler l'emploi de ses forces le lendemain, suivant toutes les éventualités. Ces instructions, mentionnées dans les relations de Sainte-Hélène, sont ainsi résumées par M. Thiers : « Laisser quelques éclaireurs sur la trace des Prussiens, soit qu'ils eussent regagné le Rhin ou qu'ils se fussent enfoncés au delà de Wavres sur Bruxelles, et dans ces deux cas rejoindre Napoléon avec la totalité de l'aile droite; ou bien, s'ils s'étaient arrêtés à Wavres, les occuper, les tenir éloignés du terrible duel qui allait s'engager; et enfin, dans ce dernier cas, détacher 7,000 hommes pour prendre à dos l'aile gauche anglaise. » Napoléon a affirmé que ces instructions avaient été expédiées vers onze heures du soir, et qu'il en avait été envoyé un duplicata dans la nuit. Grouchy, lui, ne s'est pas contenté d'assurer que ces instructions ne lui étaient pas

Digitized by Google

parvenues, ce qui n'est douteux pour personne ; il a paru en suspecter l'authenticité, et d'autres critiques, enchérissant sur lui, ont tenté de prouver qu'elles étaient nécessairement apocryphes. On a d'abord allégué qu'il n'existe aucune trace de ces instructions sur les registres de l'état-major, qu'on n'avait pu retrouver ni le nom ni le grade des officiers chargés de les porter. Ceci n'est pas même une présomption. L'état-major n'était pas encore organisé, et d'autres ordres, parvenus à destination, ne sont pas davantage mentionnés sur les registres. La vallée de la Dyle, totalement négligée par Grouchy, était, cette nuit-là, infestée de traînards et de maraudeurs prussiens, et des officiers porteurs de dépêches ont bien pu être assassinés, même en faisant le grand tour par les Quatre-Bras et Sombreffe. On dit ensuite que Napoléon prétend avoir écrit vers dix heures du soir à Grouchy, « le supposant sur Wavres, » et qu'une telle supposition était impossible dans ce moment-là, car il y a neuf lieues de Ligny à Wavres. Pure subtilité grammaticale. Napoléon ne suppose pas, le 17 au soir, Grouchy *à* Wavres, mais *sur* ou dans la direction de Wavres. Où est l'invraisemblance? On a aussi voulu tirer parti d'une dépêche postérieure du major général, celle qui fut écrite le 18 vers onze heures du matin, et portée par l'officier polonais Zenowicz, et qui ne fait aucune mention d'instructions expédiées dans la nuit. Nous avons déjà remarqué, en plus d'une occasion, combien il était injuste de se prévaloir contre Napoléon de la rédaction plus qu'imparfaite des dépêches du major général. On verra tout à l'heure que celle-là surtout doit spécialement être mise hors du débat, en raison des circonstances particulières dans lesquelles elle fut écrite. Mais une considération générale suffit pour expliquer ce défaut d'allusion aux instructions précédentes, qui a si fortement choqué certains critiques. Ces instructions prescrivaient à Grouchy ce qu'il avait à faire dans toutes les hypothèses, notamment dans celle de la concentration de toute l'armée prussienne sur Wavres pour tenter de se réunir aux Anglais en avant de la forêt. Or, cette hypothèse semblait définitivement écartée par la première dépêche de Grouchy, celle de dix heures du soir, la seule qui fût parvenue au quartier général antérieurement à l'envoi de Zenowicz. Grouchy, dont la mission était de suivre la trace de l'armée prussienne, venait d'annoncer que la majeure partie de cette armée était en retraite, sous la conduite de Blücher en personne, sur Liége et Namur, que 30,000 hommes tout au plus allaient du côté de Wavres. Napoléon devait croire ces détails exacts, car Grouchy, disposant de treize régiments de cavalerie, avait tous les moyens de se renseigner complétement et promptement à cet égard. Mais s'il n'y avait effectivement à Wavres qu'un seul corps de 30,000 hommes, les prescriptions faites dans

Digitized by Google

l'éventualité d'une concentration complète de l'armée prussienne s'évanouissaient d'elles-mêmes, et il est tout simple qu'elles n'aient été rappelées ni verbalement, ni par écrit. Il ne pouvait plus être question d'amener sur le champ de bataille de Mont-Saint-Jean un simple détachement, mais bien l'aile droite entière. Tel était effectivement, comme on le verra, le but du message confié à Zenowicz. Enfin, des considérations morales d'un grand poids militent encore en faveur de l'authenticité des instructions nocturnes. Admettre que Napoléon, à la veille de la bataille la plus décisive de sa vie, n'ait pas donné d'ordres à sa droite, c'est admettre l'impossible. Ajoutons, avec M. Thiers, que si Napoléon avait été capable d'inventer de pareils ordres d'après l'événement, il n'aurait pas manqué de s'attribuer le mérite d'une prescience complète. Il se serait vanté d'avoir tout d'abord prescrit à Grouchy de passer la Dyle avec son corps tout entier.

Cette controverse nous offre un détail assez bizarre. Les adversaires posthumes de Napoléon, voulant à toute force le prendre en flagrant délit de faiblesse d'esprit et de mensonge, refusent d'admettre qu'aucun message ait pu être intercepté pendant cette campagne, même du côté des alliés. Ainsi, un témoin important, le général prussien Müffling, atteste qu'un officier expédié par Blücher à Wellington, dans la nuit du 17, fut assassiné en route. Dans cette assertion, M. Charras croit trouver une fiction imaginée pour dissimuler un oubli impardonnable de Gneisenau, l'habile chef d'état major prussien. Il suppose gratuitement que les écrivains allemands ont menti, et il le suppose uniquement pour se créer le droit d'inculper l'Empereur d'un mensonge semblable. Etrange système historique que celui-là, qui ne peut se soutenir qu'en supposant des deux côtés une coupable émulation de fausseté !

L'histoire est désormais fixée sur les derniers incidents de la marche de Grouchy. Ceux-là même qui ont été jusqu'à prétendre que son intervention sur le champ de bataille de Mont-Saint-Jean n'aurait rien empêché, l'ont énergiquement blâmé de n'avoir pas fait ce qu'il fallait pour y paraître. Aux retards de l'après-midi du 17, il en ajouta, le lendemain matin, de plus funestes encore. En dépit de ses dénégations, il demeure avéré que ces 33,000 hommes, réserve suprême de la France, qui auraient pu être mis en mouvement dès quatre heures du matin, ne le furent pas avant huit heures, que l'arrière-garde même ne quitta Gembloux qu'à dix heures. A cette faute il joignit celle de préférer, pour marcher sur Wavres, la route qui le tenait constamment le plus loin du gros de l'armée. S'il s'était éclairé sur sa gauche, il aurait compris que ce n'était plus en suivant une direction aussi excentrique qu'il pouvait remplir

Digitized by Google

sa mission, mais en allant immédiatement passer la Dyle à Moustier, dont le pont, par une heureuse négligence, n'était ni rompu ni gardé. Là il trouvait le chemin de Genappe à Wavres, le long de la Dyle, et ce mouvement, qui aurait pu être terminé vers midi, le plaçait directement sur la ligne de jonction des deux armées ennemies. Mais Grouchy croyait beaucoup faire, et craignait encore de se tromper, en allant à pas comptés sur un chemin qui finirait par le conduire à Wavres. Marchant péniblement, sur une seule colonne, dans une traverse défoncée par la pluie et le passage récent des Prussiens, nos soldats « avancèrent lentement, et furent condamnés à de longues haltes. » A onze heures et demie, le corps de Vandamme n'avait encore fait que trois lieues et demie, celui de Gérard entrait seulement dans Sart-à-Walhain, où se trouvait aussi le commandant en chef. Celui-ci était à table quand le canon commença à retentir dans la direction de Mont-Saint-Jean. Ce moment est un des plus mémorables de notre histoire; le sort de la France était alors, et devait rester encore plusieurs heures dans les mains de Grouchy. Tout le monde connaît la discussion tumultueuse engagée, poursuivie au bruit de ces détonations redoublées, qui semblaient la voix de l'Empire en détresse. On sait quelles furent les instances de Gérard, d'Excelmans, de Valazé et de bien d'autres pour marcher au canon, instances tour à tour violentes et suppliantes, toujours inutiles! Que pouvait-on cependant leur objecter de sérieux? qu'avait pu vouloir Napoléon en détachant ces 33,000 hommes après les Prussiens? Evidemment les faire suivre, les tenir à distance, tout en se réservant la faculté de rappeler à lui, en temps utile et suivant les circonstances, tout ou partie de ce détachement pour concourir à ses propres opérations. Au moment où avait lieu ce débat, on commençait à être mieux édifié sur la marche des Prussiens; Grouchy lui-même ne doutait plus qu'ils n'eussent sur lui une avance considérable et qu'ils ne fussent tous ou presque tous sur Wavres, c'est-à-dire plus rapprochés, en droite ligne, de l'endroit où l'on se battait que ne l'était en ce moment notre aile droite. On ne pouvait donc plus « tenir à distance » ces ennemis, c'est-à-dire empêcher leur concours à l'action qui s'engageait, en se traînant servilement sur leurs traces, par un chemin qui détournait complétement nos troupes de la direction où grondait l'orage de la bataille. Cette armée ralliée ne pouvait vouloir que deux choses, gagner Bruxelles ou longer la forêt de Soignes pour se réunir immédiatement aux Anglais. Dans les deux cas, le mieux était de marcher au canon, car si les Prussiens s'étaient enfoncés sur Bruxelles, on aiderait Napoléon à écraser l'armée britannique, et si au contraire ils marchaient pour la rejoindre, « on se retrouverait dans l'exécution exacte et urgente des instructions qui pres-

Digitized by Google

crivaient de les suivre. » Pour échapper à ce dilemme, Grouchy se rejeta dans des difficultés de distance, de viabilité, surtout dans l'interprétation mortellement littérale de l'expression : « suivre les Prussiens, » et fit continuer la marche sur Wavres. Liés par la chaîne impitoyable de la subordination, ces généraux et ces soldats, auxquels il ne manqua en ce jour, pour changer le destin, qu'un chef digne d'eux, cheminaient la rage dans le cœur, tressaillant à chaque détonation que leur renvoyaient les échos de la Dyle. Tous sentaient instinctivement que là-bas il se passait quelque chose de formidable, et qui, grâce à leur absence, allait devenir fatal. Cette sensation devint surtout poignante à l'approche de Wavres, car en marchant dans cette direction, par Corbaix et la Baraque, on serrait de plus près le champ de bataille. En même temps, on se trouvait sur le point culminant du plateau qui domine la vallée de la Dyle, si bien qu'on apercevait à travers les bois, sur la rive opposée, des colonnes ennemies, qui, elles, marchaient au canon ! Il était encore temps alors d'intervenir, mais rien ne put vaincre l'opiniâtre cécité du commandant en chef. Il continua à s'applaudir de ce qu'il avait fait, même en arrivant sur Wavres ; en venant s'y heurter, au gré de l'ennemi, contre le corps de Thielman, disposé là tout exprès pour lui disputer le passage. Là eut lieu, vers quatre heures, une dernière altercation, plus violente que les autres, à l'arrivée de l'officier Zenowicz, porteur de la trop fameuse dépêche du maréchal Soult. Dans cette dépêche, sur laquelle il a tenté d'établir sa justification, Grouchy n'a jamais voulu voir que cette phrase qui, prise isolément, semblait en effet autoriser son obstination : « Sa Majesté désire que vous dirigiez tous vos mouvements sur Wavres, poussant devant vous les corps de l'armée prussienne qui ont pris cette direction et qui auraient pu s'arrêter à Wavres, *où vous devez arriver le plus tôt possible.* » Il ne voulut pas y remarquer d'autres phrases qui éclaircissaient et modifiaient le sens de celle-là, en montrant que la direction sur Wavres était indiquée, non pas pour aller donner dans une impasse tête baissée, sans rien entendre et rien voir en chemin autour de soi, mais d'une façon générale, pour « se rapprocher du gros de l'armée, *se mettre en rapport d'opérations* et lier les communications. » Enfin, il ne sut pas comprendre les propres paroles de Napoléon, rapportées par Zenowicz, auquel l'Empereur avait dit, en lui montrant l'horizon vers la droite : « Grouchy marche dans ce sens ; je l'attends, hâtez-vous de le joindre et ne le quittez que quand il sera prêt à déboucher sur notre ligne de bataille. » Il est vrai que cet officier avait fort mal rempli, pour sa part, l'injonction de se « hâter de joindre, » car il avait poussé la prudence jusqu'à faire un détour immense par les Quatre-Bras et Sombreffe, si bien qu'au lieu

Digitized by Google

d'atteindre Grouchy à Sart-à-Walhain ou à la Baraque, il ne le rejoignit que devant Wavres, vers quatre heures.

Grouchy attaqua Thielman vigoureusement, mais sans succès. Dans cet engagement, Gérard, qui le premier avait proposé de marcher au canon, se comporta en homme qui préfère la mort à la certitude d'un malheur plus grand. Il survécut pourtant à une blessure des plus graves, et, seize ans après, ce fut à lui qu'échut l'honneur bien mérité de conduire la première armée française qui ait reparu dans les champs de Waterloo.

Enfin, vers six heures du soir, les yeux de Grouchy s'ouvrirent à la réception d'une dépêche plus explicite du major général qui l'appelait vers Planchenoit pour prendre Bülow à dos. Il se hâta de faire occuper au-dessus de Wavres les deux ponts à peine gardés de Lincole et de Limelette, manœuvre qui, exécutée seulement trois heures plus tôt, aurait pu exercer encore une influence décisive sur les événements. Mais la nuit était venue, et l'on n'entendait plus rien du côté de Mont-Saint-Jean ; partout le silence régnait, silence de mort s'il en fut jamais. Le pressentiment d'un malheur irréparable glaçait tous les cœurs; Grouchy seul osait espérer qu'on n'avait pas eu besoin de lui pour vaincre, et peut-être le disait-il sans le croire. Le lendemain matin, au moment où nos troupes venaient de repousser vigoureusement Thielman qui s'enhardissait à prendre l'offensive, un message de Charleroi apporta la fatale nouvelle et l'ordre de retraite sur Namur. Cette retraite s'opéra heureusement, si quelque chose pouvait encore alors s'appeler pour nous du bonheur. Ces 30,000 Français furent oubliés par l'ennemi, à la fois épuisé et enivré de sa victoire; faible compensation de ce « miracle de malheur » dont Napoléon demeurait victime, et la France avec lui.

Dix-huit ans auparavant, un général français, digne émule de Bonaparte, avait organisé contre l'Angleterre un plan d'opérations non moins habile, plus dangereux pour elle peut-être que celui de 1815. Une escadre libératrice et vengeresse portait en Irlande l'élite des héros de la grande République. En vain une tempête avait d'abord dispersé nos vaisseaux ; ralliés comme par miracle, ils se trouvaient réunis dans une baie d'un mouillage facile, en vue d'une plage où les appelaient de nombreux auxiliaires. Au rendez-vous, un seul navire manquait ; on eût dit que la mer, protectrice intelligente des Anglais, avait fait effort pour repousser le plus loin leur plus dangereux ennemi. Mais si le chef était encore absent, ses instructions étaient là. Il y avait là aussi son brave et intelligent chef d'état-major Chérin, pénétré de son esprit, pressentant sa prochaine arrivée, comprenant que c'était là une de ces occasions suprêmes qui ne se représentent pas deux fois dans un siècle, et où il faut payer

Digitized by Google

d'audace ou jamais. Malheureusement, le seul général divisionnaire qui se trouvât sur l'escadre, celui auquel revenait de droit le commandement, était un officier brave, loyal, mais d'un esprit faible. Il s'effraya de cette responsabilité grave et imprévue ; malgré les représentations itératives de Chérin, il n'osa ordonner le débarquement immédiat en l'absence du général en chef. Il l'osa moins encore après huit jours d'attente inutile, et fit mettre à la voile pour la France, croyant le commandant pris ou tué. Celui-ci arriva quelques heures après ce fatal départ ; il apprit avec désespoir ce qui s'était passé, et, pour comble de malheur, une nouvelle tempête l'empêcha d'atteindre et de ramener l'expédition. Il pallia généreusement auprès du Directoire les torts du malheureux officier, qui n'avait péché que par irrésolution et faiblesse, mais il ne voulut jamais le revoir. Dans une lettre qui a été conservée, Chérin lui racontait que, se trouvant tout seul avec l'officier en question sur le pont d'un des navires, la nuit qui précéda le retour de l'escadre, il avait éprouvé une tentation violente de le jeter par-dessus le bord. Cet entêté disparaissant, le commandement passait à Chérin, et l'entreprise suivait son cours. Plus tard, quand il la vit tout à fait manquée, Chérin regrettait d'avoir épargné une existence fatale à la France. Il l'aurait regretté davantage encore s'il avait pu prévoir que l'homme qui avait refusé, en 1797, de débarquer dans la baie de Bentry, refuserait, en 1815, de marcher au canon de Mont-Saint-Jean, et qu'après le génie de Hoche, celui de Bonaparte aussi serait impuissant pour protéger la France contre la mauvaise étoile de ce même Grouchy !

IX

Après la douleur d'assister à de telles catastrophes et d'y survivre, la plus grande peut-être, pour un Français, c'est d'avoir à les raconter. Cependant, d'autres ont eu avant nous ce courage ; la poésie, le roman, l'histoire, ont puisé abondamment à cette source amère et profonde. Chacune des nations belligérantes a eu ses écrivains plus ou moins instruits ou sincères ; et depuis un demi-siècle, la mêlée du 18 juin se prolonge dans ce chaos d'appréciations contradictoires et passionnées. Nous nous bornons ici à rappeler les linéaments principaux de la bataille, mais nous nous attacherons spécialement à forcer l'interprétation anti-napoléonienne dans son dernier retranchement, en discutant quelques incidents dont les détracteurs anciens et modernes de l'Empereur ont tenté de se prévaloir.

Digitized by Google

Wellington avait préparé la défense de Mont-Saint-Jean avec le soin méticuleux qui lui était ordinaire. Tout en conservant, au dire de témoins oculaires, « une figure aussi impassible que si les Français eussent été à cent lieues, » lui aussi ne s'était jamais si fortement appliqué à bien faire. Une bataille purement défensive convenait fort à la nature de son talent militaire et au tempérament du soldat anglais. Il n'avait qu'à tenir ferme jusqu'à l'arrivée des Prussiens. Leur coopération lui semblait d'autant plus sûre qu'il croyait avoir devant lui la presque totalité des forces françaises. Il le croyait encore le lendemain de la bataille, ainsi que son rapport en fait foi; l'héroïsme des adversaires qui avaient si bien failli le vaincre, l'avait trompé sur leur nombre. Il parvint, non sans peine, à se maintenir avec 70,000 hommes de troupes, en grande partie excellentes, contre un nombre à peu près égal d'assaillants pris eux-mêmes en flanc au début de l'action, et ne passa à l'offensive qu'à l'arrivée de nouveaux auxiliaires. Voilà dans quelles conditions fut livrée cette bataille qui, de l'aveu du général anglais, ne fut gagnée qu'au prix d'efforts « désespérés [1]. »

On sait que l'armée anglaise se présentait pleinement adossée à la forêt de Soignes, qui enveloppait alors la chaussée de Bruxelles. Cette position faisait à la fois la force et le danger de cette armée. Le choix en a été critiqué peut-être trop vivement par Napoléon lui-même. Wellington comptait sur la fermeté de ses troupes, sur le concours des Prussiens. Il entrevoyait de graves inconvénients, moraux et matériels, dans une reculade au delà de la forêt, dans un rapprochement trop prolongé entre l'armée de Blücher et la sienne, où l'élément germanique entrait dans une forte proportion. Il semble aussi que la retraite à travers une futaie régulièrement plantée sur un sol assez uni, eût été moins impraticable que dans des bois ordinaires. Néanmoins, si les Anglais avaient perdu la chaussée de Bruxelles, il est difficile de dire ce qui serait arrivé.

Napoléon, lui, accueillait comme une faveur immense de la fortune cette occasion d'attaquer séparément l'ennemi qu'il avait le plus grand intérêt à vaincre. Quant au péril de l'intervention des Prussiens, il semblait tout à fait impossible en présence du premier rapport de Grouchy, qui annonçait leur séparation en plusieurs colonnes divergentes; son deuxième rapport paraissait calculé pour augmenter encore cette mortelle sécurité. Sa marche, d'ailleurs, avait dû être accélérée par les instructions expédiées dans la nuit; elle allait l'être encore davantage par l'envoi de Zenowicz. Son in-

[1] « V. A. doit observer qu'on n'a pu livrer une bataille si désespérée sans une grande perte. » (Rapport du 19 juin).

Digitized by Google

tervention dans les événements de la journée était donc inévitable, et ne pouvait manquer d'être décisive : elle suffirait pour contenir les Prussiens, même elle aiderait sans doute à achever les Anglais. Ainsi raisonnait Napoléon, et dans les plus heureux jours de sa carrière militaire, il avait plus d'une fois joué aussi gros jeu sur des probabilités moins sérieuses que celle-là. Aussi paraissait-il plus tranquille, plus gai qu'il n'avait été depuis le début de la campagne. Cette journée, pensait-il, allait le dédommager amplement de tous les mécomptes précédents ; aucune trahison, aucun malentendu ne viendrait lui arracher cette fois une complète victoire.

Un premier ordre commandait l'attaque pour neuf heures du matin ; elle fut ensuite différée jusqu'à onze. L'Empereur, prévoyant que la lutte serait longue et opiniâtre, avait jugé utile de laisser reposer un peu plus longtemps les troupes encore fatiguées de leur marche pendant l'orage, et d'une nuit passée dans la boue, au milieu des blés mouillés. Il voulait aussi donner au soleil le temps de raffermir les terres, pour faciliter les mouvements de la cavalerie et de l'artillerie, « ne se doutant pas, dit M. Thiers, que ce n'était pas seulement au soleil, mais aux Prussiens qu'il donnait le temps d'arriver. » Ce délai, que la complication des événements rendit funeste, fut en partie décidé sur les représentations du brave et vertueux Drouot, qui ne se pardonna jamais d'avoir donné ce conseil, pourtant excellent en lui-même. Mais c'était là une de ces crises où la raison des plus sages n'est que folie.

La position choisie, étudiée, perfectionnée par Wellington, était formidable pour Napoléon lui-même, et bien d'autres l'eussent jugée tout à fait imprenable. « En avant, trois ouvrages détachés et fortement occupés : Hougoumont, la ferme de la Haie-Sainte et le groupe formé par celles de la Haie, de Papelotte et le manoir de Frischermont. Au-dessus, longeant le plateau à mi-côte, le chemin constamment creux ou masqué par des haies qui va de Merbe-Braine à Ohain, avec de nombreux bataillons embusqués dans cette espèce de fossé, qu'on aurait pu croire exécuté pour cette occasion ; enfin, sur le revers du plateau, à droite et à gauche de la chaussée de Bruxelles, des masses d'infanterie et de cavalerie, partie déployées, partie en colonnes serrées. »

Les détracteurs les plus acharnés de Napoléon conviennent que son plan fut une de ses plus belles conceptions militaires. Il consistait primitivement à assaillir les trois ouvrages avancés, avec assez de vivacité pour laisser quelque temps l'ennemi incertain sur la direction du choc principal ; à porter ce choc sur sa gauche, qui était en effet le point le plus faible ; enfin, dès que l'ennemi aurait engagé ses réserves de ce côté, à faire sur le centre une trouée vigoureuse,

Digitized by Google

en refoulant ainsi, par l'ensemble du mouvement, les Anglais de gauche à droite. Ce plan, s'il réussissait, nous livrait la chaussée de Bruxelles, et isolait complétement les Anglais de leurs alliés. Si Napoléon avait engagé la bataille dès neuf heures, comme il le voulait d'abord, il aurait pu suivre fidèlement ses premières dispositions ; Bulow et surtout Ziethen seraient arrivés trop tard.

Rangée en amphithéâtre sur les hauteurs qui font face à Mont-Saint-Jean, notre armée se déployait dans la forme « d'un vaste éventail étincelant des feux du soleil. » Reille et d'Erlon étaient en première ligne ; après eux venait Lobau, flanqué des cuirassiers de Milhaud et de Kellermann ; en troisième ligne enfin, la garde impériale. Cette ordonnance présente une analogie remarquable avec celle d'Annibal à Zama, ordonnance que les Romains eux-mêmes admirèrent. Dans cette matinée de Waterloo, Napoléon se prodigua plus à son armée qu'il ne faisait d'ordinaire ; il passa sur le front de tous les corps, et jamais César n'avait été salué d'acclamations plus enthousiastes que ne le fut celui-ci par ces 70,000 gladiateurs héroïques, par toute cette armée dont la moitié allait mourir.

La bataille s'engagea, vers onze heures et demie, par l'assaut d'Hougoumont, effroyable lutte où l'attaque et la défense rivalisèrent de tenacité, et qu'il faut renoncer à décrire après le tableau si émouvant de M. Hugo. Les péripéties qui ne tardèrent pas à se produire sur d'autres points enlevèrent à cet épisode une grande partie de son influence ; mais il n'en aurait pas été de même si les Prussiens n'avaient pas paru. On avait vu, dans la journée du 16, Blücher, trompé par l'attaque de Saint-Amand, qu'il prenait pour l'engagement principal, entasser ses réserves de ce côté, et dégarnir son centre au moment décisif. Napoléon conjecturait, avec beaucoup de vraisemblance, qu'il allait se passer quelque chose de semblable du côté de l'armée anglaise, à l'occasion de cet engagement si vif autour d'Hougoumont.

Mais en ce moment même, suivant l'énergique expression de M. Thiers, « un spectre effrayant levait la tête à l'autre extrémité du champ de bataille. » Cette ombre suspecte, que Napoléon aperçut le premier, donna lieu d'abord à des conjectures fort diverses, parmi lesquelles il faut remarquer celle du maréchal Soult, qui crut que c'était le détachement de 7,000 hommes envoyé par Grouchy pour se conformer aux instructions expédiées la veille au soir. Mais le doute ne fut pas longtemps possible ; avant même de recevoir des nouvelles des brigades Domon et Subervic, envoyées de ce côté, Napoléon eut le rapport d'un de ses aides de camp (Bernard) qui, à la faveur des bois, s'était approché de très près du prétendu détachement de Grouchy. Il eut un renseignement plus précis encore,

Digitized by Google

par une lettre de Bulow lui-même interceptée. L'ombre cheminant sur les hauteurs était en effet produite par l'avant-garde du corps de ce général qui n'avait pas paru à Ligny. Il s'était rabattu directement de Hannut sur la Dyle, en passant nécessairement par Perwez, où Grouchy disait avoir envoyé de nombreux éclaireurs, et par Sart-lès-Walhain, localité sur laquelle Grouchy avait dû marcher de Gembloux dès le matin, aux termes de son dernier rapport. Si imprévue que fût l'apparition d'un corps prussien nombreux en arrière de notre flanc droit, cette coïncidence de localités, ressortant du langage même de Grouchy, ne permettait pas de douter qu'il ne fût sur la trace de ces nouveaux ennemis, et fort près de les atteindre, s'il avait marché avec la célérité et dans la direction convenables. Le corps de Bulow ne pouvait manquer de se trouver bientôt pris entre deux feux, et le résultat de la journée n'en serait que plus décisif et plus glorieux. Toutefois, cet incident réclamait une modification immédiate au plan primitif. Il fallait se mettre en mesure de barrer le passage à Bulow ; et, dans ce but, Napoléon, pliant sur la droite sa ligne de bataille, porta les deux divisions du sixième corps en potence vers Planchenoit. Ce n'étaient, il est vrai, que 10,000 hommes opposés à 30,000 ; mais ils avaient pour chef le comte de Lobau ; le terrain était favorable à une longue défense ; enfin, l'arrivée de tout ou partie du corps de Grouchy sur les derrières des assaillants allait bientôt les placer eux-mêmes dans une position désespérée. Comment l'Empereur aurait-il pu douter de cette intervention de Grouchy, exigée par les instructions de la nuit, par le message de Zenowicz, qui aurait dû être à cette heure-là parvenu à destination ; exigée même, à défaut d'ordres, par l'évidence formidable des circonstances ? Mais, hélas ! pour être dans le vrai à l'égard de Grouchy, il aurait fallu supposer ce qu'il y avait de plus déplorable, de plus impossible, quelque chose de pire que la défaite, que la destruction de son corps tout entier, car défaite ou destruction auraient eu du moins leur raison d'être, leur utilité en retenant les Prussiens. Parmi les vainqueurs de Ligny, qui donc, à commencer par Grouchy lui-même, n'eût voulu mourir pour empêcher le désastre de Waterloo ?

Cependant l'Empereur se montrait à la hauteur de cette crise suprême. En quelques minutes, il avait donné à Lobau ses instructions, dicté pour Grouchy un dernier appel, expédié à Ney l'ordre d'attaquer la ligne anglaise. Cet ordre, toutefois, subit aussi une modification, par suite de l'incident qui venait de se produire. Dans le principe, le fort de la première attaque devait porter vers Smouhen, c'est-à-dire sur l'extrême gauche des Anglais, que Napoléon voulait déborder et refouler sur le centre, tandis que l'attention du

Digitized by Google

général anglais aurait été distraite de ce mouvement principal par l'assaut commencé de Hougoumont et par celui de la Haie-Sainte. Ensuite devait venir la trouée sur le centre, appuyée par les troupes du comte de Lobau. Tel était le plan primitif, suivant lequel le corps de d'Erlon, chargé de l'opération, devait naturellement commencer le mouvement par sa droite (division Durutte), qui faisait face à la gauche anglaise. L'apparition de Bulow et la nécessité de faire front de ce côté avec les troupes de Lobau, décidèrent Napoléon à changer ce plan. Il prévit que le changement de front du sixième corps (Lobau) qui faisait sa seconde ligne, laisserait un vide dangereux entre le deuxième corps (Reille), concentré autour d'Hougoumont, et le premier se prolongeant sur sa droite pour déborder l'ennemi. Pour combler ce vide, il ne restait que la garde impériale, et Napoléon ne se souciait aucunement de l'engager si tôt dans une affaire qui promettait d'être si sérieuse. Cette considération le détermina à reporter immédiatement sur le centre de l'ennemi l'effort principal du premier corps. Le nouvel ordre d'attaque, écrit sous sa dictée par le major général pour le maréchal Ney, portait en conséquence « que le comte d'Erlon commencerait l'attaque en portant en avant sa division *de gauche.* » En marge de cet ordre, transmis de suite à d'Erlon, le maréchal Ney écrivit lui-même l'explication suivante : « Le comte d'Erlon comprendra que c'est par la gauche que l'attaque commencera, et non par la droite. Communiquez cette *nouvelle* disposition au général Reille. » Le seul mouvement qui ne varia pas fut celui de la brigade Quiot contre la Haie-Sainte.

Nous insistons sur ce détail de tactique, parce qu'il éclaircit certains détails fort obscurs des premiers incidents de la bataille. Tout était préparé pour l'exécution du plan primitif de l'attaque par la droite française sur la gauche de l'ennemi, quand le nouvel ordre prescrivant une attaque immédiate en sens inverse parvint aux généraux du premier corps. L'exécution d'un tel ordre exigeait des contre-marches, des rectifications de position nombreuses ; l'on n'était pas sur un champ de manœuvres, mais sur un terrain inégal et profondément détrempé. C'était un mouvement fort compliqué qu'il fallait exécuter avec une grande célérité. « Pour franchir plus vivement l'espace qui nous séparait de l'ennemi, Ney et d'Erlon ployèrent tout le premier corps en colonnes par divisions. (Jomini, 202). Ils crurent à la fois gagner du temps par une simplification de manœuvres, et donner plus de force à l'attaque concentrique sur Mont-Saint-Jean, en formant de chaque division une seule masse composée de tous les bataillons marchant déployés et serrés les uns derrière les autres, au lieu de réserver sur les flancs, suivant l'usage, des bataillons en colonne serrée, susceptibles de se former

Digitized by Google

en carré pour rompre les charges de cavalerie. Ils espéraient exercer ainsi du premier élan, en raison du rapprochement et de la profondeur des masses, une pression irrésistible sur le point vers lequel ils les précipitaient, entrer comme un coin dans les lignes de l'ennemi, enlever Mont-Saint-Jean et s'y barricader avant qu'il eût le temps d'y mettre obstacle. Vu de l'emplacement que nos troupes occupaient, le terrain qu'elles avaient à parcourir, à droite de la Haie-Sainte et de la chaussée de Bruxelles, n'offrait, jusqu'aux premières maisons du village, qu'une pente doucement ondulée, couverte de blés dans lesquels se dissimulait traîtreusement le terrible chemin creux d'Ohain. Cette formation en masses *noires et profondes*, dont s'étonnait si fort Wellington, et qui a si fort exercé la sagacité des historiens, avait donc été improvisée dans le but d'accroître en même temps et la célérité de l'attaque et sa force d'impulsion. Employée contre un adversaire moins ferme, elle eût très probablement réussi et serait aujourd'hui préconisée comme une des merveilles de nos grandes guerres. Mais comme elle a échoué, on la traite de folie, on proclame que la réussite était impossible, car « le succès, dit M. Thiers, est un dieu de fer que les hommes adorent. »

Il s'en fallut pourtant de bien peu que ce mouvement n'eût un succès complet. Appuyées d'abord par les feux convergents de notre artillerie, les masses de d'Erlon gravirent la pente, franchirent le chemin creux, poussèrent vivement la première ligne ennemie ; mais au moment où elles débouchaient sur le plateau, elles furent criblées à bout portant et vivement abordées à la baïonnette par la seconde ligne, embusquée dans les blés, et finalement refoulées avec perte dans le vallon par la brigade écossaise de Ponsonby, que Wellington lança avec beaucoup d'à-propos et de sang-froid. L'élan de ces cavaliers, favorisé par la pente du terrain, fut si impétueux qu'il les porta jusque sur deux batteries qui s'étaient mises en mouvement pour suivre d'Erlon. Assaillies dans la partie la plus creuse du vallon où leurs roues enfonçaient jusqu'au moyeu, elles furent en peu d'instants désorganisées et sabrées. L'armée anglaise paya chèrement ce succès ; les Ecossais de Ponsonby furent immédiatement enveloppés par les cuirassiers de la brigade Travers et le 4e régiment de lanciers, que précipita sur eux Napoléon lui-même. Les deux tiers des Ecossais périrent avec leur chef dans la mêlée terrible qui s'ensuivit. Sur la hauteur, les Anglais avaient fait une perte encore plus sensible : sir Thomas Picton, le plus intrépide et le plus habile des lieutenants de Wellington, avait été tué roide d'une balle au front, au moment où il dirigeait l'heureuse résistance de la seconde ligne anglaise. Couvert de blessures et comblé d'honneurs mérités, Picton avait largement payé sa dette à son pays dans les guerres de la Pé-

Digitized by Google

ninsule. En 1815, il n'avait repris du service que sur les instances réitérées de son ancien général en chef. « Ce sera notre dernière campagne, » lui écrivait Wellington, qui ne croyait pas dire si vrai. A une grande énergie dans la défense, Picton joignait une remarquable justesse de coup d'œil, et surtout une promptitude d'initiative rare chez les officiers anglais.

Tandis que l'attaque du plateau échouait ainsi, celle de l'ouvrage avancé de la Haie-Sainte, conduite avec une vigueur désespérée, n'avait pas eu beaucoup plus de succès. On s'était jeté et l'on se maintenait, non sans peine, dans le verger de la Haie-Sainte, mais l'ennemi conservait les bâtiments, transformés en redoutes meurtrières. Il en était de même à Hougoumont : sur ces deux points, la lutte se poursuivait énergiquement, avec des chances diverses et une perte d'hommes considérable des deux côtés. Sur toute la ligne, depuis Hougoumont jusqu'à Smouhen, régnait un feu continu d'artillerie et de tirailleurs.

L'échec du premier corps affecta d'autant plus Napoléon qu'il apprenait presqu'en même temps, par un officier d'état-major de Grouchy, l'impardonnable faute que celui-ci avait commise en ne quittant Sart-à-Valhain que vers neuf heures. En admettant même qu'il fût sur la trace de Bülow, il devenait manifeste que celui-ci avait sur lui une avance considérable, qu'il ne fallait plus compter sur le concours immédiat et direct de tout ou partie de l'aile droite avant une heure fort avancée. Dans cette situation grave, déjà presque sinistre, le chef de l'armée française pouvait renoncer à l'offensive, dégager son aile droite en la faisant pivoter sur la gauche, abandonner la ligne de retraite sur Charleroy pour celle de Nivelles, et se maintenir jusqu'à la nuit entre Hougoumont et Planchenoit, obliquement au champ de bataille primitif. L'Empereur pencha un moment vers cette résolution, qui eût rendu le désastre du soir impossible; mais en agissant ainsi on assurait la jonction des deux armées ennemies, on abandonnait le corps de Grouchy aux chances les plus fâcheuses, on avait enfin contre soi l'effet moral d'un échec infligé par les Anglais, de tout un plan de campagne déplorablement avorté. Ces considérations si graves décidèrent l'Empereur à jouer le tout pour le tout. Bien que Grouchy fût évidemment resté fort en arrière du corps qui arrivait sur notre flanc, il n'y avait pas encore à désespérer de son intervention au moment décisif. Une seule cause pouvait l'empêcher, la rencontre d'un autre corps prussien, hypothèse qui ne s'accordait guère avec les précédents rapports de Grouchy. Mais en admettant même, ce qui commençait à n'être que trop vraisemblable, que le nombre des Prussiens qui avaient pris la direction de Wavres fût plus grand que Grouchy ne l'avait cru, pouvait-on

Digitized by Google

penser que son erreur eût été si grossière, si complète, qu'il s'était mis dans l'impossibilité non-seulement de nous secourir contre les Prussiens de Bülow, mais d'atteindre et de contenir les autres? Dans l'après-midi du 18, le pis-aller, pour Napoléon, c'était d'être obligé de vaincre à lui seul Wellington et Bülow, et rien n'était perdu avec des soldats comme les nôtres, si la fortune eût borné là ses rigueurs.

Il résolut donc de se maintenir vis-à-vis des Anglais dans une attitude offensive, sans toutefois rien entreprendre contre eux de décisif pour le moment, et de ne revenir à l'attaque du plateau qu'après avoir repoussé vigoureusement les Prussiens. Pour agir ainsi avec sûreté, il fallait au moins être maître des ouvrages avancés qui couvraient la position des Anglais, afin de les tenir en respect jusqu'au moment de frapper le dernier coup. Alors Napoléon porta sur la lutte qui se prolongeait dans le ravin de Hougoumont, son attention trop longtemps distraite; et reconnaissant qu'il se faisait là une dépense d'hommes inutile, il mit à la disposition de Reille quelques obusiers dont le feu contraignit bientôt l'ennemi à abandonner les bâtiments dans lesquels il avait tenu si longtemps. Au centre, l'Empereur avait prescrit l'enlèvement des bâtiments de la Haie-Sainte. Cet ordre fut exécuté avec une vigueur et un entrain admirables par le maréchal Ney en personne, à la tête d'un détachement déjà rallié du premier corps. Il était alors quatre heures. Un peu plus tard, Lobau, qui, au dire des étrangers eux-mêmes, fut l'un des héros de la journée, refoula par une très belle charge à la baïonnette les deux premières divisions de Bülow, entrées en ligne pour donner « de l'air à l'armée anglaise, » avant que les autres fussent à portée de les soutenir. Le reste du corps de ce général, et ceux qui venaient à la suite, avaient été retardés dans Wavres par un incendie que le rapport de Blücher attribua à la malveillance des partisans des Français. Mais de nouvelles ombres apparaissaient sur les hauteurs, et Napoléon, prévoyant une nouvelle attaque contre Lobau, le fit appuyer par la jeune garde que commandait Duhesme. Tandis qu'il surveillait l'exécution de cet ordre, Ney, maître de la Haie-Sainte, faisait demander instamment des renforts pour tenter sur Mont-Saint-Jean un nouvel effort qui promettait cette fois d'être décisif. Il voyait, en effet, s'opérer sur le plateau un mouvement qui, vu de bas en haut, ressemblait à un commencement de retraite. Pour faire face au choc terrible qu'il prévoyait, Wellington s'occupait, au contraire, à concentrer sur ce point, le plus important et le plus menacé, tous les renforts qu'il avait pu distraire d'ailleurs. L'élite de son armée était là, prête à se surpasser elle-même, à *user la mort et le jour*, suivant l'énergique

Digitized by Google

et heureuse expression de M. Charras, jusqu'à l'arrivée des Prussiens. Seulement, pour garantir sa première ligne du feu de l'artillerie française, devenu plus proche et plus violent depuis la prise de la Haie-Sainte, il avait ramené sa première ligne dans un pli de terrain, derrière la crête du plateau, laissant sur l'extrême rebord, comme un appât mortel, une soixantaine de pièces d'artillerie. Ce fut à cet appât que céda la valeur surexcitée du héros de la Moskowa. Sans attendre de nouveaux ordres, il se jeta sur le plateau, entraînant avec lui les cuirassiers de Milhaud, envoyés pour combler le vide que laissait dans la ligne française l'entassement des divisions de Reille autour de Hougoumont.

Ainsi s'engagea, sans ordre de Napoléon, contrairement à ses dispositions, aux plus pressantes nécessités du moment, cette charge à jamais mémorable, lutte de géants, tourbillon dans lequel furent tour à tour entraînées toutes nos réserves de cavalerie. L'emploi ordinaire de cette arme dans les batailles, c'est de culbuter des masses déjà ébranlées, d'achever la victoire et d'en recueillir le fruit. Tel n'est pas son rôle sur le plateau de Mont-Saint-Jean, où son effort porte sur une infanterie ferme jusqu'à la mort. Ici, ces fantassins immobiles et comme enracinés au sol, qui attendent, la baïonnette en avant, c'est l'Angleterre ; là-bas, ces cavaliers arrivant comme une tempête, franchissant le chemin creux, gravissant le talus, dépassant les batteries, ces cavaliers, c'est la France ! Les voilà, comme les Mameluks aux Pyramides, heurtant les carrés ennemis d'une telle furie, « qu'ils semblent, dit un ennemi témoin oculaire, vouloir combattre avec leurs sabres par-dessus les baïonnettes ! » *Splendid !* s'écrie involontairement à cet aspect Wellington lui-même ; mais il admire et ne se trouble pas. Un moment, les cavaliers de Sommerset, de Trip, de Dörnberg, ramènent jusqu'au bord du plateau les escadrons de Milhaud ; mais ceux-ci se rallient immédiatement sous le feu renouvelé des batteries ennemies, et reviennent à la charge, soutenus par la cavalerie légère de la garde. Bientôt interviennent à leur tour les cuirassiers de Kellermann, cette fois par l'ordre de l'Empereur, qui, tout en regrettant qu'une ardeur héroïque, mais irréfléchie, ait engagé ce mouvement « une heure trop tôt », a jugé indispensable de le soutenir. Enfin, après Kellermann, c'est la grosse cavalerie de la garde qui, d'elle-même, cédant à la fascination irrésistible qu'exerce le péril sur les braves, se précipite dans cette mêlée vertigineuse. Et à chaque nouvelle intervention de ces renforts, les obstacles sont de nouveau franchis, les batteries enlevées, les cavaliers ennemis sabrés ou en fuite, les carrés d'infanterie assaillis et comme noyés dans cette masse houleuse qui inonde le plateau, et parmi laquelle éclatent incessamment les éruptions

Digitized by Google

continues des cratères anglais. Le dernier effort surtout, celui auquel prit part la brigade de carabiniers de Kellerman, jusque-là demeurée en arrière, fut terrible et presque mortel pour l'ennemi. Ses carrés étaient échelonnés sur trois rangs; dans leurs intervalles, nos escadrons tournoyaient « comme à travers les rues d'une ville de fer et de feu. » La première ligne, composée de la division Alten qui avait combattu depuis le matin, avait été littéralement broyée dès les premières charges; la seconde, composée des troupes de Brunswick, de Maitland, de Mitchell, et déjà fort abîmée, fut violemment ployée, renversée en partie jusque sous le feu de la troisième. Celle-ci, composée des troupes encore presque intactes de Clinton et de Chassé, soutint seule cet effort suprême; si elle avait cédé, tout était fini. Et il s'en fallut de bien peu pourtant, que, par un tour de force inouï dans les annales de la guerre, une telle infanterie ne fût tout à fait rompue par de tels cavaliers. Peut-être eût-elle cédé sans l'héroïque fermeté de son chef. « Tenez ferme, *my boys !* répétait héroïquement Wellington. Si nous lâchons pied d'ici, que dira de nous l'Angleterre! » Toutefois, fréquemment il consultait sa montre, car il voyait couler les heures, et, avec elles, le plus noble sang de son armée; les décharges qui lui avaient annoncé l'approche des Prussiens sur sa gauche demeuraient depuis bien longtemps stationnaires, et l'on eût dit jusque-là qu'elles n'avaient fait que redoubler la furie des ennemis qui l'attaquaient lui-même, L'heure convenue avec Blücher était passée depuis longtemps, et la nuit était bien loin encore, si ces Prussiens ne devaient pas venir!

On accuse toujours les écrivains français d'exagérer la situation critique où se trouvait alors l'armée anglaise. Pourtant ils n'ont rien dit à ce sujet qui dépasse le témoignage irrécusable d'un des officiers de cette armée, témoin des événements, et jaloux à l'excès de l'honneur militaire de sa nation; chaque ligne de sa relation en fait foi.

Si nous eussions été en retraite, comme l'ennemi le supposait, dit sir John Pringle, une telle attaque de cavalerie aurait eu les résultats les plus graves.... Nous occupions encore à peu près la même position que le matin; mais notre perte avait été grande..... Nos rangs étaient encore éclaircis par le nombre de soldats qui enlevaient les blessés, et dont une partie ne revenait plus. Le nombre des troupes belges et hanovriennes qui se rejetaient sur les derrières fut considérable, outre le nombre de nos propres dragons démontés et de soldats de notre infanterie. Tous se précipitaient vers Bruxelles *avec une vitesse incroyable pour quiconque ne l'a pas vu.* Un régiment dont l'uniforme ressemblait à celui des Français

Digitized by Google

ayant fui vers Bruxelles [1], le bruit s'y répandit que l'ennemi était aux portes de la ville. Plusieurs de ceux qui avaient quitté le champ de bataille, et, *pour dire toute la vérité, même des Anglais*, s'enfuirent de la ville, et ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils aperçurent Anvers. Ce sont là des faits trop avérés pour qu'on puisse les révoquer en doute.

Après onze charges successives, Ney, désespérant enfin de rompre les derniers carrés anglais rien qu'avec de la cavalerie, ramenait sur le revers du plateau ses escadrons épuisés, et faisait demander à Napoléon de l'infanterie pour en finir. Malgré l'héroïsme qu'il avait déployé dans cette lutte, comment ne pas observer qu'il avait cru trop facilement à un commencement de retraite des Anglais? Il s'était en conséquence engagé prématurément dans une attaque qu'il avait bien fallu soutenir, et dans laquelle se trouvaient gaspillées irréparablement des ressources qui devaient nous faire cruellement défaut une heure plus tard. Supposer, comme on n'a pas craint récemment de le faire, que cette charge à fond avait été, dans le principe, ordonnée par Napoléon, c'est donner gratuitement à celui-ci un démenti sans preuve ni vraisemblance. Au moment où cette charge commença, l'Empereur n'avait plus sous la main d'autre réserve d'infanterie que la vieille garde; il était principalement préoccupé du nouveau mouvement offensif qui se préparait, plus menaçant que jamais, du côté des Prussiens. Il prévoyait que, pour les repousser de nouveau, Lobau et Dubesme allaient avoir besoin de renforts. Sous peine d'exposer son armée à une destruction complète, il devait avant tout refouler les Prussiens assez vivement et assez loin pour se donner le temps d'en finir avec les Anglais. Le bon sens le plus ordinaire suffit pour expliquer cette détermination, et se refuse à admettre qu'un général, même des plus vulgaires, eût commis la faute d'engager spontanément toute sa cavalerie sur des ennemis tenant ferme dans leurs positions, sans disposer en même temps d'aucune portion de son infanterie pour la soutenir. A ces raisons purement militaires, M. Thiers ajoute un argument non moins concluant en faveur de la véracité de Napoléon. Celui-ci n'a pas attendu d'être à Sainte-Hélène pour décliner la responsabilité de cette folie héroïque. Dans le bulletin rédigé à Laon, le lendemain de la bataille, il n'hésita pas à dire que la cavalerie, cédant à un de ces mouvements d'impatience si fréquents et si funestes dans nos annales militaires, avait chargé sans ordre, avant que les affaires de la droite ne

[1] Celui des hussards de Cumberland, qui avait tourné bride jusqu'au dernier homme, au moment où Wellington voulut l'engager contre nos cuirassiers.

Digitized by Google

fussent terminées, et ni le maréchal lui-même ni ses apologistes immédiats n'ont réclamé contre cette assertion.

Avant de porter la vieille garde contre le fatal plateau, Napoléon, comme il l'avait prévu, fut obligé, vers six heures et demie, d'en distraire deux bataillons pour soutenir Lobau et Duhesme, prêts à succomber dans une nouvelle et furieuse attaque des Prussiens. L'élan de ces vétérans, électrisés par la présence et les paroles de l'Empereur, fut irrésistible. L'ennemi, qui touchait presque à la chaussée de Bruxelles, reperdit Planchenoit en peu d'instants, et, malgré l'accablante supériorité du nombre, fut ramené avec une perte énorme jusque sur le revers opposé du vallon. Cette fois, Napoléon crut avoir devant lui le temps nécessaire pour en finir avec les Anglais. On commençait aussi à entendre par intervalles le canon de Grouchy dans la direction de Wavres, et l'on pouvait encore penser que son approche allait nous donner enfin quelque relâche du côté des Prussiens. En ce moment, ce sanglant champ de bataille, désormais lugubrement immortel, s'empourprait encore davantage çà et là des vagues lueurs du couchant; une dernière lueur d'espoir brilla de même dans l'âme de Napoléon.

Le monde entier sait le reste, et, suivant l'éloquente expression de M. Sainte-Beuve, « l'âme de la France est à jamais contemporaine » de cette heure funèbre. On connaît l'héroïque assaut de la vieille garde contre Mont-Saint-Jean, assaut fatalement interrompu à l'instant décisif. Par un effort désespéré, la dernière infanterie de Wellington résistait encore à la colonne que Ney l'infatigable conduisait en personne. Surprise par le feu meurtrier et à bout portant de la garde anglaise, qui se leva tout à coup « comme un mur rouge » à la voix de Wellington, assaillie en même temps de flanc par Chassé, un Hollandais qui avait trop bien profité de nos leçons, cette colonne s'était arrêtée, avait même rétrogradé de quelques pas, mais seulement pour serrer ses rangs. Elle allait reprendre son mouvement, soutenue par les six derniers bataillons que commandait Napoléon lui-même. Encore quelques minutes, et les deux généraux allaient finir la lutte par un choc assez semblable aux duels homériques. Ils s'abordaient, ayant chacun pour arme sa dernière réserve, l'élite de son élite; mais Napoléon seul avait su conserver la sienne intacte jusqu'à ce dernier moment. Son rival n'allait-il pas enfin ployer sous ce coup de massue? Aux seuls Anglais il est permis d'en douter, mais cette question ne devait jamais être résolue, car le choc n'eut pas lieu. Des clameurs d'effroi retentirent soudain à notre droite : là venait d'apparaître un spectre plus terrible que celui de la matinée. Ce corps de Ziethen, échappé deux fois par miracle sur la Sambre et à Ligny, devenait, à Mont-Saint-Jean, l'instrument principal de notre

Digitized by Google

destruction. Tandis que son infanterie arrachait à la division Durutte la Haie et Papelotte, et brisait ainsi l'angle de notre ligne, « repliée en potence depuis qu'il avait fallu faire face à deux ennemis à la fois, » sa cavalerie, réunie aux deux dernières brigades anglaises, inondait le champ de bataille tout entier. A cette intervention imprévue des vaincus furieux de Ligny se joignit une panique dont l'origine s'explique aisément. La division Durutte, qui reçut le premier choc de ces nouveaux ennemis, avait vu déserter l'avant-veille une partie de son état-major ; quelques instants avant d'être assaillie, elle avait cru entièrement à l'arrivée si longtemps promise et espérée du corps de Grouchy, par suite d'une méprise de l'avant-garde de Ziethen, qui, en arrivant sur la Haie, fit feu d'abord sur les soldats de Weimar opposés à Durutte, et dont l'uniforme ressemblait au nôtre. En voyant tout à coup ce feu meurtrier se retourner contre elle, cette malheureuse division pouvait-elle ne pas croire à la trahison? D'autres causes encore ont pu développer cette panique fatale ; on a parlé, mais sans preuves, de la stupéfaction causée dans les rangs les plus proches par l'insuccès de la première attaque de la garde sur Mont-Saint-Jean, du bruit de la mort de Napoléon, propagé avec une foudroyante rapidité par la malveillance ou le désespoir. Une circonstance plus positive, l'épuisement de nos réserves de cavalerie, mit le comble au désastre et contribua, plus que toutes ces vaines terreurs, à changer la retraite en déroute.

Dans ce chaos que nous renonçons à décrire, bien des souvenirs héroïques ont surnagé, sont venus jusqu'à nous, tristes, mais précieuses épaves du naufrage. Tant qu'il y aura une France, tant qu'il y aura, quelque part dans le monde, des cœurs généreux, s'éprenant d'autre chose que du succès et des jouissances matérielles de la vie, on se souviendra de la ténacité surhumaine de Lobau dans ce ravin de Planchenoit, si justement surnommé « poste de sacrifice », où sa longue résistance protégea l'écoulement de l'armée, et la sauva du moins de l'extermination. On se souviendra de Ney, descendant, le dernier, du fatal plateau, ralliant encore quelques braves au nom de l'indépendance nationale, cherchant pour la centième fois la mort qui s'obstinait à l'épargner. Enfin, la poésie et l'histoire rivalisent depuis bien des années pour célébrer ces bataillons sacrés dont « l'agonie fut si formidable » ; ces carrés de la garde impériale qui, à eux seuls, résistèrent encore quelques moments à deux armées ; et, dernier rempart de la France, s'affaissèrent enfin sous la mitraille, démolis, anéantis, mais invincibles jusque dans le trépas.

On vit alors de grosses larmes tomber des yeux de l'Empereur, atteint de la plus vive douleur qu'un homme puisse éprouver sans

Digitized by Google

mourir. Il pleurait sur le martyre de ces vétérans de gloire, qu'unissait à lui une affection née dans les camps et fortifiée par le malheur même ; il pleurait sur notre fortune, éclipsée dans cette nuit qui a si longtemps couvert la France. On sait qu'il fallut l'arracher de force à cet horrible champ de bataille. Il y a quelques années, on voyait encore, sur la chaussée de Bruxelles, à l'endroit où la montée recommence en allant de la Haie-Sainte à la Belle-Alliance, plusieurs enfoncements pratiqués de distance en distance dans le talus. Napoléon resta plusieurs minutes dans un de ces abris, où les généraux de sa suite l'avaient poussé et le maintenaient malgré lui pour le garantir des boulets anglais et prussiens qui se croisaient sur la route. Il céda enfin aux instances de ceux qui l'entouraient, et consentit à se retirer, non qu'il se souciât beaucoup de la vie, mais parce que « les ennemis n'étaient déjà que trop heureux, » comme le lui dit, en l'entraînant, le maréchal Soult, et parce qu'il lui sembla que la France pourrait encore avoir besoin de lui. 50,000 hommes tués ou blessés, dont au moins 25,000 Français, gisaient entassés sur ce fatal champ de bataille. Notre perte s'accrut encore dans la poursuite ; Blücher ordonna « d'y consacrer jusqu'au dernier homme et au dernier cheval. » Cette nuit fut d'une sérénité impitoyable ; l'intempérie des éléments cessa au moment où elle aurait pu tourner à notre avantage. Les quatre cinquièmes de notre artillerie tombèrent au pouvoir de l'ennemi : le comte de Lobau fut pris et indignement insulté ; Duhesme, un de nos généraux de division les plus capables, fut blessé, puis lâchement massacré. Desvaux, général d'artillerie d'un grand mérite, avait été mortellement frappé à côté de l'Empereur. Des deux colonels de la garde auxquels l'on attribue le cri sublime : « La garde meurt et ne se rend pas », l'un (Michel) fut tué, l'autre (Cambronne) laissé pour mort sur le champ de bataille. Presque tous les autres officiers supérieurs se retirèrent plus ou moins grièvement atteints. Ney seul, qui, jusqu'à la dernière minute, s'exposa plus que personne, qui avait eu cinq chevaux tués sous lui, semblait protégé contre les balles étrangères par je ne sais quel talisman fatal d'invulnérabilité !

Du côté des Prussiens, les pertes avaient été grandes aussi, effroyables du côté des Anglais. Ils avaient perdu leur Ney dans sir Thomas Picton : plusieurs autres officiers de grand avenir, comme Gordon et Ponsonby, avaient également péri ; d'autres étaient gravement blessés ou mutilés. Parmi ces derniers, il convient d'en citer deux du premier mérite : l'un est le célèbre marquis d'Anglesea (lord Uxbridge), qui a fait ériger à sa jambe le monument qu'on voit encore près de l'église de Waterloo, mêlant ainsi un trait d'excentricité anglaise à tant de souvenirs funèbres ; l'autre officier, glo-

Digitized by Google

rieusement mutilé d'un bras, c'était sir Fitzroy Sommerset, depuis bien connu sous le nom de lord Raglan. A Mont-Saint-Jean, il ne prévoyait guère Inkerman ! Le prince d'Orange, qui avait été blessé aussi en faisant vaillamment son devoir, ne se doutait pas non plus que cette Belgique, pour laquelle il versait son sang, lui échapperait quinze ans plus tard.

Dans ce vaste cimetière d'armées, les Anglais, les Prussiens ont leurs tombeaux, leurs inscriptions, leurs cénotaphes, même un prétendu monument triomphal, ce ridicule *tumulus* surmonté d'un lion non moins grotesque, monument que Wellington lui-même a justement blâmé, car, suivant sa propre expression, on lui a défiguré son champ de bataille, en écrêtant le fameux plateau pour se procurer les terres nécessaires à l'érection du monticule. Ce terrassement a rendu cette partie du théâtre de l'action tout à fait méconnaissable, en faisant disparaître, au-dessus de la Haie-Sainte, l'escarpement du plateau, en abaissant son sol au niveau du chemin d'Ohain, auquel ce changement a enlevé son ancienne physionomie d'embuscade. C'est en vain aussi que le regard cherche à l'horizon le rideau continu de la forêt de Soignes, aujourd'hui en grande partie défrichée. Il n'en existe plus qu'un lambeau sur la droite de la chaussée, en allant vers Bruxelles. Ainsi découverte et nivelée, la position de Mont-Saint-Jean ne serait plus tenable aujourd'hui. Le seul ravin de Hougoumont garde encore quelques vestiges palpitants de la grande journée. Avec son donjon éventré, son puits encombré de squelettes, son crucifix aux pieds entamés par l'incendie, son perfide mur de briques, dont les meurtrières encore béantes semblent prêtes à vomir de nouveaux feux, Hougoumont est un sanctuaire de terreur, où vibre l'écho du passé.

Sur ce champ de bataille, la France seule n'a pas encore de monument funèbre. La tolérance de cet hommage à la bravoure malheureuse eût pourtant honoré les vainqueurs. Sombre limite des grandeurs du premier Empire, cette journée ne semble-t-elle pas elle-même se dessiner dans notre histoire, au bout d'une perspective triomphale, comme un mausolée immense, ombragé de cyprès beaux comme des lauriers ?

X

L'histoire n'offre pas un second exemple d'une bataille livrée dans des circonstances aussi difficiles, où l'habileté d'un grand capitaine ait failli de si près l'emporter sur l'énergie et la fermeté de ses

Digitized by Google

adversaires, sur les fautes de ses lieutenants, enfin sur l'obstination de la mauvaise fortune. Matériellement, la partie n'était pas égale entre Napoléon seul à seul avec Wellington, car ce dernier, ayant des soldats aussi nombreux et en grande partie aussi aguerris que ceux de son rival, avait en plus l'avantage de la défensive, considérable surtout avec des troupes anglaises. Néanmoins, tout porte à croire que le plan primitif de Napoléon aurait réussi sans l'intervention de Bülow, qui contraignit tout d'abord l'Empereur à modifier la direction de son attaque principale, et à distraire de cette attaque sa seconde ligne. L'échec du premier corps fut dû à une manœuvre défectueuse, que Napoléon n'aurait pas laissé passer si son attention n'eût pas été portée du côté des Prussiens. Plus tard enfin, quand ceux-ci furent refoulés une dernière fois au delà de Planchenoit, quand Napoléon reprit, avec le reste de la garde, l'assaut interrompu de Mont-Saint-Jean, le mouvement de la première colonne d'attaque fut paralysé par l'épuisement prématuré de notre cavalerie, qui n'était pas du fait de Napoléon. Mais celui-ci n'avait pas dit son dernier mot; il tenait dans sa main six bataillons de la vieille garde n'ayant pas encore donné, tandis que la ténacité héroïque des défenseurs du plateau était arrivée à la suprême limite des forces humaines. Dans ce duel final, l'avantage devait logiquement rester à celui des deux champions qui avait su se réserver intacte une arme si puissante, quand toutes celles qui avaient servi jusque-là, de part et d'autre, gisaient émoussées ou brisées. Ainsi, selon les apparences les plus plausibles, le champ de bataille nous restait encore sans la seconde diversion prussienne, dont la responsabilité incombe tout entière au maréchal Grouchy.

Ce résumé de la campagne serait incomplet, si nous passions sous silence les arguments par lesquels on s'est efforcé, non pas d'excuser le malheureux commandant de l'aile droite française, mais de prouver que quand même il aurait fait son devoir, la bataille n'en aurait pas moins été perdue. L'un des plus récents écrivains de la campagne a soutenu ce paradoxe avec beaucoup d'habileté. Il commence par faire un tableau vraiment effrayant des obstacles naturels que Grouchy aurait rencontrés dans sa marche sur la Dyle. Les contreforts abruptes, les ravines profondes, les fondrières marécageuses se multiplient sous sa plume; nous ne sommes plus en Belgique, mais dans quelque coin de la Suisse ou du Monténégro! Il s'efforce ensuite de démontrer que Blücher, près de trois fois plus fort que Grouchy, était en mesure de le contenir ou même de l'accabler à n'importe quelle heure de la journée, tout en se réservant une quantité de troupes suffisante pour opérer contre le gros de l'armée française la diversion convenue avec Wellington. Il passe en revue

Digitized by Google

les diverses éventualités qui pouvaient surgir, et nous bat impitoyablement en toute rencontre. Si Grouchy avait marché de Gembloux sur Moustier et Ottignies dès le point du jour, Blücher, averti à temps, aurait opposé à Grouchy les 40,000 hommes de Pirch et de Ziethen, ou l'aurait occupé toute la journée sur la Dyle; pendant ce temps il aurait accablé Napoléon avec Bülow et Thielman. Si pourtant, par un heureux hasard, Grouchy avait surpris les ponts de la Dyle, il n'aurait fait que se compromettre sans rien sauver, car il aurait eu ces inévitables 40,000 hommes en tête s'il avait voulu marcher sur Wavres, en queue et sur son flanc s'il avait manœuvré pour joindre Napoléon. Enfin, si Grouchy avait suivi vers midi le conseil de marcher au canon, il était déjà trop tard, en raison de la distance et de l'état des chemins, pour que son intervention pût être utile, et d'ailleurs Blücher, imperturbable et songeant à tout, n'aurait pas manqué de le faire prendre en flanc par Thielman et les deux dernières divisions du corps de Pirch.

Tout cela est fort ingénieux, mais peu sérieux au fond. D'abord, quant à la difficulté des lieux, il y a beaucoup d'hyperboles dans les descriptions alpestres de M. Charras. Cette contrée est aujourd'hui desservie par le chemin de fer de Wavres, qui n'a exigé que des déblais et des remblais insignifiants. Il n'y a là ni escarpements ni gouffres, mais de simples ondulations de terrain. Sans doute le pays n'était pas alors comme aujourd'hui sillonné dans tous les sens par des chemins carrossables, mais son parcours n'offrait nulle part de difficultés insurmontables aux vainqueurs de Ligny. Là, comme partout, les traverses avaient été dégradées par l'orage de la veille; mais, ainsi que l'observe avec raison M. Thiers, nos troupes, en exécutant ce mouvement sur la Dyle, auraient suivi des voies transversales, non fatiguées comme celle de Gembloux par le passage récent des colonnes prussiennes. Une partie notable du trajet aurait pu s'effectuer dans des terrains rocheux ou sablonneux, plus praticables après la pluie que des terres cultivées. La « marche au canon » surtout ayant lieu dans l'après-midi, alors que le sol commençait à se raffermir, se serait opérée facilement, rapidement. L'objection tirée de la distance matérielle a été victorieusement réfutée par M. Thiers : « De Nil-Saint-Vincent, où était parvenu Vandamme à onze heures et demie, à Maransart (au-dessous de Planchenoit), il y a tout au plus cinq lieues métriques. Les gens du pays parlaient d'un trajet de quatre lieues au plus. Si l'on veut tenir compte du mauvais état des chemins, on pourrait supposer cinq heures, et c'était beaucoup pour des soldats que le bruit du canon n'aurait pas manqué d'électriser. Qu'on suppose six heures, et on arrivait au meilleur moment. Qu'on en suppose sept, le moment était encore très propice, puisque c'était

Digitized by Google

l'heure où la vieille garde refoulait les Prussiens de Planchenoit..... Le corps de Vandamme, parti de Gembloux à huit heures, était à la Baraque à deux, après avoir perdu en route beaucoup plus d'une heure et marché très lentement. Or, il y a de Gembloux à la Baraque à peu près la même distance que de Nil-Saint-Vincent à Maransart. Veut-on un exemple plus concluant encore? Il y a plus de cinq lieues de Wavres à Gembloux, et le lendemain 19 au soir, le corps de Vandamme, parti à huit heures, était à onze à Gembloux. On aurait donc pu faire cinq lieues en cinq heures le 18, puisqu'on les faisait en trois le 19. » A cette démonstration accablante, on oppose, il est vrai, la lenteur de Grouchy dans sa marche de Ligny à Gembloux le 17, celle des Prussiens dans leur mouvement de Wavres sur Ohain le 18; mais on oublie que ces deux marches avaient été retardées par des circonstances exceptionnelles, Grouchy par l'orage, les Prussiens par l'incendie de Wavres.

Quant à ces prétendues manœuvres de Blücher, qui dans tous les cas auraient rendu notre désastre inévitable, c'est là de la pure fantaisie, ou tout au plus, comme on l'a dit spirituellement, « un thème bon à discuter devant les élèves d'une école militaire. » On nous explique ce que Blücher aurait dû faire, mais on ne nous prouve pas qu'il eût effectivement agi ainsi. On ne fait aucune part au caractère, à la surprise, à l'imprévoyance du chef, aux fautes d'exécution des subalternes, au hasard enfin, toutes choses qui jouent un si grand rôle dans les affaires de ce monde, et en particulier dans les événements militaires. En réglant ainsi par des calculs abstraits le sort des batailles, on arriverait aisément à prouver que celles qui ont été le mieux gagnées devaient être perdues. Ce sang-froid imperturbable, cette sûreté de pondération que l'on attribue bénévolement au général prussien, ne cadrent aucunement avec sa fougueuse nature. Il est même une circonstance capitale, avérée, qui démontre qu'il eût agi tout autrement qu'on ne suppose. Pour déterminer avec une précision si rigoureuse et si savante le point de partage de ses forces entre Napoléon et Grouchy, au moins aurait-il fallu que Blücher connût avec exactitude la répartition de celles qu'il avait à combattre. Or, les généraux alliés avaient à cet égard, la veille et même le lendemain de la bataille, des idées tout à fait inexactes. Ils croyaient que « toute l'armée française, *moins le corps de Vandamme*, combattait à Mont-Saint-Jean. » Ainsi, Blücher s'imaginait n'avoir sur ses derrières qu'une douzaine de mille hommes au lieu de trente-trois mille. Il faisait si peu de cas de ce détachement, qu'il avait négligé de rompre les ponts de la Dyle en amont de Wavres. Son unique préoccupation, c'était la double diversion en faveur des Anglais sur Planchenoit et Ohain, c'était de précipiter le plus de

Digitized by Google

monde possible dans ces deux directions. Il aurait voulu y voir, dès midi, son armée tout entière; une partie même du corps de Thielman s'ébranlait déjà, vers quatre heures, pour suivre le reste, quand l'apparition de Vandamme fit contremander ce mouvement. Est-ce bien sérieusement qu'on prétend nous faire accroire qu'au fort d'un semblable emportement, Blücher, le bouillant Blücher, se serait tout à coup résolu à morceler si considérablement les forces qu'il employait dans la revanche la plus importante de sa vie, qu'il en aurait employé près de la moitié, 40,000 hommes, contre ce qu'il croyait n'être qu'un corps de 12,000 Français? Mais cette manœuvre qu'on arrange aujourd'hui pour lui, Blücher l'eût rejetée comme une folie, comme une lâcheté. Selon toute apparence, et en admettant qu'il eût été renseigné avec autant de célérité qu'on le suppose sur les mouvements de Grouchy, il aurait cru faire beaucoup en lui opposant, le matin, une quinzaine de mille hommes, *un seul* des corps de Pirch ou de Ziethen vers Moustier. Ce détachement, en réalité si inférieur, aurait été d'autant plus facilement culbuté que le passage de la Dyle en amont de Wavres est infiniment plus facile à forcer qu'à Wavres même. Dans cette Suisse belge, improvisée pour le besoin de la cause, l'importance de la Dyle se trouve naturellement fort amplifiée, et il n'est pas inutile de rappeler que ce modeste cours d'eau n'est ni un torrent ni un fleuve, qu'il ressemble moins au Rhin ou à la Reuss qu'à la rivière des Gobelins, et qu'en été il est partout guéable à mi-jambe. Nous ne croyons rien dire d'invraisemblable ou d'offensant pour les Prussiens, en admettant que 15,000 d'entre eux, déjà rudement éprouvés à Ligny, auraient été battus par 30,000 Français. Or, un des corps de Blücher mis hors de combat vers midi, suffisait pour bouleverser son plan de diversion, pour porter toute l'aile droite française au delà de la Dyle, pour mettre enfin l'avant-garde de Bülow, dont le mouvement était déjà fort prononcé à cette heure-là, dans le cas d'être précipité par Grouchy dans le ravin de Lasne, sur les baïonnettes de Napoléon. On sait que l'incendie de Wavres retarda pendant une grande partie de la journée les mouvements de la plupart des corps prussiens; ils auraient débouché contre Grouchy successivement, comme ils débouchèrent sur Ohain et Planchenoit. Il y aurait donc eu sur notre droite une série d'engagements partiels, dans lesquels tout l'avantage de l'imprévu aurait été pour nous, et, pendant ce temps, Napoléon aurait exécuté sur Mont-Saint-Jean sa grande attaque, telle qu'il l'avait conçue primitivement.

Voilà le résultat vraiment probable de la diversion de Grouchy, exécutée le matin. La marche au canon, dans l'après-midi, eût produit un effet presqu'aussi grand. On a beaucoup loué Blücher de

Digitized by Google

n'avoir pas interrompu sa diversion décisive sur Ohain, au bruit du canon de Wavres, et l'on a eu raison ; mais alors Blücher se sentait couvert par Thielman, avantageusement posté ; il était déjà six heures, le corps de Ziethen touchait presqu'au champ de bataille principal, et surtout, ne l'oublions pas, on croyait Grouchy faible de plus de moitié. Par une fatalité vraiment incroyable, cette erreur, qui pouvait être si funeste aux généraux alliés, a été, uniquement par la faute de Grouchy, l'une des grandes causes de leur salut. Elle aurait, au contraire, tourné contre eux si dès le matin, ou du moins au bruit du canon, il avait compris et accompli sa mission. En fait, les ponts en amont de Wavres étaient si peu observés que celui de Moustier fut occupé jusqu'à deux heures par les flanqueurs de la cavalerie légère de Domon, envoyée pour observer le mouvement de l'avant-garde de Bülow. Grouchy avait donc de grandes chances d'exécuter ce mouvement pour ainsi dire sans combattre, surtout s'il avait eu l'attention de donner le change à Thielman par des démonstrations de cavalerie du côté de Wavres, comme on l'avait fait avec succès à Sombreffe, l'avant-veille, vis-à-vis de ce même Thielman pendant la bataille de Ligny. Nous croyons avoir démontré que de toute façon et jusqu'à la nuit l'apparition si inattendue de ces 30,000 Français dans le flanc des masses prussiennes engagées vers Planchenoit aurait produit un effet incalculable sur les événements. Peut-être même cette diversion accomplie après la réception du message de Zenowicz, c'est-à-dire à la dernière minute de la dernière heure, aurait pu compenser l'apparition effrayante d'Ohain, et empêcher du moins la déroute, s'il n'était plus temps d'assurer la victoire. Napoléon a donc eu raison de dire que Grouchy « manqua à l'armée comme si un tremblement de terre l'eût fait disparaître. » C'est à bon droit que l'éternelle rancune de la France pèse sur cette mémoire infortunée.

Telles sont les vraies données de l'histoire sur Waterloo, données qui contredisent, d'un bout à l'autre, les fables qu'on s'efforce de faire prévaloir. Il y aurait encore beaucoup à dire sur l'opinion de ceux qui, tout en reconnaissant que Napoléon, là comme toujours, se conduisit en grand capitaine, font peser sur lui la responsabilité morale de la catastrophe, provoquée, selon eux, par la faute qu'il avait commise en tentant de recommencer « un règne désormais impossible. » Il nous faudrait, pour apprécier cette assertion fataliste, reprendre une à une les considérations qui avaient motivé le retour de l'île d'Elbe. Peut-être arriverions-nous à conclure qu'il est injuste de reprocher à Napoléon seul l'hécatombe de 1815 ; que l'ambition la plus insensée, la plus coupable, était celle des grandes puissances qui, toutes fières des succès inespérés de 1814, prétendaient dicter

Digitized by Google

encore la loi à la France, la maintenir dans un état permanent de faiblesse et d'abaissement.

Aussi pouvons-nous parler aujourd'hui de Waterloo sans colère, car cette journée, si désastreuse pour nous, n'a pas cependant atteint son but. La France a survécu à cette crise : en dépit de ses propres fautes, de l'animosité de ses vainqueurs d'un jour, elle s'est relevée, plus puissante, plus redoutable que jamais. Deux révolutions successives ont frappé la dynastie rétablie en 1815, puis celle qui l'avait remplacée, et l'Europe, mieux inspirée, s'est résignée à respecter les faits accomplis, à laisser la France maîtresse et responsable de ses destinées. Enfin, des événements au-dessus de toute prévision humaine ont ramené cette dynastie proscrite avec tant d'acharnement en 1815. On a assez parlé dans d'autres temps de l'inutilité finale des triomphes du premier empire; aujourd'hui, ne pouvons-nous pas dire à notre tour : « Victoire d'un jour si chèrement achetée, violences faites à la volonté et aux véritables affections d'un grand peuple, représailles injustes et impitoyables, à quoi avez-vous servi ? »

Bon ERNOUF.

Digitized by Google

LES NATIONS

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES

EN 1862

L'ANGLETERRE ET SES COLONIES

Les expositions de l'industrie sont une idée française. Le Directoire les avait imaginées, le Consulat et l'Empire leur donnèrent leur premier relief; elles se bornaient d'abord à rassembler les produits de la France, respectant les frontières comme des barrières infranchissables. Mais, à mesure que le commerce extérieur unissait les peuples, on éprouvait le désir de comparer non-seulement les produits des diverses parties d'un même territoire, mais ceux des territoires et des nations qui, chaque jour, échangeaient entre elles leurs richesses : ce fut encore la France, qui, au lendemain de la révolution de 1848, eut la pensée de convier tous les peuples à une exposition universelle. Le projet n'aboutit pas, et l'honneur de le mettre pour la première fois à exécution revint à l'Angleterre. Depuis l'année 1851, où 17,000 exposants se pressaient à Londres dans le palais de Cristal, le succès de ces grands concours a donné à plusieurs peuples l'ambition d'en instituer à leur profit; mais le seul qui soit véritablement digne du nom d'universel, a été l'exposition de Paris qui, plus heureuse encore que celle de Londres, a réuni, en 1855, 21,000 exposants. L'Angleterre, qui paraît vouloir rendre décennales chez elle ces solennités, a ouvert une troisième exposition universelle cette année, et le succès a encore été complet. Si la foule des visiteurs s'est trouvée un peu moindre qu'on ne l'espérait, les

Digitized by Google

exposants ont montré une grande ardeur; ceux de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Autriche, de Russie étaient deux fois plus nombreux qu'en 1851; ceux de Hollande et d'Espagne l étaient trois fois plus. Hors d'Europe, des pays encore inconnus dans ces fêtes de la civilisation, s'y étaient fait introduire sous le patronage de la marine anglaise : Costa-Rica, Haïti, le Brésil, l'Uruguay et le Pérou, l'Afrique centrale, Madagascar, Siam, la Chine, le Japon; les colonies anglaises brillaient dans le concert, auquel manquaient seuls les Etats-Unis, à peine représentés de nom par une soixantaine d'exposants, venus pour la plupart de New-York.

Il ne faudrait pas abuser de cette bonne volonté. Les manufacturiers et les industriels se rendent aux expositions pour faire connaître leurs produits, pour donner à leur maison le relief d'une récompense; mais ce sont pour eux des réclames coûteuses : on pare toujours sa marchandise, on s'ingénie à créer des modèles nouveaux qui, sortant du genre usuel, sont souvent d'une vente difficile; enfin, malgré les franchises de transport données par les gouvernements, les frais d'emballage, de surveillance, quelquefois la détérioration des objets sont de lourdes charges. De pareils sacrifices, en se multipliant, finiraient par grever les frais généraux plus qu'ils ne profiteraient à l'augmentation de la clientèle et dégoûteraient les exposants. Aussi les périodes de dix ans valent-elles mieux que celles de cinq, qui ne laissent pas un intervalle de temps assez long pour le renouvellement des chefs de maison et pour le perfectionnement des procédés. Pourquoi Londres et Paris, qui sont les deux grandes capitales de l'industrie, ne s'entendraient-elles pas pour alterner de dix ans en dix ans? Libre aux autres Etats d'ouvrir de leur côté d'autres expositions qu'ils chercheraient à rendre universelles; libre même à la France et à l'Angleterre d'avoir à des époques plus rapprochées des expositions nationales; mais le retour des grandes solennités n'ayant lieu que tous les dix ans, préviendrait la fatigue et assurerait la durée et l'éclat d'une généreuse pensée et d'une utile institution.

Rassembler dans une même enceinte les produits les plus divers du monde entier, appeler chaque peuple à montrer tout ce qu'il peut donner, tout ce qu'il sait faire, et à voir lui-même de ses yeux ce que les autres peuvent lui fournir et lui apprendre, c'est rapprocher par un lien nouveau les nations et faire un pas de plus vers l'unité morale à laquelle tend la civilisation moderne et à laquelle le commerce contribue puissamment : on ne saurait avoir trop de sollicitude pour l'avenir d'une telle institution.

On considère parfois ces expositions comme des arènes dans lesquelles des industries rivales viennent se livrer bataille. Sans

Digitized by Google

doute, il y a une lutte, lutte d'honneur sur plus d'un point entre les grandes nations manufacturières, entre la France et l'Angleterre, par exemple. Mais les perfectionnements passent assez promptement aujourd'hui d'un pays à un autre, tant que les capitaux ne manquent pas, pour que dans la plupart des cas il n'y ait que des différences légères ; la palme obtenue par le voisin stimule l'amour-propre en même temps qu'elle éclaire le vaincu, sans que sa défaite entraîne les désastreuses conséquences que des esprits chagrins lui attribuent. Battu sur le champ d'honneur, il reste maître du terrain national dans lequel il est abrité comme derrière les remparts d'une forteresse, par les transports, par les habitudes des consommateurs, par les douanes enfin qui, condamnées à titre de protection, doivent subsister pour l'égale répartition de l'impôt. Si c'est une lutte, c'est donc tout au moins une lutte à armes courtoises, un exercice par lequel l'un se perfectionne tandis que l'autre triomphe. Mais c'est surtout une réunion pacifique, je dirais presque un concours d'assistance mutuelle dans lequel chacun met au service d'autrui ses productions et son travail ; pendant plusieurs mois se trouve réuni au même lieu ce qui est dispersé le reste du temps sur tout le globe et souvent ignoré ; tous ceux qui ont quelque intérêt ou quelque curiosité sont invités par la publicité à venir eux-mêmes au rendez-vous général, où ils embrassent d'un coup d'œil le monde commercial et peuvent en quelques jours en faire la visite d'une manière plus instructive et plus sûre que s'ils entreprenaient de le parcourir en plusieurs années d'un pénible voyage.

C'est ce caractère qui nous a principalement frappé lorsque nous visitions cette année le palais de Kensington, où les pays lointains se trouvaient en grand nombre, offrant aux nations industrielles de la vieille Europe leur coton, leurs bois, leurs matières premières de toute espèce, et c'est ce caractère que nous voulons essayer de reproduire, en marquant l'état et la distribution des manufactures, la nature des produits, les ressources principales de l'exportation, et en esquissant, pour ainsi dire, la physionomie de chaque nation considérée dans son industrie et son commerce.

I. — L'ANGLETERRE

Si l'Angleterre avait été désireuse d'élever à son industrie un trophée digne de sa véritable grandeur, elle aurait pris les échantillons de ses houilles et de ses minerais de fer, et en aurait construit, à la porte d'entrée, sous le dôme oriental, un arc-de-triomphe,

Digitized by Google

témoignage d'une richesse plus solide et d'une puissance de production infiniment plus grande que l'ambitieuse pyramide d'or dressée par la colonie de Victoria. L'Angleterre s'est montrée sous ce rapport trop modeste : elle a relégué les trésors de ses mines dans un coin du palais, derrière ses colonies, comme si elle eût craint d'étaler du charbon et de la rouille au milieu des parures de l'industrie. C'est une coquetterie déplacée : nul ne doit rougir de son métier, l'Angleterre moins que toute autre nation, car elle sait trop bien compter pour ne pas apprécier à leur juste valeur les merveilleux instruments que son sol recèle.

Il suffit de jeter un instant les yeux sur les cartes qui tapissent les murs dans la salle des mines, pour comprendre ce qu'elle doit à ses richesses souterraines. Partout où la terre fournit le charbon, les fabriques se sont formées et groupées ; la mine les a en quelque sorte fait éclore. En mettant le doigt sur les teintes noires qui représentent les bassins houillers, on est certain de toucher les principaux centres de la production manufacturière. Au nord, ce sont : Dundee, Abroath, Glasgow, Sterling, dans le bassin écossais, qui du golfe de Forth à celui de la Clyde, traverse toute l'Ecosse et fournit par an une fois et demie autant que la France entière : et pourtant, ce n'est qu'un des moindres groupes. Celui de Newcastle, qui occupe la vallée de la Tyne, et s'étend jusque dans le border écossais, donne deux fois plus en y comprenant le petit bassin de Whitehaven, situé sur la côte méridionale du golfe de Solway. Celui du centre, deux fois plus riche encore, embrasse, entre la Dee et l'Humber, dix comtés dont le sol tout entier repose sur de profondes assises de houille ; aussi est-ce sur ce sol que se sont élevées les villes de Leeds, de Sheffield, de Nottingham, de Birmingham, de Paisley, de Preston, de Manchester, de Liverpool, d'Halifax, de Rochdale, et que s'accroît chaque jour la plus active tribu de travailleurs qui existe dans le monde. Le quatrième groupe, dans le sud du pays de Galles, ne rend pas plus que le premier, mais il est le plus riche en minerais de fer et possède la fameuse usine de Merthyr-Tydvil, qui produit à elle seule 100,000 tonnes de fer, le quart de ce que rendent tous les hauts-fourneaux et feux d'affinerie de la France. 300 millions de tonnes de houille et près de 4 millions de tonnes de fonte, voilà les chiffres que peut citer avec orgueil l'Angleterre ; elle peut ajouter que la proximité des gisements de nature diverse, l'abondance du minerai et des matières réfractaires lui assurent à des prix très bas les deux premiers éléments de toute grande industrie : ce qui compose les outils et machines et ce qui les fait mouvoir, la fonte et le charbon. Elle a été de ce côté si bien dotée par la nature, que, malgré la prodigieuse con-

Digitized by Google

sommation qu'elle en fait elle-même, elle peut encore exporter par an plus d'un million de tonnes de fer ou d'acier, et près de huit millions de tonnes de houille. Les mines de Newcastle alimentent des usines dans le monde entier, jusqu'au cap de Bonne-Espérance et jusqu'à Melbourne ; les paquebots même qui sillonnent les mers de Chine consomment du charbon d'Angleterre qu'ils prennent dans les entrepôts de Ceylan.

Les fers anglais brillent plus par le bon marché que par la qualité ; mais avec les fers et les aciers bruts de la Suède, l'Angleterre fabrique de magnifiques aciers fondus. C'est un de ses enfants, un simple ouvrier, qui a le premier imaginé, dans le siècle dernier, le procédé de la fusion, et qui, en établissant son usine près de Sheffield, a fait la grande fortune de cette ville ; l'Angleterre et Sheffield conservent une réputation méritée, et l'usine, créée par Benjamin Huntsman, exploitée aujourd'hui par un de ses descendants, est encore au nombre des plus estimées. Les tiges de piston, les bielles des maisons Bessemer, de Londres, et Naylor, de Sheffield, prouvent à quel haut degré de perfection cette industrie est parvenue ; le grain est d'une finesse remarquable et le poli défie celui des miroirs; les canons d'acier foré, dont presque tous les peuples de l'Europe ont tenu à envoyer des échantillons, afin que les amis de la paix ne s'abandonnassent pas trop à leurs illusions au milieu de la fête de l'industrie, sont un des triomphes des aciéries anglaises ; mais je leur préfère beaucoup les grosses cloches dont le son est si pur : si l'acier doit envahir le domaine dans lequel le bronze s'est retranché, je souhaite que les besoins du marché lui fournissent l'occasion de meubler plutôt les églises que les bastions. Ces canons rivalisaient d'élégance et de grosseur : il y en avait en acier rubané, il y avait des canons revolvers ; il y avait surtout un canon monstrueux, exposé par la compagnie des fers de Liverpool, qui lance des boulets de 136 livres et brise en éclat des plaques de fer de 12 centimètres à la distance de 200 mètres. Mais l'expérience nous apprend que ces engins gigantesques ou bizarres ne sont pas toujours les plus redoutables à la guerre ; en Angleterre, ce sont des usines privées qui les exposent, comme on expose en France des enclumes ou des marteaux, et les directeurs de ces usines n'ont pas toujours la science d'un général : sans la posséder moi-même, je doute fort que des affûts de campagne en fonte, comme j'en ai vus, soient jamais pris au sérieux.

On ne peut nommer l'acier et Sheffield sans parler de la coutellerie et de la quincaillerie. Ce sont deux des plus beaux fleurons de la couronne industrielle de l'Angleterre, et c'était une des parties les plus curieuses, quoique peu variée, de son exposition. Couteaux, canifs, ciseaux, rasoirs, aiguilles, plumes de fer, ressorts de voitures

Digitized by Google

et ressorts de crinolines, enclumes et pics, limes et râpes, outils de toute dimension et de tout genre, séduisaient l'œil par la finesse de la matière première et par le soin avec lequel étaient traités les moindres détails de la fabrication. Sans doute, les produits avaient revêtu leur plus belle parure pour paraître sous les vitrines de l'exposition. Mais ce n'était pas une simple parure d'emprunt qui ne sert que pour la montre ; dans le commerce, ces qualités sont précisément celles qui distinguent les articles de quincaillerie et de coutellerie anglaises. En général, Sheffield fabrique et Londres vend. Sheffield, à elle seule, comptait 40 exposants qui, la plupart, possèdent de vastes établissements ; les autres villes, Cannock, Nottingham, Glasgow, Birmingham, qui font aussi des outils, n'ont sous ce rapport qu'une importance fort secondaire.

L'abondance et le bon marché du fer permettent à l'Angleterre de substituer ce métal au bois dans une foule de cas, et de l'employer sous mille formes diverses pour la construction. Dans les rues, sur les places publiques, on le prodigue sans respect pour le goût ; allez à Glasgow, à Manchester, et vous serez certainement choqué de voir ces grilles massives, ces candélabres monstrueux, ces bornes faits d'un métal utile à la civilisation, mais ingrat pour l'artiste. A Londres, on a été jusqu'à paver une rue de la Cité en plaques de fonte. Treillages, berceaux, râteliers, garnitures d'écurie, poteaux de télégraphe et clôtures de champs, toitures et cloisons pour docks ou chantiers, se font en fer peint ou galvanisé ; ce métal dispute énergiquement en Angleterre les positions que le zinc lui a déjà enlevées en grande partie sur le continent. La tôle et la fonte, vernissées ou émaillées, occupaient aussi une place importante, surtout pour salles de bain et pour cabinets d'aisances. Nos voisins attachent une grande importance à cette dernière partie du bâtiment, et il faut avouer que sur ce chapitre ils sont nos maîtres par la disposition générale, je dirais presque par l'élégance, et surtout par l'abondance des jets d'eau. Au XVIIIe siècle, un voyageur anglais se plaignait de la malpropreté infecte de ces réduits dans les hôtels de France ; nous avons gagné sous ce rapport, pas assez cependant pour ne pas choquer encore parfois la délicatesse anglaise.

A la fonte de fer se rattachent les cuisines portatives, fourneaux à la houille, fourneaux économiques de toute espèce, par suite les casseroles et toute la chaudronnerie. C'est encore un des côtés par lesquels brille l'Angleterre. Elle a imaginé les fourneaux à la houille et n'en emploie pour ainsi dire pas d'autres. Sa chaudronnerie doit sa réputation à la solidité et à la bonne fabrication plus qu'à l'élégance et à la légèreté ; mais les Anglais aiment que les objets de ménage soient de longue durée, et le succès de leur exportation

Digitized by Google

montre qu'ils ne sont pas seuls à penser ainsi. Je crois cependant qu'on pourrait trouver un terme moyen entre la fragilité de quelques-uns de nos ustensiles et le poids des leurs. Que perdraient les pelles et les pincettes à être moins massives ?

J'ai dit que la fonte de fer se prêtait mal aux formes artistiques ; les preuves abondaient dans l'exposition anglaise : du côté de l'ameublement, avec les lits de fer, dont les lourds ornements semblaient encore alourdis par la dorure ; dans le transept du sud-est, avec les chaires, les escaliers, les façades gothiques. Il est cependant une remarquable exception : la Compagnie de Coalbrookdale, dans le Shropshire, sait donner à ses fontes un moelleux qui les ferait prendre de loin pour du bronze. Ses modèles sont en général bien choisis et d'une large exécution : je citerai, entre autres, un groupe inspiré par le Penseur de Michel-Ange, et représentant la paix et la guerre, et certaines statues d'enfants qui ont une grâce charmante. C'est une industrie qui peut rendre de grands services à l'ornementation architecturale ; toutefois, malgré ses progrès, elle a encore et aura longtemps des limites qu'elle ne doit pas chercher à dépasser : quand elle fait des candélabres pour appartement ou pour antichambre, elle choque, parce que l'objet, vu de près, ne peut dissimuler sous l'ampleur des formes la sécheresse de la matière. De ce côté, l'avantage reste encore à la France : Durenne est supérieur à la Compagnie de Coalbrookdale.

La nature n'a pas donné à l'Angleterre la pierre de taille dont s'enorgueillit Paris ; mais en revanche, elle lui a prodigué l'argile, et l'Angleterre a bâti toutes ses villes avec son fer et ses briques. Aussi, dans aucun pays l'industrie des poteries et ouvrages de terre, comme les appellent nos voisins, n'a pris de pareils développements. Le ciment de Portland, qui se fabrique avec la craie et l'argile de la Tamise, occupe le premier rang ; il est fort recherché, même sur le continent, et coloré de diverses manières par des oxydes métalliques ou du granit, il se prête à l'ornementation. Les grès vernis et non vernis sont également renommés, et servent à faire des cheminées, des cornues, des serpentins, des conduites d'eau ou de gaz. Les poteries vernies fournissent des tuiles de couleurs variées pour toiture, des revêtements de murailles, des panneaux, des pavés en mosaïque ; l'exposition en possédait un grand nombre, depuis les dessins les plus communs jusqu'aux plus riches. C'est à M. Owen Jones, le constructeur de l'Alhambra au palais de Sydenham, qu'appartient le mérite d'avoir éveillé chez ses concitoyens le goût d'une ornementation si bien appropriée à un pays qui est condamné par son climat à n'user qu'avec beaucoup de sobriété des ressources de la sculpture, et où le brouillard et la fumée noircissent

Digitized by Google

promptement les surfaces mates. Les fabriques du Shropshire, qui s'étaient réunies au nombre de huit pour exposer leurs produits, se distinguaient dans ce genre par le goût, la variété, et par une sage imitation des formes antiques.

La peinture sur verre a quelque analogie avec les mosaïques et contribue aussi à l'ornementation architecturale ; les Anglais, qui la font servir non-seulement aux temples, mais aux édifices civils, la cultivent avec succès ; ils avaient en ce genre plus de trente exposants. Quelques-uns avaient su saisir et reproduire avec un rare talent les types naïfs et les teintes sombres du XIIIe siècle.

Les constructions navales tenaient une large place : un tel honneur leur était bien dû. Il y avait des modèles et des coupes de navire en tout genre ; les carènes profondes et effilées des clippers étaient en majorité ; l'hélice à deux branches triomphait, surtout dans les navires de guerre : car l'Amirauté n'avait pas dédaigné de figurer à l'exposition ; elle avait même envoyé une fort curieuse série de modèles qui permettaient de suivre les progrès de l'art naval depuis le commencement du XVIe siècle, et, comme dernier spécimen de l'art moderne, une coupe de la cuirasse du *Warrior*. Sur ce point, la France aurait pu rivaliser, et *la Gloire* n'aurait pas eu à rougir d'une comparaison ; des hommes du métier disent même, et je serais volontiers porté à les croire, que le système de nos vaisseaux cuirassés est jusqu'ici supérieur [1]. Mais attendons ; nous ne sommes qu'au début, et la triste émulation qui pousse les Etats à perfectionner sans cesse les instruments de guerre est trop bien servie par les progrès de l'industrie pour s'arrêter en si beau chemin. J'avoue mon faible et peut-être mon erreur : j'aimerais mieux que l'activité de l'homme se tournât de tout autre côté ; je songe à la barbarie quand je vois ces gros canons et les navires qui les portent, quelque artistement fabriqués qu'ils soient ; je songe, au contraire, à la civilisation quand je vois ces steamers à fond plat qui, destinés à la navigation du bas Indus, transformeront en une route de commerce un fleuve jusqu'ici rebelle, ou quand je vois un ingénieux modèle de sauvetage que j'aurais bien envie de décrire si l'espace me le permettait ; et je suis beaucoup plus porté à adresser mes remerciements à M. Pearse et à M. Birt qu'à l'Amirauté anglaise.

A l'extrémité occidentale du palais de Kensington, s'étendait à perte de vue une immense galerie dont l'Angleterre occupait à elle seule plus des trois quarts ; elle s'était fait la part du lion, un peu par égoïsme, disent de mauvaises langues, mais surtout, j'en suis

[1] Voir, à ce sujet, le remarquable article de M. E. Boinvilliers (*Revue Contemporaine*, 2e s., t. XXVI, p. 753 (livr. du 30 avril 1862).

Digitized by Google

convaincu, par la force même des choses. La Grande-Bretagne est par excellence le pays des machines. Il n'est pas sur le globe de contrée qui possède autant d'ateliers de construction, autant d'usines et de manufactures dont la vapeur est l'âme et dont les hautes cheminées de briques vomissent incessamment dans l'air une épaisse et grasse fumée de houille. Les demandes pour exposer devaient être fort nombreuses, et la proximité des lieux les encourageait : le peuple, sur le sol duquel a lieu l'exposition, jouit sous ce rapport d'un grand avantage. Aussi les machines anglaises se pressaient-elles sur quatre ou cinq files. Aux heures où la vapeur mettait en mouvement les appareils, l'annexe retentissait d'un bruit infernal ; on se serait cru transporté tout d'un coup au milieu d'une des plus actives fabriques du Lancashire, si la foule, à travers laquelle on se frayait péniblement un passage, n'eût rappelé au visiteur qu'il assistait à un spectacle et non à un travail régulier.

Il y avait des machines à vapeur de toute espèce et de toute dimension : machines pour bateaux, machines fixes, locomotives. La place d'honneur appartenait à la machine de 800 chevaux que la maison Maudslay et Comp. avait fabriquée pour le vaisseau cuirassé *Valiant*. Les constructeurs anglais travaillent pour le monde entier ; ils font des locomotives pour la plupart des pays d'Europe, pour l'Egypte, pour l'Asie ; une usine de Manchester expédie pour le Chili des stations en fer de toutes pièces.

Les machines fixes qui donnaient le mouvement étaient en général d'une construction simple, avec le corps de pompe horizontal : ce sont décidément celles que l'industrie préfère.

Comment se diriger au milieu de ce chaos de machines qu'il est impossible de signaler toutes, et qui, presque toutes cependant, représentent un progrès ou un tour de force, un auxiliaire nouveau ou plus puissant pour l'homme dans sa lutte contre la matière? Il y en a qui sont vraiment merveilleuses et devant lesquelles l'habitude émousse seule l'admiration. Je ne parle pas seulement de ces pompes gigantesques qui vomissent des torrents et devant lesquelles s'arrêtait la foule ébahie.

Je songe surtout à ces monstrueux outils qui servent à percer, raboter, planer, forger, tourner le fer, et à l'aide desquels l'ouvrier se rend maître de cette dure matière comme le menuisier de son bois. Il faut des marteaux-pilons, tels qu'en exposait Morrison, de Newcastle, pour préparer des arbres de couche de près d'un mètre de diamètre, comme en avait envoyé la compagnie du fer et de l'acier de la Mersey. Ce sont là des travaux de géants, sur lesquels Vulcain aurait usé en vain la vigueur de ses Cyclopes, et qui s'accomplissent avec facilité, quelquefois presque sans bruit ; ces lourdes

Digitized by Google

machines semblent même y mettre de la délicatesse et une certaine élégance.

Des machines du même genre sont appliquées au bois et débitent la menuiserie en grand; mais elles étonnent moins, quoiqu'elles aient bien leur mérite quand elles peuvent, comme celles de Geeves, d'Islington, se transporter dans les forêts, scier les arbres sur pied et les débiter en planches, épargnant au bûcheron un travail pénible.

Les Anglais, qui font un grand usage de briques et de poteries, sont plus avancés que nous dans la construction des machines qui servent à les fabriquer. Il y en avait entre autres, à l'exposition, une fort belle qui, mue par la vapeur, peut se transporter à volonté, et donne par jour 75,000 briques.

Je citerai encore quelques machines à faire la glace, une machine électrique à l'usage des phares que nous avions déjà vue, en 1855, à Paris, mais dont l'emploi présente des difficultés; de grands et beaux moulins à broyer la canne; des épurateurs à force centrifuge pour les sirops; un magnifique moulin à huile de Martin Samuelson, de Hull; des ventilateurs, des grues, des presses à imprimer, et surtout le modèle de la presse gigantesque du *Daily Telegraph*, une très ingénieuse machine à fondre les caractères, une machine à composer et une autre à distribuer les caractères, qui, bien que fort ingénieuse aussi, me paraît trop délicate pour jamais réussir; d'immenses machines pour la fabrication du papier. Ces dernières sont faites pour employer les fibres végétales, que, dans la disette de chiffons, les Anglais demandent à tous les aloès et roseaux de leurs colonies; de ce côté, la réussite est certaine : les produits obtenus sont de bonne qualité, et la puissance des machines est telle qu'on en obtient jusqu'à 122 kilomètres de papier dans les vingt-quatre heures. J'en passe beaucoup et de fort importantes, entre autres les belles machines agricoles qui occupaient l'annexe orientale; mais il faut se borner dans cette énumération, dont la lecture doit être aussi monotone que la visite sur les lieux était fatigante.

La fabrication de ces machines, qui ne peut avoir lieu que dans de vastes ateliers, se concentre dans les grandes villes manufacturières et dans les principaux ports. Au premier rang figurent Manchester et Liverpool, avec leurs nombreux satellites semés dans tout le Lancashire, Oldham, Rochdale, Preston. Puis, dans le comté d'York, les cités du West-Riding dont Leeds est la reine, mais qui comptent encore Halifax, Bradford, Wakefield, Sheffield, et dont Hull est le port; au centre, Nottingham, Derby, Leicester, Coventry, Birmingham. Ces trois groupes, voisins les uns des autres et réunis par des canaux et des voies ferrées, ne forment, pour ainsi dire, qu'une immense usine où résonne sans cesse le marteau et où l'imagination

Digitized by Google

des Grecs aurait certainement placé l'antre de Vulcain. A l'est, se détachent Bedford, Norwich et Ipswich, sur la mer du Nord; à l'ouest, Bristol, en face de l'Atlantique; au sud, sur la Tamise, les nombreux ateliers de Londres et de Greenwich, d'où sortent les ouvrages les mieux finis et auxquels s'ajoute l'arsenal de Woolwich. Dans le nord, l'Angleterre possède encore le groupe important de Newcastle; l'Ecosse a celui de Glasgow avec Paisley, qui a la réputation de travailler à bon marché; celui d'Edimbourg avec Leith, de Dundee avec Perth. L'Irlande a aussi quelques usines à Dublin et à Belfast. Les machines agricoles se fabriquent principalement dans les comtés de l'est.

Reste une dernière classe de machines, celle qui concerne la filature et le tissage. Elle occupe dans l'exposition une place aussi large que dans l'économie politique de l'Angleterre et dans la richesse du pays. C'est tout un monde; pour pénétrer dans le détail et faire connaître l'état exact des perfectionnements, il faudrait un volume. La préparation du chanvre et du lin offrait cependant peu de nouveautés; la laine figurait avec plus d'avantage : elle intéressait surtout par le tissage; car c'est pour elle principalement que bat le métier Jacquart dans lequel l'expérience et la variété des produits amènent chaque jour des modifications. Je signale en passant un grand métier faisant des tapis avec cinq couleurs différentes à la chaîne, une ingénieuse disposition de broches qui non-seulement soulèvent et abaissent les lames, mais opèrent par un mouvement automatique le changement de huit navettes. C'était sur le coton que s'était porté cette année le principal effort des ingénieurs. Une grande question, en effet, leur était posée : à défaut des belles et longues fibres, de qualité soutenue, que l'Amérique ne fournit plus, comment faire pour tirer parti des cotons plus grossièrement traités qu'envoie l'Inde sous le nom de coton Surate? Les machines abondaient : machines à égrener, ouvreuses, batteurs, cardes en gros et en fin, bancs à broches, métiers renvideurs, et j'aurais peine à citer tous les constructeurs qui se disputaient l'honneur d'avoir résolu le problème. Dans le nombre, j'ai distingué, à côté des frères Platt, Walker, de Bury, Heterington, de Manchester, et surtout Dobson, de Bolton, qui, à l'aide de légères modifications, adaptait au coton Surate des machines disposées pour le Géorgie longue-soie et le coton égyptien. En réalité, si on en juge par les produits obtenus, le problème est résolu et l'honneur partagé; mais la transformation est coûteuse, et, dans l'incertitude des événements, la majorité des manufacturiers attend.

Ce qui pourra les décider, ce sera le soin qu'on apportera dans l'Inde à la cueillette et à l'égrenage. Aussi les machines à égrener,

Digitized by Google

machines à la main et à la mécanique, étaient-elles nombreuses, et en général d'un travail simple et satisfaisant. Quelle différence entre ces outils intelligents et les grossiers instruments de bois dont se servent encore aujourd'hui les Indiens, et qui paraissent à peine dégrossis par la hache d'un sauvage!

La gravure des rouleaux à impression concerne plus particulièrement les cotonnades. Aux pantographes qui sont depuis longtemps en usage, je préfère beaucoup une machine qui, quoique d'origine française et déjà employée à Wesserling chez M. Gros-Odier, s'était glissée, à l'aide d'un brevet anglais, dans l'exposition britannique. Cette machine est mue par l'électricité, un petit rouleau type dont le dessin est enduit d'une résine isolante, forme en tournant ou interrompt le courant et commande le mouvement des pointes : avec quelques perfectionnements peut-être, cette machine est appelée à détrôner toutes les autres.

Les produits de la filature et du tissage occupaient toutes les galeries du sud : c'est encore une des gloires de l'industrie anglaise et une des sources les plus abondantes de sa richesse. D'abord les fils, cordages et câbles, puis les grosses toiles, tissus de jute, de lin et en chanvre. Le jute pénètre de plus en plus dans la consommation; plusieurs maisons de Dundee en font non-seulement des sacs, mais des tapis en pièce qui ne sont pas d'un mauvais usage, et dont quelques-uns ne valent que 3 fr. le mètre; des paillassons, brosses et autres articles de même nature, pour lesquels cette fibre lutte sans désavantage avec le chanvre, et coûte plus de moitié moins. Les toiles fortes font toujours modeste figure dans une exposition, et sont éclipsées par l'éclat des fantaisies qui attirent les yeux; elles constituent pourtant une puissante industrie qui fait ses affaires par millions, et dans laquelle l'Angleterre excelle : des maisons telles que celle de Walker, d'Abroath, ou des frères Wilson, de Whitehaven, qui n'exposent que quelques pièces presque cachées dans un coin de la galerie, sont infiniment plus importantes que beaucoup de manufactures qui étalent pompeusement de brillantes soieries. C'est à Abroath, à Forfar, à Dundee, à Newcastle, à Hull, à Whitehaven, dans l'île de Man que sont les fabriques; Leeds est le centre de la filature. Les toiles fines ont leur siége principal en Irlande, quelque peu à Limerick, beaucoup à Belfast. Les manufactures y sont très nombreuses, et on y fait une grande variété d'étoffes de lin, depuis les draps de lit jusqu'aux mouchoirs de batiste. Le linge de table occupait une grande place à l'exposition, et les services ouvrés et damassés soutenaient, par quelques échantillons, leur renommée, quoique les qualités médiocres dominassent; les Irlandais sont passés maîtres en matière d'apprêt et de blanchîment, mais ils ont le défaut

Digitized by Google

d'écraser trop le grain au calendrage. Leurs toiles imprimées pour robes ou pantalons, leurs imitations de nankin, leurs coutils et surtout leurs coutils chamois, méritent d'être signalés. Belfast a l'habitude et la science de l'exportation; elle accommode ses produits au goût des consommateurs étrangers, et possède des types divers pour la France, pour les Indes occidentales, pour l'Amérique du Nord, envoyant sur chaque marché non pas précisément ce qu'aiment les Anglais, mais ce que préfèrent les acheteurs auxquels la marchandise est offerte : c'est une leçon pour nos fabricants. Après l'Irlande, les fabriques de Dunfermline, de Kirkaldy et de tout le comté de Fife, méritent au moins une mention.

Manchester est pour les cotonnades ce qu'est l'Irlande pour les toiles fines; avec ses satellites du Lancashire, parmi lesquels brillaient Blackburn, Bolton et Preston, elle fournit plus que tous les autres comtés réunis de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande. Mais comme l'industrie du coton occupe à elle seule, dans le Royaume-Uni, 32 millions de broches et 380,000 métiers à tisser, il y a encore, après Manchester, place pour de riches manufactures : Glasgow, Paisley, Carlisle, Halifax, Leicester, Derby, Middleton, Chesterfield, Coventry figuraient avec honneur dans le concours. C'est moins dans les qualités fines que dans les articles ordinaires qu'est le triomphe des manufacturiers anglais; ils savent ne pas dédaigner les articles communs, et quelquefois ils descendent bien bas : j'ai vu des devants de chemise en pièce dont les plis étaient simplement indiqués par un croisé sur fond uni, et qui pouvaient passer pour un des types les plus curieux du genre. Les couvertures et couvre-pieds de coton, les serviettes à peluches blanches, grises et rayées, étaient en grand nombre. Ce qui dominait, c'étaient les calicots imprimés : là aussi l'Angleterre descend bien bas, mais toujours en se conformant au goût de ses clients; pour l'Inde et l'Afrique, elle fabrique des étoffes grossières où des paons à longue queue s'étalent sur des fonds d'un rouge foncé, et qui rappellent les rideaux de lit de nos campagnes. Il ne faut pas croire cependant que tout soit de mauvais goût : les Anglais sont très habiles dans la teinture, témoins les délicieuses toiles maures qu'exposait Butterworth, les beaux calicots chamoisés et gaufrés que la maison Dewhurst vend aux relieurs, les moirés violets et marbrés ou rayés de Lockett fils. Quand ils sont bien servis par leurs dessinateurs, nos voisins obtiennent des étoffes de fantaisie qui ne le cèdent guère aux chefs-d'œuvre de Mulhouse. L'Angleterre est certainement dans la voie du progrès; sachons, loin de nous en alarmer, nous glorifier de lui imposer ainsi les lois de notre goût.

Les lainages présentent une variété pour ainsi dire infinie, depuis

Digitized by Google

les lourdes étoffes feutrées jusqu'aux légères mousselines; à la laine du mouton se mêlent le poil de chèvre, celui du chameau, de l'alpaca et de la vigogne qui, avec le coton et la soie, ouvrent un champ illimité à la création des articles de fantaisie. L'Ecosse montrait des échantillons d'une petite industrie qui résiste encore devant les empiétements de la mécanique : les bas de laine que les paysannes des hautes terres tricotent de leurs mains; le grand commerce s'en est emparé et en expédie aujourd'hui en Amérique et en Australie. Mais l'Ecosse a depuis longtemps de grandes manufactures qui, peu à peu, attirent la population de ses montagnes; même dans le nord, Inverness fait des tartans, des tweeds, de grosses étoffes à carreaux et à raies pour pantalons et paletots; au midi, à Perth et à Edimbourg, à Glasgow et dans les environs jusqu'à Paisley et Stirling, il y a des fabriques pour faire toute espèce de tissus de laine. On classe ces tissus en deux genres, assez distincts quoique l'un empiète parfois sur l'autre, les lainages foulés, qui constituent la draperie et les tissus ras. La draperie, qui est la plus ancienne en date, a toujours l'avantage de la beauté et de la force : c'est la grande fabrication. Leeds et Huddersfield s'y distinguaient, la première par la variété de ses articles légers et courants pour hommes et pour femmes, et même par quelques draps fins unis; la seconde, par les belles teintures de toute nuance sur draps forts ou légers, par ses beaux draps à côte chamoisés, et ses riches étoffes à poil qui rappelaient le velours ou la peau de tigre; Kendal avait de fort bonnes étoffes à carreaux, et un de ses manufacturiers, Wilson, faisait une exposition d'articles à bon marché : bonne pensée, que trop peu d'exposants comprennent. Dans l'exposition des drapiers de Londres dominaient ces chaudes et épaisses étoffes de fantaisie à poil ou à côte, qui sont depuis quelques années entrées dans la mode française. Les tissus ras comprennent les flanelles, qui venaient principalement de Rochdale, les mérinos, les popelines et toutes les variétés d'étoffes mélangées : c'est une fabrication qui s'étend chaque jour. Glasgow montrait ses grenadines, des étoffes pour gilets et pour robes de femmes dont les dessins, riches ou simples, étaient en général de bon goût. Paisley l'égale presque; ses cachemires, ses dentelles de laine sur crêpe de Chine, ses broderies de laine sur châles noirs, sont dignes d'une mention particulière. Halifax avait ses damas de laine, Bradford une belle exposition d'étoffes d'alpaca et de vigogne. Manchester, Dewsbury, Wakefield, Leicester, Witney étaient dignement représentées; mais Norwich gardait la supériorité : deux de ses manufacturiers avaient, l'un, de magnifiques étoffes, popelines, reps moirés, grenadines, et l'autre des châles d'un dessin parfait.

Nos voisins consomment beaucoup plus de tapis que nous; ils em-

Digitized by Google

ploient d'ordinaire les tapis en pièce, qui s'accommodent mieux que les autres au travail des grandes fabriques de Kidderminster, de Glasgow, de Kendal, de Durham, d'Halifax, de Lambeth et de Londres; aussi restent-ils bien au-dessous des œuvres artistiques de nos manufactures, mais ils ont sur nous l'avantage des bas prix. Plusieurs industriels, entre autres Cornelius Turner, de Leeds, font avec le déchet des manufactures de laine des tapis foulés d'un bon marché fabuleux, qui se prêtent fort bien aux dessins algériens, et qui, malgré leur solidité douteuse, se vendent déjà beaucoup en France.

Il y a moins à louer dans les soieries que dans les autres tissus. On remarquait de beaux envois de soies unies, de moires et de velours; mais les dessins manquent, la plupart, de sobriété; les fabricants s'imaginent qu'on peut remplacer le goût par la richesse; ils jettent sur des fonds clairs d'énormes bouquets de lilas ou de fuchsias de grandeur naturelle; quoiqu'une de ces robes coûteuses soit destinée à la princesse royale de Prusse, je leur préfère beaucoup les fleurs discrètement estompées en noir et en violet dont Kempstone sème ses moirés gris. Il faut, quand on vise à la véritable élégance, éviter les tons criards. Il est oiseux de tisser des portraits ou des prières sur des rubans : le tour de force n'est pas nouveau, et le produit est trop disgracieux pour qu'on le multiplie; j'aime mieux les rubans plus simples qu'exposait Coventry. Les Anglais, chez qui l'industrie de la soie s'est développée si rapidement depuis la réforme d'Huskisson, cherchent à étendre encore leur marché, et surtout à lutter, pour les articles de fantaisie, contre la vieille réputation de la fabrique lyonnaise. Malgré le succès de leurs écoles de dessin et le progrès incontestable de leurs modèles, je suis persuadé qu'ils sont loin d'avoir atteint le but : ils n'ont pas encore l'art de marier harmonieusement les couleurs et de fondre les nuances; dans leurs riches soieries, comme dans tous les travaux qui touchent à l'art, ils copient trop servilement ce qu'ils veulent imiter. Il y a pourtant des exceptions à faire à cette critique, et c'est ce qui alarme, prématurément sans doute, nos manufacturiers. Dublin a de bonnes popelines d'Irlande, d'un prix modéré; Leek, Macclesfield, ont des foulards qui sont souvent fort loin de la perfection, mais qui se vendent beaucoup sur les marchés étrangers. Londres et Manchester avec ses environs, réunissent à peu près tous les genres : elles exposaient, entre autres articles, de fort belles soieries d'ameublement. Manchester tisse beaucoup à la mécanique; un de ses manufacturiers, Chadwick, obtient non-seulement des unis, mais des façonnés à raies, à petits dessins, et il est parvenu à produire ainsi une gaze qu'il donnait comme le plus fin tissu de soie qui fût jamais sorti d'un métier quelconque.

Digitized by Google

La dentelle constitue une fabrication particulière. L'Irlande y excelle; ses guipures et ses cols au crochet sont un travail de fée qui rappelle à la fois Venise et Alençon. Le point d'Honiton, qui se fabrique principalement dans le Devonshire et qui se vend à Londres, n'est pas moins beau; mais ces dentelles sont d'un prix très élevé et doivent plus aux doigts de l'ouvrière qu'à l'art du dessinateur. Nottingham donne au contraire des produits que peuvent aborder les plus modestes fortunes; elle fabrique beaucoup à la mécanique et imite avec habileté le point dit d'Angleterre et la dentelle noire d'Espagne. Le choix des sujets laisse à désirer, et qu'est-ce qu'un rideau représentant une marine? Que les fabricants anglais n'empiètent donc pas sur la peinture; qu'ils comprennent que dessiner n'est pas calquer, et qu'il faut au moins savoir choisir ses modèles et grouper ses motifs.

Après cette grande industrie du tissage, qui a toujours occupé et qui occupera toujours le premier rang parmi les travaux de l'homme, il semble qu'il n'y ait plus qu'à glaner. Il y avait pourtant d'autres industries d'une grande importance. La bonneterie, justement renommée depuis de longues années, est encore sans rivale par la finesse de ses beaux articles, quoiqu'elle les vende fort cher, mais elle soigne trop peu les objets d'une vente courante. La peausserie qui, à cause des relations maritimes de l'Angleterre, puise plus facilement que d'autres aux sources de production, maintenait sa réputation par ses peaux chamoisées, ses peaux d'agneau, et par la teinture de ses maroquins, nuancés de toutes couleurs, depuis le grenat jusqu'au gris. La sellerie était irréprochable, et nos fabricants français auraient encore peine à lutter contre elle; mais la carrosserie, malgré l'estime dont elle jouit, laisse plus à désirer; la main-d'œuvre en est bonne, mais la grâce lui manque, et si la France obtient la même solidité, je ne doute pas que ses formes ne lui méritent la palme. La cordonnerie, qui emploie de bonnes matières, brille plus par la force que par l'élégance. Les porte-manteaux ont les mêmes qualités et les mêmes défauts; les nécessaires eux-mêmes, quoique reluisant d'or et d'argent, ont presque toujours quelque chose de massif; il y en a qui sont plus gros que des malles : de pareils articles ne sont pas faits pour tous les voyageurs.

La reliure tient aussi à la peausserie. L'Angleterre peut obtenir et obtient de très beaux produits; il est certainement impossible de rien voir qui soit plus parfait que la bible de la reine : sévère reliure en maroquin rouge, beaux types, délicieuses photographies des vues de la Terre-Sainte. Mais les relieurs anglais ne suivent pas assez de pareils modèles; ils chargent trop leurs couleurs et se

Digitized by Google

soucient peu de l'harmonie. Dans les reliures à bon marché, ils font usage de papiers et surtout de toiles gaufrées. C'est bien, et déjà la France a imité l'Angleterre de ce côté ; mais elle fera bien de ne pas écraser, comme sa voisine, ces couvertures légères sous le poids des dorures. Les caractères d'imprimerie ont une finesse et une élégance aristocratiques : peut-être les types plus nourris de la France ménagent-ils mieux les yeux du lecteur.

A côté des livres et des papiers, étaient classés, dans la même galerie, les instruments de précision. L'Angleterre ne le cède pas aux ingénieurs français : câbles électriques, lampes de sûreté, lunettes, télescopes, chronomètres, boîtes de mathématiques, y figuraient à côté des instruments de chirurgie. Les balances s'y faisaient remarquer ; une de celles qui ont obtenu la médaille est sensible à 1/5000 de grain. La photographie, qui envahit tout, s'y étalait avec complaisance ; mais je n'ai rien vu en ce genre qui pût être comparé aux belles épreuves de l'exposition française.

Nous n'avons plus qu'une étape à parcourir dans ce voyage à travers les industries diverses d'un grand pays. Cette étape n'est pas la moins longue, mais elle est la plus intéressante pour un Français, parce qu'elle a des rapports intimes avec l'art proprement dit, et peut-être aussi est-elle, pour la même raison, la plus exposée aux sévérités de la critique ; c'est celle qui comprend tout l'ameublement : meubles proprement dits, porcelaines, cristaux et orfévrerie. De l'autre côté du détroit, les fabricants n'ont pas encore su consommer l'alliance intime de l'art et de l'industrie, qui semble plus naturelle à la France et aux peuples du Midi ; d'ailleurs, les habitants eux-mêmes, par leurs habitudes, ne sollicitent que médiocrement l'industrie de l'ameublement à se perfectionner. L'Anglais vit dans sa maison, mais il y vit fort retiré ; quand il reçoit quelque visite, c'est dans la pièce du rez-de-chaussée, au parloir, lequel sert à la fois de salle à manger et de salon. Au premier étage et au second, sont les chambres à coucher, le sanctuaire de la famille, où jamais un étranger ne pénètre, et qui ne contiennent, en fait de meubles, que le strict nécessaire, sans aucun luxe : lit à colonnes simplement tournées ou lit de fer, commode sans ornements, lavabo avec une toile cirée. Le parloir seul prêterait à la coquetterie, mais la cheminée de fer poli, dans laquelle on brûle du charbon de terre, porte fort rarement une tablette assez large pour placer une pendule, et elle ne reçoit que quelques petites poteries insignifiantes ; la table, recouverte d'un tapis, occupe le milieu de la pièce ; le buffet avec dressoir et quelquefois un piano, peuvent seuls trouver place. L'industrie n'a pas un champ assez vaste pour s'exercer. La cheminée appartient plutôt à la quincaillerie qu'à l'ameublement proprement dit, et c'est

Digitized by Google

en effet à côté de la quincaillerie, avec les fourneaux de cuisine, que les cheminées étaient classées. Cependant les fabricants s'appliquent avec quelque succès à introduire l'ornementation et la variété dans cet article, et font un très heureux emploi des poteries vernissées; mais ils feront bien de tempérer l'éclat choquant des réflecteurs de fer ou d'acier. Un peuple qui a la prétention d'aimer le confortable devrait vouloir que les meubles des appartements intérieurs eussent quelque agrément; or, pourquoi ces commodes de chêne, ces buffets de noyer sont-ils tout carrés et ressemblent-ils à des comptoirs d'épicerie? Voici une psyché qui a plus de prétention, et qui n'est cependant pas beaucoup plus gracieuse; ce n'est certainement pas le bon marché qui a limité le fabricant, car il la vend 140 fr. en bois blanc, sans aucun ornement, et pour peu qu'on la veuille en noyer et un peu moins nue, il demande 625 fr.! Les meubles anglais sont chers, et si les fabricants recherchaient avec plus de soin les formes gracieuses, les consommateurs ne tarderaient pas à se former le goût. On vise bien au beau en Angleterre comme dans d'autres pays, mais seulement pour l'aristocratie et les grandes fortunes; les degrés intermédiaires manquent : tout ou rien. Or, pour les palais on fait de beaux meubles, et sans aucun doute les artistes anglais ont gagné, bien que leurs progrès aient fort peu profité à l'industrie courante. Ils sont imitateurs, ils font du grec, du boule, du rococo; ils sculptent finement le bois, quoique en se perdant dans les petits détails; en général, ils réussissent mieux dans le chêne antique, dans l'ébène et dans les couleurs sombres que dans les teintes claires, où leurs peintures et leurs oppositions sont heurtées. Ils dépassent parfois le but; il y avait un piano, style du XVIIIe siècle, orné de tant de dorures, que le fabricant avait été obligé de le couvrir d'un châssis. Qu'est-ce qu'un meuble qu'il faut mettre sous verre? Il y avait aussi un petit guéridon à quatre pieds, qu'il avait fallu mettre sous cloche; la table et les pieds étaient de cristal, et tous les ornements d'or fin ciselé et gravé. Avec de pareils matériaux, le travail pouvait facilement atteindre à la délicatesse d'un bijou. Mais cette coûteuse fantaisie et toutes les extravagances de ce genre, auxquelles peut se livrer une riche aristocratie, ne font pas faire le moindre progrès à la véritable ébénisterie.

On apporte dans le service de table un peu plus de raffinement que dans les meubles. Cependant l'usage de l'argenterie est encore moins répandu dans la bourgeoisie qu'il ne l'est en France; tous les plats sont servis avec un couvercle, excellente habitude; mais ce couvercle de métal, qui se prêterait merveilleusement à l'ornementation est toujours lourd, et les modèles en sont fort peu variés. La faïence, dans laquelle l'Angleterre excelle, est traitée avec beaucoup

Digitized by Google

plus de soin ; à l'exposition, c'était assurément le chef-d'œuvre de l'art anglais. Les peintres et dessinateurs sur faïence imitent aussi, mais en s'inspirant des modèles plus qu'en les copiant ; ils imitent surtout le genre étrusque et les majoliques italiennes du XVIe siècle, quelquefois les vases chinois ou les formes françaises du XVIIIe siècle. L'art italien est le grand style pour la faïence ; depuis quelques années, les fabricants anglais l'ont bien étudié et ils y réussissent parfaitement ; la maison Minton, de Stoke-upon-Trent est une de celles qui travaillent le mieux ; ses candélabres, sa fontaine supportée par trois amours, ses peintures dans le genre du XVIIIe siècle, ses fines assiettes de porcelaine tendre sont d'un rare mérite. Les maisons Brown-Westhead, de Hanley, et Temple, de Londres, avaient de fort jolis surtouts en Paros et en porcelaine tendre, supportés, les uns par des enfants, les autres par des groupes de fleurs ; les peintures étaient fines, mais je n'aime pas ces bordures percées à jour et découpées en dentelles, qui ne sont ni belles, ni commodes : les Anglais, qui ont le génie de la pratique, feront bien de ne pas suivre de tels modèles ; ils feront bien aussi de ne pas abuser de la dorure, des couleurs lourdes, des peintures plaquées au hasard, défauts dont tous leurs manufacturiers ne se sont pas encore suffisamment corrigés. Mais ils peuvent puiser largement dans l'antiquité grecque, qui fournit des formes et des ornements très bien appropriés à la porcelaine tendre : Baltam, de Londres, et Bell, de Glasgow, se distinguaient dans ce genre ; leurs dessins, d'un rouge brique sur fond noir, atteignaient à la hauteur de l'art, sans dépasser les limites d'une vente courante ; on peut avoir pour 60 fr. un service de faïence, simple, mais d'un bon dessin. Cette industrie est concentrée à Londres et dans le Strafforshire, qui compte plus de 60,000 ouvriers employés au travail des poteries. Une des plus importantes manufactures du comté est toujours celle d'Etruria, fondé par Wedgwood, qui exposait de fort belles majoliques, dont les fortes ombres et les tons fondus avaient une originalité remarquable, de beaux groupes en Paros, des vases grands et petits, où des sujets en blanc mat se détachaient avec grâce sur un fond bleu tendre. La manufacture royale est à Worcester ; elle brillait entre toutes par ses belles porcelaines dans le genre des émaux de Limoges, par ses peintures en camaïeu bleu, par ses imitations de l'antique et du style de la régence. Elle avait surtout deux magnifiques tableaux reproduisant la Françoise de Rimini, d'Ary Scheffer, et la Sainte-Famille, du Louvre, un beau Triton, et un buste de femme couverte d'un voile sous lequel apparaissaient les couleurs de la chair : c'était le chef-d'œuvre de l'art céramique.

La cristallerie anglaise est une des plus anciennes de l'Europe ;

Digitized by Google

elle florissait déjà sous le règne d'Elisabeth, et, quoique la France lui fasse aujourd'hui une rude concurrence, elle conserve encore le haut rang que lui a valu la finesse de son travail. Les lustres tout en cristal, que recherchent les Anglais, sont bien loin de valoir les nôtres, dans lesquels le bronze doré rend l'ornementation plus légère et rehausse l'éclat des facettes. Mais les services de table sont variés, élégants, souvent lourds cependant; les coupes et verres dépolis entourés d'une grecque, cristaux à grosses et à petites facettes, carafes et flacons, étaient en général bien traités; les légères teintes roses, dont ils sont parfois ornés, font un bon effet, et sont infiniment préférables aux imitations de pierres précieuses, dont quelques fabricants, à l'exemple de la Bohême, sèment leurs cristaux. La gravure sur verre n'avait pas de rivale à l'exposition : Millar, d'Edimbourg, avait des guirlandes de fleurs, des grecques et surtout des chiffres entrelacés qui approchaient bien près de la perfection; Dobson et Pearce, de Londres, l'avaient certainement atteinte par les chefs-d'œuvre qu'ils étalaient : leurs enfants se jouant dans des guirlandes de fleurs, étaient modelés comme des camées antiques; les feuillages étaient d'un fini irréprochable, et toute leur exposition présentait le même caractère. Ils avaient même, comme d'autres fabricants pour les meubles, dépassé le but, car ils étaient obligés de mettre leurs plus beaux flacons sous verre; quelques-uns de leurs dessins paraissaient confus à l'œil, et il fallait une loupe pour admirer toute la délicatesse du travail.

Dans l'orfévrerie, ce n'est ni la richesse ni le travail qui manquent, c'est le goût. On répète que les Anglais ont fait sous ce rapport d'immenses progrès, et il est certain qu'ils en ont fait; mais ils conservent encore les défauts qui, en 1855, choquaient à Paris les yeux des connaisseurs. L'orfévre anglais fait des paysages, des statues, des portraits, il ne fait pas d'orfévrerie. Comme la plupart de ses concitoyens lorsqu'ils abordent les arts, il s'asservit trop aux petits détails de la nature, et ne sait pas s'en approprier les formes pour les combiner à l'aide de l'imagination et du goût. Je ne parle pas de la fameuse table d'argent repoussé d'Elkington, puisqu'on prétend qu'elle a été faite par des ouvriers français; mais que signifient ces *riflemen* dont l'uniforme est reproduit jusqu'au moindre bouton et qui font le coup de fusil au pied d'un chêne? Se douterait-on que c'est un surtout de table destiné à porter des fruits? Les épisodes de chasse au renard, les scènes champêtres dans lesquelles un amant épie sa maîtresse lisant une lettre, ne sont pas d'un goût meilleur, si parfait que soit le travail; ce reproche s'adresse également à toutes les grandes maisons de Londres et de Birmingham, qui prodiguent partout les personnages avec des costumes histo-

Digitized by Google

riques ou modernes, et qui abusent des palmiers et des paysages. Ces personnages ressemblent, qu'on me pardonne l'expression, à des bonshommes ou à des jouets d'enfants plutôt qu'à des objets d'art. Collis, un des principaux orfévres de Regent-Street, élève son surtout et ses candélabres sur un large plateau de glace ovale : jusqu'ici rien d'original ; mais la glace lui a représenté l'image d'une eau limpide, et, conduit par cette idée, il a fait du surtout une île, de la bordure une rive avec collines, arbres, roseaux, toute une ménagerie qui paît, des hérons qui pêchent des poissons dans la glace ; aux arbres sont suspendus les fruits du dessert : il est impossible de pousser plus loin l'imitation et le mauvais goût. Christofle, dans le grand service de la ville de Paris, s'est aussi inspiré de la glace pour en faire une mer sur laquelle flotte le vaisseau de la ville, entouré de Tritons. Mais quelle différence dans la conception et dans les ressources du modelé ! Les Anglais, qui ne font pas le bronze, se servent de l'argent pour consacrer le souvenir des événements, et surtout pour offrir en témoignage de reconnaissance à ceux qui ont bien mérité d'eux ; c'est ce qu'ils appellent *testimonials*. Ces témoignages, qui représentent toujours une action, ne contribuent pas peu à retenir leur orfévrerie dans la fausse route où elle s'embourbe. Il y a pourtant un genre de *testimonial* qu'ils traitent avec talent, ce sont les boucliers en argent mat ou oxydé, avec ornements repoussés ; le modelé est encore un peu mou ; cependant, il y a là un art véritable qu'on ne saurait méconnaître, et quelques artistes, Antoine Vechte surtout, peuvent à bon droit passer pour des maîtres. Ce dernier, il est vrai, a été formé à notre école ; il a travaillé chez Froment Meurice, et la France peut revendiquer une bonne part de son mérite. Quelques groupes méritent aussi de grands éloges, par exemple la défaite du géant Orgalia, coupe de Hancock ; la mort de Boadicée, bouclier de Lambert ; Jupiter terrassant les Titans, par Ant. Vechte, beau vase, quoique reproduisant trop fidèlement le Jupiter de la galerie d'Apollon. Dans un grand candélabre de forme un peu lourde, Roskell a fait un très heureux emploi de pierres mates gravées en creux, sur un fond noir damasquiné d'or.

La joaillerie et la bijouterie n'ont pas un cachet aussi tranché. Comme il y a de grandes fortunes, il y avait grand étalage de gros diamants; le Koh-I-Noor trônait au milieu des magnifiques diamants de la couronne. Mais de pareils objets sortent du domaine de l'industrie, peut-être même du domaine du beau ; ces énormes pierres écrasent une toilette, et d'ailleurs il est bien difficile que la monture n'en paraisse pas lourde. Je leur préfère les brillants plus petits de Hancock, bien qu'il y ait parfois profusion dans les pierres ; néanmoins, il

Digitized by Google

exposait un diadème de diamants et de turquoises figurant des myosotis qui étaient d'un effet délicieux. Les bijoux ont peu de variété, ils sont en général d'un goût sévère et d'un style assez noble; les pierres sont d'un grand usage, le corail rose et l'or mat dominent. Mais dans toute cette bijouterie, on cherche vainement les articles courants que trouvent à acheter à Paris les fortunes modiques; en revanche, ce qu'on trouve en Angleterre et qu'on chercherait vainement en France, c'est une pareille industrie de luxe comptant de riches représentants non-seulement dans la capitale, mais dans un assez grand nombre d'autres villes, à Birmingham d'abord, puis à Sheffield, à Dublin, à Glasgow, à Newcastle, à Edimbourg, etc.

Nous avons enfin terminé la revue, bien incomplète encore, quelque longue qu'elle paraisse, des principales classes de produits qu'exposait la Grande-Bretagne, depuis les matières premières et les plus grossiers instruments du travail jusqu'aux délicatesses de l'art. Dans la foule des objets si divers qui se pressaient sous les galeries du palais, et dont beaucoup doivent être nécessairement passés sous silence, nous croyons du moins n'avoir omis aucune branche importante de la production, et comme le Royaume-Uni avait de toutes parts répondu avec empressement à l'appel fait à ses manufacturiers, le tableau que nous présentons résume assez fidèlement les traits généraux de l'industrie britannique. Cette grande industrie a pour fondement les richesses du sol, la houille, le fer et l'argile : voilà les assises sur lesquelles elle a élevé l'édifice, moins fragile qu'on ne le suppose, de sa puissance commerciale. Avec l'argile, elle a bâti ses usines; avec la houille, elle leur communique le mouvement; avec le fer, elle les arme de ces engins qui remplacent les bras de l'homme et centuplent ses forces. La houille cuit les briques, les poteries et les faïences; produit la fonte, transforme en acier le fer doux que ses navires lui apportent de Suède. La fonte et l'acier, animés par la vapeur, coupent, rognent et pétrissent en quelque sorte le fer pour en fabriquer les grandes machines qui peuplent les manufactures du Royaume-Uni et s'expédient dans le monde entier. Ces manufactures, auxquelles le monde entier à son tour envoie des matières premières, attirent les chanvres et les lins du nord, les cotons et la soie des pays chauds, les laines de l'Amérique et de l'Australie, et semblables à des monstres dévorants, toujours avides et toujours insatiables, absorbent ces matières qu'elles rendent au monde sous forme de fils et de tissus, après en avoir gardé une bonne part pour la consommation intérieure du pays. Cette abondante production et les conséquences qu'elle entraîne, expliquent le commerce de l'Angleterre: l'exportation de ses houilles qui croissant chaque année s'élevait, en 1861, à près de 8 millions de tonnes, et rapportait 90 millions de

Digitized by Google

francs; celle de ses fers et aciers qui rendait 257 millions, sans compter la coutellerie figurant à la douane pour 88 millions et les machines pour 106; celle de ses manufactures de coton, la plus importante de toutes, qui depassait un milliard, en y comprenant les fils; celle des autres tissus qui, tout en restant bien au-dessous, atteignait, avec les filés, 58 millions pour les soies, 135 millions pour les lins et chanvres, 350 millions pour la laine; celle des faïences et poteries qui ne dépassait pas 25 millions. Comment un peuple qui, enfermé dans une île, entretient un pareil commerce, n'aurait-il pas une nombreuse marine, et comment cette marine ne soutiendrait-elle pas la concurrence contre celles des autres peuples, quand la métropole lui fournit à bon marché le combustible, le fer et les machines? C'est ainsi que tout se lie dans l'économie d'une société, et que les effets deviennent causes à leur tour. L'Angleterre est un pays de grande production, une ardente fourmilière dans laquelle chacun marche droit devant soi et poursuit son œuvre d'un infatigable labeur; il semble qu'on la voie tout entière quand on pénètre dans une des usines de Leeds ou de Newcastle, où de robustes forgerons battent sans relâche à coups redoublés, ou traînent au pas de course des masses écumantes de fer que les marteaux, les pilons et les rouleaux aplatissent, broient ou tordent sans leur laisser le temps de se refroidir. Race énergique, mais race d'ouvriers et de négociants plutôt que d'artistes. Leur existence froide, la monotonie de leurs villes, la lourdeur de leurs édifices suffiraient pour le faire croire; l'exposition le confirme : la critique trouve à mordre partout où le goût devient nécessaire.

On se demande à chaque exposition laquelle l'emporte de l'Angleterre ou de la France? Problème à peu près insoluble, quand il est posé dans des termes aussi vagues, mais que tranchent trop souvent des vanités présomptueuses ou des intérêts alarmés. En réalité, il y aurait autant de jugements particuliers à porter qu'il y a non-seulement de classes de produits, mais de fabricants et presque de consommateurs. Si la supériorité se calcule sur le chiffre des exportations, ce qui d'ailleurs est une manière fort légitime d'évaluer la puissance industrielle d'un pays, l'Angleterre occupe certainement le premier rang. Si la supériorité dépend de l'excellence des produits, la solution est plus difficile à trouver, et je serais fort porté à croire, comme le nombre proportionnel des médailles tend à le faire supposer, que l'avantage est à la France. Mais à quoi bon poser la question sous cette forme irritante, qui excite de mesquines jalousies et fausse le véritable sens des expositions? Que les fabricants se rassurent des deux côtés du détroit : ni de l'un ni de l'autre une grande industrie ne tuera sa rivale; les différences de mœurs et le prix de transport sont

Digitized by Google

à cet égard des garanties suffisantes. Mais les grandes industries peuvent et doivent s'éclairer par le contact, se stimuler par la concurrence, appeler au besoin les secours de l'étranger. L'Angleterre placera toujours hors de son île des machines et des tissus, et la France fera bien de lui en demander, sans avoir à redouter une invasion ruineuse pour ses propres manufactures; elle-même pourra envoyer en échange ses soieries dont le secret n'est pas encore trouvé, ses meubles, ses bronzes, ses objets d'art, quand toutefois elle aura fait non-seulement l'éducation des consommateurs étrangers, mais étudié elle-même leurs goûts et plié ses modèles à leurs besoins : c'est une science sur laquelle les négociants anglais peuvent nous donner des leçons.

II. — LES COLONIES ANGLAISES

Une des parties les plus curieuses de l'exposition était sans contredit celle qui renfermait les produits des colonies anglaises. La métropole leur avait consacré tout un transept, dans lequel chacune d'elles déployait à l'envi les richesses de son sol pour attirer les yeux et affriander les émigrants. Le transept ne leur suffisait même pas; elles envahissaient la galerie, débordaient dans un des bas-côtés et s'étendaient presque jusqu'au centre, englobant, à tort ou à raison, quelques pays, tels que le Japon et la Chine, sans doute parce que cette dernière ne se présente d'ordinaire sur les marchés européens qu'avec pavillon britannique, ou tels que Madagascar, dont nos voisins ne tirent encore rien, mais dont ils feraient volontiers un satellite de l'île Maurice.

Quoi qu'il en soit, elles déposent de la grandeur commerciale de l'Angleterre et constituent le plus vaste empire maritime qui existe, le plus riche qui ait jamais existé, le mieux constitué pour que chacune des portions se développe librement par le jeu naturel de ses propres forces, et que l'ensemble résiste par l'élasticité des liens aux secousses qui brisent d'ordinaire ces grands corps. Il y en a, il est vrai, qui sont de vieille date et se distinguent à peine des autres colonies européennes; d'autres, telles que l'Inde, qui rappellent de lugubres souvenirs et renferment encore de redoutables problèmes; mais la plupart, celles d'Afrique et surtout celles d'Océanie, pleines de séve et de jeunesse, intéressent et surprennent par la rapidité et la vigueur de leur croissance. Elles sont de ce siècle; nous les avons vues naître, et c'est à peine si le géographe peut se reconnaître dans les brusques changements auxquels elles le condamnent, bâtissant de grandes villes là où il n'y avait que des déserts, et étalant

Digitized by Google

aujourd'hui la capitale d'un gouvernement représentatif dans une anse où on ne signalait qu'une chaumière en 1840. Les noms des plus jeunes ne sont pas encore parvenus aux oreilles des Européens, surtout aux oreilles des Français, trop rebelles ou trop indifférentes sur ces matières, que déjà elles forment de petits Etats et commencent à entrer dans la vie politique.

Tous les enfants de l'Angleterre ne s'étaient pas rendus à la fête de l'exposition ; cependant, j'en ai compté vingt-huit qui avaient été fidèles à la voix de leur métropole et qui composaient le cortége le plus brillant et le plus glorieux dont pût s'entourer la Grande-Bretagne. Dans ce concours des nations, elle se présentait comme une grande dame qui, riche et belle, semble plus imposante lorsqu'elle paraît escortée d'une jeune et nombreuse postérité ; elle faisait songer à la mère des Gracques ou plutôt à ces grands tableaux de famille peints par Leslie ou par Lawrence, dans lesquels des enfants de tout âge se jouent et se groupent autour d'une noble duchesse, encore jeune et digne d'être aimée. Pour juger l'Angleterre dans toute sa grandeur, c'est là qu'il fallait la voir, au milieu de ses colonies qu'elle a semées de toutes parts et dont elle a pour ainsi dire enserré le globe. Si elle est justement fière d'être à la tête des nations par la puissance de son industrie et de son commerce, elle peut à bon droit aussi se glorifier de propager dans le monde entier, avec sa race et ses mœurs, sa laborieuse activité, et de prêter ainsi un concours efficace au progrès de la civilisation.

L'Inde n'est pas, à proprement parler, une colonie : c'est un pays conquis, pays immense qui a eu son histoire, ses révolutions, sa gloire bien avant que les Saxons et les Angles fussent sortis de leur presqu'île, et qui conserve, gravé en traits indélébiles par les siècles et par la nature, son caractère propre, que la domination anglaise ne lui enlèvera pas. Tissus, châles, vases d'argent ou de terre accusent tous une profonde originalité : on respire le goût oriental, sans être choqué par les disgracieuses bizarreries de la Chine ou même du Japon. Examinez cette orfévrerie ; ses ciselures, couvrant le métal d'un réseau inextricable et ses semis de paillettes ou de grains d'argent, rappellent les palmes multiples, les dessins compliqués et pourtant harmonieux de ses châles. Quel délicieux travail de filigrane et de cannetille ! Il laisse bien loin derrière lui les merveilles, parfois trop vantées de l'art étrusque, et, pour ma part, je préfère cent fois cette orfévrerie, qui constitue un art véritable, ayant une physionomie particulière, aux lourds travaux des orfévres anglais, dont le défaut est de manquer de caractère. Les poteries de l'Inde, dorées ou argentées et dentelées en forme de pagode, ont le même avantage, quoiqu'elles soient moins remarquables : nos

Digitized by Google

artistes pourraient y chercher des inspirations. Les Indiens égalent la patience des Chinois dans les sculptures sur bois ou sur ivoire, mais l'ensemble du dessin satisfait davantage les yeux; ils ne font pas seulement de petits coffres, objets de curiosité, ils appliquent ce mode de travail à l'ébénisterie; Bombay avait tout un mobilier découpé à jour et dentelé, qui méritait de fixer l'attention. Sans doute de pareils produits, destinés surtout aux gens du pays, ne peuvent jamais donner lieu à de nombreux échanges dans le grand commerce, non plus que les arbres d'or, ornés de soies, de bandelettes et de pierreries et les babouches brochées de paillettes d'or et d'argent qu'exposait Nizagapatam et Lucknow; mais ils n'en sont pas moins curieux à signaler, car s'ils ne sortent pas de l'Inde, le pays qui les consomme compte à lui seul plus de 150 millions d'habitants; et, si dans ce pays le bas peuple se couvre avec le gunny et les foulards communs du Bengale; s'il n'a pour mobilier que d'informes charriots et des rouets primitifs, pour instruments de travail que des outils et des charrues qui accusent la plus grossière ignorance ou le plus profond dédain pour les classes laborieuses, il y a des riches qui achètent les marchandises précieuses. Quelques-unes aujourd'hui leur sont disputées, et avec raison, par la mode européenne; leurs châles d'abord. Il n'est peut-être pas de vêtement qui habille mieux une femme, de parure qui ait plus de souplesse et de grâce qu'un cachemire tel qu'en exposaient les villes d'Amritsir et de Moultan; le châle de l'Inde, quand il est réellement beau, a des tons chauds sans éclat, des nuances fondues avec art, un moelleux dont rien n'approche; il ne craint ni les imitateurs ni les rivaux. Mais la mode sait rarement s'arrêter aux limites du goût; on veut avoir un châle de l'Inde sans y mettre le prix, et on se tient pour satisfait pourvu que la marque soit authentique; aussi combien de châles qui, bien que venus de l'Inde, sont lourds et sans grâce! J'aime mieux un bon tartan. Ce que l'Inde possède aussi de merveilleux en ce genre, et que l'Europe pourrait lui emprunter en plus grande abondance qu'elle ne le fait, ce sont ses broderies, délicates branches d'or ou d'argent aux mille petites feuilles courant sur un fond de mousseline, riches écharpes de tulle rouge, bleu ou noir, semées de fleurs ou de points, rehaussées de bordures et de larges palmes d'or : dans cette fabrication se distinguent Delhy, Dacca, Bombay et surtout Benarès, qui avait envoyé les plus ravissants modèles.

Ces industries de luxe forment le côté pittoresque de la production indienne : l'artiste gémirait de les voir dépérir, et l'économiste lui-même se plaindrait si l'Angleterre tarissait une des sources importantes de la richesse de l'Inde. Cependant la métropole, qui

Digitized by Google

songe à ses fabriques et à ses navires, donne sa préférence aux matières premières et aux marchandises encombrantes ; c'est dans ce sens qu'elle pousse le progrès, et c'est principalement vers l'industrie minière et agricole qu'elle le dirige. Elle demande surtout du coton, car en ce moment elle s'adresse à la terre entière pour en obtenir. Toutes les provinces en avaient envoyé ; il en était venu du Pundjab, de Moultan, du Sindh, des présidences de Bombay, de Madras et de Calcutta, de Pinang, de Malacca et de Singapour. Quelques échantillons sont déjà fort beaux ; on a planté avec succès, à Mysore, le coton égyptien, et à Pinang le Géorgie longue-soie ; le Surate lui-même, si longtemps déprécié, se relève, grâce à ses propres efforts et aux nouvelles machines à l'aide desquelles on le traite dans le pays de production et en Europe : l'association de Manchester a fait tisser en Surate et imprimer une collection de calicots, depuis la perse jusqu'à la mousseline, et, dans toutes les qualités, ces produits peuvent lutter avantageusement avec les étoffes similaires, de quelque provenance qu'elles soient. Certes, c'est là un puissant encouragement. Que les capitaux anglais ne craignent pas de s'aventurer dans ces spéculations ; que le gouvernement facilite la navigation de l'Indus, active la construction de chemins de fer, dont quelques tronçons importants sont déjà terminés, et à l'aide des machines qui éplucheront dans l'Inde et qui fileront en Europe, la grande question du coton se trouvera à peu près résolue, et plus d'une difficulté politique sera aplanie dans le présent et dans l'avenir.

L'Inde a d'ailleurs dans son sol bien d'autres ressources dont l'Angleterre sait tirer profit. Le thé commence à s'acclimater dans les provinces de l'est et même du centre, qui avaient envoyé quelques beaux échantillons : il y aurait grand profit à ne pas laisser à la Chine et au Japon le monopole de cette denrée. Les fibres textiles sont nombreuses sous les climats chauds, et l'Angleterre s'ingénie, depuis que la guerre d'Amérique l'a rendue prudente, à les comparer, à les étudier, à en tirer parti ; l'Inde à elle seule en présentait plus de vingt espèces qui, toutes, peuvent servir à fabriquer du papier, des cordages ou des étoffes. Les variétés d'aloès ou d'agave, ainsi que la noix de coco, jouaient un grand rôle dans cette exposition ; mais la seule plante qui jusqu'à présent ait pris une place sérieuse dans le tissage, c'est le jute dont la feuille fournit les fibres avec lesquelles on fabrique le gunny, les sacs et les toiles d'emballage. L'opium fait une grande partie de la fortune de Calcutta ; mais cette fortune n'est pas assez pure pour que nous nous y intéressions. Les provinces agricoles présentaient leurs graines oléagineuses et leurs farines, riz, arrow-root, sagou, millet et blé ; le carthame du Deccan, les bois de teinture, la citronnelle de Pinang, la noix de galle, le

Digitized by Google

cachou du Bengale, le gingembre, le poivre noir et blanc sont aussi des articles d'un commerce assez important; cependant ils le cèdent de beaucoup à l'indigo, dont presque toutes les provinces, et surtout celle de Madras, avaient exposé de très beaux échantillons.

L'Inde a aussi des mines : mines de cuivre, mines de fer dans l'Himalaya, mines d'étain dans la presqu'île de Malacca; elle cherche des mines de houille qui seraient pour elle la plus désirable de toutes les richesses et elle en a trouvé, car j'ai compté des échantillons provenant de 17 exploitations différentes. Cependant, le succès n'est pas encore complet, puisque Ceylan s'approvisionne toujours aux mines de Newcastle.

Ceylan qui, directement soumise à la couronne, a eu longtemps une destinée différente de celle de la grande presqu'île, restait encore séparée au palais de Kensington; mais son exposition n'avait rien qui la fît remarquer : le corail, les perles, les drogues tinctoriales sont, avec le café, le coton, le tapioca et l'arrow-root, ses principaux produits; elle possède toutefois la cannelle la plus belle et la mieux préparée que nous ayons vue, et quelques-uns des bois d'ébénisterie qu'elle étalait étaient d'une rare magnificence : mais elle les gâte quand elle veut elle-même les travailler.

Maurice, qui est en quelque sorte le poste avancé de l'Inde sur la route du Cap, avait exposé, avec ses cigares, son sucre et sa vanille, quelques beaux bois d'ébénisterie, de médiocres broderies et des échantillons du coton récolté dans les Seychelles. Ce qui frappait le plus dans son exposition, c'était le voisinage des produits de Madagascar que Maurice semblait prendre sous sa protection toute spéciale; ces produits d'ailleurs ne font pas l'éloge de l'industrie des Hovas : paniers de tresse, souliers, bijoux sans art, cuillers de corne, grossières cotonnades rayées; on se sent presque chez les sauvages; mais Maurice avait eu la galanterie d'y faire joindre le portrait de Radama II et la chaise de fer dont le colonel Middleton lui a fait présent.

Le cap de Bonne-Espérance ne paraît pas avoir mis le même empressement; la pauvreté de ses envois, qui contrastait avec l'abondance, quelquefois puérile, de ses jeunes compagnes, semblerait faire croire que cette colonie conserve toujours quelque chose du vieux levain hollandais. J'ai cherché inutilement le fameux vin de Constance; je n'ai trouvé qu'une collection de fibres propres à faire des pinceaux, du fil ou du papier, quelques poires à poudre et quelques fourrures. La petite colonie de Port-Natal, qui réclame des habitants, avait montré une plus grande bonne volonté; la chasse y est abondante et productive : belles fourrures et assez belles plumes d'autruche; le sol commence à rendre à la culture non-seulement

Digitized by Google

des céréales, du café, du sucre et de l'arrow-root, mais un coton fort estimé, et les troupeaux y sont d'un bon rapport; la population s'y accroît assez rapidement depuis quelques années, et bientôt un nouvel Etat libre se sera formé autour de ce vaste et unique port creusé par la nature sur une longue côte sans abri.

Sainte-Hélène n'avait pas voulu que son nom manquât à la fête; elle avait envoyé du bois, du café, du coton et des cordages faits avec des roseaux. Mais je doute fort qu'elle puisse jamais donner lieu à de grandes entreprises agricoles.

C'est en face d'elle, sur le continent africain, que se portent aujourd'hui les espérances et les efforts des Anglais; ils s'appliquent à attirer le coton sur ces marchés africains, où l'on n'avait été acheter jusqu'ici que des esclaves, de l'ivoire ou de la poudre d'or. Le climat est favorable, et de temps immémorial le coton est cultivé dans ces contrées, mais il l'est en trop petite quantité; l'industrie, les capitaux, les moyens de transport manquent aux indigènes. Le génie anglais voudrait leur communiquer la vie : de quel côté se porteront ses efforts? Le docteur Livingstone, qui a révélé à l'Europe l'existence de l'Afrique australe, appelle ses concitoyens sur les rives du Zambèze; d'autres préféreraient les côtes de la Guinée, qui sont plus voisines de l'Angleterre et d'un abord plus facile. L'association commerciale d'Abeokuta avait réuni de curieux échantillons des productions de ces parages : ivoire, fourrures, huile de palme et de coco, grossières, mais solides étoffes de coton bleu, blanc, rayé. Ces étoffes servent à confectionner les vêtements des indigènes et commencent déjà à fournir la matière d'une exportation assez régulière pour le Brésil. Le coton est filé à la main dans le pays même; quant au coton brut, il est assez abondant pour suffire non-seulement à la consommation intérieure, mais à quelques demandes de l'Europe, qui, en 1861, en a tiré plus de 2,000 balles. C'est principalement des districts montagneux de l'intérieur, surtout de l'Yoruba, que vient le coton, ainsi que le jute et le fer, qu'on dit de très bonne qualité. Si la Grande-Bretagne parvient à introduire la navigation à vapeur sur le Niger, et, ce qui est beaucoup plus difficile, à mettre fin aux guerres perpétuelles des tribus nègres, elle aura sans doute ouvert une mine féconde à son industrie, qui peut y trouver aujourd'hui du coton au prix très modique de 50 fr. les 100 kil.; mais il ne faut pas se dissimuler que la tâche est loin d'être accomplie. Le docteur Baikie pénètra plus loin encore, au delà du Niger, dans les profondeurs du Soudan; il a rapporté des tissus du Noupi, des calebasses, des nattes de Kano, du Haoussa, du Bornou; mais de ce côté, aussi bien que dans la partie découverte par Livingstone, les difficultés sont grandes; il faudra bien des années

Digitized by Google

avant qu'il s'établisse entre ces vastes contrées et l'Europe un échange régulier de produits. Il faut se défier de l'enthousiasme en pareille matière, et se garder de croire que nous soyons près du jour où le Zambèze et le Niger détrôneront le Mississipi ; mais on ne doit pas non plus désespérer de l'industrie humaine. L'opiniâtreté des Anglais a déjà forcé plus d'une barrière réputée infranchissable : ne pourrait-elle pas, en étendant peu à peu jusqu'au centre de l'Afrique le marché du coton, s'affranchir de plus en plus de la dépendance exclusive de l'Amérique, et donner à ses manufactures la clientèle d'un monde nouveau ?

L'Angleterre a une colonie qui possède le privilége de commercer avec l'intérieur de l'Afrique : c'est Malte ; mais Malte est plutôt une forteresse qu'une manufacture anglaise. L'île a conservé son caractère. Voyez ces dentelles de soie noire et blanche qui rappellent, de fort loin sans doute, le point de Venise, c'est le goût italien ; ces grosses étoffes de coton rayé, ce sont celles que depuis des siècles les caravanes portent sur les marchés de Tripoli et du Soudan. Malte ne se rattache que par un côté au mouvement actuel des colonies anglaises : elle produit du coton.

Les îles Ioniennes ont été classées parmi les Etats libres ; nous ne croyons pas faire tort à la réalité en les rangeant ici au milieu des colonies qui, certes, ne dépendent pas d'une manière plus directe et plus étroite du gouvernement britannique. Comme Malte cependant, les sept îles ont conservé leur physionomie originale, et protestent contre une protection qu'elles considèrent à l'égal d'une servitude. En y abordant, on se croit déjà en Orient, ou tout au moins en Grèce : voyez ces coraux, ces étoffes rayées, ces broderies d'or sur velours qui rappellent les pallikars, cette orfévrerie toute couverte de filigrane, ces larges plaques de ceinture qui ornent la poitrine des femmes, et ces voiles qui leur cachent le visage ; voyez ces modernes tableaux d'église qu'on prendrait volontiers pour de mauvaises toiles de l'ancienne école byzantine. Rien d'anglais dans les mœurs ; cependant le commerce anglais est florissant à Corfou, parce qu'il tire du pays de l'huile d'olive, du savon, du coton, un peu de soie, un peu de lin, quelques bons vins et des jambons ; la mer fournit d'excellentes éponges.

L'Angleterre a de riches colonies en Amérique. La plus puissante est le Canada, que le sort de la guerre a détaché de la France sous le règne funeste de Louis XV. Le Canada est aujourd'hui un riche pays, déployant ses belles cultures sur les deux rives d'un fleuve magnifique, que les vaisseaux de guerre remontent sans peine ; le bas Canada est encore français par les mœurs et le langage ; mais depuis la conquête, les pionniers anglais ont poussé leurs défriche-

Digitized by Google

ments le long des grands lacs, et formé un second Canada qui s'accroît tous les jours et appartient presque exclusivement à la race anglo-saxonne. C'est une contrée civilisée : caractères d'imprimerie, préparations pharmaceutiques, voitures et harnais, machines agricoles, meubles, livres, tous produits d'une industrie assez avancée : si les meubles sont lourds, la carrosserie en revanche était remarquable par sa légèreté. Peu de nations auraient à produire une œuvre aussi belle que le fameux pont de Victoria, qui relie à Montréal la rive gauche du Saint-Laurent aux chemins de fer américains ; sur vingt-cinq piliers s'élève le pont, dont le tube seul mesure 2,000 mètres, et qui a coûté plus de 150 millions. Le Canada n'a pas reculé devant la dépense et les difficultés du travail, parce qu'il sait l'importance des communications faciles, parce qu'il est et tient à rester un des grands chemins de l'émigration. Il fait tous ses efforts pour conserver cette situation ; il transforme, pour les longs parcours, ses wagons en appartements avec chambre à coucher, cabinet de toilette, etc. ; les passagers qui y séjournent plusieurs jours peuvent se croire encore à bord du bâtiment qui les a amenés d'Europe. C'est un transit lucratif qu'on se dispute comme celui des marchandises, et d'ailleurs parmi ceux qui n'ont l'intention que de passer, il y en a toujours qui se plaisent dans le pays et qui s'y fixent. Or, le Canada est une des colonies qui sont en quête de travailleurs ; il en demande à grands cris ; la culture offre de prendre immédiatement plus de 15,000 ouvriers, promettant, avec le logement et la nourriture, des salaires de 48 à 72 fr. par mois pour les hommes, et de 6 à 18 fr. pour les petites filles. L'agriculture s'y développe rapidement : céréales, légumes, graines oléagineuses, tabac, y viennent en abondance et s'exportent pour la métropole, ainsi que les jambons et les magnifiques bois de construction que l'on admirait à l'exposition. Le chêne blanc, excellent bois dur, qui atteint d'ordinaire 23 mètres en hauteur avec un diamètre de 1m,60 ; le frêne d'Amérique, dont la croissance est plus rapide ; l'orme ; les beaux sapins et pins du Canada ; le platane de l'Occident, qui élève à 40 mètres un tronc dont la base mesure quelquefois 2 mètres, se disputaient la palme et formaient la partie originale de l'exposition canadienne.

Non loin du Canada se groupaient plusieurs autres colonies qui en sont, pour ainsi dire, les rameaux. Le Nouveau-Brunswick avait envoyé de fort beaux outils : haches, couteaux et autres articles de quincaillerie, des ressorts de voitures, des machines agricoles, une assez belle cheminée en faïence émaillée, des meubles en bois sculpté qui avaient le tort de manquer de grâce, une glace que le poids de ses ornements écrasait et un traîneau aussi gracieux que léger : c'est encore la civilisation. Le Nouveau-Brunswick, comme le Canada,

Digitized by Google

cultive les céréales et les graines; il fabrique du biscuit de mer, des conserves de légumes et de poisson, et possède, parmi ses minéraux, le plus précieux de tous, la houille. L'île du Prince-Edouard, située sur la côte du Nouveau-Brunswick, appelle aussi des colons; elle a quelque industrie, tartans grossiers, étoffes de laine filée et tissée à la main, bons souliers et fortes bottes, un peu de chapellerie et de fort médiocre sellerie; sa principale ressource consiste encore dans les céréales, le lin et surtout la pêche des morues et des maquereaux, qui est très productive sur la côte septentrionale. Terre-Neuve est la reine de la pêche dans ces parages; aussi exposait-elle ses poissons fumés et son huile de foie de morue à côté de son minerai de cuivre, de son blé, et de ses belles fourrures de martre et de renard. La Nouvelle-Ecosse était la plus prétentieuse du groupe. Elle ne compte encore que 330,000 habitants et se plaint d'être moins favorisée par l'émigration que ses heureuses voisines. Elle n'a pas encore d'industrie; les bijoux qu'un certain Cornelius d'Halifax exposait n'étaient qu'une réclame en faveur des mines d'or, car la Nouvelle-Ecosse en possède aussi; elle les a découvertes depuis deux ans, et elle tient à ce que l'Europe le sache : l'exemple de l'Australie et de la Californie ont appris à toutes les colonies que les mines d'or sont une amorce souveraine pour les colons, et qu'une terre vierge qui peut donner le précieux métal y gagne des habitants qui sont une richesse infiniment plus précieuse. En attendant que celle-ci puisse exposer ses lingots, elle produisait quelques perles, des améthystes, des fourrures de renard, un beau manteau de cygne, des conserves de saumon fort estimées et quelques productions agricoles.

A l'autre extrémité du continent américain, la Nouvelle-Colombie affichait avec plus de raison, ou du moins plus de notoriété, les mêmes prétentions. La découverte des mines du Fraser, qui ne sont que la suite des immenses gisements de la Californie, a fait quelque bruit en Europe, et de nombreux colons sont venus peupler la petite ville de Victoria, à la pointe de Vancouver. Toutefois, ce n'est qu'une colonie naissante; à la carte de ses placers, qui s'étendent sur une vingtaine de lieues dans la vallée inférieure du Fraser, et à ses échantillons de minerai, elle ne pouvait joindre qu'un peu de céréales, fruit de ses premières cultures, quelques poissons fumés, des paniers tressés par les sauvages et un magnifique sapin de Colombie, dont la tige s'élance à plus de cent mètres du sol.

Les Indes occidentales forment le second groupe des colonies anglaises d'Amérique. Les Bermudes, sur les côtes desquelles on pêche encore la baleine, leur servent de sentinelle avancée; ses madrépores n'ont qu'une médiocre utilité, mais ses écailles de tortues et sa nacre sont estimées; son sol produit l'arrow-root et le coton.

Digitized by Google

Les Bahamas, qui couvrent les Antilles du rempart de leurs récifs, donnent les mêmes produits, et leur soleil plus chaud leur permet de cultiver avec succès les oranges et les ananas qui se vendent à Londres, le tabac et le coco, diverses fibres textiles; les côtes fournissent des éponges. Le rhum suffirait pour faire la réputation et la fortune de la Jamaïque; mais la nature, prodigue envers elle, lui a donné de plus d'excellent café, du coton qui a besoin d'être encore amélioré, de l'écaille, de fort beaux bois, du tabac et des minerais de cuivre et de fer. Le Honduras anglais n'est qu'un grand chantier de bois; l'acajou domine, mais il n'est pas sans rivaux et l'ébénisterie peut trouver des ressources nombreuses dans les essences qu'exposait cette colonie. La Dominique, la Barbade, Saint-Vincent, La Trinité présentaient les productions des climats tropicaux : manioc, arrow-root, sucre, café, coton, quelques beaux bois d'ornement; d'ailleurs peu d'industrie; les Indes occidentales sont des exploitations agricoles dans lesquelles la pauvreté des serviteurs se contente de peu, et le luxe des maîtres demande ses satisfactions à l'Europe. La Guyane a le même caractère : bois admirables, coton, colophane, sucre et rhum; elle y avait joint une collection fort curieuse d'insectes, parmi lesquels figuraient les plus beaux papillons bleus qu'on puisse imaginer.

Il y a quatre-vingts ans, le Pacifique était une mer à peine explorée, et de savants navigateurs s'immortalisaient en découvrant ses côtes et ses îles. C'est là que sont aujourd'hui les colonies anglaises les plus actives, les plus originales, les plus riches d'avenir; la race blanche prend possession de l'Océanie comme au XVIIe et au XVIIIe siècle elle a pris possession de l'Amérique du Nord. C'est sur le continent australien que se porte l'effort principal de la colonisation, et déjà se sont formés à la pointe sud-est deux Etats importants. La Nouvelle-Galles du sud est le plus ancien, si l'on peut se servir de ce mot pour un pays où le premier établissement européen date de 1788; sa capitale est une ville de plus de 80,000 habitants; elle a ses fabriques et même des industries de luxe; elle montrait ses châles, ses mérinos, sa cordonnerie, sa reliure, qui a obtenu une médaille, son orfévrerie, à qui on a fait le même honneur, quoiqu'elle ne soit qu'une caricature de la mauvaise orfévrerie anglaise, ses draps, dont quelques-uns sont fort beaux, des chapeaux de paille faits avec des fibres de palmier, qui valent bien les panamas, et de petits objets de forge. Mais c'est l'agriculture qui fait sa richesse et son originalité : céréales, maïs, vins que le jury a distingués, rotins, soies, laines surtout, qui sont l'objet le plus productif de son commerce et dont quelques lots étaient d'une rare finesse. La Nouvelle-Galles ne voit pas sans chagrin sa jeune voisine du sud l'éclipser par le pres-

Digitized by Google

tige de son or, et elle faisait de la réclame, comme un marchand, pour attirer la clientèle. Elle avait placardé ses affiches en pleine exposition : « Le pays possède des mines de charbon dont l'exploitation s'étend chaque jour..... Ses champs d'or sont maintenant les plus prospères de l'Australie..... La colonie possède 200 millions d'acres de terres qui sont encore entre les mains de la couronne, attendant les colons. » Et en même temps, elle indiquait les prix de la traversée, de 375 fr. à 1,000 fr. selon les bourses.

D'ailleurs Victoria, sa rivale, n'est pas restée au-dessous de son aînée en fait de charlatanisme. C'est elle qui devant la porte principale avait dressé une pyramide de quarante pieds de haut, représentant la masse d'or extraite de ses mines; à l'entrée du transept où elle occupait la première place, elle s'était fait un rempart de tonneaux pleins de terres aurifères de toutes qualités, que les curieux pouvaient voir et presque manier; un ouvrier lavait de temps à autre un peu de minerai pour montrer à la foule, qui se pressait ébahie autour de la cuve, comment le brillant métal se dégage de la poussière; de nombreuses cartes des divers gisements, et surtout des 200 placers du mont Ballarat, étaient suspendues de tous côtés; des pépites en imitation ou en nature étalées sous des vitrines, entre autres le fameux Koh-I-Noor qui n'obtenait pas moins de succès que le diamant dont il emprunte le nom; il provient des mines de Ballarat et vaut 33,450 fr. Depuis sa découverte, on en a extrait d'autres plus pesants encore; les pépites de 35,000 fr. ne sont plus une rareté, il y en a même une qui a été trouvée à Kingowa, en 1857, à treize pieds du sol, et qui a une valeur de 172,625 fr. Trouver en un instant une fortune avec quelques coups de pioche, quel merveilleux appât pour de pauvres émigrants! cependant, on leur cache les déceptions, les misères : qu'ils arrivent, et quand ils seront dégoûtés du travail souvent ingrat des lavages aurifères, l'industrie, l'agriculture surtout les recueilleront, et la colonie s'enrichira de nouveaux citoyens. C'est ainsi que Melbourne, née il y a trente ans à peine, a plus de 250,000 habitants, qu'elle s'étend chaque jour, et que la colonie tout entière, faisant le recensement de sa population mâle, comptait, en 1861, 303,927 mâles dont 79,547 seulement employés aux mines : encore, dans ce nombre, ne comprenait-elle pas 24,000 Chinois, qu'elle classe à part comme une race proscrite. Grâce à cette armée de travailleurs, la colonie de Victoria pouvait non-seulement présenter les richesses naturelles que l'Europe lui achète, belles laines blanches et noires, laines angora, suif, peaux, bois, soies et fibres de l'agave, mais les produits manufacturés par elle, dont quelques-uns peuvent un jour fournir une ample matière à l'exportation, les savons par exemple et les chandelles, qui sont d'une très

Digitized by Google

bonne fabrication. Elle produit pour elle-même toutes les céréales d'Europe, des vins; elle a des sangsues, de belles plumes, du liége; elle fabrique non-seulement des outils, mais des machines agricoles et des locomotives, des voitures, des lainages fins, d'assez bons châles de qualité ordinaire, des brosses, des habits confectionnés, des meubles et des billards; comme la Nouvelle-Galles, elle a des reliures qui lui ont valu une médaille, quoique le goût n'en soit pas irréprochable; elle imprime des livres, de la musique, cultive la gravure; elle s'est bâti une bibliothèque dont la salle de lecture, supportée par des colonnes ioniques comme l'intérieur d'un temple grec, éclairée au gaz comme un club de Londres, a reçu, en 1862, 18,000 lecteurs. Quel contraste offre cette civilisation éclose d'hier pour ainsi dire, sur une terre dont la race indigène, après des milliers d'années d'existence, ne possède pour toute richesse que des casse-tête et des lances de bois!

Les autres établissements sont encore purement agricoles. Queensland, au nord de la Nouvelle-Galles, montrait seulement quelques beaux bois, entre autres des cyprès et des pins, de la laine, de l'huile, du savon et des fourrages, mais surtout les produits des pays chauds que son climat lui permet de cultiver : soie, arrow-root, canne à sucre et coton longue-soie. Toutefois elle est encore à ses premiers débuts et n'a pu guère donner que des espérances. L'Australie du sud est plus avancée, et date de 1836; elle possède déjà 130,000 habitants, et construit des chemins de fer. Elle a des terres très propres à la culture du blé, des coteaux qui donnent du vin, de vastes pâturages dont les moutons fournissent leur laine à l'exportation, et où l'on a récemment introduit l'alpaca; des mines de cuivre, au nombre de seize en exploitation, et dont les principales, celles de Burra-Burra, de Kapunda, de Wallaroo, sont déjà bien connues en Europe. Adélaïde avait même envoyé de l'orfévrerie, qui péchait, comme toute l'orfévrerie de la race anglo-saxonne, par une servile imitation des détails de la nature; elle se distinguait pourtant par ses motifs empruntés à la flore indigène; un modèle de châle, dont les palmes et les entre-deux étaient tout formés de feuillages indigènes, avait le même mérite et était de fort bon goût : exemple dont nos dessinateurs devraient profiter pour s'affranchir quelque peu du type invariable de la palme indienne. L'Australie occidentale est, comme Queensland, dans la première période de son développement; Perth, avec ses maisons entourées de jardins et disséminées au milieu des arbres, marque son caractère exclusivement agricole; à ses bois, joignez du minerai de cuivre, des peaux, de belles fourrures de cygne, et vous aurez une idée de sa modeste exposition.

Digitized by Google

La Tasmanie, grande île située au sud de l'Australie, faisait plus d'étalage. Ses bois, dressés en forme de tour, montaient presque jusqu'au faîte de l'édifice et méritaient réellement de fixer l'attention des armateurs. Des cannes, des rotins l'entouraient. Ses fruits étaient aussi beaux que ceux de nos jardins; ses laines avaient obtenu une médaille. Elle montrait avec orgueil de belles fourrures et principalement celle de l'opossum et de l'ornithorynque, le plus singulier des animaux, et du charbon de terre qui est avec l'or le rêve de toutes les colonies. Placé en face de l'océan antarctique, Hobart-Town est un des points de relâche des baleiniers; aussi la Tasmanie exposait-elle des fanons et une huile de baleine parfaitement épurée.

La Nouvelle-Zélande a le même privilége. Comme les colonies australiennes, elle brille aussi par ses céréales, ses bois et ses laines; elle possède un peu de coton; le phormium tenax croît spontanément sur son sol; ses mines, dont l'exploitation commence à peine, rendent ou promettent du cuivre, du fer, de l'acier et de la houille; on y trouve même, comme partout, quelques terrains aurifères. Le siége du gouvernement, Auckland, muni d'un double port sur deux mers, est appelé à devenir une grande place de commerce; Nelson, la principale ville du sud, a déjà des fabriques et exposait d'assez bons lainages. Pourquoi faut-il que le développement de la civilisation européenne, qui s'étend en ce moment sur l'Océanie par la loi naturelle de sa supériorité, soit accompagné de violences et que les colons anglais agissent trop souvent avec les sauvages qui sont assez intelligents pour leur résister, de manière à mettre le bon droit du côté de la barbarie?

Néanmoins l'occupation de l'Australie, de la Tasmanie, de la Nouvelle-Zélande, est aujourd'hui un fait accompli; le génie anglais s'y est implanté et il rayonnera de là dans les îles voisines. Quel sera un jour le sort de ce monde que l'Angleterre peuple de ses enfants et anime de son esprit? que deviendra ce magnifique empire colonial qui s'étend dans quatre parties du globe et compte même des possessions dans notre vieille Europe? Quand le fruit sera mûr, chaque colonie se détachera de l'arbre à son tour, comme ont déjà fait les Etats-Unis d'Amérique : voilà l'opinion commune et probablement la plus juste. Beaucoup d'Anglais même envisagent cette perspective sans effroi : quelques-uns vont jusqu'à souhaiter une séparation et à demander que l'Angleterre se débarrasse d'une tutelle qui lui coûte et ne lui rapporte pas; le refus qu'a fait dernièrement le Canada de pourvoir de ses deniers et de ses bras à sa propre défense n'a pas peu contribué à la mauvaise humeur britannique. Toutefois, quoi qu'il ne soit guère de mode chez nous de faire des vœux en faveur de nos voisins d'outre-Manche, je souhaite qu'ils ne

Digitized by Google

commettent pas une pareille faute; ce faisceau de colonies constitue une importante partie, non-seulement de la puissance maritime, mais de la puissance commerciale de l'Angleterre qui, malgré la liberté des ports, malgré les tarifs restrictifs par lesquels on la gêne quelquefois, conserve néanmoins la haute direction, expédie les colons, pousse la culture vers les produits dont elle a besoin, se fait de ces Etats nouveaux d'immenses champs d'approvisionnement pour ses matières premières et leur donne l'unité de son gouvernement et de ses mœurs, si précieuse pour faciliter les relations de tout genre. J'aimerais mieux que nos voisins cherchassent au contraire les moyens de prévenir une rupture. La liberté d'action et de gouvernement qu'ils laissent à leurs colonies est un système dont les heureux effets sont suffisamment prouvés par l'expérience : il ne faut pas s'en départir; il est bon que l'Angleterre, comme Rome autrefois, laisse ses colonies se modeler à l'image de la métropole, avec l'indépendance individuelle, les deux chambres, dont l'une, prépondérante, exprime la volonté des colons et le gouverneur qui représente le pouvoir royal et le gouvernement de Saint-James. Mais, à l'exemple de Rome et à peu près comme le proposait récemment un des grands économistes de l'Angleterre, M. John Stuart Mill, ne pourrait-on pas imaginer un autre lien qui, sans rien ôter à la liberté, resserrât l'intimité et la communauté d'intérêts? ne pourrait-on pas accorder aux colonies quelque chose d'équivalent à ce que les Romains appelaient le droit latin; donner, par exemple, aux membres de la chambre basse et aux principaux magistrats des villes le droit de nommer, selon l'importance de la colonie, un ou deux membres au Parlement de Londres? par là, ils ne recevraient plus seulement l'impulsion de la métropole, ils contribueraient et défendraient leur propre cause dans la grande assemblée. Ce serait sans doute introduire un élément nouveau dans la Chambre des communes, et les politiques qui sont au pouvoir accueillent rarement avec faveur la perspective de pareils hasards; mais il faut savoir consentir à un léger sacrifice pour conserver un grand avantage.

EM. LEVASSEUR.

Digitized by Google

LA

PEAU DE L'ANE

I

Etes-vous assez favorisé du ciel pour appartenir à ce qu'on nomme à Paris le monde élégant? Faites-vous partie de cette coterie d'hommes et de femmes bien vêtus et mal pensants? Si la fortune ou la noblesse vous en ont ouvert les portes, vous devez vous souvenir de la princesse Marie Olovesco. Vit-on jamais une plus belle personne? C'est elle qui mit la Valachie à la mode. Quel noble profil! on ne pouvait oublier ce nez finement courbé, ces lèvres rouges, ces yeux allongés qui semblaient faire le tour de la tête, et ce teint mat, blanc comme l'albâtre. Lorsqu'elle entrait au bal, qu'elle déployait sur le parquet les plis traînants de sa robe orientale, on croyait à quelque pâle apparition. Vous vous souvenez aussi, qu'il y a trois ans elle quitta brusquement le monde? Sans que personne en sût le motif, elle passa l'hiver à l'étranger. La marquise de la Frette, sa meilleure amie, en reçut la première nouvelle : c'était vers la fin du mois d'octobre. Mme Olovesco avait annoncé son retour et demandé à dîner en tout petit comité. Cinq convives et cent invités le soir : tel fut le petit cercle que lui ménagea Mme de la Frette. On revenait de la campagne tout exprès, et cette soirée était un événement. Jugez du désappointement de Mme la marquise en apprenant le matin même que Mme Olovesco ne voulait plus quitter Lucerne, et qu'elle renonçait pour jamais à Paris et à ses pompes. Comment prévenir les invités? comment remettre le dîner? « Après tout, se dit-elle, on me trouvera. » Cette pensée la calma et elle cessa de s'apitoyer sur ses convives.

Digitized by Google

Le commencement du dîner fut maussade : on se perdait en conjectures. La marquise remarqua de la mauvaise humeur chez Larcy ; elle s'attrista. Regrettait-il la princesse ? Depuis quelques années, le baron de Larcy était l'amant de la maîtresse du logis. Comment une femme si spirituelle a-t-elle pu choisir un galant si bête ? se demandaient leurs amis deux ou trois fois par semaine. Ce sont des questions que le monde aime à poser, qu'il ne résout jamais pour les débattre toujours.

Pourquoi ne pas revenir ? D'où est née cette passion pour Lucerne ? Y cache-t-elle un amour ? Est-elle défigurée ? Et on ne savait que conclure.

« Vous avez invité les amoureux de la princesse ? demanda lady Buxton.

— Oui, pour ce soir : à dîner, ils auraient gêné. J'attends aussi un Portugais, le marquis d'Arazede. Je devais le présenter à Marie ; que lui dire ?

— Votre Portugais m'est indifférent, mais les amoureux nous renseigneront. D'abord s'il en manque un, il est à Lucerne. Peut-être ont-ils reçu des lettres ?

— De la prudence, insinua Larcy. »

Le dîner se ranima. La pensée de pénétrer un secret égaya Mme de la Frette, tandis que lady Buxton se promettait le grand régal d'un petit scandale. Les amoureux de la princesse, au nombre de trois, constituaient une cour officielle ; état-major docile, ils servaient d'escorte, à cheval, quand la princesse y montait ; au spectacle, quand elle s'y montrait ; au bal, quand elle dansait. Les amoureux sont les premiers des domestiques ; aussi la princesse était-elle bien servie. Malignac arriva le premier : c'était un jeune marquis à la voix flûtée. Pensait-il encore moins qu'il ne disait ? Ses bijoux étaient célèbres, sa figure renommée. On le laissa s'asseoir, on parla des courses d'automne : pas un mot de la princesse Marie. Le second fut le comte Sivigliani, un Lombard doué de la plus belle voix et de la plus longue barbe du monde ; on l'interrogea sur la troupe des Italiens. Quand le dernier fut arrivé, le prince Lenztakoff, on fut obligé de quitter les généralités. Ce colosse, grand tueur d'ours, qu'il faisait empaïfler, grand protecteur d'artistes, qu'il faisait vivre, ne savait point attendre.

« Eh bien, dit-il d'une grosse voix qui sortait de ses interminables moustaches, où est donc la princesse Olovesco ?

— Marie ? dit Mme de la Frette en regardant ses convives d'un air d'intelligence.

— Sans doute, reprit le prince.

— Vous l'attendiez ? demanda Malignac.

Digitized by Google

— J'ai apporté ma musique, dit Sivigliani.

— Marie ne revient pas à Paris ; j'ai reçu une lettre d'elle, et...

— C'est impossible, dirent en chœur les trois amoureux.

— C'est-à-dire qu'elle reviendra un peu plus tard. Il y a quinze jours, à Interlaken, elle m'a promis qu'elle serait de retour avant la fin du mois, dit le prince, qui semblait à la fois consterné et irrité.

« Je ne puis douter de ses intentions, reprit la marquise. » Elle répondait avec d'autant plus de lenteur qu'on l'interrogeait avec plus d'ardeur.

« Lisez-nous sa lettre, si c'est possible.

— Je vais voir. »

Mme de la Frette la parcourut. C'était un curieux spectacle que ces trois hommes diversement agités ; on pouvait mesurer les degrés de leur amour ; de tous, le prince était le plus passionné. Malignac se préoccupait de l'effet que produisait sa tristesse.

« Voici un passage qui vous éclairera, dit Mme de la Frette, et elle commença :

« Non, ma chère amie, je ne reviens pas. Si je vous disais pour-
» quoi je reste, vous vous moqueriez de moi. On rit à Paris des
» choses les plus saintes. La grâce m'a touchée ; un miracle qui m'a
» rendu un médaillon que j'avais perdu, la conscience de mes er-
» reurs passées, la fragilité des amitiés mondaines, m'ont détermi-
» née à vivre désormais dans une retraite absolue. Dites à mes amis
» que je ne les oublierai pas, mais qu'il faut qu'ils m'oublient. Per-
» sonne ne franchira le seuil de ma retraite, et je vais me consacrer
» tout entière à mes devoirs de mère et de chrétienne. Mon cher petit
» Michel... »

» Est-ce assez clair ? Je ne vous lis point la fin, ce n'est qu'une paraphrase sur les médaillons égarés, les lacs, et la vie dévote. »

Le prince Lenztakoff paraissait foudroyé ; il fit deux tours dans le salon, comme un lion dans sa cage, puis il disparut. Sivigliani se sauva en oubliant sa musique. Malignac tenta de faire croire qu'il était déjà informé ; il parla de vagues projets de voyage, il profita de l'entrée du marquis d'Arazede pour s'en aller.

« Excusez-moi, monsieur, dit Mme de la Frette au nouveau venu. Je ne puis tenir ma promesse.

— Comment, Madame ?

— Mon amie prend le voile sur les bords du lac de Lucerne. Elle ne veut plus voir une âme humaine.

— Est-ce qu'il y a un couvent ?

— C'est une façon de parler. La princesse Olovesco ne viendra pas à Paris cet hiver. »

Digitized by Google

Le marquis d'Arazede devint très pâle.

« Avouez, reprit la marquise, que vous êtes bien capricieux. Au mois de juillet, dans les Pyrénées, vous me parliez avec enthousiasme de mon amie que vous avez entrevue à Florence. Je vous offre de vous présenter à elle, vous me répondez d'un air tragique : Jamais. Il y a huit jours, je reviens à Paris. On me dit que depuis plus d'un mois vous assiégez ma porte pour savoir l'époque de mon retour. Cela pique ma curiosité, et vous m'avouez que vous mourez d'envie de connaître la princesse Marie. Je ne puis vous conduire à Lucerne ; elle ne nous recevrait pas. On est donc capricieux en Portugal ?

— Les femmes n'ont pas seules le privilége des caprices.

— Quelle figure lugubre ! vous aviez donc bien envie d'être présenté à mon amie ?

— Peut-être, » répondit M. d'Arazede en poussant un soupir qui fit sourire Mme de la Frette. Elle retourna à ses hôtes.

Tout le monde parlait de la retraite de Mme Olovesco ; personne ne la croyait sincère. On s'occupa de sa beauté, mais, comme il y avait quelques femmes dans l'assistance, de la beauté on passa vite à la vertu.

Après bien des allusions voilées, Mme de Saint-Aylix scandalisa toute l'assemblée en demandant brusquement : « A-t-elle des amants ? » Un homme protesta, deux femmes rougirent, mais les vitres cassées on en profita.

« Voulez-vous mon sentiment ? dit lady Buxton, qui n'avait pas rougi.

— Oui.

— Elle en a. » Elle semblait dire : Croyez-moi, je m'y connais.

« Qui ?

— Là est la question ; puisqu'elle est posée, tâchons de la résoudre », reprit Mme de Saint-Aylix qui, en veillissant, avait pris des prétentions à l'esprit. Hélas ! on finit souvent par là ! « Qu'elle soit coquette, personne n'en doute ; qu'elle soit galante, je n'en doute pas non plus, et cette absence confirme un soupçon que j'ai depuis longtemps.

— Lequel ?

— Elle a un amant caché.

— Et Lenztakoff, reprit lady Buxton, il ne se cache pas, ni elle non plus. »

Il y eut une protestation du côté des hommes.

« Vous ne connaissez pas Marie, si vous la croyez capable d'un semblable choix, dit Mme de la Frette. Elle a par-dessus tout horreur de la violence ; elle est faible, impressionnable, nerveuse.....

Digitized by Google

— Et Lenztakoff est un rustre violent au suprême degré, ajouta Larcy, qui finissait souvent, mais ne commençait jamais les phrases de son amie.

— Laissez donc, reprit Mme de Saint-Aylix ; manières de petite maîtresse.

— Du temps où son mari vivait, dit Mme de la Frette, je l'ai vue plus d'une fois perdre connaissance lorsque M. Olovesco avait quelque accès de fureur. Vous souvenez-vous, monsieur de Larcy : un soir, en sortant de l'Opéra, il eut une querelle avec un sergent de ville ; Marie s'est évanouie, on l'a portée à sa voiture.

— Elle était charmante ainsi, plus pâle que de coutume, et je la portais.....

— Ceci ne prouve rien, interrompit sèchement Mme de la Frette.

— Pour moi, reprit lady Buxton qui revenait à Lenztakoff, je connais le prince. Il est venu beaucoup chez moi autrefois : eh bien, je garantis qu'il n'est pas homme à aller quinze jours chez une femme dont il n'est point l'amant.

— Et Sivigliani, vous n'y croyez pas ?

— Et Malignac ?

— Moi je crois à tous trois, dit Mme de Saint-Aylix.

— C'est indigne ! dit Mme de la Frette ; je vais défendre mon amie : elle est très coquette, je l'avoue ; mais quel défaut véniel ! Elle veut plaire. A nous, il faut des toilettes, du luxe, des plaisirs ; à elle, il faut des cœurs, c'est son pain quotidien. Je suis sûr qu'elle n'aime personne, et, quoi que vous pensiez, Marie n'est qu'une fausse coupable.

— Ce sont les pires, reprit lady Buxton, avec l'aristocratie de l'inconduite. Quand une femme aime, elle doit céder. (Cette théorie était intéressée.)

— Bah ! la beauté excuse tout, dit Larcy.

— Sa vie a été trop calme. Si elle avait eu des intrigues, on se serait battu pour elle, on aurait vu des catastrophes. » Mme de la Frette devenait aigre. Ce duel était à l'adresse de Mme de Saint-Aylix.

« Tout a fait des progrès de nos jours, répondit-elle, Célimène est prudente, elle n'écrit plus.

— Arsinoé n'a point changé pourtant, murmura assez haut, pour qu'on l'entendît, M. de Vince.

— Qui sont Célimène et Arsinoé ? demanda un jeune membre du club à la mode.

— Des juments de course, lui répondit-on. » C'était le seul moyen de le faire rougir.

Mme de la Frette avait échangé quelques mots courroucés avec

Digitized by Google

Larcy. Elle le trouvait trop enthousiaste de la princesse, et peut-être se rangeait-elle du parti de ses ennemis si Larcy ne l'avait promptement rassurée.

« Si j'avais une fille, dit Mme de Saint-Aylix pour conclure, je ne lui permettrais pas de voir la princesse.

— Elle doit être à l'épreuve du feu, chuchota M. de Vince à son voisin.

— Je ne sais pas si Mme Olovesco a des amants, dit Larcy en se dandinant devant la cheminée ; mais si elle m'attend, elle attendra longtemps. Elle est belle, mais sa beauté n'exprime rien. »

On se récria.

« Que voulez-vous, continua-t-il, les femmes plaisent ou ne plaisent pas, on n'en est pas maître. Elle me ferait des coquetteries, je dirais non. »

Quelle délicate réparation pour Mme de la Frette !

« Pardon, monsieur, dit avec une certaine émotion Arazede qui s'était tu jusque-là ; vous nous faites des confidences un peu intimes.

— On parle de Mme Olovesco, je donne mon avis.

— Permettez ; je suis étranger, je ne connais point la princesse. Si je crois toutes ces dames qui sont ses amies, elle a eu deux ou trois amants, elle est coquette au dernier degré. Jusqu'ici, c'est à merveille, ce sont les procédés du monde, on y comprend ainsi l'amitié et la charité ; mais vous dépassez la mesure, et vous n'épargnez point la pauvre femme.

— Comment cela ?

— Elle ne vous plaît pas, vous ne voudriez pas d'elle. Quel malheur ! Comment la princesse peut-elle se laver de cette tache ; voyez donc, ne pas plaire à M. de Larcy, c'est une honte, c'est un opprobre. »

Tout le monde était ému. M. d'Arazede parlait d'une voix vibrante, et l'on sentait dans ses paroles lutter la colère et l'ironie. Mme de la Frette voulut plaisanter.

« Prenez garde, on va vous croire amoureux de Marie.

— Croyez-le si bon vous semble. Il suffit d'être honnête homme pour prendre la défense d'une femme lâchement attaquée. »

Le mot lâchement fit un grand effet. On n'est pas habitué dans le monde aux sentiments généreux. Larcy se sentait observé, tous les regards étaient dirigés sur lui.

« Vous avez, monsieur, reprit-il, une singulière façon de donner des leçons.

— Je n'en donne qu'à ceux qui les méritent.

Digitized by Google

— Allons prendre le thé, » dit Mme de la Frette, qui mourait de peur.

La scène commençait à ressembler à une provocation de mélodrame. Le thé fut vite bu, et le salon désert.

« Restez, dit Mme de la Frette à Larcy, je veux vous parler. »

Et après s'être assurée que tout le monde était bien parti, elle revint vers lui :

« Vous ne vous battrez point, n'est-ce pas?

— Pourquoi?

— Ne dissimulez pas. Je vous ai vu parler bas à M. d'Arazede, vous l'avez provoqué..... quelle folie!.... Ah! jurez-moi que vous ne vous battrez pas.....

— Calmez-vous.

— Faites-lui des excuses, s'il le faut, mais pas de duel avec lui.

— Calmez-vous, de grâce. »

Mme de la Frette s'était contenue pendant qu'on prenait le thé, et maintenant ses nerfs se détendaient. Agitée, fiévreuse, elle entrecoupait ses paroles de larmes.

« Pourquoi, disait-elle, ai-je invité cet homme?.... Quel malheur! Mon frère me l'a adressé de Florence; il m'avait dit que c'était l'homme le plus violent, le plus cruel..... J'aurais dû prévoir.....

— Vous ne pouviez savoir.....

— Figurez-vous qu'il a tué, à Lisbonne, deux hommes. Il a été le jouet d'une intrigue. Sa femme était, avant son mariage, la maîtresse d'un de ses cousins : Arazede devint amoureux d'elle, il l'épousa; il découvrit l'intrigue, et, pour se venger, il tua en duel son beau-père qui l'avait trompé et ce cousin qui l'avait trahi. Ah! Jules, de grâce, il vous tuera.

— Et sa femme, il l'a tuée aussi?

— Non, je crois qu'elle est morte, il y a quelque temps. Ils étaient séparés. Mon frère m'a dit toute cette histoire..... mais à présent..... je l'oublie..... Comment voulez-vous que je ne sois pas folle?

— De grâce, Mathilde, ne pleurez pas..... C'est une folie. Vous savez que je suis brave.

— Oh! oui.

— Ce ne serait pas ma première affaire.

— Vous vous battrez donc?

— Mais non, consolez-vous, et parlons d'autre chose.

— Ah! j'en mourrai. »

Le duel n'eut pas lieu, et Mme de la Frette ne mourut pas. Arazede demanda que le plus grand secret fût gardé sur cette affaire, et il quitta Paris.

Digitized by Google

II

Si les habitants de la pension Rossli, au bord du lac de Lucerne, n'avaient pas été tous des Anglais, peut-être auraient-ils été curieux. Sans prendre conseil du *Guide-Murray*, vers les premiers jours de novembre, ils auraient pu de leurs fenêtres observer un joli tableau. Le ciel était pur ; le soleil et le vent avaient chassé les nuages ; une barque traçait un sillage lumineux qui faisait comme un triangle d'or sur le miroir uni des eaux. Assise à l'arrière, une femme vêtue d'un manteau rouge, la tête enveloppée de dentelles noires, regardait fuir à l'horizon un nuage qui se débattait entre les montagnes, comme un oiseau fourvoyé dans une chambre. Un enfant aux cheveux blonds, de dix ans environ, laissait pendre dans l'eau ses petites mains. Tout absorbé dans sa contemplation, il mettait à regarder le reflet rose de son visage la même persévérance que sa mère à suivre les nuages. Un batelier ramait debout, tandis qu'un quatrième personnage, assis à l'avant, semblait indifférent à tout, si ce n'est à la *Critique de la raison pure* qu'il lisait de toutes ses forces. La prose de Kant, pensait-il, est plus digne de l'attention d'un homme que le vol d'un nuage ou la profondeur des eaux. Qui n'a reconnu la princesse Olovesco et son fils Michel ? Quant au lecteur de Kant, Mme de Saint-Aylix n'aurait pu le soupçonner, lui eût-on même dit qu'il n'avait que vingt-neuf ans. M. Kasper était un précepteur que Mme Olovesco s'était fait expédier d'Heidelberg. Comment n'aurait-il pas déjoué la médisance ? Imaginez des cheveux blanchâtres à force d'être blonds, droits comme les défenses d'un porc-épic, un nez long et pointu, une bouche charnue, active. Elle doit exprimer la joie ou la douleur, la bonne ou la mauvaise humeur, l'œil a donné sa démission. C'est un petit morceau de verre dépoli, légèrement teinté de bleu, qu'ombragent quelques cils plus blancs que les cheveux.

« Voulez-vous prier le batelier de retourner, dit la princesse à Kasper. J'ai peur du froid.

— Vous aviez projeté de vous promener pendant deux heures, et nous ne sommes en route que depuis soixante-treize minutes. Vous changez souvent de volontés. »

La princesse est habituée aux façons bourrues de Kasper. Elle ne s'en formalise point : c'est une pénitence de plus.

En un quart d'heure, la barque a touché le bord, et Mme Olovesco rentre dans une petite maison qui dépend de la pension Rossli et

Digitized by Google

qu'elle a louée. Situé au milieu d'un jardin, à l'extrémité de cette courbe gracieuse que décrit le lac en face Lucerne, ce pavillon, tout enveloppé de verdure en été, jouit d'une vue enchanteresse. Tout ce mobilier volant qu'une femme élégante transporte avec elle, avait métamorphosé le salon banal et rustique de Mme Rossli : tapis de Perse, cornets de Chine dans lesquels verdissaient éternellement des plantes, buvards de maroquin ornés de pierres fines, paniers de paille exotique, bibliothèques portatives où étincelait l'or de précieuses reliures. Chacune de ces futilités semblait avoir un arome, et l'on était charmé, en entrant, d'un parfum pénétrant : mélange habile de violette, d'essence anglaise et de cuir de Russie. Un prie-Dieu placé dans un coin, tout chargé de livres de piété, surmonté d'un christ, donnait à cette partie du salon un air d'oratoire, et témoignait des intentions dévotes de la princesse. Elles étaient sincères, quoiqu'en aient dit Mme de la Frette et ses amis. C'est ainsi que s'exerce la sagacité mondaine, et que de fois, en présence d'un problème du cœur humain, d'une délicatesse de conduite, j'ai entendu donner cette insuffisante solution : « Bah ! c'est pour faire de l'effet. »

Mme Olovesco allait avoir trente ans, et depuis quelques années elle éprouvait de vagues désespoirs, de secrètes langueurs qui prirent tout à coup, en Suisse, un caractère alarmant. Il fallait changer de façon de vivre. Le monde et les hommages l'excédaient. Sa maladie avait sans doute une grande analogie avec cette crise qu'un écrivain de talent a si finement observée et si scrupuleusement décrite, et à laquelle il n'a trouvé d'autre remède que le mariage et le mari. La crise ne se présente point toujours avec les mêmes symptômes, et si pour une petite bourgeoise étouffée dans un cercle étroit, elle prend la forme du vice, pour une veuve courtisée par toute l'Europe, elle revêt plutôt les sombres couleurs de la vertu. L'âme est, comme l'atmosphère, sujette à des variations : après le beau temps, la pluie; après la joie, le découragement. Seule, au fond de la Suisse, avec son enfant, Mme Olovesco y avait trouvé le dégoût de tout ce qu'elle y cherchait. L'*Introduction à la vie dévote* était tombée en ses mains, et elle s'était vite éprise de l'idéal charmant que le divin François de Sales peuple de fleurs, de miel et d'abeilles. Aussi capricieuse qu'une Parisienne, mais plus consciencieuse, elle éprouvait un besoin réel de mettre d'accord ses actes avec ses principes. Une circonstance futile, à laquelle elle attacha une grande importance, acheva de la déterminer. Elle perdit un médaillon en descendant de bateau. « Si je le retrouve, se dit-elle, j'y verrai une marque de la grâce, et je me voue à la retraite. Je passe ici l'hiver pour me consacrer au service et à la contemplation de Dieu. »

Digitized by Google

Le médaillon fut retrouvé non pas comme l'anneau de Polycrate dans le ventre d'un poisson, mais dans la main d'un batelier qui le rapporta. Avec cette rapidité d'imagination qui la caractérisait, la princesse Marie s'arrangea aussitôt une existence recueillie et paisible. Elle choisit cette maison où nous venons de la voir rentrer, et elle entrevit, dans un temps plus ou moins rapproché, une canonisation de salon. Plus d'un exemple illustre et récent lui permettait de l'espérer. Les conversions ont leurs lunes de miel, et comme on est seul à goûter celles-là, peut-être durent-elles davantage. Mme Olovesco se croyait à jamais dévote et fixée pour toujours au rivage de Lucerne. Notre imagination croit volontiers à l'éternité de nos résolutions, et nous avons bien le droit de la duper; elle se venge si souvent!

Le matin, la princesse Marie se levait de bonne heure; elle gagnait à pied l'église collégiale, son livre de messe sous le bras; elle suivait le bord de ce beau lac, et l'eau battait l'épais gazon qu'elle effleurait à peine. Il lui semblait parfois que le monde avec ses petites tempêtes venait ainsi échouer à ses pieds. Cette pensée redoublait l'allure de son pas, tandis que des clochers pointus s'envolait une bruyante sonnerie. La messe le matin; après des lectures pieuses, la correspondance; dans l'après-midi, une leçon de musique à Michel, une promenade avec Kasper. Ce n'est qu'à neuf heures qu'elle se trouvait seule avec elle-même. A cette heure-là jadis, elle regardait dans un miroir sa tête qu'on parait de fleurs. Aujourd'hui, elle contemplait son âme.

Depuis trois semaines elle menait cette vie sévère, sans regrets et sans ennui. Sa solitude intellectuelle était absolue, et quoique Kasper fût érudit, il exhalait un ennui si profond, que Mme Olovesco lui parlait à peine. Mme Rossli, à l'exception de quelques vieilles Suissesses, ne comptait que des Anglais parmi ses pensionnaires. Aussi la princesse pouvait-elle se promener sans danger dans le jardin. On ne lui parlait pas, on ne la regardait pas; elle jouissait de cette liberté que les Anglais exportent avec eux, et qu'ils répandent sous forme d'indifférence.

Une défection de son cuisinier obligea un jour Mme Olovesco à dîner à la table d'hôte de la pension; ce n'était pas rentrer dans le monde. Elle s'assit près de Kasper et de son fils. Entre deux services, elle jeta un regard distrait sur cette file d'hommes et de femmes blonds qui garnissaient les deux côtés de la salle. On eût dit un uniforme de couvent: toutes les robes de laine grisâtre, tous les cous traversés d'un velours noir, toutes les nuques ombragées par un filet plein de cheveux; tandis que tous les mentons rasés reposaient sur un col blanc, le reste du costume était grisâtre jusqu'à la chemise. Cette identité

Digitized by Google

de couleurs formait un prisme restreint dont la base était grise, le sommet blond et le centre rouge. Comme une mouche au milieu du lait, Mme Olovesco remarqua une figure brune et un costume noir. Un homme jeune était assis entre deux Anglaises, et dînait silencieusement; il était remarquable, même sans le contraste : son visage intelligent était éclairé par les plus beaux yeux noirs; sous un nez fort et aquilin, une moustache fine ombrageait une bouche bien dessinée. Le menton, un peu en retrait, portait cependant tous les signes d'une inébranlable volonté. Les cheveux, noirs, abondants, coupés un peu court, traçaient sur le front les sept pointes voulues. Il sembla à Mme Olovesco qu'elle avait déjà vu ce visage. Où ? elle n'aurait pu le dire. Après cinq minutes de recherche infructueuse, elle l'oublia pour ne penser qu'à saint Augustin. Le lendemain, elle ne dîna plus à table d'hôte.

Mme Olovesco aimait à se promener dans un petit bois qui domine la pension Rossli ; on y arrive par la route de Kussnacht. Quelques jours après le dîner de table d'hôte, le vent faisait rage, et la princesse avait un goût particulier pour le tapage des feuilles. Ses petits pieds luttaient contre un courant de débris, et elle serrait sur sa tête un capuchon de velours bordé de fourrures. Ces longs mugissements à travers les arbres la faisaient songer à Beethoven ; elle savourait avec délices la mélancolie d'un jour d'automne et la tristesse de la solitude. Un petit banc, placé au pied d'une tour en ruines, servait de but à sa promenade. Elle s'y asseyait, lisait, et quand elle quittait son livre des yeux, elle avait à ses pieds le lac, en face d'elle le Mont-Pilate et à sa droite les coquettes maisons de Lucerne, avec leur ceinture de tourelles. Le banc était occupé. Elle reconnut le pensionnaire aux yeux noirs, mais auparavant elle avait eu peur et son cœur battait. Il se leva, s'inclina à demi et quitta la place. Au lieu d'ouvrir son livre, la princesse réfléchit quelques instants : « Que peut faire au bord du lac de Lucerne, au mois de novembre, un jeune homme très beau et très brun ? » Elle s'arrêta à temps; elle était déjà coupable de curiosité ; fallait-il à ce péché ajouter un jugement téméraire ? Elle se mit à lire. Quand on habite presque la même maison, il est assez naturel qu'on se rencontre. En général, ces hasards font naître des sentiments divers, tantôt de la bienveillance et quelquefois de la mauvaise humeur. Mme Olovesco s'irritait et s'adoucissait tour à tour. Elle fut d'abord touchée de voir que l'inconnu partageait ses goûts, qu'il prisait comme elle les mêmes points de vue. Puis d'autres jours elle le considérait comme un indiscret qui se permettait de pénétrer dans son domaine. Une fois où elle l'aperçut à la messe, elle s'écria : « Ah ! si l'église n'est plus libre ! »

Digitized by Google

Grâce à ce mélange de bonnes et de mauvaises dispositions, elle avait acquis, pour le reconnaître, un art singulier. Un soir, elle avait eu l'idée de se promener au clair de lune ; elle entendait de loin une voix douce chanter un air traînant et triste : c'était une chanson populaire. De quel pays? la princesse ne le sut pas, mais elle devina l'étranger. Bientôt le bateau d'où venait la voix parut au détour d'un des promontoires du lac, et elle reconnut, se détachant sur l'eau argentée, l'élégante silhouette de son voisin.

Mme Olovesco commençait à s'inquiéter. N'était-ce pas un roman qui se préparait, et ce jeune homme ne venait-il pas attaquer son repos? Ses craintes s'augmentèrent, et elle finit par trembler, bien résolue à quitter Lucerne si cet homme faisait pour la connaître la moindre tentative. Puis elle essayait de se rassurer en se disant qu'une recluse comme elle n'était plus faite pour plaire. « On n'a, se disait-elle, d'aventures romanesques que lorsqu'on le veut bien, et personne ne peut m'arracher à mon repos... » Ces craintes étaient bien gratuites, car l'inconnu ne lui marquait ni empressement ni froideur, et il passait à côté d'elle comme à côté d'une personne qu'on ne veut ni connaître ni éviter. Enfin, elle aspirait à le voir partir, et ne voulait pas même de ce petit trouble dans son existence. La Providence ne le lui épargna point.

Un jour, elle était assise, vers trois heures, devant son piano; elle jouait une sonate de Mozart. Dans l'antichambre, elle entend un bruit de voix, des pas précipités. Elle court ouvrir la porte ; elle aperçoit Michel tout trempé dans les bras du batelier. Elle pousse un cri d'effroi et entend à peine l'enfant qui lui dit : « Maman, ce n'est rien, ce n'est rien. » Elle voit à demi Kasper et l'inconnu sur les marches du perron. Son agitation est extrême ; elle comprend confusément que l'enfant, en se penchant, est tombé à l'eau, et que l'inconnu l'en a retiré. A la hâte elle lui adresse quelques remercîments incohérents ; elle est toute à son fils. On chauffe des draps, des serviettes, on met Michel au lit, bien qu'il ne demande qu'à jouer à la fossette. Les inquiétudes apaisées, les larmes essuyées, la princess s'informe, demande à Kasper le récit de l'accident. Rien de plus simple que la chute, rien de plus naturel que le dévouement de l'étranger.

« Sa barque était donc tout près de la vôtre?

— Très voisine.

— Et vous, que faisiez-vous donc ?

— Je lisais.

— Vous n'avez pas entendu Michel tomber ?

— Si. J'allais me précipiter, mais ce jeune homme m'avait prévenu.

— Que de reconnaissance je lui dois ! Mon Dieu ! je crains de ne

Digitized by Google

pas lui avoir témoigné..... Monsieur Kasper, allez le trouver, je vous en prie ; dites-lui de ma part que j'étais si troublée..... Il serait plus poli de le prier de venir recevoir mes remerciements. Enfin, allez ; je compte sur vous. »

A peine Kasper était-il parti, que la princesse réfléchissait à la bizarrerie de cet événement. C'était clair : cet étranger n'était venu que pour elle ; il l'épiait, il guettait cette entrée romanesque ; peut-être avait-il chargé le batelier de pousser Michel. Que ses sentiments étaient partagés ! l'inquiétude d'une part, la reconnaissance de l'autre. Elle allait enfin savoir son nom. Jusqu'ici, elle s'était défendue de satisfaire sa curiosité à cet égard ; elle s'était imposé cette réserve comme une pénitence, car elle avait été trop dissipée par la présence de cet étranger. On ne se convertit pas impunément. Mais maintenant il n'y avait point de mal à connaître le sauveur de son fils. La reconnaissance est un devoir ; oui, mais si ce sauvetage n'est qu'un moyen d'arriver jusqu'à elle, s'il lui faut encore être hantée par la galanterie et les soupirs, quel supplice ! Et, tout en pensant, la princesse se promenait sur sa terrasse, pendant que Michel dormait, et de temps en temps elle répétait : « Que ce Kasper est lent ! il ne reviendra donc jamais ! » Kasper revint.

« Eh bien ! son nom ?

— Virgile Freitaz.

— Qu'est-ce qu'il fait ? pourquoi habite-t-il Lucerne ? Y est-il fixé ?

— Madame, je n'ai point l'habitude de poser aux gens des questions indiscrètes et oiseuses.

— Sans que vous l'interrogiez, il aurait pu vous dire....

— Il ne m'a rien dit. Seulement, il m'a reçu dans sa chambre ; je l'ai trouvée meublée de cailloux et de débris de toutes sortes de pierres. J'en ai inféré qu'il était géologue, ce qu'il m'a confirmé en me disant qu'il était chargé d'une mission de son gouvernement pour étudier les terrains calcaires de la Suisse.

— Ah ! c'est un savant : tant mieux. L'avez-vous remercié de ma part ?

— Sans doute. Il a paru trouver fort extraordinaire qu'on le remerciât pour si peu.

— Viendra-t-il ?

— Non, il m'a prié de l'excuser auprès de vous. Il a un rapport très pressé qui absorbe tout ses instants. Les hommes de science ne peuvent passer leur temps en visites futiles. Il m'a promis de venir me voir. Je veux causer avec lui de la formation du globe terrestre. Quoique j'aie peu de sympathie pour la philosophie naturelle, cependant je m'entretiendrai volontiers avec M. Freitaz.

Digitized by Google

— C'est bien, montez voir Michel, il doit être réveillé. »

La princesse resta un instant immobile à sa fenêtre ; elle murmura : « Je suis rassurée. » Puis, avec un soupir : « C'est étrange, jamais je ne l'aurais pris pour un savant. »

Elle monta chez son fils.

III

Un matin, en ouvrant sa fenêtre, la princesse aperçut Michel fort affairé sur la plate-forme qui entoure la maison. A ses côtés, elle vit un homme à genoux, la tête baissée, au milieu de pelotons de ficelles et de débris de papiers. Il releva la tête : c'était Freitaz. Il salua.

« Oh ! maman, s'écria Michel, je t'en prie, ne le dérange pas ; il me fait un cerf-volant.

— Mon fils abuse de vous, monsieur. »

Sans laisser le temps de répondre, Michel sauta au cou de Freitaz, et s'accrochant à lui comme à un arbre :

« Non, mère, disait-il, non, je ne l'ennuie pas. Nous sommes très amis avec Virgile, n'est-ce pas ? Finis mon cerf-volant, je t'en prie. »

Après quelques mots d'excuse, Mme Olovesco ferma sa fenêtre. Cette intimité, née à son insu, entre son fils et cet étranger, la choquait d'autant plus qu'elle y voyait un moyen d'arriver jusqu'à elle. Elle fit demander Kasper.

« Je pense que vous connaissez parfaitement M. Freitaz, lui dit-elle.

— Pourquoi, madame ?

— Vous pensez du bien de lui ?

— Oui, madame.

— Mon fils est dans une familiarité avec lui qui me surprend. Vous l'avez permise ?

— M. Freitaz nous accompagne souvent dans nos promenades. Il joue volontiers avec l'enfant, et je m'étonne qu'un homme sérieux comme lui puisse prendre part à des jeux enfantins.

— Est-ce par hasard que vous le rencontrez ?

— Depuis quelque temps, il donne à Michel des notions de géologie.

— Savez-vous, M. Kasper, que je vous trouve un peu imprudent de vous fier ainsi à un inconnu ?

— Je crois, madame, avoir assez de tact et de raison pour ne pas exposer Michel à une mauvaise direction. »

Digitized by Google

On entendit les cris de joie de l'enfant. La princesse et Kasper purent voir de la fenêtre Freitaz, débarrassé de sa pelisse de fourrure. Il courait lestement en tenant la ficelle du cerf-volant ; Michel le suivait en bondissant.

« Comme ils s'amusent ! dit la princesse.

— Spectacle ridicule, » reprit Kasper en haussant les épaules. Il sortit.

La princesse était très mécontente du précepteur de son fils. De quel droit allait-il faire de longues promenades avec un inconnu, et comment acceptait-il ses leçons? Quel rôle lui faisait-on jouer à elle? Une mère doit être consultée ; et puis, que voulait cet étranger et que signifiait sa bonne grâce pour son fils et sa froideur pour elle? Il faut le connaître, l'examiner. Est-il convenable de ne pas répondre à ses soins pour Michel par une politesse? Mme Olovesco résolut d'inviter Freitaz à dîner, et Michel sauta de joie en l'apprenant. L'étranger refusa sous le prétexte qu'il n'avait point d'habit à Lucerne ; un mot très gracieux de Mme Olovesco lui permit de venir sans toilette. Virgile fut trouvé convenable et ennuyeux. Il ne connaissait personne et on ne pouvait l'entretenir que de lieux communs ou de politique. Après dîner, il fit des châteaux de cartes avec Michel et se retira de bonne heure.

La princesse fut très déçue : elle attendait un tout autre homme. Freitaz était sensé ; son intelligence semblait vive, mais de l'esprit et de la légèreté, il ne fallait pas lui en demander. Il perdit bien vite le prestige dont il avait joui pendant quelque temps. L'imagination et la curiosité de la princesse s'étaient calmées, et il n'avait rien fait pour les rallumer. Mme Olovesco s'était jointe aux promenades de son fils, elle voyait Freitaz presque familièrement, et leur intimité se serait promptement accrue si l'étranger n'avait mis dans leurs relations une sorte de roideur peu méridionale. Il avait cependant des éclairs de gaieté qui se traduisaient par de grands éclats de rire vite réprimés, mais c'était en jouant avec Michel. La princesse les entendait sans les faire naître. En sa qualité de femme, elle se fiait volontiers à ses impressions, mais comme elle avait de l'esprit, elle savait leur résister. Après avoir considéré Freitaz comme un sujet d'effroi, puis comme un être plat et ordinaire, elle finit par reconnaître qu'il était capable et intéressant sur certains sujets. Du jour où elle fit cette découverte, elle voulut lui faire admirer son esprit, et elle se mit en frais pour la première fois. Une femme ne lit pas impunément saint Augustin ; elle en parla longuement tout un soir. Freitaz l'écoutait avec intérêt, et comme il avait des notions très élémentaires sur la grâce, il interrogea Mme Olovesco, qui professait avec délices. Elle montra beaucoup d'esprit, cet art d'effleurer les

Digitized by Google

questions qui fait croire qu'on les pénètre. Freitaz la regardait avec des yeux éblouis. Il avoua qu'il n'avait pas lu *les Provinciales*.

« Vous êtes étranger, je vous pardonne, dit la princesse. Les voici; lisez-les, et dès que vous aurez fini, venez épancher ici votre admiration. »

Freitaz se confondit en remerciements et emporta le livre. Se doutait-il de l'heureuse impression que la princesse gardait de cette soirée? « Il a plus d'esprit que je ne croyais, se dit-elle. N'importe, j'avais bien tort de m'inquiéter. » La lecture des *Provinciales* amena un résultat facile à prévoir. Après les avoir lues, Freitaz comprenait à fond la question de la grâce efficace et suffisante beaucoup mieux que la princesse. Quand il rapporta le livre, les rôles étaient changés : l'écolier professait. Mme Olovesco était toute au jansénisme. La lecture du *Port-Royal* de M. de Sainte-Beuve l'avait enflammée. Freitaz lui faisait l'effet d'un hérétique; elle résolut de l'amener au jansénisme, et d'ailleurs ses croyances lui semblaient un peu insuffisantes. Il y eut une période de conversations théologiques les plus ennuyeuses du monde. Le philosophe Kasper se mit de la partie, et la pension Rossli devint un champ clos. Avec la hardiesse d'une femme éclairée et ignorante, Mme Olovesco prenait volontiers la parole; elle était convaincue de son bon droit. Il ne suffit pas toujours d'une bonne cause, et lorsqu'on discutait les réalités de la métaphysique, elle passait bien des quarts d'heure à rêver, pour ne pas ébranler ses croyances; mais le fait est qu'elle ne comprenait pas. La critique transcendantale lui faisait étouffer des bâillements; elle prit la philosophie en horreur et chanta des hymnes en l'honneur de la foi. Quand une femme ne comprend pas ce que dit un homme pendant un quart d'heure, elle est bien près de l'admirer. Son admiration se compliqua de mauvaise humeur, et elle souffrit de voir Freitaz discuter avec Kasper, parfois jusqu'à minuit, sans la regarder et sans répondre à ses arguments, tant la discussion était vive. Sa dévotion prit alors une ardeur militante. Contente d'elle-même, satisfaite de sa réforme intérieure, elle aspirait à la gloire de convertir. En trouvant le premier soir Freitaz si ignorant en apparence, elle avait espéré le convaincre par ses raisonnements, par son érudition théologique; elle reconnut bientôt que c'était une chimère. Son amour-propre en eût peut-être souffert, si elle n'eût distingué, entre la raison et le sentiment, que l'une était l'apanage des hommes, l'autre celui des femmes.

J'ai voulu, se dit-elle, lutter à armes inégales contre un adversaire plus fort que moi. M. Freitaz a une belle intelligence, je le voudrais voir parfait, c'est-à-dire janséniste et pratiquant. Il faut attaquer sa froideur, mettre en pièces sa cuirasse d'indifférence, et l'amener

Digitized by Google

par l'amour à la foi. Je le conduirai vaincu, enchaîné au pied de l'autel.

On aurait bien étonné la princesse Marie si on ne l'avait point comparée à Jeanne d'Arc après qu'elle eut pris cette pieuse résolution. Freitaz s'aperçut-il d'un changement? Il resta le même. Mme Olovesco déploya dès lors des grâces mystiques, des douceurs dévotes mieux faites pour damner que pour convertir.

Kasper ne mettait pas de mesure dans la discussion, et il poussait souvent l'ardeur jusqu'à la brutalité. Un soir, il avait été plus rude que de coutume, et quand il fut sorti la princesse dit à Freitaz :

« Avez-vous jamais vu quelqu'un de plus bourru?

— Il est un peu irritable.

— Il pense que la dignité l'oblige à me maltraiter. Du reste, je vois poindre en lui la grossièreté. Quand il ramène ses lèvres d'une certaine façon, c'est signe d'orage. » Et la princesse contourna sa jolie petite bouche pour imiter la moue boudeuse de Kasper.

« C'est un excellent homme, » dit Freitaz d'un ton froid qui mit un terme à la conversation.

La princesse voulait se créer un petit coin de moquerie intime, mais la roideur sérieuse de Freitaz l'empêchait d'y parvenir.

Un soir, toujours dans un but de sainteté, elle quitta sa robe de recluse pour en mettre une blanche. Ses cheveux, ordinairement lisses, furent un peu soulevés. Elle les natta et les réunit sur le front avec un gros bijou d'or. Des boucles d'or pendaient à ses oreilles, et de petits chaînons d'or lui faisaient au cou une cravate. Souffrante, elle s'était étendue sur une chaise longue, au milieu d'un buisson de plantes vertes.

Freitaz salua en entrant, s'assit comme de coutume.

« Virgile, viens jouer aux dominos, lui dit aussitôt Michel.

— Tu ennuies Monsieur, mon enfant. Laisse-le se reposer.

— Je viens de la pension, je n'ai fait que traverser le jardin.

— Vous n'aimez peut-être pas les dominos ?

— Je les adore. »

Freitaz alla faire la partie de Michel. Kasper fut accablé de grâces et de soins de la part de la princesse. Le pauvre homme, un peu intimidé, ne sut que lui parler de sa santé, et comme elle s'en plaignait assez haut pour qu'on l'entendît :

« Je n'ai pas de blanc, » disait Freitaz à Michel, que cette déclaration comblait de la joie la plus vive.

Ce soir-là, elle était si souffrante qu'elle se coucha de bonne heure. L'insuccès de ses premières escarmourches aurait dû ôter à la princesse le goût de la guerre. Elle engagea au contraire des combats plus sérieux; et qu'on ne croie pas surtout qu'elle n'y mit pas la plus

Digitized by Google

complète bonne foi. Elle en avait bien fini avec cette coquetterie qui l'avait amusée jadis, et les intérêts de Dieu l'animaient seuls. Comment lui vint l'idée d'étudier la géologie? Cela se conçoit aisément : elle voulut assister aux leçons de Michel, et bientôt elle en demanda de particulières.

« Il y a longtemps, disait-elle, que je désire connaître cette science, depuis que Mme Sand en a parlé ; elle a touché les pierres de sa baguette de fée, et elles m'intéressent. »

Pour une janséniste, c'était prendre un guide un peu mondain. Les leçons avaient lieu régulièrement ; une barrière existait toujours entre le professeur et l'élève. Bien qu'en apparence ils fussent en termes assez familiers, ils n'avaient échangé que des idées, et on n'est vraiment lié que lorsqu'on a causé de sentiments. La transition est délicate des choses de l'esprit à celles du cœur. Entre un homme et une femme, on commence par se dire ce qu'on pense, et on ne finit pas toujours par s'avouer ce qu'on aime. Il fallait finir par là.

Freitaz avait parlé longuement sur l'attraction ; la princesse mettant ses coudes sur la table chargée d'échantillons, appuya sa tête sur ses mains croisées :

« Ainsi, dit-elle à Freitaz, vous croyez qu'en ce monde tout est régi par l'amour ?

— C'est une interprétation assez plausible.

— Ainsi, en quittant le règne de la nature inanimée, et pour ne parler que des hommes, vous croyez à l'amour ?

— Je crois à ce qui est.

— Ne me répondez pas en savant, la leçon est finie. » Elle écarta en parlant quelques minerais et fit place nette devant elle, puis reprenant sa pose d'attentive nonchalance, elle poursuivit :

« Parlez-moi en homme. Je voudrais savoir, dans cet état curieux de notre âme, quelle part il faut donner à chacune de nos facultés. J'ai toujours rêvé de rencontrer quelqu'un assez jeune et assez savant pour m'éclairer à la fois des lumières de l'expérience et de la science. Je me figure aujourd'hui que j'ai trouvé.

— Vous vous trompez, je le crains, Madame ; je vois mieux les secrets des pierres que ceux des cœurs.

— C'est possible, mais personne n'a le droit de se taire sur cette question. Pour la traiter, il ne faut que de la mémoire ou de la confiance. Le champ d'études est en nous-mêmes et en faisant appel à nos souvenirs.....

— Si je manque de mémoire et si je ne suis pas observateur !

— N'éludez pas la question ; vous me feriez croire... Rappelez-vous ceci : les ignorants sont bavards et les savants silencieux. Ainsi...

— Pensez de moi ce qu'il vous plaira ; mais je crois que le Ciel

Digitized by Google

nous destine à quelque fonction particulière. Les uns naissent avec un cœur brûlant, une figure intéressante; ils sont préparés au rôle de héros de roman. D'autres ont la mine longue dès le berceau; ils étudieront et ils penseront. Je suis de ceux-là.

— Quelle hérésie! vous prenez Dieu pour un romancier qui dispose les caractères suivant ses besoins. Non, l'inattendu est de ce monde, on marche sur des surprises. Tenez, vous qui parlez, vous serez peut-être un jour passionnément amoureux. Qui sait? Ce cœur que vous accusez d'être mort-né ressuscitera, il s'enflammera.

— Je ne crois pas, » reprit Freitaz, dont la figure prit une expression étrange. Son sourire donnait-il un démenti à ses paroles?

La princesse en fut frappée; mais ce ne fut qu'un éclair.

« Je vous demande pardon, princesse, dit-il en se levant, mais il faut que j'abandonne cette conversation intéressante. Voici l'heure de mon dîner. »

Il remplit ses poches de quartz et de schiste, et il se retira en saluant respectueusement.

« Quel homme! se dit la princesse en le voyant partir. Tous les savants se ressemblent; seulement en Portugal ils sont plus jeunes et mieux tournés. »

A quelque temps de là, Mme Olovesco écrivait à Mme de la Frette, à qui elle avait déjà parlé de Freitaz :

« Entretenir des relations avec les Portugais, c'est faire de la tapisserie avec de la mauvaise laine. A tous moments, le fil casse; il faut y faire des nœuds. Je passe ma vie à rattacher la grâce de la veille à la bonne humeur du lendemain. Dieu veille sur mon repos, puisqu'il m'a entourée de Kasper et de M. Freitaz. »

Je ne raconterai pas tous les efforts de la princesse pour entraîner Virgile sur cette pente fleurie qui devait finalement le précipiter dans l'abîme de la dévotion. Elle n'avait pas réussi à établir entre eux cette intimité si douce où s'échangent les pensées quotidiennes, les confidences du passé, les rêves de l'avenir. Peut-être Freitaz se doutait-il que toutes ces grâces étaient au bénéfice d'un autre, et que la créature faisait les affaires du Créateur. Sa réserve était si grande, sa froideur si absolue, que la princesse elle-même ne pouvait rien démêler de ses pensées. Tout ce roman qu'elle avait craint était chimérique; Virgile était bien un savant, la géologie le plus cher de ses soins. Sa situation se détachait claire et nette, et ne pouvait donner prise aux suppositions.

En voyant se promener dans le jardin quelques blondes Anglaises, une idée traversa son esprit. S'il aimait une de ces jeunes filles? C'est possible, mais pourquoi viendrait-il ici? pour détourner peut-être les soupçons d'une mère inquiète ou d'un mari jaloux. Quel

Digitized by Google

jour! quelle lumière! comment n'avait-elle pas deviné plus tôt le secret de son indifférence? Il fallait s'assurer de la réalité de cette découverte; mais comment? Il y avait tous les jeudis un bal dans le grand salon de la pension Rossli. Elle irait. Sous quel prétexte? Ce bal fut une récompense accordée à Michel; mais, comme l'enfant un peu sauvage accueillait en pleurant la nouvelle de ce plaisir, et qu'il déclarait très brutalement qu'il n'y mettrait pas le pied, il ne s'agit plus de récompense, mais d'autorité. Quoique Kasper prétendît que la danse était un divertissement ridicule, indigne de gens sensés, Mme Olovesco ne changea point de détermination. Le jeudi, elle se rendit au bal, ainsi que son fils et son précepteur; elle s'était bien gardée d'en avertir Freitaz.

IV

Dans un grand salon peu meublé, assez mal éclairé, au son d'un piano humide, valsent une douzaine d'êtres humains : quelques garçons en veste ronde, un vieillard qui sourit pour cacher qu'il est essoufflé. La lionne de la réunion, miss Smith, qui a vu des bals militaires à Manchester, tourbillonne avec un manchot, le seul jeune homme de la réunion. Elle est assez jolie; elle a de beaux cheveux blonds. A voir sa taille longue, sa tête trop forte et ses jambes courtes, on dirait un essuie-plumes. Sous sa jupe blanche doivent se cacher des petits morceaux de drap maculés d'encre. Quand elle s'arrête, sa tête et ses épaules se balancent, ce qui ferait croire que le contre-poids n'est point assez lourd. Elle promenait sur les vieilles femmes, les unes endormies, les autres souriantes, un regard victorieux, lorsqu'on la vit rougir et prendre subitement une expression de tristesse. Le sceptre lui tombait des mains : la princesse venait d'entrer; elle avait une longue robe d'étoffe orientale, une série de raies mates et brillantes. Une ceinture d'or comme une couronne serrait autour de sa taille les plis de sa robe; elle tenait sur son bras un manteau de velours bleu de ciel bordé d'une fourrure grise. De ses cheveux à peine coiffés s'échappaient deux bouts de ruban bleu. Elle s'assit dans un coin sombre pour ne pas attirer l'attention; c'était une espérance vaine. Dans l'assemblée, on chuchotait, on réveillait les endormis; les enfants seuls continuaient à danser. Avant douze ans, on ne sait pas qu'il y a en ce monde des grandes dames et des petites gens, de l'impertinence et de l'envie.

La princesse n'aperçut point Freitaz; elle ne le découvrit qu'un peu tard, la tête dans ses mains, absorbé par la lecture d'un journal.

Digitized by Google

Elle crut voir que miss Smith le regardait, et comme elle était la plus élégante et la mieux tournée, ses soupçons se portèrent sur elle. L'orchestre joua une contredanse, et Mme Olovesco annonça à Michel qu'elle allait danser avec lui. Il fallait un vis-à-vis; elle traversa le salon pour chercher Freitaz, lui demanda comme une grâce de danser, et lui désigna miss Smith comme la seule digne de figurer en face d'elle. Virgile céda après quelques objections.

« Je ne veux pas priver mon ami Michel d'un plaisir, » dit-il en allant faire son invitation.

La princesse les observa tout à son aise : elle ne surprit rien, ni embarras chez le danseur ni émotion chez la danseuse. Quand une figure la ramenait près de Freitaz, elle affectait de lui parler avec familiarité. Le visage de miss Smith n'exprimait nulle anxiété, et elle était uniquement occupée à mettre d'aplomb son long buste sur ses petites jambes. Virgile ne cherchait pas à se soustraire à cette bonne grâce inaccoutumée. Dans la réunion, elle ne put surprendre aucuns regards attachés sur Freitaz; nul cœur ne se brisait, nulle figure ne pâlissait. Il n'aimait personne à la pension Rossli, et il n'était aimé de personne.

Il fallait croire tout simplement à la réalité : Freitaz était un savant insensible aux séductions; l'amour n'avait pas de prise sur lui. La princesse, en se résignant à cette opinion, estima beaucoup moins son voisin. Peu à peu elle ne songea plus à le convertir, et se consola de n'avoir pas ramené cette âme à Dieu en se persuadant qu'elle n'en valait point la peine. Parfois, la tête appuyée sur sa main, le regard perdu dans l'espace, elle se disait en soupirant : « C'est un beau cadre de roman cependant! » En voyant son insuccès, elle se rejeta dans le giron de l'Eglise. Un peu honteuse de ce retour vers les idées mondaines, elle reprit avec ferveur ses exercices de piété. Son directeur lui avait prouvé que ces espérances et ces coquetteries étaient plus profanes qu'elle ne le pensait. Loin d'être irritée contre Freitaz, elle se contentait de le dédaigner. Cette tempête dans un verre d'eau n'avait point été observée par ceux qui l'auraient pu voir, ni Kasper ni Freitaz ne remarquèrent de changement dans l'humeur ou dans les manières de la princesse. Elle continua à les traiter également bien, ne se soucia plus des questions théologiques. La géologie fut sacrifiée à la musique. Elle jouait de l'orgue dans l'église collégiale; on lui en avait accordé la permission. Enervée par la musique, par le printemps qui venait, elle s'abandonna petit à petit à une noire mélancolie. L'extérieur de sa vie était le plus poétique du monde. Autour d'elle, elle avait accumulé toutes les fêtes de l'imagination; elle avait entouré son âme d'or et de soie, comme elle avait fait jadis pour son corps. La piété, un beau lieu,

Digitized by Google

la musique : que d'horizons ! que d'aliments ! Elle mourait de faim au milieu de cette abondance, et secrètement s'introduisait le plus perfide et le plus cruel des ennemis : l'ennui.

Avril était venu ; sur les arbustes apparaissaient déjà de verts boutons ; le soleil, moins rare, faisait fondre les neiges, et sur le lac on entendait le bruit des cascades que le printemps fait sourdre et que l'été tarit. Malgré cette fête, la princesse avait repris ses vêtements sombres. Elle se croyait changée, flétrie, et ne voulait plus de miroir. Une singulière scène vint la distraire et la rassurer tout à la fois : depuis quelque temps, l'humeur de Kasper s'assombrissait. Se présentait-il une occasion de parler des femmes, il les proclamait des êtres sans cervelle et sans raison. Que pouvaient présager ces gracieux préambules? Un jour, Michel se promenait en barque avec Freitaz. Mme Olovesco, restée seule avec Kasper, le pria de lui faire la lecture. Il lut pendant quelques instants. Son accent avait le privilége de divertir la princesse ; il s'aperçut qu'elle l'écoutait en souriant. Il posa son livre sur ses genoux, et, en essayant de fixer sur la princesse cette paupière qui lui tenait lieu de regard, il lui dit :

« Madame, cela va-t-il durer longtemps ?

— Quoi donc, monsieur ?

— Vos incessantes coquetteries. »

La princesse rougit d'indignation ; elle allait répondre ; mais, sans lui en laisser le temps, il continua :

« Sachez, princesse, que je n'ai pu résister à l'impression que m'a faite votre personne. Je suis trop jeune pour vivre auprès de vous sans perdre mon repos, d'autant que vous avez tout fait pour me tourner la tête. Triomphez, madame : je vous aime depuis trente-quatre jours. »

Ceci dit, il s'agenouilla fort paisiblement auprès du canapé, et, les yeux fixés en terre, il attendit une réponse. La princesse fondit en larmes ; une humiliation profonde, un dégoût extrême, tels furent les sentiments qui l'envahirent au point de la faire pleurer. La vue des larmes surprit Kasper sans qu'il en devinât la cause ; mais, impatienté du retard qu'on mettait à lui répondre, il se releva brusquement en disant :

« Eh bien ! madame, j'attends votre solution. »

Aux larmes succéda le rire. Cette phrase pédante, cet air solennel, changèrent brusquement les dispositions de la princesse : elle s'égaya de ce qui l'attristait ; mais, comme elle était bonne, sa gaieté la troubla plus que sa peine, et elle fit de vains efforts pour ne point blesser le pauvre homme. Elle employa tous les arguments accoutumés en pareil cas. Que de fois avait-elle tenu un pareil langage, joué une pareille scène ; jamais, il est vrai, au bénéfice d'un public

Digitized by Google

aussi laid. Malgré tout son art, malgré ses instances, Kasper, froissé, voulut la quitter dès le soir même. En montant en voiture, en prenant congé de Michel et de sa mère, il s'attendrit; une larme brillait dans ses yeux. « Je les ai vus pour la première fois, » disait la princesse. En s'endormant, elle songeait à Kasper. « Pauvre homme, pensait-elle; il paraît cependant que je ne suis pas tout à fait laide! »

Mme Olovesco se fût trouvée dans un grand embarras sans Freitaz. Il consentit à prendre l'intérim du précepteur, en attendant qu'on trouvât un remplaçant pour Kasper; mais, soit fatalité, soit maladresse, on n'en trouva point. Tous les matins, à six heures, Freitaz venait prendre Michel; il le menait promener, lui donnait des leçons d'écriture, lui apprenait le latin et l'italien. Au bout d'un mois, la princesse considérait Freitaz comme attaché à sa maison. Si elle avait une commission de confiance pour Lucerne, un livre à acheter, un ruban à choisir, c'est lui qu'elle prenait. Elle écrivait à Mme de la Frette :

« Avez-vous besoin d'un maître d'hôtel, d'un intendant, d'un professeur, cherchez un géologue portugais. Freitaz est la perle des serviteurs, c'est une de ces natures douces qui aiment à se chauffer à la cheminée de leur prochain; servir lui plaît mieux qu'aimer. Avez-vous jamais vu de ces êtres modestes dont l'obligeance est le parfum? Laissez tomber une aiguille, les voilà à quatre pattes; oubliez un châle, ils reviennent en courant, le châle sur le bras; enfin, noyez-vous, brûlez-vous, ils se jettent dans l'eau ou au feu. Ajoutez à tout leur mérite que leur dévouement est gratuit; ils ne demandent en retour qu'un peu de condescendance, une bonne parole quelquefois, un sourire de temps à autre. Des sentiments, de la tendresse, leur ambition ne va jamais jusque-là. C'est une race intermédiaire entre l'homme et le chien, que le ciel a créée pour le besoin des femmes nerveuses et des maris ombrageux... »

J'ai dit que Mme Olovesco s'ennuyait. L'amour de Kasper l'avait distraite un moment, mais elle était retombée bientôt après dans une mélancolie plus profonde. Les femmes d'esprit ne veulent pas s'avouer qu'elles s'ennuient : c'est un mal déshonorant. On ne peut sortir d'un cercle vicieux; quand on est seul, on ne peut considérer que soi, et comme l'âme est ennuyée, l'esprit s'ennuie à la contempler. On arrive à se juger sévèrement, on prend sur sa vie passée des vues générales, et on n'espère plus en l'avenir. Il semblait à la princesse qu'elle était à Lucerne depuis des siècles, et elle apercevait bien loin, bien loin, les premiers temps de son séjour. Une seule pensée la faisait encore sourire : le souvenir des craintes que lui avait inspirées Freitaz. La coquetterie dévote ne pouvait plus

Digitized by Google

la divertir : elle n'en avait gardé aucun souvenir, et elle eût trouvé bien impertinent qui aurait osé la lui rappeler.

En se sentant triste et abattue, elle supposa qu'elle était ou trop pieuse, ou pas assez. Un fait certain, c'est qu'elle avait assez de la vie de célébrité européenne et de grâce cosmopolite. La cour des souverains, les ovations de bal, les dédicaces des pianistes, les bustes et les portraits spontanés, tout cet encens brûlé en son honneur lui était odieux. Il fallait vivre : elle avait essayé de la dévotion sans succès ; pouvait-elle le nier ? L'idée lui vint de se remarier. Avec sa mobilité d'esprit et son activité d'imagination, elle se vit aussitôt soumise à un mari, docile, obscure. Elle ne pouvait pas se marier à Lucerne, il fallait revenir au monde.

Tandis qu'elle se berçait de cette pensée, elle reçut une lettre de Mme de la Frette :

« Je vous adresse une supplique, disait-elle, non-seulement en mon nom, mais au nom de tous mes amis. Je vais passer l'été à Baden, on m'a retenu une maison, venez nous y trouver. Le prince Lenztakoff sera des nôtres, si vous le lui permettez ; M. de Malignac doit assister aux courses. Nous nous amuserons comme autrefois, et nous oublierons ce vilain hiver que vous avez passé loin de nous..... »

Suivait une série de prières.

En tout autre temps, la princesse Marie eût accueilli avec dédain ces offres de plaisirs frivoles, mais elle accepta la pensée d'aller à Baden pour accomplir des projets sérieux. Lenztakoff lui semblait un mari assez sortable ; mais pouvait-elle se décider à l'épouser sans le revoir, d'autant qu'elle ne se souvenait plus de la nuance de ses yeux, gris ou bleus ? Il fallait s'en assurer. Elle répondit à Mme de la Frette qu'elle comptait donner à Michel le divertissement d'une course dans la Forêt-Noire, et qu'elle ne résisterait probablement pas au désir de l'embrasser en se trouvant si près de Baden ; mais elle n'était pas décidée le moins du monde. Le lendemain, elle pria Freitaz de faire un tour de jardin avec elle.

« J'ai une grâce à vous demander, lui dit-elle.

— Vraiment, madame ! Elle est accordée.

— Je m'en doute. Michel me paraît un peu pâle.

— Je lui trouve une mine superbe.

— Vous vous trompez.

— C'est possible.

— Il est délicat, sans le paraître. Je veux lui faire respirer l'air des sapins.

— Eh bien, il le respire.

— Non, pas assez, je veux l'emmener dans la Forêt-Noire. »

Freitaz pâlit.

Digitized by Google

« Voulez-vous faire le voyage avec nous ?

— Avec le plus grand plaisir, princesse.

— Si vous ne nous accompagniez pas, j'y renoncerais. Connaissez-vous Badenweilen, Allereiligen ? nous visiterons tout cela. On dit que c'est superbe.

— Quand partons-nous ?

— Bientôt.

— Je vais faire mes paquets.

— Pas encore. »

Mme Olovesco ne voulait pas priver Michel des conseils de Freitaz, et comme il n'avait accepté aucune rétribution, elle n'osait les demander qu'avec une grande réserve. Mme Olovesco était prudente; elle prévit qu'elle irait peut-être à Baden, et elle songea à ses toilettes. Elle y tenait beaucoup, pas au point cependant d'aller les choisir elle-même à Paris. Un jour qu'elle exprimait son anxiété à cet égard, Freitaz offrit galamment de faire le voyage. Comme la princesse se récriait, il l'assura qu'il avait besoin d'y faire pour lui-même quelques emplettes.

Mme Olovesco eut bien envie de sourire, en voyant débarquer Freitaz d'une voiture du chemin de fer; il était entouré de cartons à chapeaux et de malles gigantesques. Qu'il mettait de zèle à tout déballer, à faire sauter les clous, à déboucler les courroies ! Pauvre Freitaz, la complaisance est un mauvais moyen près des femmes. Il faut émouvoir leur cœur ou frapper leur imagination ; autrement, quel droit a-t-on à leur estime ? Chez les femmes, les pièces de quatre sous de Mme de Sévigné n'ont point cours ; mieux vaut un lingot, fût-il en chrysocale.

V

Vers la fin du mois de juin, la princesse quittait Lucerne. Le soleil était radieux, les montagnes, dégagées de nuages, étageaient leurs sommets de nuances diverses. Mme Olovesco partageait la gaieté de la nature; pas un mot d'adieu ni de regret pour cette maison et cette ville où elle avait vécu huit mois. Elle parcourait la gare d'un pas joyeux, faisant résonner le pavé sous son pied chaussé d'un épais brodequin. Ses jupes, retroussées avec art, son petit chapeau de paille orné de l'aile d'un oiseau marquaient la tenue de campagne. Freitaz, tout vêtu de gris pâle, semblait moins absorbé et moins sévère. Il regardait l'horizon comme un homme qui espère. Quoi donc ? Personne ne se souciait de le deviner, à commencer par

Digitized by Google

Michel. Il allait et venait comme un enfant que la perspective d'un voyage et de quelques semaines d'oisiveté comble de joie. A Bâle, la princesse prit un voiturier et s'en alla à petites journées à travers la Forêt-Noire. Chacun était de bonne humeur : la princesse acceptait en riant les mauvais gîtes, Freitaz souriait et Michel s'amusait comme un roi. Le voyage était favorable à Virgile ; il y déployait une érudition et un goût qui frappèrent sa compagne ; il comprenait aussi bien les vérités que les beautés de la nature, et il les démontrait de même. La princesse pensait tout haut devant lui :

« Que c'est amusant, disait-elle, de voyager ainsi bercé dans une bonne voiture ; rien n'est agréable comme ce mouvement dans le repos ! »

On traversait ces bons villages de la Forêt-Noire. Sur les portes, les enfants blonds comme du bois blanc regardaient passer la calèche.

« Voyez, disait-elle à Freitaz, ces yeux pâles, ces chairs jaunes ; ils ont une expression aimable. C'est un monde pourtant que nous venons de traverser. Quand on songe que dans toutes ces maisons il y a des êtres qui s'estiment autant que nous, des amours, des amitiés, des haines. Au fond, toutes les existences se ressemblent ; c'est la forme seule qui diffère. Derrière une colonnade de marbre ou un porche rustique, se cachent les mêmes misères. Où y en a-t-il le plus ?

— Cette course rapide est mélancolique, répondait Virgile. Quel mot plus triste que celui d'étranger ? Pourquoi tous ces êtres nous sont-ils indifférents ? pourquoi les regarder avec curiosité et sans intérêt. Ils sont nos frères, pourquoi ne les aimons-nous pas ? »

Une autre fois, c'était une controverse sur les beautés de la Suisse et celles de la Forêt-Noire. Mme Olovesco préférait le tronc blanc des sapins, les feuillages noirs, les dessous de mousse, les buissons de houx.

« Je vois au milieu de tout cela, disait-elle, je ne sais quelle population de légendes : nymphes mystérieuses, chevaliers farouches. Si quelque bruit frappe mon oreille, j'imagine que c'est un cor fantastique ou les larmes d'une fée qui pleure dans une cascade. De quoi meubler la Suisse si ce n'est de vaches ou de fromages ? et si on y place une créature humaine, c'est un Anglais rouge, essoufflé, à cheval sur la Jung-Frau. »

Freitaz défendait la Suisse avec des accents passionnés.

Mme Olovesco se demandait en l'écoutant si elle ne l'avait pas méconnu. « Il y a peut-être en lui l'étoffe d'un ami, se disait-elle, et je n'y ai taillé qu'un serviteur. Il a du bon sens, de l'influence sur Michel ; je le consulterai, je lui confierai mes projets. »

Digitized by Google

Après quelques jours de marche, après avoir visité Freyburg, Badenweilen, les voyageurs arrivèrent à Achern pour aller visiter le lendemain les sept cascades d'Allereiligen. De là on irait à Baden. Dès le matin, la princesse était prête et l'on partait. La route qu'on suit pendant deux heures n'a pas de beautés particulières, elle n'est que riante. Pour arriver à l'auberge et aux ruines du couvent, il faut franchir une colline; Michel et Freitaz mirent pied à terre.

« Cueillez-moi des marguerites, » dit la princesse qui restait dans la voiture.

Ils descendaient la colline les mains pleines de fleurs, lorsqu'ils s'entendirent appeler. La princesse les attendait seule, assise au milieu des ruines; un fût de colonne lui servait de siége, tandis que son visage était encadré d'une architecture gothique, derniers vestiges de la chapelle. On eût dit que la madone, jadis adorée là, était ressuscitée; l'illusion était si frappante que Michel s'écria :

« Ne bouge pas, maman; tu as l'air d'une bonne vierge, nous allons te tresser une couronne »

Freitaz s'agenouilla et se mit à la besogne.

Le valet de chambre, en leur annonçant le déjeuner, les fit tomber du ciel. On avait faim, on mangea en plein air. Freitaz, résolu de jouir du moment présent, se montra plus gai que de coutune.

Un guide sur des béquilles les conduisit sous des bois charmants; on gravissait l'une des collines entre lesquelles s'épanchent les sept cascades. Une fois au pied, les voyageurs doivent remonter des degrés de pierre ménagés entre les parois des rochers, qui laissent à peine la place nécessaire à un homme et au torrent. Avant de commencer l'ascension la princesse Marie voulut se reposer, et comme Michel était impatient de voir, elle l'envoya devant avec le guide, en lui recommandant de l'attendre à l'hôtel. Le lieu du repos était singulièrement pittoresque : à gauche, une muraille et tout le fracas des cascades; à droite, une vallée verte assez étendue dont l'horizon bleuâtre contrastait avec le ton sombre des roches et des sapins. Un paysan avec sa longue redingote, son bonnet de fourrure et son gilet rouge, achevait le tableau. Il fouetta son cheval et disparut avec sa charrette. Freitaz regardait couler l'eau. La princesse sentait une plénitude d'existence qui ressemble au bonheur. L'avenir lui apparaissait plein de promesses. Un seul obstacle pouvait encore le compromettre : son fils.

« Venez là, dit-elle à Freitaz en lui montrant une pierre couverte de mousse, j'ai à vous parler. » Freitaz obéit.

« Savez-vous que nous nous connaissons depuis longtemps?

— C'est vrai, on se voit plus à Lucerne en quelques mois que dans le monde pendant dix ans.

Digitized by Google

— Je crois pouvoir compter sur votre amitié autant que sur votre discrétion.

— L'une et l'autre vous sont acquises.

— Il s'agit d'une négociation délicate.

— Auprès de qui ?

— Auprès de Michel. Depuis quelque temps..... il serait possible..... je crois que je vais me remarier. Ce n'est pas sérieux encore, mais, avant d'y songer, je voudrais savoir comment Michel..... »

La princesse fut interrompue par un bloc de pierre qui alla se précipiter dans l'eau avec un épouvantable fracas. Freitaz avait le pied dessus un instant auparavant.

« Ne pourriez-vous pas interroger mon fils ? Vous ne me répondez pas : vous me comprenez ?

— Oui, princesse.

— Je suis encore jeune. Ma vie n'est pas finie, mais je ne veux pas trahir mes devoirs de mère. Est-ce que vous pensez que.....

— Je ne pense rien.

— Votre silence a l'air d'un blâme.

— Vous croyez que je me permettrais.....

— Michel est plus en confiance avec vous qu'avec moi, et peut-être supposez-vous ?..... Je tiens à savoir ce qu'il pense du prince Lenztakoff : les enfants ont parfois des antipathies si bizarres ! Mon fils l'a vu autrefois à Paris ; du reste, nous le trouverons à Baden, vous pourrez alors observer. »

Freitaz garda le silence, et la princesse, troublée par un secret embarras, se leva en disant :

« Allons retrouver Michel. »

Freitaz la suivit machinalement. Il montait appuyé sur la balustrade, le regard fixe et la figure inexpressive. Le silence n'était interrompu que par les exclamations de la princesse : « Que c'est beau ! quelle eau pure ! » Son admiration n'avait point d'écho. A la troisième cascade, les rochers, plus escarpés et plus rapprochés, ne laissent voir qu'une étroite bande du ciel. Frappée de l'aspect de ce lieu sauvage, la princesse voulut s'arrêter. Le froid lui causa une sorte de frisson, elle eut peur, elle voulut se sauver.

« Suivez-moi, dit-elle à Freitaz d'une voix émue. »

En gravissant rapidement l'escalier, le pied lui manqua : elle fit un faux pas. Virgile voulut l'assister, mais, l'escalier étant trop étroit pour deux, il la soutenait en lui tenant le coude. A travers sa robe la princesse sentait cette main qui la brûlait comme un fer rouge. Une oppression singulière l'empêchait de respirer. Pour se donner du courage elle voulut plaisanter.

« Ah ! si j'avais ici mon prince, dit-elle en riant, il m'emporterait

Digitized by Google

dans ses bras. Pourquoi la fée des cascades ne me l'envoie-t-elle pas? »

Puis elle lança quelques notes d'un rire plus harmonieux que naturel, comme pour défier la voix grave des eaux. En renversant la tête, elle rompit le filet qui retenait ses cheveux, et Freitaz reçut en plein visage cette pluie parfumée. Il en était tout couvert. En un instant, la princesse se sentit soulevée par deux bras puissants, tandis que des lèvres brûlantes mordaient sa chevelure, puis une voix murmurait à son oreille :

« Je vous aime plus que tous les princes du monde..... reconnaissez la fée qui m'envoie..... c'est l'Amour, et je vous porterais jusqu'au ciel. »

Il courait comme un fou sur les degrés de pierre sans lâcher son fardeau. Des cris de joie et de longs soupirs sortaient de sa poitrine. Au pont qui traverse le torrent, le visage en feu, la parole saccadée :

« Voulez-vous mourir? lui dit-il; je me jette avec vous. »

Et il la tenait suspendue au-dessus de l'abîme. Elle poussa un faible cri, se roidit; Freitaz sentit près de sa joue son visage glacé. Elle s'était évanouie. Il la posa sur un tertre de gazon et courut chercher de l'eau. En remontant, il la trouva debout, encore faible, et elle lui dit avec une fierté méprisante :

« Ne m'approchez pas, je retourne à l'hôtel. » Puis elle ajouta ironiquement : « Je n'ai pas de bonheur avec mes précepteurs. »

Freitaz bondit près d'elle, il lui saisit les mains et la forçant de se rasseoir :

« Vous m'écouterez, dit-il en la tenant toujours. J'ai jeté le masque, vous saurez à présent combien je vous aime. »

Marie vit les yeux ardents de Virgile fixés sur les siens. Un sourire étrange crispait ses lèvres. Elle eut peur, et, tout en dégageant ses mains qu'il abandonna, elle lui dit faiblement :

« Je vous écoute, je ne m'en vais pas.

— Je ne m'appelle pas Freitaz; je suis le marquis d'Arazede et je vous aime depuis trois ans. C'est à Florence que je vous ai vue pour la première fois. J'y vivais caché, malheureux; ma vie se passait à vous regarder. J'avais quitté Lisbonne accablé par le malheur, et je cherchais dans l'étude un secours contre les tourments de mon âme. C'est ainsi que je devins géologue. Seul dans un quartier obscur, je ne goûtais d'autre joie que de vous voir de loin au théâtre. Jamais votre regard ne s'est abaissé sur moi..... J'errai aux Pyrénées..... J'espérais que vous y viendriez avec votre amie..... Dès que je fus libre, je courus à Paris; j'osai alors vous être présenté. Ma vie pouvait changer..... Quelle soirée j'ai passée là chez Mme de la Frette! On a parlé de vous..... Vous haïssiez la violence. Auriez-vous ja-

Digitized by Google

mais accepté une main tachée de sang comme la mienne? Dans mon pays, mon caractère emporté est devenu célèbre..... mes malheurs sont dans toutes les bouches. Je voulais vous les cacher en vous cachant mon nom. Je suis venu en Suisse. Dites, avez-vous jamais vu d'homme plus doux? Quelle patience! que j'ai souffert pour dompter l'ardeur de mon sang, la violence de ma passion! En votre honneur, on a remporté la plus héroïque des victoires. Que j'étais heureux, cependant, de m'abaisser ainsi à vos pieds, de me faire votre serviteur. J'espérais vous vaincre à force de douceurs. Comment pourrait-elle résister à un pareil dévouement? où trouvera-t-elle quelqu'un qui l'aime et qui la serve comme moi? Jeune, j'avais été haï pour mes emportements, et maintenant j'espérais être aimé pour ma docilité. Tout à l'heure, je n'ai pu résister. Ah! pardonnez-moi, ce que je vous dis vous prouve que j'étais fou. Que je vous aime Marie, ma chère Marie! »

Et, cédant à un attendrissement subit, il éclata en sanglots; il se glissa sur ses genoux, et il couvrit les mains de la princesse de larmes et de baisers.

« Calmez-vous, calmez-vous, » répétait-elle à voix basse.

Il se releva comme un lion furieux.

« Vous en aimez un autre, » dit-il.

Le sang colorait ses joues, et il marchait d'un pas agité.

« Cet autre..... je le tuerai..... je vous le jure. Ce n'est pas le premier sang que je verserai : tant pis, je vous serai odieux, je me serai vengé. Ah! ce n'est pas assez, pour conquérir votre cœur, de vous aimer comme j'ai fait; c'est donc là la récompense de toutes mes peines..... préparer M. Michel à accepter un beau-père : le noble salaire! Vous m'auriez conservé mes fonctions de précepteur, n'est-il pas vrai, et j'aurais assisté à votre bonheur. Et ce cœur adorable, cette grâce souveraine, vous les donnez à Lenztakoff : quelle profanation! Oh! je le tuerai. »

Freitaz était effrayant : ses cheveux en désordre, l'œil enflammé, il avait l'air d'un fou. La princesse tremblait de tous ses membres, lorsque Freitaz disparut dans l'allée en courant. Mais il entendit une douce voix qui disait : « Virgile! Virgile! »

Avez-vous jamais reçu un billet de la marquise Marie d'Arazede? Vous avez certainement remarqué son cachet; on y voit un lion affublé de la peau d'un âne, c'est le rebours de la fable. Demandez-lui l'explication de ce bizarre emblème, elle vous répondra en souriant : « Quoi de plus naturel! c'est l'histoire de mon mari. »

ARTHUR BAIGNÈRES.

Digitized by Google

L'ARMÉE PONTIFICALE

SOUS LE COMMANDEMENT

DU GÉNÉRAL DE LAMORICIÈRE

PREMIÈRE PARTIE

I

Deux personnages bien connus, Son Em. le cardinal Antonelli et M. de Mérode, se partagent, nous dirons même se disputent la prépondérance dans les conseils du Souverain Pontife.

Le premier, Italien et fils de ses œuvres, homme d'Etat très éminent, et, selon nous, très calomnié, considère la souveraineté territoriale comme un élément essentiel de l'indépendance du chef de la catholicité. A ses yeux, la plus petite parcelle du patrimoine pontifical ne saurait être cédée par celui qui n'en est que le détenteur temporaire, et il ne croit pas qu'une constitution, quelle qu'elle soit, qui n'émanerait pas du *proprio motu*, puisse être autre chose qu'une dérogation funeste au dogme de l'infaillibilité du successeur de saint Pierre. Ces convictions, appuyées sur un mérite réel, lui ont valu le poste important qu'il occupe et auquel il tient beaucoup. S'attendre à des concessions volontaires de sa part, serait une illusion. Il ne cédera qu'autant qu'il y sera contraint par la force des choses ; mais comme le cardinal est d'une habileté pratique incontestable, il n'est pas impossible qu'on puisse s'entendre un jour avec lui, s'il lui est démontré que la papauté se trouve en face de cir-

Digitized by Google

constances impérieuses qui la mettent dans la nécessité d'entrer dans les voies de la conciliation. Voyant, avant tout, dans le Souverain Pontife le chef de l'universalité des catholiques, sans distinction de castes ou de pays, il entend bien qu'on assure au Pape une position aussi grande qu'indépendante; mais comme sa politique est relativement progressive, comme il sait tenir compte des événements contemporains, il a toujours regretté que la question romaine ait été mêlée aux querelles internationales des différents peuples de l'Europe; car sa politique, bien appréciée, consiste à faire comprendre au Souverain Pontife qu'il doit rester étranger à tous ces conflits.

Profondément reconnaissant, quoi qu'on puisse dire, des grands services rendus au pouvoir pontifical par Napoléon III, et de la protection que ce souverain accorde à la religion en France, le cardinal Antonelli met tous ses soins à concilier les principes qu'il veut faire prévaloir avec les conseils qui lui sont donnés par nos ambassadeurs, et, lorsque ces conseils sont en contradiction formelle avec ses convictions personnelles, il fait en sorte d'éviter que ses paroles ou ses actes puissent blesser la France ou son souverain. Nous pouvons nous tromper, mais nous pensons que, si on réussit un jour à résoudre à l'amiable la question romaine, le cardinal Antonelli aura beaucoup contribué à amener cette solution.

Peut-on en dire autant de son compétiteur, M. de Mérode? Nous ne saurions le prétendre. M. de Mérode appartient à une famille considérable de la Belgique, dont le chef est mort en soldat en 1830, à la tête de son pays soulevé contre la Hollande, au nom de l'indépendance nationale et de la religion catholique. Le futur prélat débuta dans la carrière militaire, comme officier, au service de la France, dans la légion étrangère, sans renoncer toutefois à sa nationalité. En 1849, un événement dramatique, dont s'empara la chronique scandaleuse de l'époque, le força, dit-on, à quitter la Belgique. Il se réfugia à Rome, entra dans les ordres, et fit preuve de dévouement en soignant nos soldats blessés, ce qui attira sur lui l'attention du Saint-Père, et lui valut la faveur d'être admis comme camérier (chambellan) auprès de Sa Sainteté.

D'un esprit vif et brillant, d'une activité infatigable, M. de Mérode, qui cependant avait à se faire pardonner la laideur de sa figure, la pétulance presque maladive de son caractère et surtout peut-être son ignorance des finesses de la langue italienne, fit des progrès rapides dans la confiance du Souverain Pontife, dont il devint promptement le conseiller le plus intime. Or, M. de Mérode ne se place pas au même point de vue que le cardinal Antonelli. Selon lui, le sort de la papauté est lié à celui de tous les prétendants dont

Digitized by Google

les titres reposent sur l'ancien principe du droit divin, et si son hostilité passionnée se dirige plus particulièrement contre l'Empereur des Français, c'est d'abord parce que la souveraineté de Napoléon III découle du suffrage universel, ce qui est à ses yeux un vice originel que rien ne saurait racheter. C'est ensuite parce qu'il voit en lui la personnification la plus considérable et la plus complète des principes sur lesquels reposent les gouvernements de nouveau régime. Il convient d'ajouter, sans lui en faire un crime, qu'en sa qualité de Belge, M. de Mérode éprouve une certaine sympathie pour les princes de la famillé d'Orléans, avec lesquels il a entretenu des relations honorables; mais ses souvenirs de famille, ses alliances légitimistes le rattachent également à la cause de la branche aînée, et ces attractions en sens divers ont fait de lui un des plus ardents apôtres de la fusion. A son point de vue, les mêmes passions, les mêmes tendances qui ont amené la chute des deux dynasties, poursuivent le chef de l'Eglise. Ce sont donc les partisans de l'une et l'autre cause qu'il faut appeler au secours du Pape, et il se pose hardiment comme l'adversaire de Napoléon III, auquel, selon lui, le Saint-Père ne doit aucune reconnaissance.

Dans les premiers mois de 1860, M. de Mérode était arrivé à l'apogée de son influence. On boudait la France, parce qu'elle n'avait pas repris les armes pour faire exécuter jusqu'au bout les conventions de Villafranca et de Zurich. Mécontent, comme toujours, de voir le Pape obligé de subir la protection des aigles françaises, M. de Mérode conçut le projet audacieux de l'affranchir de cet appui embarrassant pour sa politique particulière. L'ancien soldat se réveilla; il offrit au Pape de mettre son armée sur un pied tel qu'elle pût, au besoin, protéger le Souverain Pontife sans le concours de la France, et lui permettre même, ainsi qu'à ses alliés politiques, de reconquérir plus tard ce qu'on avait perdu. En agissant ainsi, M. de Mérode ne s'était peut-être pas suffisamment préoccupé des intérêts de la papauté; mais c'est là précisément ce qui distingue sa politique de celle du cardinal Antonelli. Autant le cardinal, dans l'intérêt exclusif de la catholicité, s'attache à isoler la cause du Pape de toute autre cause plus ou moins compromettante, autant M. de Mérode, dans un intérêt plus politique que religieux, cherche à confondre la cause du Pape avec celle de toutes les légitimités de droit ancien.

A cette même date de 1860, la diplomatie paraissait avoir un peu calmé l'effervescence des têtes italiennes. Rien ne faisait pressentir alors l'orage qui allait éclater prochainement dans l'Italie méridionale: aussi le gouvernement français accéda-t-il avec empressement au désir qu'exprima le gouvernement pontifical de voir la France

Digitized by Google

retirer ses troupes. En rappelant ses soldats, le gouvernement français réalisait d'abord une économie qui avait bien son intérêt; en second lieu, il dégageait sa responsabilité vis-à-vis du gouvernement pontifical, qui ne se servait de la protection de la France que pour repousser avec plus de sécurité les conseils qui lui étaient donnés. Il fut donc résolu que les troupes françaises quitteraient les Etats romains aussitôt que l'armée pontificale serait en mesure de faire face à toutes les éventualités.

Dès l'abord, M. de Mérode se fit attribuer le poste de pro-ministre des armes (ministre de la guerre), ce qui n'avait rien d'étonnant à Rome, où un ecclésiastique a toujours occupé ce poste; puis, voulant mettre à la tête de l'armée un général dont le renom attirât sur elle un brillant éclat, il fit d'abord des ouvertures au général Oudinot, qui avait à ses yeux le double mérite d'avoir rendu au Pape la ville éternelle et de ne s'être pas associé au mouvement napoléonien; mais le général Oudinot comprit facilement quel était le rôle qu'on voulait lui faire jouer, et il déclina la mission dont on voulait l'honorer. Ce fut alors que M. de Mérode s'adressa à un autre général, que rien, jusque-là, ne paraissait désigner comme un défenseur du trône et de l'autel : nous avons nommé le général Juchault de Lamoricière.

Quels furent les arguments employés par M. de Mérode pour entraîner la décision de l'illustre général? Lui parla-t-il des intérêts de la religion menacés? Cela est possible; mais nous sommes très disposé à croire qu'il eut recours à d'autres moyens de séduction un peu plus en rapport avec le caractère connu, et pourquoi ne pas le dire? avec les ressentiments hautement avoués du bouillant général. Quoi qu'il en soit, le général accepta et se rendit aussitôt à Rome. Le gouvernement français, qui tenait avant tout à ne pas paraître apporter des entraves à la réalisation des projets belliqueux du Saint-Siége, s'empressa d'accorder au général de Lamoricière l'autorisation d'entrer au service du Souverain Pontife, sans même exiger que la demande d'autorisation lui fût adressée directement par le général.

Examinons maintenant quels étaient les éléments qui furent mis à sa disposition.

L'armée du Pape avait disparu d'une façon si complète, dans la tourmente de 1848-1849, que ce fut seulement au bout de quelques années que le général de Montréal, commandant à Rome le corps français d'occupation, put s'occuper utilement de l'organisation d'une nouvelle armée romaine, pour laquelle on adopta naturellement les cadres, les théories et presque les uniformes des troupes françaises, mais à laquelle on ne put malheureusement donner l'es-

Digitized by Google

prit français. Lorsque cette armée fut placée, en mars 1860, sous les ordres du général de Lamoricière, elle se composait : 1° de trois à quatre mille gendarmes à cheval ; 2° de trois corps étrangers, savoir : deux régiments d'infanterie et un bataillon de tirailleurs ; 3° de trois corps indigènes, savoir : deux régiments d'infanterie et un bataillon de chasseurs à pied ; 4° de quelques dragons ; 5° de trois ou quatre batteries en très mauvais état ; 6° de quelques soldats de milice et de quelques invalides. Tout cela présentait un effectif de 12,000 hommes environ.

Les gendarmes pontificaux étaient poursuivis non-seulement par l'impopularité qui atteint toute gendarmerie dans les pays où pullulent les bandits, mais encore, il faut bien le dire, par la réprobation de toutes les classes de la population qui, pour en mieux faire apprécier le caractère, affectait d'entourer de ses sympathies les gendarmes français. Il se mêlait très probablement à ces manifestations une pensée d'opposition au gouvernement pontifical ; mais il faut reconnaître que cette hostilité, à l'égard des gendarmes pontificaux, pouvait cependant s'expliquer d'une autre manière. On leur reprochait, en effet, d'être recrutés en partie dans les bagnes, de partager peut-être le produit des vols avec les bandits leurs anciens complices, d'éviter trop souvent de les rencontrer et d'éprouver, à leur aspect, une terreur égale à celle que leur inspirait la madone. Enfin, d'être commandés par un chef auquel on pouvait opposer des antécédents judiciaires de la nature la plus fâcheuse.

Les trois corps étrangers, dits *régiments suisses*, comptaient cependant dans leurs rangs un grand nombre de Bavarois et de Wurtembergeois. Le bataillon de tirailleurs, en garnison à Ancône, se recrutait même, en grande partie, à Trieste, par les soins du gouvernement autrichien. Ces mercenaires, particulièrement ceux qui composaient les deux régiments d'infanterie, avaient presque tous promené leur uniforme dans la légion étrangère, à la solde de la France ou dans les casernes de Naples. Ils possédaient quelques-unes des qualités des vieux soldats : résistance à la marche et à la fatigue, solidité au feu, aptitude à se débrouiller en campagne ; mais à côté de ces qualités, que de vices rongeaient ces deux régiments, surtout depuis que les armes des cantons suisses avaient dû disparaître de leurs drapeaux !.... Rebut de toutes les armées, ils avaient saccagé Pérouse comme de vieux lansquenets. N'ayant rien à perdre et tout à gagner au désordre, ils s'inquiétaient peu de soulever contre eux la colère des populations. On a vu plus tard comment ces vieilles bandes, qui, bien commandées et soumises à une discipline sévère, auraient pu former des troupes d'élite, ont compris leurs devoirs sur le champ de bataille de Castelfidardo !

Digitized by Google

Les officiers, qui étaient impuissants à faire entendre la voix de l'honneur à de pareils hommes, se divisaient en deux catégories très distinctes : les uns, anciens soldats et officiers de fortune, savaient, qu'ils ne devaient compter sur aucune retraite, et qu'ils ne pouvaient aspirer aux grades supérieurs, réservés toujours à des nouveaux venus qui arrivaient là d'emblée. Leur unique souci était donc de se maintenir, le plus longtemps possible, dans leur position, que le gouvernement pontifical, ennemi de toute innovation, se gardait bien de leur enlever. Oublieux de leur dignité, ils vivaient misérablement, par économie, à la cantine, au milieu de leurs subordonnés, en faisant des épargnes pour leurs vieux jours. La seconde catégorie d'officiers se composait de jeunes gens imberbes appartenant à des familles riches, qui ne devaient leurs épaulettes qu'à la faveur ou à des sacrifices d'argent qu'ils avaient faits pour amener avec eux un certain nombre de recrues. Etrangers à toutes les habitudes militaires, ces jeunes officiers passaient tout leur temps dans les cafés, dans les restaurants, et se reposaient complétement sur leurs inférieurs du soin de conduire leurs soldats.

Les trois corps indigènes, recrutés aussi par des enrôlements volontaires, présentaient un effectif encore plus réduit que les corps étrangers, parce que le service militaire (on le comprendra facilement) est peu recherché dans un pays où l'état ecclésiastique ouvre seul la porte des honneurs ou de la considération. Les malheureux, qui composaient la partie italienne de l'armée pontificale n'étaient engagés que pour deux ans, et cependant ils n'avaient pris le parti de s'enrôler que poussés par la misère. Plus doux que les soldats étrangers, ils n'en avaient ni le courage ni l'attitude militaires, et ils étaient tellement dominés par leurs anciennes habitudes qu'on les voyait recourir plus souvent à leurs couteaux qu'à leurs sabres, lorsqu'il s'agissait de vider leurs querelles ou de veiller à leur défense personnelle.

Ces corps indigènes étaient aussi commandés par des officiers qui ne présentaient aucune des aptitudes qui font le soldat. Sortis généralement de la petite bourgeoisie romaine, élevés à l'honneur de l'épaulette par le crédit des hommes puissants dont leurs familles étaient les clientes, sans aucuns antécédents militaires, ces officiers ne possédaient ni l'amour ni l'orgueil de leur état. Ils vieillissaient dans leurs grades, malgré leur incapacité notoire, comme des employés de bureau vieillissent dans leurs emplois. Tous étaient mariés, car c'est là une obligation imposée à tout laïque, quel que soit son âge, qui est admis à servir le gouvernement pontifical à un titre quelconque, ce qui les exposait à être assaillis par toutes les inquiétudes qui assiégent l'homme pauvre chargé de famille. Chacun

Digitized by Google

d'eux vivait donc dans sa famille d'une façon plus ou moins misérable et sa grande affaire était de la faire vivre. C'était vraiment pitié de voir le matin ces étranges officiers faire eux-mêmes leur marché sur la place Navone, revêtus des insignes de leurs grades, et d'un uniforme qui n'était pour eux qu'un vêtement sans signification particulière.

Les troupes d'artillerie présentaient les cadres de trois ou quatre batteries dépourvues de chevaux, de caissons, nous dirons presque de canons. Recrutée de la même manière que les autres troupes indigènes, cette artillerie avait le même esprit et ne pouvait pas présenter plus de consistance. Depuis longtemps, elle était en garnison à Viterbe, et, comme les simples artilleurs étaient autorisés à contracter mariage, les grands bâtiments consacrés au casernement des troupes furent aussi affectés au logement de leurs femmes et de leurs enfants. Un des premiers soins du général de Lamoricière fut d'appeler à Rome cette artillerie pour la réorganiser, et l'on vit alors les familles des artilleurs se placer derrière les convois qu'elles suivaient péniblement; c'était un spectacle fort triste et qui n'avait rien de militaire.

Tout le monde a entendu parler des dragons du Pape. C'était, jusqu'en 1859, la seule troupe qui guerroyât sérieusement contre les brigands qui de tout temps ont affligé la campagne de Rome. Contrairement à ce qui se passait dans les autres corps, l'avancement se faisait dans le régiment même, et les officiers, qui vivaient militairement en commun, étaient les seuls avec lesquels les officiers français entretinssent des relations amicales. C'était là, il faut le dire, un beau régiment, qui avait conscience de sa valeur, et qui en était fier, mais qui voyait d'un mauvais œil les priviléges accordés à la gendarmerie, et manifestait à cet égard un vif mécontentement, dont on n'avait pas tenu un compte suffisant. Lorsque la guerre avait éclaté entre l'Autriche et le Piémont, les dragons du Pape avaient compris, comme tous les Italiens, que le sort de l'Italie entière était en jeu dans cette lutte, et la plupart avaient couru se placer à côté des soldats de Victor-Emmanuel. On les avait vus alors déserter, pour ainsi dire, par pelotons, avec armes et bagages, non pour s'approprier leurs effets d'équipement et les dissiper follement, mais pour aller réclamer, en bon ordre, leur place de bataille dans les rangs de l'armée italienne. Le gouvernement pontifical, vivement alarmé de cette défection, avait pris aussitôt des mesures et avait imprudemment versé dans la gendarmerie les dragons restés au corps, ce qui avait eu pour résultat immédiat de faire déserter ceux qui avaient hésité jusque-là à prendre ce parti. Force avait donc été de licencier ce beau régiment, dont l'effectif se trouvait réduit à une

Digitized by Google

soixantaine d'hommes auxquels on faisait faire un service d'ordonnance et de police.

C'est seulement pour mémoire que nous avons parlé des soldats de milice et des invalides. Les premiers ne pouvaient rendre aucun service, même à l'intérieur; quant aux invalides, qui d'ailleurs étaient en petit nombre, ils étaient préposés à la garde des côtes et des bagnes, et on ne songea même pas à eux pour faire la guerre.

Le général de Lamoricière s'attacha d'abord à composer son état-major. A ne considérer que la valeur personnelle des officiers dont il s'entoura, il faut constater que ses choix furent presque tous excellents, mais il faut reconnaître aussi qu'ils avaient une signification essentiellement politique qui devait nécessairement blesser le gouvernement français, ce qui était une première faute.

M. le marquis de Pimodan, dont tout le monde connaît la mort héroïque, fut appelé au poste important de chef d'état-major, avec le grade de colonel. C'était incontestablement un militaire brave et intelligent. Animé de convictions sérieuses, il cachait sous les formes les plus affables une science profonde et une énergie remarquable. M. de Pimodan, qui avait été élevé à la rude école des cadets autrichiens, avait conquis tous ses grades sur les champs de bataille de l'Italie et de la Hongrie au service de l'Autriche. Parvenu au grade de lieutenant-colonel, il était revenu en France peu de temps avant la dernière guerre d'Italie, pour n'avoir pas à porter les armes contre ses compatriotes.

Le lieutenant-colonel Zappi, Allemand d'origine, mais déjà au service du pape, fut nommé sous-chef d'état-major. C'était un militaire d'un esprit peu élevé, mais exact et connaissant son métier.

Un gentilhomme breton, précédemment au service du duc de Toscane, M. de Chevigné, fut nommé capitaine d'état-major et aide de camp du général en chef. Myope, pâle et petit, par conséquent d'un extérieur peu militaire, M. de Chevigné sut prouver cependant, par son intelligence, sa fermeté et son dévouement à son général, qu'il ne fallait pas le juger sur la mine.

M. de Mortiller et le prince italien Odeschalchi furent désignés pour les fonctions d'officiers d'ordonnance. Le premier, qui était un protégé de M. de Mérode, dont il est le compatriote, sortait de notre 1er régiment étranger, où il avait servi honorablement et acquis le grade de capitaine. Le second était capitaine de dragons au service de l'Autriche. C'était un officier de la plus belle apparence, aussi fier de son nom que de son grand air aristocratique, ce qui est assez rare chez les nobles italiens.

Enfin l'état-major fut complété par deux officiers qui y furent attachés en qualité de capitaines d'état-major. L'un était un ancien abbé

Digitized by Google

romain, M. le comte X....., qui avait renoncé à l'habit ecclésiastique pour endosser l'uniforme, et était devenu un militaire très capable. L'autre était un jeune capitaine d'infanterie qui avait servi dans l'armée du duc de Parme.

Une fois l'état-major constitué, on se mit résolûment à l'œuvre. Même avant l'arrivée du général de Lamoricière, M. de Mérode avait déjà décrété la formation de deux nouveaux bataillons de chasseurs à pied ; l'un étranger, pour le recrutement duquel on devait faire encore appel à la bonne volonté de l'Autriche ; l'autre indigène. De plus, il avait été ordonné aux agents de recrutement de Marseille et de Pontarlier de redoubler de zèle dans l'accomplissement de leur mission.

Mais il ne suffisait pas de décréter la formation de nouveaux bataillons, il fallait de l'argent pour équiper les hommes et pour les faire vivre ; il en fallait aussi pour faire face à tous les autres services : or, toutes les caisses étaient vides. Ce fut alors qu'un cri de détresse retentit dans toute la chrétienté, auquel répondit Mgr l'évêque d'Angers par l'organisation du denier de saint Pierre. Bientôt on quêta dans toutes les églises catholiques. Ces quêtes furent productives, et comme on ne pouvait pas trop compter sur le dévouement des sujets du Pape, on demanda des soldats à toutes les parties du monde.

Personne ne s'y trompa : l'intérêt catholique fut promptement éclipsé par la passion politique, et si la France fut la nation qui envoya le plus de champions à Rome, ce fut d'abord parce qu'un général français d'un grand renom avait été placé à la tête de l'armée du Pape ; ce fut ensuite parce qu'on trouvait ainsi le moyen de faire sans péril, à l'étranger, une manifestation de parti à l'encontre du gouvernement français : cela avait bon air et posait convenablement dans un certain monde. On vit donc accourir à Rome une foule de jeunes Français, dont quelques-uns portaient de grands noms. La Belgique fournit aussi son contingent.

Ces nouveaux croisés commencèrent par entourer de telle sorte le général de Lamoricière, qu'il devint très difficile de traverser le cordon qu'ils avaient organisé autour de lui. Ils répétaient avec affectation que lui aussi était gentilhomme ; qu'enfant de la Bretagne, il tenait, par ses alliances, aux plus nobles familles de cette terre classique de la fidélité. Ils célébraient avec fracas son retour aux vieilles traditions, et firent si bien que le général, entraîné sans doute plus loin qu'il ne l'aurait voulu par ces empressements intéressés, finit par ne voir que par les yeux de ces nouveaux amis.

Ceux-ci, sous le nom de volontaires à cheval, se constituèrent immédiatement les gardes du corps du commandant en chef, qui

Digitized by Google

paraissait fier de ce noble entourage. Ils s'improvisèrent un uniforme copié sur celui de nos officiers d'état-major en Afrique : képi rouge, spencer bleu foncé et pantalon garance à bande noire, le tout gracieusement orné des insignes du grade de sous-lieutenant. M. le comte de Bourbon-Chalus, gentilhomme du Bourbonnais, du caractère le plus honorable, qu'un affreux malheur de famille venait de frapper, et qui cherchait à Rome un adoucissement à ses douleurs dans l'accomplissement de ce qu'il croyait être un devoir, eut le commandement de cette jeunesse blasonnée, qui ne reçut aucune solde, qui fut obligée de pourvoir à tous ses besoins, de s'équiper, et dont les chevaux seulement furent nourris par le gouvernement pontifical. Etre en mesure de s'équiper, porter un nom noble et afficher une vive hostilité contre le gouvernement français, telles étaient les conditions exigées pour que l'on fût admis dans ce brillant escadron. Quant aux croyances et aux pratiques religieuses, on n'en parlait pas beaucoup ; peut-être même eût-il été dangereux de se montrer trop difficile à cet égard, car les volontaires de cette catégorie étaient presque tous des sportmen très connus, des habitués du turf, des hommes de plaisir ; jeunes gens très braves, très brillants, sans doute, mais d'une orthodoxie suspecte. Presque tous ne voyaient dans leur croisade qu'un moyen de se procurer une agréable distraction. L'un d'eux, et ce n'était ni le moins zélé ni le moins brave, disait souvent, avec une bonhomie charmante, qu'il était venu à Rome en attendant l'ouverture des chasses. La bataille de Castelfidardo, à laquelle il assista en homme de cœur, vint justement lui laisser sa liberté à l'époque qu'il avait fixée.

Ce qui s'est passé à Rome en 1860 a été la reproduction en petit de tout ce qui s'était passé à Coblentz en 1792 : mêmes prétentions, mêmes inconséquences de la part de gens qui, plus que d'autres, avaient intérêt à ouvrir leurs rangs à ceux qui offraient de défendre le drapeau qu'ils avaient arboré. A côté des volontaires titrés se trouvaient des volontaires qui ne l'étaient pas, et que les premiers affectaient de tenir à distance. Dans les deux catégories on pouvait en citer quelques-uns qui n'étaient, après tout, que des hommes déclassés, comme on en rencontre partout où les événements politiques paraissent offrir une chance à leur activité. Aventuriers de toutes les nations à la recherche d'une position sociale, ils faisaient grand étalage de capacités et de dévouements très problématiques, et assiégeaient l'état-major et le pro-ministre de leurs prétentions.

Mais cette élégante jeunesse, ces hommes plus ou moins déclassés, ne pouvaient composer une armée, car tous voulaient être officiers, et si le général de Lamoricière se laissait un peu trop circonvenir par ceux qui portaient des noms patriciens, M. de Mérode, d'un caractère

Digitized by Google

moins facile, réagissait, il faut le reconnaître, contre ces tendances. Pour lui, tout volontaire devait faire abnégation de sa personnalité et accepter sans contestation la position qui lui était offerte. Personne ne trouvait grâce devant lui, pas même le comte de Christen, qui certainement, en raison de son courage à toute épreuve, méritait qu'une exception fût faite en sa faveur, et qui expie aujourd'hui, dans les prisons de Naples, son dévouement à la cause des Bourbons.

Fils d'un ancien colonel d'un des régiments suisses au service de France sous la Restauration, allié aux premières familles de la Franche-Comté, aux Levis et aux Mirepoix, dans le Midi, M. de Christen était un légitimiste passionné, connu depuis longtemps par l'éclat de ses duels. Parvenu au grade de lieutenant dans les chasseurs à pied, il avait dû quitter les rangs de l'armée française à la suite de plusieurs affaires malheureuses et d'un démêlé très vif avec le général Féray. Quoique parent de M. de Christen, M. de Mérode était tellement décidé à ne pas faire des officiers sans soldats, qu'il ne lui offrit qu'une place de sergent dans un des bataillons des chasseurs à pied. M. de Christen sortit furieux de l'audience où cette proposition lui avait été faite, et alla grossir les rangs des mécontents que l'inflexibilité du prélat avait suscités de toutes parts.

M. le colonel Morgan, un des héros de Balaclava, et M. le comte de Puyféra, ancien maréchal des logis des chasseurs d'Afrique, ne furent pas plus heureux dans leurs démarches. En agissant ainsi, M. de Mérode, dont le caractère est très anguleux, affectait de suivre une marche opposée à celle du général de Lamoricière, pour qu'il fût bien constaté qu'il n'était pas ministre pour la forme. Nous avons dit plus haut que personne ne trouvait grâce devant lui ; cependant, cédant à une considération qui avait sans doute à ses yeux une certaine importance, il fit une exception en faveur de deux sous-officiers des tirailleurs algériens et des zouaves, dont l'un était M. de Sisson, neveu de l'honorable abbé de ce nom, alors directeur du journal l'*Ami de la Religion*, et l'autre M. Lambert, camarade du premier. Ils furent nommés tous les deux sous-lieutenants, ce qui excita des mécontentements d'autant plus vifs que pareille faveur n'avait pas été faite à plusieurs officiers qui n'avaient quitté le service de la France qu'à la condition d'être employés dans leurs grades ou même avec avancement dans l'armée pontificale.

Au milieu de toutes ces difficultés, le pro-ministre ne restait pas inactif; il employait, au contraire, toute son énergie à utiliser les ressources dont il disposait et à en créer de nouvelles. Il fallut lutter d'abord contre certaines tendances de l'entourage du Pape à employer le produit du denier de saint Pierre en œuvres pies, telles que l'achèvement de Saint-Pierre hors murs, et la béatification du

Digitized by Google

bienheureux Labre. Il fallut faire comprendre que ces fonds étaient indispensables pour l'achat des chevaux et des équipements nécessaires à la réorganisation des dragons et à la création de quelques escadrons de cavalerie légère. M. de Mérode résista de toutes ses forces, et non sans succès, aux mesures qui pouvaient avoir pour résultat de donner à cet argent, si péniblement recueilli, une autre destination.

Le prince Odescalchi fut désigné pour commander les dragons, avec le grade de major. La formation d'une cavalerie légère était une porte ouverte à l'ambition des jeunes gentilshommes qui entouraient le général de Lamoricière, et qui étaient très disposés à croire qu'il suffit d'être brave et de savoir monter à cheval pour être officier de cavalerie. Mais M. de Pimodan, qui partageait la manière de voir du pro-ministre à l'égard de ces jeunes gens, s'entendit avec lui et choisit exclusivement ses premiers cavaliers parmi les recrues autrichiennes d'Ancône et les dirigea sur Viterbe au nombre de quatre-vingts environ, sous les ordres d'un bon officier de cavalerie autrichienne, M. le comte Palfy, qui fut chargé de les organiser en chevau-légers.

L'artillerie réclamait aussi les soins de M. de Mérode. Un officier français, directeur du parc de l'armée d'occupation à Rome, M. le capitaine de Blumenthil, fut mis à la tête de cette arme spéciale, avec le grade de lieutenant-colonel. M. de Blumenthil, établi depuis longtemps à Rome, où il s'était créé une sorte de famille, demanda d'abord à être employé comme officier en mission auprès du gouvernement pontifical. M. le maréchal ministre de la guerre répondit par un refus positif à cette demande, en exprimant, dit-on, son regret que le général de Goyon s'en fût fait l'intermédiaire en lui prêtant son appui. M. de Blumenthil se décida alors à envoyer sa démission; mais l'acceptation de cette démission s'étant fait attendre, on assista au spectacle assez bizarre d'un officier français commandant l'artillerie pontificale en qualité de lieutenant-colonel, et restant en même temps directeur du parc de l'armée française comme simple capitaine.

Nous avons déjà vu que, dès l'origine, et avant même l'arrivée du général de Lamoricière, on avait décrété la création de deux nouveaux bataillons de chasseurs à pied, mais les décrets ne donnent pas des soldats, et pour s'en procurer M. de Mérode ne cessait de faire de pressants appels à la Belgique et à l'Irlande, qui réservaient de grands mécomptes à la papauté. Les enrôlements suisses, sur lesquels on avait fondé de grandes espérances, n'étaient pas nombreux, ils suffisaient à peine pour combler les vides faits par les désertions, et les volontaires disposés à servir comme simples soldats n'arri-

Digitized by Google

vaient pas. Le prince Ghigi et le prince Rospigliosi s'étaient bien engagés, l'un dans l'artillerie l'autre dans les dragons, mais leur exemple ne trouvait pas d'imitateurs dans la noblesse romaine.

On le voit, la croisade entreprise par M. de Mérode n'obtenait pas le succès sur lequel il avait compté, et pour l'observateur impartial, le véritable échec qui a été subi par la papauté, dans ces circonstances critiques, a trouvé un moins éclatant témoignage dans la perte de la bataille de Castelfidardo que dans le petit nombre de défenseurs dévoués qu'elle a pu mettre en ligne après six mois d'appels incessants, adressés par elle à tous les catholiques du monde. Cet isolement a été d'autant plus significatif, qu'à la même époque un soldat de fortune, parlant au nom de l'indépendance nationale, et en s'abritant sous le nom populaire de Victor-Emmanuel, n'avait eu qu'à frapper du pied la terre italienne pour en faire sortir une foule de soldats à la tête desquels il s'était emparé en courant de tous les Etats napolitains.

Toutefois, à côté de cette tiédeur de la catholicité, sollicitée de verser son sang pour la cause de la papauté, il convient, pour être juste, de faire une exception honorable en faveur de quelques jeunes gens dont la noble émulation ne doit pas rester dans l'oubli. Quelque temps après l'appel fait à tous les catholiques, on avait vu arriver à Rome un certain nombre de jeunes gens, presque des enfants, dont quelques-uns étaient même accompagnés par leurs parents ou leurs précepteurs. Elevés au foyer domestique ou sortant de maisons d'éducation dirigées par des prêtres, pleins de cœur et d'illusions, simples et croyants, ces jeunes gens étaient les seuls qui fussent prêts à faire tous les sacrifices, même celui de leur vie, pour leur foi politique et religieuse. M. de Mérode comprit tout le parti qu'il pouvait tirer de ces jeunes dévouements. Mettant en œuvre toute sa dextérité, n'épargnant ni les compliments ni les promesses, il annonça à ces braves enfants qu'il les destinait à former un bataillon à part, dans lequel nul ne pourrait être admis sans leur consentement. Il fit miroiter la perspective de l'épaulette pour ceux qui feraient preuve de capacité, et fit si bien qu'il les décida à s'enrôler comme simples soldats.

Tel fut le noyau du bataillon des zouaves pontificaux, bien plus dignes de notre admiration que de nos railleries! Si les idées de ces soldats de la foi étaient étroites, leurs cœurs étaient grands. Si dans le principe, tout pleins de l'orgueil de caste, ils refusaient d'ouvrir leurs rangs à quelques Français bien élevés, mais qui n'avaient pas un nom noble à mettre à côté des leurs, ils se montrèrent ensuite plus tolérants, et tout le monde doit leur rendre cette justice, qu'ils se plièrent avec une abnégation admirable à toutes les exigences du

Digitized by Google

service militaire. Ne reculant devant aucune fatigue, devant aucune corvée, ils devinrent bien vite de bons soldats, et introduisirent dans le corps qu'ils fondèrent un esprit de discipline et de dévouement qui en fit un corps modèle le jour de la bataille. Honneur donc à ces d'Albiousse, à ces Goesbriant, de Villers, de Villèle, de la Villebrune, de Montcuit! honneur à tous ces jeunes gens de cœur, héros modestes! Sans eux, sans leur belle attitude au jour du péril, les généraux du Souverain Pontife n'auraient pas pu lui dire après le désastre de Castelfidardo : « Tout est perdu fors l'honneur! »

II

Le général de Lamoricière, en arrivant à Rome, s'était attaché à se rendre compte par lui-même de la situation, au double point de vue des hommes et des choses. Procédant avec l'activité qu'on lui connaît, il avait immédiatement visité les casernes et les arsenaux, et s'était fait présenter tous les officiers de l'armée pontificale; mais l'état déplorable de tous les établissements, les vices de l'organisation militaire, les dilapidations endémiques dans l'administration et l'incapacité des chefs, lui firent éprouver un mécontentement tellement vif, qu'il ne chercha pas à en ménager l'expression. Un fait suffira pour donner une idée de la manière dont les choses se passaient. Lorsque les dragons avaient été licenciés, on avait vendu leurs casques, désormais sans emploi, à l'impressario du théâtre Apollon, au prix apparent de 3 paoli (1 fr. 50 c. environ) la pièce. Le général de Lamoricière, voulant réorganiser ce corps, avait ordonné d'annuler le marché. Ce fut alors qu'on apprit qu'en réalité l'acheteur avait payé chaque casque 12 paoli (6 francs environ). Où avait passé la différence?

Les généraux suisses Schmith et Kalbermathen furent les plus exposés à la colère du commandant en chef, ainsi que le général espagnol Gregorio, ancien officier carliste, qui se faisait cependant remarquer par son enthousiasme pour les volontaires qui venaient offrir leurs services au Souverain Pontife. Le général de Lamoricière s'en prenait naturellement aux chefs; avec un peu plus de sévérité dans leur surveillance, ceux-ci auraient pu éviter quelques-uns des abus qui se produisaient de toute part. Des ordres précis furent donnés pour établir les choses sur un pied plus convenable. La formation d'une batterie étrangère et d'une autre batterie montée fut arrêtée en même temps que la réorganisation des dragons, et les ateliers de l'armaria, ainsi que ceux des arsenaux du Belveder, se

Digitized by Google

mirent à l'œuvre avec une activité inconnue jusque-là. On fit, en outre, des commandes importantes d'armes et de munitions en Suisse et en Belgique.

Ces premières mesures prises, le général, accompagné de M. de Chevigné, des premiers volontaires à cheval accourus près de lui et de quelques gendarmes pontificaux, partit de Rome le 21 avril 1860 pour visiter les provinces placées sous son commandement. Il se dirigea d'abord sur Pérouse, où se trouvaient le 1er régiment indigène et le 1er régiment suisse; de là il se rendit à Ancône, où toute son indignation se réveilla quand il put constater le peu d'empressement qu'on avait mis à exécuter les travaux ordonnés par lui à son premier passage; car le général, en quittant la Belgique, s'était rendu dans les Etats romains par Trieste et Ancône. Mais il put reconnaître cependant que la science et la pratique, plus encore que le zèle, manquaient aux officiers du génie attachés à cette place. La vue des bataillons de chasseurs étrangers, formés en grande partie avec de bonnes recrues autrichiennes, lui rendit un peu de confiance, et après avoir donné de nouveaux ordres pour que la ville fût mise en état de défense, il se dirigea rapidement sur Pesaro, extrême frontière, à cette époque, des possessions pontificales.

Le général fut accueilli avec un certain étonnement dans les campagnes, avec froideur, pour ne pas dire plus, dans les villes. L'attitude des jeunes légitimistes qui l'accompagnaient n'était pas précisément de nature à lui concilier les sympathies des populations. Leur ignorance de la langue italienne les rendait impuissants à se faire bien comprendre et à saisir exactement le sens des explications qui leur étaient fournies. Ne transigeant pas, comme on le sait, avec leurs convictions, ils paraissaient surpris que tous les Romains ne les partageassent pas. Ils s'indignaient du peu d'empressement qu'on marquait à se mettre à la disposition du général en chef, et qualifiaient de mauvais vouloir systématique ce qui souvent n'était que crainte de se compromettre. L'éternel *chi lo sa* des Italiens les irritait au dernier point, et comme argument irrésistible ils se présentaient alors partout le revolver au poing, ce qui n'était pas toujours un bon moyen de résoudre les difficultés. La présence des gendarmes de l'escorte, dont la vue seule aurait suffi pour indisposer, n'avait pas contribué non plus à gagner les cœurs au général. A Pesaro, le refus de concours prit même des formes plus significatives, en raison des excitations parties des provinces limitrophes nouvellement soustraites à la domination pontificale. La musique de la ville ne voulut pas aller jouer sous les fenêtres du général en chef, et la municipalité, qui s'abstint de lui faire visite, fut dissoute. Chaque jour, des officieux, plus ou moins autorisés, venaient même avertir le général

Digitized by Google

qu'il allait être poignardé ou empoisonné. Heureusement il ne fut fait aucune tentative de ce genre.

M. de Mérode agissait de son côté avec la même activité : il employait toutes ses matinées à inspecter les casernes et les arsenaux pour tenir tout le monde en éveil, le milieu de la journée à recevoir les solliciteurs, dont il continuait à se débarrasser spirituellement en offrant à leur ardeur un mousquet de simple soldat, et ses soirées à sa correspondance. On était arrivé ainsi assez promptement à poser les bases d'un recrutement régulier en Belgique et en Irlande ; à armer et à atteler une section de deux pièces et deux caissons de la batterie étrangère ; à se procurer assez de chevaux pour monter quatre-vingts ou quatre-vingt-dix cavaliers allemands que M. de Pimodan avait fait venir pour former un premier escadron de chevau-légers ; et enfin, ce qui avait été le triomphe de M. de Mérode, à enrôler, en qualité de simples soldats, ces jeunes fils de famille dont nous avons déjà parlé, et dont il fit le noyau d'un bataillon d'élite, réalisant une pensée qui avait toujours couvé dans son esprit. Ces jeunes gens, pour bien faire contraster leur dévouement avec celui des volontaires à cheval qui avaient été gratifiés des insignes d'officiers, affectèrent de prendre dans le principe le nom de *volontaires à pied ;* ce fut seulement plus tard qu'ils prirent successivement celui de franco-belges. puis de zouaves pontificaux. Nous exposerons plus loin à quel moment et pourquoi se firent ces transformations. En présence de ces premiers résultats, le gouvernement français, au grand contentement de M. de Mérode, parut disposé à diminuer l'effectif de son corps d'occupation, et envoya l'ordre de départ au 20me bataillon des chasseurs à pied, qui fit ses préparatifs pour rentrer en France.

Les choses en étaient là et on commençait à peine à entrevoir la possibilité d'organiser peu à peu une armée pontificale, lorsque tout à coup, le dimanche 13 mai, le général de Lamoricière revint précipitamment à Rome, où de graves nouvelles le rappelaient. On venait d'apprendre, en effet, que Garibaldi s'était embarqué à Gênes, le 5 mai, avec 1,200 volontaires, sans indiquer la direction qu'il avait l'intention de prendre, et on sut presque en même temps qu'il avait touché à Orbitello, sur la frontière toscane, non loin des Etats romains. L'alarme fut grande et les mesures à prendre pour parer aux éventualités furent discutées chez le général de Lamoricière, le lundi 14 mai, dans un déjeuner où assistèrent naturellement MM. de Mérode et de Pimodan. On y prit les décisions suivantes : M. de Chevigné et son cousin, M. de Charette, qui venait d'arriver à Rome, furent envoyés immédiatement en reconnaissance sur la frontière. La section de la batterie étrangère nouvellement formée fut ache-

Digitized by Google

minée, en toute hâte, sur Viterbe, par le chemin de fer de Civita-Vecchia, sous l'escorte d'un escadron de gendarmes à cheval, commandés par le capitaine Evangelista, et de quelques fantassins tirés de la compagnie hors rangs du 1er régiment étranger, auxquels on adjoignit les recrues arrivées de la veille. C'était tout ce qu'on pouvait faire, car ces troupes étaient les seules que le gouvernement eût en ce moment à sa disposition dans la capitale. On habilla les recrues avec des vêtements de rebut, faute de mieux; on les équipa comme on put, et la précipitation fut telle que ces troupes, parties sans cartouches, durent en prendre à Viterbe. L'infanterie fut placée sous les ordres du capitaine d'habillement, qui reçut ce commandement à son corps défendant, incapable qu'il était de se mouvoir en raison de son obésité; mais on lui adjoignit pour lieutenants deux officiers étrangers au corps, MM. Sisson et Lambert, dont il a été déjà question, et dans lesquels on paraissait avoir une certaine confiance, car, pour les faire partir incontinent, on avait dû les reprendre à l'organisation des volontaires à pied qui leur avait été confiée le matin même. Enfin, on pria le gouvernement français, ce qui dut être bien pénible pour M. de Mérode, de contremander l'ordre de départ du 20me bataillon des chasseurs à pied.

Le vendredi 18 mai, dans la matinée, MM. de Chevigné et de Charette revinrent de leur mission. Les nouvelles qu'ils apportèrent n'étaient pas rassurantes. Il était certain qu'une bande de chemises rouges se dirigeait d'Orbitello sur Latera et Toscanella, c'est-à-dire sur les possessions pontificales; mais ils ne purent dire quelle pouvait être sa force et si Garibaldi la commandait. On ignorait encore que Garibaldi, après avoir touché à Orbitello, avait fait voile vers la Sicile. M. de Pimodan partit sur-le-champ pour se rendre à Viterbe, où, indépendamment des troupes expédiées de Rome quelques jours auparavant, il devait trouver l'escadron des chevau-légers en voie d'organisation, avec un bataillon des chasseurs à pied indigènes, et où devait, en outre, le rejoindre le 1er régiment indigène qui avait reçu l'ordre de se rendre, à marches forcées, de Pérouse et de Civita-Castellana à Viterbe. M. de Charette reçut, à ce moment, avec le grade de capitaine, le commandement des volontaires à pied, qu'il fut chargé d'organiser. C'était là, on le reconnaîtra, un nom bien significatif. Le choix de l'homme ne l'était pas moins.

Lieutenant au service du duc de Modène, M. de Charette était passé, avec l'armée de ce prince, au service de l'Autriche en 1859, et il n'avait quitté l'armée autrichienne que pour venir offrir son épée au Souverain Pontife. Au point de vue militaire, le choix était bon, car M. de Charette est un brillant officier, mais, au point de vue politique, de pareilles désignations étaient des actes de haute

Digitized by Google

imprudence : M. de Charette, qui se fait gloire, non sans raison, du nom qu'il porte, ne cachait guère son hostilité au gouvernement français, et lorsque le ministre du Souverain Pontife donnait ainsi des postes de confiance à des officiers notoirement ennemis des institutions actuelles de la France, il avouait implicitement que la question romaine était politique autant que religieuse. Revenons à M. de Pimodan.

Arrivé à Viterbe le samedi 19 mars, il s'empressa de faire en personne une reconnaissance, à la tête des gendarmes du capitaine Evangelista, au nombre de quatre-vingts environ. Il apprit bientôt qu'une bande de chemises rouges, que l'on disait être composée de trois à quatre cents hommes, mais qui en réalité ne s'élevait pas au-dessus de deux cent cinquante à trois cents, occupait le petit village des Grottes, situé sur le lac de Bolsena, entre Valentano et Montefiascone, mais plus rapproché toutefois de cette dernière ville. Tout autre eût reculé peut-être devant la pensée d'une attaque immédiate, en raison du petit nombre d'hommes dont il pouvait disposer et du danger qu'il y a toujours à attaquer avec de la cavalerie une infanterie supérieure en nombre, occupant un village où elle a pu se retrancher ; mais M. de Pimodan, en homme de résolution, comprit quelle heureuse influence un premier succès pouvait exercer sur le moral des soldats romains, aux yeux desquels il ne fallait pas paraître reculer devant des gens qu'on affectait de mépriser en les traitant de brigands ; sachant d'ailleurs que ses cavaliers avaient été choisis parmi ceux qui sortaient des anciens dragons licenciés, il n'hésita pas à prendre l'offensive. Se plaçant bravement à la tête de sa petite troupe, il pénétra au galop dans le village, dont il surprit et dispersa les défenseurs. Ce coup de main hardi ne lui coûta qu'un officier et deux gendarmes tués, cinq blessés et trois gendarmes faits prisonniers. Nous devons au lecteur l'explication de ce facile triomphe :

Parti de Gênes le 5 mai 1860, Garibaldi avait reconnu bientôt combien il était nécessaire de mettre un peu d'ordre dans la confusion qui régnait autour de lui. Il avait relâché à cet effet à Orbitello, et aussi avec la pensée de donner le change sur la direction qu'il avait l'intention de prendre. Arrivé là, il avait organisé sa troupe en dix compagnies composées des hommes les plus vigoureux, et avait laissé sur le rivage tous ceux qui lui avaient paru trop jeunes ou trop faibles. Le colonel Zambiachi était venu prendre ensuite le commandement de cette petite troupe, montant au plus à trois cents hommes, que la désertion avait encore diminués ; ils étaient armés la plupart de piques ou de mauvais fusils et avaient fort peu de munitions. Ce détachement, évidemment sacrifié, n'avait qu'une

Digitized by Google

destination, qui consistait à faire une diversion pour attirer l'attention de ce côté et permettre ainsi à Garibaldi d'aborder plus facilement en Sicile. Le colonel Zambiachi avait bien tenté d'organiser et d'armer sa petite troupe, mais il n'y avait réussi que très imparfaitement ; puis, pressé par les autorités italiennes que ce voisinage fatiguait fort et pouvait même compromettre, il se mit en marche vers les Etats romains, où il pénétra par le village de Latéra, dans lequel il passa toute la journée du vendredi 18 mai, détruisant sur son passage les armes du Pape et proclamant Victor-Emmanuel, sans toutefois commettre aucune exaction. Le lendemain, 19 mai 1860, il contourna le bourg muré de Valentano, que les autorités pontificales avaient abandonné à son approche, et s'arrêta au village des Grottes, où ces soldats d'aventure se débandèrent sans prendre aucune précaution pour se garder, et ne songèrent qu'à se disperser dans les cafés ou dans les maisons particulières pour se procurer quelque nourriture. Ce fut dans cette situation que le colonel de Pimodan était venu les surprendre et les disperser.

Il est à remarquer qu'ils ne laissèrent sur la place que trois cadavres, parmi lesquels on crut reconnaître celui du frère d'Orsini, l'auteur de l'attentat du 14 janvier ; c'était une erreur, car en ce moment même il organisait en Sicile la petite artillerie de Garibaldi. M. de Pimodan s'empara en outre de quelques piques, abandonnées par les fuyards, et d'un fourgon où il trouva l'état nominatif de tous les hommes qui composaient cette bande de chemises rouges. Le peu de largeur des rues n'avait probablement pas permis aux gendarmes de circuler facilement et de faire des prisonniers ; ce qu'il y a de certain, c'est que toute la bande disparut en un instant, en se sauvant soit dans les champs, soit dans les maisons, après avoir tiré quelques coups de fusils, à couvert, sur les gendarmes et entraîné avec eux les trois prisonniers qu'ils avaient faits dans la bagarre. Quant au colonel de Pimodan, qui n'avait voulu faire qu'une reconnaissance et qui d'ailleurs pouvait craindre que la bande qu'il avait dispersée ne fût qu'un détachement d'une troupe plus considérable, il revint rétablir son quartier général à Valentano, sans chercher à pousser plus loin ce premier succès.

La nouvelle de l'entrée des chemises rouges sur le territoire pontifical était parvenue à Rome dans la journée du dimanche 20 mai, et aussitôt on fit partir tout ce qu'on avait pu réunir de monde depuis la mise en marche du premier convoi. Ce second détachement se composait : 1° de la 1re compagnie des grenadiers du 1er bataillon du 1er régiment étranger, arrivée le matin même de Pérouse ; 2° de douze volontaires à pied environ, commandés par M. de Charette, et parmi lesquels figuraient MM. d'Albiousse, de Villiers, de Goesbriant, le

Digitized by Google

premier comme sergent-major, le second comme sergent et le troisième comme caporal; 3° des recrues du 1er étranger, arrivées dans la semaine et habillées comme les premières, de vêtements de rebut; 4° de huit gendarmes à cheval et de quinze dragons environ de la nouvelle organisation, commandés par un maréchal des logis. Deux caissons de cartouches devaient rejoindre en outre la section de la batterie étrangère partie le 14 mai. Cinq des volontaires à cheval, MM. de Bonnais, de Gontaut, de Moynier, de Rothalier et un gentilhomme belge, accompagnaient aussi le convoi du 20 mai, qui formait un effectif de deux cents à deux cent cinquante hommes environ, et se trouva placé, par rang d'ancienneté et de grade, sous les ordres de M. de Chillaz, officier savoisien d'un certain mérite, commandant la compagnie des grenadiers du 1er régiment étranger.

MM. de Chevigné et le prince Odelchaschi assistèrent au départ, qui, fixé à quatre heures après midi, ne put s'opérer que vers minuit. Il fut retardé par les difficultés qu'on éprouva à faire entrer dans les wagons les attelages des caissons, composés de chevaux non encore dressés, qu'il avait fallu aller chercher très loin et emprunter à une autre batterie. Ce fut au moment même où, après beaucoup de peine, on allait se mettre en route qu'arriva la dépêche qui annonçait l'avantage remporté aux Grottes par M. de Pimodan. Communiquée immédiatement aux troupes encore dans la gare, cette nouvelle ne fut véritablement accueillie avec enthousiasme que par les volontaires à pied et à cheval, ce qui était un mauvais symptôme.

Le détachement arriva au point du jour à Civita-Vecchia, et fut dirigé immédiatement sur Corneto, où on fit la soupe. On semblait prendre des dispositions pour y faire étape, lorsqu'arriva une dépêche enjoignant de marcher sans plus attendre sur Toscanella. Les sacs furent chargés sur des charrettes, et ce ne fut qu'au milieu de la nuit que cette troupe, harassée de fatigue, parvint à sa destination, après une journée de trente et un milles italiens. Les volontaires à pied, tous fort jeunes et peu habitués à la fatigue, eurent plus à souffrir que les autres d'une marche militaire dont ils faisaient la première épreuve; cependant ils accomplirent bravement cette rude tâche et marchèrent constamment à la tête de la colonne.

Le lendemain matin, 22 mai, cette petite troupe, à peine reposée, reçut une nouvelle dépêche qui la força à se remettre immédiatement en route pour arriver sans retard à Valentano, mais elle fut forcée de laisser les caissons à Toscanella en raison du mauvais état des chemins, et arriva à trois heures après midi à Valentano, où l'attendait M. de Pimodan, qui s'y trouvait seul en ce moment.

Nous avons laissé M. de Pimodan revenant à Valentano le samedi soir, 19 mai, après avoir délogé des Grottes la bande de Zambiachi.

Digitized by Google

Le lendemain, dimanche, il avait renvoyé dans la même direction le capitaine Evangelista avec ses gendarmes, et appelé à lui la compagnie hors rangs du 1er étranger, augmentée, ainsi que nous l'avons vu, de quelques recrues ; puis le soir, à la tombée de la nuit, il se mit à la tête de ce détachement en se dirigeant sur Montefiascone le long du lac Bolsena. Cette petite colonne avait déjà parcouru une partie de la distance qui sépare Valentano de Montefiascone, en cheminant par une nuit très obscure, lorsqu'elle vint tout à coup se heurter contre une autre troupe armée qui, sans laisser à M. de Pimodan le temps de se faire reconnaître, sans se faire reconnaître elle-même, fit feu sur la colonne. Les soldats du 1er étranger ripostèrent immédiatement et abordèrent à la baïonnette ceux qui tiraient ainsi sur eux, mais aussitôt ils reconnurent qu'ils avaient affaire au 1er bataillon des chasseurs indigènes venus de Viterbe, pour être mis, comme on le sait, à la disposition de M. de Pimodan et appelés par lui à Montefiascone. Voici ce qui s'était passé :

Supposant que les garibaldiens étaient encore dans les environs, et qu'il pourrait les cerner, le colonel de Pimodan avait donné l'ordre à ce bataillon de chasseurs indigènes de sortir de Montefiascone, en se dirigeant sur Valentano, et de s'embusquer dans un bois désigné par lui sur les bords du lac, pendant que lui-même, partant de Valentano, pousserait l'ennemi, qu'il croyait rencontrer, dans le piége qui lui était tendu. Les chasseurs à pied n'exécutèrent qu'imparfaitement cet ordre, dont l'exécution complète présentait, à vrai dire, quelques difficultés. Marchant dans l'obscurité, les chasseurs dépassèrent l'endroit où ils devaient s'arrêter, et se trouvèrent ainsi en face de la colonne conduite par M. de Pimodan, qu'ils prirent pour la bande des chemises rouges qu'on devait pousser sur eux, et, comme il s'agissait d'une embuscade dont l'efficacité devait s'affaiblir s'ils en laissaient soupçonner l'existence avant d'agir, ils firent feu aussitôt que la troupe qui s'avançait vers eux fut à portée.

Ce malheureux quiproquo eut de tristes résultats : les chasseurs indigènes perdirent cinq ou six hommes, parmi lesquels se trouva leur capitaine adjudant-major, qui, après avoir reconnu le premier l'erreur, voulut s'interposer pour arrêter le feu, et fut tué par ses propres soldats. Le 1er étranger eut aussi deux hommes tués, et le nombre des blessés s'éleva en outre à douze ou quinze de part et d'autre. Quant aux chemises rouges, on n'en découvrit pas une seule, on put même constater qu'il ne s'en trouvait plus sur ce point. Les deux colonnes, après s'être réunies, allèrent ensemble à Montefiascone. Quant au colonel de Pimodan, il revint seul à Valentano.

Le colonel avait songé à employer, dès son arrivée dans cette ville, le détachement parti de Rome le 20 mai, sous les ordres de M. de

Digitized by Google

Chillaz ; aussi, dès le 23 mai, cette troupe fut envoyée à Latera, dans le but de relever solennellement les armes du Pape, renversées par les garibaldiens. Cette opération se fit sans la moindre difficulté ; mais, se sentant si près de la frontière, tous les Suisses ne purent résister à l'appas de la liberté, ou plutôt d'une nouvelle prime d'engagement qu'ils pouvaient aller toucher ailleurs, et la désertion commença à décimer les rangs des nouvelles recrues et même des grenadiers depuis longtemps au service. En moins de deux heures, 12 hommes disparurent sur 150 environ, et l'exemple une fois donné devint contagieux : 15 autres désertèrent encore dans la nuit, ce qui inquiéta vivement le colonel de Pimodan ; aussi, voulant faire, le jeudi 24 mai, une dernière battue, il crut devoir faire former le cercle avant de se mettre en route, et adresser aux Suisses une allocution. Il le fit en allemand et en français. Après avoir menacé tout déserteur d'être fusillé s'il était repris, il peignit sous les plus tristes couleurs le sort qui les attendait de l'autre côté de la frontière. Pour donner plus de poids à ses paroles, il fit sortir de la prison de Valentano un pauvre déserteur toscan qui, plus mort que vif, croyant être arrivé à son dernier jour, confirma tout ce que venait de dire le colonel.

La battue, promettant d'être assez longue, M. de Pimodan mit en réquisition toutes les montures, chevaux, mulets et ânes, qu'il put se procurer pour transporter ses hommes, et se mit en route, en ayant soin de laisser à Valentano un petit détachement avec les volontaires à pied, cruellement éprouvés par les fatigues des jours précédents. L'expédition rentra à Valentano vers cinq heures du soir, sans que la battue eût amené d'autre résultat que force culbutes parmi ceux qui y avaient pris part.

Certains rapports avaient cependant signalé l'apparition de quelques garibaldiens dans les bois des environs, mais ces traînards ne pouvaient être que des hommes isolés qui s'étaient égarés en cherchant à échapper aux poursuites des pontificaux après l'affaire des Grottes. Le jour même où il avait été débusqué du village des Grottes, Zambianchi s'était hâté de revenir sur ses pas avec tout ce qu'il avait pu rallier de ses hommes, et de repasser promptement la frontière, où il avait trouvé les troupes italiennes qui avaient désarmé toute sa bande. Rien n'étant plus à craindre de ce côté, le colonel de Pimodan revint, le jour même de la battue, à Montefiascone, où le général en chef devait venir le rejoindre.

Jusqu'au moment où l'on avait appris à Rome l'invasion des garibaldiens sur le territoire pontifical, on y avait vécu dans une grande sécurité ; mais cet événement avait commencé à faire réfléchir sur le danger de la position, et cependant on était loin de prévoir alors

Digitized by Google

toute la portée de l'entreprise audacieuse de Garibaldi, et la rapidité de sa marche triomphale à travers les Etats napolitains. Par mesure de précaution, on avait d'abord défendu sévèrement au *Giornale romano*, qui était à cette époque le seul journal existant à Rome, de publier ce qu'il pourrait apprendre au sujet de Garibaldi, qu'on supposait être parti de Gênes avec l'intention de pénétrer dans les Etats pontificaux pour y soulever les populations, et on donna des ordres pour que les correspondances particulières fussent l'objet d'une surveillance minutieuse. Quant aux journaux français et aux autres journaux étrangers admis dans les Etats romains, ils ne pouvaient connaître les événements qu'au bout de quelques jours, et on pensait avoir le temps, dans l'intervalle, de se mettre sur ses gardes, dans le cas où ils apporteraient des nouvelles inquiétantes; mais le succès obtenu aux Grottes, connu, comme nous l'avons dit, par le gouvernement dans la soirée du dimanche 20 mai, décida celui-ci à changer de tactique. Il comprit qu'après cet avantage obtenu sur les envahisseurs, il avait intérêt à donner la plus grande publicité à tout ce qui venait de se passer à la frontière, et le lundi 21 mai la population romaine connut tout à la fois et le danger qu'on avait couru et le succès qui semblait avoir tout sauvé.

Le récit des faits fut reçu de différentes manières, suivant le point de vue auquel on se plaçait : avec enthousiasme par les uns, avec réserve, peut-être même avec un secret dépit par les autres; mais tout le monde, loin de croire la lutte déjà terminée par l'heureux coup de main, la croyait à peine commencée. Les ordres émanés de l'état-major général, même après le 21 mai, prouvent suffisamment que telle était aussi la pensée du général en chef et de M. de Mérode. Ces ordres, en effet, avaient un caractère d'urgence des plus significatifs. On ne pouvait plus diriger de nouvelles troupes sur Viterbe, car on avait fait partir toutes celles dont on pouvait disposer; mais on expédiait dans cette direction, aussitôt qu'ils arrivaient, sans même attendre qu'ils fussent armés et habillés, tous les volontaires qui venaient offrir leurs services au Pape, ce que certainement on n'eût pas fait si on avait cru que tout était fini.

La duchesse de Parme ayant fait cadeau au Saint Père de six canons et des voitures accessoires formant une batterie complète, on chercha à les utiliser sans retard, et comme les attelages manquaient, on mit en réquisition les chevaux des fiacres de Rome qu'on attela tant bien que mal aux voitures, et qu'on fit monter par des conducteurs nécessairement inhabiles, car, depuis 1849, jamais l'artillerie pontificale n'avait eu de batteries montées; puis on expédia rapidement sur Viterbe ce convoi improvisé en le plaçant sous le commandement d'un capitaine belge, M. Jacquemin. Les conducteurs, pris

Digitized by Google

parmi les artilleurs à pied, n'avaient connu jusque-là que le service des processions. D'un autre côté, les chevaux, peu habitués à traîner des canons et surtout de lourdes et bruyantes voitures qui entrent dans la composition d'une batterie montée, se montraient indociles, ce qui d'ailleurs est assez ordinaire aux chevaux italiens. Il résulta de tout cela que plusieurs fois les voitures versèrent dans les fossés, et que le convoi n'arriva pas intact à Viterbe.

Le capitaine Jacquemin, qui avait toujours servi dans l'armée belge où les choses se passaient autrement, avait manifesté pendant tout le trajet un mécontentement qui touchait à l'irritation; voyant peut-être de la mauvaise volonté là où il n'y avait qu'impuissance de mieux faire, il se laissa aller jusqu'à frapper avec son sabre les hommes placés sous son commandement, notamment le maréchal des logis Astier, qui, atteint plus gravement que les autres, mourut de ses blessures. Le capitaine Jacquemin fut bien privé de son commandement aussitôt que le général en chef eut connaissance du fait; mais la nouvelle s'en répandit promptement dans les rangs de l'armée et prit naturellement des proportions démesurées; elle n'était pas propre, on en conviendra, à éveiller les sympathies des soldats italiens pour les chefs étrangers qu'on leur imposait.

Viterbe étant appelé à être le centre d'un mouvement de troupes assez important, le général Gregorio partit le 22 mai pour aller en prendre le commandement, et fut suivi au bout de deux jours par le général en chef, accompagné de tout son état-major et des volontaires à cheval. Enfin, la garde palatine, espèce de garde nationale très épurée, nouvellement formée, demanda aussi à partir, ce qu'on se garda bien de lui refuser; aussi fut-elle immédiatement mobilisée. Cette garde palatine, qui se faisait remarquer par la magnificence de son costume, n'arriva à Viterbe que le dimanche 27 mai, lorsqu'il commençait à être certain qu'en effet les chemises rouges, dont l'apparition avait tant inquiété, avaient évacué définitivement le territoire pontifical. Son arrivée ne fit, hélas! qu'ajouter une tribulation nouvelle à toutes celles au milieu desquelles se débattait le bon général Gregorio.

Le général en chef n'avait fait que passer à Viterbe et s'était dirigé rapidement sur Montefiascone, où il arriva dans la matinée du 25 mai. Il y fut reçu par le colonel de Pimodan, qui l'attendait aux portes de la ville, entouré de tous les officiers de la garnison. Le premier mouvement du général en chef fut de presser la main du colonel, puis de se précipiter dans ses bras après être descendu de voiture, en lui disant : « Bravo, mon cher Pimodan, voilà un beau commencement; mais j'espère que ce n'est pas fini, et que nous aurons bientôt à continuer votre ouvrage. »

Digitized by Google

Le général déjeuna chez l'évêque et passa ensuite la revue de toutes les troupes cantonnées en ce moment à Montefiascone, c'est-à-dire le bataillon des chasseurs à pied indigène, la compagnie hors rangs du 1er étranger et les gendarmes du capitaine Evangelista. Il adressa aux premiers des paroles sévères, à propos du malheureux coup-fourré du dimanche précédent, n'hésitant pas à leur dire que la malveillance n'était probablement pas étrangère à ce qui s'était passé, mais qu'il saurait bien en découvrir et en punir les fauteurs. Les gendarmes, au contraire, furent traités par lui avec la plus grande bienveillance. Il les complimenta de leur belle conduite à l'affaire des Grottes, et leur promit des récompenses. Le général s'exprimait en français ; mais tout ce qu'il disait était immédiatement répété phrase par phrase en italien par M. de Mortiller.

De Montefiascone, le commandant en chef se rendit à Orvieto, et rentra à Viterbe le dimanche 27 mai. Il y trouva tout dans la plus grande confusion. Le général Gregorio ne savait en effet comment pourvoir aux besoins, non-seulement des volontaires étrangers qui, au moment de la panique, avaient été dirigés pêle-mêle sur Viterbe sans avoir reçu la moindre organisation, mais encore des jeunes gens composant la garde palatine. Demander des vivres à la bonne volonté des habitants était chose fort délicate, car, ainsi qu'ils le prouvèrent six mois plus tard, ils n'étaient que trop disposés à refuser leur concours au gouvernement pontifical. On ne pouvait pourtant pas laisser mourir de faim tous ces jeunes gens, et alors le général n'avait trouvé d'autre moyen que d'ouvrir la caisse de l'armée, où chacun alla puiser plus ou moins discrètement, sans qu'on tînt compte de ce qui était donné, sans même demander de récépissé. D'un autre côté, il s'agissait de trouver un gîte pour les volontaires, que les habitants refusaient de loger, même à prix d'argent. Plein d'attention pour eux, le général Gregorio se vit dans la nécessité de les faire loger par voie de réquisition, ce qui entraîna les plus grands désordres.

Le commandant en chef étant arrivé sur ces entrefaites, ordonna aussitôt de faire rentrer à Rome les volontaires à pied, la garde palatine, le détachement du 1er étranger et la batterie étrangère. Le général Gregorio resta à Viterbe, n'ayant plus sous ses ordres que les gendarmes du capitaine Evangelista, le bataillon des chasseurs indigènes, les chevau-légers et les volontaires à cheval, qui devenant plus nombreux de jour en jour, devenaient aussi plus bruyants; on voulut les organiser en escadron. Ils étaient à peu près une quarantaine en ce moment, et on leur donna un pareil nombre d'ordonnances qui, tout en leur servant de domestiques, durent manœuvrer à côté d'eux.

Digitized by Google

C'est ainsi que se termina cette campagne, dite des Grottes, sur laquelle nous nous sommes étendu assez longuement, parce que les détails en sont peu connus en France, où l'attention était alors complétement absorbée par la marche de Garibaldi, dont on avait appris le débarquement en Sicile. Ces détails d'ailleurs ne sont pas sans intérêt, parce qu'ils donnent une idée assez exacte de la situation lorsque le général de Lamoricière vint prendre le commandement en chef de l'armée romaine, des perplexités qu'il dut éprouver en voyant avec quels éléments il serait obligé d'opérer, et des difficultés pour ainsi dire insurmontables qui durent nécessairement se dresser devant lui lorsque vint le jour de mettre en ligne, devant un ennemi sérieux, un assemblage de troupes telles que celles qui lui étaient confiées.

PAUL FRAISSYNAUD.

(*La 2e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LA

PHILOSOPHIE DE M. COUSIN

I

La philosophie est une science qui se cherche et ne se trouve point. Plusieurs estiment qu'il n'en saurait être autrement, et qu'elle est condamnée, par sa nature même, à une recherche éternelle, dans une éternelle impuissance d'aboutir. Parmi ceux-ci, les uns la considèrent comme une chimère dont la poursuite stérile consume en vain de précieuses facultés, et que les hommes sensés doivent laisser désormais aux rêveurs, aux gens d'imagination et d'illusion, aux fous, aux poètes idéalistes ou idéologues, nés pour le genre ennuyeux ; les autres, comme le plus noble travail de l'esprit, le plus divin souci de l'âme humaine, dont c'est l'honneur en même temps que la faiblesse de chercher la vérité et de ne pas la trouver : la philosophie leur semble être l'aspiration de la raison, comme la poésie est l'aspiration du cœur ; comme ils voient dans la poésie un effort de l'humanité pour s'élever à des sentiments plus nobles, plus sublimes, plus dignes de sa divine fin, et qui la rapprochent du terme inaccessible de son amour, ils voient dans la philosophie un effort de l'humanité pour s'élever à des pensées plus hautes, plus compréhensives, plus dignes de sa divine fin, et qui la rapprochent du terme inaccessible de son intelligence. A leur point de vue, la philosophie, quoique incapable d'arriver au but, est capable de marcher, et il importe d'en suivre les progrès, d'en étudier les phases. Au point de vue de quiconque, sans la croire encore parfaite, sans croire même qu'elle doive jamais être achevée, ne laisse pas d'espérer en

Digitized by Google

elle, il y a lieu d'en consulter les annales et de s'instruire à l'expérience de ses diverses fortunes.

La dernière école de philosophie qui se soit produite puissamment en France est celle de M. Cousin. Il n'y a eu en dehors d'elle que des protestations, des réactions ou des tentatives; il n'y a pas eu d'école, je veux dire de système qui ait réussi à s'imposer. Non que, parmi ces tentatives, il ne s'en rencontre de très remarquables, supérieures peut-être à l'école qu'elles ont prétendu remplacer, et destinées à lui succéder un jour; mais c'est toujours M. Cousin qu'elles complètent ou qu'elles combattent, et elles n'ont de sens que par leur rapport avec le chef de l'école éclectique. C'est M. Cousin que les partisans attardés ou les nouveaux disciples du sensualisme et de l'empirisme du XVIIIe siècle poursuivent de leurs plaisanteries, qu'ils prennent pour des réfutations; et ils n'ont pas tort, car quelle réfutation plus solide aux yeux de nos présomptueux railleurs de race gauloise, disposés à estimer inintelligible ce qu'ils n'entendent pas? C'est M. Cousin qu'anathématisent les adversaires de la philophie indépendante, fermes croyants qui tremblent à chaque instant que leur croyance ne leur échappe, si assurés de posséder la vérité qu'ils refusent d'ouvrir les yeux de peur de la voir autre, qu'ils rendent la foi suspecte à force de craindre la raison, et perdent ce qu'ils aiment par la façon dont ils le sauvent. C'est M. Cousin que cherchent à dépasser ceux qui se plaignent que la philosophie s'arrête au milieu de la marche ininterrompue des sciences, et qui accusent l'insuffisance de cette science maîtresse dont les autres ne veulent plus reconnaître l'empire. C'est donc M. Cousin qu'il convient de choisir comme le représentant le plus autorisé de la philosophie française au XIXe siècle.

C'est à ce titre que je me propose d'étudier la philosophie de M. Cousin. Dans quelle mesure répond-elle aux tendances de la pensée contemporaine, aux besoins philosophiques de notre époque? Ne doit-elle l'empire qu'elle a exercé sur les intelligences de nos pères, et qu'elle semble perdre sur les nôtres, qu'à la puissante parole du maître? ou a-t-elle une valeur propre dont il faut que le présent, que l'avenir même tiennent compte? Le chef de l'école française, le fondateur de l'éclectisme, le promoteur du spiritualisme, l'inaugurateur de l'histoire de la philosophie, n'est-il qu'un personnage illustre, un homme de parole et d'action qui s'est servi de la philosophie comme d'autres se servent de la religion ou de l'histoire, mettant une admirable rhétorique philosophique au service d'une grande cause, un politique enfin plutôt qu'un philosophe? On l'a dit. Il eut une philosophie cependant, et qui se produisit avec assez d'éclat pour soulever autour d'elle un double concert de colère

Digitized by Google

et d'enthousiasme, signe irrécusable de la force. A une ardeur excessive succède une excessive indifférence. On accorde volontiers à M. Cousin l'éloquence, le style, un grand esprit, toutes sortes de mérites qui permettent de lui refuser le mérite philosophique ; car il est bien constaté chez nous qu'un même homme ne peut pas exceller en deux ordres divers, qu'il y a incompatibilité entre les facultés, que les dons du génie s'excluent, et que qui est *orateur* ne saurait prétendre à être philosophe. Que répondre à cela ?

Le jour est peut-être venu de réviser un arrêt motivé sur ce considérant invincible. L'enthousiasme des premiers disciples est loin de nous ; la passion des détracteurs a eu son heure : elle passe de mode. La philosophie de M. Cousin appartient désormais à l'histoire ; on peut la juger avec impartialité, avec indépendance. C'est ce que j'essaye de faire, sans examiner en détail ce qu'elle offre d'original ou d'emprunté, de vrai ou de faux. Un pareil examen m'entraînerait à écrire un livre ; je me borne à la comparer à l'image de la philosophie telle que l'exigent les besoins du temps.

Avant de la juger, il convient de l'exposer. On a beau jeu de condamner ou d'absoudre une théorie qu'on isole d'un système ; on a plus beau jeu encore de condamner ou d'absoudre en masse tout le système sans le mettre sous les yeux de ceux qui assistent au jugement; c'est une méthode facile quand on parle d'une chose qu'on ignore à des gens qui l'ignorent. Quoi de plus connu que M. Cousin? quoi de moins connu que sa doctrine? Chacun en sait assez pour débiter à ce sujet une foule de phrases brillantes, ou pour trouver du plaisir à les lire ; peu en savent assez pour en parler avec solidité, ou pour en entendre parler avec fruit. C'est pourquoi, malgré les inconvénients d'une méthode scrupuleuse sujette à l'ennui et suspecte de pédantisme, j'exposerai cette doctrine tout entière. Cette fois d'ailleurs l'ennui n'est guère à craindre ; le système de M. Cousin offre trop d'intérêt pour qu'un résumé rapide, mais complet, de ce système n'en conserve point quelque peu.

M. Cousin ramène toute la philosophie à quatre points principaux : la méthode ; l'application de la méthode à la psychologie ; le passage de la psychologie à l'ontologie et à la haute métaphysique ; les vues générales sur l'histoire même de la philosophie.

La méthode, à ses yeux, ne doit pas être seulement expérimentale ou seulement rationnelle, mais l'un et l'autre ensemble : les sensualistes du dernier siècle eurent le très grand tort de la réduire à l'observation et à l'analyse ; les métaphysiciens contemporains de l'Allemagne ont le non moindre tort de rejeter l'analyse et l'observation pour construire, avec la raison pure, la science de l'absolu. Il faut, dans l'ordre philosophique aussi bien que dans l'ordre phy-

Digitized by Google

sique, commencer par observer, pour induire ensuite : observer l'âme de l'homme pour en induire l'univers et Dieu. « On se trompe quand on dit que la vraie philosophie est une science de faits, si l'on n'ajoute que c'est aussi une science de raisonnement. Elle repose sur l'observation ; mais elle n'a d'autres limites que celles de la raison elle-même, de même que la physique part de l'observation, mais ne s'y arrête point [1]. »

La psychologie sera donc la base de la science philosophique, mais une psychologie complète, qui embrasse l'âme tout entière, et qui n'ait garde d'en négliger aucun élément, non plus que de méconnaître la portée des facultés qu'elle y découvrira. La philosophie française du XVIIIe siècle observait, il est vrai ; mais elle n'observait que des faits qui lui convînssent et corrompait d'abord la méthode expérimentale en la soumettant à des vues préconçues : la véritable philosophie, comme elle se sépare de la nouvelle philosophie allemande par la méthode, se sépare à son tour de l'ancienne philosophie française par l'application de la méthode.

Qui s'observe soi-même, trouve en soi, outre la sensation, la raison et la volonté. Ceux qui n'ont vu dans l'âme de l'homme que la sensation, ont mal vu, et, d'une expérience mal faite, ont tiré une doctrine que condamne la méthode même qu'ils invoquent. Ils n'ont su apercevoir qu'un fait, le fait sensible ; il y en a deux autres : le fait rationnel et le fait volontaire. Comment confondre avec les sensations les notions de la raison, qui sont universelles ? et les actes de la volonté, qui combattent si souvent les sensations ? Donc, trois sortes de faits : les faits sensibles et les faits rationnels sont nécessaires ; les faits volontaires, au contraire, dépendent de nous, nous les produisons en nous, et c'est la faculté d'agir volontairement qui constitue proprement le moi. La volonté ne crée aucun des phénomènes sensibles ni rationnels ; elle les suppose et ne se saisit elle-même qu'en se distinguant d'eux. Nous sommes comme dans un monde étranger, entre deux ordres de phénomènes qui ne nous appartiennent pas, qui ne sont pas nôtres. « Notre personnalité est la volonté et rien de plus ; toute lumière vient de la raison, et c'est la raison qui aperçoit et elle-même et la sensibilité qui l'enveloppe et la volonté qu'elle oblige sans la contraindre..... La sensibilité est la condition extérieure de la conscience, la volonté en est le centre, et la raison la lumière. »

La raison est impersonnelle de sa nature : nous ne la faisons pas ; elle a pour caractère le contraire de l'individualité, savoir : l'univer-

[1] Préface de la 1re édit. des *Fragments philosophiques*. Les autres citations, sauf indication contraire, en son également tirées.

Digitized by Google

salité et la nécessité. Tous les principes universels et nécessaires peuvent se réduire à deux : celui de la causalité et celui de la substance; deux grandes lois, deux lois fondamentales dont toutes les autres dérivent, celle-ci étant la première et l'autre la seconde dans l'ordre de la nature des choses, l'une et l'autre contemporaines dans l'âme éclairée par la raison. Elles sont absolues ; elles constituent, avec l'ensemble des lois qui en découlent et qui en sont comme des expressions diverses, un monde à part, supérieur au monde visible : le monde intelligible, qu'habitent les idées distinctes et indépendantes de leurs sujets internes et externes, distinctes des esprits qui les conçoivent et des choses qui les réalisent. Il n'y a donc rien qui n'ait une cause et qui ne se rapporte à une substance : ainsi le déclarent les lois de la pensée. Elles-mêmes ont donc une cause et se rapportent à une substance ; comme elles sont absolues, elles nous élèvent à une cause et à une substance absolues. Dans une substance absolue résident les principes absolus de la raison ; ou plutôt elle les produit éternellement dans son sein, elle les engendre comme son verbe, car la substance et la cause sont inséparables. Toute cause est substance, en tant qu'elle est ; et toute substance est cause en tant qu'elle se manifeste. Une substance absolue est unique : deux absolus sont contradictoires, et l'absolue substance est une ou n'est pas. Il faut ajouter que toute substance est absolue en tant que substance, et par conséquent une. La méthode expérimentale appliquée à la conscience donne donc la raison, et avec la raison les lois qui constituent la raison même, les principes de cause et de substance : l'idée de substance implique l'unité de la substance ; on ne saurait admettre qu'il y en ait deux. La causalité substantielle, c'est l'être en soi ; les lois de la raison sont donc les lois de l'être, et la raison est l'être même. Déjà elle a été séparée de la personnalité : elle apparaît désormais, non plus comme un caractère propre de l'âme, mais comme une manifestation de l'absolue et unique substance dans l'âme. Là donc se touchent les deux extrêmes de la science, et l'ontologie éclaire à son tour la psychologie qui lui a prêté sa clarté.

La volonté est l'être de la personne. Vouloir, causer, être pour nous, toutes expressions synonymes. Le moi ne peut être pour lui-même qu'il ne se distingue d'un *non-moi*, ni s'en distinguer qu'il ne s'en sépare, qu'il ne sorte du mouvement impersonnel pour produire un mouvement propre et volontaire. Les mouvements de la sensibilité, loin de constituer la personnalité, la détruisent. Qui dit vouloir, dit causer : causer une volition. Là est pour nous la plus haute et la plus pure source de l'idée de cause, qui s'y confond avec l'idée de personnalité. La volonté a pour conditions une prédétermination de son objet et une délibération, qui sont l'œuvre de la raison et non

Digitized by Google

la sienne; pour se résoudre et agir à ces conditions, il fallait connaître son propre pouvoir de se résoudre et d'agir de la sorte; il fallait s'être résolu et avoir agi d'une autre sorte, sans délibération ni prédétermination, c'est-à-dire sans réflexion, c'est-à-dire encore spontanément. La volonté est donc une activité réfléchie qui présuppose une activité spontanée. Mais comme l'activité réfléchie ne peut rien contenir, en tant qu'elle est activité, qui ne soit dans l'activité spontanée, tout ce qui est vrai de l'une l'est de l'autre : tous les actes personnels, qu'ils soient spontanés ou qu'ils soient réfléchis, ont ceci de commun, qu'ils se rapportent immédiatement à une cause qui ne relève que d'elle-même, c'est-à-dire qu'ils sont libres.

La liberté, qui caractérise la spontanéité non moins que la volonté, a elle-même pour caractère propre, dans son contraste avec les phénomènes libres, l'indétermination; elle est l'activité pure, supérieure à toutes les déterminations qu'elle peut prendre, et se manifestant sous diverses formes, sans être aucune de ces formes. « D'où il suit encore que le moi ou l'activité personnelle, spontanée et réfléchie, ne représente que le déterminé de l'activité, mais non son essence. La liberté est l'idéal du moi; le moi doit y tendre sans cesse sans y arriver jamais; il en participe, mais il n'est point elle. Il est la liberté en acte, non la liberté en puissance; c'est une cause, mais une cause phénoménale et non substantielle, relative et non absolue. » Il est impossible d'entendre la doctrine de M. Cousin, si l'on ne prend bien garde à cette théorie capitale dans sa pensée : que le moi n'est ni liberté ou cause, ni raison ou intelligence, ni substance ou être, essentiellement, mais qu'il participe de la liberté, de la raison, de la substance essentielle, éternelle, absolue, unique et divine. Dieu seul est liberté, raison, substance en puissance; le moi n'est cela qu'en acte : toute personne raisonnable et libre réalise, dans sa mesure et pour sa part, les diverses faces de l'être de Dieu. « Nous voilà donc, ajoute M. Cousin, dans l'analyse du moi, arrivés encore par la psychologie à une nouvelle face de l'ontologie, à une activité substantielle, antérieure et supérieure à toute activité phénoménale, qui produit tous les phénomènes de l'activité, leur survit à tous et les renouvelle tous, immortelle et inépuisable dans la défaillance de ses modes temporaires. Et encore, chose admirable, cette activité absolue affecte dans son développement deux formes parallèles à celles de la raison, savoir la spontanéité et la réflexion. Ces deux moments se retrouvent dans une sphère comme dans l'autre, et le principe de l'une comme de l'autre est toujours une causalité substantielle. L'activité et la raison, la liberté et l'intelligence, se pénètrent donc intimement dans l'unité de la substance. »

La volonté et la raison ne sont pas le tout de l'âme humaine. Il

Digitized by Google

est temps de revenir à la sensation, pour laquelle l'ancienne philosophie oubliait les autres faits de l'âme, mais que la nouvelle ne doit pas oublier en retour. Tant que nous ne possédons que la sensation, nous ne pouvons rien affirmer hors d'elle ni hors de nous; elle n'est qu'une modification de notre être, et elle ne nous donne rien qu'elle-même, qui n'est qu'une manière d'être du moi. Ainsi la sensation pure nous enferme dans l'enceinte et comme dans la solitude infranchissable du moi. Mais la raison, qui se manifeste en nous sans être nous, qui déjà nous faisait sortir de notre propre être, et, nous élevant jusqu'à elle-même, nous conduisait à l'intelligence absolue, à la cause absolue, au souverain Etre, nous fait sortir aussi de notre propre être quand elle s'applique au phénomène sensible, et nous montre plongés dans l'être du Monde comme elle nous avait montrés constitués en quelque sorte par l'être de Dieu. Car les deux principes de la causalité et de la substance, qui sont la raison même, nous conduisent à une cause existante, réelle, substantielle, du phénomène sensible; cette cause, n'étant pas le moi, existe hors de lui, capable de produire en lui toutes les sensations dont elle est appelée à rendre compte. « Le monde extérieur n'est donc qu'un assemblage de causes correspondantes à nos sensations réelles ou possibles; le rapport de ces causes entre elles est l'ordre du monde. Ainsi ce monde est de la même étoffe que nous, et la nature est la sœur de l'homme; elle est active, vivante, animée comme lui, et son histoire est un drame tout aussi bien que la nôtre. » Mais la force, dans la nature non plus que dans l'homme, ne va pas sans une loi qui la règle, loi dont elle est distincte, comme en nous la personnalité est distincte de la raison. Les lois du monde ne sont pas autre chose que la raison considérée dans le monde; et, comme toutes les lois de la raison, comme aussi tous les modes de la force libre se réduisent à deux, tous les modes réguliers d'action de la nature se ramènent à deux, l'expansion et la concentration, qui sont la spontanéité et la réflexion dans l'univers. Comme enfin une loi de la même raison qui gouverne l'humanité et la nature rattache toute cause finie et toute loi multiple, c'est-à-dire toute cause et toute loi phénoménale à un absolu, « cette loi rattache le monde extérieur, composé de forces et de lois, à une substance qui doit être une cause pour être le sujet des causes de ce monde, qui doit être une intelligence pour être le sujet de ses lois. » Appliquées à la sensation, l'observation et l'induction nous ramènent donc au point où, appliquées à l'activité personnelle et à la raison, elles nous avaient déjà conduits; la conscience dans sa triplicité est une, le monde physique est un, le monde moral est un, Dieu est un.

L'activité étant donnée, la sensation et la raison s'ensuivent. Otez

Digitized by Google

l'activité, la sensation et la raison ne sont pas, ou sont comme si elles n'étaient pas pour le moi qui n'est pas encore; car qu'est-ce que la sensation pour qui ne sent pas, la raison pour qui n'entend pas; et qu'est-ce qu'entendre, qu'est-ce que sentir, si ce n'est agir, agir pour connaître en général, et pour connaître sa propre sensation? Le moi est donc actif, ou il n'est point : la sensation et la raison lui sont nécessaires, mais ne le constituent point; l'activité le constitue. Posez la sensation et la raison toutes seules, il n'est pas; posez l'activité, il est, mais il ne peut se produire sans la sensation et la raison; car pour être, il faut qu'il s'affirme, qu'il se distingue de quelque autre chose qui s'oppose à lui et le limite : en un mot, il faut qu'il sente; et il ne peut non plus sentir qu'il n'aperçoive la sensation en lui-même, c'est-à-dire qu'il n'entende, c'est-à-dire encore qu'il ne fasse intervenir en sa conscience le principe de toute aperception, la raison. Dès que l'activité prend conscience d'elle-même, la sensation et la raison entrent simultanément, inséparablement en exercice. « La triplicité de conscience, dont les éléments sont distincts et irréductibles l'un à l'autre, se résout donc dans un fait unique, comme l'unité de la conscience n'existe qu'à la condition de cette triplicité. » La raison, sous l'empire des deux grandes lois de la causalité et de la substance qui la constituent, apercevant dans la conscience l'action et la sensation, rapporte l'une et l'autre à une cause et à une substance : l'une à une cause et à une substance intérieure, qui est la personne même de l'homme; l'autre à une cause et à une substance extérieure, qui est la nature. Mais, de part et d'autre, elle ne rencontre qu'une cause contingente, qu'une substance phénoménale, cause et substance qui ne sont point vraiment substance ni cause, parce qu'elles sont secondes et relatives; elle ne peut donc faire autrement que de les rapporter à une cause substantielle unique, qui suffise à l'existence. « Donc l'existence substantielle et causatrice, avec les deux causes ou substances finies dans lesquelles elle se développe, est connue en même temps que ces deux causes, avec les différences qui les séparent et le lien de nature qui les rapproche, c'est-à-dire que l'ontologie nous est donnée en même temps tout entière, et même qu'elle nous est donnée en même temps que la psychologie..... Tout fait de conscience est psychologique et ontologique à la fois, et contient déjà les trois grandes idées que la science plus tard divise ou résume, mais qu'elle ne peut dépasser, savoir : l'homme, la nature et Dieu. »

Tel est donc le passage de la psychologie à l'ontologie et à la haute métaphysique : la raison, à la fois impersonnelle et personnelle, impersonnelle par son essence, personnelle en tant qu'elle se manifeste à la conscience humaine, opère ce passage. Sans la raison,

Digitized by Google

nulle connaissance, ni ontologique, ni même psychologique. Elle est « le pont jeté entre la psychologie et l'ontologie, entre la conscience et l'être; elle pose à la fois sur l'une et sur l'autre; elle descend de Dieu et s'incline vers l'homme; elle apparaît à la conscience comme un hôte qui lui apporte des nouvelles d'un monde inconnu dont il lui donne à la fois et l'idée et le besoin. » Or, dans chacune des deux lois fondamentales qui constituent la raison, je veux dire dans la loi de causalité et dans la loi de substance, dans chacune aussi des lois secondaires qui se rattachent et se ramènent à ces deux grandes lois, se trouvent toujours, invariablement, deux termes et leur rapport, deux idées liées par une troisième, qui est l'union des deux : l'un, le multiple, et l'un dans le multiple, c'est-à-dire le tout, l'ordre, l'harmonie des choses; l'infini, le fini, et le retour du fini à l'infini. La loi de la causalité donne, comme termes corrélatifs, la cause et l'effet; la loi de la substance donne la substance et le phénomène; la loi de l'être, l'être et le paraître; et ainsi des autres. Toujours le premier terme est nécessaire, absolu, un, essentiel, parfait, infini; le second terme, contingent, relatif, multiple, phénoménal, imparfait, fini. Une analyse savante identifie tous les premiers termes entre eux et tous les seconds termes entre eux. Mais ces deux termes, si profondément distincts, d'ailleurs, qu'ils s'opposent l'un à l'autre, et qu'ils ont le caractère contraire l'un de l'autre, s'unissent toutefois par le lien d'une nécessité réciproque : point de phénomène sans substance où il réside, ni de substance sans phénomène qui la manifeste; point de paraître sans un être qui le porte, ni d'être sans un paraître qui le révèle; point d'effet sans cause ni de cause sans effet. Dieu donc, cause et substance absolue, agit nécessairement pour produire, puisqu'il est cause, et se manifeste nécessairement puisqu'il est substance : il produit le monde, il se manifeste par le monde; le monde est l'effet et le phénomène de Dieu. Dieu est l'un, le monde est le multiple; Dieu dans le monde est l'un dans le multiple, l'univers. Dieu est l'infini, le monde est le fini; Dieu dans le monde est l'infini dans le fini, l'univers. Les idées de la raison en sont les modes : ainsi la souveraine et substantielle raison est-elle constituée par ces trois idées; elle est l'unité de l'infini et du fini. Comme la souveraine et substantielle raison n'est autre que la souveraine et substantielle cause, elle est l'infini en tant qu'elle demeure en soi, le fini en tant que spontanément et pour se produire elle passe dans le monde, l'unité des deux en tant que par une réflexion, par un retour du fini à l'infini, du multiple à l'un, elle prend conscience de soi ou des deux termes dont elle est l'unité dans l'unité du monde, qui n'est pas une masse confuse, mais un tout vivant, un ordre, l'univers.

Digitized by Google

Dieu donc, raison ou activité libre, intelligence ou cause, est une triplicité qui se résout en unité, et une unité qui se développe en triplicité. Comme intelligence, il est, en une seule idée, la triple idée de l'infini, du fini et du rapport des deux; comme cause, il est encore, en lui-même, l'infini, — dans le monde où il passe et qui ne l'épuise pas, le fini, — dans l'univers dont il est la vie, l'unité de l'infini et du fini. Il est la puissance ou le père; le monde est le paraître de cet être, la parole qui l'exprime, ou le Verbe, fils de sa puissance; l'univers en est la conscience, la vie ou l'esprit. Tel est, au regard du philosophe, le mystère chrétien de la *Trinité*.

Causer, c'est créer, faire être ce qui n'était pas. Dieu fait être le monde, dont la création, conséquence nécessaire d'une activité nécessaire, a lieu nécessairement, éternellement, infiniment. Le monde n'est point nécessaire ni éternel, puisqu'il n'est point par soi; ni infini, puisqu'il n'est point le Dieu qu'il manifeste : mais il est nécessairement, éternellement, infiniment, par la nécessité, l'éternité et l'infinité du principe qui le fait être. L'acte créateur est donc un acte nécessaire, puisqu'il résulte de la nature d'une cause qui ne peut pas ne pas agir, et il est libre parce qu'il émane de la spontanéité propre, indépendante, primitive, d'une cause qui agit d'elle-même, qui se détermine elle-même sans que sa détermination nécessaire, mais toute sienne, subisse aucune influence du dehors, d'une cause qui s'obéit à elle-même en obéissant à sa nature, et veut, de son libre acquiescement, l'acte que lui commande la loi de son être, l'acte qu'il ne saurait ne pas vouloir sans anéantir l'absolue raison.

Dieu, produisant le monde, et se produisant lui-même en quelque sorte par le monde, s'y manifeste avec tous les caractères constitutifs de son être, c'est-à-dire avec ses trois modes essentiels d'*infini*, de *fini*, et de rapport de l'*infini* au *fini*. Le monde est un, et par là il retient quelque chose de l'infini; il est divers parce qu'il est fini, composé d'éléments finis; il est tout ensemble un et divers, étant l'*univers*, rapport du fini à l'infini, lien de deux termes contraires et néanmoins inintelligibles l'un sans l'autre. Telle est la vie du monde; telle en est aussi l'harmonie et la beauté. Cette triplicité se retrouve partout dans les choses : considère-t-on l'astronomie, la physique, la mécanique? loi d'attraction : c'est l'idée d'unité et d'infini; loi d'expansion : c'est l'idée de variété et de fini; rapport de l'attraction à l'expansion : c'est l'idée du rapport de l'unité à la variété et de l'infini au fini. Considère-t-on la chimie, la physiologie végétale et animale? loi de cohésion et d'assimilation : c'est l'idée d'unité et d'infini; loi d'incohésion et de dissimilation : c'est l'idée de variété et de fini; rapport de la cohésion à l'incohésion et de l'assimilation à la dissimilation : c'est l'idée du rapport de l'unité à la variété et

Digitized by Google

de l'infini au fini. Il en est de même en géographie : qu'on jette un coup d'œil sur la figure de la terre : de grandes mers, de grands fleuves, d'immenses plaines : idée d'unité et d'infini; de petites mers, des ruisseaux, des collines et des vallées : idée de variété et de fini; le rapport de toutes ces choses, idée du rapport de l'unité à la variété, de l'infini au fini.

Voilà le monde; et, dans le monde, voici l'homme. Considérez l'humanité : elle a ses lois immuables et universelles, c'est l'idée de l'unité et de l'infini; mais elles s'expriment par des faits changeants et particuliers, c'est l'idée de la variété et du fini. Que sont les lois sans les faits qui les expriment? que sont les faits sans les lois dont elles ne sont que l'expression? Il y a donc un rapport nécessaire des lois aux faits, c'est l'idée du rapport de l'unité à la variété, de l'infini au fini. De là, dans la vie de l'humanité, trois grandes époques qui correspondent à trois grandes civilisations qu'elle a parcourues ou qu'elle doit parcourir, et dont le caractère général s'impose toujours à l'industrie, à l'état, à l'art, à la religion et à la philosophie, cinq différentes faces sous lesquelles nous apparaît la vie historique de chaque peuple : la civilisation immobile du vieil Orient, qu'elle traversa dès l'origine, idée d'unité et d'infini; la civilisation mobile et toute libre de l'ère antique qui succède à celle de l'Orient : idée de variété et de fini; la civilisation moderne, qui est la nôtre, rassemble les deux caractères, et manifeste, par cette synthèse finale, le rapport de l'unité à la variété, de l'infini au fini. Ces trois grandes phases de la civilisation du genre humain eurent pour théâtres des contrées marquées du même caractère : la phase orientale eut les vastes plaines de l'Asie; la phase antique eut le sol accidenté de la Grèce; la phase chrétienne, qui se continue de nos jours, que dis-je? qui date d'hier, si l'on songe qu'il lui appartient de clore l'histoire de l'homme, a pour théâtre l'Europe centrale, la France, l'Angleterre, c'est-à-dire des contrées à la fois vastes et accidentées. La vie particulière de chaque peuple traverse les mêmes phases, exprime les mêmes idées que la vie générale de l'humanité : tantôt, les peuples s'arrêtent et se fixent dans un ordre oppresseur de toute liberté, idée d'unité et d'infini; tantôt ils s'emportent et se dissipent dans une liberté désordonnée, idée de variété et de fini; ils concilient enfin l'ordre avec la liberté, rapport de l'unité à la variété, de l'infini au fini. Comme dans l'humanité nous avons considéré les peuples, considérons dans les peuples mêmes les grands hommes. Qu'est-ce qu'un grand homme? Il représente le peuple, et il est original. Tous les individus dont se compose un peuple le représentent plus ou moins, et en même temps ont leur propre individualité; mais les grands hommes possèdent tout en-

Digitized by Google

semble un caractère de représentation générale plus marqué et une individualité plus distincte. Ils résument les peuples, les époques, toute l'humanité, l'ordre universel ; la Providence est en eux, et les consacre par un signe, le succès. Ils naissent et meurent à propos, ils sont puissants, ils ont la gloire : ils réussissent, non par eux-mêmes, mais par une force plus haute dont ils sont les bras vivants. Ils sont l'homme universel : c'est l'idée d'unité et d'infini en eux ; ils sont des hommes très particuliers : c'est l'idée de variété et de fini en eux ; ils unissent l'universel avec le particulier, l'humanité avec l'individualité : c'est le rapport de l'unité à la variété, de l'infini au fini en eux. « Le grand homme n'est point une créature arbitraire qui puisse être ou n'être pas, c'est le représentant plus ou moins accompli que tout grand peuple se suscite. Il n'est pas seulement un individu, mais il se rapporte à une idée générale qui lui communique une puissance supérieure, en même temps qu'il lui donne la forme déterminée de l'individualité. Trop et trop peu d'individualité tue également le grand homme..... Le grand homme n'est donc tel qu'à la double condition d'être pénétré de l'esprit général de son peuple, et en même temps de représenter cet esprit général sous une forme profondément individuelle ; tout cela dans cette juste mesure, qui est la marque de la vraie grandeur humaine. Cette mesure, qui fait la vraie grandeur, fait aussi la vraie beauté[1]. » Tous les hommes enfin, grands ou petits, ont la raison, impersonnelle, universelle, absolue : unité et infini; la sensibilité, personnelle, particulière, relative : variété et fini ; l'activité libre, qui est le moi lui-même, en qui se fondent la raison et la sensibilité : rapport de l'unité à la variété, de l'infini au fini. Dans la sensibilité, on trouve l'égoïsme, qui est puissance de concentration : unité, infini ; la sympathie, qui est puissance d'expansion : variété, fini ; l'alliance de l'un et de l'autre : rapport de l'unité à la variété, de l'infini au fini. Dans la raison, on trouve la spontanéité, qui embrasse d'une seule vue tout l'ensemble et comme la synthèse primitive de l'objet : unité, infini ; la réflexion, qui le divise et l'analyse pour le mieux connaître : variété, fini ; l'alliance de la spontanéité et de la réflexion, le retour de l'analyse à la synthèse, mais à une synthèse finale qui diffère de la synthèse primitive en ce qu'on y aperçoit les éléments non moins que l'ensemble de l'objet : rapport de l'unité à la variété, de l'infini au fini. Dans les systèmes philosophiques, nés de la raison, on trouve l'idéalisme, qui ne voit que l'esprit simple et un : unité, infini ; le matérialisme, qui ne voit que la matière divisible et multiple : variété, fini ; la conciliation de l'idéalisme et du matéria-

[1] Introduction à l'*Histoire de la Philosophie.*

Digitized by Google

lisme : rapport de l'unité à la variété, de l'infini au fini. On a déjà dit que ces deux idées et leur rapport sont la raison.

La raison, impersonnelle, universelle, absolue, apparaît dans l'homme sans appartenir à l'homme : la raison humaine est l'apparition de la raison divine, du λόγος, du verbe de Dieu dans l'homme. Elle est l'incarnation du verbe de Dieu. Tel est, au regard du philosophe, le mystère chrétien de l'*Incarnation*. Cette incarnation de la raison divine, Dieu fait homme, Verbe fait chair, est nécessaire, perpétuelle, universelle ou catholique ; elle s'accomplit sans cesse en chacun de nous ; elle a toujours eu lieu, elle a toujours lieu, elle aura toujours lieu en chaque homme, à chaque instant de la vie de chaque homme : tout homme est frère du Christ, ou, pour mieux dire, tout homme est le Christ, et ce que le catéchisme enseigne de lui seul est vrai de tous les hommes, ou de l'homme. Tout homme est le Christ, non selon qu'il est tel ou tel individu, mais selon qu'il est homme : le Christ n'est aucun homme, mais il est l'homme, et chacun de nous le porte en soi.

Que serait l'homme sans cette apparition de la raison divine en lui? Etre petit, vil et dégradé, véritable néant : le Verbe s'incarnant en lui l'agrandit, l'ennoblit, le relève et le rachète de son néant. Tel est, au regard du philosophe, le mystère chrétien de la *Rédemption*, laquelle est, comme l'Incarnation, nécessaire, perpétuelle, universelle ou catholique. Ce Verbe rédempteur incarné dans l'homme, Dieu et homme tout ensemble, substance divine dans une forme humaine, est aussi le médiateur nécessaire entre l'homme et Dieu. Nul ne peut aller à Dieu que par le Christ, c'est-à-dire par la raison, qui est le λόγος ou le Verbe. Mais le Verbe était bien avant Abraham, et il sera toujours avec chaque homme jusqu'à la consommation des siècles, car le Verbe est la raison de l'homme ; le Verbe incarné est l'homme même, et il est Dieu : l'homme et le Verbe sont Dieu.

La raison humaine se manifeste, on l'a vu, sous deux modes : le mode spontané et le mode réfléchi. Comme elle est l'apparition de la raison divine dans l'homme, elle est infaillible. L'erreur pure n'existe pas. Toute erreur n'est que la négation d'une vérité cachée par une autre qu'on aperçoit et qu'on ne sait pas comprendre, ou d'une vérité qui semble incompatible avec une autre qu'on affirme : toute erreur n'est donc que l'affirmation excessive, parce qu'elle est exclusive d'une vérité. Il en résulte que toute doctrine est vraie par ce qu'elle affirme, fausse par ce qu'elle nie. Mais d'où vient que l'homme peut apercevoir une vérité exclusivement aux autres? De ce que pour connaître, ou plutôt pour se rendre compte à lui-même de sa propre connaissance, il en décompose l'objet : il connaît

Digitized by Google

d'abord un tout d'une manière complète, sûre, infaillible, mais confuse et vague; pour connaître ce même tout d'une manière claire, distincte, précise, il faut qu'il s'en empare, le saisisse et le fasse pour ainsi dire sien par une attention qui ne peut qu'en parcourir les parties l'une après l'autre. L'attention spontanée se porte indifféremment sur tout ce qui la sollicite; mais dès que, devenue réfléchie, elle se fixe délibérément sur un point, tous les autres points disparaissent à ses yeux. Il lui est donc nécessaire de parcourir successivement tous les points sans en omettre aucun, pour rejoindre, au bout de cette lente analyse, la synthèse qu'elle avait aperçue tout d'abord; mais il ne lui arrive que trop souvent d'omettre quelques points et de perdre la synthèse qu'elle cherche, d'aboutir au faux. Il y a donc une première connaissance spontanée, inspirée, parce qu'elle est naturelle, parce qu'elle anticipe sur la réflexion, parce qu'elle précède l'acte de la personne humaine, une connaissance dont l'activité humaine reçoit l'objet au lieu de le trouver par sa propre recherche; infaillible, mais obscure; sentiment plutôt que véritable connaissance, et qui, faute d'être précise, ne s'exprime que par des images et des symboles : elle est la révélation, source de la religion en général et des religions particulières qui la manifestent diversement, suivant l'âme diverse des races; divine, parce qu'elle n'est point l'œuvre de l'activité réfléchie de l'homme, mais bien l'œuvre de la nature en l'homme, et vraie puisqu'elle est divine, mais d'une vérité poétique, non philosophique, dont il faut savoir entendre l'esprit sous la lettre des symboles. Il y a une deuxième connaissance, réfléchie, savante, œuvre du travail personnel des hommes, qui doit interpréter la première sans la contredire, et qui peut faillir; toujours vraie en ce qu'elle a de positif, fausse en ce qu'elle a de négatif. Celle-ci est la philosophie, qui a pour objet d'interpréter la religion, de l'expliquer, de la traduire en langage scientifique. On a vu quelle en doit être la méthode, et l'on voit que le résultat doit toujours en être un *éclectisme*, c'est-à-dire une réconciliation suprême de tous les systèmes antérieurs, dépouillés des négations qui les divisent, et unis dans leurs affirmations, dont il appartient à la raison, de plus en plus éclairée, de retrouver l'accord.

II

Quand on vient de se donner le spectacle d'un vaste système qui embrasse, dans sa tentative d'explication universelle, tout l'ordre des choses, on éprouve, plus encore peut-être qu'après la lecture

Digitized by Google

d'une tragédie ou d'une épopée, le sentiment de la grandeur humaine. Rien ne ressemble plus, en effet, à un poëme qu'un système philosophique. L'un et l'autre parlent à l'âme un langage où les sens n'ont point de part; l'un et l'autre montrent à l'homme le vrai qui échappe à son corps, mais que son âme affirme, que son œil ne voit point, mais que voit son esprit, quand il a un esprit capable de voir au delà de la matière; l'un et l'autre élèvent l'homme du royaume terrestre de la réalité à la sphère supérieure où la vérité réside. L'un élève le sentiment de l'homme, qu'il idéalise, c'est-à-dire qu'il ramène à son type rationnel, et dont il restitue la vérité, altérée par une réalité toujours imparfaite; l'autre élève l'intelligence de l'homme, qu'il place à une hauteur d'où elle domine et contemple des espaces incommensurables, d'où elle découvre la raison même des choses. L'un et l'autre demandent aussi un génie pareil : cette faculté merveilleuse, qu'on l'appelle invention ou inspiration, ou intuition de l'idéal, ce don de voir, par l'œil intérieur, dans l'être connu, l'être intelligible, l'être qui doit être dans l'être qui est, la pensée de Dieu dans les choses. Le poète lit pour ainsi dire l'homme à travers les individus qui vivent sous son regard; le philosophe, qui est un poète aussi, plus grand peut-être que l'autre, lit, dans le petit nombre de faits qui tombent sous la prise de l'observation scientifique, la nature, la loi des êtres, le type suprême que réalise l'univers. L'un et l'autre combinent, par la puissance de leur esprit, et construisent de toutes pièces un monde, monde sentimental ou monde intellectuel, un homme ou un univers, conforme à cette vue de l'absolu qui les dirige, non moins conforme à la réalité qu'ils expriment l'un et l'autre, chacun à sa manière : l'un se bornant à lui emprunter des éléments pour l'imiter, pour en donner une image idéalisée; l'autre la prenant tout entière telle qu'elle est, non pour l'imiter, mais pour l'expliquer; non pour en sentir plus ou moins confusément la signification, mais pour en comprendre la raison d'être. L'un ne cherche à construire qu'un monde tout idéal, et il lui suffit que sa création ne contredise pas la réalité, pourvu qu'elle contente l'âme raisonnable; l'autre prétend construire ou reconstruire par la raison le monde même; et il ne lui suffit point que sa création ne contredise pas la réalité, il veut encore qu'elle l'embrasse pour l'expliquer. Tandis que la vraisemblance suffit au poète, il faut au philosophe la pleine réalité, et dans cette réalité même il trouve un idéal supérieur à celui du poète : il y trouve l'univers.

Il y a donc entre le philosophe et le poète, avec de grandes différences, une singulière et profonde analogie. De là, entre les destinées de la poésie et de la philosophie, une ressemblance qui ne se rencontre pas dans l'histoire des sciences : tandis que les sciences,

Digitized by Google

qui se prétendent positives, et qui n'exigent d'ailleurs, pour être cultivées avec succès, qu'une forte application des facultés communes de l'homme, s'accroissent d'une manière continue par la continuité des observations dans l'ordre physique et des déductions dans l'ordre mathématique, la haute science, à qui appartient la royauté, et qui la garde ou la perd selon que les mains chargées du sceptre sont plus ou moins capables de le tenir, a d'étranges alternatives, des jours d'éclat auxquels succèdent des années de ténèbres, des progrès subits suivis de subites et longues décadences; il y a des philosophes comme des poètes, de loin en loin, et la plupart de ceux qui s'en donnent le nom, qui cultivent en effet la philosophie, ne sont guère, maîtres ou disciples, que des commentateurs de philosophie plutôt que des philosophes.

Le poète cherche la beauté, et le philosophe la vérité; mais qui trouve l'une trouve l'autre. Il y a toujours une grande part de beauté dans un poëme qui est vrai, et il y a également une grande part de vérité dans un système qui est beau. On loue un système d'être beau, et c'est justice, bien qu'il ne se propose pas d'être beau, mais d'être vrai; comme on loue légitimement un poëme d'être vrai, bien qu'il ne se propose pas d'être vrai, mais d'être beau. Un système est beau quand il présente un ensemble harmonieux des choses, bien ordonnées, et comme reconstruites par la raison qui les éclaire de sa lumière; mais alors, il est vrai, au point de vue des principes rationnels qui ont servi à le construire; il ne l'est qu'à ce point de vue : il n'est donc vrai que dans une certaine mesure, mais précisément dans la mesure où il est beau. Et comme il y a des beautés diverses, ou diverses faces de l'unique beauté, qui donnent lieu à des poëmes diversement et également beaux, il y a aussi des vérités diverses, ou diverses faces de l'unique vérité, qui donnent lieu à des systèmes diversement et également vrais. Quel argument pense-t-on tirer de la diversité des systèmes contre la philosophie? Qui s'est avisé de tirer de la diversité des poëmes un argument contre la poésie? Des *classiques* ont prétendu quelque chose de semblable; ils ont craint que la poésie ne fût compromise par la diversité des œuvres; ils ont imposé à tous poètes, présents et à venir, un modèle, une œuvre parfaite à leurs yeux, un type suprême, unique, qu'il fallait reproduire sans fin, avec une monotonie désespérée. Il se rencontre pareillement des *classiques* en philosophie qui infligeraient volontiers aux philosophes la peine de reproduire sans fin la même doctrine, comme si l'infini tout entier s'était révélé à un certain jour, comme si l'absolu était contenu dans quelque ancien système, œuvre définitive d'un homme qui pensa une fois pour que le genre humain n'eût plus à penser après lui. C'est le propre du système philosophi-

Digitized by Google

que, sans doute, de déterminer toutes choses par leur raison d'être, par la conception de l'être nécessaire; de reconstruire en quelque sorte l'univers par la vue de l'absolu : mais il y a plusieurs absolus dans l'absolu, plusieurs infinis dans l'infini. Nous ne pouvons entendre infiniment l'infini : chaque intelligence finie l'entend d'une certaine manière qui n'est pas l'infini même, mais un infini, une raison des choses, dont la vérité ne saurait infirmer celle d'autres raisons aperçues par d'autres intelligences. Tout système logique est vrai. Plusieurs systèmes peuvent être vrais ensemble, chacun à son point de vue : il suffit qu'ils ne se contrarient pas l'un l'autre. Croit-on que Platon et Aristote se contrarient? Oui, chacun dans l'exagération de son propre sens, poussée jusqu'à l'exclusion et à la négation du sens d'autrui, contrarie l'autre. Mais qu'on laisse de côté ces exagérations qui n'attestent que la vanité de l'homme se flattant de tout embrasser de son regard, et voyant une erreur dans ce qu'il n'a pas vu par lui-même; que l'on étudie leurs doctrines dans ce qu'elles ont de positif, et en se plaçant pour chacune au point de vue de l'auteur, Platon et Aristote s'opposent à bien des égards, mais d'une opposition qui n'est plus une contradiction, par laquelle au contraire ils se complètent l'un l'autre. Ainsi de tous les grands philosophes.

Et voilà pourquoi le philosophe, comme le poète, a son originalité; mais voilà pourquoi tant de gens, intelligents d'ailleurs, sont incapables de le comprendre. Il faut, pour entendre un système, pouvoir se placer au point d'où l'auteur a vu les choses : il faut être enfin philosophe comme lui, moins l'initiative ou la puissance de produire. Un poète ne peut être bien entendu que par d'autres poètes, qui sentent comme lui; et un philosophe, que par d'autres philosophes qui voient comme lui. Loin de moi la prétention d'élever le simple lecteur, ou même le critique, au rang de celui dont il étudie et juge l'œuvre! Celui-ci a l'initiative qui manque à l'autre; il ouvre le chemin où l'autre ne s'engage, et ne sent ou ne voit qu'à sa suite; il excite l'autre à sentir, à voir, à penser : il est inventeur, inspirateur; il est comme un principe fécondant pour l'autre, qu'il révèle en quelque sorte à lui-même. Mais quiconque entend un philosophe ou un poète, est poète ou philosophe, par l'intelligence sinon par la faculté créatrice; un mot n'a point de sens pour un esprit étranger à l'idée qui y est comme contenue. Un langage n'exprime des idées que parce qu'il les suggère, ou, pour mieux dire, les réveille, les sollicite à paraître, les fait éclore dans l'intelligence qui les avait déjà en elle sans le savoir; car il n'exprime jamais, quoi qu'il fasse, tout ce qu'il veut donner à comprendre; jamais il ne parvient à égaler la pensée, qui tend toujours à le déborder : il en arrête, il en accuse, il en crée pour ainsi dire le contour, mais il ne peut s'en

Digitized by Google

approprier la substance, et par sa précision forcée il en limite la portée. Toute pensée est un infini, que le langage, nécessairement fini, altère nécessairement. Quiconque s'attache aux mots et s'obstine à prendre *au pied de la lettre* l'expression des choses, ne comprend pas. *La lettre tue et l'esprit vivifie.* Faites lire un chef-d'œuvre poétique à un grammairien superstitieux, et vous verrez que de fautes de langue et de pensée il y découvrira! Et faites lire une œuvre philosophique à un logicien ergoteur, il n'y pourra faire un pas sans se heurter à des contradictions, à des absurdités : mais c'est à des mots qu'il se heurte, à des mots pris dans leur sens absolu, tandis que le philosophe, pour exprimer l'enchaînement logique et l'ensemble harmonieux de ses idées, est contraint de leur donner un sens relatif. Il est rare qu'un esprit se contredise autrement que dans l'expression de sa pensée ; et il n'est que juste d'y regarder à deux fois, avant d'accuser un auteur de contradiction avec lui-même : bien souvent la contradiction ne doit être imputée qu'à celui qui a mal entendu, et qui n'a vu que le sens grammatical de mots dont l'idée inspiratrice lui échappe. Il y a un mystère dans toute pensée ; et la parole est toujours, plus ou moins, l'expression de l'inexprimable. Nul ne comprend une doctrine, s'il n'en comprend en même temps et l'idée par les mots qui la rendent, et les mots par l'idée qui les inspire.

N'oublions pas toutefois que si la philosophie est au-dessus de la méthode, comme la poésie est au-dessus de la grammaire, ni la poésie à son tour ne saurait se passer de la grammaire, ni la philosophie de la méthode. Il faut qu'un système soit logique, fondé sur un fait ou sur un principe certain, non sur une hypothèse, bien enchaîné dans toutes ses idées et démontré de tout point : l'imagination a besoin d'être réglée par la raison ; et comme en poésie l'inspiration doit revêtir une forme qui la rattache, par la communauté du langage, au sentiment commun, l'intuition, en philosophie, doit aussi revêtir une forme qui la rattache, par le raisonnement, à la raison commune, je veux dire la forme démonstrative.

Il m'a paru nécessaire de rappeler, à l'occasion de M. Cousin, ces principes de critique philosophique, parce qu'on a trop négligé de les appliquer à ses œuvres, et qu'ainsi on lui a fait tort. On l'a chicané sur des phrases, sur des mots dont on a fait sortir, en les pressant un peu, en leur attribuant une précision qu'il s'était bien gardé de leur donner, toutes sortes d'erreurs : tantôt il est panthéiste, tantôt il accorde trop à la personne humaine, et comme ce sont là deux contraires qui s'excluent, on a mieux aimé l'accuser de contradiction avec lui-même, que se demander si on l'entendait bien, s'il ne fallait pas corriger l'une par l'autre, pour les comprendre chacune en son

Digitized by Google

véritable sens, deux expressions divergentes d'une doctrine compréhensive, et se mettre à un point de vue supérieur où les extrêmes se concilient. A côté de ces chicanes verbales il s'est produit quelques critiques à peine plus sérieuses, et qui se résument toutes dans cette accusation : M. Cousin est un artiste, un poète. Ses adversaires n'accordent à son système qu'une grande valeur esthétique, ils l'ont déclaré beau, et ils ont cru que c'était le déclarer faux ou imaginaire : c'était le déclarer bien ordonné en soi, et par conséquent vrai dans la mesure où il est beau.

Prenons donc M. Cousin pour ce qu'il est, pour un artiste en effet, qui songeait à faire de la musique avant que sa destinée l'eût condamné à faire de la philosophie, et qui a trouvé dans la composition d'un système la gloire que sa jeunesse avait voulu chercher dans la composition d'un opéra. Etait-il né pour être un grand musicien? Il est devenu un grand écrivain, un poète en philosophie, et, comme tel, un puissant philosophe. La méthode a pu lui manquer : l'intuition ne lui a pas manqué. Il n'a pas eu l'élément scientifique : sa doctrine, trop générale, trop vague, et qui plane de trop haut sur les faits du monde qu'elle veut expliquer, trop portée à donner une suite bien construite d'affirmations pour une démonstration, est exposée à des attaques sérieuses, dont il importe de ne pas méconnaître la justesse ; mais il a eu l'élément poétique : il a eu l'aperçu vaste, compréhensif, supérieur ; il a su voir et faire voir, et construire selon qu'il voyait ; il a su créer en philosophie.

On lui a contesté ce mérite ; on a prétendu qu'il n'avait fait qu'importer en France la philosophie d'outre-Rhin. Ce nouveau reproche n'est pas plus fondé que les précédents.

M. Cousin s'est inspiré des Allemands, mais il n'est pas Allemand. Rien de plus français, au contraire, que la manière oratoire qu'il porte dans la philosophie. Il démontre littérairement, plutôt que scientifiquement, la doctrine qu'il enseigne ou qu'il prêche : car il y a du prédicateur en cet homme dont l'éloquente parole rappelle celle de Bossuet ; il affirme plus qu'il ne démontre, mais il démontre par la façon dont il affirme ; il place dans une vive lumière, et comme dans la splendeur du vrai, ce qu'il propose, et il en établit la vérité par la beauté. Son but a moins été de créer une doctrine particulière que d'enseigner et de propager les vérités éternelles qui sont le fonds de toute doctrine. Il a été encore plus professeur de philosophie, et grand professeur, que philosophe ; c'est là son mérite propre, que ses détracteurs mêmes ne peuvent lui contester. Il doit sa gloire la plus certaine à son personnage de chef d'école. Mais pour être chef d'école et professeur de philosophie, il faut être philosophe ; il faut avoir une doctrine pour l'enseigner ; il

Digitized by Google

faut posséder en soi la source qu'on veut répandre de sa chaire sur le monde : or, M. Cousin ne reçut pas sa doctrine toute faite, il se la fit. Et c'est parce qu'il se la fit qu'il est un maître au lieu d'être un disciple. Pourquoi se la fit-il ? C'est qu'il ne rencontra pas autour de lui la philosophie, la science même dont il s'était institué le professeur : il eut à la choisir, pour son propre compte, dans la diversité de celles qui en portaient le nom. Il eut à retrouver la véritable tradition philosophique dans le combat des doctrines hostiles, et à reconnaître pour ainsi dire l'Eglise permanente de la pensée dans les variations et dans le tumulte des sectes, et, sous la poussière des systèmes, le sol toujours ferme, en même temps que toujours accru, de l'immuable et progressive sagesse. Il lui fallut choisir, soit une doctrine vraie à l'exclusion des autres, soit la doctrine vraie éparse dans toutes ensemble : mais choisir, c'est penser, c'est créer en matière de doctrine. Et c'est ainsi que, pour être professeur de philosophie en l'absence d'une philosophie à transmettre, il fut amené à être lui-même philosophe ; c'est ainsi que, pour accomplir sa magnifique tâche de propagateur des hautes doctrines philosophiques, il eut besoin d'en accomplir une autre, où ses qualités poétiques le servirent mieux que n'eussent fait peut-être des qualités scientifiques plus rigoureuses. Le don des vastes aperçus, une vue étendue, pénétrante, compréhensive, capable de ramener et d'embrasser les vérités dispersées dans mille systèmes, le pouvoir de construire avec ces débris de systèmes un système unique, et de faire un monde avec les éléments de plusieurs mondes dissous, lui fut plus nécessaire pour une telle mission que l'exactitude, que la méthode sûre, mais lente, et qui entrave l'essor. La spontanéité, pour lui emprunter et lui appliquer sa langue, le conduisit plus loin et plus haut que n'eût fait la réflexion.

Nous l'avons dit ici même [1] : « Il a construit, avec toutes les grandes philosophies que le monde a connues de Pythagore à Hegel, une doctrine qui les rappelle toutes et qui diffère de toutes, comme un résumé, comme une suprême expression de la tradition philosophique, l'éclectisme. » Nous ajoutions : « Il s'est placé au milieu des philosophies diverses pour les saisir toutes dans une seule étreinte, et, en réunissant les éléments conciliables d'une main, tandis que de l'autre il en écartait les éléments réfractaires, faire de leurs systèmes hostiles enfin apaisés l'unique système ; il a fixé ce qui était la philosophie même, à une certaine époque de son développement correspondant à un certain point du développement de l'homme »,

[1] Livraison du 31 janvier dernier, *la Philosophie en France au commencement de 1862.*

Digitized by Google

c'est-à-dire qu'il a essayé de constituer la philosophie du XIXe siècle plutôt que la philosophie pure. De là l'influence de l'Allemagne sur ses idées : influence incontestable, mais inévitable, et qu'il eût eu grand tort de chercher à éviter, puisque le mouvement qui pousse la philosophie de notre siècle en de nouvelles voies a été inauguré par l'Allemagne. De là aussi les deux parts que nous distinguions dans sa doctrine, comme deux doctrines qui s'unissent dans un système général, mais qu'il convient de ne pas confondre, parce qu'elles diffèrent assez pour que la vérité de l'une n'entraîne pas celle de l'autre, et parce que l'auteur lui-même ne les a pas maintenues l'une et l'autre avec une égale fermeté : deux expressions de deux traditions philosophiques plus avancées l'une que l'autre, l'une s'arrêtant à Leibniz, l'autre venant jusqu'à Hegel. L'une est le spiritualisme : M. Cousin la professa dès le principe, et ne cessa jamais de la professer ; il en fit l'objet de son premier cours et de son dernier livre philosophique ; il en fit la philosophie de l'école. Mais elle n'est qu'une philosophie élémentaire, qui a besoin d'être complétée, d'être rattachée à des idées plus profondes, de s'appuyer, en un mot, sur une explication universelle des choses : il a tenté cette explication universelle, sous l'inspiration et comme sous le souffle de l'Allemagne moderne, en des termes trop vagues, trop généraux, trop littéraires pour ainsi dire, dont il dut restreindre ou atténuer le sens en présence des conséquences que la malveillance, ou l'inintelligence, ou l'exactitude méthodique de lecteurs plus rigoureux et plus précis que lui, en tirait sans grande peine ; mais il a eu du moins le sentiment des exigences de l'esprit nouveau : car il y a toujours un esprit nouveau, et cet esprit, en philosophie, a des exigences nouvelles, auxquelles ne répondent pas, que n'aperçoivent même pas les détracteurs de M. Cousin. L'homme, dont la marche infatigable ne s'arrêtera pas qu'il n'ait parcouru l'infini de l'univers, découvre toujours, en s'élevant toujours, de nouveaux horizons ; et M. Cousin a eu du moins le très grand mérite d'ouvrir les yeux sur l'horizon que la pensée philosophique cherche à embrasser du point où elle est arrivée.

Il y aurait tout un volume à écrire sur la philosophie de M. Cousin. Il serait intéressant de lui mesurer, d'une main impartiale, sa part d'invention et sa part d'imitation, de reproduction involontaire des doctrines dont il était imbu ; il serait surtout très utile de reprendre, théorème par théorème, et comme pierre par pierre, sa construction philosophique, pour en vérifier la solidité, trop souvent douteuse : il me semble plus utile encore d'étudier l'esprit de sa philosophie, d'interroger, dans la vaste doctrine que j'ai essayé d'esquisser à grands traits, et dont l'inspiration générale nous touche plus que les

Digitized by Google

détails, l'état présent et les besoins nouveaux de la pensée philosophique. C'est à quoi je borne ce travail. L'écrivain, chez M. Cousin, est depuis longtemps en possession d'une admiration qui ne lui sera pas ôtée; l'homme a été apprécié, son rôle jugé, son œuvre caractérisée bien des fois, et plusieurs fois avec justesse. Sa philosophie aussi a été discutée, vantée et raillée, admise et repoussée, combattue et défendue, mais toujours en elle-même : peut-être reste-t-il à l'envisager d'un regard plus extérieur et plus intérieur à la fois, qui s'inquiète moins de sa valeur propre et davantage de la façon dont elle répond aux besoins de la philosophie moderne, dont elle exprime l'esprit philosophique du siècle, comme un poëme exprime l'esprit poétique d'une époque ou d'une race; qui la domine du haut de la vérité, dont le philosophe donne au monde une grande image, comme le poète donne au monde une grande image de la beauté; qui la juge enfin moins par les règles de la méthode que par le sens intime du vrai.

III

Il y a deux parts à faire dans la philosophie de M. Cousin : il y a lieu d'y considérer deux doctrines, qui se distinguent en ce que l'une peut être véritable sans que l'autre le soit, et qui ne sont au fond qu'une seule, parce que l'une complète, explique, achève l'autre : elles se développent et s'enveloppent l'une l'autre; elles se pénètrent mutuellement. Voyons d'abord la première, la philosophie élémentaire, qui résume l'ancienne tradition philosophique, et dont M. Cousin a fait l'enseignement de l'école. Elle est le spiritualisme; je ne crains pas de dire qu'elle est vraie, quoiqu'elle ne se suffise point : elle est une vérité qui ne pousse point très avant la philosophie, mais qui la commence, et dont l'insuffisance n'infirme point la certitude.

Elle se réduit à ceci : l'âme a des idées qui n'ont pu entrer chez elle par la porte des sens, que ne lui donne pas la connaissance des phénomènes externes ou internes, mais qui règlent cette connaissance même, et permettent de comprendre le monde, inintelligible sans elles; elles éclairent, par le nécessaire, le contingent, par l'un, le multiple, le fini par l'infini, le relatif par l'absolu; elles constituent, au-dessus des réalités, la vérité qui les explique. Elles sont la raison, laquelle est dans les âmes sans appartenir à aucune âme : soleil intelligible, dont la clarté pénètre tous les esprits sans se confondre avec aucun. La raison est impersonnelle, puisqu'elle est la

Digitized by Google

lumière qui éclaire l'œil, et non l'œil qui voit; et elle réside immuablement, infiniment, parfaitement, en un être immuable, infini, parfait comme elle est elle-même, c'est-à-dire en Dieu. Donc on ne voit rien que par Dieu, et l'on voit Dieu, ou la lumière divine, en voyant les choses que cette lumière seule rend visibles à l'esprit. Sans la raison, nous n'aurions que des sensations et point d'idées; nous nous sentirions diversement modifiés et affectés, sans connaître s'il existe autre chose que nous avec nos affections et nos modifications diverses : car sommes-nous affectés par nous-mêmes ou par autre chose? Nous ne le sommes point par notre volonté, mais par autre chose que notre volonté, c'est-à-dire que nous le sommes, directement ou indirectement, par autre chose que nous : donc l'objet de nos sensations, autre que nous, existe, et tel qu'il doit être pour être la cause qui nous affecte, tel par conséquent, à tout le moins, que nos sensations nous le manifestent. L'idée d'une réalité extérieure à nous implique l'idée d'une cause de nos sensations indépendantes de notre propre vouloir : mais qu'est cette dernière idée, sinon une application, non encore réfléchie, du principe rationnel de causalité? Nous ne connaissons donc que par la raison, spontanée d'abord, et nous connaissons alors naturellement, infailliblement, mais sans conscience de notre être, dont la divine profondeur nous échappe; ensuite réfléchie, par un retour sur nous qui nous permette de prendre conscience de nous-mêmes, par une appropriation personnelle de l'impersonnelle vérité, par un effort de notre activité propre, imparfaite, faible, faillible. Nous ne voyons pas seulement dans les phénomènes la conformité au vrai, mais aussi, dans certains phénomènes qui nous apparaissent comme des ensembles combinés en vue d'exprimer une idée, la conformité au beau, et dans certains phénomènes qui nous apparaissent comme des actes libres d'une volonté, la conformité au bien. Le bien et le beau sont absolus, non moins que le vrai, et ils résident en Dieu : le vrai, le beau, le bien, appartiennent à Dieu, non aux choses; et quiconque retrouve dans un phénomène terrestre, dans un acte bon, dans une œuvre belle, dans un rapport vrai, l'un de ces trois caractères, y contemple, comme dans un miroir terne, une pâle image, plus ou moins imparfaite, mais une image de Dieu.

Cette théorie de la raison est fondamentale dans l'école de M. Cousin. Un critique ingénieux, employant au profit de Condillac et de l'empirisme étroit du XVIIIe siècle une puissance d'analyse acquise à une meilleure école, a cru la détruire par une argumentation en forme. M. Cousin, dit M. Taine[1], déclare qu'on ne peut extraire le

[1] *Les Philosophes français du XIXe siècle.*

Digitized by Google

nécessaire et l'universel du contingent et du particulier, l'absolu du relatif, l'infini du fini. Fort bien ; mais ne voit-il pas que, dans chaque proposition contingente et particulière il y a un rapport nécessaire et universel ? La neige est blanche : rapport contingent et particulier de la qualité blanche à la substance neige ; mais dans ce rapport contingent et particulier est impliqué cet autre nécessaire et universel : toute qualité suppose une substance. Il y a dans toute proposition de ce genre deux points que M. Cousin n'a pas distingués assez nettement : un cas particulier et contingent, un rapport universel et nécessaire, que l'analyse en peut extraire, puisqu'il s'y trouve. — Il s'y trouve sans doute, mais qui l'y a mis ? d'où vient-il ? L'idée de la blancheur de la neige contient, j'en conviens, celle du rapport de la substance au mode. Que conclure de là, sinon qu'il faut avoir l'idée du rapport de la substance au mode pour avoir celle de la blancheur de la neige ou toute autre semblable, et que, bien loin que l'idée universelle soit donnée par l'idée particulière, il est impossible d'avoir même celle-ci sans avoir déjà celle-là ? Peu importe que, pour apercevoir en soi ses propres idées, pour entrer en possession de sa raison, on ait besoin de la sensation qui l'éveille, qui l'excite à se produire, à paraître sous l'œil de la conscience ; la sensation n'est point l'idée et ne la crée pas, mais elle la fait éclore dans l'âme ; la sensation ne la donne point, mais la manifeste à l'âme, qui, une fois avertie, la trouve en elle-même, et l'applique aux éléments que lui donne la sensation pour en former les idées, c'est-à-dire pour penser, sous une forme particulière, déterminée par des termes particuliers et variables, un rapport universel.

Ecoutons encore notre contradicteur. Toute qualité suppose une substance. Qu'est-ce qu'une qualité ? Une manière d'être, un point de vue, un *extrait* de la substance. Qu'est-ce qu'une substance ? Un composé de qualités. L'axiome revient donc à dire : Tout extrait d'un composé de qualités suppose un composé de qualités. Analysez le premier des deux termes de ce rapport : l'autre s'y trouve. La proposition est universelle, parce qu'elle est nécessaire ; et elle est nécessaire, parce qu'elle est analytique, ou conforme au type A = A. Pourquoi M. Cousin vient-il nous dire qu'on aura beau entasser propositions particulières sur propositions particulières, jamais on ne s'élèvera jusqu'à la proposition universelle, jusqu'au principe ; que jamais addition de finis ne donnera pour somme l'infini ? Il ne songe qu'à l'addition, et il oublie la soustraction, ou l'abstraction. Une seule proposition particulière implique l'universelle : il n'y a qu'à l'en dégager par l'abstraction ou l'analyse. L'idée d'une seule qualité est déjà l'idée de l'axiome nécessaire, puisqu'il se formule par une proposition dont elle contient les deux termes. — Ainsi raisonne M. Taine :

Digitized by Google

je lui demande à mon tour d'où il tire l'idée d'une qualité, cette première idée qui implique les autres. Que les idées s'impliquent les unes les autres, soit : encore faut-il en avoir une, avec la puissance de l'analyser pour y trouver les autres qu'elle contient. Il faut donc admettre une faculté de former des idées ou de penser, distincte de la faculté de sentir. Cette faculté est la raison. Elle est l'intuition de l'intelligible, ou du nécessaire, ou de l'absolu, ou de l'être, ou de Dieu.

La vérité se rapporte nécessairement, comme tout mode, à une substance : la vérité parfaite à une parfaite substance, à Dieu. — Equivoque, dit M. Taine : il y a des choses ou des propositions vraies, dont la vérité se rapporte à ces choses ou à ces propositions ; et il y a la connaissance de leur vérité, laquelle en effet se rapporte à un être connaissant, à un esprit. M. Cousin confond la vérité avec la connaissance de la vérité, et applique à l'une ce qui ne convient qu'à l'autre. — Ainsi dit M. Taine ; et je lui dis à mon tour : Une chose n'est point vraie en tant qu'elle est, mais en tant qu'elle est conforme à la loi de l'être, à la raison ; une proposition n'est vraie aussi que pour l'esprit qui l'entend, car il n'y a point de proposition hors de l'affirmation d'un rapport, qu'il faut bien entendre pour l'affirmer ou pour pouvoir l'affirmer : une proposition actuellement affirmée est entendue actuellement, une proposition affirmable est un intelligible. De toute manière, la vérité n'est point la réalité, mais bien l'intelligibilité, laquelle suppose un objet et un sujet d'intelligence, une raison. Mais où est la raison ? En nous et dans tout esprit qui entend. Mais est-elle absolument, parfaitement en nous, ou dans quelque esprit fini ? Qui l'osera dire ? Nous n'entendons qu'imparfaitement, et nous avons besoin d'être avertis pour entendre. La conscience de nos propres idées nous fait défaut ; nous ne nous connaissons pas nous-mêmes ; nous ne connaissons pas du moins toute la raison, toute la vérité qui est en nous. Ce n'est donc pas seulement la connaissance de la vérité, c'est la vérité même, qui suppose l'intelligence, et l'intelligence la substance intelligente : comme elle n'est pas toute entendue en nous, elle ne suppose l'intelligence qu'imparfaite en nous, mais elle la suppose parfaite hors de nous, dans un esprit infini. « Il faut, dit Bossuet, que la vérité soit entendue quelque part. » Il y a une raison, qui n'est point nous, ni aucun esprit, mais qui est à divers degrés dans les esprits finis, et qui est pleinement dans un esprit infini. Il y a une loi de l'être, aperçue par tout être dans la mesure où il se connaît être, aperçue absolument par l'être qui est absolument, par le principe de l'être, qui est tout ensemble et la force productrice des êtres et la loi à laquelle, en les produisant, elle les conforme. Notre esprit affirme, connaît, voit dans une certaine

Digitized by Google

mesure, la raison des choses : sommes-nous la raison des choses? Pas plus que nous ne sommes les choses mêmes. Notre esprit voit, dans une certaine mesure et d'une bien faible vue, mais enfin il voit, en s'en distinguant lui-même, d'une part les choses, de l'autre la raison des choses : donc, cette raison existe, comme les choses existent. Celles-ci sont les phénomènes qui expriment pour nous des êtres; celle-là est la loi ou le principe ou l'Etre des êtres, Dieu. Et, de même que nous voyons la raison des choses dans les choses mêmes, mais que nous n'entendons les choses que par leur raison, nous ne voyons aussi Dieu que dans les phénomènes qui expriment pour nous des êtres, mais nous n'entendons les phénomènes et les êtres qu'ils expriment, que par Dieu.

M. Taine introduit un géomètre qui, la craie en main, traite des vérités éternelles. Voyez-vous Dieu? lui dit-il. Non, répond l'autre, je vois un triangle, et, dans ce triangle fini, le triangle infini, nécessaire, universel, éternel, parce qu'il est abstrait. La réponse fait rire, mais ne prouve rien. Le mathématicien ne voit pas l'un et l'autre par les mêmes yeux. Il *voit* l'un, qu'il vient de dessiner à la craie, et le *pense;* il *pense* l'autre sans le *voir :* et il ne pense le premier qu'en tant qu'il pense le second. Voir Dieu dans les choses! Faire de la raison une vision de Dieu! Vous vous étonnez que jamais cerveau humain ait pu concevoir une si burlesque imagination métaphysique ; et vous n'avez pas assez de rires pour la bafouer. Prenez garde : ce n'est pas de M. Cousin seul que vous riez, c'est de Platon, c'est de Plotin, c'est de saint Augustin, de saint Thomas, de Descartes, de Malebranche, de Bossuet, de Fénelon, de Leibniz; c'est de la grande tradition de la métaphysique humaine. L'illustre maître que vous placez en aussi bonne compagnie n'a pas à se plaindre de vos dédains et n'a aucune raison de les redouter.

Cette idée, qui paraît si étrange à M. Taine, est-il sûr qu'il l'ait comprise? Dans son *Livre des Philosophes français*, il traite de la substance, et elle n'est pour lui qu'un pur composé de qualités; de la cause, et elle n'est pour lui que la liaison ou la succession nécessaire de deux faits; de l'infini, et il n'est pour lui que l'indéfini, ou l'accroissement infiniment possible. N'a-t-il pu se méprendre sur l'idée même de la théorie qu'il raille si gaiement, parce qu'elle accorde à l'homme une vue de Dieu?

Elle n'accorde pas à l'homme une vue directe, immédiate, de Dieu ou de l'esprit divin, de l'être qui possède en toute sa plénitude la raison divine, mais de la raison divine, et encore non en elle-même, mais dans les choses qu'elle éclaire, dont elle fait l'intelligibilité ou la vérité. Quand je vois un objet, je vois en lui la lumière, et je ne le vois que par la lumière qui l'éclaire; cette lumière émane d'un

Digitized by Google

foyer lumineux, que je puis ne pas voir directement, mais que je ne puis pas ne pas concevoir comme le principe d'où elle tire son être et sa vertu : cette lumière est la lumière du soleil. Voyez-vous le soleil? Non, dit l'ignorant, je vois un arbre. — Oui, et vous voyez en l'arbre la lumière du soleil, par laquelle seule vous voyez l'arbre. Si vous ne voyez aucun objet, vous ne voyez ni le soleil ni sa lumière; mais quelque objet que vous voyiez, vous voyez en lui le soleil, et vous ne le voyez que par le soleil. Quoi! le soleil lui-même, en corps, et comme en personne? Point, mais la lumière qui émane du soleil; la lumière, qui est le soleil arrêté sur les objets qu'il rend visibles. Ainsi, il ne s'agit point de voir Dieu face à face, en personne, en être propre, mais de voir la raison divine, lumière qui émane de ce soleil intelligible; et de la voir dans les choses qu'elle rend intelligibles, de sorte qu'on ne les peut voir elles-mêmes, ou entendre, que par la raison divine.

Je tenais à protester en faveur de la théorie de M. Cousin sur la raison, en faveur du spiritualisme, contre le matérialisme d'une science empirique dont M. Taine porte le drapeau. Mais je dois reconnaître avec ce vaillant champion d'une triste cause que l'argumentation de M. Cousin laisse à désirer. On l'a déjà dit : M. Cousin affirme plutôt qu'il ne démontre : mais il affirme le vrai. Ses motifs sont plutôt fondés en éloquence qu'en science; mais son éloquence introduit dans les âmes la vérité faite pour elles. La critique de M. Taine et de ses amis a cependant cela de bon qu'elle nous force à plus de précision, à plus de rigueur, à plus de science. La philosophie a été assez éloquente; elle l'a été trop, puisqu'on lui reproche ce mérite : elle ne reprendra toute son autorité qu'en cessant d'être oratoire : qu'elle se contente désormais d'être science, pour être digne de régner sur les sciences. Je renvoie M. Taine, qui aime l'analyse des idées, à la véritable théorie des idées : mais je lui accorde que nous avons à la faire, ou à la refaire.

La réaction du sensualisme contre la philosophie de l'école n'est pas fondée; la protestation des catholiques l'est-elle davantage? Moins encore, je l'ose dire. Quand M. Cousin parle de la raison impersonnelle, il la distingue soigneusement de la raison humaine. J'ai en moi deux raisons pour emprunter à Fénelon son langage : l'une qui est moi-même, ma propre intelligence; l'autre qui n'est pas moi, mais qui est l'objet nécessaire et la règle de mon intelligence, comme de toutes les intelligences, l'intelligible. L'intelligence même de Dieu a pour règle comme pour objet cette raison supérieure, absolue, impersonnelle : mais elle la possède pleinement, parfaitement, absolument, de sorte que les deux raisons, la raison impersonnelle, qui règle l'intelligence, et la raison personnelle, qui est l'intelligence

Digitized by Google

réglée par la raison, inégales l'une à l'autre en tout esprit fini, s'égalent l'une l'autre en Dieu.

La théorie ainsi expliquée, les catholiques peuvent la repousser au nom de la science, mais non plus au nom de la foi : car elle est celle des plus illustres philosophes chrétiens. Non-seulement les platoniciens, comme saint Augustin, Bossuet, Fénelon, comme Malebranche, qui l'exagère, l'adoptent et la professent; mais saint Thomas, par exemple, qui penche vers l'Aristotélisme, déclare que la raison est une participation de Dieu.

M. Cousin a rendu à la religion, par la restauration scientifique du spiritualisme, qui, en même temps qu'il est la vraie philosophie, et parce qu'il est la vraie philosophie, est aussi la philosophie religieuse, un service que les catholiques doivent reconnaître. Il a eu pour adversaires les adversaires de la raison; mais il est acquis que ceux-ci ne sont pas moins, bien qu'à leur insu et contre leur gré, les adversaires de la foi. Quant à ceux qui prétendent que le spiritualisme ne se soutient point par lui-même, et croule s'il ne pose sur l'appui de la foi, ils ont pu amener quelques esprits du spiritualisme à la foi, ils en ont éloigné un plus grand nombre du spiritualisme même : leur thèse est maladroite, outre qu'elle est fausse : car si le spiritualisme ne peut être soutenu que par la foi, par quoi la foi le sera-t-elle ? Que s'ils se contentent de prétendre que le spiritualisme, que la philosophie ne suffit pas à l'homme, ils seront dans le vrai : mais qu'ils donnent la main au philosophe qui du moins a su conduire à moitié route les générations de notre âge, et leur faire goûter une doctrine qu'on a justement appelée la préface humaine de l'Evangile.

IV

Comme développement de sa doctrine, qui est le spiritualisme et qui mène à l'Evangile, M. Cousin a un système qui s'en écarte peut-être, qui offre du moins un caractère propre fort distinct du spiritualisme traditionnel. Ce système, j'ai dit que je ne chercherai pas ce qu'il vaut en soi; j'examinerai seulement s'il répond aux tendances, aux besoins de la philosophie moderne. Or la philosophie poursuit de nos jours quatre buts, qu'elle doit atteindre sous peine de se reconnaître impuissante et d'abdiquer. Il faut, en premier lieu, qu'elle arrête d'une façon précise et définitive, non sa doctrine, destinée à des accroissements sans fin, mais son objet et sa méthode; en second lieu, qu'elle s'attache à résoudre l'accord des contraires, du

Digitized by Google

nécessaire et du contingent, du fatal et du libre, du spontané et du réfléchi, de l'infini et du fini, de l'intelligible et du réel, du panthéisme et du déisme, de l'immanence et de la transcendance de Dieu; en troisième lieu, qu'elle fixe ses véritables rapports avec la religion et avec les sciences; en quatrième lieu, qu'elle applique la morale au progrès des sociétés humaines. M. Cousin a le sentiment de ces besoins : il sent que la méthode propre à la philosophie est psychologique et ontologique à la fois; il sent qu'il y a une profonde unité dans la dualité des choses, une identité dans la contrariété des termes réciproques, une pénétration du fini par l'infini, une distinction sans séparation et une union sans confusion entre Dieu et le monde, un panthéisme et un déisme simultanément vrais; il sent que la philosophie ne doit pas être étrangère à l'interprétation du dogme religieux et qu'elle doit présider à l'organisation des découvertes scientifiques; il sent que le problème politique qui agite notre siècle est un problème de philosophie.

La première question que le philosophe ait à résoudre porte sur la philosophie même. Quel en est l'objet? Quelle en est la méthode? La méthode en sera déterminée par l'objet, et l'objet par le but. Car toute science a un but; toute science donne lieu à un art qui l'applique. Il y a donc une philosophie pure, et une philosophie appliquée : celle-ci est la morale, celle-là est la métaphysique. Tout philosophe doit être à la fois métaphysicien et moraliste.

La philosophie a pour but la direction de la volonté libre de l'homme dans l'accomplissement du bien, et pour objet le rapport de l'homme à l'univers. Il faut connaître le vrai pour connaître le bien : le bien n'est point la manière dont on agit, mais la manière dont on doit agir, la conformité de l'acte libre à la loi; et le vrai n'est point ce qui est, mais ce qui doit être, la conformité de l'être à la loi de l'être. De part et d'autre, la raison oblige l'acte libre ou détermine l'acte fatal duquel résulte l'être, la loi gouverne la force, l'intelligible règne sur le monde. Il ne suffit donc pas, pour savoir ce qu'est le bien, de constater des faits, de connaître ce qui est : il faut connaître ce qui doit être, non le réel, mais le vrai. Il faut comprendre. Il faut voir, non par l'observation, mais par la réflexion; non par la perception, mais par la raison. Que faut-il voir de la sorte? La loi de l'être, pour en déduire le monde et en conclure le bien universel? Non, mais la loi de notre être, pour en déduire notre origine et notre destinée, et en conclure notre bien, le seul dont la connaissance nous soit à la fois possible et utile. Cependant c'est dans le bien universel que le nôtre a sa place; dans la raison générale du monde se cache le secret de notre destinée comme de notre origine; la loi de notre être ne peut être comprise que par la loi de

Digitized by Google

l'être. D'où il suit qu'il faut partir d'une intuition de cette loi, d'une vue de l'absolu, pour en conclure non la nature de tous les êtres, mais celle du nôtre, éclairé par le milieu qui l'entoure, par l'ensemble du système auquel il se relie. La philosophie, ayant pour but, non de faire connaître, mais de faire comprendre à l'homme son devoir, a donc pour objet de reconstruire par la raison l'ordre des choses dans leur rapport avec l'homme.

La connaissance n'est pas l'intelligence. L'une n'atteint que ce qui est, la réalité ; l'autre atteint ce qui doit être : elle possède la vérité. Les sciences d'observation ne cherchent à connaître que des réalités internes ou externes, physiques ou psychologiques, matérielles ou spirituelles ; les sciences de réflexion et de raisonnement pur, dites exactes, cherchent à comprendre des vérités abstraites, prises en elles-mêmes, indépendantes de toute réalisation, des possibles, soit d'ordre matériel ou d'ordre spirituel : au-dessus des unes et des autres, je conçois une science qui cherche à transformer les réalités en vérités, à comprendre ce qu'elle connaît, à rendre compte des faits, à déduire ce qui est par ce qui doit être. Le réel, à ses yeux, est toujours vrai ou conforme à l'intelligible ; le contingent est nécessaire par son rapport à la raison qui en détermine l'être : un fait lui étant donné, elle en saisit l'idée, en tire d'autres idées, et de ces idées elle déduit des faits. La connexité des idées lui garantit la connexité des faits. Elle recrée le monde, suivant la mesure de la connaissance qu'elle en a.

La construction rationnelle, telle est donc la méthode propre à la philosophie. Elle opère sur des éléments empiriques : connaître n'est pas comprendre ; mais pour comprendre, il faut connaître. L'un est supérieur à l'autre, mais s'appuie sur l'autre, ou s'en empare pour le transformer. On connaît par l'observation externe et par l'observation interne ; on connaît encore par le témoignage des hommes, et enfin par l'enseignement : mais ces deux derniers moyens de connaître ne donnent que des analogues de ce qu'on trouve hors de soi ou en soi par sa propre expérience. Qui nous apprendra l'origine et la destinée de l'homme ? Nulle expérience externe ou interne, nul témoignage ne les donnent : la parole de l'humanité inspirée, un prophète, un révélateur, le Verbe de Dieu, les enseigne peut-être : mais qui vérifiera un tel enseignement, dont l'objet échappe à toute observation ? La construction rationnelle, la seule méthode qui permette de comprendre ce que l'on connaît ; or, il est nécessaire de comprendre ce que l'on connaît pour parvenir à connaître par l'intelligence ce que la connaissance directe ne donne pas.

La véritable méthode ne sera ni simplement expérimentale, ni

Digitized by Google

dédaigneuse de l'expérience, ce sera une méthode transcendante, intime accord de l'expérience et de la raison, qui parte de l'expérience pour s'élever au-dessus d'elle, et détermine par la réalité visible la réalité invisible. Que l'on parvienne à tenir la loi de l'enchaînement ou de la nécessité réciproque des choses, une réalité donnée par l'expérience manifestera aussitôt à l'œil de la raison, avec une entière certitude, une réalité placée en dehors de l'expérience, mais liée par cette nécessité réciproque, par cette implication mutuelle, à celle d'où l'on est parti. Le philosophe doit donc partir d'un fait. Quel fait choisira-t-il, si ce n'est le fait de son propre être? Il n'y en a point qui lui soit plus intime ni plus certain que celui-là. Il débutera donc par cette proposition fondamentale : je suis ; et là-dessus il édifiera toute la science, la construisant rationnellement, mais suivant que l'observation de l'âme et du monde lui en aura fourni les matériaux. Il y trouvera bien vite Dieu, puisqu'il doit trouver dans l'idée du moi, d'où il part, tout ce qu'elle implique : et le Dieu qu'il y trouvera sera le vrai Dieu, car il aura opéré sur l'idée même du moi, non sur tel moi ; non sur son propre moi, mais sur le moi quel qu'il puisse être, fini ou infini, relatif ou absolu ; et en traitant du moi il aura traité du moi divin, d'un infini personnel, d'un absolu qui ait conscience de soi-même, du Dieu de la religion, qui n'est pas encore celui de la philosophie. Une pareille méthode est donc psychologique et ontologique. La science qui en résulte est à la fois une psychologie et une ontologie ; celle des Allemands n'est qu'une ontologie : il s'ensuit qu'elle n'est qu'une hypothèse, une chimère. Ils prétendent construire avec la raison pure la science de l'absolu : il fallait chercher à construire avec la raison pure la science du monde expérimental, ou plutôt la science de l'âme humaine dans le monde.

M. Cousin a eu l'instinct de cette méthode, et eût-il reproduit le système de Hégel, comme on l'en accuse à tort, sa méthode, tout autre, l'eût profondément transformé. C'est ainsi que Hégel lui-même a transformé la doctrine de Schelling par l'application d'une méthode différente. Il a remplacé l'*intuition* de son prédécesseur par une *dialectique* à lui : il n'en a pas fallu davantage pour établir entre leurs deux systèmes une différence profonde, et pour que chacun des deux philosophes conserve une place à part dans l'histoire des doctrines allemandes. Seulement Hégel s'est rendu compte de sa méthode ; M. Cousin a eu l'instinct plutôt que l'intelligence de la sienne ; il a prétendu que le raisonnement succède à l'observation, que la méthode allemande complète la méthode française du XVIIIe siècle, que l'ontologie achève la psychologie. Ce n'est pas là ce qu'il fallait dire, ce n'est pas ce que pratiquait M. Cousin. Entre l'obser-

Digitized by Google

vation et le raisonnement, entre la psychologie et l'ontologie, il n'y a pas succession, mais simultanéité et pénétration réciproque.

La loi de l'implication mutuelle des choses, identique avec la loi de l'implication mutuelle des idées, est le premier principe de la méthode philosophique. Or, ce premier principe pressenti plutôt que bien compris par M. Cousin, qui applique une méthode dont il ne donne pas la formule, se rattache à un second principe qui en est le complément nécessaire : c'est que toujours le fait est conforme à l'idée, le réel à l'intelligible. C'est la base même où se fonde une méthode qui consiste à reconstruire rationnellement les choses. La conformité de la pensée et de l'être n'est pas un axiome, sans doute, puisqu'on la conteste, et qu'il est nécessaire de l'établir, mais elle est le postulat de la philosophie. Elle peut se formuler ainsi : tout ce qui doit être est, tout ce qui est doit être ; ou autrement : rien n'est sans une raison d'être, laquelle nécessite l'être, et laquelle, connue, nécessite l'affirmation de l'être.

Toute une philosophie se tire de ces prémisses. Toutes choses, contingentes en elles-mêmes, sont nécessaires par la raison extérieure à elles qui les fait être : elles ne sont point par elles-mêmes, elles sont donc contingentes ; mais elles sont nécessairement par d'autres choses ; ces autres choses sont également contingentes par elles-mêmes, nécessaires par les choses qui les font être ; ainsi, de proche en proche, on arrive aux premiers contingents, qui ne sont point par eux-mêmes, qui ne seraient point si ce qui les fait être n'était pas, mais qui suivent nécessairement l'existence de ce qui les fait être, lequel à son tour ne peut pas ne pas être, lequel est donc, non plus par un autre être, mais par soi. Ainsi l'ensemble des choses, ou le monde, existe non d'une existence nécessaire ou par soi, mais nécessairement d'une existence contingente, par Dieu.

C'est la doctrine expresse de M. Cousin ; c'est celle de la métaphysique allemande, inspirée en effet par le principe de la conformité de la pensée et de l'être. L'absolu pénètre le relatif, l'infini pénètre le fini et le dilate de toutes parts. Dieu passe dans les choses, qu'il produit ou qu'il crée nécessairement : il y a une nécessité, il y a une divinité dans le monde. Au fond de tout phénomène est la loi, la force, la cause, la substance, l'être qu'il manifeste : au fond de ces lois, de ces forces, de ces causes, de ces substances, de ces êtres est Dieu, être des êtres, substance des substances, cause des causes, force des forces, loi des lois. La nature pourrait se définir : la manifestation de Dieu par les phénomènes du monde. Manquez de précision dans l'exposition de cette doctrine ; négligez de distinguer les êtres positifs de l'être divin qui les soutient et qui les porte, les substances de la substance qui les enveloppe et qui en est le fond,

Digitized by Google

mais qui ne se confond pas avec elles ; réduisez le monde aux phénomènes qui manifestent l'être de Dieu, oubliant les êtres intermédiaires pour ainsi dire entre l'être pur et les purs phénomènes, vous donnerez prise au reproche de panthéisme. Comment vous défendrez-vous contre ce grave reproche ? Par votre théorie de la personne humaine, que vous faites consister dans la volonté libre ? Mais on vous demandera comment vous accordez cette volonté libre avec ce que vous dites ailleurs de la substance absolue, et avec ce que vous dites partout de l'ordre inflexible des choses, de la raison qui rend la création nécessaire, et fait être logiquement ce qui est. Vous sentez la vérité simultanée des contraires, vous ne l'établissez pas. Votre esprit concilie des extrêmes, mais en des profondeurs qui se dérobent à vos propres yeux ; vous ne donnez pas la formule de cette conciliation.

Est-ce à dire que M. Cousin soit panthéiste ? non, car il affirme l'être d'un Dieu personnel et vivant, ayant conscience de soi, d'un Dieu esprit infini : il est donc déiste. Comment arrive-t-il à concilier son déisme avec son panthéisme ? Il n'y arrive pas, mais il est certain du moins qu'il reste dans la mesure où le panthéisme et le déisme ne se contrarient pas, c'est-à-dire dans la mesure du vrai. Le panthéisme contemporain est l'exagération de la pénétration du fini par l'infini, du monde par Dieu. C'est là sans doute une grande erreur : mais ne couvre-t-elle pas une grande vérité ?

Tenons compte des courants généraux de la pensée : c'est toujours une vérité qui les pousse ; il s'agit de la reconnaître sans l'exagérer, et de la concilier avec les vérités acquises. Le déisme est une vérité acquise : ne la perdons pas, mais complétons-la par d'autres qui l'expliquent et la développent. Le panthéisme est une erreur en tant qu'il nie la *transcendance* de Dieu hors du monde, non en tant qu'il affirme l'*immanence* de Dieu dans le monde ; en tant qu'il confond Dieu et le monde, soit qu'il supprime Dieu au profit du monde, ou le monde au profit de Dieu, ou l'un et l'autre au profit de je ne sais quel chimérique devenir éternel d'un être qui n'est jamais que néant, non en tant qu'il unit la substance de Dieu avec les substances du monde, et qu'à la distinction que pose le déisme il ajoute, sans l'atténuer en rien, la non-séparation. Dieu est, pour Fénelon, le seul être absolument substantiel, le fond réel et vivant de toute matière comme de tout esprit, le *positif* de l'étendue comme de la pensée : Fénelon est-il panthéiste ? Il est déiste, mais il dépasse le déisme et touche à des notions qui, fort exagérées, constituent le panthéisme de Spinosa. Qu'on réduise les âmes, avec Spinosa, à n'être que des modes déterminés de la pensée divine, on leur ôte l'être réel, on sacrifie le monde. Mais qu'on leur accorde une existence distincte

Digitized by Google

de leur essence, un être extérieur à leur idée, et la réalisant; que l'on considère une âme comme la réalisation ou l'expression d'une idée, et l'idée qu'elle exprime comme un mode déterminé de la pensée divine, on ne sacrifie ni le monde, ni Dieu : on les unit sans les confondre. On concilie le panthéisme et le déisme. Le déisme consiste à dire que Dieu est un être ayant conscience de soi, le panthéisme à dire qu'il est l'être de toutes choses : si l'on ajoute que l'être de toutes choses n'est point un être ayant conscience de soi, qu'il ne se réalise pas en un être parfait ayant, dans la conscience de son être parfait, celle de l'être universel qu'il réalise, on perd une vérité acquise, et l'on tombe dans l'exagération qui constitue l'erreur propre du panthéisme; si l'on vient à concevoir que l'Etre de toutes choses, impersonnel par définition, pure abstraction et non substance, n'est en soi qu'une idée, qu'un intelligible, que réalisent ou qu'expriment imparfaitement les êtres divers et finis, mais que réalise absolument au-dessus d'eux, qu'exprime parfaitement au faîte des choses, un être infini et unique, on ne perd point la vérité du déisme, on la complète au contraire par une conception qu'on appellera bien encore le panthéisme, et qui le sera peut-être, sauf l'erreur. Dieu est un être qui réalise et qui épuise toute l'idée de l'être, tout l'être des choses, si bien qu'il ne saurait rien y avoir hors de lui, et qu'il ne produit d'autres êtres qu'en se produisant lui-même en eux, en se communiquant lui-même à eux sans sortir de soi, en se partageant et se multipliant lui-même en eux sans se diviser, tout entier en chacun d'eux. Comme l'a dit un poète, à propos de l'amour maternel :

Chacun en a sa part, et tous l'ont tout entier.

« Vous contenez tout et tout vous contient, » dit saint Augustin. Et saint Paul : « C'est en lui que nous avons la vie, et le mouvement, et l'être. » Il n'y a point d'être hors de Dieu, ni en un sens d'autre être que Dieu, et cependant il y a des êtres divers, multiples, finis : mais êtres qui ne sont que par une communication incompréhensible de son être unique. Tout être est une participation de l'être de Dieu; tout être est en quelque manière divin. C'est pourquoi la loi des êtres finis capables de progrès est d'être de plus en plus, d'accroître de plus en plus leur être, ou leur participation de l'être de Dieu.

Cette communication de l'être de Dieu, cette participation de l'être unique par les êtres divers, cette pénétration de l'infini dans le fini avec la distinction éternelle, substantielle, absolue, de l'un et de l'autre, passe l'intelligence humaine. Elle est le vrai pourtant. C'est le grand mystère de la création : Dieu faisant être ce qui n'était pas; Dieu tirant du néant des êtres auxquels il prête l'être qui est lui-

Digitized by Google

même ; Dieu donnant au néant, sans en rien perdre, son être, mais non sa substance. C'est un mystère de raison : car il y a des mystères de raison comme des mystères de foi. Le mystère de raison dont il s'agit ici ne contrarie point les dogmes de la foi ; on le trouverait chez plus d'un père de l'Eglise, chez plus d'un théologien orthodoxe. Les catholiques de nos jours n'osent pas s'aventurer sur ce terrain. Ils ont peut-être tort ; la vérité religieuse gagnerait peut-être à ce qu'ils fussent moins timides. L'insuffisance du déisme où ils se tiennent pousse la pensée du siècle vers le panthéisme naturaliste ; contre cette tendance dangereuse, je ne vois pas d'autre remède que de prendre au panthéisme la part de vérité qu'il renferme pour la concilier avec le reste des vérités acquises à l'homme.

On se demande où se trouve, dans cet ordre rigoureux et nécessaire de choses que détermine rationnellement une inflexible logique, la place de la liberté. C'est en effet la grande difficulté : je n'en dirai qu'un mot. La fameuse phrase où Bossuet déclare[1] qu'on doit tenir fortement les deux bouts de la chaîne, quoiqu'on n'aperçoive pas le milieu par où l'enchaînement se continue, n'a point trait à la difficulté d'accorder la prescience de Dieu avec le libre arbitre de l'homme, mais bien à la contradiction apparente entre deux vérités, la liberté des actes humains et l'opération ou la coopération divine produisant nécessairement sans les nécessiter, ou faisant infailliblement produire sans leur ôter la liberté, ces mêmes actes. Toute la théologie catholique enseigne que Dieu nous donne le vouloir et le bon vouloir, qu'il nous *fait faisant*, qu'il nous *fait faisant bien*, et que nous sommes libres ; il produit en nous des actes nôtres ; nous agissons sous son action infaillible ; nous choisissons par notre libre volonté ce qu'il nous fait choisir. Quel mystère ! Il y a une manière très fine et très subtile, il y en a plusieurs peut-être, de lever la contradiction. Je n'ai pas à m'en inquiéter ici. Mais si l'on enseigne que, dans les actes humains, la liberté se peut concilier avec une certaine nécessité qui les amène, sans les contraindre, à se produire selon l'ordre éternel des choses, est-on bien reçu à venir nous dire que la liberté et la nécessité sont incompatibles en Dieu, où il est plus aisé de les concilier au contraire, puisque sa liberté ne reçoit la loi qui l'oblige, et en un sens la nécessité, que de lui-même, de lui seul ?

Le principe de la conformité nécessaire du réel à l'intelligible dont s'inspire, sans le reconnaître expressément, le système de M. Cousin, fonde l'optimisme. M. Cousin est optimiste ; et il a raison de l'être : mais il ne l'est pas d'une manière satisfaisante. Son

[1] *Traité du libre arbitre.*

Digitized by Google

apologie philosophique du succès a choqué. Il a oublié de traiter le problème du mal. Il faut concevoir un mal qui soit un bien; un ordre universel dont un certain désordre fasse partie sans l'altérer : difficile problème! Mais c'est en ces termes que l'optimisme, ou la doctrine que tout est bien, puisque tout est ce qu'il doit être, pose le problème du mal. Il y aurait à introduire ici un calcul de variables; il y aurait à fixer par la raison les variations possibles du libre arbitre chez des êtres imparfaits, avec les suites qu'elles entraînent, les séries particulières ou divergentes qu'elles produisent, et la loi qui rétablit ces séries dans le concours de l'ordre universel. Si l'homme, ainsi que l'enseigne la religion, est un être déchu, sa destinée suit une de ces séries divergentes qui ne rentrent dans l'ordre universel que par un détour; elle est extraordinaire, et il faut l'extraordinaire pour la rendre à l'ordre et la remettre en sa véritable fin. La théorie qui ne tient pas compte du désordre ne peut voir que des succès justes et n'explique pas les iniquités qui remplissent le monde; elle ne donne pas la loi de la courbe si compliquée que suit le progrès humain; enfin et surtout elle ne donne du dogme chrétien qu'une explication incomplète et vide.

M. Cousin, sous prétexte d'expliquer le dogme, le nie. Il en fait une philosophie : le dogme est une histoire. Les mystères de la foi chrétienne ont pour objets des faits, non des idées. Les faits expriment sans doute des idées; mais réduire les mystères à n'être que des idées ou des symboles d'idées, c'est leur ôter leur objet, et les déclarer faux, dans le sens du moins où la foi les tient pour véritables. Il faut d'abord que la philosophie s'informe de ces faits considérés comme des réalités données, pour les rejeter ou les admettre à ce titre. Il faut ensuite, si elle les rejette, qu'elle interprète symboliquement la religion; si elle les admet, qu'elle les reconstruise rationnellement dans l'ensemble des réalités données, dont elle doit embrasser tous les ordres, sans en repousser ni en exclure aucun. Son œuvre est alors de la comprendre sans en altérer le contenu.

Elle joue un rôle analogue à l'égard des sciences. Elle leur donne les principes qui les constituent : celles-ci lui donnent à leur tour des réalités, que son œuvre est de comprendre, c'est-à-dire de reconstruire rationnellement. Or, M. Cousin tient trop peu de compte des faits scientifiques, de même que des faits religieux. Il ne peut donc satisfaire ni les croyants ni les savants : si les uns et les autres l'accusent, leurs griefs ne sont que trop fondés, et la philosophie doit s'efforcer de ne pas mériter le même reproche à l'avenir. Reste le problème politique : M. Cousin s'y est toujours intéressé fortement; mais il est loin de l'avoir approfondi de manière à répondre aux légitimes exigences de notre siècle.

Digitized by Google

Le nom de M. Cousin rappelle un certain esprit philosophique plutôt qu'une doctrine philosophique déterminée. On le regarde en général comme le chef d'une école qu'on accuse ou qu'on loue de *rationalisme* et d'*éclectisme*. Ses amis et ses ennemis en font également le chef du rationalisme en France ; lui-même s'est maintes fois déclaré philosophe éclectique. L'étude à laquelle nous venons de nous livrer sur sa véritable philosophie éclaire ces deux questions, moins grosses qu'on ne les a faites, et fort simples pour peu qu'on les veuille prendre sincèrement. Le rationalisme est un mot vague, mal défini ; il exprime, si je ne me trompe, dans la bouche de ceux qui s'en servent pour honorer ou pour flétrir M. Cousin et son école, la prétention que la raison se suffit à elle-même, et que la science doit se construire en dehors de la foi. Une pareille prétention est un grand tort : car la foi est vraie, ou fausse. Si elle est vraie, elle est une source de connaissances dont il faut tenir compte pour les comprendre. Si elle est fausse, la raison se suffit sans doute : mais elle ne se suffit que dans ce cas ; et prétendre philosopher en dehors de la foi, c'est nier en effet la foi, c'est prendre à son égard un parti qui mérite, ce semble, quelque examen préalable. Force est donc bien de compter avec la foi. Il appartient à la raison, en premier lieu, d'établir la véracité de la parole enseignante ou révélatrice ; en deuxième lieu, de juger les diverses interprétations auxquelles prête la parole du maître qu'elle écoute, pour éliminer comme fausses celles qui seraient expressément contradictoires ; en troisième lieu, de poursuivre l'intelligence de la foi, comme elle poursuit l'intelligence de toutes choses connues à l'homme, dont elle cherche la synthèse. La philosophie est indépendante de la foi, comme elle est indépendante des sciences, en ce sens qu'elle ne demande la vérité qu'à sa propre méthode : mais autre est la vérité, autre la réalité ; et elle demande la réalité à toutes les sources de la connaissance humaine. Elle ne peut sans forfaiture en dédaigner ni en redouter aucune. Le rationalisme est-il indifférent aux réalités, scientifiques et religieuses ? il est dans son tort. A-t-il, en face de la foi comme en face des sciences, le parti pris de ne demander la vérité, ou l'intelligence de la réalité connue, qu'à la méthode ? il est dans son droit.

Quant à l'éclectisme, est-il une méthode, ou une aide, ou un résultat ? Comme méthode, il est nul. L'éclectisme, à ce point de vue, est une chimère. Il a pour principe cette hypothèse : que la philosophie, l'explication de la raison des choses, est achevée, éparse, mais entière, et qu'il ne reste plus qu'à la recueillir. Il n'a pas en lui-même sa règle de certitude, puisqu'il lui en faut une pour s'appliquer ; et il travaille sur des systèmes qu'ont dû produire d'autres méthodes, puisqu'il ne peut s'appliquer qu'à la condition qu'il existe déjà des systèmes ; en

Digitized by Google

sorte que, s'il est la vraie méthode, il est de l'essence de la vraie méthode que de fausses la précèdent : car, au commencement de la science, elle n'eût travaillé que sur le vide. C'est là une très réelle et très grave difficulté : non qu'il soit impossible que de mauvaises méthodes aient précédé la bonne, et que l'homme ait été obligé de traverser le faux avant de parvenir au vrai ; mais que la vérité ait pour condition préalable et nécessaire l'erreur, devenue ainsi comme un élément de l'intelligence humaine, voilà ce qu'il faut admettre si l'on veut justifier l'éclectisme. Etrange rêve, que le faux soit quelque chose d'essentiel au vrai ! et non moins étrange qu'une méthode donne pour matière à une science qui a un objet fixe, non l'objet, mais des essais avortés de cette science ! Comme si un physicien, ou un historien naturaliste, au lieu d'observer la nature, se bornait à étudier, pour les concilier et en construire une science d'académie, les systèmes de ses prédécesseurs ! — L'éclectisme en revanche, s'il est une méthode nulle, est une aide puissante : le spectacle varié de la pensée excite à penser ; les doctrines diverses sont comme des vents qui soufflent des divers points de l'horizon dans les voiles de notre esprit, et le poussent tour à tour vers toutes les contrées du monde qu'il explore. — Enfin, comme résultat, il a une valeur immense. Un système éclectique peut n'être point vrai : un système qui ne serait pas éclectique serait faux. La véritable doctrine résume en un sens toutes les doctrines du passé : elle prend à chacune d'elles sa part de vérité, et la fait entrer dans son propre cadre. Chacune a eu sa part de vérité, en effet. Car l'homme s'est-il jamais trompé d'une manière absolue, d'une manière pour ainsi dire infinie et divine, si l'on peut proférer le blasphème d'une telle contradiction ? N'y a-t-il pas, par une sorte de nécessité de sa nature imparfaite, mais non contraire au bien, déchue, mais non pervertie jusqu'à un point qui en serait l'anéantissement, n'y a-t-il pas dans toute doctrine humaine quelque fond de raison, quelque lueur diffuse dans l'ombre qui la sauve des ténèbres indiscernables où il est impossible de rien voir ni de rien entrevoir ? N'y a-t-il pas surtout, dans toute idée qui a pu durer et traverser les siècles, un grand fond de raison, une forte part de la lumière éternelle, un bien peut-être exagéré et faussé par l'excès, une vérité trop affirmée aux dépens de quelque autre vérité niée pour l'amour de celle qu'on affirme, vérité insuffisante plutôt qu'erreur, ou qui n'est erreur que parce qu'elle est exclusive ?

C'est en quoi le sens large du vrai donne grandement raison à M. Cousin contre des adversaires qui ne savent pas le comprendre, qui le rapetissent quand ils le réduisent à l'éclectisme, et le méconnaissent quand ils lui imputent l'éclectisme comme une méthode. M. Cousin ne pratique pas l'éclectisme comme une méthode : il

Digitized by Google

cherche l'éclectisme comme un résultat, comme un caractère de la bonne philosophie; il veut que sa philosophie soit éclectique, parce qu'il veut qu'elle soit complète, et qu'elle embrasse toutes les vérités que l'humanité a pensées, dégagées des erreurs qui les accompagnent presque toujours comme une ombre fatale. Ce qui a pu lui faire imputer la méthode éclectique, c'est qu'en fondant en France l'histoire de la philosophie (car c'est lui qui en est chez nous le véritable fondateur) il a enfanté toute une génération de disciples qui prennent l'histoire de la philosophie pour la philosophie, et s'efforcent de résoudre les questions par l'application d'une raison plus ou moins exercée, d'un instinct plus ou moins sûr du vrai, mais sans méthode fixe, à l'étude savante des systèmes. Ils emploient sous le nom d'éclectisme une méthode psychologico-historique : ils ne ressemblent plus en ceci à M. Cousin, qui emploie une méthode psychologico-ontologique, laquelle n'a rien de commun avec l'éclectisme. Son tort est de l'avoir employée sans l'avoir assez comprise : il n'en a pas donné, que dis-je? il n'en a pas cherché la formule.

Que restera-t-il de la philosophie de M. Cousin? Rien, en un sens; beaucoup plus, dans un autre sens, que ne l'imaginent ceux qui s'obstinent à ne voir en lui qu'un orateur. Il s'est proposé de donner au monde la philosophie du XIXe siècle : il l'a donnée, en effet, sous une forme oratoire; nous avons à la reprendre sous une forme scientifique. La forme oratoire lui a servi et lui a nui : elle l'a répandue, et l'a rendue suspecte. La forme scientifique la fixera, et lui permettra de rester comme un système auquel on ajoute, mais qui garde sa place; d'être en effet ce qu'elle veut être, la philosophie du XIXe siècle, que les siècles futurs compléteront sans la détruire.

La philosophie est en danger. On la traite de chimère; on la dédaigne et on la délaisse; on veut réduire les philosophes à n'être que des historiens. Il n'y a plus qu'une voie de salut pour elle : qu'elle quitte la littérature pour entrer dans la science. Non qu'elle doive négliger le style : la science même comporte le style, quand elle manie des idées où l'âme est en jeu. Mais qu'elle devienne ce qu'on exige qu'elle soit, *positive*, c'est-à-dire démonstrative; c'est-à-dire encore qu'elle raisonne rigoureusement, logiquement, analytiquement, en prenant pour point de départ un fait, non une hypothèse, et marchant toujours sur le terrain des faits, des réalités, qu'elle ne doit pas inventer, mais retrouver du point de vue où elle se place : qu'elle s'avance dans l'expérience et dans la raison à la fois, les pieds sur la terre et la tête aux cieux. Qu'elle demande à toutes les sciences, à la physique, à la cosmologie, à la physiologie, comme à la psychologie expérimentale, qu'elle puise à toutes les sources, dans l'histoire, dans la religion, dans les traditions, dans

Digitized by Google

les systèmes, dans les faits enfin, de quelque ordre et de quelque nature qu'ils puissent être, la connaissance des choses dont elle cherche l'intelligence, des réalités dont elle poursuit la raison d'être, dont elle aspire à reconstruire la synthèse. Une intuition, une vue de raison doit l'inspirer dans son œuvre : mais c'est de l'expérience, et de l'expérience universelle, qu'elle doit recevoir les matériaux de son travail.

L'intuition inspiratrice de la philosophie fait l'originalité des systèmes, dont plusieurs peuvent être véritables, quoique divers, pourvu toutefois qu'ils ne se contredisent pas entre eux. On reproche beaucoup à M. Cousin d'avoir emprunté son intuition, ou sa vue de raison, à l'Allemagne. Etrange reproche! Est-ce qu'une intuition, est-ce qu'une vue s'emprunte? On voit par ses yeux, non par les yeux d'autrui. On peut être invité ou sollicité par autrui à voir dans une direction plutôt que dans une autre : voilà tout. Il y a deux sortes d'originalités : celle de l'homme qui affecte de penser ou de sentir solitairement et qui s'isole en son orgueil; celle de l'homme qui repense pour son propre compte ce que d'autres ont pensé, qui s'assimile des idées étrangères et les fait siennes en les transformant. La seconde originalité a plus de portée que la première : elle est une communion de l'homme avec l'homme; elle est la bonne. Elle est le génie, la première n'est bien souvent que la fantaisie. C'est celle de notre philosophie, représentée par M. Cousin : et il est assez singulier qu'on lui reproche ce qui mérite l'éloge. C'est celle de notre littérature, qui lui doit d'être, après les littératures de la Grèce et de Rome, la littérature du genre humain. C'est enfin l'originalité de notre pays : je lui souhaite de la conserver et de ne pas l'échanger contre l'autre; quand il parviendrait à l'acquérir, il perdrait au change. C'est le lot qu'il a reçu, et il a reçu le meilleur.

J.-E. Alaux.

Digitized by Google

HÉLÈNE

POÈME ÉLÉGIAQUE

AU PRINCE GRIGORY TZOULOUKIDZÉ

Les martyrs de l'amour périssent glorieux
Quand leur bûcher s'allume à la flamme des cieux.
Une odeur d'ambroisie enivre la victime ;
Mais Phèdre, mais René, de l'amour et du crime
Mêlant obscurément les sinistres ardeurs,
Errent, le front brûlé de honteuses rougeurs.
Telle fut Ziléna, que je baptise Hélène.
Prince, reconnaissez la vierge mingrélienne
Dont vous m'avez conté, sous le Caucase, un jour,
La beauté merveilleuse et le fatal amour.
Captive de mes vers, je l'ai menée en France ;
Je cache sa famille et non pas sa souffrance.
O René ! grand maudit qui profanes ton cœur,
Et vous, Phèdre, embrassez Hélène, votre sœur !

Digitized by Google

I

Souriante oasis dans le feuillage vert,
Une maison champêtre et blanche, à ciel ouvert,
Est assise, paisible, au pied d'une colline.
Un enclos, couronné d'un buisson d'aubépine,
Dont la neige se mêle aux grappes de lilas,
Est plein d'arbres fruitiers que l'œil ne compte pas.
Au-dessus d'un berceau deux vignes inégales
Enlacent le hasard de leurs branches rivales,
Et d'heureux espaliers, qui sommeillent encor,
Attendent la saison des fruits de pourpre et d'or.
Les murs sont festonnés de mousse; des allées
Découpent un bosquet, nouvellement sablées,
Tournent et semblent fuir à travers le jardin.
Un saule se recourbe en pleurs sur un bassin :
Une source, qui doit aider les rêveries,
Lui porte ses flots clairs sous les herbes fleuries.
Tout s'élance, muguets, violettes, rosiers,
Mille odeurs que demain béniront les sentiers!
L'été, de blonds enfants sous ces vertes charmilles
Courront, ou deux à deux de belles jeunes filles
Causeront à mi-voix, parmi les fleurs, le soir;
L'une d'elles peut-être ira seule s'asseoir,
Pensive, et dont le sein virginal se soulève
A l'appel inconnu de l'amour qu'elle rêve.

Les volets peints sont clos encore, et le matin
Jaunit déjà les bords de l'horizon lointain.
Les rumeurs du printemps, confuses et légères,
Glissent sur les boutons des fraîches primevères,
Et la brise, qui sait les secrets de la nuit,
Au gazon frissonnant les raconte sans bruit,
Pendant que les cieux bruns, dont la pâleur se dore,
Ouvrent leur solitude aux fêtes de l'aurore.
O riante maison! séjour d'ombre et de paix!
Quel rêve caches-tu sous tes rameaux épais?
Ton toit abrite-t-il une famille heureuse?
Es-tu l'asile obscur d'une joie amoureuse?
Es-tu le nid d'amour de deux jeunes époux
Qui se sont blottis là, loin des regards jaloux?
Là-bas l'*Angelus* tinte à la vieille chapelle.

Digitized by Google

Eveillez-vous, amants! le matin vous appelle :
La fauvette a chanté, le ciel va s'embraser;
Echangez vos deux cœurs dans un dernier baiser.

II

Personne n'a paru sur le perron de pierre
Où verdit la caresse éternelle du lierre!
Sans doute la maison est déserte : alentour
Nul bruit! Seul, éveillé par les flèches du jour,
Le nid jase, et la source, insouciante et gaie,
Brise son flot d'argent qui bondit sous la haie.
Mais, entre les rameaux des feuillages tremblants,
Comme une ombre, s'avance une femme, à pas lents,
Laissant le long des buis traîner sa robe blanche.
Pourquoi, sans relever sur ses bras nus sa manche,
Cueille-t-elle, dès l'aube, un bouquet de lilas?
Est-ce que l'insomnie a marbré ses yeux las?
Son jeune cœur est-il en proie à la folie
Qui creusa le tombeau de la tendre Ophélie?
Meurt-elle sous les coups d'une ardente douleur?
Son front, combien il est pâle! Cette pâleur
Annonce-t-elle un mal qui redoute l'automne?
Elle écoute le bruit du ruisseau monotone,
Regarde sans le voir le vermeil horizon,
Soupire, joint ses mains blêmes, sur le gazon
S'assied, se penche et rêve, et sa tête baissée
Fléchit sous le fardeau d'une intime pensée.
Dans l'eau, l'une après l'une, elle sème les fleurs
Du lilas effeuillé qu'elle mouille de pleurs.

Immobile, l'œil fixe, elle pleure en silence
Et longtemps; puis sa voix sanglote une romance,
Sombre, échappée au luth d'un vieux barde allemand,
Et que la brise ingrate emporte follement.

« Je me suis ouvert la poitrine
Où j'ai pris mon cœur tout sanglant;
Je l'ai mis dans un linceul blanc.

« Ce linceul est de toile fine,
Brodé de soie et frangé d'or;
Là, mon cœur est en paix; il dort!

Digitized by Google

« J'ai versé des parfums de rose
Sur les blessures de mon cœur,
Pour qu'il sommeille sans douleur;

« Et l'urne scellée où repose
Mon cœur, loin des amours amers,
Je l'ai jetée au fond des mers. »

Cette chanson du Rhin, moins triste que son âme,
Comme elle la chanta! Quel accent! quelle flamme!
Quelle pudeur plaintive et quel nouveau chagrin
Ressuscitent tes vers, vieille chanson du Rhin?

Pourquoi tant de douleur unie à la jeunesse,
Et sur tant de beauté ce voile de tristesse?
Tu sèches, tu péris! Attends encor : demain
L'espérance viendra t'aplanir le chemin.
Tout renaît; le cœur même a ses métamorphoses.
Le lilas meurt devant la royauté des roses;
D'autres fleurs vont s'ouvrir, qui s'épanouiront;
Puis, comme des lacs d'or, les blés mûrs flotteront;
Puis la vigne, qui rit et regarde les plaines,
Versera le sang pur de ses grappes trop pleines;
Et l'automne, si calme après les chauds étés,
Attendrira l'azur de ses molles clartés.
Déjà l'hiver a fui comme l'ombre d'un rêve,
Et le printemps, gonflé d'une amoureuse séve,
S'éveille pour offrir au monde triomphant
Son baiser matinal et ses larmes d'enfant.
Ecoute, c'est le cri de la brune hirondelle!
Vois, la vie est partout et tout se renouvelle :
Sur les monts, sur les prés luit le soleil joyeux,
L'âme de la nature éclate dans les cieux,
Et la terre sourit, la verte fiancée!
Si l'amour a troublé la paix de ta pensée,
Attends un jour, espère, enfant, tu dois guérir;
La campagne est en fleur, et tu vas refleurir.

III

Lasse de sa douleur, elle s'était levée,
Comme une âme nouvelle ou qui s'est retrouvée,
Tant la nature peut dans un sein abattu

Digitized by Google

Insinuer sa grâce et sa mâle vertu !
Peut-être, en se dressant, sa tête triste et fière
Voulut-elle insulter l'orgueil de la lumière,
Ou demander à Dieu, le maître du malheur,
Combien d'amour contient, sans se briser, le cœur.
Peut-être le printemps, ce gai dompteur des âmes,
En riant versait-il sa rosée à ces flammes,
Sûr de sa force douce et s'étonnant de voir
Sous ses enlacements lutter le désespoir.
Comme pour mieux sentir sa blessure, craintive,
Elle serra son sein d'une main convulsive,
Et poussa vers le ciel un si fervent soupir,
Que le feuillage ému ne put pas assoupir
Le bruit silencieux de cette plainte amère.
Une femme entendit sa voix ; c'était sa mère !
O mères ! votre amour quelquefois vous trompa !
D'un œil plein de prière elle l'enveloppa :
« Tu souffres ? lui dit-elle écoutant sa pensée.
— De mon lit, avant l'aube, un rêve m'a chassée,
Ma mère, voilà tout. Dès le matin vermeil,
Ici je suis venue au-devant du soleil,
Essayant de baigner mes pieds dans la rosée.
Des perles de la nuit ma jupe est arrosée,
Voyez ! et je souris à la beauté du jour. »
La mère, rassurée, eut un regard d'amour.

Son visage était calme et grave ; les années
Avaient laissé leur trace à ses tempes fanées,
Où, sous le voile noir que trame en vain l'oubli,
La résignation avait sculpté son pli.
Le sort avait frappé l'arbre de sa famille,
Où fleurissait encor, dernier rameau, sa fille !
Mère, épouse, le cœur saignant, le front en deuil,
Ses doigts avaient déjà cousu plus d'un linceul,
Mais, en baignant de pleurs chaque tête qui tombe,
Chrétienne, elle marchait sans plainte vers la tombe.

Souvent, lorsque la vie avec ses flots de pleurs
A creusé le torrent où grondent les douleurs,
L'âme se réfugie au fond de sa misère,
Et, caressant ses maux, s'y plonge tout entière.
L'univers peut passer devant elle, les cieux
Peuvent tenter encor de lui rouvrir les yeux ;

Digitized by Google

Qu'importe ! l'âme rit aux souffrances qu'elle aime,
N ose point s'en guérir et ne voit qu'elle-même.

C'était à vous d'avoir pitié de votre enfant,
Que contre la douleur votre amour seul défend,
Mère, et de relever sur sa tige brisée
La jeune fille esclave et la plante épuisée !
Elle souffre, elle tombe, et son front s'est penché
Sous un mal inconnu qu'elle n'a point cherché ;
Mais elle est jeune, et veut être heureuse et revivre,
L'œil tourné vers le ciel, ce mystérieux livre,
Retrouver près de vous la paix des anciens jours,
Reverdir comme l'herbe et vous aimer toujours.

Si l'amour de ta mère est sorti de ton âme,
Jeune fille, pitié pour une pauvre femme !
De quels maux gémis-tu, toi qui n'as pas vingt ans?
La nature sourit et court vers le printemps.
Même au cœur affligé cette saison est douce :
Fleur immortelle, en lui l'espérance repousse,
Et, loin de le punir d'avoir désespéré,
Pardonne et ne sait plus si nous avons pleuré.

O mère ! épine ou fleur, tu sais toute la vie,
Les heures qu'on regrette et celles qu'on envie ;
Et lorsque cet enfant que tes flancs ont porté
Meurt, tu ne songes pas à la fatalité !

« Je t'ai gardé, ma fille, une bonne nouvelle :
Ton frère nous revient. — Mon frère ! cria-t-elle.
— Va ! je comprends ta joie et ta surprise. — Lui !
Lui ! Je me sens mourir. — Il arrive aujourd'hui,
Ce soir ou ce matin..... dans une heure peut-être.....
— S'il allait, par hasard, ne pas te reconnaître ! »
Et, désignant du doigt la maison : « Il est là. »
La jeune fille eut froid au cœur, pâlit, trembla,
Et, pliant sous le poids de l'épreuve trop forte,
S'affaissa sur un banc, inerte et demi-morte.
Sa mère se courba vers elle et lui baisa
Les cheveux ; le vent frais du matin apaisa
De son émotion la trace passagère ;
Sa pâleur se teignit d'une rougeur légère,
Comme un lis arrosé d'une goutte de sang.

Digitized by Google

Puis la mère s'assit près d'elle sur le banc.
« Chère enfant, lui dit-elle, » et leurs deux mains pressées
Paraissent échanger les plus tendres pensées.....
« J'ai brusquement frappé ton cœur, pardonne-moi!
Ton frère s'inquiète, il attend, lève-toi!
N'est-ce pas lui qui passe auprès de la charmille?
Je suis heureuse, moi; sois heureuse, ma fille!
Lorsque vous souriez tous deux à mon côté,
Je me reprends à croire à la félicité;
Un rayon vient dorer mes jours couverts de brume,
Et ma vie, à vous voir, s'égaye et se rallume.
Vous, vous retrouverez vos plaisirs d'autrefois,
La promenade aux champs, les courses dans le bois.
Avec moi vous prierez le dimanche à la messe;
Et vous irez — l'aumône est douce à la jeunesse —
Visiter à l'entour les pauvres dès demain,
Leur porter de l'espoir, du courage et du pain;
Vous fouillerez partout, les monts et la vallée..... »
Le jeune homme apparut au détour d'une allée;
Mais sa sœur, qui sentit battre sa tempe en feu,
Murmura d'une voix étouffée : « O mon Dieu! »
Pour ne pas chanceler s'appuya contre un arbre
Et resta là, debout, comme un spectre de marbre.

O chaste embrassement d'une frère et d'une sœur!
Baiser silencieux qui rajeunit le cœur!
Ce sont des soupirs pleins, où le regret se noie,
Des syllabes sans suite et des larmes de joie!
A travers deux sanglots on échange tout bas
Des mots que l'on devine et que l'on n'entend pas.

IV

Quand la foudre et les vents se croisent sur sa tête,
Le matelot brisé, que roule la tempête;
Le voyageur perdu dans les steppes, le soir,
Et qui voit loin de lui s'enfuir l'horizon noir;
La mère en deuil qui pleure et qui cherche autour d'elle
Les enfants que la mort sécha sur sa mamelle;
Tous les désespérés, levant leurs cœurs pieux,
Frappent par la prière à la voûte des cieux.
O prière, invisible encens! source féconde,

Digitized by Google

Dont l'eau sainte retombe en grâces sur le monde!
Homme, tu souffres, prie! en mourant, prie encor,
Pour que Dieu devant toi sème ses gerbes d'or!
Au pied d'un crucifix qu'à son heure dernière
Son aïeule baisa d'une bouche en prière,
Hélène, agenouillée, essaya de chasser
Le souvenir impur qui venait l'enlacer
Et mordre de ses nœuds, comme un serpent, son âme
Une biche blessée au bord d'un torrent brame,
Le soir, lorsque les cerfs se cachent dans les bois;
Elle lève la tête et jette en l'air sa voix;
Pour que ses compagnons, la sachant égarée,
Tentent de l'arracher aux chiens, à la curée.
Telle Hélène, éperdue, ivre de son malheur,
Devant le christ d'ivoire exhala sa douleur,
Poussa des cris, tordit sa chevelure blonde.
« Sauve-moi, disait-elle, ô doux Sauveur du monde,
Toi qui tiens dans tes mains le baume et les vertus! »
Mais, vain effort d'un cœur qui ne s'appartient plus!
La vision aimée, inexorable et prompte,
Ramena sur sa lèvre un nom cher à sa honte.
Hélène, pour mieux voir ce front tout radieux,
Pour se reperdre encor, ferma longtemps les yeux
Et tendit les deux bras du côté de sa fuite:
Comment se dérober à l'image maudite?
Elle la repoussa d'une fiévreuse main
Et, pudique, entr'ouvrit sa robe sur son sein,
Pour que le vent du soir, que le printemps parfume,
Rafraîchît de ses maux la navrante amertume.
« Pauvre médaille d'or, inutile bijou,
Dit-elle en dénouant un fil noir à son cou,
O médaille bénite à l'autel de la Vierge,
Lorsque mon âme était aussi blanche qu'un cierge,
J'ai lutté, j'ai prié, pardonne: mon amour
Craint et la solitude et les affronts du jour.
Je meurs, je suis brisée, et ma force succombe.. ..
Le souvenir nous suit peut-être dans la tombe,
Réveillé par les coups d'un éternel remord;
On aime encore, on meurt de nouveau dans la mort!
Au moins il ne sait pas mon crime et que je l'aime!
Je l'aime! et pour le fuir il faut me fuir moi-même;
Mais viendra-t-il un jour, celui pour qui je meurs,
Sur mon tombeau verser des larmes ou des fleurs? »

Digitized by Google

Des fronts jeunes et beaux belle et jeune couronne,
Amour, seule misère à laquelle on pardonne ;
Sourire de la vie et séve du printemps,
Tu couvres de fruits d'or l'arbre de nos vingt ans.
Amour, supplice heureux, rêverie enflammée,
Toi qui sous le soleil tiens la terre pâmée,
Dieu de la volupté des sanglots et des pleurs,
Sur tes brûlants autels coule le sang des cœurs.
N'es-tu pas, dans les mains de l'homme et de la femme,
Un miroir où chacun vient regarder son âme ?
N'es-tu qu'un vaste abîme où nous courons jeter
Notre moelle, nos jours, nos nuits, sans rien compter,
Jusqu'à l'heure où la mort, qui guérit ce qui souffre,
Nous arrache à l'horreur enivrante du gouffre ?
Tout ce lâche troupeau qu'on nomme humanité
Se lamente, éperdu, devant l'éternité.
L'homme, las de ses maux, qui veut souffrir encore,
Ne regrettera pas les fleurs, les champs, l'aurore,
Sa mère ou ses enfants, qu'il n'a connus qu'un jour ;
Il va mourir, il meurt, il regrette l'amour.

V

La nuit, mystique sœur des étoiles funèbres,
Tend le profond azur de ses calmes ténèbres ;
Et tout dort, la vallée et la blanche maison ;
Pâle lampe, la lune argente l'horizon.
Les arbres verts, ornés de leurs feuilles nouvelles,
Arrêtent du zéphyr la caresse et les ailes ;
Et l'on sent sur son front, las de vaines douleurs,
De l'indulgente nuit pleuvoir les chastes pleurs ;
Son cœur, on le confie à la nature immense,
Pour s'enivrer de paix, de fraîcheur, de silence.
Quel bonheur, à pas lents, d'errer dans le sentier
Que d'invisibles fleurs embaume l'églantier !
De retrouver sans haine en un coin de son âme
La place où saigne encore un souvenir de femme !

Taisez-vous, vents des nuits, et vous, souffles confus,
Qui baisez le sommeil des arbustes touffus !
Feuilles, fleurs, beaux trésors que le temps renouvelle,
Saluez la victime, elle approche, c'est elle !

Digitized by Google

Et déjà la rosée a mouillé ses genoux.
La douleur et l'amour vont passer, courbez-vous!
La malheureuse enfant, que la mort accompagne,
D'un pied leste et furtif s'enfuit dans la campagne,
Se retournant parfois, comme pour écouter
Si quelqu'un dans son vol ne venait l'arrêter;
Soudain elle reprend sa course. Mainte branche
Déchire par lambeaux sa longue robe blanche.
On eût dit un fantôme échappé d'une tour,
Que minuit appelait à des rondes d'amour,
Et qui, le cœur percé d'une ancienne rancune,
Allait montrer sa plaie aux rayons de la lune,
Et danser à l'écart sur l'herbe d'un tombeau,
Jusqu'au soleil levant qui repeint tout en beau.

Un fleuve écume au loin, dont la rumeur approche.
Qu'aux ronces d'un buisson son vêtement s'accroche!
Qu'elle tombe, meurtrie, au milieu du chemin,
Ou qu'un ange du ciel la prenne par la main!
Eh quoi! pas un hasard! la nature est sereine,
Nul oiseau ne tressaille en son doux lit de laine.
Quoi! nul rêve d'effroi n'est venu t'avertir,
O mère! et te crier : Ta fille veut mourir?
Elle foule les prés, haletante et pâlie,
Les cheveux dénoués, comme une autre Ophélie,
Et, sans se lamenter de stériles remords,
De l'eau sourde qui gronde elle a touché les bords.
Pour sa mère affligée et bientôt deux fois veuve
Elle prie, à genoux sur la marge du fleuve :
« Mère, pardonne-moi! » dit-elle; et cet adieu
Monte, comme un sanglot, vers la pitié de Dieu.
Je ne sais si ce fut sa dernière pensée;
Mais, suprême pudeur de la vierge blessée,
Elle serre sa robe autour d'elle. — Un long bruit
S'élève tristement dans l'ombre de la nuit,
Puis, plus rien! Seul, le fleuve, orgueilleux de ses ondes,
Jetait dans l'air le chant de ses rives profondes;
Et les saules baignaient leurs branches dans les eaux,
Et la lune neigeait à travers les roseaux.

HENRI CANTEL.

Tiflis, novembre 1860.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

L'Armée et la Garde nationale, par le baron Ch. Poisson, t. IV (1794-1795).

M. le baron Ch. Poisson a mis fin à son entreprise. Ce quatrième volume est le complément d'une histoire qui n'embrasse pas seulement l'époque où l'on peut considérer la Révolution comme à peu près consommée, mais qui restitue à l'un de ses principaux instruments, l'armée, la part trop méconnue jusqu'ici qu'elle a prise à ce grand événement. Il a été rendu compte ici même des trois premiers volumes de cette histoire; on s'est efforcé de bien faire connaître aux lecteurs, par une analyse sévère et consciencieuse, le genre de talent qui distingue l'historien et le point de vue particulier auquel il s'est placé; rien n'est changé à cet égard dans ce quatrième volume. L'intérêt seulement y est plus vif et plus puissant, car on marche de crise en crise, depuis le lendemain de thermidor jusqu'à l'expiration des pouvoirs de la Convention.

L'auteur commence par décrire l'état des esprits après le 9 thermidor et l'ivresse générale causée par la chute de Robespierre. Il ne dit, il ne vise à dire rien de neuf sur ce sujet, cela n'était pas possible; mais ce qu'il dit, il le dit bien et avec la simplicité qui convient aux faits rebattus et sur lesquels tout le monde est d'accord. Il raconte ensuite la lutte engagée entre les thermidoriens et les montagnards, le rôle joué dans cette circonstance par la *jeunesse dorée*, les services qu'elle rend au nouveau gouvernement et les embarras qu'elle lui cause, le licenciement de l'*Ecole de Mars*, cette pépinière de jeunes patriotes, élevés, pour ainsi dire, en serre chaude, dont on surexcitait, avec une sollicitude sauvage, les passions révolutionnaires, et dont Robespierre voulait, dit-on, se faire des gardes du corps. Il retrace d'une main ferme, et sans se départir jamais de ses principes de modération et d'impartialité, les dernières convulsions du club des Jacobins, la condamnation de Carrier, les agitations causées par la disette, la journée du 12 germinal, le jugement et l'exécution de Fouquier-Tinville, le massacre des terroristes dans les prisons de Lyon, répétition sinistre des massacres de septembre, mais ici par les victimes aux dépens des bourreaux. Il arrive aux journées des 1, 2, 3 et 4 prairial, à l'envahissement de la Convention par la populace, à l'assassinat du député Féraud, inséparable dans nos souvenirs du beau trait de courage de Boissy

Digitized by Google

d'Anglas. Il insiste particulièrement sur l'expédition du général Kilmaine dans le faubourg Saint-Antoine, l'un des épisodes les plus dramatiques de ces journées fameuses, et sur lequel M. le baron Poisson, grâce à des matériaux qu'il a su découvrir et dont il ne paraît pas qu'avant lui on ait même soupçonné l'existence, a jeté une lumière toute nouvelle. Il passe rapidement sur le suicide de six représentants complices de l'attentat de prairial, suicide exécuté avec un concert et un stoïcisme dignes de l'antiquité, et qui semble arriver tout exprès pour consacrer le triomphe définitif des thermidoriens sur la *queue* de Robespierre. C'est aussi ce qu'on peut dire du coup porté au parti royaliste, le 13 vendémiaire. Le canon de Saint-Roch fit justice de cette dernière levée de boucliers contre le nouveau gouvernement et le débarrassa de ce dernier ennemi.

Que faisait cependant la garde nationale? Ce qu'elle avait fait auparavant et ce qu'elle fera toujours, tant que chaque individu, ainsi armé pour la défense exclusive de l'ordre public, ne verra dans cette marque de confiance qu'un moyen d'assurer le succès de ses opinions politiques et d'opprimer celles de son voisin. Ce n'est pas la faute de la garde nationale si, Robespierre à peine renversé, la France n'a pas eu à subir la restauration de Robespierre dans la personne de ses adhérents obstinés. Comme elle était composée de l'universalité des citoyens, tous les partis et jusqu'à l'écume des partis y étaient représentés; toutes les insurrections y avaient leur appoint. Au 12 germinal, elle laisse prendre d'assaut la Convention. et ses uniformes s'y mêlent aux guenilles des sectionnaires et de la plèbe infime. En prairial, même spectacle, sauf que quelques gardes nationaux, plus honnêtes et moins préoccupés de leurs opinions que pénétrés de leurs devoirs, payent bravement de leurs personnes et contribuent à délivrer l'Assemblée. C'est en vain qu'on l'organise et la réorganise, qu'on y donne le pas aux fusils sur les piques, comme on le donnera plus tard aux bonnets à poils sur les shakos ; c'est en vain qu'on en retranche les membres réputés malsains, tels que les ouvriers, en un mot qu'on l'épure : elle est incorrigible. Au 13 vendémiaire, elle joue encore sa partie contre la Convention et la perd ; Bonaparte, comme on sait, tenait les cartes. C'en était assez; comme on ne pouvait la supprimer, la constitution de l'an III ayant consacré de nouveau l'existence de *gardes nationales sédentaires*, on prit le parti de l'annihiler. On lui ôta son état-major, ses canons, ses chevaux, ses compagnies d'élite ; on ne lui laissa qu'une caisse de tambour par section; encore fallut-il, pour pouvoir exécuter quelques *ra* et quelques *fla*, que le commandant de place en donnât la permission. Tant d'humiliations succédant à tant de défaites dégoûtèrent les plus zélés ; ce fut à qui mettrait bas le harnais. A partir de ce jour, la garde nationale de Paris, bien que toujours officiellement reconnue, cessa en effet d'exister. Celles des départements qui avaient commis les mêmes excès, et souvent les avaient dépassés, furent traitées de même.

La garde nationale, sous l'ancienne république, n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui; elle constituait la force armée tout entière, et se distinguait seulement en garde nationale sédentaire et en garde nationale en activité, celle-ci comprenant les troupes de ligne et même les marins. Ces

Digitized by Google

troupes restèrent l'armée de terre et de fait et de nom; elles se disciplinaient, s'organisaient presque naturellement, pendant que les sédentaires fomentaient chez eux et autour d'eux l'anarchie. Elles furent le salut du pays. Instruite par les journées de prairial, la Convention révoqua la loi qui interdisait à l'armée le séjour dans un rayon de dix lieues autour de Paris, et fit une loi qui l'introduisit à Paris même. Il était temps, car sans les troupes de ligne, au 13 vendémiaire, la Convention était vaincue.

Un des principaux éléments de la force armée était aussi les volontaires. Si l'on en croit M. Poisson, et il faut l'en croire, on se fait une idée des volontaires de la République plus poétique et plus théâtrale qu'exacte; on vit trop, à cet égard, sur les souvenirs de Franconi, comme on défère trop aux couplets de la *Marseillaise* et du *Chant du Départ*. M. le baron Poisson se raille avec esprit de ce préjugé, et il met avec raison tous ses soins à le rectifier. Il est bien loin de contester les actes de bravoure et de grandeur d'âme accomplis sous l'influence de l'enthousiasme patriotique, des idées de liberté, de fraternité et d'autres sentiments généreux; il accorde tout cela, et sans difficulté, aux volontaires. Mais il ne s'agit pas de cela seulement, il s'agit encore et surtout de savoir si les volontaires furent, comme on l'a répété si souvent, supérieurs à ceux qui les avaient précédés dans la carrière, et à ceux qui les y ont suivis. La vérité est, et l'examen approfondi auquel M. Poisson se livre à cet égard ne permet pas d'en douter, qu'ils demeurèrent d'abord fort au-dessous, et qu'il leur fallut du temps et bien des leçons avant qu'ils les égalassent seulement. Tâchons de le démontrer.

Il y eut quatre levées de volontaires. Les premiers, ceux de 1791, ne s'étaient engagés que pour un an; cet an révolu, ils oublient unanimement Jemmapes et Valmy, deux victoires dues aux troupes de ligne sans doute, mais où cependant ils avaient eu quelque part, et, abandonnant en masse l'armée et les garnisons, ils regagnent leurs foyers. Ce brusque départ, quoique légal d'ailleurs, n'équivaut-il pas à une désertion en face de l'ennemi?

Les volontaires de 1792 n'ont pas plus de constance; de plus, ils ne s'en vont pas comme les premiers, ils fuient. La défaite de Neerwinden leur est imputable. Après cette défaite, leurs bataillons en désordre inondent les routes et reprennent précipitamment le chemin de la frontière. Si Dumouriez n'eût formé une arrière-garde de quinze mille hommes de troupes de ligne pour couvrir leur retraite, ces bandes éparses eussent été taillées en pièces par la cavalerie autrichienne ou massacrées par les paysans belges, qu'elles ruinaient pour ne pas mourir de faim elles-mêmes. Aussi Dumouriez déclara-t-il qu'il ne voulait plus de volontaires dans son armée.

Les volontaires des six premiers mois de 1793, dont la levée fut un recrutement forcé plus ou moins déguisé, furent bien loin d'atteindre le chiffre de trois cent mille hommes, sur lequel on avait compté. On n'osait pas encore employer la contrainte directe, à Paris surtout, où ce ne fut qu'en leur offrant une indemnité pécuniaire que la commune obtint ces tristes bataillons connus sous le nom de *héros à cinq cents livres*. Il fallut

Digitized by Google

en venir à une levée en masse, c'est-à-dire finir par où l'on aurait dû commencer.

La levée en masse était coercitive ; elle s'empara de tous les hommes de dix-huit à vingt-cinq ans : elle allait produire d'un seul coup, et de gré ou de force, six cent mille *volontaires*. « La généralité de cette mesure fut justement ce qui la rendit possible. Tous les jeunes gens étant requis à la fois, nul n'eut le droit de réclamer. Chacun partait avec ses amis et ses camarades, tous à l'âge où l'homme accepte les positions imprévues. » La Convention, d'ailleurs, fut inexorable ; toute résistance à ses ordres était punie de mort. Jusque-là livrés à eux-mêmes et commandés par des officiers de leur choix, les volontaires allaient être fondus dans l'armée et devenir enfin des soldats. En effet, outre que les nouveaux bataillons furent incorporés individuellement dans ceux, déjà exercés, des six premiers mois de 1793, les uns et les autres furent amalgamés trois par trois (un bataillon de ligne et deux de volontaires), pour former une demi-brigade. « Presque aussitôt la situation guerrière du pays changea de face ; nos armées, toujours battues depuis un an, devinrent subitement victorieuses, et l'ennemi fut bientôt expulsé du territoire, qu'il avait envahi du nord au midi. » Le volontaire cesse d'appartenir à la légende ou à la fantaisie : il entre de plain-pied dans l'histoire.

Je ne dirai rien de l'armée proprement dite, à savoir de ce noyau de troupes régulières que grossirent tour à tour les réquisitions et les appels au patriotisme ; j'ai tracé, dans un de mes précédents articles, et d'après M. Poisson, une esquisse aussi exacte que possible de ses vicissitudes, depuis le jour où elle fut gâtée et désorganisée par le contact des éléments révolutionnaires, jusqu'à celui où elle redevint ce qu'elle devait être, sous l'impulsion des trois grands travailleurs du Comité de salut public : Carnot, Prieur et Robert Lindet ; je n'ai donc rien à ajouter à cet égard.

Plus l'auteur d'un livre approche de la fin, plus les difficultés augmentent. Il y a plusieurs causes de cela ; il en a deux, entre autres, la lassitude qu'on éprouve quand on arrive au but, et la nécessité de conclure. M. Poisson ne se ressent pas de la première. Il n'était pas possible, en effet, qu'il défaillît au moment de raconter des faits aussi considérables que les journées de germinal, prairial et vendémiaire, les trois parties capitales de son dernier volume ; aussi n'a-t-il manqué dans cette occurrence ni à lui-même, ni à son sujet. J'ajoute qu'il a pu dire à ce propos quelque chose de neuf, principalement sur l'insurrection de prairial. Là, ses impressions ravivées, pour ainsi dire, et justifiées par l'étude de documents jusque-là négligés, sont rendues en termes d'un pathétique d'autant plus émouvant qu'il est plus éloigné de toute espèce d'affectation. Je recommande la lecture de ce remarquable fragment.

Un peu de tiraillement se fait sentir dans la conclusion de l'ouvrage, laquelle, je viens de le dire, est la seconde difficulté. Ce n'est pas que cette conclusion ne se distingue également par sa méthode et sa clarté, que l'auteur n'y soit fidèle à ses prémisses, que le lecteur n'y retrouve exactement résumés les faits qui lui ont successivement passé sous les

Digitized by Google

yeux ; mais le soin que M. Poisson a mis pour obtenir ce résultat a été précisément son écueil. Il en est résulté pour lui l'impossibilité de se contenter du nécessaire, et un penchant irrésistible à donner dans le superflu. De là ce défaut dans son résumé : la répétition presque textuelle de détails d'une importance secondaire, et conséquemment des longueurs. Toutefois, on aurait mauvaise grâce à insister là-dessus. L'ouvrage, dans toute son étendue, n'en reste pas moins excellent ; il a le cachet des livres durables, c'est-à-dire toutes les qualités qui ne dépendent pas de la mode. La modération qui y règne d'un bout à l'autre ne saurait surtout être assez admirée. Elle est rare du moins dans un temps où les partis sont dix ou vingt fois aussi nombreux qu'ils l'étaient, il y a quatre-vingts ans, et où celui qui juge l'autre a tant de facilité à se passionner. Il est sans doute inutile d'ajouter que M. Poisson n'est pas, en fait de partis, de ces gens qui voient le meilleur et qui suivent le pire. On jugera par son livre qu'il suit le bon et qu'il n'y est pas hypocrite.

Encore un mot sur les sommaires des chapitres et sur la table, cette âme des livres, comme dit Bayle. L'un et l'autre sont faits avec un soin infini. On se rend facilement compte de ce qu'il a fallu de patience, de scrupule et de temps pour exécuter un pareil travail. L'auteur ne paraît y avoir éprouvé ni fatigue ni ennui ; en tout cas, il l'a fort habilement dissimulé.

CHARLES NISARD.

Histoire des Italiens, par M. César CANTU, traduite en français par M. Armand LACOMBE, 12 vol. in-8°. Paris, Firmin Didot. 1860-1862.

L'Italie est le pays historique par excellence. Aucune autre contrée n'a joué dans le monde un rôle aussi durable, aucune ne présente une aussi longue suite d'annales. Pour elle la chaîne des faits que l'humanité doit retenir, parce qu'ils ont influé sur ses destinées, ne s'est jamais brisée depuis une époque où pas un seul des Etats modernes n'existait encore, jusqu'à une époque où il n'existe plus un seul des Etats contemporains de la république romaine. On trouve, il est vrai, aux dernières limites de l'Orient, des nations qui étaient déjà puissantes avant que Rome fût fondée, et qui comptent aujourd'hui des centaines de millions d'hommes ; mais elles sont restées en dehors du grand courant de la civilisation occidentale, elles ne sont pour rien dans notre développement intellectuel et politique, elles ne comptent qu'à titre de curiosités étrangères, elles ne font pas partie de notre histoire, elles ne sont pas historiques : on les regarde comme un spectacle et l'on passe.

Non ragionam di lor, ma guarda e passa.

Or, de tous les peuples dont *raisonne* l'histoire, l'Italie seule a franchi l'abîme creusé entre l'antiquité et les temps modernes, ou plutôt elle a été le pont jeté sur l'abîme, elle a été la chaîne qui rattache les cités commerçantes de la Hellade aux cités commerçantes du Nouveau Monde, les peuples gréco-latins qui ont grandi sur les rivages de la Méditerranée aux peuples anglo-saxons qui pour mer intérieure ont l'Atlantique.

Digitized by Google

Quand la puissante commune qui avait soumis toute l'Italie et tous les Etats du bassin méditerranéen succomba, un édifice s'éleva sur ses ruines, assez vaste, assez solide pour abriter pendant quatre siècles l'humanité civilisée. Quand cet édifice tomba à son tour, les forces qu'il avait comprimées et refoulées se produisirent, des communes naquirent qui devaient surpasser l'opulence vantée des cités de l'Etrurie et de la Grande-Grèce; dans la capitale du monde désertée par les Césars, un pouvoir s'installa qui devait étendre son autorité sur plus de peuples que n'en comptait l'empire de Trajan. Quand les communes du moyen âge déclinèrent, quand la papauté perdit en partie son action directe, un petit royaume se forma au pied des Alpes, noyau presque imperceptible de la future agrégation italienne. C'est de nos jours, c'est sous nos yeux que ce travail d'unité s'accomplit. Ceux qui le contemplent peuvent se dire que la chaîne dont ils touchent les derniers anneaux s'enfonce dans les profondeurs de l'antiquité jusqu'à huit ou neuf siècles avant J.-C., et que si elle a été violemment agitée, elle n'a jamais été brisée. L'Italie, depuis vingt-cinq siècles, compte sans interruption dans les annales du monde; c'est assez pour justifier l'épithète que nous lui avons donnée, et pour nous étonner que le pays le plus historique n'eût pas, jusqu'à ces derniers temps, trouvé d'historien.

Les histoires romaines abondent, et les histoires de l'Italie, depuis la chute de l'empire romain, ne manquent pas; mais tous ces ouvrages ont le tort de scinder des annales qui n'offrent rien de plus remarquable que leur perpétuité. Cette division n'est pas simplement arbitraire, elle dénature le sens de l'histoire de la péninsule italique. En général, ceux qui écrivent cette histoire s'attachent uniquement à Rome; mais Rome d'abord n'est pas toute l'Italie, et plus tard elle est beaucoup plus que l'Italie. Nous avons donc de bonnes raisons pour croire qu'une histoire romaine n'est pas une histoire d'Italie, et ne dispense pas de l'écrire. Cette vérité, peu aperçue à l'étranger, frappa beaucoup d'Italiens, qui virent bien qu'on ne pouvait pas enfermer toute l'histoire de la péninsule dans celle de la ville de Romulus. Mais jusqu'à présent aucun écrivain d'une autorité reconnue n'avait réussi à dérouler dans une composition habile et claire, savante et populaire, toute la suite des annales italiennes, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours.

C'est ce que vient de réaliser, avec un succès éclatant, M. César Cantù, dans un ouvrage dont nous annonçons la traduction française. Elle est de M. Armand Lacombe, écrivain de beaucoup de savoir et de mérite, très capable de penser par lui-même, et d'autant plus louable de s'être plié à l'ingrat métier de traducteur; elle a été faite sous les yeux de l'auteur, qui nous en garantit la fidélité. C'est moins une traduction que le même ouvrage dans une autre langue; nous en parlerons donc comme de l'original.

Tout d'abord cette *Histoire des Italiens* nous frappe par son heureuse distribution et ses grandes proportions; l'exactitude et le fini des détails nous arrêtent ensuite. C'est une œuvre de patience et d'art. Le sentiment patriotique qui avait inspiré l'auteur l'a soutenu dans sa longue course. Ce

Digitized by Google

sentiment, quoi qu'on en ait dit, est noble, pur, élevé. Nous insistons à dessein sur ce point délicat, parce que nous savons que tous ses compatriotes ne rendent pas justice à l'éminent historien. Il a été emprisonné, destitué, exilé, sous la domination autrichienne ; en 1848, dans la glorieuse lutte de Milan contre Radetzky, il a combattu aux barricades, il a rédigé et signé le dernier acte du gouvernement provisoire. N'importe, il est catholique, il est le serviteur dévoué de l'Eglise : c'est assez pour que l'on oublie tous ses services. A ce mauvais vouloir, trop inique pour être durable, M. Cantù n'a que deux réponses à faire : sa vie et son œuvre. C'est de celle-ci seule que nous parlerons.

M. Cantù nous apprend, dans sa préface, comment dès sa jeunesse l'idée lui vint de donner à son pays une histoire nationale ; comment il s'en traça dès lors le programme vaste et difficile. Le remplir dignement a été le travail de sa vie. Ses autres ouvrages étaient d'excellentes préparations à cette tâche préférée : on sait qu'il a publié avec grand succès une *Histoire universelle* [1]. Familiarisé par une longue étude avec les événements dont ce monde fut le théâtre, il lui a été facile d'assigner aux annales de son pays la place qu'elles méritent dans ce vaste ensemble. Son plan est à la fois large et simple. Tout en accordant à la politique la première place qui lui revient de droit, il n'a négligé aucun des autres éléments dont se compose la vie d'un peuple, et que les historiens sont trop disposés à omettre : religion, institutions, mœurs, lettres, sciences, arts, rien n'est passé sous silence et rien n'est confondû. L'histoire politique forme le tableau principal ; tout ce qui parmi les autres éléments est indispensable à son intelligence y est rapporté ; ce qui est moins essentiel vient à la suite, dans des tableaux séparés qui terminent chaque grande époque ; enfin, ce qui est spécial et de pure érudition se trouve relégué en appendice. Il eût été possible d'arriver à une fusion plus parfaite ; l'auteur aurait pu combiner plus intimement ses éléments sans les dénaturer, et donner à son œuvre plus de cohésion sans y introduire rien de factice. Le style n'a point ce cachet particulier qui s'impose à l'esprit ; les pensées n'ont pas cette profondeur qui force à réfléchir. On comprendra bien le sens de cette remarque si l'on compare à l'ouvrage de Gibbon les volumes de M. Cantù qui traitent de la même époque ; mais l'on comprendra aussi que cette remarque contient à peine un regret et nullement un reproche. L'admirable histoire de Gibbon est une œuvre de réflexion pénétrante, d'art raffiné qui ne révèle toutes ses beautés qu'à des lecteurs très attentifs. Or, M. Cantù se proposait d'écrire un livre pour tous ; il est arrivé plus sûrement à son but en prenant un chemin plus simple.

Le premier volume comprend l'histoire d'Italie depuis l'époque mythique jusqu'au moment où les dernières nationalités italiennes, brisées par la main brutale de Sylla, entrèrent de force dans l'unité de la cité romaine. Dans ce premier volume, M. Cantù a rencontré tous les problèmes que soulève l'histoire des cinq premiers siècles de Rome ; il ne les

[1] Cette *Histoire universelle* est à sa huitième édition. La traduction française de M. Armand Lacombe a eu trois éditions (Paris, Didot).

Digitized by Google

a pas éludés; il n'a pas non plus perdu son temps à les discuter; il n'en a tenu compte que dans la mesure que comporte une histoire générale d'Italie. On voit bien à ses notes que c'est volontairement qu'il a limité son érudition, et que, du reste, il n'ignore rien des controverses modernes. Je recommande surtout, à l'appendice du premier volume, une longue dissertation sur les langues italiennes que l'on pourrait appeler un traité de la perpétuité de la langue italienne et de ses transformations graduelles. L'auteur, au moyen d'une suite d'exemples bien choisis, donne un tableau de tous les dialectes parlés dans la péninsule. On y voit d'une manière frappante que le latin littéraire, le seul que nous connaissions, n'a jamais été d'un usage général en Italie, et qu'il n'est point la souche de laquelle l'italien est né par dégradation. Sur ce point, comme sur d'autres, on avait trop absorbé l'Italie dans Rome. M. Cantù, historien de l'Italie non de Rome, remet les choses à leur place.

Le deuxième volume s'étend jusqu'aux Antonins, époque où l'empire romain, qui n'avait jamais été que fort peu italien, cessa tout à fait de l'être. Rien ne serait plus faux que de s'imaginer que l'Italie gouvernait le monde : l'Italie était tout simplement une des grandes provinces de l'empire, et n'en était pas la plus influente. C'est là encore un fait trop peu aperçu. Je ne dirai pas que M. Cantù l'a nettement saisi, c'eût été trop demander à un historien italien; mais il l'a pressenti, et sa division y correspond. Le troisième volume nous montre l'Italie se dégageant de plus en plus de l'empire, ou si l'on veut, l'empire renonçant de plus en plus à l'Italie. Après une dernière tentative de Justinien pour retenir cette province, l'empire décrépit lâcha prise, et l'Italie suivit ses destinées propres, comme toutes les autres grandes provinces occidentales qui avaient appartenu aux Césars.

A partir du quatrième volume commence ce que l'on appelle l'histoire d'Italie, mais il est bien évident que d'une période à l'autre il n'y a pas solution de continuité, il y a seulement évolution graduelle. Il en a été de la vie politique de l'Italie, comme de sa langue, qui s'est transformée peu à peu sans qu'à aucun moment il y ait eu rupture avec le passé. Ainsi, dans les régions voisines du pôle arctique, l'aube commence à poindre avant que les derniers rayons du soleil couchant aient disparu.

Indiquer les traits généraux de l'histoire de l'Italie au moyen âge et dans les temps modernes serait un sujet fort intéressant, qui, bien que souvent traité, pourrait donner lieu à des considérations neuves; mais ce n'est point ici le moment de l'aborder. Le grand mérite de M. Cantù n'est pas dans la nouveauté des vues; il est dans la continuité et la largeur du récit, qui embrasse sans confusion tous les faits importants de l'existence politique, sociale, intellectuelle de l'Italie; il est dans son style ferme et élégant; il est enfin dans la haute impartialité dont il s'est fait une loi.

Cette loi, M. Cantù l'a parfaitement observée dans le moyen âge et dans la première partie des temps modernes, si bien qu'il est malaisé de discerner ses opinions, et qu'à part sa foi catholique, qui s'accentue nettement, il y a dans ses jugements une sorte d'hésitation et de balancement qui n'est après tout que de l'équité, car il est rare que deux causes aux

Digitized by Google

prises n'aient pas chacune quelque portion du bon droit. Un moment arrive cependant où l'impartialité habituelle de l'historien est mise à une rude épreuve. M. Cantù, dans ses deux derniers volumes, raconte l'histoire de l'Italie au XIXe siècle, c'est-à-dire une histoire qui est encore dans toute l'ardeur, dans tout le bouillonnement, dans tout le fracas de la fusion. C'était à la veille de 1859, lorsque déjà la politique habilement audacieuse du Piémont faisait entrevoir une lutte prochaine, que M. Cantù exposait comment, trois fois dans un demi-siècle, en 1797, en 1814, en 1848, les Italiens crurent atteindre l'indépendance, et comment trois fois ils furent déçus. En racontant des événements récents, M. Cantù ne pouvait prétendre toucher à des plaies encore vives sans les irriter; il ne pouvait espérer ni qu'on serait toujours juste envers lui, ni qu'il serait lui-même toujours juste pour les autres. On voit par ses derniers volumes que les partis dans leurs passions ne l'ont pas épargné, et qu'il garde de cette injustice un souvenir amer, qui le pousse aux représailles. Ce sentiment communique à la fin de son œuvre un ton de polémique presque personnelle, qui tient plus de la vivacité des mémoires que du calme de l'histoire. Mais sur des événements contemporains peut-on avoir autre chose que des mémoires?

Les sévérités de M. Cantù ne tombent pas uniquement sur ses compatriotes; les Français, si intimement mêlés à l'histoire d'Italie, en reçoivent leur large part. Le ton de l'écrivain à notre égard n'est pas précisément amical, ce qui s'explique sans doute, mais ce qui pourrait bien surprendre les lecteurs français. Nous leur rappellerons que l'*Histoire des Italiens* était écrite avant Magenta et Solferino. D'ailleurs, toutes les dissidences s'effacent devant le sentiment qui a dicté ces paroles de la préface, où, après avoir réclamé cette « hospitalité que la France accorde toujours, » M. Cantù ajoute : « Ce n'est ni moi ni mon livre qui sommes en cause, et si j'ambitionne les sympathies françaises, c'est pour les intéresser au sort d'un peuple dont les destinées et les espérances furent toujours, et sont aujourd'hui plus que jamais associées à celles de la France. » M. Cantù écrivait ces paroles en mars 1859; trois mois plus tard, les vainqueurs de Magenta entraient dans Milan, et apportaient aux Italiens le droit de disposer d'eux-mêmes. M. Cantù, catholique, fédéraliste par son admiration pour les républiques du moyen âge, par tradition patriotique, n'a peut-être pas été satisfait de tout ce qui s'est passé depuis le traité de Villafranca; mais l'historien de l'Italie ne saurait méconnaître la grandeur, et, sauf quelques points de détail, la légitimité du mouvement actuel de l'Italie vers l'unité. Les événements à leur tour donnent un intérêt plus vif à son histoire en montrant comme terme de ces annales, qui remontent au berceau de la civilisation, un grand peuple de plus dans la constitution politique de l'Europe moderne. LÉO JOUBERT.

Origines littéraires de la France, par M. Louis MOLAND. Paris, librairie académique de Didier et Ce. 1862.

Quoique la littérature du moyen âge ait été depuis quelques années

Digitized by Google

l'objet d'assez nombreux travaux, on peut dire qu'elle est encore aujourd'hui fort peu connue. La principale cause de cette ignorance presque générale, c'est que cette partie de notre histoire n'a guère été traitée jusqu'ici que par des érudits trop dédaigneux de l'art d'écrire, ou par des écrivains trop dénués d'érudition, de sorte que le public désireux d'apprendre n'a d'ordinaire eu à choisir qu'entre d'indigestes amas de science et de frivoles tissus d'erreurs. Voici enfin un historien de notre vieille littérature qui s'est sérieusement préoccupé de revêtir d'une forme agréable des idées vraies, et de plaire à la fois — pour nous servir d'une expression consacrée — aux savants et aux gens du monde. Peut-être ne réussira-t-il à satisfaire complétement aucune de ces deux exigeantes catégories de lecteurs; peut-être lui sera-t-il reproché par les uns de n'avoir pas toujours poussé assez loin ses investigations, et par les autres d'avoir laissé quelquefois languir un peu l'intérêt. Mais on reconnaîtra sans doute avec nous que l'intention qui l'a animé est assez louable pour que la bienveillance du plus sévère critique lui soit d'avance assurée, et la double tâche qu'il s'est proposée assez difficile pour qu'une demi-réussite doive déjà lui être comptée comme un grand succès.

L'auteur des *Origines littéraires de la France* a divisé son travail en cinq parties. Dans la première, il s'est proposé d'étudier un des plus curieux monuments de la littérature du moyen âge, le *Livre du Saint-Graal* et de la *Table ronde*, de montrer l'origine de cette vaste composition et d'esquisser à grands traits l'histoire de ses développements successifs : « Ce qu'on remarque d'abord, dit-il, dans ce roman, ce sont deux livres bien distincts coexistant en un seul, un livre ecclésiastique et un livre profane. Le livre ecclésiastique remonte certainement à une date reculée. On peut conjecturer que le point de départ fut une allégorie mystique composée à l'époque florissante des écoles anglo-saxonnes, aux VIIe et VIIIe siècles, alors que les monastères de l'Irlande et de la Cambrie se montraient les héritiers directs d'Alexandrie et de l'Orient. » Ce n'est là qu'une conjecture, et si probable qu'elle puisse être, M. Moland aurait peut-être bien fait de l'appuyer de quelques preuves et de réfuter les objections qu'elle soulève. Il peut se faire, en effet, que le roman religieux soit plus ancien que le roman chevaleresque, et que le mythe du Saint-Graal soit sorti de l'imagination humaine avant l'histoire fabuleuse des héros de la Table ronde ; mais il est incontestable que la légende profane apparaît la première dans les annales de la littérature, qu'on la voit naître dès le VIe siècle, sur le sol breton, dans les chants des bardes Taliesin, Merddhyn et Llywarch-Hen ; qu'on la voit grandir au IXe siècle dans la chronique de Nennius, et qu'au XIIe enfin, dans le *De origine et gestis Regum Brittanniæ* de Godefroid de Monmouth, elle a déjà acquis d'immenses développements, tandis qu'il n'est pas question une seule fois du Saint-Graal, ni dans les poètes, ni dans les chroniqueurs de la Bretagne, avant Robert de Borron et Chrétien de Troyes. On pourrait donc soutenir que la mystique légende, dont l'origine orientale ne saurait être méconnue, n'a été apportée en Occident qu'au XIIe siècle par les pélerins des croisades, et non au VIIe par les moines de la Cambrie ; ce n'est également qu'une conjecture, mais elle

Digitized by Google

est peut-être assez vraisemblable pour qu'il nous soit permis de regretter que M. Moland n'ait pas pris plus de soin de justifier sa propre hypothèse. Il est vrai que le savant auteur des *Origines littéraires* paraît s'être fait surtout une loi d'éviter les discussions trop approfondies, et qu'il aime mieux en général encourir le reproche d'avoir émis une assertion téméraire, que de s'exposer à fatiguer son lecteur en produisant tous ses arguments.

Quoique moins longue et moins sujette à controverse que la première, la seconde partie du livre de M. Moland offre encore un vif intérêt. Elle renferme l'analyse de quelques-uns des plus anciens drames français, notamment du *Mystère de la Création*, composé au XIIe siècle et publié récemment d'après un manuscrit de la bibliothèque de Tours : « Adam est le héros de ce drame; le bonheur primitif et la chute de l'homme, le nœud de notre humaine condition, comme dit Pascal, tel est le sujet de cette tragédie, bien faite pour frapper et émouvoir les âmes d'un public croyant et pieux. » Elle était représentée en plein air, devant le porche de l'église, et grâce aux minutieuses indications que nous a fournies le manuscrit sur la disposition de la scène, le costume et le jeu des acteurs, nous pouvons nous faire une idée exacte du spectacle qui s'offrait aux yeux naïfs de nos pères : « Le paradis (lit-on dans cette espèce de livret en latin barbare) sera établi sur un endroit élevé, et on tendra tout autour des tapisseries et des étoffes de soie à une telle hauteur que les personnages qui seront dans le paradis ne soient visibles qu'au-dessus des épaules. On apercevra des fleurs odoriférantes et de la verdure, des arbres aux branches desquelles pendent des fruits, afin que ce jardin paraisse délicieux. Dieu (*Salvator*) s'avancera vêtu d'une dalmatique, devant lui se tiendront Adam et Eve : Adam vêtu d'une tunique rouge, et Eve d'un vêtement de femme blanc, avec le voile de soie blanc; tous deux seront debout devant la Figure (*Figura*, c'est le mot par lequel Dieu est désigné dans le courant de la pièce), Adam plus rapproché, le visage respectueux, Eve la tête un peu plus inclinée. Qu'Adam soit bien enseigné de ce qu'il doit répondre, et qu'il ne soit ni trop lent ni trop précipité à donner la réplique. Que les autres personnages soient également bien exercés, afin qu'ils mettent dans leurs paroles l'expression convenable et accordent leurs gestes avec ce qu'ils disent; qu'ils prennent garde de n'ajouter ni retrancher de syllabes aux vers, de les prononcer d'une voix ferme et distincte, et de réciter toutes choses dans l'ordre où elles doivent être, etc. » C'étaient là sans doute des conseils fort sensés, et nous ne doutons pas qu'ils ne fussent religieusement suivis par les acteurs, qui étaient d'ordinaire des gens lettrés, des gens d'église même, et qui jouaient leur rôle avec une ardeur admirable si l'on en juge par ce passage d'une vieille chronique : « En ce jeu de la Passion fut Dieu un sire appelé Nicole, lequel était curé de Saint-Victor de Metz, lequel fut presque mort en la croix pour parfaire le personnage du crucifiement. »

La troisième partie de l'ouvrage de M. Moland est moins un chapitre d'histoire littéraire qu'un vaste fragment d'histoire politique et religieuse. Ce n'est pas nous cependant qui formulerons contre ces pages, si remar-

Digitized by Google

quables à plusieurs égards, un impitoyable *non erat his locus*; nous avons lu avec autant de plaisir que de fruit ce récit du grand schisme qui divisa l'Occident pendant soixante et onze ans; nous avons assisté avec une curiosité sympathique à cette lutte terrible qui faillit renverser les deux colonnes de l'édifice social au moyen âge, la papauté et la royauté; nous avons contemplé attentivement ce tableau animé d'une époque peu connue, ces descriptions des plus violentes batailles oratoires qui aient été livrées avant la Révolution de 1789, ces portraits habilement tracés des Jean Gerson et des Pierre d'Ailly, des Guillaume Fillastre et des Pierre de Luna, et tant que l'auteur n'aura pas trouvé une autre place pour cette intéressante étude, nous nous féliciterons qu'il l'ait publiée dès à présent dans son livre des *Origines littéraires*, au risque d'en compromettre un peu l'unité. Il n'a pas tardé du reste à revenir à son véritable sujet, et les deux dernières parties de son travail sont exclusivement littéraires. Elles renferment d'ingénieuses esquisses, tracées peut-être un peu rapidement, une piquante analyse d'un petit poème du XIIIe siècle sur Narcisse, une amusante comparaison du drame de Théophile, Pyrame et Thisbé, avec un conte du moyen âge sur le même sujet; des rapprochements enfin aussi neufs qu'instructifs entre les *outlaws* des trouvères normands et ceux de Walter Scott, entre le Pierre Gringoire de Victor Hugo et le véritable Pierre Gringoire contemporain de Louis XII. Ce sont autant de chapitres détachés, qui n'ont entre eux d'autre lien que l'intention de l'auteur de nous montrer la continuité du travail intellectuel, aux époques mêmes où il avait paru jusqu'ici entièrement suspendu, et de nous faire voir qu'aucune période de notre existence nationale n'a été complétement stérile pour les arts ni pour la pensée. Nous ne sommes donc pas surpris qu'on ait accusé les *Origines littéraires de la France* d'être moins un livre qu'un recueil d'articles de revue, puisque plusieurs des chapitres qui le composent, et les plus remarquables peut-être, ont paru dans la *Revue*; mais nous ajouterons que chacun de ces articles est un riche trésor de faits nouveaux et d'idées nouvelles, et qu'il n'a guère été écrit sur le moyen âge de « livre » aussi utile et aussi agréable à lire que ce « recueil. »

ALEXANDRE PEY.

La Littérature indépendante et les Ecrivains oubliés, essais de critique et d'érudition sur le XVIIe siècle, par Victor FOURNEL, 1 vol. in-12. Paris, Didier.

M. Victor Fournel est un amateur de l'inconnu, mais à la condition que l'inconnu soit pittoresque. Son premier ouvrage : *Ce qu'on voit dans les rues de Paris*, offrait le plus curieux tableau du quartier Latin, avec un accompagnement de figures de saltimbanques, de bobèches, de troubadours de taverne; c'était un monde si étrange, que vous ne pouviez le croire réel; et cependant, en consultant vos propres souvenirs, en observant à votre tour, sous la direction de votre guide, vous vous aperceviez que celui-ci disait bien la vérité, et qu'il avait su découvrir un Paris spécial dans le Paris de tout le monde.

Avec la même curiosité d'investigation, M. Victor Fournel écrit aujourd'hui un livre qu'on pourrait appeler : le romantisme au XVIIe siècle.

Digitized by Google

En voyant la littérature de cette époque si régulière, si bien disciplinée, l'auteur a pensé que cette grandeur uniforme ne s'accordait guère avec la vitalité capricieuse de l'esprit humain; il a cherché comment le drame et le roman, ces deux genres essentiellement romantiques, s'étaient produits dans le XVIIe siècle.

M. Victor Fournel débute par cet axiome : « Rien ne commence, tout recommence. » Il montre, en effet, comment les créations littéraires sortent les unes des autres, sans qu'on puisse facilement leur trouver une origine. Il le prouve par des exemples.

Le drame romantique, aujourd'hui vainqueur de la tragédie, a existé avec abondance au XVIIe siècle. Un grand nombre d'auteurs continuèrent les mystères du moyen âge en mélangeant l'élément tragique avec l'élément comique, ce qui constitue le drame. « La France, dit M. Fournel, qu'on a crue dotée du drame il y a une trentaine d'années, possédait, dans les mystères, le drame *romantique* six siècles avant les romantiques de 1829, le drame shakespearien trois siècles avant Shakespeare, le drame national et religieux avant la plupart des autres peuples d'Europe. Seulement, au lieu de demeurer sur ce sol plein de séve et de le féconder par l'étude, comme firent l'Angleterre et l'Espagne, elle s'en détourna avec dédain, pour se laisser entraîner, par le souffle classique de la Renaissance, à de froides et fausses imitations des originaux antiques. Les mystères toutefois ne disparurent pas entièrement : on en retrouve jusque dans le XVIIe siècle, et même, lorsqu'ils ont disparu, ils exercent encore une influence réelle en restant une source où l'on puise de loin en loin des sujets et des inspirations. »

M. Victor Fournel fait ensuite l'histoire du roman au XVIIe siècle; il commence par les œuvres de Cyrano de Bergerac, un écrivain étrange qui, ne pouvant être grand, se rendit excentrique, mais qui ne put jamais atteindre à la verve bouffonne d'un Scarron. Le roman chevaleresque et poétique du XVIIe siècle, le roman satirique et bourgeois, ne valent guère mieux que les faibles inventions de Cyrano de Bergerac. Cette époque manquait trop de naturel pour atteindre le pittoresque, et partout où elle ne se calque pas sur l'antiquité, elle est affectée ou insipide. L'oubli a donc bien fait de venir, comme une vague, effacer Mlle de Scudéry, Furetière et Dassoucy; mais Scarron a mérité d'échapper à cette proscription générale. En créant le roman comique, il fit preuve d'un véritable talent d'observation; s'il s'inspira de la littérature espagnole pour introduire en France ce genre; il fut vrai lorsqu'il peignit les comédiens de campagne, et le type de Mlle de l'Etoile a même quelque chose de touchant. Il y a du Callot et du Rembrandt dans la manière dont sont dessinés les types de Ragotin, de la Rancune, de la Rapinière et de Mme Bouvillon. Il nous semble que M. Fournel s'étend un peu trop sur le *Virgile travesti*, qui n'est point un livre rare et que tout le monde peut lire. Mais où l'on retrouve le pittoresque historien du pays latin, c'est dans le chapitre intitulé : « la Bohème littéraire. » Sous la plume du spirituel conteur, le vieux Paris sort de ses ruines : les vieilles auberges reparaissent avec leurs enseignes de *la Pomme de pin*, de *la Croix de Lorraine*, du *Mouton*

Digitized by Google

blanc, du *Panier fleuri*, du *Chêne vert*. Seulement, M. Victor Fournel ne se trompe-t-il pas en faisant de *la Croix de fer* un « modeste » cabaret de la rue Saint-Denis? Dans le voyage de Jodocus Sincerus, dans celui d'Abraham Goelnitz, qui visita la France vers 1630, on signale *la Croix de fer* à l'attention des étrangers, ce qui lui donne bien quelque importance. « Mais voici le vrai bohème, le bohème par excellence, le roi des bohèmes! Place à Marc-Antoine de Gérard, écuyer, sieur de Saint-Amand, le premier buveur du monde et le plus grand poète des cabarets, celui avec qui l'on se vantait d'avoir fait la débauche. Il s'avance, ventru et chancelant comme un Silène, soutenu par l'ami Faret, son compagnon d'office, et entouré de la troupe bruyante de tous ces joyeux drilles qu'il a célébrés dans ses vers, et qui formaient l'académie ordinaire du *Cormier* ou de la *Fosse-aux-Lions*.

» Que va-t-il faire? Il va boire, on peut le prédire sans crainte. Et que pourrait-il faire autre chose, à moins de composer des vers? Mais ces deux occupations marchent toujours de pair avec lui; le vin lui tenait lieu de muse et d'inspiration. Ne lui parlez pas du café, apporté à Paris sur les dernières années de sa vie; il ne le connaît pas : plus fidèle au vin qu'à ses maîtresses, il ne l'a jamais trahi pour une autre liqueur. Il ne fait pas fi du grenache ni de l'ermitage, mais, au fond, c'est le *piot* qu'il préfère. Quelques bouteilles de ce divin piot, en compagnie d'un jambon, d'une carbonade, d'un melon savoureux, voire d'un exquis fromage de Brie, et la verve du poète va s'allumer bien vite et éclater en hymnes d'extase et d'attendrissement. » Voilà un portrait achevé. Il fallait être original après M. Théophile Gautier; M. Victor Fournel y a réussi, et c'est un mérite dont on lui tiendra compte. THALÈS BERNARD.

Publicistes modernes, par Henri BAUDRILLART, professeur au Collége de France. Paris, Didier. 1862.

Les deux mots qui composent le titre de ce volume doivent être pris dans un sens très large. La langue usuelle décerne le titre de publiciste à celui dont la plume, par la voie des journaux ou des revues, par les livres et les brochures, intervient d'une façon très directe dans les questions dites actuelles, discute les problèmes politiques, économiques, sociaux et autres qui se trouvent à l'ordre du jour; dans cette acception étroite, le titre de publiciste ne s'appliquerait ni à Arthur Young, ni à Beccaria, ni à Bacon. Ces noms, et bien plus encore les noms de Thomas Morus, de Bodin, disent aussi que l'épithète de « modernes » est ici employée dans un sens très étendu. Les *Publicistes modernes* sont pour M. Baudrillart les écrivains qui, depuis la renaissance, ont exercé une influence quelconque sur la marche et la formation du droit public, ou du moins se sont occupés d'une façon importante de la constitution même, de la vie et du développement de la société.

Le nombre en est bien grand; M. Baudrillart nous en présente treize : ce sont, outre les cinq déjà cités, des hommes marquants, comme Adam Smith, Royer-Collard, Joseph de Maistre, Maine de Biran, Louis Blanc, J.-P. Proudhon, P. Rossi et John Stuart-Mill. La diversité si grande

Digitized by Google

qui existe entre ces noms, c'est-à-dire entre les époques auxquelles ils appartiennent, entre les tendances et les idées qu'ils représentent, trahit l'origine première de ces études : à peu d'exceptions près, elles ont été publiées une première fois dans des feuilles quotidiennes ou des recueils périodiques ; elles ont dû leur éclosion au hasard des événements et suivant l'occasion. Aussi, ne sont-ce pas des portraits proprement dits, retraçant l'ensemble de la vie ou de l'œuvre d'un publiciste moderne, que l'on nous offre ; Jean Bodin et Adam Smith, par exemple, si éminents, le premier comme écrivain politique, le second comme fondateur de l'économie politique moderne, n'obtiennent dans cette galerie que de courts articles consacrés aux moins importants de leurs ouvrages, l'*Heptæplomeres* de Bodin et la *Théorie des sentiments moraux* de Smith. Il s'y rencontre pourtant des portraits en pied ; ceux de Royer-Collard, de Rossi et de Mill sont aussi complets que possible ; le portraitiste n'oublie rien de ce qui est de nature à nous faire connaître et apprécier leur individualité intellectuelle, le fond et les traits caractéristiques de leurs doctrines, la marche et le développement de leurs idées, le fort et le faible soit de leurs théories elles-mêmes, soit de la manière dont ils les exposent ou les appliquent.

Cette diversité dans les noms et dans le développement des figures est le seul côté par où se révèle la manière dont le livre s'est formé. Ce livre n'est point un regain, ce n'est pas un recueil d'articles de journaux, comme la librairie en produit tant aujourd'hui pour la satisfaction de leurs auteurs qui veulent plutôt se voir reliés qu'ils n'espèrent être relus. Les articles même les plus courts dans le livre de M. Baudrillart, et qui rappellent le plus leur origine *journalistique* (si l'on nous passe ce vilain mot) n'ont rien du caractère hâtif, superficiel, rien de l'esprit de camaraderie, ni de la recherche de l'effet, qui marquent trop souvent les articles de critique du journalisme moderne ; le professeur érudit, le juge consciencieux et l'écrivain élégant s'y font toujours sentir. On serait tenté de dire que M. Baudrillart ne réimprime pas les travaux donnés d'abord aux journaux et aux revues ; il fait seulement subir aux diverses parties de ses livres l'épreuve préalable de la publicité par la voie du journal. Nous sommes sûrs d'être compris de ceux qui, au printemps dernier, dans le *Journal des Débats*, ont lu la très remarquable étude sur Royer-Collard, que nous sommes heureux de retrouver dans cette collection.

Les ouvrages comme celui-ci échappent forcément au compte rendu motivé, à l'examen détaillé ; ils touchent à tant de personnages et chaque chapitre, résumé de toute une vie de pensées ou d'actions, touche à tant de questions capitales ! Il faut se borner à en signaler la tendance générale ; celle du livre de M. Baudrillart est excellente : c'est la cause de la liberté que le professeur distingué du Collége de France a toujours et partout devant les yeux ; c'est l'intérêt du progrès qu'il plaide avec une conviction ferme et courageuse. Il défendra la liberté aussi bien contre de Maistre, qui veut l'anéantir au profit de l'autocratie du droit divin, que contre Thomas Morus et le communisme moderne, qui veulent l'escamoter en faveur d'un nivellement impossible ; il soutiendra la cause du progrès rationnel et pra-

Digitized by Google

tique contre les adorateurs des temps passés, qui veulent en entraver la marche, et contre les utopistes qui menacent de la compromettre par leurs exagérations. Une autre pensée encore, se rattachant d'ailleurs intimement à celle que nous venons de signaler, préoccupe l'auteur des *Publicistes modernes :* c'est la solidarité étroite qui relie entre elles toutes les formes de la liberté, toutes les manifestations du progrès. Le savant économiste tient surtout à prouver que si le progrès économique est impossible dans un milieu stationnaire, de son côté le développement des intérêts matériels ne peut que favoriser le développement des intérêts intellectuels et moraux de la société. Les peuples les plus riches, ou, pour parler avec plus de précision, les peuples où le niveau de l'aisance est le moins bas, sont en général aussi les peuples les plus instruits, les mieux gouvernés. C'est là que la science, les arts, tout ce qui relève l'esprit et anoblit l'âme, trouvera le plus d'encouragements et les encouragements les plus efficaces. Causes et effets se confondent souvent; l'influence du bien-être matériel sur le progrès moral, et de celui-ci sur celui-là, est réciproque, mais toujours est-il qu'ils se tiennent; ils ne sauraient jamais être séparés pour longtemps, moins encore saurait-on les constituer en antagonisme permanent.

En louant la tendance générale du nouvel ouvrage de M. Baudrillart, qui prédomine aussi dans tous ses ouvrages précédents, nous n'entendons pas toutefois accepter toutes les vues et tous les jugements de l'auteur. Nous regrettons, par exemple, qu'un penseur aussi indépendant que M. Baudrillart se soit rendu l'écho d'une erreur surannée, qui fait de Spinosa l'émule de Hobbes dans la défense du régime absolutiste, quand il est, au contraire, l'un des écrivains les plus libéraux du XVIIe siècle [1]. Je ne partagerai point non plus la préférence que donne l'auteur, dans le fonctionnement du régime représentatif, au système du renouvellement intégral des Chambres par des élections générales, et lui rappellerai qu'il se trompe encore quand il avance que ce mode est aujourd'hui adopté dans tous les pays parlementaires : le système du renouvellement partiel (par moitié tous les deux ans) fonctionne en Belgique et ailleurs avec succès. Je ne suis pas seul à voir dans ce procédé un préservatif excellent contre les agitations électorales trop vives et contre les revirements trop brusques dans l'attitude et la politique des assemblées représentatives. Ainsi encore, je demanderai si M. Baudrillart n'est pas trop complaisant pour la politique si peu libérale au fond que Royer-Collard défendait dans les premières années de la Restauration. Ce qui manque surtout à notre époque, ce sont les convictions fermes, les attitudes conséquentes; eh bien ! toute l'estime que nous ressentons pour le talent vraiment grand de quelques hommes de la Restauration ne suffit pas à nous persuader que les Benjamin Constant, les Royer-Collard, devenus depuis quelques années l'objet d'une exhumation idolâtre, fournissent précisément les exemples que notre époque aurait à méditer avec le plus de profit.

[1] Voir mon écrit : *Spinozas Staatslehre* (Théories politiques de Spinosa), 1 vol. in-8°. Dessau, 1851.

Digitized by Google

Ces petites taches ne sauraient guère amoindrir la valeur très réelle de l'ouvrage de M. Baudrillart. En combattant avec vigueur les théories rétrogrades ou aventureuses de tels publicistes modernes, en propageant avec zèle et intelligence les idées justes et saines de tels autres, M. Baudrillart a rendu un nouveau service à la cause de la liberté et du progrès, qu'il a toujours servie avec dévouement et succès. J.-E. HORN.

Les utopistes en Italie, Réponse à MM. Arthur de la Guéronnière et Eugène Pelletan, par M. Anatole DE LA FORGE, brochure. Paris, Castel, édit.

Un éminent publiciste qui, le premier en France, a parlé de l'affranchissement de l'Italie, M. Anatole de La Forge, a pris la peine, vraiment superflue, de réfuter deux opuscules récemment publiés contre la cause qui triomphe aujourd'hui. Si M. de La Forge avait attendu quelques jours encore, il aurait pu joindre un troisième nom à ceux qu'il a cités et mettre M. Proudhon dans le même sac où il avait déjà fourré les deux autres; le mélange adultère eût été complet. Il est vrai qu'il signale vers la fin l'apparition de ce nouveau champion d'une cause perdue, mais il le sert au lecteur en hors-d'œuvre et comme un condiment dont il convient de ne pas abuser.

M. Anatole de La Forge a souvent accompli des tâches plus difficiles que celle qu'il s'est imposée dans sa nouvelle brochure. Il fut un temps où il n'était pas aisé de parler en France de l'affranchissement de l'Italie, et qui eût osé prononcer le mot d'unité eût été bien autrement traité d'utopiste que ne le sont aujourd'hui MM. Proudhon et de la Guéronnière. Il a fallu que la force des choses nous fît à tous un peu violence, et que l'évidence des faits nous crevât les yeux. Même après Solférino, nous n'étions pas tous convertis à la cause que l'épée de la France venait de servir avec tant de succès, et beaucoup considéraient la convention de Villafranca comme le *nec plus ultra* où pussent en ce moment atteindre les espérances italiennes. L'Italie ne pensa pas de même : c'était son droit. Elle entreprit de nous prouver que nous nous trompions tous, qu'elle voulait et pouvait aller plus loin que nous ne l'avions imaginé; qu'elle était en pleine possession d'elle-même, mûre pour l'indépendance, prête pour l'unité; que le moindre effort suffirait pour faire écrouler le trône du sud, pour rallier les populations du centre et constituer avec le nord l'ensemble que les grandes et petites puissances de l'Europe ont reconnu sous le nom de royaume d'Italie. Aujourd'hui, si c'est une comédie, comme l'affirme M. Pelletan, la comédie est jouée et bien jouée; il ne nous reste qu'à applaudir, à moins que nous n'aimions mieux siffler. MM. de la Guéronnière, Pelletan et Proudhon préfèrent siffler; Dieu nous garde d'imposer silence à leurs instruments; louons, au contraire, leur courage et félicitons-les d'avoir su prendre une attitude pleine d'indépendance et d'isolement. M. de La Forge nous dit bien que derrière eux quarante sénateurs les contemplent, mais outre qu'il nous répugne à croire qu'il se trouve en France quarante personnages politiques capables de contempler, même de loin, de pareils jeux d'esprit, il ne nous paraît pas

Digitized by Google

juste de faire planer sur l'un des trois grands corps de l'Etat un tel soupçon. Jusqu'au jour où ces quarante dignitaires se seront accusés eux-mêmes, nous nous refusons absolument à croire qu'ils existent.

Il y a donc trois écrivains en France, éminents à des titres divers, qui ont entrepris de mettre leurs plumes en contrepoids de nos victoires, de détruire l'œuvre que l'Empereur a si glorieusement inaugurée et si loyalement protégée, que MM. de Cavour, Ricasoli et Rattazzi ont si habilement poursuivie, que le vœu des peuples et la force des choses doivent nécessairement compléter un jour. Ce serait une grosse ambition si ce n'était une gageure. M. de La Forge les appelle des utopistes, et en ce point il se trompe : l'utopiste a en vue une société imaginaire où tout le monde serait heureux ; le bonheur des peuples est le moindre souci des publicistes que M. de La Forge combat. C'est même à l'encontre de leur volonté qu'ils voudraient arranger ou déranger les peuples italiens. Mais ce n'est là qu'une feinte. A le bien prendre, ces messieurs ne se sont proposé d'autre but que de déployer les ressources de leur talent. La question italienne est pour eux une thèse qu'ils prennent au rebours du sens commun pour se donner plus de mérite à en vaincre les difficultés. Chacun y fait briller les qualités qui lui sont propres et y apporte le genre d'arguments qui convient le mieux à la nature de son esprit, à son caractère, à sa position. M. Pelletan y poursuit le gouvernement français et y met toute l'aigreur de son tempérament. M. Proudhon y couvre le sophisme d'une phrase concise et nerveuse qui ne laisse pas de mordre sur les ingénus ; M. de la Guéronnière, au contraire, l'enveloppe dans les plis d'un style soyeux, dont l'écheveau s'enchevêtre toujours et ne se dévide jamais. Ce n'est pas à nous que l'on persuadera que M. de la Guéronnière pense aujourd'hui le contraire de ce qu'il pensait il y a dix-huit mois, et nous nous sentons impérieusement poussé à prendre sa défense contre ceux qui l'accusent de se contredire. L'honorable écrivain est au contraire parfaitement fidèle à lui-même. Artiste habile, il ne change pas pour appliquer les grâces de son esprit et les formes onduleuses de son talent à des idées diverses, à des manifestations variées de la pensée. L'art n'est point exclusif, et pour lui il n'est point de monstre odieux. En s'appliquant à démontrer par l'exemple cette vérité esthétique, M. de la Guéronnière reste lui-même, et c'est ainsi qu'il faut le prendre pour le bien juger.

Tel paraît avoir été aussi le sentiment de M. Anatole de La Forge. Il n'a point pris le change et n'a pas vu dans ce travail ingénieux d'un esprit souple, une sérieuse combinaison politique, qu'il fallût combattre sérieusement. Il a fait usage de la forme ironique, celle qui convient le mieux devant le paradoxe. Son style est vif, spirituel, et il y perce un petit grain de bienveillante prédilection qui sied à merveille entre gens du monde très aptes à se jeter leur esprit à la tête, mais très prompts aussi à se serrer la main le soir, quand ils se rencontreront dans un salon neutre. C'est ainsi qu'au palais un avocat écrase son adversaire, sauf à dîner avec lui au sortir de l'audience. Ce n'est pas l'homme que l'on vise, c'est la cause.

A. DE CALONNE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Théâtres. — Gymnase : *Les Ganaches*, par M. Victorien Sardou.

Tout a été dit sur la nouvelle pièce de M. Victorien Sardou, et l'on vient trop tard, depuis deux semaines déjà qu'il y a des critiques, et qui conspirent. Le succès des *Ganaches* a ressuscité un vice passé de mode, l'envie. Oui, l'envie, l'envie basse et sournoise, la jalousie oblique et louche. *Les Ganaches* ont reçu du public qui s'amuse et ne critique pas l'accueil le plus chaleureux, *les Ganaches* ont consacré pour toujours la réputation de leur auteur, un peu ébranlée par *la Papillonne* et *la Perle Noire*; voilà un événement dont les critiques qui médisent et ne s'amusent pas ne peuvent prendre leur parti; ils n'en reviennent point. Ces maudits bourgeois n'en font jamais d'autres; ils goûtent un ouvrage et le vantent et le fêtent sans l'autorisation des gens du métier. Ils sauvent les malades que les médecins condamnent; les médecins ne le leur pardonneront jamais.

Nous nous souvenons que, dans notre enfance, lorsque nous entendions parler de l'Envie, l'absence d'exemples dans notre entourage nous la faisait regarder comme un vice poétique, un vice de comédie, en un mot, un prétexte à discours et à tirades, sur lequel Boileau pouvait s'exercer à faire des vers, mais qui était de fort peu d'usage dans la vie commune et que le catéchisme avait eu tort de compter parmi les péchés capitaux. Elle nous apparaissait comme une allégorie, autour de laquelle l'imagination des hommes avait groupé, comme autant d'attributs, tout ce qu'il y a de méchant, de mauvais dans l'âme et dans la nature, créant ainsi un monstre qui n'avait pas plus de réalité que l'hydre de Lerne ou la bête de l'Apocalypse. C'est une opinion dont nous avons rabattu; l'hydre existe et la bête est vivante; elle siffle, elle mord, et quand elle ne peut plus mordre, elle bave encore sur ses victimes.

C'est donc un chagrin bien amer, une bien poignante douleur qu'un homme qui réussit! Le voilà; hier inconnu, vous l'avez prôné vous-mêmes, pour faire preuve de bonne volonté; mais d'ailleurs, vous estimant à votre prix, vous ne pensiez pas que la chose irait loin et que votre louange tirait à conséquence. Vous avez rendu à la vérité un hommage involontaire, sans calculer la portée d'un tel acte, et plus jaloux, pour un moment, de signaler un talent nouveau que de l'obscurcir, vous comptiez qu'il se dissiperait en fumée comme vos éloges et qu'il vous resterait la gloire de l'avoir annoncé sans le chagrin de le voir paraître. Vous aimez à vous faire les Leverriers des constellations qu'on n'aperçoit pas; mais sitôt qu'elles brillent, on vous voit tout désappointés, qui reniez vos propres décou-

Digitized by Google

vertes. De même que vous n'avez pu résister à la vanité de nous les montrer, vous ne savez pas résister au dépit que nous vous causons en les adoptant, et vous êtes bien fâchés qu'on vous ait crus sur parole.

Le mal qu'on a dit de cette jolie pièce des *Ganaches* ne tiendrait pas dans quinze volumes; c'est pourquoi la salle du Gymnase est pleine tous les soirs. Croyez-vous donc que le public ne saisisse pas les défauts que vous avez regardés au microscope et annoncés à la grosse caisse! Il les saisit, mais il les pardonne en faveur de tant de grâce, de tant d'esprit, de tant d'ingénieuses inventions. Vous ressemblez à ces médisants que rudoie si vertement M. Jules Janin, traducteur d'Horace : « Un homme est purement et simplement un bon compagnon, sans prétention (ainsi suis-je avec vous, Mécène, et tel vous me trouverez toujours)!.... pour une lecture interrompue ou quelque rêverie : « Ah! dites-vous : voilà ce qui s'appelle manquer absolument de tact! » Le public n'est pas si mauvaise langue, la passion légitime qu'il a pour le talent de M. Sardou lui cache les défauts qu'on trouve dans les pièces de ce jeune auteur. En un mot, le polype d'Agna ne déplaît pas à Balbinus.

Le polype d'Agna, nous l'avons signalé nous-même : c'est, chez M. Sardou, un penchant à remuer le théâtre, à encombrer la scène, à se multiplier en petits artifices pour tenir sans cesse le spectateur en haleine, à l'empêcher enfin de respirer, de peur, qu'en respirant, il ne s'ennuie. M. Sardou est plein de supercheries et de surprises; l'action de ses pièces est un réseau dont il vous enlace, une trame élastique et souple qu'il jette comme un filet à mille mailles sur la tête des gens; il vous attrape quand même, qui par l'esprit, qui par le cœur, il a pour cela mille amorces; mais il triomphe surtout par le mouvement qu'il se donne et par le bruit qu'il fait. Ses pièces marchent, courent, se précipitent, bourdonnent, bavardent, gesticulent, commandent enfin l'attention et nous entraînent à leur suite; il y a dans sa manière des procédés d'artificier et des ressources de prestidigitateur. On a quelquefois les oreilles un peu fatiguées, mais on obéit, on se sent gouverné, maîtrisé par une volonté supérieure, et l'étourdissement qu'on éprouve équivaut parfois à une véritable conviction. D'ailleurs, M. Sardou, malgré sa surprenante habileté, n'est pas seulement un escamoteur de muscades, il a autre chose en lui que des manches larges et des doubles-fonds. Le soin qu'il prend de nous piquer, de nous exciter sans cesse, de nous chatouiller continuellement, pour dire le mot, exige une adresse infinie et une prodigieuse fécondité de stratagèmes. Tant de ruses, c'est-à-dire tant d'esprit, ne mérite pas qu'on le dédaigne, et un pareil défaut n'est pas à l'usage de tout le monde.

Dès les *Pattes de Mouche*, M. Sardou se révéla comme un imitateur et un continuateur de M. Scribe, auquel il semblait avoir emprunté tous ses tiroirs, tous ses ressorts, toute sa boîte à surprises, tout son sac à malices. Les inventions de M. Sardou, perfectionnées par le progrès du temps, sont même plus jolies, plus naturelles, plus commodes que celles de M. Scribe; mais il s'en sert moins bien. M. Scribe ne mettait pas en réquisition tout son petit arsenal pour le plaisir d'étonner ou d'éblouir le public; chaque pièce, montée ou démontée y avait son but, chaque objet sa destination;

Digitized by Google

l'ingénieux possesseur de ce bagage étiqueté n'ouvrait que le tiroir nécessaire, ne faisait jouer que la clef indispensable, ne tirait que le fil obligatoire. Et pantins d'aller, et marionnettes de sortir. Chaque bouton poussé amenait un personnage ou une scène qui contribuait à l'effet de la comédie, en indiquait le but, en marquait la portée, en gravait l'idée principale dans l'esprit des spectateurs, et se retirait aussitôt qu'on n'avait plus besoin de lui. M. Scribe, dans tous les cas, ne s'adressait à lui et ne réclamait son aide que dans un pressant besoin. M. Scribe avait honte tout le premier de ces petites ruses de guerre; il les dissimulait de son mieux et ne les employait qu'à toute extrémité. Il aurait voulu que la comédie pût s'en passer. M. Sardou, au contraire, en est fier, il les étale avec orgueil devant le public et semble dire : « Vous voyez bien mon sac; hors de là, point de comédies. Toutes ces petites machines, tous ces petits artifices sont l'art même dans ce qu'il a de plus fin et de plus délicat. Qui n'y est point passé maître ne saurait écrire un acte pour le théâtre. Admirez les jolis instruments, et comme j'en joue bien ! » L'outil, chez M. Sardou, accapare l'attention au préjudice du travail lui-même; l'outil est l'objet d'art.

Il le manie avec une admirable dextérité, mais on aimerait mieux n'être pas témoin de la peine qu'il se donne. Le mouvement qu'il y a dans ses pièces nous amuse, mais souvent aussi nous distrait, et quelquefois, le dirai-je? nous agace. L'auteur remue trop pour son compte, et l'on sent trop que c'est sa main qui met en branle tous ses personnages. Il est clair que M. Sardou, avant d'aborder le théâtre, ou plutôt après la chute de sa *Taverne* à l'Odéon, s'est fait un code dramatique dont le premier article est le *mouvement*. Il s'est crié à lui-même : « Le mouvement d'abord, l'intérêt ensuite; qui nous secoue nous égaye : mouvoir c'est émouvoir. » Cette idée partait d'une observation juste, à savoir que le train de la vie est la mobilité même; que les hommes, dans les circonstances les moins intéressantes, sont toujours à remuer, à crier, à gesticuler; que l'être humain, en un mot, a du vif-argent dans les veines, et que l'oublier, au théâtre, c'est en faire une momie. Prenez, en effet, le premier venu, placez-le dans la situation la plus vulgaire, à table ou au coin de son feu; la vie en lui se manifestera par mille indices fugitifs, mille riens imperceptibles, un mot, un geste, un tic, qui trahiront en ce premier venu un homme et non point un personnage de théâtre. Il aura une manière de tenir sa cuiller, de prendre ses pincettes, de couper ses mots, de se parler en aparté, une manière de se tenir sur le bord ou dans le fond de sa chaise, une manière de remuer les épaules et de se verser à boire, une manière..... enfin mille et mille façons qui sont précisément le secret de la vie, et que M. Victorien Sardou note ou s'applique à noter. Seulement, qu'il y prenne garde : cette fuyante mobilité des manifestations et des grimaces extérieures est la partie nerveuse et inconsciente de toute existence, et ne doit jamais l'absorber à son profit. S'il n'y a point de vie sans elle, il y en a encore bien moins quand elle accapare, dans sa perpétuelle agitation, les forces vitales, libres et responsables de l'être humain. Elle demeure la moitié inférieure et animale de l'âme. Lui donner le grand rôle, c'est éteindre et supprimer la

Digitized by Google

moitié noble, qui pourtant s'en détache quelquefois, et parvient à vivre seule et en dehors de cette grossière tyrannie. C'est tomber dans ce qu'on appelle le réalisme, et c'est ce que fait souvent M. Sardou. Réaliste à sa manière, il se montre plus curieux dans ses pièces de rendre le mécanisme extérieur de la vie que son jeu interne, et de pénétrer les ressorts des organes que les ressorts des passions. Il en tient, lui aussi, de cette théorie malheureuse qui place la vérité dramatique dans l'imitation minutieuse et scrupuleuse de toutes les grimaces ordinaires de l'humanité, au lieu de la mettre dans l'expression simple et forte des sentiments ; exactitude d'épiderme, vérité à fleur de peau, qui frappe les yeux auxquels elle s'adresse, et ne touche point l'âme qu'elle a oubliée. Il en tient, lui aussi, M. Sardou, moins pourtant que M. Barrière, moins que M. Alexandre Dumas fils ; il en tient par son penchant trop prononcé à donner à des personnages de théâtre la même vivacité externe qu'ont des hommes de chair et d'os, et à reproduire sur la scène la marche sautillante, l'allure rapide, le train bruyant de l'existence. Cet empressement lui donne quelquefois un air d'ardélion et de mouche du coche.

Hélas ! nous blâmions ceux qui, dans les *Ganaches*, avaient fait une part trop large à la critique, et voilà que nous nous arrêtons nous-même avec complaisance sur un défaut brillant auquel M. Sardou doit peut-être son succès. Nous nous arrêterons moins longtemps sur les autres imperfections que les confrères de M. Sardou ont relevées dans sa nouvelle pièce et criées sur les toits, parce qu'elles sont passagères, inhérentes à cette comédie, faciles à éviter dans une autre, enfin parce qu'elles ne tiennent pas au fond même de son talent. Il est certain que le premier acte, si vif d'ailleurs, si plein de détails intéressants, et tout parsemé de traits qui relèvent la monotonie d'une exposition, renferme aussi deux grosses invraisemblances. On y voit vivre sous le même toit, et presque sous le même plafond, des gens qui, dans la rue même, n'ont jamais dû se coudoyer : un marquis de l'ancien régime, un vieux jacobin et un fabricant de conserves alimentaires. Evidemment M. de la Rochepéans, M. Léonidas Vauclin et M. Fromentel ne se trouvent ainsi réunis que pour les besoins de la circonstance, et le whist qu'ils font est impossible. L'auteur, qui a imaginé cette réunion ou ce whist, sait bien à quoi s'en tenir. De même, l'accumulation d'événements bizarres qui, en ramenant Marguerite dans la maison des la Rochepéans, en fait à la fois la nièce du marquis, la nièce du fabricant de conserves et la filleule du jacobin, lui donnant tout à coup une triple famille, à elle qui n'en avait point du tout, afin que tout le monde s'intéresse à cette enfant retrouvée, et que l'unité des sentiments qui l'entourent contribue à l'unité même de la comédie; cette accumulation, cette coïncidence de parentés est forcée et déroute tout à coup l'imagination qui allait se laisser prendre.

Je vous parle de Marguerite comme si vous la connaissiez ! Marguerite est la fille d'une la Rochepéans, d'une sœur du marquis, laquelle s'est mésalliée, et a été reniée aussitôt par sa famille, par son père d'abord, le vieux duc encore vivant, et ensuite par son frère. Ils l'ont abandonnée à la destinée qu'elle avait choisie elle-même, et elle a fini par mourir de

Digitized by Google

chagrin et de misère à Paris. Elle morte, Marguerite revient en Bretagne et fait demander un asile dans le château de ses ancêtres. Après bien des pourparlers, le duc accueille sa petite-fille, le marquis embrasse sa nièce, et voilà cette rose de mai installée parmi les ganaches. Ce sont des ganaches, en effet, et ils ont bien mérité le nom que l'auteur leur donne ; toujours à se quereller, à vanter le vieux temps, enterrés dans une existence végétale qui est pire que la mort, attendant avec crainte que celle-ci vienne, sans se douter qu'elle les a conquis depuis longtemps, étrangers à toute passion noble et dévoués à leurs préjugés ou à leur égoïsme ; dignes enfin de prendre racine parmi les légumes inutiles ; on connaît cette espèce et il n'est pas besoin d'aller à Quimperlé pour la rencontrer.

Mais jetez une fleur dans ce plant de choux, et aussitôt les choux s'égayent et la vie renaît, et les choux engendrent des hommes, comme dans ces contes que les parents font aux enfants. Le début du second acte produit exactement l'effet d'une enseigne de sage-femme, où l'on voit l'être humain poindre sous le légume. Et qui a produit ce miracle? Ce n'est point une sage-femme, c'est la fée de l'innocence, c'est Marguerite en personne, Marguerite, la grâce, la beauté, la jeunesse ; Marguerite, la fleur du paradis. A son aspect, tous les braves ganaches se dérident ; elle parle, et ils répondent ; elle les touche du doigt, et ils résonnent ; elle les rajeunit, les transforme, les humanise ; elle leur rend un peu de cœur qu'ils n'avaient plus ; elle est la fête, la joie, le printemps de la maison. Comment ne pas l'aimer, ce divin rayon de soleil? Il vivifie, il réchauffe, et chacun l'aime, en effet, d'un amour égoïste, pour le bien qu'il en ressent.

Marguerite, de son côté, adopte cette maison qui l'a recueillie et se multiplie pour y verser partout un peu de lumière et de bonheur. C'est une fille entendue, qui comprend à merveille l'obligation qui lui est imposée d'illuminer la maison et de payer ainsi sa dette. Elle la paye, certes, et au delà, en gaieté, en bonne humeur, en douce et salutaire influence. Malheureusement elle est dans l'âge où les jeunes filles ne peuvent pas répondre du lendemain. Le cœur parle vite à dix-huit ans ; il est prêt à sonner à toute heure comme une pendule ; et celui de Marguerite en est là. Il a battu, il a parlé, il a sonné déjà, ce jeune cœur argentin, pour un ingénieur civil qui s'appelle Marcel Cavalier. Marcel connut autrefois Marguerite lorsqu'elle était à Paris, chez sa mère ; il eut pour elle mille soins, mille prévenances dans une maladie qu'elle fit ; il la raffermit, la consola, la guérit enfin ; il la promena même quelquefois à son bras dans les rues de la ville et regarda les boutiques avec elle ; en faut-il davantage pour qu'une jeune fille bâtisse tout un avenir ?

Mon Dieu, c'est à cela qu'une femme se prend !

Justement, Marcel vient de se montrer à Quimperlé ; on l'a vu rôder dans les environs du château de la Rochepéans, et même un peu dans le parc ; Marguerite l'a aperçu, et n'a pas douté un instant qu'il n'y vînt exprès pour elle. C'est aussi ce que pensent le marquis, le jacobin et le fabricant de conserves alimentaires, et ils font une terrible figure quand ils constatent la présence de ce concurrent redoutable, de ce quatrième larron.

Digitized by Google

Ils l'attirent traîtreusement dans le salon de la Rochepéans et lui font subir un véritable interrogatoire. L'auteur a donné le beau rôle à l'ingénieur dans ce duel qu'il soutient seul contre trois adversaires. En face des trois ganaches, Marcel Cavalier défend avec enthousiasme la cause du progrès ; on l'attaque sur sa roture, on l'attaque sur son métier (le marquis le traite d'arpenteur) on l'attaque sur l'audacieux projet qu'on lui suppose de séduire Marguerite ; il riposte victorieusement sur les deux premiers points, et fait un cours triomphant de démocratie progressive ; il ne parle que chemins de fer, railways, tunnels, et se sert de la locomotive comme d'une épée. Sur le troisième point, qui est le plus délicat, il répond simplement par une fin de non-recevoir. On l'accuse à tort, il éprouve pour Mlle Marguerite une affection véritable, née d'une rencontre fortuite, alimentée par les circonstances malheureuses où la pauvre enfant s'est présentée à ses yeux ; mais cette affection est une pure amitié, rien de moins, rien de plus. Alors pourquoi se glisser dans le jardin, pourquoi rôder dans le parc? C'est, dit Marcel, qu'il est chargé d'examiner la propriété du marquis pour y faire passer un petit chemin de fer. En effet, la propriété est à souhait, les plans sont déjà tirés, le chemin de fer passera, le marquis sera exproprié, et la Rochepéans s'en ira en poussière sous les roues des wagons.

Le pauvre marquis tombe de fièvre en chaud mal, il craignait pour sa nièce, et le voilà tremblant pour son domaine. Il pleure comme un enfant à l'idée de s'en voir dépouillé, il acceptera tous les sacrifices pour conjurer ce péril, il donnera tout au monde, il fera plus, il ira à Paris; à Paris, lui, la sublime ganache de Quimperlé, à Paris, solliciter dans les ministères, se courber devant des commis, implorer le gouvernement nouveau. La menace de Marcel l'a galvanisé ; d'une momie, Marcel a fait un homme ; mais il a brisé du même coup la pauvre Marguerite.

En effet, elle s'était imaginé, l'ingénue, en voyant Marcel dans la maison, qu'il venait tout simplement la demander en mariage, et maintenant, en voyant la colère du marquis, elle se figure qu'on a répondu à cette demande par un refus. Elle en tombe malade, et Léonidas Vauclin, qui n'est pas seulement un jacobin, mais un médecin par surcroît, juge qu'elle est menacée d'une fièvre cérébrale, comme elle en fit une autrefois à Paris ; aussi ne trouve-t-il rien de mieux pour la sauver que de l'assurer de l'amour de Marcel. Elle y croit, car on croit tout ce qu'on désire, et se livre de rechef à ses illusions. Cependant le marquis revient de Paris, tout fier d'avoir obtenu la conservation et l'intégrité de son domaine, tout rajeuni et ragaillardi par l'air de la capitale, déganaché, en un mot. Vauclin lui montre sa nièce affaiblie, malade, lui avoue le stratagème qu'il a employé pour lui apporter du soulagement, et déclare tout net qu'il faut aller plus loin et lui ménager un entretien avec Marcel. Le marquis se résigne, non sans peine. Le jeune homme survient ; on lui donne à entendre, avec force mots couverts, qu'il doit entrer dans la petite supercherie dont il est le héros sans en être l'inventeur, et lui, sans trop comprendre ce qu'on attend de son adresse, s'abandonne gaiement à son destin. Les voilà seuls, Marguerite et Marcel, l'une toute heureuse, qui va au-devant des

Digitized by Google

tendresses qu'elle a le droit d'espérer, toute confiante, qui pique la timidité de son prétendu, et provoque ses confidences ; l'autre, incertain, embarrassé, ne sachant trop que dire ni que faire, craignant de blesser, et se tenant lui-même sur la défensive. La situation est neuve et difficile : M. Sardou s'en est tiré à merveille, et la scène qu'il a faite sur ce motif scabreux est la plus jolie de la pièce.

Marguerite, lasse d'attendre et d'encourager, s'aventure jusqu'à avouer à Marcel qu'elle connaît son amour, et par le mettre, croit-elle, tout à fait à son aise. Mais plus elle l'y met, moins il y est, et le pauvre garçon s'embrouille complétement dans la petite toile d'affection que la jeune fille lui tend autour du cœur. Il s'embrouille si bien pour s'en défaire, qu'il s'y prend absolument, et, à force de chercher les moyens de fuir l'amour qu'il ne partage point, il le partage tellement, qu'après avoir essayé d'abord de désabuser discrètement cette enfant naïve et de la guérir de son amour, après avoir joué enfin le jeu le plus dangereux du monde, il s'y brûle, il est vaincu, et finit décidément par où elle aurait voulu qu'il commençât, par une brûlante et sincère déclaration. Marguerite s'évanouit à cette première atteinte du bonheur, pendant que le marquis de la Rochepéans, qui veillait et qui n'entendait pas que l'affaire allât si loin, met tout bonnement Marcel à la porte comme un larron d'honneur. Cette sortie est un peu forcée ; car enfin c'était le marquis lui-même qui avait appelé Marcel, et il devait se contenter de lui demander sa démission, ou, si l'on veut, de lui retirer ses pouvoirs, comme fait un gouvernement pour un ambassadeur qui a dépassé ses instructions.

Il s'agit maintenant de détromper Marguerite, c'est-à-dire de la tuer. Sa cousine, une bigote, s'en charge, et lui fait respirer des sels, dans l'unique but de lui rendre assez de connaissance pour qu'elle comprenne bien ce qui s'est passé. Elle le comprend de reste : la bonne Rosalie le lui explique si bien ! et alors elle veut mourir, et, pour mourir plus vite, elle s'expose, demi-nue et déjà mourante, à l'air glacial de l'hiver et de la nuit. Mais Marcel est là qui veille ; il s'élance et l'emporte dans ses bras, et la réchauffe sur son sein. En vain elle le repousse, en vain elle lui crie qu'il est un traître, et qu'elle sait tout, et qu'il ne l'a jamais aimée ; lui, avec des yeux où brille la passion, où éclate la sincérité, la rassure, la convainc, la console ; et enfin voilà deux amants réunis si la mort le veut bien, et si tous les Rochepéans y consentent. La mort pardonne, et les Rochepéans permettent, et déjà la cloche sonne pour le mariage, aux grands applaudissements de l'assemblée.

Telle est cette comédie charmante, ou plutôt telle en est la sèche et froide analyse. Je n'ai rien dit de tout cet esprit que l'auteur y a prodigué, de tous ces détails piquants, vrais, ingénieux, de ces jolies scènes, conduites d'un bout à l'autre avec un art infini, de tous ces personnages enfin qui défilent sous nos yeux avec leur physionomie propre et leur caractère original. La galerie en est curieuse, et il me faudrait maintenant les reprendre, figure par figure, pour donner une idée du talent que l'auteur a mis à les peindre. Voici le duc : il a quatre-vingt-dix ans, et sommeille en attendant qu'il meure ; voici le marquis, un vieux galant homme, embaumé

Digitized by Google

dans ses souvenirs, et qui n'a de respect que pour ce qui est tombé ; et Vauclin, l'athée révolutionnaire, un Saint-Just en petite tenue ; il n'a jamais mis le pied dans une église, il ne croit pas en Dieu. S'il sent battre parfois quelque chose sous son gilet blanc à revers, il déclare que c'est tout au plus un balancier de pendule prêt à s'en aller en poussière au premier détraquement de la machine. Et Fromentel, le fabricant de conserves alimentaires, conservé lui-même dans un bocal, d'où il fait de l'opposition à n'importe qui, à n'importe quoi, criant sans cesse : « Où allons-nous ? » et déclarant que les allumettes d'aujourd'hui sont bien inférieures aux allumettes d'autrefois. Et son fils Urbain Fromentel, le lion du *Café du Commerce*, glorieux d'insérer ses fautes d'orthographe dans le journal de la localité ; et Anténor de Valneuse, auteur applaudi d'un poëme didactique sur le jeu de dominos ; et enfin et surtout la cousine Rosalie, une vierge dévote oubliée par Balzac, vrai goupillon ambulant qui bénit avec du vitriol. Elle a un caniche et lui dit : « Faites la révérence à M. le marquis ; » elle regarde Vauclin boire son café et soupire : « S'il pouvait donc s'empoisonner ! » elle fait partie d'une association charitable pour le rachat des demoiselles qui ont besoin d'être rachetées, et quête partout pour les petits pensionnaires dont la naissance prouve la nécessité d'une pareille rédemption. Horrible figure, qui ressemble à une caricature, à force d'être prise sur le vif, et trop vraie peut-être pour le théâtre, où une pointe de convention ajoute à l'illusion de la comédie. La cousine Rosalie est la seule qui ne se convertisse point au dénoûment ; elle meurt damnée, dans la pénitence finale.

Cette réunion de types odieux ou grotesques, ce tas de ganaches (il est impossible de les nommer autrement) suffirait certes à la gaieté de ces quatre actes ; mais il y a dans la comédie de M. Sardou, à côté de ce fonds comique, une mine de sentiment aussi précieuse et beaucoup plus rare aujourd'hui. Nous l'avions pressentie déjà, à l'occasion de *Piccolino*, de *Nos Intimes*, de la *Perle noire*. Nous l'avions soupçonnée et souhaitée en même temps. Elle se découvre ici dans toute sa richesse, non plus seulement superficielle et sans profondeur, mais creusée, fouillée, exploitée à loisir, et productive et féconde. Il y a du cœur enfin dans *les Ganaches*, du cœur, c'est-à-dire l'oiseau rare, la fleur impossible, le cygne noir et le dahlia bleu. Oui, il ne faut craindre ni de le dire, ni de l'en louer, M. Sardou a retrouvé des notes perdues, des accents oubliés. Habile à imaginer des situations neuves, il a su y garder au sentiment son expression la plus simple et la plus vraie. Il a mis de l'esprit dans la combinaison des scènes ; mais il n'a mis que de la passion dans le dialogue, une passion parfois délicate et même subtile, telle qu'elle peut exister dans un temps aussi raffiné que le nôtre ; mais réelle néanmoins, et sentie, et approuvée, et traduite de la nature même. Je n'entends pas ici parler seulement de la scène capitale entre Marcel et Marguerite qui est un bijou, un bijou en or fin, sans alliage de faux, et sans ciselures trop envahissantes, mais de toutes les scènes où le cœur est en jeu. Les nobles regrets du marquis, sa passion un peu voilée et gracieusement équivoque pour sa nièce ; l'amitié qui l'unit à Vauclin, l'affection que lui rend ce dernier, les respects de

Digitized by Google

toute cette famille pour le duc nonagénaire, et jusqu'à la part de loyauté qui entre dans l'égoïsme étroit qui gouverne leur existence, tout est finement touché, dit avec mesure, tout, par conséquent, frappe juste, et insinue dans l'âme une émotion douce qui correspond à la satisfaction dont l'esprit se sent pénétré. C'est là qu'il faut chercher l'unité de la pièce et non point dans une fidélité absolue de l'auteur à sa donnée primitive ; c'est dans cette heureuse harmonie des détails, dans cette habile continuité des sentiments et des caractères, dans cette rare aisance à maintenir le ton juste, à ne point forcer les contrastes, à demeurer toujours dans cet exact milieu de sentiments humains, ou même si l'on veut, bourgeois, mais sincères et sincèrement exprimés, qui devrait être le domaine propre de la comédie contemporaine.

Une dernière fois, il me semble qu'il vaut mieux insister sur cette qualité véritablement unique que d'accumuler les reproches qu'on peut adresser aux *Ganaches*, comme, par exemple, l'incertitude du sujet, la multiplicité de l'action, la direction peu généreuse des allusions et des plaisanteries politiques vers un seul côté, l'abus des minuties comiques, l'inexpérience de l'auteur à joindre une leçon efficace aux ridicules qu'il nous montre : toutes ces observations portent juste ; mais M. Sardou, eût-il tous les mérites qu'on lui reproche si amèrement de ne posséder point, ou plutôt de n'avoir pas encore acquis, un petit grain de cœur, une petite goutte du sang divin qui coule dans ce merveilleux organe fait bien mieux notre affaire ; et le grain et la goutte y sont, et les personnes qui ne rougissent pas d'avoir encore quelque sensibilité s'en réjouiront sincèrement.

Quel parti, à vrai dire, ont su tirer les comédiens de ce terrain précieux ! Il faut les nommer tous, et M. Lafont, et M. Lafontaine : le premier qui nous rend tout vivants les marquis d'avant 89 ; le second, un peu vif, un peu sans-gêne, et trop chez lui, et trop sûr de sa popularité, et qui ne perdrait rien à couvrir d'un peu de discrétion et de modestie la confiance que ses succès lui inspirent ; mais hardi, plein de chaleur, inspiré dans les situations fortes, porté par sa véhémence et soutenu par son enthousiasme. Et M. Lesueur, le Bouffé des grotesques ; et M. Landrol, la conscience même ; et Mlle Mélanie, la première duègne du monde entier, et tous les autres, et avant tous les autres, et au premier rang, et en tête, la douce, la chaste, l'intelligente reine de ce théâtre favorisé, Mlle Victoria, qui rit d'un vrai rire, qui pleure de vraies larmes, qui revêt d'ingénuité l'art consommé dont Mme Rose Chéri lui a livré en mourant tous les secrets ; Mlle Victoria, qui retrouve dans une inspiration soudaine toute la sûreté d'accent, de geste, d'attitude qu'elle a puisée dans l'étude ; Mlle Victoria à qui une facilité électrique d'émotion permet de paraître oublier qu'elle sait tout, en même temps que sa merveilleuse possession d'elle-même lui permet de n'en rien perdre ; Mlle Victoria, toute habileté et tout enthousiasme, tout art et tout cœur, une grande artiste enfin !

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 novembre 1862.

Que des esprits chagrins, nos contemporains, nous disent agités, turbulents, difficiles à contenter, l'histoire impartiale décernera, elle, un brevet de sagesse à notre époque. Les révolutions mêmes se ressentent de l'adoucissement des mœurs, de l'amour croissant de l'ordre : elles deviennent étonnamment raisonnables. Hier, c'était une tragédie de l'espèce la plus terrible; aujourd'hui, la révolution est un drame bourgeois. Quelle différence déjà entre 1789-91 et 1848-51 ! Et depuis lors, le progrès ne s'est pas ralenti. Qui est-ce qui parlera encore de bouleversement, de cataclysme, en face de la marche si régulière et si pacifique du mouvement qui sous nos yeux régénère l'Italie? Il était réservé à la révolution grecque d'achever la démonstration. On croirait une idylle. Son origine même y prête : à l'encontre du programme traditionnel, le mouvement grec part des campagnes; Athènes ne se soulève, le 23 octobre, qu'après avoir su que, depuis le 17, Vonitza, Patras et d'autres villes secondaires avaient fait leurs *pronunciamientos*. Jamais cette expression n'a été plus juste qu'en cette affaire; la Grèce, effectivement, n'a eu qu'à se prononcer, et tout était fait. Nulle trace d'une lutte entre la volonté populaire et la force armée ; il paraît même que les soldats ont été, à Athènes et ailleurs, parmi les plus zélés à renverser le trône dont ils étaient regardés comme les défenseurs-nés, les soutiens naturels. On empêche le couple royal de débarquer sur cette terre où hier encore il régnait; mais on le laisse librement partir ; on met la fortune privée du roi à sa disposition. On destitue bon nombre d'employés; on ne les moleste pas; tout au plus conseille-t-on un voyage de distraction à quelques hauts fonctionnaires, dont un excès de zèle au service du régime déchu peut avoir épuisé les forces. M. Bulgaris, président du gouvernement provisoire, se hâte de proclamer que, monarchie constitutionnelle elle était, monarchie constitutionnelle la Grèce restera; M. le général Kalergis, représentant de la Grèce à Paris, assure de son côté que, gouvernée hier par un prince étranger, la Grèce veut être gouvernée encore demain par un prince étranger ; pour détruire les bruits que lui prêtent des velléités conquérantes et annexionnistes, l'autorité centrale à Athènes fait disperser les bandes qui se forment dans les provinces limitrophes de la Turquie et inquiètent celle-ci. La Providence, enfin,

Digitized by Google

intervient : le vieux Grivas, dont, un instant, on avait redouté l'humeur peu accommodante, succombe sous le poids des années.

Tel est, jusqu'à ce jour, le résumé des nouvelles de Grèce ; elles ne démentent pas l'espérance que nous avions exprimée ici dès le premier jour, de la marche pacifique et prudente du mouvement qui a renversé le trône d'Othon Ier ; elles permettent de bien augurer de l'esprit de l'Assemblée nationale qui doit régler définitivement les futures destinées de l'Hellénie : on ne verra pas se reproduire ces luttes de rivalité entre les Colocotroni et les Mavrocordato, entre le Sénat et le Conseil exécutif, qui ont failli compromettre, il y a quarante ans, la première révolution grecque. Peut-être, pour mieux se garantir contre le retour de ces fâcheuses éventualités, eût-il fallu hâter autant que possible la convocation de l'Assemblée constituante ; quels regrets le parti du mouvement ne se préparait-il pas chez nous, en 1848, par les retards que M. Ledru-Rollin apporta aux élections générales ! Dans un pays aussi peu étendu que la Grèce, avec une population si peu nombreuse, un délai de deux mois était-il indispensable pour réunir les représentants légitimes de la nation ? Une convocation plus prompte aurait été fort désirable ; ne fût-ce que pour décourager les ambitions à l'intérieur et couper court aux tentatives de l'étranger en vue d'y exercer une influence. Actuellement, la diplomatie européenne, à qui la première révolution grecque donna tant de préoccupations et tant de tablature, ne paraît guère se soucier d'intervenir, même de ses conseils. Il est vrai que naguère les Grecs eux-mêmes avaient sollicité cette intervention ; dans son premier manifeste, lancé le 28 mars 1821, le président Mavromichali demandait à l'Europe « des armes, de l'or et des conseils ! » Aujourd'hui, les armes, dont elle n'a d'ailleurs pas un grand besoin, ne paraissent pas manquer à la Grèce ; l'argent, dont elle aurait facilement l'emploi, manque bien, mais il y a peu de chance d'en obtenir de l'Occident ; les conseils, elle ne les demande — c'est ce qu'elle a de mieux à faire — qu'aux circonstances. Et elles sont assurément des plus favorables. Quel contraste entre la situation générale du moment et celle où s'accomplissait le premier soulèvement de la Grèce ! L'Europe n'était guère en veine de faciliter l'éclosion des idées libérales et constitutionnelles : on venait de les étouffer à Naples et à Turin ; aujourd'hui elles triomphent dans toute la Péninsule. Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne, venait d'abdiquer (23 mars 1821) pour n'avoir pas à jurer l'éphémère Constitution espagnole que l'armée avait proclamée ; Victor-Emmanuel II vient d'être proclamé roi d'Italie pour avoir été, durant treize ans, le souverain constitutionnel du Piémont ! La différence des temps ne saurait être mieux marquée ; elle marque aussi la différence de fortune des deux révolutions ; elle dit surtout que la destinée des Grecs est aujourd'hui entre leurs mains. Qu'ils sachent en profiter et assurer l'avenir !

Peut-être un peu d'esprit réformateur, venant tempérer l'excès de sagesse conservatrice, ne serait-il pas déplacé en ce moment de transition. Déjà on proclame de nouveau religion d'Etat la religion grecque. Quelle nécessité ? A part même les inconvénients qu'entraîne partout ce luxe d'un autre âge, dont les Etats modernes se passent parfaitement, la stipulation

Digitized by Google

peut devenir un obstacle au rayonnement au dehors, affaiblir la force d'attraction d'une Grèce libre et prospère sur ses nombreux nationaux non schismatiques. On affirme aussi le maintien de cette clause qui impose au roi d'adopter la religion dite nationale ; c'était depuis vingt ans l'une des principales causes des difficultés intérieures de la Grèce. De nos jours et dans un pays constitutionnel, la liberté de conscience ne doit-elle pas exister aussi pour les souverains et les héritiers du trône? ou est-ce que celle des citoyens peut être menacée par la foi différente du souverain? Les catholiques belges se sentent-ils opprimés parce que Léopold Ier est protestant? La protestante Saxe royale est-elle entravée dans ses pratiques religieuses parce que sa dynastie reste attachée au culte catholique? Cette fois encore, l'obligation de suivre la religion grecque ne doit s'appliquer cependant qu'aux héritiers du trône ; l'arène reste donc ouverte à toutes les candidatures. L'opinion en a déjà signalé une demi-douzaine tout au moins. Il y en a, parmi ces candidats — tels que le comte de Flandres et son beau-frère l'archiduc Maximilien — qui font officieusement démentir les visées qu'on leur prête ; les sceptiques rappellent que

..... pour être approuvés,
De semblables projets veulent être achevés.

Nous doutons moins, pour notre part, de la sincérité de ces désaveux. Le trône est-il aujourd'hui un siége si doux et l'empire de la Grèce une fortune si enviable qu'on puisse en être beaucoup tenté? Nous n'avons pas à prononcer entre les candidatures mises en avant, et parmi lesquelles les noms du duc de Leuchtenberg et du prince Alfred d'Angleterre paraissent avoir le plus de chances. Le seul point important, à nos yeux, c'est que, d'après tout ce qui perce de l'opinion des cabinets, la diplomatie européenne ne pense pas se prévaloir du traité de 1832 pour limiter le choix de la Grèce, c'est-à-dire pour exclure de la succession d'Othon Ier les princes apparentés à une des puissances signataires du traité de 1832. En agissant ainsi, la diplomatie non-seulement rend un nouvel hommage au principe de la souveraineté populaire ; elle prouve encore qu'elle aussi comprend son époque. Le temps est passé où les parentés souveraines avaient une sérieuse portée politique Il y a bien eu, depuis trente ans, à la cour d'Athènes, lutte d'influences russe, anglaise et française ; l'influence allemande, comme élément politique, n'existait pas, quoique le souverain fût Allemand et malgré son entourage bavarois. Pour citer un plus gros exemple et plus récent, les rapports entre la Prusse et la Grande-Bretagne sont-ils plus intimes depuis que la fille aînée de la reine Victoria est devenue la femme du prince de Prusse? L'attitude de lord Palmerston dans l'affaire du capitaine Macdonald est là pour le dire.

Il est vrai que le beau-père de la princesse Victoria ne prend guère les soins nécessaires pour se concilier les sympathies du peuple anglais, si éminemment constitutionnel. La Prusse deviendrait bientôt un pays des plus prospères et des plus puissants si, à son développement, le roi Guillaume Ier consacrait une partie seulement de cette activité et de

Digitized by Google

ce zèle qu'il déploie depuis un mois à s'expliquer, à haranguer et à se laisser haranguer par les députations de Leutzlingen et d'autres lieux non moins célèbres. Le roi ne se lasse pas de rappeler qu'il a reçu sa couronne de Dieu, puisqu'il l'a prise, l'année dernière, sur un autel à Kœnigsberg, ni de répéter qu'il ne cessera jamais de s'humilier devant Dieu, qui lui a fait ce beau cadeau, pour n'avoir pas à plier devant le pays qu'il lui a donné par-dessus le marché. La *Gazette de la Croix* (le moniteur du parti au pouvoir) brode avec une faconde admirable sur ce beau thème; elle réclame avec une aveugle assurance la suppression de la « prétendue » représentation nationale, — les Chambres, la presse, l'opinion, les réunions. A ses yeux, le vrai sentiment du pays ne s'exprime que par la bouche des députations campagnardes que la réaction expédie au souverain; elles trouveront leur complément dans les Etats provinciaux exhumés pour le mois prochain..... « Quand on s'est mis en opposition avec l'esprit public dans un pays, quand on ne peut s'entendre ni avec les Chambres qui le représentent légalement, ni avec les organes tout aussi légaux que lui fournit la presse, ni avec la magistrature indépendante qui ne relève que de la loi seule, il faut bien trouver dans la nation une autre nation que celle qui lit les journaux, qui s'anime aux débats des Chambres, qui dispose des capitaux, commandite l'industrie et possède le sol. Il faut descendre dans les couches inférieures de la population, où l'on ne rencontre plus d'opinions, où se trouve à peine quelque discernement politique et où fourmillent par milliers des êtres bons, droits, simples, mais faciles à tromper et à exaspérer, qui vivent au jour le jour, et, luttant à toutes les heures de leur vie contre le besoin, n'ont ni le temps, ni le repos de corps et d'esprit nécessaire pour songer quelquefois à la manière dont se gouvernent les affaires du pays. Voilà la nation dont il plairait maintenant à nos contre-révolutionnaires d'entourer la couronne..... » Impossible de mieux caractériser la politique que suivent M. de Bismarck-Schœnhausen et son auguste maître. Les lignes que nous venons de transcrire ont cependant plus de trente-deux ans de date : Armand Carrel les écrivait, dans *le National*, le 22 juillet 1830. Pour ne les avoir pas méditées, on sait ce qu'il en advint du trône de Charles X quelques jours après. Les différences entre la France de 1830 et la Prusse de 1862 sont peut-être aussi nombreuses et aussi tranchées que les analogies; mais n'est-ce pas le roi Guillaume lui-même qui, le premier, vient de dire, dans une de ses harangues, que la situation du jour en Prusse rappelle grandement celle du printemps de 1848? Le bon sens du peuple allemand est proverbial; sa patience également; est-il permis cependant, est-il prudent de les mettre à une trop rude épreuve? Cette armée réorganisée et renforcée, objet principal du conflit, et dont le roi prétend avoir besoin contre les ennemis extérieurs et « contre d'autres, de quelque côté qu'ils viennent », lui rendra-t-elle jamais ce que la désaffection du peuple prussien et allemand lui fait perdre en prestige et en puissance?

C'est encore, hélas! l'éternelle question militaire qui vient de troubler des rapports jusque-là si excellents entre un pays et un souverain que la voix unanime de l'Europe a proclamés les plus sages. Il s'agit des fortifi-

Digitized by Google

cations que, par la main du gouvernement belge et aux frais du peuple belge, l'Angleterre fait construire à Anvers : du moins le bon sens flamand et la sagacité wallonne s'obstinent-ils à voir derrière cette œuvre l'inspiration anglaise et à prétendre que ces fortifications ne pourraient servir, si jamais elles doivent servir, qu'aux desseins de l'Angleterre. Le pays ne croit pas aux dangers d'invasion que certains patriotes, s'attribuant le monopole de la clairvoyance, ne cessent, depuis 1852, de lui prédire pour le lendemain ; il estime ensuite que sa neutralité, placée sous la garantie collective de l'Europe, est, pour l'existence autonome de la Belgique, une sauvegarde plus efficace que ne pourraient l'être, dans ce terrible «lendemain,» les forts, l'armée et la flotte belges réunies. Aussi a-t-il fallu déployer, il y a deux ans, beaucoup d'efforts, beaucoup d'habileté et faire beaucoup de concessions pour obtenir du Parlement le vote des sommes nécessaires pour commencer les fortifications d'Anvers ; le ministère n'y réussit finalement qu'en accouplant le projet de loi qui demandait les crédits militaires avec tout un ensemble de travaux publics (chemins de fer, canaux) : chaque province ayant sa part du gâteau, leurs députés n'osaient pas repousser les propositions gouvernementales. La ville d'Anvers toutefois ne témoignait pas une bien vive satisfaction. Port de commerce très important, appelé à un grand développement sous l'égide de la liberté commerciale, la reine de l'Escaut ne se soucie guère de voir son extension entravée par la ceinture de forts dont on veut l'entourer ; elle s'effraye à cette pensée qu'en cas de guerre elle verrait s'appesantir sur elle toutes les charges et tous les dangers : elle voit déjà son commerce anéanti par les amis et les ennemis qui se disputeraient sa possession. Anvers réclame avec instances contre l'honneur qu'on lui fait, mais jusqu'ici ses réclamations sont restées stériles. Celles que le conseil municipal avait à faire valoir, dimanche dernier, auprès du roi, portaient sur le fort appelé d'Austruweel, dont la population se sent particulièrement incommodée. Le roi n'a point dissimulé que, cette fois encore, les plaintes ne seraient point écoutées ; il ne paraît pas que le ton de sa réponse ait atténué ce qu'elle pouvait avoir de blessant. De là une vive agitation dans la métropole maritime ; le conseil municipal, à peine revenu, donne sa démission en masse ; le bourgmestre, M. Loos, que la confiance et l'estime de ses concitoyens maintiennent depuis vingt-cinq ans à ce poste, croit devoir rester : les insultes dont il est l'objet sur la place publique lui apprennent qu'il a cessé d'être en conformité de vues avec ses administrés. Plusieurs membres du Conseil provincial et de la chambre de commerce d'Anvers ont également donné leur démission. Dans une contrée où l'esprit municipal est aussi vivace qu'en Belgique, ce conflit entre la royauté et les représentants de la seconde ville du pays ne pouvait manquer de produire une sérieuse émotion ; aussi l'agitation a-t-elle franchi l'enceinte d'Anvers. La prudence du gouvernement et le bon sens du peuple belge garantissent que la tempête sera prochainement apaisée par des concessions mutuelles. Mais restera-t-il donc éternellement vrai, cet adage des anciens, que le plus juste même ne doit pas être loué avant son dernier jour ? Sera-t-il dit qu'après un règne exemplaire de trente-deux ans, le sage des rois ou le roi des sages — on a

Digitized by Google

donné l'un et l'autre titre à Léopold Ier — n'a pas pu éviter ce conflit passager avec les populations qu'il gouverne?

Toute l'estime, toute l'admiration respectueuse que nous inspirent les rares qualités du roi des Belges ne suffisent pas pour nous convaincre que, dans l'espèce, le tort soit du côté des réclamants. Se figure-t-on une situation plus singulière, plus agaçante, que la situation des peuples à qui leurs gouvernants veulent persuader à tout prix qu'ils doivent avoir peur et à qui on demande de largement subventionner cette peur qu'ils s'obstinent à ne pas ressentir? Voilà cependant le cas du contribuable anglais, prussien, belge, de bien d'autres encore. Nous reviendrons sur cette question, dont nous voudrions montrer les funestes conséquences. En ce moment, l'ennemi et le danger innommés dont on fait un épouvantail pour ces peuples, c'est la France. Celle-ci s'en émeut médiocrement. Tandis qu'en Angleterre, si l'on en croit le discours prononcé par M. Cobden au dernier banquet de Rochdale, un orage s'amoncelle sur la tête de lord Palmerston pour sa politique de défiance systématique contre nous; tandis que des errements analogues conduisent la Prusse à une crise très grave et troublent l'horizon politique, d'habitude si serein, chez nos bons voisins belges, la France, cause ou prétexte de ces paniques simulées, pareille au juste d'Horace :

> Si fractus illabatur orbis
> Impavidum ferient ruinæ,

s'occupe paisiblement de la liberté de la boulangerie! Oui, c'est là la plus grosse ou plutôt la seule question intérieure que l'opinion et la presse, à Paris, aient vivement discutée durant cette dernière quinzaine. Elle a été mise à l'ordre du jour par l'initiative de l'Empereur. Elle venait tout naturellement à la suite des réformes si importantes réalisées depuis 1860 dans notre régime commercial. La réglementation de la boulangerie, dans un pays où toutes les autres industries jouissent depuis soixante-dix ans de leur entière liberté, était un complément logique du système qui régissait le commerce des grains. Le système de l'échelle mobile était basé sur la présomption qu'une matière aussi délicate que l'alimentation publique ne saurait être abandonnée aux « hasards » de la libre concurrence; la main tutélaire de la Providence terrestre, appelée administration, devait constamment s'étendre sur elle et la diriger. Ce système avait la prétention non de faire la pluie et le soleil, mais d'en contrebalancer les effets trop marqués; il voulait empêcher que les cultivateurs ne souffrissent jamais d'un fort avilissement des prix ni les consommateurs d'un excessif renchérissement. L'expérience a démontré l'entière inanité de ces hautes visées : l'échelle mobile ne prévenait ni les fortes hausses, ni les fortes baisses des céréales, ni même les brusques revirements des prix; elle empêchait tout au plus le jeu naturel du commerce libre, qui aurait amorti le choc de ces vicissitudes inévitables. A peine l'échelle mobile fut-elle abolie (juin 1861) que la contre-épreuve se fit d'une manière éclatante. Il n'y a qu'une voix pour le proclamer : si, malgré un déficit de 15 à 18 millions d'hectolitres dans notre récolte de blé, la France a heureusement échappé, en 1861, à

Digitized by Google

ces prix de famine que des déficits plus faibles avaient amenés encore en 1847 et en 1854, elle en est redevable à l'activité pourvoyante que le commerce a pu déployer, pour la première fois, grâce à l'abolition de l'échelle mobile.

Ce qui est vrai pour le pays entier l'est aussi, et à un degré supérieur, à l'endroit des villes; là encore, la liberté, loin d'exposer l'alimentation, est seule efficace pour en satisfaire tous les besoins avec un minimum d'efforts et de sacrifices. Le régime de restriction qui pèse encore sur la boulangerie à Paris et dans quelques autres villes était donc irrévocablement condamné; dans une question de cette importance, le gouvernement impérial, dont on connaît la vigilante sollicitude pour tout ce qui regarde le bien-être des classes travailleuses, ne peut pas tarder à faire passer dans la pratique ce qu'il a reconnu utile, nécessaire. Rien d'étonnant donc que, dans la réunion de ministres et de hauts fonctionnaires convoquée récemment à ce sujet, il y ait eu presque unanimité en faveur des idées de liberté soutenues par l'Empereur. A ce qu'on assure, l'abolition du monopole a été prononcée en principe, et une commission spéciale est chargée d'élaborer les mesures de transition qui devront préparer le régime de la liberté entière en fait d'alimentation publique. Par une heureuse coïncidence, le *Moniteur* apportait dimanche dernier de nouveaux chiffres qui prouvent le peu de fondement des craintes que ressentent ou affichent les adversaires de la liberté commerciale. On avait prédit que, par suite des traités de commerce conclus avec la Grande-Bretagne et la Belgique, ces deux contrées allaient nous inonder de leurs produits manufacturés et écraser infailliblement nos propres industries. Or, les statistiques commerciales font voir que, dans les neuf premiers mois de 1862, l'importation anglaise n'a dépassé que de 116 millions de francs celle de l'époque correspondante de 1861. Encore faut-il en défalquer 37 millions pour les cotons bruts que l'Angleterre a bien voulu nous céder, obligeance dont nos industriels seront les derniers à se plaindre; reste un accroissement de 79 millions de francs pour l'importation industrielle; chiffre insignifiant pour un pays dont le commerce général dépasse 5 milliards par an. Voici qui est plus rassurant encore : notre exportation pour l'Angleterre s'est accrue de plus de 117 millions! La vente seule de nos soieries, quelque peu favorable que soit l'année courante pour les consommations de luxe, a monté de 104 à 138 millions; enfin, le total de nos exportations pour l'Angleterre dépasse 433 millions, et nous n'avons importé du même pays que pour 235 millions de francs. De même pour la Belgique. Le traité n'a fait monter que de 14 millions les importations de ce pays, quand nos exportations pour la Belgique se sont accrues de 46 millions; en tout, les premières ne sont que de 102 et les dernières de 128 millions de francs. Au point de vue protectionniste même, et surtout à ce point de vue, ce sont là des « balances de commerce » souverainement satisfaisantes.

Aussi regrettera-t-on vivement les retards qu'éprouve la ratification du traité franco-allemand du 30 mars dernier. L'opposition à ce traité, que la Prusse a signé avec nous au nom de ses associés du Zollverein, ne s'y affai-

Digitized by Google

blit guère ; au contraire, elle s'étend, elle devient de plus en plus vive, presque violente. Les motifs, toutefois, sont plutôt du domaine politique que de nature économique ; ce n'est pas la réforme douanière, c'est l'œuvre prussienne qui est repoussée par une grande partie de l'Allemagne. On vient d'en avoir la preuve manifeste dans les votes contradictoires de deux grandes assemblées libres. C'était d'abord le Congrès de commerce, réuni cette année à Munich, un des rares foyers du protectionnisme en Allemagne ; les sympathies autrichiennes de la capitale bavaroise ne sont ni moins connues ni moins accentuées que son peu de penchant pour la liberté commerciale. Aussi, les adversaires du traité, qui s'y étaient rendus en très grand nombre, avaient-ils compté sur une victoire certaine, éclatante ; c'est une défaite qu'ils y ont trouvée. Les hommes spéciaux dont se composait le Congrès de commerce ne s'occupant que du côté économique de la question, ne pouvaient méconnaître l'urgence d'une réforme radicale du système douanier qui régit le Zollverein, et les avantages que tirerait l'Allemagne entière de l'application des principes si larges sur lesquels repose le traité franco-allemand ; le Congrès en a voté l'adoption. C'est le vote contraire qui est sorti quelques jours après de l'assemblée *Grande-Allemande*, qui réunissait à Francfort les représentants des divers pays germaniques, du sud surtout. Assemblée politique, le Congrès francfortois s'est laissé dominer par le courant si peu favorable au gouvernement prussien qui souffle aujourd'hui à travers toute l'Allemagne ; il repousse le traité avec la France parce que c'est la Prusse qui l'a signé. M. d'Itzemplitz, le nouveau ministre du commerce à Berlin, vient de donner l'assurance à une députation de commerçants que la Prusse ne cédera pas ; elle maintiendra le traité malgré tout. Nous le croyons volontiers. Mais ce ne sera plus un traité entre la France et l'Allemagne ; ce sera un traité franco-prussien. La Prusse perd ainsi jusqu'à l'hégémonie commerciale que depuis trente ans elle avait exercée sans conteste en Allemagne. Au surplus, elle ne peut agir isolément qu'à l'expiration des traités qui la lient encore pour trois ans à ses associés du Zollverein ; les nouveaux rapports douaniers avec la France ne pourraient donc s'établir qu'en 1865. D'ici là, bien des choses peuvent changer à Berlin, même le ministère et la politique rétrograde qu'il représente.

Pendant que le gouvernement prussien s'aliène de gaieté de cœur les sympathies de l'Allemagne libérale, les idées de réforme et de progrès gagnent visiblement dans la partie la plus reculée du nord de l'Europe. La Suède s'occupe de reconstituer les bases mêmes de son système représentatif. C'est peut-être l'un des premiers parmi les pays du continent où les populations aient participé d'une manière directe et normale au règlement des affaires publiques ; la Suède a eu le tort seulement de conserver trop longtemps les formes surannées de son appareil législatif ; aujourd'hui encore, il se décompose en quatre Chambres : celles de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie, des paysans ; des classes entières d'habitants (les professions libérales, par exemple) qui ne se rangent dans aucune de ces quatre catégories, sont exclues de l'enceinte législative. On comprend à quel point cette division par castes doit réagir sur l'esprit du corps repré-

Digitized by Google

sentatif, le maintenir dans une voie contraire aux tendances libérales de l'époque, aux intérêts généraux de la nation. Plus d'une fois, le gouvernement en a fait l'épreuve depuis quelques années : les projets de loi les plus salutaires, les mesures les plus urgentes échouent souvent contre l'écueil de cette organisation. La Diète ouverte le mois dernier vient de recevoir communication d'un projet de loi qui remédierait radicalement à ce fâcheux état de choses; il doterait le pays du système de deux Chambres. La Chambre basse sortirait des élections directes, auxquelles participeraient tous les citoyens payant une certaine contribution ; la Chambre haute serait nommée par les assemblées provinciales, espèce de conseils généraux, dont la Suède a été dotée l'année dernière. Les résistances à ce projet ne feront pas défaut; les Chambres notamment de la noblesse et du clergé ne signeront pas volontiers leur abdication. Toutefois, le tort que l'organisation surannée du corps représentatif cause au développement politique, économique et social même de la Suède est vivement senti; l'opinion éclairée se prononce avec netteté et avec force contre les inconvénients du régime en vigueur; le bon sens et l'équité ne sauraient donc manquer de l'emporter finalement. Le brillant avenir que les Scandinaves rêvent pour la monarchie de Charles XV n'est qu'à ce prix. D'ailleurs, la Suède aussi paraît toucher à ce moment fatal où il ne reste aux privilégiés d'autre alternative que de céder aujourd'hui de bonne grâce ce qui le lendemain serait emporté par la force des choses. Evidemment, les principes de 1789 sont sur le point d'achever leur tour d'Europe.

Réussirons-nous aussi à les implanter dans le nouveau monde? Est-ce réellement le triomphe de la justice et de la liberté que notre expédition doit amener et assurer au Mexique? Nous ne tarderons pas à le savoir. La reprise des opérations contre Juarez et sa capitale semble être poussée avec une grande vigueur depuis l'arrivée à Orizaba du général Forey. Sa première proclamation, répétant l'assurance formelle que la France n'entend pas violenter la volonté des Mexicains, aurait produit un excellent effet ; il est permis de supposer que les actes du nouveau commandant en chef de l'expédition ont largement contribué à cet effet. Il a fait arborer partout le drapeau mexicain à côté du drapeau français ; c'était montrer aux populations du Mexique que nous venons agir avec elles et non contre elles. Il n'a pas été moins bien inspiré en destituant le général Almonte et en révoquant les ukases dont celui-ci avait été si prodigue sous la protection usurpée de notre drapeau. La bonne impression faite sur l'esprit des Mexicains n'aurait pas été le seul effet du désaveu infligé à notre compromettant allié ; l'Espagne et l'Angleterre, la première surtout, ne seraient pas éloignées de faire reprendre vigueur à la triple convention du 30 octobre 1861. Malgré la persistance de ce bruit à Madrid, nous doutons grandement de son authenticité ; nous doutons surtout qu'il se réalise. Au point où en sont arrivées les choses, on ne voit pas trop de quelle utilité pourrait nous être le tardif retour de nos ex-alliés. Il est prouvé aujourd'hui que ni dans le dessein, ni dans l'exécution, on ne s'effraye point aux Tuileries de l'isolement. Quoi qu'on puisse penser du but et de l'opportunité de notre expédition au Mexique, il est juste que la France, aujourd'hui qu'elle

Digitized by Google

a assumé sur elle toutes les charges, en recueille aussi, s'il y a lieu, la gloire et le profit.

Nous aimerions à croire que le cabinet des Tuileries ne se montrera pas plus affecté de l'isolement dans une autre entreprise lointaine qu'il médite en ce moment : les charges matérielles de cette entreprise sont nulles ; la gloire et le bénéfice, pour nous et pour le monde entier, peuvent être bien supérieurs à ceux que rapportera l'expédition commandée par le général Forey. *Le Moniteur* d'hier confirme les bruits qui, depuis plusieurs jours, attribuaient au gouvernement français l'intention d'offrir ses bons offices aux belligérants de l'ex-Union nord-américaine ; par une note adressée simultanément à nos représentants à Londres et à Saint-Pétersbourg, M. Drouyn de Lhuys invite les gouvernements anglais et russe à se joindre à nous dans cette tentative de pacification. Le cabinet anglais, dans une réunion tenue mardi dernier, aurait résolu de décliner notre invitation; le langage des journaux de Londres et celui que lord Palmerston lui-même a tenu dans le banquet du lord-maire paraissent témoigner dans ce sens. Le fait, s'il se confirme, est fort regrettable. En agissant de concert, ainsi que la dépêche identique du 30 octobre le fait remarquer avec une grande justesse, les trois puissances « réuniraient les conditions les plus propres à inspirer la confiance : le gouvernement de l'Empereur, par les traditions constantes de la politique française à l'égard des Etats-Unis ; l'Angleterre, par la communauté de races ; la Russie, par les témoignages d'amitié dont elle n'a cessé de donner des preuves au cabinet de Washington. » Ces sentiments de la Russie à l'égard de la république américaine autorisent à espérer qu'elle ne refusera pas sa coopération à la démarche projetée par la France. Mais en fût-il ainsi, contre toute attente raisonnable, serait-ce une raison de reculer pour cette France impériale qui, tant de fois déjà, et au prix des sacrifices les plus lourds, s'est chargée d'agir dans l'intérêt général, là où d'autres puissances se bornaient aux vœux impuissants, au concours dit moral ?

Depuis le commencement de la guerre d'Amérique, nous n'avons cessé, pour notre part, de démontrer que l'intérêt bien entendu des belligérants eux-mêmes, que l'intérêt de la civilisation et de la liberté, commandaient à l'Europe un autre rôle que d'assister les bras croisés et l'oreille tendue à la lutte fratricide qui désole l'Union ; le seul reproche ou plutôt le seul regret que nous pourrions articuler à l'endroit de la tentative de pacification aujourd'hui projetée, ce serait donc d'être tardive. Elle est, du reste, plus opportune que jamais. Les deux mois d'inaction, de stériles marches et contre-marches qui viennent de succéder aux batailles de Harpers-Ferry, de Bulls-Run, jugées d'abord si décisives, l'ont prouvé une fois de plus : les éléments de succès des deux partis se balancent : par la force des armes, le Nord ne saurait réduire la Confédération sudiste, ni celle-ci imposer ses volontés au gouvernement de Washington. Les échecs que le parti républicain vient de subir aux élections générales dans l'Ohio, en Pensylvanie, et dont il paraît menacé à New-York même, créeront dans le congrès de Washington, dans les législatures particulières des Etats et dans l'administration des obstacles sérieux à la politique abolitioniste et

Digitized by Google

à la guerre à outrance où M. Lincoln s'engage par son dernier manifeste. De son côté, le Sud s'inquiète des soulèvements d'esclaves qui se produisent en Louisiane et dans quelques Etats limitrophes; ils pourraient, tout au moins, singulièrement embarrasser ses opérations, en l'obligeant de diviser et son attention et ses forces. Enfin, les difficultés que la conscription rencontre dans les deux camps et l'inclémence de la saison contribuent à imposer un répit aux combattants. Le moment paraît donc propice pour parler de paix à ceux qui déjà ont épuisé toutes les horreurs et toutes les gloires de la guerre.

Il ne s'agit et ne saurait s'agir, —M. Drouyn de Lhuys l'affirme d'ailleurs au nom de l'Empereur,— que d'une immixtion toute amicale, toute diplomatique et de conseils. Cela va de soi, dira-t-on. Tout le monde cependant ne le comprend pas ainsi, ou plutôt ne veut pas le comprendre ainsi. Nous entendons depuis des semaines combattre l'idée d'une tentative conciliatrice au nom du respect dû au principe de non-intervention. C'est méconnaître, à dessein ou non, le sens des termes les plus élémentaires du vocabulaire diplomatique. L'intervention veut imposer sa volonté aux deux combattants, ou, ce qui est moins justifiable encore, imposer la volonté de l'un à l'autre combattant. C'est cette intervention que, dans l'intérêt de l'absolutisme, le fameux Congrès de Leybach avait érigée en principe et appliquée aussitôt aux soulèvements napolitain et piémontais; que la France allait, deux ans après, pratiquer en Espagne; au moyen de laquelle la Russie devait, trente ans plus tard, écraser la révolution hongroise. Quelque bénins qu'en soient parfois les commencements, quelque insinuantes et conciliantes que soient ses formes d'abord, l'intervention se fait toujours avec la pensée bien arrêtée de recourir à la force si elle ne parvenait pas autrement à faire accepter ses volontés. Cette arrière-pensée est de l'essence même de l'intervention : les puissances intervenantes prononcent des arrêts et se chargent de l'exécution contre le récalcitrant ou les récalcitrants. L'opinion du jour repousse d'une façon absolue cette manière violente de s'immiscer dans les affaires d'autrui; la diplomatie n'ose pas y recourir : la souveraineté reconnue à chaque peuple sur son propre domaine, l'autonomie des Etats dans la grande famille européenne où ils coexistent, n'admettent plus que quelqu'un puisse s'arroger le droit de juger souverainement leurs différends intérieurs ou internationaux. La non-intervention est devenue, de fait, un axiome du droit des gens moderne. Mais qu'y a-t-il de commun entre l'arrêt qui veut s'imposer par la force et le conseil qui ne veut agir que par la raison et sur la raison? entre l'intervention, en un mot, et la médiation? Ce n'est pas même encore de médiation qu'il s'agit vis-à-vis de l'Amérique. Nous n'en sommes qu'à la première phase, l'offre des bons offices. Si des deux parts on les accepte, les puissances européennes, en obtenant l'armistice de six mois que propose la dépêche de l'honorable ministre de l'extérieur, auront ouvert la voie aux négociations ayant pour but d'amener la paix. Les parties belligérantes, pour avoir accepté nos bons offices dans l'intérêt de ces mesures préparatoires, n'en restent pas moins libres ou d'utiliser la suspension des hostilités pour s'en-

Digitized by Google

tendre directement, ou de nous charger d'élaborer et de faire accepter les conditions d'arrangement; elles peuvent recourir ou ne pas recourir à notre médiation. Où le rigorisme le plus jaloux saurait-il, en tout cela, découvrir la moindre atteinte portée au principe moderne de non-intervention?

Ces choses sont si claires qu'il semble superflu d'y insister. Bien des gens s'obstinent néanmoins à ne pas les comprendre : il est si commode d'être à cheval sur un grand principe! Le public a tant entendu parler en ces dernières années de la non-intervention; il est tellement convaincu, et à juste titre, de la légitimité et de la fécondité de cette règle nouvelle! Il est plus commode de s'en servir à tout propos que de la restreindre à ses applications légitimes. Plus le droit des gens repousse l'intervention et plus large il doit faire la place à la médiation; moins il admet la force, et plus il doit accueillir la raison dans le règlement des conflits qui n'intéressent pas les combattants seuls. Comment concilier autrement le respect des autonomies, que l'intervention foulait aux pieds, avec la solidarité internationale qui constitue un des grands principes de l'avenir? Quand la politique moderne rejette l'immixtion armée d'un Etat dans les démêlés intérieurs ou extérieurs d'un autre Etat, ce n'est point dans le but d'ériger l'isolement, le « chacun pour soi, » en règle souveraine; c'est parce que les progrès de la raison et de la conscience publiques permettent et réclament l'emploi d'autres moyens, moins violents et plus efficaces. Faut-il rappeler que les premiers adversaires et les plus décidés de l'intervention ont été et sont les plus zélés à prôner l'établissement d'un aréopage européen ou universel pour vider les différends? Et cela est logique. On réaliserait ainsi, dans le droit international, le progrès obtenu dans le droit national quand la loi faite par le concours de tous est venue se substituer à l'arbitraire autocratique ou oligarchique. Nous n'y sommes pas encore; peut-être n'y arriverons-nous pas de sitôt. Mais la transition naturelle de l'ancien système à un régime nouveau n'est-ce pas de substituer à l'immixtion par le droit de la force l'immixtion par la force de la raison?

On le voit, c'est jouer sur les mots que d'invoquer le principe de la non-intervention contre la tentative de médiation que la diplomatie française projette de faire aux Etats-Unis. On se paye encore de mots en opposant à cette démarche l'intérêt abolitionniste qu'elle compromettrait, dit-on, et le profit qu'en tirerait l'intérêt esclavagiste. Nous en convenons volontiers : la question de l'esclavage était, il y a deux ans, au fond de la lutte électorale; elle a été la cause déterminante de la guerre à laquelle aboutit la nomination de M. Lincoln; le Sud représentait le maintien, l'extension même de l'esclavage, tandis que le Nord personnifiait les tendances opposées. Mais cela continue-t-il forcément d'être vrai? Ne se pourrait-il pas que le cours des événements et la force des choses aient — comme cela arrive presque dans toute grande lutte un peu prolongée — modifié les éléments de l'antithèse, déplacé les points essentiels du problème? C'est ce qui est arrivé. L'observateur impartial qui a suivi et étudié attentivement la marche de la guerre sécessionniste le reconnaîtra : aujourd'hui, forcer le rétablissement de l'Union, c'est aider à prolonger l'existence de l'esclavage, peut-être même en favoriser le développement;

Digitized by Google

laisser la Confédération s'organiser autonomiquement, c'est aider à la prompte disparition de l'esclavage. L'esclavage est frappé mortellement: il a cessé d'être l'institution domestique pour devenir le danger public du Sud; aussitôt constituée, la Confédération, par l'intérêt de sa conservation, sera poussée impérieusement à préparer l'émancipation des noirs; à lui seul, cet Etat de quatre à cinq millions de blancs ne saurait plus tenir quatre millions et demi de noirs dans les fers. Le concours du Nord lui est, à cet effet indispensable. Le Nord est très disposé à le donner. Les actes, les manifestes, les déclarations officielles et officieuses de M. Abraham Lincoln en témoignent : le gouvernement de Washington ne connaît qu'un but, le rétablissement de l'Union à tout prix, au prix même de la plus large condescendance à l'endroit de l'esclavage. Tout en appréciant, comme elles le méritent, les inspirations patriotiques qui dictent la politique unitaire à tout prix de M. Lincoln, tout en louant le sentiment de devoir qui le pousse à ne pas laisser amoindrir l'Union sous son règne, nous sommes libres de ne point partager ce sentiment et ces tendances. Pour nous, l'abolition est un intérêt supérieur à l'Union; or, par les raisons que nous venons de signaler, l'affranchissement des noirs nous paraît plus sûr et plus proche dans la Confédération autonome que dans l'Union replâtrée; l'intérêt abolitionniste s'accorde donc en cette occurrence avec le respect de ce principe moderne suivant lequel toute contrée, comptât-elle même des Etats esclavagistes dans son sein, doit être libre de disposer d'elle-même, de choisir la forme de gouvernement qui lui plaît le mieux.

Nous pouvons donc le dire : la médiation, si désirable dans l'intérêt de l'humanité, dût-elle même contribuer à hâter l'accomplissement d'un fait à nos yeux inévitable, la séparation, nous ne croirions guère qu'elle ait par cela servi les intérêts de l'esclavage; tout au contraire, elle aurait favorisé la cause abolitionniste, qu'il ne faut pas identifier avec la cause unioniste. Mais il ne s'agit point encore de cela; ainsi que le fait observer M. Drouyn de Lhuys, les ouvertures des puissances médiatrices « n'impliqueraient aucun jugement sur l'origine et l'issue du différend ; » leur rôle consisterait à aplanir les obstacles; à préparer un arrangement en faisant entendre des deux côtés la voix de la raison. Cette œuvre purement morale pourra être longue, laborieuse; mais notre longanimité inépuisable en fait de conciliation n'est-elle pas proverbiale? Le lecteur pensera aussitôt à Rome, qui continue d'occuper une large place dans les préoccupations de l'opinion et de la presse. Nous n'entendons pas, quant à nous, rentrer dans le débat. Dans quelques jours, le Parlement italien reprendra ses séances: il doit aussitôt recevoir communication du dossier complet de l'affaire de Rome; on annonce pour le même moment la publication, par le *Moniteur universel*, de la note de M. Drouyn de Lhuys, envoyée à Turin en réponse à la circulaire du général Durando; ainsi nous pourrons sous peu juger en pleine connaissance de cause de l'état actuel de la question romaine, des chances et du caractère probable de sa solution prochaine. Attendons ces documents; cela vaut mieux que de se perdre en conjectures. Nous ne pensons pas, toutefois, exprimer une espérance vaine en disant que, si la situation est compliquée, les députés italiens au-

Digitized by Google

ront assez de bon sens, de dévouement patriotique, d'abnégation, pour ne pas l'aggraver encore.

On ne saurait trop le répéter aux Italiens : l'obstination du pape, la longanimité de la France, peuvent gêner le présent de l'Italie ; l'avenir est en ses mains, et en ses mains seules. Il faudrait que, éclairé par les fâcheuses expériences des sessions précédentes, on cessât radicalement, au palais Carignan, de gaspiller un temps précieux en intrigues, en tiraillements, où l'intérêt général ne joue parfois que le rôle du paravent ; de combattre des mesures reconnues excellentes ou d'en retarder l'exécution, tantôt par un patriotisme mal entendu, tantôt pour contrarier telle combinaison ministérielle, favoriser telle chasse aux portefeuilles. En dehors de Rome et de Venise, et en même temps pour hâter cette double conquête, il y a tant de choses urgentes à accomplir en Italie, — réformes politiques, administratives, économiques, sociales et autres — que la coopération sincère de toutes les intelligences et de tous les dévouements ne saurait être de trop. On prétend que certain jeu de bascule, que certaine lutte de partis et d'influences, sont de l'essence même du régime parlementaire ; en fût-il ainsi, le Parlement de Turin ne saurait se prévaloir de cette circonstance atténuante. L'Italie n'est pas encore entrée dans cet état normal où l'on peut admettre le libre fonctionnement des côtés même fâcheux d'institutions bonnes en elles-mêmes ; l'Italie, jusqu'à l'achèvement de sa grande œuvre d'émancipation et d'unification, se trouve dans une de ces crises prolongées où le vrai patriotisme ne voit dans les différents rouages du pouvoir que des instruments d'action dont tous les hommes politiques doivent, dans l'intérêt suprême de la patrie, appuyer les efforts et seconder la puissance.

J.-E. HORN.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LA VÉRITÉ

SUR

L'AFFAIRE D'ASPROMONTE

JOURNAL DE LA DERNIÈRE EXPÉDITION GARIBALDIENNE

TENU PAR UN TÉMOIN OCULAIRE

Le 4 juillet 1862, un ami me dit : « Pars pour Caprera, ta présence peut y être utile. »

Je n'hésitai point ; je faisais partie de la légion hongroise ; je demandai un congé au colonel Shasz. Le congé me fut accordé du 4 juillet au 1er août, par conséquent pour vingt-sept jours.

Je m'embarquai le même jour à Naples, sur un bâtiment de la ligne de Gênes, qui, chose bizarre et qui me semblait de bon augure, se nommait *le Général Garibaldi*. Le 7, à midi, j'arrivai à Gênes ; j'y restai un jour et partis le lendemain, 8, sur *la Stella d'Italia*. Sept heures après, nous débarquions à Caprera.

J'y trouvai le colonel Nullo Cairoli, Corte, Frigyesi et une douzaine d'autres officiers. Tout le monde était installé et vivait dans la maison de Garibaldi ; deux vieux serviteurs, homme et femme, faisaient les honneurs de la maison.

Le 14 juillet, ordre de rejoindre nous arriva ; *la Stella d'Italia* était de nouveau mise à notre disposition. Qui faisait les frais de sa location ? Je n'en sais rien. L'ordre était de recevoir l'argent de ceux qui en avaient, mais de conduire *gratis* ceux qui n'en avaient pas.

Digitized by Google

Nous mîmes deux jours et deux nuits à faire la traversée ; nous arrivâmes le 17, à six heures du matin, à Palerme ; nous débarquâmes sans que l'on demandât les passeports ; nos armes ne furent pas visitées. Nous apportions une caisse de revolvers, système Lefaucheux, avec leurs cartouches, et la selle mexicaine aux étriers d'argent, avec laquelle le général fit la guerre de 1860.

Le général logeait au palais, dans le pavillon carré situé au-dessus de la grande porte, qu'il avait choisi lui-même en 1860, et dans lequel un décret de la municipalité avait décidé que rien ne serait jamais changé.

Il nous reçut le même jour, à midi. Garibaldi accueillit les volontaires avec quelques paroles sans importance ; s'entretint avec Nullo Cairoli et nous, sans dire un seul mot de la cause qui nous amenait, et nous congédia. J'allai loger dans une maison particulière, à Tolède, près des *Quatre-Cantons*, dans une chambre garnie. Je mangeais chez un restaurateur piémontais.

Ce fut le 23 juillet seulement que, sachant de quoi il était question, je partis avec une lettre de Garibaldi, pour venir à Nocera chercher des volontaires parmi mes compagnons. Le 26, j'étais à Nocera. Le 1er août, sans faire renouveler mon congé, je repartis de Nocera pour Palerme emmenant 100 volontaires. Nous fîmes la route sur le vapeur postal, *le Sorrento*, en payant pour chaque homme, aux deuxièmes places, une piastre. On voit que ce n'était pas cher. Le 2 août, à midi, nous étions de retour à Palerme. Ce fut la seule absence que je fis ; à partir de ce jour, je ne quittai plus Garibaldi.

Garibaldi était parti, depuis la veille au soir, à neuf heures, de son camp du *Tir national*, pour la Ficuzza. Renseignements pris près du comte Federigo, un des chefs du comité national, nous montâmes en voiture et partîmes pour la Ficuzza.

Un fait à remarquer, c'est que, sur la route de la Ficuzza, à quinze milles de Palerme, à gauche de cette route, sur une petite colline, était campé un bataillon de troupe de ligne, qui, malgré les chemises rouges et les armes portées visiblement, et par ceux qui voyageaient en voitures et par ceux qui voyageaient à pied, ne fit aucune question.

Partis le soir, à minuit, nous arrivâmes le lendemain à midi. Nous trouvâmes Garibaldi à la tête de 1,200 volontaires déjà réunis. Il nous reçut immédiatement, présentés que nous lui fûmes par le major Frigyesi.

Garibaldi, reconnaissant ses fidèles Hongrois, leur adressa ces paroles : « C'est un bon augure pour moi que vous soyez venus les premiers ; le jour de votre patrie est enfin arrivé ! »

Digitized by Google

Il s'informa des besoins de notre troupe. Garibaldi n'avait pas d'argent. Jusqu'à Catane, à part les vivres pris sur la route, nous ne reçûmes aucune solde ; tout, à part les vivres, se faisait à nos frais.

Nous restâmes à la Ficuzza une nuit seulement. On n'avait absolument que du pain et un peu de vin ; tout le reste manquait, même l'eau. Il existait une seule fontaine ; le premier jour, elle donna de l'eau, mais elle tarit pendant la nuit.

Le 4 août, Garibaldi partit à neuf heures du matin avec Menotti et tout son état-major, dont faisait partie Fra Pantaleone. Le bataillon Menotti et la colonne Corrao le suivaient. Il prit la direction de Mezzo-Chiuso. Je ne le revis qu'à Santa-Catarina.

Nous partîmes le même jour que lui, à midi, avec la colonne Bentivegna. Les Hongrois étaient montés sur des mules et des chevaux ; les fantassins étaient à pied ; une grande partie n'avaient point d'armes ; tous étaient joyeux et pleins d'espérance ; on chantait l'*Hymne de Garibaldi*, le *Chant des bersaglieri* et tous les chants nationaux de la Sicile.

On arriva le même jour à Corleone, à quatre heures du soir. Le trajet avait duré quatre heures seulement, parce qu'ayant pris par la montagne, il avait été raccourci de près de dix milles. Nous fûmes accueillis à Corleone avec enthousiasme ; on vint au-devant de nous avec des drapeaux et la musique de la garde nationale, qui jouait l'*Hymne de Garibaldi*. On nous distribua des souliers et des chemises rouges. Une sentinelle de la troupe régulière monta la garde à la porte de l'état-major. Après de telles marques de sympathie, nous devions croire que Garibaldi marchait avec l'assentiment du gouvernement. Cependant, pour mon compte personnel, ayant lu, le soir de mon départ de Palerme, deux affiches, l'une portant un décret du préfet Cuggia, l'autre une proclamation du gouvernement à la population sicilienne, tous deux désapprouvant l'expédition de Garibaldi et défendant les enrôlements, j'avais perdu cette confiance qui animait presque tous mes camarades. A la Ficuzza déjà, je leur avais parlé franchement. Tout Hongrois — j'ai oublié de le dire — avait grade de lieutenant, attaché à l'état-major de la colonne Bentivegna.

A Corleone, cinquante volontaires à peu près, dont quelques-uns étaient armés, se réunirent à nous. Parmi eux se trouvait un officier, citoyen de Corleone, nommé Paternostro.

Les souliers que l'on nous distribua avaient été achetés à Corleone. On avait fait, en payant avec des bons sur le syndic, une razzia chez tous les cordonniers.

Nous passâmes la nuit à Corleone, campés dans deux couvents. Le matin, à trois heures, on partit. Il faisait nuit sombre, chaque

Digitized by Google

bataillon portait une lanterne en tête. Le chemin était désert, étant de ceux que suivent seulement les gens du pays.

A Corleone, nous avions déjà reçu la nouvelle qu'une troupe de l'armée royale s'approchait. On arriva à six heures du matin à Chiuso, en s'entretenant de cette nouvelle, que chacun commentait selon ses doutes et ses espérances. Nous trouvâmes la plus grande sympathie chez la population de cette petite ville de dix mille habitants à peu près ; nous y fîmes halte.

On partit un peu après minuit — chaque bataillon portant toujours sa lanterne — pour Palazzo d'Atriano, village albanais ; plus de la moitié de la population est grecque. Le même matin, une compagnie de la troupe régulière y était arrivée ; elle logeait dans un couvent au fond du village. Cette compagnie nous reçut comme des camarades. Je demandai à un soldat s'il savait dans quel but sa compagnie avait été envoyée à Palazzo d'Atriano : il me répondit qu'il n'en savait rien ; les officiers, de leur côté, causèrent amicalement avec nous. Nous logeâmes dans les maisons.

Nous nous remîmes en route à une heure du matin, avec un accroissement de force d'une quinzaine de volontaires, pour Santo-Stefano. Aucune précaution n'était prise ; nous marchions sans avant-garde ni arrière-garde, et sans éclaireurs sur nos flancs. Beaucoup de volontaires fatigués se couchaient au revers du chemin. La route était frangée de dormeurs ; les moins fatigués continuaient la route, appuyés sur la baguette de fer de leur fusil comme sur une canne. La moitié de la petite troupe resta en arrière ; l'autre arriva à Santo-Stefano à onze heures du matin.

La population nous reçut non-seulement sans joie, mais d'un air sombre et morne, ce qui faisait un grand contraste avec l'accueil des populations que nous avions traversées. On donna congé aux hommes pour le repas et le sommeil ; chacun avait ses quartiers, excepté une partie du bataillon Frigyesi et tout le bataillon Cairoli, qui s'installèrent dans une église, située au centre du village.

Vers les quatre heures et demie, la troupe régulière était arrivée et occupait l'extrémité du village, en mettant des sentinelles d'avant-poste. C'était le premier mouvement hostile que nous voyions faire contre nous.

Vers cinq heures moins un quart, trois ou quatre carabiniers pénétrèrent dans le village. Ils semblaient n'avoir d'autre intention que celle de se promener. En reconnaissant dans le village un déserteur dont on leur avait donné le signalement, ils voulurent l'arrêter. Le déserteur appela au secours. Les volontaires accoururent et redemandèrent leur compagnon avec énergie : les carabiniers refusèrent et firent mine de vouloir l'entraîner ; les volontaires insis-

Digitized by Google

tèrent : un des carabiniers fit feu sur eux avec son révolver et blessa un volontaire au bras. Les volontaires se retirèrent en arrachant le déserteur aux carabiniers. Mais tous les volontaires, qui étaient dans leurs quartiers, entendant le coup de feu et la rumeur qui l'avait suivi, s'élancèrent dans la rue avec leurs armes. De leur côté, une quinzaine d'hommes de la troupe régulière, qui étaient de garde aux avant-postes, s'avança et désarma une centaine de volontaires. Ceux qui ne s'étaient pas laissé désarmer ouvrirent le feu sur la troupe. Le reste de la troupe régulière vint, tambour battant, au secours des soldats engagés. Un lieutenant des volontaires, nommé Franconi, mit son mouchoir blanc à sa canne et s'avança vers la troupe comme parlementaire. La troupe fit feu sur lui, et une balle le toucha à la main dont il portait le drapeau. Il le prit de la main gauche et continua de s'avancer. La troupe poursuivit son feu. Franconi fut forcé de rentrer dans une maison.

Le colonel Bentivegna et le major Cairoli accoururent, commandant à leurs hommes de cesser le feu ; l'ordre fut promptement suivi, et la troupe, à son tour, cessa le feu de son côté. Le capitaine de la compagnie régulière demanda le désarmement de Bentivegna et de Cairoli. Ils donnèrent aussitôt leurs deux révolvers : c'étaient leurs seules armes. Le colonel Bentivegna demanda alors que les fusils fussent rendus aux volontaires. Cette demande fut repoussée. Après un pourparler de plus d'un quart d'heure, on se sépara sans obtenir de résultat. Bentivegna et Cairoli revinrent au logement du major Frigyesi, très animés tous deux, et Cairoli particulièrement. Ils demandèrent au major avis sur ce qu'il y avait à faire. Frigyesi sortit aussitôt avec eux, et, arrivé à l'église, c'est-à-dire à cinquante pas de l'endroit où avait eu lieu la collision, il trouva sur les degrés de l'église les volontaires, qui y avaient pris leur quartier et qui en étaient sortis. Il leur dit : « Attendez la troupe dans l'église ; attendez-la la baïonnette au bout du fusil, mais sans faire feu. L'ordre du général Garibaldi, avant le départ de la Ficuzza, a été que, dans aucun cas, on ne devait faire feu sur la troupe régulière. »

Les volontaires crièrent : *Vive Garibaldi!* et Frigyesi, avec Bentivegna et Cairoli, eux trois seulement, au risque d'être faits prisonniers, allèrent renouveler à l'officier de la troupe régulière la demande de restituer les fusils, promettant que les volontaires qui avaient fait feu seraient punis. A toutes ces demandes il fut répondu par un refus absolu, et par l'ordre donné aux volontaires d'abandonner le village.

Beaucoup de volontaires, dès les premiers coups de feu, avaient quitté le village et s'étaient retirés dans la montagne. Frigyesi proposa au colonel Bentivegna de reprendre les fusils que l'on avait

Digitized by Google

déposés en faisceaux, avec une sentinelle à chaque faisceau. Le colonel Bentivegna repoussa l'ouverture et ordonna de quitter le village, afin d'éviter un combat avec des frères, ce que l'on pouvait faire d'autant mieux que l'on avait l'avantage du nombre et que, par conséquent, on ne pouvait pas se méprendre sur les motifs de cette détermination.

On partit de Santo-Stefano à six heures du soir, en laissant trois morts, que l'on avait transportés dans une maison, et quatre blessés, que l'on avait confiés aux soins du maire. Au moment du départ, on avait appris que la troupe royale avait occupé Casteltermini. La nuit arriva comme nous étions déjà à quatre milles de la ville. Nous étions dans un pays complétement désert; nous n'avions pas eu le temps de prendre de guides. Nous nous perdîmes trois fois, trois fois nous fîmes halte et simulâmes un petit campement; nous étions constamment revenus sur nos pas.

Le matin, à quatre heures et demie, nous aperçûmes, venant à nous, des paysans à cheval. Nous leur proposâmes de nous servir de guides en les payant. Ils refusèrent; nous les prîmes alors de force et les contraignîmes à nous conduire à Casteltermini. Nous laissâmes le corps d'expédition dans la montagne, nous l'entourâmes d'avant-postes et nous continuâmes notre route, le colonel Bentivegna, le major Cairoli, le major Frigyesi, moi, quatre Hongrois et deux ordonnances. Les quatre Hongrois portaient l'uniforme de la légion.

Nous entrâmes, à dix heures du matin, dans le village, et trouvâmes une compagnie de troupes régulières nous faisant front sur la place. Le tambour battit la retraite; la compagnie fit front en arrière, et, nous laissant le chemin libre, partit tambour battant. Le commandant de la garde nationale avait déclaré au capitaine de la compagnie que ni lui ni ses hommes ne prêteraient secours aux troupes régulières contre Garibaldi, et que la population voulait recevoir les volontaires, avec les sentiments desquels tous ses sentiments à elle sympathisaient. C'était cette déclaration qui avait décidé l'officier de la compagnie à battre en retraite. Cela nous remit un peu le cœur; la froideur des habitants de Santo-Stefano nous avait glacés.

Les volontaires arrivèrent à midi; la population tout entière les attendait à la porte. Ils furent reçus avec des cris fanatiques : il y avait un drapeau à chaque fenêtre. Les billets de logement devenaient inutiles : chaque maître de maison, selon la capacité de sa maison, prit deux, trois, quatre volontaires; il ne fut point question de rations de pain ni de vin; tout nous fut offert gratis.

On avait reçu la nouvelle que deux charrettes chargées de chemises rouges et de fusils avaient été confisquées en sortant de Palerme

Digitized by Google

pour se rendre à Casteltermini, par les carabiniers royaux, mais que le même jour on les avait laissées libres. La chose était vraie, mais les charrettes ne nous rejoignirent jamais.

Le soir du second jour, car, ayant été si bien reçus à Casteltermini, nous y restâmes deux jours — le soir du second jour, au milieu des souhaits de bon voyage pour nous, de bon succès pour Garibaldi, et des malédictions contre les habitants de Santo-Stefano, nous quittâmes Casteltermini vers 10 heures du soir, bien munis de guides et prenant la direction de Muselmori, village grec dominé par un château sarrazin. Nous y arrivâmes le matin, à 9 heures. La population nous reçut plutôt mal que bien : seule, la musique de la garde nationale vint au-devant de nous, en jouant l'hymne de Garibaldi; nous bivouaquâmes dans une église et dans un couvent.

Nous croyions partir pour Girgenti, où nous nous embarquerions. Le soir, à 8 heures, nous quittâmes le village, et, par une marche forcée, le lendemain 9 août, nous joignîmes le général Garibaldi, à Santa-Catarina. Nous y trouvâmes non-seulement le général Garibaldi, mais encore le général Corrao, avec sa brigade sicilienne mêlée à beaucoup de déserteurs de Palerme; Menotti, avec ses chasseurs des Alpes et le bataillon de Bedeschini. Les officiers de l'état-major, Basile, Corte, Basso, Guicciardi, Buzzeze, Guastalla, Albanese, Lusiada, Burattini, Fra Pantaleone et le capitaine Korvascz, Hongrois de nation. Tous les volontaires de Corrao et de Garibaldi avaient des capotes militaires, et étaient armés de fusils prussiens, bien chaussés et mieux disciplinés que la colonne Bentivegna. La ville était ornée de drapeaux, et le soir précédent il y avait eu illumination en l'honneur du général.

Garibaldi, comme s'il n'eût attendu que nous, partit une demi-heure après notre arrivée, c'est-à-dire vers huit heures du matin, en voiture, sans que l'on sût pour quel endroit. Le lendemain, à 9 heures du matin, nous partîmes à notre tour, dans l'ordre suivant : avant-garde, bataillon Menotti; seconde garde, bataillon Bedeschini; corps d'armée, colonne Corrao; arrière-garde, colonne Bentivegna. Nous pouvions avoir alors 3,500 hommes.

Le bataillon de Menotti avait un drapeau de soie aux couleurs nationales, portant à son centre une couronne de laurier brodée en or, avec cette inscription : *Viva Vittorio-Emanuele! — La Società di Genova. — 4 aprile* 1862. La date de cette inscription prouverait que le drapeau était destiné à l'entreprise avortée de Brescia. Un autre drapeau, celui de la colonne Corrao, était aux trois couleurs seulement, sans les armes de Savoie. Quant à nous, nous n'avions pas encore de drapeau, mais nous nous en procurâmes un, deux jours après, à Castro-Giovanni; il était fait d'étoffe commune et por-

Digitized by Google

tait les armes de Savoie. J'appuie là-dessus, les rapports officiels ayant dit qu'aucun des drapeaux des volontaires ne portait les armes de Savoie. C'est une erreur, et j'affirme que le nôtre les portait.

Arrivé à Villarosa, où le général Garibaldi n'avait point passé, nous eûmes un chaleureux accueil de la population et de la garde nationale. Nous y restâmes jusqu'à trois heures du matin, heure à laquelle, par la grande route, la première que nous eussions suivie, nous nous acheminâmes vers Castro-Giovanni, nid d'aigle sur la cîme d'un rocher, et qui occupe le point central de la Sicile. Les paysans lui donnent encore son ancien nom sarrasin : *Hennah.* On pouvait croire que nous prendrions là une forte position, 3,000 hommes pouvant y soutenir un siége contre 15,000.

Nous fûmes reçus avec enthousiasme, à l'entrée du village, par la population, la garde nationale et la musique. L'incertitude de notre position vis-à-vis du gouvernement se faisait pourtant sentir de plus en plus. L'événement de Santo-Stefano avait déjà découragé un bon nombre de volontaires, et j'exprimai de nouveau à mes compatriotes l'opinion que j'avais émise en partant de la Ficuzza : le roi n'est pas avec nous. Bon nombre de volontaires de la colonne Bentivegna, depuis Santo-Stefano, avaient quitté le régiment, vendu leurs fusils, et étaient rentrés chez eux ; il en était arrivé de même pour la colonne Corrao, ce qui fit qu'une fois à Castro-Giovanni, ces deux régiments furent réorganisés de nouveau.

Le général Garibaldi était arrivé à Castro-Giovanni la veille de notre arrivée à nous. Il appela les officiers des deux colonnes, leur recommanda une discipline sévère et commença l'organisation administrative. Pour la première fois, sur un bon de vivres, je vis l'empreinte de ce cachet : *Prima legione romana.* Ces trois mots formaient un cercle, et au milieu de ce cercle on lisait : *O Roma! o morte!*

Le lendemain, le général Garibaldi passa une revue et fit à ses volontaires un discours dans lequel il leur recommandait obéissance à leurs officiers, leur disant que c'était le véritable moyen d'atteindre le but de l'expédition. Le même jour, deux Hongrois de la légion, venant de Naples, arrivèrent par la route de Catane ; on ne les avait pas laissés débarquer à Palerme. Ils avaient repris le paquebot pour Messine, et, de Messine, ils étaient venus en poste par Catane, comme nous l'avons dit, jusqu'à Castro-Giovanni. Ils apportaient la nouvelle que le Parlement de Turin était dissous, le ministère Rattazzi tombé, le roi investi du pouvoir absolu, et que la révolution avait éclaté à Paris. Les autres voyageurs du commerce, venant de Catane, apportaient la même nouvelle. Ces faux bruits rendirent aux volontaires un courage qu'ils commençaient à perdre.

Digitized by Google

Le capitaine Korvascz, le même jour, partit pour Catane, déguisé en bourgeois; nous ignorâmes et j'ignore encore dans quel but.

Cairoli avait quitté notre bataillon et était rentré à l'état-major; Frigyesi était nommé lieutenant-colonel. Les cinq Hongrois, augmentés des deux qui étaient venus de Catane, furent agrégés en qualité d'officiers à la colonne Bentivegna, avec la promesse du général, qu'avec eux pour officiers, on formerait la cavalerie. Le troisième jour de notre halte à Castro-Giovanni, un de nos volontaires, se croyant insulté par un officier, le frappa à la cuisse d'un coup de baïonnette. Le général Garibaldi, informé du fait, voulait le faire fusiller; mais, se rappelant qu'on n'avait pas encore proclamé les lois martiales, il le remit au maire pour le faire punir civilement. On paya les vivres, pendant ces trois jours, avec des bons sur la mairie. Le troisième jour, on partit à trois heures de l'après-midi pour Leonforte. Le général était parti le matin, à sept heures, sans que l'on sût où il allait.

On arriva à onze heures du soir à Leonforte; la ville était illuminée; la garde nationale, avec toutes les marques possibles de sympathie, conduisit les volontaires à leurs quartiers. Le général n'y avait pas paru. On passa la nuit et une partie de la matinée du lendemain à Leonforte, et l'on en partit à trois heures de l'après-midi. La marche fut pleine de désordres, mais seulement par la négligence des officiers.

On arriva le soir, à huit heures, à San-Filippo, petite ville de huit à dix mille habitants. Nous y reçûmes le meilleur accueil du municipe, de la garde nationale et de la population. Nous fîmes notre entrée dans la ville tout illuminée, musique de la garde nationale en tête. Garibaldi y était arrivé la veille au matin, et avait pris son logement chez le syndic. J'étais logé chez un baron dont le nom m'échappe. Au reste, en Sicile et dans les Calabres, tous les propriétaires sont barons. Il nous raconta qu'une lettre était arrivée de Messine au préfet de Catane, laquelle renfermait quatre autre lettres, l'une à l'adresse du syndic de Catane, l'autre à l'adresse du syndic de Paterno; la troisième, à celle du syndic de San-Filippo, lequel était l'ami du baron chez lequel nous étions logés, et la quatrième enfin, portant un cachet royal de cire rouge, adressée au général Garibaldi, mais sans lieu de destination. On me raconta plus tard que le général, après avoir reçu cette lettre, avait joyeusement annoncé à ses officiers qu'il était sûr maintenant d'atteindre le but de son expédition, la lettre qu'il avait reçue contenant un ordre adressé à la troupe de lui obéir [1].

[1] Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'invraisemblance de ce conte, auquel l'auteur de ce récit ne paraît pas du reste ajouter foi. (*Note du Directeur.*)

Digitized by Google

Nous quittâmes San-Filippo le 16 août, à quatre heures du matin pour Realbuto. Le général était parti dès la veille. Nous arrivâmes à notre étape à onze heures du matin. On y reçut la nouvelle que la troupe régulière avait occupé la grande route pour empêcher le passage des volontaires. Cette troupe régulière se composait de trois bataillons du 4e de ligne. Les volontaires prirent leurs quartiers, à l'exception du bataillon Frigyesi, que l'on plaça comme corps d'avant-garde à un mille du village. Le bataillon plaça ses sentinelles et fit occuper la maison d'octroi. On resta ainsi jusqu'au soir, huit heures. On ignorait où était le général. A huit heures, on reprit une marche forcée et secrète, et l'on dépassa, en entrant dans les montagnes, le flanc droit de la troupe. A quatre heures du matin, on arriva à Centorbi.

En même temps que nous entrions dans cet étrange village, qui ressemble à un amphithéâtre antique, et qui n'a qu'une entrée et une sortie, donnant sur le chemin qui y conduit et sur le chemin qui s'en éloigne, le général Garibaldi en sortait, emmenant avec lui les bataillons Menotti et Bedeschini et la colonne Corrao. Nous fîmes halte un peu plus d'une heure, et nous reprîmes la même route dans laquelle nous précédait le général, c'est-à-dire celle de Paterno. En passant le fleuve Simeta, le général lui-même ordonna la manœuvre du passage ; il eut lieu à gué ; les hommes avaient de l'eau jusqu'à la ceinture. Le général passa le dernier.

En arrivant à midi un quart aux environs de Paterno, le général ordonna de faire halte dans un petit bois. La troupe régulière, qui s'était retirée de la grande route de Realbuto, occupait Paterno, et avait placé des avant-postes et une chaîne de sentinelles. Le général Garibaldi ordonna de prendre des dispositions pour résister si la troupe faisait quelques mouvements contre nous. Seulement, tout ce qui ne portait pas la chemise rouge devait se retirer à l'arrière-garde. Un certain nombre de volontaires se débarrassèrent alors de leurs chemises rouges, aimant autant être à l'arrière-garde qu'à l'avant-garde. Deux ou trois officiers même suivirent leur exemple.

Le clairon de la troupe régulière sonnait déjà et donnait l'ordre d'avancer ; tout à coup, elle s'arrêta. Le général Garibaldi, en personne, s'approcha alors des avant-postes de la ligne, et présenta à l'officier une lettre qui, lue par l'officier, amena l'ordre à la troupe de rester en place. Le général revint et ordonna que l'on prît la marche à la gauche de la ligne, et, après une demi-heure de marche, on occupa en face d'elle des jardins appartenant aux propriétaires de la ville. Dans cette position, la troupe ne pouvait nous voir, nous étions éloignés d'elle de 2 kilomètres.

Nul de nous ne peut dire ce qu'il y avait dans la lettre ; mais ce

Digitized by Google

que nous pouvons dire tous, c'est quel fut le résultat de sa lecture. Le bruit qui avait couru à San-Filippo que le général avait reçu une lettre au cachet du roi nous fit croire que cette lettre était véritablement de Victor-Emmanuel. Cela nous paraissait d'autant plus vraisemblable que Garibaldi était venu seul à Paterno ; qu'il était entré seul au village occupé par les troupes ; qu'il y avait donné des ordres pour porter au camp du pain et du vin. Comment se fit-il alors que la troupe régulière, qui occupait le village, ne s'empara point de Garibaldi ? cela eût épargné la douloureuse affaire d'Aspromonte et eût été de bonne guerre [1]. Revenons à notre campement.

Le terrain en était favorable aux volontaires : entouré de murailles coupées par des fossés, il eût présenté de grands obstacles à une attaque.

Là, nous rejoignirent les hommes que cette marche forcée avait laissés en retard. Toute la route était couverte de chemises rouges, depuis Centorbi jusqu'à Paterno ; tous ces hommes eussent pu facilement être faits prisonniers par les troupes régulières. Ils nous rejoignirent sans être aucunement inquiétés.

A six heures, le général retourna au village, revint au camp et donna l'ordre de partir en toute hâte. On prit le fusil sous le bras, pour que les baïonnettes ne trahissent point notre marche. On abaissa les drapeaux, on ordonna le silence aux hommes, et l'on passa, l'un après l'autre, par les portes et par les murs des jardins, et ainsi l'on échappa à la surveillance de la troupe. Cette marche dura deux heures; on avançait si doucement que, dans ces deux heures, on fit à peine un mille. Après ces deux heures nous avions, de jardin en jardin, atteint l'extrémité de la ville opposée à celle où était la troupe. Nous traversions une partie de la rue principale, les bourgeois nous offrant du vin et du tabac, et se plaignant de ne pouvoir nous offrir l'hospitalité comme ils le voudraient. Au moment où nous sortions de la ville, à l'endroit où la chaussée de Catane commence, je vis un officier de la troupe régulière passer près de nous en causant avec le major garibaldien Ferrari. Cet officier serait-il celui qui avait servi de guide au général?

Pendant notre marche, la nuit arriva ; cette marche se fit dans un désordre indescriptible. Nous laissions la chaussée garnie, derrière nous, de dormeurs; les officiers faisaient avancer les hommes de force, et disaient que les carabiniers faisaient prisonniers les traînards. Tous les liens de l'ordre et de la discipline étaient rompus.

[1] Peut-être le général Garibaldi est-il seul en possession de ce secret, qui nous paraît une ruse de guerre, et n'a-t-il aucune envie de le divulguer. (*Note du Directeur.*)

Digitized by Google

La fatigue amenait la résistance ; on ne voulait plus aller en avant, et cependant on n'était plus qu'à dix milles de Catane. Vers une heure après minuit, un convoi de voitures de la troupe régulière, quatorze charrettes à peu près, nous croisa. Nous le laissâmes passer sans l'inquiéter.

Le général, avec une portion du bataillon Menotti et Bedeschini, était entré, le matin du 18 août, vers quatre heures, à Catane. Le commandant de la place et le préfet s'étaient retirés à bord de la frégate *le Duc-de-Gênes*, qui stationnait dans le port. La troupe qui occupait Catane était sortie de son côté, et avait pris son campement à trois milles de la ville.

Catane acclama Garibaldi avec enthousiasme; il est vrai qu'une partie de la population, appartenant à la noblesse, avait quitté la ville dès la veille en apprenant l'approche de Garibaldi. La maison où se tenait le *Cercle des Ouvriers honnêtes* était constamment assiégée par la population, qui, voyant Garibaldi pour la première fois, ne pouvait se lasser de sa présence. A tout moment, il devait paraître au balcon. Il paraissait, adressait quelques paroles toujours frénétiquement applaudies, et se retirait; mais la population ne se retirait pas, et attendait sans cesse une nouvelle apparition.

La nouvelle que la troupe, qui avait reçu des renforts de Paterno, allait attaquer les volontaires, troubla pour un moment l'enthousiasme, qui fut bien près de se changer en fureur. Ce fut à onze heures du matin, le jour même de l'arrivée de Garibaldi, que la garde nationale fut appelée aux armes. Près d'elle se rangea tout ce qui pouvait porter un fusil; on éleva des barricades pour former un triangle de défense. Le général lui-même était forcé de calmer l'exaltation de quelques officiers, qui voulaient saisir une occasion d'en venir aux mains avec la troupe. Le général avait près de lui un parti qui voulait le forcer, bon gré mal gré, de rompre avec le gouvernement, ce que Garibaldi ne voulut jamais. Je lui entendis dire ces paroles de toute la force de sa voix :

« Quoique le préfet, et justement parce que le préfet a quitté la ville, il est nécessaire qu'un gouvernement s'établisse. J'établirai donc un gouvernement provisoire dont je me fais le chef, avec ce programme, qui est à la fois celui de l'Italie et le mien : Italie et Victor-Emmanuel; *Roma o morte!* »

A deux heures de l'après-midi, on ordonna aux volontaires de rentrer dans leurs quartiers et à la garde nationale de rentrer chez elle. Le bruit d'une attaque s'était évanoui. Les volontaires furent placés en sentinelles et occupèrent, en dehors de la ville, un fort que la troupe régulière avait quitté. A chaque minute, des déserteurs arrivaient du camp des troupes régulières. Le premier jour, j'en comptai

Digitized by Google

124 ; je puis dire le chiffre, ayant été chargé de les recevoir. Quelques-uns avaient leurs armes et leurs bagages; les autres seulement la jaquette. Les communications télégraphiques et postales furent interrompues pendant les deux premiers jours. Dans le couvent où nous prîmes notre quartier, celui des Frères Mineurs, nous trouvâmes une compagnie de la ligne qui avait été oubliée. Le général, prévenu, donna ordre de la laisser sortir avec la plus grande courtoisie. On se demandait pourquoi, si la troupe devait un jour ou l'autre en venir aux hostilités, on avait laissé le général aller de Palerme à la Ficuzza; pourquoi on avait laissé passer la colonne Bentivegna à Santo-Stefano et à Casteltermini? Pourquoi on avait, à Paterno, barré deux chemins et laissé le troisième ouvert? La majorité des opinions était alors que le gouvernement eût redouté une collision en Sicile entre les volontaires et les troupes royales, attendu que, dans ce cas, toute la Sicile eût pris parti pour les volontaires.

On commanda aux tailleurs et aux cordonniers de la ville des chemises rouges et des souliers. On s'empara du magasin militaire, et l'on y prit, en armes et en vêtements, tout ce qu'on y trouva. Mais un général eut le tort de détruire les documents et les archives du régiment sans utilité aucune, et de faire ses hommes les héritiers des vêtements appartenant aux officiers. Je donnai le conseil de laisser un bon sur la mairie conçu en ces termes : « Je reconnais avoir reçu les objets suivants : manteaux, etc., etc., » ce qui est la règle même quand on occupe un magasin de l'ennemi. Ce conseil ne fut pas suivi.

Le soir, la ville prépara une grande illumination. Le général se promena par toutes les rues; les barricades furent ouvertes pour laisser passer sa voiture. Une seule resta fermée, c'était celle qui défendait la porte par laquelle on allait au camp des troupes.

Le lendemain 19, à dix heures du matin, il y eut une grande démonstration. On prit, au Casino, les portraits du roi et de Garibaldi, et on les promena dans les rues, précédés de la musique des orphelins et de toute la population. Ce jour-là, 19, les déserteurs continuèrent à se présenter; leur nombre montait, au moment de l'embarquement, c'est-à-dire le 24 août à trois heures du soir, à 300.

Le jour suivant, il ne se passa rien d'important. Seulement, la ville présentait une hésitation visible. D'un côté, Garibaldi paraissait sûr de son alliance avec le gouvernement; de l'autre, la troupe prenait une attitude de plus en plus hostile, sans compter que la frégate *le Duc-de-Gênes* paraissait prête à bombarder la ville. Cette hésitation non-seulement fut visible jusqu'au moment de notre départ,

Digitized by Google

mais alla toujours croissant. On afficha des placards sollicitant les enrôlements; on créa une *légion catanaise* composée seulement de Catanais; un arrêté décida que ce qui se trouvait des *mille* parmi les volontaires formerait une compagnie à part sous le nom de *Survivants des mille*. J'avais l'honneur de faire partie de ce corps, ayant fait la première campagne. Tous les placards portaient en tête ces mots : *Roma o morte!* et finissaient par ces mêmes mots : *Roma o morte!*

Le troisième jour, on organisa définitivement le corps des volontaires; on leur donna de nouveaux fusils, arrivés pour la garde nationale de Catane, et on y incorpora les déserteurs avec le titre d'instructeurs; enfin, on fit une certaine élite des hommes sûrs et que l'on connaissait pour les avoir éprouvés. On donna, en outre, à chaque homme 5 francs, aux officiers 50 et aux officiers supérieurs jusqu'à 200 francs. Tous ces payements furent faits en sous nouveaux à l'effigie de Victor-Emmanuel : cet argent venait de Turin pour être échangé contre l'ancienne monnaie. Il n'y avait pas de trésor général, mais seulement des caisses de compagnie, de bataillon et de régiment. Il va sans dire que ces caisses étaient fort pauvres; quant à moi, je sais que je ne touchai pas un seul de ces sous à l'effigie de Victor-Emmanuel.

Le quatrième jour, la nouvelle se répandit de nouveau que la troupe allait attaquer la ville. On referma les barricades, on appela les volontaires aux armes et l'on se prépara à la résistance. Fra Pantaleone prêcha la défense, avec ses confrères de Catane, moines et prêtres. Cette fois encore, c'était un faux bruit.

Une frégate était arrivée; elle portait pavillon anglais. J'étais près du général, le matin, à onze heures et demie, lorsqu'il prit sa lunette et l'examina à la distance de huit ou dix milles; il la reconnut pour anglaise et posa sa lunette en disant : « *Sono amici!* » Et un soupir de soulagement s'échappa de sa poitrine. Cette frégate pouvait venir pour deux choses : s'opposer au bombardement de Catane par *le Duc-de-Gênes*, ou sauvegarder les propriétés anglaises. C'est au reste la frégate imaginaire dont on a parlé, et que l'on prétendit s'être mise entre *le Duc-de-Gênes* et *le Dispaccio* et *l'Abbatucci*. Constatons qu'elle jeta tout simplement l'ancre dans le port, et n'aida ni ne s'opposa aux mouvements des volontaires.

Le même jour, le bruit courait que le gouvernement avait permis à Garibaldi un débarquement dans le Monténégro, mais lui avait positivement défendu aucun mouvement sur Rome. Tous les volontaires étaient contraires à une descente au Monténégro, mais ils se montraient enthousiastes de l'entreprise qui avait pour légende : *Rome ou la mort!*

Digitized by Google

Le général ne parle jamais beaucoup, on le sait ; mais il est d'habitude affable et bienveillant. Je le connaissais de 1860, et, depuis notre arrivée à Catane, j'avais affaire à lui au moins une fois par jour. Eh bien ! je puis affirmer que depuis Paterno il était silencieux et morne, et toujours entouré du même cercle d'officiers, qui empêchait même les vieux officiers de Garibaldi de pénétrer jusqu'à lui. Ainsi, quoique je vinsse pour affaire, j'avais chaque jour une espèce de lutte à soutenir. Mon opinion est que le général Garibaldi, jusqu'au dernier moment de son départ de Catane, espéra un rapprochement entre lui et le gouvernement. Il eût pu, à la rigueur, quitter la ville trois jours plus tôt ; mais il attendait toujours que *le Duc-de-Gênes*, qui paraissait menaçant, reçût l'ordre de laisser passer — pour le Monténégro — les volontaires et leur général.

Le matin même du jour de notre embarquement, *le Duc-de-Gênes*, vers six heures du matin, leva l'ancre, sortit du port, et disparut du côté d'Aci-Reale. Ce fut un encouragement au général d'embarquer ses troupes. Je le vis ; il paraissait plus gai, et l'on disait à voix basse que le gouvernement était d'accord avec lui, mais que ces apparences d'hostilité étaient nécessaires à cause du compte que l'on aurait à rendre, l'expédition terminée, aux puissances étrangères. Ces bruits furent toujours répandus parmi nous et dans la population avec une grande habileté. Quant aux provocateurs, qui poussaient à une collision avec l'armée, et que nous avions vus apparaître et disparaître à Palerme, à Sainte-Catherine, ils étaient apparus, comme je l'ai dit, de nouveau à Catane ; mais, la veille de notre départ, ils disparurent pour reparaître à Melito. Ces provocateurs se renouvelaient et n'étaient jamais les mêmes. Le général répondait toujours aux craintes des officiers raisonnables et qui craignaient ce conflit : « Soyez tranquilles, nous arriverons à notre but. » Mais moi, ma conviction est qu'à travers cette feinte tranquillité, il voyait déjà la catastrophe.

L'arrivée de la frégate anglaise avait non-seulement encouragé le général, mais aussi les volontaires ; la frégate anglaise avait disparu immédiatement après la frégate italienne.

Pulszky, ancien membre du cabinet hongrois, en 1848, était arrivé à Catane le même jour que nous. Il apportait des lettres à Garibaldi ; il s'embarqua avec nous. Le 24, à trois heures de l'après-midi, nous reçûmes l'ordre inattendu de nous préparer au départ. On laissait en arrière tous les habits et tous les souliers commandés, et l'on marcha à quatre heures vers le port. Un peu avant trois heures, *le Dispaccio* et *l'Abbatucci* étaient entrés dans le port, venant de Messine. C'était leur arrivée qui avait fait donner l'ordre du départ.

Avec une canonnière qui eût tiré un seul coup de canon et envoyé

Digitized by Google

un boulet de 12 au milieu des volontaires, on eût empêché cet embarquement qui eut lieu, avec un désordre indescriptible. Le général faisait son possible pour mettre un peu d'ordre dans ce chaos, et pour distribuer les hommes dans les deux vapeurs ; on entrait par les baraques des bains, au risque que le plancher se brisât sous les pieds, et ce fut un miracle qu'aucun accident ne se produisît.

Une grande partie de la population assistait à ce spectacle, désireuse de voir partir les volontaires pour sortir de ce doute : Garibaldi marche-t-il ou ne marche-t-il pas avec le gouvernement? On avait fait un certain choix entre les volontaires, et l'on avait laissé à Catane tous ceux dont on se défiait, n'emmenant que les hommes qui avaient donné des preuves de loyauté et de courage. Presque tous les hommes de 1860 étaient là, un grand nombre de Vénitiens et presque tous les déserteurs de la troupe, y compris ceux que l'on avait recueillis à Catane, au nombre de 400 à peu près. Les volontaires et la plupart des officiers même ignoraient la destination pour laquelle ils étaient embarqués. Dans l'état-major de Garibaldi, on pouvait remarquer un officier grec, avec son élégant costume de Palikare, ce qui faisait croire à quelques-uns que l'on partait pour la Grèce.

Les deux vapeurs partirent sans allumer leurs feux de position, au risque de couler à fond. Comme les bâtiments étaient chargés de munitions, il fut défendu de fumer ; les bâtiments avaient un tel roulis que les hommes étaient obligés de calculer leurs mouvements pour faire équilibre. Le général lui-même avait pris le commandement du *Dispaccio*. Pulszky, Missori, Mordini, Nicotera, Nullo et tout l'état-major de Garibaldi, se trouvaient avec le général, à bord de ce navire. Après une traversée terrible, dans laquelle *le Dispaccio* servait de guide, on arriva en vue de la terre à quatre heures un quart du matin.

On débarqua à Pietrofalcone. Un des vapeurs, *l'Abbatucci*, avait fait une petite avarie en approchant trop près du rivage. On assura les vapeurs au rivage avec des amarres. Le général débarqua le premier et immédiatement se mit en marche à pied, avec quelques-uns de ses officiers, pour Melito, situé à deux milles à peu près. En son absence, le débarquement s'opéra.

Deux heures s'étaient écoulées quand nous le vîmes revenir, accompagné d'une amazone française et du maire de Melito, ainsi que de quelques citoyens de ce village, lesquels nous confirmèrent que, le matin même, comme pour nous faire place, la troupe avait quitté Melito. On avait assuré au général qu'en Calabre tout serait prêt et qu'on trouverait des bataillons de volontaires tout formés à Monteleone, à Cosenza et à Catanzaro ; la chose était vraie.

Digitized by Google

Après avoir revu le général, Pulszky partit pour Reggio, où il prit le vapeur qui le conduisit à Messine. On sait qu'il vint à Naples, où il fut arrêté.

Les deux vapeurs reprirent la mer aussitôt qu'ils eurent mis à terre le dernier homme, et se dirigèrent sur Messine.

Après une marche de deux milles, nous entrâmes à Melito. Le général me parut plus préoccupé que jamais. Je lui fis quelques questions de service, auxquelles il ne répondit même pas; enfin, à cette dernière demande que je fis en insistant : « Maintenant que nous voilà en Calabre, qu'allons-nous faire? » Il se contenta de répondre : « Je crois que tout finira bien. »

On entra à Melito, mais Melito n'était approvisionné de rien. Là, on affirma de nouveau au général qu'il trouverait dans la montagne tout ce qui serait nécessaire à sa troupe : armes et vivres. On campa, partie dans le village, partie dans le lit du fleuve desséché qui passe à un mille de Melito; des avant-postes furent placés sur la grande route de Reggio. Dès cette première halte, on ne mangea point.

A trois heures du matin, les clairons sonnèrent le départ pour Sannazzaro, où l'on fit halte; une députation était venue de Reggio — elle était composée d'un certain nombre de bourgeois; parmi ces bourgeois était un prêtre de ma connaissance, nommé Francesco Ponteri — cette députation venait dire que la population de Reggio, fidèle au roi et au statut, faisait demander à Garibaldi ce qu'il désirait, et l'avertissait que la troupe régulière était prête à défendre à main armée les approches de la ville. En voyant ces préparatifs hostiles de la part des militaires, la population priait le général de lui épargner le triste spectacle d'un combat. Cialdini était arrivé le matin même, était resté un quart d'heure à Reggio et en était reparti, enlevant à la ville toute espérance.

Le général répondit : « J'ai passé par toute la Sicile sans être inquiété; je demande seulement à traverser Reggio et à recevoir des vivres pour mes hommes. »

On assura de nouveau et pour la troisième fois, à Garibaldi, qu'il trouverait tout ce dont il avait besoin dans la montagne, et on lui laissa un guide qui prétendait connaître parfaitement les chemins qui y conduisaient. Sur cette assurance, Garibaldi consentit à ne point passer par Reggio.

Sur ces entrefaites, on avait acheté quatre bœufs, on les avait tués. Chacun en prit ensuite ce qu'il en put prendre et emporta sa ration. On recueillit des pommes et des figues dans les jardins pour apaiser la première faim. Le fait suivant donnera une idée du bien-être dont nous jouissions : une compagnie de 100 hommes reçut la ration de 5 et dut s'en contenter.

Digitized by Google

On avait signalé l'approche d'une frégate cuirassée, *la Marie-Adélaïde*. Notre camp était établi à cent mètres à peu près du rivage. La frégate avait choisi le point le plus favorable pour tenir les volontaires sous son canon. Le général, avec son état-major et avec le bataillon Menotti, se trouvait passant sur la route, au pas de marche, en face de la frégate et directement sous son feu. Au même instant, on vit les flancs du bâtiment se couvrir de la fumée de ses canons, on entendit le bruit de la fusillade; mais, boulets et balles passèrent au-dessus des têtes comme une salve d'honneur. Le général répondit à cette salve en saluant avec son sabre. Cependant, pour plus grande précaution, on fit marcher les hommes sur un seul rang. La frégate alors mit le cap sur Messine et s'éloigna.

On marcha le ventre vide jusqu'à la Fiumara. Vallanidi, notre guide, avait pris place près du général, et marchait en tête avec lui.

Nous campâmes dans le lit même du fleuve, sur les cailloux; il faisait horriblement froid, beaucoup de nous prirent la fièvre, tout le monde était courbaturé. A un mille de nous, nous voyions les feux des troupes royales. Vers le matin, à quatre heures, on reprit la marche; mais à chaque minute on laissait en arrière des hommes affamés, qui ne pouvaient pas suivre. A Sannazzaro, au moment où la députation parlait au général, je vis pour la dernière fois Nicotera, Missori, Mordini.

On arriva dans le voisinage de San-Nicolo, village situé sur la pente des montagnes. Déjà on était entré dans une étroite vallée quand un bataillon du 5e de ligne, qui avait quitté le bivouac pour nous suivre, et qui formait l'avant-poste, se mit à notre poursuite, faisant prisonniers tous les volontaires restés en arrière, et même l'amazone française, qui, n'ayant plus de cheval, était forcée de marcher à pied. Les volontaires alors, voyant leurs camarades tomber entre les mains des soldats réguliers, commencèrent les premiers à tirer, et particulièrement sur le major qui les commandait, lequel fut forcé de se jeter à terre pour éviter les balles. Les soldats firent halte, apprêtèrent les armes et répondirent par une décharge générale. Dans cette escarmouche, la troupe eut 8 blessés; nous, 2. 8 prisonniers furent faits et amenés par nous dans la montagne.

Aux premiers coups de fusil, le général était accouru et avait ordonné de cesser le feu et de continuer la marche sans répondre. La troupe, de son côté, commandait front en arrière, et se retirait avec 200 prisonniers, des mules, des bagages et la caisse de la 1re compagnie du bataillon Menotti, contenant 120 francs. On les conduisit à Reggio, où le major Salomon, que l'on avait fait prisonnier la veille, se trouvait encore. Le même jour, il devait se sauver d'une

Digitized by Google

façon miraculeuse. Interrompons notre récit pour donner les détails de cette fuite.

Le major Salomon avait été reconnu pour être déserteur de l'armée, et avait été conduit, le 26 août, à bord d'une frégate italienne. Là, il parut devant un conseil de guerre qui le condamna à mort. Il voyait déjà les préparatifs de son exécution, lorsque, par un violent effort, il s'élança par-dessus le bastingage du bâtiment et tomba à la mer. On fit aussitôt feu sur lui de tous côtés ; en entendant les balles siffler autour de lui, le major fit semblant d'être blessé et se laissa couler. Les soldats crurent l'avoir tué. Il resta deux heures dans l'eau, ne revenant à la surface de la mer que pour respirer. Le soir, il gagna le rivage ; depuis lors, on ne l'a pas revu. On a dit qu'il avait été arrêté à Monteleone, mais la nouvelle ne s'est pas confirmée.

Revenons à nos hommes, qui, avec une peine infinie, gravissaient les roches appelées *Camp de Cardetto ;* la nuit vint, et l'on s'égara. On soutenait au guide qu'on était perdu ; lui soutenait qu'on était dans le bon chemin. On passa la nuit sur une colline ; une douzaine de volontaires moururent de faim, de froid et de fatigue. Je vis pendant cette nuit le général ; il se disputait avec le guide, auquel il soutenait qu'on l'égarait. Quant aux volontaires, c'était déjà parmi eux un concert de plaintes, dont une partie retombait sur la troupe régulière, mais une partie aussi sur le général. On tombait d'épuisement ; on avait faim, on avait froid. Les seuls d'entre nous à qui il restait quelque chose à manger étaient ceux qui avaient, plus prévoyants que les autres, emporté du biscuit de Catane. Ceux qui n'avaient pas pris cette précaution n'avaient déjà, depuis deux jours, rien mangé ou très peu mangé. Le général avait un peu de biscuit ; il le distribua à ses officiers.

Pendant la nuit, Garibaldi, laissant dormir les volontaires, avec ordre qu'ils se missent en marche à l'aube du jour, s'achemina, toujours avec le même guide, vers Santo-Stefano. Il plut toute la nuit une pluie glacée. Ceux qui n'avaient pas de manteau cherchèrent à en louer. Un manteau fut loué une piastre pour la nuit. En échange, le jour venu, le soleil était brûlant. On ne suivait plus de chemins ; on marchait devant soi, on escaladait des montagnes, on gravissait des rochers, on franchissait des torrents sans eau, on traversait des fourrés avec une espèce de rage qui commençait à ressembler à celle du désespoir. Le matin, à huit heures et demie, on rejoignit le général à Santo-Stefano. Là, on fut reçu de la population avec bienveillance, mais sans enthousiasme. Beaucoup de volontaires, arrivés à Santo-Stefano, n'eurent pas le courage d'aller plus loin. Ils vendirent leurs fusils et se remirent aux mains des autorités.

Digitized by Google

Le général avait reçu la nouvelle que la troupe le suivait et que, selon toute probabilité, les avant-postes arriveraient dans l'après-midi à Santo-Stefano. Pour deux motifs donc, il était urgent de quitter Santo-Stefano : le premier, pour éviter une seconde collision avec la troupe ; le second, parce qu'on avait promis au général, promesse dont il commençait à douter, que l'on trouverait dans les montagnes tout ce dont on aurait besoin. Nous aprîmes au reste, à Santo-Stefano, une chose dont nous nous doutions déjà : c'est qu'il existait un chemin autre que celui que nous avions pris, un chemin parfaitement libre, qui conduisait de Sannazzaro à Santo-Stefano en douze heures, tandis que, pour franchir ce même espace, nous mîmes deux jours et deux nuits. Il était impossible, au reste, de dire quelle distance nous avions parcourue, tandis que la troupe, mieux renseignée que nous, avait pris le chemin le plus court et le plus commode.

Dans un instant, tout ce que put nous fournir Santo-Stefano fut dévoré. A trois heures, nous partîmes, le général en tête. Le guide était resté à Santo-Stefano, et nous ne le revîmes plus. Arrivé le premier à Campo-Fuorastalla, le général établit son quartier dans une maison isolée devant laquelle passait un chemin. Peu à peu nous le rejoignîmes. Depuis le départ de Reggio, huit ou neuf cents hommes nous avaient abandonnés. Nous n'étions plus que dix-huit à dix-neuf cents hommes. Le bataillon Menotti, arrivé à cette maison, n'avait plus qu'une centaine d'hommes. Il est juste de dire que, pendant la journée, la nuit et la matinée du lendemain, il fut rejoint par les traînards et se trouva presque au complet ; ce fut le bataillon qui perdit le moins.

La fatigue était si grande, qu'au commandement du général de recueillir du bois pour allumer le feu, personne ne fit un mouvement. Le général dit alors : « Je vois bien que c'est à moi de donner l'exemple. » Et, tirant son sabre, il s'avança vers le bois, situé à un kilomètre à peu près, et chacun le suivit avec le peu de force qui lui restait et selon sa force. Le général alla jusqu'au bois, et coupa une brassée de bois sec, qu'il rapporta devant la maison, où l'on alluma un feu pour l'état-major, et d'autres feux furent allumés, autour desquels se groupèrent des volontaires.

Nous étions arrivés au camp d'Aspromonte, que nous regardions comme notre Eldorado. La députation de Reggio nous y avait promis des vivres, des souliers, des secours de toute espèce. Nous trouvions un désert. Nous construisîmes des baraques avec des broussailles et des branches d'arbres, afin d'improviser autant que possible un abri contre la pluie, qui toute la nuit tomba à torrents. Ce soir-là, nous n'eûmes rien à manger.

Digitized by Google

Le matin suivant, le découragement était tel parmi les volontaires, que le général se vit forcé de leur adresser quelques paroles. Le clairon sonna aux rangs; le général monta sur une mule noire, avec laquelle il était parti pour Santo-Stefano, et, à la porte de la maison, il adressa aux volontaires les paroles suivantes : « Je sais bien que je ne puis pas vous demander une discipline militaire, je sais bien que vous avez subi de grandes fatigues, mais, quelques jours encore, nous aurons vaincu les obstacles, et toute chose reprendra son ordre accoutumé, et, comme je l'ai promis, et même malgré tous, nous atteindrons le but annoncé : *Roma o morte!* »

Malgré notre faiblesse, ces paroles furent couvertes d'applaudissements et de cris de : *Vive Garibaldi!* Ces paroles furent prononcées vers huit heures du matin. Le général partit avec quelques-uns de ses officiers pour inspecter le champ, car il avait bien compris qu'il était impossible de continuer la marche au milieu de tant de difficultés, et que c'était là que devait se décider notre sort.

Comme chacun cherchait sa vie de son côté, l'on trouva à la gauche du chemin de Santo-Stefano un champ de pommes de terre, qui fut loin de suffire à tout le monde, mais qui trompa du moins la faim de quelques-uns d'entre nous. Pendant ce temps, Garibaldi, avec Corte, Nullo, Menotti, Corrao, faisait son inspection. Le moment est arrivé de décrire le champ de bataille d'Aspromonte.

Un torrent, profondément encaissé, et qui probablement n'a pas de nom, séparait l'emplacement où nous étions campés de celui que visitait le général, et qui paraissait être le point où finirait notre entreprise. Le chemin de Santo-Stefano longeait notre camp, qu'il laissait à sa droite, plongeait tout à coup dans la rivière par une tranchée profonde, et par une tranchée pareille remontait de l'autre côté. Au lieu des broussailles où était notre camp, on trouvait alors un terrain cultivable, mais qui, depuis un an au moins, était en friche. Le chemin continuait de s'avancer dans la direction de Sinopoli et de Campignano, dont les deux routes bifurquent à son extrémité. Laissons-le; ce chemin n'a d'importance qu'en tant qu'il fait face au champ de bataille. Du chemin de Santo-Stefano au pied des collines d'Aspromonte, surmontées par les vraies hauteurs de ce nom, il peut y avoir 2,500 mètres. Maintenant, passons au récit de l'événement.

Vers onze heures du matin, le clairon sonna aux rangs. On défonça des tonneaux apportés sur des mules, et l'on distribua de nouveau des munitions. Chaque homme reçut cinq paquets de cartouches. Cette distribution faite, on marcha en avant; on traversa le torrent en sautant d'une pierre à l'autre, et l'on gagna le pied des collines

Digitized by Google

d'Aspromonte, situées à 5,000 mètres à peu près du torrent, et l'on prit position.

Deux bataillons de la colonne Corrao, composés de 400 hommes environ, formèrent l'extrême gauche. Après eux venaient deux bataillons de Bentivegna, commandés par le major Piazza et Frigyesi. Le centre se composait des bataillons Menotti et Bedeschini. Après ce centre venaient les débris d'un bataillon de la colonne Bentivegna, réduit à une quarantaine d'hommes. Enfin, l'extrême droite se composait de deux autres bataillons de la colonne Corrao.

Nous nous étonnâmes qu'on n'eût point laissé un premier avant-poste dans la maison où Garibaldi avait passé la nuit: nous nous étonnâmes que l'on n'essayât point de défendre les approches du fleuve avec une force qui pût servir de base à toutes nos opérations d'avant-garde; nous nous étonnâmes que l'on n'eût point occupé cette colline qui commandait le passage du torrent, et qui eût servi à rallier nos avant-postes repoussés; nous nous étonnâmes enfin que l'on n'eût pas profité des nombreuses tranchées et fossés qui sillonnaient la plaine pour couvrir notre front. Cela nous donna l'idée que le général pouvait bien se préparer à une attaque, mais qu'il était décidé à ne pas se battre; on voulait n'être pas surpris, voilà tout.

Une fois les postes indiqués à chacun, les volontaires rompirent les rangs et se mirent à chercher des pommes de terre. Dans ce but, on repassa le torrent, et l'on retourna jusqu'à l'autre côté du chemin. A trois heures et demie de l'après-midi, ceux qui cherchaient des pommes de terre virent apparaître l'avant-garde des troupes régulières. Nous les vîmes revenir rapidement en criant : « La troupe ! la troupe ! »

Le général monta sur une colline située à notre centre. De là, à l'aide de sa lunette, il put distinguer le 25e de bersaglieri, major Pinelli, appuyé par un bataillon du 29e de ligne. C'était l'avant-garde. Après cette avant-garde venait le 6e bataillon des bersaglieri, major Gioliti; deux bataillons du 4e de ligne, colonel Eberhard; le 4e bataillon du 4e régiment et une trentaine de carabiniers à cheval.

La troupe fit halte sur l'emplacement même du camp que nous venions de quitter; puis, après un moment de halte, les ordres ayant été donnés, le 25e bataillon de bersaglieri, en chaîne de tirailleurs, s'élança le premier, au pas gymnastique, traversa le fleuve, et, suivant sa rive en le remontant pendant un espace de deux milles mètres, menaça de front notre extrême gauche. Une autre partie de la troupe se déploya en face de nous, mais sans quitter le chemin de Santo-Stefano; mais quand elle eut établi une ligne parallèle à la nôtre, elle quitta le chemin et marcha droit sur nous. Cette partie se com-

Digitized by Google

posait du 4e bataillon du 4e régiment de ligne, sous les ordres du lieutenant-colonel Parrocchia.

Le général Garibaldi, en voyant la troupe s'avancer, ordonna : *A bas la baïonnette !* et défendit rigoureusement que l'on fît feu. Les chefs de bataillon eurent en conséquence charge de visiter les fusils de leurs hommes et de faire enlever les capsules des pistons. Cet ordre fut répété deux fois; une fois par Garibaldi, une fois par les officiers de son état-major, qui parcoururent nos lignes. Je dois dire que tout le monde fut stupéfait de cet ordre, donné en face de la troupe s'avançant avec vitesse et des clairons sonnant le feu.

Les premiers coups partirent du flanc droit du 25e de bersaglieri, qui, des bords de la rivière et toujours en chaîne de tirailleurs, venaient au pas de course sur nous. Nous étions alors à une distance de douze cents mètres à peu près. Après l'ordre donné par Garibaldi et les officiers de l'état-major, on ne s'attendait point à cette attaque. Les garibaldiens remirent à leurs fusils des capsules nouvelles, et toute l'aile gauche attaquée, c'est-à-dire les hommes de Corrao et de Bentivegna, répondirent au feu.

Le général, placé au centre, entre le bataillon Menotti et le bataillon Bentivegna, cria à haute voix : « Cessez le feu ! » Une partie de la colonne obéit; mais l'autre partie, et toute la colonne de Corrao, soit qu'elle n'eût pas entendu l'ordre, soit qu'elle ne crût pas devoir y obéir, continua le feu, quelques-uns se débandant, et en faisant retraite dans la forêt, tirant toujours, au risque de tuer ceux de leurs camarades restés à leurs rangs. Les autres tinrent ferme.

Aux premiers coups de fusil tirés par notre aile gauche, le gros de l'armée royale s'était déployée—l'infanterie au pas de manœuvre, tambour battant, et les musiques jouant l'hymne de Victor-Emmanuel — laissant en arrière un bataillon pour empêcher les garibaldiens de passer par l'intervalle qu'elle ouvrait sur le chemin de Santo-Stefano, et suivant, à cinq cents pas de distance, ses tirailleurs, et, à deux cents pas, les compagnies d'avant-postes qui les avaient fournis.

Une confusion étrange se mit alors parmi nous; les uns voulaient répondre au feu, d'autres voulaient suivre l'ordre du général, les autres mettaient les mouchoirs au bout des fusils, pour faire comprendre aux troupes royales qu'on ne voulait pas se battre; mais la troupe avançait toujours.

Après la troisième décharge des tirailleurs, le bruit se répandit que le général était blessé, ce qui redoubla la confusion. Je me trouvais à une vingtaine de pas du général, à sa gauche, où je répétais son ordre : *Cessez le feu.* De mon poste, je le voyais parfaitement. Il était en vue lui-même des bersaglieri, mais n'était pas plus exposé

Digitized by Google

que les autres. Auprès de lui se tenaient Nullo, Caste, Ferrara, Guicciardi, Basile, Albanese. Je lui vis faire un léger mouvement; puis il s'appuya sur son sabre, se tint encore un moment debout, et, se retenant au bras de Nullo, se laissa couler à terre.

En ce moment, les compagnies rejoignirent les tirailleurs. Leurs clairons sonnèrent l'attaque à la baïonnette, et le gros de l'armée battit en avant. Le 25e de bersaglieri attaqua notre flanc gauche à l'arme blanche, fut repoussé un instant par sa fusillade, revint à la charge et nous repoussa dans le bois. Derrière le 25e de bersaglieri, marchait un bataillon du 5e de ligne, qui, appuyant à droite, déborda notre extrême gauche et forma une chaîne pour empêcher les garibaldiens de regagner le torrent.

Pendant ce temps, la troupe avait avancé sur notre centre sans faire feu, bersaglieri en tête, marchant au pas de course et à la baïonnette. Notre flanc droit — composé des picciotti de Corrao et d'un débris de la colonne de Bentivegna — était en retraite. Le centre, par une attente désarmée, et le flanc gauche répondant au feu, malgré tous les ordres donnés et répétés, étaient entrés dans un combat corps à corps. Ce combat dura à peu près une demi-heure, sur une ligne très mouvante, qui, tantôt agressive entrait dans le bois, tantôt repoussée en sortait. A la tête d'une trentaine d'hommes, je m'élançai alors contre une demi-compagnie de bersaglieri. Comme officier, je n'avais d'autre arme que mon sabre. Dans cette charge, je reçus, d'un soldat de la ligne mêlé aux bersaglieri, un coup de baïonnette qui m'entra dans la partie inférieure et sortit par la partie supérieure du poignet droit. Je pris mon sabre de la main gauche et continuai de combattre jusqu'au moment où le cri de « Bas les armes, » prononcé par le général et répété par les officiers, parvint jusqu'à nous. Tout le monde obéit : nous fîmes retraite d'une vingtaine de pas, en laissant la ligne de bataille à la troupe. Aussitôt, le désarmement commença.

Pendant le dernier quart d'heure de combat, après la défaite de nos *picciotti*, et par le point qu'ils avaient abandonné, un officier, le lieutenant Rotondo, sans que le feu cessât d'un côté ni de l'autre, avait pénétré jusqu'à Garibaldi, mais sans porter signe de parlementaire. Il venait de la part du commandant Pallavicino Priola inviter Garibaldi à se rendre. Le général était couché à terre, entouré de son état-major et des blessés. En voyant que le lieutenant Rotondo n'était protégé par aucun des signes extérieurs qui indiquent un parlementaire, il ordonna de le désarmer, en étendant vers lui son revolver. Cet ordre fut exécuté, et le lieutenant Rotondo fait prisonnier. Après quelques minutes vint un second parlementaire, le major Gioliti; comme il n'avait ni clairon qui l'annonçât, ni drapeau

Digitized by Google

blanc qui le protégeât, le général ordonna de le désarmer, comme le lieutenant Rotondo ; mais, sur les observations de Nullo et de Corte, cet ordre ne reçut point son exécution, et le major Gioliti eut pour réponse que le général Garibaldi traiterait directement avec le commandant en chef, colonel Pallavicino. Le sabre fut rendu au lieutenant Rotondo, qui s'en alla avec Gioliti.

Un instant après, le commandant Pallavicino, avec une partie du 6me bataillon de bersaglieri, arriva au moment où l'on donnait les premiers soins à la blessure du général. C'étaient les docteurs Basile et Albanese qui mettaient le premier appareil sur la plaie. En même temps, les officiers préparaient avec des branches d'arbres, réunies par des ceintures et des mouchoirs, une litière pour transporter le général.

Arrivé près du général, le commandant Pallavicino s'appuya d'une main contre terre pour parler à l'oreille du blessé. Je doute que ceux-là même qui étaient près de lui aient entendu la première partie de la conversation. J'en étais à cinq ou six pas à peine ; nous nous éloignâmes de deux ou trois pas encore.

La figure du général était toujours la même : il fumait au moment où il avait été blessé et avait continué de fumer après sa blessure. Il était facile de voir, aux signes négatifs du général, qu'il refusait les propositions qui lui étaient faites. Nullo et Corte s'approchèrent alors de lui, et insistèrent pour qu'il acceptât. Sur leurs instances, il dit tout haut : « C'est bien ! j'accepte tout ; je me rends : je n'ai jamais voulu combattre l'armée italienne. » Corte et Nullo affirmèrent alors que toutes les escarmouches qui avaient eu lieu, soit en Sicile, soit en Calabre, avaient toujours eu lieu en dehors des ordres du général et même des officiers.

La nuit même, nous sûmes quelle avait été la conversation du général avec le commandant Pallavicino. En se penchant à l'oreille du général, il lui avait dit : « Général, j'ai reçu l'ordre absolu de mon gouvernement de me battre avec vous partout où je vous rencontrerais et de vous faire prisonnier. »

Le général avait répondu : « J'avais, moi, donné l'ordre, au contraire, de ne pas accepter le combat, et la seule condition que je demande, c'est qu'on rende la liberté à tous mes hommes et qu'il me soit permis de me retirer sur un bâtiment anglais.

— Je vais adresser une dépêche à mon gouvernement pour lui demander des ordres à votre endroit ; quant à vos volontaires, mon opinion est qu'on leur rendra promptement la liberté. »

Pendant que l'on désarmait le premier officier se disant parlementaire, je vis arriver Menotti appuyé d'un côté sur le prince de Cesaro, de l'autre, je crois, sur Cairoli. Il était légèrement blessé à

Digitized by Google

la jambe, une balle lui ayant traversé les chairs du mollet gauche. Il s'assit près de son père, qui ne lui adressa point la parole ; sans doute, le général était prévenu de sa blessure et savait que cette blessure n'était pas grave.

Après le départ du commandant Pallavicino, qui était allé donner l'ordre de préparer le peu qu'on trouverait pour aider au transport du général, dont pendant ce temps on arrosait la blessure avec l'eau fraîche du torrent, un certain nombre d'officiers de l'armée régulière s'approchèrent du général avec les marques de la plus vive sympathie : plusieurs pleuraient. Jusqu'à près de six heures du soir, le général resta couché dans le taillis, sans cesser de fumer, sans quitter son manteau ni son chapeau. Le commandant Pallavicino lui avait envoyé un chirurgien ; mais Garibaldi avait répondu qu'il le remerciait, et invitait le docteur à prêter son secours aux autres blessés.

Pendant ce temps, les fusils, jetés de tous côtés par les garibaldiens, furent recueillis par les soldats de l'armée régulière. Le nombre des fusils monta à 1,850 et celui des revolvers à trois ou quatre cents. On fouilla spécialement les officiers pour trouver sur eux des documents et des correspondances.

Corrao et cinq ou six cents hommes seulement avaient échappé dans la direction de Piano-de-Quarti. Tout le reste fut enveloppé dans un cercle de soldats. Une tentative fut faite pour rompre ce cercle ; quelques-uns réussirent à le rompre, d'autres s'arrêtèrent au cri : *Halte!* Quelques-uns furent blessés et tués par une fusillade dirigée sur eux. Les fusils furent recueillis et mis en faisceaux ; lorsque je partis avec le général on cherchait encore les fusils.

Notre opinion à tous, malgré les précautions prises, était que nous ne serions pas traités en prisonniers. Les soldats, au reste, partageaient avec nous le peu de pain et de vin qu'ils avaient. Un des soldats me dit que le bruit courait que Garibaldi voulait détrôner le roi et proclamer la république.

J'ai oublié de consigner un fait important qui eut lieu le matin, au moment où nous quittâmes notre bivouac. Le général renvoya neuf déserteurs de l'armée avec une lettre constatant qu'il les avait faits prisonniers. J'ai dit un fait important, j'aurais dû dire un fait inexplicable ; car, pourquoi le général Garibaldi renvoya-t-il ces neuf déserteurs et garda-t-il les trois cents autres ? Je constate le fait ; je ne le commente ni ne l'explique.

On donna l'ordre aux clairons garibaldiens de sonner aux rangs ; mais la sonnerie ne fut pas écoutée. Alors, on se servit de la troupe pour les réunir. A chaque moment, les soldats nous demandaient s'il était vrai que le général fût blessé ; et quand nous répondions

Digitized by Google

que *oui*, les soldats ne le voulaient pas croire, ou en paraissaient très peinés ; beaucoup nous disaient avoir fait feu en l'air.

On plaça le général sur la litière ; on le couvrit avec un manteau ; il enveloppa sa tête de son mouchoir rouge, les officiers de l'état-major se disputèrent l'honneur de le porter ; tous les quarts d'heure, on changea les porteurs. Les plus grandes précautions étaient prises pour leur faire le chemin le meilleur possible. Pendant cinq heures, on marcha, et l'on arriva, vers minuit, à la Marchesella, cabane située dans la plaine d'Aspromonte et dans la direction de la route de Scilla. On avait laissé les blessés, quarante garibaldiens et soixante soldats à peu près, à la *Casetta forestale*, c'est-à-dire à la maison où le général avait pris ses quartiers la nuit précédente. Pendant ce temps, l'on enterrait les morts, qui pouvaient monter à trente : dix appartenaient aux garibaldiens, et une vingtaine aux troupes royales.

Le général avait traversé les rangs des troupes royales au milieu des marques les plus vives de sympathie et de tristesse : tous les officiers le saluaient non-seulement du salut militaire, mais en se découvrant. Le 25e de bersaglieri escortait le cortége, mais restait une demi-lieue en arrière. Le commandant Pallavicino était parti, vers six heures du soir, pour Scilla. Menotti suivait, monté sur sa mule.

On installa le général aussi bien que possible dans la cabane de Marchesella, et l'on passa autour de la cabane, et près d'un feu immense, une nuit de pluie et de vent. Quelques-uns cherchèrent un abri dans un hangar qui avait servi à loger des cochons. Les bersaglieri, et même les officiers, restèrent dehors comme nous.

Vers le matin, on fit rôtir des brebis malades de la *clavelée ;* on les paya comme si elles se portaient bien.

L'état moral était des plus étranges. Chaque visage semblait se demander : « Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela ? » Beaucoup de nous ne se regardaient pas comme prisonniers ; quelques-uns ne cachaient pas leur joie de ce que l'affaire fût finie, mais pas un qui ne fût inquiet et qui ne déplorât la blessure du général. De quart d'heure en quart d'heure, on s'informait de sa santé.

C'est à tort que l'on a dit que l'on distribua cette nuit de l'argent aux volontaires ; la caisse, dans laquelle il ne restait que 3,500 fr., avait été prise à Aspromonte avec l'ambulance. Le général, ainsi que quelques officiers, avaient seuls de l'argent dans leurs poches ; mais cet argent était le leur.

A l'aube, et comme le brouillard se levait des montagnes, on reprit cette marche lente, fatigante et coupée de nombreuses haltes. Le cortége avait un douloureux aspect : les hommes avaient leurs habits

Digitized by Google

en lambeaux et couverts de boue, des restes de chaussures aux pieds, ou des morceaux de cuir liés avec des cordes ; des mouchoirs au lieu de chapeaux ; tous mouraient de faim, et ceux-là seuls dont c'était le tour de porter le général retrouvaient des forces pour marcher.

Lorsque le soleil devint trop chaud, on coupa des branches d'arbres, et on en fit de l'ombre à la litière du général. Les deux côtés du chemin étaient garnis de paysans qui avaient appris le combat, et accouraient pour voir le général. On n'entendait que ces mots : « Est-il vrai que Garibaldi soit blessé ? »

On fit halte dans un couvent, où l'on prépara un peu de bouillon pour le blessé. Le général, arrivé là, demanda au général Frigyesi : « Combien avons-nous encore de Hongrois? — Douze ! général, lui répondit-on. » Et, en effet, de vingt nous ne restions plus que douze. La troupe reçut une distribution de vivres ; mais, par respect pour Garibaldi, le silence fut recommandé.

On se mit en marche, et, lorsque nous sortîmes des montagnes, et vîmes, à 400 mètres au-dessous de nous, la mer à nos pieds, nous pûmes remarquer qu'elle était couverte de bateaux à vapeur. Garibaldi commanda *halte*, demanda une lunette, et, se soulevant sur sa litière, examina longtemps les vaisseaux en vue, et, avec un visible découragement, remit la lunette à Nullo, qui la lui avait donnée.

Le même jour, 30 août, vers onze heures du matin, on arriva à Scilla ; toute la population était sur le port. Le colonel Pallavicino se rendit près du général, et celui-ci lui demanda si les conditions qu'il avait faites lui étaient accordées ? Le colonel Pallavicino lui répondit qu'il avait informé le gouvernement des désirs du général ; mais que la réponse de Turin avait été d'embarquer le général sur un bâtiment de guerre avec tous ses compagnons.

« Est-ce ainsi, colonel, que vous tenez la promesse que vous m'avez faite ?

— Je ne vous ai pas fait de promesse, général ; rappelez-vous bien mes paroles, répondit le colonel Pallavicino : je vous ai seulement dit quelles étaient mes impressions personnelles. J'ai reçu des ordres autres que ceux que j'espérais. Je suis soldat ; ces ordres, je dois les exécuter. »

Lorsqu'on arriva sur la place qui s'étend devant le fort de Scilla, la population, qui occupait toute la place, demeura silencieuse, mais visiblement sympathique. Le général traversa toute la place sans prononcer une parole. C'est donc à tort qu'on lui a prêté en ce moment quelques mots amers.

Garibaldi entra au fort, où je le perdis de vue.

Digitized by Google

J'allai, mourant de fatigue et de fièvre encore plus que de ma blessure, quoiqu'elle fût grave, à l'hôpital, dans un couvent situé à l'entrée de Scilla. Une heure après, j'appris, par un moine, que le général venait de partir pour la Spezzia sur le bateau *le Duc-de-Gênes*.

Voilà ce que j'ai vu, voilà ce que j'ai entendu, voilà ce que j'affirme être vrai.

Ayant eu le bonheur de donner pour quelques jours l'hospitalité à un jeune lieutenant hongrois, proscrit après la bataille d'Aspromonte, il m'a laissé en partant le récit qu'on vient de lire. Communiqué au général Garibaldi, il a été reconnu par lui conforme en tous points à la vérité.

ALEXANDRE DUMAS.

Naples, le 24 octobre 1862.

Digitized by Google

TRAVAUX DE M. BIOT

SUR LE

CALENDRIER ET L'ASTRONOMIE

DES ANCIENS ÉGYPTIENS

Recherches sur plusieurs points de l'Astronomie égyptienne. Paris, F. Didot. 1823. — *Recherches sur l'année vague des anciens Egyptiens.* 1831. — Analyse des tables abrégées de M. Largeteau (*Journal des Savants.* 1843). — *Mémoire sur le zodiaque circulaire de Denderah.* 1845. — *Mémoire sur divers points d'astronomie ancienne, etc.* 1845. — *Recherches de quelques dates absolues, etc.* 1853. — *Sur un calendrier astronomique trouvé à Thèbes, etc.* 1853. — Détermination de l'équinoxe vernal de 1853 (*Journal des Savants.* 1855). — Observations sur les planètes (*Journal des Savants.* 1856-1857). — Nouvelles recherches sur la division de l'année des anciens Égyptiens. (Cinq articles du *Journal des Savants.* 1857).

Les lumières de la science sont aujourd'hui si répandues, et ses domaines sont fécondés par tant d'efforts réunis que les vides faits par la mort paraissent bientôt comblés. On serait donc tenté de croire, si l'on s'arrêtait aux apparences, que la perte de nos maîtres les plus illustres est facilement réparable, et cependant, malgré le nombre et l'ardeur des soldats du savoir, lorsqu'un de ces vétérans vient à nous manquer, il arrive souvent que l'on cherche en vain, pendant de longues années, l'approbation éclairée ou la critique décisive qu'exigerait un travail nouveau. Le progrès se trouve ainsi interrompu, et l'on est forcé de reconnaître qu'il dépend d'un seul homme de retarder ou d'avancer, sur un point déterminé, la marche

Digitized by Google

de nos connaissances. Qui oserait calculer exactement la hauteur des barrières que la mort prématurée de Champollion éleva subitement devant les premiers adeptes de la science hiéroglyphique?

Le vide que nous laisse la perte de M. Biot ne sera pas aussi généralement apprécié par les archéologues, et cependant, malgré son âge si avancé, la place qu'il occupait dans leurs études sera bien difficilement remplie. L'union d'un savoir profond en des genres très différents et d'une critique sévère et féconde serait nécessaire pour la révision et la continuation des travaux archéologiques qui ont pris une si grande part dans la vie de M. Biot. Ses études sur l'astronomie et la chronologie des anciens peuples ont duré près d'un demi-siècle, et elles ont embrassé les calendriers et les monuments astronomiques de tous les peuples orientaux. Ce n'est pas en quelques pages qu'on pourrait en donner une idée suffisante; nous chercherons seulement ici à mettre en lumière ses principaux travaux relatifs à l'astronomie et au calendrier des anciens Egyptiens; en nous arrêtant à un petit nombre de points sur lesquels les discussions eurent un plus grand retentissement, et aux méthodes par lesquelles il a indiqué la route aux conquêtes futures de la science. C'est d'ailleurs un devoir de reconnaissance que nous accomplissons en appréciant la part que l'archéologie égyptienne doit recueillir dans ce grand héritage accumulé par soixante ans de travaux. Témoin assidu des suprêmes efforts de cette belle vieillesse, initié aux découvertes et aux conjectures qui ont ranimé ses dernières années, nous chercherons à en montrer fidèlement l'esprit, tout en appréciant leur mérite définitif avec une impartialité rigoureuse.

La connaissance approfondie du calendrier est le premier élément nécessaire de toute computation historique; mais depuis le célèbre canon de Ptolémée jusqu'aux grandes entreprises chronologiques qui ont illustré les érudits de la Renaissance et des deux siècles derniers, aucune tentative sérieuse de ce genre n'a pu être faite sans que l'on cherchât en outre des points de vérification dans la fixation de quelques époques déterminées auxquelles les calculs de l'astronomie vinssent donner le caractère de jalons inébranlables. M. Biot a rendu des services inappréciables à l'histoire en discutant à nouveau et avec toutes les ressources de la critique moderne les calendriers et les connaissances astronomiques des anciens. Les documents fournis par les Chinois, les Indiens et les Arabes, aussi bien que par les Egyptiens, ont été mis en œuvre par lui et soumis à un examen comparatif; et c'est en vivant ainsi dans une familiarité constante avec les sciences naïves des peuples primitifs qu'il avait acquis au suprême degré le tact nécessaire pour en apprécier exactement les résultats. En nous bornant ici à ce qui concerne l'Egypte, nous arrêterons notre

Digitized by Google

attention sur trois points de vue principaux, qui nous semblent d'un plus grand intérêt pour l'histoire et la chronologie.

La prétention à une très ancienne origine affichée par les Egyptiens; leurs listes de rois, transmises par les abréviateurs de Manéthon, avec toutes les apparences d'une chronologie traditionnelle; enfin, la place qu'occupe cette nation dans l'antiquité par sa puissance et sa civilisation, et dans le monde moderne par ses admirables monuments; tout se réunissait pour rendre attrayante aux yeux des érudits la discussion des premiers éléments de leur chronologie. Aussi voyons-nous que, depuis Scaliger jusqu'à nos jours, les plus grands noms de la science semblent s'être donné rendez-vous sur ce terrain. Lanauze, Fréret et Newton s'y sont rencontrés dans le dernier siècle et leur lutte eut un grand éclat : deux fois encore depuis le commencement du XIXe siècle, ces discussions passionnèrent le monde de la science et réussirent même à franchir les limites dont le public littéraire ne s'approche qu'aux grands jours des découvertes ou lorsque le bruit des joutes devient assez éclatant pour réveiller sa curiosité. L'attention fut attirée une première fois vers ces questions lorsque les nouveaux zodiaques rapportés d'Egypte devinrent l'occasion des assertions les plus audacieuses qui aient jamais été revêtues d'une couleur scientifique. Elles rencontrèrent une nouvelle occasion de popularité et une attention plus restreinte, mais aussi plus profitable aux progrès sérieux, lorsque la lutte s'éleva de nouveau entre M. Biot et son plus illustre adversaire, M. Letronne, dont le talent pour signaler et détruire une erreur n'a été dépassé par aucun des critiques les plus éminents. Nous rencontrerons dans toutes les questions l'antagonisme de ces deux savants rivaux.

Lorsqu'on veut mesurer les espaces de temps compris dans l'histoire d'un peuple, il est d'abord nécessaire de bien connaître la forme, la durée et le point initial de son année. Secondement, il faut se rendre compte des méthodes de computation, des cycles ou des ères usités, chez ce peuple, dans l'expression des dates; troisièmement enfin, on peut chercher, en employant les formules de la science moderne, à retrouver, par un calcul rétrograde, l'époque précise où se seraient passés certains phénomènes célestes consignés dans l'histoire ou rappelés sur les monuments. On peut ainsi déterminer rigoureusement des points fixes servant de contrôle à la série des dates historiques. M. Biot a dirigé ses investigations dans les trois ordres d'idées que nous venons d'exposer.

Digitized by Google

I. — ANNÉE VAGUE DES ÉGYPTIENS, DE 365 JOURS; SA FORME. — ANNÉE FIXE DE 365 JOURS 1/4 SON POINT INITIAL.

Tous les témoignages s'accordent pour nous apprendre que les Egyptiens se servaient, dans leurs usages civils et religieux, d'une année de 365 jours, sans y ajouter aucune intercalation. Ce n'est pas qu'on n'eût reconnu promptement que cette durée était trop courte, mais on consacra ce nombre sous un prétexte religieux. Les prêtres cherchèrent probablement à cacher par cette prescription l'impuissance où ils se trouvaient de donner une valeur exacte pour la longueur de l'année solaire, et d'en déduire une bonne méthode d'intercalation. Ils se débarrassèrent ainsi d'une difficulté dont la gravité nous est bien connue, puisque nous savons tous par quels longs tâtonnements la science a dû passer avant d'arriver aux dernières corrections du calendrier grégorien.

On comprendra immédiatement la première conséquence du système égyptien : c'est que, tous les quatre ans, à l'époque où nous allongeons l'année d'un jour par l'addition d'un 29 février, le calendrier égyptien tout entier se trouvait retarder à peu près d'un jour sur l'année solaire. Ce système fut employé jusqu'à l'an 25 avant notre ère, époque où l'empereur Auguste imposa aux Egyptiens, l'usage de l'année julienne. Le premier élément de tout calcul sur des temps plus anciens consiste à dresser un tableau de concordance entre les jours des années comptées, suivant le calendrier julien et les jours des années égyptiennes composées de 365 jours seulement, que l'on a nommées des *années vagues*. Le point de raccordement était donné par la position du premier jour du premier mois, (nommé Thoth) : on sait que, dans cette année 25 av. J.-C. il se rencontra avec le 29 août de l'année julienne, au moment où l'année égyptienne fut changée de forme.

Toutes ces conditions avaient été bien définies avant M. Biot, et il n'eut qu'à les expliquer clairement à ses lecteurs; mais il en fallait encore une autre pour que ce tableau de concordance des jours pût être applicable à une haute antiquité. Il était nécessaire de pouvoir constater que l'année égyptienne avait toujours compté 365 jours, car plusieurs érudits et M. Biot lui-même avaient pensé qu'elle n'avait d'abord été composée que de 12 mois égaux formant 360 jours. Champollion fournit à M. Biot la preuve désirée, en lui montrant les 5 jours complémentaires mentionnés sur les monuments, mais seulement depuis la XIXe dynastie. Il est regrettable que M. Biot n'ait pas pu savoir, dès le commencement de ses travaux, que les 5 jours

Digitized by Google

complémentaires avaient été fêtés en Egypte dans une antiquité bien plus reculée ; ce fait aurait exclu chez lui la supposition d'une année réduite primitivement à 360 jours, et toutes les conséquences qu'il a tirées de cette fausse hypothèse.

Il était bien impossible que l'année vague, telle que nous venons de la définir, variant sans cesse dans ses rapports avec l'année solaire, en raison de sa constance superstitieuse dans un comput imparfait, pût servir aux Egyptiens dans leurs usages agricoles. Heureusement, les circonstances climatériques leur fournissaient un point de repère invariable. Le débordement du fleuve, conséquence des pluies que le solstice d'été ramène chaque année dans les régions du haut Nil, leur apportait, avec les éléments de la richesse agricole, le régulateur impérieux qui gouvernait l'ordre de leurs travaux. Mais on remarqua bientôt que cette crue bienfaisante, si impatiemment attendue, était constamment précédée et comme annoncée à jour fixe par le lever héliaque de la plus brillante étoile du ciel, Sirius, auquel les Egyptiens donnaient le nom de *Sothis* [1]. Il y avait donc là des éléments très simples, qui ne pouvaient échapper à des hommes intelligents et possédant cette habitude d'observer le ciel qui fut commune à tous les peuples anciens. La constance du retour de l'inondation était absolue, et, pendant une longue suite de siècles, l'annonce de ce phénomène, par le lever de Sirius, resta suffisamment exacte pour l'usage populaire. Toutes ces données avaient été vérifiées par les calculs des érudits [2] dès le XVIIe siècle. Les témoignages les plus précis et les plus concordants nous apprennent qu'en effet les Egyptiens plaçaient au lever de Sothis le commencement de leur année, c'est-à-dire évidemment d'une année agricole, fixe comme les saisons naturelles elles-mêmes. L'étude des monuments a confirmé sur ce point le témoignage des astronomes grecs, et M. Lepsius a fait voir que Sothis y portait le titre sacré de *maîtresse du commencement de l'année*. Sothis était considérée comme l'astre d'Isis, et les richesses de l'inondation semblaient ainsi ramenées par le retour de la déesse à son premier lever matutinal.

Tout en adoptant ce point de vue, que la lecture des monuments hiéroglyphiques a rendu depuis lors plus clair et plus incontestable, M. Biot le modifia néanmoins d'une manière sensible : il crut pouvoir reporter le commencement de l'année égyptienne fixe, non plus au lever même de Sothis, mais au solstice d'été, cause réelle et par conséquent véritable et exact régulateur de l'inondation. A une très

[1] Le véritable nom égyptien est *supti*, que les Grecs ont transcrit *sothis*.

[2] Les meilleurs résumés de ces questions ont été présentés d'abord par Bainbridge; *Canicularia*, Oxoniæ, 1648; et, plus récemment, par Ideler.

Digitized by Google

ancienne date, vers 3300 av. notre ère, ces deux phénomènes se présentaient à Memphis en même temps ; mais la durée de l'année solaire n'est pas absolument égale à la période qui ramène le premier lever de Sothis à un même lieu d'observation : le jour de ce lever s'est donc successivement éloigné du jour du solstice. Le point initial de l'année fixe, choisi par M. Biot comme plus rigoureusement conforme à la vérité des faits agricoles, aurait donc été un peu différent dans les derniers siècles de celui qu'aurait donné le lever de Sothis. M. Biot pense que les Egyptiens ont observé réellement les solstices et les équinoxes, et il a montré, par une expérience directe dont nous parlerons plus loin, avec quelle facilité les prêtres des bords du Nil avaient pu faire les observations élémentaires nécessaires à la détermination des équinoxes. Il faut reconnaître cependant qu'en fait aucun témoignage tiré des monuments n'est venu appuyer jusqu'ici les suppositions de M. Biot. M. Letronne croyait au contraire que Sothis seule avait anciennement servi de régulateur à l'année fixe agricole. Si les prêtres ont réellement observé les solstices et les équinoxes, ce qui nous paraît extrêmement probable, le lever de Sothis n'en restait pas moins un point de repère facile, populaire et suffisamment exact pendant bien des siècles pour avoir pu dispenser de toute computation. C'est aussi le seul commencement d'année fixe que l'étude des monuments ait jusqu'ici justifié.

En résumé, les Egyptiens se servaient de deux années tout à fait distinctes : la première était composée de 365 jours seulement, à savoir, 12 mois de 30 jours divisés en trois saisons, et 5 jours complémentaires ; la seconde comprenait presque exactement 365 jours 1/4. Elle commençait au lever héliaque de Sothis et se continuait par une série de décades, à chacune desquelles présidait un astérisme, se levant à peu près au commencement de cette décade. Nous ne savons pas bien exactement comment on opérait le raccordement entre le comput des jours de ces deux années, mais il est certain par la nature même des choses que l'année vague rétrogradait d'un jour en quatre ans sur l'année agricole, présidée par Sothis.

Le calendrier sacré de l'année vague avait perdu dans la suite des temps tout rapport naturel avec les saisons ; mais il était à peu près certain qu'il avait dû en être tout autrement à l'origine. Lorsque ce calendrier fut constitué, ou l'on ne s'était pas rendu compte de son inexactitude, ou du moins on ne savait pas la mesurer. Il était très intéressant de rechercher quels avaient été les rapports primitifs de ce calendrier sacré avec les phénomènes successifs de l'année solaire. Cette étude promettait même de conduire à la détermination de la première époque où l'année vague avait pu être consacrée définitivement. M. Biot indiqua comment ce problème devrait être ré-

Digitized by Google

solu, aussitôt que Champollion lui eut communiqué les éléments du calendrier hiéroglyphique.

L'année égyptienne se présente, sur les monuments de toute nature, comme composée de trois saisons seulement ; chacune d'entre elles comprenait 4 mois de 30 jours ; les 5 jours nommés supplémentaires de l'année complétaient le nombre devenu sacré, de 365 jours. Chacune de ces trois saisons recevait un nom que Champollion crut pouvoir rapporter avec certitude à l'une des phases de l'année agricole en Egypte. La première saison écrite par le caractère , qui représente des plantes aquatiques en fleurs et s'élevant au-dessus de l'eau, fut interprété par Champollion comme exprimant la période de la végétation. Le second groupe fut transcrit par le même savant par le mot *hre*, ce qui, en copte, signifie *nourriture ;* il en fit la saison des récoltes. La troisième se composait d'un bassin et du signe de l'eau , Champollion crut y reconnaître avec certitude les symboles de l'inondation.

M. Biot observa tout d'abord que cette notation des saisons avait dû se déplacer constamment d'un jour en 4 ans, par suite de la différence de longueur qui existait, comme nous l'avons dit plus haut, entre l'année vague et l'année solaire fixe : conséquemment, la notation avait perdu toute sa signification primitive dans l'usage ordinaire. C'est-à-dire que, par exemple, le mois dont le nom avait signifié primitivement *premier mois de la récolte* n'en devenait pas moins un mois appartenant successivement, dans l'année naturelle, aux saisons de l'inondation ou de la végétation, tout en conservant son ancien nom. Le point de repère le plus naturel de l'année agricole en Egypte est déterminé par le commencement de l'inondation qui suit très constamment les pluies ramenées dans la région du haut Nil par le solstice d'été. Les historiens et les voyageurs nous attestent que cette loi physique n'a pas varié depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. M. Biot conclut de ces faits admis de tous, que la notation du nom des saisons n'avait pu être faite que dans un temps où la troisième saison, celle que Champollion nommait *inondation*, avait réellement coïncidé avec le débordement du Nil ; celle nommée *végétation*, avec l'apparition des plantes, et celle de la *nourriture* avec les récoltes. On savait d'ailleurs, par les monuments et notamment par l'inscription de Rosette, comment les noms des mois égyptiens, usités du temps des Grecs, étaient appliqués à ces trois saisons : le mois de Thoth, le premier de l'année, commençait la saison qui avait été notée , c'est-à-dire la *végétation*, suivant Champollion. Le neuvième mois, nommé Pachons, était noté comme

Digitized by Google

premier mois de la saison appelée , c'est-à-dire l'*inondation*, d'après le même interprète. En admettant ces prémisses, il suffisait de consulter le tableau de concordance entre les jours de l'année julienne et ceux de l'année vague pour trouver les époques où les noms des trois saisons avaient été rigoureusement conformes à leur rôle dans l'année naturelle. M. Biot calcula qu'il fallait 1505 années solaires pour ramener le solstice d'été à un même jour de l'année vague, après qu'il en a successivement parcouru tous les jours. Il prit, suivant la traduction de Champollion, le nom de neuvième mois comme l'indication naturelle du commencement de l'inondation qui suit le solstice d'été, il ajouta ensuite dans ce tableau de concordance des jours vagues avec les jours de l'année solaire, l'époque des solstices pour chaque année. Remontant alors, dans ce tableau, jusqu'à l'année où le premier jour du mois de Pachons s'était rencontré avec le jour du solstice d'été, il a ainsi obtenu les époques où la coïncidence avait été parfaite entre la signification hiéroglyphique du nom des mois et leur apparition réelle dans les saisons de l'année agricole. C'est à une de ces époques seulement que le calendrier égyptien a pu recevoir sa forme définitive, puisque les noms des saisons y possédaient alors leur signification naturelle. J'appelle l'attention sur ce que le raisonnement présente de rigoureux en lui-même et indépendamment de l'application, laquelle dépend de la justesse des prémisses fournies à M. Biot par Champollion ; car le grand mérite de M. Biot consiste surtout dans les méthodes qu'il a fondées. Elles survivront aux applications inexactes qu'il en a faites lui-même, égaré trop souvent, ainsi qu'il l'a reconnu, par les documents erronés qui lui étaient alors communiqués. Que fallait-il pour que le résultat cherché par M. Biot ressortît avec certitude de sa discussion? Deux conditions dont l'étude des monuments pouvait seule vérifier la justesse : la première, c'est que l'usage de l'année de 365 jours fût prouvé depuis un grand nombre de siècles ; la seconde, que Champollion eût exactement apprécié le sens des trois noms des saisons.

Sur la question de l'emploi très ancien de l'année de 365 jours, nous avons pu donner à M. Biot une satisfaction plus complète qu'il ne s'y était attendu, en lui montrant[1] la fête des 5 jours épagomènes mentionnée bien avant l'invasion des pasteurs, et dès le règne des premiers pharaons de la XIIe dynastie. Mais la seconde condition ne fut pas aussi heureusement remplie, car aucun des noms hiéroglyphiques des trois saisons ne s'est montré plus tard

[1] Voir la *Revue Archéologique* du 15 octobre 1847.

Digitized by Google

dans les inscriptions ou dans le papyrus avec le sens que Champollion leur avait attribué. La place de cet homme de génie est aujourd'hui marquée dans l'histoire littéraire, et sa gloire n'a rien à craindre de la critique sévère qu'appellent et que méritent toutes les œuvres éminentes. Je n'hésiterai donc pas à reconnaître qu'autant il s'était montré supérieur à ses rivaux dans le déchiffrement des hiéroglyphes, autant il manqua de critique et de sévérité envers lui-même dans les documents qu'il fournit alors à M. Biot. La signification donnée par lui au nom de trois saisons n'avait pour elle que les premières apparences ; aucune preuve philologique n'est venue la confirmer ; nous pouvons même affirmer qu'elle contient plusieurs erreurs capitales, ainsi que nous le montrerons plus loin. Les conclusions de M. Biot lui échappent donc sur ce point avec une des bases nécessaires de son calcul. L'époque fondamentale pour le calendrier égyptien aurait été, suivant ses résultats, l'an 1780 av. J.-C., parce que c'est alors que le premier jour du neuvième mois vague (ou Pachons) a correspondu avec le solstice d'été. Mais, si le nom du neuvième mois, au lieu de se traduire par *premier mois de l'inondation*, doit être rapporté, par exemple, à la saison de la récolte, il aura été placé huit mois entiers après le solstice d'été, dans l'année de coïncidence ; d'où il résulte que le moment où a existé la concordance des saisons naturelles avec la notation devra être placée à environ mille ans en arrière de celle qu'avait calculée M. Biot. Mais il serait injuste de lui imputer une part dans cette erreur d'application. La méthode reste irréprochable et sa discussion suffit à tout. Si l'on parvient à prouver clairement que la première saison était celle de l'inondation, il suffira de changer les chiffres sans altérer aucune de ses formules. Disons toutefois qu'en fixant ses idées sur l'année 1780 av. J.-C., pour l'époque de la consécration définitive du calendrier vague, cette coïncidence supposée devint pour lui la cause d'un grand nombre de calculs qui restent aujourd'hui stériles en résultat.

En reportant ainsi l'inondation au neuvième mois, sur l'autorité de Champollion, M. Biot se trouvait encore heurter le témoignage des anciens qui attribuaient tous le commencement de l'année égyptienne au lever de Sirius et au début de l'inondation. Il ne négligea pourtant aucun moyen de vérification, et, faisant une large excursion dans le domaine de l'archéologie, il chercha l'interprétation de tous les symboles qui accompagnaient les divinités protectrices des mois. Mais qui pourrait s'étonner des rapprochements forcés auxquels il s'est livré, en poursuivant ce sujet, quand on voit qu'entre autres documents, il avait entre les mains une série de personnages où il croyait, d'après Champollion, reconnaître les 12 mois et leurs

Digitized by Google

productions spéciales, tandis que nous savons aujourd'hui, à n'en pouvoir douter, que ces figures ne représentent autre chose que des villes et des divisions territoriales de l'Egypte ? Il faut donc laisser absolument de côté cette date de 1780 et avec elle le principal corollaire que M. Biot en avait tiré, à savoir : l'introduction probable à cette même époque, des 5 jours complémentaires, que l'on aurait ainsi placés à la fin d'une année primitivement réduite à 360 jours. Cette réforme, si tardive, serait d'ailleurs en opposition formelle avec l'existence des 5 jours complémentaires que nous avons constatés dans le calendrier de la XIIe dynastie.

M. Letronne, qui avait déjà entamé avec M. Biot la discussion au sujet des zodiaques, sentait très bien, de son côté, tout l'intérêt de la question que M. Biot avait abordée le premier, après la découverte de Champollion. Peu satisfait des conclusions de son illustre confrère, il reprit l'étude du point capital, à savoir : la véritable époque initiale de l'année dans les deux calendriers fixe et vague, et il soumit en même temps à une complète révision tous les travaux relatifs au comput des Egyptiens, dans un Mémoire très remarquable lu à l'Académie des inscriptions en 1838, 1839 et 1848, et qui se publie en ce moment dans le *Recueil de l'Académie*. Ce savant critique établit d'abord, avec une grande richesse d'érudition, que les Egyptiens, outre leur année vague, ont réellement employé une année fixe de 365 jours 1/4 : il fait même remarquer, d'après des témoignages précis, que César leur emprunta cette notion et fut guidé par eux dans sa grande réforme du calendrier romain. Letronne cherche ensuite le point de départ de cette année fixe. Il rencontre alors tous les témoignages qui le rapportent au lever de Sothis, et il les groupe avec sa science et sa critique habituelles ; aussi est-on fort étonné de le voir plus loin choisir un point de départ tout différent. C'est que ce savant avait été amené à une proposition toute nouvelle par un passage qu'il avait déchiffré dans un papyrus grec du musée du Louvre. Ce texte curieux contient une sorte de traité d'astronomie écrit vers le règne de Ptolémée Philométor ; il y est dit que le solstice d'hiver avait été fixé par Eudoxe et par Démocrite, tantôt au 19, tantôt au 20 du mois d'Athyr (troisième mois des Egyptiens). Or, cette mention ne peut s'accorder avec la véritable place du solstice, ni dans l'année vague, telle qu'elle était au temps de ces deux astronomes, ni dans une année fixe dont le premier jour serait compté au lever héliaque de Sirius, en Egypte. M. Letronne crut donc trouver, dans ce passage, la preuve que l'année fixe des Egyptiens commençait 79 jours avant le solstice d'hiver, au moins à l'époque d'Eudoxe. Il ne nous paraît pas s'être expliqué clairement sur le point de savoir d'où pouvait provenir une pareille année fixe, ne s'accordant,

Digitized by Google

dans son point de départ, avec aucune phase naturelle de l'année solaire. Il ne s'explique pas davantage sur ce que serait devenue dans l'usage ordinaire l'ancienne année fixe traditionnelle, commençant au lever de Sothis. Il a seulement cherché à montrer, par un tableau de concordance qui résume son travail, comment cette nouvelle année fixe s'accordait avec la notation hiéroglyphique des mois. Mais ce tableau lui-même ne contient aucune comparaison exacte, car il est vicié essentiellement par la fausse interprétation des noms des trois saisons que Letronne dut emprunter comme Biot à Champollion. Je suis convaincu que le résultat peu satisfaisant de ce tableau final avait frappé le savant critique, et que le Mémoire, si remarquable à d'autres points de vue, qui vient d'enrichir la collection de l'Académie des inscriptions n'est resté dans le portefeuille de M. Letronne que parce que les coïncidences du tableau final ne répondaient à aucune donnée historique ou traditionnelle.

L'énigme offerte à la sagacité des érudits par la mention d'un solstice au 19 Athyr, au temps d'Eudoxe, ne nous paraît donc pas encore élucidée. Cette date ne prouverait pas en tout cas que l'année fixe eût été primitivement réglée par le solstice. M. Letronne a d'ailleurs recueilli et expliqué lui-même les témoignages nombreux et persistants qui attribuent tous ce rôle au lever héliaque de Sothis.

A part cette question du point initial, qui entraîne celle de la date originelle du calendrier, mal résolue parce que les éléments en furent mal définis, nous connaissons pleinement l'organisation de toutes les parties de l'année vague, ainsi que les conditions nécessaires de son accord originel avec l'année naturelle. M. Biot nous a fourni toutes les lumières nécessaires pour résoudre les problèmes qu'il s'était posés, aussitôt que nous pourrons appuyer la main sur une interprétation incontestable du nom des trois saisons. Ajoutons que, puisque nous possédons la preuve que l'usage de l'année de 365 jours remonte au moins jusqu'à la XIIe dynastie, on pourra, sans aucun scrupule, étendre les calculs rétrogrades jusqu'à la famille d'Aménimès, qui occupe une place si importante dans l'histoire monumentale du premier empire égyptien.

II. — DATES HISTORIQUES; PÉRIODE SOTHIAQUE; ÈRE DE MÉNOPHRÈS; ÈRE DE 1322; ÈRE DE 2782 AV. J.-C.

Les études qui précèdent suffisent pour faire apprécier l'application que les Egyptiens ont faite de leurs années aux dates de leur histoire. Si l'on veut s'en tenir au seul témoignage des monuments, on sera entraîné à croire qu'il n'a existé en Egypte aucune autre

Digitized by Google

sorte de computation d'années que celle qui était comptée dans les règnes successifs de chaque pharaon. Il est même à remarquer que, lorsqu'une inscription vient à parler d'un événement qui se rapporte à un roi plus ancien, on n'y a jamais rencontré jusqu'ici la mention du nombre d'années écoulées depuis le fait qu'on rappelle. C'est ainsi que Philippe Arrhidée, en restaurant le sanctuaire de Karnak, nous apprend bien que cet édifice avait été bâti par Toutmès III, mais il n'en fixe pas l'époque [1].

Les annales égyptiennes, à en juger par le célèbre papyrus du musée de Turin, ajoutaient cependant aux nombres partiels des règnes des totaux additionnés par familles ou dynasties; et les listes de l'historien Manéthon paraissent avoir été conçues sur le même plan. Cependant on n'a jamais rencontré aucune trace d'une date qui eût été comptée à partir d'une ère, ou prenant son rang dans un cycle quelconque. Il existe néanmoins un grand nombre d'auteurs qui parlent de la période sothiaque, et qui semblent indiquer qu'elle fut en honneur chez les Egyptiens.

Nous avons dit tout à l'heure que le lever héliaque de Sothis (nom égyptien de Sirius) annonçait anciennement la venue de l'inondation, et qu'il servait ainsi de régulateur à l'année agricole. Les astronomes nommèrent *période sothiaque* [2] l'espace de temps nécessaire pour ramener ce phénomène à un même jour de l'année vague. Elle prit de bonne heure une grande importance dans les recherches sur la chronologie égyptienne, et cette importance n'a pu que s'accroître depuis qu'on a constaté sur les monuments que le premier lever de Sothis avait été réellement l'objet d'une fête dans divers temples de la Thébaïde. Il est peu de sujets sur lesquels M. Biot ait montré une critique plus pénétrante et mieux imprégnée du sentiment de l'antiquité. Le phénomène du lever héliaque de Sirius, qui a joué un si grand rôle dans les travaux de la critique moderne, n'existe pas réellement pour nos astronomes, armés, comme ils le sont, d'instruments propres à observer les étoiles en plein jour. On nommait, en effet, *lever héliaque* d'une étoile le premier lever que l'on puisse observer à l'œil nu, avant que le crépuscule ne devienne assez lumineux pour voiler l'éclat de l'astre qu'on veut considérer; mais quant au véritable premier lever, observable au télescope, il a lieu quand le soleil est déjà sur l'horizon. En conséquence, il précède notablement celui que les Egyptiens pouvaient reconnaître avec le simple secours des yeux. On a constaté, par les calculs astronomiques, que

[1] Il est permis d'espérer que les inscriptions assyriennes seront beaucoup plus riches en documents chronologiques, si l'on en croit les découvertes les plus récentes.

[2] Les auteurs grecs la nomment plus habituellement *cycle cynique*, nom tiré de la constellation du Chien dont Sirius fait partie.

Digitized by Google

ce lever héliaque de Sothis revenait, en Egypte, après une révolution d'une durée très peu différente de celle de l'année solaire[1]. Le phénomène avançait donc d'un jour tous les 4 ans sur l'année vague de 365 jours, dont il parcourait ainsi tout le calendrier dans l'espace de 1,460 années fixes, égales en somme à 1,461 années vagues; c'est cette période que les astronomes grecs ont nommée le cycle cynique ou la période sothiaque.

Ce lever de Sothis annonçant la crue du Nil et servant ainsi de régulateur pour l'année agricole, parcourait successivement, comme nous venons de le dire, tous les jours de l'année vague : il arrivait donc, dans le cours des temps, une époque où il se rencontrait avec le premier jour du mois de Thoth (1er jour de l'an) : il n'y restait que pendant 4 ans, au bout desquels il passait au 2 de Thoth et ainsi de suite. Cette circonstance, qui ne se renouvelait qu'après 1460 ans, avait certainement dû être remarquée par les Egyptiens. Elle aurait pu fournir une sorte d'ère ou du moins une année initiale pour le cycle sothiaque, digne d'être consignée dans les annales. On ne trouve néanmoins aucune mention de cette ère initiale dans l'histoire, et les monuments n'en constatent également ni l'usage ni même la connaissance.

Il faut descendre au IIIe siècle de notre ère et à l'astronome Censorinus pour trouver une première indication, qui se rapporte à l'époque initiale de la période sothiaque. Un passage de Théon d'Alexandrie, signalé d'abord par Larcher, mais discuté bien plus complétement par Ideler et par M. Biot, fournit d'autres éléments, qui amènent au même résultat que le passage de Censorinus. On apprit ainsi que l'époque initiale de la période sothiaque était attribuée à l'an 1322 av. notre ère, par les astronomes de la seconde école d'Alexandrie. Le tableau de concordance des jours de l'année vague avec ceux de l'année julienne, permet de vérifier l'exactitude de cette tradition; il montre qu'en effet, en cette année-là, le premier Thoth de l'année vague coïncidait avec un 20 juillet, jour où le phénomène du lever héliaque de Sothis était réellement visible sous le parallèle moyen de l'Egypte, et dans les conditions relatées par les astronomes anciens. Mais une grande partie de l'intérêt qui s'attachait à la question consistait à savoir si les Egyptiens avaient jamais compté des années à partir de cette époque; c'est sur ce point capital que les savants se sont divisés. Le passage de Théon semble, au premier coup d'œil, favoriser l'opinion d'une *ère sothiaque*, car il appelle les années de Sothis *celles de Ménophrès*[2]. On prit, avec

[1] Cette durée est presque exactement égale à 365 jours 1/4.

[2] Τὰ ἀπὸ Μενόφρεως.

Digitized by Google

assez de vraisemblance, ce dernier mot pour le nom d'un roi, et M. Champollion-Figeac proposa le premier d'y reconnaître *Ménéphthah*, fils du grand Ramsès. Ce pharaon, dans les listes royales de Manéthon, figure sous la forme très peu altérée *Aménéphthès ;* les deux noms n'étaient pas très différents, et l'époque présumée de Ménéphthah pouvait assez facilement se concilier avec cette conjecture. M. Bunsen, suivi par M. Lepsius, l'a reprise plus tard à son compte, après avoir mieux établi la place véritable de Ramsès II et de son fils, et ces savants en ont fait toute la base de leur système chronologique. Aux yeux des critiques un peu difficiles, ce système, reposant tout entier sur l'indication unique tirée du passage de Théon, a de plus le défaut de ne s'appuyer que sur une correction arbitraire, car les savants Prussiens sont obligés de lire, dans Théon, *Ménéphthès* au lieu de *Ménophrès* que porte le manuscrit. Mais M. Biot a formulé des objections bien plus sérieuses encore, car elles sont dirigées contre la possibilité même de trouver dans la période sothiaque les éléments d'une ère historique. Notre savant maître est revenu sur ce sujet dans presque tous ses ouvrages, et il voulait encore le traiter à nouveau et avec une conviction que le temps et la réflexion avaient encore accrue, au moment où la mort a interrompu ses travaux.

L'incertitude de l'observation l'avait d'abord frappé : suivant l'état de l'atmosphère ou l'acuité de la vue de l'observateur, la première apparition à l'œil nu peut varier facilement de 3 jours, ce qui causera une incertitude de 12 années dans la date. Une autre circonstance est encore plus notable : le lever héliaque de Sirius ne s'effectue pas au même instant dans toute l'Egypte ; entre Syène et Alexandrie, la différence est de 6 jours au moins, ce qui se traduirait par une distance de 24 ans entre la date des premiers levers observés dans ces deux villes. Ainsi, quand on dit que ce lever a été vu le premier jour de Thoth, en 1322 av. J.-C., on indique implicitement une certaine partie de l'Egypte comme lieu de l'observation ; car, plus au midi ou plus au nord, dans cette même année, l'astre aurait été aperçu plus tôt ou plus tard. M. Biot a montré que la date de 1322 devait être rapportée à l'Egypte moyenne, ou, avec une exactitude un peu moins rigoureuse, à Memphis. Il en a conclu que ce nom de *Ménophrès*, absolument inconnu dans les listes royales, pouvait très bien désigner *Memphis*, puisqu'il répondait exactement au nom égyptien de cette ville, *Ménophré*. Le nom d'un lieu appliqué à cette ère ne serait pas d'ailleurs sans probabilité. Il résulte en effet invinciblement de ce que nous venons d'exposer qu'on ne pouvait donner une époque fixe initiale à la période sothiaque, sans, en même temps, lui assigner un lieu déterminé, puisqu'elle variait avec

Digitized by Google

le parallèle. L'ère d'Eléphantine où celle de Thèbes n'eût pas été la même que l'ère de Memphis. Il faut lire dans leur entier les pages où il a exposé cette théorie. Le savant critique, qui avait si profondément scruté les connaissances astronomiques des anciens peuples, et l'usage qu'ils en avaient fait pour coordonner leur histoire, ne pouvait pas se résoudre à reconnaître dans la période sothiaque la matière et les éléments d'une ère que l'antiquité avait pu employer à un usage chronologique ; et tous ses raisonnements tendaient même à prouver que cette date de 1322 est tout à fait factice et due à des calculs rétrogrades établis à une époque bien postérieure. Il s'est rencontré sur ce point, dans l'origine, avec l'illustre adversaire dont il eut si souvent à combattre les objections. M. Letronne, par d'autres raisons, considérait aussi *l'usage* du cycle sothiaque comme récent et comme intimement lié avec les inventions astrologiques qui se mêlèrent à tout dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Cet esprit éminent, qu'un instinct d'une justesse merveilleuse guida de si bonne heure dans la distinction des matériaux vraiment égyptiens, reconnaissait, en 1846 [1], que les résultats de M. Biot sur cet objet étaient acquis définitivement à la science. M. Biot affirmait, dès ses premiers travaux, qu'on ne trouverait pas sur les monuments une date comptée dans la période sothiaque, et les progrès de la science lui donnent gain de cause depuis 40 ans, quoique le système contraire séduise encore un certain nombre de savants.

La polémique que M. Letronne soutint plus tard contre M. Biot ne porta pas directement sur la période sothiaque : ce sujet l'occupait néanmoins de son côté, et il lui consacre, dans le Mémoire que nous avons cité, une étude extrêmement remarquable. Jamais érudition plus sûre n'a été employée avec plus de méthode et de perspicacité. Aussi le savant critique ajoute-t-il beaucoup à nos connaissances sur cette question déjà tant de fois agitée. Il fait voir, par le rapprochement d'une foule de textes, que la tradition qui rapportait le lever de Sirius au 19-20 juillet [2] s'était répandue dans une quantité de pays, où néanmoins ce lever n'était observable qu'à des jours très différents. Il y avait donc eu là réellement une *convention de lieu*, comme M. Biot en avait *à priori* démontré la nécessité. Mais quels étaient l'origine et le vrai caractère de cette convention de lieu? C'est ce que M. Letronne met en pleine lumière, à l'aide d'un passage tiré du commentaire d'Olympiodore sur les météorologiques d'Aristote, signalé pour la première fois à son attention par

[1] Voir Letronne, *Analyse critique des représentations zodiacales, etc.*, p. 10. 1846.

[2] Suivant que l'on veut compter de la nuit ou du jour à l'aube duquel avait lieu le phénomène.

Digitized by Google

M. Brandis. Cette mention arrive d'une manière incidente et dans un endroit où Olympiodore prétend prouver, contre une assertion mensongère, que la ville de Memphis a réellement été la capitale de l'Egypte dans l'antiquité. Voici une des raisons qu'il allègue : « C'est que les Alexandrins rapportent le lever de Sirius, non pas au jour où il arrive à Alexandrie, mais à celui où on l'observe à Memphis. » Le raisonnement d'Olympiodore est très juste ; il prouve bien, en effet, qu'Alexandrie était obligée de prendre le mot d'ordre à Memphis, à l'époque où fut fixée l'ère conventionnelle du commencement de la période sothiaque. On peut juger facilement du plaisir que la connaissance de ce fait aurait causé à M. Biot et quelle force il apportait à sa conjecture sur le vrai sens de cette locution : *années de Ménophrès*, puisqu'il établit que les Alexandrins eux-mêmes considéraient l'ère sothiaque comme reliée à la ville de *Ménophré* ou Memphis.

Il ressort toutefois du nouveau travail de M. Letronne que, suivant toute apparence, M. Biot allait trop loin quand il prétendait que l'*ère de Ménophrès* n'avait été calculée que par rétrogradation et n'aurait été inventée que dans un but de flatterie, vers l'époque d'Adrien. L'ensemble des témoignages réunis et discutés par M. Letronne présente l'ère sothiaque sous un jour plus sérieux, la montre plus répandue et plus probablement liée avec une antique tradition égyptienne ; et son origine memphite, rendue déjà presque certaine par les indications du calcul, acquiert l'autorité d'un fait historique ou du moins traditionnel chez les Alexandrins.

Mais M. Letronne tire à son tour de ce fait des conséquences très exagérées, et il sort évidemment de sa réserve habituelle lorsqu'il se croit autorisé à reporter l'établissement de l'ensemble de tout le système de la période sothiaque et du calendrier jusqu'à la VIIIe dynastie, parce que c'est la dernière qui porte le nom de memphite [1]. Memphis fut, à toutes les époques, une ville de première importance ; le collége sacerdotal et l'observatoire d'Héliopolis, qui confinaient à cette ville, ne cessèrent pas de jouer leur rôle scientifique sous les dynasties thébaines. En 1322 av. notre ère, la dynastie du grand Ramsès embellissait Memphis et résidait souvent dans la basse Egypte. Si l'on est amené à penser que l'ère initiale a été remarquée et consignée dans les annales dès la période précédente, ou 1460 ans plus tôt, le nom de Memphis ne fera encore aucune difficulté ; car l'on sait que les pharaons puissants des XIIe et XIIIe dynasties ont résidé à Memphis, et qu'ils ont même été ensevelis dans des pyramides voi-

[1] Dans les listes des dynasties royales de Manéthon, l'origine des familles royales peut être, à elle seule, la raison de ces dénominations.

Digitized by Google

sines. Il n'est donc pas besoin de remonter aux premières dynasties, et rien ne nous oblige à croire que l'ère initiale de 1322 av. J.-C., ou tout au plus celle de 2782, ne soient point les plus anciennes dont les Egyptiens aient conservé la mémoire, comme ayant placé leur fête de Sothis au premier jour de l'année vague.

La concordance de 2782 av. J.-C. était celle qui avait séduit Fréret comme époque originelle du calendrier égyptien. C'est qu'en effet le lever de Sirius annonçait alors plus exactement l'inondation, parce qu'il n'était placé qu'à 3 jours du solstice; il nous semble que tous les progrès de la science tendent à donner plus de vraisemblance à cette opinion, sur laquelle nous aurons occasion de revenir.

Tout en concluant ainsi à la sincérité et à l'ancienneté de l'ère initiale du cycle sothiaque, M. Letronne n'en devint pas néanmoins plus favorable à l'idée d'un usage chronologique que les Egyptiens auraient pu faire de cette notion. Il fortifie même sur ce point, dans son dernier Mémoire, les idées de M. Biot par des remarques générales sur l'emploi très récent des ères dans l'antiquité. On retrouve, dans l'appréciation qu'il en fait, cette hauteur de vues et cette admirable connaissance de l'histoire des idées scientifiques dans l'ancien monde à l'aide desquelles il a jeté la lumière sur tant de points obscurcis avant lui par les préjugés et les anachronismes.

On a supposé aux Egyptiens la connaissance de beaucoup d'autres périodes astronomiques; il est en effet difficile de penser que l'habitude d'observer les astres ne les ait pas conduits à ces considérations théoriques auxquelles on doit l'invention des cycles astronomiques, mais il ne paraît pas qu'ils en aient fait aucune application à la mesure de leurs temps historiques [1], et c'est dans d'autres voies que la chronologie doit chercher désormais des secours pour ses calculs.

III. — ÉTUDE DES MONUMENTS ASTRONOMIQUES DES ÉGYPTIENS ET RECHERCHE DES DATES PAR DES CALCULS RÉTROGRADES.

Tout en n'acceptant pas la période sothiaque comme source probable d'une ère historique, M. Biot pensait néanmoins que l'astronomie devait puissamment aider l'historien de l'Egypte pharaonique et qu'on pourrait trouver sur les monuments des mentions de phénomènes célestes dont les circonstances seraient suffisamment carac-

[1] On ne peut citer jusqu'ici qu'une seule exception; elle se remarque dans les inscriptions votives des prêtres consacrés au culte d'Apis : ils datent souvent leurs inscriptions votives par les années de l'Apis alors vivant. Mais il faut descendre jusqu'aux Ptolémées pour rencontrer ces dates d'une nature toute spéciale, et qui appliquent au taureau sacré une sorte de royauté.

Digitized by Google

térisées pour que les formules perfectionnées de la science moderne permissent de leur assigner une date absolue; il a même donné une attention toute spéciale aux méthodes qui devraient guider ce genre de recherches. Il fit de bonne heure une tentative de cette espèce sur le zodiaque de Dendérah.

Nous avons bien de la peine à nous figurer aujourd'hui la passion avec laquelle furent traitées les questions que souleva l'apparition des zodiaques sculptés sur les temples d'Esné et de Dendérah. A l'époque où les savants de la commission d'Egypte abordèrent ces problèmes, les brillantes rêveries scientifiques de Bailly et de Dupuis s'étaient fortement emparées de l'opinion. Si l'on veut se faire une idée des hypothèses extravagantes auxquelles un préjugé scientifique peut entraîner un esprit, d'ailleurs éminent, il faut examiner les mémoires dans lesquels Fourrier a exposé ses calculs sur l'âge des zodiaques. Toutes les prémisses historiques énoncées par lui comme autant d'axiomes seront reconnues aujourd'hui ou très douteuses ou décidément fausses. On ne sait ce qui doit le plus étonner, ou de l'aplomb avec lequel on assignait alors aux zodiaques une antiquité de 150 et même de 250 siècles, sans aucune étude archéologique de leurs éléments, ou de la crédulité avec laquelle toute une génération accepta de pareilles chimères. C'était en vain que les critiques protestaient devant l'oubli absolu des règles nécessaires au succès des recherches scientifiques; c'était en vain que les architectes avaient signalé l'âge relativement moderne des monuments d'Esné; en vain que Visconti y montrait une inscription grecque contemporaine et qu'avec le sens, presqu'infaillible chez lui, de l'archéologue, il saisissait la trace vivante de l'art grec dans les détails de l'ornementation. Bien des oreilles se bouchèrent encore quand Letronne vint expliquer la dédicace toute romaine du Pronaos de Dendérah. Lorsqu'enfin l'alphabet hiéroglyphique permit d'épeler sur les deux temples les noms des empereurs romains, on repoussa tant qu'on le put la découverte immortelle qui dissipait toutes ces fantasmagories. Mais la vérité devint bientôt éclatante : la chute fut alors si lourde qu'on peut dire que les zodiaques en restèrent écrasés. De là vient qu'on négligea trop longtemps les renseignements précieux qu'ils pouvaient fournir par la comparaison de leurs éléments avec ceux des monuments plus anciens sur lesquels on remarquait des figures célestes.

M. Biot n'avait pas partagé ces illusions sur l'extrême antiquité des zodiaques; cependant, il entreprit à son tour une étude approfondie de ces monuments. Malgré l'importance qu'il attachait à ce travail, nous en dirons peu de mots, car il faut reconnaître que la science n'en tirera pas grand profit. Ce n'est pas que des rensei-

Digitized by Google

gnements erronés aient ici contribué à l'égarer, mais il eut le malheur de devancer de peu d'années, et à deux reprises, l'instant où son travail eût été mieux guidé par l'archéologie. En 1823, il adoptait une projection conjecturale pour expliquer le planisphère de Dendérah et il s'engageait sur une foule de points douteux qui lui semblaient indiquer le VIIe siècle av. J.-C., au moment même où Letronne et Champollion allaient reléguer définitivement ces zodiaques parmi les productions de l'époque romaine. Il reprit cette étude en 1846, mais son nouveau travail précédait encore assez malheureusement la publication des nouvelles études de M. Lepsius, qui lui auraient fourni les plus précieux renseignements.

C'est précisément sur ce terrain des zodiaques, où M. Biot s'était établi d'une manière si peu solide, qu'il rencontra d'abord son terrible adversaire. Archéologue d'un sens exquis autant qu'habile helléniste, M. Letronne savait attendre plus patiemment les progrès de la science hiéroglyphique ; il se contentait de mettre à profit la partie la plus incontestable des notions acquises par Champollion ; mais il s'appliqua tout d'abord à déterminer rigoureusement les époques des diverses représentations. C'est par l'emploi de ces méthodes qu'il parvint à établir que de tous les zodiaques découverts en Egypte aucun ne pouvait remonter à une époque antérieure à la domination romaine. Il employait en même temps toutes les ressources de la critique la plus pénétrante (et souvent la plus acérée), la négation, à des conjectures hasardées par ses adversaires. On doit dire néanmoins que M. Letronne a dépassé le but dans cette direction trop exclusive. C'est ainsi que, dans son *Analyse des représentations zodiacales*, il a émis deux assertions qui lui paraissent fondamentales et qu'il serait impossible de soutenir maintenant dans leur sens absolu. Les archéologues peuvent montrer aujourd'hui, sur le planisphère de Dendérah, les cinq figures des planètes, la liste entière des 36 décans et plusieurs autres constellations importantes de la sphère égyptienne. On ne pourrait donc plus dire avec M. Letronne : « 1° que ces représentations n'ont rien d'astronomique ; 2° que les figures autres que celles du zodiaque ne sont pas des constellations. »

Mais ce qu'il a renversé de fond en comble, c'est l'édifice des suppositions sur lesquelles M. Biot avait établi les bases de sa projection mathématique. Les progrès de l'archéologie ont d'ailleurs tranché la question, il nous suffira d'en citer un exemple. Le premier point fixe sur lequel M. Biot prétend appuyer sa projection mathémathique, est une étoile sculptée dans laquelle il croit reconnaître *Arcturus ;* or, nous savons aujourd'hui que cette étoile appartient au nom du personnage qui figure la planète Saturne. Il est certain que la question n'était pas mûre au moment où elle réussit à pas-

Digitized by Google

sionner une seconde fois le monde érudit par le talent déployé de part et d'autre dans la discussion. Elle pourrait être abordée aujourd'hui avec plus de chance de succès et avec des profits sérieux pour l'histoire, mais il faudrait tenir d'une main bien ferme les rênes de la critique pour ne pas être entraîné hors de la voie droite, car ces représentations semblent avoir jeté jusqu'ici un mauvais sort à tous leurs commentateurs.

Les années s'étaient accumulées sur M. Biot sans diminuer en rien l'ardeur du savant et laborieux académicien, lorsque la science reçut un immense accroissement de matériaux. La munificence éclairée du roi de Prusse avait confié à M. Lepsius une nouvelle exploration des monuments égyptiens. La publication de la magnifique collection de dessins qui en fut le résultat coïncidait avec une véritable renaissance dans l'école de Champollion. Pendant que M. de Bunsen employait toutes ses forces à la critique des documents laissés par les Grecs, le déchiffrement des hiéroglyphes devenait l'objet de travaux consciencieux et plus sévèrement méthodiques dans presque tous les pays où les sciences littéraires ont des représentants. Mais plus les progrès étaient éclatants dans les connaissances historiques, plus vivement se faisait sentir aussi la nécessité de découvrir quelques points fixes pour tirer la chronologie des incertitudes où elle restait plongée : il existait en effet des divergences énormes entre les dates proposées par les plus savants interprètes des monuments. Nous avons dit que de M. de Bunsen établissait tous ses nouveaux calculs sur l'ère de Ménophrès, qu'il attribuait au roi *Ménéphthah;* mais M. Biot avait trop bien prouvé le peu de solidité de ce fondement pour être satisfait du nouveau système. Il demandait donc, avec plus de persistance que jamais, aux archéologues, de rechercher les phénomènes célestes qui auraient été mentionnés sur les monuments avec leur date de jour dans l'année vague. C'est en suivant ces indications que je fus amené à rapprocher trois dates monumentales qui me parurent se rapporter, avec une grande probabilité, à des fêtes célébrées réellement au jour du lever héliaque de Sothis. M. Biot ayant soumis ces trois mentions à un rigoureux examen, mit en évidence le caractère de la fête ainsi rappelée. Une des trois dates, que je lui avais communiquées, était tirée d'un calendrier du lever des étoiles, peint à la voûte d'une des tombes royales de Biban-el-Moluk. Ce monument appliquait spécialement la fête au jour de la première apparition de Sothis à l'extrémité de la nuit : il précisait donc exactement le phénomène que nous avions cherché et dont les Egyptiens fêtaient le retour chaque année. Il n'était aucunement question d'une période sothiaque dans ces mentions de fêtes ; mais ces dates étaient placées, dans les calendriers, à trois jours

Digitized by Google

différents de l'année vague : il en résultait avec évidence que la fête était bien fixe, comme le phénomène, dans l'année naturelle, et que dès lors sa marche progressive dans les jours de l'année vague nous permettrait de rechercher l'époque où elle avait pu avoir lieu au jour mentionné. Il fallait pour cela, non plus consulter la table factice de la période sothiaque de Memphis, mais déterminer la date effective du lever de Sirius dans l'année solaire, vers ces anciennes époques, sous le parallèle de Thèbes. On voit en effet qu'il ne s'agissait pas là d'une ère officielle ou conventionnelle, mais tout simplement d'une table du lever successif des étoiles, où Sothis se trouvait à son rang, table qui n'aurait pu être d'aucun usage à Thèbes si les observations avaient été faites à Memphis, puisque toutes les dates en auraient été fausses.

M. Biot a environné ses calculs de toutes les précautions possibles. Il s'assure d'abord, par les énonciations successives du tableau, que les dates se rapportent bien aux levers des étoiles, observés de quinzaine en quinzaine pendant toute l'année. Il suit ces dates et les positions de l'étoile dans le ciel, depuis son lever héliaque jusqu'à sa dernière apparition, de manière à vérifier constamment l'énonciation des astronomes égyptiens; il s'assure ainsi du vrai caractère de lever héliaque qui s'attache à la première apparition de Sothis, laquelle était relatée dans le tableau au 15 du mois de Thoth. Ses calculs lui apprennent alors que le lever héliaque n'a pu être observé dans ces conditions que vers l'an 1240 av. notre ère. Le tombeau de Ramsès V a donc été décoré vers cette époque.

Ce tableau ayant donné ainsi, sans aucune supposition, ce que j'appellerai les conditions thébaines de la fête du lever de Sothis, on peut appliquer avec confiance le même calcul à la même fête, mentionnée dans le calendrier de Ramsès III, à Médinet-habou, mais ici avec la date du commencement de Thoth. Le lieu de l'observation étant le même, il a suffi de calculer le temps exigé pour le déplacement du phénomène. On voit qu'il a reculé de 15 jours dans l'année vague, ce qui, multiplié par 4, donne 60 ans, en sorte qu'il nous amène vers l'année 1300 av. J.-C. Une troisième fête de Sothis a été observée à Eléphantine, avec la date du 28 Epiphi, le onzième mois; elle se place, par l'emploi des mêmes méthodes, vers l'an 1444. Un fragment de cartouche, appartenant à Toutmès III, et gravé sur un bloc voisin, a paru appartenir au même calendrier; mais il faut reconnaître que cela ne constitue pas une donnée archéologique assez certaine pour nous permettre d'appliquer la date de 1444 à un pharaon déterminé. Cette troisième fête servira seulement à prouver la constance de l'usage que nous avons énoncé, à savoir : le déplacement régulier de la fête fixe du lever de Sothis par rapport aux

Digitized by Google

jours de l'année vague. M. Biot a pris bien soin d'expliquer qu'une incertitude d'environ 16 ans était attachée à ces dates, à cause du caractère peu défini du jour de l'observation ; mais elles n'en rendent pas moins un service de la plus haute importance à l'histoire. Elles dépassent, en effet, de beaucoup, en certitude et en précision, tous les renseignements que pouvaient nous apporter les listes royales de Manéthon, discutées et confrontées avec les monuments partiels de chacun des pharaons. Il est impossible, sans lire en entier ce remarquable travail, de se faire une juste idée des précautions infinies et de la connaissance profonde des méthodes employées par les anciens qu'exigeait l'accomplissement de cette tâche. Il y répond à toutes les exigences de la critique la plus scrupuleuse, et nous croyons qu'il a établi d'une manière inébranlable les dates de ces deux Ramsès que l'on s'accorde à placer au commencement de la XXe dynastie.

M. Biot ne quitta pas le calendrier du lever des étoiles sans en tirer un profit d'une autre sorte, mais aussi précieux pour l'archéologie. En suivant les levers héliaques dans l'ordre où ils étaient énumérés, de quinzaine en quinzaine, il y reconnut promptement une partie des astérismes qui composaient la sphère égyptienne. C'est ainsi que nous lui devons la détermination rigoureuse des étoiles qui composaient le principal personnage de ces représentations célestes. Nous savons, grâce à ses calculs, que cet astérisme, nommé en Egypte *Sahou*, dans lequel on plaçait l'âme d'Osiris et qui jouait le rôle de guide des âmes humaines dans le ciel, répondait aux principales étoiles de l'*Orion* grec, ainsi que Champollion l'avait déjà soupçonné.

IV. — TRAVAUX LES PLUS RÉCENTS — LISTE DES DÉCANS ÉGYPTIENS. — DÉTERMINATION DE L'ÉQUINOXE VERNAL PAR L'OBSERVATION DE LA GRANDE PYRAMIDE. — DÉCOUVERTE DU NOM DES PLANÈTES. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES SAISONS ÉGYPTIENNES.

Excité par les matériaux inattendus que la science archéologique lui mettait chaque année entre les mains, M. Biot ne cessa plus de se livrer à cette chasse aux découvertes dans l'antiquité, qu'il signalait, à plus de quatre-vingts ans, comme si attrayante « que ceux qui en connaîtraient le charme ne voudraient plus faire autre chose. »

Il reprit d'abord l'étude d'une série astronomique qui lui avait toujours paru très importante, malgré le dédain que lui avaient témoigné d'autres savants : je veux parler des 36 décans d'origine égyptienne, et auxquels les astrologues avaient accordé une in-

Digitized by Google

fluence considérable, signe évident d'une antique origine. On savait qu'ils partageaient chacune des 12 parties du zodiaque en 3 décans, et qu'à chacune de ces divisions présidait, suivant leurs doctrines, un génie dont le nom, malgré les altérations des copistes, se reconnaissait encore comme égyptien. C'était d'ailleurs une tradition constante qui attribuait une source égyptienne à la superstition des décans. Champollion avait reconnu les noms de trois de ces décans, écrits en caractères phonétiques, parmi les signes qui accompagnent la dernière rangée des figures comprises dans le zodiaque circulaire de Dendérah. Mais M. Letronne avait tiré de cette découverte une conséquence bien prématurée, en déclarant que la présence des décans était un motif pour faire ranger le zodiaque de Dendérah parmi les conceptions purement astrologiques et pour lui ôter toute importance. Personne ne savait, en effet, à cette époque, ce qu'avait été pour l'Egypte la série des décans avant l'emprunt que lui en avait fait l'astrologie grecque et romaine. On ignorait même complétement s'ils avaient été connus dans l'antiquité pharaonique. C'est à M. Lepsius que la science doit encore cette importante addition à nos connaissances sur le ciel égyptien. Le savant prussien retrouva ces 36 personnages célestes, avec tous leurs noms, au Ramesséum et dans divers tombeaux thébains; il en fit voir les rapports frappants, tant avec la série sculptée dans les deux zodiaques de Dendérah, qu'avec les listes des décans conservés dans les écrits astrologiques. Quelques perfectionnements ont pu être apportés depuis au travail de M. Lepsius, mais il reste le fondement de la science sur cette matière.

Les Egyptiens partageaient les 12 mois de leur année en 36 décades; il restait nécessairement en excédant les 5 jours complémentaires, lesquels, au bout de 2 ans, formaient une 37e décade. De là vient sans doute que les listes pharaoniques comprennent quelquefois 37 noms. Chacune des décades était précédée par un astérisme dont le lever héliaque signalait plus ou moins exactement le commencement de cette période de 10 jours. Sothis était la reine des décans, dont la liste composait un calendrier spécial. Suivant Sothis à intervalles réguliers, ils complétaient ainsi une année fixe, se déplaçant constamment par rapport au calendrier de l'année vague. On comprend dès lors facilement comment la superstition de leur influence sur les saisons et sur les corps humains put s'introduire dans l'astrologie. Sothis amenait ou du moins annonçait réellement l'inondation; chaque autre décan gouvernait une portion de saison naturelle et agricole, et c'était là le vrai zodiaque des Egyptiens, qui ne paraissent pas en avoir connu d'autre avant la domination des Grecs. Les Egyptiens attribuaient à leur protection le succès de leurs

Digitized by Google

travaux champêtres; on trouve par exemple le vœu suivant au plafond du Ramesséum : « Que les astres t'apparaissent au commencement de chaque décade pour faire prospérer ton année. » C'était en effet dans la seule année des décans qu'il existait un véritable enchaînement entre le calendrier et les saisons naturelles, avec lesquelles les fêtes de l'année vague ne pouvaient plus posséder qu'un rapport mystique ou traditionnel. M. Letronne n'a pu connaître l'importante découverte des anciens décans; on peut affirmer qu'elle eût singulièrement modifié ses idées sur l'année fixe des Egyptiens. M. Biot en sentit promptement l'intérêt et l'étudia soigneusement, comme on peut le voir par les articles insérés au *Journal des Savants*, en mai et juin 1855. Ce n'est pas qu'il fût disposé à admettre facilement le grand rôle qu'avaient joué les décans dans l'année fixe pharaonique. On se souvient, en effet, qu'il répugnait toujours à reconnaître que cette année fixe eût été réglée par le lever de Sothis, le premier des décans. On sait, au contraire, qu'il avait toujours préféré, comme régulateur, le solstice d'été. Excité néanmoins par nos sollicitations constantes, il examina de nouveau les décans, reconnut l'année fixe enchaînée à leur série, et chercha à en déterminer les conditions. Ce travail l'occupait encore dans les derniers mois de sa vie. Il reste, en effet, beaucoup à découvrir dans l'histoire des décans. Les rapports des deux calendriers suscitent une foule de problèmes, et l'on comprend tout d'abord qu'un système d'intercalation était nécessaire pour racheter le quart de jour qui se trouvait en excès chaque année [1]. Où plaçait-on ce jour intercalaire? Pourrait-on déterminer à quelles étoiles répondaient les principaux décans? et leurs dates auraient-elles été quelquefois relatées avec leurs fêtes, fournissant ainsi de nouveaux éléments de calcul à la chronologie? La solution de toutes ces questions était préparée dans ce grand esprit, qui se portait encore si résolûment vers toutes les conséquences d'un fait nouveau, dans un âge où le progrès est une rare exception. Nous énumérons ces desiderata de la science, espérant que son exemple tentera quelque érudit, digne de recueillir de si beaux objets d'étude dans la succession des Biot et des Letronne, et de comprendre que la grandeur de la critique ne consiste pas seulement à mesurer scrupuleusement le travail d'autrui, mais à reprendre et à féconder les sillons qu'une main puissante a tracés la première.

Parmi les notions scientifiques attribuées ou refusées aux prêtres égyptiens, suivant les caprices de la critique, aucune n'avait donné

[1] On remarque parmi les listes de fêtes égyptiennes un jour nommé *la fête du six*. Nous avions proposé à M. Biot, comme une conjecture à vérifier, de voir là un sixième épagomène, intercalé tous les quatre ans et jouant le rôle de notre bissextile 29 février.

Digitized by Google

lieu à des contradictions plus tranchées que la détermination des équinoxes et des solstices. Les uns leur refusaient toute observation de ce genre, les autres leur supposaient, au contraire, une série d'observations assez longues et assez exactes pour qu'ils eussent pu en déduire la connaissance de la précession des équinoxes, fruit si tardif de la science hellénique. Nous avons dit que M. Biot avait cru d'abord l'année agricole et la grande période de raccordement réglées par le solstice. Tout en n'accordant plus autant de confiance à cette conjecture, dans ses dernières années, il n'en persistait pas moins à penser que les Egyptiens avaient observé les phases solaires, et il entreprit de prouver par le fait même, aux plus prévenus contre la science égyptienne, que l'observation d'un équinoxe était la chose du monde la plus facile pour des gens dépourvus, il est vrai, d'instruments astronomiques, mais qui possédaient la grande Pyramide, et, bien plus encore, pour ceux qui avaient su la construire dans des conditions aussi parfaites par rapport à l'orientation de ses quatre faces. Un plan simple et sévère d'observations à faire à l'œil nu, aux environs des jours de l'équinoxe, fut transmis à M. Mariette pendant qu'il était occupé, en 1853, aux fouilles qui ont donné de si curieux résultats, dans les environs de la plaine des Pyramides. Le succès dépassa les espérances de M. Biot; non-seulement un homme de l'intelligence de M. Mariette parvenait, à l'aide de ses observations sur les faces de la Pyramide, à déterminer l'époque de l'équinoxe, mais de plus cet usage existait sur les lieux à l'état de tradition, et les Bédouins des environs savaient parfaitement se servir du vieux monument, non-seulement pour reconnaître les équinoxes, mais encore pour compter très exactement toutes les heures du jour. Le but de M. Biot était donc complétement atteint; il était prouvé que les phases solaires s'offraient d'elles-mêmes aux yeux des prêtres memphites sur les flancs exactement orientés de la grande Pyramide, quand bien même on voudrait penser que ce résultat n'eût pas été prévu par eux lorsqu'ils en avaient si soigneusement recherché l'orientation. Il devint donc certain que les auteurs grecs ne nous avaient pas trompés en leur attribuant ce genre d'observations. Or, cette notion peut devenir pour la chronologie d'une immense utilité.

Nous avons vu en effet, à propos du lever de Sothis, que la fête du phénomène nous était donnée sur les monuments avec sa date de jour dans l'année vague. Si nous avions le bonheur de trouver une mention ainsi datée pour la fête du solstice ou pour celle de l'équinoxe, la date absolue de l'inscription pourrait en être déduite immédiatement par le calcul. C'est dans cet espoir que M. Biot attachait une certaine importance à la réussite de l'expérience qu'il avait tentée : démontrant que les Egyptiens avaient connu l'obser-

Digitized by Google

vation des phases solaires, il encourageait ainsi les archéologues à en déterminer l'expression hiéroglyphique et à en rechercher soigneusement les mentions. Il y avait là un but d'un haut intérêt pour le progrès de l'histoire, et non pas seulement, comme on l'a dit à tort, une vaine recherche pour la satisfaction des théories émises dans ses premiers ouvrages.

M. Biot défendait sans doute ses premiers travaux avec une obstination qu'il était souvent difficile de vaincre ; cependant il n'hésitait pas à proclamer la valeur d'une découverte, même quand elle lui devenait défavorable ; il en donna une preuve éclatante à propos de la détermination des cinq planètes sur les monuments figurés de l'Egypte. Personne ne s'était occupé avec succès de ces astres si importants dans les travaux entrepris sur les zodiaques. M. Lepsius remarqua, le premier, que cinq personnages, portant des sceptres, changeaient de place dans les divers zodiaques ; il en conclut avec raison que ce caractère de mobilité indiquait les planètes. Il ne fut pas aussi heureux dans les noms qu'il attribua à chacune d'entre elles ; mais en 1856 M. Stobart rapporta d'Egypte des tablettes où un astrologue du temps de Trajan avait écrit ses éphémérides. La marche des cinq planètes à travers les signes du zodiaque y était tracée en écriture démotique. Ce monument, savamment interprété par M. Brugsch, fournit les noms de chacune des planètes égyptiennes en écriture vulgaire. Un travail de comparaison établi d'abord par M. Brugsch, et que nous avons ensuite complété, nous a mis en possession du nom hiéroglyphique et de la figure de chaque planète sur les anciens monuments. M. Biot voulut communiquer lui-même au public cette nouvelle trouvaille, et il en fit ressortir toute l'importance dans de nouveaux articles du *Journal des Savants* [1]. Nous devons lui tenir compte de cette preuve éclatante d'impartialité ; car il fallait bien avouer que deux de ces personnages planétaires étaient précisément ceux où il avait cru reconnaître autrefois des étoiles fixes, et sur lesquelles il avait établi les bases de la projection mathématique qui devait expliquer tout le zodiaque de Dendérah. Il sentait bien que la découverte des planètes portait le coup de grâce à sa projection, et que ce planisphère exigeait un examen tout nouveau en raison de tous ces éléments qui lui étaient auparavant inconnus : on voit qu'il n'hésita pas néanmoins à donner son adhésion à des progrès qui annulaient une grande partie de son travail, et à les annoncer lui-même dans le *Journal des Savants*.

Il est toutefois un ouvrage du même auteur qu'il n'accepta pas avec le même sang-froid ; c'est celui où M. Brugsch ébranla l'inter-

[1] Voir *Journal des Savants*, décembre 1856 et janvier 1857.

Digitized by Google

prétation donnée par Champollion aux noms des trois saisons [1]. Il voyait ainsi remises en question les bases d'une concordance sur laquelle il s'était appuyé, depuis plus de trente ans, dans la plupart de ses travaux. Il entreprit aussitôt la défense de Champollion et de ses propres calculs par une nouvelle série d'articles insérés au *Journal des Savants* [2].

Si M. Brugsch s'était borné à montrer la légèreté des rapprochements philologiques sur lesquels Champollion s'était décidé, dans cette partie de son *Mémoire sur la notation des divisions du temps*, tout en expliquant ses nouvelles conjectures, nous croyons que ce jeune savant serait resté inattaquable. Mais l'exposition de son système ne prouvait pas une étude suffisante de la matière et prêtait le flanc à la critique par plus d'un endroit. C'est ce que M. Biot fit ressortir avec beaucoup d'habileté. Il sut en outre grouper, avec une conviction communicative, toutes les inductions sur lesquelles son ancienne opinion s'était formée. Nous avouerons franchement que nous fûmes séduits par l'ensemble de cette discussion si bien combinée et que la victoire nous parut alors pencher en faveur du premier système. Mais quand nous en vînmes à examiner de plus près les raisons alléguées par Champollion et que nous les vîmes s'écrouler pièce à pièce, il fallut bien communiquer à notre savant confrère les doutes qui venaient ébranler ses prémisses.

Voici maintenant les bases du nouveau système de M. Brugsch : ce savant prouva d'abord que Champollion avait lu inexactement deux des noms des saisons; ayant rectifié leur lecture, il remarqua que ces deux noms correspondaient aux deux mots usités parmi les Coptes pour l'*hiver* et l'*été*. Il établit, en effet, que le nom hiéroglyphique de la deuxième saison, le groupe doit se lire *pre*; or, en copte *pro* signifie l'hiver.

Le nom de la troisième saison, , est transcrit par le même savant *schemou :* en copte, l'été se nomme *schom.*

Le nom de la première saison, , ne se retrouve pas en copte : M. Brugsch en fit la saison de l'inondation, qu'il distinguait ainsi de l'été. Il oubliait, dans cet arrangement, que l'inondation commence comme notre été, précisément au solstice. Aussi dressa-t-il un tableau de concordance, dans lequel il prêtait à Champollion des absurdités toutes gratuites, et c'est ce que M. Biot lui rappela sévèrement.

C'était sans doute une excellente trouvaille que ce rapprochement

[1] Voir Brugsch, *Nouvelles recherches sur la division de l'année égyptienne.* Berlin, 1856.

[2] Voir *Journal des Savants*, mai-septembre 1857.

Digitized by Google

des noms coptes, de l'hiver et de l'été, avec ceux de deux des saisons antiques, mais M. Biot avait raison de dire qu'elle était bien loin de suffire pour trancher la question. En effet, les Egyptiens n'avaient pas pu ajuster parfaitement les noms de leurs trois saisons (de quatre mois chacune), lorsqu'ils avaient eu à traduire les mots grecs correspondant à quatre divisions d'une année, fondées sur des considérations toutes différentes. Ce qu'il était d'ailleurs nécessaire de rechercher, c'était le sens que les Egyptiens avaient attaché ordinairement dans les textes à chacun des trois groupes en discussion, et spécialement quand il s'agissait de faits agricoles ou naturels. Ce n'est pas ici le lieu de détailler les recherches que les instances réitérées de M. Biot nous avaient conduit à faire sur cet objet, nous nous bornerons à en indiquer le résultat.

Le nom de la première saison, , se lit *scha* et signifie habituellement dans tous les textes : *commencement*[1].

Le second, , *pre*, est un radical dont le sens usuel est : *sortir*, *apparaître ;* on le trouve appliqué, dans un papyrus du musée britannique, à l'état où se trouve la terre, *sortant des eaux* et prête à recevoir la culture.

Le troisième mot, , *schemou*, n'a été rencontré jusqu'ici qu'avec la signification de *tribut* ou *impôt*. Un des papyrus de Londres nous montre les angoisses de l'agriculteur à l'époque de ces terribles dîmes qui suivaient la récolte. M. Letronne, avec sa perspicacité habituelle, avait bien prévu que l'impôt, toujours perçu en nature dans ces temps reculés, avait dû nécessairement se relier à l'année fixe et donner un caractère officiel à certaines de ses divisions.

Si ces notions sont reconnues exactes, la première saison aura bien été celle qu'indiquait une tradition constante, c'est-à-dire l'inondation, suivant le lever de Sothis. Quatre mois après commençait le *pre*, où la *terre découverte* appelait la culture. Elle correspondait par le fait aux quatre mois où les jours sont les plus courts, ce qui a pu engager les Coptes à donner son nom à l'hiver grec. Quatre mois plus tard venaient les récoltes et l'époque fixe de la perception des impôts. Le *Schemou* antique est devenu le mot copte *schom*, qui, dans cette langue, signifie *impôt* et *été* tout à la fois. On peut dire qu'en Egypte, 9 mois sur 12 méritent bien, pour les Grecs, le nom d'été, à ne consulter que la température : de là vient que les Coptes ont traduit les noms de *printemps*, *été* et *automne* par com-

[1] Ce signe n'est autre chose qu'un terrain inondé, d'où s'élèvent des lotus en fleurs, en sorte que si on voulait le considérer ici comme un symbole, il s'appliquerait mieux à l'inondation qu'à toute autre chose. Jamais on ne l'a trouvé indiquant la végétation, comme l'exigerait l'hypothèse de Champollion.

Digitized by Google

mencement du *schom*, *schom* et fin du *schom*. Quel qu'ait été le nom spécial appliqué à l'inondation comme saison, il ne trouvait plus son emploi dans une traduction des noms grecs des saisons, aussi les livres coptes ne nous donnent-ils aucun nom de saison qui s'y rapporte.

Il faut reconnaître que si cette nouvelle interprétation de la nomenclature antique des saisons ne change rien aux principes établis par M. Biot, elle en modifie profondément l'application, qui était d'une si grande importance pour l'histoire de la civilisation. En effet, il avait fait voir clairement dans ses *Recherches sur l'année vague*, etc., de quelle conséquence devait être la véritable interprétation du nom des trois saisons antiques. Il avait fait toucher au doigt l'impossibilité de concevoir le règlement du calendrier à d'autres époques que celles où il existait une concordance entre le nom des saisons et les phénomènes naturels. Or, en sachant la place où se trouvaient les trois saisons naturelles par rapport à celles de l'année vague au moment où l'empereur Auguste changea l'ordre égyptien, on peut facilement trouver, en remontant, à quelles années la concordance a existé. M. Biot, en plaçant l'inondation à la troisième saison, avait calculé que le règlement définitif du calendrier appartenait à l'an 1780 av. J.-C. Les bases nouvelles nous forceraient à faire rétrograder la concordance des deux tiers d'une année; ce qui exigerait un supplément égal à peu près à 1002 ans[1], d'après la théorie de M. Biot, pour ramener le commencement de l'inondation au début de la première saison. Nous serions ainsi conduits à regarder l'année 2782 comme la date la plus probable de l'antique réglementation du calendrier égyptien.

Il est extrêmement curieux d'observer que cette date qui s'imposerait d'elle-même d'après ces prémisses nouvelles appliquées aux principes établis par M. Biot, est exactement celle que l'illustre Fréret avait considérée comme l'origine du comput égyptien, à un autre titre. C'est que cette année se trouve précisément marquer le point initial de la période sothiaque, qui précéda celle de l'an 1322 av. J.-C., car si l'on ajoute à l'an 1322 une période entière de 1460 ans, on retombe encore sur l'an 2782.

Ce n'est pas que ce résultat si remarquable eût entièrement échappé à M. Biot[2], mais il ne pouvait l'admettre en raisonnant d'après l'hypothèse de Champollion, qui l'empêcha malheureusement de s'en tenir à l'opinion de Fréret. Il est juste de reconnaître que

[1] C'est-à-dire les deux tiers de la période de 1506 ans vagues, calculée par M. Biot comme nécessaire pour ramener le solstice à un même jour de l'année vague.

[2] Voir *Recherches sur l'Année vague*, p. 52.

Digitized by Google

M. Letronne ne sut pas mieux se défendre des terribles conséquences de la fausse traduction du nom des saisons.

Si M. Biot n'eut pas le temps de revenir sur ses premiers mémoires, il put au moins connaître et discuter ces nouvelles lumières. Il rappelait sans cesse notre attention sur ce sujet dans les entretiens où il aimait à se reposer de ses grands travaux d'astronomie. Biot était opiniâtre dans ses idées, mais plus opiniâtre encore dans la recherche du vrai. L'ardeur de la discussion, jointe à la double majesté de l'âge et du savoir, donnait alors à ses paroles un caractère qu'on ne peut oublier. C'était assurément une figure bien digne d'attention et de respect que celle de ce vieillard illustre, luttant contre les ravages des années, cherchant à s'assimiler les éléments nouveaux à mesure que la science les déterminait et à vaincre les préjugés les plus tenaces de tous, ceux qui s'attachent à d'anciens systèmes personnels. Un sentiment vrai le soutenait dans ces études, qui lui étaient devenues pénibles : il sentait que tout le fond de ses discussions restait encore utile et que ses méthodes n'étaient point ébranlées, quoique, par l'emploi de nouvelles prémisses, on dût en recueillir des résultats tout différents de ceux qu'il avait autrefois prévus. Dieu lui compta généreusement des jours si bien remplis et qu'il sut rendre utiles à lui-même et aux autres jusqu'au moment où il nous a été enlevé.

On peut dire que, dans cette partie de la science égyptienne qui touche à l'astronomie et au calendrier, rien n'est encore complet ; mais la richesse et la certitude des nouveaux éléments archéologiques garantit le succès au critique habile qui saura les mettre en œuvre. Je ne sache pas qu'il existe dans le champ des sciences historiques un sujet de recherches plus intéressant et qui promette de plus riches résultats pour l'histoire de l'esprit humain dans la haute antiquité. Nous dirons donc avec le poète :

Exoriare aliquis.

Ce fut un grand malheur pour Champollion et pour son école de n'avoir pas rencontré dans le domaine de l'orientalisme un vrai critique tel que l'était Letronne dans le champ des études classiques. Le génie, souvent un peu désordonné de l'inventeur, gagnerait beaucoup à trouver devant lui un juge au coup d'œil prompt et sûr, dont la voix écoutée sache prendre acte des découvertes et signaler les desiderata ; et qui, d'un geste souverain, sache séparer l'or acquis à la science d'un clinquant dangereux. Le grand critique dont la présence a manqué au berceau des études hiéroglyphiques ne serait pas moins désirable aujourd'hui pour régler les pas de la science

Digitized by Google

que nous voyons s'élever sous nos yeux et qui va nous rendre les annales des peuples assyriens. Heureusement, le nombre et le mérite des savants qui s'y consacrent peuvent nous faire espérer que la critique jaillira d'elle-même au choc des discussions.

On se plaît à répéter, dans une certaine école, que notre temps doit être particulièrement l'*ère de la critique :* si l'on examinait curieusement ce dicton, peut-être y reconnaîtrait-on un secret désir de mettre la critique au-dessus de la découverte. En tout cas, les critiques oublient trop souvent que cet art difficile n'a pas seulement pour but d'effacer des erreurs ou de montrer des lacunes ; mais que son plus grand caractère consiste à comprendre le progrès avant la foule, à saisir le premier, à proclamer et à vulgariser les conquêtes de la science. L'histoire littéraire de notre temps dira avec quelle constance et souvent avec quelle perfection de style le maître vénéré auquel nous venons de rendre hommage a rempli ce grand devoir jusqu'à ses dernières années.

Ve E. DE ROUGÉ.
de l'Institut.

Digitized by Google

LE MAIRE

DE CARPENTRAS

Omnia vanitas.

Nous étions réunis ce soir-là dans une salle ruisselante d'or; dix bougies, plantées de travers dans d'énormes candélabres de zinc doré, versaient sur nous des torrents de lumière; des urnes de maillechort argenté retenaient dans leurs flancs couverts de givre les flacons aux cols élancés, enduits de cire verte pailletée d'or; le vin frelaté coulait à grands flots dans nos coupes de mousseline aux pieds grêles. Nous ne nous étions refusé aucune des splendeurs que les restaurateurs du boulevard offrent aux habitants de la moderne Babylone, car nous tenions à célébrer dignement le triomphe d'un de nos amis.

Fabien, après avoir pendant quelque temps initié les jeunes générations d'une ville de province aux mystères des quatre règles et aux beautés des fractions décimales, avait un jour abandonné sa place pour venir à Paris à la piste d'une découverte qui devait lui rapporter, disait-il, gloire et fortune. Longtemps il n'avait rencontré que déceptions et misère; mais rien ne le décourageait: il possédait la foi; à force de chercher, il trouva. L'Académie des sciences venait de lui accorder la plus haute récompense dont elle pût disposer; l'Empereur lui avait donné la croix; un spéculateur lui offrait deux cent mille francs de son brevet d'invention.

Aussi Fabien, qui passait tout à coup, sans transition, de l'obscurité à la réputation, de la pauvreté à la fortune, était radieux en

Digitized by Google

recevant au choc des verres nos compliments et nos vœux. Il se laissa même entraîner, dans un moment d'égarement, jusqu'à faire trois calembours, les premiers qu'il se fût permis depuis sa naissance. Ceux d'entre nous qui n'étaient pas décorés les trouvèrent détestables ; ce qui jeta du froid dans l'assemblée.

Marcel, désirant rompre le silence pénible qui régnait depuis quinze secondes, saisit au vol la première idée qui lui traversa la cervelle et s'écria :

« Ami Fabien, tu n'es pas à la conversation ! A quoi songes-tu ?

— Fabien pense à ne plus dîner dans des crèmeries !

— A se faire bâtir un hôtel aux Champs-Elysées !

— A acheter des gants rouges !

— A payer son tailleur après demain !

— A ne pas me prêter cent francs le jour du terme !

— A épouser la fille du grand Lama !

— Bah ! dit Edouard — un vaudevilliste plein d'avenir, qui se pique de connaître le cœur humain — je parie, moi, qu'il pense au maire de Carpentras !

— Je ne connais pas cet honorable magistrat.

— Qu'importe ! Ne t'ai-je pas raconté l'histoire de mon célèbre ami Marius ?

— Non !

— Eh bien ! allumez des cigares et écoutez ! »

I. — OPINION DU DIGNE M. REYNAUD, MAIRE DE CARPENTRAS, SUR LA POÉSIE ROMANTIQUE, ET INFLUENCE D'ICELLE SUR LES DESTINÉES DE MARIUS.

En l'an de grâce 1840, le digne M. Reynaud était maire de Carpentras ; le plus jeune et le plus humble des employés de sa mairie s'appelait Marius.

Aucun magistrat municipal, dans les trente-six mille communes de France, ne s'entendait mieux que M. Reynaud à donner des bals officiels en janvier, à réprimer le vagabondage des chiens en juillet, et à porter la cravate blanche en toute saison.

Marius, fils du concierge de l'hôtel de ville, élevé par de hautes influences au rang de commis dans les bureaux que balayait son père, était un grand garçon efflanqué comme un cheval de course, et brun comme un gitano ; ses petits yeux, profondément enfoncés, brillaient sous ses sourcils touffus comme deux becs de gaz au fond d'une cave. Il était laid, mais d'une laideur si vive et si pétillante d'esprit que M. Reynaud disait en parlant de lui à ses intimes : Ce petit Marius ira loin, très loin ; attendez-vous à le voir à quarante

Digitized by Google

ans chef du bureau des décès. Pendant ce temps, le jeune employé à qui l'on prédisait ces hautes destinées se demandait s'il devait s'engager pour devenir maréchal de France, entrer au séminaire pour conquérir le chapeau de cardinal, ou plus modestement se lancer dans la banque pour gagner prosaïquement quelques millions.

Un jour qu'il s'égarait avec ravissement dans ses rêves d'avenir, M. le maire entra dans son bureau et lui demanda différentes pièces qu'il avait entre les mains. Marius lui tendit quelques papiers au hasard et se remit à construire ses châteaux en Espagne. Tout à coup, la porte se rouvrit brusquement, et M. Reynaud s'élança comme une avalanche :

« Malheureux !

— Qu'est-ce que.....

— Ne niez pas, monsieur ! n'essayez pas de nier !....

— Mais.....

— Pas de mensonges inutiles ! j'ai reconnu votre écriture ! »

Et le magistrat, indigné, tendait à son employé une feuille sur laquelle, malgré l'entête imprimé : « Mairie de Carpentras. — Bureau des décès », une main sacrilége n'avait pas craint d'écrire quatorze vers de huit syllabes, dédiés à une odalisque.

« Qu'est-ce que cela, monsieur ?

— C'est un sonnet.

— Un sonnet !.... N'aggravez pas votre position !.... un sonnet !.... moi qui avais cru que c'étaient des vers !.... Un sonnet ! miséricorde ! et il en convient ! un sonnet ! une odalisque ! Du henneh ! du koheul ! un narguilé ! Malheureux enfant ! dans quel monde avez-vous vécu ! »

Le digne homme continua longtemps sur ce ton ; puis il se radoucit, et tâcha de démontrer au coupable que ses compatriotes, gens moraux et pacifiques, naissaient et mouraient en prose, qu'il y aurait de la folie à vouloir tenir en vers les registres de l'état civil ; qu'il était sans doute permis de cultiver la poésie comme art d'agrément ; qu'un employé de la mairie pouvait « courtiser la muse » le dimanche après les offices, au lieu de jouer du flageolet ou de pêcher à la ligne, mais à condition de rester fidèle aux saines traditions ; que les romantiques étaient les jacobins de la littérature ; que les honnêtes gens tenaient en même estime les admirateurs de *Ruy-Blas* et les abonnés du *National ;* qu'enfin un commis assez audacieux pour écrire, dans les bureaux de la ville, sur le papier de l'administration, des sonnets à des odalisques, compromettait son avancement en ce monde, et son salut dans l'autre.

Marius eut le tort grave de ne pas verser une seule larme pendant la péroraison de cette harangue ; au lieu de rougir de ses éga-

Digitized by Google

rements, il eut l'audace de vouloir les justifier. M. Reynaud, qui avait vu jusque-là ses moindres paroles produire dans ses bureaux l'effet du *quos ego* de Neptune sur les flots soulevés, était stupéfait de rencontrer un contradicteur. Comme il n'avait pas l'habitude de la discussion, il arriva bien vite au bout de sa provision de raisonnements. Mais un chef qui fait à un de ses inférieurs l'honneur de discuter avec lui, tient toujours en réserve un terrible argument *ad hominem* qui lui assure d'ordinaire la victoire : le maire, comprenant que le moment était venu d'y avoir recours, fit entendre à son employé qu'il lui fallait à l'instant même cesser de tenir tête à son supérieur ou renoncer à sa place.

« Eh bien ! soit, s'écria Marius furieux et superbe, destituez-moi : vous me rendrez service ! J'étouffe ici, j'ai besoin d'air ! Je ne suis pas fait pour végéter dans un trou de province. Je vais à Paris conquérir la fortune et la gloire.

— Malheureux ! insensé ! Quand vous mourrez à l'hôpital, rappelez-vous au moins que je vous l'ai prédit.

— Mon cher protecteur, quand je serai puissant, rappelez-vous que je serai enchanté de vous être utile. »

M. Reynaud se laissa tomber sur une chaise, suffoqué par cet excès d'outrecuidance, et Marius sortit majestueusement du bureau.

Trois heures plus tard, il secouait avec colère la poussière de ses pieds sur le seuil de sa ville natale, en se jurant à lui-même de n'y rentrer qu'en triomphateur.

II — HISTOIRE D'UNE PAIRE DE RIDEAUX BRODÉS ET D'UN BOISSEAU DE CHARBON.

Marius était un garçon sensé ; il comprit sans peine qu'on ne vit pas de sonnets à Paris ; s'il eût aimé à être général, il ne lui plaisait guère d'être soldat ; deux yeux bleus qu'il rencontra au Luxembourg lui enlevèrent en une minute toute prétention aux dignités ecclésiastiques, et un économiste du quartier Latin lui expliqua que, pour gagner vingt millions dans la banque, il fallait d'abord en avoir un. Il se décida donc à porter à un sien cousin, marchand de nouveautés, rue Montmartre, une lettre de recommandation dont on l'avait muni. Le soir même de cette visite, son excellent parent lui enseignait l'art d'auner les étoffes d'une façon avantageuse pour la maison, et de faire acheter aux provinciales naïves les robes passées de mode.

Le jeune poète aurait peut-être fait comme un autre sa fortune dans les soieries sans Mlle Rosine, la propriétaire des yeux bleus ci-

Digitized by Google

dessus mentionnés. L'aimable fille, qui collaborait aux toilettes de quelques actrices en renom, recevait force billets de spectacle pendant la canicule, et chaque fois que Marius sortait avec elle de la Porte-Saint-Martin ou du Gymnase, les lauriers de Scribe et d'Alexandre Dumas l'empêchaient de dormir. Le dimanche, ils parcouraient à pied les sites les plus charmants des environs de Paris, et la jolie grisette arrêtait à chaque instant son ami pour lui montrer une maison riante, coquettement cachée dans un nid de lilas, ou un gracieux cottage se mirant précieusement dans un lac factice : « Voici la propriété de X....., l'auteur du vaudeville que nous avons vu hier..... voilà le chalet que Z..... vient de faire construire avec les droits d'auteur de son dernier drame. » Et Marius se disait qu'après tout il n'était pas plus difficile de marier Arthur et Joséphine, ou de sauver Marie des piéges du traître, que de mesurer du jaconas et de rimer des sonnets aux odalisques. Cependant il avait chez son cousin le vivre et le couvert : fallait-il renoncer à un bien-être certain pour se lancer sans un sou vaillant dans les hasards de la vie littéraire ? Il hésitait, et ce n'est pas moi qui l'en blâmerai.

Une nuit, le plus enchanteur des songes sortis par la porte d'or lui avait montré les quinze cent mille habitants de Paris réunis dans un théâtre plus grand que tout le département de Vaucluse. On jouait sa première pièce : une comédie en quinze actes, écrite en vers de vingt pieds. Le public, transporté d'enthousiasme, jetait à l'auteur, présent sur la scène, des couronnes d'or et des maisons de campagne, avec des parcs, des rivières artificielles et des ponts rustiques. Le roi Louis-Philippe descendait de sa loge pour remettre au vainqueur le grand cordon de la Légion d'honneur, et le maréchal Soult lui livrait, pieds et poings liés, le maire de Carpentras, coupable d'avoir douté de son génie.

Quelques heures plus tard, Marius, encore enivré par ce rêve d'heureux augure, était debout sur son comptoir, fort occupé à ranger diverses pièces d'étoffe quand son patron lui ordonna de montrer des rideaux brodés à une grosse dame, haute en couleur, enveloppée d'un châle à ramages extravagants..... Horreur ! C'était Mme Reynaud au bras de son mari. Celui-ci reconnut aussitôt son ancien employé.

« Eh mais ! c'est le petit Marius ! Eh bien ! nous avons donc renoncé à nos sonnets, à nos odalisques ? Mes compliments, mon cher, il vaut mieux vendre de bonnes étoffes que de rimer de mauvais vers. Comme dit Boileau :

Soyez plutôt maçon si c'est votre talent !

C'est égal, mon garçon, je vous regrette. Sans votre malheureuse

Digitized by Google

odalisque, vous auriez fait votre chemin à Carpentras, dans les décès. Voyons donc ces rideaux ! »

Marius, rouge de colère et de honte, jeta violemment son mètre par terre pour échapper à la tentation de le briser sur le dos de son compatriote. Dix minutes plus tard, malgré les instances de son cousin, il disait un éternel adieu au commerce et courait apprendre à Rosine que la France aurait bientôt un vaudevilliste de plus.

Au bout d'un mois, il avait terminé cinq actes en prose enjolivés de couplets sur des airs en vogue. Pour être plus sûr du succès, il n'avait pas cherché à innover : au lieu de prétendre, comme tous les débutants, à renouveler l'art dramatique, il avait suivi pas à pas les traces de l'auteur qui possédait alors la plus belle maison de campagne. C'était un pastiche vraiment réussi : rien n'y manquait, ni la veuve coquette, ni la jeune fille intéressante, dont le père, « brave officier de notre ancienne armée, » était « mort au champ d'honneur ; » ni le jeune artiste luttant sans succès contre la mauvaise fortune et parlant de « ne pas survivre à ce dernier coup ; » ni le rival riche et sot préféré par la tante vaniteuse, ni l'oncle bonhomme et gouailleur qui finissait par marier les amoureux. Il y avait une lettre perdue au premier acte et retrouvée au dénouement ; on prenait les amis pour des ennemis, les hommes pour des femmes, les femmes pour des hommes ; on enfermait un amant dans une armoire, et le mari jaloux qui en brisait la porte y trouvait une femme de chambre. Scènes gaies, scènes larmoyantes, déclarations, provocations, duels, quiproquo, tours de passe-passe, tous les ingrédients nécessaires alors à un vaudeville y étaient répandus avec profusion ; aussi Marius, en remettant son manuscrit au directeur d'un théâtre de genre, ne douta pas un instant que sa pièce ne fût mise à l'étude dans un mois. Comme Rosine se réjouissait à l'idée d'aller désormais tous les soirs au spectacle, même en hiver ; de lire le nom de son ami imprimé sur tous les murs, et de trouver son éloge dans tous les journaux :

« Oui, lui répondit Marius, nous verrons ce qu'en dira le maire de Carpentras. »

Cependant, la réponse du théâtre n'arrivait pas. Un mois, deux mois, trois mois s'écoulèrent sans que Marius vît rien venir, excepté son tailleur et son bottier, qui lui présentèrent leurs notes. Enfin, la lettre si impatiemment attendue fut remise au jeune auteur, qui l'ouvrit en tremblant :

« J'ai lu votre charmante pièce..... » Rosine ! Rosine ! Je suis reçu « votre charmante pièce avec le plus vif intérêt..... » Brave homme ! Homme d'esprit !.... « Les caractères sont nettement tracés, le style est vif et brillant..... » Excellent directeur !.... « Malheureusement, le sujet est un peu trop sombre pour mon public.

Digitized by Google

Croyez-en ma vieille expérience : reprenez votre manuscrit, effacez les couplets et allez hardiment au boulevard ; vous avez des chances sérieuses d'y réussir. Agréez, etc. »

Marius, qui était encore candide, fut touché de la politesse de cet excellent directeur et des avis paternels qu'il devait à sa vieille expérience. Il revit son chef-d'œuvre avec soin, supprima les flon-flons, ajouta d'une main légère un faux et deux suicides, et remit le tout au concierge d'un théâtre célèbre par les assassinats qui s'y commettaient chaque soir.

Au bout de trois autres mois, on lui répondit qu'on avait lu son charmant ouvrage avec le plus vif intérêt, que le style..... les caractères....., etc.... ; que par malheur le sujet était un peu gai pour le public du lieu, mais que sa pièce, ornée de quelques couplets, ne saurait manquer de réussir sur une scène de genre.

Le pauvre garçon fut moins touché cette fois des compliments qu'on lui prodiguait. Cependant, comme il avait de la fierté et de la persévérance, il repoussa bien loin les lâches conseils de Rosine qui voulait le décider à briser sa plume. Avec l'énergie du désespoir, il entassa vaudevilles sur mélodrames et comédies sur opéras sans avancer davantage. La pièce qui avait paru trop courte à l'un était jugée trop longue par l'autre; celle que Pierre avait repoussée comme immorale, était traitée par Paul de berquinade. Pendant ces rudes épreuves, le malheureux devenait plus maigre qu'un derviche tourneur ; toute sa garde-robe prenait pièce à pièce le chemin du mont-de-piété ; le papier timbré s'accumulait sur sa table ; les manuscrits refusés remplissaient seuls les tiroirs vides de linge. Rosine, effrayée par cette marée de misère qui montait toujours, finit par confier au caissier d'un agent de change le soin de lui rendre ses joyeuses couleurs d'autrefois, et l'infortuné Marius, se trouvant seul entre les quatre murs de sa mansarde, sentit pour la première fois le cœur lui manquer.

Un réchaud était là sur lequel la grisette infidèle avait la veille préparé leur dernier repas. Il le plaça au milieu de la chambre et se disposa à mourir.

Le charbon s'embrase, il exhale ses gaz délétères. Marius, étendu sur son lit, pense à son pays qu'il ne doit plus revoir, à son père dont il a reçu une lettre le matin même.

« Pauvre père ! si fier de moi ! si heureux de l'instruction que j'ai reçue grâce à lui ! Un triste cadeau qu'il m'a fait là !.... »

En ce moment, un léger nuage de fumée, qu'il suivait machinalement de l'œil, s'approche de la porte, y reste un instant accroché, puis s'échappe lentement par un vide qui se trouve entre le battant et le chambranle.

Digitized by Google

« Cette porte joint mal, » dit Marius. Il se lève et ferme avec son mouchoir, qu'il déchire, toute issue à l'air intérieur; puis il se laisse tomber sur son unique chaise.

« Perfide Rosine ! moi qui l'aimais tant ! Oh ! lutter encore ! réussir ! gagner de l'argent ! Elle me reviendra. »

Il se lève et se dirige vers la croisée; mais il s'arrête tout à coup.

« Bah ! à quoi bon ? »

Il regagne son lit.

Déjà sa respiration est haletante, sa tête s'appesantit, des visions horribles passent devant ses yeux et le remplissent de terreur. Pour se soustraire à ce cauchemar de l'agonie, il veut occuper son esprit jusqu'au dernier instant; il prend le premier papier noirci qu'il trouve sous sa main, un fragment du journal qu'il avait déchiré pour allumer son réchaud. Par un suprême effort de sa volonté défaillante, il parvient à lire ces deux lignes :

« Le roi vient d'accorder la croix de la Légion d'honneur à M. Reynaud, maire de Carpentras. »

Ce simple *fait divers*, qui n'avait sans doute produit qu'une médiocre impression sur les autres lecteurs du *Constitutionnel*, fait bondir le moribond et rend pour une minute à son cerveau affaibli toute sa lucidité.

« Le maire de Carpentras ! comme il va triompher à la nouvelle de mon suicide ! comme il va la colporter avec une sotte satisfaction dans toute la ville, en répétant partout qu'il l'avait bien prédit !.... Eh bien ! non, je ne lui donnerai pas cette joie ! » Et réunissant tout ce qui lui reste de force, il se traîne jusqu'à la fenêtre et brise deux carreaux. Il est sauvé.

Ce que c'est que de penser en temps opportun au maire de Carpentras !

III. — CE QUE C'EST QUE LA GLOIRE.

Heureux, trois fois heureux les mortels qu'un bon ange a fait naître sur les bords fleuris de la Garonne ou sur le sol brûlé de la Provence ! Le ciel, qui a donné l'énergie morale aux Bretons, la force corporelle aux Alsaciens, la vivacité de l'esprit aux Parisiens, a réservé pour les Français du Midi ses dons les plus précieux ; il leur a départi la confiance en soi et la vanité.

Le plus grand malheur qui puisse arriver à un homme est d'être modeste.

La modestie, que des moralistes ineptes ont voulu faire passer pour

Digitized by Google

une vertu, est la plus funeste et la plus incurable de toutes les maladies.

Le malheureux qui en est atteint sait tous ses défauts ; il en souffre sans cesse, il en rougit à toute heure ; ils entravent sa marche, ils paralysent ses mouvements. Employé ou fonctionnaire, il ne se croit jamais digne de l'avancement qu'il sollicite; homme de lettres, il trouve détestables les articles qu'il propose à un journal, le livre qu'il offre à un libraire ; spéculateur, il n'a pas foi dans l'affaire à laquelle il nous engage à souscrire.

Aussi le pauvre diable reste dans les bas-fonds de son administration ; on repousse ses articles ; on n'édite pas ses livres ; personne n'achète ses actions. Il lutte toute sa vie contre la misère et l'obscurité, et périt un vilain jour dans la lutte, sans que personne s'aperçoive de sa disparition.

Ah ! s'il eût été Provençal ou Gascon, il aurait eu la foi la plus robuste en lui-même, cette foi qui fait les apôtres et les martyrs, cette foi qui transporte les montagnes et transforme un imbécile en grand homme ! Il aurait dit à ses chefs, avec un tel accent d'autorité : « Moi seul ai droit à cette place, » qu'on la lui aurait donnée. Il aurait si chaudement plaidé la cause de son ouvrage, il serait si souvent revenu à la charge ; quand on lui aurait fermé la porte au nez, il serait si vite rentré par la fenêtre, que ses juges auraient cédé, ne fût-ce que pour échapper à ses persécutions. Il aurait si bien battu à tour de bras la grosse caisse de la réclame, il aurait si promptement couvert tous les murs de ses affiches et si habilement fourré ses prospectus dans nos mains, dans nos poches, dans notre serviette et sous notre oreiller, que nos louis et nos bank-notes se seraient précipités d'eux-mêmes dans sa caisse. Bien heureux les vaniteux, bien heureux les outrecuidants, car le royaume de la terre leur appartient !

Marius n'était pas méridional pour rien. Sa confiance en son talent lui revint avec la première bouffée d'air qui pénétra par ses vitres brisées. Le charbon brûlait encore dans le réchaud qu'il comptait déjà sur son génie pour vaincre tous les obstacles. Le soir même, il avait trouvé une petite place qui lui rapportait tout juste de quoi ne pas mourir d'inanition, mais qui lui laissait le temps de travailler. Le lendemain, tout en remplissant ses nouvelles fonctions, il méditait le plan d'un roman de cape et d'épée en quarante volumes ; le surlendemain il avait commencé à l'écrire.

Il y avait alors à Paris un grand journal intitulé *le Cosmopolite*, qui achevait de mourir entre les mains d'un rédacteur en chef atteint de modestie chronique.

L'enfant de Carpentras, se voyant fermer obstinément les colonnes

Digitized by Google

de toutes les feuilles bien achalandées, s'en alla frapper à la porte de Valentin, l'infortuné rédacteur en chef.

Il fut reçu très poliment, mais dès qu'il eut tiré de dessous son manteau le rouleau de papier qu'il avait perfidement caché en entrant, Valentin lui dit avec un triste sourire :

« Je regrette que vous vous soyez donné la peine de faire une démarche inutile ; le *Cosmopolite* est condamné à mort par le public.

— Eh ! bagasse ! dit Marius en brandissant son manuscrit, voici son recours en grâce ; je le fais signer avant la fin du mois par vingt mille abonnés. »

Valentin ne put s'empêcher de rire de cette superbe confiance.

« Ne riez pas, monsieur, ne riez pas ; c'est votre salut, c'est votre fortune que je vous apporte. Ecoutez seulement mes premiers chapitres.

— Nous cessons de paraître dans huit jours.

— Cesser de paraître ! allons donc ! quand on vous offre trente mille abonnés ! Mais c'est insensé, c'est un suicide ! Moi aussi, monsieur, j'ai voulu me tuer il y a six semaines, et je ne m'en porte que mieux. Vous ferez comme moi, corbleu ! et vous publierez mon chef-d'œuvre. Voyez donc, quel titre ! *les Fantaisies d'un pendu, histoire du temps de la Fronde*, roman en quarante volumes ! Dans le titre seul il y a quarante mille abonnés, mille par volume, au bas mot. Allons, allons, un petit effort, un peu de courage, que diable ! Ce n'est pas si désagréable de devenir millionnaire ! Prenez mon pendu !

— Mais, mon cher monsieur, nous n'avons même plus en caisse de quoi payer votre panacée.

— Qu'est cela, de l'argent ? est-ce que je vous en demande, est-ce que j'en ai besoin ? De l'argent ! fi donc ! Prenez mon roman, c'est soixante mille abonnés que je vous donne ! » .

Et Marius parla tant et si bien qu'il finit par inspirer à Valentin un peu de la confiance qui l'animait. Après tout, on ne se résigne jamais de bon gré à la mort ; le rédacteur en chef tenait à sa position ; ses bailleurs de fonds étaient disposés à faire encore quelques sacrifices pour essayer de retrouver les sommes englouties dans une affaire désastreuse. Marius, mis en rapport avec eux, les fascina et obtint tout ce qu'il voulait. On mettait dix mille francs à sa disposition pour dépenser en annonces et réclames de tous genres. Son roman, dont on devait commencer immédiatement la publication, lui serait payé plus tard par l'abandon d'une part des bénéfices nets réalisés dans l'année.

A cette époque naïve, la puissance fascinatrice de l'affiche n'avait encore été pressentie que par deux ou trois pharmaciens qui, sur de

Digitized by Google

modestes feuilles de papier rose d'un pied carré, annonçaient chaque jour à l'univers les merveilleux effets de leurs drogues. Marius eut la gloire d'ouvrir des voies nouvelles à la publicité. Deux jours après qu'il eut signé son traité avec les propriétaires de son journal phthisique, les Parisiens furent stupéfaits de voir toutes les murailles se couvrir comme par enchantement d'immenses affiches hautes de trois mètres et longues à proportion, où on leur intimait l'ordre de lire *le Cosmopolite*, lequel leur raconterait *les Fantaisies d'un pendu*, par M. Marius. Il n'y eut pas au bout d'une semaine, dans tout le département de la Seine, un être capable d'épeler ses lettres qui ne connût le titre du journal et celui du roman, avec le nom de l'auteur.

Le pauvre Valentin n'osait plus circuler dans les rues, tant chacune de ces monstrueuses annonces le troublait et l'humiliait; mais le romancier provençal se pavanait devant elles, la tête haute, le visage rayonnant, et résistant à grand'peine à la tentation de crier aux passants ameutés : « C'est moi qui suis Marius! » Ah! comme il aurait donné de bon cœur la moitié du produit de son livre pour pouvoir conduire devant une de ces magnifiques réclames M. le maire de Carpentras!

On a bien des chances de succès quand on spécule sur la sottise générale. Le public, qui ne s'était jamais intéressé aux idées généreuses du brave rédacteur en chef, ne put résister aux coups de grosse caisse du feuilletoniste; d'ailleurs, comment ne pas céder au désir d'apprendre quelles fantaisies peuvent traverser le cerveau d'un pendu? Le succès dépassa les plus aventureuses prévisions de Marius. L'innocente Mathilde, la touchante Fleur-de-Marie, le vertueux Chourineur, l'invincible d'Artagnan, l'implacable Monte-Cristo, tous les héros et toutes les héroïnes qui se disputaient alors le cœur des sensibles lectrices de romans, tous furent oubliés pendant douze grands mois, comme s'ils n'eussent été que de vulgaires personnages historiques.

Du faubourg Saint-Germain au faubourg Saint-Antoine, du salon à la cuisine, de la mansarde à la loge du concierge, on n'entendait plus parler que des mirifiques aventures d'Anténor le pendu. A chaque trimestre, le *Cosmopolite* s'enrichissait de plusieurs milliers de nouveaux abonnés, qui délaissaient pour lui leurs anciens journaux; ceux-ci, pour ne pas subir à leur tour le sort funeste dont leur heureux rival était naguère menacé, s'adressèrent tous en même temps au débutant.

La Bourse littéraire était plus agitée par ce succès foudroyant que l'autre Bourse n'eût pu l'être par l'annonce d'une rupture entre deux grandes puissances. Les valeurs qui se disputaient l'année précé-

Digitized by Google

dente la faveur publique, subissaient une effrayante dépréciation. Les rédacteurs en chef qui avaient acheté à terme beaucoup d'Eugène Sue ou de Dumas redoutaient une catastrophe. Les manuscrits de Marius, qui n'avaient pas été cotés jusqu'alors, étaient maintenant seuls demandés sur la place, et vous jugez si notre ami tenait la dragée haute aux acheteurs. Un jour, les trois premiers journaux de Paris annoncèrent en même temps qu'ils commenceraient, le trimestre suivant, la publication d'un roman de l'illustre auteur des *Fantaisies d'un pendu;* le lendemain, la lithographie du nouveau grand homme et sa statuette-charge, par Dantan, apparurent derrières les vitres de cinq cents boutiques.

Le surlendemain, le triomphateur était en train de s'habiller, quand trois amis intimes, qu'il ne connaissait pas quinze jours auparavant, entrèrent chez lui.

« Marius, je t'emmène ce soir chez la duchesse X..... Elle te réserve une cage d'honneur dans sa ménagerie de gens de lettres, et te présentera à un ministre entre deux tasses de thé.

— Laisse là la duchesse X..... et ses hommes d'Etat, dit le second ami, je t'emmène chez Y..... le banquier qui va obtenir la concession du nouveau chemin de fer. Il désire t'accabler de promesses d'actions pour faire croire aux Parisiens qu'il sait lire.

— Bah ! dit le troisième, tu iras un autre jour chez ce fils d'Israël. Viens avec moi chez la plus jolie de ses coreligionnaires, la blonde Fœdora, reine du monde fantaisiste. Elle aime à voir de près les gens célèbres.

— Merci, mes amis, mais une affaire urgente m'oblige à quitter Paris aujourd'hui même.

— Retarde ton voyage.

— C'est impossible.

— Tu renonces aux faveurs du pouvoir ! .

— Tu manques ta fortune !

— Tu perds un plaisir ! »

Marius, sans leur répondre, s'élança dans une chaise de poste qui l'attendait.

« Le jeune romancier est amoureux, » s'écria l'un des trois amis qui se crut profond.

La chaise de poste roula plusieurs jours, mais ni la longueur de la route, ni la chaleur du jour, ni le froid de la nuit, ni la poussière du chemin, ni les horribles cahots de l'atroce véhicule ne firent regretter un seul instant à Marius d'avoir méprisé pour s'y renfermer le thé d'une duchesse, la poignée de main d'un ministre, la protection d'un banquier et l'admiration expansive d'une jolie femme, car il réalisait le rêve de sa vie, il atteignait enfin le but sans cesse poursuivi

Digitized by Google

pendant plusieurs années de luttes et de misères : il allait éblouir des rayons de sa gloire le maire de Carpentras.

Clic, clac! clic, clac! le postillon fait claquer victorieusement son fouet. Les gerbes d'étincelles jaillissent sous les pieds des chevaux, dont le galop ébranle jusque dans leurs fondations les vieilles maisons du faubourg, et les bonnes gens, attirés à leurs fenêtres par ce joyeux fracas, sont convaincus qu'ils voient passer la voiture d'un pair d'Angleterre ou d'un cousin du czar.

Enfin, la folle course est terminée. Le voyageur descend avec une majesté olympienne sur la place de l'Hôtel-de-Ville et l'arpente d'un pas si fier que ses concitoyens ne peuvent reconnaître en lui ce petit Marius qui jouait si bien aux barres et qui a si sottement manqué la direction du bureau des décès. Hélas! le seul qui l'eût reconnu sous tous les costumes n'est plus là : le père du triomphateur manque au triomphe de son fils; le digne homme est allé depuis six mois garder la porte de la mairie du troisième satellite d'Uranus.

Sans doute Marius pense à lui, car sa démarche devient moins ferme, son front se plisse, ses lèvres se serrent, ses yeux se voilent, et le mouchoir dont il feint de s'essuyer le front cache aux passants deux grosses larmes qui allaient tomber.

Mais un pas bien connu résonne là-bas sur le pavé. Arrière toute faiblesse humaine! Comédien, ne manque pas ton entrée! Le feuilletoniste s'avance l'œil brillant, la lèvre joyeuse, le front radieux vers un personnage obèse qu'il fait semblant de rencontrer par le plus imprévu des hasards.

« Eh! mais, je ne me trompe pas! Monsieur Reynaud!

— Plaît-il? A qui ai-je l'honneur.... ? Bah! c'est impossible! Marius! le petit Marius!.... Peste! quel costume! quel air de prospérité! Ah! ah! les soieries sont plus lucratives que les sonnets, mon gaillard. Vous voyagez pour placer vos marchandises? C'est bien, venez nous voir, je vous achèterai une robe pour Mme Reynaud, mon garçon! »

Et l'honnête magistrat, adressant de la main un signe protecteur à son jeune compatriote, alla rejoindre un conseiller municipal qui traversait la place.

Marius, atterré, resta quelques secondes immobile et comme privé de sentiment. Puis il ramena son chapeau sur ses yeux, releva le collet de son paletot et courut au bureau des messageries royales. Une diligence était là, prête à partir; il s'y élança sans demander seulement où elle le conduirait. Son illustre homonyme de l'ancienne Rome était moins désespéré en s'asseyant sur les ruines de Carthage que lui en se laissant tomber sur la banquette râpée de cette voiture banale. A quoi bon ses succès? à quoi bon sa

Digitized by Google

fortune? à quoi bon les invitations des duchesses, les avances des ministres et les provocations des reines du monde galant, si le bruit de sa gloire ne pouvait arriver jusqu'au maire de Carpentras?

IV. — UN SOUPER ET UNE LETTRE.

« Décidément, se dit Marius, quand il fut revenu de sa stupeur, il n'y a que le théâtre pour faire connaître un écrivain *urbi et orbi.* »

Et il reprit au fond de ses cartons les manuscrits poudreux de ses anciennes pièces.

A force d'y faire jouer la hache, la lime et le rabot, il finit par les rendre aussi présentables que celles de l'illustre X..... ou de l'immortel Y..... D'ailleurs, les directeurs, plus lettrés que le maire de Carpentras, jugèrent que le nom de Marius figurerait avantageusement sur leurs affiches, si bien que, six mois après son triste voyage, l'auteur des *Fantaisies d'un pendu* avait en même temps sur différentes scènes douze actes en répétition. Son drame eut un succès d'estime, et aucun de ses trois vaudevilles ne fut sifflé. Aussi ses amis le félicitaient avec chaleur, mais il était mécontent : il lui fallait un bien autre fracas d'applaudissements pour porter son nom des rives de la Seine au pied du mont Ventoux. Il se mit à travailler avec énergie à une grande comédie de mœurs, si bien bourrée de tirades emphatiques et de déclamations ampoulées, qu'il se crut en droit de compter sur une victoire éclatante.

Pendant trois mois, on répéta son chef-d'œuvre; pendant trois mois, il remania sans cesse son manuscrit, coupant une scène sur la demande du jeune premier, puis la rétablissant pour complaire au père noble, se querellant avec son ingénue le matin, et lui demandant pardon le soir, grondant sa duègne, pressant les costumiers, échangeant des mots piquants avec le régisseur et passant vingt fois par séance du désespoir à l'enthousiasme. Enfin, arriva le grand jour; Marius, arpentant fiévreusement la scène dès six heures du soir, vit allumer la rampe et ranger les claqueurs en ordre de bataille. Puis ses ennemis apparurent un à un, munis des billets qu'il avait été forcé de leur donner; puis ses amis, mécontents d'avoir été réduits à payer les leurs; puis les spectateurs désintéressés; les critiques en renom fermèrent la marche, et, dès qu'ils eurent pris possession de leurs loges, on leva le rideau.

Le premier acte fut assez favorablement écouté. Sa majesté le public daigna rire à certains passages et accueillir deux tirades par des murmures d'approbation. Mais au second acte, la température de la

Digitized by Google

salle baissa brusquement de plusieurs degrés. Des nuages noirs s'amoncelèrent pendant le troisième, et la tempête éclata si violente au quatrième que le vent des sifflets fit chavirer la pièce.

Marius, appuyé contre un portant, dans le coin le plus sombre des coulisses, écoutait avec anxiété ce bruit sinistre, et se lançait dans des réflexions sur la fragilité de la gloire, qui n'eussent point déparé les traités de Sénèque. Tout à coup il se rappela qu'au lieu de philosopher, il fallait se montrer, et qu'un auteur dramatique doit savoir, comme le gladiateur romain, tomber avec grâce. Il rassembla donc toute son énergie, roidit ses nerfs, composa son visage, et se dirigea d'un pas ferme vers le foyer des artistes. Auteurs, critiques, acteurs, tous ceux enfin qui avaient leurs petites entrées dans la maison, étaient venus avec des figures de circonstance pour présenter leurs compliments de condoléance au vaincu.

« Bon, se dit le héros de la soirée, ils veulent se donner le spectacle pittoresque d'une curée aux flambeaux ! Eh bien, qu'au moins la fête soit complète ! »

Et il courut à eux le sourire aux lèvres.

« Mes excellents amis, vous venez chercher des nouvelles de la malade ? Merci pour elle, merci pour moi, son père infortuné. La pauvre enfant s'est laissée tomber du haut de son quatrième acte ; tous les secours de la claque seront inutiles. Les pompiers de service n'ont relevé qu'un cadavre. Chers amis, je vous invite tous au souper de ses funérailles qui va avoir lieu dans une demi-heure au café du théâtre. »

Le courage et la gaieté ont toujours raison en France ; aussi tous les assistants, même ceux qui avaient éprouvé la plus douce satisfaction en assistant de leur stalle au naufrage de leur ami, applaudirent avec frénésie le discours de Marius. S'il venait de subir une défaite devant le public, il remportait une immense victoire sur le petit cercle de gens de lettres et de théâtre qui se trouvaient réunis là. Excité par leurs bravos, il fut étincelant de verve et même de belle humeur pendant le souper ; au dessert, on le porta en triomphe, et les quarante convives jurèrent solennellement sur leur dernier verre de punch d'exterminer tout spectateur qui ne se montrerait pas enthousiaste de sa prochaine pièce.

Le récit de cette soirée se répandit promptement dans les salons lettrés et dans les brasseries fréquentées par les artistes aux longues barbes. Aussi, au bout de huit jours, il n'était plus question, à Paris, que du beau trait de l'auteur sifflé, et celui-ci, consolé de sa mésaventure par ce succès d'un nouveau genre, s'était remis bravement au travail quand il reçut la lettre suivante :

Digitized by Google

« Mon jeune ami,

» Mon journal m'apprend que vous avez voulu, vous aussi, *tu quoque*, chausser le socque de Thalie, et que, nouvel Icare, vous avez vu la cire de vos ailes se fondre aux rayons du lustre. Rendez-moi la justice d'avouer que j'avais bien prédit votre malheur! Ah! jeune téméraire, ce n'était pas en écrivant des sonnets à des odalisques que Molière et Collin d'Harleville se préparaient à faire rire le parterre pour corriger les mœurs! Croyez-moi, n'essayez pas de suivre plus longtemps d'un pas chancelant les traces glorieuses de ces grands hommes. Abandonnez la voie funeste où vous êtes lancé, et revenez repentant et confus prendre au plus vite possession de la place modeste, mais honorable, que je vous offre. Votre ancien chef, M. Mathieu, dirige toujours le bureau des décès. Sa fille est riche; vingt mille francs de dot, je ne vous dis que cela, et peut-être le digne homme consentirait-il à faire son gendre de celui qui pourrait devenir un jour son successeur. Accourez donc, mon garçon. L'enfant prodigue sera, malgré ses erreurs passées, bien reçu dans sa patrie.

» REYNAUD,
» Maire de Carpentras. »

Marius, qui avait écouté sans trop d'émotion les sifflets et les huées de mille spectateurs, sentit toute l'humiliation de sa chute en lisant cette paternelle épître du digne magistrat. Il la froissa avec fureur, la lança avec rage dans sa cheminée, et, se sentant incapable de travailler pour tout le jour, se précipita hors de chez lui à la recherche d'une distraction.

Il se querella avec son plus intime ami, se brouilla avec le père d'une jeune fille qu'il voulait épouser, adressa une déclaration brûlante à une femme du monde qui lui rit au nez, soupa en mauvaise compagnie et perdit cent louis au lansquenet. Malgré ce bel emploi de sa journée, il rentra chez lui avec une fièvre ardente, et le lendemain son médecin sortait de sa chambre en hochant la tête d'une façon sinistre.

Marius tenait-il donc moins à l'admiration des seize cent mille habitants de Paris qu'à celle du maire de Carpentras?

V. — NOCES ET FESTINS.

Plusieurs années se sont écoulées. Pendant que la France faisait deux révolutions, Marius, revenu à la vie malgré les hochements de

Digitized by Google

tête de son docteur, entassait romans sur nouvelles et drames sur comédies. Au théâtre, aussi bien que dans les journaux, il faisait prime ; un grand succès à la Comédie-Française lui avait valu la croix d'honneur ; ses pièces se jouaient à Londres, à Madrid, à Saint-Pétersbourg et même à Carpentras.

La fortune lui était venue avec la célébrité ; il possédait une voiture, une maison de campagne comme tout le monde et des rentes, ce qui est plus rare ; M. Reynaud lui-même avait renoncé à prédire qu'il mourrait de faim s'il ne reprenait pas ses hautes fonctions d'expéditionnaire au bureau des décès. Si bien que Marius riche, célèbre, et pourtant jeune encore, songea à se marier.

Toute une semaine il hésita entre la blonde Olga, fille d'un duc ruiné, et la brune Juliette, nièce d'un banquier célèbre. Au bout de la huitaine, il se décida pour Mlle Marie, dont le père occupait une haute position au ministère de l'intérieur ; et bientôt les habitants de Carpentras apprirent avec stupéfaction que le petit Marius (il était toujours pour eux le petit Marius) allait devenir le gendre d'un grand personnage qui tenait en ses puissantes mains le sort des quatre-vingt-six préfets et des trente-six mille maires de l'Empire français. Je vous laisse à juger s'il y eut ce jour-là du bruit dans Landerneau.

Cinq cents badauds encombrent la place de la Madeleine, dix sergents de ville s'essoufflent à contenir leur indiscrète curiosité, et à faire ranger sur la place trop étroite les somptueux équipages aux panneaux armoriés. Dans l'église, un artiste illustre chante de sa voix merveilleuse un *Sanctus* composé tout exprès pour la cérémonie par l'auteur de l'opéra en vogue. Le chant s'arrête, les curieux entassés dans les bas-côtés reprennent avec accompagnement d'orgue leur conversation interrompue, et se montrent l'un à l'autre les hommes d'Etat, les membres de l'Institut et les acteurs en renom qui se pressent dans le chœur et dans la nef. Les témoins des mariés sont, d'un côté, un ministre et un conseiller d'Etat ; de l'autre, le plus populaire des auteurs dramatiques et un ambassadeur. Le père de la mariée porte en brochette tous les ordres connus et inconnus du monde entier ; la jeune fille, qui est encore plus belle que sa dot, rougit modestement sous son voile blanc et fait de pénibles efforts pour dissimuler son bonheur. Mais le marié semble inquiet. On a remarqué la façon singulière dont son œil perçait la foule quand il a traversé l'église ; maintenant encore, chaque fois qu'il doit s'asseoir, s'agenouiller ou se lever, il se retourne d'une manière peu convenable et cherche évidemment, au milieu de toutes ces têtes indifférentes, une figure amie ou ennemie qu'il se réjouit ou s'afflige de n'y pas voir. Ses distractions, qui suggèrent aux assistants mille sup-

Digitized by Google

positions plaisantes, indignent le suisse et scandalisent les enfants de chœur.

Enfin les anneaux et les serments sont échangés. Le jeune couple dont l'union vient d'être bénie va recevoir à la sacristie les félicitations des parents, des amis et des envieux. Marius sent pour la première fois la main de la charmante Marie prendre son bras, et s'y appuyer en tremblant d'amour modeste et de chaste émotion. Pourtant son bonheur n'est pas complet. Les ministres, les sénateurs, les académiciens, les grands artistes et les écrivains illustres présents à son mariage s'empressent autour de lui et se disputent, pour la serrer affectueusement, cette main qui, il y a dix ans, aunait des étoffes dans une obscure boutique. Cependant sa vanité n'est pas satisfaite. Enfin!..... parmi le menu fretin des invités sans nom qui s'agite confusément au fond de la sacristie en attendant, pour s'avancer, que les grands du jour aient passé, il aperçoit la figure qu'il a si longtemps cherchée avec une fiévreuse impatience. Aussitôt son visage s'épanouit, ses yeux brillent, son cœur bondit à se rompre dans sa poitrine. C'est maintenant qu'il est heureux et qu'il sent pleinement son bonheur. Il a été vu dans tout l'éclat de son triomphe par le maire de Carpentras!

VI. — L'HISTOIRE DE MARIUS FINIT COMME NOUS FINISSONS TOUS.

Nous avions assez silencieusement écouté jusque-là notre ami Edouard. Mais à mesure que son récit avançait, notre provision de cigares s'épuisait et notre patience en faisait autant.

Aussi l'orateur fut-il brusquement interrompu par des cris nombreux.

« Assez! Assez!

— Ton héros est marié. C'est fini!

— Ton histoire n'a pas le sens commun!

— Le dénoûment n'est pas tiré du sujet!

— Il fallait faire épouser à Marius le maire de Carpentras!

— Je demande à terminer mon récit!

— Non! non!

— Si! si!

— Aux voix! »

Après une discussion orageuse, un ami de la paix proposa une transaction qui fut acceptée, parce qu'elle offrait, comme toutes les transactions, l'avantage de mécontenter également les deux partis.

La parole fut rendue à Edouard, mais sous la condition formelle qu'il conclurait en moins de trois minutes.

Digitized by Google

« Soit ! je serai bref. L'an dernier M. Reynaud continuait à administrer sa ville natale. Marius était plus que jamais riche, célèbre, heureux et puissant. Un jour, il voit entrer dans son cabinet le personnage qui avait exercé une si grande influence sur sa vie entière. Le pauvre homme, triste comme les coursiers d'Hippolyte, lui raconte qu'on a monté une cabale contre lui, et que sa destitution est demandée avec instance par une faction redoutable. Marius, heureux de faire parade de ses hautes relations, le console et lui promet d'agir en sa faveur. En effet, au bout de huit jours les ennemis du maire étaient confondus. L'ordre régnait à Carpentras et le digne M. Reynaud, dont les longs services avaient été chaleureusement rappelés aux ministres par son jeune compatriote, échangeait son ruban rouge contre une rosette.

Mais le lendemain, Marius était mort étouffé par la joie d'avoir protégé le maire de Carpentras.

— Bravo ! bravo !

— Beau dénoûment !

— Digne de l'exorde !

— Ma foi, dit Marcel, Edouard a raison, nous avons tous trouvé un jour sur notre route, un être qui est devenu sans savoir pourquoi notre ennemi ou notre rival, et qui nous a lancé sans y songer un mot piquant, une insulte, une prédiction funeste dont le souvenir nous poursuit, nous obsède toute notre vie, et pèse encore au bout de vingt ans sur nos plus importantes résolutions. Mais personne ne confesse de si ridicules faiblesses ; aussi nous-mêmes, les plus intimes amis de l'illustre Fabien, nous ne pourrons jamais apprendre à la postérité si réellement il pensait tout à l'heure à son maire de Carpentras.

— Moi ? demanda le héros de la soirée. Je songeais que je vais au bal ce soir, et qu'il me faut vous quitter de bonne heure. Au revoir, mes chers camarades !

EDMOND VILLETARD.

Digitized by Google

L'ARMÉE PONTIFICALE

SOUS LE COMMANDEMENT

DU GÉNÉRAL DE LAMORICIÈRE

DEUXIÈME PARTIE[1]

I

Nous avons vu, dès les premiers jours de son arrivée au ministère, M. de Mérode poser les bases du recrutement pontifical en Belgique et en Irlande. Un petit nombre de jeunes gens de famille étaient accourus de la Belgique en même temps que les premiers gentilshommes français. Ceux qui avaient de la fortune avaient pu être admis parmi les volontaires à cheval, les autres attendaient une position quelconque de la bienveillance de M. de Mérode, qui ne savait trop quel parti tirer d'eux ; car, si d'une part ces jeunes gens n'étaient pas venus à Rome avec la pensée de s'enrôler comme simples soldats, d'un autre côté, le ministre n'était pas disposé à en faire des officiers sans troupes.

Peu satisfait de ce mince résultat, M. de Mérode songea donc à utiliser d'une façon plus efficace l'influence de sa famille et de ses amis en Belgique, et établit dans ce pays des agences de recrutement, à l'instar de celles qui fonctionnaient déjà en France, à Marseille et à Pontarlier, pour les régiments étrangers. La prime et la

[1] Voir 2e série, t. XXX, p. 108 (livr. du 15 novembre 1862).

Digitized by Google

durée de l'engagement furent les mêmes, et le voyage était payé jusqu'à Rome. De plus, on fit entrevoir aux jeunes enrôlés qu'ils pouvaient compter, sans craindre de l'épuiser, sur la protection de leur tout-puissant compatriote, et cependant, au grand désappointement de M. de Mérode, ces divers appâts n'attirèrent à Rome que soixante ou quatre-vingts jeunes gens qui, bien qu'à la solde du trésor, ne pouvaient être considérés absolument comme des mercenaires ordinaires.

Ils arrivèrent, par la voie de Trieste, dans les derniers jours de mai 1860, et furent placés dans la caserne de la Cimara, occupée par les volontaires à pied, avant leur départ pour la frontière. L'intention du ministre était de verser ses jeunes compatriotes dans le corps d'élite qu'il avait commencé à former. Lorsque les volontaires à pied rentrèrent à Rome, au commencement du mois de juin, ils trouvèrent leurs nouveaux camarades déjà installés. Nous laissons à penser quel dut être le mécontentement des volontaires à pied qui, comptant sur les promesses qui leur avaient été faites pour les déterminer à s'enrôler comme simples soldats, avaient pensé pouvoir former un corps particulier, lorsqu'ils se virent confondus avec des recrues enrôlées, après tout, à prix d'argent. Il fallut que le ministre eût recours à toute son habileté et à toute son énergie pour calmer ces jeunes têtes qui s'étaient montrées si dévouées mais si susceptibles au début. Toutefois, moitié par force, moitié par adresse, il sut faire plier toutes les résistances. Il déclara d'abord aux plus récalcitrants qu'ayant signé un engagement, ils n'étaient plus libres de le rétracter, et que le gouvernement étant décidé à maintenir ses droits, ce qu'ils avaient de mieux à faire était de se soumettre à ce qu'on exigeait d'eux. Il leur fit remarquer ensuite qu'il ne lui serait possible de donner aux plus méritants l'avancement qu'il leur avait promis qu'en augmentant les cadres, ce qui ne pouvait se faire qu'en introduisant dans leurs rangs de nouvelles recrues, et que les grades étant naturellement acquis à ceux qui avaient donné l'exemple, en s'enrôlant les premiers, et qui, de plus, avaient fait preuve de bonne volonté dans les jours précédents, ils étaient intéressés plus que tous autres à voir s'augmenter l'effectif de leur corps.

Cette dernière considération, à vrai dire la plus puissante, contribua singulièrement à les calmer. La foi et le dévouement, si grands qu'on les suppose, laissent toujours le cœur humain accessible aux espérances des biens de ce monde. Dès lors, on reconnut dans le nouveau corps trois sortes d'hommes : 1° ceux qui, engagés seulement pour six mois, versaient une somme de 20 écus romains (environ 70 fr.) pour leur habillement ; 2° ceux qui s'engageaient pour un an sans rien verser ni rien recevoir ; 3° ceux enfin qui, en-

Digitized by Google

gagés pour deux ans, recevaient la prime attribuée aux recrues des régiments étrangers. Les enrôlés de la première catégorie et de la troisième, devaient, en outre, verser le montant de leur masse au complet, ce qui équivalait encore à 20 écus romains. Le même versement, sans être absolument obligatoire, était aussi demandé aux enrôlés de la deuxième catégorie; mais un très petit nombre répondit à cet appel. Hâtons-nous d'ajouter que ces différences, qui, dans les premiers jours, étaient assez marquées entre ces soldats d'origines diverses, s'effacèrent promptement derrière un esprit de corps solidement constitué, non-seulement par la communauté des croyances, mais encore par le partage des mêmes travaux, des mêmes souffrances, et finirent par n'être plus que des nuances à peine sensibles.

Cette heureuse combinaison, qui devait avoir pour résultat de créer le meilleur corps de l'armée pontificale, fut cependant vivement critiquée par ces volontaires, non encore engagés, qui avaient été dirigés isolément et avec tant de précipitation sur Viterbe au moment de la panique, et qui en étaient revenus comme ils y étaient allés, c'est-à-dire sans qu'on eût pris aucun parti à leur égard. Ces jeunes gens, ne pouvant pas être compris dans le travail d'avancement, trouvèrent naturellement la mesure détestable. Ils refusèrent de s'enrôler et allèrent grossir le nombre des solliciteurs mécontents qui se réunissaient au café Nuovo, où très certainement il n'aurait pas fallu aller chercher des documents pour servir à la canonisation future de M. de Mérode.

Le corps ainsi transformé présenta un effectif avec lequel on put composer deux petites compagnies, et fut organisé comme un bataillon de chasseurs à pied, sous la dénomination de bataillon *franco-belge*. M. de Charette conserva le commandement de la première compagnie, et un Belge, M. Gueltno, obtint celui de la deuxième. Un ex-capitaine français, M. de Becdelièvre, prit le commandement du bataillon avec le grade de major; M. de Chillaz en devint le capitaine-adjudant-major, et M. Lambert l'officier payeur.

Les recrutements opérés en Irlande, sur le dévouement de laquelle on avait fondé les plus grandes espérances, amenèrent à Rome 2,000 malheureux mercenaires à la mine hâve et farouche, que la faim seule avait fait sortir de leurs tannières et qui arrivèrent tout déguenillés, inspirant partout autant de terreur que de pitié. Tout le monde sait avec quelle profusion sont vêtus et nourris les soldats anglais, dont la majeure partie est recrutée en Irlande. Les affamés, qui s'étaient engagés à servir sous le drapeau pontifical, s'attendaient à y trouver au moins autant d'avantages qu'en servant dans l'armée anglaise; ils furent promptement détrompés.

Digitized by Google

La manière dont on les habilla commença d'abord par les blesser beaucoup. Le gouvernement pontifical, soit qu'il manquât d'argent, soit que le temps lui fît défaut pour faire confectionner des vêtements neufs, crut pouvoir vêtir convenablement ces pauvres diables en achetant, à prix nécessairement réduit, du gouvernement français, les tuniques des anciens régiments d'infanterie légère, qui avaient été mises au rebut depuis 1854, époque à laquelle ces régiments étaient devenus régiments de ligne. Or, ces vêtements déjà usés, dont on se contenta de changer les boutons, se trouvèrent, en outre, trop courts et trop étroits pour les Irlandais, presque tous de haute taille, et leur donnèrent une tournure passablement ridicule, qui offrait prise aux plaisanteries des Italiens. Mais le mécontentement des Irlandais ne connut plus de bornes lorsqu'au lieu de l'ale, du roast-beef et des pommes de terre à discrétion sur lesquels ils comptaient, ils ne trouvèrent que l'*aqua fresca* et la fade *pasta* qui composent l'ordinaire du soldat romain. Ils réclamèrent aussitôt auprès du représentant diplomatique de l'Angleterre à Rome; mais celui-ci refusa d'intervenir, en leur déclarant que, s'étant enrôlés malgré la défense formelle de la reine, ils ne devaient pas compter sur l'appui du gouvernement anglais. Ce refus de concours, de la part de leur ambassadeur, ajouta encore à leur irritation, et des signes précurseurs d'un soulèvement prochain s'étant manifestés dans leurs rangs, le gouvernement pontifical, justement inquiet, s'empressa de les désarmer, ce qui ne les empêcha pas d'entrer en révolte ouverte. Il était urgent d'agir contre eux. Une nuit, la caserne de Ravenne, dans laquelle ils s'étaient barricadés, fut attaquée de vive force par les régiments étrangers, qui ne purent s'en emparer qu'après une lutte qui coûta la vie à plusieurs hommes.

La révolte une fois comprimée, les séditieux furent dépouillés de leurs uniformes et soigneusement enfermés en attendant qu'on pût les renvoyer dans leur pays. Toutefois, comme un certain nombre d'Irlandais n'étaient pas encore arrivés à Rome au moment où la révolte avait éclaté, et n'avaient pu, par conséquent, y prendre part, on fit un triage, parmi les derniers venus, qui procura sept ou huit cents hommes, dont on forma un bataillon dit de *Saint-Patrick*, puis on fit reconduire plus tard tout le reste en Irlande.

Un incident assez curieux, et qu'il est bon de relater, se produisit pendant la traversée. Le navire qui les transportait ayant fait escale devant Gênes, les Irlandais manifestèrent l'intention de s'enrôler sous la bannière de Garibaldi. Ils s'adressèrent, à cet effet, à M. Bertani, principal agent de Garibaldi, à Gênes, qui trouva très piquant d'accueillir leur demande. Ces hommes, sur la ferveur desquels le chef de la catholicité avait fondé naguère de si grandes espérances,

Digitized by Google

se disposaient donc à aller grossir le nombre des chemises rouges, lorqu'intervint le consul du gouvernement pontifical à Gênes, qui avait continué d'y résider après la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. Il déclara s'opposer au débarquement des Irlandais, en faisant remarquer qu'ils avaient été enrôlés par le gouvernement du Pape ; qu'ils étaient toujours à sa solde et que leur débarquement à Gênes, sans l'autorisation du Saint-Père, serait une violation flagrante du droit des gens. Ces observations, énergiquement appuyées par le consul français, dont l'intervention fut réclamée, prévalurent, et les Irlandais ne furent pas débarqués; mais on doit voir par là combien on était loin de ces temps anciens où la foi seule poussait les chrétiens à se croiser pour marcher en foule à la délivrance des saints lieux, et M. de Mérode dut commencer à comprendre combien il s'était fait illusion lorsqu'il avait cru pouvoir promettre au Pape une armée forte et dévouée, avec laquelle il pourrait se passer de la protection des aigles françaises.

Un événement déplorable, qui eut lieu sur ces entrefaites, vint ajouter aux embarras qui se multipliaient autour du gouvernement pontifical : l'organisation des chevau-légers avait été confiée, comme nous l'avons dit, à un jeune et brillant officier autrichien, le comte Palffy, fils du général de cavalerie de ce nom et gouverneur de la Vénétie en 1848, tenu, avec raison, à Vienne, en haute estime. Ce jeune officier ayant des Autrichiens sous ses ordres, trouva tout naturel de leur appliquer les règles de la discipline autrichienne, et dans maintes circonstances, il fit donner la bastonnade comme punition aux hommes placés sous son autorité. Le général Grégorio, qui commandait à Viterbe, était imbu au contraire des idées françaises en matière de punitions militaires, et comme ces idées étaient les seules qui eussent cours dans l'armée pontificale, il crut devoir infliger dix jours d'arrêts au comte Palffy quand il connut sa manière de procéder. Celui-ci, raisonnant toujours à l'autrichienne, se considéra comme déshonoré par cette punition, qu'un officier français ou italien eût certainement acceptée plus philosophiquement, et se fit sauter la cervelle. L'Eglise, ordinairement si sévère pour le suicide, crut cependant devoir céder, en cette triste circonstance, à certaines considérations, et le comte Palffy obtint des funérailles splendides. L'évêque de Viterbe donna lui-même l'absoute et toutes les autorités pontificales, convoquées avec éclat, s'empressèrent d'assister à l'enterrement. Quant au pauvre général Grégorio, qui avait agi, après tout, avec les meilleures intentions et dans les limites de ses attributions, il fut brutalement destitué ; il dut même quitter les Etats du Saint-Père sans pouvoir obtenir qu'on lui tînt compte de son dévouement et des efforts qu'il avait toujours faits

Digitized by Google

pour adoucir les ressentiments qu'il rencontrait sur son passage dans l'accomplissement de ses devoirs. Il est bien évident qu'il fut sacrifié pour donner satisfaction à la douleur d'une famille puissante à la cour de Vienne, et cependant la dissidence, en matière de discipline, qui avait existé entre lui et le comte Palffy, était une de celles qu'il eût été facile de prévoir lorsqu'on plaçait côte à côte des officiers élevés à des écoles différentes; de pareils désaccords étaient le produit inévitable de cet amalgame d'éléments hétérogènes qu'on avait voulu combiner ensemble et qui se contrariaient les uns les autres.

M. de Blumensthil avait été chargé, nous le savons, de réorganiser l'artillerie pontificale; or, les attelages manquaient complétement et l'embarras dans lequel on s'était trouvé tout récemment avait démontré combien le manque de chevaux dressés pour le service de l'artillerie pouvait présenter d'inconvénients dans un moment de presse.

En homme du métier, M. de Blumensthil insista vivement pour qu'on avisât à cet égard, et obtint que des ordres fussent donnés en conséquence. Mais au lieu d'acheter des chevaux faits et déjà dressés, sans se laisser arrêter par la question d'argent, on acheta, par économie, un certain nombre de jeunes chevaux comme on en trouve dans la campagne de Rome, c'est-à-dire à peu près sauvages, ce qui ajouta aux embarras du moment. Un gentilhomme français, M. de Coataudon, qui, depuis son arrivée à Rome, en avril 1860, cherchait à se caser convenablement sans y réussir, tira habilement parti de la circonstance et offrit au général en chef d'organiser une école de dressage pour les jeunes chevaux. Ancien élève de l'école du haras du Pin, ancien écuyer civil à l'école de Saumur, sportman distingué, M. de Coataudon était venu à Rome avec des lettres de recommandation du général Oudinot pour M. de Mérode, mais il eut aussi l'idée de se faire appuyer par le général de Goyon, qui l'avait connu à Saumur, et ce fut peut-être une imprudence. Ce qu'il y a de certain, c'est que jusqu'à ce moment il avait été laissé complétement à l'écart par le ministre.

L'offre de dresser des chevaux rétifs convenait très certainement à ses talents spéciaux; elle était faite en temps opportun; elle fut accueillie avec faveur par le général de Lamoricière, et, malgré l'opposition de M. de Mérode, l'ancien élève des haras obtint qu'une école de dressage fût placée sous son commandement. La villa *di Papa Giulio*, située à deux kilomètres de Rome, près de la route de Ponte-Molle, fut mise à sa disposition. Cette villa, qui avait servi autrefois de caserne aux dragons, quand il y avait des dragons, aurait pu être appropriée très promptement à sa nouvelle destination, si

Digitized by Google

les bureaux du ministre avaient voulu s'y prêter, mais comme M. de Mérode était opposé à cette création, les bureaux, composés d'Italiens toujours très mal disposés à l'égard des étrangers, par lesquels ils se sentaient débordés, saisirent avec délices cette occasion de donner carrière à leur animosité, et, tout en se montrant prodigues de ces chaleureuses protestations si familières au delà des monts, ils se firent un jeu de tout entraver.

On se figurerait difficilement ce qu'il fallut de prières et de démarches, d'abord pour se faire délivrer les clefs de la villa, puis pour obtenir qu'on fît faire par le génie militaire quelques travaux indispensables, puis enfin pour que les fonds nécessaires aux premiers besoins de l'établissement fussent versés. Or, notons en passant que M. de Coataudon, qui pratique peu la patience, cette grande vertu chrétienne, entendait cependant que tout marchât à la baguette; aussi fallait-il voir comme, dès le début, les choses allaient dans cette bienheureuse école de dressage!

On y plaça d'abord un maréchal des logis, chargé de la police et de la comptabilité, avec un détachement de sept ou huit hommes, qui fut successivement porté jusqu'à seize ou dix-huit. Ces hommes furent tirés en partie des Franco-Belges, au grand mécontentement de M. de Becdelièvre, qui ne voulait pas qu'on diminuât l'effectif de son petit bataillon. Les chevaux étant destinés à l'artillerie, les hommes reçurent l'uniforme de cette arme et comptèrent comme détachés de la batterie étrangère. Trois volontaires à cheval, également connus sur le turf français, MM. de Cossette, de Maillé et de la Béraudière, furent adjoints à M. de Coataudon, et se firent remarquer par une politesse de bon goût à l'égard des jeunes gens placés sous leurs ordres.

On envoya à la villa une quinzaine de chevaux, qui très certainement avaient été choisis parmi les plus rétifs qu'on put se procurer, car ils étaient presque inabordables, et comme le détachement, si peu nombreux, surtout dans le principe était surchargé de travail, il en résulta que plusieurs hommes ne purent résister à la fatigue et furent fortement atteints par les fièvres si communes à Rome dans cette saison, ce qui mit ceux qui restèrent sur pied dans l'impossibilité de faire face à tous les services. Au milieu de pareilles circonstances, les chevaux se dressaient d'autant plus difficilement qu'on appliquait à la villa la méthode de Saumur dans toute sa rigueur; méthode excellente à pratiquer en France, où on a du temps devant soi pour en suivre toutes les gradations, mais fort lente, comme toutes les bonnes méthodes.

L'existence de l'école ne fut hélas qu'éphémère : au bout de cinq semaines, elle fut balayée d'un trait de plume par M. de Mérode, qui,

Digitized by Google

pour justifier cette mesure, s'appuya : 1° sur ce qu'elle n'avait encore livré aucun cheval dressé, chose matériellement impossible ; 2° sur les réclamations qu'elle avait provoquées de la part des Franco-Belges, où elle se recrutait ; 3° sur les plaintes des hommes mêmes du détachement, lesquels étaient peu soucieux de continuer un service comme celui qu'on exigeait d'eux, sans la moindre compensation.

Profitant du retard apporté dans la remise des fonds et de l'absence de toute notion de comptabilité chez M. de Coataudon, le maréchal des logis avait disparu un jour en emportant la caisse sans avoir payé un seul des hommes placés sous ses ordres. Cet incident avait mis le comble à leurs déboires et les avait déterminés à élever les plaintes qui avaient été bien vite accueillies par M. de Mérode. Le détachement de la villa *di Papa Giulio* fut versé aux chevau-légers ; les trois volontaires à cheval retournèrent à Viterbe rejoindre leurs camarades ; quant à M. de Coataudon, il alla offrir ses services au roi de Naples, qui a dû, à ce moment ou plus tard, le gratifier du grade de général, car c'est avec ce titre que les journaux l'ont désigné dans ces derniers temps, lorsque, plus heureux que MM. de Christen et Ceniatempo, il parvint à échapper aux agents de la police italienne chargés de l'arrêter pour la part qu'il avait prise à la conspiration dite de Pausilippe.

Bien que cela sorte un peu de notre cadre, nous devons cependant introduire ici quelques mots sur le voyage que fit alors à Rome M. de Corcelles. Pas plus que le général de Lamoricière, M. de Mérode n'avait pu fermer les yeux sur le désordre permanent de l'administration pontificale, auquel il était si urgent de remédier. En pareille conjoncture, appeler à Rome un homme du caractère et de l'importance de M. de Corcelles, familiarisé comme lui avec les détails d'une bonne gestion des deniers publics, était certainement un coup de maître de la part de M. de Mérode, car c'était tout à la fois rendre au Saint-Père un service réel, et répondre d'une façon gracieuse aux avances de l'ancienne école parlementaire, qui, on le sait, s'est prononcée assez fortuitement en faveur du pouvoir temporel du Pape.

L'administration intérieure et celle des finances devaient former le lot de M. de Corcelles, et, nous n'hésitons pas à le déclarer, s'il eût été possible de remédier aux abus de toute espèce qui pullulaient dans les services qui lui furent confiés, personne mieux que M. de Corcelles n'aurait pu satisfaire à cette tâche ; mais, après avoir tout vu, tout étudié, tout approfondi avec soin, il se retira, et, s'il se retira, ce fut bien certainement parce qu'il acquit la conviction qu'il n'y avait rien à faire pour un pays où le mauvais vouloir intéressé des uns, la paresse incurable des autres, l'étroitesse des vues, le parti pris de fermer les yeux sur les abus les plus intolérables, en-

Digitized by Google

traveront toujours l'exécution des réformes salutaires qu'on voudra y introduire. Comment, en effet, expliquer autrement le retour en France de M. de Corcelles, après le court séjour qu'il fit à Rome? Si donc nous avons parlé en passant du voyage de M. de Corcelles, c'est uniquement parce que sa retraite, après examen de la situation, est à nos yeux la condamnation la plus sévère d'un système administratif contre lequel d'ailleurs la sagesse des hommes d'Etat de tous les pays, de tous les cultes et de toutes les opinions s'est toujours élevée.

Jusque-là, le cardinal Antonelli, qui n'avait jamais approuvé les ardeurs belliqueuses de M. de Mérode, qui avait toujours soutenu, au contraire, que le Saint-Siége était bien mieux protégé par la présence à Rome d'un seul bataillon français que par toutes les armées promises, s'était tenu soigneusement à l'écart, laissant pleine carrière à son collègue. Cependant, quand il vit quelle couleur politique on donnait à cette levée de boucliers, il dut se préoccuper des malheurs qui pouvaient en résulter pour la papauté, et alors il se décida à intervenir pour pallier autant qu'il était en lui les actes imprudences dont il redoutait les conséquences. En modérateur habile, il commença par se concilier les sympathies de tous ceux qui s'en prenaient au gouvernement pontifical des désappointements que leur avait fait éprouver M. de Mérode; à l'aide de bonnes paroles, il calma les susceptibilités des uns, les impatiences des autres, et parvint ainsi à prévenir autant qu'il le put les manifestations antinapoléoniennes qui se produisaient journellement avant son intervention. D'un autre côté, chaque fois qu'il en trouvait l'occasion, il ne manquait jamais de protester près de MM. de Gramont et de Goyon de la reconnaissance du Saint-Père pour l'Empereur des Français, et de leur répéter qu'en ce qui le concernait personnellement, il ne s'associait nullement à la politique provoquante de M. de Mérode.

Il en était là lorsque l'arrivée à Rome de M. de Cathelineau, à la tête d'une soixantaine de jeunes gens recrutés par lui dans les anciennes provinces de la Bretagne, du Poitou et de la Vendée, et dont quelques-uns, notamment M. de Cadoudal, portaient des noms très significatifs, augmenta les inquiétudes du cardinal, et lui fit comprendre qu'il avait eu tort peut-être de se tenir trop longtemps à l'écart. Que MM. de Cathelineau, de Charette et de Cadoudal vinssent isolément à Rome offrir au Saint-Père le tribut de leur dévouement, et que leurs services fussent acceptés, cela pouvait être déjà d'un assez mauvais effet, toutefois on pouvait, à la rigueur, ne pas trop s'en inquiéter; mais que l'héritier d'un nom qui doit toute son illustration à l'éclat avec lequel il a figuré dans les guerres civiles

Digitized by Google

de la France se présentât, accompagné de jeunes gens qui, eux non plus, ne cachaient pas leur drapeau, qu'il se posât comme leur chef, comme le précurseur de bandes plus nombreuses, animées du même esprit, et qu'il vînt ainsi, bannière déployée, offrir ses services au Pape, c'était là un grand danger, qu'il fallait conjurer.

Le cardinal aurait bien voulu éloigner complétement M. de Cathelineau et sa bande, et peut-être aurait-il dû insister pour qu'il en fût ainsi; mais pour cela il aurait fallu rompre ouvertement en visière avec M. de Mérode, et, comme il n'était pas sûr de l'emporter, il aima mieux tourner la difficulté que l'aborder de front. Ayant remarqué que M. de Cathelineau, se considérant comme le mandataire autorisé des contrées de l'ouest de la France, n'était pas homme à se contenter d'une de ces positions secondaires que M. de Mérode offrait à ceux qui arrivaient à Rome, et à se séparer de ses compagnons, qu'il appelait ses *croisés*, il résolut de profiter du mécontentement que lui ferait, selon toute apparence, éprouver l'accueil de M. de Mérode. Celui-ci, en effet, traita M. de Cathelineau comme le commun des martyrs, et refusa positivement de l'autoriser à faire, le cas échéant, la guerre de partisans à la tête de ses croisés, à la manière des anciens chefs vendéens; il avait insisté pour que lui et ses hommes vinssent se confondre dans les rangs des volontaires à pied, ce qui avait fortement irrité M. de Cathelineau. Ce fut alors que survint le cardinal. Prenant vis-à-vis de M. de Cathelineau les formes les plus gracieuses, il lui dit qu'il comprenait très bien qu'il ne voulût pas se séparer des hommes qui l'avaient accepté pour leur chef, et le logea avec tout son monde dans un grand couvent situé dans le Transtaverre, derrière le quai de la Longara, appelé le Retiro-Sacro. Le couvent avait été bâti par les jésuites; c'est assez dire qu'on y était commodément : belle vue, belles eaux, belles promenades, rien n'y manquait. Le cardinal y ajouta des réceptions spéciales par le Pape, accompagnées de baise-main et de distribution de médailles bénites; enfin, il leur fit donner un excellent cuisinier, et décida que toutes les dépenses de la maison seraient supportées par le Souverain Pontife. Il était certainement impossible de faire mieux. Mais d'uniformes, d'armes, de manœuvres, de tout ce qui constitue la vie militaire, il n'en fut pas question. Les croisés se firent facilement à cette existence, qu'entrecoupaient des excursions dans la campagne de Rome, et comme la position était bonne à prendre, tous les mécontents du café *Nuovo*, qui jusque-là avaient refusé de s'enrôler dans les volontaires à pied, croyant faire pièce à M. de Mérode, se hâtèrent de prendre place parmi ces heureux croisés, dont le nombre s'accrut ainsi sensiblement.

Jusque-là, le cardinal Antonelli avait mis les rieurs de son côté;

Digitized by Google

mais il avait affaire à un adversaire habile. Avec son intelligence ordinaire, M. de Mérode n'eut pas de peine à découvrir où le cardinal voulait en venir; mais au lieu de se ranger aux idées de son collègue, il résolut de persévérer, de détruire les obstacles qu'on lui suscitait et de transformer en instruments dociles, en soldats obéissants, tous ces croisés qu'on voulait soustraire à son autorité. Animé de cette résolution, qui lui a servi à triompher de bien des difficultés, il déclara nettement en plein conseil que si on ne voulait pas d'armée il était inutile de le maintenir au poste qu'il occupait, mais que tant qu'il serait ministre des armes il ne pourrait pas tolérer qu'une troupe quelconque pût s'organiser en dehors de son contrôle et de son administration; que l'on augmenterait les dépenses sans avoir jamais d'armée si on créait chaque jour de nouveaux états-majors indépendants, et par conséquent jaloux les uns des autres, au lieu de s'attacher à recruter des soldats dont on manquait; que les croisés, qui ne rendaient aucun service, coûtaient déjà fort cher, tandis que, versés dans des cadres tout prêts à les recevoir, ils seraient plus utiles et moins coûteux, qu'enfin il y avait une véritable injustice à traiter comme des princes les derniers venus, tandis que ceux qui étaient arrivés les premiers étaient soumis aux épreuves les plus rudes de l'état militaire.

Cette fermeté produisit déjà un certain effet dans le conseil, mais le ministre ne s'en tint pas là, il réunit les croisés. Il commença par leur déclarer que, tant qu'ils resteraient dans la demeure somptueuse où les avait placés le cardinal, il ne souffrirait pas qu'une seule arme leur fût confiée, parce qu'il ne verrait pas en eux des soldats; que s'ils étaient venus à Rome avec la ferme pensée de soutenir la cause du Saint-Père, le seul moyen d'atteindre ce but était d'entrer aux Franco-Belges, où ils trouveraient des jeunes gens nobles comme eux et comme eux dévoués aux principes monarchiques et religieux; qu'en hommes de cœur qu'ils étaient, ils devaient préférer un travail glorieux, utile pour la cause qu'ils soutenaient, à une oisiveté d'autant plus coupable qu'elle coûtait chaque jour des sommes considérables au Souverain Pontife.

Là encore, M. de Mérode triompha, et il eut le dessus sur le cardinal Antonelli, dont le seul tort cependant était d'avoir voulu jouer au fin avec un homme habile et résolu comme l'était M. de Mérode, car en réalité le cardinal était bien plus dans le vrai que le ministre des armes.

M. de Cathelineau quitta Rome, et les croisés prirent place dans les rangs des Franco-Belges, qui purent présenter un effectif de quatre compagnies, augmenté successivement par les enrôlements des volontaires qui arrivaient de France en très petit nombre, mais

Digitized by Google

régulièrement par chaque paquebot. Ce fut alors que, pour être agréable au général de Lamoricière, qui était resté neutre dans le dernier conflit, M. de Mérode donna au corps le nom de *zouaves pontificaux*, en souvenir des *zouaves français*, dont M. de Lamoricière avait été autrefois l'organisateur et le premier colonel. Le nouveau corps prit aussi le costume des zouaves et fut bientôt dirigé sur Terni, où, en vue des prochaines éventualités, le général en chef formait un camp sous le commandement de M. de Pimodan, nommé général. Cette précaution n'était pas inutile, car pendant qu'à l'intérieur le gouvernement pontifical s'efforçait de se créer une armée, les événements avaient pris au dehors un caractère des plus inquiétants pour le Saint-Siége. Le triomphe de Garibaldi en Sicile ne pouvait plus être mis en doute. Il est vrai qu'il n'était pas encore débarqué en Calabre, mais il était facile de prévoir qu'il ne tarderait pas à y arriver, et comme la rapidité de ses premiers succès paraissait n'être qu'un prélude à ceux qui lui étaient encore réservés, il fallait se mettre promptement en mesure de réprimer les soulèvements qu'on annonçait devoir se produire dans les Etats romains, du côté de la frontière napolitaine.

D'autre part, on apprit qu'une expédition se préparait ouvertement à Gênes, sous la direction du comité Garibaldien, dans le but, hautement avoué, de marcher sur Rome, et à voir la facilité avec laquelle affluaient les hommes et les fonds, l'activité qui présidait à l'organisation, à l'habillement, à l'équipement et à l'armement de cette troupe dont l'effectif devait s'élever, disait-on, à 8,000 hommes, sous le commandement du colonel Pianciani, ancien commandant supérieur de Civita Vecchia en 1849, le commandant en chef de l'armée pontificale avait grandement raison de se mettre sur ses gardes.

L'avant-garde de cette petite armée, placée sous les ordres du baron Nicotera, s'étendait déjà de Livourne à la frontière Toscane sur les mêmes points où s'était présenté Zambianchi au mois de mai précédent, et pour pénétrer dans les Etats romains, n'attendait qu'une occasion favorable, qui pouvait se produire d'un instant à l'autre. Enfin le général de Lamoricière n'ignorait pas que les Piémontais avaient réuni des forces assez imposantes dans la Cattolica, et si rien n'annonçait alors que les Piémontais eussent l'intention de franchir la frontière pour envahir les Etats romains, personne aussi ne pouvait assurer qu'ils ne le feraient pas. Il était donc urgent, à tous les points de vue, que le commandant en chef des troupes pontificales couvrît la frontière et ne laissât pas surtout sans soutien une place comme Ancône.

Le général de Lamoricière prit les mesures suivantes : La 1re brigade placée à Foligno, sous les ordres du général Schmid, compre-

Digitized by Google

nait : deux bataillons du 2e régiment indigène, deux bataillons du 2e régiment étranger, une batterie de 6 pièces et une compagnie de gendarmerie à pied mobilisée. Cette brigade dont le quartier général était à Foligno, formait le centre de l'ordre de bataille, ayant à sa gauche la brigade Pimodan, à sa droite la brigade Courten, et pouvant se porter facilement soit sur Pérouse ou Viterbe, soit du côté du général de Courten.

La frontière napolitaine était surveillée par le général de Pimodan, placé à Terni avec la 2e brigade composée des 1er et 2e bataillons de chasseurs indigènes, du 2e bataillon de bersaglieri (autrichiens), du bataillon de carabiniers (Suisses), d'un demi-bataillon des zouaves pontificaux, de deux escadrons de dragons, d'un escadron de Chevau-Légers et d'une batterie de 6 pièces. Le général de Courten, commandant la 3e brigade, formait sa droite ; il était chargé de défendre les abords de la place d'Ancône, et avait son quartier général à Macerata. Les troupes mises sous son commandement se composaient : des 1er et 3e bataillons de bersaglieri (autrichiens), du 1er régiment indigène, d'un escadron de gendarmerie et de deux batteries présentant un total de douze bouches à feu. Il y avait enfin une petite réserve placée à Spolete, sous les ordres du colonel Cropt et sous la direction spéciale du général en chef. Cette réserve comprenait une batterie de 6 pièces, les volontaires à cheval et le 1er régiment étranger.

Nous avons indiqué, au commencement de notre travail, la composition de l'armée pontificale au moment où le général de Lamoricière en prit le commandement en mars 1860; si nous ajoutons aux corps que nous venons d'énumérer : 1° le bataillon irlandais de Saint-Patrick, dont la moitié formait la garnison de Spolete et l'autre moitié était encore en voie d'organisation à Ancône ; 2° les 4me et 5me bataillons autrichiens, dits bersaglieri, dont le dernier comptait à peine quelques hommes, nous pouvons voir que les efforts réunis du général de Lamoricière et de M. de Mérode, aidés par le concours des partis hostiles au principe démocratique, n'avaient pu créer en six mois que : 1° un demi-bataillon de zouaves pontificaux; 2° quatre bataillons et demi autrichiens ; 3° un bataillon irlandais ; 4° l'escadron de chevau-légers autrichiens ; 5° un escadron de dragons ; 6° une cinquantaine de volontaires à cheval. On se tromperait encore beaucoup si l'on croyait que ces divers corps eussent leur effectif réglementaire : plusieurs compagnies n'avaient que deux officiers. En dernière analyse, pendant ces six mois, les désertions des Suisses et autres étrangers aidant, le nombre de 12,000 auquel se montait l'armée pontificale en mars 1860, ne s'était pas augmenté de plus de douze à quinze cents hommes, encore toutes ces recrues

Digitized by Google

avaient-elles été enrôlées à prix d'argent, à l'exception des volontaires à cheval et d'une centaine au plus de zouaves pontificaux.

Cependant, il faut reconnaître que des résultats très remarquables avaient été obtenus pour l'artillerie. Grâce à l'activité de M. de Blumensthil, cette arme spéciale était arrivée à présenter 30 pièces en état d'entrer en ligne. Il est vrai qu'elles n'étaient attelées que de 4 chevaux et n'étaient pas accompagnées de toutes leurs voitures réglementaires; mais, quand on connaît les difficultés contre lesquelles M. de Blumensthil avait eu à lutter, qu'elles vinssent des hommes ou bien des choses, on peut hardiment affirmer que nul n'eût pu faire mieux que lui. Le train des parcs et celui des équipages manquaient complétement. Quant aux autres services dans les attributions de l'intendance, notamment ceux des vivres et des hôpitaux, ils n'existaient que de nom. Enfin, MM. de Lamoricière et de Mérode n'avaient pu réussir, à leur grand regret, à organiser les sapeurs du génie, et les événements d'Ancône devaient bientôt leur faire déplorer cette lacune.

Tout calcul fait, le général en chef n'avait à sa disposition, en troupes mobilisables, que 16 bataillons et demi, réduits à 6 compagnies par bataillon, présentant un effectif de 8,000 baïonnettes, de 500 hommes d'artillerie et de 300 chevaux. Les garnisons des petites places et la garde des prisons de Rome absorbaient les deux compagnies distraites du service de campagne. Le général en chef avait bien émis l'idée de lever des corps de volontaires pris dans le pays et de les organiser en corps francs, mais les légats et délégats, gouverneurs des provinces soumises au Saint-Siége, le dissuadèrent vivement de donner suite à ce projet, en lui déclarant que ce serait donner imprudemment des armes à des populations déjà hostiles, qui très certainement ne s'en serviraient pas pour soutenir la cause du Pape.

II

Vers le milieu du mois d'août, l'expédition du général Pianciani, qui avait été un grave sujet d'inquiétude, avait été détournée de sa véritable destination par suite de l'intervention intelligente de M. de Cavour auprès de Garibaldi et dirigée vers la Sicile. On n'avait donc plus rien à craindre du côté de la frontière toscane, rien aussi ne semblait alors devoir faire redouter une invasion du côté de l'Ombrie; mais dans les premiers jours de septembre quelques symptômes alarmants se produisirent à la frontière napolitaine. Des soulève-

Digitized by Google

ments éclatèrent simultanément à Frozinone et à Ascoli, situés cependant à deux points opposés de cette frontière. M. de Mérode se rendit en personne dans la première de ces villes et, appuyé par les troupes de M. de Pimodan établi à Terni, il put facilement mettre les mutins à la raison. M. de Chevigné fut moins heureux à Ascoli. Il est vrai qu'il n'avait avec lui que quelques gendarmes, avec lesquels il résista tant qu'il put, mais les événements qui se précipitaient le forcèrent à se retirer devant l'émeute.

Chaque jour, chaque heure rapprochaient du moment où les craintes du cardinal Antonelli allaient se justifier de la manière la plus douloureuse. Garibaldi était arrivé à Naples avec bien plus de facilité encore qu'en Sicile, et M. de Cavour, qui suivait tous ses mouvements d'un œil inquiet, prévit, avec sa sagacité ordinaire, qu'entouré comme il l'était par des hommes ardents, dont quelques-uns étaient les partisans avoués de Mazzini, le dictateur ne tarderait pas à être débordé par le parti révolutionnaire italien, qui le pousserait à marcher sur Rome. Or, c'était là ce que redoutait par-dessus tout le grand ministre de Victor-Emmanuel, car il était facile de comprendre qu'une pareille invasion, dont on ne pourrait pas modérer les effets, aurait pour résultat inévitable d'ajouter encore aux complications d'une situation qui n'était déjà que trop compliquée par elle-même. S'opposer ouvertement à l'invasion des Etats romains par Garibaldi, qui possédait alors une popularité contre laquelle il était impossible de lutter, n'était pas chose praticable; on aurait succombé à la tâche, et personne ne peut dire ce qui serait arrivé en Italie si M. de Cavour eût voulu suivre cette marche. D'un autre côté, se croiser les bras et laisser Garibaldi marcher sur Rome à la tête de ses bandes de plus en plus exaltées par le succès, c'était évidemment laisser le feu se propager dans toute l'Europe. Il fut donc résolu à Turin que, pour paralyser le mouvement révolutionnaire dont on redoutait les conséquences, on prendrait l'initiative en faisant pénétrer des troupes régulières dans les Etats romains.

Il paraît certain que le général de Lamoricière, qui n'avait pu ignorer par suite de quelle influence l'expédition, commandée par Pianciani, avait dû renoncer à marcher sur les Etats pontificaux, était loin de s'attendre à une attaque de la part des Piémontais. Il avait bien appris, le 9 septembre, que des bandes d'insurgés se montraient sur les frontières, depuis Acqua-Pendente jusqu'à Pesaro, et avaient soulevé la ville d'Urbino; mais rien ne semblait indiquer que ces mouvements insurrectionnels seraient appuyés par la cour de Turin. Toutefois, par mesure de précaution, il écrivit directement par le télégraphe au cardinal Antonelli pour lui demander des renseignements et des instructions à ce sujet. Le car-

Digitized by Google

dinal, qui avait toujours prévu qu'il arriverait un moment où les armements auxquels on se livrait, et surtout le caractère qu'on affectait de leur donner, seraient une cause d'embarras plutôt qu'un élément de sécurité pour le Saint-Siége, dut être un peu surpris que le commandant en chef s'adressât directement à lui pour avoir des renseignements ou des instructions, au lieu de s'adresser au ministre de la guerre, qui, en poussant les choses au point où elles étaient arrivées, avait dû se préparer d'avance à faire face aux éventualités. Il répondit donc, le même jour, par une dépêche télégraphique non chiffrée qui, par conséquent, put être connue au passage, qu'il n'était en mesure de fournir aucun renseignement sur l'attitude que pourraient prendre les Piémontais, et qu'en ce qui le concernait il n'avait aucune instruction à donner au général en chef, le laissant ainsi libre d'agir comme il l'entendrait.

Sur ces entrefaites, arriva à Spolète, au quartier général, le capitaine Farini, aide de camp du général Fanti, porteur du fameux ultimatum, où ce dernier, levant ouvertement le masque, signifiait insolemment au gouvernement pontifical les conditions suivantes : 1° abstention de toute résistance partout où se montrerait une bande armée quelconque ; 2° évacuation du territoire commis à la garde de l'armée pontificale, partout où les habitants manifesteraient l'intention de se soumettre au sceptre de Victor-Emmanuel ; 3° licenciement immédiat des étrangers à la solde du Saint-Siége. Si ces conditions étaient refusées, l'armée piémontaise devait immédiatement envahir le territoire pontifical.

Le général de Lamoricière, surpris autant qu'indigné d'une pareille sommation, chercha cependant à gagner du temps. Il retint le capitaine Farini, en prétextant qu'il n'avait pas qualité pour répondre aux propositions qui lui étaient faites, et transmit tout simplement à Rome la dépêche du général Fanti. Mais celui-ci, qui était pressé d'agir, d'abord pour ne pas se laisser prévenir par les bandes garibaldiennes, et peut-être aussi pour donner à ses actes la consécration de faits accomplis avant toute opposition explicite formulée par la France, rappela, le 10 au soir, son aide de camp par le télégraphe, en déclarant qu'il marchait en avant sans attendre plus longtemps la réponse à sa sommation, ce qui montrait suffisamment que le général piémontais n'avait pas compté un seul instant sur l'acceptation des étranges conditions qu'il avait faites évidemment pour la forme, avec la certitude qu'elles seraient refusées.

Ce fut alors que le saint Père dut comprendre dans quelle fausse voie il s'était laissé entraîner, et combien le cardinal Antonelli était dans le vrai lorsqu'il s'efforçait de s'opposer à des armements aussi imprudents qu'inutiles. Il devint évident, en effet, que ces

Digitized by Google

armements, si peu en rapport avec les espérances conçues, allaient offrir un prétexte aux entreprises ambitieuses des Piémontais, dont les yeux étaient toujours dirigés vers Rome, et qui cependant n'auraient jamais osé envahir les Etats du chef de la catholicité si le gouvernement pontifical eût laissé à l'armée française le soin de les défendre. On dut reconnaître aussi, mais un peu trop tard, qu'en donnant à ces armements la couleur dont ils étaient empreints, on s'était retiré la possibilité de réclamer honorablement, à cette heure critique, l'intervention armée du gouvernement français, qui, tout en blâmant hautement l'agression injuste des Piémontais, ne pouvait pas, pour arrêter cette agression, aller placer le drapeau tricolore à côté du drapeau blanc, arboré pour ainsi dire ostensiblement par ceux qui, en se faisant accepter comme les seuls défenseurs dévoués du Saint-Siége, s'étaient chargés de défendre son territoire.

La dernière signification du général Fanti ne laissant plus aucun doute sur ses intentions, le général de Lamoricière dut prendre immédiatement ses dispositions. Trois partis se présentaient à lui. Il pouvait se replier sur Rome et y attendre l'ennemi : en opérant ainsi, il sauvait son armée, mais c'était paraître souscrire volontairement aux conditions impérieuses du général Fanti, c'était ensuite manquer au devoir qu'il s'était imposé de défendre le territoire pontifical; ce premier parti ne pouvait convenir à un homme de cœur. Il pouvait encore attendre dans les positions qu'il occupait à Macerata, à Foligno, à Terni et à Spolète, qu'il fût attaqué par les Piémontais. Mais ces positions, qui avaient été bien choisies pour le cas où l'armée pontificale n'aurait eu à redouter que des soulèvements intérieurs ou des entreprises de la part de bandes isolées, n'offraient plus les mêmes avantages en présence de troupes régulières bien commandées, et dont les mouvements pouvaient être concentrés avec habileté. En effet, la ligne traversée par les Apennins, et beaucoup trop étendue en raison du petit nombre d'hommes dont disposait le général de Lamoricière, pouvait être facilement coupée ; il fallait donc encore renoncer à ce second mode de défense.

Restait un troisième parti : c'était évidemment le seul qui pût convenir à un général français tel que le brave Lamoricière ; il consistait à rallier une partie de ses troupes, à marcher en avant, et à se faire tuer s'il le fallait, mais en répondant au moins par des coups de fusil à l'inqualifiable sommation du général Fanti. Bien convaincu que Civita-Vecchia et Rome, placées spécialement sous la garde des soldats français, n'avaient rien à redouter des attaques des Piémontais ; persuadé aussi que les petites garnisons laissées par lui à Orvieto, Viterbe et Civita-Castellana, pourraient re-

Digitized by Google

tarder la marche de l'ennemi, qui de ce côté ne s'était encore montré qu'à l'état de corps francs, bien sûr enfin que le général Schmid pouvait défendre longtemps la position centrale de Pérouse avec les troupes laissées à sa disposition, il se dirigea vivement vers le point attaqué, avec la pensée de gagner Ancône, où il lui serait plus facile de se maintenir avec des troupes comme celles qu'il commandait, et où la mer lui permettrait d'être secouru par l'Autriche, sur l'assistance de laquelle on fondait une grande espérance.

La fameuse dépêche de l'ambassadeur français à Rome, inexactement transmise par M. de Mérode, à laquelle on a voulu attribuer une grande part dans le plan de campagne du général de Lamoricière, n'exerça en réalité aucune influence sur sa détermination, puisque le mouvement par lui ordonné était déjà commencé quand il reçut cette dépêche, qui, mal reproduite, paraissait promettre l'appui des troupes françaises partout où serait attaqué le drapeau pontifical. Ainsi, laissons de côté cet incident, qui au fond n'a eu aucune influence sérieuse sur les événements.

M. de Lamoricière passa toute la journée du 11 à faire ses préparatifs de départ, se désolant de l'absence du train des équipages, qui avait pour résultat d'ajouter aux embarras occasionnés par les immenses quantités de bagages que les troupes italiennes sont habituées à traîner avec elles, et qu'elles ne pouvaient se décider à abandonner. Le général, qui gourmandait la mollesse et l'inertie des officiers, était obligé de s'occuper personnellement de tous les services. Il demandait à grands cris l'argent qui lui manquait, et comme 500,000 fr., placés dans la citadelle d'Ancône avec l'ordre exprès de n'y toucher qu'en cas de pressant besoin, avaient été dissipés sans qu'on pût même en rendre compte, M. de Mérode, pour parer au plus pressé, fut obligé d'autoriser le général à puiser dans toutes les caisses publiques. Le service des vivres n'était même pas assuré, et si le général ne s'en fût pas occupé personnellement, ce service important eût manqué complétement. On peut se figurer que rarement un commandant en chef se trouva dans une pareille position.

Le 12 au matin, le général partit de Spolète à la tête des volontaires à cheval, du 2e bataillon du 1er régiment étranger, du 1er bataillon du 1er régiment indigène et d'une compagnie d'Irlandais, laquelle était sans sacs, sans gibernes, sans fusils, et qu'on devait employer à un service particulier. On atteignit Foligno dans la soirée, et l'on y rallia un escadron de gendarmerie et le 2e bataillon du 2e régiment étranger, appartenant à la brigade Schmid. Toute cette troupe ne présentait pas un effectif de plus de 2,000 hommes. Elle se dirigea sur Lorette, où elle arriva le 16 septembre. En approchant de cette ville, le général avait reçu avis que la place avait été occu-

Digitized by Google

pée par les grand'gardes ennemies, appartenant au corps d'armée du général Cialdini. Aussitôt il avait donné l'ordre à l'escadron de gendarmerie qu'il avait avec lui d'aller en reconnaissance; mais on peut juger avec quelle confiance durent s'avancer les gendarmes lorsqu'on saura qu'au moment même où ils allaient s'ébranler, le commandant San-Pieri qui les commandait, et son lieutenant, déclarèrent ne pouvoir soutenir l'allure du trot, et qu'il fallut leur retirer le commandement de leurs hommes pour le confier à M. de Bourbon-Chalus, chef des volontaires à cheval. Cette reconnaissance constata, du reste, l'absence de l'ennemi dans Lorette, et les troupes pontificales purent occuper cette ville sans coup férir.

Le général fut obligé de s'occuper avant tout de procurer du pain à ses soldats. Cette difficulté, toujours renaissante, prenait à Lorette un certain caractère de gravité. Le gouvernement ayant maintenu dans ce pays les droits de mouture, il en résultait que les moulins étaient très rares et très éloignés; d'un autre côté, ces moulins, en raison des droits énormes qui pèsent sur le trafic des céréales dans les Etats romains, étaient mal approvisionnés, et le général eut beaucoup de peine à se procurer le pain indispensable aux besoins des troupes. Pour comble de malheur, les fonds manquèrent de nouveau de la façon la plus imprévue; l'argent mis à la disposition du commandant en chef avait été divisé en deux portions, l'une, la plus forte, destinée à Ancône et à ses fortifications, l'autre à la caisse de service de l'armée. M. le major de Quatrebarbes, gouverneur civil et chef d'état-major dans la place d'Ancône, profitant de la libre communication qui lui restait du côté de la mer, avait envoyé, sur un aviso à vapeur, M. de la Béraudière, volontaire à cheval, pour communiquer plus sûrement avec le commandant en chef.

L'aviso étant arrivé sans encombre jusqu'à Porto-Recanati, petit port situé sur le Musone, près de Lorette, le général en chef eut l'idée de se servir de cette voie pour faire parvenir à Ancône les fonds destinés à cette place, parce que ces fonds, entièrement en monnaies d'argent, étaient un des embarras du convoi à traîner avec soi et surtout à garder. Par une fatalité inexplicable, qui, au dire de M. de Lamoricière lui-même, doit être autant attribuée à la malveillance qu'à la négligence, la caisse de service fut embarquée en même temps, et ce fut ainsi que l'armée se trouva de nouveau sans fonds, au moment où il fallait pourvoir non-seulement aux besoins de la petite colonne partie de Spolète avec le général en chef, mais encore à ceux de la colonne du général de Pimodan, qui, parti de Terni, à une marche en arrière de Spolète, le jour même où le général en chef avait commencé son mouvement, l'avait rejoint à Lorette.

Digitized by Google

Les deux colonnes réunies, qui, au départ, pouvaient présenter un effectif d'au moins 4,600 hommes, avaient été singulièrement réduites dans la marche par des désertions et par les fatigues occasionnées par la chaleur et surtout les marches de nuit, de telle sorte que le 18 septembre, au matin, le général en chef avait tout au plus 4,000 soldats à opposer à l'ennemi. Son artillerie ne pouvait mettre en batterie que seize pièces attelées de quatre chevaux seulement, et les voitures complémentaires, en nombre très insuffisant, n'étaient traînées que par des bœufs.

Avec de pareilles ressources, le général de Lamoricière ne pouvait songer à offrir une bataille au général Cialdini, dont le corps d'armée était bien autrement considérable et autrement organisé, et, en capitaine expérimenté, il devait se borner à faire tous ses efforts pour tâcher de gagner Ancône avant l'ennemi. Y arriver par la route ordinaire n'était pas praticable, car le général Cialdini, qui avait deviné la pensée du général de Lamoricière, avait fait occuper la grande route, et pour suivre cette direction, il aurait fallu passer sur le corps des Piémontais, ce qu'il eût été téméraire de tenter. Mais comme il existait le long de la mer un chemin de traverse que les paysans affirmaient ne pas être gardé par l'ennemi, le général de Lamoricière résolut de profiter de cet oubli pour dérober sa marche aux Piémontais et atteindre Ancône par cette voie.

Simulant une attaque de front, il fit passer le Musone qui le séparait de l'ennemi par une partie de ses troupes, en lui ordonnant de faire une démonstration sur la ferme de Castelfidardo occupée par les Piémontais, pendant que l'autre partie de sa petite armée passerait également la rivière un peu au-dessous, filerait vers Ancône par le chemin de traverse avec les bagages qu'elle était chargée de protéger. Il avait été convenu que la colonne d'attaque se replierait sur le reste de l'armée aussitôt que la seconde colonne aurait profité de la diversion pour cacher son mouvement et opérer sa retraite; que l'artillerie soutiendrait le mouvement dans son ensemble, et que la petite cavalerie, sous les ordres du major Odescalchi, se placerait à l'extrême gauche pour protéger les flancs de la colonne d'attaque. Cette manœuvre était certainement très bien conçue et aurait pu réussir avec des troupes comme celles que le général de Lamoricière avaient commandées autrefois en Algérie, mais avec des soldats comme ceux qu'il avait sous sa main, tout devenait difficile à exécuter.

La colonne d'attaque devait se composer de toute la brigade Pimodan. Le 2e bataillon des chasseurs indigènes, le même qui avait été si malmené par le général en chef à Montefiascone, formait la tête de la colonne. Il se trouva ébranlé dès l'abord par la lâcheté de son commandant, qui refusa de marcher, et qu'on fut obligé de priver de

Digitized by Google

son commandement sous le feu de l'ennemi ; venaient à leur droite, et un peu en arrière, les zouaves pontificaux. Les bataillons des régiments étrangers, flanqués des carabiniers suisses et soutenus par les bersaglieri autrichiens, ne furent placés qu'en seconde ligne.

Dès que l'ordre avait été donné de marcher en avant, les zouaves pontificaux, dépassant les chasseurs indigènes, avaient traversé le Musone, pris le pas de course et abordé à la baïonnette les Piémontais, bien supérieurs en nombre, avec un aplomb qui aurait fait honneur aux vieux corps dont ils portaient le nom et l'uniforme. Pendant qu'ils exécutaient cette charge vigoureuse, ils reçurent dans le dos une fusillade à laquelle ils étaient loin de s'attendre : c'étaient les carabiniers suisses qui, mal disposés en tirailleurs le long de la rivière, tiraient sur les troupes placées devant eux, c'est-à-dire sur les zouaves et sur les chasseurs indigènes, en tirant sur l'ennemi. Pourquoi cette disposition en tirailleurs lorsque ce bataillon était en seconde ligne, et qu'on n'avait devant soi que des troupes amies? Il y eut certainement là de l'ineptie sinon de la trahison de la part de l'officier qui ordonna cette disposition, et les chasseurs indigènes, qui virent dans ce fait une revanche prise contre eux du malheureux coup fourré de la nuit du 20 au 21 mai précédent, ne résistèrent pas à l'épreuve. Ils se replièrent en désordre derrière la deuxième ligne. Les zouaves, au contraire, sans se laisser ébranler par cette fusillade inattendue, poursuivirent leur marche et s'emparèrent de la ferme de Castelfidardo, après en avoir chassé les Piémontais. Le général de Lamoricière qui voyait son but atteint en partie par ce premier succès, puisqu'il avait attiré l'attention de l'ennemi sur sa gauche, envoya l'ordre au convoi de passer à son tour le Musone au point indiqué pour filer sur Ancône, et aux régiments étrangers de soutenir les zouaves qui seuls combattaient courageusement, bien qu'ils ne fussent pas plus de 240 hommes.

Les régiments étrangers s'avançaient pour exécuter cet ordre, lorsque le 2e bataillon du 2e étranger, sans même avoir entendu siffler une balle, effrayé seulement par quelques boulets qui passaient au-dessus de sa tête, s'enfuit lâchement, officiers en tête, dans la direction de Lorette, sans échanger un seul coup de feu avec l'ennemi, entraînant dans sa fuite le bataillon du 1er régiment et le bataillon des chasseurs indigènes placés derrière lui, paralysant ainsi la bonne volonté des bersaglieri autrichiens qui, disposés à combattre, firent tout ce qu'ils purent pour se maintenir au milieu de cette foule désordonnée qui finit par les entraîner avec elle.

L'exemple devint contagieux ; les gendarmes et le bataillon italien, chargés de protéger les bagages, s'empressèrent de le suivre, et, au lieu d'exécuter l'ordre du général en chef, c'est-à-dire de tra-

Digitized by Google

verser le Musone pour se diriger sur Ancône, ils reprirent la route de Lorette avec les bagages que les soldats commencèrent à piller.

L'artillerie, dont six pièces seulement étaient en batterie sur une étroite chaussée, fut abandonnée par les conducteurs, qui s'enfuirent sur les chevaux, après avoir coupé les traits, laissant ainsi pièces et caissons. La section du lieutenant Daudet (deux pièces appartenant à la batterie étrangère), aidée du brave brigadier Wagner, resta seule en position, soutenant les intrépides zouaves, qui, groupés autour de la ferme, repoussaient encore l'ennemi par d'audacieuses charges à la baïonnette. Ce fut à ce moment que le brave général de Pimodan qui, blessé dès le commencement de l'action, n'avait pas cessé de payer de sa personne, fut atteint mortellement.

Une lutte si inégale ne pouvait durer longtemps. Le général de Lamoricière dut certainement passer en ce moment par des sentiments bien divers, et nous ne craignons pas de nous tromper en affirmant que si les devoirs imposés au général en chef n'avaient pas parlé plus haut que les entraînements de l'homme de cœur, il serait resté sur le champ de bataille avec ses jeunes zouaves, qui, bien qu'abandonnés par toute l'armée, soutenaient seuls une lutte héroïque contre un adversaire si supérieur en nombre. Mais le général en chef n'avait pas le droit de céder à ses entraînements personnels. Il avait encore des devoirs à remplir, et, comme à chaque minute perdue, l'ennemi gagnait une chance de plus de lui fermer le passage d'Ancône, où il était urgent qu'il pénétrât, il se décida à prendre lui-même cette direction, après avoir envoyé partout des officiers d'état-major pour ordonner qu'on profitât de la résistance désespérée des zouaves pour le rallier en toute hâte.

Ce fut en vain que le capitaine de Lorgeril et les volontaires à cheval de Montmarin et de Terves s'efforcèrent de faire exécuter cet ordre. L'un s'égara, l'autre vit sa voix méconnue par les soldats, qui s'obstinèrent à retourner vers Lorette ; le troisième, chargé de rallier la cavalerie, la chercha vainement. Les dragons de la nouvelle organisation prouvèrent ce jour-là qu'ils ne ressemblaient guère aux anciens dragons qu'ils avaient remplacés et dont ils n'avaient pris que le nom. Dès le début, un des escadrons de ce régiment, qui formait la tête de colonne de la cavalerie, avait refusé de marcher à l'ennemi et était allé tout simplement prendre position en arrière pour se mettre à l'abri du feu des Piémontais. Le second escadron du même corps, mieux défilé, était resté en position, maintenu par son capitaine, mais en refusant aussi de charger, si bien que, lorsque survint la débâcle, les fuyards n'eurent pas de peine à entraîner ces deux escadrons.

Les volontaires à cheval, fort peu nombreux en raison des em-

Digitized by Google

prunts qu'on leur faisait pour le service de l'état-major, mais aussi braves qu'inexpérimentés, n'avaient pas suivi le triste exemple que leur avaient donné les dragons, et s'étaient contentés d'aller se placer dans une vigne en contre-bas, où les balles piémontaises ne pouvaient les atteindre, sans prendre toutefois la précaution de se faire éclairer par des vedettes. Il en résulta que l'officier chargé de leur porter l'ordre du général en chef ne les trouva pas, et que le soir, mais le soir seulement, ils rentrèrent à Lorette après être restés toute la journée dans la même position, sans avoir reçu communication de l'ordre de ralliement du général en chef. Quelques chevau-légers et 350 hommes environ des régiments étrangers, groupés autour du drapeau porté par le capitaine Delpech, rejoignirent seuls l'état-major; mais ces débris de l'armée pontificale étaient encore destinés à être réduits. On avait à peine traversé le Musone et on se disposait à pénétrer dans le chemin de traverse, lorsqu'on fut accueilli par un feu d'écharpe auquel quelques hommes seulement répondirent, et aussitôt presque tous ces mercenaires, ayant en tête le major Duplanquier qui les commandait, se dirigèrent en désordre vers l'ennemi, auquel ils allèrent se rendre sans coup férir. Quatre-vingts hommes de cœur tout au plus restèrent encore autour du général en chef, et ce fut avec cette piteuse escorte qu'il parvint à Ancône, où il n'entra que de nuit, et où il trouva le général de Courten, qui lui aussi s'y était jeté dès le 16 septembre, avec le 1er régiment indigène et les 1er et 2e bersaglieri, après s'être fait jour à travers l'ennemi.

Tel fut le combat de Castelfidardo, qui ne fut autre chose que la lutte de 250 braves contre des ennemis dont le nombre est porté à 2,000 par les bulletins piémontais, et à 10,000 par les bulletins pontificaux : car les Suisses, dont la fuite honteuse avait entraîné le reste de l'armée, avaient commencé à se débander trois quarts d'heure environ après l'ouverture du feu, et l'affaire, en tout, n'avait pas duré plus de deux heures.

De tout le matériel de l'armée, on ne put sauver qu'une section de deux pièces de la batterie étrangère et la voiture personnelle du général en chef, grâce à l'intelligence du lieutenant Uhde, qui, au lieu de les ramener à Lorette, les dirigea sur Porto-Recanati, où il trouva moyen de s'embarquer, avec la voiture et les canons, pour Ancône.

Deux jours après son arrivée dans cette ville, le général en chef fut obligé de ratifier la capitulation conclue par le colonel Gunden-Hoven, resté, par ancienneté de grade, commandant de l'armée rentrée à Lorette, capitulation par laquelle les troupes pontificales, fortes encore de 4,000 hommes environ, se rendaient à discrétion à

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

Digitized by Google

l'ennemi. Cette capitulation fut conclue après avoir pris l'avis de tous les chefs de corps, parmi lesquels figurait le major de Becdelièvre, commandant des zouaves, qui, la veille, avait toujours combattu à la tête de son petit bataillon. Il fut le seul qui se prononça pour une résistance qui était, après tout, possible dans une ville murée comme Lorette, et qui, dans tous les cas, aurait sauvé l'honneur du drapeau. Mais son avis fut écarté.

Ce qu'il y a de triste à constater, c'est que toutes ces défaillances, loin d'être l'effet d'une panique passagère, se manifestèrent, au contraire, de la manière la plus générale sur tous les points à la fois, et ce qu'on apprenait chaque jour démontrait combien était peu fondée la confiance qu'on avait placée dans cette armée, composée en grande partie d'éléments étrangers.

Si le colonel Zappi, à Pesaro, avec quelques Autrichiens, si le major O'Reilly, à Spolète, avec 300 Irlandais et les écloppés de la brigade Pimodan s'étaient bien défendus, on avait vu le capitaine du Nord abandonner successivement avec sa troupe Orvieto, Montefiascone et Viterbe, sur les seules observations des municipalités; on avait vu aussi, dans la citadelle de Pérouse, qui était en bon état de défense et bien approvisionnée, le général Schmid capituler avec une garnison de 1,500 hommes, lorsque le service de la place n'en exigeait que 400, et prendre cette détermination après s'être contenté de supporter un feu insignifiant pendant trois heures, sans même que la tranchée fût ouverte, en s'excusant sur l'indiscipline manifestée par les soldats du 1er bataillon du 1er étranger. A Ancône même, le général en chef fut obligé de retirer aux débris des régiments suisses placés sous les ordres du capitaine Castellaz les postes qu'il leur avait confiés, et lorsque ce brave officier, vivement affecté de ce manque de confiance, voulut réclamer l'honneur de tenter un coup de main à la tête de ces mêmes hommes, ce qui lui fut accordé, il eut la douleur de se voir abandonné en chemin par ces tristes soldats, dont il avait cru pouvoir répondre, à l'exception de trois ou quatre qui se dévouèrent pour empêcher leur chef d'être fait prisonnier.

Malgré tout, la place d'Ancône eût été en état de résister quelque temps, grâce à la bonne contenance des Autrichiens et de l'artillerie, si les vivres n'avaient pas manqué et si la ville n'avait pas été attaquée par mer comme par terre. Dans la prévision d'un siége, le général avait bien donné l'ordre, depuis longtemps, de passer des marchés d'approvisionnement; mais ou ces ressources avaient été dissipées, ou les fournitures, adjugées à des partisans notoires du mouvement révolutionnaire, n'avaient pas été faites; ce qu'il y a de certain, c'est que tous les magasins étaient vides. Un moulin, dont

Digitized by Google

la construction devait être achevée le 15 septembre, ne tournait pas le 19, et il y avait certainement négligence, car le général fut à peine arrivé à Ancône, qu'on trouva le moyen de faire marcher ce moulin au bout de trente-six heures. Pourquoi donc n'avait-on pu le faire marcher plus tôt? Un accident de guerre activa la reddition de la place. Les Piémontais ayant réussi à faire sauter un magasin à poudre, cette explosion entraîna la chute d'un mur qui soutenait les batteries du Lazaret, ainsi que la chaîne fermant l'entrée du port. A la suite de cet événement, le général de Lamoricière se décida à accepter la capitulation qui lui fut imposée par l'amiral Persano, avec lequel il aima mieux traiter qu'avec le général Cialdini. Les conditions furent celles qui avaient été imposées partout ailleurs. Le général, son état-major et la garnison devaient être prisonniers de guerre, de sorte que de toute l'armée confiée au général français par le Saint-Père il ne restait absolument rien.

Notre tâche est terminée; nous ne croyons pas avoir besoin de donner une conclusion à ce travail, où nous nous sommes efforcé de laisser toujours parler les faits. Si cependant on nous demandait ce que nous avons voulu prouver, nous dirions que, selon nous, M. de Mérode a fait le plus grand tort au gouvernement pontifical, en cherchant à créer une armée romaine avec des éléments et des principes tels que ceux sur lesquels il a cherché à s'appuyer; mais, qu'en se plaçant à son point de vue, il est impossible de ne pas reconnaître que, pour accomplir la tâche qu'il avait entreprise, il a fait preuve d'une habileté égale à sa persévérance, et que s'il n'a pas réussi, cela tient autant à son point de départ qu'aux éléments déplorables, tant en personnel qu'en matériel, mis à la disposition du général de Lamoricière.

PAUL FRAISSYNAUD.

Digitized by Google

LES POÈTES

DE

L'INDE ANCIENNE

II[1]

LES HYMNOGRAPHES DES VÉDAS

A History of ancient sanskrit Literature, so far as it illustrates the primitive religion of the Brahmans, by Max Muller. Londres et Paris, B. Duprat. 1859.

Quoi qu'on puisse penser de l'unité ou de la pluralité originaire de la race humaine, la philologie et l'ethnographie démontrent avec une égale certitude que les Européens se rattachent par tous leurs rameaux au tronc de la famille indo-caucasienne, et que de l'idiome des Aryens procèdent, à l'exception de deux ou trois, des trente ou quarante dialectes qui se parlent encore des monts Ourals à l'océan Atlantique et de la Baltique à la Méditerranée. On ne saurait donc méconnaître l'importance du plus ancien monument de la civilisation et de la langue des Aryens. Ce monument, ce sont les *Védas*, où se retrouvent les premières traces de traditions et de fables, communes depuis à beaucoup de nations européennes, où une philosophie religieuse, qui n'était pas sans grandeur, est exposée dans une langue admirable, destinée à en enfanter tant d'autres. Les livres sacrés

[1] Voir 2e série, t. XXVI, p. 40 (livr. du 15 mars 1862).

Digitized by Google

sont dignes, en général, de l'étude la plus sérieuse et la plus attentive, parce qu'ils portent nécessairement l'empreinte profonde des idées, des sentiments, des souvenirs du peuple, qui les a conservés d'âge en âge en les associant à la pratique de son culte et en leur demandant des leçons et des oracles. Or, bien plus que la plupart des écrits du même genre, les Védas méritent d'occuper le penseur et l'historien, tant par leur haute antiquité que par leur valeur intrinsèque ; et cependant avec quelle lenteur ces intéressants vestiges de la foi et de l'intelligence orientales n'ont-ils pas été explorés : que d'obstacles a rencontrés la transmission de ces débris d'un passé aussi obscur que vénérable ! C'est que l'apparition de la philologie sanscrite dans le monde savant ne saurait être comparée absolument, comme on l'a fait, à la renaissance des lettres grecques et latines aux XVe et XVIe siècles. D'abord, les chefs-d'œuvre de la Grèce et de Rome n'avaient pas complétement disparu sous les ruines du monde ancien ; leur souvenir, du moins, s'était conservé et, dès qu'ils sortirent de l'ombre des monastères ou qu'ils arrivèrent en Occident avec les fugitifs de Constantinople, ils trouvèrent, pour les recueillir et les interpréter, des écrivains préparés à cette tâche par leurs études antérieures. Boccace, Pétrarque, le Pogge, avaient ouvert la voie aux Reuchlin, aux Erasme, aux Mélanchthon, à tous les grands érudits de la Renaissance. On avait à la fois des modèles et des guides : on n'était pas exposé à s'égarer dès le début et à marcher dans de fausses ou incertaines directions. Il en fut tout autrement, à la fin du siècle dernier, quand les productions de la littérature indienne se révélèrent, pour la première fois, à l'Europe : Halhed, Wilkins, William Jones, eurent bien de la peine à rencontrer des brahmanes qui consentissent à leur enseigner un idiome regardé comme sacré et, lorsqu'ils finirent par trouver des maîtres plus bienveillants, ces leçons parfois étaient plutôt faites pour les égarer que pour les conduire au but. Ils durent s'en rapporter au goût de ces maîtres, adopter leurs préjugés, suivre leurs choix et leurs préférences : et ils furent ainsi amenés à s'occuper, tout d'abord, des ouvrages qui offraient quelques beautés littéraires un peu saillantes ou de ceux qui jouissaient dans l'Inde d'une popularité plus ou moins méritée. De plus, tout livre sanscrit était gratifié complaisamment d'une antiquité qu'on ne songeait guère à vérifier : les *Lois de Manou* ou l'*Hitopadésa*, le *Bhagavad-Gîtâ* ou *Sakountala*, c'était tout un, et, quant à l'intervalle de cinq ou six siècles qui pouvait les séparer, on n'y regardait point de si près. Certains critiques, tels que Niebuhr, réservaient prudemment leur opinion pour le moment où la lumière se ferait au sein d'un tel chaos ; mais beaucoup d'autres, plus aventureux, de quelques fables du *Pantcha-*

Digitized by Google

Tantra, de quelques morceaux épiques de Kâlidâsa, de quelques scènes dramatiques de Bhavabhoûti, tiraient des inductions précipitées et des conclusions excessives. Ajoutez à ces causes diverses l'attrait de la nouveauté et le hasard des découvertes. Combien de futilités médiocres furent exhumées, tandis que des œuvres importantes étaient laissées en oubli ! Mais enfin, après beaucoup de temps perdu dans des directions fausses, les philologues trouvèrent le véritable chemin : ils reconnurent qu'il existait pour les Indiens une autorité primitive, à laquelle se rapportaient toutes leurs connaissances saintes ou profanes, une base solide, sur laquelle reposait tout ce qu'ils avaient édifié en fait de théologie et de philosophie, d'astronomie et de jurisprudence, de poésie et de grammaire, et que cette autorité, cette base, c'étaient les Védas.

Les Védas forment une collection considérable : ils sont loin encore d'être connus dans toutes leurs parties, surtout dans tous leurs appendices. Voilà pourtant près de deux cents ans que la première notion en a circulé en Occident. Sous Louis XIV déjà, en 1668, le voyageur Bernier, cet élève de Gassendi, ce condisciple de Molière, avait trouvé les Védas à Bénarès sans pouvoir les acheter : au siècle suivant, le jésuite Pons, habile missionnaire, les voyageurs Dow et Holwell les avaient vus également ; mais, bien qu'aidés par plusieurs *panditas* ou docteurs indigènes, ils n'avaient pas réussi à percer les ténèbres dont ils étaient alors enveloppés. C'est vers ce temps qu'eut lieu la singulière mystification dont Voltaire fut, non pas l'auteur, mais la victime. Le spirituel railleur était en un point facile à duper ; il suffisait, pour lui ôter son sens critique, de caresser ses préjugés contre le christianisme. En 1770, un officier, au service de la France, lui rapporta de la côte de Coromandel un manuscrit précieux, datant, disait-on, d'au moins deux mille ans, intitulé : *l'Ezour-Veidam* et traduit en français par un brahmane, correspondant de la Compagnie des Indes. C'était, à la fois, un commentaire et une réfutation des Védas : on y voyait la superstition combattue, la vraie religion formulée en termes simples et précis, l'unité et la grandeur de Dieu, l'histoire des origines de l'univers et de l'espèce humaine retracées avec une netteté à laquelle la Bible ne pouvait rien ajouter. Quelle lumière inattendue jetée sur l'origine des religions ! quelle confusion pour ceux qui placent la vérité religieuse dans la révélation biblique et chrétienne ! Après avoir parlé de cet inappréciable document avec toute l'admiration, tout le respect qu'il méritait, Voltaire le déposa pieusement à la bibliothèque du roi. L'année même de la mort du philosophe, en 1778, Sainte-Croix publia, à Yverdun, une autre copie de ce traité, faite à Pondichéry, et un peu différente de la première ; il lui donna ce titre :

Digitized by Google

l'Ezour-Védam, ou ancien Commentaire du Védam, contenant l'exposition des opinions religieuses et philosophiques des Indiens, traduit du sanscrétan. Par malheur, ni Voltaire, ni Sainte-Croix n'avaient reconnu que, dans cette œuvre d'extérieur si vénérable, tout était moderne, plan, idées et style; et, en effet, l'on s'aperçut bientôt que ce n'était que le produit d'une fraude pieuse, essayée, soit par le père de Nobilibus, neveu du cardinal Bellarmin, soit par le père Beschi, soit par quelque autre de ces missionnaires italiens du XVIIe et du XVIIIe siècles, qui, plus d'une fois, pour capter la confiance des Indiens, avaient emprunté leurs opinions et leur langage. Si *l'Ezour-Védam* offrait de frappantes analogies avec les enseignements du Christ, c'est qu'il était dû à une plume chrétienne.

Cette découverte fit un peu de tort aux Védas, qu'on avait préconisés par avance comme le résumé de la sagesse primitive. Herder, dans ses *Idées pour la philosophie de l'histoire de l'humanité*, en déclara l'étude à peu près impossible. Il écrivait à un ami, à propos de la publication du drame de *Sakountala*, ces lignes caractéristiques : « Ne souhaiteriez-vous pas, comme moi, qu'au lieu de ces interminables livres religieux des Védas, des Upavédas et des Upangas, on nous donnât les livres les plus utiles et les plus agréables de l'Inde, et spécialement leurs meilleures poésies en tout genre ? C'est par là que se révèlent le plus clairement l'esprit et le caractère d'un peuple, et je croirais volontiers que j'ai reçu des notions plus vraies et plus réelles sur la manière de penser des anciens Indiens par la lecture unique de cette *Sakountala* que par tous leurs *Oupnékhats* et leurs *Bagavédams*. » Le digne pasteur de Weimar ne fut pas prophète, et, au moment même où il parlait, sous le gouvernement de Warren Hastings, l'illustre William Jones, président des tribunaux du Bengale, fondait la société asiatique de Calcutta. William Jones, dans l'introduction de sa version anglaise du *Mandva-Dharma-sastra*, ou recueil des lois de Manou, et dans plusieurs de ses mémoires, inséra un certain nombre d'hymnes védiques : le colonel Polier, sir Robert Chambers, s'en procurèrent des copies et en formèrent des collections. En 1802, notre brave et savant Anquetil-Duperron publia, à Strasbourg et à Paris, *l'Oupnékhat*, c'est-à-dire, comme l'indiquait ce titre passablement étrange, *le Secret mystérieux, tiré du Rak-Beid, du Djedr-Beid, du Sam-Beid et de l'Athrban-Beid.* Ce *secret mystérieux* était la réunion d'une cinquantaine d'*Oupanischads*, ou suppléments des quatre Védas, qui avaient été traduits de l'indien en persan, dès 1656, par les ordres de Dara Shakoh, frère d'Aureng-Zeb, et qu'Anquetil-Duperron avait, à son tour, traduits du persan en latin. Cette version fort obscure et presque illisible laissait entrevoir une bien faible partie des

Digitized by Google

richesses de la théologie védique. Thomas Colebrooke marcha d'un pas plus ferme dans la même voie, lorsqu'en 1805 il fournit, au huitième volume des *Recherches asiatiques* de la société de Calcutta, un travail considérable, où, pour la première fois, la vérité exacte, sinon la vérité complète, était dite sur les Védas. Profitant de sa situation officielle dans l'administration de l'Inde, il se fit initier à la connaissance des livres sacrés par les brahmes de Bénarès, la ville sainte ; il lut avec eux tous les textes originaux : jamais personne avant lui, jamais après lui personne peut-être n'eut ce loisir et cette patience. L'origine supposée divine des Védas, leur authenticité, leur date approximative, leur division, leurs caractères, leurs beautés et leurs bizarreries : tels furent les divers points traités par lui dans ce mémoire qui a fait époque. Pourquoi, par une circonspection excessive et bien rare chez les érudits, Colebrooke le terminait-il par ces mots décourageants ? « La description qui précède peut servir à donner quelque idée des Védas. Ils sont trop étendus pour qu'on puisse les traduire tout entiers, et ce qu'ils renferment ne vaudrait pas la peine que le lecteur aurait à prendre, et encore bien moins celle du traducteur. » Heureusement, on aima mieux suivre l'exemple de Colebrooke que ses conseils, et, après un intervalle d'un quart de siècle, on rentra dans la route qu'il avait si habilement frayée, de telle sorte que, depuis ce temps, chacun des quatre Védas a été l'objet de travaux sérieux, dont l'ensemble est déjà digne du plus vif intérêt. Qu'il nous suffise de rappeler : pour le *Rig*, les interprétations complètes ou partielles de Rosen en latin, de Wilson en anglais, de Langlois en français, et la belle édition du docteur Max Müller ; pour l'*Yadjour*, les publications de MM. L. Poley et Albrecht Weber ; pour le *Sâma*, celles de MM. J. Stevenson et Th. Benfey ; pour l'*Atharvana*, celles qu'ont entreprises MM. Aufrecht, de Berlin, et Bardelli, de Pise ; pour la discussion des questions théologiques, philosophiques ou grammaticales, relatives aux Védas en général, les dissertations plus ou moins étendues, mais toutes curieuses et instructives de Carey, d'Ellis, du brahmane Rammohun-Roy, de Creuzer, de Chr. Lassen, du docteur Roër, de Calcutta, de MM. Bœtlingck, Haughton, Windischmann, L. Poley, Alb. Weber, Whitney, Rudolph Roth, d'Eckstein, Barthélemy Saint-Hilaire, Ad. Regnier, Pauthier, Th. Pavie, Alf. Maury, F. Nève, F. Baudry. Tous ces travaux ont été surpassés par M. Max Müller ; son admirable *Histoire de la Littérature indienne* jette un jour nouveau sur beaucoup de questions restées jusqu'ici fort obscures. Grâce au savant professeur d'Oxford, il nous sera permis d'aborder avec plus de précision plusieurs problèmes qui touchent aux origines de notre civilisation.

Digitized by Google

I

Les Aryens, ces représentants primitifs de la race blanche, occupaient les hauts plateaux de l'Asie centrale. Poussés par ce souffle mystérieux de l'émigration, qui, lors de la décadence de l'empire romain, inonda l'Occident d'un déluge de barbares ; qui, au moyen âge, lança les Normands sur la France, l'Angleterre, l'Italie, la Grèce ; qui, même en notre siècle, emporte vers l'Amérique tant de colons européens, ces Aryens quittèrent leur séjour originaire et se partagèrent en deux branches de fécondité inégale. La plupart tournèrent au nord-ouest et peuplèrent les rivages occidentaux du continent asiatique et les diverses contrées de l'Europe ; peu à peu, ils devaient se fixer, s'accroître, s'éclairer et se nommer un jour les Celtes, les Slaves, les Germains, les Romains ou les Grecs ; d'autres gagnèrent le sud et devinrent les Perses et les Indiens. Alexandre et Porus, les Anglais et les Hindous appartenaient donc à une même famille ; le même sang coulait dans les veines des vainqueurs et dans celles des vaincus. C'est un fait que la philologie comparée établit d'une manière incontestable : les mots les plus essentiels, ceux qui se rattachent aux relations naturelles, à la nourriture, à la vie domestique et agricole, se retrouvent chez tous ces enfants d'une race unique. Seulement, quelle différence entre leurs destinées ! Les émigrants qui, du Thibet et de la mer d'Aral, se répandirent jusqu'aux bords extrêmes du couchant, ont joué un rôle brillant dans le drame de l'histoire : développant sous mille formes l'activité dont ils étaient doués, ils ont porté à la perfection les sciences, les arts et les lettres ; ils ont épuré le sens moral, cherché les progrès sociaux et politiques ; ils se sont montrés conquérants et législateurs. Ceux des Aryens qui prirent la direction opposée paraissent s'être éloignés beaucoup plus tard du foyer commun. A travers les ombres d'un passé évanoui, on les entrevoit qui franchissent lentement les défilés de l'Himâlaya et qui descendent vers le *pays des sept rivières* (les cinq du Pendjâb, l'Indus et la Sarasvatî). Ils écrasèrent ou chassèrent les peuplades aborigènes qu'ils rencontrèrent sur leur passage ; s'avançant le long des fleuves, ils firent la découverte et la conquête des vallées les plus riantes et les plus fertiles : dès lors, l'Inde était à eux. Ils y vécurent bien longtemps ignorés, sinon tranquilles, protégés contre l'invasion étrangère dans cette longue période par les montagnes et par la mer. M. Müller indique trois phases successives de révolutions, qu'il compare, toutes diffé-

Digitized by Google

rences gardées, à trois époques de la société grecque : d'abord, un conflit entre les diverses classes, qui se termina en Grèce par la chute des tyrannies et l'établissement des républiques; dans l'Inde, par l'abaissement des *kshattryas* ou *nobles*, et la prédominance des brahmanes, grâce aux exploits du terrible Paraçou-Râma ; ensuite, une lutte des envahisseurs septentrionaux contre les naturels barbares de la péninsule, lutte qui fait l'objet du *Râmâyana* et qui rappelle celle des cités helléniques contre les Perses, telle qu'Eschyle et Hérodote l'ont célébrée ; enfin, une rivalité des tribus victorieuses entre elles, qui a été chantée dans le *Mahâbhârata* et qui n'est pas sans analogie avec la guerre du Péloponèse. Mais, en dépit de ces rapprochements, un abîme sépare l'esprit indien et l'esprit grec. Pour les Grecs tout était réel, concret, vivant; ils poursuivaient avec ardeur les jouissances terrestres, ils admiraient l'art, ils souffraient pour la liberté, ils mouraient pour la patrie ; le présent était à leurs yeux un domaine étroit, mais solide, qu'ils s'efforçaient d'agrandir et d'orner. Pour les Indiens, cette vie n'était qu'un rêve, cet univers qu'une illusion : dédaigneux des faits, haïssant la matière, ils s'absorbaient en leur pensée et n'aspiraient qu'à rentrer au plus vite dans ce gouffre de l'éternité, dont ils ne se croyaient échappés que pour un moment. Aussi, parmi eux ni politique, ni éloquence, ni histoire : l'abstrait, l'invisible, l'immuable, voilà leur muse. Tels ils étaient devenus à mesure que l'opulence et la sûre possession du sol leur avaient ménagé des loisirs, tels ils étaient encore quand l'expédition d'Alexandre les révéla au reste du monde. Comment Strabon nous les dépeint-il d'après Mégasthènes? Comme des hommes qui ne pensent, qui ne parlent que des mystères de la vie et de la mort, qui ne voient dans la vie qu'une préparation à la mort, dans la mort que l'épanouissement d'une vie nouvelle et impérissable. Le bien et le mal ne sont rien à leur sens; non pas qu'ils ne les distinguent et ne les subordonnent l'un à l'autre, ainsi que le prouvent leurs codes et leurs poëmes ; mais le plus grand bien et le plus grand mal ne leur semblent que de pures chimères à côté de la vérité éternelle. Ne leur demandez ni ambition, ni désir de s'illustrer, ni patriotisme; ils ne connaissent que l'abnégation et l'extase. Ce fut une nation de contemplateurs et de philosophes. Dans le passé, une seule chose les intéressait, une énigme, la création du monde; dans l'avenir, une seule aussi, un problème, la destinée de l'âme : quant au présent, il n'était pas digne de leur causer le moindre souci. Avec un tel dédain de la réalité, il est évident qu'ils ne pouvaient exercer aucune influence sur la marche des choses et sur les progrès matériels de l'humanité. Mais qui oserait affirmer qu'ils ont été inutiles à l'éducation des races mortelles,

Digitized by Google

ceux qui, tant de siècles avant le christianisme, avaient enfanté les austères préceptes des bouddhistes, les rites grandioses du culte brahmanique et les hautes et naïves inspirations des Védas?

Les *Védas*, signifiant les *livres*, les livres saints par excellence, on avait quelquefois groupé sous ce nom générique des ouvrages qui n'y avaient point droit; les critiques les en ont sagement éliminés. Ainsi, par exemple, il serait exorbitant d'y comprendre les deux grandes épopées bien plus modernes du *Râmâyana* et du *Mahâbhârata*, quoiqu'elles contiennent plus d'une réminiscence de l'âge védique. Elles en dérivent, mais elles n'en font point partie : elles ont conservé la trace de certains princes héroïques, de certains épisodes légendaires qui appartenaient à la tradition primitive; mais, rédigées beaucoup plus tard, elles ont modifié les souvenirs de ces princes, la forme et le caractère de ces épisodes, et leur ont imprimé plus ou moins la marque de l'influence brahmanique qui régnait à l'époque de leur composition. Ce serait de même abuser des termes que de ranger dans la collection des Védas les *Pourânas*, ces interminables recueils de mythes et de généalogies divines et héroïques. Nous ne contestons pas la valeur de cette immense compilation, qui contient, dit-on, près de huit cent mille vers; nous savons ce qu'en ont tiré les Burnouf et les Wilson; nous pensons que c'est une mine précieuse qui, fouillée avec soin, fournira de précieux matériaux pour l'histoire de la civilisation indienne. Nous en dirons autant du recueil des lois de Manou. Mais, quel que soit l'intérêt de ces deux monuments, il s'efface devant celui des Védas. C'est là qu'on saisit la filiation d'un certain nombre de mythes de la Perse, de la Grèce et de l'Italie, des peuples celtes, teutons et slaves; c'est là que le brahmanisme a pris les éléments de ses systèmes religieux; c'est de là qu'est dérivé par altération ce bouddhisme, qui a envahi l'île de Ceylan, la Chine, le Thibet, la Tartarie, plus de la moitié de l'Asie, et dont les sectateurs sont actuellement au nombre de plus de trois cents millions; c'est de là enfin, on peut le dire, qu'est sortie toute la poésie de l'Inde.

L'authenticité des quatre Védas est incontestable, et Colebrooke, par toute une série d'arguments, aussi solides qu'ingénieux, a réfuté les sophismes de Pinkerton, qui prétendait qu'ils avaient été forgés par les brahmes dans des temps assez modernes; mais, si leur antiquité est certaine, l'époque précise de leur composition est restée douteuse. Les Indiens n'ont jamais eu de chronologie, et la critique moderne est fort en peine pour combler cette lacune. Se fondant sur des *Yotischs* ou calendriers sacrés, annexés aux Védas, et qui marquaient le moment des différentes cérémonies par l'apparition de certains astres, Colebrooke s'est efforcé de prouver que la position

Digitized by Google

des constellations, indiquée par ces calendriers, devait être reportée jusqu'au XIVe siècle avant J.-C., et que, par conséquent, la rédaction des Védas eux-mêmes était encore antérieure. En outre, s'apercevant que l'hymne à Pourousha (à l'homme), un des plus beaux et des plus curieux du *Rig*, est écrit dans le style des poèmes épiques, il en conclut que, lors de la compilation des Védas (pour ne pas remonter plus loin), le sanscrit, de rude et d'irrégulier qu'il était, d'abord, avait eu déjà le temps de devenir élégant et correct. William Jones, de son côté, arguant de la différence de langage, qui existe entre les poésies védiques et les lois de Manou, et ajoutant une foi exagérée aux listes des *rishis* ou *chantres*, citées dans quelques *Oupanischads*, n'a pas craint de placer positivement la rédaction de *l'Yadjour* 1580 ans avant l'ère chrétienne. En dépit de l'assentiment de Wilson, d'autres savants, tels que MM. R. Roth et A. Weber, ont écarté ces inductions, tirées de l'astronomie ou de la philologie, et ils ont préféré s'en rapporter à l'étude intime des Védas, aux indications géographiques qu'ils suggèrent, à la nature du culte qui y est professé, en y joignant des témoignages extérieurs, entre autres celui du chroniqueur grec Mégasthènes. Comme il est établi que, du temps d'Alexandre, toute la presqu'île indienne était convertie au brahmanisme, comme il est également probable que la race aryenne a envahi cette presqu'île en descendant du nord-ouest vers le sud-est, on est disposé à penser qu'il a fallu une longue suite de siècles pour qu'une si vaste étendue de pays, habitée par des peuplades redoutables et farouches, ait pu être conquise à la foi des brahmes.

M. Barthélemy Saint-Hilaire, abordant à son tour la question de chronologie dans ses remarquables études sur les Védas et sur le bouddhisme, y apporte plus de précision et de clarté; mais il était donné à M. Müller de la résoudre, autant du moins qu'elle est susceptible d'une solution. La date des Védas ne peut être fixée qu'approximativement, et par rapport à d'autres faits connus et moins anciens. Or, de tous ces faits le plus important est l'établissement du bouddhisme. Comme dans les Védas il n'est question nulle part des doctrines bouddhistes, on peut affirmer avec certitude qu'ils sont antérieurs à ces doctrines. Mais quelle est la date de la religion du Bouddha? M. Barthélemy, suivant l'exemple de Burnouf, de Lassen, de Wilson, a adopté l'ère de Ceylan, 543 avant J.-C., comme la date de la mort du Bouddha Çakya-Mouni. Il serait plus rigoureux d'admettre 477 avant J.-C.; car la chronologie des prêtres de Ceylan contient une erreur de soixante-six ans : mais une erreur de quelques années en plus ou en moins est insignifiante dans la question qui nous occupe. Nous sommes assurés, et cela nous suffit, par les annales de Ceylan, d'accord avec les inductions tirées des témoi-

Digitized by Google

gnages grecs, témoignages qui fixent eux-mêmes l'époque de Chandragoupta (le Sandracottus des Grecs), base de toute la chronologie indienne, nous sommes assurés, dis-je, que le bouddhisme remonte à la fin du VIe siècle ou au commencement du Ve avant J.-C. Voici donc une des limites extrêmes de la littérature védique ; quant à l'autre limite, on l'avait placée jusqu'ici, d'après des conjectures ingénieuses, dix siècles plus tôt environ, c'est-à-dire dans le XVIe siècle avant J.-C. A ces hypothèses trop vagues, M. Müller a substitué des inductions fondées sur une étude approfondie des diverses parties de la collection védique, et il est arrivé ainsi à une détermination bien plus rigoureuse et plus vraisemblable de l'âge du Rig-Véda. Ce respectable monument du génie de la race aryenne reste très ancien ; mais il perd trois ou quatre siècles et se rapproche ainsi de la date des poèmes homériques. Nous ne pouvons suivre dans tous ses détails la savante discussion de M. Müller, mais nous en donnons les résultats qui sont désormais acquis à la critique.

II

M. Max Müller partage la littérature védique en quatre périodes successives : celles des *tchandas* ou *vers*, des *mantras* ou *hymnes*, des *brâhmanas* ou *traités*, et des *soûtras* ou *sentences*. La période des *tchandas* est celle où la religion n'avait encore rien d'artificiel, où les prêtres étaient chefs de familles, où les sacrifices étaient offerts au nom de toute la tribu ; période, d'ailleurs, nullement barbare, comme le prouve le style des morceaux qui en restent, et où la langue et la grammaire attestent une société déjà constituée et en voie de progrès. Mais pas de formes compliquées, pas de culte emblématique, peu de légendes, des prières courtes et claires, telles qu'elles pouvaient s'échapper instantanément de l'âme du pontife improvisé, telles que devaient les répéter en chœur les pieux assistants. Il n'y a alors aucune tentative de hiérarchie religieuse : chaque dieu tour à tour est appelé le plus grand et le plus puissant des dieux ; chacun d'eux est créateur, directeur et sauveur des mondes. La foi qu'ils inspirent est douce et sincère : on témoigne une docilité d'enfant à ces frères de la race humaine, on leur demande humblement pardon des péchés commis. Cette dévotion ingénue est bien plus près des nobles conceptions du christianisme que ne le sont les fictions brillantes mais subtiles de la théogonie grecque. On n'y trouve rien qui sente les formules de la liturgie, l'aridité du dogme ou les aber-

Digitized by Google

rations des systèmes mythologiques : ce sont de libres effusions du cœur, de sereines contemplations de la nature, des élans instinctifs vers l'idéal. La pensée du néant et de la création, de la puissance suprême, de l'unité de substance s'y dégage parfois avec une netteté que les philosophes les plus érudits et les plus habiles de la Grèce ou de l'Allemagne n'ont pas toujours dépassée. Il semble, au premier abord, que la philosophie ne doive être qu'un de ces fruits d'arrière-saison qui croissent au déclin des sociétés et qui pour mûrir supposent une longue culture. Mais l'imagination orientale s'est frayé des voies qui lui sont propres : sans grands besoins, désintéressés des faits, peu sensibles aux arts et à la vie pratique, les Indiens, dès le début, étaient portés comme d'eux-mêmes à poursuivre les abstractions les plus hautes, à se poser les questions les plus profondes. En voyant les saisons se succéder, les astres étinceler, le ciel briller sur leurs têtes, ces simples laboureurs, ces pâtres nomades se demandaient, aussi sérieusement qu'un Anaxagore ou un Leibnitz, ce qu'ils étaient, d'où ils étaient venus, quelle destinée les attendait. Il y a, n'en doutons point, une sagesse native et universelle, dont le germe a été déposé par Dieu au fond de toutes les âmes humaines et qu'il n'est pas surprenant de retrouver dans tous les siècles et sous tous les climats.

En s'arrêtant aux calculs les plus modérés, la période dite des *tchandas* peut être placée de 1200 à 1000 ans avant l'ère chrétienne; celle des *mantras* comprend également 200 ans de 1000 à 800 : de là datent peut-être les *sanhitâs* ou collections poétiques, sinon celles du Yadjour et du Sâma, du moins celle du Rig-Véda ; on y remarque le caractère d'une littérature qui cesse d'être naturelle, libre et originale, et qui imite, classe, groupe avec soin des monuments antérieurs. On y reconnaît un dessein spécial; c'est de mettre d'accord les prières et les chants avec les rites et les solennités. N'est-il pas singulier de voir les auteurs de ces dix *mandalas* ou livres du Rig, observer, en général, un certain ordre, invoquer, Agni, puis Indra, puis les Wiçvadévas, et ainsi de suite, comme si les différentes tribus, qui passent pour avoir composé ces différents livres, avaient subi une influence commune, obéi au même code religieux? Dans chacun de ces *mandalas* on trouve des hymnes surnommés *Aprîs*, c'est-à-dire *hymnes de paix*, rédigés à peu près en un nombre égal de vers et exprimant une intention semblable, soit l'espoir de fléchir le courroux des dieux irrités, soit le désir de rétablir la concorde parmi des dynasties ou des familles rivales. Tout cela prouve une unité incontestable de direction, une autorité supérieure, ou celle des brahmes dont la caste commençait à sortir de l'ombre, ou celle d'un corps sacerdotal quelconque qui régularisait

Digitized by Google

déjà le culte public. En effet, on n'ignore pas qu'il exista, à partir de cette époque, dans l'Inde ancienne, quatre catégories de prêtres : les *adhvaryous*, les *oudgâtris*, les *hotris* et les *brâhmanes*, sans compter douze ou treize espèces d'auxiliaires subalternes, employés plus ou moins selon que la cérémonie était plus ou moins importante. Les adhvaryous s'occupaient du matériel des sacrifices ; ils mesuraient le terrain, construisaient l'autel, préparaient les vases, l'eau et le bois, allumaient le feu, amenaient les victimes et les immolaient ; ils apprenaient par cœur quelques prières qu'on a recueillies sous le nom d'Yadjour-Véda. Les oudgâtris faisaient office de choristes ; ils devaient connaître la musique et une musique même assez développée : on a réuni les canevas de leurs cantiques, et c'est ce qu'on appelle le Sâma-Véda. Les hotris, durant le sacrifice, débitaient des hymnes en l'honneur de la divinité à laquelle on l'offrait ; ces hymnes étaient empruntés au Rig-Véda, qu'ils étaient, par conséquent, forcés de posséder tout entier dans leur mémoire. Quant aux brâhmanes, ils avaient la surintendance générale des choses saintes, et ils étaient chargés de surveiller, censurer et réprimer tous les abus ou toutes les erreurs en matière de religion. Si nous négligeons l'Atharvana-Véda, c'est qu'il est plus récent et qu'il ne semble pas avoir jamais fait partie de la liturgie officielle. Le Rig était donc le plus antique et le plus vénéré des Védas, le régulateur des trois autres, la source pure où l'on pouvait puiser, sans péril pour l'orthodoxie : ce qui n'empêche pas les morceaux qui le composent d'avoir un degré inégal d'antiquité ; quelques-uns ont pu être corrigés, arrangés, quelques-uns même inventés à l'imitation des premiers ; mais on a de fortes raisons de croire que les plus modernes précédèrent encore l'an 800 avant J.-C., époque où la prose fait son apparition dans la collection védique. Au reste, les auteurs de ces morceaux y citent à chaque instant leurs pères, leurs grands-pères, leurs aïeux, qui, comme eux, étaient poètes lyriques, poètes sacrés, et ils en constatent ainsi la rédaction graduelle. Il est bien clair que les plus anciens sont ceux où la religion apparaît toute nue, sans symboles mystérieux, sans complications liturgiques. Vinrent ensuite ceux où il est question de formes réglementaires, de prescriptions minutieuses, de certaines offrandes ou de certaines cérémonies instituées par des générations plus enchaînées à la lettre des textes, moins sincèrement imbues de l'esprit primitif. C'est alors spécialement que grandit le rôle des *pourohitas*, d'abord humbles desservants dans le palais des princes, puis leurs conseillers, leurs ministres, leurs ambassadeurs et quelquefois leurs maîtres ; hommes vertueux et instruits, qui finirent par abuser de leur autorité religieuse au profit de leur ambition : c'est alors qu'on voit les prêtres remercier hautement les monarques de

Digitized by Google

leurs présents pour les encourager à la libéralité; c'est alors que toutes les fonctions du sacerdoce sont indiquées avec leurs noms précis et leurs nuances exactes. Enfin, de rares pièces, plus nouvelles que les autres, sont celles où se trahit une sorte de réaction satirique contre les progrès croissants de l'influence brâhmanique, une, par exemple, attribuée au célèbre Vasishtha, chapelain du roi Soudâs, et très visiblement ironique, puisque les brahmes y sont comparés à des grenouilles de diverses couleurs, s'agitant au fond de leurs marécages, coassant en chœur et demandant au ciel une pluie bienfaisante. L'âge de la prose approchait.

Un problème qu'on ne peut s'empêcher de se poser à ce sujet, c'est de savoir si les hymnes de cette période, et surtout ceux du Rig, furent écrits ou seulement consacrés par la tradition seule. Ainsi, l'écriture était connue des anciens Hébreux, puisque l'*Exode*, les *Psaumes*, le *Livre de Job* y font de fréquentes allusions: elle était, au contraire, ignorée aux temps d'Homère; car l'*Iliade* et l'*Odyssée* n'en parlent nullement, et il est certain que ces poêmes ne furent transcrits que plusieurs siècles après leur composition. La découverte de l'écriture, bien autrement indispensable que celle de l'imprimerie, son application à des œuvres littéraires, prouvent une révolution essentielle dans l'état social d'un peuple, et, dès qu'elle existe, les témoignages de son existence abondent. Or, le Rig ne présente aucune trace d'écriture ni sur peaux d'animaux, ni sur écorce, ni sur papier, aucune mention de plumes ou de livres, rien qui se rapporte à un art si précieux. Même à l'époque des Brâhmanas, peut-être à l'époque des Soûtras, il paraît avoir été inconnu, et c'est de bouche en bouche que l'on se transmettait cette quantité considérable de documents religieux en vers et en prose. N'est-ce pas ainsi que se transmirent longtemps les chants homériques? n'est-ce pas ainsi que les druides, au rapport de Jules César, se léguaient de génération en génération le trésor de leurs poésies religieuses et des légendes nationales? Maintenant que l'écriture a reçu en dépôt tous les produits de l'intelligence et que nos sciences sont consignées dans les bibliothèques sous la forme commode de dictionnaires, nous avons peine à comprendre de quelles merveilleuses ressources était originairement douée la mémoire de l'homme. Mais les missionnaires nous certifient que les Guaranis, une des peuplades pourtant les plus grossières de l'Amérique, sont capables de reproduire mot à mot le sermon qu'ils viennent d'entendre. Ce que nous savons de l'éducation des brâhmanes et de leur noviciat rend d'ailleurs beaucoup plus compréhensible pour nous ce tour de force mnémonique. Ceux qui projetaient de se marier et de rentrer jusqu'à un certain point dans la vie séculière devaient étudier douze ans de suite; ceux qui comp-

Digitized by Google

taient rester célibataires et isolés passaient leur vie dans l'étude. Chaque jour, le *gourou* ou précepteur lisait à haute voix quelques articles des Védas, et indiquait le débit, l'accentuation, le sens, les difficultés grammaticales ou théologiques ; il les faisait répéter littéralement à tous ses élèves, avec les diverses explications qu'il en avait données. Un pareil enseignement, si lent et si ponctuel, équivalait, du reste, à la transcription et la rendait inutile. Même au temps de l'invasion macédonienne, d'après Néarque et Mégasthènes, leurs lois n'étaient pas gardées par écrit, mais retenues de mémoire. L'écriture est indiquée dans le texte actuel, certainement retouché, des Codes de Manou et d'Yâdjnavalkya ; à plus forte raison dans les apologues de l'*Hitopadésa* ou les drames de Kâlidâsa ; elle ne l'est pas encore chez le grammairien Pânini. La première notion que nous en ayons se trouve dans le *Lalita-Vistara*, biographie sanscrite du Bouddha Çakya-Mouni, de même que les plus vieilles inscriptions connues aux bords du Gange sont celles que grava sur le roc le roi bouddhiste Asoka. Les Mantras donc et peut-être aussi les Brâhmanas ont été composés sans le secours de l'écriture.

Les Brâhmanas se placent entre l'an 800 et l'an 600 avant l'ère chrétienne ; ils comprennent toujours deux éléments : le dogme et l'exégèse. Ils ont été composés successivement et souvent présentent l'aspect d'une œuvre collective. Ils différaient, selon les *Sâkâs* ou éditions de diverses écoles, selon les *Charanas* ou confréries qui les étudiaient, selon les *Gotras* ou familles qui se les étaient transmis. En effet, la science généalogique était un des principaux objets de l'éducation sacerdotale ; toutes les familles de brahmes passaient pour descendre des sept rishis : Bhrigou, Angiras, Wiçwamitra, Vasishtha, Kâsyapa, Atri et Agasti. Elles se subdivisaient en quarante-neuf branches, et ainsi de suite pour chacune de celles-ci. Le mariage était formellement interdit entre ceux qui appartenaient à la même race, conservaient le même feu sacré et faisaient les mêmes invocations. Toute infraction à cette loi eût semblé un véritable inceste, une abominable profanation. Les Brâhmanas sont importants à examiner pour l'histoire de l'esprit humain ; mais leur valeur littéraire est des plus médiocres : à côté de passages nobles ou judicieux, on y rencontre force bizarreries et force puérilités. Ainsi, prenez le début de l'*Aitaréya-Brâmana*, où il est question de l'oblation d'un sacrifice : jamais le mépris de l'idéal et le culte de la formule n'ont été poussés plus loin. Tel geste suffit pour conférer la sainteté, un certain nombre de vers débités vous procure la santé, la richesse, le bonheur ; quelques syllabes de plus ou de moins (car on les compte) vous ouvrent ou vous ferment le ciel. Il est vrai que l'*Aitaréya* contient des morceaux plus curieux, par exemple la légende de Sunahsépha.

Digitized by Google

Un roi de la race d'Ikshwâkou, Haritchandra, avait cent femmes et pas un fils; s'adressant à Nârada, sage fameux qui demeurait dans son palais, il lui demanda pourquoi tous, sensés ou insensés, désiraient tant un fils. A cette question, Nârada répondit par six vers que voici :

Lorsqu'un père voit le visage d'un fils né et vivant, grâce à lui il paie sa dette; grâce à lui il devient immortel. Le plaisir qu'un fils cause à son père est plus grand que tous les plaisirs que peuvent donner la terre, le feu ou l'eau. C'est toujours au moyen d'un fils qu'un père dissipe les ténèbres qui l'entourent; c'est lui qui renaît en lui; l'un est pour l'autre comme un vaisseau chargé de provisions qui le transportera au loin. Qu'est-ce que la chair, la peau, les cheveux, la chaleur? Brahmanes, essayez d'avoir un fils, et pour vous, sans nul doute, il représentera le monde entier. La nourriture nous soutient, le vêtement nous couvre, l'or nous pare, le bétail nous sert; notre femme est une amie, notre fille est un objet de soucis; mais notre fils est la plus éclatante des lumières. Un homme, en s'unissant à sa femme, devient son enfant et elle devient sa mère; renaissant en elle, il vient au monde vers le dixième mois. Oui, l'homme renaît de la femme, et la mère enfante, parce qu'un germe est caché en elle. La divinité et l'antiquité l'ont environnée d'un grand éclat; les dieux ont dit à l'homme : En elle et par elle tu revivras. L'existence n'est rien pour quiconque est sans fils; les bêtes elles-mêmes le savent bien. Qu'il est glorieux, qu'il est heureux, le sentier suivi par ceux qui ont des fils et pas d'inquiétudes! Les animaux, les oiseaux le savent bien, car tous ont des petits.

D'après les avis de Nârada, le roi demande un fils au dieu Varouna, en s'engageant à le lui sacrifier. Le dieu l'exauce et Haritchandra voit naître de lui Rohita; mais il lui en coûte de tenir sa parole, et le voilà qui discute avec Varouna, en promettant de lui immoler l'enfant, quand il aura dix jours, quand ses dents lui viendront, quand elles tomberont, enfin quand il sera en âge de ceindre son armure. Cet âge arrivé, il faut obéir; mais, dès que le père parle de sacrifice à son fils, celui-ci, peu docile, saisit son arc et s'enfuit dans les bois, tandis que Varouna irrité punit le roi en le rendant hydropique. Sur le conseil d'Indra, Rohita erre six ans à travers les forêts; il y rencontre un rishi, Ajîgarta, qui avait trois fils et que la faim tourmentait. En échange de cent vaches, il lui achète l'un d'eux, Sunahsépha, et l'amène à son père pour racheter sa propre vie; Haritchandra, charmé, s'apprête à sacrifier le jeune brahmane. Il avait près de lui ses quatre prêtres, entre autres Wiçwamitra; mais on ne trouvait personne pour attacher la victime au poteau du sacrifice, personne pour la frapper; Ajîgarta, toujours affamé, consentit, moyennant le don de deux cents autres

Digitized by Google

vaches, à se charger de cette mission. Alors Sunahsépha en appella aux dieux, et il récita divers hymnes en leur honneur; à mesure qu'il priait, ses chaînes tombaient et l'hydropisie du roi diminuait de gravité. Sunahsépha, délivré par un miracle, devient le fils adoptif de Wiçwamitra.

Cette histoire merveilleuse est intéressante en ce qu'elle représente la société indienne à une époque de transition. Les kshattryas dominent encore; mais beaucoup d'indices annoncent l'avénement prochain des brahmanes : ceux-ci sont encore exposés à mourir de faim dans les forêts; mais il est dit formellement, dans le récit, qu'un brahmane vaut mieux qu'un kshattryas.

Un autre épisode des Brahmanas, le *Gopatha*, probablement assez moderne, offre un intérêt d'un autre genre; on y trouve une singulière théorie de l'origine du monde. Celui qui existe par lui-même, Brâhma, brûla un jour du désir de créer; grâce à la chaleur dont il était doué, il fit ruisseler de la sueur de son front et de tous les pores de sa peau; ces ruisseaux de sueur se convertirent en eau. Alors, dans cette eau, il aperçut sa propre image et en devint épris : de là l'enfantement de deux êtres surnaturels, Bhrigou et Atharvan; de ce dernier sortirent vingt classes de poètes, dont les œuvres réunies constituèrent l'Atharvana-Véda. Cependant, continuant le cours de ses créations progressives, Brâhma produisit la terre avec ses pieds, l'air avec son ventre, le ciel avec son cerveau; puis, il créa trois dieux, Agni (ou le feu) sur la terre, Vâyou (ou le vent) dans l'air, et Aditya (ou le soleil) au ciel, avec trois Védas consacrés à leur culte, le Rig pour Agni, l'Yadjour pour Vâyou, et le Sâma pour Aditya. Ces froides et extravagantes fictions montrent combien le génie indien avait dégénéré de l'inspiration large et simple des Tchandas et des Mantras; il devait décliner encore jusqu'à ce qu'il se perdît dans les artifices d'un langage inintelligible.

Postérieurement encore aux Brâhmanas, à peu près de 600 à 200 ans avant l'ère chrétienne, il faut placer les *Soûtras* ou *Chaînes*, qui étaient réellement un enchaînement de maximes, formulées de la façon la plus succincte, et trop souvent la plus sèche et la plus énigmatique. Il n'y a là ni couleur ni style; il semble que les auteurs aient voulu y justifier ce bizarre aphorisme des Pandits hindous, « qu'un auteur doit se réjouir d'économiser même la moitié d'une voyelle brève autant que de se voir naître un fils. » Jamais Aristote, dans ses formules les plus concises, n'a atteint un pareil idéal de laconisme; l'algèbre seule saurait aller au delà. La poésie, la théologie, la science, la jurisprudence, la grammaire dispersées dans les trois sections précédentes des Védas, se condensèrent sous cette forme abrégée et obscure qui était à la fois pour les écoliers indiens

Digitized by Google

un aide-mémoire et un exercice intellectuel. Nous n'entrerons pas dans les détails de ces subtilités, qui se raffinent et s'obscurcissent de plus en plus, de Saunaka à Asvalayana, de Panini à Katyayana, et qui atteignent enfin avec Pingala le plus haut degré possible d'absurdité. Nous sommes dans l'âge des commentateurs et des grammairiens. L'inspiration a déserté ces derniers représentants de la sagesse primitive pour passer aux sectateurs des doctrines de Çakya-Mouni. Le védisme, par son extrême décadence, touche au plein épanouissement du bouddhisme sous le roi Asoka, petit-fils de Chandragoupta.

III

La littérature védique, dont nous venons de suivre rapidement les destinées, a sa plus riche et sa plus pure expression dans le Rig-Véda. Un *rig* est une prière à la louange d'un dieu. Les prières réunies dans le Rig-Véda sont au nombre de 1,017. On les a classées soit par lectures accommodées à l'enseignement scolaire, soit par groupes d'écrivains, soit par ordre de sujets. Les mètres employés sont fort variés ; il en existe au delà de trente. Les poètes sont encore bien plus nombreux : on trouve parmi eux des femmes et des prêtres, des rois et des fils de rois, des enfants de dieux et même des dieux ; la plupart, nommés *rishis* ou *voyants*, étaient des prophètes chargés de recueillir des paroles descendues du ciel. Une multitude de types surnaturels y figurent, bien que des commentateurs indiens (assez modernes, il est vrai) aient prétendu les ramener à trois : le feu, l'air et le soleil ; triade très peu analogue à celle de la foi brahmanique, qui se composait de Brâhma, de Wishnou et de Siva. Les mille et quelques morceaux qui y sont rassemblés portent presque tous l'empreinte du caractère le plus religieux : la moitié à peu près en est consacrée à Indra, le maître du *Swarga*, ou Olympe indien, et à Agni (*Ignis* en latin), le dieu du feu. L'autre moitié s'applique à des divinités diverses : Aditi (la nature), Soûrya (le soleil), les Maroutas (les nuages), Vayou (le vent), Roudra (l'orage), Yama (le dieu des morts), les Açwins (dieux jumeaux semblables au Castor et au Pollux des Grecs), les Adityas ou Souras, et les Dêtyas ou Asouras (bons et mauvais génies), Prîthivi (espèce de Cybèle), Twachtri (autre Vulcain), Wiçwakarman, second Dédale, etc. Souvent les phénomènes physiques sont déifiés : au milieu de cette mythologie toute naturaliste, on rencontre quelques passages métaphysiques. L'*açwamédha*, ou *sacrifice du cheval*,

Digitized by Google

y est célébré avec une pompe extrême ; les apothéoses humaines y sont rares : on cite celle des trois Ribhavas, Ribhou, Vibhwvan et Vâdja, fils de Soudhanwan et descendants du sage Angiras, poètes et artisans merveilleux, analogues aux Cyclopes, aux Telchines, aux Curètes et aux Dactyles de la théogonie héroïque de la Grèce. De l'autre côté, les incarnations divines, sur lesquelles reposent les dogmes des brahmes, n'y sont pas plus ordinaires ; mais les allégories y sont continuelles. C'est ainsi qu'à la manière des prières dans l'*Iliade*, la libéralité, la voix sainte, l'arbre de la science, l'offrande, les mortiers sacrés, les saisons ou *ritous*, au nombre de trois, puis de six, la déclamation, l'éloquence, l'hymne, l'invocation, le vers lyrique, y sont honorés comme autant de dieux et de déesses. Le *soma* surtout, cette liqueur qu'on extrayait d'une plante bénite en la broyant dans des vases de pierre, et dont il est si fréquemment question dans les livres sanscrits, y reçoit de pieux hommages. Enfin, certains hymnes du Rig, rejetés à la fin et peut-être plus récents que les autres, ont une destination plus humaine, puisqu'il s'y agit d'épithalames ou de chants du sacre en l'honneur des princes, de prières pour obtenir la victoire, pour recouvrer la santé, pour ressusciter un mort, ou de formules d'imprécations contre des rivaux et des ennemis.

Plus de cent cinquante hymnes sont adressés à Agni, le dieu qui, pour le salut de l'humanité, s'est incarné dans la personne d'Angiras, ce sage de race royale. Agni n'est pas le feu qui consume et ravage, mais le feu qui échauffe et éclaire : il brûle sur les autels, il sert à façonner les métaux et à transformer les aliments ; il faut le bénir et le remercier. Le poète Vâmadéva lui rend un solennel hommage.

Le juste Agni, prêtre et pontife, nous apparaît mortel au milieu des mortels, dieu entre tous les dieux ; il vient animer e sacrifice, il vient briller devant nous, il vient recevoir les holocaustes de la race de Manou..... O toi qui donnes la vie, que ce sacrifice nous procure des génisses, des agneaux, des coursiers, de solides amis, des appuis inébranlables ! que notre famille soit nombreuse, notre opulence splendide ! Protége énergiquement l'homme qui, pour soutenir l'éclat de tes feux, couvre de sueur son corps et son front ; arrache-le aux étreintes du méchant. Qu'il devienne riche, qu'il ait une félicité durable, ce fidèle et dévoué serviteur, qui satisfait tes désirs et te présente des offrandes, qui verse pour toi des libations fécondes et qui t'accueille à son foyer comme un hôte béni !.... Dieu sage, distingue entre les mortels les mauvais et les bons, ainsi que le cheval sait distinguer sur son dos les fardeaux lourds ou légers !.... Agni, tandis que, dans le but de te posséder, nous travaillons des pieds, des mains, de tout le corps, les prêtres accomplissent aussi leur tâche..... Sage et prudent Agni, nous devions célébrer tes louanges : écoute notre

Digitized by Google

prière; lève-toi dans ta splendeur; ajoute à notre richesse; divinité généreuse, accorde-nous de grands biens!

Jamais culte ne fut plus conforme aux habitudes, aux idées, à la vie d'un peuple. Les pâtres de la Bactriane et du Pendjâb, en voyant briller dans les cieux les étoiles et le soleil, comparèrent ces feux aériens à celui qui brûlait dans leur foyer : celui-ci leur sembla une émanation de la flamme céleste, une étincelle des splendeurs d'en haut tombée sur la terre. Aussi mirent-ils le plus grand soin à entretenir ce feu domestique, qui, en s'élevant au firmament, paraissait regagner les lieux d'où il était descendu. Agni devint le médiateur entre les deux mondes, l'ami, le guide, le protecteur de l'humanité; on le nourrit, on l'apaisa par de continuelles offrandes; sa couleur, sa chaleur, ses langues ardentes dressées vers les nues, tout était personnifié, divinisé par les croyants. On faisait remonter jusqu'au premier homme, Manou, l'institution des sacrifices, parce qu'on lui attribuait la découverte du feu, produit en entre-choquant deux morceaux de *sami* ou *acacia suma*, et d'*aswattha* ou *ficus religiosa*. Agni symbolisait ce feu intérieur, que la physique ancienne supposait répandu au sein de tous les éléments et dans toutes les substances, et auquel la physique moderne est revenue avec ses différentes théories du calorique latent, du feu central et de l'électricité. Ces traditions primitives pénétrèrent partout où le courant de l'émigration porta les Aryens. Les Persans, qui, avec Zoroastre, firent tant d'emprunts aux doctrines védiques, adorèrent la divinité sous les apparences de la flamme, et, au lieu d'autels, construisirent en plein air des bûchers perpétuels. Les peuples pélasgiques adorèrent sous le nom d'Hestia ou de Vesta le feu sacré du foyer, la flamme perpétuelle de l'autel.

Indra, le Jupiter hindou, est quelquefois clément, et le Rig le compare à un pasteur qui retrouve avec amour sa brebis perdue; mais il est le plus souvent redoutable : surnommé *sakra* ou *le puissant*, il règne au haut du firmament; il porte le tonnerre, il soulève les tempêtes, il bouleverse l'étendue des airs; il a déclaré la guerre aux génies funestes, qui, en retenant les eaux captives au fond des cavernes, enlevaient à la terre sa fertilité. Tantôt il est la personnification de la voûte céleste, tantôt il est l'être inaccessible et merveilleux qui habite le ciel : éternel, irrésistible, incomparable, plein de force et d'équité, roi du monde, il a droit à l'adoration universelle. Le Zeus homérique lui ressemble, mais en petit; il est bien plus humain. Indra fait songer beaucoup plutôt au Jéhovah biblique, et d'autant plus qu'il est le seul grand dieu, ou du moins le principal dieu de l'Inde antique; les autres *dévas* ne sont guère auprès

Digitized by Google

de lui que des génies subalternes, des divinités secondaires. Relisez d'un côté le cantique de Moïse, celui d'Anne, mère de Samuel, les Psaumes, le livre de Job, les Prophètes ; de l'autre côté, lisez ces hymnes signés des noms semi-fabuleux de Renou, Pragâtha, Viçwâmitra Vâmadéva, Gotama, Pâroutchhépa, Garga, Hiranyastoûpa, Bharadwadja, Nodhas, etc., vous serez frappés de la ressemblance qui existe entre ces inspirations de deux peuples, si différents d'ailleurs. Depuis les temps les plus reculés, les pasteurs aryens reconnaissaient Indra comme le Dieu suprême : chaque père de famille, prêtre dans sa maison, transmettait à ses enfants, comme un pieux héritage, le culte d'Indra, les chants destinés à célébrer sa gloire. Le Rig-Véda est plein de ces chants, dont plusieurs sont terminés par des refrains et offrent la diction la plus noble et la plus élevée. Celui qui suit passe pour être du rishi Gritsamada :

Le dieu qui naquit le premier, celui qui, justement honoré, a embelli les autres dieux par ses œuvres ; celui dont la force et la grandeur infinies font trembler le ciel et la terre, ce dieu-là, peuples, c'est Indra ! Le dieu qui a consolidé la terre ébranlée, qui a déchiré les nuages orageux, qui a agrandi la plaine des airs, qui a raffermi les cieux, ce dieu-là, peuples, c'est Indra ! Le dieu par qui vivent tous les êtres, qui a refoulé ses lâches adversaires dans des grottes ténébreuses, qui s'empare de leurs dépouilles comme un chasseur de sa proie, ce dieu-là, peuples, c'est Indra ! Le dieu que sollicite la prière du riche ou du pauvre, à qui s'adressent le prêtre dans ses invocations et le poète dans ses chants, ce dieu à la face sublime qui accepte nos dons, ce dieu-là, peuples, c'est Indra ! Le dieu à qui appartiennent les coursiers, les campagnes fertiles, les génisses, les villes, les chars remplis de richesses ; celui qui a produit le soleil et l'aurore, celui qui dirige les eaux, ce dieu-là, peuples, c'est Indra ! Le dieu par qui les peuples obtiennent la victoire, que les guerriers, en combattant, appellent à leur secours, qui a été le modèle de l'univers, qui anime les êtres inanimés, ce dieu-là, peuples, c'est Indra ! Le dieu qui n'emploie sa puissance qu'à frapper sans cesse le méchant et l'impie, qui ne pardonne jamais à l'insolence dédaigneuse, qui immole les monstres, ce dieu-là, peuples, c'est Indra ! Le dieu devant qui s'inclinent avec vénération le ciel et la terre, devant qui frémissent les montagnes, qui arme de la foudre sa main terrible, ce dieu-là, peuples, c'est Indra ! Le dieu qui accueille les libations, les offrandes, les hymnes, les prières ; celui qui protége les mortels pieux, celui que réjouissent nos sacrifices et nos présents, ce dieu-là, peuples, c'est Indra !

Véritable cantique, qui ne serait pas déplacé, on le voit, parmi les psaumes hébreux, et que les hymnes de Cléanthe, de Proclus, de Synésius, de Grégoire de Nazianze n'ont pas surpassé ! Pas de métaphores confuses, d'hyperboles ambitieuses, d'allusions obscures : le

Digitized by Google

trait est net, la couleur vive et forte. Encore, pour être juste, faut-il ajouter que la grandeur des sentiments et la beauté des images sont, dans ces divers morceaux, rehaussées par l'excellence de la versification, égale aux meilleures combinaisons rhythmiques et mélodiques des Hellènes et des Romains.

A côté de ces hautes aspirations on trouve des effusions d'une simplicité touchante, comme, par exemple, cette humble prière à Varouna, qui personnifie tantôt l'Océan, tantôt le soleil caché la nuit sous les eaux :

O royal Varouna, ne me laisse pas aller dans le tombeau, cette maison de terre ! Je marche en tremblant, comme une outre gonflée de vent. Pur et magnifique Varouna, la pauvreté et le besoin me contraignent à l'inaction ; la soif a surpris ton poète même au milieu des ondes. O Varouna, quand nous autres, faibles enfants de Manou, nous nous rendons coupables envers la race divine ; quand, par imprudence, ô grand dieu ! nous abandonnons ton œuvre, ne nous punis pas de cette faute !

De tous les phénomènes de la nature, le plus éclatant, le plus capable d'émouvoir le cœur et d'exciter l'imagination des peuples primitifs, c'était la carrière du soleil. Aussi le dieu glorieux qui dissipe les ténèbres de la nuit et verse sa lumière sur le monde revient-il souvent dans les hymnes védiques :

Voici qu'à la vue du monde entier les rayons de la lumière annoncent le dieu qui sait tout, le soleil. Devant ce soleil, qui vient tout éclairer, les étoiles disparaissent, comme des voleurs, avec les ombres de la nuit. Etincelants à l'égal du feu, ses rayons saluent toutes les créatures. Tu passes, tu te montres aux yeux de tous les êtres, tu produis la lumière, ô soleil, et de ta splendeur tu remplis les airs ; tu te lèves devant la troupe des dieux, devant les hommes, devant le ciel, pour que chacun te voie et t'admire. O dieu qui purifies et qui soulages, de cette même clarté, dont tu couvres la terre chargée d'hommes, tu inondes les cieux et l'air immense, créant les nuits et les jours et contemplant tout ce qui vit. Sept cavales au poil fauve traînent le char qui te porte, éclatant soleil ! Dieu qui vois tout ; ta belle chevelure est couronnée de rayons, et ce char s'avance, mené par les sept coursiers que le soleil a attelés de ses propres mains et qu'il a soumis chacun à un joug séparé. Et nous, après les ténèbres, revoyant une lumière plus belle, nous venons nous prosterner en face du soleil, qui brille entre tous les dieux et qui est le plus radieux de tous les astres.

Le soleil portait bien des noms différents, selon qu'il se levait ou se couchait, selon qu'il éclairait les nuages ou se reflétait à travers les eaux, selon qu'il répandait le jour sur la terre ou fécondait les plantes. On l'appelait tour à tour Soûrya, Varouna, Savitri, Pouchân, Mitra, Aryaman, Bhaya. Vâmadéva l'a chanté sous la forme d'un

Digitized by Google

coursier éclatant et fougueux en des termes qui rappellent la sublime description du cheval dans le livre de Job :

Voyez le cheval Dadhicràs, auteur de tant de prouesses, gardien de tous les hommes, vif, agile, impétueux, héros à l'aspect radieux, et capable, comme un puissant roi, de déchirer ses ennemis. De même qu'un torrent se précipite d'une colline, il s'élance, et tous les hommes le chantent et l'honorent. De ses pieds il semble dévorer l'espace ; il est aussi léger que les nuages, aussi prompt que les chars, aussi rapide que les vents. Quand il livre des combats aux mauvais génies, il se plonge dans la mêlée et disparaît sous les nues..... Le voyant ainsi au milieu des batailles, les ennemis poussent des cris, comme à la vue d'un brigand qui dépouille le voyageur ou d'un épervier affamé qui s'abat sur un cadavre ou sur un troupeau. Pressé d'attaquer l'armée de ses adversaires, il s'avance le premier en tête des chariots de guerre. Orné de guirlandes, protecteur des peuples, il resplendit, il fait voler la poussière, il mord son frein. Ce coursier fort et juste, au corps souple, à l'abord terrible, au pas rapide, est enveloppé d'un tourbillon poudreux qui cache son front superbe. Les assaillants les plus redoutables tremblent à son approche, comme si le ciel tonnait ; il se jette sur mille guerriers à la fois : il est invincible, formidable, magnanime !

L'aurore n'a pas été chantée par les poètes védiques sur un ton moins élevé que le soleil, ni peinte avec de moins riches couleurs. Ce réveil de la nature, qui paraît rendre le souffle et la vie à toutes choses, les a dignement inspirés, et d'autant mieux qu'il leur rappelait des rites pieux et graves. En effet, le feu du sacrifice devait être allumé trois fois par jour : le matin, à midi et le soir, et la cérémonie du matin était considérée comme la plus utile. Quelle expression de ferveur, de reconnaissance et d'admiration, unie à un sentiment de vague mélancolie, dans ce bel hymne de Coutsa :

Eclatante interprète des saintes paroles, l'aurore étale toutes ses parures pour nous ouvrir les portes du jour ; en illuminant l'univers, elle nous en montre tous les trésors, elle a réveillé tous les êtres. De sa puissante main elle invite à se mouvoir le monde endormi ; elle pousse l'homme à goûter la joie, à accomplir les rites sacrés, à travailler à sa fortune. Les ténèbres nous empêchaient de voir ; elle nous permet de regarder au loin... Cette fille du ciel se révèle à nous, favorable, resplendissante, couverte de son manteau de lumière, maîtresse de toutes les richesses que renferme la terre. Heureuse aurore, brille aujourd'hui pour nous ! Sur la route des aurores passées qu'elle suit, elle est l'aînée des aurores qui se succéderont, des aurores éternelles ; elle ranime par sa clarté tout ce qui vit ; elle vivifie tout ce qui est mort..... Depuis quand nous vient-elle visiter ? Celle qui va nous éclairer maintenant ne fait qu'imiter celles qui ont déjà lui pour nous et devancer celles qui luiront encore ; elle nous

Digitized by Google

arrive aussi éclatante que les autres. Ils ne sont plus les humains, qui jadis ont vu l'aurore étinceler comme elle le fait aujourd'hui ; c'est à notre tour de la voir à cette heure, et ils devront mourir aussi, ceux qui reverront plus tard l'aurore matinale !.... A l'abri de la vieillesse et de la mort, elle s'avance avec toutes ses splendeurs ; elle en remplit les plages célestes. Déesse de la lumière, elle repousse l'obscurité sinistre. Du haut de son char magnifique, conduit par des coursiers rougeâtres, elle vient régénérer la nature..... Levez-vous ; un esprit nouveau recommence à nous animer ; l'ombre s'éloigne, le jour s'approche ; l'heure a frayé la route que le soleil doit suivre ; mais marchons vers la clarté, vers la vie !

Si le soleil et l'aurore sont représentés, dans les hymnes du Rig-Véda, avec les couleurs les plus éclatantes et sous les formes les plus variées, les étoiles, au contraire, sauf la Grande-Ourse peut-être, n'y sont pas nettement désignées ; la lune (tchandra) n'y est indiquée qu'en passant, et, de toutes les planètes, Vénus est la seule qui y figure sous le nom d'*Ousanas* ou *Soucra*. En revanche, beaucoup de ces hymnes s'adressent aux Açwins, ces deux jumeaux célestes, analogues aux Dioscures helléniques, qui personnifiaient les lueurs fugitives de l'aube matinale et les clartés crépusculaires du soir. Tantôt on les dépeignait comme des cavaliers rapides, tantôt on les montrait emportés par un char à six chevaux et à cent roues ; tantôt ils semblaient fendre les nuages sur un vaisseau orné de cent gouvernails. Ils calmaient les flots ; un naufragé n'avait qu'à atteindre leur char, qu'à toucher leur main pour être sauvé. De plus, ils connaissaient la vertu des plantes et guérissaient tous les maux.

De même que le spectacle de la lumière avait produit plusieurs divinités, la vue des phénomènes atmosphériques en avait fait naître un grand nombre. A côté de cet Indra, qui régnait sur les airs, à côté des Maroutas ou nuages, de Vayou, le vent frais et bienfaisant, on célébrait Roudra, symbole fidèle de ces terribles ouragans, trop communs sur la terre d'Asie. Semblable à un loup, à un sanglier, à un monstre furieux et farouche, armé de flèches mortelles, il renversait, il ravageait tout ; il n'épargnait ni l'âge ni le sexe. Quelques critiques ont vu en lui le prototype de ce Siva qui, dans la suite, devint une des trois personnes de la *trimourti* hindoue, et dont le culte, sous le nom de *sivaïsme*, prédomina même dans certaines parties de l'Inde méridionale et dans l'île de Ceylan. Un autre membre de cette triade future, Wishnou, le héros préféré de la secte des *wishnouïtes*, est déjà mentionné dans le Rig ; il y est pris pour l'espace céleste, et ses trois pas, comparables à ceux du Neptune homérique, n'étaient que les trois divisions du jour, à son lever, à son midi, à son coucher. Mais ce Wishnou, qui, grâce aux légendes brahmaniques, devait être par excellence le dieu actif et conserva-

Digitized by Google

teur, l'intercesseur entre le tout-puissant Brâhma et l'homme périssable; celui qui, descendant du ciel pour sauver le monde, s'est incarné tant de fois, et, dans ses divers *avâtaras*, a donné tous les exemples possibles de bonté et de grandeur, ce dieu sublime et bienfaisant n'est encore que faiblement esquissé dans le Rig-Véda, et n'y présente que l'image de l'air pur et lumineux qui éclaire l'univers, charme nos regards et entretient en nous la vie. Bien d'autres dieux figurent dans le panthéon védique. Mais rien n'est plus aisé que de ramener l'une à l'autre ces personnifications idéales; elles ont toutes, au fond, à peu près la même histoire, les mêmes attributs, la même puissance; seulement, là où nous autres modernes, nous sommes principalement frappés de l'unité du Créateur, ces générations primitives étaient surtout éblouies par la variété de la création, et elles l'exprimaient, l'admiraient, l'adoraient sous mille aspects différents.

Ces innombrables créations théologiques servaient de point de départ et de support à une morale relativement pure, à une métaphysique hardie. D'abord pour la morale, comment en méconnaître l'instinct, et pour ainsi dire l'effusion naïve dans cet hymne de Wishnou, fils d'Angiras?

Les dieux ne nous ont point condamnés fatalement à la faim ni à la mort, puisque nous avons une ressource dans la maison du riche; l'opulence de l'homme bienfaisant ne périra point; le méchant ne trouve pas d'ami. Quand le riche a l'âme dure pour le pauvre qui demande du pain, pour l'indigent qui l'aborde; quand il garde tout pour lui, il ne mérite pas l'amitié. Mais l'homme bienfaisant, secourable au malheureux affamé qui entre dans sa maison, rencontre des amis et est honoré dans les sacrifices. Ce n'est pas un ami que celui qui refuse à manger à son ami. Fuyez cette maison étrangère, cherchez un maître plus obligeant. Riches, soulagez celui qui a besoin et qui trouve la route trop longue. La fortune est mobile comme les roues d'un char; elle visite aujourd'hui celui-ci, demain celui-là. En vérité, je vous le dis : le mauvais riche ne possède qu'une abondance stérile, une abondance qui est sa mort. Il ne sait honorer ni Aryaman ni Mitra; c'est un pécheur invétéré qui dévore tout son bien. Au contraire, le soc de la charrue, s'ouvrant parmi les guérets une voie féconde, accroît l'aisance du bon riche. De même qu'un prêtre instruit vaut mieux qu'un prêtre ignorant, de même le bienfaiteur généreux l'emporte sur l'égoïste avare; avec un pied on va plus lentement qu'avec deux, avec deux plus lentement qu'avec trois; avec quatre pieds, même en marchant après les autres, on les a bien vite dépassés. Les deux mains ont beau se ressembler, elles ne font pas le même office. Deux vaches qui ont été mères en même temps peuvent ne pas donner le même lait. Deux frères jumeaux n'ont pas la même force; deux hommes du même sang ne sont pas toujours également charitables.

Digitized by Google

La métaphysique, si l'on peut donner ici ce nom à des conceptions toutes spontanées où la réflexion n'a point de part ; la métaphysique, cet effort de l'esprit humain, pour s'élever à l'intelligence du principe et de la fin de toutes choses, se manifeste dans les Védas avec une véritable grandeur.

Autrefois, dit un hymne attribué au rishi Pradjapati, et intitulé l'*Ame suprême*, autrefois rien n'existait : ni l'être, ni le néant, ni monde, ni ciel, ni éther. Où était donc l'enveloppe de toutes choses, le réceptacle de l'eau, l'emplacement de l'air ? Alors point de mort ni d'immortalité, point de jour ni de nuit. Lui seul respirait sans rien inspirer, absorbé dans sa propre pensée : il n'y avait rien en dehors de lui. Les ténèbres étaient enveloppées d'autres ténèbres ; l'eau n'avait nul éclat : tout était confondu en lui. L'Etre reposait dans le vide qui le portait, et enfin, par la force de sa volonté, l'univers fut produit. En son esprit un désir se forma, première semence de tout. Ainsi l'ont proclamé les sages, méditant avec leur cœur et leur intelligence : leur regard a pénétré en haut, en bas, partout, parce qu'ils avaient en eux des germes féconds, de grandes pensées. L'essence de l'Etre suprême survivra à tout, comme elle a tout précédé. Mais qui connaît exactement ces mystères, qui peut les révéler ? d'où viennent ces êtres et ce monde ? Les dieux sont nés, parce qu'il a bien voulu les faire naître. Mais lui, qui saura d'où il est venu lui-même, d'où est sortie cette création si variée ? Peut-elle ou non se soutenir par elle-même ? Celui qui, du haut du ciel, a les yeux ouverts sur ce monde qu'il domine, peut seul savoir ce qui est ou ce qui n'est pas.

M. Müller fait observer avec justesse que l'unité de Dieu est positivement affirmée et mise en relief dans plusieurs passages des Védas, qui en cela sont fort supérieurs aux spéculations de la doctrine des brahmes, toujours plus ou moins entachées d'anthropomorphisme ou de panthéisme. Si Voltaire les eût connus, il leur aurait réservé l'estime qu'il prodigua imprudemment à la compilation apocryphe de l'*Ezour-Veidam*, et de nos jours, lorsque le savant rajah Rammohun-Roy, joignant à la pratique du sanscrit l'étude du grec et du latin, de l'hébreu et du persan, de l'arabe et de l'anglais, essaya, malgré bien des inimitiés, de substituer le monothéisme au polythéisme hindou, ses efforts impuissants, mais généreux prirent, comme base et comme but, les saines traditions du védisme, dont, pour son bonheur et pour sa gloire, la race indienne aurait bien dû ne jamais s'écarter. Néanmoins, quelque élevées que fussent parfois ces notions pour tout ce qui ne relevait que du sentiment, elles étaient, elles devaient être souvent très bornées et très imparfaites pour tout ce qui était du domaine de la science ou du dogme. Ainsi les Aryens, pareils en cela aux premiers Hébreux et aux Grecs de l'âge homérique, se faisaient de la forme du monde l'idée

Digitized by Google

la plus fausse et la plus bizarre : ils croyaient la terre appuyée solidement sur de hautes montagnes ou d'immenses colonnes; les mythes helléniques d'Atlas supportant le globe terrestre et les colonnes d'Hercule n'étaient-ils pas des vestiges de ces antiques hypothèses? Le Rig-Véda indique trois divisions de l'univers (l'air, le ciel et la terre), cinq espèces d'êtres; il montre les animaux émanés des éléments, l'humanité issue d'une souche commune. Il ne fournit que des données assez confuses sur la vie future : cependant cette vie future n'y offre point un caractère matériel. On y suppose non que l'homme vertueux était transporté, après sa mort, vers le centre de la terre ou dans quelque île reculée, pour y continuer une existence analogue à celle qu'il avait menée ici-bas, mais bien qu'il allait au ciel goûter de pures jouissances. Les mortels parfaits formaient, sous le nom de *sadhyas*, une classe de génies célestes; ils buvaient l'*amrita* ou nectar éternel, et les étoiles passaient pour être l'auréole éclatante dont leur tête était environnée. Les Ribhavas, les Angiras, les Maroutas ne furent, d'abord, que des hommes divinisés, des prêtres célèbres par leurs talents ou leurs vertus. Le culte des *pitris* ou ancêtres était, et est encore aujourd'hui, sacré aux yeux des Indiens; nul n'aurait manqué à ce culte domestique qui engendra celui des mânes et des lares chez les Romains. Ces cérémonies, transmises de génération en génération, étaient destinées à faciliter aux aïeux l'accès des régions supérieures : les négliger, c'était presque se rendre coupable de parricide. Les premiers hymnes védiques ne mentionnent pas de peines pour les méchants; leur corps retournait aux éléments. Mais des hymnes postérieurs font apparaître l'imposante et redoutable figure de Yama, roi des ancêtres, juge des morts, dieu de l'enfer, qui résume en lui le Saturne, le Pluton et le Minos des Gréco-Latins; il a pour assesseur Mrityou, le *Thanatos* des Hellènes et l'*Orcus* des Romains. Les sages des anciens jours, les poètes primitifs, appelés rishis, étaient des espèces de prophètes : on en comptait surtout sept, par allusion aux sept planètes, aux sept jours de la semaine, aux sept rayons de la flamme. Chacun d'eux avait laissé une famille où se perpétuaient les traditions de la poésie et de la foi, comme chez les homérides de l'Ionie; on n'eut pas de peine à transformer en dieux ces patriarches, qui étaient à la fois chefs de tribus et pères de famille, guerriers et pontifes, chantres et législateurs. Quelle austère conception, quel magnifique éloge des devoirs sacerdotaux dans ce passage du Rig!

O Vrîhaspati! ta sainte parole doit passer avant tout... Elle circule en s'épurant dans l'âme des sages, comme l'orge dans le crible... Mais il y a des gens qui ont des yeux et qui ne la voient pas, qui ont des oreilles et

Digitized by Google

qui ne l'entendent pas. Tel sacrificateur reste impuissant en ses efforts ; le sacrifice devient alors une vache stérile, qui ne donne plus de lait... Celui qui trompe les vœux d'un ami est sourd à la parole sainte ; il n'écoute qu'en apparence ; il ne suit pas la voie droite où naissent les bons fruits... De semblables prêtres ne sont que des lacs desséchés ; ils violent les ordonnances sacrées ; ils s'égarent dans leur route. Malheureux, ils ne servent ni les hommes ni les dieux ; ils sont indignes de porter le nom de pontifes et de verser des libations. Leur voix pécheresse souille la sainte parole ; insensés, ils ressemblent au tisserand qui voudrait faire sa toile avec un coutre de charrue. Tous les amis, réunis pour le sacrifice, se réjouissent en voyant les offrandes arriver en foule ; mais la libation, offerte par une main coupable, n'est qu'un simple ornement vain et sans effet.

Cependant, il faut toujours le dire, la morale des Aryens n'était pas aussi pure : en général, leurs désirs étaient plus grossiers, leurs intentions moins désintéressées. S'ils multipliaient les prières et les cérémonies, s'ils observaient scrupuleusement les rites légués par leurs pères, c'était pour obtenir la faveur divine. Ils voulaient se rendre propices leurs dieux à force de présents et d'hommages ; ils leur demandaient en échange les biens de la terre ; ces pensées personnelles et égoïstes amenaient comme expression des pratiques toutes matérielles : des libations abondantes, de fréquentes lotions d'eau, surtout la préparation du *soma*, cette liqueur fermentée qui était, en même temps, un breuvage fortifiant et un symbole mystique. Ils ne connaissaient à l'origine ni images, ni simulacres : parmi eux, les sacrifices d'animaux étaient assez rares, sauf celui du cheval ou *açwamédha*. Ainsi que le Grec et le Latin, l'Aryen tirait des augures de la manière dont l'animal marchait ou se couchait, dont il buvait ou mangeait, dont ses membres étaient attachés. Un seul homme devait frapper la victime ; on en mettait à part le cœur, la langue et la poitrine, et on les jetait dans le feu avec les *pindas*, ou boulettes de riz et de beurre, tandis qu'un prêtre auxiliaire récitait des versets sacrés. Quant aux sacrifices humains, si les Phéniciens, les Carthaginois, les Gaulois les pratiquaient, si certaines peuplades sauvages s'y livrent encore maintenant, on ne s'étonnera pas qu'ils aient pu exister chez les Indiens du premier âge : on les appelait *pourouchamédhas ;* on croyait toucher particulièrement la divinité en lui offrant ce qu'il pouvait y avoir de plus précieux pour les hommes, la vie de leurs frères. Mais, à l'honneur de ces Hindous, dont la douceur était si grande qu'elle a dégénéré en incurable mollesse, on doit ajouter que de tels holocaustes ne durèrent pas longtemps ; on les remplaça par des cérémonies allégoriques, comme celle que le savant Chr. Lassen a citée d'après l'*Yadjour-Véda*. Cent quatre-vingts personnes des deux sexes, prises dans des tribus

Digitized by Google

différentes, étaient liées au poteau du sacrifice; on chantait en chœur l'hymne de l'immolation, puis on les délivrait sans leur avoir fait le moindre mal, et on leur substituait des offrandes plus vulgaires. Par le progrès inévitable du temps et de la raison, les fidèles des bords du Gange formèrent peu à peu des souhaits moins matériels : après avoir imploré du ciel des troupeaux féconds, des moissons productives, de riches trésors, des enfants nombreux, ils sollicitent la santé, une longue carrière, le succès dans leurs entreprises, le triomphe sur leurs ennemis, la puissance, la gloire, la vertu enfin et la récompense céleste. Les dieux deviennent leur recours familier dans toutes les épreuves de la vie; ils implorent leur pardon ; ils confessent devant eux leurs péchés et les supplient de les en délivrer; ils avouent les imperfections de l'humanité. Le Rig disait : « L'estime que l'on doit faire des hommes n'est jamais complète. Celui-ci est juste et prudent; il aime les sages, mais il est cruel. Celui-là est redouté, mais il abuse de sa force pour opprimer un plus faible. O dieux ! de tels reproches ne sauraient vous être adressés ! » Le dernier mot de la foi aryenne est dans ce distique du même Véda, adressé aux Adityas : « Je suis sans doute coupable envers vous de bien des fautes; mais vous m'aimez comme un père aime le fils qu'il a perdu. »

IV

Si le Rig-Véda est un recueil de louanges, puisque *ritch* veut dire *louer*, *yadj* signifiant *adorer*, le *Yadjour-Véda* renferme les pratiques officielles de l'adoration, les détails précis des sacrifices : il forme deux subdivisions, le *blanc* et le *noir*. Le *blanc* contient une série peu étendue de prières (la *Vâdjasanéya-sanhitâ*) en l'honneur de la nouvelle ou de la pleine lune et des mânes des ancêtres, pour la consécration du feu perpétuel, pour l'immolation des victimes, pour le sacre des souverains, pour la cérémonie du *Sarvamédha*, accomplie dans le but d'obtenir le succès de ses entreprises, etc. ; et le *Çatapatha-Brâhmana* ou *Formulaire des cent routes*, subdivisé en quatorze livres; des *oupanischads*, quelquefois dialogués, y sont intercalés. Le *noir*, en outre d'une *sanhitâ*, nommée *Taittiriya* et partagée en sept livres, comprend plusieurs *Brâhmanas*. Un fait à mentionner dans celui-ci, c'est que ses prétendus auteurs ne sont pas des hommes, mais bien des dieux : Pradjapâti, Agni ou autres. Comme c'était l'usage chez les Indiens d'expliquer des termes obscurs par des traditions plus obscures encore, les *Pourânas*, ces monuments longs et confus de la mythologie la plus étrange et la plus

Digitized by Google

compliquée, ont raconté d'une façon aussi singulière que puérile l'origine de ces deux qualifications de *blanc* et de *noir*. Primitivement, le Yadjour était unique, et c'est ainsi que le docte Veisampâyana l'enseigna à une trentaine d'élèves, dont le principal était ce Yadjnyavalkya qui, après Manou, est l'auteur de la jurisprudence hindoue. Un jour, le maître irrité contre son disciple favori, qui n'avait pas eu la charité de l'aider dans l'expiation d'un meurtre involontaire, le somma de lui restituer l'instruction qu'il lui avait communiquée : la restitution s'effectua matériellement et Yadjnyavalkya fut obligé de rendre par la bouche tout ce qu'il avait appris de lui. Alors Veisampâyana ordonna à ses autres élèves de ramasser à terre et de recueillir ces restes de science, ce qu'ils firent, après avoir eu la précaution de se transformer d'abord en perdrix : ces textes, un peu souillés et avalés de nouveau par eux, furent désormais appelés *noirs* ou *taittiriya*, du mot *tittiri* (perdrix). Quant au malheureux Yâdjnyavalkya, dans son désespoir d'avoir laissé échapper tant de connaissances surhumaines, il sollicita et reçut du soleil une autre révélation, dite *blanche* ou *pure*.

L'Yadjour blanc n'est cependant pas aussi absurde que le ferait supposer cette étrange origine ; on y trouve des passages dignes du Rig-Véda, celui-ci entre autres sur le dieu suprême, cause première du monde :

Il est un maître souverain, un maître de tous les mondes : voilà l'unique pensée dont tu dois te nourrir, renonçant à toutes les autres et n'enviant le bonheur d'aucune créature. Il t'est permis, si tu es pieux, de désirer cent années d'existence ; mais, même alors, pour toi, pour tout homme, il n'y a pas d'autres devoirs que de l'adorer. Il existe une région, enveloppée de perpétuelles ténèbres, peuplée d'esprits malfaisants : là vont après leur mort les méchants qui ont tué leur âme. Cet être unique et inébranlable est plus rapide que la pensée, et les dieux eux-mêmes sont impuissants à concevoir ce suprême auteur qui les a tous devancés. Quoique immobile, il dépasse de beaucoup tous les êtres : il est plus léger que les vents ; il met en mouvement, à son gré, le reste de l'univers ; il est à la fois près et loin de toutes choses ; il remplit l'univers entier et déborde bien au delà. Dès qu'on a appris à retrouver toutes les créatures dans cet esprit supérieur et cet esprit supérieur dans toutes les créatures, on ne peut plus rien dédaigner. Quiconque a approfondi cette unité, cette identité des êtres, ne ressent plus de trouble ni de douleur. Il parvient alors jusqu'à Brâhma lui-même : pur et lumineux, dégagé du corps et de la matière, du mal et de la souillure, il sait, prévoit, domine tout, ne vit qu'en lui et aperçoit toutes choses, comme elles furent de toute éternité, immuables et semblables à elles-mêmes..... Ils sont tombés dans une nuit bien profonde ceux qui ignorent les devoirs religieux, dans une nuit plus profonde encore ceux qui se contentent de connaître ces devoirs sans les pratiquer. Il y a des récompenses pour l'ignorant comme pour le savant ; ainsi

Digitized by Google

parlent les sages qui nous ont transmis ces saintes traditions..... Que le souffle du vent emporte mon corps qui n'est que cendre; mais, ô Brâhma, souviens-toi de mes intentions, de mes efforts, de mes actes. Conduis-nous par les voies sûres à l'éternelle béatitude. Toi qui connais tous les êtres, purifie-nous de toutes nos fautes, et nous te consacrerons nos plus ardentes prières. Mes lèvres, dans cette coupe d'or, ne cherchent que la vérité. O Brâhma, astre inextinguible, je t'adore sous la forme du brillant soleil, entends mes vœux!

On a remarqué la similitude qui existe entre cette invocation, d'ailleurs si sobre et si simple, et la *Bhagavad-Gîta*, cet épisode long et diffus du *Mahâbhârata*, où le divin Krishna, apparaissant au héros Ardjouna, un des cinq fils de Pandou, lui révèle les secrets de la vie et de l'immortalité. L'hymne du Yadjour nous transporte à la hauteur des belles hypothèses d'un Pythagore ou des méditations sublimes d'un Platon : Moïse et les prophètes hébreux, les théologiens, les poètes chrétiens, ont pu seuls aller plus loin et monter plus haut. Par malheur, cette conception de l'unité divine, si claire et si persistante dans la foi mosaïque, et surtout dans le christianisme, s'est pervertie chez les Indiens; elle a fini par aboutir à un panthéisme insensé et à des superstitions grossières.

La seconde partie de l'Yadjour blanc n'est presque toujours qu'une amplification de la première; mais au milieu de redites fatigantes, on remarque de curieuses traditions : nous allons en reproduire une sur le déluge universel et sur le repeuplement du monde, tels que les Indiens se les figuraient. Le souvenir d'un immense cataclysme engloutissant la presque totalité de l'espèce humaine se retrouve chez beaucoup de peuples, il n'est donc pas étonnant de le rencontrer dans les Védas; mais la tradition indienne offre cette particularité, que le déluge y est considéré non point comme un châtiment et une expiation, mais uniquement comme l'effet de causes naturelles. Le personnage miraculeux qui y joue, en même temps, le rôle du Noé de la Bible et celui du Deucalion des Grecs, c'est Manou, dont le nom a provoqué tant d'analogies, ce Manou, antique législateur comme Minos, roi patriarcal comme Ménès, type de l'humanité régénérée, le *man* teutonique, la créature qui doit tout à son intelligence (*mânas*, *menos*, *mens*). Voici ce récit dans sa naïveté primitive :

C'était le matin; les esclaves de Manou lui apportèrent de l'eau pour se laver les mains. Pendant que Manou se lavait, un poisson, qui était au milieu de l'eau, lui glissa dans la main et lui dit : « Sauve-moi et je te sauverai. — De quoi? — D'un déluge qui doit détruire toutes les créatures vivantes. — Et moi, comment te sauverai-je? » Le poisson répondit : « Tant que nous sommes petits, nous sommes en péril, car un poisson

Digitized by Google

dévore l'autre. Protége-moi d'abord, en me gardant dans un vase; quand je serai trop grand pour y tenir, creuse-moi un bassin où je resterai; quand je serai trop gros pour demeurer au fond du bassin, jette-moi dans la mer; alors j'aurai la force d'échapper à tous les dangers. » En effet, le poisson devint bientôt énorme, tant il croissait rapidement, et il dit à Manou : « Quand viendra l'année du déluge, souviens-toi de mes conseils et dispose un navire; le déluge une fois arrivé, monte sur le navire construit par toi, et je te sauverai. » Manou conserva le poisson, le nourrit, puis le lança dans la mer, et, au moment indiqué par lui, il suivit ses conseils et prépara le navire; il y monta dès que le déluge eut commencé. Le poisson revint vers lui en nageant, et Manou lui attacha aux ouïes le câble de son navire, afin qu'il le conduisît à la montagne du Nord. « Te voilà sauvé! s'écria le poisson; lie maintenant ton navire à un arbre; car, bien que sur une montagne, il pourrait être entraîné par les eaux; quand elles se retireront, tu en redescendras. » Manou n'en redescendit effectivement que quand les eaux se furent retirées.... Le déluge détruisit toutes les créatures vivantes, toutes, excepté Manou; il passa dès lors sa vie à prier et à jeûner dans l'espoir d'obtenir des enfants; il fit des sacrifices en honorant la mer par de continuelles offrandes de lait, de fromage et de beurre clarifié; au bout d'un an, il en sortit une femme. Mitra et Varouna s'approchèrent d'elle et lui dirent : « Qui es-tu? — La fille de Manou. — Veux-tu nous appartenir? — Nullement; je suis à celui qui m'a mise au monde. » Ils eurent beau la presser, elle résista à leurs poursuites et s'en vint trouver Manou qui lui demanda à son tour : « Qui es-tu? — Ta fille. — Et comment cela? — Les offrandes de lait, de fromage et de beurre clarifié que tu faisais à la mer, m'ont donné la naissance; je suis la personnification d'un vœu formé jadis par toi. Unissons-nous ensemble pendant le sacrifice, et, si tu y consens, tu auras de riches troupeaux et une grande postérité; les souhaits que nous exprimerons en commun ne manqueront pas de se réaliser. » Manou s'unit donc à elle au milieu même du sacrifice; il vécut avec elle, priant, jeûnant, désirant de nombreux descendants. Grâce à elle, il donna naissance à cette race appelée encore maintenant la race de Manou.

A ce mythe singulier, qui décrivait et attestait l'action puissante des eaux sur ce globe créé de la veille, le même *Brâhmana* pourrait opposer d'autres passages, où, au contraire, les effets redoutables du feu sur notre planète naissante ne sont pas moins vivement retracés. Nous nous bornerons à ces extraits du Yadjour blanc, et nous n'en fournirons même aucun du Yadjour noir, très peu étudié jusqu'à présent, qui contient un assez grand nombre de prières souvent extravagantes, et des préceptes dont la répétition ne saurait être exempte de monotonie.

V

Le *Sâma-Véda* (*livre des chants*), dont nous avons à parler main-

Digitized by Google

tenant, est écrit tout entier en vers; les hymnes qu'il renferme dans sa première partie devaient toujours être chantés, et ils étaient ordinairement accompagnés de notations musicales, destinées à diriger les inflexions de la voix et même la prononciation. La seconde partie se compose de plusieurs *brâhmanas* suivis de deux *oupanischads*, la *Kéna* et la *Tchandoguya*. On y trouve de continuels éloges d'Agni, le feu primitif, ce symbole cosmogonique dont on se rappelle les rapports avec le Jéhovah hébreu et surtout avec le Mithra persan; des passages singuliers en l'honneur de *Soma* (l'esprit), dont le nom, en sanscrit ainsi qu'en français, a divers sens, et qui était tour à tour une plante, un nectar, la lune, un dieu spécial. Cette plante sacrée (*sarcostema viminalis*) était, non pas cueillie à la manière du gui des Gaulois, mais arrachée au haut d'une montagne à la faveur d'une nuit claire, apportée sur un chariot chez celui pour lequel se célébrait la fête et broyée avec soin; le jus qu'on en retirait, en y ajoutant de l'eau, de l'orge, du beurre clarifié et des grains, et en la passant à travers un filtre de peau de vache, devenait une liqueur fermentée qui procurait la félicité la plus pure, et en tout cas l'ivresse la plus complète aux fidèles qui l'absorbaient. Ce qui est fort étrange, c'est que Soma était aussi un génie divin; il participait donc doublement aux cérémonies saintes par sa substance idéale et par sa forme matérielle, et on nous le montre quelque part *souffrant pour sauver les autres, offert par la main des prêtres, reçu et contenu dans un vase.* Le Sâma-Véda abonde en détails sur les rites religieux; outre le culte de Soma et du Feu, celui des *Pitris* et celui du cheval, réunion de cent sacrifices heureux, y sont minutieusement décrits. On y voit les brahmanes plus fréquemment mentionnés et fort respectés déjà : douze cents vaches sont la juste part qui leur revient en dîme et en tribut. Pour la fête du Soma seulement, il y a sept catégories de prêtres : le *hotâ*, qui chante les hymnes du Rig; l'*oudgâtâ*, qui débite ceux du Sâma; le *potâ*, qui prépare les objets dont on se servira; le *neshtâ* ou *kartâ*, qui verse dans la flamme les liquides consacrés; le *brahmâ* ou *upadrishtâ*, qui règle et conduit tout; le *rakshâ*, qui écarte du seuil les profanes au moyen d'un cercle de bois armé de pointes; et le *yajamâna*, qui officie. Quant au sacrifice du feu, il doit se répéter trois fois dans la journée, être précédé par neuf jours de purifications et avoir lieu dans une salle réservée, placée au bas de la maison du brahmane, divisée en trois parties et tapissée de *kouça* ou herbe bénite, à dards aigus. Trois bûchers y sont construits : le seul bois qu'on puisse y employer est le *pâla* (*butea frondosa*); on y dispose vingt et une bûches, ni plus ni moins, chacune d'une coudée de longueur; on ne les allume que par l'*arani*, c'est-à-dire en frottant ensemble

Digitized by Google

deux morceaux de bois sec. On distingue trois espèces de jeûnes, plus sévères l'un que l'autre, dont le premier efface les petites fautes, dont le second rachète les crimes les plus graves, dont le troisième suffit pour élever l'homme au rang des dieux. Certains dévots ne vivaient que de laitage pendant quatre mois de suite, ou restaient trois semaines sans boire une seule goutte d'eau : rigueurs volontaires, que, plus tard, les moines de la Thébaïde ont reproduites sans les dépasser. Mais, en revanche, les sacrifices étaient l'occasion de banquets somptueux et de magnifiques offrandes, faites aux prêtres, en or et en provisions, en génisses et en chevaux. La théologie du Sâma diffère encore sensiblement du brahmanisme : Siva n'y figure pas plus que dans le Rig, à moins qu'il ne s'y cache sous les noms de Roudra ou d'Agni; Wishnou n'y apparaît qu'en passant, comme un frère d'Indra. Au lieu de Brahma, c'est Indra qui est le dieu suprême. Cependant, quoique le Sâma-Véda soit relativement assez ancien, on y reconnaît une inspiration religieuse qui s'affaiblit de plus en plus et qui tend à s'enfermer dans un cercle fixe de formules et de rites.

Ce caractère de bréviaire et de rituel est bien plus sensible encore dans l'Atharvana-Véda, compilation qui date du IVe ou du Ve siècle avant J.-C. La Sahnitâ, par laquelle il débute, contient une vingtaine de livres d'hymnes, pris quelquefois dans le Yadjour et surtout dans le Rig. Ce sont moins des hommages rendus aux divinités que des requêtes et individuelles intéressées, dans le but de recevoir des dieux tel ou tel bienfait. Souvent ce sont des formules de conjurations, d'exorcismes ou d'imprécations. L'intérêt capital de ce recueil réside dans ses *oupanischads*, qui ont servi de base à la théologie de l'école orthodoxe dite *védanta*. Ainsi, la poésie, la religion, la philosophie, aboutissaient également à ce formalisme stérile où l'esprit indien devait s'enfermer pour des siècles. Nous n'avons pas à insister sur cette décadence; l'ère védique est close.

Au terme de cette étude, nous rencontrons une dernière question qui résume toutes les autres. Quelle est, sans rien exagérer, la religion exprimée par les Védas? Une religion toute élémentaire et toute naturaliste, où les forces de la création, les puissances physiques sont à chaque instant déifiées. Bien qu'elle ait enfanté le brahmanisme et aussi par suite le bouddhisme, elle ne contenait que le germe de ces deux doctrines opposées. On n'y recueille, comme on a pu le voir, que des traces rares et douteuses de la triade divine, de la vie future, de la transmigration des âmes, de l'extase, de la division des castes, du pouvoir prépondérant des brahmes et de leur influence absolue sur les rois. On n'y trouve pas non plus cet anthropomorphisme raffiné et complexe qui se manifeste dans les épopées

Digitized by Google

classiques et dans les fabuleux *Pourânas* de l'Inde. Les Védas ne proposent guère à notre adoration que le ciel et la terre, l'aurore et le soleil, l'eau et le feu, la mer et les rivières, les vents et les orages, représentés sous des traits vagues et prodigieusement variés. Nous avons montré que cette rêligion est fort souvent matérielle, non-seulement par les objets qu'elle divinise, dans le culte qu'elle leur consacre, dans les vœux qu'elle leur adresse. Des gâteaux bénits, une liqueur sacrée, des offrandes de lait, de beurre et de miel, voilà ce que les fidèles promettent à leurs dieux. Beaucoup d'enfants, beaucoup de fruits et de troupeaux, beaucoup de trésors, voilà ce qu'ils espèrent d'eux en retour. La pratique de la vertu, les jouissances du devoir, les élans du dévouement, la loi de la conscience, n'apparaissent que de loin en loin dans ces hymnes innombrables. La morale s'y révèle sans doute, mais par des lueurs fugitives ; la dévotion y règne, mais c'est une dévotion étroite et superstitieuse, avide de cérémonies et n'entrevoyant les radieuses splendeurs du firmament et la grande image de Dieu qu'à travers les fumées du sacrifice. Quant à la poésie des Védas, elle est inséparable de l'inspiration religieuse. Grande, magnifique tant que celle-ci est puissante, elle décline avec le sentiment religieux et se perd avec lui dans le formalisme prosaïque des derniers Védas. Considérée dans le Rig, elle peut se comparer parfois aux plus beaux élans des psaumes et des prophéties bibliques. La langue, différente du sanscrit ordinaire, en est simple, mais forte et nerveuse; la versification en est d'une richesse, d'une élégance, d'une flexibilité que les odes de Pindare, les chœurs d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide n'ont pas surpassées. A côté de ces beautés, il serait facile de signaler de graves imperfections : l'absence de mesure, l'intempérance des idées et du style, le luxe désordonné des images. Nul assurément n'aura la pensée de demander aux Védas des modèles de poésie, pas plus qu'on ne leur demandera une religion et une philosophie applicables à nos besoins de piété et de réflexion. Ce qu'il y faut chercher, ce qu'on y trouvera, c'est le plus ancien témoignage que notre race, la race indo-caucasienne, ait laissé d'elle-même, témoignage qui annonce et explique sa future grandeur. Pour bien comprendre la civilisation qui a fleuri successivement à Athènes, à Rome, dans l'Europe occidentale, il n'est pas inutile d'en étudier la première et féconde éclosion au sein des tribus aryennes, dans les vallées de l'Himalaya et dans les plaines du Penjâb.

A.-PHILIBERT SOUPÉ.

Digitized by Google

LES NATIONS

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES

EN 1862

DEUXIÈME PARTIE[1]

LE CONTINENT EUROPÉEN. — L'ORIENT ET LE NOUVEAU MONDE

I. — L'EUROPE

Quand on avait passé une semaine à parcourir les innombrables galeries dans lesquelles s'étalaient ou se groupaient sous mille formes diverses les produits anglais, on avait fait une revue à peu près complète de l'industrie moderne. Ce n'était pas sans fatigue sans doute ; mais on était largement payé de sa peine en contemplant toutes les transformations que le génie de l'homme fait subir à la matière. La poésie vante la richesse et la munificence de la nature. La science est loin de contredire la poésie, puisqu'elle enseigne que la nature est le réservoir commun de tout ce qui naît et meurt, et que nous ne possédons rien que nous ne tirions de son fonds ; mais elle sait aussi que ce fonds lui-même n'est inépuisable qu'autant que l'intelligence de l'homme s'applique à l'exploiter et à l'entretenir, et que d'ailleurs il fournit seulement des aliments, peu variés, et

[1] Voir 2e série, t. XXX, p. 41 (livr. du 15 novembre 1862).

Digitized by Google

d'informes matériaux : la nature, même revêtue de sa plus luxuriante parure, n'offre pour abri que le feuillage de ses forêts ou la dépouille de ses animaux. C'est l'industrie qui pétrit la terre en briques et en tuiles, qui coupe la roche en pierres de taille, en ardoises, qui fond les minerais, dont elle tire des myriades de produits, depuis le simple clou jusqu'à la locomotive ; c'est l'industrie qui file et tisse la toison des brebis ou le duvet de certaines graines, qui compose les plus riches étoffes avec les fils d'une chenille. L'industrie, c'est le cachet que l'homme imprime à la nature, et l'empreinte est d'autant plus profonde que la civilisation est plus avancée. Un peuple sauvage ne sait encore imposer à la matière qu'un petit nombre de formes grossières ; dans le tronc d'un arbre, il creuse un canot, et d'une pierre qu'il aiguise il fait une hache : ses idées, ses moyens d'action, ses besoins sont trop bornés pour lui permettre d'aller au delà. Une nation comme celle qui habite la Grande-Bretagne fait en quelque sorte disparaître sous les modifications innombrables du travail la matière première qu'elle plie aux usages les plus divers, toujours prête à satisfaire tout besoin, à prévenir, à solliciter même le désir. Quand on voit étalé sous ses yeux tout ce que peut donner, dans ses applications les plus diverses, l'industrie manufacturière, depuis l'humble travail de la tricoteuse, qui, dans les montagnes de l'Ecosse, fait des bas en gardant ses troupeaux, jusqu'aux gigantesques usines qui pétrissent sous leurs marteaux des masses énormes de fer d'où jaillit la flamme, et aux fabriques où des métiers, alignés par centaines et mus par une même force, tissent chaque jour assez d'étoffe pour couvrir une ville entière, on se prend à comparer les dons de la nature et les conquêtes de l'homme, la munificence de l'une, qui sème la vie au hasard et prodigue ses créations, et la puissance de l'autre, qui tourne à son profit ces forces désordonnées, qui, par la discipline que leur impose son bras et son intelligence, en centuple l'effet utile, et même le plus souvent, véritable créateur, fait naître l'utilité là où la nature semblait n'avoir mis qu'obstacle et danger ; au milieu de la prodigieuse réunion de produits en tout genre exposés dans un même lieu par l'industrie d'une grande nation, on acquiert aisément la conviction que la véritable richesse, celle qui donne à un peuple les moyens de vivre de la vie civilisée, et que la jouissance, loin d'épuiser, accroît sans cesse, est la richesse due au travail, la richesse dans laquelle la matière ne sert qu'à prêter une forme sensible à une émanation de la pensée humaine. Un pareil spectacle, envisagé de ce point de vue, a sa grandeur propre, comme les beautés de la nature, et laisse dans l'esprit une impression morale.

Il n'y avait que la Grande-Bretagne qui présentât dans son en-

Digitized by Google

semble cet aspect imposant, et qui donnât la série complète des transformations de la matière; les autres nations n'en avaient que des fragments. La cause principale de cette différence, nous l'avons déjà dit, c'est que l'Angleterre était chez elle, et que ses exposants n'hésitaient pas plus à envoyer par le chemin de fer un marteau-pilon qu'un châle de dentelle. D'ailleurs, l'Angleterre tient le premier rang parmi les nations industrielles. Les Etats du continent européen fournissent au commerce extérieur un total de 16 milliards et demi, y compris la France, qui figure dans ce nombre pour 4 milliards; à elle seule, l'Angleterre dépasse 8 milliards, c'est-à-dire que son commerce équivaut à la moitié du commerce que font les autres Etats de l'Europe réunis : toutes choses égales d'ailleurs, elle aurait eu droit au tiers de la place.

Si une pareille exposition avait été possible au XVIIe siècle, à une époque où les nations prenaient un soin jaloux de leur industrie et l'enfermaient derrière une triple barrière de règlements, de prohibitions et de tarifs, un transept eût suffi pour contenir les richesses industrielles du monde entier, et on se serait promené comme dans un désert sous les voûtes du palais de Kensington, où se pressaient cette année tant de richesses amoncelées, qu'à peine les visiteurs pouvaient-ils, en certains endroits, se frayer un passage. Le spectacle eût été tout autre que de nos jours : chaque nation aurait eu sa physionomie particulière qui l'eût fait reconnaître de prime abord. La France aurait brillé entre toutes par la variété de ses produits; à côté des vins, des céréales et des laines, elle aurait montré ses tissus, toiles, draps et soieries, dont Colbert s'était appliqué à accroître la production et avait prétendu fixer la qualité; elle aurait montré sa bonneterie, ses dentelles, ses tapisseries des Gobelins, ses modes peut-être, car elle commençait à donner le ton en Europe, et les souverains étrangers, les yeux fixés sur le grand roi, cherchaient à imiter dans leurs palais les splendeurs de Versailles. Mais combien les caprices de la mode eux-mêmes étaient-ils contenus par l'impuissance de l'industrie! Les procédés de fabrication étaient partout les mêmes : la composition des trames et des chaînes, invariablement déterminée, imposée même sous des peines sévères; le choix des dessins, limité comme le nombre des marches que comportait l'ancien métier. L'Angleterre aurait eu un rôle plus modeste qu'aujourd'hui; elle connaissait la houille et fabriquait le fer; mais ces deux éléments de production n'étaient que d'une utilité secondaire tant que la vapeur n'avait pas révélé leur puissance; son étain et ses laines fines, dont elle prohibait l'exportation, faisaient alors sa gloire; sa bonneterie, sa dentelle, sa quincaillerie et ses lainages ne venaient qu'en seconde ligne. La Hollande était ce qu'est au-

Digitized by Google

jourd'hui l'Angleterre, le grand entrepôt des produits du monde entier ; on l'aurait facilement reconnue à ses épices, qui l'enrichissaient beaucoup plus que ses manufactures de draps et de toiles. On aurait reconnu également la Flandre à ses lins ; le Portugal, à ses vins et à ses laines que l'Angleterre attirait déjà sur ses marchés ; l'Espagne dégénérée, à ses belles laines et aux produits du Mexique et du Pérou ; Venise, à ses glaces et à ses dentelles ; l'Italie, à ses riches étoffes d'or et de velours ; l'Allemagne, aux armes de luxe, à la chaudronnerie d'Aix-la-Chapelle, aux fers de Cologne, à la bijouterie d'Augsbourg, à la quincaillerie et aux joujoux de Nuremberg. Mais dans l'Allemagne même, l'activité industrielle ne s'était développée que sur un petit nombre de points ; au delà de l'Elbe, commençaient les régions purement agricoles, dans lesquelles, à l'exception des verres de Bohême et des toiles de Silésie, on aurait vainement cherché, avant la révocation de l'édit de Nantes, d'autres industries que celles qui sont indispensables aux besoins journaliers de la vie la plus rustique, et qui se trouvent à toutes les époques, chez toutes les nations, dès qu'elles ont renoncé à la vie nomade. Un voyageur qui traversait alors l'Europe était frappé de la différence des costumes, des mœurs, des habitudes, chaque fois qu'il franchissait une frontière, ou même qu'il passait d'une province dans une autre : une exposition des produits industriels aurait alors présenté les mêmes différences et aurait eu pour l'artiste le charme d'une vaste collection de tableaux de genre.

C'est un charme auquel les visiteurs de nos modernes expositions doivent presque entièrement renoncer. Déjà, en 1851, dans le palais de Cristal, les différences ne se marquaient souvent que par des traits indécis, et les produits exposés prouvaient que si certaines nations étaient encore attardées faute de goût ou de capitaux, toutes du moins connaissaient les ressources de la grande industrie. Depuis onze ans, les retardataires ont hâté le pas, et peu à peu la diversité tend à disparaître. Ce n'est pas que toutes les nations soient égales en activité et en richesse : ici les manufactures et les fabriques se pressent à côté les unes des autres, et le rapprochement stimule le progrès ; là, elles sont disséminées, et le capital s'accroît avec lenteur ; ici, elles frappent par la variété de leurs travaux, et présentent, comme en Angleterre, une image complète de la puissance industrielle ; là, elles n'en montrent que certains aspects. Mais partout elles appellent également la science à leur aide : la chimie et la mécanique sont, dans tous les pays, les guides et les régulateurs de l'industrie. Aux traditions de la routine et aux petites pratiques dont on conservait soigneusement le secret dans chaque atelier, ont succédé les méthodes rationnelles qui se discutent au grand jour et qui n'ap-

Digitized by Google

partiennent en propre à personne. De là, dans les grandes manufactures, une similitude qui n'existait pas autrefois. Entre un atelier de machines à vapeur à Vienne, à Zurich ou à Paris, la ressemblance est si grande, qu'on ne saurait souvent distinguer d'où vient le produit fabriqué par les mêmes procédés, avec des outils de même nature et presque de même force. Qui a vu une filature mécanique en a vu mille ; elles ne sont pas autrement construites à Manchester qu'à Reichenberg. Ce qui distingue le plus les manufactures modernes, c'est le prix de revient dans la grande production, le goût dans les articles de fantaisie.

La facilité des communications et la fréquence du commerce entre les peuples ont produit des effets bien différents de ceux qu'avaient prédits des esprits chagrins, et que semblaient même appeler de leurs vœux quelques amis peu clairvoyants de la liberté. On ne cessait de répéter qu'à mesure que les produits pourraient circuler sans trop de gêne d'un pays à l'autre par-dessus les barrières abaissées, ceux des nations industrielles inonderaient les marchés, et, comme des torrents dévastateurs, emporteraient les fabriques naissantes ou encore mal affermies; que, par suite, des divisions profondes devaient s'établir dans le travail, telle région se renfermant uniquement dans la production agricole, telle autre dans la production industrielle, qui elle-même se scinderait peut-être entre autant de nations qu'elle compte de branches. Or, depuis quelques années, sous l'influence des enseignements de l'économie politique, les barrières se sont abaissées dans la plupart des Etats européens, et les torrents n'ont rien dévasté. Ce qui s'est répandu avec les produits les mieux appropriés à la consommation par leur prix et leur qualité, c'est l'exemple des bons produits obtenus par les bons procédés, et le stimulant du succès, c'est, en un mot, l'activité manufacturière. Le phénomène a été tout le contraire de celui qu'on attendait. Depuis que se sont accrus le commerce des idées et l'échange des richesses, les capitaux se sont portés dans les lieux qu'ils n'osaient aborder, les intelligences se sont éveillées, et les grandes industries se développent ou naissent chez toutes les nations de l'Europe civilisée.

La race européenne a le privilége d'une énergie de travail et d'une puissance de mouvement dont les autres races n'approchent pas; cette supériorité, qui n'a cessé de se manifester par des effets éclatants depuis le commencement de ce siècle, elle la doit à son climat, à la conformation de son territoire, aux émigrations qui y ont accumulé peu à peu les tribus nomades de l'est et aux mœurs qui en ont été le résultat. Plus on avance du côté de l'occident, plus le caractère européen semble se marquer en traits distincts par la variété et la richesse de l'industrie, par l'activité des idées et l'autorité

Digitized by Google

de l'opinion publique. Il distingue non-seulement l'Angleterre et la France, mais la Belgique et la Hollande, qui, placées dans le voisinage des deux grands pays, participent de l'un et de l'autre, ainsi que les riches provinces de la rive gauche du Rhin et de la Suisse manufacturière. Derrière la ligne formée par le grand fleuve qui fut autrefois la limite de la civilisation romaine et de la barbarie, le caractère industriel est encore profondément empreint dans une grande partie de l'Allemagne, quoiqu'il s'affaiblisse à mesure qu'on s'éloigne du centre de l'activité manufacturière, soit qu'on descende dans les régions du sud, si prospères autrefois, soit qu'on s'enfonce vers les froides régions du nord et les vastes plaines de l'orient, sur lesquelles plane le génie asiatique. Mais l'activité est contagieuse de nos jours ; la vapeur l'entraîne avec elle sur les rails de ses chemins de fer, et en sème les germes partout où pénètre la locomotive. La fin des grandes guerres qui ont ensanglanté les premières années du XIXe siècle et l'établissement des voies ferrées marquent les deux grandes étapes du progrès manufacturier, qui suit une marche de plus en plus rapide. Après les événements de 1815, la France et les Pays-Bas, suivant l'exemple de la Grande-Bretagne, se lancèrent avec ardeur dans la grande industrie ; des manufactures s'élevèrent bientôt dans l'Allemagne, qui se lassait de recourir sans cesse à sa puissante alliée. Aujourd'hui, les manufactures ont traversé la Vistule ; elles se groupent en grand nombre autour de Saint-Pétersbourg et de Moscou ; elles ont passé les Alpes, et vont ranimer l'Italie libre ; elles ont même franchi les Pyrénées et cherchent à s'étaler dans la Péninsule, longtemps endormie dans une paresse que ne pouvaient secouer de stériles révolutions. Dans ce vaste champ, il n'est pas d'industrie qui n'ait sa place et qui même ne se développe sur plusieurs points à la fois. Si la Grande-Bretagne éclipse toutes ses rivales par la grandeur de sa production, le continent retrouve ses avantages par deux autres côtés : il l'emporte par la variété des produits du sol, et, dans le domaine de l'art, il est presque toujours supérieur.

La Grande-Bretagne possède l'étain, le plomb, l'argile, et surtout la houille et le fer. La Belgique a, comme elle, des provinces entières couchées sur des lits de houille ; la Suède, grâce à ses forêts, produit des fers au bois sans lesquels l'Angleterre n'obtiendrait pas ses meilleurs aciers ; l'Italie a ses marbres ; l'Europe orientale a son lin, son chanvre et ses blés qu'elle envoie dans les contrées manufacturières.

La France figurait avec honneur dans l'exposition des produits du sol. Ce n'est pas que l'intensité de la culture y soit poussée plus loin que dans toute autre contrée : l'Angleterre nous devance encore sous ce rapport ; sur le continent même, les terres de Belgique don-

Digitized by Google

nent en moyenne plus de blé que les nôtres, et les prairies de la Lombardie n'ont pas d'égales. Mais il n'est pas de contrée en Europe à qui la nature ait plus libéralement distribué la variété des richesses : la France a la tête dans les brouillards de la mer du Nord, et les pieds sous l'ardent soleil du Midi; elle recueille tout ce que peut rendre la terre des zones tempérées, depuis le colza et l'œillette des riches fermes de la Flandre, jusqu'aux olives et aux oranges des jardins de la Provence. Elle connaît, de ce côté, ses avantages; aussi la commission française avait-elle eu une heureuse pensée en donnant une large place aux produits de l'agriculture et en formant en quelque sorte le cadre de notre exposition avec ce qui constitue le fondement de notre richesse nationale. Nous devons être aussi fiers de nos blés et de nos vins que la Grande-Bretagne de sa houille et de son fer.

Les vins sont le triomphe de notre culture; nous avions pourtant des rivaux au palais de Kensington. Pendant que l'oïdium dévore les vignes de l'Europe occidentale et détruit les plus belles espérances, le Nouveau Monde plante des ceps, et tous les petits Etats qui semblent sortir tout armés des eaux de l'océan Pacifique, exposent déjà des vins rouges et blancs et nomment des crus dont quelques-uns, inconnus aujourd'hui, auront peut-être un jour la réputation du coteau de Constance. Mais c'est là une concurrence de l'avenir dont nos vignerons n'ont pas encore à se préoccuper. Celle des crus européens est plus sérieuse; je ne parle pas de la Grèce qui était à peine représentée, ni de l'Italie, qui, malgré la quantité de bouteilles qu'elle étalait, ne peut se dissimuler qu'elle est bien déchue de son antique renommée; elle fait beaucoup de vins de liqueur, mais ce sont de simples imitations du muscat, et si elle peut vanter son lacryma-christi, elle en possède trop peu pour en faire un article d'exportation; le seul vin qui ait aujourd'hui chez elle un caractère accentué et une importance commerciale, c'est le Marsala, encore doit-il la faveur dont il jouit aux Anglais qui ont acheté et transformé la plupart des crus de la Sicile occidentale. Les vrais rivaux de la Bourgogne et du Bordelais sont dans la péninsule Ibérique, sur les bords du Rhin, en Hongrie. Les vins d'Espagne et de Portugal, le Xérès et le Porto, sont surtout les grands ennemis contre lesquels nous avons à lutter sur le marché de Londres; vieille lutte qui se rattache intimement à la politique de l'Europe, et dont on ne pourrait retracer l'histoire sans raconter les guerres et les alliances des derniers siècles. Il fut un temps où le *claret* régnait sans partage dans les magasins de la Tamise; et, quand ce règne cessa, Bordeaux en fut si affligé qu'il protesta par les armes contre l'annexion au domaine royal, et attira sur lui les vengeances de

Digitized by Google

Charles VII. Les guerres d'Espagne, au commencement du XVIIIe siècle, et le traité de Methuen, ont confirmé la défaite des vins français ; pour une pièce de Bordeaux, il se vend aujourd'hui en Angleterre près de dix pièces de Porto ou de Sherry. Aussi l'Espagne et le Portugal avaient-ils voulu flatter des clients qui leur achètent, année moyenne, 350,000 hectolitres : ils avaient donné à leurs vins la place d'honneur et les avaient étalés en pyramide triomphale comme la pièce principale de leur exposition et de leur commerce. La Hongrie avait aussi étalé les siens en colonne, en éventails, bizarrement entrelacés de pampres artificiels ; malgré le mauvais goût du décor, l'exposition était intéressante. La Hongrie est, après la France, le pays qui produit le plus de vin ; ses crus sont bons en général, quelques-uns excellents, et si jusqu'ici le défaut de communication n'a permis d'en exporter qu'une très petite quantité parmi les qualités supérieures, le temps n'est peut-être pas éloigné où les chemins de fer, facilitant l'enlèvement non-seulement des vins fins, mais des vins ordinaires, leur assureront une assez large place sur les marchés du Nord. Les vins du Rhin, que le fleuve semble pour ainsi dire porter à la mer, jouissent depuis longtemps de cet avantage ; mais la production en est très limitée et ne peut s'étendre que lentement, parce que ces vins doivent presque leur réputation aux bons soins des cultivateurs et à la conscience des marchands. Nos négociants ne sont pas tous aussi scrupuleux. On se plaint en France que nos vins de Bordeaux ne soient pas assez appréciés des Anglais ; mais on pourrait se plaindre en Angleterre que les boissons qu'on décore du nom de Bordeaux soient trop souvent indignes de ce titre. Nous devrions comprendre que nous ne pouvons lutter à Londres contre nos rivaux que par la qualité ; car, pour des palais dont le goût est émoussé par l'usage des bières fortes, les vins vrais ou prétendus de Xérès et de Porto, largement arrosés d'alcool, ont une saveur que nous ne saurions donner au Bordeaux, et l'emporteront toujours dans la consommation générale ; c'est sur les tables richement servies que nous devons chercher à accroître notre clientèle, et nous n'y réussirons que par la qualité. Toutefois, depuis le traité de commerce, nous commençons à faire entrer en ligne de bataille une importante réserve qui, jusqu'ici, s'était tenue à l'écart. Un préjugé, soutenu par les obstacles de la douane et les difficultés du transport, faisait croire que les vins de Bourgogne étaient incapables de voyager. On pense autrement aujourd'hui ; les récoltes de la haute Bourgogne et du Mâconnais sont aujourd'hui disputées par des commissionnaires anglais aux négociants de Bercy, qui regrettent le temps où ils étaient seuls à régler les prix avec le vigneron. Les vins de Nuits et de Beaune, qui ont plus de corps que le Bordeaux, seront

Digitized by Google

goûtés, avec le temps, par les buveurs de bière, et deviendront un précieux renfort pour notre exportation dans les pays du Nord.

Chaque exposition ne saurait être signalée par quelqu'une des belles inventions, telles que la machine de Watt, le métier de Jacquart, la peigneuse d'Heilmann, qui font époque dans l'histoire du travail. D'ailleurs, les grandes révolutions de l'industrie ne s'accomplissent pas en un jour, sous la baguette d'un magicien. Quels que soient le génie de l'inventeur et le mérite de l'invention, il faut que le temps consacre le nouvel instrument et que l'armée des producteurs, ouvriers et patrons, ait opéré un changement de front auquel on se résigne d'autant plus lentement qu'il occasionne plus de dépenses et de bouleversements dans la main-d'œuvre. A la courte distance qui sépare aujourd'hui nos expositions universelles, la perspective manque ; les traits sont indécis, peu saillants, et le dessin qu'on essayerait de tracer des progrès industriels risquerait de manquer de proportion. Cependant, il est certain que des progrès ont été faits, progrès de détails, mais progrès constants qui, ayant lieu simultanément dans plusieurs branches de la grande industrie, ne peuvent manquer d'exercer une influence sensible sur la production.

Les produits chimiques et la métallurgie ont certainement été, depuis cinq ans, les plus favorisés en ce genre. Pour la métallurgie, la Prusse et la France se disputent la palme. Il y a déjà un certain nombre d'années que l'usine d'Essen, dirigée par M. Friedrich Krupp, a fabriqué par des procédés économiques des aciers fondus très recherchés pour ressorts, essieux, bandages, etc. M. Bessemer a un procédé plus économique encore : il transforme directement en acier la fonte, en y lançant un courant d'air qui brûle l'excès de carbone au moment où elle sort du haut-fourneau ; la maison James et Cie, de la Gironde, avait obtenu par ce moyen des aciers qui étaient d'une fort belle apparence et qui ont l'avantage de pouvoir, par le bon marché relatif, prendre assez aisément la place du fer dans un grand nombre de cas et de résister bien plus longtemps aux frottements. Les applications de l'acier sont innombrables, le prix est le seul obstacle ; le jour où cet obstacle sera supprimé par le progrès de la fabrication, l'acier envahira non-seulement les chemins de fer, mais les filatures, les tissages et tous les ateliers dans lesquels l'entretien de l'outillage pèse lourdement sur les frais généraux. L'Angleterre a compris l'importance de cette substitution, et elle commence à l'exécuter : de ce côté, du moins, le continent ne reste pas en arrière.

Dans les arts chimiques, les inventions conduisent aussi à l'économie. C'est la France qui, avec le goudron que la houille distillée dépose sur les parois de la cornue pendant la fabrication du gaz, a

Digitized by Google

trouvé le secret d'extraire ces brillantes couleurs dont se sont emparés nos fabricants d'étoffes et qu'ils ont décorées des noms de *Magenta*, de *Solferino*. L'indigo en a senti le contre-coup, et le relevé de nos importations accuse une diminution sensible de la faveur dont il jouissait. Qu'il se rassure toutefois, les nouvelles venues ne le chasseront pas du marché; mais elles partageront avec lui, elles solliciteront la consommation par l'attrait de la variété, et leur bon marché relatif obligera l'indigo à modérer ses prétentions : c'est là le double avantage que l'économie politique trouve à toute concurrence.

Il y avait à l'exposition bien d'autres produits que le perfectionnement des procédés avait améliorés d'une manière digne de remarque. Je n'en puis citer qu'un petit nombre. Naguère, en Sicile, on séparait le soufre du calcaire, auquel il est mêlé, en fondant le minerai dans des fourneaux cylindriques, à ciel ouvert; des vapeurs sulfureuses se répandaient dans l'air et empestaient les campagnes environnantes. On a eu l'idée, bien simple, de former avec le minerai des meules qu'on recouvre de terre, à l'image des charbonniers de France : la combustion a lieu sans que les gaz s'échappent; le rendement s'est accru de toute la quantité qu'on perdait autrefois, et l'herbe verdit au pied de ces foyers qu'on était obligé de placer dans un désert, à plusieurs kilomètres des habitations et des cultures. En France, on a trouvé le moyen d'obtenir l'acide sulfurique par le traitement des pyrites, et de diminuer encore le prix déjà bien réduit de cet acide, qui est un des plus précieux agents de l'industrie : depuis soixante ans, c'est-à-dire depuis que la science a pris possession de l'industrie, la valeur de l'acide sulfurique a baissé dans la proportion de 10 à 1. Le sodium, le sulfure de carbone ont subi des changements plus étonnants encore : depuis dix ans, la baisse est dans la proportion de 120 à 1 pour le premier, de 200 à 1 pour le second. C'est que jusqu'ici on ne les employait que dans les laboratoires, en très petite quantité; la fabrication de l'aluminium et les préparations du caoutchouc ont centuplé tout à coup leur consommation; la grande industrie s'en est emparé, et, appliquant aux procédés scientifiques les secrets de son économie, elle a, sans invention nouvelle, produit cette merveille. De ces faits ressort une leçon qui se rencontre à chaque pas dans l'histoire, mais qu'on ne saurait trop répéter : isolées, l'industrie et la science sont d'ordinaire impuissantes à étendre les jouissances de l'homme par une possession plus complète de la nature, l'une errant à tâtons dans les ténèbres, l'autre dédaignant de chercher les voies les plus simples de la production, mais leur union féconde le travail. C'est un des caractères de la civilisation moderne; il y aurait de l'ingratitude à le

Digitized by Google

méconnaître, et une singulière imprévoyance à ne pas rendre aux générations futures cette union plus facile encore qu'elle n'a été pour nos pères et pour nous. Si nous avions, à ce sujet, un conseil à donner aux hommes de notre temps, nous leur dirions : « Donnez la parole à quiconque sait quelque chose et veut bien en faire part à ses concitoyens ; ouvrez et laissez ouvrir des écoles, des cours publics ou privés ; versez abondamment l'instruction, non-seulement sur la multitude, qui, dans le passé, ne buvait jamais une goutte de cette rosée, mais sur toutes les classes de la société qui ne reçoivent que des leçons insuffisantes, superficielles, trop vite oubliées, et ne craignez jamais l'excès ; partout où le maître trouve des disciples qui consentent à donner leur temps et leur argent, son enseignement a sa raison d'être, et la leçon qu'il sème à pleines mains portera des fruits. On s'abuse ou l'on ment quand on vous dit que l'instruction imparfaite ne fait que des vaniteux et des mécontents. On tire peut-être vanité de savoir lire dans un pays où la majorité des habitants vit dans la plus grossière ignorance, mais dans les pays où chacun possède ces premiers éléments de l'instruction, on n'est pas plus fier de savoir lire et écrire que de savoir parler, et on est plus intelligent, surtout mieux préparé à apprendre : l'Angleterre et la Prusse nous en fournissent la preuve. Quand l'instruction, sous mille formes, se répand à flots des hauteurs de la science jusque dans les bas-fonds de la société, des idées communes circulent dans les diverses couches de la population, et des communications plus faciles s'établissent entre elles ; le savant dédaigne moins l'usine ; l'industriel est plus capable d'appliquer les théories et les découvertes du cabinet au perfectionnement de la manufacture, et l'ouvrier exécute mieux les ordres. »

La France, du reste, n'a rien à envier aux autres nations. Si, dans le concours de Kensington, on eût décerné une grande médaille d'honneur à la nation qui « avait le mieux mérité de l'industrie par une grande découverte en chimie, » nul doute qu'elle ne l'eût obtenue dans la personne de M. Sainte-Claire Deville qui a découvert, on pourrait presque dire inventé, l'aluminium, déjà entrevu par un chimiste allemand. Faire sortir de l'argile un métal quatre fois plus léger que l'argent, non moins malléable et plus tenace que lui, c'est pour ainsi dire convertir la boue de nos campagnes en une mine à fleur de terre, riche d'un minerai plus précieux que le cuivre. La découverte une fois faite, toute la difficulté consistait dans les frais d'exploitation ; si l'on était demeuré au prix de revient primitif, qui égalait celui de l'or, l'aluminium n'eût jamais été qu'une curiosité de cabinet. M. Sainte-Claire Deville et M. Debray, son collaborateur, se sont appliqués à en faire un objet d'utilité et de commerce, et l'alu-

Digitized by Google

minium, qui est déjà descendu à 80 fr. le kilogramme, prend peu à peu sa place sur le marché des métaux.

La France jouait un rôle moins brillant dans la région des machines; elle péchait non par la qualité, mais par le nombre des produits. Quand on avait longuement parcouru les files pressées des machines anglaises, qui occupaient à elles seules les deux tiers de l'annexe, on trouvait, dans un coin de l'édifice, rangées sur deux lignes étroites, les machines françaises. La Belgique et le Zollverein avaient une place presque aussi grande que la sienne; l'Autriche elle-même et l'Italie étaient largement dotées, et il n'y avait pas jusqu'aux pays scandinaves qui n'eussent trouvé à exposer leurs rares outils. Evidemment, la proportion était mal gardée. Que l'Angleterre soit le plus important atelier de construction qui existe dans le monde, nul n'en doute; mais nul ne doute que la France n'occupe le second rang, et qu'elle ne soit plus près d'atteindre la nation qui marche la première que de se laisser rattraper par celle qui vient la troisième. Ce n'est pas que la Belgique n'ait une industrie des métaux très active, plus active même que la France; mais la faible étendue de son territoire ne lui permet pas de lutter avec nous pour l'importance de la production. Quant aux autres nations, quelque grands progrès qu'on ait faits en Allemagne et en Prusse, elles sont encore loin de pouvoir présenter au combat une armée complète. Le seul Etat qui eût pu prétendre à l'emporter sur nous, use malheureusement depuis deux ans son génie et son fer à fondre des canons et à cuirasser des navires. La France peut donc à bon droit réclamer contre l'opinion qu'un étranger aurait pu concevoir de son industrie des machines au palais de Kensington. Le visiteur, qui dans le bâtiment principal l'avait vue étaler pompeusement toutes les fantaisies de l'art et les splendeurs de la mode, et qui, dans l'annexe, la trouvait si modeste, aurait pu la juger bien frivole. Qu'il se garde d'un jugement précipité : nous avons et nous devons tenir à conserver le sceptre de la mode, mais nous savons que les plus grandes sources de la richesse sont aujourd'hui dans les machines, et nous n'en négligeons pas la fabrication; qu'il vienne voir au Havre les chantiers de construction navale de Mazeline, à Paris les ateliers de Gouin qui exposait une belle machine à vapeur, ou ceux de Cail qui attirait tous les regards par son immense appareil de raffinerie; qu'il aille au Creuzot, à Rive-de-Gier et dans d'autres grandes usines dont on regrettait l'absence, il verra que dans l'industrie des métaux et des machines nous avons toujours suivi, et souvent devancé les progrès de l'Angleterre. Pourquoi donc ne nous sommes-nous pas présentés au concours avec tous nos avantages? pourquoi y avait-il des abstentions regrettables, et pourquoi, parmi les marchandises

Digitized by Google

qui sont venues s'offrir, avons-nous fait un choix de manière à dissimuler tout ce qui paraissait plus solide que brillant? Peut-être par un effet naturel du goût national et par ce désir de plaire, commun à tous les Etats, qui les pousse à se parer dans ces fêtes de leurs plus beaux atours, même au détriment de la vérité et de leur intérêt commercial. Mais cette raison ne suffirait pas. L'intérêt commercial de la France n'avait d'ailleurs pas à souffrir d'un pareil étalage de richesses; loin de là, ses bronzes et ses modes, très recherchés à l'étranger, sont un des articles importants de son exportation. Les fabricants le savent, et savent aussi que leurs produits sont du nombre de ceux qu'il faut montrer pour solliciter l'acheteur. Ils les montrent donc dans toute leur variété; ils les empilent en étages pressés, ne reculant ni devant le déplacement, ni devant la dépense dans l'espérance de faire connaître les modèles de leur maison et même de vendre sur place leurs plus rares curiosités. Les usines, les filatures, les tissages de grosses toiles et d'étoffes communes n'ont pas la même perspective : la plupart des chefs de ces établissements ne se font pas l'illusion de croire qu'ils vendront leurs produits dans la patrie du fer et des machines; s'ils vont à l'exposition, c'est pour y chercher des juges et non des clients; or, le stimulant de l'amour-propre agit sur eux moins vivement que celui de l'intérêt personnel sur leurs confrères, quelquefois même il les détourne par la crainte d'une comparaison dont ils s'exagèrent les dangers; voilà surtout pourquoi tant de manufacturiers ne se sont pas donné la peine d'envoyer les échantillons de leur industrie. La commission française, qui avait reçu beaucoup plus de demandes qu'elle n'a pu accorder de places, se plaint de l'exiguïté de l'espace réservé à la France, et attribue à cette unique cause les lacunes de notre exposition. Sans doute les Anglais auraient pu nous offrir dans la galerie des machines une plus large hospitalité, et épargner à leur courtoisie un reproche qu'ils n'avaient pas eu à nous faire en 1855; mais la commission française n'explique pas par là pourquoi, dans l'emplacement dont elle disposait, certaines classes de produits s'étalaient à l'aise en l'absence des autres. Ce n'est pas seulement dans un calcul de mètres carrés, c'est dans les causes morales qu'il faut chercher la principale raison de cette inégalité : on dit même qu'au peu d'empressement que certains gros manufacturiers devaient avoir par la nature même de leur industrie, il s'est mêlé quelque rancune contre le traité de commerce, les uns boudant franchement, d'autres, à qui on ne pouvait offrir qu'une place trop étroite, profitant pour s'abstenir d'un prétexte qui les dispensait d'un refus absolu.

Mais revenons au progrès des machines. Dans la plupart des manufactures de Leeds ou de Manchester, on montre au visiteur un bâti-

Digitized by Google

ment isolé où s'élève, soutenue sur d'énormes piliers de fonte, une gigantesque machine à vapeur dont le balancier oscille majestueusement : c'est l'ancienne machine de Watt, qui n'économise pas mieux la houille que ses constructeurs n'ont économisé la fonte. Sur le continent, et surtout en France, on est beaucoup moins riche en houille et en fonte, et partant moins prodigue; aussi nos ingénieurs ont-ils dû s'appliquer à réduire la double dépense, et ils sont parvenus à faire des machines qui tiennent dans un espace de quelques mètres carrés et qui, fonctionnant sans bruit, avec un mécanisme simple, semblent au dehors ne se composer que d'une tige de piston qui rase la terre et d'une roue de volant à demi engagée dans le sol. On les aperçoit à peine, et pourtant ce sont elles qui font mouvoir les puissants engins sous lesquels elles disparaissent. Grâce à cette simplicité, elles coûtent moitié moins qu'autrefois, et donnent avec 1330 grammes de houille la force d'un cheval que les machines de Wattt, construites il y a trente ans, obtenaient avec une dépense de 6 kilogrammes; grâce à la détente variable, elles peuvent se proportionner aux besoins du travail; la même machine dont le piston, réglé au huitième de sa course, donne une puissance de huit chevaux, dépassera vingt et vingt-cinq chevaux quand le piston parcourra la moitié ou les trois quarts du corps de pompe. En 1855, les machines de ce genre étaient déjà en usage chez nous, et notre exposition en avait plusieurs modèles. En 1862, il n'y en a pour ainsi dire pas d'autres; nous avons eu occasion de le signaler dans l'annexe britannique : l'Angleterre est convertie, et le mérite en est à la France, qu'a stimulée « nécessité l'ingénieuse. »

Les locomotives sont à la recherche d'un autre problème dont la solution doit amener aussi une notable économie. Comment remplacer le coke par la houille? Les obstacles sont dans l'obligation d'avoir une chaleur très intense sous un petit volume, et dans la masse de gaz qui, dégagée par la houille, obstrue les tubes. Ce dernier est en partie surmonté pour les machines à petite vitesse. La Belgique, et en France la compagnie d'Orléans, en fournissaient des preuves. Voyez l'enchaînement des progrès économiques. Autrefois les houillères étaient encombrées de débris qui, dans les environs de Newcastle surtout, empiétaient chaque jour sur la culture; on a trouvé récemment le moyen d'utiliser cette poussière en la pétrissant avec du goudron sous forme de briquettes que consommèrent d'abord les bateaux à vapeur; ces briquettes conviennent beaucoup mieux que la houille grasse aux locomotives munies d'un foyer fumivore, et ce qui était naguère un déchet onéreux est devenu une richesse : un progrès a conduit à un autre.

Economie et commodité, voilà le double but que les administrations

Digitized by Google

de chemins de fer ne doivent cesser de poursuivre. Aujourd'hui que les lignes s'étendent sur le continent européen, de Rennes à Moscou, de toutes parts on invente, on perfectionne. Sous le rapport de la commodité, la Compagnie d'Orléans, le Zollverein, la Belgique avaient d'heureux modèles, la Belgique surtout avec ses galeries et ses balcons à l'usage des fumeurs; pourquoi l'Angleterre, qui elle-même fabrique de fort beaux wagons pour les nations étrangères, ne profite-t-elle pas de son propre exemple et de celui des Etats du continent pour réformer quelque peu les sombres boîtes dans lesquelles elle enferme ses voyageurs de toute classe? Du côté de l'économie, on trouve de sérieuses améliorations, qui permettent aux locomotives de circuler dans des courbes d'un faible rayon, qui donnent à la voie plus de solidité, aux roues plus d'adhérence, qui, par la réduction du poids mort, augmentent la puissance pour traîner les lourdes charges, qui, en séchant la vapeur avant de l'introduire dans le corps de pompe, en accroissent l'effet utile. C'était la Compagnie du Nord qui, sous ce rapport, avait le mieux mérité de la mécanique par l'application à sa locomotive-tender d'un surchauffeur de vapeur, tel que la marine en emploie depuis quelque temps avec succès. La locomotive-tender, employée pour traîner les marchandises ou gravir les fortes rampes, donne déjà des résultats très satisfaisants : on s'occupe d'appliquer le même système aux locomotives de grande vitesse.

Quand, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, on considère dans leur ensemble les grandes industries qui relèvent plus directement que les autres de la science, science du chimiste ou de l'ingénieur, on aperçoit un effort constant pour simplifier les méthodes et les mécanismes, et mettre d'une manière plus immédiate l'homme en possession de la matière et des jouissances qu'il en tire. C'est le principe d'économie qui est à cet égard la loi du progrès, c'est ce principe qui triomphe lorsque du goudron on extrait, à bon marché, des couleurs capables de rivaliser avec l'indigo; lorsqu'on découvre un métal qui remplace dans un grand nombre de cas l'argent, en coûtant, sous le même volume, dix fois moins; qu'on obtient le soufre sans condamner des champs à demeurer stériles; qu'on abaisse le prix des acides et celui de l'acier; qu'on augmente la durée du matériel, qu'on diminue dans les machines la consommation du combustible et le poids de l'appareil, ou qu'on les rend propres à consommer un combustible moins coûteux; et, pendant qu'il triomphe, le cercle des jouissances de la société s'élargit, non-seulement par l'épargne directe que lui procurent les inventions, mais souvent aussi par les nouveaux horizons qu'elles lui ouvrent. Un célèbre écrivain des Etats-Unis, M. Carey, voulant donner une idée

Digitized by Google

sensible de la loi du progrès économique, imagina de tracer un angle dont les deux côtés, indéfiniment prolongés, représentent l'un la matière première, l'autre le produit manufacturé, l'écartement des deux lignes, figurant à chaque époque l'effort nécessaire pour passer de l'un à l'autre, c'est-à-dire le prix de fabrication, et le sommet marquant l'idéal ou le moment où, les deux lignes se confondant, l'effort serait nul et la matière se plierait d'elle-même à tous les usages que nous voudrions en faire. L'humanité ne saurait l'atteindre, mais elle peut en effet s'en rapprocher sans cesse ; les inventions, grandes ou petites, que nous avons signalées nous font toutes monter de quelques degrés sur cette échelle du progrès, et diminuent la distance qui sépare nos jouissances de la matière première. C'est un principe qu'il importe d'autant plus de mettre en lumière que le préjugé n'est pas en sa faveur : on crie contre le renchérissement, quoiqu'à bien considérer le fond des choses, le renchérissement (je ne dis pas l'augmentation des prix) soit l'exception ; l'industrie lutte contre lui, combattant à la fois par ses inventions et l'augmentation des prix qui provient de l'augmentation de la demande et le renchérissement proprement dit qui a pour cause une plus grande difficulté de produire.

Il y a un siècle, ces grandes industries n'existaient pas, les sciences physiques balbutiaient encore et n'auraient pu dicter à la pratique des méthodes fondées sur des principes sûrs. Aujourd'hui, qu'elles éclairent les secrets de la nature d'une lumière incontestée, il n'y a plus ni tâtonnements, ni diversité ; en quelque lieu de l'Europe civilisée qu'on construise une locomotive, les ingénieurs travaillent d'après les mêmes lois, presque sur le même plan, et comme la machine tend à se substituer à l'homme dans le maniement de la matière, la différence qui proviendrait de l'habileté de l'ouvrier, de ce qu'on nomme le *tour de main*, s'affaiblit de plus en plus. C'est ce qui explique la rapidité des progrès de ces nouvelles venues qui règnent maintenant en souveraines dans le domaine de l'industrie ; elles sont d'un caractère cosmopolite, s'implantant promptement partout où elles trouvent la matière première et des capitaux, et le principe d'économie, au succès duquel concourent à la fois tous les inventeurs de l'Europe, et l'influence bienfaisante de la science, se manifestent en elles plus dégagés de circonstances extérieures que dans aucune autre branche du travail humain.

Ces mêmes avantages se rencontrent pourtant aussi dans les anciennes industries auxquelles la chimie prépare des matières premières et la mécanique des outils ; mais souvent la matière première, la main-d'œuvre les domine, la mode y exerce ses caprices, et la science, appliquée à l'économie, n'y joue qu'un rôle secondaire.

Digitized by Google

Parmi ces industries, la plus importante, sans contredit, est celle des tissus. Dans tous les pays, la grande affaire est de nourrir et de vêtir les habitants, et la majeure partie des forces productives d'une nation est toujours absorbée dans ce double travail. Les sauvages, qui marchent nus, s'épargnent seuls la moitié de la peine; mais, à cette exception près, dans les contrées civilisées ou barbares, il faut l'accepter tout entière, et les autres industries ne sont en quelque sorte que des raffinements ou des accessoires qui s'effacent devant ces deux besoins impérieux. Dans le principe, c'est la femme qui, au coin de son foyer, tisse ou tricote les vêtements de la famille, pendant que l'homme cultive la terre, chasse ou se bat; dans les sociétés industrielles, ce travail s'éloigne peu à peu du foyer pour se concentrer dans de vastes ateliers, ou du moins ses produits se rassemblent dans de grands magasins, tandis que l'agriculture reste disséminée sur le sol dont elle ne peut se séparer : de là le rang que prend de plein droit l'industrie des tissus. Le continent ne le cède pas à la Grande-Bretagne; il l'avait même longtemps devancée dans cette production industrielle; du temps des Romains, les Gaulois y avaient déjà quelque réputation. Les Flamands excellaient dans la draperie au moyen âge, à une époque où l'Angleterre leur vendait ses laines, qu'elle n'avait pas encore l'art de mettre elle-même en œuvre, et les Italiens fournissaient aux princes et aux églises les riches tissus mêlés de soie, d'or et d'argent; les Français du XVIIe siècle étaient sans rivaux pour les étoffes fines et pour les soieries.

La guerre de Cent ans a appris aux Anglais à fabriquer des lainages; la révocation de l'édit de Nantes a disséminé dans l'Europe protestante les belles industries de la France; la guerre et la persécution étaient alors des instruments de propagande industrielle. Grâce à Dieu, on n'a plus besoin de pareils moyens, et le libre commerce des peuples a aujourd'hui des effets plus sûrs et plus rapides que la violence.

La France et la Belgique n'ont pas dégénéré, mais à leurs côtés se sont installées des fabriques rivales. La filature et le tissage ont fait en quelque sorte leur domaine de tout le pays entre la Loire et le Rhin; dans le triangle imaginaire que ces deux fleuves et le Rhône semblent former avec la mer, et dont la base s'appuie sur la côte de l'Angleterre, sont réunis plus des trois quarts des métiers que possède le continent de l'Europe. C'est le centre des grandes manufactures : là se trouvent, en France, Lyon et ses soieries, Saint-Etienne et ses rubans, l'Alsace et ses toiles imprimées, la Normandie et ses cotonnades, le Nord et ses lins, la Sarthe et ses chanvres; la légion des villes où se tissent la laine : Sédan et ses

Digitized by Google

draps fins, Reims et ses draps légers, Roubaix et ses étoffes mélangées, Elbeuf et ses draps forts. Hors de France, la Flandre a les étoffes de lin et de coton; Verviers, Aix-la-Chapelle, les draps; Crefeld, Elberfeld, la soie et le coton; Saint-Gall et toute la Suisse allemande, les mousselines et les cotonnades. Les industries textiles débordent d'ailleurs ce triangle; au midi, le coton à Barcelone, la soie en Italie, le drap en Lombardie, à Turin, à Novare, à Milan; à l'est, les lainages dans le Wurtemberg, les velours de laine dans la Hesse, les draps à Berlin et à Brunn, le chanvre en Silésie; au cœur de l'Allemagne orientale, en Saxe, l'industrie s'est créé un palais où elle déploie toutes ses richesses, cotonnades, lainages, damas, bonneterie, toiles cirées, machines, je veux parler de Chemnitz, et elle a planté ses manufactures de draps et de cotonnades, non-seulement en Pologne, mais dans les gouvernements russes de Wladimir, de Kalouga, de Moscou, où se fabriquent les étoffes qui servent aux échanges de la Sibérie avec la Chine.

Toutes ces villes et bien d'autres encore s'étaient fait représenter à l'exposition. Il n'était pas un seul peuple de l'Europe qui n'eût en ce genre des produits à montrer et qui ne sollicitât à quelque titre l'attention du négociant. Il s'en fallait beaucoup cependant que tous atteignissent dans tous les genres le même degré de perfection, parce que dans les tissus la mécanique est loin d'avoir imposé à tous les genres l'unité de ses procédés, et que dans les fantaisies où elle ne s'aventure encore qu'avec beaucoup de réserve, l'habileté de l'ouvrier, le talent du dessinateur, le goût du manufacturier et la nature de sa clientèle introduisent pour ainsi dire autant de variétés qu'il y a de fabriques.

Le continent, en rassemblant, de Barcelone à Moscou, ses broches et ses métiers à coton, n'atteindrait pas encore le chiffre énorme de la production anglaise qu'un habile statisticien évaluait, avant la crise, à près de trois milliards : aussi, le continent ne peut-il nullement prétendre à la supériorité dans la production des articles à bon marché. Les tarifs modérés vers lesquels l'économie politique a fait enfin pencher, depuis quelques années, les Etats européens, n'ont pourtant pas tué Gand, le Manchester du continent; ils ne tueront pas la Normandie, qui continuera de fournir à la France ses cotonnades ordinaires, comme elle en fournit depuis longtemps aux marchés étrangers. Dans les tissus fins, la France n'a même pas de crainte à concevoir. Mulhouse égale Manchester dans la fabrication des madapolams, et Manchester, malgré les efforts et les progrès de ses fabricants, est loin de l'égaler dans les tissus imprimés et dans la haute nouveauté. Le goût est encore aujourd'hui le cachet particulier de l'industrie française; Mulhouse se l'est en

Digitized by Google

quelque sorte approprié pour le coton, comme Lyon pour la soie, et chaque exposition confirme ses vieilles renommées : ville remarquable à plus d'un titre, que l'économiste ne doit pas se lasser de proposer comme modèle à la France industrielle ; là le fils, quelle que soit sa fortune, ne dédaigne pas de succéder à son père et de travailler à maintenir une réputation qui remonte à l'origine des toiles peintes ; là, le patron s'inquiète du sort de l'ouvrier et cherche à stimuler en lui le sentiment de la prévoyance ; là enfin, l'intelligence des manufacturiers a vaincu un des plus grands obstacles que puisse rencontrer l'industrie du coton, l'éloignement du port d'approvisionnement, en compensant le prix de la matière par la finesse du travail, et formé, dans le midi de l'Alsace, un groupe puissant qui compte au moins un million cinq cent mille broches et cinquante-cinq mille métiers. Pourquoi faut-il qu'une crise, dont on ne saurait prévoir la fin, désarme en ce moment les métiers, et jette le trouble et la misère au sein de cette belle industrie ?

Pour la laine comme pour le coton, la France se défend par la qualité contre les masses de la production anglaise. Sédan occupait, selon l'ordinaire, la place d'honneur dans la draperie par la finesse et la solidité de ses draps unis, de ses casimirs et de ses satins de laine. Elbeuf, qui est notre plus importante fabrique, se distinguait par une très riche exposition de draps forts, Reims par ses flanelles et ses mérinos. Toutefois la fabrique française ne doit pas s'endormir dans la possession longtemps incontestée du marché national et dans la sécurité du succès qu'elle obtient chez l'étranger, à qui elle vend pour une valeur d'environ 250 millions de lainages. Les principes de liberté, qui sont enfin devenus la règle de notre législation douanière, lui imposent de nouveaux devoirs. Roubaix, qui s'y était mal préparé, a souffert, parce que ses articles de fantaisie légère, dans lesquels le coton se mêle à la laine, ont rencontré tout à coup la grande production à bon marché de l'Angleterre. Aujourd'hui, Roubaix se met à l'œuvre avec une ardeur stimulée par la lutte, et reconquiert sa place sur le marché. Mais ce n'est pas seulement d'outre-mer que peuvent venir les concurrents ; la Belgique sait aussi produire à bon marché. Verviers, qui fabrique aujourd'hui non-seulement les draps, mais la plupart des étoffes de laine pure ou mélangée, se distinguait par la modicité des prix, unie à la bonne confection ; il a des draps noirs, doux et souples à la main et d'assez belle apparence, qu'il donne à 11 fr. 75 c. le mètre ; des draps jaspés à 5 et 6 fr., et, dans les draps légers, il descend à 5 fr. 85 c. Ces prix expliquent le succès de ses exportations en Amérique, et la France pourrait bien offrir à ses manufacturiers un débouché non moins large que les Etats-Unis, pour longtemps appau-

Digitized by Google

vris. Son exposition était, à ce titre, une des plus curieuses parmi celles des industries textiles.

Lyon est toujours la reine de la soierie. Dans cette industrie, plus encore que dans toute autre, il faut du goût, de la délicatesse, de la variété, qualités dont la nature a libéralement doué notre nation. Si Lyon, cette année, attirait moins la foule des curieux qu'en 1851 et en 1855, ce n'est pas que ses fabricants fussent au-dessous d'eux-mêmes. Mais la mode a changé : aux grands et riches dessins, aux ramages et aux guirlandes, elle préfère aujourd'hui les couleurs unies, les rayures ; elle se fait simple, sans toutefois se faire beaucoup plus économe, et les fabricants ont suivi la mode; leur exposition avait moins d'éclat que les précédentes. D'ailleurs, leurs étoffes, pressées les unes à côté des autres dans de hautes vitrines où la lumière semblait ne pénétrer qu'à regret, et que séparaient des sentiers trop étroits, perdaient une partie de leur charme ; l'air et la perspective manquaient aux plus séduisantes. Les beaux modèles n'étaient pourtant pas rares, et l'apparente simplicité, cachant la richesse sous des formes sévères et des couleurs tempérées, servait merveilleusement le goût. La moire et le velours épinglé, le noir, le violet et le gris, les fleurs estompées, étaient en faveur. C'est en parlant de Lyon qu'il convient d'insister sur ces détails, moins frivoles qu'ils ne le paraissent. La France tient le sceptre de la mode ; pour le conserver, il est bon qu'elle la gouverne en souveraine éclairée, sans obéir au hasard de tous ses caprices; qu'elle varie ses dessins, mais en pratiquant toujours l'art des nuances et en restant fidèle aux lois de l'harmonie, que les Anglais violent encore trop souvent, et que nos voisins du continent eux-mêmes semblent connaître imparfaitement. La France les oublie aussi quelquefois quand, à côté de tant de coiffures qui font honneur aux modistes de Paris, elle en expose qui sont si lourdement surchargées d'or. Est-ce la mode qui commande? Mais le goût du fabricant ne pourrait-il pas, dans l'intérêt même de la durée de son succès, tenter de ramener la mode au bon sens, c'est-à-dire à comprendre que les arts, même les plus modestes, ont chacun des lois qui leur sont propres ; qu'une robe n'est ni un paysage ni un tapis, pas plus qu'une sculpture ne saurait être un tableau, qu'une coiffure est faite pour orner et non pour écraser le visage? A la vérité, il faudrait, ce qui n'existe pas toujours, que le fabricant et le dessinateur eussent eux-mêmes un goût sûr et éclairé. L'étude seule des modèles peut le leur donner, en développant et consolidant les qualités naturelles de notre race. C'est pourquoi on ne saurait trop applaudir aux efforts de quelques-uns de nos manufacturiers et aux généreuses pensées du gouvernement, qui se propose d'améliorer et de propager l'étude du dessin, et il faut en savoir gré à l'exposi-

Digitized by Google

tion de 1862; car elle nous a stimulé en nous montrant les importants résultats obtenus déjà par l'Angleterre, qui n'avait elle-même ouvert ses écoles de dessin qu'en constatant sa propre défaite à l'exposition de 1851. C'est ainsi que la comparaison des produits et l'aiguillon de la concurrence poussent au progrès.

Dans les soieries ordinaires, si le premier rang est encore à la France, il faut avouer que le terrain est vivement disputé; que, sans parler de l'Angleterre, les soieries unies de Zurich, les rubans et taffetas de Bâle, les velours de Crefeld, représentaient, au palais de Kensington, trois grands groupes industriels dignes d'occuper la place qu'ils ont conquise sur le marché européen.

Dans cette revue de l'industrie, à mesure qu'on s'éloigne du point de départ, c'est-à-dire des modifications élémentaires que la grande industrie fait subir à la matière, et qu'on s'avance vers les raffinements de l'art et du luxe, la France semble grandir; dans les dentelles, les porcelaines, les bronzes, l'orfévrerie, l'ameublement, elle est la première, non-seulement sur le continent, mais dans le monde entier, et elle reprend l'avantage sur sa puissante rivale.

Ce n'est pas toutefois qu'elle ne puisse, même dans ses genres favoris, rencontrer des émules; nous avons dit combien l'Angleterre avait fait de progrès dans la décoration de ses cristaux et de ses faïences. Autour d'elle, l'Espagne a ses grandes dentelles de soie noire, dont le dessin, tracé en lignes vigoureuses, drape avec grâce les épaules des femmes, et dont nos marchands ne paraissent pas apprécier le mérite à sa juste valeur. Bruxelles a sur le marché une réputation plus solidement établie, et nul ne conteste l'exquise élégance de sa dentelle; mais ses prix élevés limiteront toujours la vente. La Suisse, au contraire, tente l'acheteur par le bon marché de ses broderies. En Italie, la bijouterie s'inspire de l'antiquité, et Castellani imite dans la perfection les bijoux étrusques; mais ce genre de reproduction est très borné, et d'ailleurs une copie n'est pas une œuvre d'art. L'Italie a plus d'originalité dans les coraux que Naples expose, et dans les chapeaux de paille que l'Europe entière achète. La Bohême a ses cristaux, que la mode recherche, mais que le bon goût n'approuve pas toujours. Parmi les industries de luxe, il en est une qui est cultivée, et cultivée avec succès, dans un grand nombre de pays : je veux parler des faïences dans le genre des majoliques du XVIe siècle. L'Angleterre, nous le savons, est parvenue à y exceller; Florence s'y applique, la Belgique y réussit et y mêle heureusement le ton des peintures flamandes, qui donne aux tapis de Tournai un cachet particulier de distinction. Mais, dans la porcelaine, rien n'égalait les merveilleuses coquetteries de la manufacture royale de Dresde; on s'y trouvait en plein XVIIIe siècle : amours

Digitized by Google

bouffis, guirlandes de fleurs et de fruits s'entrelaçaient pour former des coupes, des cadres, des meubles : c'était d'un art parfait, auquel il ne manquait que la variété.

Voilà bien des rivaux qui prétendent ne pas laisser à la France le monopole de l'entretien du luxe. Celle-ci, du reste, peut se défendre. Les dentelles de la Compagnie des Indes pouvaient soutenir et défier toute comparaison. Les tapis d'Aubusson et ceux de Neuilly se distinguaient par le bon goût et ne le cédaient qu'aux ravissants médaillons de la manufacture de Beauvais. Les Gobelins font de véritables œuvres d'art quand ils tissent des dessins de fantaisie, des guirlandes, des attributs de chasse destinés à décorer des panneaux ; mais l'admiration empressée de la foule les égare, quand à ces sujets qu'ils traitent si bien, ils préfèrent la reproduction des grands tableaux de maîtres. La laine ne saurait lutter contre la palette, et n'a pas la ressource des glacis pour fondre ses nuances ; l'éclat de ses couleurs trahit la main la plus habile, et la copie dénature l'original : c'est du Rubens gratté. La France occupe, dans les arts, un rang qui oblige à être sévère quand on juge ses produits, et surtout quand on les juge par ces grands établissements de l'Etat qui doivent être les modèles du goût. Si nous pouvons nous montrer exigeants avec eux, c'est parce qu'ils nous ont appris eux-mêmes à l'être, et que d'ailleurs la raison de leur existence ne saurait être que dans leur perfection. Ainsi, tout en donnant à la manufacture de Sèvres le tribut d'éloges qu'elle mérite encore cette année, on peut regretter que la profusion de ses richesses nuisît au coup d'œil d'ensemble ; il aurait fallu plus d'air à ces grands vases dont quelques-uns s'élèvent presque à la hauteur d'une composition historique, à ces délicieux biscuits, tels que ce bel enfant aux ailes naissantes à qui sa mère tend la main, à ces oiseaux et à ces épis d'un blanc presque transparent qui se détachent discrètement sur un fond gris. Nous avons remarqué avec plaisir que Sèvres abusait moins des paysages plaqués sur des tasses et des bouquets de fleurs, imitées à tromper un colibri, mais jetées au hasard, sans souci de la forme du vase ou de l'harmonie des teintes du fond. Toutefois, qu'elle prenne garde, dans la représentation des personnages, d'abaisser ou de fausser l'art en ne traçant que des esquisses pâles, sans modelé : les artistes qui fabriquaient les majoliques italiennes du XVIe siècle procédaient tout autrement.

Nos industries artistiques reflètent l'esprit de notre société : elles procèdent plus de l'érudition que de l'inspiration. On fait de l'étrusque, de la renaissance, du Boule, du rococo ; on combine les genres, mais on n'en crée pas. Le gothique semble en ce moment relégué dans les ornements d'église, où on l'imite avec une grande habileté

Digitized by Google

pour n'en citer qu'un exemple, la maison Bachelet avait exécuté, sur les dessins de M. Viollet-Leduc, un baptistère qui est un chef-d'œuvre. L'antique est surtout en faveur dans les bronzes, et nos fabricants, Lerolle, Delafontaine et autres, puisent à pleines mains dans l'Egypte, la Grèce et l'Etrurie; on ne saurait qu'approuver cette tendance, qui forme un goût pur et sévère. Mais il ne faut pas abuser des meilleurs modèles; quand Marchand, à côté de vases d'un goût parfait, construit toute une cheminée avec des motifs empruntés à l'antiquité, il dépasse le but et fait un pastiche bizarre, dont l'Egypte et la Grèce semblent ne fournir qu'à regret les éléments. La même critique pourrait s'adresser au genre Boule; on en abuse quelquefois, parce qu'en France même, comme ailleurs, on est exposé à prendre l'éclat pour l'élégance. On pourrait abuser même de la sculpture en chêne en multipliant les ornements sans mesure, et en fabriquant des meubles d'un usage impossible, quoique à cet égard nous soyons passés maîtres : de nombreux fabricants, et par-dessus tous les autres, Fourdinois, en donnaient les preuves. Entendons-nous, toutefois, maîtres dans l'ornementation, dans la délicatesse avec laquelle nous fouillons le bois, mais non dans la manière dont nous traitons les personnages : la reproduction des traits de l'homme et des expressions de la vie est la pierre de touche des artistes, et, sur ce point, nous pâlissons en face des confessionnaux belges du XVIe siècle ou des portes de Saint-Maclou.

L'orfévrerie française pourrait aussi trouver dans les temps passés et dans sa propre tradition des œuvres rivales des siennes : on en aurait vainement cherché au palais de Kensington. L'Angleterre n'est pas seule atteinte de la manie des *bonshommes*, la Belgique a le même travers, et la Prusse, malgré la sévérité, je dirai presque la raideur de son orfévrerie, n'en est pas exempte. Rien n'approchait de l'exposition de M. Odiot, de celle de M. Christofle, dont toutes les pièces étaient, cette année, d'un goût pur, sans profusion de matière et sans clinquant. A l'aide de la galvanoplastie, M. Christofle lutte aujourd'hui contre le bronze et obtient, sans retouche, des produits d'une perfection achevée; c'est une mine que l'industrie ne tardera certainement pas à exploiter avec grand succès. Il est une autre nouveauté que j'aurais dû signaler, et qui se rattache à l'industrie des bronzes : je veux parler des marbres-onyx de l'Algérie, qui se marient de la manière la plus heureuse avec le vert antique. C'était encore M. Christofle qui possédait la pièce magistrale de l'exposition française, celle à laquelle la commission avait réservé, au centre, la place d'honneur, le grand service de la ville de Paris. Les personnages y étaient en grand nombre, chevaux marins traînant le navire de la ville de Paris, tritons folâtrant tout autour, sur

Digitized by Google

la glace unie des eaux, quel modelé! quel art de groupement et quelle harmonie dans l'ensemble! Les candélabres seuls répondaient imparfaitement à cette majestueuse composition; et on doit le regretter, car il faut des chefs-d'œuvre sans défaut pour excuser la lourde dépense que s'impose une administration publique en faisant de pareilles commandes. Toutefois, les Anglais ont trouvé là une leçon et des modèles dont ils ont dû faire leur profit.

On peut faire un reproche général aux industries de luxe en France, et surtout aux industries de l'ameublement : elles ne se plient pas assez aux mœurs des pays étrangers, et leur exportation en souffre. Ce n'est pas que je leur demande de prendre les défauts des autres ou de sacrifier leur propre originalité; mais elles pourraient appliquer leur goût et leur habileté à des modèles et à des besoins qui ne sont pas ceux de nos appartements. L'Anglais aime, et non sans raison, les meubles très solides. Que n'en fabriquons-nous pour lui qui aient le double mérite de la solidité et de la beauté? Il ne saurait le plus souvent où poser nos pendules de bronze; que ne tentons-nous son désir en lui envoyant des pendules telles que la mode renouvelée du XVIIIe siècle en suspend aujourd'hui dans nos salles à manger? Je ne veux citer qu'un exemple. La Belgique, qui a le génie de l'imitation et du commerce, a pris nos modèles; elle fait, sans frais d'originalité, de belles cheminées en marbre blanc et en marbres de couleur, mais elle en arrondit le foyer à l'image de l'Angleterre, et les dispose pour brûler la houille. Un Anglais préférera probablement cette adroite combinaison aux cheminées beaucoup plus belles de nos artistes.

« La science et l'art sont les deux mamelles de l'industrie, » disait récemment M. Walewski en rappelant à ses auditeurs la maxime favorite de Sully. C'est la conclusion à laquelle conduisait l'examen des produits exposés par les nations européennes au palais de Kensington; hormis les matières premières, tous tiraient leur valeur, et pour ainsi dire leur substance, de l'une de ces deux sources de vie, d'un côté la science accomplissant chaque jour dans le monde moderne, qu'elle transforme, les merveilles de la production économique, de l'autre côté l'art animant tout ce qu'il touche d'une étincelle de l'âme humaine et servant à former et à conserver la politesse des mœurs par les jouissances délicates du goût. La science n'est que la cadette, mais elle a eu une croissance si rapide qu'elle a de bonne heure prétendu à la domination; elle domine en effet aujourd'hui dans l'empire du travail. Toujours une, et cependant inépuisable dans la diversité de ses inventions, toujours progressant, elle s'applique à tout, pénètre partout et souvent même devance dans les contrées lointaines la civilisation, qu'elle conduit par la main.

Digitized by Google

L'art, plus divers, plus personnel; plus attaché au génie particulier de chaque peuple, n'est pas soumis aux mêmes lois de développement; chaque nouvelle découverte s'ajoute au monceau des découvertes précédentes et élève le niveau de la science; mais l'art ne peut grandir que lorsque le progrès moral ouvre de nouvelles perspectives dans l'âme humaine, et il est subordonné à la venue irrégulière dans ce monde des hommes de génie, qui souvent emportent avec eux leur secret dans la tombe.

Ce qui ressort surtout de l'étude de l'exposition, c'est que, dans les industries que l'art anime non plus que dans celles que gouverne la science, aucune nation ne peut se vanter de jouir d'un monopole absolu. Il y en a qui sont mieux douées les unes que les autres, celles-ci ayant à leurs pieds le fer et la houille, celles-là possédant en elles le goût du beau et le sentiment de l'harmonie; mais ce sont des différences que peut presque toujours combler l'énergie morale. Cette Angleterre, la reine de l'industrie, il fut un temps dans l'antiquité où ses habitants étaient des sauvages qui se tatouaient le corps et le visage, et beaucoup plus tard, au moyen âge, des pasteurs dont la principale richesse consistait dans la vente de leur laine à l'étranger. Cette France, qui brille par le goût des arts, était traitée avec raison de barbare par les Italiens du XVe siècle. D'où sont donc venus les changements qui ont placé ces deux pays à la tête de l'Europe? Ce n'est pas d'une aveugle fatalité; c'est d'une suite d'événements que l'histoire connaît et qui ont leur cause première dans la sage politique des princes, dans l'activité des peuples, dans la volonté de tous. Cette activité, la Belgique, la Prusse, l'Allemagne, la Suisse, d'autres peuples encore, la possèdent, et la concurrence, c'est-à-dire le libre jeu des forces appliquées à la production et à l'échange, l'entretient en ne permettant pas au manufacturier un sommeil pendant lequel ses rivaux du monde entier parviendraient peut-être à le devancer. Il faut marcher en avant, toujours marcher, et cet effort, le seul noble emploi que l'homme puisse faire du temps qu'il passe en ce monde, contribue doublement à élever le niveau de la civilisation; car il donne plus de ressort à l'âme et plus de bien-être au corps.

IV. — L'ORIENT ET LE NOUVEAU MONDE

Le géographe porte les limites de l'Europe jusqu'à l'Oural et au canal de Constantinople. L'économiste et le politique s'arrêtent bien en deçà et sont loin de reconnaître comme européens tous les peuples et toutes les tribus que la conquête et les émigrations ont poussés

Digitized by Google

sur les contrées situées à l'occident de ces frontières. La Russie est européenne sans doute; la politique l'a depuis plus d'un siècle admise dans ses conseils, et elle s'efforce tous les jours de justifier ce titre en parant sa capitale des pompes de la civilisation et, ce qui vaut mieux, en implantant sur son sol la grande industrie. Qui pourrait soutenir cependant que les Cosaques du Don et les Kalmouks de la Caspienne sont des Européens? Les Turcs n'en sont pas non plus; ce sont seulement, comme on l'a dit avec justesse, des Tartares campés en Europe; par leurs idées, par leurs mœurs, par leur industrie, ils appartiennent à l'Asie. Ce qui peut paraître plus singulier, c'est que le peuple qu'ils ont si longtemps écrasé de leur grossier despotisme, le peuple grec lui-même, a un caractère plus oriental qu'européen. Le souvenir classique qui nous représente dans les Grecs les champions de la lutte de l'Occident contre l'Orient est un souvenir trompeur; les Grecs des guerres médiques étaient tout autres que les Hellènes de nos jours, enfants du Bas-Empire, dont les pères, depuis Constantin jusqu'à l'époque de l'asservissement, ont eu des destinées communes avec l'Orient. En mettant le pied dans les îles Ioniennes, qui sont comme l'avant-garde de la Grèce, on sent qu'on entre dans un monde nouveau. On y trouve, comme dans l'Hellade et la Morée, comme en Turquie et en Egypte, les riches broderies d'or ou d'argent sur drap et sur velours. Grecs et Turcs en couvrent également leurs pallicars, leurs selles, leurs babouches, dont le fonds, de couleur verte ou cramoisie, redouble encore l'éclat du métal. L'œil pourtant n'en est pas choqué; il se plaît même à admirer ces splendeurs, qui semblent rappeler le soleil d'Orient, et il reconnaît là l'existence d'un art particulier, qui a ses lois, son harmonie, et qui mérite d'être étudié. Toutefois que l'Européen, qui vit sous un autre ciel et avec d'autres mœurs, ne cherche pas trop à l'imiter dans ses fabriques; il ne ferait qu'une servile copie, plus fausse encore que celles des dessins de Lyon reproduits à Elberfeld. Cependant la curiosité des amateurs pourrait trouver à se satisfaire non-seulement avec ces objets, mais avec les armes richement ciselées et avec l'orfévrerie que les Turcs et même les nègres du Soudan décorent d'ornements en cannetille; le commerce pourrait aussi, ce qui donnerait lieu à des échanges plus importants, aller demander à l'Orient ses déliçates broderies, qui courent en légers réseaux sur de fines mousselines, ses étoffes diaphanes, que traversent des filets d'or ou d'argent; la mode qui commence à les goûter trouverait dans leur variété des trésors pour la parure des femmes. Ces articles s'ajouteraient aux tapis de Smyrne, dont la réputation n'est plus à faire, et dont les couleurs si chaudes et si bien fondues n'ont de rivales que dans les cachemires de l'Inde. Hors de là du reste, nulle indus-

Digitized by Google

trie, des cotonnades grossières, qui laissent une victoire facile aux fabriques de Manchester, et quelques pièces de chaudronnerie, qui en sont encore aux procédés du moyen âge. Aussi le Levant ne fournit-il guère à l'Europe que des matières premières : huile d'olives, tabac, opium, soie, coton et peaux ; c'était là la partie la plus solide de son exposition, et certainement la mieux appréciée des négociants anglais qui exploitent cette mine.

A l'autre extrémité de l'Asie, l'Orient était représenté par le royaume de Siam, par la Chine et le Japon : autre groupe et autre race, qui a une civilisation et des mœurs particulières, partant une industrie qui n'est ni celle de l'Europe ni celle du Levant. Le royaume de Siam mérite à peine d'être nommé; il sent encore le barbare. La Chine, au contraire, ressemble par son industrie à une civilisation décrépite, qui tourne sur elle-même sans pouvoir avancer : ses plus belles porcelaines ne sont pas les plus modernes ; elle en est réduite à se copier, et même, dit-on, à exécuter des dessins chinois qu'on lui expédie de Londres avec la commande ; ses sculptures, curieusement fouillées dans l'ivoire et le bois de sandal, rappellent l'école byzantine par le soin minutieux des détails. L'intérêt se portait plutôt vers le Japon, le dernier venu dans les grandes fêtes de l'industrie. Son exposition était d'ailleurs, sans contredit, la plus remarquable ; ses soies, dont on estimait la dernière récolte à 135,000 balles, seront un précieux supplément pour les fabriques d'Europe, à qui la matière première fait défaut depuis quelques années. A côté de ses beaux coffres de laque, qui sont certainement supérieures au laque de Chine, le Japon exposait des instruments de chirurgie qui prouvent que ses artisans ne sont pas sans habileté ni ses médecins dépourvus de science ; il avait même des bronzes qui ne manquaient pas d'un certain art. Cependant, de ce côté, on arrive promptement à la limite de leur intelligence. Comme les Chinois, ils connaissent mal la perspective et le rapport des formes ; aussi n'ont-ils véritablement ni peinture ni sculpture ; mais ces défauts ne les empêchent pas de posséder à un haut degré l'art de la décoration, qui procède par des lois différentes ; leurs potiches, leurs laques et leurs porcelaines, dont la mode, séduite par l'éloignement et la rareté, a souvent exagéré la valeur, ont un mérite très réel, et l'emportent souvent par le goût et par l'entente de la disposition générale, sur certains produits très vantés de nos manufactures européennes.

Le Nouveau Monde était mal représenté cette année à Londres. Caché dans quelques coins obscurs, il était éclipsé par l'antique Orient, qu'il a pourtant dépassé dans les voies de l'industrie de tout l'élan de sa jeune activité. C'est que le plus beau diamant manquait

Digitized by Google

à son diadème : les Etats-Unis, où s'était développée, en moins de cinquante ans, une industrie rivale de l'Angleterre et de la France, figuraient à peine pour la forme sur la liste des exposants. La guerre n'avait laissé qu'à quelques industriels de New-York le loisir de songer au concours de Kensington, et leurs rares envois ne pouvaient pas donner la plus légère idée de cette seconde Europe. L'Amérique du Nord ne comptait, parmi ses Etats, qu'Haïti et la petite république de Costa-Rica, qui étalaient les produits de leur sol. Plus heureuse, l'Amérique du Sud avait pu se faire représenter par la plupart de ses enfants, Brésil, Venezuela, Equateur, Pérou, Montévidéo, Uraguay ; mais quelle pauvre industrie ! Le Pérou avait de beaux panamas, quelques grossières broderies, de la passementerie lourdement chargée d'or et d'épaisses cotonnades à raies : le goût espagnol a survécu à la domination de l'Espagne. Le Brésil seul, un peu plus avancé, fabrique de beaux feutres et de bons cuirs ; cependant ses étoffes sont communes, ses toiles cirées mal fabriquées, sa faïence et ses cristaux communs et grossiers. L'Amérique du sud est encore, comme le Levant, une mine où l'Europe va chercher ses denrées et ses matières premières : le café, le cacao, le coton, le tabac, le caoutchouc dans les Etats voisins de l'Equateur ; les pierres précieuses, améthystes et diamants, au Brésil ; la cochenille et l'alpaca au Pérou ; la laine, les peaux et le bœuf fumé sur les rives de la Plata.

Nous glissons en quelques lignes sur des contrées immenses, qui ne tenaient en effet qu'une bien petite place dans le vaste bâtiment de l'exposition universelle. Nous nous étions longuement arrêté sur le groupe européen, et pourtant nous avions à peine indiqué, en Angleterre et surtout hors de l'Angleterre, une faible partie des innombrables variétés de produits qu'avait envoyés l'Europe. Quand on jette les yeux sur la sphère terrestre, on est étonné de voir dans quel étroit espace est enfermée tant d'activité et sont produites et consommées tant de richesses. Sur quelques cent mille lieues carrées vivent près de deux cent millions d'hommes qui sont dans une condition beaucoup plus heureuse que pas aucun autre groupe de population, pressée ou disséminée sur le globe, qui portent leur commerce dans toutes les parties du monde et qui font sentir partout leur supériorité et leur puissance. Ils ne le doivent ni à la fertilité exceptionnelle du sol, ni à leur grande force musculaire, mais à leur persévérance dans le travail et à leur intelligence. Comment douter, en voyant ces merveilleux résultats de l'activité humaine, que la suprême richesse réside, non dans la nature, mais dans l'homme lui-même, principe et fin de toute production ? Ce n'est pas la terre qui manque à l'humanité, puisqu'elle n'est qu'un instrument

Digitized by Google

dont on peut accroître le revenu dans une mesure presqu'indéfinie, mais l'humanité qui, sur une grande partie du globe, manque à elle-même, faute d'énergie et de science. Cependant la race européenne va semant l'une et l'autre sur sa route ; elle a créé les Etats-Unis et le Canada ; elle crée, en ce moment, dans cette Océanie, pour ainsi dire inconnue il y a un siècle, le brillant essaim des jeunes colonies anglaises ; elle anime doucement de son souffle quelques-uns des Etats de l'Amérique du Sud ; elle pousse ses chemins de fer et ses lignes télégraphiques à travers l'ancien continent, et bientôt ses longs bras atteindront directement la Chine ; elle colonise avec lenteur, mais non sans quelque succès, le nord et l'occident de l'Afrique. Le génie européen se répand ; il se répandra de plus en plus, tantôt par la conversion des autres races, tantôt par la colonisation des contrées inoccupées. Dans un siècle, les expositions universelles, s'il existe alors un édifice capable de les contenir, auront peut-être moins de variété, mais présenteront sans doute un aspect beaucoup plus imposant encore, qui justifiera mieux leur titre et prouvera à nos petits-neveux que, de leur temps, l'homme aura pris plus complétement possession de la terre, son domaine.

EM. LEVASSEUR.

Digitized by Google

TRAVAUX

DES

ACADÉMIES ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES

ARCHÉOLOGIE, HISTOIRE ET BIBLIOGRAPHIE

IV

Fouilles faites en Russie, en Serbie, en Asie-Mineure (à Ephèse, Cnide, Halicarnasse), dans l'île de Chypre, à Athènes (théâtre de Bacchus), à Pompéi, dans les jardins Farnèse à Rome, en Allemagne, en Angleterre, en Écosse, en France et en Algérie.—J. MÉNANT : *Rapport à S. E. le Ministre d'État sur les Inscriptions assyriennes du British Museum.* Paris, Duprat, 1862. — Compte rendu de la commission impériale archéologique, pour les années 1859-1860, deux cahiers, avec atlas. Saint-Pétersbourg. — *Sitzungsberichte der Kaiserlichen Academie der Wissenschaften* (Mémoires de l'Académie impériale de Vienne, en Autriche). Wien, 1861. — E. FALKENER : *Ephesus and the Temple of Diane.* Londres, 1862. — NEWTON : *A History of discoveries at Halicarnassus, Cnidus and Branchidæ.* London, 1862. 2 vols. (Histoire des découvertes faites à H.). — FERGUSSON : *The Mausoleum at Halicarnassus, restored in conformity with the recently discovered remains.* Londres, 1862. — *Proceeding of the Society of Antiquaries of London.* Décembre 1859, avril 1861. — *Isca Silurum, or an illustrated Catalogue of the Museum of Antiquities at Caerleon*, by Edward LEE. — *Proceedings of the Society of Antiquaries of Scotland*, vol. III, part. 1-3. Edinburgh, 1860-62.— *Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres*, t. II, 1re livr. — PONTON D'AMÉCOURT : *Monnaies mérovingiennes du Palais et de l'École.* Paris, Rollin. 1862. — DIDRON : *Annales archéologiques*, t. XXII, livr. 1-4. — *Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine.* Paris, 1862. — Les Inscriptions de M. Heuzey.

Le déchiffrement des inscriptions cunéiformes, dont nous avons entretenu nos lecteurs à différentes reprises, semble aujourd'hui à la veille d'essayer un nouveau pas. Les fouilles elles-mêmes sont suspendues, et le resteront encore longtemps; mais, en attendant, les antiquités assyriennes sont entrées dans le cercle de nos études, et déjà la timidité primitive des

Digitized by Google

adeptes a fait place à une très grande assurance. On sait que les inscriptions rédigées en caractères cunéiformes ont été recueillies par milliers dans les palais royaux de Ninive et de Khorsabad. Non-seulement les sculptures en sont couvertes, l'écriture passant quelquefois droit par dessus le corps et la figure des personnages, mais toutes les briques dont ces résidences royales étaient construites portent le nom et la généalogie du souverain. Il suffit de rappeler ici que ces documents sont écrits en trois idiomes différents, les Perses, les Mèdes et les Assyriens ayant été à la fois sujets du grand roi. Ce sont les inscriptions persanes que l'on a déchiffrées les premières. Les textes médiques sont mieux connus depuis les travaux du savant danois M. Westergaard (1844) et de M. de Saulcy; mais la troisième classe, les traductions assyriennes, ont résisté avec plus de succès à l'interprétation, et c'est surtout contre elles et leurs interprètes que s'est portée toute la défiance du public. Les difficultés qui s'y rencontrent, en effet, sont bien plus considérables : chaque caractère représente une syllabe, quelques uns expriment une idée entière et ne sont que les débris de l'écriture hiéroglyphique dont les Assyriens se servaient primitivement. Leur alphabet monte jusqu'à cinq cents lettres; de plus, on a remarqué une différence entre les formes des inscriptions archaïques et celle d'une époque plus récente. Mais en même temps que toute nouvelle découverte vient augmenter le nombre des obstacles, la persévérance des savants s'applique davantage à les vaincre.

Un grand ouvrage de MM. Rawlinson et Norris, dont le premier volume vient de paraître, publie de nombreux textes inédits du Musée britannique. De son côté, M. Joachim Ménant s'est mis à composer un « syllabaire assyrien, » travail pénible et fastidieux s'il en fut, mais qui rendra les plus grands services à la science. Déterminer la valeur de tous les caractères qui expriment des syllabes simples ou complexes, retrouver leur forme dans les différents styles de Ninive et de Babylone, et les rapprocher des signes archaïques en tant que nous les connaissons, tel est le programme qu'il s'est imposé. Une mission dont il a été chargé par le ministre d'État lui a permis de compléter ses listes à Londres même, où les monuments appelés « les syllabaires de Sardanapale » ont particulièrement servi son entreprise.

L'année 1862 a été surtout féconde en découvertes et en publications archéologiques de toute sorte. De grandes recherches ont été exécutées, aux frais du gouvernement russe, dans le district d'Ekatérinoslav, sur la presqu'île de Phanagorie et aux environs de la ville de Kertch. C'est là, dans les tombeaux des plus anciens habitants de la Russie, que la science espère retrouver l'histoire d'un peuple problématique, et la solution de toutes les énigmes qui sont venues se poser devant elle à propos de la question des Scythes. On a fouillé un nombre considérable de ces immenses *tumuli* qui dominent la steppe. Près du bourg d'Alexandropol, il en existe un dont la base est formée de blocs massifs, et qui servait apparemment de sépulture à un roi skolote, dont Hérodote nous raconte en détail les somptueuses funérailles. Malheureusement, les souterrains renfermant les restes mortels du roi et de ceux qui avaient été sacrifiés à l'occasion de sa mort,

Digitized by Google

avaient déjà été fouillés, et l'on n'a pu y découvrir que deux squelettes, quelques bijoux et les équipements complets des chevaux de selle enterrés avec le roi. Ces équipements sont presque entièrement en or pur; une gourmette, prise sur le cou d'un cheval, pèse à elle seule une demi-livre. Dans une autre tombe, on a trouvé les débris du char royal qui avait conduit le cadavre du souverain, à travers toutes les provinces, jusqu'à sa dernière demeure; les mors en fer, amassés à côté, s'élevaient au nombre de soixante-dix; les plaques des brides représentaient toutes la figure de serpents-monstres. Quatre autres collines, qu'on a ouvertes près de Marievka, n'offraient plus que des cavernes sépulcrales, avec de longues galeries; on y a même trouvé un puits; mais le pillage de ces tombeaux (il est impossible d'en préciser la date) paraît avoir été fait avec méthode, et chaque nouvelle recherche nous apporte de nouveaux regrets. Les objets trouvés ont été transportés au musée impérial de l'Ermitage; ils sont presque tous de fabrication grecque, rarement de ce singulier travail tchoude que la science jusqu'ici n'a pas suffisamment étudié. Les crânes des squelettes, même celui du roi, ressemblent aux crânes tchoudes de la Sibérie.

Les fouilles de Kertch, ville explorée depuis 1825, ont produit des résultats pour le moins aussi heureux. C'est sur la montagne Jouz-Oba qu'on a ouvert un tumulus avec vestibule et caveau, construit au IVe siècle avant l'ère chrétienne. On y a trouvé d'énormes sarcophages en bois avec des couvercles sculptés et dorés, et des ornements en plomb. L'un des squelettes tenait une branche d'olivier en or, un autre une longue canne de jonc; à côté, il y avait des vases grecs de très grandes dimensions. Toutes ces découvertes ont été publiées par un de nos plus habiles archéologues, M. Stephani, ainsi que les inscriptions grecques trouvées dans la presqu'île de Phanagorie et portant le nom de la reine Dynamis. Ce travail est imprimé dans le dernier compte rendu de la commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg.

La Serbie est restée jusqu'à présent un pays inconnu, que le doigt de la science n'a pas encore touché. La domination turque, essentiellement défavorable aux études d'art et d'histoire, a élevé comme une barrière à la curiosité des savants: l'ouvrage d'Ami Boué, *la Turquie d'Europe*, est, en effet, notre seule ressource pour le territoire situé entre le Danube et la mer Adriatique. Tout ce qui pouvait rappeler l'ancienne indépendance de la tribu serbe a été détruit, ainsi que les palais des princes indigènes, leurs monuments, leurs bustes, leurs diplômes; il n'y a que les églises et les couvents que la politique musulmane ait laissés survivre à la dévastation de tant de souvenirs historiques. Et cependant les traces de la domination romaine ne se trouvent nulle part plus fréquemment. La tradition populaire s'y rappelle même l'empereur Trajan qui, le premier, y avait porté le glaive de la civilisation. Aujourd'hui encore, on raconte les exploits d'un prince fabuleux, Trojan, qui avait des ailes et trois têtes, et qui partait souvent de son vieux château Trojanovgrad pour prendre son vol contre les peuples voisins. A Gamsigrad, on voit les ruines d'une forteresse romaine des plus colossales qui existent. Chaque côté de ce grand bâtiment carré est flanqué de six tours rondes aux murailles gigantesques, et au

Digitized by Google

milieu s'élève la vingt-cinquième tour, plus grosse et plus imposante que les autres. Les inscriptions ont été détruites pour la plupart, et on ne rencontre que de nombreux reliefs témoignant du culte d'Attis parmi les légionnaires romains. Une découverte comme celle d'Iglitza, où l'on vient de retrouver l'emplacement de l'ancienne ville de Trosmis-sur-Danube, est un fait trop exceptionnel pour réveiller nos espérances. Un savant autrichien prépare une description illustrée des antiquités de la Serbie; à Belgrade même, il s'est formé un petit musée sous la protection du gou vernement national.

Nous sommes mieux renseignés sur les villes turques de l'Asie-Mineure, qui ont toujours eu un attrait puissant pour les touristes archéologues. Ainsi, M. Falkener s'est livré à de nouvelles recherches sur Ephèse et le célèbre temple de Diane, l'une des sept merveilles du monde. Ce n'est pas la première fois que la ville d'Ephèse devient l'objet d'un examen critique. Depuis les voyageurs français Jean-Baptiste Tavernier (1636), Jacob Spon (1678), et Pitton de Tournefort (1702), on a publié des travaux remarquables sur l'Asie-Mineure, mais insuffisants pour une science dont les aspirations sont insatiables. Ephèse et ses antiquités n'avaient point été exploitées, et le travail de M. Falkener est sûr d'éveiller partout l'intérêt des savants. Bien qu'il ne soit resté que peu de temps pour faire ses fouilles, il a mesuré toutes les ruines et fixé l'emplacement de tous les principaux bâtiments de la ville. Les ruines datent, pour la plupart, de l'époque romaine ou même byzantine; mais les soubassements sont grecs et nous permettent encore aujourd'hui de reconstruire le plan de la ville presque en entier. M. Falkener a reconnu l'endroit du *forum*, cinq gymnases, le stadium et ce grand théâtre de 660 pieds de diamètre, le plus grand qui ait jamais été bâti et qui contenait plus de soixante mille spectateurs. Au milieu du marché public, il y avait un lac; en outre, les Ephésiens possédaient deux ports, dont l'un se prolongeait jusqu'au cœur de la ville. On n'est pas d'accord sur la place occupée par le grand temple de Diane; le savant anglais le cherche sur le rivage, entre le grand port Panormus et la ville elle-même, et c'est en effet le seul endroit possible. Les fouilles qu'on y tentera à l'avenir promettent une riche moisson, les plus grands artistes de l'ancien monde ayant embelli de leurs œuvres cette deuxième capitale des beaux-arts.

Une autre des sept merveilles de l'antiquité est le fameux tombeau du roi de Carie, Mausole (on devrait écrire Mausolle), à Halicarnasse. Déjà, en 1842, lord Stratford de Redcliffe avait obtenu un firman pour y faire des recherches et pour enlever quelques reliefs qu'on avait encastrés dans les remparts de la ville. Des fouilles plus étendues furent entreprises, en 1855, aux frais du gouvernement anglais. M. Newton, conservateur des antiques au British Museum, se chargea de l'expédition, aidé par les officiers de la marine, et c'est lui qui le premier a retrouvé la place du grand monument. Le mausolée, bâti par la veuve du roi, Artémisie, passait pour la plus belle œuvre de l'architecture grecque. Les chroniqueurs nous apprennent qu'il existait encore au XIIe siècle, et que toutes les péripéties de l'histoire l'avaient respecté jusqu'aux temps des croisades. Les chevaliers

Digitized by Google

de Saint-Jean, en construisant leur château de Budrum, enlevèrent toutes les pierres du tombeau, qui disparut successivement vers 1522. Les découvertes faites par la mission anglaise viennent d'être publiées dans l'ouvrage magnifique de M. Newton. Une série de cent planches, en partie chromolithographiées, donne une idée complète, non-seulement des monuments, mais des paysages, de l'aspect des fouilles à certaines époques, et de quantité de petits détails qu'il nous importe peu de savoir. La restauration du mausolée, essayée par presque tous les architectes, est l'œuvre de M. Pullan (pl. 16-21). Sur une base oblongue, le temple se dresse à une hauteur considérable, entouré d'un péristyle de trente-six colonnes. Au-dessus de l'entablement s'élève une pyramide de vingt-quatre marches, et enfin, sur une base, le quadrige du roi couronne l'édifice. Un travail tout récent de M. Fergusson n'est en désaccord avec celui de M. Pullan que pour les mesures et les détails d'ornementation. Devant chaque colonne il met un piédestal avec une statue de lion ; les intervalles, selon lui, étaient remplis de sculptures, et, au-dessus de l'entablement, il fait régner une frise avec des têtes de lion. On a retrouvé les fragments du char royal et de ses chevaux ; la statue de Mausolle lui-même, qui était placée sur le quadrige, a été recomposée avec les nombreux fragments qu'on en avait recueillis. De même quelques parties de la frise, représentant des combats d'Amazones et exécutées par les élèves de Scopas, sont entrées dans le musée britannique. Anciennement, le monument tout entier était chargé de couleurs dont il existe encore des traces.

L'ouvrage de M. Newton ne se borne pas aux découvertes faites à Halicarnasse ; les côtes de toute la Carie lui ont payé contribution. A Cnide, il a examiné les ruines du temple de Cérès et de Proserpine ; le fameux tombeau en forme de pyramide, portant un lion colossal et que les Anglais ont baptisé *Lion Tomb*, est sans doute une imitation du mausolée. Quant à ces fameuses statues assises sur la voie sacrée des Branchides, la nouvelle publication en donne les premiers dessins exacts. On est maintenant persuadé que ce sont six personnages historiques, prêtres et prêtresses d'Apollon et de Diane, dont on plaçait les statues des deux côtés de la rue des processions.

Les fouilles de Chypre, exécutées par M. Duthoit, n'ont produit aucun résultat. On a recueilli beaucoup d'antiquailles ; mais la destruction des anciennes villes de Golgos et d'Idalium (Gorgi et Dali) a été si complète, que nous devons à jamais renoncer à l'espoir d'en avoir les plans ou d'y retrouver l'emplacement des temples de Vénus. Le voyage de M. de Vogüé en Syrie, paraît, au contraire, devoir enrichir nos collections d'inscriptions grecques.

Des découvertes plus importantes ont été faites à Athènes par les archéologues de l'expédition prussienne, MM. Strack et Bötticher ; l'un, connu par son livre sur le théâtre des anciens, l'autre, par des travaux scientifiques de tout genre, et notamment par ses hypothèses sur la disposition de l'Erechthéum. C'est sur l'emplacement du grand théâtre de Bacchus, du côté sud de l'Acropole, que M. Strack a commencé ses fouilles. Nous savons, par les auteurs grecs, que la première scène des Athéniens avait été

Digitized by Google

construite en bois, et qu'elle s'est écroulée pendant la représentation de deux pièces d'Eschyle et de Pratinas. Vers la 70e olympiade (497 avant notre ère), on commença le nouveau bâtiment, qui ne fut terminé que très tard, sous l'administration de l'orateur Lycurgue. Tous les grands souvenirs de la tragédie et de la comédie grecques s'attachent à ce théâtre ; son plan a servi de modèle à tous les autres. Aussi c'est un bienfait tout particulier de la Providence de nous l'avoir conservé presque en entier. Quelques jours de déblais ont suffi pour mettre au jour une grande partie de la salle de l'auditoire ; trois des escaliers, ou plutôt des plateaux en pente douce qui conduisaient aux stalles, sont sortis de terre, ainsi que les gradins, dont dix-sept rangées ont déjà reparu. Dans l'intérieur du théâtre, on a trouvé les piédestaux de quelques statues de poètes ; mais ce qu'il y a de plus curieux, ce sont les cinquante-huit siéges privilégiés à inscriptions indiquant le titre des prêtres ou des magistrats qui devaient les occuper. Treize de ces trônes de marbre sont posés autour de l'orchestre. Celui du milieu était destiné au prêtre du dieu patron du théâtre, de Bacchus Sauveur ; il est bien plus grand et plus richement décoré que les autres, et porte des sculptures représentant des guerriers dans un costume archaïque. Un moulage de ce monument est déjà arrivé en France et exposé à la bibliothèque de la Sorbonne. A droite du prêtre bachique était assis le prêtre-exégète, nommé par l'oracle de Delphes, puis les ministres de Jupiter Olympien, de Cérès, d'Apollon Délien, de Neptune, dieu de la Fécondité, le prêtre des Grâces et de Diane-au-Flambeau, et, enfin, l'exégète élu à vie par le peuple parmi la noblesse athénienne. A gauche du grand prêtre était placé celui de Jupiter, protecteur de la ville, ensuite le ministre de l'encensoir, le sacrificateur, les prêtres de César et de l'empereur Adrien. On reconnaît à cela que les inscriptions datent de l'époque romaine ; mais elles n'en sont pas moins remarquables pour les faits nouveaux et l'ordre hiérarchique du clergé ancien qu'elles nous apprennent. Les autres siéges qu'on a trouvés indiquent les titres du général en chef, des trois suprêmes archontes, des législateurs, du héraut, du prêtre porte-flambeau et de beaucoup d'autres. C'est ainsi qu'on a pu reconstruire le plan du théâtre entier. Une inscription métrique est conçue en ces termes : « Pour toi, dieu ami de l'orgie, cette belle scène a été bâtie par Phèdre, fils de Zoïle, gouverneur de la féconde Attique ! » Malheureusement, nous ignorons encore l'année où cet archonte exerçait ses fonctions.

De son côté, M. Bötticher a examiné les ruines de l'Erechthéum, tandis que M. Curtius, le fameux explorateur du Péloponèse, a fait des recherches sur la colline dite du Pnyx, qui était devenue l'objet d'une vive discussion entre les savants allemands. Il est persuadé que ce tertre n'a jamais pu servir à aucune assemblée du peuple, quelque petite qu'elle fût, et que la colline du Musée a été le véritable emplacement des réunions publiques. Avant de nous prononcer, nous ferons bien d'attendre les preuves d'une conjecture aussi surprenante.

Si nous passons en Italie, nous verrons que les fouilles reprises à Pompéi, sous la direction habile et énergique de M. Fiorelli, attirent de nouveau les regards des savants. On n'a pas encore tous les détails sur la

Digitized by Google

découverte d'un des grands palais de la ville; on sait seulement qu'il est décoré de fresques, de mosaïques et d'un double péristyle. Mais, au mois d'août dernier, on a mis au jour la maison d'un boulanger offrant tous les ustensiles du métier. Le moulin contenait encore les grains qu'on allait moudre; le four, fermé par une porte de fer, était chargé de quatre-vingt-deux pains dans le même ordre qu'on lès avait rangés il y a dix-huit siècles. Tous ces pains sont circulaires et portent au milieu un enfoncement fait avec le coude. La pelle qui avait servi à les mettre dans le four se trouvait encore à côté. Dans l'appartement contigü, la boutique de vente, on découvrit la caisse de la maison, un amas de cinq cents médailles en argent et en bronze.

L'exploration des jardins Farnèse, à Rome, ne produit pas tout à fait des résultats aussi considérables que les fouilles de Pompéi, mais elle n'est pas dénuée d'intérêt. On vante la beauté exquise d'une statue de l'Amour, parfaitement conservée, puisqu'il n'y manquerait que la tête, les jambes et une partie des bras. On a trouvé une inscription antique, composée dans les temps de l'empire en l'honneur d'un roi des Equicoles qui avait fondé le droit des fétiaux; elle est curieuse sous plus d'un rapport. L'auteur du monument, qui ne savait rien de l'ancienne langue latine, essayait pourtant de l'imiter et mettait constamment la diphtongue *ei* à la place de la voyelle *i*. M. Léon Renier, qui n'en sait pas beaucoup plus, a profité de l'occasion pour recommander son savoir à l'admiration de ses amis. Il est impossible de signaler aux épigraphistes un article plus regrettable que celui qu'il vient de publier dans la *Revue archéologique*.

Les trouvailles antiques faites en Allemagne n'ont ordinairement qu'un intérêt local, et ne surprennent ni par la nouveauté des faits ni par la richesse des matières. En Steiermark, on a ouvert un grand nombre de *tumuli*, que le peuple appelle des « cônes païens. » C'est surtout dans les buissons et sur le rivage des fleuves qu'on les rencontre, quelquefois en groupes de vingt à trente. Ils contiennent tous de longs cistes funéraires qu'on a soumis à un examen rigoureux pour se former une idée plus précise des populations auxquelles ils appartiennent. Les tombeaux à squelettes sont ordinairement pauvres, ceux qui renferment des cendres contiennent en même temps des armes et des ornements en bronze, travaillés par des artistes indigènes, mais sous l'influence de l'art étrusque. Ainsi, on vient de trouver deux mains votives, soigneusement façonnées de lames de bronze, et trois petits boucliers ornés de clinquants et portant en relief des bandeaux d'animaux et de guerriers. Tous ces objets sont ciselés et pointillés à la manière étrusque.

A Sigmaringen, sur le haut Danube, on a retrouvé un camp romain entouré de remparts et dont les bâtiments, la maison du général, du trésorier et la chapelle, sont encore parfaitement reconnaissables.

Les belles et riches publications des antiquaires anglais nous tiennent assez au courant des découvertes faites dans les trois royaumes. En Angleterre, tout se fait sur une grande échelle; les mémoires des sociétés savantes sont les plus somptueux, leurs bulletins les plus intéressants, de nombreuses gravures sur bois augmentant leur valeur, et il paraît que,

Digitized by Google

jusque dans leurs réunions, les archéologues s'y ressentent du confortable de la vie anglaise. Sur les comptes des antiquaires de Londres figure une somme de 850 fr. par an pour le thé et la domestique qui le sert. Je peux certifier que, dans les séances des antiquaires français et allemands, tout le monde donne les preuves d'une abstinence et d'une sobriété admirables.

En feuilletant les *proceedings* des différentes sociétés établies à Edinburgh et à Londres, on est stupéfait du grand nombre de trouvailles qu'on y signale tous les ans. Quelles curieuses découvertes que ces maisons souterraines des anciens Pictes dans les îles Hébrides! Une petite chambre creusée dans le sol; à côté, un ou deux appartements plus petits; le tout si bas, qu'on a de la peine à s'y tenir debout: voilà les palais de l'humanité primitive! On a trouvé beaucoup de ces sombres habitations, qui nous rappellent celles des Troglodytes d'Hérodote; on en rencontre dans toutes les parties de l'Écosse, mais surtout au nord et vers les côtes. Il en existe d'un autre genre : des maisons bâties à la surface du sol et composées d'un amas de terre ou de pierres, qui leur donne l'aspect d'une petite colline. A l'intérieur, il y a un appartement haut de 4 à 5 pieds au plus, et n'ayant d'autre ouverture qu'un petit corridor de 2 pieds de largeur. Des cendres, des arêtes, des ossements, des coquilles, quelquefois une corne à boire ou un outil en bronze forment le rare ameublement qu'on y découvre. De Leicester, on annonce la trouvaille curieuse d'une espèce de panier imperméable qui, enfoncé dans la terre et entouré de gravier, servait de réservoir d'eau aux anciens Bretons. Dans le pays de Bute, en Écosse, on a examiné deux de ces forts insulaires que les archéologues irlandais appellent *crannoges* (palissades d'arbres). Au milieu d'un lac, il se trouve un îlot ou bien un château de bois, offrant un refuge assuré aux familles pendant les dangers de la guerre. Tout le lac est hérissé de pilotis de chêne ou de pierres coniques, qui rendaient impossible l'approche de l'ennemi. Nous lisons dans l'histoire de l'Écosse qu'on remplissait de mousse ou de gazon les intervalles de ces pilotis, pour former un sol apparent, qui devait s'enfoncer sous les pieds des Romains. Il existe de ces fortifications en différents endroits de l'Écosse, et, partout, on voit des traces qui montrent qu'elles ont été détruites par le feu.

Sur les écueils de la côte de Stonehaven, on vient de trouver les monuments les plus anciens de l'art breton. Ce sont de petits dessins gravés à la pointe dans une pierre calcaire et représentant soit deux cercles, soit un saumon surmonté d'un triangle, soit le triangle seul avec un croissant. Chaque pas dans l'exploration de ces régions inconnues promet des bénéfices pour l'histoire de l'art et de la civilisation.

Une cité romaine, Isca Silurum, dans la province de Wales, a fourni tant d'antiques et surtout d'inscriptions, qu'on a pu en composer un riche musée. La tribu celtique des Silures fut combattue par le général romain Vespasien, qui établit le quartier d'hiver de la deuxième légion à Isca, aujourd'hui Caerleon (*Castrum legionis*). Toutes les découvertes faites sur ce sol classique sont décrites dans le catalogue illustré de M. Edward Lee.

Digitized by Google

Nous ne pouvons clore cette revue des mémoires anglais sans nous arrêter un instant aux souvenirs de Lochleven Castle, que le séjour de Marie Stuart a rendu célèbre. On se rappelle que le libérateur de la reine prisonnière jeta, selon la tradition, les clefs de la prison dans le lac. On croyait les avoir retrouvées depuis 1805, mais la nouvelle découverte de huit clefs à la place même où les fugitifs doivent être descendus du canot, offre plus de garanties d'authenticité. Le même volume des périodiques d'Edinburgh, qui nous apporte ces curieux détails, publie une photographie du missel de Marie Stuart, conservé aujourd'hui dans le musée impérial de l'Ermitage. C'est un petit manuscrit à miniatures, portant l'autographe de la reine : « Ce liure est à moi, Marie, royne, 1554. » Elle le possédait déjà quatre ans avant son mariage avec le Dauphin. Une des pages est toute remplie de quatrains qu'elle-même avait composés et écrits pendant sa captivité à Fotheringhay, entre autres les vers suivants :

Et plus tost que changer de mes maus l'aduenture,
Chacun change pour moi d'humeur et de nature.

Avant la Révolution, le manuscrit avait appartenu à la Bibliothèque royale de Paris; un attaché de l'ambassade russe l'y acheta avec quelques sacs de vieux papiers et l'envoya à Saint-Pétersbourg. Il a été décrit pour la première fois dans le VIIe volume de l'ouvrage du prince Labanoff.

Les fouilles entreprises, par ordre de l'Empereur, dans différents départements de la France, pour mettre à découvert les camps de César, se poursuivent sans interruption, mais nous ne sommes pas suffisamment éclairé sur la valeur de leurs résultats. Ainsi, on parle de deux camps de siége retrouvés autour du plateau de Gergovie, et à Alise (en Bourgogne), on veut avoir reconnu l'emplacement de quatre camps avec une grande partie de la circonvallation. Le bruit de ces découvertes, qui ne nous parvient que par l'entremise des journaux, a besoin de recevoir une autre consécration; elle nous sera donnée par l'ouvrage auquel elles apportent chaque jour de nouveaux éléments.

Sous la colline de Saint-Michel, près Carnac, on a ouvert une grotte circulaire contenant un grand nombre de haches celtiques. De même, les recherches faites, au mois de juillet, sur les bords du lac du Bourget (en Savoie) ont porté des fruits; les pilotis enfoncés dans la vase, à une grande distance du rivage, prouvent encore une fois la présence d'habitations lacustres, telles qu'on les a vues dans tous les lacs de la Suisse, de la Lombardie et même de l'Irlande. Il est maintenant hors de doute que les pieux ont supporté des cabanes, détruites plus tard par le feu; le plus grand nombre des pilotis sont à moitié carbonisés. Les vases eux-mêmes portent des traces d'incendie, et les fruits, comme les noisettes, les glands de chêne, noyaux de cerises, grains de millet ou les épis, qu'on trouve au fond de l'eau, sont carbonisés et ne doivent leur conservation qu'à l'action du feu. Les antiquités du lac du Bourget ont été déposées chez les antiquaires de Chambéry.

Les beaux mémoires de la société historique et archéologique de Langres nous signalent la découverte d'un bain romain, situé dans le voisinage

Digitized by Google

de Montéclair. On reconnaît encore parfaitement la place du grand fourneau et des esclaves qui entretenaient le feu. L'hypocauste s'appuie sur soixante piliers de briques carrées. Mais on a tort d'y voir un bain public; les soubassements prouvent jusqu'à l'évidence qu'ils appartenaient à une villa romaine chauffée au moyen d'eau chaude, comme nous en avons des exemples, publiés et inédits, dans tous les pays.

Les antiquités mérovingiennes n'ont fait d'autres conquêtes que quelques objets trouvés dans les cimetières francs de Saint-Pierre-de-Vauvray (Eure) et de Lamberville. Quatre inscriptions sépulcrales, datant du VIe siècle et déterrées en Auvergne, ont été publiées avec un procès-verbal de l'année 1702, par le général Creuly. Les légendes de plusieurs médailles de sa collection : *Escolare mone* ou *In scola fit*, rapprochées de celles qui portent la légende : *Palati mon* et *In palatio fit*, ont motivé une brochure de M. Ponton d'Amécourt. Puisque l'un de ces deniers a été frappé par saint Éloi, il en conclut que l'atelier du palais des Thermes choisissait ses apprentis monnayeurs dans l'*école* du roi, c'est-à-dire dans cette *schola palatina* qui faisait un cours préparatoire pour le service de l'Etat. Les écoliers auraient habité autour du palais, et peuplé ainsi les environs des Thermes, qui, jusqu'à nos jours, ont été appelés quartier des Ecoles. L'écolier monétaire serait donc le jeune artiste auquel l'administration de la monnaie aurait parfois confié l'exécution des coins. Mais tous ces faits sont trop dépourvus de preuves pour que nous puissions les admettre. L'étude de la géographie du moyen âge nous fera peut-être découvrir une localité qui aura un rapport plus direct avec les mots *scola* et *escolare*. La population du quartier Latin, dont M. d'Amécourt aime à citer les refrains joyeux, n'a joué d'autre rôle dans l'histoire des médailles que celui de les avoir dépensées.

L'histoire de l'art du moyen âge est fidèlement représentée en France par les *Annales* de M. Didron. L'intérêt qu'on prend à cette publication va grandissant; plus on pénètre l'esprit et les secrets de cette époque, plus elle captive par ses richesses inépuisables. Je ne veux signaler que la publication, en détail, de cette magnifique châsse byzantine à émaux du Rhin, qui a fait partie de la collection Soltykoff. Ce reliquaire, le plus beau que l'on connaisse, a la forme d'un dôme assis sur une croix et surmonté d'une coupole à godrons. Vingt-huit figures en ivoire, les prophètes et les apôtres, sont assis entre les colonnes; les portes des transepts sont décorées de bas-reliefs représentant la mort et la résurrection du Sauveur, dont cette châsse devait contenir les reliques. L'édifice entier est émaillé et couvert de cuivre doré; l'ornementation en est la plus fine et la plus délicate qui se soit jamais vue. On sait qu'une pareille châsse, ancien don d'Henri le Lion, se trouve à Hanôvre, la troisième de ce genre, dans le musée de Darmstadt. Il ne se présente pas toujours d'aussi belles occasions d'initier le lecteur aux merveilles d'un autre âge, mais nous devons constater que M. Didron les laisse rarement échapper.

Le 26 mai dernier, le chapitre métropolitain de Rouen procédait à l'exhumation du cœur du roi Charles V, déposé dans la cathédrale depuis 1380. Presque en même temps, les portraits du roi et de sa femme

Digitized by Google

Jeanne de Bourbon ont été publiés, dans les *Annales archéologiques*, d'après un voile de soie blanche qui est conservé dans le musée des souverains. On voit sur cette pièce, qui provient de Narbonne et qui a servi de parement d'autel, les scènes de la Passion habilement dessinées, et, entre les spectateurs, le roi et la reine agenouillés. Les portraits sont parfaitement identiques à ceux que nous en possédions déjà.

L'Annuaire de la société archéologique de Constantine signale de nouvelles recherches tentées sur le sol de l'ancienne Numidie. Les fouilles d'Arsacal, sur le versant oriental du Chettàba ont produit près de cent quarante inscriptions, la plupart des textes funéraires, comme on pouvait s'y attendre, et qui fournissent des exemples de cette longévité extraordinaire qui caractérise les anciens habitants de l'Algérie. La ville d'Arsacal elle-même a entièrement disparu ; il n'en est resté qu'un arc de triomphe élevé en l'honneur de l'empereur Adrien.

Les traces d'un village romain ont reparu à Aïn-el-Bey, première étape de la voie militaire qui conduisait de Cirta à Lambèse. Les fouilles faites par les détenus du pénitencier arabe ont mis au jour le rez-de-chaussée d'une maison décorée de deux mosaïques. Le nom de l'ancienne ville, *respublica Saddaritanorum* (commune des Saddaritains), se lit en toutes lettres sur une inscription de l'année 213.

Me permettra-t-on, en terminant cette rapide revue, de prendre la parole, comme on disait autrefois, pour un fait personnel ? Je le dois à ma défense, mais je le ferai le plus brièvement possible. M. Léon Heuzey, ancien élève de l'école d'Athènes, vient de publier quelques inscriptions romaines qu'il avait rapportées des provinces méridionales de la Turquie. Je les avais fait imprimer avant lui, et ce travail pouvait être de quelque utilité à M. Heuzey, qui est très peu familier avec les lois de l'épigraphie. L'auteur ne paraît pas avoir tiré grand profit de cette publication antérieure. Autant de différences avec ma copie, autant de fautes. Il me reproche de n'avoir pas ajouté de commentaire à ma publication ; la raison en est simple : les textes publiés sont tellement clairs, et l'on en a tant d'analogues, que j'aurais cru faire injure à la philologie allemande si j'avais essayé de lui expliquer ce qu'elle sait à merveille. Un commentaire, tel que M. Heuzey l'a produit, est le travail d'un élève, et non pas d'un ancien élève, comme il s'intitule. A l'aide d'un seul relief, il reconstruit un temple : c'est un grand tour de force. Puis il me raille de n'avoir pu faire imprimer une inscription restée en Illyrie ; cela me paraît regrettable en effet, car M. Heuzey l'a si mal copiée, — il dit *déchiffrée*, — que personne ne peut en faire usage. Une mission, entreprise aux frais d'un gouvernement, est une de ces rares bonnes fortunes qui n'échoient pas à tout le monde et qui ne devraient échoir, ce semble, qu'au vrai talent. C'est alors le talent qui donne la supériorité, et non pas la mission. Est-il bien sûr que les gens en mission aient tous reçu leur mandat de la science ?

GUILLAUME FRŒHNER.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Le Christianisme et l'Esprit moderne, par ARBOUSSE-BASTIDE, 1 vol. in-18. Paris, collection Hetzel. 1862.

Voilà un livre de combat, bien qu'il se présente accompagné d'autres moins ambitieux, qui cherchent seulement à plaire. C'est la polémique religieuse prenant gravement place à côté des romans pleins d'esprit et *d'humour* d'Alfred Assollant, faisant vis-à-vis aux fantaisies allemandes et aux inspirations patriotiques d'Erckmann-Chatrian, et se glissant avec malice entre *Le bien qu'on a dit des Femmes* et *Le mal qu'on a dit de l'Amour* de cet aimable docteur qui se nomme Emile Deschanel. Autrefois les livres tels que celui de M. Arbousse-Bastide s'imprimaient à Genève ou à Londres (lisez Paris, imprimerie de l'*Encyclopédie*), et se lisaient chez les amis du baron d'Holbach, de Diderot, ou d'Helvétius, c'était au XVIIIe siècle ; hier encore ils se voyaient, fort gris de poussière, aux vitres des librairies protestantes ; aujourd'hui, élégamment couverts, ils courent le beau monde où ils sont présentés par de charmants conteurs, que partout l'on accueille.

M. Arbousse-Bastide, qui déclare d'emblée connaître l'esprit de ce siècle et connaître aussi le Christ, ce qui n'en fait rien moins que le maître des savants présents et futurs, pose en principe qu'autant le XIXe siècle est pénétré de l'esprit chrétien, autant il répugne à cette forme du christianisme qui s'appelle le catholicisme. Nous voulons bien croire que M. Arbousse-Bastide connaît le Christ, ou *Christ*, comme disent certains poètes : il nous parle souvent en effet « du pauvre Nazaréen..... de ce jeune homme de dix-neuf siècles dont la figure rayonne d'intelligence. » Il est vrai encore que, dans un moment d'enthousiasme, il s'écrie : « Ah ! si vous voyiez le Christ tel qu'il est..... soyez assurés que vous le prendriez non-seulement pour le plus saint de vos *contemporains*, mais encore pour le plus aimable, et que vous ne le confondriez pas avec ses prêtres. » En sorte que si, d'après le délicat signalement de l'auteur, on peut bien, dans la personne du premier aimable garçon venu qui ne porte pas soutane, reconnaître l'image qu'il prétend tracer de cette figure divine, il n'est pas moins certain que nulle part, dans son livre, on ne rencontre celui que le peuple de France nomme simplement *Jésus-Christ*, *Notre-Seigneur*.

Quant au temps moderne, M. Arbousse nous semble infiniment mieux le connaître, et nous sommes tout à fait d'accord avec lui lorsqu'il signale et

Digitized by Google

qu'il loue ce noble esprit d'examen qui l'anime et qui le pousse toujours en avant sur la route du progrès : *nil non tentandum!* Tout au plus nous séparerions-nous de lui pour ne pas voir dans les *Great-Eastern* à venir le but suprême de l'effort humain, non plus que dans la gloire « de couper des continents. » Mais est-il bien sûr que le catholicisme tue l'esprit d'examen, et quand M. Arbousse-Bastide s'écrie d'une façon si tragique : « Qui arrêtera le marcheur prédestiné? qui osera proposer des lisières au géant? — Un homme en soutane noire; » ne peut-on pas lui répondre : Cet homme noir, sera-ce Anselme, le précurseur de Descartes; Saint-Thomas d'Aquin, le penseur infatigable qui a fouillé en tous sens le monde intellectuel? sera-ce Bossuet, Malebranche, ces grands cartésiens et ces grands psychologues? Fénelon enfin, le novateur politique qui devançait J.-J. Rousseau? « Le triomphe de notre siècle, ajoute-t-il, c'est l'individualisme, c'est le *moi :* les libertés du culte, de la presse, de l'enseignement, le suffrage universel lui-même sont un hommage rendu à ce principe. » Sans contester cet individualisme, qui ne nous semble propre à engendrer que des droits et non des devoirs, n'est-ce pas jouer étrangement avec les idées et les mots que d'écrire : « Le christianisme traditionnel confisque l'individu au profit de l'Eglise..... c'est une machine montée qui fait en grand le salut de tous. Le prêtre prie pour l'individu, le prêtre offre le Saint-Sacrifice pour lui, le prêtre lit le Saint-Livre pour lui, comprend pour lui, il est son chargé d'affaires auprès de Dieu? » Et quand l'auteur ajoute en guise de preuves : « Est-ce que j'exagère? est-ce que ce n'est pas là l'esprit du christianisme? » Je lui réponds : « A votre tour, vous travestissez le catholicisme, et aucun catholique ne pourra reconnaître, dans le tableau que vous en tracez, la religion de son cœur et de sa raison : ces hommes que vous voyez agenouillés devant l'autel prient avec le prêtre, et non pas par le prêtre, et ils respectent trop celui qui ne se distingue d'eux que par la ferveur plus grande et les sacrifices chrétiens plus nombreux, pour en faire, comme vous dites, le chargé d'affaires de leur piété et de leur amour. Ignorez-vous donc, et faut-il vous apprendre ces choses, que tout catholique, dans ces mystères si humbles et si sublimes de la prière, croit fermement correspondre directement avec Dieu, lui parler dans sa langue, lui parler selon son cœur, et que ce n'est point là, comme vous le prétendez, un privilége des religions protestantes. » C'est par ce procédé facile, qui consiste à donner à ses adversaires des travers qu'ils n'ont pas, que M. Arbousse-Bastide se ménage adroitement des arguments qui sont d'autant plus irrésistibles qu'ils portent dans le vide, et qu'ils ressemblent ainsi à la course belliqueuse du chevalier de la Manche contre les moulins à vent. Il connaît, il raconterait au besoin l'histoire du bon curé qui, établissant un dialogue entre lui et M. de Voltaire, représenté par son bonnet, triomphait si facilement de cet adversaire commode et silencieux. M. Arbousse-Bastide s'est souvenu du procédé, et il en a largement usé dans un discours de sa façon, qu'il prête trop libéralement « à l'homme-pouvoir, au grand tout absorbant en lui toutes les individualités, » c'est-à-dire au pape.

Ce serait une tâche hors de toute proportion avec un article critique, et

Digitized by Google

peut-être aussi avec l'attention du lecteur, que de suivre M. Arbousse-Bastide sur les terrains divers où successivement il se place pour combattre le catholicisme. Le moyen cependant de laisser sans réponse ce double reproche qu'il lui fait, d'être la négation de toute liberté et de tout progrès. Pour lui, la liberté date de la Réforme, et l'on comprend dès lors que, réunissant l'une et l'autre dans une origine et dans une destinée communes, il en déduise nécessairement leur antagonisme perpétuel avec la religion contre laquelle Luther leva l'étendard de la révolte. Mais la liberté, que ce soit celle du corps ou de l'esprit, est plus vieille que cela dans le monde; elle naquit le jour où l'homme, placé sur la terre encore nouvelle, se vit semblable à un autre homme, et où, sa pensée allant du Créateur à la créature, de la cause à l'effet, il fit pour la première fois usage de sa raison.

L'esprit de liberté avait passé sur la terre bien avant le jour où le moine d'Erfurth revint de Rome pour se faire l'auxiliaire de toutes les cupidités princières des petits potentats d'Allemagne. C'était l'Angleterre catholique qui forçait Henri II à signer la grande charte; c'était l'Espagne catholique qui posait dans ses *fueros* de justes limites à l'autorité royale; c'était la France catholique, l'Italie catholique du moyen âge, qui développaient chez elles ce vaste et puissant système municipal dont les franchises furent si fatales à la féodalité; c'étaient enfin les papes, les souverains temporels de Rome, qui luttaient contre la barbarie déjà corrompue des Hohenstauffen. Quant à la réforme, en fait de liberté politique, elle donne à l'Angleterre le spectacle des sanglantes complaisances de sa nouvelle église nationale pour un Henri VIII, et à l'Allemagne celui de ces riches sécularisations qui ne furent pas étrangères à l'ardeur réformatrice des princes partisans de Luther. Est-ce à dire pour cela que les catholiques d'aujourd'hui prétendent que ceux d'autrefois n'aient commis aucune faute, et n'aient pas été les hommes de leurs temps, c'est-à-dire quelquefois cruels, souvent intolérants jusqu'à la persécution? Ils ne glorifient ni même n'excusent les auto-da-fé et la Saint-Barthelémy; mais ce qu'ils affirment, c'est que, si le dogme catholique est resté immuable comme il devait l'être, ils ne sont pas, prêtres ou fidèles, restés en arrière de l'humanité, et qu'ils sont aujourd'hui des hommes de liberté et de progrès. On en citerait d'illustres exemples dans notre siècle.

Mais tel n'est pas le sentiment de l'auteur de ce livre; selon lui, le christianisme traditionnel ne s'est jamais prêté et ne se prêtera jamais au progrès. Qu'est-ce, en effet, que le progrès, d'après M. Arbousse-Bastide? « C'est un magicien, répond-il aussitôt; hier, sa truelle achevait le Louvre, aujourd'hui sa pioche coupe un continent. » Peut-être que, pour beaucoup de gens, le progrès qui les ramènerait vers J. Bullant, Philibert Delorme, Michel-Ange ou même Phidias, ferait beaucoup mieux leur affaire; mais enfin, comme le progrès sans doute se reconnaît à la date, et qu'évidemment la manière de bâtir, de s'habiller ou de philosopher est toujours la meilleure dès qu'elle est la plus récente, comment ne pas dire avec l'auteur: « Le moyen âge s'est pétrifié dans le catholicisme..... sa théologie, sa philosophie, tout, jusqu'à son costume et à son architecture,

Digitized by Google

tout en lui sent le passé. Son architecture, c'est l'ogive; son costume, c'est la robe longue.....; sa philosophie, c'est la scolastique! » En sorte que voilà le catholicisme bel et bien condamné sur une question d'ogive ou de plein-cintre, de robe longue ou de robe courte; mais qu'il ne tient qu'à lui de briller d'une splendeur aussi irrésistible que durable, si ses ministres empruntent au quaker son vaste chapeau, au ministre anglican sa cravate blanche immaculée et sa redingote à la propriétaire, et si, surtout, ses architectes n'ont plus le mauvais goût de préférer Notre-Dame de Paris ou Saint-Rémy de Reims à Saint-Paul de Londres, ou à je ne sais quel temple néo-grec de Berlin.

Quelles que soient les opinions que l'on professe à l'égard d'une religion, il semble qu'en telle matière, et pour faire croire à sa propre sincérité et à sa propre conviction, le respect et la bienséance soient la première nécessité de la polémique. C'est ce que M. Arbousse-Bastide oublie trop souvent. N'est-il pas aussi éloigné de la vérité qu'en dehors de toute mesure de langage, quand il écrit que le baptême des catholiques « est le corrosif chimique qui emporte une tache sur un vêtement »? Pourquoi, après avoir dit que le prêtre « qui, malgré toute déchéance morale conserve le pouvoir de *transubstantier*, n'est qu'un *magicien*, » revenir sur cette idée, au sujet de la prière, en ajoutant : « Entre les mains de cet alchimiste malheureux, le cuivre ne devient pas or; mais, en revanche, l'or peut fort bien devenir cuivre. La prière est devenue une formule..... pis encore, une punition. » N'est-ce pas enfin jouer avec la mort, cette chose à la fois sainte et terrible, devant qui tout homme, saluant par avance celle qui viendra un jour le visiter, se découvre avec respect, et ne s'expose-t-on pas à rencontrer plus de froideur que de sourire quand on écrit les lignes suivantes sur le sacrement de l'Extrême-Onction : « Il existe un mot, fort joli, franchement, qui est à lui seul toute une révélation et dont je ne ferai pas grâce au système que je combats. Vous avez pu le lire, ce mot révélateur, dans certaines lettres de faire part. D'après l'usage catholique, on a soin d'avertir dévotement, à l'occasion d'un décès, que le défunt est mort *muni* des sacrements de l'Eglise. Le mot est naïf. Le défunt est évidemment parti dans les meilleures conditions : il était *muni* des sacrements !... Ce qui a préoccupé, c'est que le malade ait pu avoir le temps d'être *administré*..... Une fois muni du passeport spirituel, on peut être tranquille ; il n'y a rien à craindre, tout est en règle. C'est en vérité fort commode..... Encore ici, c'est l'onction, la manipulation qui ont pris la place de l'esprit. » Malgré ces âcres paroles de M. Arbousse-Bastide, les catholiques feront bien de garder leur pieux usage : l'âme humaine, lorsqu'elle va quitter tout ce qu'elle aimait, lorsque l'heure de la séparation irrévocable est arrivée, a besoin d'être fortifiée contre les terreurs de la mort, d'être rassurée contre cet inconnu qui commence, elle veut être *munie*, comme on le dit fort bien, des promesses d'un Dieu ; et aujourd'hui, puisqu'on trouve là matière à raillerie, c'est pour eux un acte de devoir et peut-être de courage de proclamer ce suprême secours que l'Eglise apporte à ceux qui croient en elle.

Mais si l'auteur de ce livre doit rencontrer chez ses adversaires religieux

Digitized by Google

de vives critiques, il serait injuste de ne pas le louer de sa franchise d'abord, et surtout de ses aspirations vers le progrès moral pour les sociétés modernes. C'est là que la vivacité de son style nous plaît et que nous sommes heureux de nous rencontrer avec lui. Partisan, on pourrait dire apôtre, des idées chrétiennes, sinon catholiques, il craint de rencontrer bien de l'indifférence dans un siècle préoccupé autant que le nôtre des intérêts matériels, et voici comme il gourmande à bon droit cette société qui court moins au prêche qu'à ses affaires : « Qu'on y prenne garde. Ces deux progrès (le progrès dans l'ordre spirituel et celui dans l'ordre matériel) ne sont que les deux faces d'un même développement. Le progrès matériel ne s'accomplit pas impunément sans le progrès moral. Ils ont besoin l'un de l'autre pour se faire équilibre. Sans perfectionnement moral, le monde matériel envahira le monde moral, et le monde matériel lui-même y périra. C'est l'histoire et la chute de toutes les civilisations. Le manque d'équilibre entre le progrès matériel ou intellectuel et le progrès moral est une de mes épouvantes..... » Voilà le bon et beau côté de ce livre ; et nous regrettons seulement que, pour arriver aux choses excellentes qu'il contient sur « la spiritualité du siècle et du christianisme », les lecteurs qui ne penseraient pas sur le catholicisme tout ce qu'en pense l'auteur aient à traverser bien des bourrasques qui pourront les décourager.

EUGÈNE ASSE.

Les Secrets de l'Épée, par M. le baron DE BAZANCOURT, in-8°. Paris, Amyot. 1862.

Je ne connais personne qui fût plus capable que M. le baron de Bazancourt d'écrire un livre comme celui-ci. Il fallait en effet, pour cela, un homme du monde maniant avec la même dextérité la plume et le fleuret, et possédant en escrime assez de science pour ne pas être tenté d'en faire étalage. Quoique les partisans du classique dans les armes l'accusent d'être un peu « romantique » dans son jeu et dans ses conseils, il est certain que M. de Bazancourt envisage l'escrime sous son côté positif, le duel, qui est après tout le but véritable que se proposent la plupart des élèves : défendre loyalement sa vie contre l'épée d'un loyal adversaire, voilà ce que veut enseigner M. de Bazancourt. Quoique nous ne soyons pas d'accord avec lui sur tous les points, nous croyons qu'il a parfaitement réussi dans sa difficile entreprise, et que son ouvrage est un des meilleurs, des plus intéressants et des plus pratiques qu'on puisse consulter.

L'auteur nous explique dès le début qu'il ne s'agit ici ni de définitions pompeuses, ni d'énumérations compliquées, ni de coups mystérieux. Suivant lui, l'escrime, étudiée par rapport au duel, doit être extrêmement simplifié. Au lieu de bourrer la tête de l'élève de noms hétéroclites et de procédés compliqués, apprenez-lui d'abord les quelques parades très simples dont se compose en réalité la défense sur le terrain. M. de Bazancourt donne un petit tableau très clair de ces diverses parades. Après ces conseils généraux, adressés autant au maître qu'à l'élève, il aborde pleinement son sujet, partagé en trois grandes divisions : la leçon, l'assaut, le duel.

Digitized by Google

Dans la leçon, il faut d'abord développer trois qualités essentielles : le jugement, la régularité, la vitesse. Le jugement, en armes, c'est l'ensemble de toutes les qualités intellectuelles et morales du tireur : c'est à la fois l'intelligence qui vous fait comprendre les coups et le jeu d'un adversaire, c'est la prudence qui vous empêche de vous jeter en aveugle sur le fer ennemi, la ruse qui vous sert à tromper ses parades, enfin le courage et la détermination qui vous font attaquer à fond quand le moment est arrivé. L'auteur, à propos de la tenue du corps, recommande de le tenir penché plutôt en avant qu'en arrière. La plupart des maîtres d'armes ne sont pas de cet avis, et nous croyons qu'ils ont raison de recommander qu'on tienne le corps droit; il est vrai que les lignes basses sont mieux protégées par l'attitude que conseille M. de Bazancourt, mais les tireurs qui se tiennent ainsi penchés se fendent très rarement à fond et s'obligent d'ordinaire « à courir. » Il est bien certain d'ailleurs que la détente est bien supérieure quand le corps part de la rectitude absolue pour s'élancer tout entier en avant.

Nous arrivons au point délicat de l'ouvrage : M. de Bazancourt se déclare franchement et nettement pour les assauts prématurés : dès que vous connaissez les coups, c'est-à-dire au bout d'un mois de leçon, mettez-vous à l'assaut; l'auteur pense qu'on n'en fera ni mieux ni plus mal des armes, et qu'on en sera plus vite bon tireur. D'autre part, on sait que les vieux professeurs tenaient leurs élèves des années entières sans faire un assaut : on cite encore aujourd'hui un très fort amateur qui aurait passé, dit-on, quatre années entières dans une salle d'escrime sans se laisser entraîner à prendre le masque, et qui se révéla par un brillant assaut contre des maîtres d'armes. On n'a plus de ces patiences-là, aujourd'hui; mais le résultat est-il le même? M. de Bazancourt dit oui, d'autres disent non. Nous pensons qu'il faut proportionner la durée des leçons au caractère, aux qualités ou aux défauts de l'élève. Avant de le laisser manier un fleuret dans un assaut d'après ses propres inspirations, il faut que sa main, exercée par un nombre suffisant de leçons, ait acquis le pouvoir de traduire instantanément sa pensée. A part ces deux objections, que nous soumettons à M. de Bazancourt, nous sommes partout d'accord avec lui.

Dans la deuxième partie, l'assaut, nous trouvons d'excellents avis : parez toujours en rompant, nous dit l'auteur, à moins d'être déjà très fort; cette parade que vous exécutez, prenez-la plutôt compliquée que simple, parce que les simples sont trompées bien plus facilement, surtout au début des armes. Dès que vous avez trouvé le fer, ripostez, ripostez quand même : d'abord, la riposte simple, elle coupe court à tout; si vous êtes paré, c'est que le tireur est déjà habile : alors, prenez les ripostes compliquées. Ne donnez jamais le fer que pour amener l'adversaire à vous le donner; cela vous évitera bien des surprises, surtout avec les tireurs vigoureux, qui froissent et battent le fer sans cesse. Apprenez à bien parer les coups dirigés dans les lignes basses, et même les coups tirés à la tête; cela ne compte pas en assaut, mais cela compte fort bien sur le terrain. Il faut tirer souvent avec les gauchers, si l'on peut, pour apprendre à les combattre; la difficulté qu'on y trouve vient du peu d'ha-

Digitized by Google

bitude qu'on a de leur jeu. Outre cette raison indiquée par M. de Bazancourt, peut-être y en a-t-il encore une autre : sur vingt tireurs droitiers ou gauchers, vous en trouverez dix-neuf qui terminent presque toutes leurs attaques dans les lignes du dedans des armes, c'est-à-dire en quarte, et surtout en quarte basse. Il n'y a que des tireurs déjà forts qui exécutent souvent leurs coups en ligne de tierce ; cela vient de ce que la ligne du dedans offre beaucoup plus d'espace, et attire nécessairement l'œil ; puis, se sentant la main assez mal assurée, et ne voyant pas beaucoup de place pour passer par-dessus le bras, on craint de manquer le corps en tierce. Il en résulte que, même en face des gauchers, l'habitude l'emporte, et l'on tire encore en quarte, ce qui expose à leur terrible riposte.

Le chapitre des duels renferme aussi d'excellents enseignements, formulés avec autant de clarté que de tact et de convenance. Entre autres principes, M. de Bazancourt se prononce énergiquement contre l'usage de la main gauche dans toute rencontre à l'épée, non-seulement pour arrêter, mais même pour détourner l'arme de son adversaire. Nous ne pouvons pas suivre l'auteur des *Secrets de l'Epée* dans tous les conseils qu'il donne aux adversaires et aux témoins. Mais nous résumons notre jugement à cet égard en disant que M. de Bazancourt a écrit avec talent les pensées d'un homme de cœur ; c'est le meilleur éloge que nous puissions faire de son ouvrage.

MAX BERTHAUD.

Le département de l'Aisne en 1814, par Edouard FLEURY, correspondant du ministère de l'instruction publique, etc. Paris, Charles Tanéra.

M. Edouard Fleury avait d'abord écrit la lamentable histoire du diocèse de Laon pendant les trente années qui s'écoulèrent de 1635 à 1665. Cette œuvre consciencieusement achevée, il a voulu la compléter par le tableau de l'*invasion de* 1814, dans ces mêmes contrées qu'avaient, cent cinquante ans auparavant, ravagées la guerre avec les Impériaux, et la Fronde ensuite. La grande histoire fournissait les faits politiques et militaires ; mais le pays même, ses souffrances, son douloureux martyre, sa ruine enfin n'apparaissaient nulle part. La bibliothèque historique du ministère de la guerre contenait ces précieux documents ; ouverte à l'écrivain (avec une complaisance que l'on regrette de ne pas toujours trouver en France, dans nos dépôts publics), il lui a été permis d'y consulter les rapports adressés au duc de Feltre, alors ministre de la guerre, puis d'appliquer sur place et de contrôler encore, avec des témoins oculaires de ces luttes, les renseignements arrachés à l'oubli.

Dès 1813, Napoléon plaçait cette phrase dans son discours au Sénat : « Il y a un an, toute l'Europe marchait avec nous, aujourd'hui toute l'Europe marche contre nous. » Le génie de l'Empereur, la persévérance et l'incomparable valeur des armées françaises succombaient sous le nombre. Devant les soldats de la coalition européenne, se dressaient nos troupes affaiblies par la lutte, par leurs victoires mêmes, par les maladies et par le découragement de leurs généraux.

Le 17 décembre 1813, un décret appelait les gardes nationales urbaines,

Digitized by Google

dont on évaluait la force à 160,000 hommes, à seconder ou à remplacer les garnisons de l'intérieur. Le 30 décembre, un décret créait une armée de réserve pour couvrir Paris. Cependant, le comité de défense, guidé par les plans tracés en 1792, afin de garantir Paris contre l'incursion des Prussiens, menaçant alors la Champagne, que Dumouriez sauva, décida que « Soissons, mis en état de défense (Décret du 10 janvier 1814), serait le centre de rassemblement et d'instruction des nouvelles levées. »

La proclamation habile du prince généralissime Schwartzenberg, publiée à son entrée en France par l'Alsace, était répandue dans le département de l'Aisne. On n'accordait pas à la facile défense de Laon toute l'importance que réclamait cette place, que l'Empereur dut, au 9 mars, songer à enlever de force, quand elle était couverte, par une armée de plus de cent mille hommes. Les efforts se portèrent sur Soissons, dont le commandement fut confié au vieux et brave général de division Dominique Rusca, qui se fit tuer, le 14 février, à la porte de Laon, en défendant son poste contre Wintzingerode. Napoléon commence cette marche rapide qui, en trois jours, va le porter sur le flanc de l'armée disloquée de Blücher; il écrit au roi Joseph, le 9 février : « Comme demain j'attaquerai l'ennemi sur ses derrières, s'il paraissait sur La Ferté-sous-Jouarre et Meaux, il n'y aurait pas d'alarmes à concevoir dans Paris. » Le 10 février, l'Empereur est à Champaubert avec sa garde; le lendemain, il combat à Montmirail et bivouaque en vainqueur sur le champ de bataille où le général Michel, les divisions Ricard, Ney, Friant et le duc de Dantzick *avaient fait des miracles.* (Lettre au roi Joseph, de la Haute-Epine, 11 février, 8 heures du soir.) L'armée de Sacken évacua Château-Thierry; Soissons s'était rendu aux Russes; Saint-Quentin, Guise et La Fère n'étaient pas encore occupés par l'ennemi. Soissons est pris une seconde fois par les alliés; en face de ce désastre, l'Empereur commande les grands mouvements stratégiques qui n'aboutissent qu'aux combats stériles de Vauclerc, d'Hurtebise, à la bataille de Craonne et aux malheureuses journées de Laon. Près de cette ville, le village d'Athies incendié vit les corps des généraux York et Kleist enfoncés par nos troupes. Le maréchal Marmont s'était résolu de bivouaquer sur le champ de bataille même. A la nuit bien close, au moment où le duc de Raguse se disposait à prendre une position de nuit, l'ennemi s'élance au cri cent fois répété de : Hurrah! hurrah! sur les conscrits qui préparaient leur bivouac; les soldats du duc de Padoue se jettent dans la forêt de Lavergny; les lanciers et les cuirassiers de Bordesoulle se rejettent sur Eppe. « L'infanterie ressemble mieux à un troupeau de moutons qui fuient qu'à des troupes régulières. La retraite s'exécute sous le feu périodique de l'ennemi. Des cornets d'infanterie légère se faisaient entendre et un feu de quelques minutes était dirigé sur nous. Un silence succédait jusqu'à ce qu'une nouvelle musique, annonçant un nouveau feu, se fît entendre. » (*Mémoires de Marmont*, t. VI.)

De Chavignon, l'Empereur écrivait, le 10 mars, au roi Joseph, l'événement d'Athies : « Le duc de Raguse, qui marchait de Berry-au-Bac sur Laon, est arrivé près de cette ville. Il avait constamment poussé l'ennemi, mais à la nuit, comme il prenait position, il y a eu un hourra de l'ennemi

Digitized by Google

qui a mis du désordre dans son infanterie. Ses soldats ont perdu la tête et il a été obligé de se replier de plusieurs lieues, un peu en désordre, en abandonnant plusieurs pièces de canon. Ceci n'est qu'un accident de guerre, mais très fâcheux dans ce moment où j'avais besoin de bonheur. » Le lendemain, dans une autre lettre, Napoléon dit : « Que probablement l'ennemi eût évacué Laon dans la crainte d'y être attaqué, sans l'échauffourée du duc de Raguse, qui s'est comporté comme un sous-lieutenant. » Blücher ne songeait pas à se retirer ; du haut de la montagne de Laon, il pouvait facilement constater, dans toutes les directions, la faiblesse numérique de son adversaire. Sous le feu de la grande batterie russe d'Avin, l'Empereur examinait Laon et les mouvements de l'ennemi du clocher de l'église de Clacy, puis il écrivait au roi Joseph : « J'ai reconnu la position de l'ennemi à Laon ; elle était trop forte pour pouvoir être attaquée sans beaucoup de pertes. J'ai donc pris le parti de revenir sur Soissons. » Et ailleurs : « La jeune garde fond comme la neige, la vieille garde se soutient, ma garde à cheval aussi se fond beaucoup. » Le temps des illusions était passé, l'Empereur ordonne « de fortifier Paris, d'élever sur les hauteurs des redoutes dont l'effet moral sera bon sur l'esprit des Parisiens. » (*Mémoires du roi Joseph.*) L'Empereur se rend à Soissons dont la garnison prolonge sa résistance ; c'est en vain, le 30 mars 1814 a lieu la bataille de Paris, qui capitule le lendemain. Le 11 avril, Napoléon a signé son abdication, et le 12, le comte d'Artois fait son entrée dans la capitale. Le 10 avril, on célébrait par toute la chrétienté le saint jour de Pâques, l'évêque officiait dans la cathédrale de Soissons, il y entonna encore le verset pour l'Empereur : *Domine salvum fac Imperatorem Napoleonem*, tandis qu'ailleurs un servile empressement avait déjà substitué la prière pour le roi. Ainsi, c'est dans le département de l'Aisne que la dernière prière pour l'Empereur a été chantée à cette époque. Il semblait que ses malheurs, que ses pertes evaluées à 49,660,900 fr. eussent disparu devant la chute du trône impérial ! En reproduisant, avec des documents inédits, l'histoire du département de l'Aisne, en 1814, M. Edouard Fleury n'a pas fait seulement œuvre d'une érudition à laquelle il nous a accoutumés, il a fait aussi acte de patriotisme ; il a apporté sa pierre à l'édifice de notre gloire. nationale.

CHARLES DESMAZE.

Les Médecins au temps de Molière, par M. Maurice RAYNAUD. Paris, Didier.

Il y a beaucoup à louer dans ce livre, œuvre d'un jeune et brillant lauréat des sciences et des lettres. M. Raynaud a voulu nous montrer la physionomie véritable de ces médecins du XVIIe siècle, que nous connaissons seulement par les immortelles railleries de Molière, et dont quelques-uns au moins méritent de la postérité une attention plus respectueuse. Il rapporte et discute les conjectures diverses des commentateurs sur les originaux qui ont posé devant le grand comique, et en propose de son chef quelques-unes qui semblent très vraisemblables. Il démontre notamment que le célèbre Fagon ne saurait être l'original de M. Purgon, malgré l'assonance finale, parce qu'à l'époque de la représentation du *Malade ima-*

Digitized by Google

ginaire le futur médecin du roi n'avait pas encore atteint l'apogée de sa réputation, et surtout parce qu'il était l'ami intime du propre médecin de Molière, Mauvillain. Celui-ci fournissait traîtreusement à l'auteur comique des armes contre ceux de ses confrères qu'il n'aimait pas, et qui le lui rendaient bien. Dès ce temps-là, le statut de la Faculté qui obligeait ses enfants « à cultiver entre eux l'amitié, » était tombé en désuétude. Nous avons lu avec un vif intérêt, et nous croyons qu'on peut louer sans restriction les chapitres de M. Raynaud sur les origines, l'organisation et l'ensemble des doctrines de la Faculté, sur ses démêlés séculaires avec la société des chirurgiens, celle des barbiers, et avec la Faculté de Montpellier; sur Guy-Patin, cet érudit spirituel et sceptique, qui, pareil à un célèbre médecin de notre siècle, n'admettait guère dans son symbole qu'un seul article de foi, la saignée; enfin, sur ce Renaudot qui, au XVIIe siècle, avait inventé le journal, l'agence de publicité, le mont-de-piété, le dispensaire; Renaudot, pauvre grand homme incompris, qui eut le tort irrémissible de venir au monde deux cents ans trop tôt. En sa qualité de médecin de la Faculté de Paris, M. Raynaud s'est cru intéressé, par esprit de corps, à excuser quelque peu les torts de ses anciens; il observe avec raison que, « malgré bien des défaillances, des préjugés et des petitesses, le siècle qui a donné à la science la circulation du sang, et à la pratique le quinquina et l'ipécacuanha, mérite une place honorable dans l'histoire de la médecine. » Toutefois, ses ménagements pour le *doctum corpus* ne l'empêchent pas de nous faire plus d'une révélation piquante; ses citations, empruntées au texte original des dissertations et des thèses de l'époque, prouvent que Molière n'a rien exagéré, qu'au contraire il s'est borné à glaner dans l'immense moisson de ridicules qui s'offraient à lui. Les élucubrations médicales de ce temps vont généralement d'un excès à l'autre; elles sont ou grotesquement emphatiques dans l'éloge, ou grossièrement outrageuses dans la critique. Lors des querelles sur la saignée et sur l'antimoine, qui furent, comme le dit spirituellement M. Raynaud, la guerre civile de la Faculté, les champions des deux partis se jetaient à la tête, avec une touchante émulation, les épithètes de *fur*, de *nebulo* et pis encore. En revanche, nous voyons un jeune docteur, ou plutôt *doctorandus*, pour parler le jargon scientifique du temps, que son assistant ou *paranymphe* (quel joli nom!) présente tout bonnement comme « la merveille du siècle et de son école. » Encore se reprend-il de crainte de n'en pas dire assez « d'un mortel en qui tout est divin, qui est à lui tout seul Hippocrate, Galien, Platon, Aristote, Théophraste, Ptolémée et Cicéron! » Ailleurs, c'est un médecin qui croit faire beaucoup d'honneur à Dieu en le comparant à ses collègues; car enfin, certainement Dieu a du bon, mais « le mal vient de lui comme le bien, et de vous, messieurs, il ne vient que du bien. »

Nous ne trouvons guère qu'un tout petit péché d'omission à signaler dans ce piquant et instructif volume. Parmi les écrivains qui avaient précédé Molière dans ces plaisanteries, M. Raynaud oublie Cyrano. On lit dans les œuvres de cet écrivain original une boutade satirique dont Molière s'est visiblement inspiré : « En vérité, dit Cyrano, je pense que de songer

Digitized by Google

seulement, quand on dort, que l'on rencontre un médecin, est capable de donner la fièvre. A voir leurs animaux étiques, affublés d'un long drap mortuaire, soutenir immobilement leur immobile maître, ne semble-t-il pas d'une bière où la Parque s'est mise à califourchon? » A l'époque où Cyrano écrivait ces lignes, les docteurs les plus qualifiés n'avaient encore d'autre monture que de « pauvres mules auxquelles ils faisaient observer quantité de jeûnes omis par le Rituel. » Ce ne fut que quelques années après qu'ils commencèrent à améliorer leur équipage. Guénaut, dont il est longuement question dans l'ouvrage de M. Raynaud, celui qui fit triompher l'antimoine en l'administrant avec succès à Louis XIV, fut le premier médecin qui parut dans Paris à cheval, ce qui fit sensation par la ville, si nous en jugeons par le vers de Boileau :

Guénaut sur son cheval en passant m'éclabousse.

Beaucoup de médecins conservèrent pourtant, par dignité, la monture classique. Toutefois, comme les plus fougueux antagonistes des révolutions eur empruntent, bon gré mal gré, quelque chose, les docteurs à mules les choisirent généralement plus fringantes. Dans la fameuse consultation de *l'Amour médecin*, la mule de Tomès paraît marcher d'un aussi bon pas que le cheval de Desfonandrès. M. Raynaud nous apprend que le docteur Des Fougerais, désigné sous ce pseudonyme transparent, était un médecin à bonnes fortunes; certainement il n'avait pas été des derniers à suivre la mode en adoptant une monture à moins longues oreilles pour passer sous les fenêtres de ses belles clientes bourgeoises. Dans cette satire de Cyrano, remplie de verve, d'imagination et de mauvais goût, se trouvent en quelque sorte condensés tous les travers des médecins du temps, travers dont quelques-uns ont survécu à la Révolution et à l'ancienne Faculté. Seulement nous remarquerons qu'en les raillant avec la fougue qu'il mettait en toute chose, Cyrano dépassait sciemment le but, et en disait évidemment plus qu'il n'en pensait, car plusieurs passages de ses écrits attestent qu'il ne se faisait pas faute de recourir, pour des indispositions même légères, à ceux qu'il traitait si mal. On peut en dire autant de Molière lui-même et de bien d'autres. A tout prendre, la médecine, comme la religion, trouve peu d'incrédules parmi les gens qui sont ou qui se croient sérieusement malades. B. E.

La Fédération latine par les unités française, italienne et ibérique, brochure, par M. Charles DE LA VARENNE. Paris, Dentu.

La dernière brochure que vient de publier M. Ch. de la Varenne porte tout bonnement dans ses flancs la plus grosse question des temps modernes. Son titre en dit bien la pensée, qui n'est pas nouvelle, l'auteur n'a garde de le prétendre, mais qui se trouve pour la première fois exposée avec cette netteté et d'une manière pratique. S'appuyant sur le témoignage de l'histoire et sur les écrits de publicistes éminents, parmi lesquels nous sommes heureux de retrouver notre savant collaborateur, M. Léo Joubert, M. Ch. de la Varenne nous montre le monde romain subsistant malgré l'invasion des barbares, et la féodalité qu'ils répandirent sur l'Occident se perpétuant encore aujourd'hui à travers les divisions que la po-

Digitized by Google

litique et les hasards de la guerre lui ont imposées, manifestant enfin son esprit et sa force dans les peuples latins qui occupent les territoires de l'ancienne Gaule, de la péninsule italique et de la péninsule ibérique. C'est à cette race latine, formant en Europe une masse compacte de 80 millions d'âmes, qu'appartient le sceptre de l'intelligence et le flambeau de la civilisation. Sans elle, le monde tudesque, anglo-saxon et slave, serait encore plongé dans les ténèbres de la barbarie. Il a fallu l'infusion des idées latines dans la cervelle épaisse du Germain pour faire de lui autre chose qu'un sauvage, pour l'arracher peu à peu aux grossièretés de ses mœurs et de ses législations primitives.

Cependant, la race germanique d'une part, à laquelle se rattachent les Anglo-Saxons, et la race slave d'autre part, ont formé des groupes hostiles au monde latin, agissant tantôt par la force, tantôt par l'absorption. C'est contre ces groupes menaçants et toujours prêts à se coaliser que l'auteur veut surtout réagir en appelant les nations de langue latine à s'unir et à former entre elles une fédération offensive et défensive, offensive pour se fonder, défensive pour se maintenir. Les éléments de cette grande fédération sont : la France d'abord, pivot du système, mais la France rentrée en possession de ses limites naturelles, de la rive gauche du Rhin, de la Suisse française et de la Belgique. L'Italie ensuite, l'Italie une, indépendante, ayant Rome pour capitale, l'Italie complétée par les versants méridionaux des Alpes, par la Vénétie, le rivage illyrien et Malte. L'Ibérie enfin, c'est-à-dire l'Espagne et le Portugal réunis en un seul royaume sous le sceptre libéral et populaire de la maison de Bragance, l'Espagne rentrée en possession de Gibraltar, c'est-à-dire affranchie de la surveillance de l'Angleterre. Ce corps fédéral aurait de plus une avant-garde sur le Danube dans la nation roumaine affranchie du joug ottoman, et une alliée nécessaire dans la Grèce régnant à Constantinople. Quand M. de la Varenne écrivait sa brochure, il n'était pas encore question d'un prince anglais pour le trône hellénique, et il ne songeait pas qu'en quittant l'Archipel pour le Bosphore, le nouveau roi des Grecs y ferait son entrée au milieu d'une flotte britannique.

Voilà, certes, un beau plan et singulièrement grandiose. On comprend qu'en effet un pareil groupe des nations latines résisterait aisément au groupe germano-saxon et sur terre et sur mer, celui-ci fût-il secondé par le groupe slave, dont on nous permettra bien pourtant de détacher la Pologne, c'est-à-dire 24 millions d'âmes, à moins que nos fautes et notre indifférence ne fécondent l'éclosion funeste du panslavisme. Mais cette fédération latine n'est pas faite, et, pour l'empêcher de se former, il ne faut pas douter que les nations du Nord et de l'Est n'emploient toutes les ressources de leur diplomatie et toutes les forces de leurs soldats. M. de la Varenne ne s'en émeut pas. Il convie la France à poser hardiment la première pierre de ce colossal édifice. Il y a là de quoi tenter un grand souverain et un grand peuple. Les forces que les trois nations unies pourraient, sans trop se gêner, mettre en ligne pour prendre l'offensive, si on ne leur accordait pas de bonne grâce les territoires qu'elles revendiquent, ont été calculées de manière à ne laisser aucun doute sur l'issue du conflit. La

Digitized by Google

France fournirait 800,000 soldats et 100 navires de premier rang; l'Italie, 500,000 soldats et 70 navires; l'Ibérie, 400,000 soldats et même nombre de navires; ce qui nous met sous la main une armée de 1,700,000 hommes et une flotte de 240 bâtiments de premier ordre, tous blindés probablement. Il faut le reconnaître, contre de pareilles forces, la marine anglaise, eût-elle rallié la flotte prussienne à son pavillon, ne pourrait rien pour sauver Malte et Gibraltar; l'armée allemande, fût-elle commandée par Blücher ou Schwarzenberg, ne protégerait ni Anvers ni le Rhin. C'en serait fait du fameux équilibre que les puissances allemandes, russe et anglaise ont déjà tant de peine à maintenir en se mettant quatre contre un. La prépondérance passerait tout entière au groupe latin, prépondérance bienfaisante, puisqu'elle fonderait définitivement en Europe l'ère de civilisation, de justice et de liberté. Heureux cette fois encore les peuples vaincus! nous leur aurions de nouveau inoculé toutes nos vertus. La grande réaction du monde latin contre le monde barbare, commencée par Napoléon Ier, serait désormais accomplie au grand profit de ce monde barbare lui-même et de l'univers entier. Telle est l'idée mère, tels sont les moyens d'exécution, tels seront les résultats.

Il en découlera d'autres encore : une fois la fédération formée et son grand conseil siégeant tour à tour à Paris, à Rome et à Madrid, il suffirait que chacune des trois nations entretînt une petite armée permanente pour avoir une force fédérale considérable, tînt à flot une petite escadre pour avoir une grande flotte. Partant, les budgets seraient moins lourds pour les contribuables, et les travaux productifs de la paix plus faciles à exécuter. Tant d'avantages de toutes sortes, glorieux et féconds, sont, à coup sûr, très désirables, et M. de la Varenne en fait chatoyer à nos yeux toutes les félicités ; il nous montre même la chose comme si facile à réaliser qu'on ne s'étonnerait pas d'apprendre demain qu'elle a reçu, pendant la nuit, un commencement d'exécution. N'oublions pas toutefois qu'il faut tout d'abord unir deux pays, renverser une dynastie, en déplacer une autre, et mettre à Rome le siége du royaume d'Italie. C'est alors seulement que nous pourrons nous avancer d'un pas sûr dans la voie qui nous est ouverte. Une seule chose nous incombe dans ce travail préparatoire, c'est de donner Rome à l'Italie. « Rome ou la mort » me paraît être la vraie devise de l'opuscule très intéressant et très hardi dont nous nous occupons. L'auteur a la foi, qui sauve jusqu'aux utopistes. Utopie! qui peut le dire? Quand l'Italie n'était qu'une expression géographique, c'eût été une utopie que de la présenter dans l'avenir comme une puissance de premier ordre ; et, la veille de la campagne de 1859, quelle utopie c'eût été que de songer à réunir sous un même sceptre, deux ans après, Turin et Naples, Milan et Florence! L'utopie est passée dans l'ordre des faits accomplis. La fédération latine y prendra peut-être sa place un jour, et ce jour, que M. de la Varenne croit proche, est-il si éloigné qu'on pense? *Chi lo sà?*

A. DE CALONNE.

De l'indication de la Loi pénale dans la discussion devant le Jury, etc., par Charles BEUDANT, agrégé à la faculté de droit de Toulouse. Paris, Cotillon. 1861.

Laissant de côté toutes les considérations historiques, qui font la partie

Digitized by Google

la plus étendue mais la moins neuve de l'ouvrage, nous nous bornerons à signaler les propositions doctrinales de l'auteur. Il pense que la pénalité afférente au délit peut, légalement même, être indiquée par le défenseur, qu'elle pourrait l'être utilement encore par le président. Le jury, parfaitement renseigné sur ce point, cesserait de se parjurer pieusement en songeant, bon gré, mal gré, à la peine que son verdict affirmatif peut faire tomber sur l'accusé. De plus, ainsi rassuré contre l'éventualité d'une peine trop sévère, il serait quelquefois moins tenté de paralyser la loi par la déclaration de circonstances atténuantes auxquelles il ne croit pas. Enfin, il abaisserait à bon droit, par le même moyen, une pénalité qui serait repoussée comme trop dure par les mœurs publiques.

De ces trois motifs, le premier est celui qui semble le plus puissant dans la pensée de l'auteur, et nous serions volontiers de son avis. C'est à peine s'il laisse entrevoir le second. Quant au troisième, il croit l'apercevoir dans les réformes apportées au Code pénal en 1832. Il prouve en tout cas que ce motif était bien dans les intentions du législateur de cette époque ; mais il fait voir aussi que la jurisprudence n'a pu s'en accommoder, et qu'il serait bon de retoucher en ce sens notre législation pénale et de la mettre enfin au niveau de législations étrangères, où le juge du fait et le juge du droit prennent ensemble, et à l'avantage d'une bonne solution, connaissance de la peine encourue par le délit à juger.

Suivant l'auteur, ce qui détermine le plus souvent un jury français à déclarer l'existence de circonstances atténuantes, c'est bien moins l'existence réelle de ces circonstances que le désir de détourner de la tête du coupable une peine jugée excessive. Il reproche à cette occasion à un criminaliste, quelque peu amateur j'en conviens, de ne pas avoir fait entrer cette considération dans l'étude qu'il a faite des circonstances atténuantes. Si M. Beudant avait lu avec plus d'attention l'auteur qu'il critique, il aurait vu que cette omission, justifiée d'ailleurs en principe, puisque le juré ne doit pas remanier la loi à son gré et que la dureté estimée excessive d'une loi n'est pas une circonstance du fait punissable qu'elle atteint, n'est pas aussi absolue qu'il le croit. Dans le chapitre même qu'il cite, il est dit positivement : « L'admission des circonstances atténuantes alors même que les juges du droit sont aussi les juges du fait, présente ces avantages incontestables que l'accusé n'est point acquitté par la répugnance qu'éprouvent les juges à le voir frappé d'une pénalité trop forte, etc. »

Juge ordinaire ou juge de circonstance, magistrat officiel et permanent, ou magistrat populaire et momentané, celui-là surtout qui sera chargé tout à la fois d'apprécier le fait délictueux et d'y appliquer la peine, y mettra toujours et nécessairement un peu de l'homme tout entier ; il ne se bornera pas à penser, il sentira aussi et agira en conséquence. Si c'est là une usurpation du pouvoir législatif par le pouvoir judiciaire, il faut en prendre son parti ; elle est aussi inévitable qu'il l'est d'être homme. Il n'y a qu'une instruction supérieure et des principes aussi fermes qu'élevés qui soient capables de tempérer un peu cette faiblesse.

Il y a deux parties dans toute loi pénale, indépendamment des modes d'application ou de procédure : la détermination du délit et la pénalité.

Digitized by Google

La détermination comprend à son tour deux choses : les caractères constitutifs du délit et sa dénomination. Ces deux éléments réunis forment une définition. Or, pour savoir si une action donnée rentre dans cette définition, pour pouvoir répondre avec connaissance de cause qu'il y a ou qu'il n'y a pas culpabilité légale, il faut au moins savoir ce qui constitue cette culpabilité ; mais il n'est pas nécessaire de savoir le nom du délit, et moins encore la peine qui lui est réservée.

Quel péril si grand y aurait-il cependant à ce que le jury sût le nom générique au moins du délit et la peine qui doit l'atteindre ? Cette manière mystérieuse de traiter un jury ne témoigne-t-elle pas trop de défiance de ses sentiments et de sa raison, et ne jette-t-elle pas ainsi de la déconsidération sur la loi ou sur le citoyen, sans compter qu'elle est souvent inutile ? Elle semble d'ailleurs condamnée par l'usage contraire établi par les codes de Bavière et de Brunswick, usage dont on paraît n'avoir qu'à se louer. Si l'on appréhende que le jury comprenne mal une définition, malgré les éclaircissements qui lui seraient donnés à ce sujet par le président, pourquoi la question à poser ne se réduirait-elle pas aux faits établis, ou qui paraissent l'être par les débats, s'il y a de tels faits, qu'ils soient ou non ceux qui ont motivé l'accusation ? Alors il faudrait bien ou que le juré mentît indignement à sa conscience et à la loi, ou qu'il reconnût la vérité, ou qu'un défaut d'intelligence qui ne peut se présumer dans une douzaine de personnes d'un bon sens reconnu et d'un esprit plus ou moins cultivé, accusât un vice général d'éducation dans un pays, et par suite l'impossibilité d'avoir un autre jury que celui qui ne suppose aucune loi écrite, un jury de peuples sauvages.

Quoi qu'il en soit de ces idées, qui peuvent être plus ou moins contrariées par le Code pénal auquel nous n'avons que médiocrement affaire ici, M. Beudant s'est proposé de « rechercher si, dans l'état actuel de notre législation, les jurés peuvent, en restant fidèles au serment qu'ils prêtent et sans engager leur responsabilité morale, porter leur attention sur la peine que le verdict affirmatif autorisera la cour à prononcer ; s'ils peuvent apprécier la valeur de cette peine en elle-même et dans ses rapports avec l'infraction ; s'ils peuvent puiser dans cet examen le droit de modifier le verdict, dans le but d'écarter ce qu'ils trouveraient de trop rigoureux dans la répression ; en un mot, jusqu'à quel point existe encore dans nos lois, en ce qui concerne l'application de la peine, la séparation du fait et du droit. » Il « espère prouver, malgré la tradition d'une jurisprudence contraire, que la fiction d'ignorance de la loi pénale de la part des jurés est en contradiction monstrueuse avec la réalité des faits ; que, due à l'influence des vues politiques momentanées, elle est aujourd'hui contraire à l'esprit de notre législation ; enfin, qu'elle a exercé sur le droit criminel une influence pernicieuse, et exposé le jury aux plus graves écueils, qui ont failli le perdre et compromettent encore aujourd'hui son existence. » Telle est la thèse soutenue par M. Beudant, et je reconnais volontiers que, s'il n'a pas complétement raison, il est du moins difficile de saisir l'endroit où il aurait tort, si ce n'est peut-être sur l'art. 312 du Code d'instruction criminelle.

J. Tissot.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

La Sorcière, par J. MICHELET. Paris, Dentu.

Ce livre est à peine né, et il jouit déjà d'une mauvaise réputation ; déjà nous avons entendu dix personnes, qui sans doute ne l'avaient pas lu, nous raconter qu'on y trouvait des horreurs ; on nous le donnait comme un complément de *l'Amour* et de *la Femme*, très digne de ces deux livres de médecine érotique, et plus excessif encore, comme le dernier mot enfin de cette poésie sanguinolente et de cette physiologie sensuelle à laquelle nous habitue depuis quelques années la trop curieuse et trop explicative vieillesse de M. Michelet. A vrai dire, ces délicats mystères, qu'il sonde avec un scalpel entouré de fleurs, sont très propres à mettre un livre à la mode, et nous sommes moins dégoûtés qu'on ne le dit de cette chirurgie amoureuse. Mais il nous semble qu'on a conçu contre cet ouvrage nouveau des préventions injustes. Les personnes qui oseront encore l'ouvrir éprouveront une surprise qui ne sera pas, il faut bien l'espérer, du désappointement, et apparemment l'honnêteté contemporaine sera enchantée de n'y pas trouver ce qu'elle y cherche.

Ce n'est pas qu'il n'y ait, dans *la Sorcière*, de jolies histoires et d'intéressants détails pour tous les goûts ; nous reviendrons plus loin sur la part encore trop belle que M. Michelet y a faite au besoin de raffinements équivoques dont l'époque est tourmentée, et sur les abondantes satisfactions qu'il y a ménagées à nos secrets désirs ; mais c'est avant tout un livre d'histoire, ou plutôt c'est un livre entre les deux, où l'érudition passionnée de M. Michelet et sa clairvoyance nerveuse se donnent naturellement carrière ; un livre qui touche à tout, comme les derniers ouvrages de cette plume maladive ; mélange bizarre d'imagination et de science, plein d'une sorte de sensibilité doctrinaire qui, abordant avec fièvre tous les problèmes, prend quelquefois des visions pour des théories et des fantômes pour des axiomes ; séduisant amalgame où l'historien ne se dégage jamais assez de l'homme pour garder toute l'indépendance de son jugement, où la pénétration ressemble à un éclair, où la lucidité est comme somnambule, où la réalité s'empreint à plaisir des formes et des couleurs du rêve, si brillant d'ailleurs à la surface, si extraordinaire de verve, si puissant d'illusion et de relief, que l'on se demande en le quittant si l'on a eu une vision ou si on a lu un livre.

M. Michelet a trouvé là le point d'intersection, le joint des deux pen-

Digitized by Google

chants capitaux de sa nature, une sorte de déversoir naturel pour le double courant d'idées qui l'obsède. Historien et philanthrope, ou plutôt *philogyne*, il rencontrait dans *la Sorcière*, femme, et femme historique, ayant joué un rôle dans les destinées de l'humanité, dont il suit lui-même le développement avec passion, l'objet d'une double préférence, autour duquel se donnaient rendez-vous en lui toutes les forces de l'esprit et tous les penchants du cœur. Songez, en outre, que la sorcière est un personnage sacrifié, une victime, une martyre; il y avait bien là de quoi tenter cette charité rétrospective qu'il a vouée aux malheureux de tous les temps. Enfin, le merveilleux, qui entre ici de toutes parts, devait naturellement séduire cette âme volontiers chimérique, amie de l'impossible et de l'inconnu, curieuse du miracle, qu'elle combat en s'y plaisant, et auquel elle résiste avec volupté. L'écrivain y était tout à fait dans son élément; doué de toutes les facultés grossissantes qui vont d'elles-mêmes au surnaturel, et ayant en lui je ne sais quoi de prodigieux et de prophétique, *voyant* et illuminé, lui aussi, à ses heures, il était amené par une pente irrésistible à traiter ce sujet bizarre; toutes les routes de sa pensée aboutissaient au merveilleux. Le livre qu'il en a tiré, quoi qu'il vaille, aura du succès; il répond trop bien, dans cette époque de spiritisme et de tables tournantes, au besoin de nouveauté qui a remplacé en nous la foi positive de l'âge d'or. Tombés du ciel, nous ne sommes pas fâchés d'y revenir par les petits chemins détournés de la sorcellerie et de la cabale; nous ne croyons plus aux anges, mais nous croyons trop aux esprits.

Chassez le *surnaturel*, il revient au galop.

Depuis que nous lui avons fermé la porte au nez, nous l'entendons qui frappe à la fenêtre.

C'est un étrange spectacle que celui d'un esprit fort comme est M. Michelet, se débattant sous l'étreinte du merveilleux et faisant tous ses efforts pour le fuir, sans parvenir à lui échapper complétement. La raison se révolte, mais l'imagination cède; l'historien proteste, mais le poète admire; on écrit un livre pour nier la sorcellerie, mais on réhabilite la sorcière. Ce contraste est bien frappant quand on rapproche l'ouvrage dont nous parlons de tel autre livre écrit d'une plume autrement scientifique, et d'un esprit plus calme et plus dégagé, le livre, par exemple, de M. Louis Figuier, l'*Histoire du merveilleux*. Rien autre chose ici qu'un médecin, mais vraiment médecin, un philosophe, qui accueille, avec le sourire sur les lèvres, toutes les croyances des vieux âges, et cherche à tant de prétendus miracles une explication raisonnable : c'est de la science froide et glacée, qui guérit à l'instant même de tout rêve et de tout délire. M. Figuier assiste au sabbat avec l'intrépide incrédulité d'un officier de police qui prend des notes et fait son rapport. M. Michelet, c'est bien autre chose : il s'y mêle, il y prend part, il y est de corps et d'âme; le récit qu'il en fait part d'un esprit fortement ému et qui garde un peu plus que le souvenir du singulier spectacle auquel il a assisté. Il y voit plus loin, mais plus trouble, et, sous les réticences de la raison qui s'obstine, on saisit l'invincible instinct d'une vocation poétique à qui le merveilleux

Digitized by Google

est familier. M. Michelet, comme M. Louis Figuier, se retranche derrière le doute contemporain, énumère les résultats acquis à la science, cherche enfin le mot humain de ces énigmes infernales ; mais par l'accent passionné de sa parole, par la marche vertigineuse de son récit, par l'entrain, par le souffle, il rentre dans le passé, il devient l'écho vivant de la légende, il marche de plain pied dans le fantastique.

Quelle concession que cette idée seule de venger la sorcière, d'en appeler en sa faveur du jugement de nos ancêtres, de la recommander à nos respects ! On n'imagine pas les étonnantes proportions que ce douteux personnage prend tout d'abord à ses yeux. Savez-vous ce que fut la sorcière à l'origine ? Tout simplement la grande prêtresse de la nature. Au début et à la fin des civilisations, la femme est tout, dit M. Michelet, les dieux naissent et meurent sur son sein ; sibylle dans l'antiquité, elle devient sorcière au moyen âge, elle ne se contente plus de prédire la destinée, elle l'opère, elle renoue ainsi la chaîne des temps anciens et des temps nouveaux. Où le paganisme avait-il pris ses dieux ? Dans la nature : le fleuve était dieu, l'arbre était dieu ; la vie, enfin, sous toutes ses formes, était l'unique et suprême divinité : c'est pourquoi, dans cette grande scène du paganisme, on s'écria que Pan était mort, et, en effet, les chrétiens crurent l'avoir tué. Au lieu de la vie, ils adorèrent... quoi ? la mort, qui s'était présentée à eux avec les délices du martyre. Mais la nature rendit bien à cette doctrine les mépris qu'elle en reçut. Pan n'était pas si bien mort qu'il ne ressuscitât pour tendre aussitôt de nouveaux piéges aux hommes, et renouveler, en les rajeunissant, les anciennes tentations. Les dieux expulsés se réfugièrent au foyer de la vie végétale et animale, d'où ils étaient sortis ; mais ils se firent petits, invisibles ; ils habitèrent de préférence le plus subtil des éléments, l'air. Il n'y eut plus de dryades ni de faunes, mais il y eut des lutins et des sylphes, des fées, des gnômes, tout un peuple aérien ; ce fut le royaume de Satan, ce fut le domaine de la sorcière.

Ce fut aussi, dit M. Michelet, le crime de l'Eglise. Celle-ci, en immolant d'abord au Dieu nouveau les forces vitales et divines de la nature, ne sut pas combien d'ennemis elle se faisait ; elle créa, pour ainsi dire, autant d'hérésies qu'il y a d'instincts poétiques dans le cœur de l'homme ; elle s'aliéna tous les démons familiers du foyer, du logis, des champs et des bois, et ils lui firent une cruelle guerre. L'Eglise eût pu les dompter, les adoucir par des concessions adroites ; au lieu de borner le champ du merveilleux à l'enceinte de la cité divine, au lieu de s'en tenir aux miracles de ses saints, adorateurs souvent fanatiques et violents d'un Dieu abstrait, qui ne suffisait pas absolument à l'imagination populaire, elle aurait pu tolérer, sinon admettre, la concurrence forcée d'un merveilleux plus commode et plus accessible à tous ; mais elle préféra boucher les mille canaux par lesquels prenait son cours, naturellement et sans danger, la foi abondante des premiers âges ; elle aima mieux concentrer le naturel que l'éparpiller, et alors il y eut inondation, explosion. En face du prêtre, exécuteur des hautes œuvres de Dieu, se dressa la sorcière, mandataire de la nature et conservatrice de ses dons. Entre ces deux adversaires il y eut une rivalité féroce, un duel à mort, où le prêtre, porté par son Dieu,

Digitized by Google

par son temps, triompha ; mais il ne triompha pas si complétement, que Satan et la sorcière, son élève, sa fille et aussi sa mère (on se perd dans ces généalogies infernales), ne léguassent au monde quelques précieux restes de leur puissance et des débris glorieux de la lutte. En un mot, la sorcière et Satan, qui, dans la tradition catholique, représentent le mal et le péché, ne furent, au fond, que les gardiens vigilants du progrès, que les hardis explorateurs de l'avenir ; ils furent la vérité, la raison, la science, la révolution légitime et féconde. Quand ils périrent, c'est que leur œuvre était faite, et qu'on n'avait plus besoin d'eux ; mais nous les adorons encore aujourd'hui, et on les adorera toujours, sous d'autres noms.

Telle est, si je l'ai bien démêlée, l'idée fondamentale qui domine le nouveau livre de M. Michelet. Qu'elle soit impie pour d'autres ; pour nous, elle est simplement trop étendue et trop compréhensive. Etablir ainsi toute une théorie philosophique, tout un système d'histoire sur quelques faits passagers ; relier l'avenir au passé au moyen d'un instrument aussi chimérique que la baguette des fées ; asseoir le monde sur une formule de sorcellerie, donner pour ressort à la grande lutte du bien et du mal dans l'univers une évocation magique, faire d'un personnage éphémère et connu seulement par de grossières manifestations, l'entremetteur d'un divin manichéisme, et d'une ombre le foyer de toute lumière, imposer enfin la sorcière pour pivot à l'humanité, c'est assurément forcer les choses, c'est lâcher la bride à son imagination aux dépens de la vérité, c'est grossir démesurément les apparences, c'est tirer une loi d'ordre et d'harmonie universelle d'un amas de petits faits sans caractère, sans lien, et peut-être sans conséquence. Toute une philosophie ainsi bâtie en l'air ne saurait avoir de bien fortes assises, et, en effet, bien souvent l'édifice se lézarde, et l'on voit la fissure ; c'est moins un édifice d'ailleurs qu'un couronnement ; M. Michelet pose tout de suite ses chapiteaux, mais on ne voit pas les étages ; ce sont des planchers sans poutres, des conclusions jetées au hasard sans l'appui du raisonnement, d'audacieux points de vue dans l'espace, où l'on monte par une corde si ténue parfois et si déliée qu'elle ressemble à un fil, et souvent le fil se casse. Ce sont encore, si l'on veut, de grands sillons lumineux qui éclairent tout à coup, en les déchirant, de vastes horizons, mais qui s'éteignent aussitôt, nous laissant à la nuit et à l'orage.

Après avoir ainsi exagéré le rôle de la sorcière, M. Michelet se pose une question fort intéressante : il se demande quelle est son origine, comment elle naquit ; car enfin, accomplir une mission, c'est fort bien, mais faut-il encore qu'on y soit poussé par quelque influence, sollicité par quelque motif, et certes, avant de songer à devenir la grande prêtresse de la nature, la sorcière dut obéir à quelque impulsion plus intime et plus personnelle, qui la jeta dans la lande ou dans la forêt. M. Michelet nous avoue lui-même qu'elle n'eut pas d'abord la révélation du haut avenir qu'il lui réservait ; d'où vint-elle donc et qui la poussa ? La réponse à cette question se trouve dans un long chapitre que l'auteur a intitulé : *Pourquoi le moyen âge désespéra*. Or, il désespéra et se donna au diable, par ennui et par misère, parce qu'il bâillait et parce qu'il souffrait. M. Michelet a

Digitized by Google

écrit une bien belle page sur ce grand bâillement : « Que l'infatigable cloche sonne aux heures accoutumées, l'on bâille; qu'un chant nasillard continue dans le vieux latin, l'on bâille. Tout est prévu, on n'espère rien de ce monde. Les choses reviendront les mêmes. L'ennui certain de demain fait bâiller dès aujourd'hui, et le prospectus des jours, des années d'ennui qui suivront pèse d'avance, dégoûte de vivre. Du cerveau à l'estomac, de l'estomac à la bouche, l'automatique et fatale convulsion va distendant les mâchoires, sans fin ni remède; véritable maladie, que la dévote Bretagne avoue, l'imputant, il est vrai, à la malice du diable. Il se tient tapi dans les bois, disent les paysans bretons : à celui qui passe et garde les bêtes, il chante vêpres et tous les offices, et le fait bâiller à mort. » Ainsi, le dernier homme du moyen âge, Lamennais, quand il s'en alla à Rome, le pape lui dit : « Que voulez-vous? — Une chose : être dispensé du bréviaire..... Je me meurs d'ennui. »

Mais l'ennui n'était rien, au moyen âge, à côté des maux qu'il fallait endurer; la femme surtout en souffrit : victime, et toujours victime, tombant des violences du seigneur qui l'outrage, aux violences de son mari qui la bat; en tous lieux accablée et honnie; ne trouvant qu'ennemis au dedans et au dehors, elle se replie en soi, elle réfléchit, elle rêve. Mais, il lui en coûte d'être seule, il lui faut une compagnie; les femmes de nos jours s'en tirent d'une certaine façon; leur émancipation à demi accomplie leur a soufflé sur ce point des idées neuves. Mais elle, que peut-elle prétendre? qui l'accueillera? Une voix lui répond, qui vient du foyer, c'est celle du démon familier, du lutin; elle l'écoute, et les voilà bons amis. Elle a maintenant à qui parler, elle n'est plus seule, elle se sent aimée, protégée, et, service pour service, il l'amuse, elle le nourrit, et, le matin, pour qu'il mange, laisse autour du pot un peu de crème. Telle est, dit M. Michelet, le commencement de toute sorcière, car il faut bien qu'elles commencent, et elles ne jaillissent pas toutes armées des cornes de Satan. Mais ce jeu est bien dangereux; tout lutin est perfide : ce qu'on lui accorde maintenant, sur prière, il le réclamera bientôt comme un droit; son étourderie va loin, et vous verrez que, tout à l'heure, l'indiscret se glissera où il n'a que faire. M. Michelet l'y suit peut-être avec un peu trop de complaisance, mais un auteur peut bien être tenté du diable en semblable matière.

Désormais, la pauvrette habite avec son lutin; elle héberge un hôte exigeant, dont il lui devient impossible de se débarrasser. Il a pris ses quatre pieds, ses coudées franches; c'est une demi-possession, plus qu'une tentation. De là à la possession véritable, et surtout au *pacte diabolique*, il y a encore loin; mais on ne s'arrête pas aisément sur cette pente; l'âme s'habitue au diable, et, de faiblesses en faiblesses, finit par se donner tout entière. On n'est pas encore une sorcière complète, mais on le deviendra, et les avanies qu'il faut subir chaque jour y contribuent. Le monde a flairé la sorcière, la suspecte et lui fait la vie dure. Déjà, quand elle passe, les gens crient et se signent, et les petits enfants lui jettent des pierres; encore un peu, elle sera lapidée, brûlée, *emmurée*; de guerre lasse, elle fuit, elle se retire sur la lande, et Satan est là qui la guette; c'en est fait,

Digitized by Google

le pacte est signé et l'âme à jamais perdue. « C'était à la lisière d'un bois où, par une lune douteuse, elle put ramasser quelques glands qu'elle engloutit comme une bête. Des siècles avaient passé depuis la veille, elle était métamorphosée. La belle, la reine de village, n'était plus ; son âme changée changeait ses attitudes mêmes. Elle était comme un sanglier sur ces glands, ou comme un singe, accroupie ; elle roulait des pensées nullement humaines, quand elle entend ou croit entendre un miaulement de chouette, puis un aigre éclat de rire..... »

D'abord elle a peur, et puis bientôt se familiarise avec toutes les voix et toutes les œuvres de la nuit, et alors sa mission commence, mission douce le plus souvent, bienfaisante et charitable, scientifique aussi. Dépositaire inconnue des puissances cachées de la nature, un jour viendra qu'elle les livrera toutes prêtes à des mains plus fortes que les siennes, qui en abuseront contre elle-même, conformément à cette loi de toute révolution scientifique, politique ou morale, formulée de nos jours par le métaphysicien Ballanche, que *l'initié tue nécessairement l'initiateur*, comme le poussin crève la coquille où il est éclos. De la sorcière naissent la pharmacie et la médecine. Paracelse disait, en 1527, que les sorcières lui avaient tout appris. Cette persécutée étudia à fond la botanique médicale, et surtout les poisons, pour guérir, pour sauver ; elle donne pour fondement à la science un empirisme hardi, dont elle affronte les conséquences, la corde, le bûcher, l'*in pace*. Elle fournit les premiers remèdes contre la peste, l'épilepsie et la lèpre ; elle étend sa main secourable sur le monde agonisant, et pour tant de services, l'inquisition lui prépare on sait quelle récompense. Mais la sorcière ne s'en tient pas là, elle compose aussi des philtres, des enchantements, elle évoque les morts, elle ensorcelle enfin, elle empoisonne. Et tel est en effet le revers de cette médaille de sauvetage que M. Michelet lui a décernée. Elle reprend à l'humanité par la superstition ce qu'elle lui donne par la science, et damne les âmes en sauvant les corps.

Les sévérités déployées contre elle ne la découragèrent pas ; elle alla son train de sorcière, chevauchant sur la queue du diable avec une infernale rapidité, vraie reine populaire, huée, conspuée, réprouvée, mais en même temps honorée d'une sorte de culte plein d'effroi. L'engeance en prospéra, et elles se multiplièrent au point de former, au XIVe siècle, une mystérieuse association, une franc-maçonnerie magique qui eut ses mots d'ordre, ses formules, ses rites, et surtout ses fêtes : ici, le sabbat commence. Nous n'y sommes jamais allé ; mais M. Michelet l'a vu pour nous ; il a fouillé avec une curiosité passionnée ce domaine de Satan, lu les livres de magie, parlé au diable en personne. Il a regardé les danses infernales, assisté aux repas diaboliques, écouté les initiations, suivi enfin de minute en minute ce drame étrange, cette fantastique bouffonnerie ; il a même affronté et raconté les ordures qui lui servaient d'entr'actes et de dénoûment. Je ne vous mènerai point avec lui à la *communion de révolte*, à la *messe noire*, on y rencontre trop de crapauds, et vous me sauriez trop mauvais gré de vous avoir convoqués à « cette grande farce libidineuse. » Contentons-nous de méditer la conclusion qu'en tire M. Michelet,

Digitized by Google

à savoir, que des lois contre nature firent, par la haine, des mœurs contre nature. Après cela, si vous êtes encore tentés de savoir ce que furent les mœurs des sorcières, je vous renvoie à l'auteur lui-même, qui ne se fera pas prier pour vous l'apprendre.

Un point historique fort bien vu par lui, c'est qu'à partir du XVe siècle, la sorcière baisse de plus en plus, se dégrade, s'avilit; nous avons alors la véritable sorcière de la décadence, bien autrement corrompue, qui vend des recettes de stérilité et d'avortement. Le métier succède à l'inspiration, on ne se fait plus sorcière par nécessité, mais par choix. Toute femme lunatique prend ce nom et en tire un honnête profit. Satan, dit M. Michelet, est multiplié, vulgarisé; on commence à le mettre en bouteilles, et ce sera bien autre chose encore tout à l'heure, quand les hommes s'en mêleront. De sordides charlatans, jongleurs grossiers, taupiers, tueurs de rats, jetant des sorts aux bêtes et vendant des secrets qu'ils n'ont pas, prendront la place de la sibylle. Que de chemin cependant a fait le diable! M. Michelet nous analyse tout au long le *Marteau des Sorcières* ou *Malleus* de Sprenger, livre bizarre, qui contient ce singulier aveu : que Dieu perd tous les jours du terrain. Et, de fait, le diable, autrefois trop heureux de se loger dans le corps des pourceaux, théologien maintenant et juriste chez Dante, «argumente avec les saints, plaide, et, pour conclusion d'un syllogisme vainqueur, emportant l'âme disputée, dit avec un rire triomphant : « Tu ne savais pas que j'étais logicien? » Aussi sa puissance augmente tous les jours, et il s'en faut de bien peu que des peuples entiers ne se croient possédés. En vérité, il a usurpé le monde, et la terrible réaction inquisitoriale n'y pourra rien. Le diable ne sera vaincu et détrôné que par lui-même, alors que son audace aura si bien émancipé les esprits et soufflé tant de raison à l'âme humaine, qu'on ne croira même plus en lui. Prince du doute, il périra par le doute, et c'est le grand triomphe du XVIIe siècle. Descartes, Galilée, Newton, Keppler, fils du diable, renieront leur père, et là encore l'initié aura tué l'initiateur. Le médecin sacrifie la sorcière dont il est né; la philosophie, née de Satan, réduit Satan en poudre. On profite encore de ses bienfaits, mais on répudie le reste de son héritage; on le remercie des services qu'il a rendus, mais on le fait responsable du sang qui a été versé en son nom. Sa victoire définitive est aussi sa suprême défaite. L'âme, sa conquête, lui est dérobée par la raison, son élève.

En attendant, que de victimes! La seconde partie du livre de M. Michelet est consacrée tout entière à l'histoire des fameux procès de sorcellerie, où se signala le fanatisme religieux au commencement du XVIIe siècle, et le charlatanisme au commencement du XVIIIe : le procès des sorcières basques, dont le juge bordelais de Lancre, homme d'ailleurs humain et fort éclairé, brûla une douzaine pour l'édification des autres; le procès de Louis Gauffridi, brûlé; d'Urbain Grandier, brûlé; le procès de Madeleine Bavent et des possédés de Louviers; enfin, le procès du P. Girard et de la Cadière. Cette dernière était une pauvre fille de Toulon, qui avait été séduite par son directeur. Un siècle plus tôt, on brûlait le prêtre qui était censé avoir ensorcelé ses pénitentes; mais, grâce au progrès des temps, on faillit, cette fois, brûler la pénitente pour avoir ensorcelé le prêtre.

Digitized by Google

Elle échappa toutefois, mais on la fit prudemment disparaître, et on n'a jamais pu savoir ce qu'elle était devenue. Tous ces procès sont fort scandaleux, et par conséquent très intéressants. Je crois bien qu'on reprochera à M. Michelet d'y avoir insisté avec une curiosité plus qu'historique, et de s'être complu aux détails scabreux de son sujet. Il y a des incidents qu'on ne révèle qu'à huis-clos ; et vraiment, dans ces affaires délicates de directeurs à religieuses, on pouvait nous parler de l'influence pernicieuse que peuvent avoir certaines intimités équivoques, sans en noter aussi exactement les résultats. M. Michelet s'est montré là ce qu'il est dans ses derniers livres, un compilateur réaliste. Il n'est pas de cellule qu'il n'ait visitée ; si encore il s'en tenait aux cellules ! Un procureur impérial chargé d'instruire une affaire de viol, d'avortement ou d'infanticide est moins attentif à certaines *preuves* que ne l'est M. Michelet. Son livre est une sorte de table du tribunal où sont déposées les pièces à conviction, et il éprouve du plaisir à les toucher et à les faire toucher du doigt.

Il y avait pourtant dans tous ces procès de filles possédées, c'est-à-dire folles, un phénomène plus curieux à étudier pour un historien qui affiche des prétentions à la médecine : le phénomène de la *possession démoniaque*. Ainsi ces longues procédures se rattachaient plus directement au titre du livre : *la Sorcière*, et l'examen qu'on en eût fait sous ce rapport prenait un caractère scientifique qui pouvait faire excuser certaines hardiesses. M. Louis Figuier, qui a abordé les mêmes sujets dans sa remarquable *Histoire du Merveilleux*, l'a compris de cette façon ; après s'être assuré que les tristes héroïnes de tant d'affaires ténébreuses étaient bien réellement dans un état anormal, possédées, si l'on veut, et ensorcelées, il a pris le parti de les exorciser, c'est-à-dire de rechercher quel était exactement leur démon, ou, pour mieux dire, leur cas, au point de vue physiologique. Or, il s'est convaincu que le régime du cloître, l'exaltation religieuse continue, une exaltation amoureuse passagère, l'excitation factice soulevée en elles par leur procès même, enfin mille autres conditions exceptionnelles auxquelles elles furent soumises, agirent simplement sur des cerveaux faibles, sur des organes frappés ou de phthisie ou de pléthore, attaquèrent décidément le système nerveux, et engendrèrent non la possession satanique, mais une maladie plus humaine, qu'il désigne simplement sous le nom d'*hystérie convulsive*. Déjà Esquirol, Alexandre Bertrand et le docteur Petroz avaient fait des recherches sur la même question ; mais M. Figuier a été plus loin qu'eux : il croit très fermement, par exemple, que les possédées de Loudun étaient lucides à certains moments, et que l'influence magnétique exercée sur elles par les prêtres les jetait précisément dans ce qu'on appelle aujourd'hui le *somnambulisme artificiel*. On s'étonne et on regrette que M. Michelet, qui nous parle dans le même livre des maladies des femmes comme d'un *sujet si attendrissant !* n'ait pas saisi là l'occasion de quelque échappée médicale, et s'en soit tenu à des vulgarités malpropres. J'ai donné à entendre qu'il y en avait d'autres dans son livre ; on est sûr de les y trouver en les y cherchant.

Il ne faut pas croire cependant, comme je l'ai entendu dire, que tout soit fumier dans cet ouvrage ; l'or y abonde, et les perles n'y sont point

Digitized by Google

rares, sans compter que le fumier même est fécond quelquefois. J'abandonne volontiers la seconde partie, malgré l'intérêt que l'auteur a su y répandre : je la trouve longue, trop romanesque, manquant absolument de cette chaste sobriété que doit s'imposer l'historien. Le poète même, à qui tout est permis, fait bien de ne point franchir certaines limites de décence et de bon goût, de s'en tenir, en certains cas, à des traits généraux, qui disent autant et montrent moins ; que s'il faut absolument lever un voile, allez-y franchement, vite et d'un seul coup, avec l'autorité de la poésie ou de la science ; ôtez-le d'un geste éloquent comme le vêtement de Phryné, mais point de lenteurs, de tâtonnements, d'inspections minutieuses, et surtout ne mettez pas de lunettes. Puisque j'ai parlé de Phryné, vous vous rappelez les vieillards que M. Gérome a peints dans son tableau; gardez-vous de ressembler à ces vieillards. Le cynisme hardi, la vaillante effronterie de Juvénal choquent moins que certains *attendrissements* de M. Michelet : l'indécence larmoyante décidément nous répugne. Il est bien vrai que M. Michelet semble être amoureux de toutes ses possédées, surtout de Madeleine de la Palud et de la Cadière, très petit malheur s'il n'était en même temps jaloux, oui, jaloux de leurs amants, au point de les dénigrer, de les peindre à faux, de méconnaître ce que plusieurs d'entre eux eurent de séduction véritable, inspirèrent d'intérêt irrésistible. Singulier effet de jalousie rétrospective : M. Cousin n'a jamais pu aimer La Rochefoucauld, et M. Michelet n'aimera jamais Urbain Grandier.

Mais, de la première partie du livre, malgré les excès que nous y avons signalés, une grande idée se dégage, libérale et féconde, qui ferait pardonner à M. Michelet beaucoup de petites inutilités. Ce n'est pas la réhabilitation de *la Sorcière* ; celle-ci, quoi que fasse l'écrivain, est à jamais condamnée. Son souvenir est marqué de la réprobation populaire, et l'influence maligne, effrayante, superstitieuse et criminelle qu'elle a eue dépasse de beaucoup les services qu'elle a pu rendre. Les secrets que la nature cachait dans son sein n'avaient pas besoin d'elle pour se révéler; les trésors qu'elle y enferme trouvèrent des mains plus pures pour les répandre. Si elle entretint, à son insu et contre son gré, le feu sacré de la science qui couvait dans les obscurs abîmes du moyen âge, ce fut d'un souffle si corrompu, d'une haleine si fétide, qu'elle empesta jusqu'à ses propres découvertes. N'ayons donc point pour ce monstre plus de reconnaissance qu'il ne lui en est dû. Mais rendons-nous à ce brillant paradoxe, que Satan, décrié par l'Eglise comme l'esprit du mal, fut justement, au moyen âge, l'esprit du bien, l'esprit de vérité et de lumière, amant de la nature, conservateur de la science, prophète de la liberté. Satan n'est pas la sorcière, et celle-ci ne peut passer que pour un de ses plus misérables instruments, qu'il brise justement quand il triomphe, comme un joueur jette au feu les cartes salies avec lesquelles il a gagné sa fortune. « Aujourd'hui, dit M. Michelet, les adversaires de Satan lui proposent de s'arranger, de faire la paix: ont-ils bien réfléchi? Que lui demandent-ils? De détruire son propre ouvrage, d'effacer, d'anéantir les temps nouveaux, de s'immoler lui-même. Car toute la vie moderne est née de ses révoltes

Digitized by Google

et repose sur ses travaux. Or, peut-il sacrifier d'un seul coup ses trois conquêtes : la matière, le droit et la raison? »

Il pourrait du moins sacrifier cet esprit d'opposition systématique à l'Evangile (je ne dis pas à l'Eglise pour éviter de mettre M. Michelet en colère); cet esprit d'hostilité aux humbles vertus que la Bonne Nouvelle a engendrées dans le monde, cette jalouse rancune contre tout ce qui est pur et saint. La guerre qu'il fait à l'esprit évangélique n'est pas noble : elle a l'air d'une concurrence; on le lui pardonnait quand il était vaincu, mais sa revanche éclatante d'aujourd'hui manque parfois de dignité; il frappe l'*autre* à terre. Que Satan et sa race savante décrètent l'immutabilité des lois de la nature et impliquent par là qu'il n'y aura plus de miracles, rien de mieux; mais pourquoi siffler les anciens, pourquoi toucher de leur main profane à ce patrimoine commun de nos légendes? Je n'en fais pas un très grand cas, pour ma part, et j'y renonce assez volontiers; mais il y a des gens qui y tiennent, est-il généreux de les en dépouiller? M. Michelet, dans ce livre comme ailleurs, s'acharne contre l'Eglise catholique, et déploie contre elle ce zèle excessif qu'il lui reproche si souvent. Il a tort, car son livre, écrit au nom de la tolérance, perd justement de son autorité en ne pratiquant pas ce qu'il prêche. M. Michelet, dans tous les cas, s'attirera de cruelles répliques. La critique maligne ne l'attendra pas, comme il le pense, à certaine idée qu'il a eue de faire vivre une seule sorcière trois cents ans pour suivre en elle les destinées de toute la race. Cette fiction est acceptable et la critique a bien autre chose où se prendre. Non contente de condamner l'esprit général du livre, elle condamnera aussi, je le crains bien, la forme et l'exécution. On y rencontre des pages magnifiques, surtout d'admirables paysages, débordant d'imagination, de sensibilité; le peintre n'est pas mort, mais il peint avec ses nerfs; ce sont pour la plupart du temps de grands coups de brosse frénétiques, sans fusion et sans harmonie. Et puis, pourquoi ces airs d'illuminé et de prophète? M. Michelet semble toujours parler du haut d'un trépied comme une sibylle. Il y écrit du moins, et plus il va, plus il s'habitue à n'en laisser échapper que des lambeaux décousus, des feuilles volantes. Il y a des chapitres entiers de son livre tellement dépourvus de lien et de transition que les profanes n'y comprendront rien. Le fil de son inspiration souvent nous échappe et ses oracles nous fuient. Ici, il a pris son sujet à cœur au point d'en empreindre son style, c'est vraiment, en certains endroits, un style de possédé. Jugez l'impression qu'on en ressent. En lisant ces pages cabalistiques, on a peur pour soi-même, on se croit hanté, on se secoue, on s'exorcise; quand on les a lues, on éprouve le besoin de se lever et de faire des mouvements d'énergumène. Il est certain que, cette quinzaine, tout Paris se sera cru au sabbat, et les plus innocents auront porté de l'auteur et du livre ce jugement définitif : « C'est un grimoire; il est sorcier! »

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

REVUE MUSICALE

Si l'on eût annoncé à son de trompe qu'un grand compositeur se décidait à donner une œuvre nouvelle, proclamée d'avance la plus admirable de ses productions; si l'on eût dit que M. Rossini sortant de son silence, et même que Gluck ou Mozart, s'échappant de leurs tombeaux, allaient faire exécuter des partitions inconnues, on n'aurait pas produit à beaucoup près sur la fibre sensible de notre haute société un effet égal à celui de cette simple nouvelle : M. Mario se dispose à revenir pour quelque temps au théâtre impérial de l'Opéra. Qu'est-ce donc après tout qu'un chef-d'œuvre inédit en comparaison d'un ancien ténor? Et quel ténor que M. Mario! Formé pour le compte et l'usage de l'Opéra français, il avait fait comme tous les chanteurs italiens qu'on élève pour la France, comme un peu plus tard M. Gardoni fit lui-même : il s'était hâté d'émigrer avec armes et bagages, et d'entrer, enseignes déployées, au théâtre Italien de Paris, pour passer ensuite à celui de Londres et autres métropoles du dilettantisme. Il est vrai que peu de mois après avoir quitté le théâtre de la rue Lepeletier, il y reparut dans une représentation à son bénéfice, vers le milieu de janvier 1841, et qu'il y chanta le premier acte de *Guillaume Tell*, le troisième et le quatrième acte des *Huguenots!* Mais cette tentative, à laquelle ne manqua pas un certain succès, remonte à plus de vingt et un ans, et depuis cette soirée M. Mario ne s'était plus permis la moindre infidélité au répertoire italien, sauf quand il chantait à Londres le répertoire français, mais toujours en langue italienne.

Imaginez l'agitation, la rumeur du monde musical et du monde des salons à l'approche de l'événement, qui paraissait à tous si prodigieux, à quelques-uns si incroyable! On se demandait où et comment l'artiste avait reconquis assez de force vocale pour chanter cinq actes longs et larges, comme ceux dont nous faisons notre ordinaire, lui qui souvent n'en avait pas assez pour fredonner du bout des lèvres un ou deux morceaux faciles du *Barbier* ou de *Rigoletto?* Et l'ardeur n'en était que plus vive à solliciter des stalles, à se disputer des loges : le bureau de location était assiégé, envahi du matin au soir par toutes les notabilités de Paris et de l'univers; les employés ne savaient plus à quels sergents de ville se vouer. Et ils avaient bien raison tous ces amateurs effrénés, qui auraient offert une fortune pour assister à la première représentation donnée par le chanteur célèbre. Hélas! il y a tant de jours qui n'ont pas de lendemain!

Je n'ai fait que passer : il n'était déjà plus.

Telle est en résumé l'histoire de M. Mario et de sa rentrée dans les *Huguenots*, rentrée unique et tristement terminée par une résiliation d'engagement! *Quomodo cecidit homo potens?* Comment cet artiste si comblé de faveurs a-t-il encouru une telle disgrâce? On sait que M. Mario devait rentrer par le rôle de Masaniello dans *la Muette de Portici;* on sait aussi par quel funeste accident, dont Mlle Emma Livry fut la victime, *la Muette*

Digitized by Google

subit un ajournement indéfini, et alors on en revint aux *Huguenots*, qui d'abord avaient été choisis de préférence. Notons en passant l'espèce de lien secret qui rattache et inféode le chanteur franco-italien aux ouvrages de M. Meyerbeer. C'est dans *Robert le Diable* qu'il a débuté sur notre scène en 1838, c'est dans *les Huguenots* qu'il y est revenu l'autre soir. Mais là s'arrêtent les analogies : il n'y en a plus la moindre dans le résultat final.

Au premier acte, M. Mario se présenta fort bien : on fut unanime à louer sa bonne mine, sa démarche, son geste et surtout sa voix, car il faut constater qu'il chanta parfaitement la belle romance, avec accompagnement de viole, d'amour : *Plus blanche que la blanche hermine.* Cet acte se conclut donc à l'avantage de l'Enfant prodigue revoyant ses foyers; mais au second, le charmant et difficile duo de Raoul et de la reine Marguerite ne fut pas sans encombre pour le chanteur. Tantôt un vice de prononciation, tantôt un défaut de mémoire, tantôt une hésitation intempestive excitèrent quelque surprise, et la surprise se traduisait en murmures. Nous ne saurions affirmer que dans l'auditoire il ne se trouvait que des gens désintéressés ; peut-être il y en avait aussi qui se faisaient un plaisir d'être mécontents et qui se hâtaient de le témoigner à leur manière. Le second acte ne s'acheva qu'au milieu d'une émotion en sens divers. On comptait sur le septuor du troisième pour relever la partie, mais le septuor ne s'acheva pas, et l'émotion s'accrut encore. La prononciation de M. Mario redevenait de plus en plus italienne, et certaines poses, certains jeux de scène qui lui réussissaient probablement à Londres, venaient désorienter nos habitudes françaises. Dans le grand duo du quatrième acte, une seule phrase a été bien dite par le chanteur : *Oui, tu l'as dit, tu m'aimes.* Il y a pris une revanche que le dernier mot de la scène a trop tôt fait oublier. Dès ce moment, la place n'était pas tenable; un artiste, un homme tel que M. Mario, n'avait plus qu'à se retirer, après avoir accompli son devoir. C'est ce qu'il a fait, et notre approbation lui est pleinement acquise. Mais, entre nous, qui trompait-on ici? d'où l'illusion a-t-elle pu venir? Les ténors, qui gagnent plus de cent mille francs par année, n'ont donc pas un ami capable de leur donner un avis sincère? comme l'empereur romain, ils ne sont donc plus entourés que de flatteurs occupés à prier pour leur voix céleste, *pro cœlesti voce*, lors même qu'il n'en reste que d'irréparables débris?

Passons vite à quelque chose de plus agréable, et parlons d'un début heureux qui, avant la rentrée dont nous venons de raconter l'étrange issue, était le texte des conversations, l'objet des étonnements d'une foule avide de nouveautés, et en effet le neuf a son charme. Il est un âge où l'on peut tout entreprendre, un autre où l'on ne peut que continuer. Mlle Adelina Patti, l'enfant gâté de l'Amérique et de l'Angleterre, n'a que dix-neuf ans et demi, et on ne lui en donnerait que quinze ou seize. Elle est née au milieu de la musique et des musiciens, comme Mme Malibran, comme Mme Viardot : elle chantait au berceau et débutait dès l'enfance. Elle est petite de taille, brune de teint, charmante plutôt que jolie. Ses yeux noirs étincellent, sa physionomie parle, et sa voix, d'un timbre

Digitized by Google

excellent, d'une étendue rare, peut aussi bien chanter simplement que se lancer dans de fantastiques vocalises. N'exagérons rien ; c'est bien assez déjà de s'en tenir à la réalité. Mlle Adelina Patti a plus de nature que d'art, en tant que l'art est considéré comme la règle sévère du goût, de la sobriété, de la pureté ; mais à dix-neuf ans et demi n'a-t-on pas le droit de s'abandonner à quelques folies, dont on ne demande pas mieux que de se corriger : et la preuve, c'est qu'on y travaille sans cesse.

Dès son apparition dans la *Sonnambula*, Mlle Adelina Patti a montré un double talent de cantatrice et d'actrice : elle a joué le rôle d'Amina aussi bien qu'elle l'a chanté, en le façonnant d'après son inspiration personnelle ; c'est ainsi qu'à sa première entrée elle s'est montrée d'humeur vive et joyeuse, comme une fiancée qui va s'unir à celui qu'elle aime. Et puis, en présence d'Elvino, dont elle connaît le caractère jaloux, elle a fait preuve d'attention, de prudence ; elle s'est naïvement défendue des galants propos du grand seigneur, qui auprès d'elle retrouve ses souvenirs de jeunesse. Au second acte et au troisième, elle n'a pas déployé moins de passion, de douleur vraie et saisissante qu'elle n'avait mis de légèreté, de grâce et de finesse dans le premier. Le succès de la jeune artiste a été grand, si grand même que la critique s'en effarouchera sans doute, et que, pour ne pas abdiquer ses prérogatives, elle cherchera, même sans malveillance, à le diminuer. Bornons-nous à faire nos réserves, et, comme il est dit dans la *Dame Blanche :* « Maintenant observons, et puis attendons. » N'attendons pas cependant pour annoncer qu'après la *Sonnambula*, Mlle Patti en est venue à *Lucia*, qu'elle a jouée et chantée mieux encore, et que demain elle paraîtra dans la Rosine du *Barbier*, tandis que M. Mario fera sa rentrée dans le rôle d'Almaviva. Voilà un dénouement imprévu, mais au moins il est raisonnable.

Trois jours seulement avant le début de Mlle Adelina Patti, le théâtre Italien avait procédé à la reprise de *Cosi fan tutte*, de Mozart. C'était une tactique assez singulière que de rapprocher un opéra si ancien de l'arrivée d'une artiste si jeune. Mozart avait trente-quatre ans, et quoiqu'il ne lui en restât qu'un peu moins de deux à composer et à vivre, il était encore dans la force de son génie musical lorsqu'il écrivit la partition de *Cosi fan tutte*, dont la première représentation fut donnée à Vienne, le 16 janvier 1790. L'auteur du libretto était ce même da Ponte, qui avait déjà fourni à Mozart le canevas des *Nozze di Figaro*, en collaboration avec Beaumarchais, et celui de *Don Giovanni*, en société avec Tirso de Molina et Molière ; mais il paraîtrait que, quand il travaillait seul, ce da Ponte n'était plus qu'un misérable auteur, incapable de choisir un sujet et de mener une intrigue. Rien de plus absurde et en même temps de plus insolent, de plus grossier que son libretto intitulé : *Cosi fan tutte!* traduisez littéralement : *ainsi font toutes les femmes!* Et que font-elles, s'il vous plait, d'après ce poète aventureux et libertin, qui se piquait d'imiter don Juan dans ses mœurs ? Elles sont infidèles, traîtresses et parjures au delà de toute vraisemblance. A peine leurs fiancés se sont-ils éloignés, qu'elles ouvrent leurs bras et leurs cœurs à des prétendants de la plus ridicule

Digitized by Google

espèce. Et il n'y a pas d'exception : toutes les femmes sont frappées du même arrêt !

En vérité, l'on a peine à imaginer que Mozart ait consenti à soutenir une pareille thèse du poids de sa musique ; mais avouons qu'il en fut cruellement puni. Peut-être n'aperçut-il dans la vulgaire partie carrée que forment les Fernando et les Guglielmo, les Fiordiligi et les Dorabella, ainsi que dans le ridicule *chassez-croiser* qui s'ensuit, qu'une de ces parades sans conséquence alors si familières à la scène italienne. Dans ce cas, il aurait eu le tort de ne pas se mieux connaître, et d'ignorer absolument qu'il n'était pas né pour la parade. Que de touchantes inspirations, que de gracieuses idées il a perdues sur ce libretto sans esprit et sans cœur, dont il était incapable de prendre le ton ! Dans la pièce de da Ponte, c'est un vieux seigneur, don Alfonso, qui entreprend l'éducation de deux jeunes officiers, et qui leur conseille de feindre un départ obligé pour revenir presque aussitôt déguisés en Turcs ou en Valaques. Ce don Alfonso a pour complice et pour auxiliaire la propre soubrette des deux jeunes femmes, la rusée Despina, qui se travestit deux fois sans que ses maîtresses s'en doutent, la première en médecin lorsque les Turcs ou Valaques amoureux feignent de s'être empoisonnés par désespoir, la seconde en notaire au moment où le stratagème triomphe et où il s'agit, non plus de poison, mais de mariage, en dépit de tous les serments. Eh bien ! croirait-on que Mozart n'a pas trouvé un seul accent comique pour des scènes dont la bouffonnerie ne pouvait se faire excuser que par son exès même? Mozart bouffon ! Il y pense bien vraiment, lui chez qui la gaîté a toujours sa note mélancolique, lui qui prend tout au sérieux, même les protestations de constance et d'héroïsme, qui vont être démenties l'instant d'après. Ainsi, dans *Cosi fan tutte*, Fiordiligi jurant qu'elle restera immobile comme un rocher, *come scoglio immoto resta*, quand il est certain qu'elle va changer dans quelques secondes, ne chante pas autrement que Dona Anna, dans *Don Giovanni*, réclamant de son amant la vengeance de son père !

La partition de *Cosi fan tutte* ne compte pas moins de trente numéros, mais dans ce nombre, il y a des morceaux de minime importance : on en supprime plusieurs à la scène. L'ouverture est jolie et travaillée habilement, mais ce n'est que la sœur cadette de celle des *Nozze di Figaro*. Il y manque cette originalité d'inspiration, de facture, qui constitue la physionomie des œuvres d'art, et qui fait qu'on les reconnaît entre toutes. Du reste, la même critique peut s'appliquer à la partition entière : on y sent la main puissante et sûre d'elle-même, la main plus intelligente et plus exercée que nulle autre à tirer parti d'un orchestre, à le remplir, à le relier d'instrument à instrument, sans y laisser le moindre vide ; on y trouve un admirable quintette, celui des adieux au premier acte, un air qui s'enchaîne à un terzetto, l'un et l'autre pleins de verve et de feu, une ravissante élégie, chantée par Fernando, *un' aura amorosa*, un charmant finale, et encore çà et là quelques airs, quelques duos, quelques chœurs comme ceux de *Bella vita militar* et *Secondate aurette amiche*, mais dans tout cela on chercherait vainement des motifs aussi franchement dessinés

Digitized by Google

et qui se gravent aussi nettement dans la mémoire que ceux qui assurent l'immortalité des *Nozze di Figaro* et de *Don Giovanni*. Un intervalle de trois années sépare *Cosi fan tutte* du second de ces chefs-d'œuvre. S'il n'y a pas moins de talent dans *Cosi fan tutte*, il y a certainement moins de génie, et cette différence tient peut-être à la différence des sujets. Dans l'année suivante, et plus près encore de cette mort si précoce, Mozart n'a-t-il pas écrit *la Flûte enchantée*, où reparut toute sa vigueur de création mélodique? C'est que, malgré sa stupidité native, le libretto de Schikadener ouvrait une carrière bien autrement vaste et favorable au musicien que celui de da Ponte; c'est qu'en un mot, le pauvre Mozart, dont les affaires allaient plus mal que jamais au commencement de l'année 1790, s'était trompé en s'attelant au vieux *corricolo* de la muse napolitaine, et que sous peine de l'emporter hors de sa voie ou de s'annuler lui-même, il lui était impossible de le traîner longtemps.

L'opéra bouffon de Mozart n'obtint pas beaucoup de succès à Vienne. Les amateurs du genre furent probablement d'avis que le compositeur était ce qu'on appelait un *buffo magro*, et jamais en Allemagne l'ouvrage, fort estimé d'ailleurs, ne conquit de place brillante au répertoire d'aucun théâtre. L'Angleterre se montra plus hospitalière, malgré sa pruderie, pour le libretto malencontreux et pour la musique, à laquelle il causait un tort si grave. A Paris, *Cosi fan tutte* fut représenté, le 1er février 1809, au théâtre de l'Odéon, où la troupe italienne alternait avec une troupe française jouant la comédie; on n'avait encore donné que les *Nozze di Figaro* sur ce même théâtre. *Don Juan* n'y arriva que deux ans plus tard, et n'y fit pas un long séjour. Son immense succès, chez nous, ne date que des derniers mois de 1820, et ce fut aussi à cette époque que l'on reprit *Cosi fan tutte*, dont Garcia, Pellegrini, Naldi, Mlle Naldi (depuis Mme de Sparre), Mlle Cinti et Mme Garcia remplissaient les six rôles. La catastrophe qui frappa mortellement l'infortuné Naldi arrêta du même coup les représentations de l'opéra, mais sans dommage pour le public, qui s'en souciait fort peu, et n'avait d'oreilles que pour *Don Juan* et le *Barbier*, encore dans la fleur de sa jeunesse.

Pourquoi M. Calzado a-t-il eu l'idée de remonter un ouvrage sur lequel n'était jamais tombé un rayon de la faveur publique? Se serait-il flatté qu'en vertu du goût prononcé qui se manifeste chez nous pour la musique ancienne, *Cosi fan tutte* aurait chance d'être accueilli mieux aujourd'hui qu'autrefois? Ou bien, se voyant riche en cantatrices de *primo cartello*, a-t-il voulu les employer dans un ouvrage qui en exige trois, comme *il Matrimonio segreto*, comme *Don Juan*, comme les *Nozze?* Que ces considérations aient agi séparément ou ensemble, l'épreuve a été tentée, et la destinée de *Cosi fan tutte* n'a pas changé. On a écouté avec curiosité la partition de Mozart; on l'a admirée, applaudie, mais on est demeuré froid, et, à mesure que la soirée avançait, on n'a pu résister à l'ennui qui se glissait de proche en proche. En cela, nous ne saurions blâmer le public; ce n'est jamais de sa faute s'il s'ennuie. Mmes Frezzolini et Alboni, Mlle Marie Battu, MM. Naudin, Bartolini et Zucchini ont chanté de leur mieux, et ce n'est pas peu dire. M. Naudin surtout mérite une mention

Digitized by Google

particulière pour la manière exquise dont il a rendu l'air délicieux : *Un' aura amorosa.* A chaque rôle nouveau que ce ténor aborde, il se révèle en lui un progrès. Le fait est trop rare dans l'histoire de l'art lyrique pour qu'on ne le signale pas dès qu'il se présente. A cette occasion, nous ne vanterons pas les progrès de la mise en scène. Comment admettre que, sur un théâtre raisonnable, on ose produire deux magots aussi grotesquement fagotés, aussi atrocement balafrés de gigantesques moustaches que Fernando et Guglielmo, lorsqu'ils viennent, en rivaux d'eux-mêmes, conquérir la glorieuse preuve que toutes les femmes se valent pour la fidélité? Garcia et Pellegrini, nous dira-t-on, ne se costumaient pas autrement il y a quarante-deux bonnes années. Tant pis pour ces deux chanteurs célèbres, qui ne sont plus en mesure de se corriger ; leur exemple n'engage à rien leurs successeurs, si ce n'est quand il s'agit de bien chanter.

Pour compléter ce que nous avons à dire du Théâtre-Italien, ajoutons que plusieurs débutants y ont comparu tour à tour. MM. Vidal, Cantoni, Danieli, sont des ténors, et M. Agnesi une basse-taille. Les premiers n'ont fait que passer, et personne ne tient beaucoup à ce qu'ils reviennent. M. Agnesi, au contraire, ne nous a quittés que pour satisfaire à des engagements antérieurs : il a chanté le rôle d'Assur de manière à prouver qu'il a du talent. C'est un Belge, qui a suivi les cours du Conservatoire de Bruxelles : on voudrait que sa voix fût un peu plus sonore dans les cordes graves. Enfin, M. Palmieri, autre ténor, qui, dit-on, arrive de Lisbonne, s'est essayé tout récemment dans *le Trovatore.* On ne saurait trop deviner à première vue quel est son âge : on se demande si sa voix est fatiguée ou naturellement défectueuse ; il chante souvent de la gorge, mais il possède la faculté de donner un *ré* de poitrine, ce qui fait qu'après avoir langui assez tristement pendant deux actes, il s'est relevé par un coup d'éclat à la fin du troisième. Voilà une recette de succès infaillible : n'ayez qu'une note, mais qu'elle soit bonne, et ceux qui aimeront cette note vous applaudiront à outrance. M. Palmieri n'a eu qu'à se louer de cette méthode ; cependant Dieu nous garde d'en proposer l'adoption.

Grâce à ses deux ténors, MM. Montaubry et Achard, grâce à *Lallah-Rouck* et à *la Dame Blanche*, le théâtre de l'Opéra-Comique jouit d'une fortune, qui remplit la salle. Dans une situation si prospère, une petite pièce nouvelle est parvenue à se glisser et à prendre la place naguère occupée par *Rose et Colas.* Cette pièce a pour titre *le Cabaret des amours*, espèce de dessus de porte, dont la décoration est charmante, et dont le sujet n'est qu'un prétexte à ce que deux acteurs jouent quatre rôles, tantôt un vieux, tantôt un jeune. Au fond, l'idée est extrêmement naïve, et les détails ne la rendent guère plus piquante. Le baron de Cassandre et la marquise de Zirzabelle rendent une visite tardive à ce cabaret, qui les charmait jadis, et qui maintenant en charme d'autres, Lubin et Annette par exemple. Le baron et la marquise ont trois fois l'âge de ces enfants, ce qui ne les empêche pas d'éprouver une velléité, le baron pour la jeune fille, la marquise pour le jeune garçon ; mais cette velléité n'est pas dangereuse et ne les entraîne pas bien loin. Ils reconnaissent que la saison des amours est depuis longtemps passée pour eux, et qu'au lieu d'envier

Digitized by Google

les jeunes gens, qui leur ont succédé dans la vie, il est plus prudent et plus convenable de les doter.

Le Cabaret des amours tient du genre allégorique. Si le même acteur ne jouait pas les rôles du baron et de Lubin, la même actrice ceux de la marquise et d'Annette, la pièce n'aurait pas de raison d'être, et cette raison ne serait pas encore bien forte si M. Couderc n'était un acteur excellent, plein d'esprit et de verve, qui ranime par sa chaleur et la franchise de son jeu ce que la pièce a de froid et de faux. Mme Chollet-Byard suit son exemple autant qu'il lui est possible, mais elle est moins bien partagée que lui, surtout dans son lot musical. La partition de M. Prosper Pascal, qui a donné un ouvrage ou deux au Théâtre-Lyrique, est finement et ingénieusement travaillée, mais on y désirerait moins de travail, moins de recherche et plus d'inspiration. A l'entendre, on croirait voir un homme qui resterait le pied en l'air de crainte de le poser sur un endroit déjà foulé par quelqu'un. Pourquoi M. Prosper Pascal a-t-il plus largement traité son acteur, qui n'est pas un chanteur, que son actrice, qui justement brille comme cantatrice? Les couplets chantés par M. Couderc sont évidemment ce qu'il y a de mieux : Mme Chollet-Byard n'a rien du même agrément ni du même style; le contraire aurait mieux valu. Nous avons distingué le commencement de l'ouverture, comme ingénieux spécimen de placage archéologique, mais nous engagerons M. Prosper Pascal à tâcher d'être de son temps : les anciens sont assez nombreux et assez forts pour qu'il soit mal à propos d'aller grossir leurs bataillons.

Les restaurations sont à l'ordre du jour en ce qui touche les souverainetés théâtrales : celle de M. Carvalho a suivi d'assez près celle de M. Emile Perrin, et, comme ce dernier, M. Carvalho n'a trouvé que des monceaux de ruines; que de temps et d'efforts ne lui faudra-t-il pas pour recomposer sa troupe et son répertoire! Heureusement, la salle dans laquelle le Théâtre-Lyrique vient de s'installer est toute neuve et d'une sonorité parfaite : les chanteurs et le public s'accordent tous sur ce point. On ne s'accorde pas moins à en louer l'élégance et l'éclat. Ce qu'on ne saurait encore juger, c'est l'avantage ou l'inconvénient du dôme lumineux qui remplace le lustre. Quelle sera l'influence de cet éclairage nouveau sur l'avenir de la musique française? On est réduit aux conjectures : l'expérience seule décidera. En attendant le directeur, ne pouvant donner aucune nouveauté, parce qu'il n'y en avait pas de prête, a remis sur pied les meilleurs ouvrages apportés du boulevard du Temple à la place du Châtelet. Il a gardé près de lui les meilleurs artistes de l'ancienne troupe, Mme Cabel, M. Monjauze, Mlle Girard, M. Battaille : il en a essayé de nouveaux, mais jusqu'ici Mme Miolan-Carvalho ne s'est montrée que dans la soirée d'inauguration, qui était un concert plutôt qu'un spectacle. On conçoit que des engagements l'aient rappelée à Lyon et en d'autres villes peut-être. Si elle nous écoute, si elle tient à ce que le théâtre dirigé par son mari obtienne ce qu'il a droit d'espérer, il faut qu'elle y rentre au plus vite : on ne croira au Théâtre-Lyrique que quand Mme Miolan-Carvalho y chantera, que quand la femme du directeur en sera l'une des étoiles.

Digitized by Google

Encore un opéra nouveau qui n'a vu le jour ni à Paris, ni à Milan, ni à Rome, ni à Naples ; et pourtant cet opéra est composé par un maître italien. M. Verdi s'est laissé séduire par la Russie, et il a écrit sa *Forza del Destino* pour Saint-Pétersbourg. Pourquoi ? Est-ce une affaire d'argent plutôt que de gloire ? Les compositeurs sont-ils payés plus cher sur les bords de la Newa que sur les rives de tous les autres fleuves, en y comprenant la Tamise? Nous ne savons, mais, si ce n'est pas le motif déterminant, l'auteur du *Trovatore* et de *Rigoletto* n'a cédé qu'à un caprice que ses confrères s'expliqueront difficilement. Est-ce la peine d'aller chercher si loin un succès ou un fiasco, lorsqu'on a le choix entre les meilleurs théâtres de l'Europe ? Si c'est un succès, la distance même le livre à toutes les contestations et à tous les doutes ; si c'est un fiasco, on finira toujours par le savoir, et le chagrin en sera d'autant plus vif qu'il s'y joindra l'ennui de s'être dérangé. Beaucoup de bruits divers sont venus jusqu'à nous. Sublime, médiocre ou détestable, nous n'avons qu'à nous prononcer suivant notre goût personnel, mais nous aurons soin de nous en abstenir jusqu'à plus ample informé. Le libretto sur lequel M. Verdi a travaillé est du genre le plus sombre : un drame espagnol, représenté à Madrid en 1837, et qui avait pour auteur don Angelo Saavedra, duc de Rivas, en a fourni le thème funèbre, arrangé par Piave, le librettiste italien. Les duels y abondent, et le poignard ne s'y épargne pas ; la haine, la vengeance planent sur le tout, et nous ne savons si au dénoûment il reste encore quelqu'un pour enterrer les morts. En lisant l'analyse du *Trovatore*, nous aurions peine à imaginer qu'on a écrit sur cet informe canevas une musique admirable. Peut-être M. Verdi en a-t-il fait autant pour la *Forza del Destino*. L'ouvrage est chanté par MM. Tamberlick, Graziani, Debassini, Angelini, Mmes Barbot et Nantier-Didiée. Les décorations sont splendides. On a rappelé plusieurs fois les artistes et le compositeur ; mais, nous ne le savons que trop, rien de tout cela ne tire à conséquence, pas plus ou même peut-être beaucoup moins à Saint-Pétersbourg qu'à Paris. Le temps est le juge suprême des hommes et des opéras.

En assistant à ces magnifiques concerts populaires, qui remplissent chaque dimanche la vaste enceinte du Cirque-Napoléon, nous n'avons qu'un regret, c'est que les noms de compositeurs français soient si rares sur les programmes. Nous savons bien que tous les arts, tous les genres ne fleurissent pas à la fois sur la même terre ; mais il ne nous semble nullement démontré que notre pays ne puisse agrandir un peu ses facultés, étendre son domaine. La fondation si imprévue que nous devons à M. Pasdeloup nous prouve que tout ce qui peut se faire ne s'est pas encore fait. Ne voilà-t-il pas deux grands mois que, tous les huit jours, quatre mille auditeurs s'empressent d'aller entendre Haydn, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, au Cirque-Napoléon, tandis que l'antique Société des concerts commence à peine à se réveiller, à remettre des cordes à ses violons, à frotter ses archets de colophane ? Elle se croit toujours au temps où il fallait que le mois de janvier ramenât assez d'amateurs pour remplir, de quinzaine en quinzaine, la petite salle de la rue Bergère. Autres temps, autres mœurs : d'un côté nous avons le passé, de l'autre l'avenir. WILHELM.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

29 novembre 1862.

La veille d'Aspromonte, on disait le cabinet italien impatient d'avoir les mains libres : pour la « comédie, » insinuaient les uns, pour la répression, prétendaient les autres. M. Rattazzi surprend amis et ennemis en venant conjurer les mandataires du pays de sacrifier les douceurs de la villégiature au salut de la patrie, de rester réunis en face des dangers sérieux qui menacent le pays ; on ne l'écoute pas. La Chambre est fatiguée de ses longs et laborieux travaux ; elle a confiance dans l'habileté et dans la force du ministère ; peut-être aussi aime-t-elle mieux critiquer ultérieurement ce qui aura été fait que d'en partager la responsabilité : elle prononce la clôture de la session. Le lendemain de la retraite de M. Thouvenel, on prétend, à Turin et ailleurs, que le ministère Rattazzi n'osera pas se présenter devant le Parlement, après cet ajournement manifeste des espérances entretenues sur Rome ; ceux-ci disent qu'il renverra au commencement de l'année prochaine la réouverture du Parlement ; ceux-là lui attribuent la résolution de le dissoudre et d'attendre quelque tournure plus favorable des événements pour faire un appel aux électeurs. Cette fois encore, M. Rattazzi donne à tous ces bruits le plus éclatant démenti : il s'empresse de convoquer le Parlement aussitôt que possible. Habileté ou courage, calcul ou franchise, on avouera tout au moins que le chef actuel du cabinet italien ne recule point devant la discussion publique de ses actes, ni même de ses victoires douloureuses et de ses échecs incontestables. C'est pourtant — qui l'aurait supposé ? — en lui reprochant de vouloir agir en dehors du Parlement et sans lui, que l'opposition commence la campagne contre les titulaires des portefeuilles. Le principal chef d'accusation contre M. Rattazzi, c'est de n'avoir pas convoqué, lorsque la rude besogne était faite, ce Parlement qui avait refusé de rester présent et de l'assister lorsqu'elle était à faire. On était en droit de demander mieux, et surtout de réclamer plus de sérieux, pour les débuts de la lutte que l'opposition avait annoncée d'avance avec tant de solennité, et qui ne manquait certes pas de gravité. M. Buoncompagni, qui dès la veille de l'ouverture du Parlement s'était posé, dans une brochure, en chef de la droite dissidente et en héritier du président du cabinet, M. Buoncompagni proclame avec M. Durando la légitimité des aspirations nationales vers

Digitized by Google

Rome ; il reconnaît, avec M. Rattazzi, que la répression de l'entreprise garibaldienne n'en était pas moins juste et indispensable : l'attitude du cabinet, à l'intérieur et vis-à-vis de l'étranger, serait donc correcte à ses yeux. Il y a une chose cependant que l'ancien ministre piémontais près la cour de Florence ne sait pas pardonner à M. Rattazzi, c'est de n'avoir pas appelé la Chambre à prendre part à la proclamation de l'état de siége dans l'ex-royaume des Deux-Siciles. Le simple bon sens nous aurait fait croire que c'est là un « privilége » que le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif sont le moins jaloux d'exercer dans un pays constitutionnel ; que lorsque la fâcheuse nécessité de recourir passagèrement à ces mesures extrêmes d'ordre public est généralement admise—elle n'est point contestée dans l'occurrence par M. Buoncompagni, ni même par M. Mordini et ses amis de l'extrême gauche—c'est plutôt un acte d'abnégation et de déférence envers la représentation nationale que commet le ministère en assumant sur lui seul toute la responsabilité de cette mesure impopulaire, sauf à en rendre compte au plus vite aux mandataires du pays. L'intérêt de la vérité nous oblige cependant de le constater : à mesure qu'il parlait, M. Buoncompagni se comprenait mieux, et il finissait par se rendre justice. Monté à l'assaut en démolisseur résolu du cabinet Rattazzi, il arrivait à terminer son réquisitoire en affirment qu'il n'avait pas la moindre visée d'opposition systématique : ce sont uniquement « des regrets et des espérances » qu'il est venu formuler à la tribune.

Des regrets et des espérances! Quel est le patriote italien, quel est l'ami de la cause italienne à qui les événements de ces derniers mois n'aient pas inspiré plus d'un regret, à qui ils aient ôté toute espérance? Les partisans les plus dévoués du cabinet Rattazzi n'imaginent point que tout soit pour le mieux; ses adversaires les plus obstinés ne prétendent guère qu'il y ait lieu de désespérer. Les regrets et les espérances ne sauraient donc constituer ni le trait distinctif d'un parti, ni le ciment d'une coalition; moins encore font-ils un programme ministériel. Voilà pourtant l'unique conclusion du discours Buoncompagni! Ce n'est pas à cause de sa valeur intrinsèque, au moins douteuse, que nous nous arrêtons particulièrement à ce premier discours; c'est parce que dans son ambiguité, dans son indécision, dans son manque de conclusion pratique, il a dès l'abord donné merveilleusement le ton de la longue joute oratoire qui allait s'engager. Nous l'avons suivie avec toute l'attention que mérite la discussion des intérêts publics dans un grand pays, avec toute la sympathie que nous inspirent les destinées de l'Italie; nous sommes encore à nous demander : où en veut-on venir? M. Massari, M. Nicotera et leurs coreligionnaires politiques ont, il est vrai, sur leurs coalisés du jour le mérite d'une certaine franchise : ils avouent du moins nettement qu'ils veulent le renversement du ministère. M. de Cesare en réclame même la mise en accusation. Mais après? La gauche et la droite refusent également de répondre. Quelle est la ligne de conduite, quel est le programme de politique intérieure et extérieure qu'on entend substituer à la ligne de conduite et au programme suivis par le cabinet Rattazzi? On ne le dit pas, pour une bonne raison : on ne le sait point. M. Mordini irait-il arracher Rome par la

Digitized by Google

force à la garnison française? Il hésite grandement à le faire entrevoir. L'échec de la dernière entreprise garibaldienne, échec dû à la désapprobation que son inopportunité manifeste lui a fait rencontrer dans le pays, dit le peu de chances que cette politique aurait aujourd'hui encore auprès du peuple italien lui-même; nous ne parlons pas de son issue immanquablement fatale. M. de Cesare ou M. Buoncompagni donneraient-ils l'assaut au quadrilatère pour compléter l'unité de l'Italie par la conquête de la Vénétie? Hélas! les pourfendeurs les plus violents de la politique « pusillanime » du cabinet Rattazzi, semblent éviter avec un respect presque superstitieux de toucher à cette plaie de l'Italie; on dirait qu'à leurs yeux l'Autriche est sacro-sainte et a, comme ennemie déclarée, droit à tous les égards qu'on refuse à la France, comme amie douteuse. Est-ce que M. Minghetti ou M. Bastogi se feraient fort de rétablir aussitôt l'ordre dans les finances? Ils ne paraissent guère s'en flatter, puisqu'ils reprochent au cabinet Rattazzi de ne pas assez faire pour l'armement de la nation, pour la préparer à l'œuvre si coûteuse de son complément. En un mot, jamais peut-être opposition n'a mieux démontré la vérité de cet adage : que la critique est facile et l'art difficile; la coalition a fait ressortir à merveille tous les côtés fâcheux de la situation actuelle, elle a oublié de préciser les moyens pour en sortir.

Les embarras sont réels, personne ne le contestera. La récente dépêche de M. Drouyn de Lhuys, publiée par le *Moniteur* le jour même de l'ouverture du Parlement italien, ne permet pas de compter sur une solution très prompte de la question romaine. Le nouveau ministre des affaires étrangères en France ne continue pas, comme on l'avait dit, les infructueuses tentatives pour faire fléchir « l'aveugle obstination » de la cour de Rome; il attend les ouvertures qui seraient faites de Turin : les efforts d'arrangement se trouvent donc suspendus. Nous ne voulons pas revenir aujourd'hui sur l'éternelle question du pouvoir temporel, qui est la grande pierre d'achoppement du débat entre Rome, Paris et Turin; toute vitale que soit cette question pour l'avenir de l'Italie, elle disparaît en ce moment devant la gravité plus grande de la crise intérieure provoquée par l'attitude de la Chambre. Disons seulement qu'au moment même où la dépêche de M. Drouyn de Lhuys semble condamner à une nouvelle attente ou du moins à un nouveau détour les aspirations de l'Italie, les amis de la solution libérale du problème romain ont reçu un renfort précieux à Paris même : tout le monde a lu et commenté le recueil de documents[1] que vient de publier M. Hubaine, secrétaire particulier du prince Napoléon, et qui complète si bien le discours prononcé en mars dernier par le prince, au palais du Luxembourg, en faveur de la cause italienne. Pièces officielles en mains, l'auteur de ce recueil prouve qu'à toutes les époques de notre histoire moderne, les hommes d'Etat les plus distingués de la France, du duc de Chaulnes à Chateaubriand, du cardinal Bernis à M. de Lamartine, ont reconnu et proclamé l'incompatibilité du pouvoir

[1] *Le Gouvernement temporel des Papes, jugé par la diplomatie française.* Paris, Dentu.

Digitized by Google

temporel des papes avec leur haute mission spirituelle ; il prouve encore que l'unité, loin d'être un rêve mazzinien ou une utopie moderne, a été de tout temps au fond des aspirations des Italiens, et reconnue par les hommes d'Etat les plus pratiques de la France comme la seule solution sérieuse des problèmes épineux qu'offrait la situation de la péninsule transalpine. La *Revue* reviendra sur cet important écrit, qui attend son prochain complément du recueil des appréciations du clergé français lui-même sur la question du pouvoir temporel. Mais, nous l'avons dit, elle se trouve momentanément reléguée sur l'arrière-plan ; elle ne joue qu'un rôle secondaire dans les débats qui passionnent le parlement de Turin. Serait-ce donc sérieusement que la Chambre rendrait M. Rattazzi responsable de ce qu'elle ne siége pas encore au Capitole ? M. le baron Ricasoli, si nous avons bonne mémoire, lui avait bien promis de l'y conduire avant la fin de l'année passée ; on sait ce qui est advenu de cette promesse. Jamais pareil engagement n'a été pris par son successeur ; M. Rattazzi s'est borné à promettre d'y faire tous ses efforts. Or, s'il est évident et admis aujourd'hui par tous les partis que Rome ne peut pas être prise de force, on ne saurait méconnaître que le cabinet Rattazzi a fait son possible pour rendre favorable à l'Italie la puissance de laquelle dépend la délivrance de Rome. Ni le langage digne et énergique — la note de M. Durando en fait foi — ni les actes de nature à inspirer confiance dans la force et dans la sagesse de l'Italie, n'ont été épargnés ; leur effet final ne sera pas manqué : nous en restons convaincus, malgré l'éclipse momentanée des espérances italiennes.

Ce n'est pas à nous, d'ailleurs, de défendre soit la personne, soit la politique de M. Rattazzi ; cette défense de sa politique, il l'a fournie lui-même dans un discours éloquent, qui a captivé, durant quatre heures, l'attention de la Chambre ; quant aux attaques très personnelles de quelques orateurs de la gauche, elles ont fourni à M. Alfieri, à M. Boggio, et surtout à M. le marquis Pepoli, l'occasion de rendre un brillant hommage aux antécédents de M. Rattazzi et au cabinet qu'il avait présidé le lendemain de Villafranca. Les curieuses révélations notamment faites par M. Pepoli, si on les combine avec ce que nous a récemment appris la publication de la correspondance de M. de Cavour, semblent mettre hors de doute le fait curieux que voici : en ayant le courage de ramasser le portefeuille que laissaient tomber les mains momentanément défaillantes de M. de Cavour, M. Rattazzi a peut-être sauvé la cause italienne, que la paix de Villafranca menaçait de perdre ; il a fait, en tous cas, tout ce qu'il devait faire pour favoriser, pour hâter la fusion et l'union que maints hommes d'Etat, qui, aujourd'hui, font étalage de leur zèle unitaire, croyaient à peine possible à cette époque. Passons. Ce n'est pas de la personne de M. Rattazzi qu'il peut s'agir ici. Justement, ce que nous regrettons le plus dans les débats dont retentissent depuis dix jours les voûtes du palais Carignan, c'est que la question de personnes, que les petits antagonismes, que les rivalités mesquines y prennent une place beaucoup trop large. Nous ne dirons pas, avec M. Brofferio, que l'Italie assiste uniquement à un pugilat entre les ministres d'hier, les ministres d'aujourd'hui et ceux qui veulent l'être demain ; des visées

Digitized by Google

plus nobles, des aspirations plus élevées, percent manifestement dans plus d'un discours. Mais il faut envisager les choses au point de vue pratique. Quand une discussion de dix jours n'a produit aucun résultat précis, n'a fait jaillir aucune idée réalisable ni aucun programme d'avenir, n'est-on pas en droit de regretter le temps précieux qui est ainsi gaspillé, l'éparpillement des forces et l'affaiblissement mutuel des partis qui doivent en résulter au désavantage évident du but commun? Ainsi que le disait M. Boggio : « L'Italie n'aura jamais Rome tant qu'elle donnera l'exemple de désaccords, de mésintelligences entre les partis politiques; affirmer le droit de l'Italie sur Rome, sans être en mesure de les faire valoir, c'est une faute grave, une erreur des plus fatales. » La judicieuse remarque peut être généralisée. Si jamais l'adage *L'union fait la force*, a été d'une vérité saisissante, c'est dans son application à l'Italie d'aujourd'hui. Par l'union, l'Italie n'imposera pas seulement aux ennemis déclarés et aux amis douteux du dehors; c'est encore par l'union seule, et en faisant converger tous les efforts patriotiques vers le même but, que l'Italie se fortifiera à l'intérieur, achèvera la consolidation de ce qui déjà a été fait, et s'assurera les moyens de mener à bonne fin le complet affranchissement de l'Italie dans son unité. Qui contesterait — pour ne citer qu'un seul exemple — que le tiraillement des partis et des rivalités mesquines a fait avorter, au regret aujourd'hui unanime de l'Italie, deux grandes mesures dont elle aurait tiré un énorme profit pour son développement économique et politique même, et dont l'échec ne contribue pas peu aux embarras du moment?

A l'heure où nous écrivons, on ne connaît pas encore le résultat du long et orageux débat parlementaire ; selon toute probabilité, il ne sera terminé que ce soir même. Nous ne pensons pas qu'il aboutisse au renversement du ministère Rattazzi, par la raison déjà que la discussion n'a guère fait ressortir la possibilité d'une nouvelle combinaison ministérielle forte et sérieuse ; elle n'a point produit non plus les éléments d'un programme nouveau qui assurât mieux l'avenir de l'Italie que la politique actuelle. Il nous semble toutefois que, par le débat auquel nous venons d'assister, le Parlement a bien prouvé une chose : la nécessité de sa dissolution. M. Desanctis fait un reproche au cabinet Rattazzi de ne point disposer d'une majorité compacte. Le fait est vrai ; mais la faute en est-elle bien au ministère? En tout cas, elle ne serait pas particulière au ministère actuel. On ne l'a pas oublié : le cabinet Ricasoli, qui n'a pas eu contre lui un seul vote net et décisif de la Chambre, n'est tombé que par le manque de cohésion d'une majorité votant toujours pour lui, sans être sincèrement avec lui. Cette absence de cohésion, de discipline, d'entente, à laquelle a succombé le successeur de M. de Cavour, et qui fait la faiblesse et l'embarras du ministère actuel, n'est pas non plus la faute des députés : elle est due à la force des choses ; elle provient de l'époque et de la manière même dont le Parlement est constitué. Inutile d'en faire l'historique; tout le monde a présent encore à la mémoire les circonstances si compliquées, la situation si peu définie au milieu desquelles fut nommé le Parlement actuel. Il suffira de relever un seul fait : l'Italie une n'existait pas encore, elle se fai-

Digitized by Google

sait. Aujourd'hui qu'elle est faite, qu'il s'agit de la consolider d'une part, de la compléter de l'autre, n'est-il pas assez naturel de demander directement et spécialement au pays les hommes qu'il juge les plus aptes à cette tâche, et dont les opinions soient les plus conformes à ce que la nation entend faire dans cette double direction? Nous croyons même qu'on n'a que trop tardé déjà à recourir à cette mesure toute constitutionnelle et souverainement indiquée par les circonstances. C'est dans les situations exceptionnelles surtout que les retards sont très préjudiciables. A côté de l'Italie, un autre peuple, en voie de régénération, en fait, dans ce moment même, la fâcheuse expérience.

Les Grecs ont décidément eu tort de se hâter trop lentement, ou plutôt de ne point se hâter du tout. La cour bavaroise qu'ils viennent de renvoyer leur aurait-elle inoculé quelque chose de la proverbiale lenteur allemande? Ignorent-ils la valeur du temps, que leurs amis de fraîche date expriment par le dicton si net et si anglais : *Time is money?* A voir l'étonnante facilité avec laquelle le renversement du trône s'accomplissait à l'intérieur et le généreux empressement avec lequel ce fait a été acclamé par l'opinion publique et par la diplomatie européenne, on était autorisé à croire que sous peu de jours tout serait consommé On y eût réussi si, dès le lendemain de son installation, le gouvernement provisoire avait convoqué les représentants du pays pour jeter les fondements de l'édifice : les points secondaires pouvaient ultérieurement être discutés à loisir. Dans un pays si peu étendu, avec une population si faible, en possession d'une constitution (celle de 1844) que le pays s'était donnée et dont il s'agissait seulement de proclamer la mise en vigueur effective; en face enfin de l'unanimité qui paraissait régner sur la forme et les grands principes du futur gouvernement, un espace de temps de quelques jours, tout au plus de quelques semaines, suffisait à l'établissement du nouvel ordre de choses. Nous ignorons encore, à l'heure qu'il est, pourquoi il a plu au gouvernement provisoire de renvoyer au 22 décembre la réunion de l'assemblée nationale, ce qui était renvoyer à plusieurs mois la reconstitution définitive du royaume. Les appréhensions manifestées ici dès le premier moment sur ces retards volontaires n'étaient pas mal fondées. Déjà on parle de divergences d'opinions, de luttes, de rivalités qui, à l'intérieur, troubleraient la sérénité de l'horizon politique; le patriotisme des hommes d'Etat grecs devrait être d'une pureté tout exceptionnelle pour que l'interrègne restât affranchi de ces fâcheux incidents. Il est permis encore de croire qu'ils ne dépassent pas les limites des aspirations excusables; ils embarrassent le gouvernement, mais ne menacent pas la patrie. Plus sérieuses semblent devenir les complications extérieures, auxquelles la prolongation de l'interrègne ouvre largement le champ. Un moment, les pessimistes étaient parvenus à faire croire que le frottement des intérêts, mis en présence par la vacance du trône grec, ferait jaillir un incendie capable d'embraser l'Europe entière et l'Orient par la même occasion.

Ces terreurs nous paraissent vaines; en tout cas, elles sont singulièrement exagérées. Une disproportion aussi considérable entre la cause et

Digitized by Google

l'effet ferait désespérer de la logique même des choses, qui est pourtant la première puissance du monde ; il faudrait désespérer aussi de la raison des Grecs, de celle de leurs protecteurs improvisés, de la raison enfin et de leurs amis d'ancienne date et de leurs ennemis déclarés, si une guerre pouvait éclater pour la succession de ce modeste trône, que son possesseur abandonne avec tant de bonne grâce. Il paraissait d'abord n'y avoir dans toute l'Europe qu'une opinion à ce sujet : les Grecs, à qui personne ne conteste le droit de congédier le souverain que les trois puissances protectrices ont daigné leur donner, il y a trente ans, sont tout aussi libres de lui choisir un successeur à leur gré. Ainsi en jugeait la Grèce elle-même ; l'opinion libre et la raison officielle de l'Europe abondaient dans le même sens. Des deux côtés de la Manche, la presse qu'on regarde comme inspirée, se prononçait nettement en faveur de cette thèse ; la cour de Saint-Pétersbourg l'aurait même sanctionnée par une dépêche officielle. Il semblait admis qu'avec le trône d'Othon Ier, la Grèce avait également anéanti les traités sur lesquels il reposait. Que l'Europe, le lendemain du départ du prince de Wittelsbach, apprît la nomination de son successeur, quel qu'il fût, elle l'eût approuvée ; les uns avec plaisir, les autres peut-être de mauvaise grâce, tous les Etats auraient admis le fait accompli. Tout d'un coup la position se gâte ; la dissidence éclate là où tout le monde paraissait d'accord. La candidature du prince Alfred d'Angleterre surgit, et aussitôt l'horizon se rembrunit. Rien n'était moins attendu en effet que ce coup de théâtre. Du jour au lendemain, les Grecs paraissent avoir oublié les humiliations d'autrefois, et l'affaire Pacifico, et l'occupation de 1854, époque où les soldats anglais se montraient peu soucieux de recueillir des sympathies ; ils ne se souviennent plus que, parmi les grandes puissances, c'est justement l'Angleterre qui a toujours été l'Etat le moins favorable à leurs tendances d'expansion ; et c'était assez naturel, puisque, d'une part, le maintien intégral de la Turquie constitue un article de foi pour tout ministère anglais ; puisque, d'autre part, l'Angleterre, comme puissance dite protectrice des îles Ioniennes, se trouvait menacée, d'une façon directe, par l'accomplissement éventuel des destinées que les patriotes grecs rêvaient pour leur pays. Rien n'autorisait donc à penser que ce serait vers l'Angleterre que se porterait le libre choix des Grecs ; aussi, personne ne veut-il croire à l'entière spontanéité de la subite apparition de la candidature du prince Alfred. Le gouvernement anglais n'a rien fait pour détruire les doutes qui, de tous côtés, s'élevaient à cet égard ; il semblait s'appliquer plutôt à les changer en certitude. Le langage notamment du *Morning Post*, organe avoué de lord Palmerston et de quelques autres journaux de Londres, tendait à prouver que l'enthousiasme inespéré de la Grèce pour un prince anglais était désiré, provoqué, soudoyé par des mains et des influences britanniques. On ajoute que ce n'est point pour ce petit trône grec en lui-même, ni pour le plaisir d'assurer une bonne position au second fils de la reine, que l'Angleterre se remuerait si puissamment : on cherche les arrière-pensées, et l'on croit aisément les deviner. Le mouvement grec n'aurait plus simplement pour effet de changer la dynastie ; il deviendrait le prélude de graves complications européennes.

Digitized by Google

Les appréhensions, très vives durant quelques jours, se sont calmées déjà ; du moins ne paraissent-elles pas devoir se traduire en action. On assure que la France et la Russie sont revenues de leur idée première d'opposer la convention du 3 février 1830 au choix d'un prince anglais ; les Grecs resteront entièrement libres de décerner la couronne à qui bon leur semblera. Excellente en elle-même, comme un nouvel hommage rendu au principe de la souveraineté populaire, cette résolution est très habile aussi. Bien des gens prétendent que la candidature si vivement discutée n'est pas sérieuse ; ils y voient une manœuvre employée par l'Angleterre pour écarter le duc de Leuchtenberg, comme, en 1830, elle avait fait échouer un autre duc de Leuchtenberg, en dirigeant le choix sur le duc de Nemours, qui dut ensuite refuser la couronne belge. Si cette supposition est exacte, la déclaration de la France et de la Russie, tenant la porte ouverte pour toute autre candidature, est la meilleure contre-mine qu'on pût imaginer. Au surplus, l'opinion publique se prononce de plus en plus nettement, en Angleterre même, contre ces velléités d'annexions indirectes ; lord Palmerston et le *Morning Post*, qui se donnent l'air de prendre au sérieux la candidature du prince Alfred, pourraient bientôt être seuls de leur avis. Mais quelles que soient les véritables intentions de l'Angleterre, c'est dans les Grecs que nous espérons : ils épargneront à l'Europe les mésintelligences que le choix du prince Alfred pourrait faire naître, afin de s'épargner les sérieux désagréments que cette méprise pouvait entraîner pour eux-mêmes. Nous ne ferons pas, nous, l'injure aux Grecs de croire que ce sont uniquement les instigations anglaises, moins encore que c'est l'or anglais seul, qui ont produit et si promptement popularisé la candidature du fils puiné de la reine Victoria ; on ne peut ainsi « travailler » ni acheter un pays entier. Ce choix s'explique plus naturellement et plus honorablement par un calcul, en apparence habile, qui a pu séduire les anciens sujets d'Othon Ier, et venir grandement en aide aux efforts des agents anglais. Les Grecs se seront imaginé ou se seront laissé persuader que, l'Angleterre étant précisément la plus contraire à leurs aspirations, il convenait de désarmer ce redoutable ennemi en se jetant dans ses bras ; on l'amènerait ainsi à céder ce qu'il détient lui-même des provinces grecques, et à ne plus entraver certains autres agrandissements, qui ne semblent pas interdits par les autres puissances. Le temps de la réflexion qui reste aux Grecs jusqu'à la réunion de l'assemblée constituante, mais surtout l'effet que la candidature du prince Alfred a produit en Europe, ne peuvent manquer de leur apprendre à quel point ce calcul est erroné.

La Grèce se trompe d'abord en supposant que l'Angleterre s'identifie à ce point avec les enfants de sa souveraine, qu'elle leur sacrifie les intérêts du pays ou ce que la tradition politique fait regarder comme tels. Le lendemain du mariage de la princesse Victoria avec l'héritier du trône prussien, lord Palmerston était sur le point de rompre les relations diplomatiques avec la cour de Prusse pour la bagatelle du capitaine Macdonald ; le lendemain des fiançailles toutes récentes de l'héritier du trône anglais avec la princesse Alexandra de Danemark, le comte Russell, qui a toujours pris nettement parti pour le Danemark dans l'éternelle question du Slesvig-

Digitized by Google

Holstein, envoyait à Copenhague une note très explicite en faveur des prétentions germaniques. Il n'est pas impossible que le gouvernement lui-même, et à son défaut le Parlement, pour bien constater qu'on fait de la politique nationale et non de la politique dynastique, devienne plus dur que jamais pour la Grèce quand elle sera gouvernée par un fils de la reine Victoria; l'intérêt qu'a l'Angleterre, par la possession de Malte, de Gibraltar, et comme maîtresse de l'Inde, à empêcher les grands remaniements en Orient, primera toujours l'avantage qu'elle pourrait trouver dans l'agrandissement de la dynastie britannique. Qui sait même si en plaçant le prince Alfred sur le trône grec, la candidature supposée sérieuse, l'Angleterre ne vise pas surtout à contenir les aspirations de ce pays et à prévenir ainsi le danger qu'un autre prince, libre de tout lien étranger, ambitieux et épousant les aspirations de son royaume, pourrait faire courir à l'intégrité de l'empire ottoman? La Grèce, si elle persévérait dans le calcul que nous discutons, oublierait encore que, par le temps qui court, les petits Etats ne vivent en réalité que par la grâce de l'Europe; c'est une question d'existence pour eux d'être bien avec tout le monde, ou du moins de n'être en mauvais rapports avec aucune des grandes puissances. Des liens trop intimes avec l'Angleterre seraient pour la Grèce un obstacle plutôt qu'une circonstance favorable à son extension; cette même Europe, qui verrait sans déplaisir, peut-être avec satisfaction, la Grèce travailler à s'agrandir aux dépens de la Turquie, envisagerait ces tendances d'un tout autre œil et les contrarierait de tout son pouvoir le jour où elle y soupçonnerait l'accroissement de la force ou de la prédominance anglaises. Au surplus, nous l'avons dit il y a un mois, et il nous semble qu'on ne saurait trop le redire à la Grèce : pour s'agrandir par les conquêtes directes et promptes, tout lui fait encore défaut; elle n'a pas la force morale pour attirer, ni la force matérielle pour retenir. Si la gloire et la fortune du Piémont la tentent, il faut d'abord — comme l'a fait durant dix ans la monarchie de Victor-Emmanuel — qu'elle se consolide et se développe elle-même, qu'elle pratique sincèrement le régime constitutionnel, qu'elle favorise la liberté et le progrès; elle deviendra ainsi, pour tous ses nationaux au dehors, le foyer lumineux qui échauffera les âmes, les attirera et fera converger leurs aspirations vers ce centre. La Grèce, pour l'exprimer nettement, doit réaliser de grandes conquêtes sur elle-même avant de pouvoir en faire de sérieuses et durables au dehors. Or, cette éducation intime, ce développement libéral et progressiste, préliminaires indispensables d'un avenir prospère pour la Grèce, ne sont possibles que sous la sauvegarde bienveillante de toute l'Europe; pour préparer son avenir, la Grèce doit être libre de liens compromettants : ils l'entraîneraient éventuellement dans des complications dont elle subirait peut-être tous les fâcheux effets sans participer aux avantages possibles. Ces considérations, nous l'avouons, sont bien prosaïques; la Grèce est très excusable d'avoir pu les perdre de vue dans le premier entraînement, au lendemain d'une révolution triomphante; elle ne tardera pas à en sentir le poids. D'ici au jour où les Grecs auront à proclamer le successeur d'Othon Ier, leur bon sens les aura probablement conduits à le reconnaître,

Digitized by Google

—les avantages apparents et momentanés de l'élection du prince Alfred pourraient être primés par les embarras effectifs et durables que ce choix menace de susciter à la Grèce. Les résolutions que lui conseille son intérêt bien entendu, coïncident avec les égards qu'elle doit à l'Europe. Il y a trente ans, elle lui dut son existence; sa récente révolution l'a trouvée bienveillante, sympathique; jamais soulèvement populaire ne fut aussi bien pris par la diplomatie; est-ce trop exiger que d'attendre en retour des Grecs qu'ils évitent autant que possible toute démarche qui pourrait jeter de la mésintelligence dans les rapports des grands Etats?

La mésintelligence, un certain refroidissement dans les relations, une surveillance réciproque plus jalouse, voilà tout ce qui, à notre sens, pourrait sortir de l'incident grec, dans le cas où l'individualité du nouveau souverain serait de nature à porter ombrage à tel ou tel gouvernement. L'Europe n'irait pas au delà probablement. Quel que soit le choix de la Grèce, elle le ratifiera; personne n'aura la folle idée de se battre pour si peu. Dans cet ordre d'idées, on a justement remarqué comme un bon augure le chaleureux accueil que la presse anglaise a fait à notre nouvel ambassadeur au moment même où certains journaux français brandissaient déjà leur épée. Les journaux anglais ont salué avec une satisfaction évidente le choix de M. le baron Gros comme successeur de M. le comte de Flahault, à qui l'état de sa santé ne permettait pas plus longtemps de garder ce poste, qu'il a rempli à diverses époques, et parfois dans des circonstances très difficiles. M. le baron Gros a parcouru la carrière diplomatique dans toute son étendue, et il y a acquis une profonde connaissance des affaires. C'est un esprit élevé, un homme aimable et simple, doué de ce naturel si rare chez nos diplomates, et à bon droit si recherché des Anglais. Il a d'ailleurs des titres tout particuliers à l'estime, à l'amitié de l'Angleterre. Dans la difficile mission qu'il a remplie en Chine avec lord Elgin, M. Gros s'est montré un des partisans les plus éclairés et les plus dévoués de l'alliance anglaise. La presse de Londres était donc autorisée à saluer sa nomination au poste d'ambassadeur près de Sa très gracieuse Majesté comme une preuve des bonnes dispositions des deux gouvernements l'un envers l'autre, et comme le meilleur moyen en même temps de conserver à ces relations leur caractère amical. Une circonstance particulière est venue prêter un caractère plus rassurant encore à cette nomination, c'est qu'elle a eu lieu le lendemain de l'incident relatif au projet de médiation en Amérique, mis en avant par M. Drouyn de Lhuys, et que l'Angleterre et la Russie ont décliné avec tant de grâce. Evidemment, notre ministère des affaires étrangères ne leur tient pas rancune; il a la confiance qu'elles ne tarderont pas à revenir sur le premier mouvement, qui, contrairement au dicton diplomatique, n'a pas été le bon. Cette confiance nous semble assez fondée. Nous nous sommes trop longuement expliqués, il y a quinze jours, sur la médiation, pour avoir besoin de rentrer aujourd'hui dans le fond du débat. Nous avons d'ailleurs quelques raisons de croire que la question sommeillera un moment; il ne paraît pas que le gouvernement français veuille aller seul en avant. C'est l'opportunité de son projet de médiation que les cabinets anglais et russe mettent en doute; il attendra

Digitized by Google

qu'elle soit devenue à tous les yeux aussi manifeste qu'elle l'est déjà aux siens.

Les événements se chargent de la démontrer mieux que ne pourraient le faire les dépêches les plus éloquentes de notre diplomatie. L'étrange contraste que l'on voit se produire entre l'immobilité des camps militaires chez les fédéraux et l'activité fiévreuse du camp politique, démontrent aux moins clairvoyants qu'un changement radical se prépare, et déjà même s'opère dans la situation et dans les dispositions du Nord; la question de guerre ou de paix est entrée dans une nouvelle phase, et ce n'est pas la phase favorable à une guerre à outrance. Les partisans de celle-ci venaient, à la vérité, de frapper un grand coup : le vainqueur d'Antietam-Creek, qui a peut-être sauvé Washington de l'invasion confédérée, a été destitué; c'est le général Burnside qui lui succède dans le commandement en chef. Mais il suffit de connaître l'accueil que ce changement a rencontré auprès de l'armée fédérale, de comparer l'adieu du général destitué avec la proclamation d'avénement de son successeur, pour voir que ce dernier ne se sent aucunement couvert par le choix qu'a fait de lui M. Lincoln; il ne tenait qu'au général Mac Clellan de conserver sa haute position malgré tout. Il a eu assez d'esprit civique pour se soumettre avec une noble et patriotique résignation à l'ordre de celui à qui la loi décerne le pouvoir d'ordonner. On ne saurait trop l'en louer, ni assez féliciter le pays où, chez les chefs mêmes de la force armée, le sentiment de la légalité se conserve si vivace au milieu d'une longue guerre civile. Toujours est-il que c'est sous l'égide de Mac Clellan que le général Burnside s'est installé dans son commandement; en acceptant sans murmure son successeur, qu'il lui recommandait avec une abnégation vraiment antique, l'armée du Potomac a donné à son chef populaire une nouvelle preuve de déférence. Les sentiments de l'armée sont avec Mac Clellan; si le parti démocratique de New-York s'est empressé de faire du commandant destitué son candidat à la prochaine élection présidentielle, l'armée ne regarde pas non plus sa retraite comme définitive. Or, si l'on peut être battu — le Nord en a fait l'expérience plus d'une fois — même avec une armée ardente au combat, il est difficile de vaincre avec une armée qui, par des raisons militaires ou politiques, commence à ne plus vouloir de la guerre. C'était le sentiment qu'on reprochait à Mac Clellan. On le dit prédominant dans l'armée du Potomac; cela peut devenir un argument puissant — pour ne rien dire de plus — en faveur de la paix à Washington.

Cette paix, que tout le monde paraît si soucieux de maintenir en Europe, n'a-t-elle pas failli être troublée à nos portes il y a quelques jours? le territoire germanique n'a-t-il pas été à la veille de voir aussi éclater dans son sein la guerre civile? M. de Bismark-Schœnhausen n'a pu contenir plus longtemps la généreuse indignation que lui inspirait le libéralisme peu sincère de l'Electeur de Hesse-Cassel; le premier ministre prussien était sur le point de laver dans le sang des Hessois l'atteinte portée par l'Electeur à la sainteté de la foi jurée. On s'en souvient encore : il y a quelques mois, lorsqu'à Berlin on jugeait nécessaire de récompenser par quelque coup d'éclat les hommages empressés du libéralisme allemand, et de

Digitized by Google

se faire en même temps pardonner quelques écarts à l'intérieur, le ministère von der Heydt avait forcé l'Electeur de Hesse-Cassel à céder enfin aux sollicitations pressantes de ses sujets. Sous la menace d'une exécution militaire immédiate, l'électeur consentit à la remise en vigueur de la Constitution de 1831 et de la loi électorale de 1849. Il a tardé autant que possible à réaliser cette promesse; enfin, les élections ont été faites et la Chambre a pu se réunir. Dans l'intervalle, de grands changements s'étaient accomplis en Prusse; le ministère Heydt-Hohenzollern avait été remplacé par le cabinet Bismark-Schœnhausen, dont le premier acte fut de renvoyer la Chambre qui ne s'était pas montrée assez accommodante en matière de budget. L'Electeur hessois crut probablement faire la cour à son auguste mentor de Berlin en copiant les procédés prussiens; lui aussi voulait affranchir la Chambre de l'ennui des comptes de finance. Quelle dut être sa surprise, lorsqu'au lieu des remerciements, des encouragements qu'il avait le droit d'attendre de Berlin, les courriers se multiplièrent pour lui apporter les sommations les plus pressantes, d'avoir à exécuter les engagements pris envers la Prusse, d'avoir à respecter les prérogatives de la Chambre hessoise, en matière de finances tout aussi bien qu'en toute autre matière. Quelques hardis conseillers de l'Electeur lui proposèrent bien de répondre aux sommations et aux menaces « d'exécution » de la Prusse, en envoyant de son côté l'armée hessoise à Berlin pour contraindre le ministère au respect de l'article 99 de la Constitution octroyée de 1850, et y empêcher par la force la perception d'impôts non consentis par la Diète, et la réalisation des dépenses formellement interdites par icelle. Ce parti héroïque ne l'a pas emporté. L'Electeur, qui connaît son monde, a préféré se prêter de bonne grâce à la fantaisie de M. de Bismark-Schœnhausen : derechef, on a tout promis à Cassel aux commissaires berlinois, sauf à tenir les engagements comme on les tient à Berlin. L'incident, paraît-il, n'aura pas d'autre suite que d'enrichir d'un curieux épisode le chapitre des contradictions politiques de l'Allemagne. L'effet qu'on en attendait sur l'esprit des populations a été complétement manqué. Le *bis repetita placent* n'a pas le même succès en politique qu'en poésie. Il est vrai qu'en copiant son prédécesseur, le cabinet actuel a eu soin d'introduire une variante dans la scène qu'on allait jouer. Au printemps dernier, la campagne contre la Hesse s'était faite avec la coopération de l'Autriche; cette fois, l'initiative et le mérite de l'entreprise revenaient tout entiers à la Prusse. Soit aveuglement, soit parti pris, l'opinion en Allemagne, loin de savoir gré au cabinet de Berlin de ce surcroît d'héroïsme, a vu dans son action isolée un motif de plus pour ne point prendre la chose au sérieux. Le temps est passé où l'ingérence de l'Autriche était regardée comme inévitablement antilibérale, et l'intervention de la Prusse comme forcément favorable aux intérêts constitutionnels et progressistes. Peu s'en faut que les sentiments ne soient renversés.

Le fait est que sur le territoire où elle l'applique — la partie slavo-allemande de l'empire — et dans les limites où elle l'admet, l'Autriche prend assez au sérieux son libéralisme de fraîche date. Nous voudrions pouvoir en dire autant par rapport au régime quasi-constitutionnel que la Russie

Digitized by Google

a introduit depuis l'année dernière en Pologne. Malheureusement, les nouvelles sont toujours affligeantes. Dans le royaume, le décret sur le recrutement s'exécute, malgré les plaintes des populations et les réclamations énergiques des conseils de district. L'application fait — on l'avait prévu — de ce décret une véritable loi des suspects, un moyen de déportation sans jugement. Les conseils de district refusent leur concours à ces mesures arbitraires; l'administration passe outre; elle agit sans eux et s'apprête même à les dissoudre. Ce sont pourtant les seuls organes par lesquels on puisse agir sur les esprits et contenir les populations. La terreur est usée en Pologne; elle irrite et n'effraye plus. La loi seule, et la loi fidèlement suivie, en mettant fin au régime d'arbitraire et d'exception, guérira les plaies et désarmera les ressentiments. On ne paraît guère vouloir se résigner à l'emploi de ce moyen dans les provinces polonaises. En Wolhynie, un gouverneur militaire déploie contre des populations inoffensives une rigueur incroyable; ses cosaques insultent les femmes et les jeunes filles jusqu'à l'entrée des églises. La province tout entière a résolu, pour échapper à ces traitements sauvages, que les femmes ne franchiront plus le seuil de leurs maisons, même pour aller remplir leurs devoirs religieux; elles prieront Dieu dans l'intérieur de leurs familles, comme faisaient les chrétiens dans les temps de persécution.

En Podolie, un autre chef militaire exécute les ordres rigoureux du gouvernement avec un zèle plus rigoureux encore : il fait arrêter comme des malfaiteurs les maréchaux de la noblesse, et les expédie nuitamment dans la capitale par convois escortés de gendarmes. Dans son acharnement contre la nationalité polonaise, il la poursuit jusque dans les écritaux des rues et les enseignes de marchands qui ont le malheur d'être écrits dans la langue de la nation proscrite. Il faut que la province, malgré ses traditions, sa langue, ses sentiments, soit russe sous tous les rapports : elle doit oublier son histoire et ses affections; la conquête fait table rase, et malheur à quiconque se souviendrait qu'il a été Polonais et qu'il pourrait l'être encore! Le traitement infligé à la noblesse pour avoir demandé l'union administrative de la Podolie avec le royaume de Pologne, prouve que telle est la préoccupation du gouvernement. Ces nobles Podoliens vont être traduits devant le sénat de Saint-Pétersbourg. Devant des juges ordinaires, leur cause serait d'avance gagnée, le droit de *plainte et de pétition* est formellement écrit dans la loi organique qui régit les assemblées électorales. Les sénateurs se considéreront-ils plutôt comme des juges de la raison d'Etat que comme des juges du droit? Condamneront-ils des hommes qui ont osé demander d'être affranchis d'un régime plus insupportable encore que celui qui pèse sur le royaume de Pologne? Dans ce cas, que faudrait-il croire de la réputation de l'aristocratie russe, dont on vante partout le libéralisme et les sentiments élevés? Espérons qu'elle aura le courage de montrer qu'il y a en Russie autre chose que des instruments de servitude.

J.-E. HORN.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Cie, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LE

TRAITÉ DE COMMERCE

ENTRE LA FRANCE ET LE ZOLLVEREIN

Les événements qui viennent de se passer en Prusse, en attirant l'attention de l'Europe entière, ont déconcerté l'indifférence traditionnelle que nous professions pour l'Allemagne. Le temps n'est plus où l'apothéose de Schiller nous faisait sourire, où nous prenions en pitié les rêves, les conciliabules et les innocentes rodomontades de l'unitarisme, et dans les efforts du patriotisme allemand nous ne voyons plus une preuve de son impuissance. Oui, l'Allemagne se meut : nous sommes bien obligés de le reconnaître; elle a même avancé beaucoup, sans notre permission. Tout à l'heure, au lieu de railler son immobilité, nous nous plaindrons de sa fougue, et nous chercherons à la ralentir. Hier, nous l'exhortions assez dédaigneusement à s'inoculer un peu de furie française; aujourd'hui, c'est notre modération, c'est notre sage lenteur que nous lui proposons pour exemple.

Censeurs ou panégyristes, dans tous nos jugements sur l'Allemagne, une grave lacune se fait remarquer. Pour nous, tout l'intérêt de la crise réside dans le Nationalverein et dans le conflit parlementaire de la Prusse. Or, ce ne sont là que les côtés extérieurs de la querelle qui s'agite. Il y a, dans ce moment, pour l'Allemagne, une question plus importante que l'organisation d'un pouvoir central, que l'avenir de la jeune flotte allemande, ou que les projets de M. de Bismark, et cette question n'est pas celle du pouvoir temporel, ce n'est même pas celle du Schleswig-Holstein. C'est une question étrangère

Digitized by Google

à la politique, inaperçue pour la plupart de nos publicistes, c'est celle du traité de commerce entre le Zollverein et la France. Cette matière, on en conviendra, nous touche de près et devrait nous être assez familière, et pourtant notre presse ne s'en occupe pas, elle dédaigne une étude aussi subalterne. Depuis deux ans que les né ociations sont ouvertes, le public français aurait eu le temps de s'initier aux détails les plus techniques du projet ; son ignorance est aussi complète que le premier jour. Cependant les grandes émotions deviennent rares, et nous sommes blasés sur les coups de théâtre. La question romaine est enrayée jusqu'à nouvel ordre ; la Hongrie est tranquille ; le mouvement grec ne se dessine pas ; les principautés danubiennes sommeillent ; la guerre d'Amérique elle-même est entrée dans une période de langueur ; le chômage est partout dans la politique, et les badauds meurent d'inanition. Le temps semble venu de nous concentrer dans notre domaine et de défricher les landes incultes qui s'y trouvent. Le temps est venu d'envisager nos rapports avec nos voisins et d'en peser les charges et les avantages. A nos portes, une grande révolution économique se prépare. Le Zollverein, cette œuvre laborieuse de quarante années, est menacé d'une dissolution. Etudions ce phénomène, dont nous sommes la cause et qui peut avoir pour nous de si graves conséquences.

I

Les négociations entamées dès 1859, entre la Prusse et la France, pour une convention commerciale, ont été longtemps entravées et plus d'une fois sur le point de se rompre. A vrai dire, les obstacles ne venaient pas de la Prusse, qui n'a jamais cessé d'apporter aux débats le plus louable esprit de conciliation. Si cette puissance avait traité pour elle-même, la convention eût été conclue en quelques semaines ; mais, négociant pour le Zollverein, elle avait à ménager les intérêts multiples et les défiances souvent ombrageuses de ses associés. Parmi les Etats secondaires, quelques-uns, tels que le royaume de Saxe et le grand-duché de Bade, se prononcèrent de bonne heure pour le traité, mais la plupart apportaient aux propositions de la Prusse une mauvaise volonté évidente. Une ligue protectionniste s'était organisée dans le Sud, sous la direction du comte de Reichenbach, et tenait son quartier général à Francfort. Deux cabinets, ceux de Stuttgard et de Munich, entraient, par système, dans cette opposition, et la couvraient d'un patronage avoué. La Prusse poursuivit son entreprise sans se laisser décourager par ces résis-

Digitized by Google

tances. Toutes les exigences, toutes les réclamations, étaient accueillies par ses commissaires ; tous les intérêts étaient consultés, tous les mémoires lus, examinés et comparés avec l'exactitude la plus minutieuse. Deux conseillers de première classe, MM. Delbrück et Philipsborn, tous deux d'une autorité reconnue dans les matières commerciales, conféraient chaque jour avec le plénipotentiaire français, M. de Clercq. Les ministres, MM. de Bernstorff et von der Heydt, assistèrent plus d une fois aux séances et prirent part aux discussions. En un mot, le gouvernement prussien sembla concentrer sur ce point tous ses efforts, et déploya dans tout le cours de l'affaire, la sagesse, la décision, la persévérance, bref, toutes les qualités que ses détracteurs ordinaires lui refusent.

Le traité fut enfin conclu le 29 mars 1862. Cette œuvre embrasse tous les rapports qui peuvent unir deux nations voisines et amies. Les échanges, les transports par terre, la navigation, les voyages et les garanties réciproques de propriété. L'esprit le plus libéral s'y fait reconnaître ; nulle trace de ce patriotisme jaloux et malentendu qui réservait toutes ses faveurs pour les indigènes, et n'admettait qu'à titre précaire les citoyens des autres pays. Désormais, nos compatriotes pourront parcourir l'Allemagne et s'y livrer au commerce, sans être en butte aux tracasseries des autorités, sans courir le risque d'une détention et d'une amende arbitraires ; des taxes onéreuses ne gêneront plus leur établissement. Pour la France, sa législation, plus hospitalière que celle des autres pays, accorde depuis longtemps aux étrangers tous les bénéfices du droit commun. Les nombreux Allemands établis sur notre territoire n'auront donc pas à se prévaloir souvent du traité de commerce ; car nous n'avons actuellement sur eux aucun privilége. Toutefois, ils se plaignent d'être assujettis encore à la caution préalable dans leurs poursuites judiciaires. Il serait peut-être à désirer que le nouveau régime leur donnât satisfaction sur ce point.

La révision des tarifs signale également un progrès immense. La France, donnant l'exemple des sacrifices, a immolé d'une main ferme ses prohibitions, et, pour confondre la routine, la plupart des objets qui figuraient comme prohibés sur ses tableaux antérieurs entrent subitement dans un tarif d'une modération remarquable. Ainsi, les fontes et objets de fer travaillé ne payent plus qu'un droit fixe de 8 fr. les 100 kilog. ; les vis, chaînes de fer, etc., 4 fr. Les tissus de laine entreront en France avec un droit de 15 p. 0/0 en 1864, et ce droit s'abaissera jusqu'à 10 p. 0/0 en 1866. Les cotons, 15 p. 0/0 ; verreries et cristaux, 10 p. 0/0 ; porcelaines et faïence, 15 p. 0/0. Enfin, certains objets d'art, tels que statues en

Digitized by Google

marbre, bronzes ou tous autres métaux auparavant prohibés, entreront désormais en franchise complète.

On sait que, dans notre ancien tarif, un grand nombre de droits équivalaient à la prohibition. Dans ce chapitre comme dans le précédent, les réformes ont été radicales. Les aciers, qui payaient 36, 60 et 132 fr. les 100 kil., n'en payeront que 13, 18 et 25 fr. L'acier en plaques blanches descend de 600 à 30 fr. Le fil de cuivre de 340 à 10 fr. Le nickel, de 120 à 10 fr. Les aiguilles à coudre, de 600 et même 960 fr. à 200 et 100 fr. Les instruments de chirurgie et de physique, taxés primitivement à 10, 20 et 30 p. 0/0, entreront désormais en franchise complète. Les armes blanches descendent de 480 à 40 fr. les 100 kilog. Les tissus de cuivre et de laiton, de 180 à 20 fr. Les bijouteries, de 3,600, 9,000 et même 24,000 fr. à un droit fixe de 500 fr. Machines à vapeur, de 48 à 10 fr. (les 100 kil.). Tissus de lin et de chanvre, de 560 à 90 fr. Damas, de 384,48 à 15 p. 0/0. Draps cardés, colorés et non colorés, de 84 et 120 à 15 p. 0/0. Feutres, de 120 et 180 à 15 et 10 p. 0/0. Couvertures de laine, de 240 à 10 p. 0/0. Tapis, de 300 et 600 fr. à 15 p. 0/0. Habits confectionnés, de 30 p. 0/0 à 10 p. 0/0. Soies, de 2,400, 3,000, 4,800 fr. (les 100 kilog.) à 800, 500, 300 et 200 fr. (Plusieurs espèces de soies doivent même entrer en franchise complète à partir de 1866.) Pour la plupart des produits chimiques, franchise; les plus élevés (inutile de dire que ce sont les plus coûteux) payeront 10 et 15 p. 0/0 les 100 kilog. Pour les poteries, franchise; de même pour les fleurs artificielles, tarifées autrefois à 12 p. 0/0. Les quincailleries et merceries descendent de 120 et 240 fr. les 100 kilog., à un droit fixe de 10 p. 0/0. La cire, de 120 à 30 fr. Les épiceries de 240 à 25 fr. L'eau-de-vie de 180 à 15 fr. Papeteries de 196 à 10 fr., etc., etc.

Les concessions du côté allemand ont été moins sensibles, mais par une raison fort naturelle, c'est que l'ancien tarif du Zollverein, étant beaucoup moins rigoureux que le nôtre, avait à faire moins de sacrifices. Aussi la différence entre l'ancien et le nouveau régime sera-t-elle bien moins accusée. Au lieu de s'élever, comme dans les tableaux français, aux trois quarts et beaucoup plus haut, elle n'est généralement que de la moitié, d'un tiers, d'un quart, ou même d'un cinquième. Ainsi, le fer façonné en barres, qui payait, d'après l'ancien tarif, 2 flor. 37 kr., payera, d'après le nouveau, 1 flor. 45 kr. les 100 livres; les plaques de fer payaient 5 flor. 15 kr., elles payeront 2 flor. 37 kr. les 100 livres; les plaques de cuivre payaient 10 flor. 30 kr., elles payeront 4 flor. 22 kr. les 100 livres; le plomb en rouleaux payait 3 flor. 30 kr., il payera 1 flor. 27 kr.

Digitized by Google

les 100 livres; le zinc brut qui payait 1 flor. 45 kr., entrera en franchise; le nickel payait 5 flor. 15 kr., il payera 3 flor. 30 kr. les 100 livres; les fontes payaient 1 flor. 45 kr., elles payeront 52 kr. les 100 livres; les aiguilles à coudre payaient 87 flor. 30 kr., elles payeront 17 flor. 15 kr. les 100 livres; les machines à vapeur payaient 10 flor. 30 kr., elles payeront 3 flor. 30 kr. les 100 livres; les wagons payaient 350 flor., ils payeront 175 flor. les 100 livres; les autres voitures payaient 131 flor. 15 kr., elles payeront 87 flor. 30 kr. les 100 livres; les meubles et étoffes payaient 17 flor. 30 kr., ils payeront 5 flor. 50 kr. les 100 livres; les dentelles de fil payaient 105 flor., elles payeront 70 flor. les 100 livres; les fils, cotons et laines payaient 5 flor. 15 kr., ils payeront 3 flor. 30 kr. les 100 livres; les tissus à trois ou plusieurs écheveaux payaient 14 flor., ils payeront 10 flor. 30 kr. les 100 livres; les étoffes de coton et laine mêlés payaient 87 flor., elles payeront 42 et 21 flor. les 100 livres; les tapis payaient 35 flor., ils payeront 17 flor. 30 kr. les 100 livres; les soies payaient 35 flor., 192 flor. 30 kr., 96 flor. 15 kr., elles payeront 26 flor. 15 kr., 87 flor. 30 kr., 59 flor. 30 kr. les 100 livres; les produits chimiques payaient 5 flor. 50 kr., ils entreront en franchise; les verreries communes payaient 5 flor. 15 kr., elles payeront 3 flor. 3 kr. les 100 livres; les verres polis payaient 10 flor. 30 kr., ils payeront 7 flor. les 100 livres; les porcelaines payaient 43 flor. 45 kr. et 87 flor. 30 kr., elles payeront 8 flor. 45 kr. les 100 livres; la faïence payait 17 flor. 30 kr., elle payera 5 flor. 32 kr. les 100 livres; les vins payaient 14 flor., ils payeront 7 flor. les 100 livres; les papiers peints payaient 35 flor., ils payeront 5 flor. 50 kr. les 100 livres; l'huile payait 14 flor., elle payera 1 flor. 27 kr. les 100 livres; le charbon et le coke payaient 4 kr. 1/4; ils payeront 1 kr. 3/4 les 100 livres.

On voit que les bases de tarification sont généralement différentes, les Français taxant un grand nombre d'objets d'après la valeur, tandis que les Allemands rapportent tout à l'unité de poids. Cette différence rend la comparaison des deux tableaux assez difficile. Il résulte cependant, d'après des informations puisées aux sources les plus sûres, que le tarif actuel (antérieur au traité) du Zollverein, prélève sur tous les objets une partie beaucoup plus faible de la valeur relative. Les étoffes en soie, laine ou coton, payent en moyenne 3, 4, 5 et 6 p. 0/0. La proportion ne s'élève que pour les étoffes communes, dont l'exportation, on le sait, est beaucoup plus faible. Les ganteries payent 1 ou 2 p. 0/0; les parfumeries entre 5 et 10 0/0; les chapelleries entre 6 et 8 p. 0/0; les instruments de physique entre 1 et 2 p. 0/0. Les vins seuls payent le quart ou le tiers en sus du prix de vente. A part cette dérogation, les droits du Zollverein ne

Digitized by Google

dépassent presque jamais 10 p. 0/0. Or, on vient de voir que sur notre futur tarif les droits oscilleront généralement entre 10, 15 et 30 p. 0/0 : d'où cette conclusion forcée, que, malgré les changements énormes faits dans notre système, la différence entre les deux législations restera très considérable. Nos industries, qui se considèrent comme livrées au droit commun et gémissent d'avance, auront encore une protection double et même triple de celle qui couvre actuellement l'industrie allemande. Notre progrès vers le libre-échange restera beaucoup en arrière de ce qu'on nomme en Allemagne protection. Qu'on juge par là de la position anormale que le régime prohibitif nous avait constituée en Europe.

Malgré ces inégalités, le projet de réforme a causé dans les grands centres manufacturiers de l'Allemagne une satisfaction presque sans mélange ; on a même vu des optimistes se féliciter des avantages maintenus à notre industrie. « Les tarifs français, ont-ils dit, sont plus élevés que les nôtres ; tant mieux, c'est le meilleur de tous les symptômes : c'est la preuve que notre industrie est plus vigoureuse, et qu'elle se passe plus facilement de brassières. Rien ne peut nous inspirer plus de confiance. C'est plus qu'un profit : c'est un triomphe national. » Les utilitaires, qui visent à des résultats plus palpables, ont fait le calcul suivant : « L'exportation en France des étoffes anglaises était, pour les premiers mois de 1860, de 134,000 liv. st. ; en 1861, après le traité de commerce, l'exportation pour l'époque correspondante était de 1,181,000 liv. st., c'est-à-dire décuple. Eh bien, sur tous les marchés du monde, les étoffes allemandes luttent victorieusement avec celles d'Angleterre : donc, la réduction des tarifs français va nous ouvrir un immense débit. » Une telle perspective est assurément séduisante pour des filateurs.

Des considérations plus générales sont venues à l'appui de ce raisonnement. « L'exportation du Zollverein, disait-on, atteignait en 1860 une valeur de 203,688,990 de th. (774 millions de fr.) ; l'importation, au contraire, n'était que de 35 millions de thalers : donc, le Zollverein fournit à l'étranger cinq et six fois plus de marchandises qu'il n'en reçoit. Or, cette situation s'est maintenue à toutes les époques et dans des conditions très défavorables. Le tarif allemand était modéré, les marchés d'Autriche et de France inexorablement fermés à presque tous nos produits ; nous luttions la poitrine découverte contre des ennemis cuirassés et bardés de fer. N'est-il pas clair que plus l'équilibre s'établira, plus les chances de succès seront pour l'Allemagne?

» Envisagés séparément, les rapports du Zollverein avec la France offrent à l'Allemagne les symptômes les plus rassurants. En 1860, les exportations françaises pour le Zollverein atteignaient une valeur

Digitized by Google

de 162,661,665 fr. Mais les importations allemandes en France s'élevaient à 117 millions, c'est-à-dire aux 7/10es de l'exportation contraire. Les tables décennales du mouvement réciproque sont encore plus favorables au commerce allemand, comme on le peut voir par l'extrait qui suit des moyennes décennales :

	Exportations allemandes en France.	Exportations françaises en Allemagne.
1827-1837.....	56,822,204 fr.....	40,006,096 fr.
1837-1847.....	75,132,831	48,159,000
1847-1857.....	84,513,093	59,485,300

Ainsi, l'Allemagne a toujours eu la prépondérance. Que sera-ce quand les barrières de la France seront abaissées et qu'un droit de 15 ou de 10 p. 0/0 remplacera les prohibitions? »

Ainsi s'expriment les manufacturiers de la Prusse. Nous verrons tout à l'heure leurs calculs combattus par une coalition nombreuse et puissante. Bornons-nous, pour le moment, à les constater.

Le traité de navigation n'a pas provoqué, tant s'en faut, les mêmes sympathies, et cependant, ici comme ailleurs, la France a fait de grands sacrifices. Les droits de tonnage ont été abaissés de 4 fr. 50 c. à 1 fr. pour les navires provenant des ports allemands. Les droits différentiels, cet éternel sujet de récrimination, ont été supprimés complétement, et les marchandises cesseront d'être grevées d'après le pavillon. On a même étendu aux navires d'Allemagne les immunités et les primes dont nos armateurs avaient eu jusqu'à présent le privilége exclusif. (Peut-être valait-il mieux abolir complétement les primes que de les étendre.) Enfin, l'accès des ports algériens est ouvert aux navires allemands, moyennant un droit fixe de 2 fr. par tonne, payé dans le premier port et qui ne pourra se répéter dans les ports suivants. Malgré tant de concessions, la convention maritime est la plus critiquée du traité de commerce. « Le tonnage français, disent les Allemands, est abaissé; mais il subsiste pour les étrangers, tandis que la Prusse vient de supprimer tout vestige du sien. C'est donc vainement que l'article 1er de la convention promet au pavillon allemand l'égalité complète avec le français, puisque la différence, c'est-à-dire le privilége, est maintenue par voie détournée. Enfin, si le tonnage de 4,50 est aboli, c'est uniquement pour la navigation directe; un navire allemand venant d'Angleterre, d'Espagne ou d'Amérique, est assujetti aux mêmes droits que par le passé. Le bénéfice est donc illusoire, ou du moins n'intéresse que la petite navigation. De plus, le cabotage est interdit aux étrangers comme auparavant, ce qui diminue encore l'importance des avan-

Digitized by Google

tages obtenus. Les concessions du gouvernement français sur ce point sont donc insignifiantes ; courageux envers ses industriels, il est resté timide vis-à-vis de ses armateurs et leur a conservé la plus grande partie de leur monopole. Heureusement, ajoutent les Allemands, non sans une nuance d'ironie, les rapports de notre marine avec la marine française ne nous inspirent pas grande inquiétude. Dans le mouvement général de la navigation entre les deux pays, la part de la France est de 10 p. 100, celle de l'Allemagne de 74 p. 100[1]. Le seul tonnage de la marine prussienne est égal à la moitié de tout le tonnage français. Malgré la protection et tous les priviléges dont elle jouit, la marine française semble atteinte d'une incurable langueur ; la marine allemande, au contraire, s'étend et se développe chaque jour. Elle peut donc dédaigner les avantages factices dont elle est sevrée. Nulle entrave, nul obstacle n'arrêteront son mouvement de croissance ; nuls remèdes ne guériront sa rivale et ne relèveront sa débilité. » — Espérons que ces insolentes prévisions seront bientôt démenties.

L'abaissement des tarifs douaniers et des droits de tonnage, la suppression des droits différentiels constituent dans tous les cas, pour les deux nations, un immense progrès. Toutefois, si la sollicitude des négociateurs s'était bornée là, leur œuvre serait demeurée fort incomplète. En effet, l'échange des produits internationaux rencontre un obstacle plus grand que les tarifs élevés : ce sont les contrefaçons. Les tarifs augmentent sans doute le prix de la marchandise, mais ils lui laissent du moins ses qualités propres et ne la ruinent pas dans l'opinion du consommateur ; les contrefaçons usurpent son nom et ses apparences, l'éliminent du marché et la discréditent. On sait à quel point l'abus des contrefaçons a été poussé en Allemagne ; parmi les produits français, les plus fins, les plus recherchés ont été et sont encore l'objet d'imitations aussi grossières qu'impudentes. Une industrie d'un cynisme étrange s'est même formée sous les auspices des contrefacteurs, digne auxiliaire de leurs basses manœuvres, c'est l'industrie des fausses étiquettes, qui reproduit avec une exactitude *scrupuleuse* les signatures étrangères pour tromper la crédule badauderie du public. Et cet infâme commerce ne se donne pas la peine d'être occulte ; non, la spéculation se fait au grand jour, et personne n'est scandalisé. Quand les gouvernements étrangers ont élevé des plaintes et demandé le redressement de cette injustice, on a paru surpris de leur prétention, et les spoliateurs ont été maintenus presque partout dans l'exercice de leur *droit*.

[1] Les tiers entrent dans ce mouvement pour 16/100.

Digitized by Google

Le traité franco-prussien met fin à ces pratiques déloyales. Une convention spéciale a été faite pour assurer aux auteurs, artistes et industriels des deux pays, la garantie réciproque de leurs droits de propriété. Désormais, les contrefacteurs seront poursuivis dans leur propre pays, et cesseront de puiser l'impunité dans le silence de la loi. Tout inventeur, en remplissant certaines formalités, s'assure la protection légale en France et dans le Zollverein contre les usurpateurs de son droit. Observons que cette faculté si juste et si naturelle existe en France depuis longues années, et que notre législation, en sauvegardant les œuvres d'esprit contre la fraude, ne fait aucune différence entre les nationaux et les étrangers. Les Allemands même, qui refusent tout recours à nos inventeurs, profitent, comme les autres peuples, de notre droit commun. Au jour où nous sommes, le fabricant d'Allemagne peut encore choisir entre le bénéfice des fausses étiquettes et celui de nos brevets d'invention ; il peut même, si bon lui semble, les cumuler tous les deux. Libre à lui de s'approprier, sans aucun péril, les idées de son concurrent français, sauf à poursuivre ce dernier s'il veut user de représailles. Par le traité de commerce, l'Allemagne renoncera au privilége injuste dont elle a joui trop longtemps. Nos inventeurs, nos écrivains, nos artistes iront chercher en Allemagne des brevets d'invention, comme les Allemands viennent en chercher dans notre pays. Les Français auront même un avantage sur les sujets indigènes, car la protection que ceux-ci trouvent en France, ils l'implorent encore vainement dans leur patrie. L'Allemagne n'a pas de loi sur les brevets d'invention. Tous les efforts de l'industrie et de l'art pour obtenir une garantie contre la fraude sont restés infructueux. Espérons que la justice tardive accordée à nos compatriotes ne restera pas, sur le sol allemand, une exception, et que les gouvernements sentiront l'urgence de l'étendre à leurs nationaux. Ce sera là pour l'Allemagne une heureuse réforme, et nous pourrons être fiers de l'avoir provoquée.

On voit, par ce rapide aperçu, quelle influence le traité de commerce franco-allemand va exercer non-seulement sur les rapports internationaux, mais même sur le développement intérieur et les destinées particulières de chacun des deux peuples. Cependant, les avantages de cette convention sont loin d'être appréciés partout comme ils devraient l'être. Si la Prusse, la Saxe et généralement le nord de l'Allemagne accueillent la réforme avec sympathie, la Bavière, le Wurtemberg et presque tous les Etats du sud paraissent d'accord pour la repousser, et tous les efforts de la diplomatie prussienne pour dissiper cette opposition ont été jusqu'à présent inutiles. Certes, les divergences d'opinion entre les cabinets allemands

Digitized by Google

ne sont pas une nouveauté dans l'histoire. Leur désaccord est une maladie normale, chronique, classée depuis longtemps par la science et pour ainsi dire nécessaire à la santé de l'Europe. D'ordinaire, les crises se manifestent par un accès d'activité dans les chancelleries; quelques notes sont échangées, et les diplomates se félicitent de la bonne fortune. Par malheur, le débat actuel prend des proportions beaucoup plus inquiétantes. Déjà l'on parle d'une scission douanière entre le Nord et le Sud. Le Zollverein, c'est-à-dire la seule forme d'unité que l'Allemagne ait encore pu réaliser, est attaqué dans son existence. Deux groupes tendent à se former, séparant les intérêts matériels comme les tendances politiques, l'un au nord, sous les auspices de la Prusse, l'autre au midi, dans l'étroite dépendance de l'Autriche. Pénétrons les causes de cet antagonisme et cherchons les résultats qui peuvent en sortir.

II

Le développement industriel de l'Allemagne n'est pas répandu également sur son territoire. Il a été plus ou moins rapide, suivant l'influence du climat, le caractère du sol, et les invitations plus ou moins pressantes du besoin. Dans le nord, la nature, plus parcimonieuse, oblige les habitants à chercher dans le travail des richesses factices. Le Brandebourgeois, le Saxon échangent, sans trop de regret, leur ciel nuageux et leurs terres sablonneuses contre l'air enfumé des fabriques. Le Bavarois au contraire et le Badois aiment mieux se promener, la pipe à la main, au milieu de leurs blés, de leurs prés ou de leurs vignes. Pourquoi le paysan du midi consentirait-il à s'enfermer dans l'atmosphère viciée d'une usine? Parcourez le pays de Bade, le Palatinat, la Bavière; voyez ces campagnes plantureuses, ces villages florissants, où respire l'aisance, et vous conviendrez que ces riches contrées sont vouées à l'agriculture. L'industrie n'est pas évidemment la vocation du midi. Elle n'y est pas sur son terrain naturel. Ses pas y sont moins assurés, ses conquêtes plus lentes que partout ailleurs.

Autre différence : la houille se trouve dans le nord en quantités beaucoup plus grandes. Le principal gisement houiller de l'Allemagne est le bassin de la Ruhr, qui s'étend le long du Rhin et de cette rivière, entre Dusseldorf, Duisbourg, Dortmund et jusqu'aux environs de Münster, dans la Westphalie, sur une largeur de 7, 8 et 10 lieues carrées, une profondeur de 700, 900 et même 1,145 pieds. Ce bassin suffirait tout seul à l'approvisionnement du nord de l'Eu-

Digitized by Google

rope. Toute l'année, des milliers de navires descendent et remontent le Rhin pour porter dans toutes les directions cette précieuse poussière. Un autre gisement, moins étendu, quoique encore très vaste, est celui d'Aix-la-Chapelle, dans la Prusse rhénane. En Silésie, on cite ceux de Rybnick, de Pless, de Beuthen et de Ratibor. La Saxe, quoique moins favorisée que la Prusse, possède néanmoins à Zwickau, Wurschnitz, Lugau et Grüna, sur les frontières de Bohême, des mines importantes. Dans le sud, on ne cite guère qu'un bassin houiller, c'est celui de la Saar, dont la plus grande partie appartient justement à la Prusse. D'où cette conséquence, que, dans le cas d'une rupture entre les Etats du nord et ceux du midi, l'Allemagne méridionale serait presque privée de combustible, et perdrait subitement le ressort vital de toute industrie.

La Prusse possède un avantage non moins précieux dans ses mines de fer. Les mines du Hundsrück et de la Westphalie produisent annuellement près de trois millions de tonnes, c'est-à-dire plus que le reste de l'Allemagne réunie. La Silésie produit encore davantage. Encore la production de cette province est-elle gênée par le voisinage des douanes russes et autrichiennes, et par l'imperfection des moyens de transport. Le rendement pourrait être double et même triple si l'on exploitait d'après la richesse des filons. Le Brandebourg et la Saxe prussienne, sans égaler cette richesse, ont des hauts fourneaux importants. En somme, la Prusse fournit annuellement 60, 70 et même 77 p. 100 de la production allemande en minerais de fer [1]. La nature et la politique se sont accordées pour réunir entre ses mains les éléments moteurs du progrès moderne.

L'Allemagne centrale, au contraire, est généralement pauvre en ressources métalliques. A part le duché de Nassau, dont les mines sont fort importantes, le fer est dans tous les Etats secondaires une rareté, et tous les efforts des gouvernements pour multiplier les hauts fourneaux n'ont abouti qu'à d'insignifiants résultats. La production de la Bavière est à peu près nulle. Ses minerais sont de mauvaise qualité et ne contiennent que 33 p. 100 de métal. Le Wurtemberg, la Bavière, les deux Hesses, la Saxe, le Hanovre et tous les Etats du centre, en réunissant leurs richesses, produisent à peine une extraction de 12 ou 1,500,000 tonnes. Les Etats du midi, c'est-à-dire la Bavière, le Wurtemberg, Bade et Hesse-Darmstadt, n'en produisent pas 700,000. Qu'on juge de la situation où se trouveraient ces Etats s'il leur fallait se passer de la Prusse.

On comprend que, dans de telles conditions, l'industrie du Nord

[1] D'après des documents authentiques, la production de fer et d'acier fournie en 1861 par la Prusse, est de 8,500,000 quintaux.

Digitized by Google

soit en avance marquée sur celle du Midi. Les grands centres de fabrication sont presque tous en Prusse ou en Saxe. Elberfeld, Crefeld et Münster, dans la Westphalie, ont presque le monopole de la soie et des laines ouvrées; Bielefeld et Dortmund celui des lins et chanvres. La Prusse seule occupe en Silésie et en Westphalie plus de cent mille métiers pour les chanvres; le Wurtemberg, c'est-à-dire le pays du Sud où l'industrie textile a fait le plus de progrès, n'en possède encore que cinq mille. Meerane, Glauchau et Chemnitz (Saxe) sont renommées dans le monde entier pour les draps et les cotonnades. Berlin, avec ses machines, approvisionne toute l'Allemagne et concourt même avec l'Angleterre sur tous les marchés; Magdebourg n'est qu'une immense raffinerie; Solingen fournit des armes blanches à tout l'univers. Ajoutons que, dans le Nord, l'industrie, concentrée dans certaines zônes, présente une grande consistance et de puissants moyens d'expansion. Ses marchés, ses dépôts sont connus jusqu'au fond de l'Amérique. Dans le Midi, les tentatives industrielles sont encore disséminées et peu connues. Il faut une étude particulière et des efforts attentifs pour les découvrir. Les capitaux y sont encore faibles et s'agglomèrent lentement. L'esprit d'entreprise, éveillé d'hier, ne connaît pas encore ses ressources; les préjugés et la routine en gênent le développement. Enfin, le crédit, cet auxiliaire, ou plutôt ce moteur de toute production, n'a pas encore délié les bourses récalcitrantes. Une crise suffirait peut-être pour épuiser les forces de cette industrie naissante et pour en disperser les ruines sur le sol.

Une si grande disparité devait produire dans les intérêts et les opinions une grande divergence. On le vit dès l'origine des négociations avec la France. Le Nord, confiant dans ses forces, accueillit la perspective de nouvelles luttes comme la promesse de nouvelles victoires. Familier avec les périls de la concurrence, comme le vétéran avec la mitraille, il promena des regards complaisants sur ses houillères, ses hauts fourneaux, ses usines, ses magasins et ses inventaires; il compta le chiffre de ses exportations, et, se croyant mûr pour l'attaque, rejeta dédaigneusement ses armes défensives. Le Sud, au contraire, surpris dans sa croissance laborieuse par une révolution douanière, fut frappé d'épouvante. S'exagérant sa faiblesse, il vit de suite son territoire inondé par les importations du dehors, ses fabriques tombant une à une, tout son essor industriel arrêté, le fruit de ses efforts perdu sans retour. Et c'était par la Prusse que cette tempête était déchaînée! C'était la Prusse qui, par politique, prononçait sur l'industrie méridionale cette sentence de mort! Etaient-ce là les préludes de son hégémonie, les premiers fruits de sa candidature à l'empire?

Digitized by Google

Quelle était, pendant ce temps, l'attitude des gouvernements secondaires? Il faut l'avouer, le traité de commerce les avait trouvés, dans le principe, fort indifférents. Dès qu'ils y virent le germe d'une difficulté pour la Prusse, ils l'honorèrent de leur attention. Depuis longtemps leur opposition contre cette puissance manquait de griefs plausibles et de racines populaires. Cette fois, l'industrie nationale les appelait; elle tendait vers eux ses mains suppliantes; elle plaçait dans leur courage et leur patriotisme son dernier espoir. Un sourire de satisfaction se dessina sur d'augustes lèvres. Pour la première fois depuis bien longtemps, les princes se trouvaient à la tête d'une armée; ils allaient combattre à front découvert le fantôme de l'unité nationale. On devine si les plaintes des industriels menacés furent accueillies avec sollicitude, si les bureaux ministériels s'ouvrirent à double battant pour les futures victimes du traité. On fit plus : on provoqua des manifestations populaires pour étudier la question ; on assiégea les commissaires prussiens de notes, de mémoires et de doléances. Les plus minimes industries, les moins viables, trouvèrent subitement, à Stuttgard, à Munich, à Darmstadt, d'ardents défenseurs. Il n'était pas de scierie ni de four à tuiles dont les destinées ne devinssent une question de salut public. Jamais les plaintes des sujets n'avaient trouvé en haut lieu autant d'oreilles complaisantes ; Jamais souffrances éventuelles n'avaient ému tant de cœurs sensibles. La douleur, la consternation siégeaient en permanence sur tous les fronts administratifs. Rien n'était plus touchant et plus nouveau qu'un pareil spectacle; seulement on eut bientôt la preuve que ce zèle, du reste fort méritoire, n'était pas exempt d'arrière-pensée politique.

III

Parmi les gouvernements du Sud, le plus animé dans cette polémique prohibitive était le gouvernement bavarois. Dès l'ouverture des pourparlers avec la France, le cabinet de Munich avait montré des dispositions équivoques. Sans se déclarer formellement hostile au projet, il avait élevé des doutes sur l'utilité de la convention. « Quel est le but, disaient les diplomates bavarois, que la Prusse se propose? Est-ce une révision du tarif allemand? Pour y parvenir, il nous suffit de nous entendre entre nous; n'avons-nous pas des assemblées périodiques où se discutent les propositions de ce genre? Qu'avons-nous besoin d'appeler l'étranger à notre secours, et de nous créer vis-à-vis de lui des obligations? Faisons nos affaires en

Digitized by Google

famille, et ne créons pas à la France un droit sur l'Allemagne. Cherche-t-on, au contraire, une réforme du tarif français à notre profit? Mais cette réforme se fait, elle est même déjà consommée sans notre participation. Par ses traités avec l'Angleterre et la Belgique, la France a changé tout son système douanier; ses prohibitions n'existent plus, ses droits s'abaissent tous les jours. Attendons, et nous verrons ses frontières s'ouvrir à tous nos produits, sans aucune concession de notre part. Nous aurons pour rien ce qu'elle se dispose à nous marchander. » Et l'on ajoutait tout bas que déjà les fabrications allemandes entraient en France sur navires anglais. « Sans doute cette contrebande est peu honorable; mais c'est à la France, non au Zollverein de la réprimer. De quel droit la France nous demande-t-elle des sacrifices dont elle aura tout le profit? Le traité de commerce paraît donc inutile sous tous les rapports. »

La Prusse passa outre. La Bavière, changeant alors de tactique, combattit toutes les modifications de tarif une à une. Pas un dégrèvement qui ne frappât au cœur l'industrie bavaroise, et qui ne contînt en germe la ruine du pays. « Les productions du Sud, disaient ses économistes, sont justement celles où la France possède la suprématie. Les glaces de Nuremberg ont fait, dans ces dernières années, des progrès immenses; mais la miroiterie française fait fureur dans le monde entier. Des fabriques de papiers peints se sont également développées dans le Sud, grâce aux tarifs protecteurs; mais les produits français l'emportent encore en finesse, en coquetterie sur les nôtres. De même pour les coutelleries qui se fabriquent à Heilbronn et pour les bijouteries de Pforzheim (Bade). Les Français ont d'ailleurs un avantage qui leur assurera longtemps encore la prééminence : c'est l'engouement du public. C'est en vain que nous leur serons égaux et même supérieurs; leur renommée les dispensera de mérite. Toute l'industrie du Sud peut donc être submergée en quelques mois par une irruption française. Abaisser les tarifs, c'est mettre notre industrie à la merci de la vogue. Nos produits agricoles même seront dépréciés; car les vins allemands, quel qu'en soit le mérite, seront toujours moins prisés que les vins de France. Le bordeaux et le bourgogne remplacent déjà, sur beaucoup de tables, nos crus les plus estimés. Que sera-ce quand la diminution des droits d'entrée aura mis ce luxe à la portée des plus petites bourses? » C'est ainsi que des mains savantes groupaient et coloraient avec art les perspectives les plus sombres.

Mais le grief principal du gouvernement bavarois contre le traité, c'était la situation qui devait en résulter pour l'Autriche. « Nous sommes unis, disait-il, avec l'Autriche par une convention commerciale depuis 1853. Depuis neuf ans que ce lien existe, nos rapports

Digitized by Google

avec cet empire deviennent chaque jour plus étroits. Est-il rationnel, est-il juste, est-il patriotique de rompre une alliance aussi naturelle pour nous tourner vers la France? Sans doute l'Autriche bénéficiera des avantages concédés à notre nouvelle alliée. Mais les Français sont des étrangers; ils ont été et peuvent redevenir nos ennemis; les Autrichiens sont nos frères. L'assimilation de ces deux peuples sera repoussée par tout cœur allemand. Enfin, tout le monde sait que le traité de 1853 a été conclu pour préparer une fusion plus intime entre l'Autriche et l'Allemagne. Le cabinet de Vienne a toujours exprimé l'intention de faire entrer les Etats autrichiens dans le Zollverein. Le traité qu'on propose fait évanouir cet espoir, et rejette l'Autriche hors de la patrie allemande, injuste exclusion, qui ne peut même pas se justifier par l'intérêt commercial; car l'Autriche, moins avancée que l'Allemagne dans toutes les fabrications, promet un marché immense aux produits allemands. La France, au contraire, possède dans son sein de quoi satisfaire à tous ses besoins. Quarante ans d'efforts persévérants et de protection rigoureuse l'ont dotée de tous les genres d'industries; et ses fabricants, tranquilles sur leur avenir, rient sous cape des illusions caressées par leurs confrères d'outre-Rhin. L'Allemagne va donc échanger un bénéfice assuré contre un bénéfice imaginaire. L'Autriche, c'était la consommation sans concurrence; la France, c'est la concurrence sans consommation. »

Ces objections pouvaient avoir quelque justesse; mais l'honneur n'en revenait pas tout entier au gouvernement bavarois : on y reconnaissait très facilement le souffle et l'inspiration de l'Autriche. C'était donc à Vienne et non à Munich que le projet allait trouver son principal adversaire. Par conséquent, le débat changeait de face, et prenait un caractère politique. La théorie bavaroise prenait la signification d'un mot d'ordre, et les arguments de M. de Landsberg allaient sans doute être reproduits par tous les représentants des cours secondaires. Ce n'étaient donc pas seulement les miroitiers de Nuremberg et les filateurs d'Augsbourg, c'était la Grande-Allemagne (*Gross-Deutschland*), l'Allemagne du prince Schwarzemberg et de M. de Schmerling qui se préparait à la résistance. Sans doute le terrain lui paraissait propice à la lutte et l'heure venue de se déclarer.

L'Autriche ne tarda pas à entrer elle-même dans l'arène, et, dès le 15 septembre 1861, une dépêche de M. de Rechberg articula les principaux griefs de la diplomatie viennoise contre le projet de traité. « Les concessions faites à la France, disait cette note, sont mortelles à l'industrie autrichienne; car nous reconnaissons notre impuissance à lutter contre un adversaire si redoutable. Traitée en étrangère par le Zollverein, réduite à l'isolement, c'est-à-dire à l'état de guerre, l'Autriche n'a donc plus qu'un moyen de défense, c'est l'élévation

Digitized by Google

de ses tarifs douaniers. Si donc le projet franco-prussien devenait une réalité, l'année 1866, en ouvrant l'Allemagne aux produits français, verrait l'Autriche se fermer aux produits d'Allemagne. » Ainsi les arguments de la Bavière se transformaient en menaces sous la plume du diplomate autrichien.

L'impulsion était donnée ; les cabinets de Stuttgard et de Darmstadt ne tardèrent pas à la suivre. Tout annonçait qu'une ligue était formée dans le Sud sous le patronage de l'Autriche. Dans le Nord même, malgré la communauté d'intérêts, les symptômes étaient équivoques. L'électeur de Hesse-Cassel, en lutte permanente contre ses sujets, en rupture ouverte avec le cabinet de Berlin, menacé d'une nvasion par les armées prussiennes, était autrichien par goût, par habitude et surtout par nécessité. Plus libre dans son choix, le Hanovre suivait la même ligne, et d'ailleurs ce royaume était entré d'hier dans le Zollverein, et la rupture d'un lien à peine formé devait y être envisagée sans inquiétude. Les deux Mecklembourgs, exclusivement maritimes, n'avaient qu'une pensée : repousser les empiètements de la Prusse. Seuls, Bade et la Saxe montraient des dispositions favorables. Mais l'un était lié d'intérêts à la France et l'industrie de l'autre lui créait une situation à part dans l'Allemagne. Dans la campagne qui s'ouvrait, la Prusse allait donc se trouver presque seule. De toute manière, son hégémonie était en péril. De grands efforts allaient être nécessaires pour la maintenir.

IV

Le cabinet prussien s'occupa d'abord de ressaisir l'avantage, en réfutant point par point l'argumentation Austro-Bavaroise. « On nous accorde, dit-il, que le régime du Zollverein n'est plus en rapport avec les besoins de l'époque, et qu'en présence des changements qui viennent de s'accomplir à nos portes, nous ne pouvons rester stationnaires. Plus d'une fois déjà, la Prusse a proposé à ses associés la réforme graduelle d'une législation surannée. Elle a toujours échoué. Chaque gouvernement se croit obligé de protéger les industries de son territoire. Nulle industrie n'a jamais consenti à la réduction de son privilége. C'est donc s'aveugler que de fonder le moindre espoir sur l'immolation volontaire des intéressés. En traitant avec une puissance étrangère, on a du moins cet avantage que chaque sacrifice entraîne sa compensation : chaque abaissement du tarif national est racheté par une conquête sur le tarif d'un autre pays. L'industrie est moins protégée peut-être, mais elle se sent plus forte et plus

Digitized by Google

libre dans son expansion. Les traités de commerce ne sont donc pas, comme on le prétend, une porte ouverte aux étrangers dans nos affaires intérieures. C'est au contraire une sûreté contre la concurrence du dehors. Donc la méthode adoptée par la Prusse est la meilleure pour opérer une réforme. L'opinion publique a soutenu le gouvernement prussien dans cette entreprise, et les souverains l'ont autorisée par des mandats officiels.

» Le principe du traité admis, peut-on sérieusement le combattre au nom de telle ou telle industrie? Toute réforme politique ou commerciale, tout progrès de la raison ou du droit blessent quelques intérêts. Sans doute, il serait à souhaiter que les innovations pussent satisfaire tout le monde, mais le moindre abaissement de tarif soulève des tempêtes de réclamations; comment donc rêver une révision totale qui soit également bien reçue par tout le monde? Il y a, pour le moment, en Allemagne, des industries non viables, que le régime protecteur a fait éclore. Le Zollverein doit-il s'interdire tout progrès, pour entretenir coûteusement ces plantes de serre-chaude? Evidemment non. Car la protection est un privilége gratuit, et non pas un droit : la concurrence est l'âme du négoce, et nul commerçant ne doit se soustraire aux risques de sa profession. Si quelques-uns ont compté, pour prospérer, sur un monopole éternel, qu'ils portent la peine de leurs espérances mal fondées.

» Ce dommage après tout, sera-t-il aussi grand qu'on le représente? Un examen sérieux fait évanouir la plus grande partie de ces prévisions pessimistes. Ainsi, pour les miroiteries bavaroises, le progrès des exportations indique une prospérité à l'abri de toute concurrence. L'exportation de glaces allemandes, qui se bornait en 1836 à 7,045 quintaux, s'est élevée en 1860 à 110,000 quintaux. La conclusion à tirer de cette marche ascendante, n'est-ce pas que la miroiterie allemande est assez bien constituée pour se passer de lisières? Les papeteries sont encore moins menacées. Tout le monde sait que les papiers allemands sont les moins coûteux de l'Europe, grâce au bon marché de la main d'œuvre, et surtout grâce à l'impôt de 3 th. qui pèse sur l'exportation des chiffons. Les papeteries du Sud notamment, situées presque toutes sur des courants d'eau qui leur fournissent pour rien la force motrice, n'ont rien à craindre pour leur avenir. La Forêt-Noire exporte ses horloges dans les quatre parties du monde; elle n'a donc pas besoin de tarifs élevés pour se soutenir. La quincaillerie et la bimbeloterie d'Heilbronn n'ont pas d'analogues parmi les produits français. Enfin, pour ce qui concerne les produits agricoles, le traité de commerce, loin de les déprécier, en augmentera la valeur. Déjà l'export des bestiaux et des céréales allemands pour la France est, chaque année, plus

Digitized by Google

considérable. L'abaissement du tarif ne peut qu'en augmenter le débit. De même pour la bière, cette fabrication éminemment bavaroise, qui, taxée à 6 fr. sur l'ancien tarif français, ne payera sur le nouveau que 2 fr. Enfin la production vinicole est à l'abri de tout danger. Est-ce que les vins d'Alsace sont protégés contre la concurrence du bordeaux et du bourgogne par un tarif protecteur? Est-ce que les produits du sud de la France n'entrent pas dans cette province librement et sur un pied d'égalité complète avec les crus indigènes? Cependant les statistiques signalent un progrès constant dans la viticulture alsacienne. On peut donc être tranquille sur l'avenir des vins allemands, supérieurs en qualité aux vins d'Alsace et garantis par un droit de 4 th.

» La Prusse a donc rempli son mandat. Nulle branche de l'industrie allemande ne peut accuser la négligence ou l'hostilité des négociateurs. Si d'autres intérêts, ceux de l'Autriche par exemple, se trouvent menacés, pourquoi s'en prendre aux hommes d'Etat de Berlin? Ils ont traité au nom du Zollverein, mais l'Autriche ne leur avait pas donné de mandat. L'Autriche est un empire indépendant de l'Allemagne sous tous les rapports, habitué à traiter ses propres affaires, et non à se reposer sur la sollicitude de la Prusse. Sans doute les diplomates autrichiens sont Allemands d'origine, quand ils ne sont pas Hongrois, Tchèques, Polonais ou Slovaques; mais les traces de leur nationalité se voient rarement dans leur politique. L'Autriche contient huit ou neuf millions de sujets allemands, mais les Magyares, les Tchèques, les Croates, les Ruthènes, les Serbes et les Italiens repoussent toute affinité avec la race germanique. Toute combinaison pour faire entrer cet amalgame de populations dans une alliance commerciale avec l'Allemagne tomberait dans le ridicule. L'Autriche elle-même ne peut y songer sérieusement.

» Néanmoins, que la Bavière et le Wurtemberg se rassurent. Il est faux que le traité de commerce franco-allemand soit fait au préjudice de l'Autriche. Les avantages faits à la France seront étendus, de droit, à cette monarchie. L'industrie autrichienne va donc obtenir une réduction sensible de presque tous les tarifs, sans être contrainte d'accorder à sa voisine des concessions réciproques. Il y a donc pour l'Autriche une amélioration véritable de ses rapports commerciaux avec l'Allemagne. Si toutefois ces avantages ne lui suffisent pas, l'Autriche est libre de rompre son traité avec l'Allemagne à l'époque où cette convention expirera; libre à elle de se protéger, comme elle l'entendra, par une élévation de droits protecteurs. Enfin, si le cabinet de Vienne désire une révision du tarif actuel, le gouvernement prussien sera heureux de le satisfaire. Ainsi l'Autriche a le choix entre le maintien, la modification ou la suppression complète

Digitized by Google

de ce qui existe. Ses intérêts ne sont donc pas menacés, et la Bavière, le Wurtemberg et la Hesse ont tort de s'alarmer pour son compte. »

Tout en discutant avec ses adversaires, la Prusse sentait la nécessité d'agir, et de donner une forme palpable au projet dont il était tant question, et dont personne ne pouvait encore parler sciemment. Les négociations de Berlin furent donc poussées avec un redoublement d'activité, et vers la fin de mars 1862 on apprit que les signatures étaient apposées. Le traité parut et fut mis en vente dans les librairies. Les deux commissaires prussiens, MM. Delbrück et Philipsborn, partirent aussitôt en tournée, pour porter l'acte international dans les diverses résidences et pour le soumettre aux gouvernements.

Cette nouvelle éclata comme une bombe dans le camp des protectionnistes. Pendant tout l'hiver, on leur avait dit que les négociations languissaient, qu'elles allaient être rompues, et que les commissaires, découragés, renonçaient à tout espoir de s'entendre. On avait même annoncé plusieurs fois comme positif le départ du ministre français et son retour à Paris. Les industriels du midi se félicitaient d'avoir intimidé la Prusse par leur mâle attitude et leurs démonstrations imposantes. Ce fut au milieu de cette quiétude que la conclusion du traité vint les surprendre. La Prusse prenait donc l'offensive et les tournait dans leurs retranchements. Un instant étonnés par la brusquerie de l'attaque, ils recouvrèrent bientôt leur sang-froid, et se disposèrent à un suprême effort pour sauver l'arche sainte de la protection.

V

On connaît le goût des Allemands pour les réunions qui portent le nom de congrès. Le congrès est une institution particulière à leur génie national. Ce n'est point le meeting anglais, aux allures orageuses et parfois grossières ; la courtoisie et la déférence réciproques en sont la condition obligée. Ce ne sont pas non plus ces tournois académiques où nos beaux esprits vont étaler la grâce et la suavité de leurs formes : tout y est viril et sérieux ; tout y respire l'austérité de la science. Les discours n'ont rien d'apprêté ; si quelque orateur est trop prolixe, la sonnette du président, inexorable au bout de dix minutes, arrête son essor. L'ordre du jour est fixé d'avance ; quiconque demande la parole doit appuyer ou combattre une motion proposée par le comité. Les hors-d'œuvre et les généralités, ces

Digitized by Google

deux plaies des assemblées délibérantes, sont rigoureusement interdits. Par suite de cette discipline, les discussions atteignent un degré remarquable de clarté et de précision. Les congrès sont pour l'Allemagne une « haute école » de vie politique.

Grâce à la liberté de réunion dont jouissent la plupart des Etats allemands, les congrès ont pris depuis plusieurs années un grand développement, et chaque automne les voit se multiplier. Le goût et la facilité des voyages, en rendant ces réunions plus attrayantes, les popularisent. Ici se réunissent les économistes, là les adeptes des sciences naturelles; plus loin, les jurisconsultes chèrchent à fixer quelques points de droit, sans s'interdire le champ de la politique; plus loin enfin, les hommes d'Etat « de l'avenir » convoquent la secte résolue et déjà puissante de l'unitarisme. Tout congrès est une cour plénière où chaque science, chaque mouvement intellectuel, chaque aspiration vient se reconnaître, constater ses progrès et fixer ses incertitudes.

Dans la phase où le traité de commerce venait d'entrer, les congrès commerciaux devaient jouer un grand rôle. Organes de l'intérêt populaire, chaque parti devait briguer leur concours. Toutefois, la Prusse, par une indifférence singulière, se montra peu soucieuse de se concilier leurs suffrages; on eût dit que pour elle la question était épuisée et que la bureaucratie prussienne avait jugé la cause en dernier ressort. Peut-être aussi craignait-elle la pensée qui se dégage des assemblées populaires; déjà le Nationalverein avait été pour elle un allié peu commode. Fallait-il donc, dans toutes les questions, rencontrer la démocratie, subir son alliance et se compromettre avec elle? Pour ces raisons ou pour d'autres, le cabinet de Berlin se renferma dans une morgue glaciale vis-à-vis de l'opinion publique, se bornant à négocier, par voie diplomatique, auprès des gouvernements. Ses ennemis, moins scrupuleux, firent hardiment de l'agitation. Ainsi, les rôles étaient intervertis : la Prusse, transfuge de l'esprit nouveau, s'adressait aux chancelleries par peur des démocrates; la Bavière, la Hesse, l'Autriche, l'ancien régime, en un mot, s'adressaient à la démocratie par peur de la Prusse.

Ce fut encore la Bavière qui se chargea d'ouvrir cette campagne. Dès le mois d'avril, un fonctionnaire bavarois, M. de Kerstorff, parcourut la Haute et la Basse-Franconie pour alarmer les industriels et provoquer des démonstrations. Les mêmes influences agirent auprès de l'Association commerciale du Sud (Sud Handelsverein), dont le comité permanent siégeait à Francfort. En même temps, la *Gazette d'Augsbourg* déployait contre le traité franco-prussien toute son éloquence : « C'en est fait, disait cette feuille, c'en est fait de l'industrie allemande. Des Allemands, des frères ont livré à l'ennemi les

Digitized by Google

sources de notre richesse nationale. La France a le pied sur notre gorge; un trait de plume va lui donner sur nous les droits d'une conquête armée; Iéna et Friedland ne lui ont pas valu davantage; nous revenons à 1807. » Enfin, des brochures, sorties probablement des mêmes officines, accusaient la Prusse de trahir la patrie allemande et dénonçaient l'égoïsme et la perfidie traditionnelle de sa politique. Toutes ces menées avaient pour but de provoquer une manifestation protectionniste au congrès qui devait se tenir à Francfort dans les premiers jours du mois de mai. Au moment décisif, les Bavarois et le comité Reichenbach appelèrent à la rescousse un renfort de négociants autrichiens. Cette adjonction opportune leur assurait la prépondérance.

Toutefois, le triomphe des Austro-Bavarois ne fut pas complet. Les partisans de la Prusse se retirèrent devant le bataillon autrichien, mais sans se tenir pour battus. Peu de jours après, ils se transportèrent à Mannheim, et convoquèrent dans cette ville le ban et l'arrière-ban des libres-échangistes; cette assemblée, habilement dirigée par un journaliste de Francfort, M. Sonnemann, se prononça catégoriquement pour le projet de traité. L'opposition intéressée des cours et de certaines industries y fut flétrie avec véhémence : « Les gouvernements, dit un orateur, sacrifient le pays à leurs mesquines préoccupations dynastiques; et quant aux industriels, leurs plaintes nous toucheraient plus si ces messieurs, au lieu de parler pour leur bourse, parlaient pour l'intérêt des consommateurs. » *Telum imbelle, sine ictu!* Que pouvait la fraction mannheimoise contre l'infatigable M. de Kerstorff? Le congrès de Francfort était à peine clos qu'il en convoquait un second à Nuremberg, au centre même des intérêts menacés. Dans cette réunion, la miroiterie, toute-puissante, fit voter les propositions qu'elle voulut. On y déclara le traité dangereux et inacceptable, à moins qu'un droit de 10 th. ne fût établi sur les glaces françaises. Un membre objecta que 8 th. seraient peut-être suffisants; les miroitiers restèrent inflexibles. Peu de temps après, les chambres de commerce d'Augsbourg, de Bamberg, de Landshut, de Nordlingen, de Wurzbourg et de Ratisbonne se prononcèrent contre le projet de traité.

Au milieu de ces agitations populaires, les diplomates continuaient leur guerre de correspondance, et le débat s'envenimait avec les formes les plus doucereuses. La Prusse, restée impassible devant les congrès et les manifestations hostiles du midi, persistait à demander l'adoption pure et simple de son traité. Plus la résistance se prononçait avec force, plus la Prusse mettait de roideur dans son attitude, plus elle se refusait à toute concession. Le gouvernement de Bade, attaché à la Prusse et sincèrement ami de la

Digitized by Google

France, s'était, dès le principe, montré favorable aux négociations. En envoyant à Berlin son assentiment, le cabinet de Carlsruhe demanda quelques changements de détail réclamés par les négociants badois. Le ministère prussien répondit que tout changement était impossible, et que le traité devait être accepté ou refusé sans variante.

En montrant cette fermeté peu ordinaire dans sa politique, la Prusse comptait plus qu'elle ne voulait l'avouer sur le concours des populations. En effet, du moment où sa résolution était prise, l'existence du Zollverein était menacée par le refus des autres Etats. Il était clair qu'un nouveau tarif ne pouvait être appliqué par la Prusse toute seule vis-à-vis de la France, sans que l'association fût dissoute. L'édifice, élevé si laborieusement pendant un demi-siècle, allait donc être réduit en poussière. Une foule d'entreprises, nées à l'ombre d'un régime bienfaisant, allaient être ruinées sans ressources. L'Allemagne retombait dans le chaos, comme si le chaos était son élément naturel. A cette perspective, tous les cœurs allaient sans doute s'émouvoir. Les peuples feraient, au besoin, violence aux gouvernements pour sauver le Zollverein et pour rendre à la Prusse sa juste prépondérance.

Les journaux prussiens, et surtout les journaux inspirés, se chargèrent d'éclairer les esprits sur les périls de la chose publique. « Le Zollverein est perdu, disaient-ils; l'égoïsme et les vues étroites, personnelles des petites cours, vont nous rendre à la confusion. Il est triste de voir tous les progrès, toutes les réformes entravées par le même obstacle. Les petites principautés sont-elles donc un Moloch destiné à dévorer toutes les fécondes créations de l'Allemagne? Pour que la Hesse et le Wurtemberg subsistent, l'Allemagne doit rester stationnaire; bien plus, il faut qu'elle marche au rebours du siècle. Partout les peuples s'unissent, les vieilles barrières sont détruites; l'Allemagne seule va chercher sur son sol les ruines de la barbarie pour les relever, au grand ébahissement de tout l'univers. L'Allemagne va retomber dans son morcellement d'autrefois, et se diviser en vingt circonscriptions douanières. Notre industrie périra sans doute dans ce travail ridicule; mais périssent l'industrie et le commerce allemands plutôt que les petites monarchies. »

Le calcul du cabinet prussien ne pouvait échapper à la diplomatie bavaroise. Depuis longtemps elle l'avait prévu et se tenait prête à le déjouer. « Personne ne songe, répondirent ses organes, à dissoudre le Zollverein; personne ne méconnaît l'utilité de cette institution; personne n'a conçu l'idée ridicule de relever les barrières qui divisaient autrefois les Etats allemands. Notre ambition, au contraire, est de compléter l'union commerciale par une alliance plus

Digitized by Google

étroite avec « nos frères autrichiens. » L'Autriche veut entrer dans le Zollverein ; nous demandons qu'on l'admette. Si la Prusse préfère se lier à la France, elle peut le faire ; mais qu'elle ne nous accuse pas de rompre l'association. Ce n'est pas nous qui changeons les bases du régime actuel et qui sacrifions le bien général à notre politique. La dissolution du Zollverein, si elle s'accomplit, sera l'œuvre du cabinet prussien, non la nôtre. Nous allons plus loin, et nous affirmons que les menaces de la Prusse ne sont pas à craindre, puisque nous sommes résolus à maintenir l'union commerciale avec ou sans le concours de la Prusse : si la Prusse croit que nous avons besoin d'elle pour rester unis, elle se trompe. Il n'est écrit nulle part que le Zollverein doit avoir son centre à Berlin. Si la Prusse nous abandonnait pour s'allier à la France, eh bien, l'entrée de l'Autriche dans l'association allemande remplirait immédiatement la place vide. L'Autriche est vaste, populeuse, riche en matières premières ; son industrie est moins avancée que la nôtre. Nous trouverons chez elle les ressources qui nous manquent, et le débit assuré de nos marchandises. Donc un divorce avec la Prusse peut s'entrevoir sans trop d'émotion. »

Malgré ces bravades, l'attitude comminatoire du gouvernement prussien produisit sur le public un très grand effet. Un sentiment très puissant se prononçait partout, c'était la crainte de voir le Zollverein se dissoudre. Quelles que fussent les dissidences sur l'utilité d'une réforme, et d'un traité avec l'étranger, sur la prohibition ou sur le libre échange, tout le monde était d'accord sur ce point, que la rupture de l'association serait pour l'Allemagne un immense malheur, et qu'il fallait faire les derniers efforts pour la prévenir, pour arrêter les gouvernements dans la voie fatale où ils s'engageaient. Les industriels du nord convenaient que la Prusse montrait trop de roideur, qu'il y avait quelque justice dans les plaintes des méridionaux, et qu'on pouvait élever de quelques thalers les droits sur les glaces, les vins et même les étoffes. Dans le midi, beaucoup de fabricants revenaient sur leurs premières défiances, et déclaraient le traité franco-prussien acceptable. Plusieurs chambres de commerce de Wurtemberg et même de Bavière en réclamèrent l'adoption ; la Bavière rhénane, notamment, se mettait en dissidence complète avec le système du gouvernement. Pays vinicole, elle se déclarait tranquille sur la concurrence des vins français ; pays houiller, elle voyait dans l'abaissement de nos tarifs la perspective d'un bénéfice assuré. Au milieu de cette confusion, amis et ennemis ne pouvaient plus se reconnaître, et, pour démêler la véritable pensée de l'Allemagne, une grande manifestation était nécessaire. Justement un grand congrès national devait se tenir à Munich dans

Digitized by Google

les premiers jours d'octobre; les deux partis se préparèrent pour une bataille décisive.

VI

La Prusse jouait de malheur : au moment où le congrès de Munich s'assembla, l'Europe entière était sous l'impression causée par les débats des chambres prussiennes. La conduite du nouveau cabinet et de la couronne, le vote arrogant des seigneurs, avaient produit un déplorable effet et froissé toute l'opinion libérale. On voyait le gouvernement prussien tendre visiblement à l'absolutisme et froisser, sans ménagement, l'instinct populaire. Aussi les partisans de la Prusse étaient-ils abattus et découragés. Un grand nombre s'abstinrent de paraître au congrès, trouvant sans doute trop héroïque d'aller soutenir à Munich l'ennemi qu'ils combattaient à Berlin. Ceux qui se décidèrent à venir parurent timides et comme honteux de porter les couleurs prussiennes. Au contraire, les Bavarois et leurs alliés parurent le front haut et rayonnant de confiance, comme des gens qui se sentaient en veine et que l'échec moral de leurs ennemis grandissait. D'ailleurs, on était à Munich, et plus de quarante Autrichiens étaient venus grossir les rangs des protectionnistes. Enfin les autorités bavaroises avaient le mot d'ordre et firent leur devoir. Dans le banquet d'ouverture, le bourgmestre, M. de Steindorf, porta un toast à *l'empereur*, aux princes, aux rois et aux bonnes villes de l'empire allemand. Un autre orateur parla de Venise, « ville allemande. » Puis, ce fut un véritable débordement de toasts et d'effusions archéologiques. On put se croire en plein moyen âge ; l'austriacisme était à l'ordre du jour.

La question du traité franco-prussien avait été confiée à un comité de dix-neuf membres, choisis d'une manière à peu près égale entre les Etats du Nord et ceux du Midi. Dès le principe, dix voix s'étaient déclarées pour, neuf contre l'adoption du projet. Mais au moment de rédiger le rapport, un Prussien et un Saxon firent défaut et la majorité passa aux protectionnistes. Le rapport qui fut présenté et lu d'abord à l'assemblée fut donc défavorable au traité. « Presque tous les tarifs nouveaux, disait ce rapport, sont un danger pour l'industrie nationale. Tous les avantages y sont pour la France, tous les périls pour le Zollverein. Avant d'adopter le traité, il est donc nécessaire de le soumettre à une révision. » Révision signifiait ici rejet. L'ajournement était une concession apparente, que personne ne prit au sérieux.

Digitized by Google

Le rapport de la minorité fut rédigé par M. Behrend, de Dantzig, vice-président de la chambre des députés de Berlin. « La réforme du Zollverein est urgente, disait ce rapport; la seule manière de l'effectuer est un traité de commerce. Sans doute, l'œuvre franco-prussienne offre des périls pour certaines branches d'industrie, mais les préjudices particuliers ne peuvent être mis en balance avec les avantages généraux. Libre à chacun de souhaiter et de poursuivre la modification de certains articles; mais ce sont là de simples questions de détail. Le rejet total du traité serait un coup mortel pour le Zollverein. » L'arrivée de M. Dietrich, de Berlin, donna aux libres-échangistes le renfort d'une voix, et les deux partis se trouvèrent à forces égales en face du congrès.

La phalange autrichienne n'était pas seulement puissante par le nombre et par la discipline; elle avait à sa tête des orateurs expérimentés. A peine la discussion était-elle ouverte, qu'un Morave, M. Szabel (d'Olmütz), membre du Reichsrath de Vienne, monta à la tribune, et, dans un discours fort étudié, posa nettement la candidature de l'Autriche. Exploitant avec habileté la situation exceptionnelle de ses compatriotes dans le congrès, il fut amer et agressif vis-à-vis de leurs adversaires : « Nous sommes, dit-il, les représentants d'un grand empire qui donne à l'Allemagne les clefs de l'Orient; cependant on hésite à nous traiter en frères, on méconnaît la pensée patriotique qui nous amène dans cette réunion. Nous sommes venus pour poser les bases d'une grande alliance nationale; or, le seul obstacle à cette union, c'est le traité conclu par la Prusse avec les Français, traité léonin, ruineux pour l'industrie allemande, pour la Prusse elle-même, mais qu'elle poursuit dans une malheureuse pensée politique, croyant assurer son hégémonie. L'union avec l'Autriche ferait des miracles; l'union avec la France ne produira que des déceptions. Toute critique impartiale s'indigne devant les dispositions de ce contrat insensé. Rejetez, rejetez le traité avec les Français, véritable honte pour l'Allemagne. »

Les Bavarois et les Autrichiens accueillirent cette philippique avec des acclamations prolongées. Les Prussiens, intimidés par la vigueur de l'attaque, se défendirent mollement. M. Weigel, de Breslau, qui succéda à l'orateur morave, n'osa pas aborder de front l'apologie du projet. Il reconnut que l'œuvre était défectueuse et demandait une révision sur beaucoup de points; puis il invoqua le progrès, les principes du libre-échange, et critiqua, en termes modestes, le régime douanier du Zollverein. Depuis 1818, les tarifs, au lieu de s'abaisser, s'étaient élevés chaque année et tendaient de plus en plus vers la prohibition. Ce mouvement était contraire à celui de l'Europe. Donc, le traité de commerce devait être adopté, non pour ses

Digitized by Google

avantages intrinsèques, mais pour la réforme dont il serait le prélude. Ces maximes, cette philosophie, devaient peu toucher une réunion d'hommes d'affaires. Aussi le discours de M. Weigel fut-il écouté très froidement. Un professeur de Tubingen, M. Schœffle, se chargea de le réfuter : « Le traité de commerce, dit-il, n'est nullement basé sur le libre-échange ; c'est un compromis entre le passé et l'avenir, un système bâtard, rempli de contradictions. Il y a franchise pour les objets de luxe. Les étoffes brutes, les demi-fabrications, toutes les choses nécessaires à la vie commune reçoivent à peine un faible allégement. Tous les profits du nouveau tarif seront donc pour la fantaisie et pour les besoins factices de quelques privilégiés. Rien pour la masse des consommateurs. Il n'y aura même pas bénéfice dans le résultat général, puisque l'Autriche, en se retirant de nous, va nous engager dans une nouvelle guerre de tarifs, guerre dont le commerce et le peuple allemand supporteront tous les frais, et dont l'industrie française recueillera tous les avantages. » Ce raisonnement ne manquait pas d'une certaine justesse. Le Zollverein, en effet, dépend de l'Autriche plus que la Prusse ne veut le croire. L'Autriche est sans doute une sœur incommode, mais il est dangereux de se brouiller avec elle, et toute réforme de tarifs effectuée sans son concours peut être chèrement expiée.

Les Autrichiens gagnaient du terrain ; une partie notable de l'assemblée les accueillait avec une faveur évidente. Les Prussiens s'en apercevaient et n'en pouvaient cacher leur dépit. A partir de ce moment, une colère mal contenue perça dans tous leurs discours : « L'Autriche se trompe, dit avec aigreur M. Beckerath, si elle croit que nous sommes disposés à l'admettre dans l'association. Sa prétention ne se fonde sur aucun droit. Le jour où l'Autriche entrerait dans le Zollverein, le Zollverein cesserait d'être allemand pour devenir hongrois ou croate (violents murmures). » A cette insinuation, M. Kreutzberg, négociant de Prague, répondit : « Nous sommes au 16 octobre ; l'Allemagne fête aujourd'hui l'anniversaire de Leipsick, de cette journée où Blücher, Gneisenau, Scharnhorst ont sauvé l'Allemagne, avec notre secours, sans nous demander si nous étions Hongrois ou Croates. » Cette ridicule évocation fut saluée, comme il était juste, par un tonnerre de bravos. Les Prussiens, attaqués dans leur orgueil national et dans leurs prétentions historiques, redoublèrent de roideur : « On nous parle, dit M. Behrend, de dangers mystérieux qui nous viendraient de l'Autriche. Si c'est une menace, nous la méprisons. Nous ne craignons de l'Autriche que son alliance. Le seul danger réel pour l'Allemagne, c'est la dissolution du Zollverein, car la Prusse persistera dans son ultimatum. La Prusse ne fera

Digitized by Google

pas de concession. Le seul moyen de sauver le Zollverein, c'est d'adopter le traité de commerce. » Enfin, M. de Sybell (de Dusseldorf) dépassa tous les orateurs précédents en violence. « Que venez-vous faire ici? demanda-t-il aux Autrichiens. La Prusse, l'Allemagne ne vous ont-elles pas déjà déclaré qu'elles repoussent votre alliance? Y a-t-il dignité, y a-t-il convenance à pénétrer de force dans une société qui ne veut pas de vous? » A ces paroles, un tumulte extraordinaire éclate sur tous les bancs. « Sortons de la salle, s'écrie M. Kreutzberg, nous ne pouvons pas rester ici plus longtemps! » Les Autrichiens se lèvent; on s'élance vers eux, on s'efforce de les calmer et de les retenir. Le président agite sa sonnette. Enfin, M. de Sybell, un peu confus de son emportement, retire ses expressions et fait des excuses. Quelques instants après, on prononça la clôture. Cent voix se prononcèrent pour l'adoption immédiate, quatre-vingt-seize pour l'ajournement du traité[1]. Notons, en passant, que chaque vote était collectif et représentait une chambre de commerce. Si les votes avaient été personnels, l'Autriche aurait eu la majorité.

La Prusse restait donc maîtresse du champ de bataille, mais elle pouvait dire comme Pyrrhus : « Encore une pareille victoire, et nous sommes perdus. » En fait, une majorité de quatre voix était pour elle un résultat désastreux. Sans doute Munich, située dans le Sud et voisine de l'Autriche, avait donné la partie belle aux protectionnistes; mais l'opposition n'en avait pas moins montré, par une preuve irrécusable, sa force et sa consistance. Une minorité compacte est toujours puissante pour la défensive; car toute innovation, pour être légitime, doit s'appuyer sur un besoin général. Si le besoin est contesté, les partisans du *statu quo* ont beau jeu. Attendre est moins périlleux que de réformer. Or, s'il est un pays où l'on se résigne à attendre, c'est l'Allemagne. A Francfort, nulle proposition n'est adoptée à moins d'avoir réuni toutes les voix. Le Zollverein exige également l'unanimité, ce qui rend les changements de tarifs assez difficiles. Dans ces conditions, le vote de Munich ne décidait rien pour la Prusse; au contraire, l'ascendant moral de ce vote était plutôt pour la Bavière et l'Autriche.

Cette impression fut si générale, que les partisans du traité ne purent cacher leur désappointement. Ils accusèrent, non sans raison peut-être, les manœuvres bavaroises et l'esprit réactionnaire du Con-

[1] On a contesté, dans ces derniers jours, l'exactitude de ce résultat. Les Prussiens prétendent que l'addition a été mal faite, et que plusieurs *oui* ont été portés au compte de leurs adversaires. D'après leurs calculs, il y aurait eu cent trois voix pour, quatre-vingt-treize contre le traité. Il faut aussi observer que l'Autriche et les villes anséatique qui sont en dehors du Zollverein, avaient trente-cinq voix.

Digitized by Google

grès. Pendant ce temps, un hymne de triomphe retentissait dans le camp opposé. L'Autriche montait au Capitole parée des lauriers populaires que la Prusse avait laissé tomber de son front. « La Prusse, disait l'*Ost-Deutsche-Post*, vient d'obtenir à Munich un avantage de quatre voix. C'est la même majorité qui déféra jadis la couronne impériale au roi Frédéric-Guillaume, dans le fameux Parlement de Francfort. On sait ce qu'est devenu l'empire de 1848. Espérons que le traité de commerce ira bientôt le rejoindre. » Des ovations furent faites à MM. Szabel et Kreutzberg, dont l'*éloquence* avait jeté tant d'éclat. En Bavière, ce furent les mêmes joies, les mêmes cantiques d'allégresse. La *Gazette d'Augsbourg* conduisait le chœur, proclamant que la patrie était sauvée, qu'un deuxième Leipsick venait de briser le joug des Français et d'affranchir le sol de l'Allemagne.

Quelques jours après, Francfort était le théâtre d'une démonstration singulière. Des nobles, quelques abbés, des bureaucrates et des professeurs s'étaient donné rendez-vous et venaient tenir un Congrès suivant tous les rites populaires. Pendant quelques jours, ces hommes d'Etat restèrent assemblés, et traitèrent les plus hautes questions politiques avec le poids et la dignité qui convenaient à leur rang. On vit des vétérans de 1848 s'associer à la fine fleur de l'ancien régime, pour faire en commun une grande découverte : la nécessité d'une réforme. On fut surtout édifié par leur amour de la liberté, ému par le patriotisme qui respirait dans tous leurs discours. On pouvait se croire, sans trop d'illusions, dans un Congrès du Nationalverein ; on croyait entendre MM. Schulze-Delitsch, Metz ou tout autre coryphée de la démocratie unitaire. (Les partis politiques se ressemblent tant, il leur est bien aisé de se parodier !) Par malheur, le dénoûment fut un peu brusque, et l'on reconnut trop dans les coulisses la silhouette de M. Schmerling. Le traité de commerce figurait sur l'ordre du jour de la noble assemblée. Un rapport fut lu par M. de Mohl, ancien démocrate, ex-membre du Parlement de Francfort, aujourd'hui soldat assez obscur du parti gotharien ou grand-germanique, c'est-à-dire de l'Autriche. M. de Mohl, laissant de côté les ménagements dont s'étaient servis à Munich les protectionnistes, conclut purement et simplement au rejet de l'œuvre prussienne. Il n'y eut pas de discussion, à peine quelques insignifiants lieux-communs contre la Prusse et contre « cette grande trahison » qui s'appelait le traité de commerce. L'assemblée impatiente vota les conclusions de M. Mohl à l'unanimité moins deux voix. Cette prouesse accomplie, les gothariens se séparèrent, grandis à leurs propres yeux d'une coudée, et convaincus que leur vote était, pour le traité de commerce, une sentence de mort. En cela, ces messieurs se trompaient grandement,

Digitized by Google

car le Congrès grand-germanique n'a été pris au sérieux par personne.

De pareilles manifestations n'en sont pas moins regrettables, car elles donnent aux gouvernements un prétexte plausible pour refuser leur adhésion au traité. A l'heure où nous sommes, la plupart des Etats secondaires ont notifié à Berlin une réponse négative. La Bavière, le Wurtemberg, Hesse-Darmstadt ont donné l'exemple dans le courant de l'été. Grâce à l'initiative de ces trois cours, les autres principautés ont pu se dispenser d'un refus formel. Le duché de Nassau, le royaume de Hanovre, l'électorat de Hesse ont simplement invoqué le règlement du Zollverein, qui veut l'unanimité pour tous les changements de tarif. « Le projet n'existe plus, ont dit ces Etats, puisque trois membres de l'association l'ont repoussé. Donc, nous n'avons même plus le droit d'en demander l'adoption. » Ce système, on le voit, n'est pas dénué de machiavélisme : on ne repousse pas le projet de la Prusse, mais on se voit réduit à ne pas l'accepter, ce qui est bien différent. De cette manière, s'il y a rupture du contrat, c'est la Prusse qui l'aura voulu : la Prusse seule sera responsable. Hanovre, Nassau, Hesse-Cassel n'auront rien à se reprocher.

Deux Etats dans le Nord, les duchés de Brunswick et d'Oldenbourg ; un seul Etat dans le Sud, le grand-duché de Bade, se sont prononcés en faveur de la convention. Encore est-il douteux que la résolution de Bade puisse se maintenir, dans le cas, malheureusement très probable, où les trois confédérés persisteraient dans leur résistance. Les intérêts de Bade sont trop liés à ceux de ses voisins pour que ce petit Etat puisse s'isoler dans le sud. Une parenté étroite unit le roi de Prusse au grand-duc de Bade ; mais nulle alliance, nulle parenté ne peut pousser au suicide. Aussi, la diplomatie bavaroise voit-elle l'avenir sans inquiétude ; elle compte sur un triomphe complet dans le Sud, et, jusqu'à présent, il faut avouer que les chances sont en sa faveur.

Le plus embarrassé de tous les gouvernements est, sans contredit, le royaume de Saxe. La Saxe, pays industriel et manufacturier, avait, dès le principe, accueilli le projet avec enthousiasme. M. de Beust lui-même, surmontant ses répugnances invétérées contre la Prusse, avait envoyé à Berlin les plus chaudes promesses de concours ; l'adhésion de la Saxe paraissait un fait accompli. Dans ce dernier mois, cependant, l'azur de ce ciel s'est troublé, la politique saxonne s'est enveloppée de nuages. Au congrès de Munich, un Saxon faisait partie de la commission, il s'est abstenu de participer au rapport. Un seul Saxon a pris la parole, et c'était en faveur de l'Autriche. Enfin, la *Gazette de Dresde*, organe habituel de M. de Beust, qui naguère honorait l'œuvre prussienne de sa bienveillance, vient

Digitized by Google

d'en faire une amère critique, et de passer (ainsi font, hélas! les gazettes officieuses) avec armes et bagages au camp des protectionnistes. Ces symptômes sont de mauvais augure. Que se passe-t-il? Faut-il croire que les influences austro-bavaroises ont enfin prévalu à Dresde sur les intérêts bien évidents du pays? que pour séduire M. de Beust, on a fait briller à l'horizon l'image toujours adorée de sa chère triade? faut-il croire enfin, comme on l'assurait dans ces derniers jours, que M. de Beust joue le rôle de médiateur, et que la diplomatie saxonne va réconcilier la Prusse et l'Autriche? Nous n'entrons pas dans des secrets si augustes; mais tout fait présumer que le gouvernement saxon penche du côté de l'Autriche. Si cette désertion se réalise, la solitude sera faite autour de la Prusse, et le Zollverein, sa création, sera retourné contre elle par son antique adversaire.

Un pareil fait, s'il pouvait s'accomplir, ne serait pas un mince sujet d'étonnement pour l'Europe. Le Zollverein dissous et reconstitué par les Habsbourg, quelle dérision, quel désespoir pour le parti patriote! L'Autriche aura beau faire, elle sera toujours une ennemie pour les libéraux d'Allemagne; sa conversion aux idées constitutionnelles est trop récente pour qu'ils n'en suspectent pas la sincérité; son patronage sera longtemps encore, aux yeux de la foule, le symbole de la réaction triomphante. Peut-il en être autrement, quand on voit les ultramontains et tous les fauteurs d'absolutisme se grouper instinctivement autour d'elle? L'Allemagne se dit, et rien peut-être n'extirpera cette croyance, que l'union avec l'Autriche, c'est pour l'Allemagne l'immobilité et la division, le règne prosaïque de la bureaucratie et l'évanouissement de tous les rêves populaires. Or, l'Allemagne est ambitieuse; elle a son idéal politique qu'elle poursuit avec une obstination inflexible. Cet idéal n'est pas meilleur que tout autre, peut-être vaut-il moins que le régime actuel; mais c'est un idéal. Aucune violence, aucune diplomatie n'en triomphera. L'alliance avec l'Autriche ne fera donc que creuser, entre les souverains et les populations, un abîme.

Il est fâcheux pour la Prusse que sa politique ait pris, dans ces derniers temps, une tendance si réactionnaire. En s'isolant du parti national, elle perd son appui le plus efficace. Secondée par les patriotes, la Prusse aura facilement raison de toutes les oppositions monarchiques; réduite à elle seule, elle devra composer avec la partie adverse, sous peine d'être écrasée par le nombre. Il est évident aujourd'hui que les princes secondaires, appuyés par l'Autriche, se regardent comme inexpugnables, et que tous les efforts de la diplomatie prussienne ne les forceront pas dans leurs retranchements.

Digitized by Google

Sans doute, il reste encore un espoir : c'est que le vœu populaire se prononce et les oblige à capituler. Mais après le congrès de Munich, une telle pression a peu de chance de se réaliser. Il y aura des agitations partielles, mais la division des intérêts est trop grande, le vœu public trop facilement contestable. Disons-le hardiment : pour rallier autour d'elle tant de dissidences, pour conquérir l'appui d'une majorité décisive, la Prusse doit embrasser une autre politique ; elle doit rompre avec la coterie seigneuriale et se réconcilier avec le parti populaire. La résolution est peut-être héroïque, mais c'est la seule qui puisse donner aux partisans du traité l'élan et la confiance de leurs adversaires. Une politique libérale, telle est la seule voie de salut pour la Prusse dans cette question, comme dans toutes les autres; hors du libéralisme, il n'y a pour elle que crises au dedans, humiliations au dehors.

ALBERT LEFAIVRE.

Digitized by Google

CHATEAU A VENDRE

PREMIÈRE PARTIE

I. — LA FÊTE DU VILLAGE

Lorsqu'on se rend à la grande Chartreuse par Voiron, après avoir traversé la chaîne de montagnes et les roches basaltiques qui s'étendent entre cette ville et le bourg de Saint-Laurent-du-Pont, on descend dans une des plus riantes et des plus pittoresques vallées du Dauphiné. De quelque côté que l'on tourne ses regards, on voit se dresser à l'horizon des cimes verdoyantes qui s'élancent jusqu'aux nues ; c'est à peine si, par intervalles, se détache, sur cet océan de verdure, quelque blanche métairie, quelque habitation isolée, destinée à rappeler la présence de l'homme dans cette solitude alpestre, sur laquelle le monastère de Saint-Bruno, enfoui dans un des plis de la montagne prochaine, semble projeter en tout temps son ombre sévère ; le silence de ces lieux n'est troublé que par le solennel mugissement des vaches, auquel viennent se joindre parfois la fanfare retentissante du pinson ou les trilles mélodieux de la fauvette, sautillant de branche en branche dans la forêt voisine.

Il y a peu de temps encore, sur l'un des coteaux qui forment les premiers gradins des escarpements boisés par où l'on monte à la Grande-Chartreuse, on voyait se dresser un élégant manoir féodal. Ce manoir était surmonté d'une haute toiture en ardoises, à crête fleuronnée, et flanqué de quatre tours inégales, terminées par des campaniles en forme de poivrières, avec les bouquets de plomb et les girouettes obligées. Il serait difficile de déterminer par quel miracle cette façon de donjon avait échappé aux dévastations qui ont été, en Dauphiné plus que partout ailleurs, l'accompagnement des

Digitized by Google

guerres de religion, et qui, dans cette province, ont fait à peu près table rase des anciennes demeures seigneuriales. Quoi qu'il en soit, la demeure dont il s'agit se nommait le château de La Fare, du nom des vicomtes de La Fare, auxquels il appartenait de temps immémorial, et dont le blason était sculpté dans la clef de voûte de la porte ogivale donnant accès à la principale tour.

Les vicomtes, en Dauphiné, n'ont pas moins de relief que les marquis en Bretagne, et l'on sait que la plupart des grandes familles de ce pays n'ont pas d'autre titre. Il convient d'ajouter que les La Fare dont nous allons parler ne se rattachaient nullement à cette illustre maison de La Fare, en Vivarais, qui a donné à notre pays un maréchal de France et un cardinal, sans compter un poète épicurien, aimé de plus d'une belle dame au temps de Louis XIV.

Restauré à grands frais, vers la fin du règne de Charles X, le château de La Fare, en Dauphiné, présentait à l'extérieur un curieux spécimen de l'architecture militaire du XVe siècle, habilement mariée à l'intérieur avec tout le confortable du XIXe, quelque chose de coquet, comme la villa d'un banquier, et tout ensemble d'archaïque qui rappelait en miniature la célèbre description du manoir de Bradwardine, aux premiers chapitres du roman de *Waverley*.

Ce caractère de compromis entre le temps jadis et le temps d'aujourd'hui, que nous venons de signaler, se retrouvait d'ailleurs dans tout le domaine. C'est ainsi que ce noir linceul de brume et de poussière qui, sous notre ciel septentrional, s'attache à toutes les constructions anciennes d'une façon indélébile, était, en maint endroit, poétiquement dissimulé sous un épais manteau de lierre, de saxifrages et de pariétaires, étoilé et embaumé par des touffes de clématite et de chèvrefeuille; c'est ainsi encore qu'au grand scandale de quelques ultra-archéologues, les étroits escaliers de pierre à vis et les vastes chambres éclairées seulement par des meurtrières, avaient été remplacés avec avantage par des dispositions plus en harmonie avec les usages de notre époque. A ces pittoresques mais incommodes débris du passé, un architecte habile avait eu le talent de substituer des appartements bien parquetés, bien boisés, bien éclairés surtout et desservis par des escaliers assez larges pour qu'on ne fût pas exposé, à chaque degré, à se casser le cou. Enfin, à l'étroite poterne, aux fossés et au pont-levis avait succédé une belle grille en fer ouvragé, avec saut de loup laissant apercevoir une vaste pelouse dessinée en ovale, et au delà du château, les arbres séculaires du parc, montant en amphithéâtre dans la direction de la Grande-Chartreuse.

Telle était la champêtre et romantique retraite dans laquelle M. le vicomte de La Fare, ancien maréchal des camps et armées des rois

Digitized by Google

Louis XVIII et Charles X, était venu, après la révolution de Juillet 1830, faire élection de domicile. C'est dans ce manoir patrimonial qui semble, par sa position même, un dernier gîte d'étape avant de grimper les côtes abruptes qui conduisent au monastère de Saint-Bruno, que le général de La Fare, pour emprunter une dénomination plus moderne, avait cherché un abri suprême pour ses souvenirs et le soleil du Dauphiné pour ses rhumatismes.

Doué d'un esprit assez positif, M. de La Fare, après avoir, au temps de sa jeunesse, mené, à la suite des princes de la maison de Bourbon, l'existence errante et misérable de l'émigration, ne s'était point senti tenté de recommencer la même destinée en 1830, peut-être parce que la vieillesse était venue pour lui et que la vieillesse est naturellement casanière et surtout égoïste ; peut-être aussi, il faut bien le dire, parce que les illusions politiques, celles qui, dit-on, pourtant survivent à toutes les autres, s'étaient évanouies elles-mêmes dans son esprit. Le général appartenait en effet à cette fraction, plus nombreuse qu'on ne pense, de la noblesse française dont toutes les sympathies sont acquises au grand principe de la légitimité et à un ordre de choses déjà bien loin de nous, mais qui, imbue des traditions voltairiennes, a remplacé la foi par le scepticisme et subit avec une sorte de résignation railleuse toutes les conséquences des révolutions qu'il ne lui a pas été donné d'empêcher.

Un célèbre romancier contemporain a mis à la mode cet adage : « dis-moi où tu habites, je te dirai qui tu es. » Le vicomte de La Fare était de ceux auxquels on eût pu en faire à coup sûr l'application, et son manoir féodal, écartelé d'une villa de banquier, était l'expression de ses habitudes éclectiques, qu'on pourrait résumer en quelques mots : aristocrate et légitimiste de naissance, épicurien et sceptique d'instinct.

C'est pour obéir aux traditions que lui imposait son acte de baptême, qu'il était venu se confiner dans un pays perdu, sur l'extrême frontière de France et de Savoie ; mais en même temps, c'est par un entraînement de sa nature qu'empruntant la baguette enchantée qui distille l'or et l'argent, il s'était attaché à métamorphoser de fond en comble son gothique manoir, en n'en laissant guère subsister que la silhouette.

Malheureusement, en Dauphiné comme ailleurs, il en coûte fort cher de faire bâtir, encore plus peut-être de restaurer. Louis XIV, à son lit de mort, s'est accusé, l'on s'en souvient, d'avoir dépensé beaucoup trop d'argent pour la construction de ses palais de Versailles et de Marly, et d'avoir pour cela trop largement puisé dans la bourse de ses sujets. M. de La Fare n'avait point cette dernière ressource à sa disposition, et il dut en conséquence s'adresser à ses

Digitized by Google

amis, ou soi-disant tels, qui consentirent à lui prêter sur bonne hypothèque, moyennant des intérêts assez élevés, les sommes nécessaires pour payer les architectes, entrepreneurs et ouvriers de tous états appelés à concourir à la restauration du château de La Fare. Les choses se passèrent donc pour le mieux, en vertu du principe fort contestable : *Qui a terme ne doit rien.* D'ailleurs le général, indépendamment de sa pension de retraite et de ses dotations, possédait encore quelques débris d'une fortune jadis considérable et qu'il avait dépensée comme si elle l'eût été encore davantage. Et puis, il était resté veuf avec un seul enfant, un fils ; or, un fils n'a pas besoin de dot, et pourvu qu'il ait un peu de figure et de tournure, une légère dose d'instruction et quelque distinction dans les manières, avec un beau nom pour couronnement, il peut et doit aller à tout. Telle était du moins l'opinion du seigneur châtelain de La Fare.

Raoul (le fils du général se nommait Raoul) réunissait au suprême degré tous les attributs dont nous venons de faire l'énumération. Blond, comme l'avait été sa mère, l'une des plus charmantes femmes de la cour de Louis XVIII, d'une taille élégante et bien prise, il avait une de ces têtes à la fois douces et fières, où l'empreinte de la bienveillance vient se fondre harmonieusement avec le caractère du commandement, une de ces têtes que l'imagination, hélas ! trop peu souvent d'accord sur ce point avec la tradition, se plaît à prêter aux illustres héros des histoires amoureuses du temps passé. Son cœur tendre et sensible, son esprit plein de charme et d'ingénuité, mais peut-être un peu disposé à la rêverie, se reflétaient sur sa physionomie, qu'ils éclairaient en quelque sorte de leur rayonnement intérieur. De telles natures semblent, au premier abord, devoir demeurer étrangères aux mouvements tumultueux des passions, et pourtant il arrive souvent qu'elles en subissent l'influence d'une façon plus terrible que celles qui trahissent la fougue et l'ardeur du sang presque par tous leurs traits ; car les lois qui régissent le monde physique s'appliquent également au monde moral : l'incendie qui a couvé longtemps ne peut plus s'éteindre.

Raoul avait été élevé à Paris, jusqu'à l'âge de quinze ans, dans un collége royal ; mais lorsque, à la suite de la révolution de Juillet, son père avait quitté le service et pris le parti de se retirer dans ses terres, à cent soixante lieues de la capitale, l'enfant avait dû renoncer à l'éducation universitaire pour suivre la destinée de l'auteur de ses jours. Toutefois, M. le vicomte de La Fare, désireux de compléter l'éducation de son fils, avait emmené avec lui, dans sa retraite, un homme qui lui paraissait merveilleusement propre à

Digitized by Google

remplir auprès de Raoul les doubles fonctions de mentor et de professeur.

C'était un brave ecclésiastique, qui avait commencé par être chartreux avant la révolution, et qui, ayant ensuite émigré, était devenu aumônier à l'armée de Condé dans un corps de cavalerie noble, dont le vicomte faisait partie. Au retour des Bourbons, il était passé en la même qualité aux dragons de la garde royale que le général commandait alors, et avait été compris dans le licenciement de 1830.

L'abbé Doucerain (c'était le nom du gouverneur de Raoul) était un petit homme sec et maigre, fort peu soucieux de sa toilette et fort indifférent aux superfluités de la vie. L'existence passablement aventureuse qu'il avait menée pendant vingt ans, jointe au contact fréquent dans lequel il s'était trouvé avec des militaires, avait effacé complétement en lui le caractère ecclésiastique, en dépit de certaine perruque ronde, d'un noir aussi problématique que la tonsure dont elle portait l'empreinte. Sans cette perruque, qui tranchait fort bizarrement sur un front ridé, tanné et passé presque à l'état de parchemin, on n'eût jamais pu penser que ce petit homme, si vif, si pétulant, si prodigue de gros jurons empruntés au vocabulaire de l'ancien régime, était un prêtre et surtout un disciple de saint Bruno, de silencieuse et austère mémoire. Hâtons-nous bien vite d'ajouter que chez l'abbé Doucerain, la forme seule prêtait à la critique, et qu'au fond nul n'était animé d'un esprit plus évangélique, plus religieux et en même temps plus fidèle observateur de toutes les vertus chrétiennes.

Après la dispersion de l'armée de Condé, condamné à une vie errante et dénué de toutes ressources, il avait dû, comme tant d'autres, durant l'émigration, chercher les moyens de subvenir à ses besoins et à ceux même de ses compatriotes; car il était humain et charitable au suprême degré, deux épithètes en quelque sorte inséparables du titre de chartreux. Il s'était mis en conséquence à donner des leçons de latin, de grec et de français; mais comme la concurrence était grande, et qu'il avait remarqué que la musique, pour laquelle il avait d'ailleurs une aptitude vraiment remarquable, était plus en honneur et partant plus productive que l'enseignement des langues, il était parvenu, par l'effort de la volonté et du travail, à associer des études ordinairement peu compatibles, et à jouer assez passablement du piano et du violon pour pouvoir faire à son tour des élèves dans la patrie de Mozart et de Haydn.

Tel était le personnage à qui M. le vicomte de La Fare avait

Digitized by Google

confié le soin de compléter l'éducation de son fils Raoul ; tels étaient les trois hôtes principaux du domaine.

Au moment où commence notre récit, plusieurs années s'étaient écoulées depuis que le général était venu se fixer dans son château du Dauphiné, et l'éducation de Raoul était complétement terminée. L'abbé Doucerain, dont l'assistance était devenue dès lors inutile, avait exprimé à plusieurs reprises l'intention de finir ses jours dans la retraite et de rentrer dans son monastère ; mais on s'était tellement habitué à voir en lui un membre de la famille, on l'avait tant prié, qu'il avait dû toujours ajourner l'exécution de son projet. M. de La Fare venait d'entrer dans sa soixante-dixième année ; mais il était toujours plein de verdeur, sauf quelques accès de goutte et de rhumatisme, et il n'avait pas cessé de monter à cheval et de se livrer au plaisir de la chasse, le seul à peu près par lequel on puisse charmer les ennuis d'une villégiature permanente à cent soixante lieues de Paris. L'abbé et son élève s'associaient de leur mieux à cet exercice, auquel venaient de temps à autre prendre part quelques voisins de campagne ; puis l'on rentrait, bien fatigué, pour l'heure du dîner, à l'issue duquel on faisait assez ordinairement une partie de piquet. Ensuite, on allait se coucher, afin de recommencer le lendemain.

Dans quelques occasions assez rares, la monotonie de cette existence se trouvait interrompue, par exemple lorsqu'on allait faire un voyage à Grenoble ou, à certaines époques, un pèlerinage à la Grande-Chartreuse. Bien que le général fût au fond quelque peu voltairien, il s'était fait une loi de n'en rien laisser paraître dans la forme, désireux qu'il était de maintenir intactes les bonnes traditions de ses ancêtres, et, comme il le disait lui-même, de donner aux populations l'exemple de la pratique de tous les devoirs. On était toujours reçu, sous ses auspices, avec une distinction particulière dans le monastère de Saint-Bruno ; car la maison de La Fare n'avait cessé d'entretenir les meilleures relations avec les supérieurs de cette sainte maison, s'associant largement à toutes leurs aumônes et à toutes leurs œuvres charitables.

Il y avait encore la fête foraine du village ou bourg voisin, à laquelle le général n'aurait eu garde de manquer, d'abord parce qu'avant la révolution il en était considéré comme le seigneur, ensuite parce qu'il avait conservé l'habitude de rendre ce jour-là le pain bénit à la grand'messe ; c'était là le programme du matin. Quant à celui du soir, il consistait à faire défoncer quelques barriques, pour arroser la fête, et la fête en avait besoin, attendu qu'elle avait lieu en plein été, au mois d'août. Enfin, il était d'usage que le seigneur châtelain ouvrît le bal champêtre, destiné à solenniser ce

Digitized by Google

jour mémorable, et qui avait tous les ans pour théâtre invariable une belle prairie située aux abords du village.

C'est pourquoi, par une tiède soirée du mois d'août 1838, dans cette même prairie transformée en champ de foire, en même temps qu'en salle de danse, l'air retentissait des préludes joyeux que faisaient entendre trois ménétriers, dont deux violons et une clarinette, perchés sur une estrade improvisée au moyen de deux planches et de trois tonneaux. Quand nous disons qu'on entendait les préludes des instruments, il serait peut-être plus exact de dire qu'on les devinait; car ils étaient couverts par le tapage et les cris des paysans qui venaient de s'abreuver largement aux dépens de leur ancien seigneur. Les Dauphinois, presque limitrophes avec les Provençaux, aiment comme eux à crier et à gesticuler, et, avant même que le bal commençât, ce qui ne pouvait se faire régulièrement, tant que le général n'avait pas manifesté sa présence, ils avaient improvisé, sans l'assistance de l'orchestre, des rondes et des farandoles qu'ils accompagnaient des plus discordantes clameurs.

Cependant la nuit tombait, des groupes se formaient, et au nombre de ces groupes il y en avait un, exclusivement composé de femmes, dans lequel on commençait à maugréer tout bas contre le retardataire. Au centre de ce groupe se tenait une femme grande, sèche et maigre; son visage anguleux et couperosé, ses lèvres minces et pâles, accusaient suffisamment ses instincts hargneux et jaloux. Le chapeau prétentieux dont elle était coiffée, au milieu de paysannes portant le bonnet traditionnel, annonçait, mieux encore que sa robe de soie fanée, des aspirations manifestes à une condition plus élevée que celle des gens auxquels elle se trouvait momentanément mêlée. C'était une bourgeoise, si l'on veut, mais en même temps une de ces bourgeoises dont on peut dire qu'elles n'ont pas d'âge, tant la nature s'est montrée marâtre envers elles. A ses côtés, et en quelque sorte sous son égide, se tenait une charmante jeune fille, vêtue d'une simple robe de mousseline et coiffée d'un chapeau de paille orné d'un ruban rose. Autant la physionomie de la femme était maussade et revêche, autant celle de la jeune fille était pleine de grâce et d'enjouement. Ses grands yeux noirs, pétillants du feu de ses dix-sept ans, semblaient s'enivrer, avec une curiosité enfantine, du spectacle sans doute tout nouveau qui leur était offert, et ses petits pieds, cambrés dans leurs légers brodequins, frémissaient d'aise à la pensée qu'elle allait pouvoir se livrer aux entraînantes voluptés de la danse.

La plus âgée des deux bourgeoises, qui paraissait exercer une sorte d'autorité sur les paysannes au milieu desquelles elle avait pris place, venait de reproduire la motion révolutionnaire qu'elle avait

Digitized by Google

déjà faite. Cette motion ne tendait à rien moins qu'à mettre les ménétriers en demeure de remplir leur office et d'inaugurer le bal, sans attendre *monsieur La Fare*, auquel l'orateur en jupons enlevait ainsi, de son autorité privée, et son titre et la particule même qui précédait son nom. Mais cette motion n'avait pas eu cette fois plus de succès que la première. Bien qu'il soit impossible de nier que la France est devenue, au moins à la surface, un des pays les plus démocratiques qui soient au monde, elle n'en a pas moins gardé au fond le culte des distinctions sociales, et cela à la ville aussi bien qu'à la campagne. Seulement, les instincts belliqueux de notre nation aidant, la hiérarchie militaire finira peut-être par remplacer définitivement la hiérarchie nobiliaire. Aussi était-ce encore bien plutôt le général que le vicomte de La Fare qui était attendu si patiemment par les paysans dauphinois pour commencer le bal.

Tout à coup, des cris d'allégresse retentirent dans la prairie. Une voix, répétée par cent échos, s'était écriée : « Voici le général et M. Raoul! Place! place! » C'étaient en effet le seigneur châtelain et son héritier présomptif qui venaient familièrement prendre leur part des plaisirs de la soirée. Aussitôt les deux violons et la clarinette firent entendre le prélude d'un quadrille d'Auber ; car les danses nationales, qui sous l'ancien régime ajoutaient au costume particulier et si divers des paysans de chaque province un caractère tout à fait pittoresque, ont fait place, en Dauphiné comme partout ailleurs, à la classique contredanse.

Le vicomte et son fils étaient en costume de chasse, en harmonie avec la chaleur du jour, c'est-à-dire en casquette, avec des guêtres, des pantalons et des vestes de coutil, voulant se rapprocher, au moins par le vêtement, de ceux aux réjouissances desquels ils venaient s'associer. Dès qu'ils parurent, tout le monde se découvrit avec respect ; le maire et son adjoint se portèrent à leur rencontre, et il se fit un silence relatif.

« Pardon, mes amis, s'écria le général avec bonhomie et d'une voix sonore faite pour le commandement, pardon si je me suis fait un peu attendre, mais le procureur général de la Grande-Chartreuse est venu me surprendre au moment où j'allais partir avec mon fils, et décemment je ne pouvais lui donner audience ici, aux sons des violons et de la clarinette. Je me mets à l'amende, pour cela, de quelques douzaines de mirlitons que l'on va vous distribuer. »

Cette allocution fut accueillie par des hourrahs frénétiques. On cria ; « Vive le général! » les gens d'un certain âge crièrent : « Vive M. le vicomte! » et il y eut même deux ou trois anciens du bourg auxquels échappa un « Vive monseigneur! »

Digitized by Google

Pendant ce temps-là, le général s'était avancé avec son fils, et il examinait en connaisseur les visages de toutes les jeunes filles, qui s'étaient rangées en cercle, suivant l'habitude, autour du terre-plein destiné aux exercices chorégraphiques, et qui était illuminé par quelques lanternes mélangées avec des verres de couleur.

« Pardieu ! dit M. de La Fare à voix basse au jeune homme en lui poussant le coude et en lui désignant des yeux et du geste la jeune fille dont nous avons déjà parlé, voilà une danseuse qui eût été fort de mon goût quand j'avais ton âge, et je gage que tu l'as aperçue avant moi. Qu'en dis-tu, mon gaillard ?

— C'est une fort jolie personne en effet, répondit Raoul ; mais c'est la première fois que je l'aperçois, et elle n'est pas, à coup sûr, de ce pays.

— Qu'importe ? tu peux l'inviter à danser, toi ; moi, je ne dois pas oublier que noblesse oblige, et je vais de ce pas engager, pour la contredanse d'honneur, la seule que je me permettrai, la fille de M. le maire, qui est diablement laide. Cela fera compensation.

Raoul se dirigea aussitôt vers la jeune fille que son père lui avait désignée, et, ayant ôté sa casquette, ce qui laissa à découvert un front plein de noblesse et de douceur, couronné par une charmante chevelure blonde bouclée, il déclina le plus poliment et le plus gracieusement qu'il pût son invitation. La jeune fille, qui venait de l'examiner pendant ce temps-là avec une attention bienveillante, leva un regard timidement interrogatif sur la grande femme maigre et sèche qui lui servait de chaperon ; mais celle-ci répondit aussitôt avec aigreur :

« Monsieur, ma fille ne danse pas. »

Raoul ne se tint pas pour battu.

« Pardonnez-moi, madame, ainsi que vous, mademoiselle, reprit-il, si je me permets d'insister ; mais c'est aujourd'hui la fête du pays, une véritable fête de famille. Il faut donner l'exemple, et je puis rassurer mademoiselle, si elle craint d'avoir un vis-à-vis qui ne soit pas de son goût : je vais danser en face de mon père. »

La jeune fille continua de garder le silence ; mais sa mère, habituée probablement à répondre pour elle, reprit avec vivacité :

« Oh ! monsieur, n'allez pas croire que ma fille craigne de danser avec les paysans ; ma fille est trop bien élevée pour cela, monsieur, entendez-vous ? Ma fille a été en pension dans la première institution de Paris, aux Champs-Elysées ; mais elle n'en est pas plus fière pour cela, ni moi non plus ; seulement, comme elle est bien du sang de son père, le brave capitaine Brossier, ma fille aime mieux danser avec les paysans qu'avec les nobles. »

En recevant à brûle-pourpoint un semblable refus, accompagné

Digitized by Google

d'un tel flux de paroles, Raoul se sentit rougir; mais, considérant en même temps que cette réponse était faite par une femme, et qu'il n'avait devant lui que des femmes, il s'inclina légèrement.

« En ce cas, madame, répliqua-t-il d'une façon assez dédaigneuse, je me retire. En regardant votre fille, j'oublierais peut-être ce soir que je suis noble, mais, en vous écoutant, je suis forcé de me le rappeler. »

Ayant ainsi parlé, il tourna sur ses talons et s'en alla inviter la première paysanne venue. Au même instant, on vit paraître un jeune garçon de vingt à vingt-cinq ans, et dont la mise présentait une sorte de compromis entre le costume des paysans dauphinois et celui que portaient les messieurs de La Fare eux-mêmes. Ce nouveau venu, qui était d'une stature assez médiocre et qui se trouvait d'ailleurs placé à quelque distance, n'avait pu être témoin de l'incident que nous venons de rapporter. Il s'élança d'un bond auprès des deux bourgeoises, et invita à son tour la jeune fille à danser. Celle-ci, après avoir de nouveau consulté sa mère d'un regard, venait d'accepter cette invitation et posait déjà la main dans celle que lui tendait son danseur, lorsque Raoul s'avançant s'écria :

« François, mademoiselle a refusé de danser avec moi. Penses-tu qu'elle puisse t'accepter pour danseur à présent?

— Oh! reprit le nouveau venu avec toutes les marques de la plus vive surprise, est-ce vrai, cela, mademoiselle, que vous avez pu refuser M. Raoul?

— Maman l'a voulu, balbutia la jeune fille, les yeux baissés et pleins de larmes.

— Ah! c'est différent, reprit le jeune garçon, qui s'en alla, sans plus de façons, inviter une autre personne. »

A partir de ce moment, il s'établit une sorte de quarantaine autour des deux bourgeoises, et, comme le vide se faisait peu à peu autour d'elles et que nul ne semblait disposé à servir de cavalier à la jeune fille après ce qui venait de se passer, sa mère la prit brusquement par le bras, et, après avoir lancé à toute l'assistance un regard courroucé, elle se retira, la tête haute et dans une attitude de défi, emmenant avec elle l'infortunée victime de sa malencontreuse sortie contre la noblesse.

Le premier soin de Raoul fut de demander à sa danseuse quelle était la personne qu'il venait ainsi, bien contre son gré, de mettre en fuite. Il apprit que c'était la nouvelle directrice du bureau de poste, et, presque honteux lui-même d'avoir cédé à un mouvement de mauvaise humeur et de dépit qui enlevait au bal champêtre sa plus jolie danseuse, il voulut s'élancer sur les traces de la mère et de la fille. Il se disposait à leur faire ses excuses et à les ramener

Digitized by Google

lui-même, en accordant expressément à la jeune fille la permission de danser avec François, comme avec quiconque ; mais le général, auquel on venait de faire part de l'incident, arrêta son fils par le bras.

« Reste ! lui dit-il d'un ton plein d'autorité. Nous avons eu tort d'oublier nous-mêmes que les paysannes valent mieux que les bourgeoises. »

Après quelques contredanses, le général et son fils se retirèrent. Comme ils rentraient au château, dont la lune, qui venait de se lever, illuminait amoureusement les tourelles et les clochetons, M. de La Fare, qui avait repris toute sa bonne humeur, s'écria :

« Je gage que l'abbé aura profité de notre absence pour aller se coucher comme les poules. Il faut le réveiller. Nous pourrons faire encore quelques parties de piquet. »

En même temps, s'emparant de la corde appendue à la cloche destinée à sonner le dîner et le déjeuner, il se mit à l'agiter à tour de bras, en chantant de toute la force de ses poumons :

Frère Jacques ! frère Jacques ! dormez-vous ?

Aux tintements répétés de la cloche, auxquels répondirent bientôt les aboiements des chiens dans leur chenil, une tête, coiffée d'un large bonnet de coton, apparut à la croisée d'une tourelle, et une voix s'écria :

« Ventrebleu ! que le bon Dieu vous bénisse de m'éveiller ainsi ! Général, je vous répète que, quand on a la voix aussi fausse, on ne se permet pas de chanter, morbleu ! Vos chiens eux-mêmes vous le disent. Et puis, vous venez de me réveiller au milieu d'un rêve délicieux !

— Alors, j'ai eu tort, reprit le général, pardonnez-moi, mon cher abbé, et racontez-moi votre rêve.

— Volontiers, dit l'abbé ; je rêvais que nous étions encore à l'armée de Condé et que je vous gagnais au piquet. »

Pendant la durée de ce dialogue, Raoul rêvait en regardant la lune. Tout-à-coup, on entendit retentir dans le lointain, à travers l'épaisseur du feuillage des grands arbres du parc, les trilles mélodieux de deux rossignols qui, tantôt s'éloignant, tantôt se rapprochant, semblaient s'appeler et se répondre tour à tour avec une souplesse et une agilité de gosier vraiment merveilleuses.

« Ecoutez ! dit l'abbé, prêtant l'oreille avec une expression de béatitude et de ravissement digne d'un véritable dilettante ; à la bonne heure ! voilà de la vraie musique ! et puis, comme cela rappelle le *populeâ mœrens Philomela sub umbrâ* de Virgile !

— Foin de la musique, des rossignols et de votre Virgile ! répon-

Digitized by Google

dit le général. Ce gaillard-là m'a valu, dans mon jeune âge, trop de férules et de pensums; aussi je lui garde une fière dent. D'ailleurs, les rossignols ne chantent plus à présent, au mois d'août; ils me ressemblent, le temps des amours et des chansons est passé pour eux.

— Vous avez raison, général, reprit naïvement l'abbé; mais alors, qui donc peut imiter si bien le chant de Philomèle?

— Eh! que sais-je? ce n'est ni vous ni moi, à coup sûr. C'est sans doute le fils de mon jardinier, le petit François. Ce drôle-là fait tout ce qu'il veut de sa voix. Il faudra que nous l'emmenions à la pipée, entends-tu bien Raoul? Est-ce que tu n'as pas encore fini de regarder la lune?

— Oh! si fait, mon père, s'écria le jeune homme comme réveillé en sursaut.

— Ouf! tu y as mis le temps, mon garçon. Allons, l'abbé! descendez bien vite pour que nous fassions notre piquet. Je veux voir si vous me gagnerez comme dans votre rêve. »

II. — ORAGE DANS LES BOIS

Septembre avait remplacé août et les raisins succédaient aux pêches. Les perdreaux commençaient à s'envoler de plus loin et les jours de plus près. C'étaient là physiquement les seules différences que l'on pût constater, au château de La Fare, entre le cours des choses telles qu'elles se comportaient pendant le mois précédent, et celui qu'elles affectaient dans le mois qui l'avait suivi. C'est l'immuable monotonie de la vie de campagne en Dauphiné, comme partout ailleurs, vie pleine de douceurs et d'apaisements de tout genre, mais à laquelle s'attachent aussi parfois d'ineffables langueurs et d'incurables mélancolies.

Cependant, depuis quelque temps, Raoul s'appliquait avec beaucoup moins d'ardeur à la chasse, jadis son passe-temps favori. Il était souvent distrait, rêveur; le jour, tirant la bête hors de portée; le soir, allant se placer dans le coin le plus sombre du salon, pendant que l'abbé Doucerain faisait la partie de piquet du général, et demeurant là des heures entières, le coude appuyé sur ses genoux, la tête dans ses mains, immobile et insensible au moins en apparence à tout ce qui se passait autour de lui.

Un jour même, il arriva que Raoul ne parut pas du tout à la chasse. Ce jour-là, le général se montra d'assez mauvaise humeur; car il était d'un caractère un peu exigeant et absolu, et comprenait difficilement qu'on ne fît pas tout ce qu'il lui plaisait de faire.

Digitized by Google

L'abbé chercha à excuser de son mieux son élève qui sans doute avait été retenu au logis par quelque indisposition subite ; mais le général était fort incrédule de sa nature, et cette incrédulité trouva un nouvel élément dans une circonstance que nous ne saurions passer sous silence. Au moment où les chasseurs rentraient au château, les sons d'un piano, auxquels se mariait une voix de ténor fraîche et sonore, vinrent frapper leurs oreilles. Cette voix chantait une des plus adorables cantilènes qu'ait enfantées la muse de Boïeldieu :

Viens, gentille dame!

L'abbé Doucerain, qui était passionné pour la musique, s'arrêta plein de ravissement, et se tournant vers le général :

« Qu'en dites-vous? s'écria-t-il; comme c'est phrasé! comme c'est cadencé! hein?.... Et puis quelle sonorité dans le timbre! une voix pleine, mordieu! une voix d'une étendue prodigieuse! où diable ai-je entendu cette voix-là? Ah! bravo! bravo! bravissimo! »

En même temps, le mélomane se mit à applaudir à tour de bras. Cette démonstration effaroucha sans doute le chanteur, car on entendit aussitôt le bruit sec d'un piano que l'on ferme et tout rentra dans le silence.

« Eh, mais, reprit le général, savez-vous, l'abbé, que vous avez fait fuir le rossignol?

— Ma foi! j'en ai peur.

— Et moi, j'en suis fort aise. Il me semble que j'ai entendu cela quelque part, à l'Opéra ou à Feydeau, quand j'étais à Paris. Ce n'est pas mal, si vous voulez, mais c'est pleurard et monotone en diable! Parlez-moi de *Vive Henri IV* et du *Roi Dagobert!* Voilà ce qui s'appelle des chansons, de vraies chansons françaises! D'abord, l'abbé, en fait de musique, moi, je n'aime que les fanfares de chasse et les marches de régiment. »

L'abbé haussa les épaules et leva les yeux au ciel avec une expression de compassion profonde.

« J'espère, au moins, repartit le général, que ce n'est pas mon fils qui roucoule ces balivernes d'opéra. Un La Fare! Il ne manquerait plus que cela!

— Plût à Dieu! dit l'abbé; mais il en est complétement incapable, et j'ai perdu mon latin à vouloir lui enseigner la musique.... la musique vocale surtout!

— Qui est-ce donc alors? Vous verrez que ce sera encore ce petit François qui imite si bien le chant des oiseaux!

— Allons donc! les oiseaux, passe encore! mais la voix humaine, général, c'est toute autre chose! Et pourtant..... mais non, plus j'y

Digitized by Google

réfléchis, ce ne peut être lui. Au surplus, laissez-moi faire, je vais m'en assurer sur-le-champ. »

En parlant ainsi, l'abbé Doucerain, souple et alerte comme un écureuil, bondit et se mit en devoir d'aller trouver son élève. Lorsqu'il pénétra dans la chambre de ce dernier, il ne fut pas peu surpris de le trouver en conversation assez vive avec un jeune garçon à face rougeaude, à cheveux plats, de stature assez médiocre et dont tout l'extérieur trahissait, dans sa vulgarité, et en dépit de la défroque bourgeoise dont il était revêtu, le type du paysan dauphinois. C'était le fils du jardinier du château et le frère de lait de Raoul. On l'appelait, dans son enfance, le petit François, et ce nom lui était resté, bien qu'il eût plus de vingt-deux ans.

« Encore ici, fainéant! s'écria le pétulant abbé, qu'y viens-tu faire? ne serait-il pas bien mieux à toi, vilain petit masque, d'aller aider ton père à arroser ses fleurs? Sacrebleu! me répondras-tu à la fin? »

Le petit François se sentait probablement en faute, car il était resté debout, interdit et comme cloué au parquet de la chambre, tout en tourmentant entre ses doigts, rouges comme son visage, une casquette assez élégante, qui avait appartenu jadis à Raoul; mais quoiqu'il eût bonne envie de s'excuser, la parole lui faisait complétement défaut. Heureusement son frère de lait lui vint en aide.

« Ne vous fâchez pas, dit-il, mon cher abbé! si vous n'étiez pas si vif, François vous aurait déjà répondu que c'est moi qui l'ai prié de venir dans ma chambre, pour déchiffrer ensemble une partition qu'on m'a envoyée de Grenoble.

— Qu'est-ce à dire? interrompit le bouillant abbé Doucerain, ce drôle serait le chanteur que nous avons entendu tout à l'heure? Ah ça! mais il ne se borne donc plus à chanter au lutrin et à imiter le chant du rossignol? Il se permet encore de chanter des airs d'opéra!

— Hélas! oui! mon bon Dieu! sauf votre respect, monsieur l'abbé.

— Mais petit misérable! qui donc t'a donné des leçons?

— D'abord, j'ai appris à chanter au lutrin avec le maître d'école, et puis, quand vous enseigniez M. Raoul, j'écoutais.

— Et tu as profité de mes leçons, toi! tandis que l'autre..... ah! c'est affreux!

— Ah! monsieur l'abbé, je sais que je suis bien coupable et je vous demande grâce. Je n'ai plus rien à vous cacher à présent, et si vous daignez consentir à ne pas en parler à M. le vicomte, je vous avouerai que quelquefois, pendant que tout le monde était à la chasse,

Digitized by Google

je me suis servi du piano de M. Raoul; mais cela ne m'arrivera plus, je vous jure.

— Je me porte garant pour lui, s'écria le jeune La Fare.

— Et moi, je ne veux pas de votre garantie, reprit impétueusement l'abbé. Je veux que ce garçon continue à exercer sa voix et qu'il chante du matin au soir, et je me charge, moi, de lui fournir de la musique, entendez-vous, et il faudra bien que M. le vicomte en prenne son parti. Allons! mon garçon, embrasse-moi d'abord, et répète-moi ensuite ce que tu chantais tout à l'heure. Ce ne sont pas paroles d'évangile, j'en conviens; mais enfin ce n'est pas ta faute, que diable! et puis, nous ne sommes pas ici au lutrin. Quant à vous, monsieur mon élève, vous allez faire l'office d'accompagnateur, s'il vous plait, pendant que moi, je vais battre la mesure. »

Raoul ne put s'empêcher de sourire, en déférant à l'invitation de son vieux maître. Quant à François, sa face rougeaude était passée à l'état de pourpre ardente, pendant qu'il répétait le refrain de cette cavatine si connue :

Viens, gentille dame!

De son côté, l'abbé, dans toute la personne duquel chaque note se traduisait par un tressaillement de plaisir, accentuait la mesure de la tête, des mains et des pieds tout ensemble, comme s'il avait eu à cœur de compenser par la prodigieuse dépense de mouvement et d'activité qui caractérisait sa verte vieillesse, la morne placidité qu'il avait dû garder au temps où, jeune encore, il portait le froc de chartreux. Dans son enthousiasme, il aurait oublié volontiers le dîner, si la cloche n'était venue lui rappeler qu'après une journée entière passée à la chasse, l'estomac le plus complaisant ne saurait se nourrir absolument de musique.

Le repas fut assez silencieux. Le général et l'abbé mangèrent beaucoup et parlèrent peu. Raoul les regarda faire, et quelques instants après que le dessert eut été servi, il demanda, sous un prétexte quelconque, à se retirer. M. de La Fare demeura seul, en conséquence, avec le précepteur de son fils.

« Eh bien, dit-il à l'abbé, savez-vous pourquoi Raoul n'est pas venu à la chasse aujourd'hui?

— Ma foi! répondit M. Doucerain, j'ai oublié de le lui demander.

— Je gage, moi, que je l'ai deviné. L'abbé! votre élève est amoureux.

— Amoureux! lui, Raoul! allons donc!

— Pourquoi pas? Il a vingt-deux ans. N'est-ce pas l'âge convenable? A vingt-deux ans, moi, j'étais un affreux mauvais sujet. Seulement, je voudrais bien savoir où le jeune drôle a pu trouver une

Digitized by Google

belle digne de lui; car la contrée n'est pas précisément giboyeuse sous ce rapport. N'est-ce pas l'abbé?

— Est-ce que je fais attention à cela, moi?

— A la bonne heure! mais lui! c'est autre chose.

— Erreur! monsieur le vicomte, erreur!

— A d'autres, mon cher abbé. Expliquez-moi alors comment il se fait que l'humeur de mon fils soit totalement changée depuis une quinzaine de jours. Il ne mange plus, il parle à peine, et au lieu de donner du cor ou de chanter le *Roi Dagobert* et *La faridondaine*, il s'enferme dans sa chambre avec le fils de mon jardinier, lui, un La Fare! pour faire roucouler par ce petit polisson je ne sais quel sot refrain qui me donne envie de bâiller rien que d'y penser. Tenez, l'abbé, vous avez beau dire, ce sont là des symptômes infaillibles. Raoul est amoureux.

— Amoureux! il l'est comme l'Hippolyte d'Euripide, qui eût été digne d'être chartreux.

— Je n'ai jamais lu Euripide, l'abbé, mais j'ai lu Racine en revanche, et j'ai vu jouer *Phèdre* au Théâtre-Français, par la Duchesnois. Or, il y a dans *Phèdre* une certaine Aricie..... Il faut que vous vous mettiez en chasse pour découvrir cette Aricie.

— Sacrebleu! repartit l'ancien aumônier qui, à force d'entendre résonner à ses oreilles le phébus en usage parmi ses pénitents de l'armée de Condé et de l'ex-garde royale, avait fini par passer involontairement sans doute à l'état d'écho, vous me baillez là une belle commission!

— N'êtes-vous pas le gouverneur de Raoul?

— Gouverneur, soit! bien qu'un élève de vingt-deux ans soit généralement hors de pages; mais espion, votre serviteur très humble! et si c'est là le métier que vous avez à me proposer, il est temps de nous séparer. Laissez-moi rentrer à la Grande-Chartreuse, où mon logement est prêt depuis longtemps, vous le savez.

— Non mordieu! vous ne me quitterez pas ainsi, l'abbé, je m'y oppose. Nous avons encore besoin de vous, mon fils et moi; nous en avons même plus besoin que jamais, et vous savez bien que je vous aime de tout mon cœur, malgré vos brusqueries. C'est un service d'ami que j'ai à vous demander, et puisque nous sommes seuls, asseyez-vous là, près de moi, et causons sérieusement. Ecoutez-moi: je ne suis plus jeune, et d'un moment à l'autre la mort peut venir me frapper. J'ai dû songer à l'avenir que je laisserais après moi à mon fils. Je ne veux pas que ce soit celui d'un oisif, inutile à la société, à charge aux siens et à lui-même. D'ailleurs, il faut être riche pour être oisif, et mon fils ne sera pas riche. Les dettes que j'ai contractées pour restaurer le château de mes

Digitized by Google

pères m'ont fort obéré. Mes créanciers deviennent de plus en plus pressants, et je frémis en pensant aux embarras que je laisserais à mon fils si je ne le mettais en position de faire promptement un brillant mariage. Pour cela, la première condition, c'est d'avoir un état. J'aurais désiré que Raoul embrassât la carrière des armes, qui a été la mienne et celle de tous ses ancêtres. Malheureusement, il a passé l'âge où l'on est admis dans les écoles militaires, et il n'y faut plus penser. D'un autre côté, il n'a pas assez de fortune pour entrer dans la diplomatie. Après mûres réflexions, j'ai dû reconnaître qu'il ne pouvait mieux faire que d'entrer dans l'administration. Un de mes vieux amis, qui est devenu un pair de France influent, je ne sais trop comment, a obtenu pour mon fils la promesse d'une sous-préfecture; mais il faut un certain apprentissage de ces fonctions, et cet apprentissage se fait à Paris, au ministère de l'intérieur, où Raoul est nommé attaché. J'en ai reçu l'avis ce matin. Maintenant, j'ai besoin d'un autre moi-même pour accompagner mon fils à Paris, pour lui servir de guide, de mentor; car, pour beaucoup de raisons, je ne saurais m'éloigner d'ici. L'abbé, puis-je compter sur vous?

— En avez-vous jamais douté, général?

— Non, certes, dit le vieux gentilhomme en tendant la main à son interlocuteur; je sais qu'avec vous, l'abbé, c'est à la vie, à la mort.

— Vous l'avez dit. Seulement, voilà ma rentrée au monastère encore différée.

— On fait son salut partout, l'abbé.

— Peut-être.

— Maintenant, mon vieil ami, vous comprendrez la nécessité pour moi de m'habituer le plus vite possible à une séparation qui me coûterait d'autant plus que j'hésiterais davantage à la mettre à exécution. C'est pourquoi j'ai résolu que vous partiriez dans trois jours.

— Dans trois jours, soit! Quand les dragons changeaient de garnison, l'on nous avertissait quelquefois le jour même.

— Je vous charge de prévenir mon fils. Je désire que vous lui annonciez vous-même cette grande nouvelle demain matin, à son réveil. Quant à moi, je vais m'occuper des préparatifs du départ. »

Là dessus, le général et l'abbé se souhaitèrent réciproquement le bonsoir et se retirèrent dans leurs appartements. Maintenant voici la conversation qui eut lieu le lendemain entre M. Doucerain et Raoul :

« Mon cher Raoul, dit l'abbé, en regardant fixement son élève, je vous ai souvent entendu dire que le château de La Fare, fort agréable à habiter durant l'été, perdait beaucoup de ses charmes en hiver, par la pluie et la neige.

Digitized by Google

— En effet, répondit Raoul, un peu surpris de cette entrée en matière.

— Vous ajoutiez que la vie de Paris aurait pour vous bien des charmes.

— C'est possible.

— Eh bien, morbleu ! réjouissez-vous donc, mon cher élève. Nous partons dans trois jours pour la capitale.

— Dans trois jours ! balbutia le jeune homme, qui devint fort pâle, pourquoi ?

— Eh mais, c'est pour y résider vous et moi, et prendre possession d'une place qui nous est assurée, jusqu'au moment où vous pourrez être nommé sous-préfet. N'êtes-vous pas bien heureux ?

— Heureux ! moi ! Je..... Ainsi il est bien décidé que nous partons dans trois jours ?

— Parfaitement. Vous connaissez votre père ; ses décisions sont des arrêts. Mais qu'avez-vous donc ? Vos traits sont bouleversés. On dirait que vous allez tomber en syncope.

— Partir ! Mon dieu ! mon dieu ! prenez pitié de moi ! »

En parlant ainsi, Raoul, le front baigné d'une sueur froide et les genoux tremblants, se laissa glisser sur un siége pour ne point tomber à la renverse.

« Oui-da ! murmura l'abbé en hochant la tête, pendant qu'il contemplait son élève avec un vif sentiment d'inquiétude et de stupéfaction, est-ce que M. de La Fare aurait par hasard raison ? Raoul ne serait-il donc plus l'Hippolyte d'Euripide ? »

« Mon cher enfant, reprit M. Doucerain, alarmé du silence farouche que gardait obstinément son élève, si vous avez quelque attachement pour votre vieux professeur, ne restez pas ainsi les yeux hagards, la bouche béante, car vous m'effrayez, mordieu !

— Ah ! l'abbé ! l'abbé ! s'écria Raoul, en tendant la main à son gouverneur, je suis bien malheureux !

— Je veux le croire, puisque vous le dites ; mais, à coup sûr, vous ne sauriez l'être plus que moi, car je viens de faire une double découverte qui m'afflige et m'humilie profondément : c'est que vous n'avez plus de confiance en moi, et, par-dessus le marché, que je suis un sot.

— Tenez, mon vieil ami, je sens que j'ai bien des reproches à me faire envers vous, qui vous êtes toujours montré pour moi si bon, si indulgent ; mais je vais tout vous dire, et vous me pardonnerez, n'est-ce pas ?

— Oh ! cela est sûr.

— Bien plus, vous me viendrez en aide, car je n'ai plus d'espoir qu'en vous.

Digitized by Google

— Je ne demande pas mieux, si je le puis; mais cela est beaucoup plus douteux.

— Vous saurez donc qu'un matin, c'était un vendredi.....

— Le jour de Vénus, jour fatal!

— J'étais sorti à cheval pour chasser dans nos bois, au pied des montagnes de la Grande-Chartreuse. François, le fils du jardinier, m'accompagnait.

— Le petit drôle est mêlé là-dedans; j'en étais sûr. Il me le payera!

— Ne le grondez pas, l'abbé, je vous en prie. C'est moi qui ai voulu que cette aventure demeurât secrète. D'ailleurs, vous étiez absent ce jour-là, ainsi que mon père. Vous étiez à Grenoble.

— C'est vrai. Il y a trois semaines de cela. Maudite absence! Je..... Continuez!

— Nous avions pris avec nous le garde et les chiens courants. La matinée était superbe, une de ces chaudes matinées de septembre qui feraient croire qu'on est encore au temps de la moisson. Mais, soit que les chiens fussent fatigués d'une grande chasse qu'ils avaient faite la veille, soit qu'ils n'eussent pas de flair ce jour-là, parce que le temps était à l'orage, ils montraient tant de mollesse que je me déterminai à les renvoyer au chenil sans avoir tiré un seul coup de fusil. Le garde se chargea de les ramener, et François resta avec moi pour avoir soin de mon cheval, s'il me prenait fantaisie de mettre pied à terre. Il marchait à côté de moi, en chantant, suivant son habitude, lorsque, arrivés à peu de distance du moulin, à l'endroit où l'on prend le chemin qui conduit à la Grande-Chartreuse, nous aperçûmes, à l'ombre d'un châtaignier dont les branches s'étendent jusqu'au-dessus des bords escarpés où coulent les eaux torrentueuses du Guier, une jeune femme qui était assise. Un large chapeau de paille couvrait sa tête et une partie de son visage. Elle tenait un livre à la main et semblait absorbée dans sa lecture. François s'arrêta : « Tiens, s'écria-t-il, c'est Mlle Brossier! Bonjour, mademoiselle Eugénie! Comment vous portez-vous ce matin? Toujours en lecture! C'est très bien cela; seulement, je vous préviens que le temps est à l'orage et que vous ferez bien de songer à rentrer, si vous ne voulez mouiller votre jolie robe et vos petits pieds. » En voyant François s'arrêter, mon cheval en avait fait autant et je m'étais découvert machinalement, car la personne vis-à-vis de laquelle je me trouvais n'était autre que cette charmante jeune fille, qui, s'il vous en souvient, mon cher abbé, avait refusé de danser avec moi à la fête du bourg, le dimanche d'auparavant.

— Oui! oui! parbleu! la fille de cette impertinente veuve qui tient le bureau de poste. La peste soit d'une pareille rencontre!

Digitized by Google

— Mlle Brossier était devenue fort rouge en m'apercevant, ne sachant trop si elle devait se lever ou rester assise, et elle s'était contentée de faire un petit signe de tête amical à François, mais sans articuler une parole. Je compris que c'était à moi à rompre le silence.

— Que le bon Dieu vous bénisse! Voilà une sotte idée!

— Mon cher abbé, j'avais privé cette jeune fille d'une soirée de plaisir. N'était-il pas naturel que je lui en fisse mes excuses? « Mademoiselle, lui dis-je en m'inclinant sur le cou de mon cheval, je vois que vous m'en voulez de ce qui s'est passé à la fête du bourg, et je vous assure que je m'en veux encore plus à moi-même d'un mouvement de vivacité dont je n'ai pas été maître. Mme votre mère a des préjugés que je dois respecter, si je veux qu'on respecte aussi les miens, et je me félicite d'une rencontre qui me permet de vous demander pardon; me l'accordez-vous? » En parlant ainsi, j'ôtai mon gant et je tendis la main à la jeune fille, qui se leva incontinent, mit sa main dans la mienne, — une jolie petite main toute blanche et toute rose, mon cher abbé — et me répondit d'une voix tremblante d'émotion : « Monsieur, je vous avais déjà pardonné. » Puis, elle alla se rasseoir; je m'inclinai profondément devant elle, et nous nous remîmes en marche, non sans qu'elle eût de nouveau échangé avec François un petit signe de tête amical en lui disant : « A ce soir! » François s'était remis à chanter, et comme la matinée n'était pas encore avancée, je m'engageai résolûment avec lui dans la forêt, bien qu'il eût cherché à m'en dissuader en pronostiquant un orage prochain. En effet, il n'y avait pas plus d'un quart d'heure que nous étions en marche, montant toujours par un chemin assez difficile, lorsque le ciel s'assombrit tout à coup et quelques éclairs commencèrent à sillonner les nues. Il n'y avait pas de temps à perdre pour regagner le château, mon cheval ne pouvant avancer qu'avec précaution dans la descente qu'il s'agissait à présent d'effectuer. « Pourvu, s'écria François, que Mlle Eugénie ait été plus prudente que vous! — Oh! repris-je, en cas de pluie, le moulin est tout proche, et elle y trouvera asile ainsi que nous. — A la bonne heure! » dit François, qui, comme vous le savez, est toujours de mon avis.

— Je voudrais bien voir qu'il en fût autrement! Vous qui ne cessez de le combler de vos bienfaits et qui l'avez racheté de la conscription!

— N'est-il pas mon frère de lait? n'est-il pas aussi votre élève?

— C'est juste, et j'ai eu tort de vous interrompre; poursuivez.

— Donc, nous descendions toujours. Parvenu sur la crête d'un rocher qui surplombe le cours du Guier, à cinquante pas du châtaignier sous lequel nous avions laissé Mlle Eugénie, voilà que le ton-

Digitized by Google

nerre, qui grondait sourdement depuis quelques instants, éclate tout à coup avec violence. Mon cheval s'effraye, fait un écart et, se dressant sur ses pieds de derrière, se met à reculer en s'approchant du bord du précipice. François, qui s'aperçoit de son manége, perd la tête et, au lieu de se jeter en avant et de le saisir par le mors, craignant lui-même d'être entraîné dans notre chute, il se cramponne à un arbre qu'il étreint convulsivement. Bref, mon vieil ami, je vous avoue que, dans ce moment suprême, saisi de vertige, mes yeux se sont troublés, tout mon corps a frissonné d'épouvante et d'horreur, et je me suis cru perdu. Toutefois, j'ai eu encore assez de présence d'esprit pour enfoncer mes éperons dans le ventre de mon cheval, qui a fait un bond terrible en avant, et, manquant à la fois des quatre pieds, est allé s'abattre auprès de l'arbre où François était comme cloué. »

L'abbé Doucerain avait suivi avec une anxiété profonde toutes les phases finales de ce récit; ses petits yeux flamboyaient sous leurs épais sourcils, sa bouche était béante, et aux derniers mots que prononça Raoul, il le saisit violemment par le bras et l'attirant contre son sein :

« Ah! malheureux enfant! s'écria-t-il en l'embrassant, si vous étiez mort, je ne m'en serais jamais consolé.

— Dieu ne l'a pas voulu, reprit le jeune homme, et je dois le bénir pour tout le bonheur qu'il me réservait à la suite de cet accident. Au moment où mon cheval allait m'entraîner dans le gouffre béant sous mes pieds, un cri retentit à peu de distance; un cri dont nulle parole humaine ne saurait rendre l'expression. Ce cri m'avait pénétré jusqu'à la moelle des os, et aussitôt que je fus dégagé de mes étriers, sans avoir, grâce au ciel, éprouvé aucun mal, aussitôt que mon cheval se fût relevé lui-même encore tout frémissant et baigné d'écume, je fis quelques pas en avant et, à travers les branchages du châtaignier, j'aperçus Mlle Eugénie Brossier étendue tout de son long et évanouie. C'était elle, mon cher maître, qui, me voyant en danger de mort, avait poussé le cri d'angoisse qui avait frappé mon oreille; c'était elle sans doute qui, dans cet élan suprême de son âme compatissante, avait obtenu de Dieu mon salut.

— Votre salut et peut-être votre perte, malheureux enfant!

— Jetant à François, qui venait de se déterminer à abandonner son refuge, la bride de mon cheval, je m'élance aussitôt auprès de la pauvre jeune fille. Je m'approche, je la soulève dans mes bras. Qu'elle était belle! l'abbé! qu'elle était belle! Je ne l'avais vue jusqu'alors que la tête couverte; mais dans sa chute, son chapeau de paille avait roulé à ses pieds, et rien ne voilait plus ni son front si

Digitized by Google

chaste et si pur, ni l'ovale parfait de son visage, le plus charmant, le plus adorable qui soit au monde.

— Peste ! qu'en savez-vous ?

— Ah ! si vous l'aviez vue avec ses cheveux dénoués qui se répandaient à flots sur son visage et sur son col, avec sa bouche demi close, son sein oppressé.....

— Passez ! passez ! morbleu !

— Mon père lui-même l'a admirée à la fête du bourg.

— Votre père ? Je le reconnais bien là ! Il a eu tort. Mais François ! le petit François ! je voudrais bien savoir ce que devient ce vilain poltron ?

— François s'était empressé d'attacher mon cheval à un arbre, et je lui avais dit d'aller chercher de l'eau à la source prochaine, pour essayer de ranimer Eugénie. Moi, pendant ce temps-là, je lui frappais dans les mains et elle commençait à rouvrir les yeux. Ah ! quels yeux ! mon cher vieux maître ! Je suis sûr que vous n'en avez jamais rencontré de pareils.

— Est-ce que je m'occupe de cela ?

— En ce moment, François revient, tenant dans une tasse de cuir l'eau qu'il avait été puiser à la source, et il s'écrie : « Eh bien, mademoiselle Eugénie, cela va-t-il mieux maintenant ? » Mlle Eugénie sourit d'une façon charmante, et une teinte purpurine vint animer ses lèvres et ses joues, pendant qu'elle répondait avec une voix pleine de douceur : « Merci, monsieur François, je me sens renaître. Ah ! j'ai eu bien peur. — Et moi aussi, reprit naïvement François. Le fait est que j'ai vu le moment où M. Raoul tombait avec son cheval au fond du torrent. » A ces mots, la jeune fille, s'appuyant sur son coude, releva languissamment la tête pour me regarder, et ses yeux s'attachèrent sur les miens avec une expression de tendresse et de bonheur que je n'oublierai jamais, quand je devrais vivre cent ans. Puis s'apercevant que j'étais agenouillé auprès d'elle, et que le haut de son corps reposait sur ma poitrine, elle se recula par un ineffable instinct de pudeur, et tendit la main à François pour qu'il l'aidât à se relever. Celui-ci la souleva assez gauchement de terre, tout en murmurant : « Bon ! voilà à présent la pluie qui tombe ! je vous l'avais bien dit ! mademoiselle Eugénie, comment allez-vous faire pour retourner chez votre mère ? — Eh bien, interrompis-je, mademoiselle en sera quitte pour attendre que la pluie ait cessé. Nous sommes parfaitement à l'abri sous les épais branchages de ce châtaignier, et si l'orage redouble, le moulin est tout proche. — C'est égal, reprit François, cela vous apprendra, mademoiselle, à venir vous promener seule dans les bois, le matin, avec un livre. Est-ce qu'on lit dans les bois ? C'est très dangereux ! » A cette naïve réprimande,

Digitized by Google

la jeune fille répondit avec une adorable candeur : « Je m'étais oubliée en lisant les *Méditations* de M. de Lamartine. » Elle lisait Lamartine, mon cher abbé, Lamartine, mon poète de prédilection.

— Parbleu ! je pense bien qu'elle n'avait pas emporté dans les bois son Eucologe.

— Lorsqu'elle fut complétement remise de son évanouissement, nous entrâmes en conversation, et j'appris alors de sa bouche qu'elle était la fille unique d'un brave officier de l'Empire qui avait été tué dans les derniers troubles de la Vendée, à l'affaire du château de la Pénissière. C'est en considération de ce douloureux événement que sa mère avait obtenu un bureau de poste, et qu'elle-même, ne pouvant être reçue à Saint-Denis, parce que son père n'était pas encore légionnaire, avait été admise, aux frais de l'Etat, dans un des premiers pensionnats de Paris. Elle était venue passer les vacances auprès de sa mère, qui paraissait disposée à la retirer de pension, pour qu'elle pût l'aider dans l'accomplissement de son office postal. Heureuse d'une semblable perspective, elle se trouvait déjà en grandes relations avec François, parce que celui-ci, accoutumé à tenir les écritures du bureau de poste, avait été autorisé par la veuve Brossier à faire de la musique avec sa fille.

— Oui-dà ! comment ! ce petit drôle se permet déjà d'aller chanter avec les demoiselles, sous prétexte qu'il était enfant de chœur dès qu'il a été en sevrage, et que vous avez bien voulu le laisser de temps à autre toucher à votre piano et mettre le nez dans vos partitions ! Il n'y a plus de paysans, morbleu !

— Tout en devisant de la sorte, la pluie avait cessé, et Mlle Eugénie annonça l'intention de rentrer chez sa mère. Je lui proposai alors de monter sur mon cheval, attendu que la route devait être fort humide, après la pluie d'orage qui venait de tomber, ajoutant que j'aurais soin de me tenir à la tête du cheval et de le conduire par la bride, car j'appréhendais à bon droit qu'elle n'osât se fier à ma monture, qui avait dû lui paraître fort ombrageuse ; mais, à ma grande surprise, elle répondit incontinent : « Oh ! j'ai eu peur pour vous, monsieur, parce que je vous ai vu en danger de mort ; mais je n'ai pas peur pour moi, je dois me souvenir que je suis la fille d'un officier. — En ce cas, mademoiselle, repris-je, il ne me reste plus qu'à remplir auprès de vous mon rôle d'écuyer. » En même temps, j'invitai François à faire avancer mon cheval et me mis en devoir de tendre la main à Mlle Eugénie, pour qu'elle pût s'y appuyer, afin de se hisser plus aisément sur la selle ; mais déjà elle avait bondi de terre avec une légèreté incomparable, et elle se trouvait assise sur mon cheval, avec tout l'aplomb d'une amazone consommée. « Pardon, monsieur, me dit-elle en même temps, je crains d'abuser de vos bontés. Voici

Digitized by Google

M. François qui voudra bien me reconduire à la maison. Je vous en supplie, monsieur, ne vous dérangez pas davantage pour moi ! »

— Cette réponse était fort sensée et vous n'aviez qu'à vous y conformer.

— Ah ! l'abbé, on voit bien que vous n'êtes plus jeune et que vous n'avez jamais fait de pareilles rencontres. Quitter Mlle Eugénie ! la confier à ce poltron de François, lorsqu'elle pouvait avoir besoin de mes bons offices, lorsque tout ce qui venait de se passer avait éveillé dans mon âme un monde de sensations jusqu'alors ignorées ! Oh ! ce n'était pas possible, l'abbé, ce n'était pas possible ! Nous nous mîmes en route, et je me contentai de marcher à la tête du cheval, enviant tout bas le sort de cet heureux coquin de François qui était resté, lui, à côté de Mlle Eugénie, par son invitation expresse, sur l'épaule duquel elle s'appuyait toutes les fois que quelque obstacle se présentait dans le chemin et qui ne semblait pas même se douter de son bonheur. Quant à moi, réduit au seul dédommagement qui me fût permis, celui d'échanger quelques paroles et parfois un regard avec elle toutes les fois que quelque accident de la route me permettait de me retourner de son côté, je vis bientôt, à mon grand regret, surgir devant moi le clocher du bourg. Quelques minutes après, nous nous arrêtions devant le bureau de poste. La veuve Brossier se tenait sur le seuil, se disposant à venir en personne au-devant de sa fille. Je dois vous rappeler, mon cher vieux maître, que dès le premier jour cette femme m'avait fort déplu.

— Et à présent, c'est tout le contraire.

— Oh ! non pas ; elle me déplait encore davantage. Elle est grande et sèche, son visage est anguleux et son teint couperosé ; de plus, la mauvaise humeur est incessamment empreinte dans ses yeux et sur son front. Elle parut assez désagréablement surprise de voir entrer sa fille à cheval avec une escorte masculine, et comme, après être descendue de sa monture sans l'assistance de François, pour aller embrasser sa mère, Mlle Eugénie lui racontait en quelques mots rapides l'accident dont j'avais failli être victime, et le secours fort efficace que je lui avais prêté ensuite à elle-même, Mme Brossier se tourna vers moi en me faisant une grimace qu'elle eut sans doute l'intention de rendre aimable, mais qui ne le fut nullement, je vous jure, mon cher abbé ; puis, ayant échangé quelques paroles indifférentes avec François, elle nous fit une fort sèche révérence et rentra avec sa fille dans sa maison, sans nous avoir même offert de prendre quelques instants de repos.

— Palsambleu ! dit l'abbé, voilà une étrange façon de remercier les gens ! C'est qu'elle ne vous aura pas reconnu.

— Oh ! si fait, et je crois même, entre nous, que c'est ce qui a pu me

Digitized by Google

nuire un peu auprès d'elle. Vous saurez, mon cher abbé, que cette Mme Brossier, bonne femme au demeurant, à ce que dit François, ne peut pardonner à la Restauration d'avoir laissé M. Brossier dans les grades inférieurs de l'armée, sous prétexte qu'il ne savait pas très bien l'orthographe et qu'il s'enivrait quelquefois. De là une antipathie profonde chez cette dame contre tout ce qui tient à la noblesse de l'ancien régime ; de là aussi l'accueil peu encourageant que j'avais reçu d'elle, dès la première fois, à la fête du bourg.

— Vous n'êtes pas retourné chez elle au moins, j'espère ?

— Si fait.

— Ah ! malheureux ! Vous aviez donc oublié le précepte de l'Evangile : « Celui qui cherche le péril..... »

— Mon cher abbé, j'avais tout oublié, excepté Eugénie.

— Que le diable emporte Eugénie et toutes les directrices de poste du royaume avec leurs filles ! Achevez !

— Le lendemain, après avoir rêvé toute la nuit à Mlle Brossier, je montai à cheval dès le matin et me dirigeai vers le bourg. Je voulais revoir mon adorable vision de la veille, et j'avais dressé mes batteries en conséquence. Je savais par François, devenu le confident de toute cette affaire, que la veuve Brossier ne descendait à son bureau de poste qu'un peu tard dans la matinée, et qu'elle se faisait suppléer par sa fille dans son office. Lorsque je passai devant le bureau, les contrevents du rez-de-chaussée étaient encore fermés, et il fallut, afin de ne pas attirer l'attention des voisins, me résigner à diriger mon cheval d'un autre côté. Cependant, en fixant mes yeux sur les fenêtres du premier étage, dans la pensée de découvrir quelle pouvait être celle de la chambre de Mlle Eugénie, il me sembla voir un rideau de mousseline s'agiter légèrement, et presque au même instant une radieuse apparition féminine se montra derrière les vitres. Je tressaillis, car j'avais surpris un regard qui venait de me remplir d'un trouble délicieux, et en même temps, comme je me disposais à saluer en m'inclinant, une petite main blanche et potelée s'était dressée subitement et un doigt s'était posé sur deux lèvres rosées, comme pour m'inviter à me taire, et sans doute à passer inattentif, au moins en apparence. Je continuai donc mon chemin, et ce ne fut guère qu'au bout de vingt longues minutes que je me déterminai à rentrer dans le bourg, dont j'avais eu le temps de faire trois fois le tour, et à repasser devant le bureau de poste. Cette fois, les contrevents du rez-de-chaussée étaient ouverts. Emu, palpitant, je descendis de cheval, et, ayant prié un voisin de veiller sur ma monture, j'entrai aussi naturellement que possible dans le bureau. Mlle Eugénie s'y trouvait ; mais elle n'était pas seule. Sa mère, cumulant les doubles fonctions de Cerbère et d'Argus, se tenait

Digitized by Google

auprès d'elle. La figure froide et revêche de cette femme aurait suffi peut-être en toute autre occasion pour me faire perdre contenance ; mais mon amour-propre, justement blessé d'un accueil auquel nul encore ne m'a accoutumé, me rendit l'assurance que j'allais achever de perdre, et ce fut avec une aisance parfaite et peut-être même un peu de fierté, que je déclinai l'objet de ma visite matinale : je venais m'informer s'il n'était pas arrivé de lettres pour mon père ou pour moi, ayant voulu profiter de cette occasion pour m'assurer en personne que l'accident de la veille n'avait eu aucune influence fâcheuse sur la santé de Mlle Eugénie. La jeune fille, pour toute réponse, s'inclina en rougissant. Quant à la mère, elle ne put d'abord réprimer un peu d'embarras, mais se remettant bientôt, elle arbora une paire de lunettes et se mit à examiner un paquet de lettres déposé derrière un grillage, puis elle répondit d'un ton fort sec : « Non, il n'y a rien ici pour les messieurs La Fare père et fils. » Cela dit, elle me tourna le dos avec une affectation des plus prononcées. Cette fois, l'abbé, ma patience était à bout. « Madame la buraliste, » répliquai-je avec un accent que je cherchai à rendre calme malgré une vive émotion intérieure, « ni mon père, ni moi ne sommes assez sots pour attacher une grande importance à une qualification que nous devons au hasard de la naissance et que vous paraissez ignorer ; mais nous avons l'un et l'autre l'habitude d'être polis avec tout le monde, nobles ou roturiers : vous comprendrez dès lors que nous soyons en droit d'exiger la réciproque, particulièrement de ceux qui sont nos obligés. » Ayant ainsi parlé, je saluai un peu brusquement la mère et la fille, et je me disposais à remonter à cheval lorsque la veuve Brossier, qui m'avait accompagné jusqu'au seuil de la porte, repartit aigrement : « Oui-da ! je suis votre obligée, moi ! Est-ce parce que vous avez ramené ma fille hier sur votre cheval ? Ma fille a donné la pièce à François pour cela : donc, nous sommes quittes. D'ailleurs, vous êtes noble, et défunt mon mari, le brave capitaine Brossier, n'a jamais pu sentir les nobles, ni moi non plus. Restez dans votre château, moi je resterai dans mon bureau de poste, et surtout gardez-vous de parler à ma fille, mon beau monsieur, car nous ne sommes plus sous l'ancien régime, et il n'y a plus de droits du seigneur à présent. » Après cette impertinente apostrophe, elle ferma brusquement sa porte.

— Pardieu, s'écria l'abbé, la leçon est complète pour vous. Et maintenant, pour la morale, il ne vous reste plus qu'à planter là la fille comme la mère. Je ne vois pas ce qui pourrait vous en empêcher après un pareil récit.

— Hélas ! mon cher maître, ce qui était possible alors ne l'est plus aujourd'hui.

Digitized by Google

— Ah! bon Dieu!

— Le soir même, François venait me trouver dans ma chambre et me remettait une lettre.....

— De la veuve Brossier?

— Non pas; de sa fille.

— Miséricorde! ah! ventrebleu! nous sommes perdus!

— Cette lettre vous aurait arraché des larmes, j'en suis sûr, mon bon vieux maître.

— Je n'en crois rien.

— Oh! si fait. On me demandait si humblement pardon pour la mère; on me témoignait tant de reconnaissance de la fille!

— Pas n'est besoin de vous demander si vous avez répondu.

— Tous les jours, et plutôt deux fois qu'une. François était notre intermédiaire.

— Maudite correspondance! Que la peste étouffe cet affreux petit François qui se permet ainsi d'aller sur les brisées des facteurs! Je le dénoncerai à l'administration des postes.

— Ah! l'abbé, c'est mon meilleur ami, après vous.

— Ne me parlez plus d'un pareil drôle! Quand je songe que j'ai eu la faiblesse de lui donner des leçons de musique et qu'il en a profité, le monstre! et qu'il a même de la voix! C'est une indignité! Je donnerais..... ma foi, je donnerais tout ce que je sais au monde pour pouvoir lui reprendre ce que je lui ai appris!

— Calmez-vous, de grâce. Ce n'est point sa faute si j'aime Eugénie de toutes les forces de mon âme.

— Allons donc! malepeste! sans lui cette jeune fille n'aurait pu vous faire parvenir sa première lettre, et tout était fini.

— J'en serais aujourd'hui au désespoir.

— Je vous dis, Raoul, que vous extravaguez.

— Ainsi, vous refusez de me venir en aide?

— Je ne dis pas cela, non, de par tous les diables, je ne dis pas cela.

— Ah! mon cher abbé, soyez béni pour cette bonne parole.

— Ah ça! voyons, soyez franc jusqu'au bout, mon cher Raoul, où en êtes-vous avec cette jeune fille?

— J'en suis au numéro dix-sept; elle m'a écrit dix-sept fois, et je lui ai fait un pareil nombre de réponses.

— Peste! en trois semaines! De quel train vous y allez! mais ce n'est pas là seulement ce que je vous demande. Vous êtes-vous borné à la correspondance?

— Pas tout à fait..

— Ouf! mais que s'est-il donc passé!

Digitized by Google

— Nous nous sommes vus à l'église, le dimanche; nous nous nous sommes serré la main, en passant l'un près de l'autre.

— Est-ce tout?

— C'est tout; car la veuve Brossier ne l'a pas perdue de vue un seul instant.

— C'est bien heureux!

— Mais non!

— Mais si! Allons! tant de tués que de blessés, il n'y a personne de mort, comme nous disions à l'armée de Condé, et tout peut s'arranger. Nous allons partir pour Paris, qui est le quartier général des distractions de tout genre, et vous oublierez bien vite Melle Eugénie. C'est moi qui vous le dis.

— Moi! jamais! L'abbé, voulez-vous me voir à vos genoux? Je vous en supplie, ayez pitié de moi! ayez pitié d'elle! Si vous saviez comme je l'aime et comme elle m'aime aussi! Je vous montrerai ses lettres. Si l'on nous sépare, j'en mourrai.

— Mais, malheureux enfant, réfléchissez donc un peu. Comment voulez-vous que tout cela finisse?

— Par un mariage. Elle m'a promis par écrit de n'être jamais qu'à moi. Elle l'a signé de son sang, et je lui ai fait le même serment.

— A la bonne heure! Mais comment voulez-vous que votre père, un gentilhomme de la vieille roche, un vicomte de La Fare, dont vous êtes le fils unique, dont toutes les espérances reposent sur votre mauvaise tête, consente jamais à une pareille union?

— Mais Eugénie est la fille d'un brave officier.

— C'est possible, bien qu'il fût ivrogne et ignorant; c'est vous qui l'avez dit.

— Mais elle a reçu une éducation fort distinguée à Paris.

— D'accord! mais elle n'a pas le sou et vous n'avez pas d'état, sacrebleu! Que voulez-vous faire avec ces deux négations-là?

— Son bonheur et le mien.

— Ouais! persuadez cela à votre père, qui rêve pour vous un brillant mariage!

— Je compte sur vous pour cela, mon cher maître.

— Merci de la commission!

— Serez-vous donc inexorable? Alors je me tuerai, et vous aurez à vous reprocher ma mort. »

En parlant ainsi, Raoul, hors d'état de résister plus longtemps à toute les émotions qui déchiraient son cœur, laissa tomber sa tête entre ses mains et se mit à fondre en larmes. L'abbé Doucerain, qui l'aimait tendrement, et dont l'attachement n'était pas exempt de cette faiblesse qui caractérise toujours, quoi qu'on en dise, les véritables affections, se promenait à grands pas par la chambre, en proie

Digitized by Google

à une vive agitation. Le pauvre homme était visiblement fort attendri, bien qu'il cherchât à n'en rien faire paraître, et de grosses larmes roulaient dans ses petits yeux, encore pétillants de feu sous leurs épais sourcils gris. Tout-à-coup il s'approcha de son élève, et le serrant dans ses bras :

« Allons ! s'écria-t-il, sans pouvoir retenir lui-même les sanglots qui l'étouffaient, morbleu ! il ne faut pas..... pleurer comme cela. C'est bon pour les femmes. Voyons, mon cher Raoul, soyez raisonnable ; me voilà bien décidé à faire tout ce que vous voudrez. Je vais aller trouver votre père, je lui dirai..... »

Mais à cet instant la porte de la chambre s'ouvrit avec violence et le général entra lui-même. Il était fort pâle et tenait entre ses doigts crispés un paquet de lettres tout ouvertes et convulsivement froissées.

« Je suis aise, dit-il d'un ton altéré par une vive émotion, de vous trouver ici l'un et l'autre, car j'ai une question à adresser à chacun de vous : — Raoul, ajouta-t-il en se tournant d'abord vers son fils, une veuve Brossier, que je ne connais pas, m'a fait parvenir tout à l'heure un paquet de billets doux, fort tendres, ma foi (j'en ai parcouru quelques-uns). Cette femme prétend qu'ils ont été adressés par vous à sa fille ; elle réclame les réponses dont cette dernière vous aurait gratifié, de son côté, à ce qu'il paraît, et termine son message en m'annonçant que, quand bien même je consentirais au mariage d'un La Fare avec une Brossier, la veuve d'un officier de la grande armée, mort les armes à la main contre les suppôts de la légitimité, aimerait mieux voir sa fille mariée à un goujat qu'au fils d'un émigré. Deux mots seulement, Raoul, ces lettres sont-elles de vous ? »

Le jeune homme, dans sa douloureuse surprise, ne put que baisser la tête en signe d'affirmation.

« C'est bien, dit le vieux gentilhomme, et maintenant, l'abbé, deux mots aussi, à votre tour : Avez-vous prévenu mon fils de mes intentions ?

— Oui, général, mais.....

— Je viens vous informer que j'ai changé d'avis.

— Comment ?

— Il avait été arrêté que vous partiriez dans trois jours pour Paris.

— Eh bien, général ?

— Eh bien, apprêtez-vous l'un et l'autre à partir ce soir même. »

Ayant ainsi parlé, M. de La Fare jeta le paquet de lettres qu'il tenait à la main aux pieds de son fils et sortit de la chambre.

Digitized by Google

III. — EN DILIGENCE

M. le vicomte de La Fare, tout sceptique et tout voltairien qu'il pouvait être, n'en avait pas moins conservé les traditions de l'ancien régime en matière d'autorité paternelle, traditions sur lesquelles était venu se greffer l'absolutisme militaire qu'enfante surtout dans les hauts grades la vie des camps. Ni Raoul ni l'abbé Doucerain n'ignoraient à qui ils avaient affaire sous ce rapport, et si, bien rarement, dans des occasions de peu d'importance, la logique pressée et la pétulance de l'ex-aumônier des dragons de la garde avaient pu ébranler une détermination du général, il ne fallait point se flatter d'obtenir un pareil résultat dans une circonstance où tant de graves intérêts se trouvaient en jeu.

Le cardinal Mazarin avait coutume, on le sait, de dire en pareil cas : *le temps et moi ;* mais indépendamment de ce qu'il n'y avait aucune analogie entre le bouillant M. Doucerain et l'Eminence rusée, si chère à Anne d'Autriche, il convient de remarquer que le temps, ce prodigieux élément de succès, faisait absolument défaut. L'abbé ne manqua pas d'en faire l'observation dès qu'il se vit seul avec son élève, après la pathétique sortie du vieux gentilhomme ; puis il se gratta le front quelques secondes et dit :

« Mon pauvre Raoul, je ne vois qu'un seul moyen de gagner du temps; car c'est là tout ce qu'on peut espérer quant à présent. Il faut que vous ou moi nous tombions subitement malade. Je suis prêt, à cet égard, à faire tout ce qui pourra vous être agréable, voire même à m'inoculer la fièvre, comme faisaient mes paroissiens les dragons quand ils avaient envie de se faire mettre à l'hôpital pour échapper à quelque grosse corvée. Seulement, je connais votre père : il est capable de me planter ici tout seul et de prendre la poste avec vous. Que si, au contraire, c'est vous qui jouez cette comédie, j'ai bien peur que vous ne réussissiez pas aussi bien dans ce genre-là que dans l'idylle, et que vous n'en soyez pour votre courte honte. Donc, tout bien considéré, si vous m'en croyez, vous ferez contre fortune bon cœur et nous irons de ce pas faire nos paquets. »

Raoul était dans cette situation d'esprit où le libre arbitre n'apparaît plus qu'à travers un nuage, et où l'on s'abandonne si aisément à la première impulsion qu'on reçoit. Victime résignée, il se jeta dans les bras de son gouverneur, et, sans examiner si l'avis qu'on lui donnait ne ressemblait pas quelque peu à celui du chirurgien qui conseille l'amputation du membre malade, il se mit en devoir d'accompagner l'abbé.

Digitized by Google

Vers la fin de la journée, comme Raoul s'occupait tristement de ses derniers préparatifs de voyage, le fils du jardinier entra précipitamment dans sa chambre et se prosternant devant lui, comme un coupable devant son juge, lui saisit en pleurant les deux mains.

« Eh bien, mon pauvre François, dit le jeune homme en cherchant à relever son confident, tu sais ce qui m'arrive ?

— Hélas ! oui, balbutia le jeune rustre, je ne le sais que trop, puisque tout cela est arrivé par ma faute. Aussi, je ne me releverai pas que vous ne m'ayez pardonné.

— N'est-ce que cela ? Je te pardonne, ami ; aussi bien, en voyant ton désespoir, je ne puis douter de tes bonnes intentions.

— Oh ! pour ce qui est de mes intentions, c'est bien vrai qu'elles étaient bonnes. J'ai eu du guignon, voilà tout.

— C'est moi que la fatalité poursuit bien plutôt, et je t'ai associé à mes mauvaises chances.

— Non, monsieur Raoul, c'est trop de générosité de votre part. Il n'y a que moi, voyez-vous, de coupable dans cette affaire-là. Je suis un malheureux qui mérite tous les châtiments. Mon Dieu ! quand je pense que les choses allaient si bien jusqu'à présent, que Mme Brossier ne se doutait seulement de rien, et que les billets doux allaient leur train, dans les rouleaux de musique, que c'était une vraie bénédiction ! Mais voilà qu'aujourd'hui, la buraliste, qui n'était pas, à ce qu'il paraît, de bonne humeur — car l'inspecteur lui avait monté une garde — demande à voir le rouleau. Là-dessus, Mlle Eugénie devient rouge comme une cerise, et moi je ne sais pas ce que je deviens ; mais le fait est que je devais avoir l'air fort bête. Heureusement Mlle Eugénie qui n'est pas sotte (vous comprenez, monsieur Raoul, quand on a reçu de l'éducation dans la première pension de Paris, on n'est jamais embarrassé) donc, Mlle Eugénie s'écrie : « Mais, chère maman, à quoi bon regarder ce rouleau, puisque tu ne sais pas la musique ? » Il n'y avait rien à répondre à cela, n'est-ce pas ? Mais bah ! je vous l'ai dit : la buraliste était de mauvaise humeur, et puis, il paraît que j'avais une mine, là, mais une mine à donner des soupçons à quelqu'un qui n'y aurait pas même songé. Bref, voilà que Mme Brossier se met à me lancer un regard en dessous, vous savez, comme le sanglier quand il se sent blessé ; puis, sans seulement crier gare, en trois temps, *prestissimo*, comme on dit dans vos partitions, elle s'empare du rouleau de musique, arrache le papier dans lequel il était enveloppé, secoue violemment le tout, et voilà que votre billet tombe par terre.... J'en ai encore la chair de poule rien qu'en y pensant. Mlle Eugénie, de cerise qu'elle était, devient plus blanche que neige et joint les mains, comme si elle s'apprêtait à prier le bon Dieu ; mais la maman Brossier, qui

Digitized by Google

n'avait pas les mains jointes, elle, s'élance sur le billet, le ramasse comme une proie, l'ouvre, et elle n'a pas plus tôt parcouru les premières lignes que, se retournant vers sa fille, elle lui lance une paire de soufflets que j'en vois moi-même encore trente-six chandelles, et pour éviter qu'il ne m'en arrive autant, je prends aussitôt le chemin de la porte sans demander mon reste, et voilà ! »

Raoul était haletant pendant ce récit : mais lorsque son malencontreux messager en arriva à la conclusion qu'on vient de lire, le jeune homme redressa la tête par un mouvement convulsif, ses narines se gonflèrent, un éclair illumina son front et ses yeux, et il s'écria d'une voix altérée :

« Eh quoi ! as-tu bien pu la laisser frapper en ta présence ? Lâche ! tu ne l'as pas défendue !

— Dame ! reprit François, monsieur Raoul, c'est sa mère après tout, et les pères et mères ont toujours le droit de corriger leurs enfants. Est-ce que vous m'avez jamais défendu, moi, quand mon père me gaulait ?

— Frappée ! frappée au visage, à cause de moi ! Oh ! suffira-t-il jamais de toutes les larmes de mes yeux pour effacer la trace d'un pareil affront ? François, je rends grâces au ciel de n'avoir pas été présent; car je crois que j'aurais tué cette marâtre, qui a osé frapper celle que j'aime. »

A ce moment, Raoul, en proie à un paroxysme nerveux dont il est aisé de se rendre compte, demeura tout à coup muet et immobile en se trouvant face à face avec son père, qui venait d'entrer dans la chambre et qui n'avait rien perdu de la fin de la conversation qui précède. Le général attacha sur son fils un regard rempli de commisération, puis après un silence :

« Raoul, dit-il, vous n'auriez point fait cela ; car si quelqu'un a droit de s'interposer entre une mère et sa fille, ce n'est certes pas celui qui a fait à la première le plus sanglant outrage, en lui volant son bien le plus précieux, le bien de son cœur. Allons, mon fils, soyez homme. A vingt-deux ans, élevé près de moi, vous n'avez point connu encore les orages de la vie : ils commencent aujourd'hui pour vous. Que le ciel vous les épargne le plus possible !

— Ah ! reprit le jeune homme en se précipitant dans les bras du général, que le ciel vous entende et qu'il me conserve longtemps mon père pour m'aider à supporter le présent et l'avenir !

— Les chevaux sont attelés, dit le général en cherchant à maîtriser les émotions qui remplissaient son âme, et je veux vous conduire moi-même à Grenoble, où j'ai fait retenir deux places à la diligence pour vous et l'abbé. Notre séparation ne saurait, au surplus, être bien longue, car j'ai l'intention d'aller passer une partie

Digitized by Google

de l'hiver à Paris. Je charge l'abbé d'être mon fourrier des logis, et j'espère, mon cher Raoul, que tu le seconderas de ton mieux ; car il est certains détails pour lesquels mon vieux camarade d'émigration m'inspire médiocrement de confiance. Allons ! du courage, mon enfant, moi aussi j'ai été amoureux dans ma vie, plus d'une fois même, s'il faut te parler franc, et quand venait le chapitre des séparations, je n'étais pas moins désolé que toi ; mais, bast ! quand il s'agissait de quitter une brune, je trouvais bientôt une blonde pour me la faire oublier, quelquefois deux blondes. Ainsi, console-toi ! Tous tes préparatifs sont terminés, n'est-ce pas ?

— Oui, mon bon père.

— Rien ne nous retient plus ici ; partons. L'abbé nous attend déjà dans la voiture, où il achève de faire placer tous les paquets. »

François, en apercevant M. de La Fare, s'était jeté à l'écart dans un coin de la chambre, et il ne soufflait mot. Cependant, lorsqu'il vit son frère de lait prêt à partir, surmontant sa timidité naturelle, il s'élança devant la porte, et, barrant le passage :

« Oh ! monsieur le vicomte, s'écria-t-il, si c'était un effet de votre bonté, vous pourriez me rendre bien heureux aujourd'hui.

— Que faut-il faire pour cela, mon garçon ?

— Permettez-moi d'accompagner à Paris M. Raoul.

— Quelle folie ! Mais que feras-tu à Paris, mon garçon ? Mon fils n'a nul besoin de toi, et il n'est point d'ailleurs encore en position de t'être utile dans la capitale.

— Ah ! monsieur, je le sais bien que M. Raoul n'a pas besoin de moi, mais j'ai besoin de lui, moi ; je sens que je ne saurais vivre éloigné de celui qui a toujours été si bon pour moi, et que j'aime de toute mon âme. Laissez-moi, je vous en prie, partir avec lui et avec M. l'abbé. J'aurai soin de leurs affaires, je les servirai, je serai, s'il le faut, leur domestique.

— Toi, François, mon domestique ! interrompit le jeune homme ; cela ne saurait être. N'es-tu pas mon frère de lait, mon camarade, mon ami ?

— Qu'est-ce que cela fait ? Vous m'emploierez comme vous voudrez, monsieur Raoul. Je sais lire, écrire et compter : eh bien ! si vous ne voulez pas que je sois votre domestique, je serai votre secrétaire.

— Mais, mon pauvre garçon, que veux-tu que je fasse d'un secrétaire ?

— Je copierai de la musique pour M. l'abbé, j'accorderai votre piano et je vous chanterai tout ce que vous voudrez.

— A la bonne heure ! Mais tu ne saurais quitter ainsi ton père.

— Oh ! mon père est consentant ; et puis, ajouta à voix basse et

Digitized by Google

comme argument suprême le fidèle confident de Raoul, si vous refusez de m'emmener avec vous, avec qui causerez-vous de Mlle Eugénie ? »

Raoul, attendri, serra la main rustique de son frère de lait, et, se tournant vers le général :

« Qu'en pensez-vous, mon père? dit-il.

— Ma foi ! répondit M. de La Fare, s'il y a encore de la place à la diligence, je ne demande pas mieux que ce garçon vous accompagne. Il fera connaissance avec la capitale, et, quand il vous ennuiera, vous le renverrez à son père. Je ne connais guère ici que le curé à qui il va faire défaut pour la grand'messe, et je ne sais plus qui pourra chanter à sa place le *Salutaris*. A coup sûr, ce ne sera pas moi. »

A ces paroles, le petit François bondit comme un jeune chevreau et saisit la main du général, qu'il porta avec effusion à ses lèvres. Comme M. de La Fare ajoutait qu'il ne pouvait lui donner plus de cinq minutes pour faire son paquet, le jeune paysan ouvrit la porte de la chambre et montra du doigt une valise qu'il avait déposée à l'entrée, et qui contenait son petit bagage ; car, dit-il, son parti était bien pris, et si l'on avait refusé d'accéder à sa prière, il se serait résolu à s'en aller à pied jusqu'à Paris.

Quelques instants après, la voiture du général roulait sur la route de Grenoble. M. de La Fare, son fils et l'abbé en occupaient l'intérieur. Quant à François, il était monté sur le siége, à côté du cocher.

En toute autre circonstance, ce n'eût pas été sans un violent serrement de cœur que Raoul se fût séparé de tous les objets extérieurs auxquels se liaient pour lui tant de souvenirs d'enfance : ce manoir féodal, si élégant, si poétique ; ces hautes tours ensevelies sous un manteau de lierre et de chèvrefeuille ; ces grands arbres, ces vertes pelouses que le soleil, bien qu'il se couchât alors au milieu des nuages, illuminait si amoureusement ; toutes ces choses, inanimées en apparence, eussent pris une voix pour murmurer à son oreille de touchants et mélancoliques adieux. D'ailleurs, Raoul était vivement et sincèrement attaché à son père, et il allait le quitter, le laisser seul, à un âge où les jours que nous comptons ne sont plus guère que des jours de grâce. Enfin, Raoul avait une de ces âmes tendres et sensibles qui s'accoutument si aisément à vivre dans un certain milieu, et qui, par cela même qu'elles y trouvent à chaque instant de nouveaux charmes, ne sauraient changer d'atmosphère sans une sorte de répulsion et d'appréhension douloureuse.

Mais il est des sentiments si profondément exclusifs, qu'ils annihi-

Digitized by Google

lent en quelque sorte tous les autres, et Raoul était sous l'influence enivrante d'un de ces sentiments-là.

Pour lui, il faut bien le dire, il n'existait plus qu'un nom sur la terre, comme il n'existait plus qu'une femme dans la création. Tout le reste s'était évanoui. Il était sourd aux paroles qui s'échangeaient entre son père et l'abbé, car on ne parlait pas d'*elle*. Il était muet et aveugle, car *elle* n'était pas là.

L'œil morne, la tête penchée sur sa poitrine, il se laissait aller au mouvement de la voiture d'une façon presque automatique. Une fois pourtant, il lui arriva de relever la tête, et il jeta un coup d'œil furtif en dehors de la voiture. Les vapeurs du crépuscule commençaient à s'étendre sur la nature entière. On avait gravi les dernières pentes des montagnes qui encadrent la vallée dans la direction de l'est, c'est-à-dire de Grenoble, et le paysage allait changer d'aspect.

Raoul tressaillit, une étincelle brilla dans ses yeux et deux grosses larmes mouillèrent ses paupières, pendant qu'il saluait une dernière fois de son regard, à l'extrême horizon, dans la brume crépusculaire, un point de ce site qui était près de disparaître derrière un pli de terrain.

« Courage, mon pauvre enfant ! dit le général en serrant la main de son fils, cette émotion que tu éprouves, je l'ai éprouvée aussi, moi, lorsqu'il y a plus de cinquante ans, j'ai, comme toi, du haut de ces coteaux, aperçu une dernière fois le toit paternel, en me rendant à Paris, où j'allais prendre ma place dans une compagnie de la maison militaire du roi. »

Raoul rougit légèrement. Ce n'était pas le toit paternel qu'il couvait ainsi d'un suprême et ardent regard ; c'était le vulgaire et prosaïque clocher du bourg voisin, car au pied de ce clocher il y avait une humble maisonnette où était le bureau de poste, une maisonnette qui avait été, vingt jours durant, le phare de toutes ses espérances, et qui était devenue maintenant le tombeau de tous ses rêves.

A partir de ce moment, chacun devint rêveur, et le silence s'établit dans l'intérieur de la voiture. Le soleil avait disparu sous les gros nuages noirs qui commençaient à le voiler au départ du château : la nuit était venue avec une grande rapidité ; le vent arrivait, en mugissant, des montagnes, au milieu desquelles le monastère de Saint-Bruno est comme niché dans la direction de l'occident. Bientôt la pluie se déclara, une de ces pluies équinoxiales, qui marquent fatalement la mi-septembre, et qui sont parfois de si longue durée.

Il y a entre le château de La Fare et la ville de Grenoble une distance de plus de vingt kilomètres, par une route fort belle, mais

Digitized by Google

fort montueuse, et comme on était parti peu de temps avant la chute du jour, la soirée était assez avancée lorsqu'on arriva dans la capitale du Dauphiné.

Raoul ne put s'empêcher de frémir en voyant miroiter sous la pluie, à la clarté douteuse de deux lanternes, la diligence qui allait l'emporter vers Paris. Toutefois, il eut une vague espérance en remarquant que toutes les portières du lourd véhicule étaient fermées, que les chevaux étaient prêts à partir, et que déjà le postillon, bravant, sous le manteau de toile cirée dont il était enveloppé, l'inclémence du ciel, balançait triomphalement son fouet.

Sans doute, la diligence se trouvait au complet, et il avait été impossible d'obtenir les deux places que le général s'était déterminé si brusquement à faire retenir. C'était un jour gagné, et un jour pour un amoureux dans la situation de Raoul, c'était beaucoup. C'était presque le sursis qu'on accorde parfois, au dernier moment, au condamné à mort.

Malheureusement, cette espérance à laquelle le jeune homme venait de se rattacher avec tant d'avidité, cette espérance ne tarda pas à être complétement déçue. L'un des employés du bureau des messageries, ancien sous-officier dans le régiment de dragons de la garde royale, que le général avait commandé sous la Restauration, accourut avec empressement auprès de la voiture, et, se découvrant respectueusement, articula les paroles suivantes, qui tombèrent dans l'oreille de Raoul comme autant de gout es de plomb fondu :

« Mon général, votre commission est faite, et vous avez deux places dans le coupé. Cela a souffert bien des difficultés, parce que vous comprenez qu'à l'époque de l'année où nous sommes, nos voitures partent rarement sans être au grand complet ; mais comme vous aviez bien voulu me donner carte blanche, et que je savais qu'il s'agissait de M. votre fils et de notre brave et digne aumônier des dragons, j'ai fait tout ce que j'ai pu pour surmonter tous les obstacles, et j'y suis parvenu. On n'attend plus que ces messieurs pour se mettre en route. »

Pendant que l'employé des messageries s'exprimait ainsi, on venait de s'emparer des bagages de nos voyageurs, et tous deux, après avoir reçu une dernière et tendre accolade de M. le vicomte de La Fare, montèrent lestement dans la diligence.

Quant à François, on obtint, par faveur spéciale, qu'il prendrait place sous la bâche, avec les paquets.

Moins d'une minute après, le lourd véhicule s'ébranlait avec fracas, et cinq chevaux vigoureux, lancés au galop, l'entraînaient dans la direction de la capitale.

Par une attention fort délicate de l'employé des messageries qui

Digitized by Google

s'était fait leur protecteur, Raoul et l'abbé avaient chacun la jouissance d'un coin, et ils se trouvaient séparés l'un de l'autre par un grand et gros gaillard d'environ cinquante ans, haut en couleur, le visage encadré dans de larges favoris à la palefrenière. C'était un homme de façons assez vulgaires, mais fort avenantes, et qui parut de prime abord merveilleusement disposé à entrer en conversation avec ses deux acolytes, attendu, déclara-t-il naïvement, qu'il lui était impossible de dormir en diligence.

Un pareil voisin n'était guère, comme on le pense bien, le fait de Raoul, moins enclin que jamais à échanger une parole avec qui que ce pût être. Quant à l'abbé, comme tous les hommes d'un tempérament sanguin, il n'eut pas plutôt appuyé sa tête sur les parois de la diligence, que, sans s'inquiéter de la dureté de l'oreiller qu'il venait de s'offrir à lui-même, il ferma ses paupières, et bientôt certain bruit des plus significatifs vint témoigner qu'il ne partageait nullement les habitudes du voisin, à côté duquel il venait de s'asseoir.

« Monsieur, s'écria ce dernier avec un accent marseillais des plus prononcés et en se tournant vers Raoul, auquel il avait adressé déjà deux fois la parole, sans obtenir d'autre réponse que de simples monosyllabes de politesse, monsieur, est-ce que votre compagnon de voyage a l'habitude de ronfler ainsi toute la nuit ?

— Monsieur, fut-il répondu, je n'en sais rien.

— Ce n'est donc pas M. votre père ?

— Non, monsieur.

— Ah ! c'est différent. Veuillez m'excuser, monsieur ; c'est que non-seulement ce monsieur ronfle très fort, mais encore il ronfle faux. Il doit avoir la voix fausse, ce monsieur ? »

Raoul, désireux de couper court à la conversation, s'abstint de répondre ; mais ce n'était pas là le compte du voyageur, qui reprit bientôt :

« Puisque vous ne dormez pas, monsieur, et que ce monsieur qui ronfle n'est pas votre père, alors nous pouvons causer. C'est ce qu'on peut faire de mieux en diligence quand on ne dort pas. Tel que vous me voyez, je reviens d'Italie. Beau pays, monsieur, beau pays ! à ce qu'on dit au moins ; quant à moi, ce n'est pas mon avis. Qu'en pensez-vous ? »

Raoul continua de se taire, mais son opiniâtre interlocuteur riposta :

« Vous me demanderez peut-être ce que je suis allé faire en Italie, et vous vous imaginez sans doute que je suis un archéologue : ce serait une grave erreur, monsieur. Je n'aime pas les antiquités en aucun genre, entendez-vous ? Je ne dis pas cela pour offenser ce monsieur qui ronfle si fort et qui est probablement de vos amis, j'en

Digitized by Google

serais désolé. Je ne suis pas non plus amateur de peinture, comme vous pourriez le supposer, et j'aurais grand'peine à distinguer un Raphaël ou un Titien d'un tableau de votre façon, monsieur, si vous êtes peintre. Enfin, j'ai beaucoup entendu parler de Virgile et de Dante ; mais je ne les ai jamais lus, attendu que je ne sais ni le latin, ni l'italien, et que je n'estime guère, en fait de vers, que les poêmes de M. Scribe, parce qu'ils se chantent. Que suis-je donc ? Cela vous intrigue peut-être, bien que vous ne me le demandiez pas; mais je pense que, quand on est appelé à passer ensemble côte à côte un laps de temps assez considérable, il faut se connaître. C'est ce qui se pratique en matière de mariage, et des compagnons de voyage sont-ils autre chose que des gens qui se trouvent mariés un peu au hasard et souvent contre leur gré, sans possibilité de divorcer même, sinon au lieu de destination? Ne le pensez-vous pas comme moi, monsieur ? »

Raoul, cette fois, ne put s'empêcher d'incliner la tête en poussant un profond soupir.

« Eh bien, monsieur, reprit son loquace et imperturbable voisin, puisqu'il faut vous le dire, j'exerce une profession toute spéciale, une profession que la régie des contributions n'a pas encore songé à enregistrer dans la loi sur les patentes; vous ne me trahirez pas au moins, j'espère, auprès d'elle : je fais la traite des rossignols. »

Raoul écarquilla les yeux, se demandant pour la première fois si son interlocuteur avait bien toute sa raison, et si son voyage en Italie ne devait pas aboutir fatalement à Charenton. L'homme continua :

« Vous saurez qu'en vue des intérêts de mon industrie, je viens de parcourir l'Italie dans toute sa longueur, en tendant les deux oreilles et en fermant les yeux, depuis la Scala jusqu'à San-Carlo, en passant par la Pergola et la Fenice comme gîtes d'étape. Je suppose, monsieur, qu'il est à votre connaissance qu'à Milan le principal théâtre se nomme la Scala, et à Naples, San-Carlo. La Pergola est à Florence, la Fenice à Venise. Je vous préviens que c'est tout ce que je sais de l'Italie. Maintenant, me croirez-vous quand je vous dirai que ni à la Scala, ni à San-Carlo, ni à la Pergola, ni à la Fenice, je n'ai pu mettre la main sur le moindre rossignol? C'est un voyage manqué. Pas l'ombre d'une *prima donna ;* par ci, par là, quelque maigre *baryton ;* quant aux *ténors*, on n'en tient plus : la race s'en perd en Italie comme celle des carlins. Il paraît que les rossignols ne sont plus au midi de l'Europe. Ils sont au nord à présent, où ils ont émigré, sous prétexte qu'on les y nourrit beaucoup mieux : les rossignols sont fort gourmands. Bref, il va falloir que je m'en aille en Angleterre, en Russie, que sais-je ! au pôle peut-être, pour y continuer ma chasse. Qu'en dites-vous, monsieur? n'est-ce pas insuppor-

Digitized by Google

table et fort éreintant? Moi qui m'étais engagé envers l'Académie royale de musique et l'Opéra-Comique de Paris, sans compter le théâtre de l'Oriente, à Madrid! Comment donc faire, monsieur? »

Raoul était au supplice. Partir! quitter le toit paternel en emportant au fond du cœur le souvenir d'une image chérie, souvenir auquel se rattachent désormais toutes les pensées comme tous les rêves, souvenir avec lequel on voudrait s'enfermer pour toujours, et au moment où l'on est disposé à renoncer à tout commerce avec le reste du monde, se trouver ainsi livré pieds et poings liés à un fâcheux qui vous harcèle, qui vous assomme! Descendre des sphères éthérées où l'âme s'enivrait de poésie et d'amour, pour écouter le récit vulgaire des tribulations d'un chercheur de rossignols! Oh! c'était intolérable, odieux, et il fallait une bien grande dose de sang-froid et de savoir-vivre pour ne pas réduire son interlocuteur au silence par une de ces réponses qui coupent court à toutes les conversations! Encore un moment, encore une minute, une seconde peut-être, et la patience allait échapper au martyr, lorsque tout à coup les chevaux s'arrêtèrent. On venait d'arriver au relai.

A cet instant, le conducteur de la diligence ouvrit brusquement la portière du coupé.

« Messieurs, s'écria-t-il, si c'était un effet de votre bonté, l'un de vous consentirait-il à venir prendre une place dans l'intérieur? Il y a là une dame âgée qui avait fait retenir sa place à Grenoble pour le coupé et qui refuse de partir dans l'intérieur, parce qu'elle est malade et qu'elle a besoin d'air. Il faut qu'il y ait eu erreur dans l'enregistrement des places. L'administration rendra l'argent.

— J'en suis bien fâché, répondit de sa voix vibrante l'homme aux rossignols; j'ai payé ma place pour le coupé, j'y reste. D'ailleurs, je n'aime pas les vieilles femmes, moi. Bien au contraire..... »

Notre homme parlait encore que déjà Raoul s'était levé et élancé hors de la voiture en secouant la tête avec bonheur, et sans même prendre garde à la pluie qui tombait toujours. Quelques secondes après, une respectable matrone, abritée par un large parapluie, se hissait péniblement à sa place, en se confondant en excuses et remerciements, autant que le lui permettait une petite toux sèche et opiniâtre résultant d'un asthme invétéré.

Désormais, la basse sonore que continuait de fournir l'abbé Doucerain avait trouvé un dessus, et c'est avec l'accompagnement obligé de cette discordante mélodie que le malencontreux chercheur de rossignols allait continuer son odyssée sur la route impériale de Grenoble à Paris.

De son côté, Raoul venait de prendre place, lui, sixième, dans l'intérieur de la diligence, bien décidé à se réfugier au besoin sous la

Digitized by Google

bâche, en compagnie de François, plutôt que de retourner s'asseoir à côté de son bourreau.

Lorsque les chevaux frais qu'on venait d'atteler à la diligence enlevèrent le lourd véhicule, une lanterne que tenait à la main l'un des valets de la poste projeta une vive lueur dans l'intérieur, et les regards du jeune homme se portèrent machinalement sur ses nouveaux compagnons de voyage, qui paraissaient tous endormis.

Une femme, une jeune fille occupait la place du coin, juste en face de celle où il venait de s'asseoir. Elle était en proie à un sommeil agité, et des larmes perlaient au bord de ses longs cils noirs qui dessinaient deux arcs pleins de volupté sur ses joues pâles, marbrées de teintes violettes. Raoul sentit tout son sang refluer vers son cœur, et un cri, réprimé presque aussitôt, s'échappa de sa bouche.

Cette jeune fille était celle qu'il n'espérait plus revoir : c'était Eugénie !....

Presque au même instant, la lune, perçant les nuages, apparut au firmament. La pluie cessa de tomber, et, comme les chevaux avaient été mis au pas pendant que la diligence gravissait une côte assez rude et assez longue, on entendit, au milieu du silence solennel de la nuit, la voix fraîche et sonore du petit François qui s'était glissé jusqu'au bord de la bâche pour respirer plus à son aise, et qui chantait à pleins poumons le refrain de prédilection de son jeune maître :

Viens, gentille dame !
Parais ! je t'attends.

« Tron de Diou ! s'écria en passant sa tête à la portière l'homme du coupé, dans le plus pur dialecte phocéen du XIXe siècle, continuez, l'ami, continuez, et je vous offre une bouteille de champagne demain à déjeuner. »

Le chant du jeune François avait produit l'effet d'une évocation magique, et la scène fameuse de la *Dame Blanche* se trouvait réalisée très prosaïquement dans l'intérieur de la diligence ; car Eugénie, qui n'était d'ailleurs que très imparfaitement endormie, s'était réveillée. Elle venait d'ouvrir ses beaux yeux noirs encore noyés de larmes, et comme la lune donnait en plein sur son voisin de face, le visage de Raoul, ce visage empreint alors de tant de douceur et de tendresse fut le premier objet qui frappa les regards de la jeune fille. Elle poussa à son tour un faible cri, où le trouble et le ravissement l'emportaient peut-être sur la surprise.

ALEXANDRE DE LAVERGNE.

(*La 2e partie à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

DES PRINCIPES

DE LA

PHYSIQUE MODERNE

D'APRÈS L'ENSEMBLE

DES RÉCENTES DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES

DAGUIN : *Traité de Physique*. Paris, Dezobry. 1861. — IS. GEOFFROY SAINT-HILAIRE : *Histoire des règnes organiques*, t. III. Paris, V. Masson. 1800-1862. — MITSCHERLICH *De l'Isomorphisme*. (*Annales de Physique et de Chimie*, t. XIX.) — G. LAMÉ : *Théorie analytique de la chaleur*. Paris, Bachelier. 1861. — VERDET : *Théorie de l'équivalent mécanique de la chaleur* (Société chimique de Paris). 1862. — PASTEUR : *De la Fermentation*. (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1861-1862.)

La création capitale de la science, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, a été la chimie. Aujourd'hui nous voyons s'accomplir une œuvre plus importante peut-être que la chimie elle-même, c'est son introduction dans toutes les branches de l'étude de la nature, depuis les plus complexes, les sciences médicales, jusqu'aux plus simples, les sciences mathématiques. Ici, elle réduit à un petit nombre de principes définis la matière des végétaux et des animaux, entre dans le secret de la formation des liquides nourriciers et rend un compte détaillé de leur rôle; là, elle permet à l'analyse géométrique, réduite au siècle dernier aux phénomènes presque abstraits de l'astronomie, de soumettre à ses calculs les phénomènes plus concrets qui se passent tous les jours sur la terre, les actions et réactions inté-

Digitized by Google

rieures des corps sous l'action incessante de la chaleur, de la lumière, de l'électricité, leur passage de l'état liquide à l'état solide ou à l'état gazeux, et, pour les solides, de l'état de dissolution à l'état cristallin.

La chimie se montre si nettement comme le lien nécessaire de toutes les branches de la physique moderne, qu'elle permet dès aujourd'hui d'entrevoir quels seront les principes généraux de celle-ci. Si on compare ces principes à ceux de la physique ancienne tels qu'Aristote nous les a si savamment résumés, on voit que la différence consiste surtout dans l'introduction de la vie et de l'organisation dans le règne minéral. Aujourd'hui, il n'y a plus deux règnes organisés et un règne inorganique, mais trois règnes organisés et vivant chacun à sa manière. L'individu minéral, le corpuscule, l'atome, la molécule, ou de quelque autre nom qu'on l'appelle, est un être ayant une vie propre comme le végétal et l'animal, et doué d'une organisation plus complexe que certains végétaux et certains animaux inférieurs, tels par exemple que le ferment et le spongiaire. Nous allons essayer d'exposer la suite des connaissances, d'abord élémentaires, puis de plus en plus complexes, qui mènent à ce beau résultat.

I

La notion de tout être physique présuppose les notions de la durée et de l'étendue. Les êtres ne peuvent être classés au moyen de la durée, parce qu'ils se conduisent tous de la même manière avec elle : c'est que la durée n'a qu'une dimension, qui est du passé à l'avenir ou en sens inverse de l'avenir au passé. Nous concevons au contraire trois sortes d'étendues qui divisent les êtres en trois classes : les étendues à trois dimensions, qui sont les corps ; les étendues à deux dimensions, qui sont les limites, formes ou enveloppes ; les étendues à une dimension, qui sont les mouvements.

Un mouvement ne s'étend que suivant une dimension, parce que tout mouvement est celui d'un point. Quand nous disons qu'un corps se meut, nous attachons notre pensée à un seul de ses points, ordinairement le centre, et nous faisons abstraction de l'infinité des autres. Dans certains cas, tous les points d'un corps décrivent des parallèles, et alors on peut imaginer comme un mouvement unique cet ensemble de mouvements pareils ; mais ordinairement, dans le cas, par exemple, de la terre tournant sur elle-même en même temps qu'autour du soleil, les points d'un corps suivent une infinité de

Digitized by Google

mouvements différents. La notion du mouvement est à la fois celle d'une ligne et d'une vitesse. La ligne, n'ayant rapport qu'à l'étendue, est sans réalité, mais la vitesse, présupposant l'étendue et la durée, donne au mouvement une existence naturelle.

Les mouvements ou étendues à une dimension découlent tous de trois types dont ils ne sont que les innombrables attitudes et les différentes combinaisons : la direction, la circulation et la vibration.

Il y a trois espèces de directions ou mouvements rectilignes : le mouvement uniforme, le mouvement uniformément varié et le mouvement difformément varié. Le mouvement uniforme ou de vitesse constante est celui que suivent naturellement tous les animaux qui ont pris une allure, comme un cheval au trot ou un homme en marche sur une route plane. Le mouvement uniformément varié est celui dont la vitesse varie, mais toujours de la même manière : c'est le mouvement que suit naturellement tout poids tombant librement. Si au bout de la première seconde de sa chute, le poids a une vitesse 9, au bout de la deuxième seconde il aura une vitesse 2 fois 9, au bout de la troisième seconde une vitesse 3 fois 9, et ainsi de suite. Le nombre 9 représente donc l'accroissement de vitesse ou *accélération* constante du poids. Dans le cas que nous venons de considérer, la vitesse croît avec la durée du mouvement; quand un mouvement est de vitesse décroissante, on continue à donner à ce retard le nom d'accélération, mais alors l'accélération est de sens contraire au mouvement. Le mouvement difformément varié est celui où non-seulement la vitesse varie, mais aussi l'accélération. La nature ne nous présente pas habituellement de pareils mouvements, excepté dans les vibrations. Mais la vibration, par son va-et-vient régulier et caractéristique, cesse d'être un mouvement de direction, et elle forme réellement un genre à part.

On pourrait distinguer dans les mouvements de circulation les trois mêmes espèces que dans le mouvement de direction; mais la nature ne nous présente jamais que la première espèce, la circulation uniforme[1]. Cette uniformité naturelle à la circulation a permis à l'homme de mesurer la durée. On admet qu'à chaque cercle accompli correspond une durée égale. La circulation servant à mesurer la durée s'appelle le temps. Si les circulations astrales, qui ne forment qu'une seule circulation, puisqu'elles sont liées entre elles par des nombres constants, ne sont pas uniformes, nous n'avons aucune mesure possible de la durée.

[1] Si la vitesse n'est pas rigoureusement constante, elle quitte chacune de ses valeurs et y revient toujours de la même manière, de sorte que le mouvement peut être accepté comme uniforme.

Digitized by Google

Le mouvement de vibration est partout dans la nature ; on peut dire qu'il n'y a aucun point de l'étendue qui ne vibre. C'est celui que présente à nos yeux chaque point d'une corde qu'on vient de frotter avec un archet, c'est aussi celui qui se manifeste dans toutes les particules d'un lac sur lequel on vient de jeter un caillou. Dans ce second cas, le caillou, en tombant, a forcé une particule d'eau à descendre. Cette particule est descendue avec une vitesse décroissante sous l'action retardatrice de l'eau inférieure qui lui résiste. Quand la vitesse de haut en bas a été annulée ; l'eau inférieure qu'elle avait comprimée lui a communiqué, en se dilatant, une vitesse de bas en haut. La particule est revenue à sa position primitive, qu'elle a dépassée en vertu de cette vitesse acquise, et elle s'est élevée au-dessus de la surface du lac ; puis, quand cette vitesse a été vaincue par son poids, elle est redescendue en vertu de ce poids, et les mêmes phénomènes de descente et d'ascension se sont reproduits. Ce mouvement vibratoire, la particule l'a communiqué à l'eau ambiante, et ainsi sont apparus ces cercles sans cesse grandissant, qui sont la partie la plus frappante du phénomène.

Tout point vibrant décrit une ligne droite alternativement dans les deux sens, et il se conduit exactement de la même manière dans les deux moitiés de cette trajectoire, soit qu'en venant d'une des extrémités il s'approche du milieu, soit qu'il s'éloigne du milieu pour tendre vers une des extrémités. On peut donc considérer le mouvement vibratoire comme un mouvement rectiligne difformément varié ; mais, toutefois, sa caractéristique est une symétrie qui permet de ne l'étudier que dans une des moitiés de sa trajectoire, depuis le centre jusqu'à une des extrémités, et depuis cette extrémité jusqu'au centre.

A l'extrémité, le point vibrant s'arrête pour rebrousser chemin ; il a donc en cet instant une vitesse nulle. Cette vitesse s'accroît continuellement jusqu'au centre, où elle atteint sa valeur *maxima ;* dès lors, le point vibrant passe dans l'autre moitié de la trajectoire avec une vitesse décroissante : c'est que, pendant que la vitesse croissait, l'accélération a toujours été en diminuant. En d'autres termes, bien que la vitesse continuât de croître, c'était de moins en moins. A l'extrémité où la vitesse était nulle, l'accélération avait sa valeur *maxima*, et elle est devenue nulle au centre à l'instant même où la vitesse acquérait sa plus grande valeur.

La seule définition complète de la vibration s'obtient par cette double considération. Le mouvement vibratoire est celui où la vitesse croît pendant que l'accélération décroît, et réciproquement où l'accélération croît (mais alors en sens contraire du mouvement) pendant que la vitesse décroît. Pour définir une vibration, il faut

Digitized by Google

considérer trois choses que j'appellerai l'amplitude, la vitesse, l'énergie. L'amplitude est la longueur du trajet du point vibrant; c'est l'amplitude qui, dans les vibrations sonores, fait la force du son ou sa faiblesse, son intensité plus ou moins grande. La vitesse est le nombre de vibrations que le point vibrant exécute dans un temps donné; c'est la vitesse qui, dans les vibrations sonores, est appelée hauteur du son, acuité ou gravité. L'énergie est le nombre qu'on obtient en faisant la somme des accélérations du point vibrant, depuis la valeur *maxima* jusqu'à la valeur nulle; c'est l'énergie qui, dans les vibrations sonores, constitue le timbre du corps vibrant.

Amplitude, vitesse, énergie, ces trois choses sont indépendantes l'une de l'autre. Ainsi, en frottant une même corde sonore faiblement, puis fortement, on aura deux sons d'intensité différente; mais la corde donnera dans les deux cas la même note et conservera le même timbre. Si on varie, au contraire, la longueur de la corde, on aura deux sons de hauteur différente, mais de même timbre. Enfin, une corde de cuivre et une corde de boyau, de mêmes longueur et grosseur, attaquées avec la même vigueur, donneront la même note avec la même intensité, mais avec deux timbres différents. Le timbre ou l'énergie, définissant la nature du point vibrant, est la vibration elle-même. Plus l'énergie d'un corps est grande, plus les vibrations se propagent rapidement dans son intérieur, du point choqué à tous les autres points.

Les formes ou étendues à deux dimensions se divisent naturellement en trois genres, que nous appelons règnes, d'après les alchimistes, et dont toutes les autres ne sont que les espèces et les combinaisons : la forme animale, la forme végétale et la forme minérale.

La forme animale est la fibre musculaire. Les animaux les plus inférieurs, les moins animaux, auxquels on a donné le nom de zoophytes, possèdent tous un estomac, c'est-à-dire un réseau de fibres musculaires. Le mouvement naturel de la fibre musculaire est la contraction dans le sens de sa longueur, quelle que soit la manière dont on l'ait courbée et dont on l'ait tissée avec d'autres fibres.

La forme végétale est la cellule. Le tissu cellulaire se retrouve aussi chez l'animal, mais il y est secondaire, tandis qu'il est tout le végétal.

La forme minérale est le polyèdre *paveur*. Les polyèdres sont dits *paver* l'espace lorsqu'ils peuvent s'y juxtaposer sans laisser entre eux aucun vide. Ces polyèdres ne sont visibles que dans les cristaux, mais on verra dans la suite qu'il est nécessaire de les admettre même là où on ne les aperçoit pas.

Les règnes végétal et animal ont le même mode de reproduction,

Digitized by Google

qui est la combinaison de l'élément mâle et de l'élément femelle dans l'intérieur de chaque espèce; aussi ces deux règnes comportent-ils les mêmes divisions et subdivisions. Le règne minéral, au contraire, comporte un mode de division tout différent, parce qu'il n'y a pas de mâle et de femelle dans l'intérieur de chaque espèce, et que ce sont les espèces elles-mêmes qui, en se combinant, font naître des espèces nouvelles.

Le règne animal, comme le végétal, se divise en embranchements, l'embranchement en classes, la classe en ordres, l'ordre en familles, la famille en genres et, enfin, le genre en espèces. Dans le règne animal, l'embranchement est déterminé par le squelette, d'où quatre embranchements : le vertébré, l'annelé, le mollusque et le zoophyte. La forme du vertébré est la vertèbre, de l'annelé l'anneau, du mollusque la coquille, ou plus généralement le manteau tégumentaire qui donne d'ordinaire naissance à une coquille. Quant au zoophyte, il n'a point à proprement parler de squelette, ni rien qui en tienne lieu, mais ses organes n'en gardent pas moins une disposition fixe. On a donné à cette disposition le nom de forme rayonnante, parce qu'elle est symétrisée par rapport à un point au lieu de l'être par rapport à un plan médian, comme dans les trois autres embranchements.

Dans l'embranchement des vertébrés, la classe est déterminée par l'organe féminin. La classe dont l'espèce humaine fait partie a été nommée mammifère, parce que la forme de l'organe féminin y implique la viviparité et par suite la mamelle. L'ordre et la famille ne peuvent plus être déterminés, comme le règne et la classe, par un seul organe; il faudrait en prendre un faisceau. Aussi cette partie de la classification zoologique est-elle encore soumise à bien des discussions, suivant les caractères que chaque naturaliste regarde comme les plus importants, et fait-elle naître bien des doutes.

La forme du genre, au moins dans certaines classes, redevient très claire, c'est la similitude de l'appareil reproducteur. Cette similitude dans les espèces d'un même genre permet à ces espèces de se croiser; mais ces croisements n'engendrent pas d'espèces nouvelles, parce qu'après une ou plusieurs générations les produits deviennent inféconds. Quant à l'espèce, elle est la forme même du corps, non fondé sur la similitude d'un des organes, mais de tous les organes.

Le mode de reproduction des minéraux étant la combinaison des espèces, ils ne peuvent être classés par des divisions hiérarchisées, comme les animaux ou les végétaux. Les embranchements, les classes, les ordres, etc., n'existent point dans ce règne. Pour les espèces composées, la classification se fonde naturellement sur les espèces simples qui les constituent, et la proportion dans laquelle

Digitized by Google

chacune de ces espèces simples entre dans leur constitution. Et pour les espèces simples, la classification se fonde sur l'analogie de leur rôle dans leurs diverses combinaisons.

En se fondant sur cette analogie, les chimistes ont pu diviser les espèces simples en familles; telles sont, par exemple : Potassium et sodium; — oxygène, soufre, sélénium et tellure; — chlore, fluor, brome et iode; — hydrogène, magnésium et zinc; — azote, phosphore, arsenic et antimoine. Au début de la chimie, on avait divisé les espèces simples, pour ainsi dire, en deux embranchements : les métaux et les métalloïdes, probablement sous l'influence de la classification des animaux et des végétaux; mais on a reconnu depuis que la classification des espèces simples ne prêtait point à une division aussi tranchée.

Quand une espèce simple B forme plusieurs composés avec une autre espèce simple A, on a constaté que les poids qui entrent dans ces diverses combinaisons sont toujours dans des rapport simples, c'est-à-dire peuvent être généralement exprimés, comme les intervalles musicaux, avec les seuls nombres 2, 3, 4 et 5. Si, par exemple, B représente, dans une des combinaisons, le poids qui se combine avec un poids déterminé de l'espèce A, 2 B, 2/3 B, 3 B, 4 B, 5 B seront les poids qui entreront dans les autres combinaisons. Les poids respectifs suivant lesquels les deux espèces forment leur combinaison la plus simple (AB) ont reçu le nom d'équivalents de ces espèces. La loi des équivalents n'est pas seulement vraie pour les composés binaires, mais ternaires, quaternaires; en un mot, elle est d'une généralité absolue. Mais, dans beaucoup de cas, on a hésité longtemps avant de décider quelle était réellement la combinaison la plus simple propre à déterminer l'équivalent. Le fait constaté dans la nature était seulement que les poids des diverses combinaisons sont dans des rapports simples; mais quel était celui qu'il fallait prendre pour unité? En considérant les diverses combinaisons de l'espèce B avec l'espèce A, on était tenté de lui donner une valeur, et en considérant ces combinaisons avec une troisième espèce, il semblait qu'une valeur double, ou moitié, convenait mieux.

MM. Dulong et Petit[1] ont fait cesser ces hésitations en constatant que les capacités calorifiques, ou quantités de chaleur nécessaires pour élever d'un degré des masses égales de deux espèces simples, étaient dans le rapport inverse de leurs équivalents.

Toute hésitation ayant cessé sur la valeur réelle des équivalents des espèces simples, les espèces composées ont pu facilement être

[1] Daguin, *Traité de Physique*, t. III, p. 234.

Digitized by Google

classées. On a réuni dans un même groupe celles où les espèces simples, de même famille, se présentent sous le même nombre d'équivalents. M. Regnault, précisant la loi trouvée par ses devanciers, et l'étendant aux substances composées, a constaté que, dans un même groupe, les équivalents sont dans le rapport inverse des capacités calorifiques.

Les corps ou étendues à trois dimensions sont de deux sortes : les individus et les agrégats. L'individu est ainsi nommé parce qu'il ne peut être divisé en morceaux sans changer d'espèce. Un animal vertébré, coupé en trois, ne donne pas trois animaux vertébrés. L'agrégat, au contraire, peut être divisé; une pierre coupée en trois donne trois pierres.

L'agrégat, n'existant que de l'existence des individus qui le composent, n'est qu'une apparence, le corps indivisible seul est. On pourrait distinguer un troisième genre de corps : les organes. Mais l'organe n'a pas non plus d'existence réelle, car tant qu'il fonctionne dans le corps de l'individu, l'individu seul est, et dès qu'il en est séparé il n'est plus qu'un agrégat minéral plus ou moins instable.

Les corps indivisibles, étant seuls réels, doivent seuls nous occuper. L'individu, animal ou végétal, frappant nos yeux par sa taille, n'a jamais été nié. Au contraire, la réalité de l'individu minéral, de la molécule qui échappe à nos yeux par son extrême petitesse, l'a été souvent. Beaucoup de physiciens ont pensé que, dans le règne minéral, l'espèce seule a de la réalité, et qu'il est inutile de supposer quelque chose entre elle et la matière première, que, par exemple, un cristal peut être divisé à l'infini en ses polyèdres similaires, sans que sa nature en soit altérée.

Mais cette opinion perd tous les jours de son importance devant les progrès de la chimie et de la mécanique moléculaire. Celle-ci n'arrive à soumettre au calcul les mouvements particulaires du corps qu'en supposant qu'ils sont constitués de petits individus ou atomes de taille et de forme déterminées [1]. Celle-là, inébranlablement fondée sur la théorie des équivalents, admet de plus en plus que l'équivalent de chaque espèce minérale n'est autre que le poids de son atome [2]. Admettons donc la réalité de l'individu minéral, de la molécule.

Le végétal et l'animal ont pour matière, sinon en totalité, du moins en leur plus grande partie, des molécules qui gardent leur individualité et leur vie propre bien qu'entraînées par le courant d'une vie plus grande; mais les molécules, elles, ne peuvent emprunter leur

[1] G. Lamé, *Théorie de la formation des Cristaux*, p. 267 et suiv.
[2] Dulong et Petit, *Capacité des Atomes*. (*Ann. de Physique*, t. X, p. 405.)

Digitized by Google

matière à d'autres êtres. C'est donc par elles qu'il faut commencer l'étude des corps. Nous imaginerons leur matière dans des éléments, c'est-à-dire dans des substances absolument fluides, identiques à elles-mêmes en tous leurs points, et comme telles susceptibles d'être définies par un seul mouvement naturel.

II

Aristote admet dans le monde cinq corps élémentaires, distingués les uns des autres par leur mouvement naturel : la terre, le feu, l'eau, l'air et l'élément céleste. Le mouvement naturel de l'élément terreux est la direction vers le bas, vers le centre du monde. Celui du feu, la direction vers le haut, vers la circonférence du monde. L'eau et l'air ont des mouvements rectilignes intermédiaires, qui les placent naturellement l'un sous l'autre, entre la terre et le feu. Enfin l'élément céleste a pour mouvement naturel la circulation. Cette division d'Aristote ne peut être aujourd'hui conservée, mais ce qui peut l'être c'est cette conception éminemment philosophique qui, entre l'étendue absolue échappant à toute définition et les corps naturels, place des éléments, des fluides définis par l'unique et inaltérable mouvement inhérent à tous leurs points.

Des cinq éléments aristotéliens, l'élément céleste doit être immédiatement supprimé. Aristote croyait qu'il n'y a qu'un monde et un monde fini. Il avait donc besoin d'un corps céleste qui, par sa circulation perpétuelle, ramenât sans cesse les quatre autres éléments les uns vers les autres, et les mêlât intimement. Mais nous, nous admettons la pluralité et presque l'infinité des mondes; les inductions les plus légitimes nous forcent à croire que notre monde, notre système planétaire n'est qu'une étoile parmi ces étoiles innombrables que la nuit nous découvre.

A leur tour, les quatre éléments restants peuvent être facilement réduits au plus petit nombre possible, c'est-à-dire à deux. Il suffit pour cela de remplacer les quatre mouvements de direction par deux mouvements de vibration. La vibration d'un des deux éléments aurait une énergie incomparablement plus grande que l'autre. Cette division, qui remonte dans l'antiquité bien plus haut qu'Aristote et que sa théorie avait fait oublier au moyen âge, est fondée sur ce qu'il y a de plus clair et de plus général dans nos sensations.

Il est évident, en effet, que le monde extérieur nous fait subir deux genres de sensations bien distinctes : les unes palpables, les autres impalpables. L'acte caractéristique de l'élément impalpable est la

Digitized by Google

chaleur; cette action est continuelle, car tout ce qui est possède à chaque instant une température déterminée. Aussi cet élément a-t-il été nommé de toute antiquité l'éther, c'est-à-dire le chaud; c'est aussi lui qui, agissant par l'intermédiaire de l'œil sur un nerf spécial, nous donne la sensation de la lumière, et agissant directement sur tous nos nerfs, celle de l'électricité; il ne gêne pas les mouvements de nos muscles, dont les pores l'absorbent et le résorbent sans résistance.

L'élément palpable au contraire, pouvant être touché par nos mains, même là où il est le plus rare, comme dans l'air, gêne les mouvements musculaires. Il s'ensuit que l'effort qu'il exerce sur les muscles peut toujours être mesuré en poids. De là il convient d'appeler l'élément palpable le pondérable. *Pondérable* ne veut pas dire l'élément *pesant*. Nous verrons que si le palpable tend continuellement vers le centre de la terre, ou plus généralement vers le centre de tout corps, il doit cette tendance à l'action que l'éther lui fait subir et non à un mouvement qui lui soit propre.

Des deux éléments, celui dont la vibration a l'énergie la plus grande est évidemment l'éther, puisque les vibrations, cause de la lumière, se propagent avec une vitesse de soixante-quinze mille lieues par seconde, tandis que les vibrations palpables, dont l'énergie est la plus grande, n'atteignent pas une lieue par seconde.

Cherchons maintenant dans quelles circonstances la présence simultanée de ces deux fluides élémentaires forme un monde pareil au nôtre.

Pour prendre le cas le plus simple, j'exposerai seulement la formation d'un soleil, d'un globe rayonnant [1].

Je suppose que l'espace est comblé à l'infini par un océan d'éther dans lequel sont disséminées irrégulièrement des gouttelettes de pondérable. Aucun mouvement ne s'est encore produit; aucun volume, petit ou grand, ne se déplace. Dans cet océan infini, je sépare par la pensée une sphère d'étendue déterminée, et je lui imprime un unique mouvement de rotation autour d'un de ses diamètres. Aussitôt, sous l'action de la force centrifuge que dégage toute circulation, éther et pondérable tendront vers la circonférence. Mais des deux fluides, le plus énergique seul, l'éther, pourra satisfaire à cette tendance, et en y satisfaisant, il repoussera par ses vibrations le pondérable, et forcera toutes les gouttelettes de celui-ci à se réunir au centre en un seul noyau. Dès lors, ce noyau pondérable, ainsi inscrit dans une sphère éthérée et tournante, pourra être appelé un astre ou globe pesant, car tous ses points pèseront

[1] A partir de là, il suffit de lire les hypothèses de Laplace, pour voir comment les planètes ont pu être engendrées.

Digitized by Google

sur le centre de toute la poussée que leur communiquent les vibrations incessantes et supérieures en énergie de l'éther ambiant.

La séparation plus ou moins complète de l'éther et du pondérable a pour conséquence une plus ou moins grande intensité de la pesanteur à la surface de l'astre. Elle dépend de la vitesse de la rotation que j'ai imprimée. Plus cette séparation sera complète, plus l'astre, plus le globe pesant rayonnera la lumière et apparaîtra comme un soleil éblouissant à l'œil d'un observateur placé dans l'éther ambiant. En effet, si la séparation est absolue, le globe pesant sera entièrement opaque et entièrement blanc, puisque sa transparence ou sa coloration impliquerait qu'il y a de l'éther dans son intérieur, et notre hypothèse est qu'il n'y en a plus. Il agira donc comme un miroir absolument poli pour renvoyer à l'observateur, sans qu'il en perde rien, toutes les vibrations de l'éther.

Dans la seule étoile que nous connaissions, c'est-à-dire dans notre système planétaire, dont le soleil est le centre, la vitesse du tourbillon d'éther n'a pas été assez grande pour produire une séparation complète. Entre le noyau pondérable pur et l'éther pur est une sphère intermédiaire dite atmosphère du soleil, où les deux éléments se trouvent mélangés : région fort propre, par ce mélange, à servir de matière à des molécules minérales, a des corps véritablement physiques, ainsi que nous le montrerons dans la suite de cette étude. Mais il nous faut auparavant examiner en eux-mêmes les phénomènes généraux de chaleur, de lumière, de pesanteur et d'électricité et leur cause unique : l'éther.

La conception de l'éther, qui fait le fond de la plupart des mythologies antiques, fut peu à peu abandonnée par les philosophes ; on ne la retrouve nettement exprimée chez les modernes qu'à partir de Descartes. On sait que ce philosophe ne donne à la matière d'autre propriété que de combler le vide, c'est-à-dire qu'il en fait un fluide sans aucune cohésion, absolu, recevant le mouvement point par point. La pensée divine a animé cette matière à l'origine d'une certaine quantité de mouvement qui se modifie et se modifiera toujours, sans que rien s'en perde. Le mouvement que Descartes considère comme l'origine de tous les autres est le tourbillon ou circulation sphérique. La pensée divine a d'abord défini de distance en distance, dans la matière, des sphères auxquelles elle a donné une unité en les faisant tourner sur elles-mêmes. Les tourbillons peuvent s'emboîter les uns dans les autres, ainsi que nous le montre la terre : tourbillon entraîné dans le tourbillon solaire. Cette théorie du fluide absolu et de la formation des mondes par sa division en tourbillons fait partie de la théorie moderne de l'éther ; mais ce qui distingue celle-ci de la première, c'est que Descartes n'a tenu aucun

Digitized by Google

compte de la vibration qui résulte de la circulation, ou au moins n'a pas pu la définir et la mesurer. Il n'a pas su expliquer par quelles différences de mouvement le fluide absolu, matière première de l'univers, se présente à deux états opposés : palpable et impalpable.

En outre, Descartes, ennemi de la nature et de l'initiative animale, plaçant au début une intervention unique de Dieu, qu'il fait ensuite rentrer dans le repos, en avait déduit une erreur mécanique des plus graves : c'est que la quantité de mouvement reste égale dans la nature. Leibnitz, partant du point de vue opposé, qui voit la cause de vie sans cesse agissante dans tous les êtres, a prouvé que la quantité de mouvement augmente ou diminue à chaque instant dans la nature, et que ce qui reste constant dans l'ensemble, c'est la quantité de force disponible, la cause de vie et de mouvement.

Leibnitz, lui, tenait compte de la vibration de l'éther [1], qu'il appelle assez bien la matière insensible. Il croyait, comme on recommence à le penser aujourd'hui, que la pesanteur est due à certaines vibrations de l'éther repoussant constamment vers le centre l'élément palpable. Mais c'est une des nécessités du développement des sciences positives chez les modernes que les grandes prévisions des métaphysiciens soient étouffées par l'arrivée à maturité d'un chapitre particulier de la physique. Newton, glorieux de dégager le principe de la mécanique céleste de toute hypothèse métaphysique, a présenté, il est vrai, l'attraction des corps à distance comme une simple et familière image des résultats de ses calculs; mais le public n'en a pas moins conclu que les espaces interplanétaires étaient vides. L'éther a été abandonné. Enfin, Newton lui-même, s'habituant peu à peu aux émanations incompréhensibles du soleil à travers le vide, qui lui avaient si bien réussi une première fois, ajouta aux émanations attirantes de la gravitation des émanations émissives, causes du rayonnement lumineux.

Ce n'est qu'en détruisant lentement, et morceau par morceau, la théorie newtonienne de l'émission de la lumière que les modernes en sont revenus à l'hypothèse de l'éther. Un phénomène connu depuis qu'il y a des hommes sur la terre était complétement inexplicable avec la théorie de Newton : le scintillement des étoiles. Si une étoile est un centre lumineux analogue à notre soleil, pourquoi ce centre paraît-il s'éteindre et se rallumer tour à tour ? Si le rayonnement lumineux est exercé par une émission, il est impossible de comprendre comment de la lumière ajoutée à de la lumière peut

[1] *Nouvelles de la République des Lettres*, nos 16 et 17, année 1667. C'est la discussion avec les cartésiens sur la quantité de mouvement et la force vive.

Digitized by Google

devenir de l'obscurité. Mais s'il existe entre le point lumineux et notre œil un fluide parfait, vibrant avec une extrême rapidité, lorsqu'à une onde en train de monter suivant une direction vient s'ajouter une onde en train de descendre suivant cette même direction, ces deux ondes se neutraliseront en tout ou partie. Le phénomène que la nature nous montre toutes les nuits, les physiciens le reproduisent artificiellement dans un cabinet où la lumière n'arrive que par un trou imperceptible. On a donné à ce phénomène, par lequel les ondes lumineuses se contrarient et s'ajoutent tour à tour, le nom d'interférences de la lumière.

Il y a plus de trente ans que ces expériences ont été faites pour la première fois, mais ce n'était pas assez pour remettre l'éther en faveur auprès des savants. Ils admettaient bien que l'hypothèse des ondulations, qui peu à peu rendit un compte exact de tous les phénomènes de l'optique, était supérieure à celle de l'émission, mais, suivant l'habitude du XVIIIe siècle, qui a ses bons et ses mauvais côtés, ils s'inquiétaient peu de la réalité du fluide lui-même, et on continuait, en dépit de l'analogie, à admettre pour le rayonnement calorifique la théorie de l'émission. Aujourd'hui, des expériences concluantes ont prouvé que la chaleur est produite, comme la lumière, par des vibrations. En 1842, M. Melloni entra résolûment dans la voie par son beau travail sur l'*Identité des rayons de toute sorte*. « Cinq ans plus tard, dit M. Verdet, MM. Fizeau et Foucault faisaient connaître des expériences qui rendaient les interférences de la chaleur aussi évidentes que celles de la lumière. Après cette importante publication, il ne restait plus un seul argument plausible à opposer à la théorie qui ne voit dans les rayons de chaleur qu'un système de mouvements vibratoires. »

A ces expériences, qui prouvent l'existence de l'éther en détruisant l'hypothèse de l'émission de Newton, sont venues s'en ajouter de plus importantes encore qui détruisent son hypothèse de l'attraction à distance. La pesanteur, ainsi que nous l'avons dit, est, comme la chaleur, due à des vibrations de l'éther, vibrations qui repoussent vers les centres l'élément pondérable ; car perpétuellement, dans la nature, tout travail de lutte contre la pesanteur dépense de la chaleur, et, réciproquement, le travail calorifique nécessaire pour élever d'un degré la température d'une masse est égal à celui qu'il faudrait pour élever cette masse à une hauteur de 425 mètres.

Ce nombre 425 est l'équivalent mécanique de la chaleur. M. Joule est un des premiers dont les expériences l'aient constaté. La cause de chaleur et celle de pesanteur ayant une même mesure, ne sont qu'une même force, engendrant tous les mouvements naturels par

Digitized by Google

de simples changements de direction. Examinons donc quel mouvement de l'éther est ou la chaleur, ou la lumière, ou la pesanteur, ou l'électricité.

Par rapport à un centre de vibrations éthérées, celui du soleil, par exemple, les vibrations qui causent la chaleur sont les vibrations longitudinales, c'est-à-dire celles qui s'exercent suivant la longueur de toute droite menée du centre du soleil. Plus ces vibrations longitudinales sont amples, plus la température est élevée.

Les vibrations qui causent la lumière sont, au contraire, les vibrations transversales, c'est-à-dire celles qui ont lieu perpendiculairement à toute droite menée du centre du soleil. Suivant que la vibration est plus ou moins rapide, des rayons de couleur différente se produisent; ces couleurs et ces vitesses sont complémentaires deux à deux, de manière à produire, en se combinant, la sensation de la lumière blanche. Il est bien entendu que cette vitesse dont je parle comme cause de la couleur, est la vitesse du point vibrant, le nombre de vibrations qu'il exécute en un temps donné, et non la vitesse de propagation des ondes lumineuses, qui est la même pour toutes les couleurs, et dépend uniquement de la proportion dans laquelle l'éther et le pondérable sont mélangés dans le lieu qu'on étudie. De même dans l'air, les notes aiguës et les notes graves se propagent avec la même rapidité, sans quoi il n'y aurait pas de symphonie possible, ni de rhythme perceptible.

On voit que l'intensité de la lumière est indépendante de celle de la chaleur, puisque celle de la lumière dépend de l'amplitude des vibrations transversales et celle de la chaleur de l'amplitude des vibrations longitudinales. Le champ des vibrations transversales qui donnent à notre œil la sensation de la lumière, est très restreint; entre ce qu'on pourrait appeler la plus grave et la plus aiguë des couleurs, il n'y a pas un intervalle appréciable en musique. De là, dans la nature, une foule de phénomènes analogues par leur cause à la lumière, mais qui affectent d'autres nerfs que celui de la vue.

Le plus important des phénomènes causés, comme la lumière, par les vibrations transversales de l'éther est la pesanteur des astres. Quand un globe se forme, ainsi que nous avons dit, par la rotation d'une sphère éthérée, chaque point d'éther tendant à s'échapper suivant la tangente au cercle qu'il décrit, il ne peut naître de cette tendance que des vibrations transversales, des vibrations sur cette tangente. Les espaces interplanétaires doivent donc être presque entièrement privés de vibrations longitudinales, et, par suite, de chaleur. On peut le constater expérimentalement en cherchant à s'élever dans les couches supérieures de notre atmosphère, mais on pourrait aussi le démontrer par le calcul, car pour que l'attraction

Digitized by Google

mutuelle des astres, ou mieux l'apparence d'attraction causée par la poussée extérieure de l'éther, décroisse avec le carré de la distance, il faut admettre un éther soumis seulement à des vibrations transversales.

La lumière, la chaleur et la pesanteur sont dues à des vibrations de l'éther restant sur place; l'électricité, au contraire, est due à des déplacements de l'éther, à des courants et remous qui ont lieu dans l'océan d'éther libre qui nous environne de toute part, et qui cherche sans cesse à rétablir son instable équilibre.

Ces courants et ces remous laissent temporairement dans notre atmosphère des places vides d'éther. Quand l'éther y rentre ensuite violemment de tous les côtés, le phénomène que nous appelons foudre ou décharge électrique se produit. Le phénomène auquel nous réservons spécialement le nom de courant électrique est de la même nature, seulement les étendues sont très petites. Ici un vide se forme dans l'alvéole d'une molécule, ce vide en se comblant en fait un dans la molécule voisine, qui, en se comblant, en fait un dans une troisième molécule, qui en fait un dans une quatrième, et ainsi de suite. C'est surtout dans les solides denses, où le pondérable gêne le plus les déplacements de l'éther, que les courants électriques nous deviennent sensibles. Si aux deux extrémités d'un fil métallique on maintient un vide d'éther, on obtiendra un courant dans les deux sens.

III

Nous avons dit par quelles considérations on était conduit à admettre l'existence d'individus minéraux de taille et de forme déterminées. La réalité de la molécule admise, pour comprendre comment elles peuvent se constituer et durer dans un mélange en diverses proportions d'éther et de pondérable tel que la région de notre globe que nous habitons et qui est soumise à nos expériences directes, il suffit de faire, pour de petits volumes et en grand nombre, ce que nous avons fait une fois pour un astre. Il faut déterminer par la pensée, dans la région mélangée d'éther et de pondérable, en très grand nombre, des sphères, non pas infiniment petites, mais très petites, et imprimer à chacune d'elles un unique mouvement de circulation. Nous obtiendrons ainsi des molécules d'espèces différentes, suivant le volume de la sphère, la vitesse de sa circulation, la proportion d'éther et de pondérable qui entre dans sa composition.

Digitized by Google

Dans chaque espèce, à mesure que la température décroît, les centres moléculaires se rapprochent, et, par ce rapprochement, les corps passent de l'état gazeux à l'état liquide et de l'état liquide à l'état solide. Il est bien entendu que ce passage n'a rien de réel, la matière première de la molécule reste absolument fluide, étant composée des deux éléments que nous avons dits, mais le corps dont la molécule fait partie prend l'apparence liquide, puis solide.

A quoi tiennent les trois grandes apparences des corps ? Un corps est un gaz quand ses vibrations intérieures se propagent avec la même vitesse dans tous les sens : pour qu'il en soit ainsi, il faut que chaque tourbillon moléculaire ait la forme d'une sphère. Un corps est un liquide quand les vibrations intérieures se communiquent avec la même vitesse dans chaque plan horizontal, mais avec une vitesse variable d'un de ces plans à l'autre. Un corps est un solide quand ses vibrations se propagent avec des vitesses différentes, suivant trois directions quelconques choisies dans l'intérieur du corps.

Deux tourbillons moléculaires ne peuvent se rapprocher au point de devenir tangents. Au delà des points d'éther qui circulent, il y en a que les molécules voisines empêchent d'accomplir une rotation entière, et qui se mettent à osciller suivant un arc de cercle. Cet arc devient de moins en moins courbe à mesure que le point d'éther est plus loin du centre de la molécule, et finit par être une ligne droite. Ainsi, des plans vibrants se forment tout autour de chaque molécule, marquant la limite de son action, et donnant à son alvéole la forme d'un polyèdre.

Dans les gaz parfaits et homogènes, où tout est symétrique, ce polyèdre a nécessairement la forme cubique. Dans les liquides et les solides, il peut être plus ou moins irrégulier. Dans les solides cristallins, tous les polyèdres moléculaires sont pareils, ce qui est le phénomène même de la cristallisation. Dans les solides amorphes, ces polyèdres ne sont pas pareils, et, pour cette raison, la lumière pénètre peu profondément dans l'intérieur du corps, juste assez pour que les corps aient une couleur, mais non pour qu'ils soient transparents comme les cristaux.

Le globe pondérable et l'éther, qui, circulant autour de ce globe, fait de lui un individu minéral, forment seuls le corps proprement dit de la molécule. Cet ensemble se déplace tout d'une pièce. Mais l'éther placé au delà, qui ne circule plus, mais qui oscille seulement sur une courbe de moins en moins sensible, est de l'éther libre. Quand la molécule se déplace, lui ne se déplace pas, et son rôle est rempli par un autre éther. Généralement, dans les gaz surtout, cette portion

Digitized by Google

d'éther libre est énorme par rapport à celle qui est engagée dans la molécule, et fait corps avec elle; aussi la lumière y joue-t-elle facilement.

Quand la température d'une molécule s'échauffe, le globe pondérable qui occupe le centre se contracte, et, par cette contraction, il augmente la vitesse de sa rotation, pour que sa quantité de rotation reste toujours la même. Aussi les molécules d'un même corps tournent plus vite quand il est à l'état solide qu'à l'état liquide, et à l'état liquide qu'à l'état gazeux. C'est pour cela que les tourbillons moléculaires peuvent avoir une forme sphérique ou à peu près sphérique dans les gaz, et qu'ils ne le peuvent point dans les liquides et les solides.

IV

La molécule étant définie, examinons quel est, dans les trois règnes, le mouvement naturel qui constitue la vie de l'individu.

Dans le minéral, ce mouvement est, nous l'avons vu, une circulation sphérique; c'est cette circulation sphérique qui, d'un mélange de deux éléments, fait un être durable et résistant, un individu distinct de son milieu. Dans les molécules des espèces simples, il suffit d'admettre un seul tourbillon d'éther et un seul globe pondérable, circonscrit par lui. La molécule est en petit ce que serait en grand un soleil sans planètes. Dans les molécules des espèces composées, il faut, au contraire, admettre plusieurs globes combinant leurs rotations pour faire un système. Si un des globes a une masse beaucoup plus considérable que les autres, il restera au centre du système, et l'éther qui l'environne entraînera les globes plus petits autour de lui, sans que ceux-ci cessent d'avoir leur rotation propre, ainsi que cela a lieu dans notre système planétaire. Si ces globes sont sensiblement de même masse, le centre de la molécule composée sera vide de matière pondérable, et on aura un système analogue à celui des étoiles doubles.

Qu'on admette d'ailleurs un ou plusieurs globes dans la molécule, les calculs de la mécanique moléculaire n'en sont pas modifiés, la quantité de rotation du système est connue indépendamment de ce fait. Il n'y a réellement qu'une circulation, ou, s'il y en a plusieurs, elles s'intègrent toujours en une circulation unique, comme nous le voyons dans notre système planétaire.

La vie du minéral est donc une circulation; dès que cette circula-

Digitized by Google

tion cesse, il meurt. Cette circulation se combine sans cesse avec la vibration naturelle aux deux éléments de l'univers. Par cette combinaison, l'individu minéral devient capable de sentir l'action du monde extérieur et de réagir contre lui, de se dilater, de se contracter et de se transformer, de se mélanger et de se combiner avec d'autres minéraux, d'entrer dans les corps des animaux et des végétaux.

Le caractère distinctif de la vie minérale, mise en regard de la vie animale ou végétale, c'est l'absence de nutrition. L'individu ne s'accroît pas, il naît avec une certaine masse qu'il conserve intacte jusqu'à sa mort ou, si on n'admet pas la mort minérale, sa métamorphose. Le végétal se présente comme l'opposé du minéral. Le mouvement naturel qui détermine sa forme et constitue sa vie n'est pas une circulation, mais au contraire une direction, un mouvement rectiligne. Cette direction s'accomplit sans cesse dans les deux sens et constitue la nutrition. La séve monte dans les parties de l'arbre voisines de l'axe, en même temps qu'elle redescend dans les parties voisines de l'écorce. La séve, matière de cette direction, est un mélange hétérogène de molécules en voie de se combiner, non plus dans des rapports simples, comme dans la chimie ordinaire, mais en proportion indéfinie. Les molécules simples de ce mélange sont, avant tout, le carbone, dont la présence est caractéristique de toute vie animale et végétale, et des corps des quatre premières familles que nous avons citées; quant à la cinquième (azote, phosphore, etc.), elle ne s'y trouve pas ou s'y trouve en très petite quantité. La présence de cette famille caractérise, au contraire, tous les tissus animaux.

Dans l'ascension, l'élaboration de la séve engendre la cellulose, pâte blanchâtre destinée, en subissant de légères modifications, à former tous les tissus mous ou durs de la plante. Elle suinte à travers les nombreux trous dont sont percés les vaisseaux ligneux, les entoure de tous les côtés sous le nom de moelle, et forme ainsi des rayons blancs dans chaque section horizontale de l'arbre. Elle dépasse la région de l'aubier et va se prendre en masse entre lui et l'écorce. Des vides se forment alors dans la pâte qui fermente, et elle affecte l'aspect cellulaire auquel elle doit son nom. Les cellules, d'abord molles et élastiques comme celles d'un pain frais, se chargent peu à peu de carbone, et se transforment insensiblement en une nouvelle zone d'aubier, tandis que la zone d'aubier placée le plus près du centre se transforme en vrai bois.

C'est dans sa descente que la séve dépose, particule à particule, le carbone dans les cellules nouvelles. Au point extrême de son ascension, la séve tient en dissolution une grande quantité d'hydrogène, rendu libre par la décomposition de l'eau. Elle passe alors

Digitized by Google

dans les feuilles, chargées d'acide carbonique; des hydrogènes carbonés se forment sous l'action nécessaire de la lumière, et l'oxygène est rejeté au dehors; puis la séve redescend, et, par une action inverse à celle de son ascension, reforme de l'eau, tandis que le carbone se dépose dans les cellules molles pour les durcir peu à peu et leur donner la consistance du bois.

Entre les cellules molles remplies de liquides colorants qui avoisinent l'écorce et les cellules dures et bouchées du vrai bois, au cœur de l'arbre, il y a une transition ménagée et insensible. Les vaisseaux de l'arbre dans lesquels monte la séve ne méritent pas le nom de vaisseaux si on les compare aux vaisseaux élastiques et tissés des animaux; ce ne sont que des cellules qui, ouvertes par les deux bouts, se correspondent de manière à former des canaux imparfaits. Tout le végétal est cellule molle ou dure, avec une infinité de degrés dans la dureté et la mollesse.

La vie du minéral est tout active. Exempt de besoins, puisqu'il n'a pas à se nourrir ni à se développer, sa vie est toute tournée vers le dehors, sans cesse occupée à se mettre en harmonie mathématique avec lui. La vie végétale, au contraire, est tout inactive, toute tournée vers le dedans, sans cesse occupée de sa nutrition et de sa reproduction, qui est l'épanouissement de sa nutrition. La vie de l'animal est la synthèse de ces deux vies, à la fois active et nutritive, tournée vers le dehors et vers le dedans.

Aussi le mouvement naturel qui détermine sa forme est-il à la fois une direction et une circulation. Comme chez le végétal, sa direction s'accomplit à la fois dans les deux sens, de haut en bas dans le tube intestinal, de bas en haut dans le canal thoracique. Ici, le suc nutritif descend avant de monter, parce que, comme le remarque de Blainville, le végétal, comparé à l'animal, a l'œsophage plongé dans le sol et les jambes en l'air. Dans la descente, l'aliment se transforme en chyle; dans l'ascension, le chyle se transforme en sang. Le sang entre alors dans le système véno-artériel et circule. Dans les artères, il va du grand au petit, c'est-à-dire des grosses artères aux artères capillaires. Dans les veines, il va du petit au grand, des veines capillaires, qui s'abouchent sans discontinuité aux artères capillaires, aux grosses veines.

Pendant sa circulation, le sang élabore les éléments de tous les tissus animaux et les laisse suinter à travers les pores des vaisseaux dans lesquels il est renfermé. En même temps que les vaisseaux sanguins sécrètent les éléments nutritifs du corps, ils absorbent, par un mouvement inverse, les substances qui doivent en être rejetées, entre autres l'acide carbonique, produit de la combustion des graisses. Celui-ci se dissout dans le sang et en est ensuite chassé par la respi-

Digitized by Google

ration et remplacé par l'oxygène, qui va servir à une combustion nouvelle et maintenir le corps à la température vitale.

Comme la séve du végétal, le sang de l'animal est un mélange hétérogène de molécules en train de se combiner en proportion indéfinie. Aux quatre familles d'éléments simples de la séve s'ajoute la cinquième famille, azote, phosphore, arsenic, antimoine, qui devient la caractéristique des tissus animaux. L'élaboration de la circulation engendre l'albumine, qui est, pour ainsi dire, une cellulose azotée et phosphatée propre à l'animal, et qui est destinée à former, en subissant de légères modifications, tous les tissus mous ou durs : d'abord, le tissu cellulaire proprement dit, à la fois mou et élastique, qu'on trouve en si grande quantité entre tous les organes de l'animal, et qui n'est guère que de l'albumine coagulée et fermentée; puis, avec une modification plus grande, le tissu cérébral et nerveux, mou, sans élasticité. Enfin, en augmentant sa proportion d'azote, l'albumine devient la fibrine, matière caractéristique de tout tissu musculaire : viscères, canaux, vaisseaux, muscles proprement dits servant à la vie de relation.

Dans ces trois classes de tissus musculaires, cellulaires, cérébraux, l'élasticité va en diminuant, et devient à peu près nulle dans la troisième. Nous remarquons la même dégradation dans le végétal entre le tissu ligneux, le tissu cellulaire et la moelle qui rayonne dans les interstices du vrai bois et occupe le canal central. Or, l'élasticité, c'est-à-dire cette faculté que possède toute couche minérale, solide, liquide ou gazeuse, de communiquer à toutes les molécules le choc senti par une d'entre elles, et de lui résister, de réagir contre lui tout d'une pièce par une action rayonnant de son centre de gravité, ne peut s'expliquer que par la rotation moléculaire qui fait un petit individu résistant de points qui, sans cela, seraient indépendants l'un de l'autre. La vitesse de communication, par suite la force de résistance croît en raison de la quantité de rotation moléculaire.

Le mouvement naturel qui constitue la vie animale ou végétale a donc pour effet, suivant toute apparence, de diminuer et enfin d'annuler la rotation moléculaire. Une fois cette rotation, qui est la vie minérale elle-même, annulée, le globe pondérable, centre de chaque molécule, ne tarde pas à se déformer et à perdre son individualité. Ces globes font, dans des dimensions trop petites pour que nous puissions les voir, et en nageant dans l'éther, ce que nous voyons faire aux spongiaires qui nagent dans l'eau. Les spongiaires sont dans leur jeune âge des sphéroïdes doués d'une individualité distincte; bientôt ils se groupent sur une base fixe et dure. Après avoir cherché quelque temps leur équilibre, ils perdent leur forme

Digitized by Google

sphérique, et avec elle leur individualité, et deviennent une éponge; ils se prennent en masse cellulaire, irrégulière, sans individus distincts, plus semblables à un organe animé qu'à un animal. C'est d'une manière analogue que les sphéroïdes minéraux, en perdant leur individualité, engendrent le tissu spongieux du cerveau et des nerfs. Le liquide qui l'imbibe n'est pas l'eau, mais l'énergique éther, qui s'y déplace et y vibre longitudinalement et transversalement avec presque autant de facilité que s'il était libre, n'étant plus gêné par l'individualité moléculaire. A chaque instant, toutes ces vibrations et tous ces déplacements s'intègrent, au centre de gravité du système nerveux, en une quantité de vibrations et de translations déterminées. Cette intégrale constitue à chaque instant la sensation unique du corps.

Il serait trop facile d'expliquer, par les lois de la mécanique ordinaire, comment cette sensation peut produire comme effet accessoire la contraction de la fibre musculaire. Aussi, m'abstiendrai-je, entre mille explications, d'en donner une, attendant que l'expérience ait constaté la vraie.

V

Nous avons vu comment . animal, circulation et direction, est la synthèse naturelle des deux autres règnes; cette synthèse engendre la sensibilité. D'abord confuse et sans appareil nerveux chez les zoophytes, elle devient de plus en plus distincte dans les annelés qui ont des ganglions nerveux, puis dans les vertébrés qui ont un cerveau et une moelle épinière; enfin elle arrive à une véritable connaissance d'elle-même chez les mammifères voisins de l'homme, dont plusieurs ne semblent différer que par la parole des individus les plus imparfaits de l'espèce humaine. Alors apparaît l'animal parfait, but incessant de tout le reste de la nature, doué de sensibilité et de raison, et dont il ne nous est donné d'observer qu'une seule espèce, l'homme. Son âme tend à devenir esprit; au contraire des animaux, dont il est le type accompli, il saisit l'être à une et à deux dimensions, il voit les types des formes et des mouvements avec la même netteté que les corps, il trouve sa plus grande jouissance dans cette contemplation, ce qui est le sentiment religieux.

Embrassant à la fois les trois classes d'êtres dont le système constitue la nature, êtres à une, à deux, à trois dimensions, nous voyons qu'ils ont un caractère commun : ils ne sont que parce qu'ils vivent,

Digitized by Google

parce qu'ils ne restent pas deux instants de suite dans le même état, parce qu'ils varient continuellement. Mais la vie n'est pas seulement une variation continue, c'est une variation continue obéissant à une loi, et le principe qui détermine cette loi est un but placé en dehors de l'être. La vie de chaque être est la tendance à son but, et l'échelle des êtres est l'échelle des buts. Le but du mouvement est la génération de la forme, le but de la forme est la génération du corps, le but du corps est la génération de l'âme.

Alors se présente l'âme, placée à la limite extrême de la physique, et qui n'a d'autre but que la connaissance. Au contraire du corps, qui n'occupe à la fois qu'un point de la durée, elle vit dans le passé et l'avenir au même titre que dans le présent. Par la mémoire et la prévision, elle aspire sans cesse à intégrer ses pensées successives en une pensée unique qui serait sa perfection. Cette perfection, ce but qui, la déterminant au mouvement, lui donne l'être, elle ne l'atteint certainement pas pendant la vie du corps. Elle n'acquiert dans l'avenir qu'aux dépens du passé, et ne garde dans le passé qu'aux dépens de l'avenir. Ce but, l'atteindra-t-elle jamais? Y a-t-il au delà de la nature, en dehors de tout ce qu'il nous est permis d'observer, des êtres n'ayant d'autre vie que la connaissance? Cette question sort du plan de cette étude pour entrer dans le domaine de la métaphysique.

Mais en restant dans le domaine de la physique, on doit dire que cette science, pour son avancement, est conduite à admettre, entre les choses compréhensibles et les incompréhensibles, une classe intermédiaire : ce sont les vérités qu'elle ne peut prouver que par l'absurdité de leur contraire. Ce que, dans la nature, l'esprit humain saisit parfaitement, elle l'admet vrai; ce qui lui est absolument incompréhensible est rejeté comme faux : c'est une induction mal tirée d'observations incomplètes. Mais il est des faits en eux-mêmes incompréhensibles dont elle admet pourtant la nécessité et dont elle tire des conséquences nombreuses, intelligibles et parfaitement liées. Telle est, par exemple, l'infinité de la nature. Aujourd'hui, et avec raison, les considérations sur l'infini sont entrées dans l'enseignement presque élémentaire. Je crois que la réalité du but de l'âme est un fait qu'il faudrait admettre, en physique, au même titre que l'infini, et qu'il serait bon de faire entrer dans l'enseignement. C'est ainsi qu'après plus de deux mille ans l'ordre naturel se présente au physicien comme il s'est présenté à Aristote, fondateur de la physique moderne et initiateur de toute science raisonnée. Suivant ce philosophe, il n'y a pas d'autres causes naturelles que les causes finales, les buts. Les causes premières ne sont que les causes finales considérées à un point de vue restreint, qui nous empêche de les re-

Digitized by Google

connaître, considérées en puissance et non en acte. Tout être n'est que parce qu'il vit, et la vie est la tendance à un but; c'est donc bien ce but qui, étant cause finale, est nécessairement cause première; qui supprime à un être son but, supprime sa vie, son mouvement vers ce but, et par suite le supprime.

Si donc, dans cette échelle de buts qui constitue la nature et dont l'âme occupe le degré supérieur, on supprime le but de l'âme, on supprime l'âme et par suite le but du corps; supprimant le but du corps, on supprime le corps et par suite le but de la forme; supprimant le but de la forme, on supprime la forme et par suite le but du mouvement; supprimant le but du mouvement, on supprime le mouvement, et il ne reste plus qu'une étendue et une durée vides.

EMILE LAMÉ.

Digitized by Google

LA

QUESTION GRECQUE

La révolution du 23 octobre n'a pas été un événement tout à fait inattendu pour ceux qui suivaient avec quelque attention la marche des choses en Grèce. Mais, il faut le dire, leur nombre en était devenu de plus en plus restreint. Non-seulement la Grèce depuis tantôt trente ans n'était plus à la mode, mais elle avait fini par lasser l'attention de la plupart des hommes politiques. A travers des insurrections successives, des crises ministérielles, des dissolutions de chambres, on n'entrevoyait que bien difficilement la situation réelle du pays. Aussi, les événements d'octobre ont-ils causé, au plus grand nombre, une surprise à laquelle a beaucoup contribué la façon dont la révolution s'est accomplie. Il était réservé au roi Othon, au milieu des catastrophes si fréquentes dont sont frappés les trônes en notre siècle, de fournir l'exemple d'un mode tout nouveau mis en usage pour se débarrasser d'un prince. Parti le 12 octobre pour le Péloponèse, au milieu des acclamations les plus chaleureuses de la population, le roi est subitement rappelé au bout de huit jours par la rumeur d'une insurrection dans les provinces du nord, et lorsque, le 24, au matin, il se prépare à rentrer dans sa capitale, au lieu des acclamations qui l'avaient salué à son départ, Sa Majesté se trouve en face d'un gouvernement provisoire parfaitement installé et reconnu par l'armée et la population entières. La révolution s'est accomplie au milieu d'un calme qui témoignait à la fois du peu de haine qui s'était élevée contre le roi pendant son règne et du peu de sympathie qui l'entourait.

Un second fait qui n'a pas moins étonné, c'est le caractère indécis du mouvement. A la manière dont les Grecs avaient renvoyé leur

Digitized by Google

roi, il était évident qu'ils ne voulaient plus de lui ; mais en vue de quelle combinaison ce renvoi avait-il été opéré ? A cette question, il n'était pas facile de donner une réponse satisfaisante, en sorte que, si le côté négatif de la révolution était des plus clairs, son côté positif restait au contraire complétement obscur. La diplomatie a dû voir avec déplaisir le renversement d'un trône qu'elle avait édifié avec tant de labeur et qu'elle n'avait pourtant réussi qu'à poser à fleur de terre au lieu de l'implanter dans le sol. Elle redoute le réveil subit de ces rivalités ardentes qu'on appelle la question d'Orient. Quant au public, il n'a vu d'abord qu'une chose : le droit des Grecs de se choisir un prince à leur convenance et de se donner un gouvernement sans l'intervention des influences étrangères. Mais bientôt cette quiétude a fait place à des préoccupations sérieuses. Il ne suffit pas en effet, pour que la question grecque ne devienne pas une source de complications et d'embarras, que le gouvernement provisoire maintienne l'ordre dans la capitale et dans les provinces ; il faut, de plus, que, dans la constitution de leur futur gouvernement, les Grecs ne rompent pas l'équilibre entre les influences respectives des trois puissances protectrices, et que l'ordre nouveau que l'on veut fonder à Athènes ne devienne pas une cause de trouble pour l'Europe. Cette tâche n'est pas des plus faciles à remplir. L'histoire de la renaissance de la Grèce démontre que la création de ce nouvel Etat a été avant tout un compromis diplomatique, un produit complexe d'intérêts opposés. Ce serait fermer les yeux à l'évidence que de croire que la situation est autre aujourd'hui qu'il y a trente ans. La solution de la question grecque est des plus simples, si les Hellènes réussissent à concilier l'intérêt de leur indépendance et de leur développement intérieur avec les nécessités de la politique européenne ; elle est des plus menaçantes, au contraire, s'ils se refusent à tenir compte de ces dernières, et s'ils oublient les enseignements qui ressortent de l'histoire de la fondation du royaume hellénique.

I

L'établissement du royaume de Grèce, avons-nous dit, est le résultat d'un compromis diplomatique entre les grandes puissances de l'Europe, et spécialement entre l'Angleterre, la France et la Russie. Lorsque, après les guerres du premier Empire, qui avaient momentanément déplacé les intérêts des diverses puissances en Orient, éclata l'insurrection grecque, les insurgés s'adressèrent en vain, pen-

Digitized by Google

dant plusieurs années, à toutes les puissances pour implorer leur médiation et leur protection dans une lutte inégale. Les idées qui régnaient alors sur les caractères et les droits de la légitimité empêchaient la Russie et la France de s'intéresser officiellement au sort des Hellènes. Quant à l'Angleterre et à l'Autriche, la conservation de l'empire ottoman était alors, comme elle l'est aujourd'hui, un des dogmes de leur politique étrangère. Par ces divers motifs, les supplications des insurgés restèrent sans écho à Londres aussi bien qu'à Saint-Pétersbourg. C'est en vain que les Grecs offrirent de se placer sous le protectorat de la Grande-Bretagne; celle-ci répondit en interdisant les expéditions des Philhellènes, et en déclarant que tout ce qu'elle pouvait faire était de conseiller la douceur au sultan vis-à-vis des raïas.

Qu'ils s'adressassent à lord Castlereagh ou au lord haut-commissaire des îles Ioniennes, lord Maitland, l'absence de sympathie se faisait également sentir de la part de l'Angleterre; mais à compter de l'entrée de Canning au ministère, deux choses contribuèrent à modifier la conduite du gouvernement britannique à l'égard des Grecs : les différends existant entre la Porte et la Russie, qui aboutirent plus tard au traité d'Ackermann du 7 octobre 1826, et la prolongation de la résistance chez les insurgés. Dès son arrivée au pouvoir, Canning reconnut la nécessité d'empêcher la Russie d'englober l'insurrection grecque dans sa querelle particulière, et de la prendre sous sa protection exclusive. Le seul moyen d'y parvenir était de faire concéder aux insurgés des garanties analogues à celles qui venaient d'être conquises par les Serbes, et de maintenir, par des priviléges accordés aux sujets de la Porte, l'intégrité de l'empire. Pour atteindre ce but, il n'y avait pas de voie plus simple que d'établir une entente entre la Grande-Bretagne et l'Autriche. Mais celle-ci, fidèle à son système inintelligent de conservation absolue, refusa de suivre l'Angleterre sur le terrain nouveau où elle voulait se placer, et de contribuer, par l'influence des deux cabinets réunis, à amener un arrangement entre le sultan et ses sujets. Si l'accord avait pu s'établir sur ce point entre les cabinets de Londres et de Vienne, la question grecque aurait suivi une tout autre marche, et elle aurait pu être terminée du coup par la fondation d'un Etat à demi souverain, dans le genre de celui des Principautés. La Russie, qui se trouvait alors complétement isolée en Europe, aurait ainsi été privée d'un des moyens principaux qu'elle eut de créer des embarras à la Porte; elle se serait trouvée seule en face d'une Turquie ayant l'appui de l'Angleterre et de l'Autriche. Mais le refus de cette dernière contraignit Canning à faire des ouvertures directes à l'empereur Nicolas, et à se concerter avec lui pour rendre inoffen-

Digitized by Google

sifs les desseins de la Russie. De cette combinaison sortit le protocole du 4 avril 1826, par lequel les deux cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg s'engageaient à offrir leur médiation à la Porte entre elle et ses sujets insurgés. Les bases de l'arrangement à proposer étaient celles-ci : *La Grèce serait une dépendance de l'empire ottoman*, et les Grecs payeraient à la Porte un tribut annuel, dont le montant serait fixé une fois pour toutes d'un commun accord. Les Grecs seraient exclusivement gouvernés par des autorités qu'ils nommeraient eux-mêmes, mais sur lesquelles la Porte aurait une certaine influence. Dans cet état de choses, les Grecs jouiraient d'une pleine liberté de commerce et auraient la direction exclusive de leurs affaires intérieures.

Cet acte fut communiqué aux cours de Vienne, de Paris et de Berlin, avec la proposition de garantir, de concert avec les deux cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg, les traités par lesquels la réconciliation des Grecs et des Turcs serait opérée. Les cabinets de Vienne et de Berlin accueillirent avec indifférence la communication qui leur fut faite, et cette indifférence gagna les signataires du protocole eux-mêmes. Le traité d'Ackermann ayant mis fin au différend entre la Russie et la Porte, le protocole du 4 avril n'avait plus d'intérêt pour l'Angleterre, car à ses yeux cet acte n'avait pour but que d'arracher la question grecque à l'influence exclusive de la Russie. La Porte ayant refusé la médiation offerte, le protocole du 4 avril courait grand risque de n'être qu'une lettre morte, et il le serait devenu si le gouvernement français ne l'avait ravivé en faisant observer que le traité d'Ackermann ne mettait fin qu'aux différends particuliers entre la Russie et la Porte ; que la paix entre ces deux Etats ne tenait d'ailleurs qu'à un fil ; que la question grecque restait sans règlement, et que puisqu'on en avait appelé à la garantie de la France, elle était d'avis qu'il fallait faire un pas de plus ; que les puissances ne devaient pas offrir leur médiation d'une façon accessoire, en se bornant à garantir l'arrangement qui pourrait intervenir, mais qu'elles devaient poser la question grecque comme question principale et remplacer le protocole par un traité. C'est de cette attitude de la France que sortit le traité du 6 juillet 1827, que l'on peut regarder comme le point de départ véritable de l'indépendance de la Grèce. Ce traité porte que les trois puissances ont résolu de combiner leurs efforts, et d'en régler l'action par un traité formel dans le but de rétablir la paix entre les parties contendantes au moyen d'un arrangement réclamé autant par un sentiment d'humanité que par l'intérêt du repos de l'Europe. La base de l'arrangement à proposer à la Porte, sous forme de médiation collective, était la même que celle qui avait été prévue par le protocole du 4 avril 1826, à

Digitized by Google

savoir : la suzeraineté du sultan sur les Grecs, le payement d'un tribut annuel à la Porte et le choix laissé aux Hellènes des autorités destinées à les gouverner, mais à la condition que la Porte aurait une part déterminée à leur nomination. L'art. 5 portait : « Les puissances contractantes ne chercheront dans ces arrangements aucune augmentation de territoire, aucune influence exclusive, aucun avantage de commerce pour leurs sujets que ceux de toute autre nation ne puissent également obtenir [1]. » Enfin, un article secret, incorporé au traité, déclarait que si la Porte n'acceptait pas l'armistice qui lui était proposé, les puissances s'efforceraient, « par tous les moyens que les circonstances suggéreront à leur prudence, » d'obtenir les effets immédiats de l'armistice, et qu'en cas de refus, soit de la Porte, soit des Grecs de se conformer aux prévisions du traité des trois puissances, celles-ci « n'en continueront pas moins à poursuivre l'œuvre de la pacification sur les bases dont elles sont convenues entre elles ; et, en conséquence, elles autorisent dès à présent leurs représentants à Londres à discuter et à arrêter les moyens ultérieurs dont l'emploi pourrait devenir nécessaire. »

Ce dernier article instituait la conférence de Londres qui, de 1827 au 7 mai 1832, fut chargée du règlement des affaires de Grèce. Il importe de bien déterminer ici la position des trois puissances. Elles prenaient à leur compte, et sous leur responsabilité exclusive, l'œuvre de la pacification du Levant; elles en faisaient une question d'ordre européen, et elles imposaient aux parties, sans les consulter, les stipulations sur la conclusion desquelles elles étaient tombées d'accord. En fait, ces stipulations sauvaient la Grèce, qui allait être anéantie par les armées d'Ibrahim Pacha. C'est là le grand bienfait du traité du 6 juillet 1827 ; mais cet acte a aussi son revers, en ce qu'il ne faisait aucune différence entre les Grecs, qui imploraient et acceptaient la médiation à titre de salut, et les Turcs, qui lui opposaient une opiniâtreté barbare. Le consentement des parties belligérantes n'était point nécessaire en ce qui concernait la pacification seule, mais celle-ci obtenue, l'assentiment des Grecs devenait indispensable quant à leur constitution intérieure, et il importe de remarquer d'emblée que les puissances ont donné une extension abusive à la portée du traité du 6 juillet, en réglant les affaires des Grecs tout à fait en dehors de leur participation. Ce vice a été une des causes principales des embarras créés au gouvernement du roi Othon. Toutefois, au moment même, les Grecs n'avaient pas à se plaindre de l'attitude prise par les trois puissances, car les refus de la Porte d'accepter une médiation collective aboutirent à la bataille

[1] Voir *Archives diplomatiques de 1863*, vol. IV, p. 370.

Digitized by Google

de Navarin, et par elle à une suspension d'armes imposée au sultan par l'impuissance à laquelle il se trouva réduit. Telle était l'irritation du vieil orgueil turc contre la prétention des raïas à obtenir des garanties politiques, que même après Navarin la Porte se refusa à consentir expressément un armistice. Emprisonné dans la Morée, Ibrahim continua à la ravager pendant un an encore, sans que les alliés fissent rien d'effectif pour arrêter ces dévastations inutiles.

Navarin avait été le produit involontaire de l'entente des trois puissances, mais au fond leur accord était si peu naturel, qu'après un pas en avant la première pensée des alliés était de reculer devant les résultats acquis. Canning, le seul homme d'Etat anglais qui éprouvât quelque sympathie pour la cause grecque, était descendu dans la tombe quelques semaines avant la bataille de Navarin; ses successeurs n'hésitèrent pas à la qualifier d'événement profondément déplorable, et peu de jours après la bataille, l'amiral Codrington, frappé d'un blâme par son gouvernement, poussait la circonspection jusqu'à laisser embarquer sous ses yeux cinq mille esclaves grecs sur les débris de la flotte d'Ibrahim Pacha. Cette flotte, l'Angleterre ne pouvait la faire sortir de ses ruines, mais elle s'efforça du moins de réparer autant que possible le mal qu'elle avait causé involontairement à la Turquie. Les développements à donner au traité de 1827 lui en fournirent l'occasion. Tout en acceptant la médiation des puissances, en leur témoignant sa reconnaissance pour la conclusion du traité du 6 juillet, le gouvernement de la Grèce avait rendu celles-ci attentives à une lacune de ce traité. Il y était bien question de l'organisation future de la Grèce, mais en aucune façon des frontières qu'elle devait recevoir. C'est sur ce point que se transporta le débat entre les puissances médiatrices. La Grèce, au début de la guerre de l'indépendance, avait revendiqué les îles et les provinces du continent jusqu'aux montagnes de la Macédoine. Dans un mémorandum du mois de décembre 1827, le gouvernement provisoire restreignit ses prétentions et se borna à demander comme frontières naturelles l'Epire et la Thessalie, en abandonnant la Macédoine et l'Albanie à la Porte. A ces demandes, l'Angleterre opposa un projet qui limitait le futur hospodarat grec aux Cyclades et au Péloponèse. Sans se prononcer catégoriquement à ce sujet, la Russie et la France consentirent, le 16 novembre 1828, à déclarer à la Porte qu'elles n'étendaient leur protection provisoire que sur le Péloponèse et les Cyclades, et le résident anglais en Grèce, M. Dawkins, invita péremptoirement le président Capo-d'Istria à retirer ses troupes de tout le territoire dont les limites n'étaient pas comprises dans le protocole du 16 novembre 1828. Peut-être le projet anglais l'aurait-il emporté si la guerre qui venait d'éclater en 1828 entre la Russie et la Porte n'avait

Digitized by Google

contraint les Anglais, comme en 1826, de faire de nouveau quelque chose pour les Grecs. Dès le début des hostilités, les deux puissances occidentales avaient songé à empêcher la Russie de tirer parti de sa position vis-à-vis de la Turquie pour agir sur les Grecs, et le czar avait dû prendre l'engagement de ne porter en aucun cas la guerre dans la Méditerranée, ce qui aurait pu renouveler le « déplorable événement de Navarin. » Mais cette précaution était insuffisante pour empêcher la prédominance de l'influence russe, car celle-ci se montrait beaucoup plus favorable que l'Angleterre à la concession de frontières convenables en faveur de la Grèce. C'est dans ce but que fut rédigé le protocole du 22 mars 1829, qui fixait comme limites la ligne adoptée en définitive lors de la constitution du royaume.

Cette frontière n'accordait point à la Grèce tout ce qu elle demandait; elle était pourtant bien plus avantageuse que celle dont le cabinet de Londres s'était déclaré le partisan. Sans être complétement rationnelle et conforme aux exigences de l'ethnographie et de l'histoire, elle s'en tenait pourtant plus ou moins à l'*uti possidetis*. Le golfe de Volo à l'orient et celui d'Arta à l'occident, qui formaient les deux extrémités de la frontière, séparaient deux populations dont l'une, celle du nord, était soumise depuis quatre ans, tandis que l'autre était restée constamment en armes. Malgré les motifs politiques qui militaient en faveur de cette modification de frontières, le gouvernement anglais n'y consentit qu'au dernier moment, en cédant à regret à la force des circonstances et aux représentations du gouvernement français. Mais la tâche de la conférence ne se trouvait par là remplie qu'à demi. Si le protocole du 22 mars donnait à la Grèce des frontières non pas convenables, mais qui du moins lui permettaient de vivre, il n'en maintenait pas moins des rapports de vasselage entre la Grèce et la Porte, et grâce à l'obstination de celle-ci à se refuser à tout arrangement, il restait assez de marge pour réduire au minimum les conditions d'indépendance de la Grèce. Cette intention se manifeste clairement dans le préambule du protocole du 22 mars 1829 : « Il est bien entendu que chacune des cours alliées se réserve le droit de peser les objections de la Porte aux propositions qui doivent lui être faites en conséquence du présent protocole, et que ces objections pourront amener les trois puissances à convenir d'autres propositions toujours motivées par leur désir de résoudre aussi promptement que possible la question qui les occupe en ce moment. » Quant aux propositions elles-mêmes, elles étaient sans doute un peu plus avantageuses que celles qui ressortent de l'art. 2 du traité du 6 juillet 1827; car si la Grèce restait un hospodarat, du moins l'autorité de l'hospodar était déclarée héréditaire dans sa famille; mais la rédaction même de l'article qui

Digitized by Google

fixait les conditions futures de la principauté présupposait le consentement de la Porte à cet arrangement. Il disait : « L'administration se rapprochera autant que possible des formes monarchiques et sera confiée à un chef ou prince chrétien dont l'autorité sera héréditaire par ordre de primogéniture. Dans aucun cas, ce chef ne pourra être choisi parmi les princes des familles régnantes dans les trois Etats qui ont signé le traité du 6 juillet, et le premier choix se fera de concert entre les trois cours et la Porte. » Or, s'il ne pouvait être question de l'élection d'un prince sans la participation de la Porte, et que celle-ci persistât dans l'attitude de résistance passive qu'elle avait opposée jusqu'alors à toutes les représentations des ministres européens, il suffisait du *statu quo* pour réduire à néant les dispositions avantageuses exprimées par le protocole. Aussi l'Angleterre se garda-t-elle bien d'ajouter aucune mesure efficace à ses représentations à la Porte. La France, de son côté, bien qu'elle occupât la Morée et que la fixation de frontières du 22 mars fût en grande partie son ouvrage, craignait de contraindre la Porte à une acceptation expresse dans un moment où elle succombait sous les coups de la Russie. Les deux puissances se voyaient ainsi conduites à se renfermer dans les stipulations du protocole du 16 novembre 1828, qui limitaient leur protectorat au Péloponèse et aux Cyclades, sans pouvoir mettre à exécution celles du protocole du 22 mars 1829. Pour la France, qui s'était engagée sincèrement et sans arrière-pensée dans la cause de l'indépendance grecque, cette impuissance était un embarras sérieux, car elle prolongeait indéfiniment l'expédition de Morée et risquait à la longue d'annuler l'impression produite par le coup de Navarin. Pour l'Angleterre, au contraire, qui n'avait vu dans le protocole du 22 mars qu'une œuvre de circonstance, et qui gardait toujours l'arrière-pensée d'une Grèce réduite au Péloponèse seul, tout retard dans l'exécution des conditions nouvelles accordées à la Grèce était le bienvenu. Les rivalités européennes profitèrent encore cette fois à la Grèce. Ambitieux de donner des marques de sa prépondérance aux chrétiens d'Orient, l'empereur Nicolas fit insérer, dans le traité d'Andrinople du 14 septembre 1829, un article conçu comme suit : « La Sublime-Porte, en déclarant son entière adhésion aux stipulations du traité conclu à Londres, le 21 juin (6 juillet) 1827, entre la Russie, la Grande-Bretagne et la France, accède également à l'acte arrêté le 10 (22) mars 1829, d'un commun accord entre ces mêmes puissances, sur la base dudit traité et contenant les arrangements de détails relatifs à son exécution définitive. Aussitôt après l'échange des ratifications du présent traité de paix, la Sublime-Porte nommera des plénipotentiaires pour convenir avec ceux de la cour impériale de Russie et

Digitized by Google

des cours d'Angleterre et de France, de la mise à exécution desdites stipulations et arrangements. » Les deux autres puissances, l'Angleterre surtout, virent avec un profond déplaisir le succès isolé remporté par la Russie. Afin d'apaiser la jalousie britannique, l'empereur Nicolas s'empressa de déclarer que l'art. 10 précité du traité d'Andrinople ne préjudiciait en rien à l'œuvre de la conférence. Mais cette déclaration ne changeait pas le fond des choses ; car le résultat acquis par l'art. 10, à savoir l'acquiescement de la Porte aux stipulations du 22 mars 1829, et aux demandes des puissances, acquiescement qu'elle refusait obstinément depuis plus de trois ans, restait l'œuvre de la Russie et primait, à juste titre, aux yeux des Grecs, les résultats acquis par la conférence. Il importait dès lors, comme en 1826 et 1828, d'arracher de nouveau la Grèce à la prépondérance russe, et, à cet effet, de dépasser en sa faveur l'art. 10 du traité d'Andrinople. C'est ce que firent l'Angleterre et la France en pesant sur la Porte pour obtenir son consentement à l'indépendance absolue de la Grèce. Les plénipotentiaires anglais et français produisirent, à la conférence du 3 février 1830, une déclaration du reis-effendi portant : « que la Porte ayant déjà adhéré au traité de Londres, promet et s'engage de plus aujourd'hui, vis-à-vis des représentants des puissances signataires dudit traité, à souscrire entièrement à toutes les déterminations que prendra la conférence de Londres, relativement à son exécution. » Toutefois, même dans cette dernière concession, l'empereur Nicolas ne se laissa pas devancer par l'Angleterre et la France, et il contribua à vaincre les dernières hésitations de la Porte, en lui faisant remise d'un million de ducats dus en vertu du traité d'Andrinople.

L'indépendance absolue était la solution réclamée depuis longtemps par l'opinion publique, mais ce qui précède montre par combien de détours et de contre-coups de rivalité elle a dû frayer son chemin. Après tout, la Grèce n'a pas eu à se plaindre de ces défiances réciproques ; si elles ont d'abord retardé l'intervention de l'Europe, elles ne lui ont plus permis, une fois le premier pas fait, de se ralentir. De la crainte de voir la Russie dominer seule en Orient, est sorti le protocole de 1826 ; le traité du 6 juillet 1827 est dû au besoin de la France de faire valoir son ancienne influence dans le Levant ; la guerre de 1828 a eu pour résultat une fixation plus convenable des frontières et l'adoption d'un hospodarat héréditaire ; l'accomplissement du protocole du 22 mars a été rendu possible par l'art. 10 du traité d'Andrinople ; enfin, ce traité lui-même a été dépassé par le protocole du 3 février 1830. Ce dernier acte porte à chaque article des traces nombreuses des rivalités dont il est le produit. Elles ne se font pas jour seulement dans la fameuse clause

Digitized by Google

qui interdit de choisir le prince souverain de la Grèce parmi ceux des familles régnantes signataires du traité du 6 juillet 1827, ou dans la disposition portant « qu'aucune troupe appartenant à l'une des trois puissances contractantes ne pourra entrer sur le territoire du nouvel Etat grec sans l'assentiment des deux autres cours signataires du traité » ; elles se montrent encore dans les nouveaux débats qui s'élevèrent au sujet de la fixation des frontières. Fidèle à l'esprit qui avait dicté le protocole du 16 novembre 1828, l'Angleterre appuya les réclamations de la Porte en faveur d'une réduction des frontières fixées le 22 mars 1829. Elle réussit à faire restituer à la Turquie l'Acarnanie, l'Etolie et la Phtiotide, et c'est à grand'-peine que le prince de Polignac put conserver l'Eubée au nouveau royaume. Deux ans plus tard, l'Etolie, l'Acarnanie et la Phtiotide furent rendues à la Grèce ; elle revint à ses limites du 22 mars 1829, mais moyennant un payement à la Porte de 40 millions de piastres, soit 12 millions de francs. Cette restitution fut motivée, comme suit, par la conférence dans le protocole du 26 septembre 1831 : « L'Etolie et l'Acarnanie sont des pays arides et pauvres, dont la population, peu nombreuse mais guerrière, ne s'est, dans aucun temps, entièrement soumise à l'autorité de la Porte. La possession de ces deux districts, loin d'assurer à l'empire ottoman un accroissement de revenu ou de puissance, n'est pour lui qu'une source d'inquiétude et de trouble. » On fit ainsi payer argent comptant à la Grèce un territoire où la Porte n'avait jamais pu faire reconnaître la plénitude de son autorité, qui était resté entre les mains des Grecs pendant presque toute la durée de la guerre de l'indépendance et dont la possession n'ajoutait rien aux revenus de l'Etat. L'indemnité payée à cette occasion par la Grèce n'a pas peu contribué, avec l'administration coûteuse de la régence du roi Othon, à mettre, dès l'origine, les finances grecques dans l'embarras. Ainsi, tout, le bien comme le mal, est en Grèce un résultat des rivalités européennes en Orient. Le trône du roi Othon n'a pas été, comme on l'a dit, « une espérance fondée sur un souvenir, » mais au contraire le but inconscient d'un *steeple chase* d'ambitions rivales, qui, tantôt se dépassant, tantôt se faisant broncher, ont abouti à la fondation d'un Etat à peine viable, tant il a été soumis dès sa naissance à de fréquentes manipulations, qui n'a cessé de souffrir des vices de son origine et qui, indépendant de la Turquie, est resté d'autant plus dans la dépendance de ses protecteurs.

Digitized by Google

II

Après avoir décrété la fondation du nouvel Etat, il fallait songer à lui donner un chef. Le plus simple eût été de laisser le choix du prince à un congrès national grec, ainsi que l'avait demandé l'assemblée d'Argos par son décret du 3 août 1829 ; mais la conférence qui avait fixé les frontières du nouvel Etat sans le consulter, ne crut pas devoir agir différemment dans l'élection du prince ; elle tenait à faire d'un bout à l'autre une Grèce de chancellerie. Outre que les idées de l'époque n'étaient pas des plus favorables aux manifestations de la volonté populaire, les trois cours ne songeaient point à se départir du système de défiance réciproque qui avait présidé jusqu'ici à toutes leurs opérations. Il n'est pas sans intérêt, dans les circonstances actuelles, de savoir comment les choses se passèrent alors.

La clause du protocole du 3 février 1830, renouvelée de celui du 22 mars 1829, qui excluait les princes des trois maisons régnantes, découlait naturellement de la conduite des trois puissances à l'égard les unes des autres. Il était évident que les défiances qui avaient laissé l'Europe pendant cinq ans spectatrice paisible de la guerre dans le Levant, et qui lui avait dicté l'interdiction de toute action isolée à l'égard des Grecs, ne pouvaient abdiquer à propos de l'élection du prince, opération qui était, pour ainsi dire, l'achèvement d'un édifice si péniblement élevé. La clause d'exclusion des princes appartenant aux maisons régnantes des puissances protectrices n'est donc pas une stipulation isolée, elle rentre dans le système de politique négative suivi par l'Europe à l'égard de l'Orient, qui consiste à s'opposer à la prédominance de toute influence particulière. Par conséquent, si l'on veut interpréter sainement la clause d'exclusion, il ne faut point la détacher de l'esprit qui l'a dictée, et cet esprit se démontre par l'application qui en a été faite deux fois de suite, en 1830 et en 1832.

Alors, comme aujourd'hui, les noms mis en avant étaient nombreux. Le premier qui fut pris en considération fut celui du prince Pierre d'Oldenbourg, neveu de l'empereur Nicolas par sa sœur, la grande-duchesse Catherine. Ce prince, qui remplit aujourd'hui de grandes charges politiques en Russie, et auquel est confiée depuis de longues années la direction du département des affaires civiles et ecclésiastiques au Sénat de Saint-Pétersbourg, était recommandable aussi bien par ses qualités personnelles que par sa grande fortune,

Digitized by Google

et il aurait réuni toutes les voix sans ses liens de parenté avec l'empereur Nicolas. Un motif de même nature fit écarter la candidature du duc de Chartres, proposée alors par Coletti. Le cabinet de Saint-Pétersbourg montra quelque préférence pour le prince Bernard de Weimar, frère du grand-duc, qui était beau-frère du tzar Nicolas. Le prince Bernard se distinguait par son expérience militaire et la diversité de ses connaissances, mais il avait contre lui de n'être pas possesseur d'une grande fortune, circonstance qui ne manquait pas d'importance en présence de la situation financière de la Grèce et de la nécessité de restreindre la liste civile sans diminuer le prince. La Grande-Bretagne mit en avant le prince Philippe de Hesse-Hombourg, lieutenant-général au service de l'Autriche. Mais ce prince avait contre lui son âge (cinquante ans passés), et soulevait la même objection que le prince Bernard de Saxe. Ces deux considérations firent échouer sa candidature. La France proposa le prince Charles de Bavière, frère du roi Louis, né en 1795, et subsidiairement le prince Othon, second fils du roi; mais il fut objecté contre ces candidats que la Bavière était l'alliée naturelle de la France. Le plénipotentiaire français se rejeta alors sur le prince Jean, actuellement roi de Saxe. Ce prince fut agréé par la conférence, mais il refusa la couronne. Ce fut seulement alors que l'Angleterre proposa le prince Léopold de Saxe-Cobourg, aujourd'hui roi des Belges. La France donna son assentiment à cette candidature, tant pour elle que pour la Russie, qui lui avait délégué son droit de vote, et le prince Léopold fut ainsi nommé prince souverain de la Grèce. Ce n'est pas qu'à la rigueur il ne tombât sous le coup de la clause d'exclusion, puisque l'Angleterre avait repoussé le prince Pierre d'Oldenbourg à cause de sa qualité de neveu du tzar et témoigné de l'éloignement pour un prince de Bavière, parce qu'elle considérait cette maison comme l'alliée naturelle de la maison de France, on aurait pu faire valoir à plus forte raison les mêmes motifs contre le prince Léopold, car il portait le titre d'Altesse Royale depuis son mariage avec la princesse Charlotte [1], et il recevait, en vertu de son contrat de mariage, une pension annuelle de 50,000 liv. st. Mais, soit que l'élimination successive de plusieurs candidats eût rendu les membres de la conférence moins difficiles, soit qu'on sentît le besoin de borner la portée de l'exclusion mentionnée dans l'art. 3 du protocole n° 1 du 3 février 1830, les objections qu'on aurait pu faire valoir contre le prince Léopold à raison de ses rapports avec la maison régnante d'Angleterre, furent écartées par le protocole n° 2 du 3 février 1830 dans les termes suivants : « Le prince Léopold n'est pas un

[1] Mariée en 1816, morte en 1817.

Digitized by Google

membre de la famille royale régnante en Angleterre ; il n'est pas capable d'être appelé à la succession de la couronne. Par conséquent le prince de Saxe-Cobourg n'est point dans le cas de l'exclusion prévue dans le protocole du 24 mars. Epoux de la princesse fille du roi, il a été assimilé, par suite d'un acte du Parlement, sous le rapport des honneurs, à la famille royale ; mais il a été reconnu et constaté, d'après les explications données par le gouvernement de S. M. Britannique, que le prince Léopold n'est pas pair du royaume, qu'il n'a jamais siégé au Parlement, et que, depuis la catastrophe qui a rompu les nœuds qui le liaient à l'Angleterre, il n'a exercé aucune fonction publique. Dans son existence pécuniaire, créée par le traité de mariage, traité par sa nature inviolable et confirmé par un acte du Parlement, le prince Léopold se trouve entièrement indépendant, quels que puissent être les événements[1]. »

La conduite suivie par Léopold après sa nomination n'est point indigne de celui que l'on a appelé plus tard le plus sage des rois. Il accepta la couronne sans conditions ; mais, par lettre du 11 février 1830, il soumit à la conférence cinq observations, d'où ressortaient clairement les défectuosités de l'arrangement diplomatique qui fondait le royaume de la Grèce. Rien n'avait plus blessé la nation grecque que de n'avoir pas été consultée pour le choix du souverain qui lui était destiné et que la mutilation démesurée de ses frontières. Non-seulement les provinces du nord retournaient à la Turquie, mais les îles de Candie et de Samos, qui, en tout ou en partie, avaient su se maintenir indépendantes du joug ottoman, étaient rendues à la Porte ; enfin, ce qui restait du nouvel Etat était dépourvu de ressources. Le prince Léopold était doué d'un esprit trop prévoyant pour ne pas comprendre que son avénement dans des conditions pareilles serait de nature à le dépopulariser dès le début de son règne, et à rendre la durée de celui-ci impossible. Il demanda donc la garantie de l'Europe en faveur de la Grèce contre toute attaque extérieure ; en second lieu, l'intervention des trois puissances en faveur des chrétiens de l'île de Candie et de Samos, de façon à les garantir de toute oppression de la part des Turcs ; en troisième lieu, une rectification des frontières du nord, conformément au protocole du 22 mars 1829, et enfin, une continuation de l'assistance financière et militaire des alliés. La réponse de la conférence, datée du 20 février, fut un refus catégorique quant au droit d'intervention du prince souverain de la Grèce, par rapport à la manière dont le gouvernement turc exercerait son autorité à Candie et à Samos. Tout ce que pourraient faire les puissances serait d'interposer leur influence auprès de la Porte,

[1] *Archives diplomatiques de* 1862, vol. IV, p. 289.

Digitized by Google

afin d'assurer aux habitants chrétiens une protection contre des actes oppressifs et arbitraires. Des conseils furent en effet donnés par les puissances au divan, mais celui-ci n'en tint compte, à l'égard de Samos, que parce qu'il y fut obligé par la fermeté des habitants; et quant à l'île de Crète, il viola ses promesses presque aussitôt après les avoir faites. Touchant la rectification des frontières, la conférence déclara qu'il existait des obstacles insurmontables à revenir sur les décisions prises à ce sujet. Bien en prit au prince élu d'avoir soulevé ces observations; l'accueil fait par la Grèce aux décisions de la conférence avait été de nature à justifier toutes ses craintes. Ce fut avec une résignation morne que Capo-d'Istria et le Sénat grec reçurent communication des décisions des trois puissances. Tous les pouvoirs alors constitués en Grèce rejetèrent à l'envi les uns des autres la responsabilité de l'acceptation des décrets de l'aréopage de Londres. Dans sa correspondance avec Léopold, Capo-d'Istria se déclara non-seulement incompétent pour accepter ou refuser, mais il ajouta qu'il ne pouvait même songer, dans les circonstances actuelles, à convoquer un congrès national, parce que cette assemblée serait placée dans l'alternative doublement douloureuse de manquer soit à la reconnaissance due aux puissances, soit à ses devoirs envers ceux des Grecs qui s'étaient associés aux luttes de l'indépendance et que la diplomatie renvoyait sous le joug. Ce fut à la suite de cette correspondance que le prince Léopold adressa, en date du 15 mai, une lettre qui laissait pressentir son refus, et dans laquelle il déclarait que l'accomplissement des mesures prises par la conférence malgré ses représentations, l'exposerait de plus en plus aux dangers et aux haines, provenant de ce que l'on forçait les Grecs à se soumettre à un arrangement auquel le Sénat et le président de la Grèce déclaraient vouloir rester complétement étrangers. Pressé par la conférence de prendre un parti définitif, le prince envoya son refus le 21 mai. Il causa autant de mécontentement en Grèce que les stipulations du protocole du 3 février 1830, et ce mécontentement porta en grande partie sur la conduite de l'Angleterre, que l'on accusait du mauvais tracé des frontières. On lui prêtait le dessein de vouloir étendre son protectorat sur la Morée et de ne tolérer, dans cette vue, qu'une Grèce faible et ouverte de tous les côtés.

La situation générale de l'Europe, à la suite de la révolution de 1830, empêcha la conférence de s'occuper immédiatement de l'élection d'un nouveau prince. Le refus de Léopold et le mécontentement des Grecs eurent cependant pour résultat d'amener la conférence à écarter les obstacles prétendus insurmontables qui s'opposaient à une rectification de frontières. Sous ce rapport, le nouveau choix de la conférence se faisait dans des conditions plus favorables pour le

Digitized by Google

prince à qui serait dévolue la couronne. Les candidats au trône ne manquèrent pas plus cette fois que la précédente. La première candidature débattue fut celle du duc Paul de Wurtemberg, frère du roi et beau-père du grand-duc Michel de Russie. Ce prince mit beaucoup d'empressement à faire connaître son acceptation éventuelle de la couronne avec les frontières fixées par le protocole du 22 mars 1829. Toutefois, la conférence ne crut pas devoir tenir compte de ses désirs. Le choix de l'Angleterre se porta sur le prince Frédéric des Pays-Bas, dont la fille est aujourd'hui reine de Suède, mais ce candidat ne fut pas accepté. La France mit en avant le prince Guillaume de Prusse, le roi actuel, puis le prince Frédéric, né en 1794, neveu du roi Frédéric-Guillaume III. Ces deux princes refusèrent le trône qui leur était offert. Cette détermination fut infiniment regrettable. La position de la Prusse devait appeler sur les princes de Hohenzollern plus que sur aucune autre maison souveraine l'attention de la conférence. La Prusse est la seule des grandes puissances qui n'ait aucun intérêt direct en Orient et qui n'inquiète aucune rivalité. Les relations de la Prusse sont également bonnes avec l'Angleterre et la Russie, et par le désintéressement de son influence, elle est appelée à seconder celle de la France au lieu de la contrecarrer. Un prince de la maison de Prusse offrait donc les mêmes garanties qu'un prince d'un Etat de second ordre, et n'aurait pas présenté les mêmes inconvénients. Sans être intéressée dans les affaires du Levant, la Prusse est cependant placée en Europe de façon à ne laisser aucune grande question se décider sans elle. Un prince de Prusse à Athènes n'aurait donc pas été un jouet entre les mains des partis anglais, français et russe, comme l'a été le roi Othon. Il aurait eu dans une des grandes puissances un point d'appui naturel qui l'aurait rendu indépendant des quatre autres sans le rendre, ne disons pas menaçant, mais embarrassant pour aucune d'elles. Dans le cas d'une guerre entre la Russie et l'Angleterre, il aurait été sincèrement neutre, avantage qui ferait défaut, par exemple, à un prince de la maison d'Autriche. Les raisons d'Etat qui avaient fixé, en 1832, les regards de la France sur cette combinaison, ont aujourd'hui la même force, et rien n'empêcherait les Grecs de la reprendre, plutôt que de porter leur choix sur un prince d'un Etat secondaire et hors de position de prêter à la Grèce une assistance effective dans les conseils de l'Europe.

Force fut d'en revenir à un prince de la maison de Bavière. Le plénipotentiaire français proposa derechef Othon, second fils du roi de Bavière, dont le nom avait été déjà prononcé en 1830 lors de la première élection. La révolution de 1830 avait fait tomber l'objection anglaise d'une alliance trop intime entre les deux maisons de

Digitized by Google

France et de Bavière. Il ne restait plus au candidat français que l'avantage d'être aussi désintéressé qu'inexpérimenté dans la question d'Orient, et c'est ce motif qui le fit agréer par l'Angleterre.

III

Supposons un instant que chacune des trois puissances, au lieu d'être constamment tenue en échec par les deux autres, eût pu conserver, non pas d'une manière absolue, mais du moins dans une certaine latitude sa liberté d'action, et voyons ce que, dans cette hypothèse, il serait advenu de la Grèce. Ce n'est point, en effet, dans les transactions diplomatiques, qui sont le résultat de luttes sourdes et de concessions réciproques, que l'on doit chercher la pensée réelle des puissances, mais bien plutôt dans les projets qui n'aboutissent pas et qui formulent avant toute contradiction les visées d'un gouvernement.

La première, la Russie, s'est formé un parti chez les Grecs. Une religion identique et un ennemi commun rendaient la chose naturelle. Les Grecs, en outre, ne sauraient oublier que c'est aux priviléges accordés à leur marine marchande, par le traité de Kaïnardji, qu'est dû le premier développement de leur commerce et de leur richesse. Ce sont les Russes qui ont placé entre les mains des Grecs le commerce des grains dans le Bosphore et le Levant, et qui ont ainsi fourni les moyens de soutenir la lutte contre l'oppression ottomane. Néanmoins lorsqu'éclata l'insurrection de 1821, l'empereur Alexandre, docile aux inspirations de l'Autriche, n'accorda aucune sympathie aux efforts de ses coreligionnaires. Mais telle est la force des traditions politiques, que, malgré les antipathies d'Alexandre contre tout ce qui avait l'apparence de la révolution, le cabinet de Saint-Pétersbourg fut le premier qui fixa son attention d'une manière sérieuse sur les affaires des Grecs. Au commencement de 1824, il fut soumis aux puissances réunies au congrès de Vérone un Mémoire du cabinet de Saint-Pétersbourg sur la pacification de la Grèce, qui traitait la question d'une façon détaillée et précise. D'après le projet russe, la frontière de la Grèce continentale devait s'étendre jusqu'aux montagnes de la Macédoine. Le pays, abstraction faite des îles, devait être divisé en trois principautés ou hospodarats, l'un comprenant la Thessalie, la Béotie et l'Attique ; le second, l'Epire, l'Acarnanie et l'Etolie ; et le troisième, la Morée avec l'île de Candie. Ces trois principautés devaient être placées sous la suzeraineté de

Digitized by Google

la Porte. Les Grecs devaient être indépendants quant à l'administration et aux droits civils, mais rester dans la dépendance politique du sultan. Celui-ci devait recevoir un tribut annuel, désigner les hospodars et occuper militairement certaines forteresses. Le patriarche de Constantinople devait être auprès du sultan le représentant de la nation grecque. Les Hellènes auraient joui de la liberté du commerce et obtenu un pavillon national; mais ils auraient continué à être représentés par le sultan vis-à-vis de l'étranger. La garantie des puissances européennes aurait été accordée à ce régime mixte. Les îles, sauf Candie, ne devaient pas jouir des mêmes avantages, mais seulement recevoir un régime municipal suffisant pour assurer leur développement intérieur. Ce projet fut accueilli très froidement par les autres puissances. Il ne pouvait convenir à l'Angleterre, qui visait à transformer son protectorat sur les îles ioniennes en une souveraineté directe, et qui ne se souciait point de voir s'établir en face de Corfou un Etat à peu près souverain; ni à l'Autriche, qui n'acceptait comme solution qu'une soumission absolue des raïas; ni enfin à la France, qui n'y voyait que la préparation de bouleversements futurs au moyen de l'établissement de petits Etats à demi souverains et sans consistance. Dans les actes diplomatiques qui suivirent, en 1826, 1827, 1828, 1829, la Russie maintint constamment l'idée de la suzeraineté du sultan; elle fut même la dernière à s'en détacher : on en devine la cause. Ce qui convient à la Russie, c'est une Turquie faible et des populations à moitié affranchies, réduisant le sultan à l'impuissance sans pouvoir hériter de lui. C'est cette pensée que l'empereur Nicolas exprimait à l'ambassadeur anglais Seymour, le 21 février 1853, lorsqu'il lui disait : « Je ne permettrai jamais une tentative de résurrection d'un empire byzantin, ou une extension de la Grèce qui pût en faire un Etat puissant. » De là cette bienveillance et ces encouragements accordés aux Grecs, et en général aux populations chrétiennes de l'empire ottoman, qui n'aboutissent jamais à une indépendance réelle. La Russie caresse la « grande idée; » mais elle la craint, et sa politique a toujours consisté, avant 1853 du moins, à hâter le moment de l'ouverture de la succession et à se mettre en mesure d'en profiter.

L'Angleterre part d'un point de vue tout opposé : aujourd'hui, comme il y a cent ans, la conservation de l'empire ottoman est un des dogmes de sa politique continentale, et lord Palmerston pourrait prendre à son compte le mot de lord Chatham : « Je ne saurais entrer en discussion avec un Anglais qui ne ferait pas de l'intégrité de l'empire ottoman un intérêt britannique de premier ordre. » La conduite de l'Angleterre depuis 1815 et pendant la guerre de

Digitized by Google

l'indépendance a été conforme à ce principe. Dotée du protectorat des îles Ioniennes, elle vend à la Porte, en 1819, la forteresse de Parga, la dernière possession continentale des Sept-Iles. En 1821, la flotte anglaise empêche la ville de Patras de tomber dans les mains des Grecs. En 1824, le cabinet britannique rappelle les officiers anglais qui servaient comme volontaires dans l'armée des insurgés. Les mesures du gouvernement ne suffisant pas à ralentir l'effet des sympathies de la nation anglaise pour la cause grecque, sir Frédéric Adams, lord haut-commissaire des îles Ioniennes, tâche de les entraver en interdisant le dépôt temporaire, dans les Sept-Iles, des fonds perçus par les Philhellènes. En 1825, l'Angleterre refuse le protectorat sur les provinces insurgées. Conduite par des considérations politiques à signer le protocole du 4 avril 1826 et le traité du 6 juillet 1827, l'Angleterre s'efforce, dès le lendemain de la mort de Canning, d'amoindrir la portée de ces actes. Navarin est déclaré un événement profondément déplorable, et dans toutes les négociations au sujet de la fixation des frontières, les plénipotentiaires britanniques tendent à les ramener au minimum. C'est le résident anglais qui, le 18 mai 1829, prétend forcer le président à évacuer toutes les places situées en dehors de la Morée et des Cyclades; c'est l'Angleterre enfin qui fait abandonner, dans le protocole du 3 février 1830, les provinces de l'Acarnanie et de l'Etolie. Son rôle a-t-il changé depuis la constitution du royaume? Le blocus de 1850 répond suffisamment à cette question. Malgré les airs dégagés et triomphants que prend la presse anglaise dans la question grecque, ce passé ne laisse pas de peser sur elle, et dans la volte-face qu'elle a opérée depuis le coup d'Etat national du 23 octobre, on découvre facilement le vain effort pour concilier la thèse du moment avec la tradition constante du passé. Si courte que paraisse être la mémoire des Grecs, l'Angleterre ne pourrait songer à se poser auprès d'eux comme l'instrument principal de leur indépendance. Aussi rien n'est-il plus curieux que de voir reproduire dans les innombrables articles des journaux anglais l'assurance que les Grecs sont guéris de la poursuite de la grande idée, qu'ils ont renoncé à toute ambition à l'extérieur, et que le but unique qu'ils poursuivent est leur développement constitutionnel. Certes, loin de nous la pensée de blâmer les Hellènes de vouloir faire une vérité de la constitution de 1844 et d'en finir avec un système où députés et sénateurs n'étaient au fond que des fonctionnaires salariés du gouvernement; mais est-ce bien à l'Angleterre de venir parler de développement constitutionnel à la Grèce en face du spectacle présenté par les îles Ioniennes? L'acte du 5 novembre 1815, qui plaçait les Sept-Iles sous la protection de la Grande-Bretagne, porte qu'elles règleront, avec l'approbation de

Digitized by Google

la puissance protectrice, leur organisation intérieure, et qu'une constitution, soumise à la ratification du souverain protecteur serait élaborée par une convention convoquée dans ce but. Cette constitution, en vigueur depuis 1818, n'a reçu que quelques modifications de détail en 1849. Elle est un chef-d'œuvre d'habileté dans l'art de placer tout le pouvoir entre les mains du gouvernement, en conservant les apparences d'une organisation presque républicaine. Le pouvoir exécutif est confié à un Sénat composé de six membres, dont le président est nommé directement par le lord haut-commissaire et les cinq autres par le Corps législatif; mais le choix de celui-ci est accompagné de telles restrictions que le lord haut-commissaire peut annuler ou empêcher toute élection qui ne lui conviendrait pas. Ce Sénat ainsi composé désigne tous les fonctionnaires supérieurs, ainsi que le corps judiciaire; il a toute l'administration entre les mains; il a l'initiative des projets de loi, et il peut annuler toutes les décisions du Corps législatif.

Cette dernière assemblée, malgré les réformes introduites en 1849, n'a que des attributions restreintes; elle vote les projets de loi qui lui sont présentés par le lord haut-commissaire, par le Sénat ou même par un de ses membres, après communication préalable faite au Sénat et au lord haut-commissaire. Aucune loi n'est exécutoire si elle n'est ratifiée par les deux autorités précitées, et elle peut, malgré leur ratification, être rejetée par le souverain protecteur. Chaque île a un gouvernement local, ayant à sa tête un préfet, et à ses côtés un agent du lord haut-commissaire, portant le titre de résident; de sorte que le gouvernement central se reflète dans chacune des administrations particulières. En quoi ce protectorat diffère-t-il de la souveraineté directe? C'est ce qui serait difficile à dire. Mais le monde entier connaît les protestations incessantes des habitants des Sept-Iles contre le joug de la Grande-Bretagne. On sait avec quelle rigueur draconienne fut réprimé en 1848 le soulèvement des Ioniens pour s'annexer à la Grèce. Les brasseurs de Londres n'auraient pas eu besoin d'attendre la visite de Haynau pour témoigner leur indignation contre la répression sanguinaire des efforts d'un peuple aspirant à la liberté. Lorsqu'en 1855 sir John Young, à cette époque lord haut-commissaire, conseilla au gouvernement britannique de faire abandon des îles à la Grèce, à l'exception de Corfou, son conseil fut rejeté comme incompatible avec les traités en vigueur. La mission de M. Gladstone, en 1859, ne fit que démontrer une fois de plus la volonté bien arrêtée de l'Angleterre de ne point tenir compte des vœux nationaux des Ioniens. « Votre sentiment national, leur dit-il, est un fantôme et un rêve. Eh quoi donc! s'écria-t-il, sommes-nous assez insensés pour méconnaître de si

Digitized by Google

grands intérêts et céder aux réclamations des Ioniens, *afin de jeter l'étincelle qui allumera l'incendie* dans toute l'Europe ? C'est en Dieu seul que les Ioniens doivent placer leurs espérances pour la réalisation de leurs vœux. » Le 26 mai 1862, le lord haut-commissaire confirmait les paroles de M. Gladstone, à la suite d'une nouvelle demande de l'Assemblée législative en faveur de l'annexion à la Grèce [1]. « J'appelle, dit-il, l'attention de l'Assemblée législative sur la réponse que S. M. la reine protectrice a fait donner à l'Assemblée du onzième Parlement en l'année 1859, réponse par laquelle Sa Majesté déclarait que, investie par le traité de Paris de la protection exclusive de l'Etat ionien, et se trouvant être ainsi le seul organe de cet Etat vis-à-vis des cabinets de l'Europe, elle ne pouvait consentir à abandonner les obligations qu'elle a assumées, ni adresser et encore moins permettre qu'on adressât à une autre puissance des demandes qui seraient faites pour donner suite à un projet de la nature indiquée. » Tel est le développement national et constitutionnel accordé par l'Angleterre aux îles Ioniennes. Est-il à croire que celui qu'elle donnerait à la Grèce en différerait beaucoup ? L'Angleterre ne se verrait-elle pas exposée, sur le continent comme dans les Sept-Iles, à voir dédaigner des améliorations constitutionnelles qui ne seraient offertes que pour consoler les peuples d'avoir renié leurs aspirations nationales ? Quand les Anglais représentent les Grecs comme guéris de la grande idée et comme voulant se borner à changer à volonté leurs ministères, ne font-ils pas la même confusion qu'aux îles Ioniennes, où ils introduisent des changements constitutionnels sans importance en réponse aux demandes d'indépendance qui leur sont adressées ?

Ont-ils jamais songé à y répondre différemment ? Rendons à ce sujet justice à la franchise britannique. Lorsque les journaux anglais ont fait miroiter devant les yeux éblouis des Grecs la cession des îles Ioniennes, et qu'ils ont transformé en appât ce qui jusqu'ici avait été une cause d'animadversion contre eux, ils n'ont pourtant pas poussé la dissimulation jusqu'à faire des promesses positives. Et quand la question a été débattue, non pas d'Anglais à Grecs, mais d'Anglais à Anglais, la vérité, ce qu'on appelle au palais la vérité vraie, a été crûment énoncée.

L'autre jour, par exemple, M. Goldwin Smith, professeur d'histoire à l'université d'Oxford, adressait au *Daily-News* une longue lettre dans laquelle il conseillait l'abandon des îles Ioniennes à la Grèce, par la raison que la domination de l'Angleterre y repose sur le même principe de gouvernement paternel que celui de l'Autriche sur Ve-

[1] *Archives diplomatiques de 1862*, t. II, p. 61.

Digitized by Google

nise. Le *Globe*, celui des journaux de Londres qui exprime le plus sérieusement l'opinion ministérielle, s'est empressé de ridiculiser la proposition de l'honorable professeur, en le traitant de visionnaire. « C'est sujet à controverse que de savoir si le but du protectorat se trouve atteint aujourd'hui, si, par leur annexion à la Grèce, les îles Ioniennes deviendraient parties d'un Etat véritablement indépendant, ou si, au contraire, elles ne seraient pas appelées à servir d'instruments contre les intérêts de la Grande-Bretagne et de ses alliés. Le temps pourra venir où ce sera chose utile que de livrer les Sept-Iles; mais assurément nous n'en sommes pas encore là. »

La politique suivie par l'Angleterre en Syrie, à Belgrade, dans le Monténégro, ses efforts non ralentis pour relever les finances turques et infuser quelque vigueur à cet empire mourant, sont autant de témoignages que le centre de gravité de sa politique n'est point déplacé, et qu'Athènes ne doit point de sitôt remplacer Constantinople comme levier de l'action anglaise en Orient. Or, tant que ce déplacement d'action n'a pas lieu, le règne d'un client de l'Angleterre à Athènes ne serait que la répétition du régime des îles Ioniennes, car il n'y a pas de développement constitutionnel possible à l'intérieur avec un pouvoir ayant à sa base la négation de l'affranchissement politique des races chrétiennes en dehors de l'Etat grec. La « grande idée » peut recevoir, par la suite des temps, des modifications profondes, et les nécessités de l'équilibre européen la condamnent au sommeil; mais elle doit néanmoins rester une espérance; si elle ne doit pas servir de prétexte à la désorganisation de ce qui existe, il est bon qu'elle plane comme un idéal au-dessus des misères du présent. Niée systématiquement et en elle-même, comme elle l'a été de tout temps par la politique anglaise, elle ne pourrait qu'aboutir à des dissensions intestines et sans issue. Dans ce cas, il ne resterait à la Grèce qu'à abdiquer devant l'avenir, et à se résigner au rôle modeste de province dans l'empire industriel de la Grande-Bretagne; qu'à remettre entre ses mains avides la direction de son mouvement maritime et commercial.

Ces considérations s'imposent tellement par leur évidence, que l'on ne peut qu'admirer la crédulité des Grecs qui ont pu voir dans la candidature du prince Alfred autre chose qu'une manœuvre diplomatique. Il serait injuste d'exiger de ce peuple, né d'hier, une connaissance exacte des choses de l'Europe; mais l'ignorance des Hellènes ne devrait pourtant pas s'étendre jusqu'à mettre en oubli les enseignements de leur propre histoire, ni leur aveuglement jusqu'à lutter contre l'évidence des faits. A peine livrés à eux-mêmes, on dirait que les Grecs ont eu hâte de se décerner un brevet d'inca-

Digitized by Google

pacité politique [1], en montrant qu'ils bornent leur ambition à servir de jouet dans une intrigue diplomatique. Il peut être assurément agréable de faire rire les Anglais aux dépens des Russes, mais c'est là un plaisir essentiellement anglais, et nous ne voyons pas ce que les Grecs peuvent y gagner. Si la rapidité avec laquelle se sont accomplies les annexions italiennes leur a tourné la tête, ils auraient bien fait de suivre les événements en tout sens et de remarquer aussi de quel œil jaloux la Grande-Bretagne a veillé contre tout dérangement, au profit de la France, de l'équilibre maritime dans la Méditerranée. A la première rumeur d'une cession de l'île de Sardaigne, lord J. Russell enjoignait à lord Cowley de protester [2] contre tout projet de ce genre, comme contraire à la balance établie entre les puissances maritimes; la presse de Londres jetait les hauts cris, et il ne fallait rien moins pour rassurer nos voisins que les démentis réitérés du *Moniteur* et des ministres de Victor-Emmanuel. Ce serait faire injure à l'esprit logique des Anglais que de les supposer prêts aujourd'hui à rompre à leur profit une pondération dont ils réclamaient hier le maintien avec tant d'ardeur. La nation anglaise est, d'ailleurs, douée d'un esprit trop pratique pour ne pas préférer le port de Corfou, c'est-à-dire la clef de l'Adriatique, à un établissement sans solidité, que les défiances réciproques des puissances, encore plus que la lettre des traités, rendraient aussi embarrassant pour le protecteur que dangereux pour le protégé. Sa clairvoyance ne s'y est point trompée, et c'est en Angleterre même que se sont fait entendre les premières protestations contre l'adoption éventuelle d'une ligne de conduite agressive dans le Levant et contre l'abandon hasardeux de la politique de conservation que les ministres britanniques sont habitués à représenter à Constantinople.

Si nous passons maintenant à l'examen de la politique de la France, nous voyons qu'elle ne participe en rien du caractère absolu des traditions de la Russie et de la Grande-Bretagne. La conservation de l'empire ottoman est sans doute conforme à la politique française, mais en dépit des sacrifices énormes qu'elle a faits pour son maintien, elle n'a jamais travaillé à étouffer les aspirations des populations chrétiennes. Elle ne lutte pas, comme l'Angleterre, contre le cours naturel des choses; elle ne cherche pas à le précipiter, comme la Russie. Son but est de laisser l'Orient à lui-même et de favoriser les forces vives qui s'y produisent naturellement. C'est

[1] Dans un meeting grec, qui a eu lieu tout récemment à Liverpool, l'archimandrite Stratullo, faisant l'éloge de lord Palmerston, a surtout relevé chez lui la qualité de Philhellène! L'éminent homme d'Etat est trop bon Anglais pour aimer beaucoup la Grèce.

[2] *Archives diplomatiques de 1861*, vol. I, p. 488.

Digitized by Google

afin de rester fidèle à ce système que la France a tour à tour défendu la Porte contre les envahissements de la Russie, et les populations chrétiennes contre l'oppression musulmane. Cette politique peut se tromper quelquefois dans son application, mais, guidée par un principe vrai, par un sentiment juste, elle finit toujours par retrouver son chemin.

La conduite de la France vis-à-vis de l'insurrection grecque est un exemple frappant de cette politique de justice et de modération. Le gouvernement français n'est pas intervenu le premier dans la lutte; il a laissé ce soin aux rivalités anglaises et russes. Mais lorsqu'il fut évident que le rétablissement d'un ordre de choses normal en Orient n'était possible que par la concession de garanties aux insurgés et par une pacification imposée, ce fut la France qui, ravivant le protocole déjà oublié de 1826, convia la Russie et la Grande-Bretagne à signer le traité de 1827; ce fut elle qui fit Navarin, qui pacifia et délivra la Morée par l'envoi, à ses frais, d'un corps d'armée de 14,000 hommes; ce fut elle enfin qui, malgré les répugnances de l'Angleterre, fit donner au nouveau royaume des frontières qui lui permettaient de vivre. La politique isolée de chacune des trois puissances à l'égard de la Grèce peut donc se résumer comme suit : La Russie aurait transformé la Grèce en un ou plusieurs hospodarats; l'Angleterre en aurait fait une annexe des îles Ioniennes; la France seule l'a vue devenir un Etat indépendant, sans avoir à dissimuler un plan préconçu.

S'il est une partie de l'Europe où le passé soit le miroir de l'avenir, c'est assurément l'Orient. Nous sommes encore trop rapprochés de 1856 pour préjuger ce que serait demain un essai de politique russe à Athènes; mais nous savons bien à quoi, après quelques années de recueillement, il se proposerait d'aboutir. Quant à l'Angleterre, rien n'est changé dans son rôle : au lieu de donner les Sept-Iles à la Grèce, elle annexerait, sous une forme ou sous une autre, la Grèce à Corfou. Rien non plus n'est changé dans les dispositions de la France à l'égard de la terre hellénique : elle a pu contempler plus d'une fois d'un œil attristé les agitations stériles des Hellènes, mais lors même que ceux-ci ont, en plus d'un point, trompé son attente, comme celle de tout le monde, la France n'a rien regretté du désintéressement avec lequel elle a contribué à donner satisfaction à des aspirations légitimes. Elle est donc fondée à exiger des Grecs qu'ils n'oublient pas les conditions compliquées de leur renaissance, et qu'ils n'en viennent pas, dans un moment d'entraînement et par suite d'un mot d'ordre, à rompre, au profit d'une influence exclusive, un équilibre que six ans de négociations difficiles

Digitized by Google

ont eu tant de peine à fonder. C'est à ce titre seul que l'élection d'un roi de Grèce a de l'importance pour la France.

Nous avons vu, par les éliminations qui ont eu lieu en 1830 et 1832, la portée donnée par la conférence à la clause d'exclusion du protocole du 3 février 1830. Ce ne sont pas seulement les princes appartenant aux maisons régnantes des puissances protectrices qui ont été évincés, mais ceux aussi qui, soit par leurs liens de parenté, soit par leurs alliances politiques, pouvaient passer pour être les clients de l'une des trois puissances. La situation de l'Orient est la même aujourd'hui qu'il y a trente ans; c'est grâce seulement à la pondération des influences que se trouve constamment ajourné le plus redoutable problème de la politique du XIXe siècle. Il plaît aux Grecs de se donner un nouveau roi, soit; mais qu'ils ne perdent pas de vue, dans les choix successifs qu'ils pourront se trouver obligés de faire, que si l'Europe voit d'un œil favorable ce qui peut contribuer à leur libre et fécond développement, ils ne peuvent cependant confier qu'à des mains neutres la clef d'un des avant-postes du Levant.

JULES GRENIER.

Digitized by Google

UNE NOUVELLE ÉDITION

D'ANDRÉ CHÉNIER

Poésies d'André Chénier; Édition critique; Étude sur la vie et les œuvres d'André Chénier, variantes, notes et commentaires, lexique et index, par L. Becq de Fouquières, in-8°. Paris, Charpentier. 1862.

Le grand et charmant poète dont M. Becq de Fouquières vient de donner une nouvelle édition, mourut à trente-deux ans, sans avoir achevé les œuvres qui font sa gloire. Lorsqu'il périt victime du régime de la Terreur, il n'était guère connu que comme un publiciste courageux, mêlé à d'ardentes polémiques de parti. Les vers mêmes qu'il avait fait paraître en petit nombre étaient des écrits politiques respirant toutes les passions du moment. Des longues études qui lui avaient rendu familière l'antiquité grecque et latine; des compositions savantes et exquises dans lesquelles il imitait les anciens pour apprendre à les égaler; de tout ce travail enfin d'art et de génie qui devait faire de lui le rénovateur de notre langue poétique, le précurseur de la poésie française au XIXe siècle, le public ne connaissait presque rien; seuls ses intimes amis, ses parents, en savaient davantage, encore ne savaient-ils pas tout. Lui-même, comprenait-il toute la valeur de ce « miel cueilli douze ans, en secret, dans les doctes vallées? » On peut croire que non, puisqu'il hésita toujours à « ouvrir sa ruche tout entière. » Était-il satisfait de ses œuvres? Non, puisqu'il ne les laissa jamais sortir de l'atelier. Il ne les regardait que comme des ébauches plus ou moins avancées, qui attendaient la dernière main de l'ouvrier. Il nous le dit en beaux vers :

Digitized by Google

S'égarant à son gré, mon ciseau vagabond
Achève à ce poème ou les pieds ou le front,
Creuse à l'autre les flancs, puis l'abandonne et vole
Travailler à cet autre ou la jambe ou l'épaule.
Tous boiteux, suspendus, traînent; mais je les vois
Tous bientôt sur leurs pieds se tenir à la fois.

La politique et la mort l'enlevèrent à sa tâche inachevée. Les produits délicats de son art jonchèrent pêle-mêle son atelier désert ; même aujourd'hui que des mains pieuses les ont relevés et disposés avec ordre, ils gardent, malgré leur fraîche et vive beauté, l'apparence mélancolique d'une ruine. Ce studieux imitateur des anciens devait en tout leur ressembler. Son œuvre, comme les leurs, ne nous est arrivée que par fragments.

Les manuscrits d'André Chénier restèrent dans sa famille. Son frère, Marie-Joseph, qui, jeune, avait obtenu facilement, par des tragédies médiocres, une célébrité qu'il mérita plus tard, était certainement dévoué à sa mémoire, quoi qu'en ait dit la calomnie; mais ses prédilections pour la poésie banale, abstraite et déclamatoire du XVIIIe siècle ne lui permettaient pas de sentir tout le prix des œuvres d'André. Quelques-unes seulement trouvaient grâce à ses yeux ; les autres lui paraissaient les essais imparfaits d'un beau talent. Peut-être crut-il servir la gloire de son frère en les laissant inédites. On ne livra donc au public qu'un petit nombre de pièces des plus parfaites, il est vrai : « La jeune Captive, » « La jeune Tarentine. » C'était assez pour augmenter le touchant intérêt qui s'attachait à la mémoire du poète, ce n'était pas assez pour le mettre à son rang. On croyait être juste envers lui en le plaçant à côté de Gilbert et de Malfilâtre. On l'appelait « un beau talent moissonné à son aurore, » « un rossignol mélodieux ravi au printemps, » « un jeune cygne étouffé par la révolution. » Ces fades images, quoique employées à bonne intention, altéraient singulièrement la figure de celui que M. Becq de Fouquières nous peint ainsi au physique d'après de sûrs témoignages :

A l'âge d'homme, il était de taille moyenne ; ses cheveux châtain-foncé frisaient naturellement à partir des oreilles, surtout derrière la tête ; il les portait courts; son front était vaste et complétement chauve ; ses yeux étaient gris bleu, petits, mais très vifs. Mme la comtesse Hocquart, qui l'avait beaucoup connu, disait qu'il était à la fois rempli de charme et fort laid, avec de gros traits et une tête énorme.

Au moral comme au physique, l'impression première allait à contre-sens. Il est de la troupe des jeunes immortels à qui le ciel épargna la vieillesse, en leur donnant une rapide croissance, une

Digitized by Google

prompte maturité ; de la troupe des Raphaël et des Mozart ; il n'appartient pas à la race souffreteuse et lamentable des méconnus et des incompris, des victimes de leur vanité et des dédains d'autrui, des Gilbert et des Chatterton, le hardi écrivain qui médita et prépara la renaissance de notre poésie, l'homme du monde qui, sans rien dérober à l'étude, fit une large part aux plaisirs, le convive aimé des soupers de Glycère, le vaillant publiciste qui se jeta au plus fort des luttes civiles, et tour à tour recueillit l'applaudissement intime d'un cercle choisi, l'applaudissement bruyant de tout un parti, celui qui tomba vers la fin de la mêlée après avoir fait à ses ennemis de profondes blessures, et ne mourut pas sans vengeance. Cette vie remplie, quoique courte, n'éveille point des idées d'innocente candeur, d'illusions naïves, d'aurore et de printemps. Ce fut une ardente et féconde journée d'été brusquement terminée par un orage. Mais la foudre qui frappa le moissonneur à l'œuvre épargna la moisson. Les gerbes n'étaient pas encore liées, mais les épis restaient là, attendant la main qui devait les ramasser, pleins et dorés.

Comme l'œuvre était d'un maître, elle fit des disciples. L'aimable Millevoye, qui eut connaissance des manuscrits, n'est souvent qu'un pâle imitateur, un écho languissant de cette poésie colorée et sonore. Cependant les manuscrits restaient inédits. Daunou qui, après Marie-Joseph, en devint le détenteur, était moins capable encore de les apprécier, et ne mit nul empressement à les faire paraître. Enfin, on s'y décida. Heureusement le soin de l'édition fut confié à M. de Latouche. Cet homme d'esprit avait le sentiment de la poésie bien qu'il n'en eût pas le talent ; il avait le désir de l'originalité, quoiqu'il n'eût pas la puissance d'y atteindre. Il sentit le génie d'André Chénier et ne s'effaroucha pas de son originalité. Le choix qu'il fit dans les manuscrits fut si judicieux et si complet, que depuis on a très peu ajouté à son recueil. Pour le texte, sauf une grave infidélité que nous signalerons plus loin, il semble l'avoir traité avec respect ; les changements qu'il y apporta sont peu nombreux ; ses amis et ses confidents, Lefebvre-Deumier, Emile Deschamps, pensent qu'il ne modifia qu'une vingtaine de vers. C'était trop ; mais on était en 1819. Ce qu'on appela l'école romantique commençait à peine et n'avait pas encore émancipé le goût. M. de Latouche pouvait légitimement se croire obligé à des précautions en présentant au public un poète novateur.

Novateur, André Chénier l'était en effet plus qu'on ne l'a dit, plus qu'il ne le croyait lui-même. Je ne sais si sur ce point on lui a rendu toute justice, et si ses plus vifs admirateurs ont mesuré l'étendue de ses innovations. M. Becq de Fouquières, dans sa Notice, d'ailleurs soignée et intéressante, n'a point touché les questions littéraires

Digitized by Google

avec une précision originale ; ses appréciations sont un peu vagues. Peut-être eût-il trouvé des choses plus instructives à nous dire sur l'idylle, l'élégie, la narration épique, la poésie lyrique, si au lieu d'une connaissance de l'antiquité sûrement mais récemment acquise, il en eût possédé la longue et intime familiarité. On dirait qu'il a étudié les anciens pour commenter André Chénier, et non qu'il a commenté André Chénier parce qu'il connaissait les anciens. Je n'insiste pas sur ce défaut ; n'ayant pas encore signalé ce que cette édition a d'excellent, je serais mal venu à dire ce qu'elle offre d'imparfait ; mais je voudrais exposer rapidement comment je me représente l'œuvre d'André Chénier dans son double rapport avec les anciens qu'il imite, et avec la poésie française où il infuse un sang nouveau, un nouveau principe de vie.

La poésie française, après son expansion superficielle, mais riche au XVIe siècle, s'était, à part la charmante exception de La Fontaine, concentrée dans la forme dramatique, et dans la forme dramatique la plus étroite. Sur ce terrain resserré, l'esprit français au XVIIe siècle fit des merveilles, et, avec Molière, il atteignit un degré de profondeur et de puissance auquel rien n'est supérieur dans aucune littérature. Cependant, même ce grand génie laissa intactes ou ne toucha qu'en passant certaines portions du drame comique fertilisées par ses deux grands devanciers Aristophane et Shakspeare. L'élan lyrique par lequel l'homme échappe à la réalité vulgaire et s'élève jusqu'à la réalité idéale, le ravissement en présence de la nature, les effusions sans but apparent et qui attestent la vie de l'âme même au repos, la tristesse et la gaieté que rien d'extérieur ne provoque et qui jaillissent spontanément du cœur et de l'esprit, la fantaisie, cette fête que l'imagination se donne à elle-même, en un mot, la poésie pure au-dessus de la passion, de l'éloquence, de la logique, vous la trouverez dans *les Nuées* et dans *les Oiseaux*, au milieu des brutales impuretés des orgies dionysiaques ; vous la trouverez surtout dans *le Marchand de Venise*, dans *le Songe d'une Nuit d'été*, dans *la Tempête ;* dans Molière, vous n'en trouverez que quelques traces, admirables il est vrai, et qui montrent ce qu'il aurait pu faire si les habitudes littéraires de son temps lui avaient laissé toute liberté ; dans Corneille et dans Racine, vous n'en trouverez rien. Chez ces deux grands maîtres, l'analyse morale, le conflit des passions, la joute oratoire envahissent tout. Leurs personnages n'oublient jamais qu'ils jouent un rôle, et, contents de le jouer admirablement, ils ne s'abandonnent jamais à la libre expansion de la nature humaine. Si beau que fût ce système dramatique, il était trop artificiel pour devenir fécond. Cependant, par sa grandiose beauté, par son accord parfait avec le génie de notre nation, il exerça une

Digitized by Google

immense influence sur la poésie française qu'il absorba tout entière. La comédie d'après Molière, la tragédie d'après Racine, voilà toute la poésie du XVIIIe siècle; une poésie de plus en plus vide, enflée et déclamatoire. Mais comme une nation, même peu poétique, ne saurait entièrement se passer de poésie, il se fit dans la seconde moitié du siècle quelques efforts pour reconquérir sur la prose les espaces qu'elle envahissait, les trouvant vacants. L'enthousiasme, le sentiment, la richesse des descriptions avaient passé dans les pages de Buffon et de J.-J. Rousseau, ou n'apparaissaient que dans des ouvrages traduits de l'anglais et de l'allemand; les ressaisir et les restituer à la forme rhythmique et cadencée du vers, qui les comporte bien mieux que la prose, fut la noble ambition de quelques écrivains de mérite. Ils y réussirent si mal qu'en louant leur intention il faut bien constater leur échec.

Seul, André Chénier fut plus heureux, et inaugura véritablement la renaissance de la poésie en France. Je ne crois pas qu'il se fût proposé expressément cette tâche; il y arriva par le progrès de ses études. Né à Constantinople et fils d'une Grecque, il eut pour la langue et la littérature des Hellènes, alors négligées ou très mal appréciées, une affection filiale qui lui en facilita l'intelligence; puis, comparant la riche poésie que lui révélaient ses études avec les faibles essais de ses contemporains, il pensa qu'on pouvait mieux faire, et que pour cela il suffisait de faire couler sur un champ amaigri et desséché le flot fécondant de l'inspiration hellénique. Il pensa qu'en acceptant les genres que favorisait le goût moderne, on pouvait les renouveler en les traitant à la manière antique. Il s'exerça d'abord dans un genre que le succès récent du poète allemand Gessner avait mis à la mode, dans l'idylle ou tableau de la vie champêtre. Mais il connaissait peu la vie des champs, et n'était pas encore en pleine possession de son talent; il se borna donc à copier quelques tableaux anciens, en combinant, par un mélange des moins heureux, la manière énergique, sobre et fine de Théocrite avec la sentimentalité vulgaire de Gessner. Il fallait bien qu'il payât tribut à l'inexpérience de sa jeunesse et au mauvais goût du temps. La meilleure de ses idylles n'a de champêtre que les titres des interlocuteurs; c'est un beau et sévère dialogue entre un chevrier libre et un berger esclave. Le contraste de leurs sentiments est naturel et vigoureusement rendu, non sans quelque recherche et quelques faiblesses d'expression; mais le cadre dans lequel ces sentiments se développent et s'agitent me paraît factice. Aussi je préfère, comme œuvres parfaites dans leurs courtes dimensions, ces tableaux plus purement antiques, que le nouvel éditeur a séparés des idylles, et rangés sous le titre d'*Elégies*. Au milieu de la versifica-

Digitized by Google

tion sèche, abstraite, incolore du XVIIIe siècle, c'était un délicieux et surprenant prodige qu'une pièce comme « la jeune Tarentine ». Depuis le XVIe siècle, la poésie française n'avait su que parler, maintenant elle se remettait à chanter, avec un charme qu'on ne lui avait jamais connu.

Par sa « jeune Tarentine, » par quelques tableaux du même genre, « la jeune Locrienne, » « Bacchus, » « Néère et Chromis, » etc., André Chénier se montra le digne rival des poètes de l'Anthologie, mais il avait trop de vigueur et de souffle, trop de généreuse inspiration pour s'en tenir à ces exquises imitations de l'antiquité à son déclin ; il remonta à l'antiquité homérique, et atteignit l'ampleur et l'émotion du récit épique dans son « Mendiant » et son « Aveugle. » C'était encore là un accroissement inappréciable pour notre poésie, admirable avec La Fontaine dans la narration familière, mais indigente ou nulle dans le récit héroïque. Sans doute, tout n'est point parfait dans les deux narrations épiques d'André Chénier ; on y sent çà et là une main qui se hâte, et qui jette des traits provisoires, destinés à disparaître sous des retouches. L'ensemble n'en est pas moins d'une grande et neuve beauté. Le récit coule avec aisance et largeur, entraînant sans être précipité ; les descriptions sont d'une magnificence sobre, qui ajoute à l'intérêt humain du drame, loin de le cacher et d'en distraire ; l'émotion va toujours croissant, jusqu'à ce qu'elle éclate à la fin sans trouble et sans déchirement, car cette émotion est de l'ordre le plus élevé ; elle naît moins encore de la pitié que de l'admiration.

Pour ses récits, André Chénier a retrouvé le véritable vers épique, dont le XVIe siècle offrait quelques exemples, et que le siècle suivant avait laissé perdre, le vers plein, large, qui représente les objets par son allure seule, sans le secours des images qui retarderaient la narration. Des exemples seraient ici nécessaires pour faire comprendre ce genre de beauté, si les vers de « l'Aveugle » et du « Mendiant » n'étaient dans la mémoire de tous les amis des lettres ; qu'on se rappelle le récit du mendiant :

> Meurtri de durs cailloux ou de sables arides,
> Déchiré de buissons ou d'insectes avides,
> D'un long jeûne flétri, d'un long chemin lassé
> Et de plus d'un grand fleuve en nageant traversé.....

Quelle image rendrait mieux que ce dernier vers simple et expressif la fuite désespérée et les accablantes fatigues du proscrit ?

On ne peut reprocher à cette poésie que d'être trop reculée dans le passé, trop éloignée de nos mœurs, de nos idées, de nos sentiments, d'être, en un mot, une admirable étude poétique plutôt

Digitized by Google

qu'une de ces œuvres vivantes où un homme de génie exprime et condense, pour la transmettre à l'avenir, la pensée de son temps. On peut faire le même reproche aux élégies. Non que ces compositions ne soient animées d'une inspiration vraie, non qu'elles ne reproduisent trop fidèlement même les mœurs du temps ; mais cette inspiration trop sensuelle n'est point celle dont le poète doit faire l'âme de son œuvre, ces mœurs faciles ne méritaient pas de revêtir cette forme pure et brillante. On lit avec charme ces petits poèmes où les fleurs de l'élégie alexandrine et latine sont rajeunies, et prennent une fraîcheur, un éclat qu'elles n'avaient ni chez Callimaque, ni chez Properce; on loue volontiers ce style chaud, coloré, rapide, qui dans ses plus vives agitations ne perd rien de sa transparence. Quels chefs-d'œuvre, si on regarde seulement à la beauté du style, que cette élégie :

Pourquoi de mes loisirs accuser la langueur?

et ces deux autres encore :

Et c'est Glycère, amis, chez qui la table est prête....
O Nuit, j'avais juré d'aimer cette infidèle.

Mais le plaisir que nous fait cette belle poésie ne va pas jusqu'à notre cœur, et si Chénier n'avait composé que les élégies à Camille, il serait le rival vainqueur de Properce, il ne serait pas un des poètes de l'amour qui, depuis Pétrarque jusqu'à nos illustres élégiaques contemporains, ont chanté dans cette passion moins ses ivresses passagères que ses effets durables sur l'âme, les sentiments nouveaux et profonds qu'elle y développe, et ces puissances nouvelles de dévouement et de tristesse, cette exaltation enfin qu'elle lui communique. André Chénier a pris place dans cette élite par quelques élégies lyriques d'un sentiment profond et d'une exquise pureté. Dans la sombre et sanglante année de 1793, entre sa courageuse polémique contre les Girondins et les Jacobins et son emprisonnement, il vécut à Versailles, ignoré des partis qui se déchiraient entre eux, et consolé, autant qu'il pouvait l'être, de la ruine de ses espérances patriotiques par l'étude et par un sentiment tendre et discret bien différent de l'ardeur bruyante des premières élégies. M. Becq de Fouquières nous a fait connaître le nom de la femme distinguée qui inspira ce dernier amour du poète ; elle se nommait Mme Laurent Lecoulteux ; elle était fille de Mme Pourrat, bien connue dans le monde littéraire du XVIIIe siècle. Elle et sa sœur Mme la comtesse Hocquart s'étaient retirées, en ces années de trouble, dans une propriété de famille sur les coteaux de Lucienne. C'était là que se rendait presque tous les jours le poète découragé, désolé des événements publics : « *Animo*

Digitized by Google

et corpore æger, mœrens, dolens », comme il l'a dit dans une note latine datée de Versailles, 11 novembre 1793 ; c'était là qu'il venait « oublier les succès du crime », et qu'il sentait se ranimer en lui la faculté poétique.

Pour elle seule encore abonde
Cette source jadis féconde,
Qui coulait de ma bouche en sons harmonieux.
Sur mes lèvres, tes bosquets sombres
Forment pour elle encor ces poétiques nombres,
Langage d'amour et des dieux.

Ces vers appartiennent à l'admirable ode élégiaque intitulée « Versailles. » Elle est bien délicate et bien passionnée aussi, cette autre élégie lyrique :

Fanny, l'heureux mortel qui près de toi respire
Sait, à te voir parler et rougir et sourire,
De quels hôtes divins le ciel est habité.

Ces accents émus et purs étaient nouveaux dans notre poésie ; on en goûtera mieux le charme si on songe à l'élégie de Parny, molle et lascive jusque dans la tendresse. Aujourd'hui, nous sentons à peine la grâce sobre de cette poésie, habitués que nous sommes à la mélodie enchantée de Lamartine, à l'éclat intense et accablant de Victor Hugo, à l'étrange et poignante ivresse d'Alfred de Musset ; mais, bien qu'on ne trouve dans André Chénier rien qui berce aussi délicieusement l'âme que *le Lac* et le *Chant d'amour* des *Préludes*, rien qui la fasse vibrer aussi profondément que la *Tristesse d'Olympio*, rien enfin qui l'émeuve aussi fortement que les *Nuits de mai* et *d'août*, l'auteur des « Odes à Fanny » et de « la jeune Captive » garde sa place dans le chœur de nos élégiaques. Son chant, juste, pur et mélodieux, reste distinct au milieu des flots d'harmonie que prodiguent ses grands rivaux, et peut-être plus que les leurs il se prolongera dans l'avenir.

Les élégies lyriques à Fanny, en y ajoutant « la jeune Captive, » sont la portion la plus attrayante de l'œuvre d'André Chénier ; on s'y arrêterait volontiers. Cependant, si on veut mesurer la véritable portée de son génie, il ne faut pas craindre de l'étudier jusque dans les ébauches de ses poèmes. Ces vagues conceptions dont les traits indécis ne nous sont souvent indiqués que par quelques lignes de prose, nous attestent de quel élan spontané il allait au vrai, au beau, au grand, et cela en dépit des préjugés de son temps. Ainsi, le XVIIIe siècle avait adopté et mis à la mode ce qu'on appelait la poésie descriptive et didactique. On croyait naïvement que versifier des chapitres d'un traité de physique ou des articles d'un dictionnaire d'histoire natu-

Digitized by Google

relle, c'était faire œuvre de poésie, et on s'autorisait de l'exemple de Lucrèce, comme si Lucrèce eût rien fait de pareil. Si le *de Natura rerum* compte parmi les plus grandes créations poétiques, ce n'est point parce qu'il contient des explications scientifiques presque toujours inexactes et souvent absurdes, c'est qu'il développe et met en action une grande idée morale. Cette idée, c'est l'émancipation de la pensée se dégageant des solutions étroites de la religion pour s'élever à l'intelligence et à l'explication rationnelle des choses. La délivrance de la pensée, ses conquêtes sur la religion et sa prise de possession du monde constituent le véritable sujet du poëme de Lucrèce, et lui donnent l'intérêt continu, le mouvement de l'épopée. Les imitateurs du *de Natura rerum* y comprirent peu de chose, quoiqu'ils professassent pour la raison un enthousiasme au moins aussi vif que celui du poète latin, et quoiqu'ils nourrissent, à l'égard du christianisme, des sentiments aussi hostiles que ceux de Lucrèce pour le polythéisme; mais le génie poétique leur manquait : tous ne virent dans un poëme sur la nature qu'une occasion de mettre en vers la prose de Buffon. Or, autant qu'on peut en juger par quelques notes, Chénier seul avait conçu son poëme d'*Hermès* avec plus de force et d'étendue. Pour lui aussi, le véritable sujet était le triomphe de la pensée sur les doctrines religieuses. On ne regrette pas qu'il ait conçu son *Hermès*, puisque c'est un noble témoignage de son génie ; on regrette encore moins qu'il ne l'ait pas achevé, puisque la religion ici en cause est le christianisme. On a même répété que, sur ce point, l'hostilité d'André Chénier était plus radicale que celle de ses contemporains. On sait le mot de Chênedollé : « André Chénier était athée avec délices. » Cela veut dire que le poète, en s'éloignant des croyances chrétiennes, ne s'était pas arrêté à ce compromis superficiel et équivoque qu'on appelle le déisme, c'est-à-dire au christianisme même dépouillé de tout ce qui fait sa beauté et sa vérité, sa grandeur théologique et son efficacité morale. Le Dieu du XVIIIe siècle est bon tout au plus pour inspirer une chanson de Béranger ; il n'a rien à démêler avec la haute poésie. On ne saurait blâmer André Chénier de s'être élevé à une conception plus vaste et plus profonde de l'infini ; mais quelle était cette conception ? Nous ne le savons pas précisément, bien qu'il soit permis de conjecturer qu'il considérait Dieu comme la cause des causes, la raison des raisons, la loi des lois, la pensée suprême où nos pensées ont leur terme et leur épanouissement. On peut seulement affirmer que cette conception, quelle qu'elle fût, loin de le rendre plus injuste que ses contemporains pour le christianisme, lui permettait d'en apprécier plus sûrement l'élévation religieuse et les beautés poétiques. On en a la preuve dans les restes trop peu nombreux de sa petite épopée

Digitized by Google

de « Suzanne. » On y voit combien il avait été frappé de la grandeur et du charme des livres bibliques. Il voulait, à l'exemple de Milton, ce « grand aveugle dont l'âme a su voir tant de choses, » en recueillir les beautés sacrées, sans les altérer par aucun mélange profane. N'oublions pas qu'il commençait son poëme à peu près à la même époque où Parny méditait les indécentes parodies qui donnent à son nom une triste célébrité.

Ces poëmes ne furent que des projets. Les temps n'étaient pas favorables aux longues entreprises. La Révolution, en éclatant, s'empara de la pensée du poète jusque-là attardé dans l'étude, et la dirigea vers les affaires publiques. La générosité de ses sentiments le rangeait du côté de la liberté; ses relations de société l'attachèrent plus particulièrement au parti constitutionnel. De son rôle considérable dans la polémique de ces années de turbulente liberté qui précédèrent la chute de Louis XVI, nous ne voulons rien dire ici ; il sera temps d'en parler quand M. Becq de Fouquières aura tenu la promesse qu'il nous fait de publier les œuvres en prose d'André Chénier. Constatons seulement que la Révolution, en excitant tour à tour son enthousiasme et son indignation, lui inspira des œuvres qui n'avaient pas de modèles en France et qui depuis ont été imitées, non égalées. André Chénier est chez nous le créateur de la poésie politique.

Il débuta par une grande composition lyrique sur le *Jeu de Paume*, adressée au peintre David. Il me semble qu'on n'a point rendu justice à cette œuvre. On n'y a vu qu'un essai très imparfait par lequel le jeune poète se préparait à ses ïambes. C'est bien un essai, si l'on veut, mais l'essai d'un poète de vingt-huit ans qui avait beaucoup étudié, beaucoup écrit même, et assez maître de la langue pour exprimer toute sa pensée. Assurément, ce n'est pas une improvisation du talent sans expérience, c'est une œuvre méditée, dont chaque mot mérite l'attention, parce qu'aucun n'est donné au hasard. André Chénier, en ne faisant pas comme les autres, savait très bien ce qu'il faisait. Jusque-là, l'ode politique, si l'on excepte peut-être l'ode du vieux Malherbe sur le siége de la Rochelle, n'était qu'une déclamation vague et monotone. André voulut donner à ce genre plus de réalité et de richesse. Ici, l'analyse est indispensable pour bien faire apprécier la féconde nouveauté de l'œuvre. Le sujet en était fort simple. Le peintre David avait entrepris de représenter sur la toile la fameuse séance où les députés du tiers état, réunis dans une salle du Jeu de Paume, jurèrent de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Le tableau ne fut jamais achevé, mais André Chénier en avait vu l'esquisse, qui existe encore, et qui est une des toiles les plus remarquables de David. Le poète veut faire

Digitized by Google

compliment au peintre sur son ouvrage. Il n'y avait là, ce semble, matière qu'à quelques vers flatteurs, mais, de même que Pindare trouve dans la victoire d'un lutteur, dans le triomphe d'un attelage de chevaux, le sujet d'une composition où les images splendides, les récits rapides, les graves pensées s'unissent avec grandeur, de même André Chénier a tiré de ce simple compliment à David un véritable poème lyrique qui réunit, dans une mesure jusque-là inconnue, l'élan de l'enthousiasme et la gravité des réflexions, le luxe des images et la précision sévère du récit. Le poète ne rejette aucun des éléments de son sujet, même les plus prosaïques et les plus arides, mais il les enveloppe et les couronne des fleurs éclatantes de l'imagination, puis il les livre au souffle d'une inspiration puissante ; c'est d'un mouvement irrésistible que cette poésie pressée, heurtée court au but, et dans sa marche elle a des élans soudains et superbes, qui la portent à la hauteur de l'ode pindarique. Si ces élans nous paraissaient excessifs aujourd'hui, c'est que nous serions devenus étrangers aux circonstances qui les inspirèrent. Rappelons-nous l'enthousiasme que la prise de la Bastille excita dans le monde entier, les espérances infinies de liberté et de bonheur qu'elle fit naître, nous trouverons que ce tressaillement d'allégresse du genre humain, comme à la vue de la terre promise, n'a jamais été aussi fortement exprimé que dans ces strophes du *Jeu de Paume :*

XI

. . . . . .
L'enfer de la Bastille à tous les vents jeté,
Vole, débris infâme et cendre inanimée;
Et de ces grands tombeaux, la belle Liberté,
Ardente, étincelante, armée,

XII

Sort, comme un triple foudre éclate au haut des cieux,
Trois couleurs dans sa main agile
Flottent en long drapeau. Son cri victorieux
Tonne : à sa voix qui sait, comme la voix des dieux,
En homme transformer l'argile,
La terre tressaillit. Elle quitta son deuil.
. . . . . .

Cette foudroyante apparition de la liberté n'éblouit pas le poète au point de lui cacher ce qui se mêlait d'impur et de sanguinaire à cet impétueux mouvement d'un peuple sans mœurs politiques. Il rappela à ce nouveau souverain, en quelques sentences dignes de la sagesse antique, que lui aussi, devenu maître, avait ses courtisans et ses ministres prêts à le pousser au crime et à l'applaudir, comme en d'autres jours les flatteurs avaient applaudi aux crimes de Néron.

Digitized by Google

A leurs excitations meurtrières il oppose le noble et inutile conseil de ne pas « venger la raison par des crimes. »

Que ce lyrisme narratif et sentencieux, avec son rhythme saccadé, son dessin brusque, ses couleurs dures, ne soit pas très attrayant pour nous, qui sommes habitués à une harmonie plus riche, à des images plus développées, je l'accorde; mais l'ode sur le *Jeu de Paume* n'en reste pas moins une belle et virile poésie, très digne d'être étudiée, et qui gagne à l'être, parce que chaque nouvelle lecture nous révèle plus clairement quel soin mettait André Chénier à rendre sa pensée, à lui donner tout son relief sans la surcharger d'ornements, à la diriger rapidement vers un but certain sans la laisser s'égarer en route. Ses autres poésies politiques nous le montrent le même avec un degré de perfection de plus, qui provient simplement peut-être d'un sujet plus limité et d'un rhythme plus marqué. Nous ne voulons pas nous arrêter sur ses compositions bien connues, quoiqu'il soit difficile de ne pas saluer d'un cri d'admiration « l'Ode à Charlotte Corday, » et cette autre ode : « O mon esprit! au sein des cieux, » toute stoïque et animée d'une si sincère indignation. Nous avons hâte d'arriver au poëme ïambique daté de la prison de Saint-Lazare; ce fut son testament, et nous devons à M. Becq de Fouquières de le posséder presque intact.

L'histoire de cet ouvrage est curieuse. Dans toutes les éditions d'André Chénier on trouve trois ïambes qui se rapportent à sa vie de captif. Le premier : « Quand au mouton bêlant la sombre boucherie, » paraît complet quoique un peu court. Le second : « Que promet l'avenir? » commence d'une manière si incohérente, qu'il semble qu'il avait été tronqué au début. Le troisième : « Comme un dernier rayon » ne finit pas, mais cette interruption s'explique naturellement, puisque l'ïambe est précédé de cet avis : « composé le 7 thermidor 1794, au matin, peu d'instants avant d'aller au supplice. » Cette circonstance singulière d'un poète composant des vers élégants presque recherchés, au moment de monter sur l'échafaud, avait éveillé les soupçons; on était même allé jusqu'à dire que les vers étaient l'œuvre de Latouche; on aurait dû remarquer plutôt que le texte était en contradiction avec l'avis au lecteur, et qu'en composant ces vers « au pied de l'échafaud, » le poète ignorait encore cependant le jour de son jugement. Il y avait là, dans tous les cas, un doute à lever. M. Becq de Fouquières a résolu cette difficulté d'une manière satisfaisante. Les trois ïambes n'en font réellement qu'un seul. M. de Latouche, avec un mauvais goût insigne, les avait scindés. Pour obtenir un certain effet mélodramatique, il avait isolé le début, et ce premier fragment dont il avait fait les derniers vers, les *novissima verba* d'André Chénier, il l'avait terminé par quelques points

Digitized by Google

tragiques, comme si le couperet du bourreau eût brusquement tranché l'œuvre du poète. La réalité n'a point de ces coups de théâtre. André Chénier avait terminé, plusieurs semaines avant sa mort, ce suprême témoignage de son génie et de son indignation. M. Becq de Fouquières a reconstitué ce dernier monument du poète, et s'il ne nous le rend pas tout entier, il n'y a point de sa faute. Le manuscrit autographe des ïambes existe; il se trouve entre les mains de M. Gabriel de Chénier, neveu de l'auteur; M. Becq de Fouquières l'a vu, mais, par je ne sais quelle fatalité, il n'a pu en obtenir communication. Aussi a-t-il dû laisser incomplet, avec une lacune de quelques vers au moins, et peut-être avec des fautes, cette admirable composition qui couronne si tragiquement et si dignement l'œuvre poétique d'André. C'est là une circonstance bien étrange. Voilà une œuvre mutilée par le premier éditeur; le dommage est facile à réparer : il suffit pour cela de jeter les yeux sur l'étroite bande de papier où le poète captif consigna ses suprêmes paroles; ce précieux manuscrit est près de nous; mais non, nous ne l'aurons pas; la postérité l'aura peut-être, si quelque accident ne le détruit pas. J'ignore les motifs du refus de M. Gabriel de Chénier, et je ne me permets pas de les juger, mais il faut avouer que c'est une circonstance très fâcheuse, d'autant plus fâcheuse que l'ïambe, qu'il ne tiendrait qu'à M. Gabriel de Chénier de nous rendre intact, est, même mutilé, une des œuvres les plus vigoureuses et les plus parfaites d'André Chénier. Le poète commence par ces vers d'une élégance exquise, où il compare les suprêmes accents de sa lyre au dernier rayon, au dernier zéphyr qui anime la fin d'un beau jour; puis, il se demande si les compagnons des heureux moments de sa jeunesse ne l'ont pas oublié. Hélas! l'oubli, c'est le sort commun des victimes de la terreur, de ces milliers de suspects, « moutons à qui la sombre boucherie ouvre ses cavernes de mort : »

> Oubliés comme moi dans cet affreux repaire,
> Mille autres moutons, comme moi
> Pendus aux crocs sanglants du charnier populaire,
> Seront servis au peuple-roi.

Ses amis ont le droit de vivre, et de ne pas s'exposer inutilement pour lui; et puis, que lui importe la vie? pourquoi vivre? Vivre pour être le témoin impuissant de tant d'horreurs, mieux vaut mourir. Mais non; ici, le cœur du poète se révolte; non, il ne veut pas mourir, car il a encore une mission à remplir, et sa vie importe à la vertu : il veut flétrir les hideux scélérats, « les bourreaux barbouilleurs de lois; » il veut attendrir l'histoire sur tant de justes massacrés. Il veut vivre pour lever sur des brigands abhorrés le fouet de la vengeance.

Digitized by Google

Pour cracher sur leurs noms, pour chanter leur supplice!
Allons, étouffe tes clameurs;
Souffre, ô cœur gros de haine, affamé de justice;
Toi, Vertu, pleure si je meurs.

Dernier et sublime appel à la postérité. La postérité l'a entendu.

Vingt-cinq ans s'étaient écoulés depuis qu'André Chénier avait poussé au pied de l'échafaud ce cri retentissant, lorsque ses œuvres parurent, en 1819. On était alors au début d'une renaissance littéraire que les révolutions devaient interrompre, mais qui a laissé dans tous les champs de la culture intellectuelle de splendides et durables témoignages. L'œuvre posthume d'André Chénier pouvait sembler dépaysée et déplacée au milieu de ce mouvement, car les idées et le goût avaient bien changé depuis la fin du XVIIIe siècle. Un talent puissant avait mis littérairement le catholicisme à la mode, et c'est aux livres sacrés que la poésie nouvelle prétendait demander son inspiration et ses ornements. Il semblait que la forme mythologique des élégies à Camille dût produire une étrange dissonnance entre les premières odes de Victor Hugo et les premières « Méditations » de Lamartine. Cependant le public ne prit pas garde à la disparate, et céda naïvement au charme d'une poésie que les années n'avaient point vieillie. Quant aux nouveaux poètes, ils accueillirent Chénier comme un des leurs, d'autant plus qu'en s'éloignant sur bien des points de versification du modèle classique, il semblait leur frayer le chemin des innovations. Cependant on goûta son œuvre sans l'apprécier à sa juste valeur. Le premier qui en comprit tout le prix fut M. Sainte-Beuve. Dans les *Pensées* qui suivent les « Poésies de Joseph Delorme, » il assigna nettement à Chénier la place d'un des maîtres du XIXe siècle. Depuis, M. Sainte-Beuve est revenu bien des fois sur ce sujet attrayant, et toujours il a trouvé pour son poète de prédilection les éloges les plus vrais et les plus sympathiques. L'édition actuelle, c'est lui qui en a eu l'idée, et, dès qu'elle a paru, il s'en est fait le parrain, la louant sans réserve avec une tendresse de père. Dirai-je pourtant qu'au milieu de tant d'hommages rendus à André Chénier, il en est un qu'il lui devait et qu'il lui doit encore? Lui qui a exercé son talent de peintre littéraire sur une foule de personnages dont beaucoup ne méritaient pas cet honneur, il n'a jamais consacré à André Chénier un de ces portraits définitifs où l'exactitude des détails biographiques et la finesse des appréciations critiques se combinent d'une manière si originale et si saisissante. L'indigence des documents l'aura sans doute arrêté, mais nul n'était plus que lui capable d'y suppléer. Je regrette qu'il ait laissé cette

Digitized by Google

tâche à d'autres, qui, malgré leur bonne volonté, n'ont pu s'en acquitter qu'imparfaitement.

Evidemment, M. Becq de Fouquières a beaucoup cherché, et ses investigations ne sont pas restées stériles. Il a corrigé, ce qui était facile, la superficielle et inexacte Notice de Latouche; il l'a, en quelques points, heureusement complétée. Grâce à lui, nous connaissons mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent le cercle choisi où s'essaya le talent du poète, les brillantes sociétés qu'il traversa; nous savons surtout, ce que nous ignorions, le nom de la personne distinguée qui inspira les odes à Fanny. Nous avons aussi sur la captivité du poète des détails précis et intéressants. C'est beaucoup, mais ce n'est pas tout ce qu'on désirerait. J'avoue que la biographie d'André Chénier, telle que nous la donne M. Becq de Fouquières, contient encore bien des lacunes, des incertitudes et des obscurités. Je ne m'en prends pas au biographe, qui n'a rien épargné pour ramasser les renseignements, mais je regrette que ces informations soient encore si incomplètes. Quant aux appréciations littéraires, je les trouve utiles, exactes, suffisantes; je les voudrais seulement un peu plus neuves; j'y voudrais aussi plus d'émotion et d'enthousiasme. M. Becq de Fouquières, qui plus que personne admire André Chénier, puisqu'il le connaît mieux que personne, a rarement rencontré, en parlant de lui, l'élégance ornée, la sobre et chaleureuse éloquence dont il est le modèle.

Du reste, ce n'est pas à le louer qu'il a mis ses soins, pensant qu'il se louait assez de lui-même, c'est à le faire connaître. Il s'y est appliqué avec une ardeur digne de tous les éloges. Son édition est une œuvre de grande patience et de critique vigilante, extrêmement supérieure à celles qui ont précédé. D'abord le texte est établi avec autant de certitude qu'il se peut faire en l'absence de manuscrits. Pour le « Jeu de Paume, » « l'hymne aux Suisses de Châteauvieux, » « la jeune Tarentine, » « la jeune Captive, » il y a suppléé par les éditions originales; pour tout le reste, il a suivi l'édition *princeps* de de Latouche. Ce texte primitif (de 1819) avait été singulièrement remanié dans l'édition de 1826, trop fidèlement suivie dans la réimpression qui fait partie de la bibliothèque Charpentier. L'éditeur de 1826, M. Robert, avait la bonne intention de corriger le poète, de le rendre plus grammatical, plus clair, plus élégant. Avec quelle intelligence il s'acquittait de son métier, on s'en fera une idée par un seul exemple. Dans l'idylle de « l'Aveugle, » le vieillard, qui ne voit pas les enfants groupés autour de lui, et qui ne peut juger de leur âge qu'approximativement, dit :

Le plus âgé de vous aura vu treize années,

Digitized by Google

c'est-à-dire le plus âgé de vous doit avoir treize ans. Le malencontreux éditeur, ne comprenant pas cette tournure, que M. Becq de Fouquières lui-même n'explique pas très bien, corrigea :

Le plus âgé de vous aura vu cent années.

Toutes les corrections de M. Robert ne sont pas de cette force, mais elles sont toutes au moins inutiles, et M. Becq a très bien fait de les rejeter ; il a bien fait aussi de ne pas céder à la tentation de corriger le texte, là même où il n'est pas irréprochable. Dans le dernier ïambe seulement, il a changé un mot, et sa correction, sauf toujours le recours au manuscrit, doit être admise. Je n'en dirai pas autant de cette autre correction : dans « l'Aveugle, » toutes les éditions donnent Sicos pour l'île où se passe cette touchante idylle ; c'est une faute évidente, puisqu'il n'existe pas d'île de Sicos. M. Becq écrit Syros ; c'est Chios qu'il faut. L'idylle de Chénier est empruntée à la « Vie d'Homère » du pseudo-Hérodote, et dans cette fiction c'est bien à Chios que l'aveugle reçoit l'hospitalité célébrée par le poète avec tant d'émotion et de grandeur.

On me pardonnera ces minuties ; il s'agit ici d'une édition critique. Or, en toute édition, un texte pur me paraît préférable aux meilleures notes explicatives. Ce n'est point que je fasse peu de cas du commentaire que M. Becq de Fouquières a joint à son texte ainsi rétabli. Je regarde au contraire ce travail comme une œuvre qui était à faire, et qui du premier coup a été si bien faite qu'il n'y a plus à y revenir. L'éditeur, avec une patience qui ne se fatigue jamais, avec une érudition qui n'est presque jamais en défaut, a retrouvé, recueilli, rapporté tous les passages des poètes grecs et latins, imités par l'auteur des idylles et des élégies. Ces passages sont extrêmement nombreux. André Chénier s'est comporté, à l'égard de l'antiquité gréco-latine, comme Catulle, Virgile et Horace s'étaient comportés à l'égard de l'antiquité hellénique, il s'en est pénétré au point de se l'assimiler, de sorte qu'il l'a reproduite sans nul embarras, et qu'il la transporte dans les sujets même modernes, sans qu'elle paraisse déplacée. André lui-même a décrit son procédé, si on peut donner un nom pareil à cette profonde et naïve combinaison de savoir et d'inspiration ; il l'a décrit dans une belle épître qui semble destinée à prouver par un exemple que le langage français peut être à la fois familier et distingué, précis et poétique, limpide et coloré.

Ami, Phœbus ainsi me verse ses largesses.
Souvent des vieux auteurs j'envahis les richesses.
Plus souvent leurs écrits, aiguillons généreux,
M'embrasent de leur flamme et je crée avec eux.

Digitized by Google

Un juge sourcilleux, épiant mes ouvrages,
Tout à coup à grands cris dénonce vingt passages
Traduits de tel auteur qu'il nomme; et, les trouvant,
Il s'admire et se plaît de se voir si savant.
Que ne vient-il vers moi? je lui ferai connaître
Mille de mes larcins qu'il ignore peut-être.
Mon doigt sur mon manteau lui dévoile à l'instant
La couture invisible et qui va serpentant
Pour joindre à mon étoffe une pourpre étrangère.
Je lui montrerai l'art ignoré du vulgaire
De séparer aux yeux, en suivant leur lien,
Tous ces métaux unis dont j'ai formé le mien.
Tout ce que des Anglais la muse inculte et brave,
Tout ce que des Toscans la voix fière et suave,
Tout ce que les Romains, ces rois de l'univers,
M'offraient d'or et de soie est passé dans mes vers.
Je m'abreuve surtout des flots que le Permesse,
Plus féconds et plus purs, fit couler dans la Grèce;
Là, Prométhée ardent, je dérobe les feux
Dont j'anime l'argile et dont je fais des dieux.

Des imitations aussi multipliées, aussi compliquées avaient de quoi déconcerter le savoir le mieux informé, d'autant plus que la fusion de « ces métaux » divers est souvent si parfaite qu'il en résulte un nouveau métal d'apparence tout homogène. Quelquefois aussi, la fusion est restée incomplète, et l'on distingue nettement la ligne de soudure. Il y a telle élégie (celle à de Pange, XXIIIe de l'ancienne édition Charpentier) dans laquelle un lecteur familier avec l'antiquité reconnaît immédiatement juxta-posés une strophe d'Horace, une idylle de Bion, les fragments élégiaques de Mimnerme. En général, pour les élégies, c'est Properce qui est la source principale, comme Homère est la grande source pour les idylles épiques du début. Mais à côté de ces deux courants essentiels, combien d'affluents moins connus provenant surtout de l'Anthologie grecque, telle que Brunck l'avait publiée dans ses *Analecta* ! M. Becq de Fouquières les a tous signalés. Jamais érudit, relevant les poétiques larcins d'un auteur latin, n'y mit plus de soin. Fulvius Ursinus n'a pas mieux fait pour Virgile, Mitscherlich pour Horace. Cependant, comme ces imitations sont très nombreuses, M. Becq sera le dernier à s'étonner d'en avoir oublié quelques-unes. Qu'il me permette de lui en signaler une assez piquante. « La jeune Locrienne » commence par un couplet que chante la jeune fille :

Fuis, ne me livre point. Pars avant son retour;
Lève-toi; pars, adieu; qu'il n'entre, et que ta vue
Ne cause un grand malheur, et je serais perdue!
Tiens, regarde, adieu, pars : ne vois-tu pas le jour?

M. Becq met en note : « N'y a-t-il pas dans le chant qu'achève la

Digitized by Google

jeune Locrienne comme un vague souvenir des adieux de Juliette à Roméo? » Cette interrogation doit disparaître à la prochaine édition. Shakspeare n'est pour rien dans ce couplet traduit d'une chanson grecque, d'une de ces chansons appelées *locriennes*, et qui avaient un mauvais renom parce qu'elles étaient souvent consacrées aux amours adultères. Ce couplet, conservé par Athénée, forme quatre vers (ou cinq dans les *Lyrici græci* de Bergk) très jolis, et qui se peuvent traduire ainsi :

> Oh! que fais-tu? ne me livre pas, je t'en supplie :
> Avant qu'il ne vienne, lui, lève-toi,
> De peur que tu ne causes un grand malheur à moi la craintive.
> Il est jour déjà. Ne vois-tu pas la lumière à la fenêtre?

Les passages anciens que M. Becq de Fouquières a si soigneusement recueillis, suggéreront peut-être à quelque critique l'idée d'une comparaison qu'il s'est interdite pour ne pas trop surcharger son commentaire. On cherchera dans quel but et dans quelle mesure André Chénier imitait les anciens, ce qu'il en accepte, ce qu'il laisse de côté ; comment il soumet au feu de son inspiration ces éléments étrangers, les fond, les transforme, et leur rend la vie, le sentiment. Cette comparaison, qu'il sera aisé de rendre précise aujourd'hui que M. Becq de Fouquières nous fournit toutes les pièces à l'appui, tournera à l'honneur d'André Chénier et montrera mieux sa véritable originalité. On verra bien qu'il n'a pas pillé les anciens pour orner son œuvre de leurs dépouilles, comme on pare une salle de fleurs détachées de leurs tiges et bientôt flétries ; ce sont les tiges mêmes qu'il transporte dans son champ, et qui sur ce sol nouveau donnent des fleurs nouvelles. Il ne s'efforce pas non plus de copier servilement ces particularités de mœurs, d'idées, de culte qui constituaient le fonds propre de la civilisation hellénique, et qui reposent aujourd'hui ensevelies dans les compilations des érudits. Les formes mythologiques qu'il emploie appartiennent au domaine de la culture moderne. Vingt générations de poètes se les sont transmises, et Shakspeare les emploie aussi volontiers que Boileau ; elles ne causent au lecteur aucun étonnement et n'obscurcissent pas son émotion en la dépaysant; pour les comprendre, il n'est nul besoin de recourir à un dictionnaire d'antiquités. Chénier imite les modèles grecs classiques à la manière d'Horace, et non à la manière de Lycophron. Aussi sa poésie, loin d'être archaïque, est jeune, aussi jeune après soixante-dix ans que le jour où il écrivait ses odes à Fanny et ses ïambes. C'est qu'au lieu de prendre aux anciens ce qui a vieilli, il leur prend ce qui ne vieillira jamais, le naturel, la vivacité, l'abandon et pourtant la sobriété du style, la franchise et la rapidité

Digitized by Google

du tour, la hardiesse et la netteté des images, enfin cette distinction exquise (*curiosa felicitas*, comme on l'a dit de la manière d'Horace) qui écarte tout ce qui est lourd et vulgaire. Il ne demande pas aux poètes grecs leurs sentiments et leurs pensées; il leur demande l'art d'exprimer des sentiments et des pensées qui lui sont propres. Ainsi comprise, l'imitation des anciens est légitime et féconde. C'est bien ainsi que l'entendait André Chénier; il s'en explique en vingt endroits de ses œuvres, et son œuvre tout entière en est le témoignage le plus éclatant. La beauté du résultat atteste l'excellence du procédé. Non, André Chénier n'a pas été un archéologue, copiste studieux des formes antiques; non, il a pénétré plus avant, au cœur même du génie grec, là où réside sa force créatrice. Trouvant la poésie française inanimée et desséchée, il ne chercha pas à dissimuler sa décrépitude sous des guirlandes de fleurs d'emprunt, ou sous une parure dérobée aux philologues alexandrins : il la plongea dans les sources d'inspiration d'où avait jailli la poésie grecque, et elle en sortit douée d'une vie nouvelle et d'une immortelle fraîcheur.

LÉO JOUBERT.

Digitized by Google

LA

RÉVOLUTION AMÉRICAINE

SES CAUSES ET SES CONSÉQUENCES

« Il ne faut pas oublier qu'il ne dépendait pas des législateurs américains de faire une seule et même nation du peuple auquel ils voulaient donner des lois. » (DE TOCQUEVILLE.)

PREMIÈRE PARTIE

The American Union, etc., by James SPENCE. London, 1862. (Traduction chez Michel Lévy.) — *Thomas Jefferson*, par Cornelis DE WITT. Paris, Didier. 1861. — *Un grand Peuple qui se relève; les États-Unis en* 1861, par le comte Agénor DE GASPARIN. Paris, Michel Lévy. 1861. — *Les trente-quatre Étoiles de l'Union américaine*, par Xavier EYMA, 2 vol. Paris, Michel Lévy. 1861. — *L'Abolition de l'Esclavage*, par Augustin COCHIN. Paris, Jacques Lecoffre et Guillaumin. 1861. — *De l'Esclavage dans ses rapports avec l'Union américaine*, par Auguste CARLIER. Paris, Michel Lévy. 1862. — *La Question américaine, etc.*, par E. BELLOT DES MINIÈRES. Paris Dentu. 1861. — *De la Crise américaine, etc.*, par M. SAIN DE BOISLECOMTE, ancien ministre de la république française aux États-Unis. Paris, Maillet. 1862. — *Les États-Unis en* 1861, par Georges FISCH. Paris, Meyrueis et Ce, et Dentu. 1862. — *La vérité sur les États confédérés d'Amérique*, par Edwin DE LÉON. Paris, Dentu. 1862. — *Lettres sur les États-Unis d'Amérique*, par le lieutenant-colonel FERRI-PISANI, aide de camp de S. A. I. le prince Napoléon. Paris, Hachette et Ce. 1862.

C'est avec un sentiment de plus en plus pénible que l'Europe dirige ses regards vers l'Amérique du Nord. De ce pays, dont le nom seul éveillait naguère dans nos esprits l'idée d'une prospérité inouïe, d'un développement magique, d'une terre immense rapidement conquise à la civilisation, nous ne recevons plus que des bulletins de carnage. Les champs dévastés, le commerce anéanti, l'industrie privée d'aliments, le prix de l'argent montant sans cesse, et, par-

Digitized by Google

dessus tout, le sang coulant à flots sur les ruines de l'Union américaine, voilà les affligeantes nouvelles que nous apportent maintenant les courriers transatlantiques. Et cette horrible catastrophe, après deux années entières, menace de se prolonger encore. Il nous faut accoutumer notre pensée à l'irréparable écroulement de ce splendide édifice dont Washington avait posé la première pierre il n'y a que trois quarts de siècle. Les Etats-Unis, tels du moins que ce beau nom nous les représentait, n'existent plus. Ce grand pays de liberté est foulé par un million d'hommes en armes, hier concitoyens, aujourd'hui acharnés ennemis. Sur ce sol à peine défriché se livrent des batailles qui durent des semaines et n'aboutissent qu'à d'effroyables boucheries sans gloire et sans triomphe. La Constitution de Madison et d'Hamilton est mise en pièces; l'*habeas corpus* est violé, ce précieux héritage de la vieille patrie anglaise, et ces Etats du Nouveau-Monde, si justement fiers jusqu'ici de leur vigoureuse jeunesse, se verront désormais réduits, comme des monarchies de l'ancien continent, à courber la tête sous le poids d'une dette et de budgets énormes.

Ce sombre tableau, dont nous n'indiquons ici que quelques traits, est bien fait pour inspirer une profonde tristesse. En Europe, et surtout en France, tant à cause de la part qui nous revient dans l'histoire glorieuse de l'indépendance américaine qu'en raison des tendances libérales de l'opinion, et à part les préférences individuelles pour tel ou tel régime politique que chacun pouvait croire le mieux adapté aux traditions, au génie, aux conditions sociales des différents Etats du vieux monde, nous nous réjouissions de l'audacieuse expérience tentée au delà de l'Océan, sur un territoire neuf et vaste, par les enfants d'une race qui s'est montrée la plus apte à la pratique des libertés. Les mouvements parfois bizarres et désordonnés de la démocratie américaine, ses frasques bruyantes et même ses actes impunis de brutalité sauvage, ne parvenaient pas à nous déconcerter. Nous mettions volontiers ces excès sur le compte de l'exubérante jeunesse de ce peuple, dont nous admirions les rapides progrès dans le présent, et que nous voulions croire appelé dans l'avenir à des grandeurs sans exemple.

Il y avait toutefois, — et qui ne l'apercevait pas? — un nuage menaçant dans le ciel américain. La tache noire de l'esclavage ternissait l'éclat des trente-quatre étoiles qui brillaient sur la bannière de l'Union. Il est vrai que dix-neuf Etats s'étaient affranchis ou étaient demeurés exempts de ce triste fléau; mais quinze en portaient encore la honte, que la solidarité du lien fédéral rendait commune à tous. Aussi n'était-ce pas sans raison que les plus fermes amis de la grande république moderne se sentaient doublement inquiets sur

Digitized by Google

son sort. L'expérience politique se compliquait d'un problème social : le triomphe définitif de la liberté républicaine chez un peuple qui allait sans cesse croissant, restait encore douteux ; l'iniquité et les périls résultant de l'esclavage n'étaient que trop certains.

Nous suivions donc avec un vif intérêt, mêlé de graves inquiétudes, la marche ascendante des prospérités américaines. Nous nous plaisions à entendre raconter comment les hardis pionniers s'avançaient dans les déserts de l'Ouest, se frayaient un chemin à travers les forêts et prenaient de plus en plus possession des *prairies*, où ils improvisaient des fermes et semaient le blé ou le maïs ; comment les villes surgissaient de terre comme par enchantement ; comment la locomotive, lancée sur un railway rudimentaire, reliait bien vite, à travers des régions hier inconnues, ces centres nouveaux aux populeux districts de l'Est ; comment une ligne ferrée allait bientôt unir d'un même trait les deux rivages opposés de l'immense continent, le Pacifique et l'Atlantique ; comment des espaces, la veille inhabités et fraîchement baptisés de quelque nom indien, étaient déjà parvenus au rang de *territoires*, et se trouveraient demain en mesure d'être admis dans l'Union au rang d'Etats ; comment l'industrie, stimulée par le capital grossissant, par les facilités de la navigation fluviale et maritime, par l'augmentation de la population, prenait, à côté du commerce, un rôle de plus en plus important ; comment le trésor fédéral ne connaissait d'autres embarras que des excédants de recette ; comment enfin l'instruction et la civilisation, sous toutes ses formes, s'infiltraient librement par mille canaux, et pénétraient chaque jour davantage cette terre bénie d'Amérique, à laquelle d'illustres penseurs ont prédit qu'elle serait la reine du monde.

Eblouie par ce brillant côté des choses, l'opinion européenne était loin de se douter des grands désastres qui devaient fondre sitôt sur les Etats-Unis. De temps à autre, des crises financières, dont ceux-ci étaient les imprudents auteurs, venaient la surprendre et l'irriter, mais non la désenchanter. Elle se disait, et avec raison, que l'expérience rendrait ce peuple plus sage, et que d'ailleurs de tels accidents n'enlevaient rien à ses ressources si variées, si fécondes, à ses richesses inexploitées. Quant aux affaires politiques de ce lointain pays, elle n'en possédait qu'une intelligence vague et incomplète. Elle savait que tous les quatre ans, aux élections présidentielles, la république était agitée, d'un bout à l'autre de sa vaste étendue, par un tumulte extraordinaire de harangues et de cris populaires, qui aussitôt après s'apaisait. Elle n'ignorait pas qu'au milieu de ces luttes ardentes le mot de désunion retentissait ; mais on lui avait tant dit, et l'événement avait si souvent démontré que ce n'était là qu'un

Digitized by Google

épouvantail du moment, une simple manœuvre de parti, qu'elle avait fini par ne plus prendre au sérieux ce cri sinistre. Et même, si quelque prophète mal avisé, s'autorisant d'une étude plus approfondie de la situation, essayait de mettre en lumière la fatalité de certains antagonismes et de signaler les symptômes de jour en jour plus significatifs d'une catastrophe prochaine, on l'accusait volontiers d'être un ennemi des idées libérales et de nourrir des sentiments peu généreux envers la glorieuse république du Nouveau Monde. Mais le fait lui-même, dans sa terrible réalité, est venu prouver que la menace de désunion, proférée à d'autres moments encore qu'aux heures de bataille électorale, n'était pas une vaine parole, et que la clairvoyance en face d'un malheur n'est pas nécessairement un signe de mauvais vouloir. Les plus fâcheuses prévisions ont été dépassées. Sous tous les rapports, la terre républicaine d'Amérique est devenue méconnaissable; non-seulement l'œuvre des « immortels fondateurs » de l'Union américaine est à jamais compromise, mais un fleuve de sang sépare aujourd'hui en deux fractions, nourrissant l'une contre l'autre la plus violente animosité, ce peuple qui devait ne former qu'une seule et même nation.

Si l'Europe gémit de ce déchirement lamentable dans l'intérêt des Américains et de leurs institutions politiques, elle en éprouve aussi pour elle-même un contre-coup cruel. Aux ravages que fait dans les rangs des deux armées le canon des fédéraux et des confédérés, il faut ajouter les victimes qu'il atteint parmi les populations industrielles de l'Angleterre et de la France. Tandis qu'on se bat d'un côté de l'Atlantique, de l'autre on souffre. Dans le Lancashire seul, on compte aujourd'hui autant d'indigents réduits à la charité publique qu'il y a de soldats dans l'une des deux armées, c'est-à-dire un demi-million de créatures humaines. Le chômage de l'industrie du coton n'est pas, du reste, la seule conséquence funeste qui résulte pour nous de la guerre des anciens Etats-Unis. Tout se tient, tout s'enchaîne dans le monde industriel et commercial; du moment qu'une source d'échanges est tarie, toutes les autres sources s'en ressentent. Le coton envoyé et manufacturé en Angleterre, puis réexpédié sous une forme nouvelle en Amérique, donnait lieu à un mouvement considérable d'affaires, qu'un ancien secrétaire d'Etat aux Etats-Unis, M. Marcy, n'évaluait pas à moins de 400 millions de dollars par an, ou 2 milliards de francs. A cette perte énorme il faudrait ajouter celles qu'entraîne la suspension des échanges de toute nature, et dont la France notamment supporte une large part. Nous aurions alors un total effrayant, qui nous représenterait une multitude de forces tombées tout à coup dans l'inactivité, et rendues improductives. Mais comment calculer les innombrables misères physi-

Digitized by Google

ques et les souffrances morales dont la fatale guerre d'Amérique demeure la première cause? C'est pourquoi personne n'a été surpris de voir la France, poussée par un intelligent souci des intérêts européens, aussi bien que par une sympathie généreuse pour le peuple américain des deux régions actuellement en guerre, inviter les autres puissances à concerter avec elle l'offre d'une médiation amicale. La Russie, l'Angleterre et la France auraient dit au Nord et au Sud : « N'y a-t-il pas assez de sang versé, de trésors engloutis? L'honneur militaire, après tant de batailles stériles, tant de victoires et de défaites compensées les unes par les autres, n'est-il donc pas pleinement satisfait? qu'attendez-vous encore pour déposer les armes? qu'espérez-vous en prolongeant ces luttes fratricides qui affligent les cœurs et paralysent les bras dans le monde entier? Le moment n'est-il donc pas venu de suspendre ces hostilités meurtrières et sans fruit, pour laisser parler la raison dans le silence d'une trêve? C'est l'Europe entière, c'est le vieux continent, dont vous êtes les fils, qui, sans rien préjuger de vos dissentiments, sans vouloir s'immiscer dans vos affaires, vous supplie d'arrêter l'effusion du sang et d'accorder quelques mois à la réflexion et à de loyaux efforts de rapprochement ou d'entente pacifique. » Voilà quel eût été le sens de la démarche proposée par la France, et quelles en eussent été les sages limites. Un pareil langage eût pu être écouté à Washington comme à Richmond. L'Angleterre et la Russie ont pensé que l'heure de ces bons offices n'était pas encore arrivée; elles ont craint, sans doute, d'affaiblir le poids de la médiation européenne en la précipitant, et elles ont préféré attendre encore des circonstances qui pourraient leur paraître plus favorables. La démarche dont la France a conçu l'idée et dont elle garde l'initiative est donc ajournée, mais l'opinion universelle lui en a été reconnaissante. En attendant, la guerre, poussée à outrance par le gouvernement de Washington, poursuit son cours funeste; les plaines de la Virginie vont être de nouveau rougies par le sang de milliers d'hommes que l'agriculture, le commerce, l'industrie, les arts libéraux occupaient naguère exclusivement, et qui ne se doutaient pas qu'un jour ils s'armeraient les uns contre les autres. Et l'Europe sera encore réduite à chercher, dans les récits péniblement fastidieux d'opérations militaires sans cesse répétées, dans les alternatives régulières de succès et de revers qui semblent être le sort assigné à chacune des parties, quelque lueur d'espérance, quelque motif plus ou moins fondé de voir enfin s'arrêter ce déplorable conflit.

Quelles sont donc les causes réelles d'une lutte si opiniâtre? Comment cette Union américaine, qu'on croyait si fortement cimentée, s'est-elle tout à coup brisée? Comment se fait-il que l'œuvre si ad-

Digitized by Google

mirée des pères de l'indépendance ait été violemment détruite? Par quel enchaînement de fatalités le canon est-il devenu l'unique arbitre écouté au milieu de ce pays de libre discussion, de ces Etats jusqu'ici gouvernés par la seule force de l'opinion? Pour obtenir des réponses satisfaisantes à ces questions, il faut d'abord étudier l'Union américaine dans les circonstances qui présidèrent à sa naissance, dans son caractère, dans sa constitution; il faut ensuite examiner les éléments qui la composaient, et en suivre les principaux développements; il faut, en un mot, mettre l'œuvre entreprise par les fondateurs de l'Union, telle qu'ils la voulaient, en présence des faits, tels qu'ils se sont produits.

I

Comment naquit l'Union américaine? quelle était sa nature? quels augures furent exprimés à son égard dès son berceau?

On suppose généralement que l'association formée par les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, à la veille de la guerre de l'indépendance, fut leur premier acte collectif. On oublie que, dès le milieu du XVIIe siècle, en 1643, menacées par les tribus d'Indiens qui les entouraient, les colonies de Massachusetts, Plymouth, Connecticut et New-Haven, se réunirent en une ligue « perpétuelle », offensive et défensive, sous le nom de Colonies-Unies de la Nouvelle-Angleterre. En vertu de ce pacte, qui dura quarante et quelques années, un congrès annuel de délégués de chaque colonie réglait le budget de guerre et les affaires d'intérêt général. Même après la dissolution de cette ligue, il y eut de loin en loin une entente commune. En 1754, à l'instigation du gouvernement anglais lui-même, qui craignait une guerre avec la France, des commissaires du New-Hampshire, du Massachusetts, du Rhode-Island, du Connecticut, du New-York, de la Pensylvanie et du Maryland, s'assemblèrent à Albany pour aviser aux moyens de conclure des traités avec les tribus indiennes. Mais ces commissaires, au nombre desquels se trouvait Franklin, conçurent dès lors un plus vaste dessein : ils promulguèrent certaines assertions destinées à préparer leurs concitoyens à l'idée de l'indépendance; ils déclarèrent que l'Union était indispensable à la sécurité des colonies; ils allèrent même jusqu'à adopter un projet de gouvernement fédéral imaginé par Franklin. Ce projet hardi eut le sort bizarre d'être repoussé non-seulement par le roi d'Angleterre, mais aussi par chacune des assemblées coloniales. Des jalousies, des préjugés, des différences de mœurs, des intérêts op-

Digitized by Google

posés, des querelles de frontières divisaient les colonies et excitaient entre elles des animosités ardentes. Aussi Franklin déclara-t-il, en 1761, qu'une union était absolument impossible, à moins que des circonstances tout à fait impérieuses ne vinssent forcer les colonies à agir de concert [1].

C'est ce qui arriva bientôt après. Le besoin de résister aux prétentions de la métropole amena entre ces sociétés un rapprochement qui n'était pas dans leurs vœux. Du congrès de 1765 sortit la Déclaration des droits, et celui de 1775 proclama, le 4 juillet de l'année suivante, l'indépendance des colonies. Le 15 novembre 1777 furent adoptés les articles de confédération, qu'on peut appeler la première Constitution des Etats-Unis. Cette Constitution, toutefois, ne reçut pas immédiatement l'adhésion de tous les délégués coloniaux. Quelques-uns y mirent des lenteurs et firent des difficultés d'assez mauvais présage : ce furent les délégués de la Caroline du Nord, de la Géorgie, du New-Jersey et du Delaware. Le Maryland refusa positivement de ratifier les articles de confédération ; il n'y consentit que plus de quatre ans après, en 1781, et en échange de certaines concessions. De tels faits ne dénotent-ils pas la répugnance qu'éprouvaient les colonies à abdiquer, même dans un intérêt commun et pressant, leur autonomie particulière ? Chacune se proclamait souveraine et tenait à conserver ses droits individuels. Aussi, dans l'assemblée de 1774, le vote par colonie dut-il être provisoirement adopté. En même temps, il fut décidé que les délibérations seraient secrètes, et c'est grâce à cette sage mesure que les divisions de ce congrès restèrent longtemps cachées au monde. Aujourd'hui, on sait combien ces divisions furent profondes, portant successivement sur tous les points : nature des droits à défendre, but à poursuivre, moyens à employer. « Les actes du congrès furent une série de transactions péniblement débattues, qui ne donnèrent pleine satisfaction à personne, mais qui permirent à l'Amérique de se mouvoir avec *une apparente unité* », mot très juste de M. de Witt, et dont l'histoire des Etats-Unis fournirait une constante application.

Deux ans après la fin de la guerre de l'indépendance, celui qui en avait été le héros promenait son vif mécontentement et son chagrin sous les ombrages de cette résidence de Mount-Vernon, dont le délabrement scandalise aujourd'hui l'étranger lui-même. L'insuffisance de la Constitution se trahissait déjà de toute manière ; les affaires publiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, accusaient la plus déplorable désorganisation. Un pareil état de choses était pour

[1] *The political Text-Book, or Encyclopedia*, p. 657. Philadelphie, 1858.

Digitized by Google

Washington et ses concitoyens pénible et humiliant au suprême degré. On comprend donc qu'à Mount-Vernon même, en mars 1785, fut émise la première idée d'un pacte nouveau entre les Etats. L'année suivante, Washington écrivait à John Jay ces paroles où l'on sent le découragement : « En formant notre confédération, nous avions eu trop bonne opinion de la nature humaine. L'expérience nous a appris que, sans l'intervention d'un pouvoir coercitif, les hommes n'adoptent et n'exécutent pas les mesures les mieux calculées pour leur propre bonheur. » N'oublions pas qu'il s'agit ici de cette première Constitution, si malheureuse à l'épreuve, qui avait pour titre : *Articles de confédération et de perpétuelle union*, et qui se terminait également par ces mots : « Et cette union sera perpétuelle. »

En mai 1787, se réunit à Philadelphie une convention, chargée d'élaborer une constitution plus durable. Les circonstances que nous venons de rappeler indiquent tout à la fois quelles furent les intentions des fondateurs de cette deuxième constitution des Etats-Unis, et quels obstacles ils avaient à vaincre pour en assurer l'exécution. Le système de la fédération pure et simple avait tristement échoué. « L'expérience faite entre 1776 et 1787, dit fort bien M. de Gasparin, avait appris aux divers Etats la nécessité de donner un caractère plus concentré à leur fédération. » Les hommes illustres qui entreprirent cette tâche étaient les premiers à en apprécier toutes les difficultés. Grands admirateurs des institutions britanniques, ils n'avaient sous la main ni trône, ni aristocratie, et c'était pour eux un sujet de regret et d'embarras. Hamilton disait en pleine convention de Philadelphie : « C'est à un système de contre-poids bien combiné que les Anglais sont redevables de l'excellence de leur Constitution. Leur Chambre des lords est une institution admirable. » Adams déclarait, de son côté, que si l'on purgeait la Constitution anglaise de sa corruption, et si l'on donnait à la branche populaire de sa législature l'égalité de représentation, ce serait la constitution la plus parfaite que l'esprit humain eût imaginée. Ce à quoi Hamilton répliquait : « Telle qu'elle est à présent, avec tous ses défauts supposés, c'est la forme de gouvernement la plus parfaite qui ait jamais existé. » En Amérique, il n'y avait point à choisir : tous les autres éléments faisant défaut, la forme démocratique s'imposait d'elle-même. Ce fut comme une nécessité que subirent les membres de la convention de 1787 ; mais ils appliquèrent toute leur intelligence, toute leur sagesse à remédier d'avance aux inconvénients inhérents à un pareil régime. Loin d'agir comme se l'imagineraient volontiers les radicaux du temps présent, ils cherchèrent à remplacer, par des combinaisons conservatrices à l'usage de leur pays, les vieilles garanties que possédait la liberté anglaise. Opposer des

Digitized by Google

barrières aux excès et aux emportements qu'amène toujours le règne absolu de la multitude, telle fut l'ambition, tel fut le principal souci de ces prudents conventionnels. Ils ne pouvaient toutefois créer des matériaux absents ; il n'était en leur puissance d'inventer ni une monarchie, ni même une nationalité compacte. Ils avaient affaire à une douzaine de républiques qui n'entendaient nullement être absorbées en une seule. L'idée d'une république « une et indivisible » ne pouvait pas être et n'a jamais été admise aux Etats-Unis. Les auteurs de la Constitution, quelque désir qu'ils eussent d'établir une autorité supérieure forte, et, suivant l'expression de Washington, « un pouvoir coercitif », se virent donc restreints à la forme fédérative. Il fut statué que les Etats, égaux en souveraineté, et conservant leur individualité propre, délégueraient quelques-unes de leurs attributions à un triple pouvoir exécutif et législatif, qui se composerait d'un président, d'un sénat et d'une chambre, procédant tous les trois de l'élection à des degrés divers. Ils combinèrent enfin, avec toute l'habileté dont ils étaient capables, l'institution d'un pouvoir central avec les nécessités démocratiques et le respect dû à l'autonomie des Etats.

Ainsi naquit, après de laborieuses discussions, une constitution d'un caractère mixte et dont Madison, son principal auteur, écrivait : « Notre Constitution n'est ni un Etat centralisé, ni un gouvernement fédéral : c'est un mélange des deux. » C'était, en effet, si bien un mélange, que les partisans des deux systèmes n'ont cessé de l'interpréter diversement. Un gouvernement général était créé, mais il était expressément stipulé que tous les pouvoirs non délégués à ce gouvernement par la Constitution, ou non interdits par elle aux Etats, « demeuraient réservés aux Etats respectivement ou au peuple. » En d'autres termes, tout en transférant à un agent commun quelques-unes de leurs prérogatives souveraines, spécialement indiquées, les Etats conservaient leur souveraineté individuelle ; chacun d'eux, grâce à ce fédéralisme limité, continuait de former un peuple véritable avec le droit de se gouverner, de faire ses propres lois et de les exécuter lui-même. Aussi M. de Tocqueville a-t-il pu dire que c'étaient autant « de petites nations souveraines, » dont l'ensemble, ajoutait-il, forme « le grand corps de l'Union. »

Le dualisme consacré par la Constitution américaine est donc manifeste ; si bien agencés qu'eussent été les rouages de cette savante machine, rien ne devait être plus difficile dans la pratique que d'en maintenir le fonctionnement régulier ; il était au moins hardi de tenter ce système de petites nations se mouvant librement autour d'un pouvoir central émané d'elles et dont elles étaient tout à fait indépendantes dans la sphère de leur souveraineté propre. On avait

Digitized by Google

organisé une confédération qui portait le nom d'Union, mais l'unité nationale existait-elle? La Constitution reconnaissait, au contraire, et garantissait le fractionnement du peuple des Etats-Unis en Etats distincts; elle n'eût pu être acceptée elle-même, elle n'eût jamais existé sans cette condition, imposée par l'attachement des Etats à leur existence séparée. Ses auteurs ont bien annoncé solennellement, dans un court préambule, que leur intention était d'établir « une union plus parfaite » du peuple des Etats-Unis, mais en même temps ils se sont vus forcés de borner cette union à un cercle d'attributions déterminé et en définitive assez restreint. Les rapports avec les nations étrangères formèrent le lot principal de cette agence générale appelée le gouvernement des Etats-Unis, et, même sous ce rapport, le cabinet de Washington s'est trouvé quelquefois impuissant en présence des effets de la législation spéciale d'un Etat. C'est ce qu'atteste un ancien ministre de France aux Etats-Unis, M. de Boislecomte, qui avait eu sous les yeux de frappants exemples de l'inefficacité du gouvernement fédéral. « Dans l'Amérique du Nord, dit ce diplomate, la faculté de faire eux-mêmes leurs lois laissée à tous les Etats, quelque minimes que soient leur étendue et leur population, a permis à l'intérêt particulier de dominer dans ces législations partielles, sans que l'esprit de la nation pût y faire prévaloir les sentiments qui semblaient l'animer dans sa politique générale. Cela est si vrai que non-seulement l'action du pouvoir fédéral en a été entravée à l'intérieur, mais que même il a été paralysé dans ses relations extérieures. » La paralysie, voilà précisément où devait aboutir un pouvoir central placé en face de quinze, vingt ou trente souverainetés qui le considéraient non pas comme leur supérieur, mais comme un simple mandataire.

On a souvent perdu de vue en Europe le caractère essentiellement mixte de la constitution américaine. Représentée au dehors dans son ensemble, la confédération des Etats-Unis apparaissait comme un pouvoir unitaire, et l'on oubliait trop facilement qu'elle n'était que la déléguée d'Etats souverains chez eux. Nous connaissions un président à Washington, un Congrès fédéral, et nous ne nous occupions jamais des gouvernements et des législatures d'Etats. C'est une remarque que faisait déjà Jefferson vers la fin de sa carrière. « En ce qui concerne nos gouvernements d'Etats et notre gouvernement fédéral, écrivait-il, je ne crois pas que leurs relations soient bien comprises par les étrangers. Ils supposent ceux-là subordonnés à celui-ci : il n'en est rien. Mais, me demanderez-vous, en cas de conflit d'attributions des deux ordres de pouvoirs, où est l'arbitre qui décidera entre eux? Dans les cas de peu d'urgence ou de peu d'importance, la sagesse des deux parties les éloignera du terrain de la

Digitized by Google

querelle; mais si le débat est inévitable et que toute transaction soit impossible, il ne reste plus qu'à convoquer une convention des Etats pour décider le litige. » Tel a été aussi l'avis exprimé par le président actuel des EtatsUnis dans son premier message du 4 mars 1861. M. Lincoln a parfaitement montré que, même dans les questions constitutionnelles, la compétence de la Cour suprême est limitée à l'objet spécial du procès pendant entre deux parties. Si cette cour statuait d'une manière générale, dit fort bien M. Cochin résumant le document présidentiel, « le peuple américain aurait abdiqué entre ses mains; elle serait non plus l'interprète, mais la maîtresse de la Constitution. Le vrai juge, c'est une convention nationale, nommée dans les formes constitutionnelles. » Rien ne peut faire mieux comprendre le caractère défectueux et incomplet de la constitution américaine, qui se trouvait ainsi, en quelque sorte, livrée au caprice des hommes. C'était comme un édifice provisoire que l'architecte n'avait pu consolider et relier dans toutes ses parties, et auquel manquait l'indispensable clef de voûte. Il pouvait être renversé aux moindres chocs en sens contraire; sa conservation restait à la merci du bon ou du mauvais vouloir des Etats qui l'avaient élevé sans lui donner de couronnement.

L'Union américaine ne fut donc, en définitive, qu'un louable et habile effort vers l'unité de gouvernement. Le besoin d'une commune défense ayant rapproché, presque malgré eux, treize Etats naissants, leurs plus éminents citoyens reconnurent la nécessité de fixer cette association, de l'organiser et de la resserrer dans les liens d'un gouvernement général, au moins pour les affaires d'un intérêt commun; mais leur œuvre, poussée aussi loin que le permettaient les circonstances auxquelles elle devait s'adapter, ne pouvait pas ne pas contenir, outre les périls ordinaires de toute démocratie, les vices inhérents au système fédératif. C'est pourquoi eux-mêmes ne dissimulaient pas leur peu de confiance dans sa durée; ils entrevoyaient le jour où des peuples nombreux couvriraient les immenses espaces qui formaient le territoire de la Confédération. Ils avaient éprouvé des difficultés déjà considérables pour rassembler dans une entente commune moins de quatre millions d'hommes disséminés sur ces espaces; comment serait-il donc possible de maintenir cette entente lorsque ces quatre millions seraient devenus vingt, trente, quarante millions ou plus, et lorsqu'au lieu de treize souverainetés la Confédération en compterait peut-être plus du double? Si déjà les antagonismes étaient si prononcés et les intérêts si divergents, que serait-ce donc dans l'avenir? Par quel miracle de concorde ces peuples de l'Est et de l'Ouest, du Nord et du Sud, et ces Etats distincts, si jaloux de leur autonomie, pourraient-ils longtemps rester unis par un lien

Digitized by Google

aussi faible que le lien fédéral? Combien de temps l'équilibre pourrait-il être conservé entre les parties diverses et distantes d'un si vaste corps? Voilà quelques-unes des pensées qui préoccupaient les immortels auteurs de la Constitution américaine, voilà quelles étaient leurs inquiétudes. Plusieurs d'entre eux les ont clairement exprimées. Washington avait été de ceux qui avaient conçu la noble ambition de faire des habitants des diverses colonies un seul peuple et de jeter les bases d'une puissante nationalité américaine. Eh bien, qu'on relise les adieux que ce grand homme adressait à ses concitoyens le 17 septembre 1796, à la veille de quitter le pouvoir; qu'est-ce autre chose sinon un long cri d'alarme? A l'insistance qu'il met à recommander l'union et l'unité de gouvernement, comment ne pas deviner l'anxiété et les doutes qui remplissaient l'âme de ce père de la patrie? Il les déguise à peine : « Comme il est facile de prévoir, dit-il, que de différents côtés, et par différentes causes, on fera de grands efforts et l'on emploiera maints artifices pour affaiblir dans vos esprits la conviction de cette vérité (que l'indépendance et la prospérité de la république dépendent de l'unité de gouvernement); comme c'est là, dans votre citadelle politique, le point contre lequel seront activement dirigées les attaques de vos ennemis intérieurs et extérieurs, il est de la plus haute importance que vous estimiez convenablement le prix de votre union nationale pour votre félicité collective et individuelle..... » Si cette union avait existé dans les faits, aussi bien qu'elle était dans les vœux de Washington, celui-ci aurait-il songé à formuler ces suprêmes recommandations? L'insistance qu'il y mettait, et la seule pensée qu'elles n'étaient pas inutiles, n'est-ce pas là un saisissant témoignage de la distance qu'il apercevait lui-même entre ses désirs et la réalité? C'est que Washington sentait bien qu'une nationalité ne se décrète pas, qu'elle se forme si les circonstances s'y prêtent, mais qu'une loi, fût-ce une constitution solennelle, ne peut garantir l'homogénéité d'un peuple qui, pour ainsi dire, n'est pas né, et qui doit se répandre sur une immense étendue de pays et à travers une grande variété de conditions géographiques. Quant à Hamilton, c'est un fait avéré qu'il n'avait jamais cru au succès de la grande expérience tentée par son pays d'adoption. Il ne trouvait dans l'histoire aucun exemple d'une république démocratique qui se fût maintenue sur une aussi vaste échelle; il n'imaginait pas que l'accord pût longtemps subsister entre les parties de ce tout gigantesque, et qu'en l'absence de tout pouvoir permanent, de toute autorité indépendante de la fantaisie populaire, le gouvernement pût faire son métier et conserver assez de force de résistance pour empêcher les excès, les querelles, les divisions et même la guerre civile.

Digitized by Google

Quelques esprits, il est vrai, et entre autres Jefferson, cherchèrent d'abord à se rassurer en trouvant précisément un élément de stabilité pour l'Union dans la division du pays en Etats distincts, et dans l'étendue de son territoire : idée juste, mais dont la portée se limite d'elle-même. La vaste superficie du territoire était en effet une sauvegarde momentanée pour l'Union, et c'en était une autre que l'existence de ces gouvernements locaux, souverains dans leurs affaires intérieures. Plus le pouvoir central était restreint, moins il y avait de risques de conflit entre les Etats; moins l'union était complète, moins il y avait de dangers de querelles et de chocs, qui eussent été inévitables avec un régime plus centralisé. Jefferson faisait ainsi à la Constitution des Etats-Unis un mérite de ce qui était pour Washington un sujet d'inquiétude : l'absence d'une forte unité. Cette apparente contradiction de deux hommes aussi éminents s'explique sans peine, et elle achève d'éclairer la situation au début de la république. Tous les deux rendent témoignage de la diversité des éléments qu'ils avaient sous les yeux, l'un en reconnaissant la nécessité de les rapprocher et de les unir davantage, l'autre en cherchant dans leur éloignement même et dans le respect de leur action propre et distincte, un gage de sécurité. De même, tant que l'Amérique du Nord offrait de libres espaces à l'activité des hommes, tant qu'elle demeurait exempte du danger des excessives agglomérations, la république avait moins à redouter les dangers de la démocratie. Mais ces avantages ne devaient-ils pas diminuer et disparaître à mesure que la population irait croissant et amènerait le développement des antagonismes naturels qui auparavant n'existaient qu'en germe, antagonismes sociaux de classes contre classes dans les Etats, si la démocratie pure parvenait à y prédominer; antagonismes d'Etats à Etats lorsque ceux-ci, rapprochés d'abord par le sentiment de leur isolement et de leur faiblesse, auraient vu grandir leurs ressources et s'accroître leur force et commenceraient à trouver gênant le lien qui, malgré l'opposition des intérêts et la différence des destinées, les rattachait les uns aux autres. Jefferson devait lui-même reconnaître et signaler l'imminence de ce dernier péril. Les débats célèbres sur l'esclavage, auxquels donna lieu l'admission du Missouri dans l'Union, vinrent lui enlever toute confiance. Il comprit alors, avec la rare perspicacité dont il était doué, qu'entre le Nord et le Sud allaient naître d'incessantes agitations, jusqu'à ce que, suivant ses propres paroles, il en résulterait « une haine réciproque et mortelle, qui rendrait la séparation préférable à d'éternelles discordes. » Et il ajoutait avec amertume : « J'ai été des plus ardents à croire à la longue durée de notre Union. J'en doute beaucoup maintenant, et l'événement m'apparaît à une distance qui n'est pas très éloignée..... Ma seule

Digitized by Google

consolation est que je ne vivrai pas assez pour en être témoin..... » C'est sous la date du mois d'avril 1820 que cette prophétie se trouve consignée dans la correspondance de Jefferson. Quelques jours plus tard, toujours à propos du Missouri et des discussions sur l'esclavage, il écrivait encore : « Cette question si considérable, comme un tocsin dans la nuit, m'a réveillé et rempli de terreur. Je l'ai tout de suite regardée comme le glas funèbre de l'Union. Elle est apaisée pour le moment, mais ce n'est qu'une trève. » La Constitution des Etats-Unis ne fonctionnait guère que depuis trente ans lorsque Jefferson traçait ces lignes, qui impliquaient un double aveu : elles proclamaient en effet combien il avait eu tort d'espérer que la division de la République en Etats distincts serait pour l'Union une cause de longue durée, et combien Washington avait eu raison de souhaiter que cette division fît place à une union plus parfaite ; mais elles attestaient aussi l'inanité du vœu de Washington, devenu de plus en plus inconciliable avec l'inexorable réalité des faits.

Du reste, plus d'un esprit sagace, guidé par la seule étude de la Constitution américaine et du pays où elle était née, avait entrevu le sort qui lui était réservé. L'esprit d'antagonisme qui s'était de tout temps révélé avait, dès l'origine de l'Union, inspiré les craintes les plus sérieuses aux hommes distingués de cette époque. Un certain nombre d'années avant que Jefferson eût rendu son oracle trop véridique, un étranger, un ancien membre du Tribunat français, M. le chevalier Félix de Beaujour, qui venait de faire en Amérique une assez longue résidence, avait écrit dans un livre publié à Paris en 1814 : « Un gouvernement fédéral, qui n'est au fond qu'une délégation de tous les Etats fédérés, est le lien qui unit tous ces Etats entre eux, mais un lien qui se relâche sans cesse par l'opposition ou la diversité des intérêts, et qui finira par se rompre si on ne le resserre par de nouvelles institutions [1]. » C'était une répétition du vœu de Washington, lequel ne pouvait pas et ne devait pas être exaucé.

II

Cette Union, dont la fragilité originelle était reconnue par ceux-là même qui l'avaient fondée et qui la chérissaient le plus, pouvait périr principalement de deux manières : soit par les excès de la démo-

[1] *Aperçus des États-Unis au commencement du XIXe siècle, depuis 1800 jusqu'en 1810*, p. 65.

Digitized by Google

cratie, soit par les antipathies de jour en jour plus prononcées entre les Etats qui la composaient.

Nous avons vu que ce fut par nécessité que les auteurs de la Constitution adoptèrent la forme républicaine, dans laquelle ils avaient le moins de confiance, mais qui s'imposait à eux comme la seule possible. Prévoyant les périls que devait rencontrer sur un si vaste territoire une démocratie sans contrepoids, ils essayèrent de racheter par des combinaisons aussi habiles que sages, les forces absentes qu'ils enviaient au pays monarchique et aristocratique de leurs ancêtres. Washington fut la plus importante personnification de ces tendances qu'il manifesta jusque dans la manière quelque peu fastueuse dont il exerça le pouvoir présidentiel. Ses laquais, ses équipages, ses réceptions quasi-royales, où ses adversaires allèrent jusqu'à voir, bien à tort du reste, les indices d'aspirations au trône, attestent qu'il ne comprenait ce pouvoir qu'entouré d'un certain prestige. Peut-être cherchait-il à se faire illusion à lui-même et à faire illusion aux autres, en agissant comme le chef d'un Etat unitaire, et non comme le simple agent à mandat limité d'une association de républiques. Mais l'opinion, peu sympathique au parti ultra-fédéraliste qu'il représentait, n'admirait pas ces contrefaçons de royauté dans la petite cour du général Washington. La démocratie puritaine d'alors regardait d'un œil inquiet ces prétentions apparentes à une supériorité hiérarchique qu'elle n'avait pas entendu admettre, et il était évident qu'elle pencherait plutôt du côté opposé à celui vers lequel Washington aurait voulu l'entraîner.

C'est ce qui arriva en effet : à partir de la présidence de Jefferson les tendances démocratiques l'emportèrent exclusivement. Les pouvoirs locaux allèrent s'abaissant, de même que le pouvoir central. Les Etats commencèrent à adopter le suffrage universel, et le règne de la foule s'établit peu à peu. Les Etats-Unis cédèrent au courant de ce flot envahisseur, s'éloignant ainsi de plus en plus de l'esprit de la Constitution et des intentions de ses sages auteurs. Quelques-unes des barrières prudemment opposées à l'action démagogique furent renversées. Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, dans l'élection du président la lettre seule de la Constitution est observée. Ce n'est plus par l'intermédiaire judicieusement imaginé de délégués formant un collége d'électeurs, que le peuple choisit le premier magistrat de la République; ce sont les meneurs de chaque parti, organisé comme une grande entreprise d'exploitation politique, qui ont usurpé cette fonction, et s'en acquittent dans des conditions tout autres que celles qui avaient été fixées par la loi fondamentale. Ces meneurs ont leurs libres assemblées, appelées conventions; ce sont eux qui dressent les programmes sous le nom de *platforms*, et qui pèsent les mérites

Digitized by Google

des candidats dans une balance où les plus hautes qualités ne comptent pour rien et deviennent souvent le premier ou l'unique motif du rejet d'une candidature. C'est un fait notoire et banal aux Etats-Unis, que des médiocrités inconnues ont plus de chances de succès que les hommes d'Etat éminents. Au moment du scrutin chaque citoyen vote suivant le choix que lui ont imposé les chefs de parti. Les conventions des meneurs, des intrigants, des *politicians*, comme on les appelle sans beaucoup d'estime, se substituent ainsi, avant les élections, au collége d'électeurs qui n'est appelé à fonctionner qu'après : aussi ce collége, devenu un rouage superflu, une combinaison morte, n'a-t-il plus aucune mission utile à remplir. L'intervalle de trois mois, ménagé entre l'élection populaire et la prise de possession du pouvoir par le nouveau président, non-seulement n'a plus d'objet, mais forme dans l'économie du système politique organisé à l'origine, une lacune périlleuse, un temps d'arrêt préjudiciable aux intérêts publics, et même, ainsi que cela s'est vu lors de l'élection de M. Lincoln, une sorte d'interrègne compromettant pour le maintien de l'Union. En un mot, par l'effet des empiétements de la démocratie, les formalités prescrites en cette circonstance par la Constitution s'accomplissent à la lettre, mais non les intentions qui les avaient dictées. Il en était ainsi à tous les degrés de la vie politique : c'est pourquoi beaucoup d'hommes estimables, des plus capables et des plus soucieux de leur dignité personnelle, se tenaient à l'écart de cette arène, abandonnée aux courtisans peu délicats de la multitude ou à ceux que leur éducation, leurs manières, leur langage rapprochaient d'elle. Insensiblement le gouvernement est descendu de la sphère élevée où Washington et ses illustres contemporains s'étaient efforcés de le maintenir. Ceux-ci avaient eu pour but de le préserver des périls de la démocratie en serrant le frein populaire, et ils avaient eu soin d'asseoir sur le principe de la modération leur œuvre que les excès de la démocratie sont venus bientôt, malgré tant de précautions, dénaturer et ébranler. Depuis longtemps déjà c'était le nombre seul qui aux Etats-Unis dictait la loi et imposait sa tyrannie. En outre, il n'est que trop vrai que la corruption avait fait, tant dans les hautes régions du pouvoir que dans les assemblées, d'effroyables progrès. Nous nous bornerons à rappeler ici un passage d'une lettre écrite le 22 novembre 1858, par M. James Buchanan, alors président de la République. Cette lettre, destinée à être lue publiquement à l'occasion d'un anniversaire national, signale « un mal dangereux et qui va grandissant. » « Dans les époques passées, continuait M. Buchanan, bien que nos pères, de même que nous, fussent divisés en partis politiques qui eurent fréquemment à lutter les uns contre les autres, nous n'apprenons pas que jusqu'à

Digitized by Google

une période récente ils aient eu recours à l'argent pour faire leurs élections. Si cette pratique doit aller en grandissant jusqu'au point que les électeurs ou leurs représentants dans les législatures des Etats et dans la législature nationale en soient infectés, la source du gouvernement libre se trouvera empoisonnée, et nous aboutirons, comme le prouve l'histoire, au despotisme militaire. » Il est donc manifeste que sous plus d'un rapport l'Union américaine, au moment de sa rupture, était fort loin des traditions et de l'esprit de ses vénérables fondateurs. La Constitution subsistait, mais la grande âme des Washington et des Franklin ne la vivifiait plus.

Ce sont ces attristants résultats que feignent de ne pas voir ces hommes qui, en Europe, se sont déclarés les champions quand même de la grande république. Ils croient devoir persister à défendre la cause de l'Union américaine, parce qu'ils n'ont pas cessé d'admirer et de respecter l'œuvre qui l'a fondée. Ce respect et cette admiration, quel esprit libéral ne les partagerait pas? Après avoir assuré l'indépendance de leur pays, les héros de cette époque conçurent une nouvelle ambition non moins noble et généreuse. Des treize colonies affranchies par la guerre et de la poignée d'hommes qu'elles contenaient, ils entreprirent de faire le noyau d'un grand peuple. Ils avaient rompu le lien qui les rattachait à une société tout organisée du vieux monde ; ils se demandèrent si, en groupant, en liant les unes aux autres, au moyen d'une confédération, les colonies devenues des Etats indépendants, ils n'auraient pas la chance glorieuse de jeter dans le Nouveau Monde les bases d'une nation qui compterait parmi les plus puissantes. Toutefois, ils ne s'abusèrent pas sur les difficultés d'une telle entreprise. Témoins de la répugnance des treize colonies à abdiquer, en faveur d'un nouveau pouvoir américain, cette indépendance qu'elles venaient de conquérir sur la mère-patrie, ils furent les premiers à douter de la durée de l'Union. Les principaux éléments de stabilité faisaient défaut sur le sol où ils avaient tout à édifier. Ces esprits sérieux regardaient aux choses et non aux mots : que leur importait le nom de république, si, sous cette forme de gouvernement, le sort de leurs chères libertés leur semblait moins bien garanti, moins assuré qu'à l'abri d'un autre régime? Ils furent cependant obligés d'accepter et le nom et la chose, et ils appliquèrent toute leur intelligence à la consolidation d'un édifice qu'ils regrettaient de ne pouvoir construire sur des fondations meilleures et avec des matériaux mieux éprouvés. Admirons donc sans réserve et leurs intentions et leurs efforts éclairés ; mais ne fermons pas les yeux à des résultats qu'ils avaient eux-mêmes prévus de loin et qui se sont produits devant nous. Ce n'est pas à eux qu'il faut imputer l'insuccès de leur œuvre ; les circons-

Digitized by Google

tances au milieu desquelles ils eurent à la créer, et dont ils tirèrent tout ce qu'elles pouvaient donner, lui étaient déjà défavorables ; les circonstances au milieu desquelles elle a vécu lui sont devenues de plus en plus contraires. Ce n'est pas cette œuvre si louable qui a manqué aux hommes, il serait plus exact de dire que ce sont les hommes qui lui ont manqué.

Dans une lettre écrite en mai 1857, et publiée deux ou trois ans plus tard dans tous les journaux des Etats-Unis et d'Angleterre, l'illustre et regrettable Macaulay a exprimé toute sa pensée sur l'avenir de la démocratie américaine, tel que le lui révélait son coup d'œil exercé d'historien. Cette lettre, adressée à l'auteur d'une *Vie de Jefferson*, M. H. S. Randall, de New-York, renferme des appréciations qu'il est curieux de relire aujourd'hui : « Il y a longtemps, disait l'éminent écrivain anglais, que je suis convaincu que des institutions purement démocratiques doivent tôt ou tard détruire la liberté ou la civilisation, ou l'une et l'autre..... Je crois que votre sort est certain, bien qu'une cause physique le retarde. Aussi longtemps que vous aurez une étendue sans limites de terres fertiles et inoccupées, votre population ouvrière sera de beaucoup plus à l'aise que la population du vieux monde..... Mais le temps viendra où la Nouvelle-Angleterre sera aussi peuplée que la vieille Angleterre..... Vous aurez vos Manchesters et vos Birminghams..... C'est alors que vos institutions seront réellement mises à l'épreuve..... Je vous souhaite une bonne délivrance, mais ma raison et mes vœux sont en guerre, et je ne puis m'empêcher de prévoir le pire..... La forte main d'un César ou d'un Napoléon se saisira alors des rênes du gouvernement, ou bien votre république sera aussi effroyablement pillée et ravagée par les barbares du XXe siècle que le fut l'empire romain par ceux du Ve ; avec cette différence, que les Huns et les Vandales, qui dévastèrent l'empire romain, venaient du dehors, tandis que vos Huns et vos Vandales auront été engendrés dans votre propre sein par vos propres institutions. »

Voilà quels étaient les sentiments de Macaulay, et nul ne prétendra que l'historien de l'Angleterre n'était pas un esprit libéral ; seulement, ainsi que l'indiquait la marche naturelle et logique des choses, l'antagonisme politique des Etats a éclaté avant que l'antagonisme des classes eût eu le temps d'acquérir le degré d'intensité que prévoyait Macaulay. Le péril le plus rapproché pour l'Union n'était pas le règne de la démagogie, bien que cette cause ait eu une très grande part dans le relâchement des liens fédéraux. Ce qui a menacé la Confédération dès sa naissance, c'est le manque de cohésion entre les parties qui la composaient, c'est la faiblesse du gouvernement fédéral en face des gouvernements locaux, dont il n'était

Digitized by Google

que le délégué, c'est-à-dire la créature et l'agent. Macaulay n'eût pas manqué d'apercevoir et de signaler ce danger plus prochain, s'il avait eu l'intention de présenter une vue générale de la situation des Etats-Unis. Dans la lettre que nous venons de citer, il ne s'est préoccupé que des funestes effets de la démocratie érigée en maîtresse souveraine, et, à ce point de vue, sa haute raison ne pouvait s'empêcher de stigmatiser ce qu'il appelait « la politique jeffersonienne, » et d'en redouter les conséquences. C'est qu'avec la présidence de Jefferson, qui vint immédiatement après celle de Washington et d'Adams, coïncide l'avénement de l'esprit franchement démocratique aux Etats-Unis. Pendant son séjour à Paris, Jefferson s'était imbu des idées et des maximes des jacobins, et il favorisa en Amérique des penchants contre lesquels il eût assurément mieux valu essayer de prémunir la jeune république. Et cependant cette faute peut être considérée comme un mérite secondaire et un correctif de la « politique jeffersonienne. » Jefferson, en effet, commit une faute plus grande encore en se faisant le chef du parti des gouvernements locaux, et en mettant toute son influence au service des souverainetés d'Etats qui n'étaient que trop disposées à s'exagérer elles-mêmes. Il réagit par là dans un sens contraire à la formation progressive de cette unité nationale, qui était peut-être le rêve irréalisable, mais en tout cas le sage et noble but de Washington. Or, à cette politique, qui devait mener promptement à la désunion, Jefferson donna, par l'intervention de ses doctrines démocratiques, un contrepoids auquel est dû en grande partie l'ajournement du résultat fatal. Des historiens, même parmi les plus sévères pour lui, ont rendu justice à l'habileté de cette manœuvre, toute dangereuse qu'elle était. Jefferson, renonçant à l'espoir d'éteindre les rivalités d'Etats à Etats, et n'ayant pas la prétention de supprimer l'opposition de sentiments et d'intérêts qui existait entre le Nord et le Sud, s'était appliqué à donner aux passions populaires des mobiles d'une autre nature. Il pensa que le meilleur moyen d'empêcher les citoyens de se renfermer dans des jalousies et des prétentions locales exclusives était de diriger les esprits vers des idées d'un intérêt commun à tous. Les principes qu'il livra comme aliment aux discussions publiques s'adressaient à des classes d'hommes indistinctement répandues dans tous les Etats; ils possédaient l'avantage, en passionnant l'opinion également sous toutes les latitudes, d'habituer les partis à se combattre sans ébranler l'Union, et de les détourner de la tentation, à laquelle ils devaient succomber plus tard, de se faire les représentants de régions particulières. Cette stratégie toute diplomatique, cette méthode factice de préserver l'Union, produisit des effets qu'il serait injuste de ne pas reconnaître, jusqu'au moment où

Digitized by Google

la question du Missouri vint précipiter le danger que Jefferson avait voulu éloigner, et lui arracha ces cris de désespoir que nous avons recueillis. Dans la correspondance déjà citée, il exprimait lui-même cette pensée; il constatait que « les vieilles divisions entre *fédéralistes* et *républicains* n'avaient rien de menaçant, parce qu'elles existaient dans chacun des Etats et les unissaient les uns aux autres par la fraternité des membres d'un même parti. Mais, ajoutait-il, en faisant allusion à la question de l'esclavage, la coïncidence d'un principe fixe, moral ou politique, avec une ligne de démarcation géographique, c'est là une idée qui, une fois conçue, ne peut qu'amener d'incessantes agitations, jusqu'à ce qu'il en résulte une haine réciproque et mortelle, qui rendra la séparation préférable à d'éternelles discordes. » La politique jeffersonienne a donc eu un bon côté, en ce sens que, tout en se faisant la complice des funestes tendances de l'Union américaine, elle pourvut au moyen de résister pendant quelque temps aux plus menaçantes d'entre elles. On pourrait même se demander si la politique opposée de Washington, en se heurtant aux inclinations de l'opinion, en les contrariant, en froissant les Etats dans leur attachement à leur autonomie, n'aurait pas obtenu moins de succès encore que celle dont Jefferson prit l'initiative.

Toujours est-il que l'agent de dissolution, si bien défini par Macaulay, était à l'œuvre lorsque la rupture de l'Union a éclaté de la manière prévue par Jefferson. Les Etats-Unis n'avaient pu encore éprouver les terribles effets de la démagogie au sein de villes manufacturières peuplées à l'excès; mais, quoique disséminés, les éléments qui auraient plus tard rendu si dangereux leurs Manchesters et leurs Birminghams, existaient et accusaient leur présence d'un bout à l'autre de la république. La démagogie, sans menacer encore une société que l'éparpillement sauvait de ses étreintes redoutables, avait déjà du moins fait invasion dans le domaine des affaires politiques, et elle était depuis longtemps maîtresse de toutes les routes du pouvoir, d'où elle éloignait par ses brutales allures les esprits éminents, les caractères dignes et modérés. Ainsi, ce n'est pas sous les coups furieux d'une démagogie ameutée que l'édifice des institutions américaines s'est écroulé; mais la démagogie y avait pénétré, et elle aurait suffi, selon les prédictions de Macaulay, à en amener la ruine si une cause plus immédiate et d'un effet encore plus rapide n'avait déterminé la catastrophe.

Cette autre cause, de plus prochaine rupture, dont la force destructive, déjà acquise par l'élément démagogique, a été, après tout, la puissante auxiliaire, c'est celle que signalait Jefferson; c'est la division des partis en sections géographiques, c'est l'antagonisme

Digitized by Google

qui a fini par faire explosion entre les Etats d'une région et ceux d'une autre r 'gion.

III.

Lorsque la seconde Constitution des Etats-Unis, destinée à « rendre l'Union plus parfaite, » fut mise en vigueur, les treize colonies indépendantes contenaient à peine, avons-nous dit, quatre millions d'habitants, dont un peu plus de trois millions d'hommes libres et environ six cent mille esclaves. Au Sud, l'Espagne et la France possédaient une grande étendue de territoire qui devait un jour apporter à la Confédération un contingent de plusieurs Etats nouveaux. L'Ouest, appelé à remplir sur le continent américain un rôle prépondérant, n'existait pas encore ou du moins n'était qu'un désert où vivaient éparses quelques tribus d'Indiens. L'agriculture était l'intérêt commun des Etats, qui tous importaient du dehors les produits manufacturés. L'industrie cotonnière n'était pas née en Europe, et l'esclavage, dont l'abolition avait commencé au Nord, était néanmoins reconnu comme un droit incontesté et même garanti par la Constitution. Enfin, la population et les avantages généraux étaient assez également répartis, bien que la suprématie politique semblât devoir être assurée au Sud plutôt qu'au Nord. Les modifications profondes que le temps a rapidement apportées à cette situation primitive, expliquent pourquoi l'union, difficile dès ce temps-là, est devenue aujourd'hui impossible.

Le fait le plus frappant peut-être pour celui qui étudie la marche des choses en Amérique, c'est le progrès inégal de la population et de la richesse dans les Etats du Sud et dans les Etats du Nord et du Nord-Ouest. C'est seulement vers ces dernières régions que s'est portée en quantité prodigieuse l'émigration européenne. Cette préférence est due à deux causes : d'abord l'impossibilité où se serait trouvé le travail libre de s'employer fructueusement et dignement à côté du travail esclave ; ensuite, la différence des conditions climatériques et sanitaires mieux adaptées dans le Nord que dans le Sud aux races parmi lesquelles se recrutait principalement l'émigration. Au point de vue politique, la prépondérance du nombre acquise au Nord eut des conséquences des plus importantes ; nous indiquerons immédiatement celles qui se produisirent au point de vue de la richesse et des relations économiques des Etats.

Digitized by Google

Le pacte fédéral avait été conçu nécessairement dans un esprit d'équité parfaite envers toutes les parties contractantes. Chaque Etat devait être traité sur le pied de la plus stricte égalité relativement à ses cofédérés. Aucun n'avait droit à un privilége, à un monopole; aucun ne consentait à être sacrifié aux autres; tous devaient supporter leur part proportionnelle des charges communes et jouir des bénéfices d'une législation impartiale. A ces conditions seules, le contrat d'union avait pu recevoir l'assentiment de tous les membres de la Confédération. Elles se trouvaient formulées d'ailleurs, en ce qui concernait les tarifs, dans les clauses suivantes de la Constitution : « Les droits d'importation et d'accise seront uniformes dans tous les Etats-Unis. » — « Aucune taxe, aucun droit ne sera établi sur un article exporté d'un Etat quelconque. Il ne sera donné aucune préférence par des règlements de commerce ou de douane à un port d'un Etat sur celui d'un autre Etat. » La défense d'établir un droit de sortie démontre clairement l'intention d'empêcher toute prédominance d'un intérêt sur un autre, et d'assurer à chaque port les mêmes avantages. En effet, la diversité de climat et de sol amenait dans les Etats une diversité correspondante de produits; or, frapper d'un droit d'exportation un article quelconque, c'eût été placer l'Etat qui le produisait plus spécialement dans une situation d'infériorité vis-à-vis des autres Etats. Il n'en était pas ainsi des droits d'importation, puisque lors de la rédaction de la Constitution tous les Etats importaient également les objets manufacturés; toutefois, il était formellement stipulé que ces droits seraient « uniformes dans tous les Etats-Unis, » et que les règlements de commerce et de douane ne donneraient de « préférence » à aucun d'eux. L'esprit de la Constitution peut donc se formuler ainsi : Uniformité des charges, égalité des bénéfices.

Aidée par les circonstances, l'avidité des hommes n'a pas permis que ces principes, les seuls équitables, les seuls compatibles avec le bon accord des Etats, reçussent une fidèle et constante application. Jusqu'en 1812, la situation réciproque des Etats par rapport à l'industrie étrangère resta la même, et par conséquent aucun d'eux n'éprouva la tentation de violer les arrangements convenus. La guerre qui éclata alors avec l'Angleterre, et surtout le blocus des ports américains, provoqua aux Etats-Unis un développement subit des manufactures qui, auparavant, s'étaient bornées aux articles communs et de peu de valeur. Mais ce mouvement industriel se produisit exclusivement dans les Etats du Nord; ceux du Sud, moins favorisés sous certains rapports et aussi moins entreprenants, restèrent purement agricoles. Au retour de la paix, l'industrie naissante implora des tarifs protecteurs, afin de n'être pas étouffée par la

Digitized by Google

concurrence écrasante des manufactures anglaises. Le Sud se prêta volontiers à cette concession dont il comptait profiter lui-même avec le pays tout entier. Bientôt cependant le Nord abusa de ces bonnes dispositions du Sud, et visa à un véritable monopole dont celui-ci aurait à supporter les frais. Des intérêts spéciaux se coalisèrent et mirent en jeu la corruption politique, dans le but d'augmenter les droits sur les importations. Le tarif de 1816 fut ainsi aggravé à différentes reprises, en 1823, en 1828, puis en 1832. A cette dernière époque, les plaintes des Etats méridionaux allèrent jusqu'aux menaces de désunion, et, pour apaiser la Caroline du Sud qui s'était mise dès lors à la tête de la résistance, il fallut non-seulement toute l'énergie du président Jackson, mais le remède souverain de concessions importantes. Une loi nouvelle fut vite adoptée, qui, en accordant une réduction graduelle des droits, écarta le danger de la guerre civile. Il avait été entendu que ce règlement serait définitif; des embarras de Trésor fournirent en 1842 un prétexte à un autre remaniement de tarifs dans un sens de plus en plus protecteur. Malgré son alliance avec l'un des deux partis politiques qui divisaient le Nord, alliance qui lui était si avantageuse comme tactique électorale, le Sud se trouva impuissant à résister à ces empiétements du Nord industriel. Du moment qu'il s'agissait de questions commerciales, les alliés de la veille devenaient des adversaires du lendemain ; c'eût été trop exiger du démocrate du Nord que de lui demander le sacrifice de ses propres intérêts ; aussi ne doit-on pas s'étonner que, sur ces sortes de questions, le Sud fût toujours vaincu, alors même qu'il avait la majorité en sa faveur dans les débats politiques.

L'inégalité, créée au préjudice des Etats exclusivement agricoles par les effets de ces tarifs exagérés, est facile à comprendre. Ce qu'ils auraient reçu de l'étranger à des prix raisonnables, en échange des produits spéciaux de leur climat, ils étaient obligés de l'accepter des Etats du Nord à des prix beaucoup plus élevés. Ceux-ci, possédant déjà le monopole de la navigation et du commerce, et y ajoutant, grâce à l'accroissement de leur population, les gros bénéfices d'une industrie protégée outre mesure, placèrent le Sud dans l'attitude humiliante d'un vassal qui paye tribut à son suzerain. Evidemment, un pareil état de choses équivalait à une violation du pacte fondamental, dont nous avons rappelé les principes et indiqué les intentions formelles. Le Sud, appauvri en face du Nord enrichi ; le Sud, déchu de sa première grandeur, réduit à vendre d'avance ses récoltes, à hypothéquer ses terres et ses nègres, avait fini par perdre tout attachement pour une union politique à laquelle il attribuait ces résultats décourageants. Il se voyait, commercialement et finan-

Digitized by Google

cièrement, dans la dépendance absolue du Nord, et il se disait avec amertume que la Constitution avait voulu qu'il fût l'égal et non l'inférieur et la victime exploitée de ses confédérés.

Ce grief, né d'une situation à bien des égards fatale, eût-il été suffisant, à lui seul, pour décider le Sud à une rupture ? Ses amis ont essayé de le faire croire en Europe, afin de détourner l'attention de la question plus grave encore de l'esclavage. Il est vrai que les colonies américaines se soulevèrent contre le joug de la mère-patrie pour une cause analogue, et, à propos d'un droit de douane sur le thé, revendiquèrent, les armes à la main, le grand principe d'après lequel le vote des taxes est la première liberté d'un peuple. Le Sud avait prouvé cependant par sa résignation, depuis le tarif de 1842, qu'il pouvait subir sans révolte des lois désavantageuses pour lui, mais votées, après tout, par le congrès en vertu du droit conféré par la Constitution à cette assemblée où il était lui-même représenté. Quant au récent tarif, appelé le tarif Morrill, acte monstrueux d'extravagance protectionniste, il n'a pu exercer sur la détermination des Etats du Sud aucune influence, par la raison qu'au moment où il a été adopté, ceux-ci avaient déjà pris leur parti, et leurs représentants quitté le congrès.

H.-MARIE MARTIN.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LES

COUREURS ARABES

REGGAB. — CHOUAF. — REKASS

I

En février 1846, lors de cette insurrection formidable qui commença, dans la province d'Oran, par la destruction de la garnison de Djemâa-Ghazaouate (Nemours), je faisais partie d'une colonne expéditionnaire commandée par l'illustre maréchal duc d'Isly en personne. Elle opérait dans la grande Kabylie. L'émir Abd-el-Kader, après plusieurs échecs successifs, s'était retiré dans ce massif de montagnes, où l'appelait Sid-Hamed-ben-Salem, l'un de ses plus fidèles kalifas; il comptait y trouver, pour continuer la guerre, des ressources en hommes et en argent que les Arabes commençaient à lui refuser. Il s'agissait de le forcer à quitter cet asile trop voisin d'Alger, et d'où il avait naguère sérieusement menacé la plaine de la Mitidja. Il avait fallu un coup de main aussi hardi qu'heureux, tenté pendant la nuit sur le camp de l'émir, à Cherrak Teboul (le déchirement des tambours), pour réprimer l'audace de cet infatigable ennemi.

Nous étions campés sur l'Ouad-Telata, non loin de Bordj-el-Boghni. Nous avions, à notre gauche, la grande tribu des Flissas; à notre droite, les sauvages Guechetoulas, dont les villages s'étendent jusque sur les pentes abruptes du Djurdjura; devant nous, les Mâatekas, et, derrière nous, les Nezelyouas. Toutes ces populations,

Digitized by Google

grossies par les contingents des Zouaouas, des Beni-Raten, etc., et surexcitées par les prédications de l'émir, étaient en armes autour de nous; les montagnes s'illuminaient chaque nuit de feux provocateurs, derrière lesquels on voyait circuler des hommes à peine vêtus, qui, pour mieux nous braver encore, exécutaient, en poussant de grands cris, leurs danses barbares au son de la flûte primitive (*djouak*) et d'une espèce de tambourin (*guellale*).

Cependant les plus vaillants et les plus fanatiques d'entre les Kabyles descendaient en plaine; ils s'approchaient de nos sentinelles en rampant à plat ventre, et faisaient sur elles un vrai feu roulant, mais dont le résultat était pour ainsi dire nul, grâce au judicieux système d'avant-postes récemment introduit dans l'armée d'Afrique par le gouverneur général [1].

Nous attendions avec impatience l'ordre de marcher en avant, quand, un matin, de très bonne heure, nous vîmes un caporal de zouaves, accompagné de deux soldats, conduire à l'état-major général un jeune Arabe qui s'était présenté devant notre camp, tantôt en agitant les pans de son bernouss, tantôt en élevant ses mains désarmées; cet indigène avait fait comprendre qu'il n'avait aucune intention hostile et qu'il demandait à être reçu chez nous.

C'était un homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, fortement constitué, bruni par le soleil et présentant l'un des plus beaux types de sa race. Il avait le visage ovale, le front découvert, les yeux noirs et décidés, les dents d'une blancheur éclatante, la barbe rare, la poitrine haute, la taille élancée, les muscles saillants, le cou-de-pied élevé et les attaches des extrémités de la plus haute distinction. Une simple *chachya* (*fessy*) couvrait sa tête, une longue chemise de coton, fermée par devant, couvrait son corps (*kuemidja*), et des espadrilles, attachées par de mauvaises ficelles, protégeaient ses pieds. La chachya était maintenue par un mouchoir d'indienne roulé en forme de turban, et la chemise par une ceinture de course en *filaly* (cuir de Maroc) à laquelle était suspendu, suivant l'usage, l'un de ces petits couteaux (*mouss*) enfermés dans une gaîne, dont les Arabes se servent, avec une adresse merveilleuse, aussi bien pour se raser que pour décapiter un ennemi. Ses jambes étaient nues : les ronces et les épines ne les avaient pas épargnées; mais, sur cette chair marmoréenne, elles avaient à peine tracé quelques sillons blanchâtres, là où l'épiderme d'un Européen aurait été cruellement déchiré. A son côté pendaient les talismans qui devaient lui porter bonheur; enfin, il se drapait dans un bernouss marron, dont la

[1] Consulter, sur cette expédition dans la haute Kabylie, l'article de M. Bellemare sur Abd-el-Kader, t. XXIX, p. 75 (n° du 15 septembre 1862).

Digitized by Google

couleur fanée et les nombreuses déchirures attestaient les longs services. Pour arme, il ne portait que le bâton court et noueux, à tête énorme, garnie de clous grossiers et que les indigènes appellent *kuezoula.*

Interrogé, à diverses reprises, sur les motifs qui l'avaient amené dans notre camp, le jeune Arabe répondit invariablement qu'il ne pouvait les faire connaître qu'au chef de l'armée.

« D'où viens-tu ? lui demanda le maréchal.

— Monseigneur (*Sidi*), je viens de Mesila.

— Combien de jours de marche?

— Trois jours, ou plutôt trois nuits; car, voyageant à travers le pays du fusil (*belad-el-moukhala*), je n'ai pu marcher pendant le jour.

— Que me veux-tu ?

— Vous remettre, monseigneur, une lettre du commandant de la colonne qui opère dans nos contrées. »

En même temps, il présenta au maréchal un chiffon de papier qu'il exhuma de l'un des coins de son bernouss, où il était soigneusement cousu.

« C'est bien; mais comment as-tu fait pour vivre en traversant un pays en pleine insurrection ?

— Rien de plus simple, monseigneur : au moment de mon départ, le chef de l'armée (*kebir-el-mehalla*) a fait placer dans mon capuchon (*guelmouna*) quatre biscuits de soldat, et Dieu s'est chargé du reste.

— Cet homme a risqué sa vie pour nous, dit en s'éloignant le maréchal; qu'on le paye généreusement et qu'on ait soin de lui. Le pauvre diable doit avoir faim. »

On le conduisit dans ma tente; j'étais alors colonel et directeur des affaires arabes de toute l'Algérie. Je lui fis donner du pain et du fromage de gruyère. Il commença par le refuser, parce qu'on lui avait fait croire que ce fromage était fait avec du lait de truie; mais il le mangea ensuite avec grand plaisir, sur ma parole que ce n'était là qu'un conte ridicule. Il arrosa le tout avec une bonne tasse d'eau fraîche, et bientôt, fatigué, brisé par les péripéties d'une marche aussi longue que dangereuse, il s'endormit d'un profond sommeil sur une natte de palmier nain, l'un des luxes de mon habitation de guerre. A son réveil, il fit ses ablutions, se tourna vers l'orient et se mit à prier avec toute la ferveur d'une conscience tranquille. Dès qu'il eut accompli ce devoir religieux, on lui présenta du café. N'en ayant jamais bu de sa vie, il le prit pour du vin (*cherabe*) et le repoussa avec dégoût; mais il le reprit bien vite et le savoura avec délices, quand je lui eus fait comprendre que nous n'avions aucun

Digitized by Google

intérêt à le tromper ni à lui faire violer les préceptes de sa religion. Je fais observer en passant qu'on a tort de nous représenter toujours les Arabes avec une longue pipe et une tasse de café à la main. Cela n'est vrai que des chefs ou des riches ; les marabouts et les tolbas ne fument ni ne prisent, et j'ai connu bon nombre d'hommes du peuple qui n'avaient jamais bu de café. Ils ne pouvaient d'ailleurs en recevoir, pendant la guerre, que de Tunis ou du Maroc, ce qui en avait fait considérablement hausser le prix.

J'étais impatient de faire causer cet homme, et surtout de me faire expliquer la réponse qu'il avait faite au maréchal à propos de la manière dont il avait vécu pendant sa pénible excursion. Voici ce qu'il me raconta :

Le commandant supérieur de la subdivision de Sétif s'était porté dans l'ouest de la province de Constantine, pour la préserver des tendances insurrectionnelles que réveillait partout l'apparition de l'émir. De Mesila, où il se trouvait, il avait écrit au gouverneur général et lui rendait compte des mesures qu'il avait prises. Le kalifa Sidi-el-Mokrany, chargé de trouver un homme capable de braver tous les dangers en allant porter au maréchal une lettre aussi importante, l'avait désigné, et il avait accepté. Laissant de côté Dréat et évitant l'Ounougha, où tout frémissait encore du passage récent de l'émir, il avait traversé le Djebel-Mezita, puis la grande tribu des Béni-Abbas, où il n'avait échappé qu'avec peine aux cavaliers du kalifa de l'émir Si-Mohammed-ben-Abd-es-Selam et tobbal (le boiteux), qui était alors de sa personne à Kalâa ; il avait atteint la vallée de l'Ouad-Sahel. Delà, choisissant toujours les parages les plus accidentés, il avait gagné les environs de Bordj-el-Bouira, contourné le pays des Nezelyouas, était entré dans la Kabylie par le pays des Béni-Khelfoune, d'où il avait pu se glisser enfin dans le camp du maréchal, après avoir ainsi parcouru deux cent cinquante ou deux cent soixante kilomètres, tant il avait dû faire de détours pour échapper aux révoltés ou détourner les soupçons.

Il avait mis trente heures à franchir cette distance, demeurant caché et immobile pendant le jour, ne marchant que la nuit, évitant avec soin les lieux habités (*belad el aâmara*), et prenant d'ordinaire une espèce de pas gymnastique qu'il appelait le trot du chien (*khozet el kelb*). En sortant d'un bois, il avait aperçu dans le lointain un parti de rôdeurs ennemis. Certain d'avoir été vu lui-même, il sentit tout de suite qu'il se perdrait en essayant de fuir. Il marcha bravement à la rencontre de l'ennemi, et soudain commença à contrefaire l'idiot ou le fou, avec force gesticulations et gambades. Aussi fut-il bientôt débarrassé de cette rencontre incommode, et d'autant plus facilement que rien sur lui ne pouvait tenter la cupidité. Ces honnêtes partisans,

Digitized by Google

le prenant sans doute pour un derviche qui allait demander l'aumône dans quelque zaouya [1], lui avaient même offert une pièce d'argent et quelques figues sèches, qu'il avait dédaigneusement refusées. Par cette ruse habilement calculée, il avait dissipé tous les doutes.

Plusieurs fois aussi, dans le pays sauvage (*Belad-el-Khela*), il avait rencontré le lion, qui l'avait suivi pendant des heures entières, cherchant, suivant son habitude, à effrayer son homme (*Sahhabou*). Le monstre grognait, cassait des branches avec sa queue, se roulait à terre, bavait en exhalant une odeur fétide. Quelquefois, jouant cruellement avec notre voyageur comme le chat avec la souris, il le poussait avec son épaule pour le faire sortir du sentier tracé, ou bien il disparaissait pour aller lui couper le chemin un peu plus loin; mais l'Arabe, messager de la France, avait *bien tenu son âme* et s'était toujours débarrassé de ce compagnon plus qu'incommode, tantôt en l'injuriant d'une voix haute et ferme, tantôt en le menaçant hardiment avec son bâton, qui reluisait sous les étoiles comme une lame de sabre. Il s'était cependant bien gardé de le frapper, ce qui aurait inévitablement amené une catastrophe. « Tout cela n'a rien qui doive vous étonner si fort, ajoutait-il; il est prouvé chez nous, de père en fils, que le lion ne mange que les lâches. »

Ces détails trouveront sans doute plus d'un incrédule. Tout ce que je puis dire, c'est que ce conte, si conte il y a, est répandu dans toute l'Algérie. J'ai moi-même interrogé plus de cent Arabes de contrées différentes, qui ne se connaissaient pas, qui par conséquent ne pouvaient s'entendre pour me tromper, et tous m'ont invariablement dit la même chose à propos du lion.

Quoi qu'il en soit, pendant cette longue route, notre homme n'avait vécu que de ses quatre biscuits, auxquels il avait ajouté des fruits, des racines ou des plantes sauvages, qu'il me désignait d'une manière générique sous le nom de *kher Rebbi*, le *bien de Dieu*. Il s'était désaltéré avec l'eau des sources ou des mares qu'il avait rencontrées.

Je trouvai ce récit tellement extraordinaire que j'engageai cet Arabe à me donner les noms de ces plantes, ou racines, avec lesquelles un homme peut marcher aussi longtemps sans s'épuiser et sans mourir de faim. Il y consentit, et, séance tenante, mon secrétaire arabe (*khoudja*) les écrivit sous sa dictée. Je les donne ici, en lettres arabes, puis en lettres françaises, et enfin j'indique les noms de celles dont j'ai pu découvrir la dénomination latine, m'en remet-

[1] Établissement religieux où l'on dispense l'instruction supérieure, et où l'on donne l'hospitalité à tout venant.

Digitized by Google

tant en toute confiance aux savants orientalistes que la France possède, pour compléter cette partie de mon travail. Si ces détails leur paraissaient dignes d'une sérieuse attention, il serait facile de faire venir de l'Algérie les spécimens de toutes les plantes que je vais énumérer.

التبليوة el teblioua.
البغوفة el begougâa, espèce d'arum.
الجمار el djemar (*medulla palmæ*).
السنايرية el senaïria, espèce de carotte.
تالغوذة talghouda.
السلق el selk.
فود لقم foud lekem, utilité du gosier.
القرنينة el kuernina, petit chardon.
الزيانة ez-zyata (*oliva*).
الحايضة el hamaida, oseille sauvage (*oxalis herba*).
القويرصة el kouirsa (*id.*).
لسان الفرد leçan el ferd, la langue du bœuf.
رطلاي rotlai.
الجرنيز el djerniz.
الخرشف el khorchef, artichaut sauvage.
ترفاس terfas, et الفيراس el feriass, truffes blanches (*tuber niverum*).
الدّاد addad (*chamelcou albus*)
مجير moudjir (*malva*).
السقوم el sekoum (*ficus syeomorus*).
البقاع el begâa (*tuberis terrestris species*).
وذن النجة ouden el nadja, l'oreille de la brebis.
القجقج el goudjeguidj (*sparus pinifer*).
بيبراص biberass.
الدومران el doumerane (*absintha*).
الحلحال el halhal.
النابطة el nabta.
فلي flia.
ضرسه العجوز derset el adjouz, la dent de la vieille femme.
البسباس el besbass (*myristica moschata*).
البسيبسة el besibesa (diminutif *id.*).

Digitized by Google

التافغة el tafegha, espèce de chardon.
التوت el toute (*morum sylvestre*).
الساس el sass (*arbor in cujus radicibus est amaritudo*).
الشلهون el chelmoune.
الدمدي el demedi.
النبق el nebek (*fructus loti*).
الغاز el ghaze.
القضاع el guedayme (*planta amara*).
الزبربور el zeberbour.
البلوط el beloute (*quercus ballota*).
افرموص النصار kermous en neçara, la figue de Barbarie, que les Arabes appellent la figue des chrétiens.
قرن الجدي kuern el djedi, la corne du chevreau.
تالمة talma, salsifis sauvage.
دانون danoune (*philiposa lutea et niolana*).
القيز el guize, genre chicoracée.
الحرمل el harmel.
اللول el loule, graine du derine.
دارين derine (*stippa barbara*).
القلقلان el goulguelane (*dolichos cuneifolius*).

Pour rendre cette nomenclature aussi complète que possible, j'y joins les noms de quelques autres plantes qui m'ont été indiquées ultérieurement et auxquelles les coureurs, et généralement tous les Arabes, ont également recours quand les vivres viennent à leur manquer dans leurs longues et pénibles excursions à travers la « mer de sable. »

El kredda, *statice Bouduelli.*
Bezoulet en nadja, tétine de la brebis.
Talma, espèce de noruozène.
Rebiâa, *Danthonia foskali.*
Assida, sanchus chendriloïdes.
Daghmous, *apteranthes jussomania.*
El tifaf, espèce de laiteron.
Nebegue-es-Sedra, jujubes sauvages.
Aneb-el-Bethoum, grappes de pistachiers sauvages.

Digitized by Google

Chikh-Athmann m'a fait connaître, en outre, les noms suivants :
El yâtil, arbre qui produit des grappes jaunes.
El tolheu, arbre qui produit la gomme.
El harra, moutarde sauvage.
El djerdjir.
El dhorrane.
El nrefel, espèce de trèfle.
Zaouite, el jhafehif, graminées.

II

L'exemple de vigueur et de sobriété que je viens de citer, a été donné par un Arabe du Tell. On va voir maintenant ce que peuvent faire les coureurs du désert. Les détails suivants m'ont été communiqués récemment par M. Margueritte, lieutenant-colonel au 12e régiment de chasseurs à cheval. Cet officier supérieur, dont le témoignage mérite toute confiance, a été longtemps chef de bureau arabe, puis commandant supérieur du cercle de Leghouate. Il parle admirablement l'arabe, et nul n'était plus à portée que lui d'être exactement renseigné sur tout ce qui concerne les indigènes. Précisément à cette époque, il possédait dans son commandement un individu qui passait pour le type le plus accompli du coureur arabe. Je vais rapporter, d'après le colonel Margueritte, quelques traits de l'odyssée, non moins aventureuse qu'authentique, de son héros.

Ben-Sâydane (c'est ainsi qu'il se nomme) est un Arabe des Oulad-saad-ben-Salem, fraction de la grande tribu des Oulad-Nâyl. En 1858, il avait ou semblait avoir trente-cinq ou trente-six ans ; sa taille était élevée, sa constitution sèche et robuste, ses bras et ses jambes admirables de vigueur et d'élégance. Pour tout vêtement, il n'avait qu'une chemise de coton, recouverte d'un bernouss très léger. Il portait aussi une ceinture en cuir de Maroc, dans laquelle étaient passés quelques bouts de roseaux qui lui servaient à mettre ses provisions de bouche. Ses pieds étaient garantis par des brodequins qu'il fabriquait lui-même avec du cuir de chameau et de la peau de chèvre, et il ne marchait qu'avec son petit couteau à gaîne et son fidèle bâton (*kuezoula*). Les Arabes prétendent que Ben-Sâydane a été doué par Dieu du don de la marche, de la faculté de ne jamais s'égarer, même dans les contrées les plus sauvages, les plus inconnues, et surtout de pouvoir vivre avec très peu de nourriture. Voici dans quelles circonstances ces facultés merveilleuses au-

Digitized by Google

raient été conférées ou confirmées, suivant eux, à Ben-Sâydane par le commandeur des croyants.

En 1845, l'émir Abd-el-Kader, comprenant qu'il lui serait avantageux de s'appuyer sur les Oulad-Nâyl pour continuer sa lutte avec la France, entretenait, par l'intermédiaire de Si-Cherif-bel-Lahreche, des relations très suivies avec les principaux personnages des Oulad-si-Hamed et des Oulad-sâad-ben-Salem. Bou-Haly, chef de cette dernière fraction, voulant faire parvenir à l'émir un avis très important, choisit pour messager Ben-Sâydane, qui était déjà en grande réputation comme marcheur. Abd-el-Kader se trouvait alors dans les environs de Tyaret. Ben-Sâydane ne connaissait nullement les pays de l'ouest; il voulut d'abord décliner cette mission; mais Bou-Haly et les gens de sa tribu ayant fait appel à son amour-propre ainsi qu'à ses sentiments religieux, Ben-Sâydane se fit renseigner du mieux possible sur la direction à suivre, et partit, plein de confiance dans ses forces et dans son courage, n'emportant pour toutes provisions que neuf à dix onces de farine de blé grillé (*rouina*), enfermées dans les roseaux de sa ceinture, et une petite peau de bouc (*chibouta*) qui pouvait contenir environ deux litres d'eau. La tribu de Ben-Sâydane campait alors dans un endroit nommé El-Had, à six lieues sud-ouest de Djelfa : il la quitta de grand matin, « dès qu'il put distinguer un fil blanc d'un fil noir, » et prit la direction du nord-ouest. Vers les trois heures de l'après-midi, au moment de la prière (*el âasseur*), il arriva à Mekrouba, non loin de Sidi-bou-Zid. Là, il s'arrêta pendant quelques instants, mangea trois ou quatre onces de rouina, et se remit en chemin. La nuit le surprit sur les hauts plateaux; mais, réglant sa marche sur les étoiles, il continua hardiment sa route, au risque d'être rencontré par les éclaireurs des goums ennemis, ou par ceux des colonnes françaises. Le lendemain, vers huit heures du matin, il arrivait à Taguedemt, où se trouvait Abd-el-Kader. Il avait parcouru, pour ainsi dire, sans prendre de repos et sans autre nourriture que huit à dix onces de farine de blé, 216 kilomètres en vingt-six heures.

L'émir et tous les chefs qui l'entouraient refusaient d'ajouter foi au récit de Ben-Sâydane; ils durent cependant se rendre à l'évidence quand ils eurent entre les mains la lettre de Bou-Haly. Cette lettre était datée, et donnait des renseignements précis sur des faits très récents et d'une grande importance pour la conduite de la guerre. Alors Abd-el-Kader voulut récompenser dignement le reggab (coureur) des Oulad-Nâyl, et lui dit : « Demande-moi ce que tu voudras; si la chose est en mon pouvoir, je te l'accorderai.

— O prince des croyants, lui répondit Ben-Sâydane, je ne te demanderai rien, ni honneurs ni argent; tu combats pour le triomphe

Digitized by Google

de notre sainte religion, nous sommes trop heureux quand nous pouvons t'aider à vaincre les peuples à chapeau (*bou-barreta*) [1]; donne-moi seulement ta bénédiction et invoque Dieu pour ton serviteur, je me tiendrai pour largement récompensé. » L'émir le fit alors approcher, et, lui imposant les mains, il prononça ces paroles : Que Dieu place sa bénédiction sur tes jambes, et, par son pouvoir, tu seras toujours le cheval de ton âme, ton propre cheval à toi-même. » Puis il le congédia en lui donnant une réponse pour les Oulad-Nâyl. Ben-Sâydane ne mit guère plus de temps au retour qu'il n'en avait mis pour se rendre à Taguedemt. « La bénédiction du saint émir, du moudjahed, c'est-à-dire du soldat de la guerre sainte, avait produit son effet, racontait-il ensuite; car je ne me sentais vraiment pas marcher. » Depuis ce moment, on ne le connaît plus, dans les tribus du Sahara, que sous le nom d'Aoud-Rohhou, le cheval de son âme, son cheval par lui-même.

En 1849, Ben-Sâydane et plusieurs autres Arabes de sa tribu se réunirent pour aller en caravane acheter des dattes à Tougourt. A peine arrivés dans cette ville, Ben-Djellab qui en était le chef, leur apprit que les goums de l'est, les Bou-Azid, les Selmya et les Fedoul s'étaient dirigés sur les Oulad-Nâyl, qui campaient alors entre Messad et le Djebel-Bou-Kahil, avec l'intention de les surprendre et de les piller. Ben-Sâydane s'offrit immédiatement pour aller donner l'éveil à sa tribu, et il quitta Tougourt sans y avoir pris le moindre repos, n'emportant avec lui que deux galettes de pain arabe, avec sa chibouta pleine d'eau. Il marcha jour et nuit pendant quarante-huit heures, ne fit que quatre haltes d'environ une heure chacune, et il arriva assez à temps pour prévenir les siens, qu'il trouva dans une sécurité complète. Ils se replièrent aussitôt dans la montagne de Bou-Kahil, se dérobant ainsi à la formidable razzia dont ils étaient menacés. Après quelques heures de sommeil, Ben-Sâydane se remit en marche pour Tougourt, et il rentra dans cette ville cent deux heures après son départ, ayant parcouru dans ce laps de temps 560 kilomètres. Il trouva ses compagnons sur le point de partir, et il put s'en retourner avec eux.

Depuis 1852, les Français emploient Ben-Sâydane comme coureur. Il a rendu d'excellents services à tous nos chefs de colonne par la rapidité de ses courses et par sa connaissance parfaite du

[1] *Les peuples à chapeau.* — On ne peut se faire une idée de l'aversion que le chapeau des chrétiens inspire aux Arabes. Ils aiment bien l'argent, et cependant, pour rien au monde, on ne pourrait décider, même un homme du peuple, à porter, ne fût-ce qu'un instant, notre coiffure devant ses coreligionnaires. Il craindrait d'être accusé d'apostasie. Quand un Arabe veut donner une grande valeur à ses assertions, il lui arrive souvent de dire : *Si j'ai menti, que Dieu me condamne à porter un chapeau comme les chrétiens!*

Digitized by Google

pays. Nos généraux l'ont toujours généreusement récompensé; il est aujourd'hui à son aise; mais il n'en continue pas moins son métier, d'abord par un besoin impérieux de locomotion, et ensuite pour ne pas laisser s'amoindrir dans le désert sa réputation de marcheur infatigable, à laquelle il tient beaucoup. Dans le seul but, comme il le dit lui-même, de s'entretenir les jambes, il se rend souvent de Djelfa à Leghouate en quatorze heures, franchissant ainsi, d'une seule traite, 115 kilomètres.

Ben-Sâydane accompagnait toujours le colonel Margueritte quand il faisait des courses dans le désert; il tenait à honneur de marcher constamment à la tête des goums (cavalerie arabe), et d'indiquer la direction à suivre parmi ces vagues de sable où il n'y a pas de routes tracées. Il devenait furieux quand les cavaliers ou les fantassins ne se conformaient pas à ses indications, et souffrait même difficilement qu'on osât émettre sur l'itinéraire un avis différent du sien. Souvent, en chassant la gazelle ou le lièvre, nos cavaliers laissaient Ben-Sâydane à trois ou quatre lieues en arrière; mais ils étaient bien sûrs de le voir lestement arriver. Alors, il ne manquait jamais, en reprenant la tête du goum, d'arborer son mouchoir au bout de son bâton, en guise de drapeau, et de l'agiter en cabriolant devant nous pour narguer nos chevaux.

Au mois de juillet 1857, dans une grande chasse à l'autruche, les mekhalif s'amusèrent à taquiner Ben-Sâydane; ils lui dirent : « Puisque tu te nommes Aoud Rohhak (le cheval de ton âme), pourquoi ne prends-tu pas comme nous des autruches à la course? » Ben-Sâydane leur répondit : « Vos chevaux ne sont que des ânes du Tell, et je les ferai tous crever dans une course de fond. Cela est connu des gens du Sahara, vous-mêmes ne l'ignorez pas; mais puisque vous me mettez au défi, demain je vous jaunirai, à tous, la figure; oui, demain, je me trouverai en même temps que vous au lancer des autruches, et, après avoir rejoint la première qui sera forcée, je veux être de retour au bivouac avant vous. »

La provocation fut acceptée. Le jour suivant, Ben-Saydâne suivit les chasseurs au gaâd, lieu où sont réunies les autruches que l'on a reconnues; dès qu'elles se montrèrent, on se mit à leur poursuite de toute la vitesse des chevaux. Le colonel Margueritte força la sienne dans trente-trois minutes, après avoir parcouru seulement quinze ou seize kilomètres; et comme il achevait de la dépouiller, opération qui avait encore demandé de trente à trente-cinq minutes, il fut effectivement rallié par Ben-Sâydane, qui lui cria du plus loin qu'il put l'apercevoir : « Tu es témoin que j'ai tenu parole; maintenant tu pourras dire partout que ces chiens de mekhalif ne courent pas plus vite que leurs femmes, et qu'ils ont mauvaise grâce à vouloir

Digitized by Google

lutter avec ton fils Ben-Sâydane. Je vais à présent regagner notre point de départ; j'y renverserai leurs marmites, et, avant qu'ils arrivent, j'aurai pu dormir un instant avec la même tranquillité qu'un paresseux habitant des Kuesours (villages du Sahara). » Ce qui fut dit fut fait. Plus de deux heures après, quand le colonel Margueritte rentra au camp, il y trouva Ben-Sâydane installé depuis longtemps et avant tout le monde. Il se prélassait dans la tente du kaïd des mekhalif, qui, pour lui faire fête et se réconcilier avec lui, lui prodiguait son eau la plus fraîche et le régalait des meilleurs morceaux de hammoume, viande choisie de l'autruche, cuite dans la graisse de cet animal.

Cet intrépide coureur fut mis au nombre des cavaliers (mekhazenias) du bureau arabe de Djelfa. Lorsqu'on voulut l'inscrire en cette qualité, on lui dit : « Achète un bon cheval, tu sais qu'un mekhazeni doit être bien monté? » En entendant cette proposition, Ben-Sâydane, malgré son respect et sa bonne tenue habituelle devant ses supérieurs, se mit à rire de la façon la plus bruyante, la plus comique; puis, quand il put parler, il dit au commandant du poste : « Ce n'est pas bien d'humilier ainsi ton serviteur en lui proposant de se servir d'un cheval, qui consomme ce qui suffirait à nourrir une famille entière; qui hennit et laisse des traces que l'on ne peut toujours dérober à l'ennemi, des traces qui, le plus souvent, dénoncent nos entreprises. Tu veux donc que l'on se moque de moi? Ben-Sâydane acheter un cheval! Pourquoi faire, grand Dieu ? N'est-il pas plus avantageux d'avoir tout simplement à ton service un homme capable de faire ce que vos meilleurs chevaux ne pourront jamais faire, et qui n'aura à te demander ni paille, ni orge, ni frais de ferrage, ni indemnité pour perte de sa monture? » Il n'y avait rien à répliquer, et le coureur Ben-Sâydane fut, selon son désir, inscrit cavalier de l'Etat (*khial*), à la condition qu'il ferait à pied le même service que ses camarades avec leurs chevaux. Depuis, il n'a jamais donné lieu à aucun reproche, et la comparaison faite entre lui et les khialas a toujours tourné à son avantage, surtout pour des courses lointaines.

Ben-Sâydane était très original. Il parlait peu; mais, en marchant, il murmurait toujours quelques sentences arabes. Voici celle qu'il semblait affectionner : Tuer ou être tué, voilà notre lot; celui de la femme, c'est de traîner à terre les longs plis de ses vêtements.

Au reste, les grands marcheurs ne sont pas rares dans le désert, et leurs hauts faits y sont connus de tout le monde. En 1846, un Arabe, nommé El-Thouamy, originaire de Leghouate, où il vit encore, fut envoyé par le kalifa Sid-Hamed-ben-Salem, à Berryane, ville située dans le district des Béni-Mezab. Parti à cinq heures du

Digitized by Google

matin de Kuesar-el-Heyrane, il arriva au terme de son voyage à sept heures du soir. Il avait, en quatorze heures, franchi 128 kilomètres, et fait, par conséquent, plus de neuf kilomètres à l'heure. Dans la même année, ce même Thouamy se rendit, en vingt et une heures, de Negoussa à Berryane ; distance : 180 kilomètres. Pendant ces deux courses, il n'avait mangé que quelques dattes et bu que la valeur de deux ou trois litres d'eau.

En 1848, Mâarouf-ben-Selymane, de la tribu des Larbâa, parcourut en vingt-neuf heures, et d'une seule traite, la distance qui sépare Guerrara de Kuesar et Heyrane, soit 184 kilomètres. Dans une seule journée, de Guerrara il atteignit Ouargla [1]. En 1850, El-Ghiry-Bel-Oucif, de la tribu des Mekhalif, chassait l'autruche. S'étant acharné à la poursuite d'un delim (autruche mâle), il se trouva complétement séparé de ses compagnons. Son cheval était tombé mort de fatigue, sa provision d'eau épuisée. Pendant trois fois vingt-quatre heures, il erra sur les hauts plateaux sans boire ni manger ; le jour, il dormait sous un bethoum (thérébinthe sauvage), et il se remettait en marche la nuit. Sa famille le croyait perdu, et on eut de la peine à le reconnaître à son retour : tant il était épuisé, maigri et noirci par le soleil. Il raconta ensuite qu'il croyait devoir la vie à des rêves dans lesquels il voyait sa mère le soigner et lui donner à boire à discrétion. Ces rêves, disait-il, l'avaient soulagé et soutenu dans sa détresse.

Mahammed-ben-Mohammed, des Harez-Allah, fraction de la grande tribu des Larbâa, étant en razzia du côté du Zab, perdit son cheval par un accident. Obligé de revenir à pied chez lui, il marcha pendant quatre jours et quatre nuits sans boire et sans prendre d'autre nourriture que celle qu'il trouva *dans les racines et dans les plantes du bon Dieu.* C'était, il est vrai, en hiver et la température était froide.

Dridy, de la tribu des Mekhalif, était autrefois un intrépide chasseur ; tombant un soir sur un troupeau de sept moufflons à manchettes, il les poursuivit de montagne en montagne, et en tua cinq, après avoir parcouru en six heures une cinquantaine de kilomètres dans un pays accidenté. Une autre fois, il suivit pendant quatre jours les traces d'un troupeau d'autruches ; mais ayant totalement épuisé son eau et ses vivres, il se vit contraint de rentrer chez lui, ne mangeant, pendant quatre autres jours, que des plantes de khedda (*statice Bouduelli*). Souvent il est arrivé à Dridy de passer huit ou dix jours à la chasse, en ne vivant, pendant la moitié de ce

[1] Voir, pour les localités citées et pour les distances, la carte de l'Algérie.

Digitized by Google

temps, que de racines et de plantes dont il connaissait la valeur nutritive. Bridy vit encore ; il habite le village d'El-Haouyta.

Les Mekhalif-el-Djereb racontent que Messaoud-ben-Aysa, de leur tribu, mort il y a seulement une dizaine d'années, forçait à pied des autruches dans le temps des plus grandes chaleurs. Les exemples de longues marches accomplies rapidement, ainsi que ceux de sobriété exceptionnelle, sont très nombreux dans le Sahara. Plus on avance dans le sud, disent les Arabes, et moins le ventre peut dominer l'âme.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, par la vie rude et pleine de périls qu'ils sont forcés de mener, les gens du désert sont mieux préparés à la marche, aux fatigues et aux privations qu'aucun autre peuple de la terre. C'est une honte chez eux que de s'exposer, par la paresse ou par l'intempérance, à être appelé *bou-kerch*, le père du ventre. Je pourrais citer encore ici bien des traits incroyables de patience, de sobriété et de vigueur. Je me borne à transcrire l'un des plus authentiques, raconté au colonel Margueritte par celui-là même qui en a été le héros. C'est un chef des plus influents parmi les Touareugs, nommé Chikh-Athmann ; il est l'ami des Français, et sa véracité, souvent mise par eux à l'épreuve, ne s'est jamais trouvée en défaut.

Donc, l'année 1236 de l'hégire, et en plein été, Chikh-Athmann, à la tête d'un parti de 70 guerriers montés sur des mahra (pluriel de *mahri*), tenta une razzia sur les Chambas d'Ouargla. Ils avaient épuisé l'eau de leurs outres, et passé déjà cinquante-deux heures sans boire, quand, par suite du succès inespéré de leur coup de main, ils se trouvèrent possesseurs de 2,200 chameaux. Ils saignèrent immédiatement 60 chamelles, burent leur sang, l'eau qu'elles avaient dans l'estomac, et furent sauvés. C'est là, en effet, la ressource suprême des Touaregs en cas de disette d'eau ; mais il faut, dit Athmann, prendre toujours la précaution de recueillir le sang dans un vase, et d'attendre qu'il s'y soit coagulé. Alors on jette le caillot qui s'est formé, et on ne boit que la partie liquide et séreuse qui reste. Si l'on n'a pas la patience d'agir ainsi, le sang que l'on boit tout chaud se fige sur l'estomac ou brûle les entrailles ; il augmente alors le terrible supplice de la soif. Pendant six jours et demi, c'est-à-dire pendant cent cinquante-six heures avant la razzia, Chikh Athmann et les siens n'avaient vécu qu'avec la valeur approximative de mille grammes de viande de chameau.

Il est également admis en principe, chez les Touareugs, que des guerriers en campagne peuvent, quand l'eau et les vivres viennent à manquer, prolonger leur expédition en tuant deux mahras sur trois, mais jamais plus, sous peine de perdre la vie, surtout quand on

Digitized by Google

opère dans des régions très éloignées du point de départ. Un mahri, disent-ils, peut ramener et sauver trois hommes; deux se placent sur son dos, et le troisième s'aide dans sa marche en tenant l'animal par la queue ; mais il succomberait infailliblement si l'on exigeait de lui davantage.

Le chef des Touareugs D'azeguer, Chikh Ikhenoukhene, étant en razzia contre les Saaïd, avec quarante des siens, est resté neuf jours et neuf nuits sans eau. Ses hommes s'en sont tirés en buvant toutes les quarante-huit heures un peu de sang qu'ils se procuraient en tuant leurs mahras. Lorsque le chiffre de ces derniers fut réduit à quinze, ils retournèrent dans leur pays.

Suivant Chikh-Athmann, les Oulad-Moulate emploient un moyen singulier et cruel pour s'assurer, dans leurs excursions lointaines, des provisions d'eau et de viande. Ils prennent de vieilles chamelles, les privent d'eau pendant longtemps, et puis au moment de partir en razzia, ils les font boire à satiété, leur coupent la langue et les emmènent. Quand les vivres viennent à manquer, ils tuent successivement les chamelles et retrouvent toute l'eau qu'elles ont absorbée avant le départ, parce que, faute de langue, prétendent-ils, elles n'ont pu en ramener la moindre goutte dans leur gosier. Inutile d'ajouter, que, dans ce cas, les Oulad-Moulate mangent aussi, avec un grand plaisir, la chair des animaux qui, suivant leur pittoresque expression, leur ont servi de réservoirs ambulants. Chikh-Athmann assure que les chevaux se montrent également très avides de cette nourriture. Quand ils voient préparer et découper devant eux la chair du chameau, ils hennissent et grattent la terre du pied avec une joyeuse impatience. Ces Oulad-Moulate campent sur les confins du pays des Touareugs; ils n'ont pas d'autre métier que d'attaquer et de piller les caravanes qui se rendent à Timbektou. Ces Arabes ont au plus haut degré la passion de l'indépendance et des aventures ; ce sont eux qui disent : « Les habitants des maisons sont, partout, forcés de reconnaître un maître (sultan) ; mais nous, toujours prêts au combat comme à la fuite, nous ne reconnaissons d'autre maître que Dieu. »

On retrouve, dit-on, chez ces enfants du désert, les mœurs chevaleresques des tribus primitives de la grande Arabie, mœurs si bien décrites dans le beau récit de Fatalla Sayeghir, que nous a fait connaître M. de Lamartine. Dans le Sahara, comme dans l'Hedjaz, partout où la distance et la difficulté des lieux ont préservé les fils d'Ismaël de la domination des Turcs, la femme a conservé tout son prestige, toute son influence; elle n'est pas une vile esclave, mais la compagne, l'âme du guerrier, l'objet de son admiration passionnée, la palme de ses exploits. Au fort des solitudes africaines, comme

Digitized by Google

au berceau de sa race, l'Arabe est encore tel que l'ont dépeint les prophètes : l'homme libre et sauvage, levant la main contre tous les autres, léguant à ses enfants pour patrimoine le désert, et pour moisson les caravanes. Voici quelques échantillons de la poésie des Oulad-Moulate, qui semblent des fragments inédits de l'épopée d'Antar :

Laissez-moi, je veux aller où me portent mes désirs ;
Je veux quitter les miens pour les fuir à jamais.
Les maîtres des sabres ont eu peur ;
Et si je pars, c'est sur l'ordre de Dieu.
Riche dans ma tribu, tout le monde m'aurait fêté ;
Pauvre, dans mon pays, je ne suis qu'un étranger ;
Je vais dépenser ma vie à parcourir la terre,
J'y trouverai peut-être un ami qui plaindra mes malheurs.

Arrête, chamelier, ne presse pas notre marche,
Tes chameaux sont jeunes, ménage-les ;
Avant de me lancer dans la mer des souvenirs,
Je veux encore lui voler quelques coups d'œil.
Frère, ne t'étonne pas des caprices de l'amant.
Déjà le chagrin tourne autour de mon cou ;
Il va ronger ma chair avec mes os,
Et mon malheur fait rire mes ennemis.
Ils sont l'éclair, et moi le nuage sombre :
O mon œil, pleure du sang, si tu n'as plus de larmes !

On se demandera sans doute quelle est la pensée qui m'a suggéré ces recherches sur les coureurs du désert, et plus généralement sur les tours de force qu'accomplissent ses habitants en fait de sobriété, sur leurs luttes quotidiennes, et presque toujours heureuses, contre la faim et la soif, ces deux ennemis redoutables, sans cesse aux aguets sous le ciel africain. Assurément, je n'ai pas supposé que des Européens pussent s'habituer à une nourriture aussi primitive ; mais n'est-il pas des circonstances où les voyageurs, les marins, les soldats, peuvent se trouver fort embarrassés pour se nourrir : les premiers, au fort des solitudes dont ils vont interroger les périlleux mystères ; les seconds, sur les plages inconnues et stériles où peut les jeter la tempête ; les derniers enfin, dans ces expéditions que la sécurité de notre colonie algérienne rendra encore longtemps nécessaires, et qui les entraînent fréquemment loin de nos établissements et des tribus soumises ? Dans de telles circonstances, il peut être intéressant de connaître les propriétés alimentaires de ces plantes, de ces racines qu'on dédaigne ou dont on se méfie. Ces notions pour-

Digitized by Google

ront être utiles surtout à ceux qui voudront tenter la traversée du grand désert, soit pour sonder les profondeurs du Soudan, soit pour se rendre à Timbektou (Tombouctou), soit enfin pour se livrer à la reconnaissance si difficile d'une communication entre l'Algérie et le Sénégal. Aujourd'hui, un Européen, séparé de sa caravane dans le Sahara, est un homme à peu près perdu. Tout récemment encore, l'un des plus intrépides explorateurs de l'Afrique, le docteur Barth, égaré ainsi pendant vingt-quatre heures, n'échappait que par miracle à une mort affreuse. Pour moi, je m'estimerais très heureux si mes indications pouvaient sauver la vie rien qu'à un seul de ces touristes qu'anime le feu sacré des aventures.

Les détails que j'ai pu recueillir sur les coureurs arabes pourraient peut-être aussi donner lieu à de curieux rapprochements historiques avec ceux qui ont exercé la même profession chez divers peuples de l'antiquité, comme chez les Perses, où l'on faisait d'eux grand usage, au rapport d'Hérodote et de Xénophon, et chez les Grecs, où ils étaient connus sous le nom d'*hémérodromes*. L'histoire a conservé le souvenir de quelques-uns de ces messagers infatigables, notamment du coureur Phidippide, et de ce Lacédémonien qui fit en un jour 60 lieues. De la Grèce, l'usage des coureurs avait passé en Italie, et d'Italie en France, où il s'était maintenu chez quelques nobles jusqu'à la Révolution française. Peut-être est-il permis de regretter que ces exemples de vigueur musculaire, développée par une éducation professionnelle, disparaissent totalement de la vieille Europe, et que les hommes appartenant aux races civilisées se trouvent presque toujours, sous ce rapport, en état d'infériorité flagrante vis-à-vis des peuples plus voisins de l'état de nature. On sait quel prestige exercent sur ces peuples les qualités physiques, comme la force et l'agilité, et souvent il serait à désirer, dans l'intérêt même de la civilisation, qu'ils eussent ce motif de plus pour nous estimer et nous craindre.

Enfin, la science physiologique pourrait, ce me semble, trouver quelque chose à glaner dans tout ceci. Ces détails de mœurs, ces exemples de sobriété ne sont-ils pas susceptibles de lui fournir de précieux enseignements, de curieuses comparaisons entre les besoins réels et les besoins factices, entre les nécessités d'un estomac sauvage et celles d'un estomac civilisé?

Général E. Daumas.

Digitized by Google

REVUE CRITIQUE

Poétique ou Introduction à l'Esthétique, par Jean-Paul-Fr. RICHTER, traduite de l'allemand par MM. Al. BUCHNER et Léon DUMONT, 2 vol. in-8°. Paris, Durand.

Jean-Paul Richter est un des écrivains les plus originaux des temps modernes. Il a conquis et il conserve une place à part dans le mouvement dit romantique qui s'est produit en Allemagne dès la seconde moitié du siècle dernier, et dont la France n'a suivi l'impulsion que cinquante ans plus tard. Bien que l'influence spéciale de l'auteur de *Titan* ne se soit exercée chez nous que par des intermédiaires, il n'en est pas moins un des patriarches de nos littérateurs modernes, de ceux-là même qui connaissent à peine son nom. Seulement, c'est un aïeul plus jeune d'esprit et surtout de cœur que bon nombre de ses petits-fils.

Une femme de génie, Mme de Staël, et deux hommes de talent, MM. Ph. Chasles et H. Blaze, ont tenté, à diverses reprises, de faire connaître Jean-Paul au public français. Ce n'est pas une tâche facile ; de tous les écrivains, Richter est peut-être celui qu'on peut le moins apprécier sur de simples extraits. Mieux vaut, quand on veut nous révéler une de ses œuvres, nous la donner tout entière ; c'est ce qu'ont fait MM. A. Buchner et Léon Dumont. La tâche était encore bien difficile. Les plus gracieuses pages de Jean-Paul sont hérissées de termes métaphysiques, d'allusions à des particularités enfouies dans les recoins les plus obscurs de la science, et que l'auteur n'a garde d'expliquer, comme s'il craignait de faire injure à la pénétration de son lecteur. Ce luxe d'érudition ne l'a pas empêché d'être prodigieusement lu en Allemagne, surtout par les femmes. Il est vrai que celles-ci, selon lui, ne se faisaient pas faute de sauter les passages difficiles : « Quand elles tombent, dit-il, sur quelque trait d'esprit emprunté à la science, elles ne murmurent ni ne crient. Elles continuent discrètement leur lecture, et, pour pardonner plus facilement à l'auteur, ne veulent pas même savoir ce dont il était question. » Ce qu'il y a d'étonnant ici, ce n'est pas la paresse qui escamote la difficulté, ou l'amour-propre qui feint d'avoir compris, c'est la persévérance des lectrices à renouer le fil si souvent interrompu, leur obstination sur ce grimoire souvent indéchiffrable. Jamais auteur n'a obtenu un succès de vogue féminin pareil à celui de l'énigmatique Jean-Paul. Il fallait que ses ouvrages offrissent à la sensibi-

Digitized by Google

lité des Allemandes de bien douces compensations du labeur qu'ils imposaient à leur intelligence! Véritablement, Jean-Paul est de la famille des enchanteurs, de ces « bons et grands enchanteurs » dont parle quelque part lady Morgan, et cette sympathie honore celles qui la ressentaient comme celui qui en était l'objet, car elle ne fut jamais obtenue que par des moyens honnêtes. Aucun écrivain n'a jamais mis une chaleur plus sincère à idéaliser les femmes, aucun n'a décrit avec une émotion plus communicative les délices intellectuelles du véritable amour, l'héroïsme du dévouement. Bien peu, même de notre temps, l'ont égalé dans le pathétique.

Jean-Paul a inspiré plusieurs talents de premier ordre, qui, grâce à une imagination non plus vive, mais mieux réglée, ont obtenu des succès plus cosmopolites. La réminiscence de ce grand fantaisiste est flagrante chez Dickens, chez Hoffmann, chez Byron qui lui a emprunté beaucoup de traits du caractère de *Roquairol* dans le *Titan*, pour en faire son Don Juan; enfin, et surtout, chez Henri Heine, le plus aimable et le plus dangereux des grands poètes allemands. Egal à ces derniers pour la verve et l'*humour*, Jean-Paul a sur eux l'immense avantage d'être demeuré spiritualiste et chrétien. Son lyrisme s'exalte, se rajeunit incessamment à cette source dont ses orgueilleux disciples ont oublié le chemin. L'immortalité de l'âme surtout est chez lui une conviction qui va jusqu'à l'enthousiasme, et si parfois un souffle de colère fait vibrer les cordes de sa lyre harmonieuse, c'est quand le spectre du matérialisme se dresse devant lui. Cet honorable courroux lui a inspiré une de ses pages les plus remarquables, le « Rêve de l'anéantissement, » (Traum der Vernichtung) qui n'a jamais été traduit tout entier en français. Dans cette vision terrible, le Néant, fantôme voilé dont on entrevoit seulement les ongles crochus, le guide dans son funèbre empire, enfer plus effrayant que celui de Dante. Là se manifestent, sous une forme sensible, les conséquences du « nihilisme » les plus révoltantes pour la conscience humaine, la vanité des sentiments les plus nobles comme des affections les plus touchantes. Enfin, le poète et son guide, après avoir rencontré sur leur passage les cadavres des Justes de tous les siècles, « dormant, le cœur broyé, d'un sommeil éternel, » viennent se heurter contre une dernière et plus auguste victime, enfouie avec un soin jaloux au plus profond de ce gouffre. C'est en présence des restes à jamais inertes de celui qui fut le Christ, que soudain le Néant de guide se fait bourreau, et qu'enfonçant ses ongles dans le cœur du malheureux qu'il a conduit jusque-là, il s'écrie : « Meurs à ton tour, je suis Dieu! »

Jamais la logique impitoyable du matérialisme n'a été symbolisée d'une façon plus saisissante. Jean-Paul a vaillamment lutté toute sa vie contre cette philosophie funeste. Dans ses dernières années, devenu aveugle comme Homère et Milton, mais plus clairvoyant d'âme que jamais, il suivait avec anxiété les progrès du mal, et la mort le prit dictant un traité sur l'immortalité de l'âme (1825). Ses obsèques furent une pompe triomphale, et le manuscrit inachevé de son dernier ouvrage figurait sur le cercueil du grand écrivain croyant, comme son plus beau titre d'honneur. Trente années plus tard, un autre célèbre poète du même pays, engagé

Digitized by Google

dans une voie bien opposée, mourait paralytique en exil, délaissé, renié par ses coreligionnaires en démocratie, dont il avait fatigué la sympathie par ses palinodies et ses sarcasmes perpétuels. N'y a-t-il pas un salutaire enseignement dans ces destinées si différentes de deux génies de même famille? car Heine était un Jean-Paul déchu par orgueil, atteint dès sa jeunesse de cécité morale, ne croyant à rien, arrivé enfin à cette extrémité terrible de douter, aux portes du tombeau, de son propre scepticisme.

La « Poétique ou Introduction à l'Esthétique » est un des ouvrages les plus remarquables de Jean-Paul, et de tous le plus inconnu en France. Nulle part il n'a plus largement prodigué la lumière et les ténèbres, mais les aperçus ingénieux et brillants sur les diverses formes de la littérature d'imagination y compensent l'aridité de l'abstraction métaphysique, et ce livre devrait trouver place au moins dans la bibliothèque de tous les auteurs. On y découvre même, en l'étudiant attentivement, plus de méthode et de suite que dans les autres œuvres de Jean-Paul.

Après avoir risqué plusieurs définitions de la poésie, parmi lesquelles on remarque celle-ci : « La poésie est à la prose ce que le chant est à la parole, » il donne la préférence à celle d'Aristote, « une belle et immatérielle imitation de la nature. » Cette définition exclut deux extrêmes également périlleux pour l'esprit humain : le nihilisme, qui ne tient aucun compte de la nature ; le matérialisme, qui la reproduit servilement. Attaquant d'abord le « nihilisme poétique, » il le condamne par les plus grands exemples du drame et de l'épopée : « Qui a mieux poursuivi et mis en lumière la réalité jusque dans ses profondeurs les plus intimes, et jusqu'aux vermisseaux, que les gémeaux de la poésie, Homère et Shakspeare? De même que les arts de la sculpture et du dessin travaillent éternellement dans l'école de la nature, les plus riches poètes y figurent aussi comme ses enfants les plus studieux, les plus appliqués à transmettre aux autres, avec de nouveaux traits de ressemblance, l'image de leur mère commune. » Il remarque aussi que la plupart des grands poètes ont été rudement éprouvés dans les réalités de la vie militante. Leur génie a grandi par cette lutte ; « le cristal pur et transparent du poète a besoin d'être posé sur le fond sombre de la vie pour réfléchir l'univers. »

Après avoir fait justice des contempteurs de la nature, Jean-Paul attaque avec la même vivacité ceux qui s'en font les copistes serviles : « Il est impossible d'épuiser toute l'individualité de la nature dans une image quelconque, et il faut, par conséquent, faire toujours un choix entre les traits qu'on doit omettre et ceux qu'on doit prendre. Entre des paysages décrits par un poète, et une description exacte des mêmes lieux faite par un géographe, il y a de la différence. Le champ de la réalité est un échiquier sur lequel l'auteur peut jouer soit le jeu vulgaire des dames, soit le royal jeu d'échecs, suivant qu'il a seulement des pions à sa disposition, ou bien des figures et de l'art. Dans cet empire radieux de la poésie, faudrait-il que chaque fleur poussât avec autant de lenteur et sous autant d'herbes que dans notre monde paresseux? » En résumé, « le matérialiste a bien de l'argile, mais ne peut lui communiquer un souffle de vie, parce que c'est

Digitized by Google

de l'argile et non un corps; le nihiliste, lui, voudrait insuffler la vie, mais il n'a pas même d'argile. »

Le chapitre « de l'emploi du merveilleux » mérite une mention spéciale. Jean-Paul blâme peut-être un peu sévèrement un procédé de composition que les romans d'Anne Radcliffe avaient mis à la mode de son temps, procédé qui consistait à accumuler des événements d'apparence surnaturelle, mais s'expliquant naturellement à la fin de l'ouvrage. « Un escamoteur, dit-il, n'est pas un poète ; il se suicide en expliquant ses tours de passe-passe. » Il réprouve également les incidents réputés vraiment surnaturels, mais il distingue et recommande l'emploi d'un troisième procédé, celui qui place le merveilleux là seulement où il peut résider à côté de l'idée même de Dieu, dans l'âme. La frayeur de l'apparition, suivant lui, vaut mille fois mieux que l'apparition elle-même ; un visionnaire fera plus d'effet que cent histoires de revenants. Les grands miracles intérieurs ont l'avantage de survivre à toute explication. Le grand prodige que rien ne peut détruire, c'est précisément la foi des hommes dans les prodiges. »

Plus loin, nous trouvons une distinction très finement exprimée entre le *talent* et le *génie :* « Comme, à l'exception de l'ensemble, le génie ne produit rien, ni image, ni tournure, ni pensée de détail que le talent ne puisse atteindre dans ses plus chauds moments, on peut, pendant un certain laps de temps, prendre l'un pour l'autre. Souvent même le talent brille comme une colline verdoyante à côté de l'alpe nue du génie..... Des talents, en tant que degrés, peuvent s'anéantir et se remplacer les uns par les autres; les génies, en tant qu'espèces, ne le peuvent pas. » Plus loin encore : « Le talent spécial rend un seul son, comme la corde frappée de son marteau; le génie, au contraire, *ce réveille-matin des siècles endormis*, ressemble aux cordes éoliennes, qui rendent des sons divers sous des souffles différents. Quand les vieillards de la prose, pétrifiés déjà et pleins de terre comme les vieillards véritables, nous font voir les misères de l'existence, ils nous laissent un sentiment d'inquiétude et de gêne; toujours le ciel manque à leur douleur et aussi à leur joie. Leur platitude envahit même ce qu'il y a de plus élevé dans la réalité, comme l'amitié, l'amour, comme la mort, ce passage de la vie d'un monde dans un autre..... Le génie, au contraire, rend partout la vie libre et la mort belle; sur son globe, comme sur la mer, nous apercevons la voile qui entraîne avant de distinguer le navire passant. De même que l'amour et la jeunesse, il réconcilie et marie l'infirme et débile existence avec le sentiment éthéré. Ainsi, sur les bords d'une onde tranquille, l'arbre réel et l'arbre reflété d'une même racine semblent jaillir et s'élancer vers un double ciel. »

Arrivant à la distinction des divers genres de poésie, Jean-Paul observe avec une malicieuse bonhomie qu'aucun être ne *classifie* plus volontiers que l'homme et surtout l'Allemand. Il se conforme aux idées déjà en vogue de son temps, en adoptant la division générale en poésie grecque ou plastique, en poésie moderne ou romantique. Partisan déclaré de cette dernière, qu'il considère comme seule possible désormais, il n'en manifeste pas moins un éloquent et sincère enthousiasme pour les chefs-d'œuvre du génie hellénique : « Les Grecs n'étaient pas, comme le

Digitized by Google

leur reprochait un prêtre égyptien, d'éternels enfants, mais plutôt d'éternels jeunes gens. Une réalité toute poétique ne jetait que de la lumière à leur *réfraction* (Wiederschein) poétique. L'amour du beau était, comme la guerre pour la patrie, commun à toutes les classes. Comme le temple delphique du dieu des Muses, il rapprochait toutes les races de la Grèce, et faisait rouler à travers un peuple entier le char de triomphe d'un poète ou d'un artiste. Heureuse contrée, où dans toutes les rues, dans tous les temples, les cordes lyriques de l'art résonnaient d'elles-mêmes comme des harpes éoliennes; où l'on attachait plus d'importance à une représentation dramatique qu'à une expédition militaire, où les juges d'un concours de poésie étaient placés au même niveau que ceux qui prononçaient sur la vie et la mort; où l'imagination embellissait tout, jusqu'aux Furies! Ainsi, dans les pays chauds, toute créature, même féroce, vole ou court parée de couleurs éclatantes, tandis que les régions glaciales produisent des formes pesantes, sombres, innombrables et pourtant uniformes, qui semblent vouloir singer leur pays. » Cette comparaison ingénieuse n'a rien de flatteur pour les régions et pour les poètes du Nord, et pourtant la poésie romantique a, en réalité, toutes les prédilections de Jean-Paul. Comme les pontifes antiques, il n'orne si bien de fleurs la victime que pour donner plus d'éclat au sacrifice. Il reconnaît bien, à la vérité, « que ce n'est pas, en littérature, une supériorité que de venir tard. Le Parnasse des Grecs fleurit au matin de la civilisation ; ils eurent le bonheur de s'emparer des rapports humains les plus beaux et les plus simples, ainsi que des traits principaux du courage, de l'amour, du dévouement, du bonheur et du malheur, pour ne laisser aux poètes de l'avenir que la répétition de ces caractères ou la représentation plus difficile de rapports plus artificiels. Ils nous apparaissent en perspective comme des morts sublimes, saints et transfigurés. » Mais les plus belles choses ne peuvent se représenter identiquement deux fois. Tout a changé depuis les Grecs, et de nouvelles circonstances, de nouvelles idées, de nouveaux sentiments réclament une poésie nouvelle. Cette poésie des peuples modernes, c'est la poésie romantique. Jean-Paul en signale l'avénement en des paroles pleines de charme et de profondeur. « Si la poésie en général est une prophétie, celle-là est en particulier le pressentiment d'un avenir trop grand pour avoir sa place ici-bas; les fleurs romantiques nagent autour de nous, pareilles à ces semences longtemps inconnues, que la mer, qui relie toutes les parties de l'univers, apporte de l'Amérique aux rives de Norwége. L'origine et le caractère de la poésie moderne se laissent si facilement déduire du christianisme, qu'on pourrait aussi bien la nommer chrétienne que romantique. Semblable au jour final de l'univers, le christianisme annihila le monde des sens avec tous ses charmes, l'écrasa au point d'en faire le tertre d'un tombeau ou un degré pour monter au ciel. »

Nous pourrions encore emprunter plus d'une pensée juste et brillante, plus d'une gracieuse ou splendide image à ce livre qui en contient un nombre presque infini ; mais il faut se borner. Nous rappellerons seulement une éloquente appréciation du triste héros de Richardson : « Ce Lovelace, père d'innombrables pécheurs, sur le papier et dans le monde, et que les

Digitized by Google

Français et les Allemands ont pillé comme de mauvais pauvres, s'élève pareil à un arbre vénéneux au-dessus des nombreux champignons de la réalité; car il a encore du courage, de la libéralité, un certain honneur.... Ce qui intéresse dans un tel criminel, ajoute-t-il, c'est la qualité par laquelle il se rapproche précisément de la vertu, la force. Cette qualité morale, appliquée à des rapports d'immoralité et d'erreur, se présente à nous sous un jour d'autant plus vif, *qu'elle apparaît dans une sorte de combat.* » Mais « il est toujours nuisible de contempler le vice trop longtemps; l'âme se met à trembler devant la gueule ouverte et haletante du serpent; elle finit par chanceler et y tomber. » Le châtiment final que les romanciers infligent à leurs coupables héros, ne répare nullement le mal. « A quoi bon ces naufrages de démons pestiférés? C'est précisément en échouant sur la terre qu'ils y apportent la contagion. »

Ces citations suffisent pour donner une idée de l'intérêt que présente cet ouvrage d'un auteur que la France ne connaît pas assez. En appréciant et aimant comme il le mérite cet homme supérieur et excellent, nous ne ferions que le payer de retour. Quoique bon Allemand, Jean-Paul avait un faible pour la France ; il revient sans cesse à elle dans ses ouvrages. Ses jugements sur notre littérature s'arrêtent naturellement au XVIIIe siècle, puisque sa *Poétique* a été écrite dans les premières années de celui-ci. Il admire fort nos auteurs du XVIe siècle, surtout Rabelais, Montaigne, Marot; témoigne une estime sérieuse, mais froide pour nos classiques du temps de Louis XIV, et traite sévèrement la prétendue poésie du siècle de Louis XV. Il loue cependant Voltaire comme critique, mais le malmène ou plutôt le nie comme poète. Ces appréciations sont surtout curieuses en ce qu'elles semblent littéralement anticipées sur celles de notre romantisme de 1830, dont Jean-Paul prédit l'avénement dans ce passage : « Des Français même, comme Diderot, J.-J. Rousseau, Voltaire, ont fini par se sentir trop à l'étroit et comme étouffés dans cette poésie qui réduit tout ce qui est grand, les éruptions volcaniques des passions, les formes sublimes de l'esprit et du cœur, aux proportions de mets d'apparat servis dans des plats de cristal ; dans cette poésie qui n'exprime pas l'homme en général, mais seulement l'homme du monde. Aussi se faisaient-ils l'un après l'autre, pour respirer, un trou dans cette coquille d'œuf, et quelques-uns en sortaient même tout entiers, mais en portant encore sur eux quelques restes de leur coquille. » Cette pensée, pour être exprimée sous une forme triviale, n'en est pas moins ingénieuse et vraie au fond.

Jean-Paul avait lui-même porté un défi amical à ses futurs traducteurs en prétendant que ses ouvrages n'étaient pas susceptibles de traduction, ou que du moins cette traduction ne serait goûtée que des étrangers qui sauraient eux-mêmes l'allemand. Il faut savoir gré à MM. Buchner et Dumont d'avoir répondu à ce défi, et nous croyons qu'ils ont sagement agi en adoptant pour champ clos la *Poétique*, parce que les difficultés spéciales de cet ouvrage tiennent moins au génie de la langue germanique et aux mœurs du pays qu'à des termes métaphysiques, pour lesquels la langue française fournit d'heureux équivalents. Cette traduction nous a paru élégante et fidèle ; elle reproduit généralement avec bonheur non-seule-

Digitized by Google

ment les pensées, mais les tournures de phrases et cette souplesse qui donne au style de Jean-Paul une physionomie à part. Toutefois nous oserons leur reprocher de n'avoir pas toujours suivi d'assez près l'allure capricieuse du modèle, et, dans les citations qui précèdent, nous nous sommes permis quelques rectifications conformes à l'esprit comme à la lettre du texte original. Rien n'est à négliger chez Jean-Paul ; il lui suffit souvent d'un superlatif, d'une simple épithète, pour indiquer une nuance, un aperçu nouveau. Ainsi, à propos du matérialisme poétique, les traducteurs de Jean-Paul lui font dire que le langage des passions ne saurait être le même sur la scène que *dans la première loge venue*. L'original dit plus finement dans la *meilleure* loge (*besten loge*) ; et, dans un théâtre, la meilleure loge, on le sait, n'est rien moins que la première venue. Jean-Paul veut dire que le langage du poète dramatique ne saurait être le même que celui des spectateurs, même les plus raffinés et de la meilleure compagnie, qui forment le public des premières loges. Il y a là une nuance que la traduction a laissé échapper. Disons encore, pour épuiser toutes les critiques sur cet important travail, que les éclaircissements si nécessaires dans un livre de ce genre auraient dû être placés à la fin de chaque chapitre, au lieu d'être relégués en bloc à la fin du second volume, où beaucoup de lecteurs n'auront pas la patience d'aller les chercher. Nous espérons que les vaillants traducteurs de la *Poétique* ne nous en voudront pas de ces observations, qui prouvent l'importance que nous attachons à leur œuvre. On ne saurait trop les remercier de leurs efforts pour faire connaître en France cet aimable et grand poète, si enthousiaste du bon et du beau, si digne de l'attention et de la sympathie de tous les esprits d'élite.

Bon ERNOUF.

Child-Harold, poème de Lord Byron, traduit en vers français par M. DAVÉSIÈS DE PONTÈS. Paris, Dentu. 1862.

Les œuvres de lord Byron, peu lues aujourd'hui en France, sont encore en Angleterre très admirées et très étudiées; chacun des poèmes a été l'objet de recherches et de controverses. Le patriotisme anglais s'est fait volontiers commentateur et libraire pour défendre et perpétuer l'honneur d'un génie national; les éditions de Byron se succèdent aussi rapides et presqu'aussi soignées que si Thomas Moore était encore là pour hâter l'impression, corriger les épreuves, rédiger les préfaces et lancer les prospectus. Notre enthousiasme, en France, a la vie plus courte ; la popularité d'un poète étranger est très rare chez nous et fort peu durable. Byron, qui, il y a trente ans, avait tant d'admirateurs passionnés, a aujourd'hui pour lecteurs un petit nombre d'esprits plus curieux qu'enthousiastes. Il est assez piquant, mais il est très juste de remarquer qu'une traduction française de *Child-Harold* a plus de chance d'être lue et appréciée à Londres qu'à Paris. C'est ce qui arrive dans ce moment même à la fidèle et heureuse traduction que M. Davésiès de Pontès a faite du *Childe Harold's Pilgrimage*, et que sa veuve vient de publier. Les jour-

Digitized by Google

naux et les revues d'outre-Manche, l'*Athœneum*, le *Critic*, le *John Bull*, le *Westminster Review*, l'*Examiner* annoncent au public anglais, qui n'a pas besoin de lire Byron en français, la traduction française de M. Davésiès de Pontès, et il s'en faut de peu que cette traduction ne passe inaperçue en France.

Child-Harold est une œuvre remarquable, parce qu'elle marque, dans l'histoire littéraire de nos relations avec l'Angleterre, une grande époque. Classique par la composition et certaines allusions mythologiques, romantique par la personnalité très grande des sentiments, mélange d'histoire, d'épopée, d'autobiographie psychologique, de géographie sentimentale et de pamphlet, le Pèlerinage de Child-Harold est une des causes qui ont déterminé le mouvement littéraire des pacifiques années de la Restauration. Lamartine, Alfred de Musset sont issus de lord Byron et relèvent de son génie : il y avait beaucoup d'imitation byronienne dans leur originalité romantique. On ne rompait avec les traditions du goût et de la littérature nationale que pour lier avec la littérature anglaise des relations suivies ; aucun poète anglais n'eut plus que Byron la fortune d'exercer sur nos écrivains français une puissante influence. On ne peut pas aujourd'hui étudier l'histoire de la poésie française au XIXe siècle si l'on n'étudie d'abord, et fort attentivement, l'œuvre entière de lord Byron.

La traduction de M. Davésiès de Pontès a des titres spéciaux ; on ne saurait chercher mieux pour comprendre les quatre chants du « Pélerinage de Child-Harold. » Le texte anglais, publié en regard du texte français et opposé audacieusement à la traduction, a été bien étudié et bien compris. La traduction, quoiqu'en vers, serre de près la pensée sans la gêner ni l'altérer. Le style est net, correct, et les rimes, sauf quelques exceptions et malgré de grandes difficultés, sont heureuses. Le style de Byron, particulièrement dans *Child-Harold*, est très curieux : il est libre, franc, parfaitement primesautier, affecté quelquefois, mais d'une affectation volontaire et comme naturelle. Ironique au premier vers de la stance, et sceptique, le poète est souvent lyrique et théâtral au second, L'impression est mobile, elle fuit, elle change à chaque mot. Pleurer, rire, mordre, soupirer et caresser dans le même vers, et avec cinq ou six mots, c'est Byron, du commencement du *Child-Harold* à la fin : ce sont des dissonances que couvre l'harmonie supérieure d'une puissante personnalité. Style magique dont les merveilleux contrastes éblouissent. Peut-on rendre dans notre langue les fantaisies d'un pareil style? L'anglais s'y prête, le français s'y refuse-t-il? M. Davésiès de Pontès a prouvé que tout est possible à qui sait manier une langue et lui demander toutes les ressources dont elle est capable. Il a trouvé le moyen d'approcher le plus près possible de ce qu'il y a de réellement inaccessible dans le texte anglais. Un lecteur français peut s'étonner de trouver dans les vers de M. Davésiès certains heurts qui seraient de mauvaises négligences si le traducteur ne les avait cherchés. Ces chocs de mots vulgaires frappant contre des mots pompeux, ces éclats de rire sardonique au milieu des plus aimables et des plus mélancoliques descriptions, ce sont précisément les signes auxquels on reconnaît Byron à travers l'œuvre de ses traducteurs.

Digitized by Google

Malgré ces qualités, la traduction de M. Davésiès de Pontès ne pourra pas modifier une opinion fort répandue et assez juste, c'est qu'il est à peu près impossible de traduire en vers français les vers de lord Byron. Depuis le commencement de ce siècle, il a paru en France trois traductions poétiques du *Child-Harold* : l'une de M. Ragon, l'autre de M. Pauthier, et la troisième enfin, celle de M. Davésiès de Pontès. Quelques exemples, choisis dans chacune de ces traductions, feront sentir la supériorité de la dernière et l'insuffisance de toutes.

Au milieu de la belle description du lac de Genève, un des morceaux les plus remarquables du troisième chant, on a souvent indiqué, pour prouver le caractère panthéiste de la poésie de Byron, ces deux vers :

> Are not the mountains, waves, and skies, a part
> Of me and of my soul, as I of them?

M. Ragon traduit :

> De mon âme et de moi les montagnes, les cieux,
> Les flots, ne sont-ils pas une part et moi d'eux?

M. Pauthier :

> Les montagnes, les lacs, les vagues et les cieux,
> Ne font-ils pas partie, essence de moi-même,
> Comme moi d'eux?

M. Davésiès, sans rendre toute la pensée de Byron, est incontestablement plus correct :

> Si des cieux et des flots participe mon être,
> Quelque chose de moi ne vit-il pas en eux?

Les vers les plus célèbres, et peut-être les plus charmants de *Child-Harold*, sont les vers sur le Drakenfels :

> The castled crag of Drakenfels
> Frowns o'er.....

M. Davésiès rend bien la chute de ces jolis couplets :

> Mais que ces lieux seraient plus beaux pour moi
> Si je pouvais en jouir avec toi!

M. Ragon avait eu la fâcheuse pensée de traduire le charmant *thou!* toi! par *objet de mon amour:*

> Que je serais heureux en ce riant séjour
> Si j'avais près de moi l'objet de mon amour!

La nécessité d'une traduction en vers fait excuser les maladresses ; mais, dira-t-on peut-être, qui forçait les traducteurs à traduire en vers?

Quoi qu'il en soit de ces trois tentatives, dont aucune n'est sans valeur, celle de M. Davésiès de Pontès est certainement la plus heureuse. La nouvelle traduction du *Child-Harold* mérite une part dans l'attention des esprits qui aiment la poésie de Byron, et qui étudient dans les littératures étrangères l'histoire philosophique de la nôtre. FRANÇOIS BESLAY.

Digitized by Google

Dernières Scènes de la Comédie enfantine, par M. Louis RATISBONNE, 1 beau volume grand in-8°, illustré par Froment. Paris, J. Hetzel.

Dernières! dit l'auteur. Pourquoi dernières? Nous espérons bien qu'il se trompe ou qu'il veut nous tromper. Ces nouvelles *Scènes*, que sa modestie ou sa timidité lui font intituler « dernières, » auront une suite, sans doute; Marie n'est pas encore une bien grande personne, et d'ici au jour de son mariage, il coulera sous la plume de son poète assez de vers pour former un volume ou deux. Et combien il serait regrettable qu'il en fût autrement! Ecoutez ces jolis couplets :

Lorsqu'il neige, par les grands froids,
Lorsque le vent fouette les toits,
Quand sous les pieds la glace crie,
L'arbre se plaint et la fleur prie :

« Mon Dieu! ne nous délaisse pas
Pendant l'hiver et ses frimas!
Garde notre jeune poussée,
Tant que la bise soit passée! »

Alors aussi les indigents
Disent au Dieu des pauvres gens :
« Garde notre chère couvée!
Du vent qu'elle soit préservée!
L'hiver est bien dur pour nos fils;
Ils ont froid et sont si petits! »

Et tous après cette prière,
L'arbre, l'enfant, la fleur, la mère,
S'endorment en paix sous les yeux
De Dieu, qui veillera sur eux.

Il y a ainsi dans toutes les pièces qui forment le recueil une leçon de morale exprimée sous la forme la plus gracieuse ou la plus touchante. Les enfants n'y prendront peut-être pas grand profit; mais les grandes personnes, et parmi elles les esprits délicats goûteront beaucoup ce doux concert de famille. Qu'on nous permette de citer comme un modèle du genre cette autre pièce que l'auteur intitule : *l'Enfant qui ouvre les roses:*

Laure avait un rosier un peu lent à fleurir,
Le bouton verdissait; mais quand viendrait la rose?
« Rose, disait l'enfant, ne veux-tu pas t'ouvrir?
Voilà tout près d'un mois déjà que je t'arrose. »
Enfin la fleur, gonflant le bouton entr'ouvert,
Faisait craquer déjà son petit corset vert :
La floraison était certaine.
Mais Laure n'attend pas. D'une imprudente main
Elle sort la fleur de sa gaine :
La fleur mourait le lendemain.

Rien ne vient en un jour; laissez mûrir les choses!
Si vous voulez garder leur vie et leurs couleurs,
Laissez croître l'enfant! Ne hâtez pas les roses!
Il ne faut pas ouvrir les fleurs.

Digitized by Google

Si dans nos salons la poésie est dédaignée, c'est que trop souvent elle-même a pris des airs dédaigneux ; elle est devenue froide et savante ; elle prétend régner dans des espaces où l'œil de l'homme a peine à la suivre, où son cœur ne saurait battre ; elle a cru se faire divine en cessant d'être humaine, oubliant que l'âme est l'image de Dieu, et qu'en se désintéressant de la créature elle s'éloignait en même temps du Créateur. M. Louis Ratisbonne n'a point commis cette faute, et par là je vois chez lui la marque du vrai poète. Qu'il chante aux amoureux, qu'il chante aux enfants, sa voix vient du cœur. La forme peut quelquefois y perdre, la poésie y gagne toujours.

Le nouveau volume de *la Comédie enfantine* est, comme le précédent, enrichi de charmants dessins de M. Froment, dans le goût germanique, et l'édition est l'œuvre de M. Hetzel, dont les beaux livres font la joie des enfants et le bonheur des bibliophiles. A. DE CALONNE.

L'Amour et Psyché, 20 dessins, eaux-fortes de M. Lorenz FRŒLICH, texte d'APULÉE. Paris, J. Hetzel, et chez l'auteur, 122, boulevard de l'Etoile.

Dans un genre que M. John Flaxman mit naguère à la mode, mais qui depuis la publication que fit Reveil de ses œuvres, en 1833, avait été un peu trop négligé, M. Lorenz Frœlich a essayé de retracer l'histoire allégorique de l'Amour et Psyché. C'était une entreprise hardie, car aucun sujet de la mythologie grecque ne réclamait à un aussi haut degré la pureté du dessin, la grâce de la composition et l'élévation du style. Ce n'eût pas été trop, pour satisfaire pleinement aux conditions d'un tel programme, d'unir le crayon antique de M. Ingres à l'élégance un peu vaporeuse de quelques-uns de nos petits peintres modernes. M. L. Frœlich ne se pique pas sans doute d'avoir résolu pleinement ce difficile problème ; en plus d'un point cependant il a touché de bien près à la solution ; nous citerons particulièrement les deux planches qui terminent la série.

Les vignettes encadrent par deux côtés le texte d'Apulée, gravé en cursive qui tient à la fois au moyen âge et à l'antique dans ses formes ; c'est une fantaisie fort gracieuse. Les scènes se développent dans l'encadrement, suivant la manière allemande empruntée aux manuscrits du moyen âge, au milieu des ornements, des paysages et des architectures que comporte le sujet. La gravure n'est pas un simple trait comme chez Flaxman ; elle se rehausse de demi-teintes et même d'ombres assez fortes. Nous aurions préféré un trait fin et spirituel qui eût peut-être mieux convenu à la fable que l'artiste danois voulait reproduire : cette image symbolique de l'union de l'âme et du corps souffrait moins qu'aucune autre l'emploi un peu cru de l'eau forte. Malgré ces réserves, il faut louer l'auteur de cette gracieuse entreprise. Son succès sera un encouragement pour un art qui se perd et pour des essais de même nature, où le talent ne suffit pas, où il faut encore apporter une richesse d'imagination et une dose de persévérance assez rares à notre époque. A. DE C.

Digitized by Google

La Mythologie des bords du Rhin, par X.-B. SAINTINE, illustrations par G. Doré gr. in-8. Paris, Hachette.

L'aimable et spirituel auteur du *Mutilé*, de *Picciola*, de *Chrisna*, a réuni dans ce beau volume, qui a tout le charme d'un keepsake et tout l'intérêt d'un livre d'histoire, les traits les plus saillants des anciennes mœurs et de la mythologie germaniques. Ce sujet avait déjà été traité, il y a environ quarante ans, par l'écrivain allemand Aloys Schreiber, sous ce titre : *Deutschland und die Deutschen*, publication ornée d'assez belles gravures en taille-douce ; mais, grâce à M. Saintine, nous avons vaincu les Allemands sur leur propre terrain ; le texte français de l'ouvrage édité récemment par M. Hachette est aussi supérieur aux descriptions exactes, mais incolores de Schreiber, que le sont les fougueuses compositions de Gustave Doré aux pâles vignettes de Mettenleiter. M. Saintine n'a pas voulu faire un livre d'érudition ; et pourtant il a trouvé le moyen d'apprendre ou de rappeler aux lecteurs français un grand nombre de détails intéressants et peu connus. Nous avons admiré toute sa grâce de conteur dans l'épisode si touchant de la mort du jeune dieu Balder, qui semble une réminiscence éloignée de la rédemption chrétienne.

M. Doré est toujours le dessinateur ingénieux, hardi jusqu'à la témérité, dont la réputation tend à devenir cosmopolite. Nous avons retrouvé toute la *furia* de son crayon dans bon nombre des illustrations de ce volume ; par exemple, dans celles qui retracent ces paysages des forêts vierges de la Germanie, empreints de je ne sais quelle grâce formidable, et l'effort violent et obstiné de ces premiers défricheurs que la fin du moyen âge désignait énergiquement sous le nom de *ruptuarii*, « rompeurs de terre, » et les étranges usages funéraires de quelques tribus germaines. Il n'a pas craint de nous montrer les squelettes tantôt confiés à l'intérieur d'un tronc d'arbre flottant, sinistre mais poétique emblème du dernier voyage, tantôt, et plus hideusement encore, exposés à la cime des grands arbres. La verve et l'habileté d'exécution n'atténuent qu'imparfaitement l'horreur de ce dernier tableau. Nous avons également regretté de voir M. Doré reproduire en caricatures les sauvages et mystérieuses cérémonies du druidisme. Un artiste tel que lui n'a pas le droit de s'abaisser à ces charges mythologiques dont la mode commence heureusement à passer. Nous nous permettons cette critique, parce qu'elle s'adresse à un artiste capable d'en profiter, et dont l'imagination élevée, ardente, proteste souvent dans la même page contre ces concessions aux goûts frivoles du jour. B. E.

Discours prononcé à la rentrée de la Cour de Turin, par M. le procureur général VIGLIANI. Torino, Derossi e Dusso. 1862.

M. Vigliani, procureur général à Turin, vient de prononcer, à la rentrée de la cour royale, un discours que la magistrature française ne peut laisser passer inaperçu. De quelque façon qu'on envisage les événements accomplis depuis trois ans au delà des Alpes, le peuple italien et le peuple fran-

Digitized by Google

çais sont trop voisins et trop semblables pour que le progrès de l'œuvre législative et l'administration de la justice en Italie ne nous intéressent pas à bien des titres.

L'éminent magistrat, dans la première partie de son discours, se préoccupe à bon droit des lacunes et des incohérences qu'offrent encore en Italie, soit l'organisation judiciaire, soit la législation civile et criminelle. Une réforme de l'organisation judiciaire, du droit pénal, de l'instruction criminelle et de la procédure civile avait été préparée, dès 1859, pour la Lombardie et pour le Piémont. En 1860, la Lombardie accepta la réforme du droit pénal proprement dit : c'est seulement depuis 1862 qu'elle est soumise à la nouvelle loi sur l'organisation judiciaire et au nouveau Code d'instruction criminelle. Toutes ces lois sont en vigueur, depuis 1860 et 1861, dans l'Emilie, les Marches et l'Ombrie ; l'ancien royaume de Naples n'y est soumis que depuis quelques mois. On reproche amèrement à ces codes leur origine et leur caractère trop exclusivement piémontais. M. Vigliani prend en main leur défense et s'attache à prouver que leurs auteurs, inspirés de toutes les idées civilisatrices, n'ont travaillé que les yeux fixés sur les meilleures législations de l'Europe « Mieux vaut pour l'Italie, poursuit-il, marcher courageusement à l'unification de la législation civile et criminelle, que s'épuiser en vains efforts à la recherche d'une législation idéale. » L'orateur se plaint des obstacles nombreux que rencontre ce travail d'unification : la Toscane, jusqu'à présent, y reste absolument étrangère ; puis il a fallu modifier la loi sur l'organisation judiciaire, le Code pénal et le Code d'instruction criminelle, pour les appliquer à l'ancien royaume de Naples. Le Code de procédure civile, accepté par l'Emilie, les Marches et l'Ombrie, ne régit pas encore la Lombardie. M. Vigliani, dans l'ardeur de son patriotisme italien, pense qu'on peut appliquer sans inconvénient un seul Code de procédure à des pays qui n'ont pas la même législation civile ; nous ne saurions partager son opinion. Le livre Ier de notre Code de procédure traite des justices de paix ; les dispositions en seraient inapplicables en Algérie si les justices de paix n'y étaient pas organisées comme en France. Comment appliquer le titre IV du même Code (De la communication au ministère public) à deux pays où le ministère public n'aurait pas des attributions identiques ? La théorie des *exceptions* ne se complique-t-elle pas des questions les plus délicates du droit civil ? L'ordre, la distribution par contribution, la saisie immobilière peuvent-ils être réglés de la même manière dans des Etats qui n'ont pas le même droit hypothécaire ? Enfin les procédures spéciales, qui forment la seconde partie de notre Code (art. 812-1042), suivent nécessairement dans toutes leurs variations les points du droit civil auxquels elles se rattachent. L'unification du droit civil proprement dit doit précéder, ce semble, l'unification de la procédure.

Mais quand les pays soumis au sceptre de Victor-Emmanuel pourront-ils posséder un même Code civil ? Sur ce point, la solution de l'éminent magistrat nous paraît beaucoup plus pratique. Il se rappelle avec un noble orgueil quel éclat l'ancien droit civil des Romains a jeté dans le monde. Avant tout, pense-t-il, l'Italie ne doit pas dégénérer. Quand elle promul-

Digitized by Google

guera son Code civil, qu'on reconnaisse à la sagesse et à la perfection du nouveau statut l'œuvre des fils de Gaius et de Papinien. C'est pourquoi ce Code civil doit être mûrement conçu, profondément médité, longuement discuté ; les plus illustres enfants de l'Italie devront concourir à cette noble tâche. Quelles qu'en soient les difficultés, M. le procureur général Vigliani ne les croit pas insurmontables. En effet, presque tous les Etats de la péninsule ont successivement adopté des codes conformes au type français, si l'on excepte la Lombardie, dont la législation civile est modelée sur le type germanique.

Nous regrettons que l'éminent magistrat n'ait pas pris plus nettement parti sur la question qui divise aujourd'hui les esprits au delà des Alpes. Faut-il établir une cour régulatrice pour uniformiser l'application des lois, ou s'en tenir au troisième degré de juridiction? Nous ne comprenons guère en France ce mécanisme des trois juridictions appelées à juger successivement trois fois la même cause dans les mêmes conditions. Nous admettons sans doute qu'une compagnie plus élevée dans la hiérarchie judiciaire révise une fois, sur le fait et le droit, la sentence du tribunal inférieur ; mais, cette garantie offerte au justiciable, pourquoi le troisième degré ? Si l'on établit trois degrés, pourquoi pas un quatrième, un cinquième, ainsi qu'on l'a vu parfois au moyen âge ? Les services que la cour de cassation a rendus à la France sont inappréciables, et nous ne doutons pas qu'elle en rendît de plus grands à l'Italie, où se heurtent encore tant d'éléments de division. Nous concevons d'ailleurs, à quelque parti qu'on s'arrête, qu'un jurisconsulte s'indigne de voir exister aujourd'hui côte à côte, dans le pays de Romagnosi et de Beccaria, la troisième instance et la cassation : l'Italie doit avoir à cœur de faire cesser au plus vite une pareille anomalie.

Cette première partie du discours finit par un appel à l'abnégation de la Toscane : « Il est impossible, dit M. le procureur général, qu'une province si intelligente et si éclairée prétende garder plus longtemps son droit pénal distinct. » L'orateur rend compte ensuite à la cour de l'administration de la justice criminelle, civile et commerciale pendant la dernière année judiciaire. Nous n'insisterons que sur le compte rendu de la justice criminelle.

Le nombre des affaires soumises à la chambre d'accusation de la cour royale s'est accru, mais dans une proportion très faible, et M. Vigliani se félicite avec raison que les crimes n'aient pas été plus nombreux en Italie dans ce bouleversement général de la Péninsule. Poursuivant l'examen des travaux de la chambre d'accusation, l'orateur nous apprend que plus de la moitié des inculpés sur lesquels elle a statué ont été renvoyés devant la juridiction correctionnelle. On sait qu'en France l'habitude de *correctionnaliser* les affaires criminelles se généralise tous les jours : le procureur impérial, dans son réquisitoire, envisage le fait isolé des circonstances aggravantes qui le soumettent à une peine afflictive, et le juge d'instruction rend une ordonnance conforme au réquisitoire. De cette façon, la chambre d'accusation ne statue que sur les affaires les plus graves ; les affaires de moindre importance sont expédiées plus vite, la détention

Digitized by Google

préventive abrégée, les frais de justice diminués : aussi, les trois ministres auxquels l'Empereur a confié les sceaux depuis 1852 ont-ils encouragé plutôt qu'arrêté cette manière de procéder. De même en Italie ; mais la faculté de correctionnaliser y est transportée des magistrats de première instance à la chambre d'accusation : cette méthode offre l'inconvénient de prolonger un peu plus que l'autre la durée de la détention préventive ; mais elle a l'avantage d'uniformiser dans tout un ressort la jurisprudence en cette matière, qui varie en France d'un arrondissement à l'autre. M. le procureur général Vigliani déclare à la cour qu'elle n'a pas à se repentir de s'être avancée si loin dans cette voie, qu'elle a par là ménagé le temps des jurés et les intérêts du Trésor en rehaussant la solennité des débats de la cour d'assises. D'ailleurs, sur deux cent quatre-vingt-six individus condamnés par les cours d'assises dans le ressort de Turin, cent vingt-quatre ne subissent que des peines correctionnelles : cette proportion autorise la cour à correctionnaliser encore davantage.

L'orateur, après avoir tracé le tableau statistique des travaux de chaque cour d'assises dans le ressort de Turin, se demande comment le jury fonctionne dans la Péninsule, et, par suite, arrive à quelques observations générales sur l'institution. Les félicitations qu'il adresse d'abord aux jurés paraissent être des compliments de pure forme, si l'on en juge par les reproches qu'il y fait succéder. Les jurés italiens n'aiment pas les longues audiences, et tandis que les nôtres veillent souvent jusqu'au milieu de la nuit, ceux-là préfèrent qu'on renvoie les débats d'un jour à l'autre ; de là d'inévitables tiraillements. *Nox interposita, sæpe perturbat omnia*, disait Cicéron parlant des comices. Il paraît qu'un certain jury, dépassant toute mesure, s'est laissé corrompre non pas à prix d'argent, mais par des sollicitations puissantes, et M. Vigliani cite à ce propos quelques fragments d'un rapport foudroyant qui lui est adressé par un des procureurs du roi placé sous ses ordres. Après ces douloureuses constatations, l'éminent magistrat n'a que plus de mérite à bien présumer de l'institution. C'est avec raison qu'il la considère comme particulièrement chère et précieuse aux peuples libres. Le jury, c'est en définitive la participation des citoyens à la justice pénale. Tandis que la magistrature, enchaînée par des précédents et s'attachant à une conception systématique, voit des catégories de faits plutôt que des espèces, le jury, libre de toute idée préconçue, s'applique tout entier au jugement du fait. Quelle que soit la prééminence scientifique des magistrats, nos meilleurs criminalistes regardent comme préférable, pour ce jugement du fait, le sens commun à la science, l'instruction vulgaire à l'instruction théorique. Pris dans tous les rangs de la société, les jurés apprécient peut-être plus facilement et plus sainement le degré de préjudice social causé par le crime. Enfin, pour revenir à l'ordre des considérations politiques, le jury est le palladium de la liberté civile, le protecteur né du droit de défense et de tous les droits civils au maintien desquels il est directement intéressé : c'est le pays contrôlant lui-même, avec une entière indépendance, l'administration de la justice criminelle [1].

[1] Nous ne pouvons effleurer cette matière sans rappeler à nos lecteurs l'admirable étude de M. F. Hélie sur l'institution du jury (*Traité de l'instruction criminelle*, VIIIe vol.).

Digitized by Google

Cela n'empêche pas la magistrature de le surveiller dans ses écarts, au besoin de l'en réprimander, et nous approuvons fort M. Vigliani de lui reprocher très nettement un excès de mansuétude dans la répression des crimes contre les mœurs ou contre la chose publique et des délits de fonctionnaires. Il paraît que tous les jurys ont entre eux des points de ressemblance, au delà comme en deçà des Alpes.

L'esprit libéral que montre l'orateur, en appréciant l'institution du jury, se retrouve dans le compte rendu des procès de presse intentés pendant la dernière année judiciaire. On a dit quelque part que, si l'amour de la liberté de la presse s'était jamais rencontré dans le cœur d'un magistrat de ministère public, ce n'avait jamais été qu'un amour platonique. Voici le démenti le plus éclatant à ce compliment épigrammatique. Le procureur général constate que les procès de presse n'ont pas été nombreux : « Vous vous l'expliquerez aisément, ajoute-t-il, par l'éducation de notre presse périodique qui se perfectionne depuis quinze ans, par la modération des partis politiques et par le bon sens populaire qui diminuent ou suppriment le danger des articles les plus passionnés, faits à ce qu'il semble d'abord pour attirer la plus sévère répression. Aux époques ordinaires et dans les pays calmes, les excès de la presse trouvent leur meilleur remède dans les reproches de la presse honnête et modérée. Dans les commotions politiques, une plus grande rigueur est nécessaire, parce qu'il faut absolument venir en aide aux grands principes battus en brèche par les mauvaises passions....; que si les poursuites dégénèrent jamais en persécutions, la magistrature est coupable, la justice avilie. Voilà, Messieurs, le système adopté par vos magistrats du ministère public, soigneux de se conformer au noble programme d'Omer Talon : *on nous appelle les gens du roi, mais nous sommes aussi les gens de la nation.* » Nous finirons par ces paroles qui résument la pensée de ce discours de rentrée, un des meilleurs qu'il nous ait été donné de lire.

ARTHUR DESJARDINS.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

ROMAN : *Salammbô*, par M. Gustave FLAUBERT.
THÉATRE : *Le Fils de Giboyer*, comédie en cinq actes, de M. Emile AUGIER.

Quand le bruit courut, il y a déjà deux ou trois ans, que l'heureux auteur de *Madame Bovary*, quittant le théâtre de son premier triomphe, c'est-à-dire la vie et les mœurs contemporaines, s'en allait chercher dans l'antiquité carthaginoise le sujet de son second roman, on n'y voulut pas croire, ou du moins on éprouva un étonnement voisin de l'incrédulité. Que pouvaient avoir de commun M. Gustave Flaubert et l'archéologie? quel rapport entre eux? Passeraient-ils jamais par le même livre? Qu'avait à faire de l'Afrique ancienne cette plume hardie, plus portée, dans son besoin de raffinement et son ardeur de curiosité, à devancer la civilisation moderne qu'à reculer jusqu'à la barbarie des âges primitifs? Des fouilles dans les passions environnantes, fort bien ; mais des fouilles dans l'histoire du passé, quel intérêt pouvait-elle y prendre? Beau sujet de recherche pour ceux qui aiment à suivre l'évolution mystérieuse du talent, à démêler même ses caprices, et à dire le mot de ses fantaisies les plus étranges.

Le secret ne semble pas impénétrable, et s'il est vrai que les extrêmes se touchent, il n'y a peut-être pas si loin que l'on pense de *Madame Bovary* à *Salammbô*. J'entends dire que M. Flaubert n'a choisi ce sujet africain que par une espèce de honte d'un succès obtenu à si bon marché et sans sortir de chez lui, par une réaction spontanée et généreuse contre une réputation trop aisément acquise, et qui lui semblait à lui-même disproportionnée avec la peine qu'il avait prise et les sacrifices qu'il avait faits : on veut, en un mot, que, mécontent d'avoir à trop peu de frais usurpé et peut-être égaré l'admiration publique, il ait cherché à s'en punir de sa propre main, en se condamnant à la mériter par une œuvre à la fois laborieuse et saine. A ce compte, *Salammbô* serait une pénitence. Mais cette explication est bien subtile : tant d'abnégation n'entre guère dans l'âme des romanciers. Non, il est plus simple de croire que M. Flaubert, qui a horreur de la vulgarité, n'a trouvé rien de mieux que de courir au bout du monde pour la fuir. Un roman carthaginois lui offrait le placement naturel des impressions que lui avait laissées un premier voyage en Afrique, et qu'il n'était sans doute pas fâché d'utiliser, il a fait un roman

Digitized by Google

carthaginois. Le cadre a engendré le tableau, et ni l'un ni l'autre assurément ne sont vulgaires. Les Persans ne l'étaient pas du temps de Montesquieu, et les Carthaginois ne le deviendront pas de sitôt.

Or, on trouve, sans trop d'efforts, un rapport naturel entre Carthage et *Madame Bovary :* ce sont deux choses rares. La rareté est en effet le point de mire des écrivains contemporains qui tiennent à sortir de l'ordinaire. La simplicité trop explorée ne suffit plus à ceux qui ont horreur de ce qui est banal et commun; on recherche les curiosités, les phénomènes. Mme Bovary est un phénomène, Salammbô en est un autre : voilà un premier lien. Il y a un monde entre ces deux bizarreries, mais un esprit extrême et dégoûté des espaces intermédiaires les a bientôt franchis pour aller de la première à la seconde, et sur chacune satisfaire son besoin de l'extraordinaire, assouvir sa passion de l'inconnu. Comme il y a des rapports de voisinage, il y a des rapports d'éloignement qui font que Salammbô, barbare et sauvage, est bien plus près de Mme Bovary, civilisée jusqu'au prodige, que d'une héroïne classique, Pauline, par exemple, ou Chimène, ou Adélaïde Duguesclin. Ces deux femmes, si distantes à première vue, se pénètrent et s'attirent réciproquement, d'un pôle à l'autre du monde moral, par le mystérieux magnétisme des monstruosités. L'étrange, l'horrible, ou, si l'on veut, d'un seul mot, le difforme, est le domaine de M. Gustave Flaubert; en remontant vingt siècles, en sautant en arrière d'une héroïne ultra contemporaine à une héroïne archéologique, il ne l'a pas quitté : c'est toujours la même violence farouche et crue, la même sauvagerie de passions, c'est toujours le domaine de la barbarie. L'exécution des deux livres nous rendra bien plus sensible tout à l'heure ce que le choix des deux sujets commence à nous révéler; mais il ne faut pas croire qu'un pareil rapprochement, en supposant qu'il se vérifie et qu'il ait sa raison d'être, tourne au désavantage de l'écrivain. Que prouvera-t-il, en effet, sinon que M. Flaubert est doué d'une originalité assez puissante pour la répandre également dans des ouvrages en apparence les plus disparates, et ne jamais l'abdiquer, malgré les efforts qu'il tente de bonne foi pour y parvenir?

Comme on devait s'y attendre, il a choisi dans l'histoire carthaginoise un épisode horrible, la guerre des Mercenaires, ou guerre *inexpiable*, que Polybe a racontée. Le récit de Polybe occupe dix pages, on pourrait l'abréger en dix lignes. Les Mercenaires de toute nation que Carthage avait à sa solde, et qu'elle payait plus ou moins bien suivant les circonstances, se révoltèrent contre elle immédiatement après la conclusion de la paix, qui termina la première guerre punique (av. J.-C. 241). Sous la conduite de trois chefs principaux, un Campanien, Spendius, un Gaulois, Autarite, et un Africain, Mathos qui imposa bientôt son autorité aux deux autres, ils ravagèrent tout le territoire de la république, s'emparèrent d'Utique et d'Hippone-Zaryte, puis vinrent mettre le siége devant Carthage elle-même. Elle leur opposa son meilleur général, Hamilcar, qui eut besoin de tout son génie pour les vaincre, et qui peut-être n'y eût point réussi sans l'aide d'un jeune Numide, chef d'une nombreuse cavalerie, Naravase, dont il s'assura la fidélité en lui promettant sa fille en mariage.

Digitized by Google

Après trois années d'une guerre atroce, signalée des deux côtés par des cruautés inouïes, dont l'imagination sanguinaire de M. Flaubert était seule capable d'exagérer l'horreur, le chef carthaginois enferma les Mercenaires, au nombre de quarante mille, dans une espèce de ravin appelé le défilé de la Hache, et les réduisit à s'y dévorer les uns les autres. Ce qui en réchappa fut écrasé par les éléphants carthaginois. La prise de Tunis et le supplice de Mathos qui la défendait mirent fin à cette boucherie nationale. Hamilcar rentra triomphant à Carthage; mais Polybe ne nous dit pas si Naravase épousa Salammbô.

M. Flaubert nous le dit pour lui. Polybe ne se pique pas d'être un romancier ni un peintre. Ecrivain militaire et moraliste, il met dans ses récits peu d'anecdotes et peu de tableaux, il sacrifie à la philosophie et aux manœuvres ce qu'on appelle aujourd'hui la *couleur*. Au contraire, l'auteur de *Salammbô* est un coloriste; du canevas un peu sec et nu de l'historien grec, il a tiré un roman historique, ou plutôt un poëme en prose: *Salammbô* est un véritable poëme épique carthaginois. En effet, ce qui caractérise le genre, c'est à la fois l'emploi du merveilleux, la mise en œuvre d'une légende nationale, la croyance naïve aux superstitions populaires. Or, M. Flaubert fait mieux que d'employer toutes ces ressources et d'y croire, il les ressuscite, il les invente; la mythologie carthaginoise lui doit tout ou à peu près tout. Je ne veux pas discuter pour le moment la valeur d'une pareille tentative, ni rechercher sur quel fondement scientifique elle s'appuie; l'érudition ne s'arrangera peut-être pas que M. Flaubert ait créé, habillé, équipé, inspiré des dieux; mais le poëme épique permet ces licences. Il exige, outre cet appareil religieux, un train pompeux du récit, une solennité à outrance de descriptions, peu ou point de dialogue, de grandes actions, majestueusement racontées, des voyages et des batailles, enfin un héros plus fort que nature pour tout conduire et tout grouper autour de soi. L'auteur de *Salammbô* possède un talent qui se plie volontiers à toutes ces lois. Ceux qui ont lu son premier ouvrage n'ont pas oublié quelle place y tient la description; mais c'est bien pire ici, les quatre cinquièmes du roman sont des peintures, le livre se divise en épisodes, qui se divisent en tableaux d'histoire, qui se subdivisent en tableaux de chevalet, qui se fractionnent en tableaux de genre, qui s'éparpillent en portraits ou en natures mortes. D'action, point.

L'intrigue y supplée; mais l'auteur, croyant sans doute subvenir à tout par l'abondance et la variété des descriptions, ne s'y est pas mis en quête de nouveauté. C'est la vieille fable des tragédies françaises du dernier siècle et de tous les romans historiques. Le chef des Mercenaires, Mathos, ou, suivant M. Flaubert, Mathô, est amoureux de Salammbô, c'est-à-dire de la propre fille d'Hamilcar. C'est la fable d'*Ivanhoe*, c'est la fable de *Spartacus* de Saurin, qui est amoureux, lui aussi, le gladiateur révolté, de la fille de Crassus; enfin, c'est la fable dite des *empêchements tragiques*, et M. Flaubert l'a sans doute conservée par respect pour le genre. On a déjà comparé Salammbô à Velléda, et, en effet, le rapport saute aux yeux. La Carthaginoise et la Gauloise sont cousines, toutes les deux prêtresses ou attachées du moins au culte d'une divinité; toutes les deux mystérieuses

Digitized by Google

et voilées, des fantômes, des apparitions, à cela près que l'une est brune et l'autre blonde, et que celle-ci tient une faucille, tandis que l'autre tient un serpent. La comparaison de *Salammbô* avec Velléda amenait naturellement la comparaison du roman de M. Flaubert avec les *Martyrs*. On aurait pu de même se rappeler Atala et les *Natchez*, qui offrent une similitude de plus, à savoir que, dans les *Natchez* comme dans *Salammbô*, c'est le sauvage qui est amoureux, et que, dans l'un et l'autre roman, les mois s'appellent des lunes.

M. Flaubert n'a point mis de passion dans le cœur de la fille d'Hamilcar; et la raison, c'est qu'elle n'a pas de cœur, elle a tout au plus ce qu'avait Mme Bovary, du tempérament. Salammbô, tout entière au culte de Tanit, qui n'est autre chose que la Vénus carthaginoise, ne songerait point à Mathô si Mathô, conseillé par Spendius, n'avait l'idée de dérober le voile de la déesse. Or, à ce voile est attachée la fortune de la république, et Salammbô jure de le reprendre, à quelque prix que ce soit. A quel prix, hélas! le reprend-elle? M. Flaubert nous montre la vierge qui pénètre de nuit dans la tente du chef africain; elle y entre, comme Judith entra jadis dans la tente d'Holopherne; mais quand cet autre Holopherne s'endort, au lieu de lui couper le cou, elle se contente d'emporter le voile, et alors on croit entendre, dans un bourdonnement sourd, le bruit du fiacre qui emportait Mme Bovary à travers les rues de Rouen. Seulement la femme de l'officier de santé rougissait doucement en descendant de voiture, tandis que Salammbô ne rougit pas. Sa candeur semble n'avoir reçu aucune atteinte, et il faudra qu'elle revoie Mathô écorché vif dans les rues de Carthage pour se souvenir que cet homme ne lui est pas absolument inconnu. Que dis-je? le supplice affreux du prisonnier ne la touche pas tellement qu'elle n'épousât à l'instant même Naravase si Tanit elle-même ne mettait ordre à un pareil sacrilége en la foudroyant sur sa coupe de fiancée : « Salammbô se leva, comme son époux, avec une coupe à la main, afin de boire aussi; mais elle retomba, la tête en arrière, par-dessus le dossier du trône, blême, roidie, les lèvres ouvertes, et ses cheveux dénoués pendaient jusqu'à terre. » Et M Flaubert d'ajouter : « Ainsi périt la fille d'Hamilcar pour avoir touché au manteau de Tanit. » Quand on a lu le livre, on sait ce que c'est que le manteau de Tanit, et ce que parler veut dire.

Telle est l'intrigue principale de l'épopée de M. Flaubert, qu'il a tirée de son propre fonds, car Polybe ne lui en fournissait point l'idée. On voit bien qu'il n'attache à cette invention, comme étant un peu usée, qu'une médiocre importance; il en attache bien davantage aux immenses tableaux qu'un mot de l'historien grec lui a inspirés, et encore plus, si c'est possible, au cadre où il les a placés. Ce cadre est son ouvrage, il l'a créé, il en est proprement l'inventeur et le maître. C'est M. Flaubert qui a restauré Carthage, et ses mœurs, et sa religion, et son peuple, et ses lois, pour les mettre sous nos yeux. Comme le Joad du poète, il a vu sortir devant lui une Carthage nouvelle, brillante de clarté, et il nous convie à cette fête. Pour notre compte, nous craignons bien qu'il n'y ait là qu'un mirage. Les orientalistes que nous avons pu consulter nous ont dit que

Digitized by Google

les débris récemment découverts ne permettaient guère une aussi complète reconstruction d'un monde évanoui; ils nous ont demandé à quelles sources avait puisé M. Flaubert pour décrire exactement le palais d'Hamilcar, marquer l'emplacement du temple d'Eschmoûn, dessiner le costume des prêtres de Tanit; ils nous ont demandé surtout de quels témoignages il s'autorisait pour nous initier aux rites des cérémonies sacrées, ou nous mettre au courant des plus intimes superstitions carthaginoises. Enfin, ils nous ont mis en garde contre une prétendue érudition qui n'a pas où se prendre, à moins que M. Flaubert ne consulte en secret des monuments particuliers, visibles pour lui seul, et fermés aux savants qui ne sont point des romanciers. Hormis le spectacle des lieux qui a peu varié sans doute, et que M. Flaubert excelle à rendre, il reste en cet endroit du vieux continent africain plus de matériaux pour l'imagination que pour la science, et presque toute l'archéologie de M. Flaubert est inventée.

Ce n'est pas un petit mérite, et qui nous dit d'ailleurs que l'auteur de *Salammbô* s'en défende? Si nous le constatons, ce n'est pas pour lui en faire un reproche, mais pour empêcher qu'on ne s'y trompe. Pense-t-il lui-même qu'il suffise d'avoir été à Tunis, et de s'être pénétré, je l'accorde, de la vie extérieure de cette cité cosmopolite, pour avoir une idée exacte de l'ancienne Carthage, pour en reconstituer à la fois les mœurs, les habitudes religieuses, l'organisation militaire et la géographie? Si M. Flaubert est si bon topographe; si, voyageur intrépide et muni de ressources de toute espèce, il a eu de si bons renseignements à sa disposition, que ne nous dit-il seulement où était placé ce fameux défilé de la Hache dont il a fait gratuitement, je pense, une sorte d'hippodrome entouré de pics de granit. J'imagine qu'il l'a cherché; mais il n'a pu le retrouver, et il a dû le reconstruire tout exprès pour les besoins de son roman. S'il a une idée si exacte des machines de guerre carthaginoises, pourquoi en est-il réduit à les dessiner sur les figures qu'en a faites le chevalier Folard et qu'il a ajoutées à sa traduction de Polybe, figures qui ne sont pas moins hypothétiques que les commentaires dont il les a accompagnées. Quel besoin de nous décrire de seconde main ces fameuses tollénones, et cent autres engins de destruction dont le nom seul a survécu, plus effrayant, certes, que toutes les descriptions qu'on en donne. A quoi bon nous parler de légions et de syntagmes, c'est-à-dire employer des mots romains ou grecs à propos d'armées africaines qui ne les connurent point? les termes français expriment les mêmes idées avec autant d'inexactitude et plus de simplicité.

Je ne veux pas chicaner plus longtemps M. Flaubert sur ce point. L'art infini avec lequel il a tiré parti des rares matériaux qu'il possédait doit lui faire pardonner d'en avoir inventé beaucoup d'autres qu'il ne possédait point. Le paysage d'ailleurs fait illusion; la mer, le port, la plage et le désert n'ont point changé sensiblement, c'est une seconde bordure autour du premier cadre, et celle-là du moins est vraie, et elle enserre, et elle dissimule dans sa majestueuse vérité les solutions de continuité, les fissures de l'autre. Aussi bien ne s'agit-il là que de la réalité extérieure,

Digitized by Google

moins précieuse et plus commune, dans un roman, que la vie intime des personnages, qui est la vie même du livre. Le costume, quoi qu'on en dise, est inférieur à l'homme et doit moins nous occuper ; on peut faire mouvoir énergiquement des passions à travers une intrigue pauvre et dans un milieu imaginaire. Si nous avons appuyé nous-même, avec une insistance excessive, sur le dehors du livre, sur cette restauration matérielle et matériellement impossible d'une civilisation, ou plutôt d'une barbarie éteinte, c'est d'abord qu'il est reconnu que M. Flaubert y attache une grande importance ; c'est ensuite que nous y trouvions un argument en faveur de notre thèse, puisqu'il résultait de cet attachement du peintre au contour de son sujet que ses goûts n'avaient point changé, qu'il était bien toujours le même homme, à savoir raffiné, curieux, subtil, abstracteur de quintessence, comme dans *Madame Bovary*, amateur de raretés, et, comme on dit, chercheur de petites bêtes. *Madame Bovary* est un livre qui vise à l'érudition, on sait laquelle ; et aussi *Salammbô*, dans un autre genre ; mais il y a dans les deux ouvrages un observateur minutieux qui se donne satisfaction et carrière. L'exécution du nouveau roman de M. Flaubert va nous faire toucher avec précision les points de contact.

Il est convenu que M. Gustave Flaubert est le chef de la nouvelle école réaliste, de celle qui outre le principe et qui recherche seulement la vérité dans la laideur. M. Prosper Mérimée fut aussi, de son temps, un réaliste ; mais quelle différence ! Il ne courait point après l'idéal ; mais, comme il avait remarqué que la beauté fait partie des choses qui existent réellement sur la terre, il ne reculait pas devant la beauté, il n'en avait pas horreur. Psychologue, d'ailleurs, et très pénétrant, il ne s'en tenait pas à l'observation extérieure du visage ou de l'habit, il allait au fond, et, sous le costume, auscultait l'homme. On le voyait, comme un médecin, qui mettait son oreille sur le cœur pour en compter les battements, en inspecter les ressorts, en noter l'état. M. Flaubert ne se préoccupe guère du jeu interne de la machine ; il n'en regarde, si j'ose le dire, que la carcasse, ou plutôt, par un défaut particulier de son tempérament, il ne voit qu'elle, avec toutes ses verrues et ses bosses, qu'il énumère et grossit jusqu'à leur donner un relief effrayant, le relief du laid. Qu'y a-t-il au fond de *Madame Bovary ?* De la platitude vue à la loupe.

Cette disposition à n'apercevoir que l'horrible et l'ignoble, à aimer ce qui répugne, est plus fâcheuse dans un poëme épique que dans un roman de mœurs. Sans parler de cette harmonie des grandes lignes que réclame sans doute un pareil travail, sans croire absolument qu'il ait besoin d'être jeté dans le moule idéal et classique, au moins exige-t-il ces savants contrastes de grâce et de force, ces ingénieuses oppositions de teintes, ces nuances de beauté enfin qui en rompent la monotonie en répondant à un besoin de notre nature. Qu'y avait-il dans le premier roman de M. Flaubert? De la force et de la laideur. Et que trouve-t-on dans *Salammbô?* De la laideur et de la force. Je ne conteste pas la vigueur des tableaux : le festin des Mercenaires dans les jardins d'Hamilcar, leur marche vers Sicca, la bataille du Macar, le siége de Carthage, et surtout le défilé de la

Digitized by Google

Hache, que M. Flaubert aurait pu intituler le *Ravin de la Faim*, car il y a imité d'assez près l'épisode d'Hugolin et Dante : « le premier jour, le second jour, le troisième jour.... », égalant par cette régularité du récit l'incessante uniformité de la torture; oui, tous ces tableaux sont de puissantes peintures, mais des peintures horribles, une vraie cuve de sang. On s'y baigne, on s'y noie; toujours des hommes qui s'égorgent, s'écrasent, se crucifient, se dévorent. Le bûcher reçoit ceux que la croix épargne, et la croix recueille ceux dont la faim n'a pas voulu; c'est d'une horreur à faire pâlir Shakspeare lui-même. Mais Shakspeare, puisque je l'ai nommé, avec quelle grâce infinie il nous calme, nous tranquillise, nous ramène à la lumière. Et Dante, de quelle douce auréole entourent ses damnés son Virgile et sa Béatrix. Puissantes peintures, encore une fois, que les scènes carthaginoises de M. Flaubert; mais je me suis demandé quels tableaux en ferait un peintre : on n'y verrait que du rouge. Et il est certain que M. Flaubert voit rouge; il éprouve une sorte d'hallucination sanglante; la plume, dans la main qui a écrit *Salammbô*, devient un couteau, et l'écrivain une espèce de chourineur, qui va chourinant, chourinant, jusqu'à ce qu'il tombe d'épuisement à côté de ses cadavres.

Prenez ses personnages les uns après les autres : tous vivants, je le veux, mais tous pareils, tous également hideux, cruels et repoussants. Vous vous rappelez l'immonde mendiant de *Madame Bovary*. M. Flaubert a trouvé moyen de le ressusciter ici, avec ses *ulcères purulents*, sous la figure d'Hannon. Hannon est un lépreux, et M. Flaubert ne nous fait pas grâce d'une parcelle de sa lèpre. Je disais tout à l'heure qu'il aimait le sang (j'entends dans ses livres); il aime aussi les plaies, c'est un de ses goûts particuliers. L'odeur nauséabonde de l'hôpital se mêle, chez lui, à la chaude fumée qui sort de la veine quand le sang en jaillit. Il y a, dans sa personne littéraire, du bourreau et du médecin. On le voit glisser sa main sous la couverture des draps infects, et sonder des choses sans nom avec une sorte de volupté scientifique. La chair est sa proie et son domaine; il y vit en plein élément, s'y réjouit et s'y délecte, en a l'instinct profond et intime. Amour du cadavre, sensualité bizarre, qui s'en va, ivre et repue, de la Morgue à l'Hôtel-Dieu et de l'Hôtel-Dieu à la Morgue.

Eprouvons-nous du moins, en présence de tant d'horreurs, quelque grand frisson, une épouvante majestueuse, ce qu'on pourrait appeler l'infini de l'effroi? Non. Le système de M. Flaubert nous le défend. Sa touche est brutale, mais sans largeur. Il assène sur ses personnages mille petits coups de pinceau qui cachent le grand trait, la vraie ligne, et font mille trous sans une ouverture profonde. C'est un fourmillement de petites horreurs de détail qui font hérisser la chair humaine poil par poil, ce n'est point la Peur, une et indivisible. Regardez les Mercenaires enfermés dans le fameux ravin, déjà tourmentés de l'angoisse et de la douleur de la faim : « Ceux qui étaient nés dans les villes se rappelaient des rues toutes retentissantes, des tavernes, des théâtres, des bains, et les boutiques des barbiers où l'on écoute des histoires. D'autres revoyaient des campagnes au coucher du soleil, quand les blés jaunes ondulent et que les grands bœufs remontent les collines avec le soc des charrues sur le cou. » Passe

Digitized by Google

encore quand il s'agit de peindre à petits coups un seul personnage hideux ou terrible, Hannon ou Mathos; mais, dans *Salammbô*, M. Flaubert affiche évidemment la prétention de faire mouvoir des masses, des armées tout entières. L'exactitude minutieuse du détail n'y suffit pas, il faut un esprit général, un souffle qui coure sur ces légions et qui les pousse. Tandis que l'écrivain s'oublie à me peindre plante par plante et pierre par pierre le règne végétal et minéral du continent africain, Mathos est déjà loin, et aussi Hamilcar, et Autarite et Zarxas ont disparu. De même le festin des Barbares se noie dans les sauces de toute sorte que l'on y décrit, et au milieu même de l'abominable scène d'anthropophagie qu'Hamilcar fait jouer aux Mercenaires dans le défilé de la Hache, on appelle si bien ma curiosité sur l'épiderme de ces bêtes fauves et sur les effets bizarres qu'y produisent la maladie et la faim, que c'est à peine si je me souviens de leur torture. Le style de M. Flaubert est une espèce de filet miroitant, à mailles d'acier, où disparaissent également le poisson et le pêcheur. Que Boileau avait bien raison, au passage de la mer Rouge, de défendre à l'enfant de montrer à sa mère le caillou qu'il tient! M. Flaubert nous montre sans cesse le caillou.

Est-ce donc indispensable pour être réaliste? Quoi de plus réaliste qu'Homère? Il a le sentiment de la vie qui éclate à pleine séve aux âges primitifs, et il ne s'en cache pas; sa passion est telle à représenter la nature qu'elle l'empêche de supprimer certaines images qui peuvent blesser notre délicatesse. Il dit : *œil de chien*, *cœur de biche*. Voyez le dénombrement des deux armées au deuxième chant de l'*Iliade :* y a-t-il une peinture plus vivante, plus réelle? Voici les cuirasses de lin, et le vaisseau d'Ulysse dont la proue est peinte au vermillon, et le pays des Enètes, d'où vient la race des mules sauvages, et la montagne aux mines d'argent, et l'eau noire de l'Œsope, et la rivière Tiratésie qui ne se mêle pas à l'onde d'argent du Pénée, mais qui coule dessus comme de l'huile. Est-ce assez franc, assez hardi? Mais l'exactitude singulière du pinceau d'Homère n'a pas refroidi le feu de son génie, il ne s'éparpille pas au point de voiler les grands traits; et puis, s'il plaît aux yeux, néglige-t-il de toucher le cœur? Il vous dira tout à l'heure qu'Amphimaque allait au combat chargé de bijoux comme une femme; mais attendez ce cri de l'âme : « Insensé, ses parures ne le préserveront pas de la destinée, il tombera dans le lit du fleuve sous les coups d'Achille, et son or sera la proie du vainqueur. » Admirable élan de sensibilité, digne d'inspirer toutes les délicatesses virgiliennes.

On aurait aimé à en retrouver quelque souvenir dans le caractère de Salammbô, puisque Salammbô est la seule femme du roman de M. Flaubert; mais, je le répète, peu soucieux de lui donner une âme, il s'est contenté de la peindre, de la peindre à la Bovary : « Elle se promenait en traînant ses petites sandales, dont la semelle, à chaque pas, claquait sur ses talons. » C'était déjà dans le premier roman, et ces sandales claquantes ont bien piqué l'émulation depuis. Nous avons eu le sifflement des lacets de bottines, les petits œillets du corset, et bien d'autres choses encore. En vérité, on voudrait être moins sévère pour un talent si remarquable;

Digitized by Google

mais je vous prie, quelle émotion peut-on éprouver, quand on voit la vierge sans amour entrer dans la tente du soldat. Virgile, dans le plus tendre de ses chants, a représenté la même situation :

> Speluncam Dido dux et Trojanus eamdem
> Venerunt.

Mais elle vient après la divine confidence : « Anne, ma sœur, me direz-vous quelles visions troublent mon sommeil ? » Et puis, il a tout voilé dans un orage terrible, dans un bouleversement de la nature. M. Flaubert a renouvelé l'orage, qu'il raconte à sa manière : « Les moutons bêlaient; » mais ce bêlement des moutons n'empêche pas d'entendre autre chose, et d'ailleurs l'écrivain a soin de marquer les étapes jusqu'au jalon final : « Le bêlement avait cessé. » L'amour seul excuse des scènes pareilles, et, si dépravé qu'il fût, les excusait presque chez Mme Bovary. Mais c'est bien pire ici : une scène de prostitution pieuse, et rien de plus. Vous attendez un trait de sentiment, l'auteur vous raconte que la petite chaînette que Salammbô avait au talon, tout à coup se casse et s'en va frapper les rideaux du lit. Vous implorez un mot de passion, et l'écrivain vous dit que Salammbô sentait le miel, le poivre, l'encens, les roses *et une autre odeur encore*. Don Juan était plus chaste lorsqu'il disait simplement : *Odor di femina;* mais, quoi qu'il en soit, ce parfum excite Mathos qui, « considérant les seins de la jeune fille, se perdait par la pensée dans leur étroit intervalle. » Ailleurs, lorsque les Mercenaires sont réduits à s'entre-tuer, savez-vous quelle cause M. Flaubert donne à leur hésitation ? La lâcheté? Non. L'amitié ? Non : mais l'amour, l'amour proprement dit : il nous parle tout au long de leurs unions obscènes, de leurs *complaisances d'épouse*..... Je m'arrête pour éviter le même écueil. Voilà pourtant de ces détails qui ont fait prononcer le vilain mot d'*érotisme*, et qui ont attiré à la première *Madame Bovary* les mêmes reproches qu'aux derniers livres de M. Michelet. Je crois qu'on a toujours tort de confondre l'écrivain et l'homme; mais M. Flaubert n'y a-t-il pas un peu donné prise ? Pour mon compte, je veux m'en tenir à ce que j'ai dit plus haut : la chair est son domaine ; mais il l'exploite d'une cruelle façon. Il a une sensualité d'imagination qui fait partie de son talent. Tout du corps humain lui appartient, depuis l'ulcère qui ronge le lépreux jusqu'à ce brouillard impalpable qui voltige sur le front d'une femme endormie. Par exemple, ne lui en demandez pas davantage ; c'est l'homme de l'épiderme, le romancier de la peau ; la psychologie, chez lui, quand il essaye de l'aborder, se résout en un trait de peinture brutale et extérieure qui fait décor. Au moment où le cœur va déborder, il finira dans *Madame Bovary* par ce détail suprême : « Deux pigeons picoraient sur le fumier, » ou bien il cassera la chaînette de Salammbô. Il est ému comme un scalpel et sensible comme une clef à arracher les dents.

En résumé, M. Flaubert, en déployant dans *Salammbô* autant de talent que dans *Madame Bovary*, a fait un ouvrage inférieur, mais qui n'en diffère pas essentiellement : c'est le même art, le même style, ou plutôt les mêmes procédés, la même manière ; seulement, les qualités de M. Flau-

Digitized by Google

bert vont moins au roman historique qu'au roman de mœurs, par ce qu'il fait petit. Nos mœurs, hélas! et surtout celles qu'il avait choisies, s'en accommodent, le pinceau est à leur taille; mais le passé héroïque ou barbare exige une plus large peinture. Au lieu de s'y appliquer, M. Flaubert a préféré inventer une mosaïque laborieuse, toute de pièces et de raccords, que la poésie n'admet guère et que la science désavoue. Il ressemble à un collectionneur de monnaies antiques qui frapperait lui-même ses médailles et s'amuserait à les rendre frustes par un procédé chimique; il fait plus fruste que nature; son antiquité, son érudition sont trop à lui. Ajoutez qu'un art aussi consommé, n'obtînt-il que des résultats imaginaires, ne va pas sans efforts. La tension et la gêne se font sentir dans *Salammbô*; personne n'y est à l'aise, ni l'écrivain ni le lecteur. La force, la crudité y triomphent, mais on y souhaiterait plus de grâce, et aussi de temps en temps un peu d'émotion. Le réalisme de M. Flaubert est sincère, mais exclusif, il ne s'attache qu'à la moitié du réel. Il saisit la bête et oublie l'âme, il flotte entre des passions raffinées et des passions barbares; nous voulons simplement des passions humaines. L'excès est son défaut, que le grossissement du style rend encore plus sensible. Chez lui les grenadiers *se bombent*, les soldats *se tassent*; *s'arrondissent* et *se pressent* serait trop faible. C'est un style nu et fort, si l'on veut, mais qui s'enfle pour montrer ses biceps. Le relief qu'on y vante est acquis souvent aux dépens de la vérité; c'est un relief d'hallucination ou de microscope, il y faudrait un peu d'inspiration ou de naïveté.

Ainsi, point de valeur archéologique, point de fable, point de chaleur vraie; une brutalité ronflante, une vulgarité cherchée, une grossièreté voulue, une perpétuelle hyperbole, une sorte de virilité convulsive, une absence totale d'agrément, et avec tout cela d'admirables tableaux (Hamilcar au grand conseil, Hamilcar sauvant son fils, etc.), des paysages magnifiques, des scènes entraînantes, et, pour tout dire, un talent incontestable qui produira des œuvres complètes quand il emploiera mieux ses ressources, se détendra, et consentira à sortir du laid qui l'étreint pour s'épanouir à l'aise dans un équilibre impartial et regarder en face la double figure de la vérité.

Il est bien difficile, à l'heure qu'il est, de parler du *Fils de Giboyer* sans passion; aussi, nous qui n'en avons point, ne savons-nous comment faire. Le fils de Giboyer a partagé la France en deux camps ennemis, et il faut, bon gré mal gré, que l'on soit de l'un ou de l'autre, sous peine d'être accusé de trahison par tous les deux : grand embarras pour de malheureux critiques qui auraient envie d'être justes; on va les lapider de part et d'autre comme ces braves gens qui, par amour de la paix, agitent des rameaux d'olivier entre deux armées prêtes à combattre. Et quelles armées! des armées de fanatiques. Nous assistons à une vraie guerre de religion, la modération n'est pas permise. On est obligé de

Digitized by Google

traiter le fils de Giboyer en empereur romain, c'est-à-dire de le traîner aux gémonies ou d'en faire un Dieu. Les libéraux l'acclament, les autres lui crient anathème. Ces *autres*, qui sont-ils? Bien fin qui pourrait le dire : ils sont tout le monde et portent des drapeaux de toutes couleurs ; mais enfin leur coalition ne serait pas mal nommée la ligue de la chevalerie. En effet, fils ou non des croisés, ils obéissent à un sentiment chevaleresque, à une généreuse ardeur de croisade ; ils poursuivent en Giboyer le mécréant qui a osé attaquer les faibles et frapper sur les vaincus ; ni fiel en eux, ni colère, ni mauvaise foi, ni rancune, c'est le vieil honneur français qui les pousse. Ils ont pour eux le prestige des grandeurs déchues et des traditions gardées ; mais ils possèdent un bien plus précieux encore, notre vanité, qui est intéressée à marcher du côté où il est convenu que réside le bon goût.

Personne ne doute que ce qu'on appelle aujourd'hui le goût ne soit une convention et un préjugé. Il était bon du temps des grandes vertus dont il était l'ornement ; il est odieux du temps des petits vices dont il est le masque. Quiconque ne fait pas son métier d'être dupe sait au juste ce qu'il en faut penser, et regrette qu'il n'y ait plus dans notre vie guindée de situations au-dessus de la politesse. C'est ce que nous croyons nous-même ; mais enfin nous comptons tant d'amis dans le camp des gens bien élevés, nous sommes tellement entouré d'hommes de goût, que nous sommes forcé, par sympathie, de prendre part à la croisade ; rassurez-vous, nous vous dirons du mal de Giboyer tout-à-l'heure. En attendant, et sur cette promesse, qu'il nous soit permis de vous parler de la nouvelle comédie sans emportement. Vous rirez sans doute ; mais comme il n'est plus de bon goût d'être désarmé quand on a ri, eh bien, je vous le répète encore, je m'indignerai plus tard avec vous, je serai injuste à la fin, pour le principe.

Donc Giboyer a un enfant ; c'est une plieuse de journaux qui le lui a donné (ne voyez-vous pas cela d'ici ? Giboyer faisant des conquêtes dans l'escalier de l'imprimerie, en allant corriger ses épreuves...) Un enfant à cet homme ! l'idée seule est profonde et effrayante, elle attire comme un abîme. Que pourra être le fils de Giboyer ? M. Émile Augier nous le dit expressément : il sera sa *résurrection*. Giboyer n'a pas pu ou n'a pas voulu être honnête : je dis pour mon compte *n'a pas voulu*, mais l'auteur et le public lui ont témoigné une indulgence extraordinaire. Enfin, coupable ou malheureux (coupable ! coupable !), il prétend du moins faire de sa propre fange un lit de fleurs à son enfant ; il veut que son ignominie serve à quelque chose ; il veut qu'elle engendre l'honnêteté du seul être qu'il aime et que ce déshonneur fécond retombe sur son fils en pluie de vertu. « C'est, dit le marquis d'Auberive, la courtisane qui gagne la dot de sa fille. » Mais pourquoi une dot à Maximilien qui est un homme ? Parce qu'il faut être indépendant pour rester honnête ; si M. Augier ne l'a pas dit, il l'a bien donné à entendre, rassurant ainsi, je n'en doute pas, la conscience de beaucoup de gens. Giboyer, rassuré, lui aussi, de ce côté, paye avec la sienne le fonds d'indépendance et de vertu qu'il achète à son fils. Il est le cuivre dont l'or a besoin pour devenir mon-

Digitized by Google

naie et avoir cours, ou, pour employer une de ses images, « il lui plaît d'être un fumier et de nourrir un lis. » Mais ce misérable n'a point pour but unique de faire de son fils un homme de bien (ce qui serait en vérité trop aisé avec les facilités qu'il lui offre), il vise à en faire un homme intelligent, et il s'incarne en lui de telle façon, que cet enfant, si tendrement couvé, devienne un jour tout ce que lui-même aurait pu être et tout ce qu'il n'a pas été. Une famille de portiers, nous dit-il, ne fait pas sa trouée du premier coup, la première génération y périt; c'est un assaut où le premier rang culbuté sert de fascines et fait un pont aux autres, et ceux-ci passent enfin, et, sur le corps de Giboyer, Maximilien passera. Et alors le rachat sera accompli, et Giboyer pourra mourir.

Eh bien, je l'avoue humblement, cette incarnation de Giboyer me semble une des idées les plus neuves et les plus hardies que le théâtre ait produites. Elle n'est peut-être pas très morale, mais elle est à la fois dramatique et touchante. Cet aventurier, ce mercenaire du journalisme, espèce de César Borgia de la littérature, qui a un enfant et qui l'aime comme sa sœur Lucrèce aimait Gennaro, nous émeut peut-être plus dans la comédie que dans le drame, on le sent plus près de soi. Et suivez, s'il vous plaît, l'analogie : Giboyer est réduit aux mêmes nécessités, éprouve les mêmes scrupules que Lucrèce; il n'ose avouer un enfant qu'il déshonore s'il le reconnaît. Giboyer a fait un livre auquel il craint de mettre son nom, et peut-il signer son fils, lui qui a peur de signer son livre? Heureusement Maximilien finit par s'apercevoir que cet équivoque tuteur fait tous les métiers pour subvenir au bonheur de son pupille; alors il s'indigne, il repousse ces bienfaits déshonorés, dans une scène entraînante, qui amène ce cri de Giboyer : « Ingrat, j'ai léché la boue sur ton chemin, » et l'éclat final : « J'ai succombé à des devoirs trop lourds; j'ai commencé par mon père, et je finis..... — Par ton fils, » interrompt le jeune homme en s'agenouillant. Ce troisième acte a conquis le public, et il est en effet d'une grande beauté, quoiqu'il puisse devenir dangereux au théâtre d'appeler l'intérêt sur les personnages qui ont succombé à des devoirs trop lourds. Ils n'ont fait, hélas! que ce que font les trois quarts des hommes, et leur chute, si elle n'est pas édifiante, est profondément humaine; mais n'y a-t-il pas quelque témérité à les plaindre comme si on les admirait? Je doute que les moralistes trouvent leur compte dans ce type hardi de Giboyer.

Mais sans parler de la satire politique, sur laquelle il est convenu que nous reviendrons à la fin, on rencontre d'autres audaces dans la pièce, non d'intrigue (c'est, comme on l'a dit, le *Roman d'un jeune homme pauvre*), mais de scènes. Il y en a deux surtout qui sont fort belles : la première, au second acte, lorsque Maximilien demande raison à Fernande de ses mépris; la seconde, au cinquième, lorsque Fernande dépose un baiser sur le front de Maximilien. Qu'est-ce Fernande? La fille de M. Maréchal. Et qu'est-ce que M. Maréchal? Un riche député qui fait composer ou recopier ses discours par Maximilien son secrétaire. Voilà, en quatre lignes, toute la situation. Le secrétaire est trop raisonnable pour s'éprendre de l'héritière : « il se tient à sa place, afin d'éviter qu'on l'y remette. » Aussi

Digitized by Google

ne comprend-il rien au dédain et aux impertinences de Fernande. Enfin, sa jeune fierté n'y tient plus, il réclame, il exige une explication, et il finit par démêler dans les paroles confuses de la jeune fille qu'elle le croit l'amant de Mme Maréchal, sa belle-mère. Alors il faut voir l'éclair d'indignation qui illumine ce noble visage : « Allez, lui dit-il en la repoussant du geste, allez, je vous plains encore plus que vous ne m'outragez, pauvre jeune fille qui, à votre âge, avez déjà perdu la sainte ignorance du mal. » Et tout à l'heure avant de lui pardonner, il la cinglera de cette dernière vengeance : « Vous en savez plus que moi sur toutes choses. »

Il finit donc par lui pardonner? Vous le devinez, je suppose ; bien plus! vous l'exigez. Ces deux braves cœurs ne pouvaient tarder à s'entendre, et bientôt quel joli accord, quel délicieux concert! Il se termine par cette note finale, ce baiser suprême dont j'ai parlé. Voici dans quelle occasion : Giboyer a peu de préjugés, comme on pense ; il ne ressemble pas à M. Maréchal, *qui les brave, mais les respecte*; ayant observé que Maximilien est triste, il vient tout simplement demander pour lui la main de Fernande. Si on refuse, il emmène Maximilien, il s'en va lui-même, et, tous les deux partis, qui fera les discours de M. Maréchal? Celui-ci frémit d'y songer, et déjà se résigne. Encore faut-il qu'il connaisse l'état civil de son futur gendre : « C'est un enfant trouvé, dit Giboyer. — Voilà mon père, » s'écrie Maximilien. Et Fernande l'embrasse pour ce mot hardi, qui va tout rompre. Rien n'est rompu après un tel éclat, et Fernande a sauvé son mariage en embrassant son mari. Ainsi racontée, la scène est ordinaire, vulgaire même et un peu pauvre ; mais il fallait voir M. Delaunay tomber, la tête renversée, sur le dossier de son fauteuil, et Mlle Favart lui prendre le front dans ses deux mains, et se pencher, et y imprimer ses lèvres, bravement, résolûment, en digne et fière personne qui sait bien où va ce qu'elle fait.

Certaines autres scènes, qui ont paru plaire au public, nous ont fait moins de plaisir, par exemple, la scène de la tasse de thé, peut-être vulgaire ; mais, encore une fois, la résurrection de Giboyer et le baiser de Fernande suffisent à la fortune d'une comédie. L'intérêt qu'inspirent ces deux hardiesses empêche de remarquer qu'elles sont presque incompatibles et se nuisent réciproquement ; car, du moment que Maximilien épouse Fernande, il semble perdu pour le rôle que son père lui destinait : l'époux tue en lui le politique, ou du moins l'anéantit pour longtemps. Le spectateur désarmé n'y songe pas, ne lui demande que de vivre heureux et de faire ce que l'on fait dans les contes de fées : ce ne sont point des théories. Croyez qu'il s'en soucie fort peu, et qu'il ne signera même pas le livre de son père.

M. Emile Augier le signe pour lui. Les puritains ont douté de la moralité de ce livre ; ils ont déclaré qu'un Giboyer était incapable de l'écrire, car, disent-ils dans leur austérité farouche, l'esprit de l'Arétin n'y suffit pas, il y faut l'âme de Sidney. Croyez-vous? M. Augier ne se pique sans doute pas d'avoir l'âme de Sidney, et cependant il nous a fait un petit cours de politique démocratique et sociale. Il a prêché l'égalité légitime, suivant la maxime chrétienne : à chacun selon ses œuvres ; il a chanté le

Digitized by Google

progrès, il nous a prédit un brillant avenir. Nous l'en croyons sur parole; mais, au fond, il a fait comme tous les réformateurs et surtout comme tous les poètes comiques, il a plus démoli qu'édifié, moins construit qu'abattu, et voici que nous touchons au point délicat, à la satire. Elle est dirigée, comme on sait, contre les hommes et les choses de l'ancien régime, contre un parti qu'on appelle avec raison clérical, parce que ce mot, dont on aurait tort de faire une injure, réunit assez bien, dans sa large simplicité, les diverses fractions qui le composent. Ce que M. Augier décoche à ce parti de traits amers ou sanglants, ce qu'il a déployé contre lui d'ironie violente, l'abondance et l'âcreté de ses sarcasmes, ont immédiatement évoqué le souvenir d'Aristophane. Je ne crois pas qu'on puisse contester la franchise ni l'esprit de l'attaque; elle est parfois brutale, mais elle porte. Le marquis d'Auberive, légitimiste pur, qui s'amuse à brouiller les cartes des partis pour faire son jeu; la baronne Pfeiffer, seconde lady Tartufe, et peut-être trop imitée, qui intrigue avant tout pour porter de gueules à trois besants d'or; le comte d'Outrerive, sacristain adolescent formé par son précepteur M. de Sainte-Agathe au sensualisme mystique de Tartufe; Maréchal, le libéral converti à l'ancien régime, puis renégat de la légitimité et libéral relaps; enfin, le *comité*, le comité surtout, invisible et présent, la coterie agissante et cachée, sont autant de personnages que l'on a vus ou sentis quelque part. Le relief obligé de la comédie les grossit peut-être un peu, mais ils sont si fuyants, que si on ne les grossit, vous n'allez tantôt plus les apercevoir. Ce qui peut étonner un esprit impartial, c'est qu'ils inspirent assez d'intérêt pour qu'on s'évertue à les défendre. Cette facilité à épouser leur querelle, ce besoin qu'on éprouve de les venger, trahit leur influence. Qu'ils se reconnaissent et se défendent eux-mêmes, rien de mieux; mais que des gens d'esprit leur envient ce soin, n'y a-t-il pas là plus d'affectation que de sincérité? Le fait est que tous ces personnages sont odieux. Si la peinture est vraie, tant pis pour les modèles, et si elle est de fantaisie, à quoi bon se fâcher?

Je veux me fâcher pourtant, je l'ai promis, et laissant de côté la philosophie qui m'est chère, je suis prêt à changer le débat en réquisitoire, et à le clore par une péroraison indignée. Oui, M. Emile Augier a fait des personnalités, il a nommé Déodat, un homme si doux; il a suspecté la sincérité de ses adversaires en insinuant qu'ils finissaient toujours par croire à leur opinion : « Dans la mêlée, il n'y a plus de mercenaires; s'ils n'avaient pas de conviction, les coups qu'ils reçoivent leur en font une. » A ce compte, *le Fils de Giboyer* a dû convaincre bien des gens! M. Emile Augier a frappé traîtreusement sur les vaincus : « Ils prennent les curieux pour des partisans, ils passent des revues de spectateurs; mais, s'il leur fallait jamais lever une armée, ils battraient le rappel dans le désert. » M. Emile Augier a été plus loin qu'Aristophane, car Aristophane n'attaqua Cléon que triomphant, et le laissa tranquille après sa mort. Et de même Lamachus : Aristophane le railla d'abord sans pitié; mais quand il eut péri en Sicile, ne lui fit-il pas une magnifique oraison funèbre? M. Emile Augier a écrit une pièce horriblement spirituelle, capable de faire rire tous ces badauds sans aveu qui pardonnent beaucoup aux gens

Digitized by Google

d'esprit et ne pensent pas que des épigrammes tirent à conséquence. M. Emile Augier n'a pas songé à imiter Molière qui sépare toujours le bon grain de l'ivraie, la dévotion de l'hypocrisie, la bonne monnaie de la fausse, et qui ne confond jamais les grands partis avec les *comités*. M. Emile Augier a eu l'aplomb de composer une satire politique aussi amusante que le récent pamphlet littéraire de M. de Pontmartin. Il a parlé d'un journal d'*écrevisses*. M. Emile Augier a commis le crime odieux de ne pas insulter les *vainqueurs*. Ceux qu'il drape ont les honneurs, le crédit, la richesse, la puissance, en un mot, la haute main partout; mais ce sont des victimes; un pamphlétaire était seul capable de s'en moquer. Il a diffamé dans une comédie, dont le premier acte est trop long, avouons-le, et dont quelques plaisanteries sont un peu vives, je le reconnais, des gens tombés..... à tous les sommets, précipités..... dans toutes les gloires, des gens qui sont par terre dans le ciel.

Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour eux?

Le croira-t-on? Il l'a fait avec bonne humeur, franchise et sincérité, comme si la franchise, la sincérité et la bonne humeur n'aggravaient pas encore un pareil forfait. Il a brutalement mis à nu des plaies vives, découvert des blessures saignantes, plaies de vanité, blessures d'amour-propre, comme si un homme bien né touchait jamais à ces choses-là. Il ne s'est point soucié de cette candeur..... *inestimable* que le comité apprécie tant. Il s'est exposé bénévolement à des rancunes telles qu'un homme de notre temps, même M. de Cavour, n'en aura sans doute jamais excité de semblables; il a bravé des colères qui eussent fait pâlir Aristophane lui-même; il a osé traiter les Parisiens comme ce grand poète traitait les Athéniens d'autrefois, et leur dire leurs vérités en face : M. Emile Augier, l'auteur des *Effrontés*, effronté lui-même! Sa plume est un stylet; sa tasse de thé est une coupe de ciguë, et Socrate va la boire..... dans un verre à vin de Champagne.

Et le gouvernement l'a permis, ou du moins l'a toléré! Et la censure a fléchi devant ce satirique sans vergogne, qui en est à croire que les vices et les ridicules appartiennent à la comédie! Enfin, pour comble d'impudence, M. Emile Augier, dont on applaudit la pièce tous les soirs, ose se réjouir qu'on ait permis de la jouer. Il n'en fait pas un crime à ses puissants protecteurs; il s'imagine qu'on leur saura gré d'avoir supporté sa licence. « Qui donc, se demande-t-il dans sa préface, a jamais reproché au *Tartufe* la tolérance de Louis XIV?.... » Qui? M. Capefigue.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 décembre 1862.

Dix-sept jours nous séparent encore du terme final de l'année 1862 ; il serait prématuré peut-être de vouloir en fixer la physionomie. Par le temps où nous vivons, les deux ou trois dernières semaines peuvent amener encore des événements de nature à modifier le caractère de toute l'année. Attendons ; la patience n'est-elle pas la vertu cardinale que doit aujourd'hui pratiquer l'opinion ? Il faudrait cependant que la seconde quinzaine de décembre fût remplie très brillamment pour qu'elle pût relever l'éclat de l'année 1862. L'histoire moderne en compte peu d'une stérilité égale et d'un aussi pauvre aspect. En Angleterre, une exposition industrielle qu'à bien des égards les hommes compétents disent manquée ; en France, une expédition militaire qui n'a pas été sans gloire, mais qui n'a pas encore donné d'heureux résultats ; tels sont les deux grands chapitres de son actif. On pourrait y ajouter le spectacle magnanime du Parlement d'Italie, renvoyant en février le baron Ricasoli pour reprendre en décembre ses lieutenants ; la révolution grecque, qui commence par se défaire d'un roi allemand et qui pourrait bien finir par prendre un autre Allemand pour la gouverner ; le soulèvement serbo-monténégrin, qui devait donner le signal à l'affranchissement de toutes les populations chrétiennes de l'Orient, et qui finit par mieux consolider la domination de la Porte ; on citerait encore..... Mais n'anticipons pas ; le résumé critique des faits de l'année 1862 sera mieux à sa place dans quinze jours ou dans un mois. Une grande déception, le cruel anéantissement d'illusions présomptueuses, voilà, quoi qu'il arrive, quel en sera le trait saillant dans les annales de l'histoire contemporaine. Jamais on n'a tant parlé qu'en ces dix ou douze dernières années, de fraternité, de civilisation, de progrès pacifique ; jamais on n'a promis avec une égale assurance l'accroissement continu de la richesse publique, le développement du bien-être général. Et la réalité du jour ? Elle peut se résumer en peu de mots : le Nouveau Monde, désolé par la guerre ; l'Europe, divisée en deux grands camps, indigents et quêteurs.

La quête est devenue la grande préoccupation du jour sur les deux rives de la Manche. Il faut sans réserve applaudir aux généreux efforts tentés par les autorités et les particuliers ; les souffrances qu'il s'agit d'adoucir sont d'autant plus terribles, qu'on ne saurait leur assigner un terme, d'autant plus dignes d'intérêt, que les victimes n'ont rien fait pour les attirer

Digitized by Google

sur leurs têtes. Aussi, la compassion est vive, générale ; elle se manifeste diversement, selon la diversité du caractère et des mœurs qui distinguent les deux pays. En Angleterre, le gouvernement s'est abstenu jusqu'à présent d'intervenir dans les mesures destinées à alléger la misère des 500,000 ouvriers sans travail. La charité privée en est d'autant plus active. Dans un seul meeting, lord Derby a pu, la semaine passée, réunir au delà de trois millions de francs. En France, le total des dons recueillis jusqu'à présent, pour les ouvriers de Rouen, est bien mesquin, quoique notre proverbiale générosité, si large en paroles, songe déjà à secourir aussi les pauvres du Lancashire. C'est dans les travaux publics entrepris par le gouvernement et par les autorités locales que les populations atteintes par la crise cotonnière doivent mettre leur espérance. Mais, quelque louables que soient ces efforts, quelle que soit l'étendue de la bienfaisance privée en Angleterre et des secours officiels en France, ils ne sauraient atteindre aux proportions déjà immenses du mal. Les crimes qui se multiplient dans les rues de Londres, l'extension croissante qui, chez nous, doit être donnée aux travaux charitables, ont une éloquence terrible. Et nous ne sommes qu'à l'entrée de l'hiver, au début peut-être de la lutte américaine! C'est que la guerre d'Amérique n'est point le premier « accident » qui vient troubler notre quiétude ; elle frappe un monde déjà rudement éprouvé par des coups antérieurs. Examinez tout ce qui s'est produit dans ces dix dernières années, une période qui semblait avoir reçu toutes les caresses de la fortune. Vous rencontrez, au début, une grande guerre, traversée par une série de récoltes insuffisantes ; l'Europe, qui vient de se relever des cataclysmes de 1848, résiste assez bien à ce premier choc. Le traité de Paris semble destiné à effacer promptement les derniers vestiges d'une épreuve passagère ; désormais, une ère nouvelle déploiera toutes ses magnificences, réalisera les plus belles promesses. Le lendemain survient la grande crise commerciale qui, dans les deux mondes, amène tant de désastres et ébranle le crédit ; le surlendemain, c'est la guerre d'Italie, devenue nécessaire, qui assombrit l'horizon et fait naître l'inquiétude ; l'année suivante, la situation générale de l'Europe, la mauvaise récolte et la crise monétaire entretiennent les appréhensions et paralysent tout essor ; enfin, c'est la guerre d'Amérique qui éclate comme un orage longtemps menaçant, jette la perturbation dans notre activité économique, désole le monde politique, et prive de pain des milliers de familles ouvrières. Cette suite de mauvaises fortunes explique beaucoup de choses ; elle paraît capable de faire ployer les organisations sociales les plus vigoureuses. Mais la succession même de ces revers, qui semblent se relayer, éveille de légitimes doutes sur leur caractère purement accidentel ; involontairement on se demande encore : Accidentelles ou non, l'Europe a-t-elle fait ce qui était en son pouvoir pour amoindrir le choc de ces crises? n'a-t-elle rien fait qui pût en aggraver et la nature et la portée?

Pour ne citer, quant à ce dernier point, qu'un seul exemple : si les cinq à six milliards de francs que le gouvernement anglais a dévorés depuis dix ans, en sus de son budget ordinaire, pour les dépenses militaires

Digitized by Google

avaient été employés d'une manière productive, ou étaient restés inactifs même dans les mains des contribuables, quel accroissement de force cela n'eût-il pas assuré à la classe travailleuse pour supporter le chômage et aux ressources des classes moyennes et supérieures pour aider la population ouvrière à traverser la dure époque de l'inoccupation? Le peuple anglais le sent parfaitement, et le ministère n'oserait plus lui refuser satisfaction sur ce point. Dans les conseils de cabinet de ces dernières semaines, on s'est occupé surtout de trouver les moyens de réduire d'une cinquantaine de millions les budgets militaire et naval : depuis dix ans, lord Palmerston n'avait cessé de les accroître. La situation difficile de l'Europe et de l'Amérique lui aurait fourni, cette année, d'excellentes raisons, ou du moins de plausibles prétextes, pour persévérer dans la même voie. Réussira-t-on à désarmer la coalition tacite qui paraît se former contre le ministère entre lord Derby et M. Richard Cobden? La situation économique du jour, les cris de détresse que le Lancashire fait entendre et que lui renvoient plusieurs autres districts anglais et irlandais, rendent le moment très propice pour attaquer l'administration actuelle par le côté où elle donne le plus de prise : l'augmentation continue des charges contributives et surtout des dépenses militaires; les échecs électoraux que le ministère vient d'éprouver en divers endroits et jusqu'à Southampton, sont un indice qui mérite d'être signalé. Le conflit américain, à propos duquel le ministère lui-même est divisé, sera également exploité contre lui; M. Gladstone, par exemple, se rapproche en cette question beaucoup plus des vues de l'école de Manchester et du chef des torys, qu'il ne s'entend avec lord Palmerston ou le comte Russell.

Si le cabinet sort triomphant de cette lutte, il en sera redevable surtout à de certains avantages obtenus par lui dans la politique extérieure. Quelles que soient désormais les destinées du mouvement grec, on ne contestera pas que l'Angleterre ait merveilleusement tiré parti d'une révolution qui semblait faite sous des instigations tout autres, et devoir profiter à des ambitions toutes contraires. Les hardis chevaliers qui levaient déjà l'étendard, il y a quinze jours, contre l'Angleterre, pour lui interdire de prendre pied au Pirée, ont évidemment été les dupes de leurs illusions plus encore que de l'habileté britannique. Le simple bon sens avait dit, dès le premier moment à l'observateur attentif, combien ces craintes et ces excitations étaient peu fondées. Aujourd'hui, il est officiellement avéré que ni la nation anglaise, ni son gouvernement, ni sa dynastie, ne veulent du trône grec pour le second fils de la reine Victoria. Les trois puissances protectrices viennent de consacrer de nouveau le pacte de 1830, par lequel elles s'interdisent de briguer ou d'accepter le trône grec pour un prince de leur famille : c'est, selon toute probabilité, tout ce que l'Angleterre désirait obtenir officiellement. Peut-être s'est-elle, avec toute l'Europe et avec la cour de Saint-Pétersbourg elle-même, exagéré l'influence russe à Athènes; elle a cru devoir employer les grandes manœuvres pour déjouer la candidature généralement redoutée du duc de Leuchtenberg. Il ne paraît pas que le succès de cette candidature eût été aussi certain qu'on avait voulu le dire. Peu importe, la mise en jeu de

Digitized by Google

la candidature du prince Alfred, que les Grecs paraissent s'obstiner à élire malgré tout, aura fourni à la diplomatie anglaise l'occasion d'un triomphe réel. Ce n'est ni vers la Russie, la protectrice née de ses coreligionnaires et l'ennemie redoutée de l'ancien oppresseur des Grecs, ni vers la France, libératrice prédestinée des populations opprimées, que se tournent les espérances et les vœux de la Grèce le lendemain de sa révolution ; c'est l'Angleterre, cette Angleterre qui se pose hardiment en défenseur de l'intégrité ottomane, et proclame ne sacrifier ni un homme, ni un schelling pour l'affranchissement des peuples, que les Grecs invoquent avec enthousiasme. Peut-être ne tarderons-nous pas à connaître par quelles merveilles d'habileté et de savoir-faire cette direction si inattendue a été imprimée aux aspirations du peuple hellénique ; la leçon pourrait avoir son utilité. En attendant, nous pouvons applaudir d'autant plus sincèrement à ce beau triomphe de l'art diplomatique, que la manœuvre se jouait uniquement entre deux des trois puissances protectrices ; la troisième, la France, restait entièrement désintéressée. Par l'attitude que notre diplomatie a observée jusqu'à présent dans la révolution d'Athènes, elle a donné encore une fois le plus éclatant démenti à ceux qui attribuaient à la France impériale la prétention d'exercer une influence prédominante et exclusive dans les affaires d'Europe. Elle ne s'est inspirée en cette circonstance que du respect le plus absolu pour le droit d'initiative des peuples. C'est aux Grecs de prouver dans leur conduite ultérieure qu'ils sont dignes de l'honneur qu'on leur fait en les prenant pour une nation capable de sens politique et de pénétration.

L'attention du public parisien a d'ailleurs été absorbée ces derniers jours par quelques événements intérieurs. Peut-être ne s'est-elle pas assez arrêtée cependant aux réformes modestes mais excellentes que le ministre de la guerre vient d'introduire dans l'organisation de son personnel ; ces réformes tendent à améliorer la situation pécuniaire des agents administratifs par la diminution de leur nombre, ce qui permettra de mieux rétribuer, sans aggravation des charges budgétaires, les employés conservés. A nos yeux, cette mesure ne laisse qu'une chose à désirer, c'est qu'elle soit appliquée dans toutes nos administrations d'une façon aussi radicale que possible. Elle amènerait finalement une diminution dans le chiffre total des appointements, et on n'en obtiendrait pas moins, pour des positions mieux rétribuées, des employés plus capables et partant un travail mieux fait. Un autre avantage de cette mesure, et ce n'est pas le plus à dédaigner, serait de débarrasser les carrières administratives d'une foule d'individus médiocres, qui consument leur vie dans une poignante misère, tandis que dans l'agriculture, dans la fabrique, dans le commerce, ces pauvres condamnés à la subalternité perpétuelle se seraient employés peut-être d'une façon productive pour eux-mêmes et utile à leur pays. Nulle part on n'est aussi avide de fonctions publiques qu'en France, fussent-elles le plus modestement rétribuées, et cette manie de *fonctionnarisme* ne contribue pas peu au manque de bras et d'intelligences dans mainte branche du travail productif ; la France paraît donc particulièrement appelée à donner l'exemple de la réforme au reste de l'Europe. La coura-

Digitized by Google

geuse initiative prise par le ministre de la guerre ne manquera pas de produire un effet considérable si elle est sérieusement appuyée par l'opinion. Celle-ci aurait tort de ne voir dans cette réforme qu'une mesure budgétaire ; elle porte plus loin. Dans un pays aussi éminemment démocratique que la France, dans un Etat où la population travailleuse, grâce au suffrage universel, a décidément conquis sa grande part d'influence sur les affaires générales, il serait temps de faire disparaître du langage et du sentiment populaires ces locutions surannées qui attachent des distinctions toutes particulières à tel ou tel genre de travail : comme si toutes les occupations honnêtes n'étaient pas également honorables ! L'Empereur lui-même vient de se charger de redresser cette erreur d'un autre temps, de montrer par un éclatant exemple aux populations que le travail proprement dit peut de nos jours conduire non-seulement à la fortune matérielle, mais encore à tous les honneurs et à toutes les distinctions. En inaugurant, dimanche dernier, le boulevard du Prince-Eugène, l'Empereur a repoussé la dénomination que la voix populaire avait d'avance donnée au boulevard voisin ; il ne portera pas le nom de la reine Hortense, mais celui de *Richard-Lenoir*, de « cet homme qui, de simple ouvrier du faubourg Saint-Antoine, devint l'un des premiers manufacturiers de la France, que l'Empereur décora de sa main pour les immenses progrès qu'il fit faire à l'industrie du coton, et qui employa une fortune noblement acquise à soutenir ses ouvriers pendant les mauvais jours, et les armait lorsqu'il fallut repousser les armées étrangères. » Ces paroles résument l'esprit de la réponse faite par l'Empereur aux harangues de M. le préfet de la Seine et du président du Conseil municipal ; on chercherait vainement dans ce discours la moindre allusion aux faits politiques du jour. Il est consacré tout entier aux questions économiques, et s'adresse tout particulièrement aux populations même du quartier que la nouvelle voie doit faire jouir des avantages de la transformation par laquelle l'infatigable activité de M. le baron Haussmann fait passer toute la ville de Paris. Ce caractère, tout à fait étranger à la politique, du discours de l'Empereur, a été naturellement remarqué : on l'a commenté de diverses façons ; le lieu et les circonstances, au milieu desquels il a été prononcé, suffiraient cependant pour l'expliquer. D'ailleurs, la politique offre-t-elle en ce moment tant de charmes qu'on soit tenté de la montrer partout ?

En Italie même, on a voulu mettre pour quelque temps la politique de côté, pour ne s'occuper que d'administration et d'organisation intérieure. La presse turinoise a très sérieusement discuté la question de savoir si la succession ouverte par la retraite du cabinet Rattazzi devait être confiée à un ministère purement administratif, pris en dehors des partis et des notabilités politiques. L'initiative de cette idée était attribuée à M. Rattazzi, qui aurait ainsi voulu ménager sa rentrée au pouvoir. Des informations provenant de bonne source permettent aujourd'hui d'affirmer que ce bruit n'avait pas le moindre fondement. Le projet du ministère administratif appartenait à Victor-Emmanuel lui-même ; il était d'ailleurs suffisamment indiqué par la situation. En effet, la coalition, dont les menées avaient engagé M. Rattazzi à offrir sa démission, se composait des partisans de

Digitized by Google

l'ancien cabinet Ricasoli et des hommes du parti de l'action. Le roi ne pouvait pas choisir ses ministres dans le sein de ce dernier parti ; le cabinet Ricasoli avait été renversé par le même Parlement qui, aujourd'hui, rendait si difficile le maintien du cabinet Rattazzi ; il fallait donc choisir en dehors de ces trois fractions, c'est-à-dire prendre un ministère tout à fait incolore au point de vue politique. C'est ce ministère que le duc de Torrearsa, et après lui le comte Pasolini, avaient été chargés de constituer. Le roi, en leur confiant ce mandat, et les honorables administrateurs en l'acceptant, supposaient évidemment que le renvoi du cabinet Rattazzi, en punition des torts réels ou imaginaires qu'on lui attribuait, était le but unique des attaques dont il était l'objet depuis la réouverture du Parlement. En ce cas, toutes les fractions parlementaires devaient appuyer la formation du ministère administratif ou transitoire ; ce n'était peut-être pas le plus mauvais parti qu'on pût choisir en ce moment : n'est-ce pas sur l'organisation intérieure de l'Italie, sur sa consolidation administrative que doivent porter les efforts de tous les patriotes ? Il paraît que le roi et ses conseillers intimes s'étaient trompés; la manœuvre destinée à renverser le cabinet Rattazzi était moins désintéressée qu'à la cour on ne l'avait supposé. La manœuvre a réussi, grâce surtout au généreux empressement avec lequel M. Rattazzi se retirait aussitôt qu'il sentait ne pouvoir plus compter sur un appui sincère de la majorité; pas un de ses collègues n'a consenti à faire partie du nouveau cabinet, malgré des sollicitations pressantes. Mais qu'est-ce que le Parlement, qu'est-ce que le pays auront gagné à cet enfantement laborieux d'un cabinet nouveau ? Le Parlement, selon toute probabilité, n'échappera pas même à la dissolution prochaine ; déjà, les organes officieux de la nouvelle administration l'insinuent : aussitôt que le cabinet Farini-Minghetti-Peruzzi aura obtenu quelques votes, qu'il regarde comme urgents, il renverra le Parlement, avec lequel il ne saurait marcher longtemps d'accord. Et cela se conçoit : c'est le même Parlement qui, en mars dernier, a laissé mourir le cabinet Ricasoli d'inanition ; les coalisés d'un instant, à l'aide desquels les amis de M. Ricasoli sont rentrés au pouvoir, se détournent déjà de lui, ou plutôt dirigent contre lui leurs batteries. Ceci n'est pas même une vaine métaphore ; on annonce que les sociétés émancipatrices se reconstituent, et que les enrôlements garibaldiens recommencent. Comment aussi les organisateurs de ce mouvement pourraient-ils s'entendre avec leurs alliés de la veille, à qui ils ont fait la courte échelle, et qui, à peine arrivés au pouvoir, s'empressent de déclarer qu'ils ne promettent rien, ne pouvant rien donner ?

Mais si le Parlement n'a gagné ni en force, ni en cohésion, ni même en durée par la victoire remportée sur le cabinet Rattazzi, le pays gagnera-t-il au changement de ministère? Nous ne demanderions pas mieux que de le croire. Nous sommes trop ami de la cause italienne pour ne pas mettre le salut de l'Italie au-dessus de toute question de personnes; pourvu que l'Italie soit conduite vers les brillantes destinées qui l'attendent, peu nous importe qui l'y conduit. Nous avons donc lu et relu, avec toute l'*objectivité* dont nous sommes capable, le programme du cabinet

Digitized by Google

Minghetti-Peruzzi, présenté au Parlement par M. Farini, dans la séance du 11; nous sommes encore à chercher la signification de la crise ministérielle que l'Italie vient de subir. Ce n'est assurément pas pour faire officiellement l'éloge de la politique de vigueur suivie par M. Rattazzi à l'endroit de la dernière expédition garibaldienne, ni pour annoncer solennellement au pays qu'on ne lui promet rien, que les anciens collègues de M. Ricasoli ont pu être si zélés à reprendre les portefeuilles. C'est pourtant tout ce que nous apprend le programme officiel du triumvirat, en outre des phrases sur le respect de la loi, l'amour de la liberté et autres assurances traditionnelles, qui ne doivent manquer dans aucun programme ministériel. Le nouveau cabinet conduira-t-il les Italiens à Rome avec l'aide de l'Angleterre, vers laquelle il semble grandement pencher? La récente circulaire de M. Drouyn de Lhuys l'a rappelé avec raison : ce n'est point par Londres que de Turin on saurait arriver à Rome, tant que les clefs de la ville éternelle sont dans les mains de la France. Marcheront-ils sur Venise? Le programme ministériel s'abstient même de toucher à ce point brûlant. Ce n'est certes pas la flotte anglaise qui jamais bombardera les Autrichiens à Venise, ni les canons de sir Armstrong qui attaqueront et prendront le quadrilatère au profit de Victor-Emmanuel. Attendons les actes du nouveau cabinet avant de le juger. Il faudra qu'il en accomplisse de grands, de sérieux, pour que le jugement de l'Italie et de l'Europe lui devienne favorable. En provoquant de nouvelles scissions à un moment où l'Italie a tant besoin d'unité, en désorganisant de nouveau l'administration qui s'organise si péniblement, en ébranlant la confiance de l'Europe, qui est d'un si grand prix pour l'Italie, en faisant perdre en luttes stériles un temps dont l'Italie a souverainement besoin pour se faire, les promoteurs de la dernière crise ministérielle ont assumé sur eux une très lourde responsabilité. L'avenir dira s'ils sont de taille à la supporter.

On l'oublie trop aisément à Turin : pendant qu'en Italie on intrigue et l'on dispute, l'ennemi s'organise, se fortifie. Nous ne sommes pas suspects, certes, de partialité en faveur du gouvernement viennois; c'est du contraire plutôt qu'on nous a quelquefois, et à tort, accusés. La dynastie des Habsbourg a su trop souvent inspirer la méfiance à ceux même qui, amis sincères de la liberté et du progrès, peu importe où et par qui ils se produisent, ne demanderaient pas mieux que de se laisser convaincre. Néanmoins, nous ne pouvons nous refuser à reconnaître qu'un changement s'opère en Autriche; le nouvel ordre de choses commence à prendre racine. Plus de deux ans ont passé sur le diplôme du 20 décembre 1860, par lequel l'empereur François-Joseph, sous l'influence de leçons coûteuses et salutaires, a rompu avec la néfaste politique des Bach et des Schwarzenberg, qui avait conduit la monarchie au bord de l'abîme. Quels que soient les embarras intérieurs et les dangers extérieurs de l'Autriche, on n'y rencontre pas cette pression violente et continue sous l'action de laquelle les gouvernements les plus despotiques sont portés à revêtir momentanément un masque libéral. Pourtant, on n'a point tenté encore d'y reprendre un à un les dons de 1860 et 1861. Assurément, la Constitution de février laisse à désirer sous bien des rapports; déjà, la

Digitized by Google

composition du Reichsrath permet à peine de le regarder comme le représentant effectif des provinces qui y ont leurs délégués ; les pays hongrois et italiens n'y sont pas du tout représentés. L'article 13, dont l'administration a déjà fait un emploi si large pour les budgets de 1862 et 1863, ainsi que pour bon nombre d'autres lois financières, est une arme bien dangereuse aux mains du pouvoir ; il suffirait à lui seul pour fausser l'essence même du régime représentatif. Les travaux de l'Assemblée du Schottenthor, quoi qu'elle se remue beaucoup et se montre infatigable au travail, n'avancent que d'un pas très lent ; les principales lois par elle votées, les lois notamment sur la presse et sur l'organisation communale, ne répondent pas à toutes les exigences d'un libéralisme même modéré. L'administration est loin de corriger, dans l'application, soit les lenteurs, soit les défauts des conceptions législatives. En un mot, ce n'est encore que l'ombre ou l'ébauche tout au plus d'un régime libéral. Mais un regard en arrière suffit pour modérer les exigences. Moins le passé de l'Autriche, quant au régime des provinces héréditaires, autorisait les espérances libérales et constitutionnelles, et plus le changement survenu dans la vie politique de cette partie de l'empire peut satisfaire, comme à-compte, comme moyen d'acheminement vers un état de choses meilleur, ceux qui en profitent directement : ils ont obtenu le point tant désiré par Archimède où se pose le levier ; c'est à eux de le faire agir vigoureusement.

On le voit, nous ne marchandons pas la reconnaissance à la Nouvelle-Autriche (*Neu-Oestreich*). Pourquoi ne pas admettre que même les dynasties jadis les plus obstinées dans l'absolutisme peuvent, dûment averties, arriver à comprendre les « signes du temps » et donner à l'intérêt de leur conservation le pas sur une politique condamnée ? Toutefois, si les « conquêtes » libérales des provinces héréditaires tirent leur valeur principale de la comparaison avec le régime qui les a précédées, quoi d'étonnant si ce peu ne satisfait pas des populations qui ont le droit de demander davantage ; si ce quasi-constitutionnalisme et cette liberté octroyée ne font point le compte de pays qui ont connu le constitutionnalisme réel et possédé la liberté conquise et assurée ? L'agitation dont la Hongrie était travaillée le lendemain de la guerre d'Italie a manifestement perdu de son intensité ; la pression de l'état de siége, la lassitude qu'entraîne immanquablement toute tension trop prolongée des esprits et des cœurs, mais surtout l'évanouissement des espérances qu'on avait fondées sur le concours extérieur, expliquent ce revirement. Pour notre part, nous avions signalé dès le début pour la condamner la fâcheuse direction donnée ainsi par quelques-uns des chefs hongrois au mouvement de régénération qui s'opérait sur les bords du Danube et de la Theiss ; en désapprenant au Hongrois à se fier d'abord en lui-même, en l'habituant à compter moins sur la justice de sa cause et sur la vaillance de son bras que sur les heureuses éventualités du dehors, on a affaibli le ressort moral du mouvement, on a préparé au pays des mécomptes inévitables. Depuis Sarnico et Aspromonte, depuis l'échec complet des tentatives de soulèvement en Serbie et au Montenegro, les plus confiants, en Hongrie, ont cessé d'espérer cette venue du libérateur sur laquelle, il y a deux ans, le peuple avait

Digitized by Google

compté avec une foi si ardente. Il faut tenir compte, en outre, de l'influence croissante des intérêts matériels : la Hongrie, qui sur ce terrain a tant à réparer et tant à créer, sent plus durement de jour en jour les entraves de l'interrègne politique. Ainsi, le rétablissement de l'ancien code commercial a amené les banquiers et les grands négociants de Vienne, par l'intermédiaire desquels s'opère la majeure partie des échanges hongrois avec le reste de la monarchie et avec l'étranger, à restreindre ou même à refuser les crédits accordés jadis à leurs clients de Pesth; ils prétendent que la législation hongroise n'offre pas au créancier cette sûreté expéditive qu'exigent la rapidité et la multiplicité des transactions modernes. On a même vu, ces derniers jours, se produire une étrange polémique : des journaux magyars plaidant contre des journaux viennois, qui se faisaient le malin plaisir de la contester, la compétence du Reichsrath à se mêler des affaires intérieures de la Hongrie! Pour surcroît à l'étrangeté de l'incident, il s'agissait d'affaires financières; on s'en souvient : c'est pour celles-ci que la diète hongroise de 1861 avait surtout paru soucieuse de préserver intacte l'autonomie du pays. La polémique s'est engagée à propos du chemin de fer à construire entre Gross-Wardein et Klausenbourg. On demande la garantie d'une subvention en capital ou d'un minimum d'intérêt. La légitimité de cette exigence est généralement admise dans le pays, aussi bien que l'importance majeure de l'entreprise au sujet de laquelle elle se produit : la presse magyare la soutient donc avec chaleur. Les journaux de Vienne ripostent : « L'Autriche de 1862 est un pays constitutionnel; ni le souverain, ni le ministère n'ont le droit d'engager les ressources du pays, de lui imposer des charges en faveur d'une entreprise, quelle qu'elle soit; le Reichsrath seul peut légalement disposer des deniers des contribuables et contracter des obligations qui lient la monarchie et offrent ainsi des garanties suffisantes à ceux qui contractent avec l'autorité; mais ce Reichsrath, la Hongrie en conteste la compétence et jusqu'à l'existence même; elle ne lui reconnaît pas le moindre droit de s'immiscer dans ses intérêts, surtout en matière de finances : dès lors, à quel titre le Reichsrath octroierait-il une subvention ou une garantie d'intérêt à une entreprise hongroise? Quelle foi les capitalistes et les entrepreneurs pourraient-ils avoir dans l'engagement d'un corps dont la diète hongroise, aussitôt réunie, serait en droit de répudier toutes les stipulations? » L'argumentation, toute spécieuse qu'elle soit, ne manque pas d'une certaine solidité; aussi n'ont-ils pas le rôle facile, ces journaux hongrois qui s'évertuent à la réfuter. Ils s'appliquent à démontrer qu'il y a des accommodements avec la légalité; le profit indirect que la monarchie entière tirerait du railway projeté, par la nouvelle impulsion donnée au mouvement économique, en ferait, à leur sens, une entreprise non hongroise, mais autrichienne; rien, par conséquent, n'empêcherait, et tout engagerait, au contraire, le Reichsrath à faire ce qui dépend de lui pour que cette œuvre soit réalisée le plus promptement et dans les meilleures conditions possibles.

Tout cela peut se soutenir. Nous ne nous voulons pas intervenir dans ces subtilités de compétence. Nous signalons l'incident parce qu'il caractérise la

Digitized by Google

situation. Il prouve que les exigences de notre époque, avide de mouvement et de progrès, se concilient difficilement avec la politique de la résistance purement passive et de l'immobilité systématique qui, dans d'autres temps, pouvait passer pour le comble tantôt de l'héroïsme, tantôt de l'habileté ; il prouve encore que certaines couches du moins des populations hongroises commencent à se lasser du *non possumus*, unique réponse opposée jusqu'à présent aussi bien aux prudents qui demandaient à la Hongrie de la condescendance à l'endroit du gouvernement autrichien qu'aux ardents qui lui conseillaient d'aller en avant. C'était à prévoir. Nous comprenons moins que les promoteurs et les organes de ce revirement dirigent exclusivement leurs regards sur la personne même de François-Joseph. On ne veut rien entendre à Pesth ni du ministère autrichien, ni du Reichsrath, ni d'aucun autre représentant de la partie non hongroise de l'empire : c'est dans l'empereur seul qu'on a confiance, c'est avec lui seul qu'on croit possible de s'entendre, c'est lui qu'on invite à prendre directement en main le fil de négociations nouvelles ; c'est à lui qu'on consentirait toutes les concessions que la Hongrie jugerait faisables. Cependant, si nous avons bonne mémoire, c'est par la cour précisément que la Hongrie a toujours été trompée ; ce sont les souverains qui, le lendemain du danger, ne se sont jamais crus liés par les concessions et les serments faits sous la pression des circonstances ; une des plaintes de la Hongrie a toujours été que l'existence du régime absolu en Autriche ôte toute sécurité à la constitution des Hongrois. Le dédain qu'on continue d'affecter en Hongrie pour la partie slavo-allemande de l'Empire, comme s'il ne fallait voir encore en elle que les anciennes provinces, inertes et muettes, du domaine privé ; cet enthousiasme confiant, affecté ou non, qu'on manifeste envers la personne de l'empereur ; cet effort pour le mettre par des décisions autocratiques vis-à-vis de la Hongrie en opposition ouverte avec les représentants légaux de ses autres provinces et le régime constitutionnel ou quasi-constitutionnel qu'il leur a donné : tout cela constitue une tactique qui nous paraît aussi peu compatible avec les enseignements du passé qu'avec les tendances libérales du pays, avec les garanties réelles de son avenir. Pour plus d'un motif, nous doutons grandement que les négociations et les tentatives d'arrangement dont on reparle soient près d'aboutir ; elles n'amèneraient en tout cas que des demi-solutions : ce sont les plus mauvaises. Toutefois, s'il était écrit, comme doivent le croire les promoteurs de ces tentatives d'arrangement, que l'heure de la Hongrie n'a pas encore sonné, si la Hongrie devait continuer à porter les liens de ce « mariage de raison » avec l'Autriche, que l'incompatibilité d'humeur a constamment rendu orageux, si une nouvelle entente entre Vienne et Pesth devait sortir de la situation actuelle, il est à tous les égards plus digne, plus profitable et infiniment plus sûr, que les conditions en soient discutées et les bases établies entre les hommes d'Etat hongrois et autrichiens, entre les représentants légitimes des deux parties de la monarchie. Cela vaut mieux que de les obtenir de la grâce impériale, que de les devoir à des adulations dont la sincérité est tout au moins fort sujette à caution.

Digitized by Google

Des membres distingués du Reichsrath avaient, à plusieurs reprises, émis l'idée de ces discussions et négociations directes à tenter avec les hommes marquants de la dernière diète hongroise; l'accueil fait à leurs avances n'a guère été fait pour les encourager. S'étonnera-t-on qu'ils ne les poussent pas plus loin, que de leur côté, ils se renferment dans une réserve expectante? Le Reichsrath, au surplus, dit avec infiniment de raison à la Hongrie : « Nous pouvons attendre, nous ! L'attitude et la position de la Hongrie pèsent sur toute la monarchie, en empêchant la sérieuse application du nouveau régime, en entravant surtout le rétablissement des finances et du crédit de l'empire; mais enfin, ce n'est pas la partie allemande de l'empire qui souffre le plus de cet état de choses. Elle n'en jouit pas moins d'un régime constitutionnel et vit sous des lois civiles; quelqu'incomplets qu'ils soient encore, tout cela vaut mieux que l'état de siége sous lequel gémissent les pays d'au delà de la Leitha. » La « légitimité » et le « droit historique » commandent à la Hongrie, nous le savons, d'ignorer jusqu'à l'existence même des provinces autrichiennes; « l'union personnelle » veut qu'elle ne connaisse que le roi de Hongrie, sans se soucier s'il a d'autre contrées encore à gouverner et de quelle façon il les gouverne; il nous semble toutefois que le « táblabiró » (hobereau) le plus arriéré entrevoit que cette sainte ignorance d'une autre époque n'est plus admissible. Or, s'il faut compter avec le reste de la monarchie, mieux vaut mille fois s'entendre avec les populations qu'avec leur maître. Quel que soit l'avenir de la Hongrie, la bonne entente avec les contrées qui l'entourent aura bien son prix; la Hongrie, malheureusement, ne s'en souvient pas assez, qu'il s'agisse des populations au delà de la Leitha ou des riverains de la Drave.

En parlant ainsi, nous nous plaçons, fidèle à ce que nous impose le rôle d'historien véridique et impartial, dans le courant du jour ; le courant entre Vienne et Pesth est évidemment à l'entente : il serait puéril de se faire illusion là-dessus. Mais en constatant ces dispositions conciliantes, en examinant quel serait le mode le plus digne et le plus avantageux de les manifester, nous n'entendons aucunement dire que nous croyons à leur succès prochain, ni que nous le souhaitons bien vivement. Notre intime conviction est que la solution, pacifique ou autre, de la question hongroise se rattache étroitement à la solution de la question vénétienne. Des hommes politiques, mieux en état, ou se croyant du moins mieux en état de juger la situation générale, peuvent avoir abandonné l'espérance qui était si vive, il y a deux ans, en Hongrie; les masses populaires, moins changeantes, moins promptes à se retourner, ne renonceront pas si aisément à ce dont on avait fait pour elles un article de foi, à savoir que la délivrance de la Vénétie sera aussi la délivrance de la Hongrie : les masses savent attendre. D'ailleurs, eût-elle la meilleure volonté de s'entendre avec la cour de Vienne, la Hongrie libérale, qui avait compté et promis de coopérer à l'affranchissement de l'Italie, ne voudrait pas s'exposer à devoir demain combattre le drapeau italien sous la bannière autrichienne. D'autre part, tant que l'Autriche est si vivement menacée du côté des Alpes, le doute dans la sincérité de ses concessions sera toujours permis. La Hongrie a donc plus d'une raison pour ne pas être trop em-

Digitized by Google

pressée à signer la paix, toute lasse qu'elle puisse être de sa guerre d'inertie. Cela explique la réserve où continuent à se tenir et les masses de la population, et les hommes marquants du parti démocratique. On s'achemine bien vers un rapprochement ; on en admet la possibilité, l'éventualité, mais on ne veut point en précipiter la réalisation.

Si l'assoupissement paraît général en Hongrie, l'agitation croît en Pologne. Ce n'est pas, certes, un des symptômes les moins caractéristiques de la situation que la nécessité où se trouve l'émigration polonaise d'adresser à la patrie des conseils de modération, de l'exhorter à la patience. « On ne saurait le nier—dit M. le prince Czartoryski dans le remarquable discours prononcé le 29 novembre, à l'anniversaire de l'insurrection nationale, célébré par les Polonais résidant à Paris—on ne saurait le nier, Messieurs, sous l'impression des emprisonnements par milliers, des condamnations à la Sibérie ou à la mort, sous l'impression de l'indifférence absolue des gouvernements autrefois animés de sollicitude pour nos malheurs, enfin sous la menace de cette inqualifiable loi de recrutement qui veut priver le pays de ses plus nobles enfants, l'idée d'un soulèvement a germé dans plus d'un esprit, et on voit augmenter de jour en jour le nombre de ceux qui songent à changer en une guerre à main armée cette lutte purement morale que la nation soutient depuis deux ans avec une constance à toute épreuve. » Le noble orateur se croit sûr « de n'exprimer que la conviction profonde de tout patriote réfléchi » en déclarant « qu'un soulèvement à main armée tenté en ce moment, menacerait la cause nationale du plus grand péril. » Le prince Czartoryski ne méconnaît point que bien des chances paraissent aujourd'hui favorables à une levée de boucliers; il veut cependant qu'on ne risque pas l'avenir de la patrie sur des illusions qu'on pourrait payer trop chèrement. « Certes, l'empire des czars est en proie à des agitations et à des embarras de toutes sortes, dont on ne saurait nier la gravité; ses forces n'ont point encore diminué à tel point qu'il ne pût écraser d'un coup un peuple qui se soulèverait sans armée, sans organisation et sans alliances étrangères. Certes, des idées de liberté et de civilisation commencent à se répandre parmi les Russes, mais elles sont bien faibles encore et de plus menacées dans leur germe par une main toujours puissante et prête à déchaîner, contre l'esprit nouveau, les passions aveugles et brutales des masses. » Avons-nous besoin d'ajouter qu'en conseillant à ses compatriotes l'ajournement de la lutte armée, le digne fils d'Adam Czartoryski ne veut qu'assurer d'autant mieux le succès de la lutte quand l'heure en aura sonné?

J.-E. HORN.

CORRESPONDANCE

La lettre que l'on va lire nous est adressée par un écrivain allemand. Malgré les duretés sans doute excessives qu'elle renferme à l'adresse de l'érudition française, on ne peut nier qu'elle n'ait un grand fond de vérité, et il ne nous faut pas, comme le croit notre correspondant, une dose

Digitized by Google

de courage exagérée pour en faire part à nos lecteurs. Elle vient confirmer un jugement que nous avons déjà porté, et à ce titre il nous importe de l'accueillir; mais en même temps elle a des échappées un peu vives contre la presse parisienne, et cela nous a fait un moment hésiter à lui donner l'hospitalité qu'elle réclame. Néanmoins, nous avons pensé que si nos honorables confrères ne sont pas tous dépourvus de cette érudition que notre correspondant s'afflige de ne pas trouver en eux, ils ont tous cet esprit qu'il se plaît à leur reconnaître. Le don naturel les portera à excuser ce dont l'acquis peut avoir à souffrir.

« Monsieur le Directeur,

» Vos compatriotes trouvent, dit-on, mauvais que les Allemands ne prennent pas toujours au sérieux leur érudition littéraire; et ils s'en vengent — comme il convient au peuple le plus spirituel de la terre — en nous accablant d'épigrammes, et nous accusant de pédantisme. Il n'est pas un journal français qui ne nous ait décoché quelque méchanceté de ce genre, et je suis sûr, quoique je ne l'aie point vérifié, que votre *Revue* elle-même nous a déjà lancé plus d'un trait. J'ose donc espérer, Monsieur, que vous ne refuserez pas à la défense la publicité que vous avez accordée à l'attaque, et que vous me permettrez de montrer à vos lecteurs que nous avons quelquefois raison, et que toutes les querelles d'Allemand ne sont pas d'injustes querelles. La *Revue Contemporaine* est d'ailleurs à peu près le seul recueil en France qui fasse preuve de savoir sur les choses de l'Allemagne, et où l'on pratique généreusement les lois de l'hospitalité. Vous le prouverez cette fois encore en publiant cette lettre, qu'aucun autre journal n'aurait le courage d'insérer et n'aura le désintéressement de reproduire.

» Je pourrais faire une longue liste des méprises de vos savants; je pourrais rappeler par exemple ce griffonnage d'un gamin de huit ans, qui a eu l'honneur d'être reproduit aux frais de votre gouvernement sous le titre pompeux de *Manuscrit pictographique américain* (Gide, 1860); nous en avons ri pendant deux ans, de ce bon gros rire qu'on nous connaît; mais c'est oublié maintenant. et je vais invoquer un fait plus récent.

» Il y a de cela quelques mois, un jeune écrivain s'avisa, sous prétexte de faire connaître les minnesingers à la France, de publier, parmi quelques imitations qu'il s'était amusé à faire de leurs poésies, plusieurs petits morceaux de sa composition. Il réussit au delà sans doute de ses espérances. Tous vos critiques s'occupèrent aussitôt de son livre, non pas seulement pour lui décerner quelques vagues éloges, ce qui n'aurait rien de surprenant pour quiconque connaît les habitudes de votre journalisme, — le volume étant élégant, le style agréable et l'auteur un peu parent de deux ou trois notabilités littéraires et politiques, — mais pour admirer de confiance la fidélité des prétendues traductions, et garantir leur parfaite conformité avec des textes qu'ils n'avaient assurément jamais entrevus. Et je ne parle pas seulement de ces rédacteurs pressés qui doivent improviser chaque

Digitized by Google

matin quelques colonnes sur les nouveautés du jour, et dont les comptes rendus n'ont guère plus d'autorité que les annonces de la quatrième page; mais des écrivains sérieux, et qui jugent à loisir, se sont montrés tout aussi peu circonspects : mais une grosse *Revue*, que nous avons l'impertinence en Allemagne de ne pas trouver toujours à la hauteur de ses prétentions, a tenu à peu près le même langage que les journaux du soir; mais une autre *Revue*, à qui son titre impose pourtant une certaine connaissance de la littérature germanique, a déclaré que M. d'Assailly a fait connaître plusieurs minnesingers « avec une exactitude *qui ne laisse rien à désirer;* » et voici que le *Journal des Débats* lui-même, cette feuille rédigée presque exclusivement par des académiciens, ou des candidats à l'Académie, cet oracle de la critique française, vient, après six mois de réflexion, et par la plume d'un de ses plus éminents rédacteurs, s'incliner à son tour devant les décevants pastiches des *Chevaliers-Poètes*. Ce dernier exemple prouve bien, selon moi, comme les Français se trompent, en croyant qu'avec de l'esprit et du style on peut se passer de la connaissance du sujet qu'on traite. M. Saint-Marc Girardin est justement renommé pour la sûreté de son jugement, pour la finesse et la délicatesse de son goût. Eh bien! toutes ces précieuses qualités, qu'il possède à un si haut degré, ne l'ont pas mis à l'abri des plus plaisantes méprises quand il a voulu louer à son tour le livre de M. d'Assailly. Non-seulement il n'a jamais su distinguer le vrai du faux, — car il y a aussi du vrai dans cette œuvre d'imagination juvénile, — mais, par une étrange fatalité, il a toujours porté ses préférences sur le faux. S'il remarque une expression, s'il souligne un mot dans une des pièces que l'auteur des *Chevaliers-Poètes* a feint de traduire, c'est un embellissement ajouté, et qui ne se trouve pas dans le texte original. S'il cite un morceau en entier, c'est un de ceux dont l'invention appartient exclusivement à M. d'Assailly. Compare-t-il, par exemple, une strophe de Vogelweide sur la puissance de l'amour à un hymne de Sophocle sur le même sujet, il fait remarquer que le chant du minnesinger est « plus éthéré, plus pur » que celui du poète grec, et il s'appuie sur ce que le premier a célébré avant la beauté matérielle « *l'âme* de la femme; » malheureusement ce mot, qui semble caractéristique au savant professeur, et sur lequel il a peut-être été tenté de construire tout un système, n'est qu'une addition du traducteur. M. Saint-Marc Girardin paraît aimer beaucoup une expression qu'il rencontre dans la même pièce : *Ce sol vigoureux qu'on appelle le cœur de l'homme;* si je ne craignais de me mettre en contradiction avec un si bon juge, je dirais qu'elle me semble un peu recherchée. Mais je me borne à déclarer qu'elle n'est point dans le texte allemand. Il cite enfin comme « éloquent » un morceau (qui est presque tout entier de l'invention de M. d'Assailly), et où je remarque les locutions suivantes : *Avoir le cœur ouvert du côté de Dieu*; — *Etre homme par les femmes*. Je ne les crois guère françaises, et je suis convaincu que l'éminent professeur lui-même réprimanderait en Sorbonne un candidat qui en emploierait de semblables; mais il les admire ici parce qu'il les croit allemandes, et quoique je sois peu flatté de l'opinion qu'il a de notre langue, je ne puis lui en vouloir de sa courtoise intention. La seule chose

Digitized by Google

qui me surprenne encore, c'est qu'en entendant vanter par un tel maître des figures de rhétorique dont il connaît mieux que personne le véritable auteur, M. d'Assailly ait pu demeurer assez modeste pour ne pas s'écrier aussitôt : « Ne louez point Vogelweide, ne louez point Frauenlob; ils étaient des génies trop simples pour parler le beau langage que vous admirez : *Hos ego versiculos feci !* »

» Et pourtant, monsieur le Directeur, vous aviez pris soin de mettre le public en garde contre le piége ingénieux qui lui était tendu. J'ai lu dans la *Revue Contemporaine* une étude où plusieurs de ces innocentes supercheries étaient dévoilées, et un certain nombre des plus grosses erreurs rectifiées avec une sûreté d'érudition trop rare sur les rives de la Seine. Ce travail a, je crois, paru au mois d'août [1], et c'est en novembre que M. Saint-Marc Girardin publie le sien ! Il n'est donc pas excusable, même aux yeux de vos compatriotes, qui lui pardonneraient volontiers, je suppose, de ne pas connaître la littérature allemande du moyen âge, mais qui auront plus de peine à deviner pourquoi il n'a pas tenu compte d'un si salutaire avertissement. Ne serait-ce pas par hasard parce que chez vous l'esprit de coterie en littérature est si exclusif, que rien de ce qui se produit dans un cercle ne peut pénétrer dans le cercle voisin ? Ah ! monsieur, en France comme ailleurs, que les esprits vraiment et foncièrement libéraux sont rares !

» Le séjour que je viens de faire à Paris m'a appris à ne point m'étonner aisément ; mais mes compatriotes ne voudront jamais comprendre qu'on puisse rendre compte d'un ouvrage sans connaître à fond la question qu'il traite ; ils ne pourraient pas croire que parmi tous les critiques qui ont parlé du livre de M. d'Assailly, il ne s'en soit pas trouvé un seul (heureusement j'en ai pu nommer un) qui ait eu la curiosité d'en vérifier les citations et la franchise de reprocher à l'auteur — en rendant d'ailleurs justice à ses qualités — le sans-gêne avec lequel il a traité son sujet et ses lecteurs ; ils continueront à regarder comme une preuve d'ignorance ce qui est peut-être chez vous une marque de savoir-vivre, de même que vous persévérerez sans doute à appeler pédantisme ce que nous nommons exactitude et conscience. Mais êtes-vous bien sûrs d'avoir raison ?

» J. MEYER. »

[1] Notre correspondant se trompe légèrement ; c'est dans notre livraison du 31 juillet dernier que le travail, de M. A. Peÿ a paru sous ce titre : *La Poésie allemande au moyen âge : les Minnesingers.*— (*Note du Directeur.*)

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

L'AUTRICHE CONSTITUTIONNELLE

1861 - 1862

On se souvient encore des applaudissements qui éclatèrent dans la presse libérale quand on apprit que l'empereur d'Autriche venait de se dépouiller volontairement d'une partie de son autorité, et d'octroyer à ses sujets la Constitution du 26 février 1861. On eût dit que, par la seule introduction du régime parlementaire, François-Joseph avait régénéré, comme d'un coup de baguette, toutes les provinces de sa monarchie, effacé en un jour jusqu'aux dernières traces d'un absolutisme séculaire, et fait enfin de l'Etat le plus despotique de l'Europe, après la Russie, un objet d'émulation et d'envie pour les peuples les plus librement gouvernés du monde. Nous avions peine cependant à partager cet enthousiasme, non pas que nous crussions les populations autrichiennes incapables de progrès et destinées à un éternel esclavage, mais nous estimions peu sage d'admirer la générosité d'un souverain avant d'avoir mesuré l'étendue de ses concessions, et vu les fruits de ses bienfaits; nous songions aux éléments hétérogènes dont se compose l'empire d'Autriche, à la diversité des races répandues sur son territoire, et nous n'espérions pas qu'on soumît sans résistance au même système politique ces nationalités qu'on n'a maintenues jusqu'ici sous le même joug qu'au prix des plus violents efforts; nous nous rappelions l'histoire de notre propre pays, et nous nous prenions à douter que le gouvernement constitutionnel fût, comme on l'assurait, un remède à tous les maux, une source de toutes les libertés, une garantie infaillible contre l'arbitraire et la corruption.

Voici déjà que l'événement semble justifier nos prévisions. La

Digitized by Google

presse autrichienne trahit chaque jour davantage ses inquiétudes et son désappointement; et il est bien entendu que nous ne parlons pas ici des feuilles tchèques ou magyares, qui ont toujours été hostiles aux projets centralisateurs de M. de Schmerling, mais seulement des journaux allemands, qui ont généralement accueilli avec satisfaction les patentes impériales. « C'était une grande idée, lisait-on dès le 27 février dernier dans *la Réforme*, que de réunir tous les peuples de l'empire en un seul parlement pour discuter ensemble leurs intérêts communs; malheureusement cette idée n'a pu être réalisée, et la Constitution qui devait rapprocher les diverses parties de la monarchie n'a fait que creuser entre elles des abîmes plus profonds. » Six mois après, le même journal se faisait écrire par un de ses correspondants de province : « Si les rapports des feuilles viennoises et la perspective d'une prochaine élévation d'impôts ne nous rappelaient l'existence de la nouvelle Constitution, il y a longtemps que les habitants de cette contrée n'y songeraient plus..... Ces mots de *Constitution*, de *Diète*, de *Reichsrath*, qu'on prononçait il y a un an avec tant d'exaltation, qui semblaient si pleins d'espérances, ont perdu aujourd'hui tout leur prestige. » (*Réforme* du 17 juillet.) Maintenant, c'est le rédacteur en chef du *Wanderer*, M. Bernard Friedmann, qui commence ainsi une remarquable brochure (*Zur Einigung Œsterreichs*) : « Tout le monde est à présent d'accord pour déclarer que la régénération de l'Autriche ne saurait avoir lieu par les moyens qui ont été mis en usage depuis le 26 février 1861, etc. » La plupart enfin des publicistes indépendants répètent que la Constitution est inexécutable; et l'on ne saurait s'en étonner quand, en promettant toutes les prospérités « le jour où la Charte sera devenue une vérité (*wenn die Verfassung eine Wahrheit wird*), » un organe du ministère, la *Gazette du Danube*, reconnaît formellement qu'après deux ans d'efforts, la Constitution n'a pu encore être exécutée. Le conseil de l'empire lui-même, le *Reichsrath*, sent diminuer sa confiance en ses propres forces et sa foi, d'abord si robuste, en sa mission; et, ce qui est peut-être plus significatif encore, il ne s'écoule presque pas de mois sans que le bruit de la retraite de M. de Schmerling se répande avec une singulière persistance, et sans que ce ministre ne se croie obligé de venir déclarer publiquement « que, malgré les difficultés de son entreprise, il ne désespère pas encore de la mener à bonne fin. »

Niera-t-on la gravité de ces symptômes? opposera-t-on aux témoignages que nous venons de rapporter les assertions optimistes des gazettes officielles? Soutiendra-t-on que, depuis la promulgation des patentes de février, l'Autriche n'a cessé d'avancer dans la voie du progrès et de grandir en prospérité et en liberté? Ou bien, vaincu

Digitized by Google

par l'évidence, forcé de confesser la médiocrité des résultats obtenus, essayera-t-on de faire retomber toute la responsabilité de l'insuccès sur le mauvais vouloir de quelques nationalités entêtées ? Nous nous sommes déjà aperçu qu'en s'obstinant à défendre leur indépendance contre les projets centralisateurs de M. de Schmerling, les Hongrois se sont aliéné les sympathies d'une notable partie de la presse libérale : autant on leur savait bon gré auparavant de ne se point laisser absorber par une Autriche absolutiste, autant on les blâme aujourd'hui de ne point vouloir être incorporés dans une Autriche constitutionnelle, et d'arrêter ainsi le développement du régime parlementaire au sein d'une des principales puissances de l'Europe. Les Tchèques et les Polonais, qui, après avoir consenti à siéger au Reichsrath, refusent à présent de voter l'impôt pour les provinces non représentées dans le Parlement, sont jugés plus sévèrement encore que les Hongrois ; et lorsque dernièrement, par un semblable scrupule, M. Clam-Martinitz déposa son mandat de député, le noble comte essuya cette mercuriale : « Voilà maintenant que M. Clam-Martinitz se démet ! Qu'ils se démettent tous, les aveugles et les insensés ! qu'ils anéantissent autant qu'il est en eux l'autorité du Reichsrath ! Ils apprendront un jour à leurs dépens..... ils l'apprendront, et l'Europe libérale, dont ils invoqueront peut-être alors la compassion, ne leur devra que sa dédaigneuse indifférence ! » Nous comprenons la douleur du *Journal des Débats*, et nous voudrions pouvoir nous y associer ; mais il nous semble qu'avant de réprimander et de menacer des personnages recommandables qui ont derrière eux des populations entières, il serait juste de rechercher impartialement et de sang-froid quels ont été les motifs de leur conduite ; qu'avant d'accuser la malice ou la sottise des hommes des échecs d'une Constitution, il serait raisonnable d'examiner si cette Constitution n'a point quelques vices qui expliquent les répugnances qu'elle soulève, et si la manière dont elle a été appliquée jusqu'ici n'a point rendu ces répugnances plus insurmontables. C'est ce que nous allons essayer de faire.

I

Nous devons d'abord rappeler les principales dispositions du statut de février. En vertu de cet acte inspiré, dit-on, par M. de Schmerling, les divers peuples de l'empire d'Autriche sont représentés près de leur souverain par une diète commune appelée *Conseil de l'empire* (Reichsrath). Le Conseil de l'empire est composé de la Chambre

Digitized by Google

des seigneurs et de la Chambre des députés. Les princes de la maison impériale sont, à l'âge de leur majorité, membres par droit de naissance de la Chambre des seigneurs. Sont membres héréditaires de cette même Chambre les chefs majeurs des familles nobles indigènes, éminentes par leurs grandes propriétés territoriales, et auxquels l'empereur confère la dignité héréditaire de conseillers de l'empire; en sont encore membres tous les archevêques et évêques ayant rang de prince; l'empereur se réserve en outre le droit de nommer membres à vie de la Chambre des seigneurs des hommes distingués qui auront rendu des services à l'Etat ou à l'Eglise, à la science ou aux arts. La Chambre des députés se compose de 343 membres élus par les diètes provinciales et répartis entre les divers territoires de la manière suivante : 85 pour la Hongrie, 54 pour la Bohême, 20 pour la Vénétie, 38 pour la Galicie et le grand-duché de Cracovie, etc. Les attributions du Conseil de l'empire embrassent: 1° toutes les affaires relatives à la forme et au règlement de l'obligation du service militaire; 2° toutes les affaires concernant l'organisation du système monétaire, le crédit, la banque, les douanes, les chemins de fer, les postes et les lignes télégraphiques ; 3° toutes les affaires qui concernent généralement les finances de l'Etat, et particulièrement les projets de budget de l'Etat, la conclusion des emprunts, les conversions de rentes, le contrôle de la dette publique. Le gouvernement présente les projets de loi au Conseil de l'empire. Pour toutes les lois, l'accord des deux Chambres et la sanction de l'empereur sont nécessaires. L'empereur convoque annuellement le Conseil de l'empire; il se réserve la nomination du président et des vice-présidents de chaque Chambre. Enfin, un conseil d'Etat est institué « pour seconder par ses avis, l'intelligence et l'expérience de ses membres, l'empereur et son ministère, et en particulier pour examiner les projets de loi que le gouvernement aura l'intention de soumettre aux représentants de l'empire. »

Si cette Constitution ressemble sous plusieurs rapports, comme il est aisé de s'en apercevoir, à la Constitution de l'empire français, elle en diffère aussi par plusieurs points importants, notamment par la composition des deux Chambres. Tandis que notre Sénat, qui d'ailleurs n'admet pas de membres héréditaires, se recrute essentiellement parmi les notabilités de l'administration supérieure, de l'Eglise, de la magistrature, de l'armée, des lettres, des sciences et des arts, sans aucun égard pour la naissance, la première chambre autrichienne est presque exclusivement aristocratique : les siéges héréditaires, réservés par le statut aux représentants des plus nobles familles, étaient déjà au nombre de 55, le 18 avril 1861 ; et parmi les 39 membres à vie, que l'empereur aurait pu choisir dans tous les

Digitized by Google

rangs de la société, on ne distinguait que trois noms roturiers, faisant tache sur cette longue liste de barons, de marquis et de princes : le surintendant Théodore Haase, le poète dramatique Grillparzer, et l'historien de la Bohême, le docteur Palacky. La noblesse est à sa place dans une Chambre des seigneurs ; et, tout en préférant les constitutions qui, comme la nôtre, laissent pénétrer l'élément démocratique jusque dans le sanctuaire de l'aristocratie, nous ne reprocherions pas à la Constitution autrichienne d'avoir rempli la première Chambre de personnages titrés, si le mode d'élection pour la seconde Chambre permettait aux autres classes de la société d'y faire représenter largement tous leurs intérêts légitimes, toutes leurs opinions respectables. Mais, comme on l'aura sans doute remarqué, ce ne sont pas les peuples de l'Autriche qui élisent directement les députés au Reichsrath ; ce sont les *Landtage* de Bohême, de Moravie, de Silésie, etc., qui les choisissent dans leur propre sein ; et cette disposition doit avoir nécessairement pour résultat de n'ouvrir l'entrée du Conseil de l'empire qu'aux membres des majorités de ces diverses assemblées. N'est-il pas évident que, si notre Corps législatif devait envoyer plusieurs délégués à une Chambre suprême, l'opposition réussirait difficilement, lors même qu'elle disposerait de cent voix et non de cinq, à faire passer un seul de ses candidats ? Il est donc presque impossible, avec un pareil système électoral, qu'une opinion qui se trouve en minorité dans chaque représentation partielle, quel que soit d'ailleurs le nombre de ses adhérents dans le pays, parvienne à se frayer un chemin jusqu'à la représentation générale. Fera-t-on observer que, du moins, les majorités des Landtage sont les légitimes interprètes de la majorité des citoyens ? Il faudrait ignorer singulièrement la composition de ces diètes. Voici, par exemple, comment se divise celle de la province d'*Autriche au-dessous de l'Enns* : 3 membres, qui en font partie de droit en vertu de leurs fonctions : le prince archevêque de Vienne, l'évêque de Saint-Hippolyte et le recteur de l'Université ; 15 nommés par les grands propriétaires fonciers ; 4 par la chambre de commerce ; 12 par la ville de Vienne ; 12 par les autres villes et bourgs ; 20 enfin, élus par les électeurs primaires des communes rurales. Ainsi, par ce système compliqué, par cette division des votants en catégories plus ou moins privilégiées, qui rappelle ces comices par centuries que la démocratie romaine eut tant de peine à abolir, ou mieux encore ce vote par ordre qui prévalut dans nos états généraux jusqu'en 1789, les diètes autrichiennes réunissent dans la même enceinte, assis sur les mêmes bancs, revêtus des mêmes pouvoirs : 1° des députés élus par le suffrage à deux degrés, et qui ont reçu leur mandat d'une centaine de mille d'électeurs ; 2° des députés

Digitized by Google

choisis directement par une caste ou par une société, et qui ne représentent guère que quelques dizaines d'individus ; 3° des membres qui, pour faire partie d'une assemblée élective, n'ont pas même eu besoin d'être élus, et qui ne représentent qu'eux-mêmes, ou le gouvernement qui les a investis de leurs fonctions.

Pour donner une idée des résultats que peut produire une pareille réglementation du droit de suffrage, il nous suffira de rappeler qu'aux dernières élections, la Bohême, qui compte 2,925,000 Tchèques contre 1,766,000 Allemands, et la Moravie, qui renferme 1,325,000 Tchèques et seulement 483,000 Allemands, ont envoyé toutes deux à leurs diètes respectives beaucoup plus d'Allemands que de Tchèques. « Ce fait semblera sans doute étonnant, lisons-nous dans un intéressant travail sur l'Autriche, qui a valu à son auteur les félicitations de la *Gazette de Vienne;* mais il faut dire que la race slave est de beaucoup inférieure à la race allemande sous le rapport des lumières et de la richesse. Tous les représentants de l'industrie sont Allemands, et l'industrie est très développée dans ces deux provinces. Tel industriel de Brünn lutte sur les marchés étrangers, en Amérique surtout, avec les fabricants français, belges, anglais même. La grande propriété est aux mains d'une aristocratie dont les membres, quoique professant des opinions plus ou moins libérales, ne peuvent compter ailleurs que dans le parti allemand. C'est donc seulement dans les communes rurales que les Tchèques ont pu choisir leurs représentants. » Or, les communes rurales, ajouterons-nous pour appuyer sur des chiffres ces observations d'ailleurs fort justes, les communes, qui certainement doivent renfermer un nombre d'électeurs bien plus considérable que les deux castes réunies des industriels et des grands propriétaires, n'ont à nommer en Moravie que 31 députés sur 100, et en Bohême 79 sur 241. On sait maintenant à quoi attribuer la victoire remportée par les Allemands, et la seule chose dont on puisse encore être surpris, c'est qu'après avoir signalé cette énorme disproportion entre le nombre des citoyens tchèques et celui des députés de leur nationalité qu'il leur a été possible d'élire, l'écrivain que nous venons de citer n'ait point cru devoir retirer son admiration à un système électoral dont les résultats sont si peu équitables.

Si les diètes particulières ne représentent chaque province que d'une façon incomplète et inexacte, la seconde chambre du Reichsrath, qui n'est que la réunion des délégués de ces diètes, peut-elle représenter avec vérité toute la monarchie? peut-elle être considérée par les populations comme le sincère organe de leurs sentiments et de leurs intérêts, comme le fidèle écho de leurs opinions et de leurs vœux? Le Conseil de l'empire, en un mot, est-il une de ces grandes

Digitized by Google

assemblées en qui toute une nation se personnifie, qu'elle respecte comme sa conscience, qu'elle écoute comme sa voix, à qui elle obéit comme à sa propre volonté, une de ces assemblées vraiment populaires, vraiment influentes sur les masses, également puissantes à les soulever et à les apaiser, à leur inspirer la confiance ou à les exciter au dévouement; une de ces assemblées, enfin, qui peuvent seules, dans des temps de crise comme ceux que traverse aujourd'hui l'Autriche, empêcher un Etat de périr, parce que seules elles se sentent le droit et la force d'imposer à tous les sacrifices nécessaires au salut commun? Evidemment non. Le principal auteur du statut de février était trop expérimenté, trop prudent pour entourer le nouveau trône constitutionnel d'une véritable représentation nationale; il savait que, si de telles assemblées sauvent parfois les empires, elles renversent encore plus souvent les empereurs; et plutôt que de faire appel à d'aussi redoutables auxiliaires, il a préféré ne compter que sur lui-même pour la régénération de son pays. M. de Schmerling est un de ces hommes fiers et absolus qui aiment mieux se passer d'un appui que de s'exposer à rencontrer une résistance, et nous ne sommes pas surpris qu'obligé de s'adjoindre un Parlement, pour conserver au moins les apparences du libéralisme, il ait choisi le mode d'élection le plus propre à faire sortir de l'urne un Parlement sans popularité, sans autorité, sans initiative, un Parlement docile, point turbulent, point révolutionnaire, un Parlement enfin qui fît parler de lui le moins possible.

Sous ce dernier rapport, il semble avoir parfaitement réussi; et si l'on devait dire des assemblées délibérantes comme des nations : Heureuses celles qui n'ont pas d'histoire! le Reichsrath pourrait se vanter d'avoir joui pendant deux ans d'une inaltérable félicité. L'habile ministre ne doit pas craindre qu'une pareille Chambre lui fasse une opposition bien vive. Mais était-ce le seul danger qu'il dût prévoir? Suffisait-il qu'il eût composé ce Conseil de l'empire d'éléments trop divers et trop inconsistants pour former jamais contre le gouvernement une majorité compacte et résolue? N'avait-il pas encore à redouter que, sans avoir besoin pour cela de sortir de leur isolement réciproque ni de déployer d'autre force que celle de l'inertie, les différentes fractions de la minorité parvinssent à entraver la marche des affaires, à retarder l'exécution des réformes, à amener enfin des lenteurs funestes au pays, sinon au ministère? Et, d'un autre côté, M. de Schmerling était-il sûr d'avoir bien calculé tous les résultats de sa loi électorale? ne s'exposait-il pas, en empruntant à chaque diète particulière quelques-uns de ses membres pour en composer la Diète générale, à rendre encore plus flagrant et plus irrémédiable ce défaut d'homogénéité qui est la plaie mortelle de

Digitized by Google

l'Autriche? Ses projets centralisateurs ne risquaient-ils rien à ce que le Reichsrath, qui devait être le signe le plus éclatant de l'unité de l'empire, n'offrît aux regards qu'un aspect disparate, et fût moins une assemblée qu'une collection d'échantillons de dix-huit assemblées différentes? Les événements ont déjà répondu à toutes ces questions.

II

Ce fut, comme on sait, le 1er mai 1861 que le Reichsrath se réunit pour la première fois. Mais sur 343 députés qui devaient faire partie de la seconde chambre, 200 seulement vinrent s'asseoir dans la salle préparée pour eux devant le Schottenthor. La Vénétie, qui porte encore dans les documents officiels le nom de royaume Lombard-Vénitien, n'avait envoyé aucun des 20 membres qu'elle devait fournir. La représentation du Tyrol était incomplète, parce que toute la partie méridionale de ce pays, habitée en majeure partie par des Italiens, avait refusé de nommer des députés à la diète d'Inspruck. L'Istrie, peuplée de Slaves et d'Italiens, avait témoigné la même répugnance, et l'assemblée de cette province n'avait point voulu désigner deux de ses membres pour le Reichsrath ; ce ne fut qu'un peu plus tard que l'empereur, en vertu de l'art. 7 de la Constitution, convoqua les électeurs des districts illyriens pour leur faire élire directement leurs représentants. Mais c'était surtout l'absence des députés hongrois, croates et transylvaniens, qui formait dans le Conseil de l'empire une lacune considérable. Le gouvernement n'avait pas osé recourir, comme en Istrie, à des élections directes, sûr de trouver autant de résistance auprès des populations que dans les diètes de ces trois pays. Au 1er mai, d'ailleurs, il n'avait pas encore dissous le Parlement hongrois ni perdu toute espérance de vaincre l'obstination des Magyares, comme le prouve ce passage du discours du trône : « J'ai le droit d'espérer que la question de la représentation de mes royaumes de Hongrie, de Croatie, d'Esclavonie et de la principauté de Transylvanie, obtiendra bientôt une solution favorable au Conseil de l'empire, dans le sens de mes autographes du 26 février. Je compte, à ce sujet, d'une part sur la justesse de la cause, d'autre part sur la sagesse de mes peuples qui sauront sans doute l'emporter en surmontant tous les obstacles, toutes les difficultés. » Nous ne serions pas étonné que ces confiantes paroles du monarque autrichien aient trouvé de sympathiques échos dans l'assemblée à qui elles s'adressaient ; mais nous serions moins surpris encore qu'au

Digitized by Google

moment même où elles furent prononcées, plus d'un député, promenant ses regards autour de lui, se fût senti pris soudain de doute et d'inquiétude à la vue de ces nombreux fauteuils vides, de cette salle à demi déserte et de cette poignée d'hommes appelés à représenter un si grand empire.

Les premières séances du Reichsrath furent signalées par un fait caractéristique. On vit les membres de l'assemblée, contrairement aux usages parlementaires, se grouper par pays et par provinces, sans distinction d'opinions, et se diviser, non point en conservateurs et en libéraux, en progressistes et en réactionnaires, mais en Tchèques, en Allemands et en Polonais; de sorte qu'il aurait suffit de jeter un coup d'œil sur la salle et d'observer les places que les députés s'étaient choisies, pour se convaincre, qu'aux yeux de ces hommes, les principes politiques n'avaient qu'une importance secondaire, et que pour eux la question de nationalité primait de beaucoup toutes les autres. Leurs discours et leurs votes ne furent pas moins significatifs, et il ne fut pas douteux un seul instant que la plupart d'entre eux se considéraient avant tout comme les mandataires des diètes qui les avaient nommés, comme les représentants du Tyrol, de la Bohême ou de la Moravie, et non comme les représentants de toute l'Autriche; que tous ces groupes homogènes enfin, que la Constitution avait eu l'imprudence d'appeler tout formés de chaque province, aimaient mieux rester isolés et compactes pour défendre leurs petits intérêts particuliers, que de se dissoudre et de se fondre en vue d'un grand intérêt général.

Il ne faudrait pas croire pourtant que la politique de M. de Schmerling ne comptât dans la Chambre que des adversaires. Un grand nombre de députés allemands, convaincus que le système centralisateur de la nouvelle Constitution assurait à leur nationalité la prépondérance sur les autres races répandues dans l'empire, se firent les champions du statut de février et les soutiens du ministère. S'étant associé quelques membres slaves et italiens, la plupart fonctionnaires et créatures du gouvernement, ils formèrent le parti des *unionnistes* et publièrent un programme dont voici à peu près le résumé : « Considérant que l'Autriche ne sera jamais ni respectée au dehors, ni prospère au dedans aussi longtemps que toutes les parties de la monarchie ne seront point unies entre elles par un lien indissoluble; considérant, d'un autre côté, que la Constitution promulguée le 26 février nous paraît être ce lien jusqu'ici vainement cherché, nous nous attachons à cette Constitution de toutes nos forces, et nous engageons à la défendre contre toutes les attaques dont elle pourrait être l'objet dans le Reichsrath et hors du Reichsrath. Nous nous proposons surtout de combattre le fédéralisme qui,

Digitized by Google

en réclamant pour les provinces une indépendance excessive, ne tend à rien moins qu'à ruiner l'autorité impériale et à préparer la dissolution de l'empire. Quant au conflit actuel entre la couronne et la diète de Pesth, nous pensons que, si l'on doit soigneusement s'abstenir de toute mesure violente, il ne faut pas oublier non plus qu'une fraction de la monarchie n'a point le droit de mettre obstacle à la prospérité de toutes les autres, et nous conseillons, lorsque les moyens de persuasion auront été épuisés, de conférer au conseil restreint le pouvoir de régler, sans le concours des députés hongrois, les affaires qui intéressent la monarchie. »

Non contents d'avoir ainsi formulé leur programme, les unionistes convinrent de se réunir plusieurs fois par semaine pour s'entendre au préalable sur les questions à l'ordre du jour, et ils décidèrent que, chaque fois qu'une résolution aurait été adoptée dans le club par les deux tiers des membres présents, tous les députés du parti devraient ensuite voter dans le même sens à la Chambre, sous peine d'être rayés de l'association. Le principal fondateur de ce club était le chevalier Ignace de Tschabuschnig, magistrat éminent, poète et romancier distingué, qui avait été envoyé au Reichsrath par la diète de Carinthie. On citait encore, parmi les unionistes, le baron de Pillersdorf, qui, après avoir été un des chefs de l'opposition libérale sous M. de Metternich, ministre de l'intérieur et président du conseil en 1848, destitué en 1852 de toutes ses fonctions et dignités comme ayant pactisé avec la révolution, est mort le 27 février dernier, à l'âge de soixante-seize ans, estimé et regretté de tous ses concitoyens; le docteur Hein, avocat et bourguemestre de Troppau, qui a eu l'honneur d'être désigné par l'empereur pour présider la seconde Chambre du Reichsrath; M. Ferdinand Stamm, docteur en droit, membre de plusieurs conseils d'administration, propriétaire et rédacteur en chef de plusieurs journaux d'économie politique, auteur de nombreuses brochures sur l'exploitation des mines et sur l'industrie en général, et d'un petit roman humoristique, *Michel Hœderlein*, qui a eu quelque succès; M. le baron Kalchberg, membre du conseil municipal, chevalier de la Couronne de fer; M. Hasner d'Artha, professeur à l'université de Prague, vice-président de la Chambre, etc., en tout une soixantaine de députés, qui s'étaient rangés sous la bannière de M. de Schmerling, et qui la suivent encore aujourd'hui dans tous les débats de quelque importance.

Le même sentiment qui avait rallié la plupart des Allemands au programme unioniste, l'amour de leur nationalité, fit des Polonais et des Tchèques d'ardents *fédéralistes*. Ceux-ci, en effet, craignaient que le nouveau système centralisateur ne détruisît les anciennes institutions de leur pays, et ne finît même par faire disparaître leurs

Digitized by Google

mœurs et leur langue; ils redoutaient, non sans raison, les empiètements de la bureaucratie viennoise, les envahissements de la civilisation germanique; ils avaient peur enfin, pour nous servir de leur expression, d'être *germanisés*. Ils se serrèrent donc aussi les uns contre les autres; ils formèrent une alliance défensive contre les unionistes, et firent connaître à leur tour, par une sorte de manifeste, le but de leur association. Prenant pour devise cette maxime de saint Augustin : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas*, ils déclarèrent s'appuyer exclusivement sur le diplôme impérial du 20 octobre 1860, qui leur paraissait répondre beaucoup mieux que les patentes du 26 février 1861 aux vœux des populations, comme aux véritables intérêts de l'empire. Le diplôme avait reconnu solennellement le droit des divers royaumes et pays à se gouverner eux-mêmes; les patentes, au contraire, cherchaient à introduire une centralisation incompatible avec ce droit. Nous voulons, ajoutaient-ils, une Autriche *une*, mais non *uniforme;* nous voulons qu'elle demeure ce qu'elle fut au temps de sa plus grande puissance, une association étroite, mais volontaire, d'Etats indépendants les uns des autres en tout ce qui n'importe pas au salut commun, jouissant de leurs antiques priviléges, de leurs institutions nationales, de leur administration particulière; nous nous proposons enfin pour modèle la Suisse et non la France, et nous sommes convaincus que si l'on s'obstine à importer en Autriche la centralisation qui règne en ce dernier pays, on ne réussira qu'à augmenter la désunion sans produire l'unité, à faire naître entre les diverses races des haines irréconciliables, à allumer partout des conflits semblables à celui qui isole en ce moment la Hongrie du reste de la monarchie.

Tel était à peu près le programme que les Polonais et les Tchèques s'étaient accordés à soutenir; mais ils s'étaient bornés à s'entendre sur les principes généraux de leur conduite politique, sans prétendre se lier réciproquement les mains pour toutes les circonstances particulières. Composé de deux nationalités distinctes, quoique un peu parentes, le parti des fédéralistes ne pouvait naturellement atteindre le même degré de cohésion que le parti des unionistes. La fraction tchèque reconnaît pour ses chefs M. Ladislas Rieger et le comte Clam-Martinitz. Le premier est le fils d'un meunier de village qui l'avait élevé pour lui succéder dans sa profession, et qui ne se décida qu'à grand'peine à le laisser étudier; il se distingua à l'université de Prague par son esprit et son éloquence précoces, obtint le grade de docteur en droit, prit une part active au mouvement national, et, quand la révolution de 1848 éclata, fut envoyé à la Constituante par sept colléges électoraux. Il prononça, dans cette Assemblée, un dis-

Digitized by Google

cours remarquable sur la souveraineté du peuple, protesta solennellement contre la dissolution de la diète de Kremsier, et vint à Paris, où l'ambassadeur autrichien, M. d'Hubner, le fit arrêter. Relâché le lendemain, il se remit à parcourir l'Europe, dont il avait déjà visité une partie dans sa première jeunesse, et ne revint dans son pays qu'après le complet apaisement des passions révolutionnaires. M. Clam-Martinitz, au contraire, appartient à une des plus nobles familles de l'Autriche. C'est un homme de trente-six ans, grand, mince, blond, aux manières aristocratiques, et qui, sans être précisément éloquent, parle quelquefois avec chaleur et éclat. Il a joué un grand rôle dans le *Conseil de l'empire renforcé*, qui a précédé le Reichsrath, et est aujourd'hui le principal rédacteur du journal ultramontain, le *Vaterland*. Le chef de la fraction polonaise est incontestablement l'avocat de Lemberg, M. Smolka. Membre de la Constituante en 1848, les nobles qualités de son caractère et de son esprit, une modération inaltérable jointe aux convictions les plus ardentes, une éloquence conciliante unie à des principes inflexibles, lui valurent d'être élevé à la présidence par 186 suffrages sur 200 votants; et ce ne fut peut-être pas un des spectacles les moins curieux de cette époque extraordinaire que de voir une Assemblée autrichienne mettre à sa tête, avec une pareille unanimité, un patriote polonais. On lui offrit même le portefeuille de la justice, et il serait entré dans le ministère Doblhoff-Hornbostl, s'il n'eût mis pour condition la renonciation du gouvernement au royaume lombard-vénitien. Aujourd'hui, malgré le rôle effacé que lui impose la politique d'abstention adoptée par ses compatriotes, M. Smolka est encore un des personnages les plus importants du Reichsrath.

Entre les unionistes et les fédéralistes, il s'est formé un troisième parti, qui prétend concilier les exigences opposées des deux autres, et procurer à l'Autriche les bienfaits d'une véritable unité, sans l'exposer aux inconvénients de la centralisation : c'est le parti des *autonomistes allemands*. Comme l'indique assez le nom qu'ils se sont donné, les autonomistes réclament, pour les provinces, les districts, les communes, une large autonomie; ils refusent au Reichsrath le droit de rien statuer sur les intérêts particuliers de ces diverses circonscriptions; mais ils interdisent non moins rigoureusement aux diètes provinciales d'empiéter sur les attributions du Reichsrath et de s'immiscer dans les affaires générales de l'empire. Ils déclarent enfin s'appuyer aussi bien sur les patentes de février que sur le diplôme d'octobre, et se posent en médiateurs entre les unionistes et les fédéralistes. M. Rechbauer est l'homme le plus considérable de ce parti; c'est un avocat de Graz, en Styrie, qui, soit comme membre du conseil municipal de sa ville natale, soit comme représentant de

Digitized by Google

l'université de Graz à la diète de Styrie, a donné, en toute occasion, des preuves d'un véritable libéralisme, uni à une rare indépendance de caractère.

Il existe enfin dans la seconde chambre du Reichsrath un quatrième parti, qui s'intitule fièrement le parti de la *Grande-Autriche.* Il affiche en effet la prétention de faire remonter l'Autriche au rang d'où l'ont précipitée ses derniers désastres, de lui rendre son ancienne puissance, son ancienne influence en Europe. Le programme des *Grosz-Œsterreicher* diffère d'ailleurs fort peu de celui des unionistes : comme eux, ils proclament l'excellence de la Constitution de février et vantent les bienfaits de la centralisation ; ils insistent seulement un peu plus qu'eux sur la nécessité de développer cette constitution dans le sens du progrès, et d'appliquer d'une manière libérale ce système centralisateur ; ils réclament la responsabilité des ministres, l'égalité de toutes les confessions religieuses, la liberté de l'enseignement, le droit de pétition, d'association etc. Mais on croit assez généralement que leur différend avec les unionistes est plutôt une question de personnes qu'une question de principes, et que l'opposition plus bruyante que redoutable qu'ils font au ministère serait bientôt calmée si M. de Schmerling consentait à leur distribuer quelques portefeuilles. C'est un petit groupe d'hommes actifs, remuants, présomptueux, brillants parleurs plutôt qu'éloquents, plus rompus aux discussions qu'exercés aux affaires, plus avides de parvenir au pouvoir que capables de s'y maintenir, et dont le rôle s'est borné jusqu'ici à communiquer au Reichsrath une apparence de vie politique et à rehausser les victoires parlementaires de M. de Schmerling par un simulacre de lutte. Les principaux membres de la Grande-Autriche sont très connus parce qu'ils laissent rarement échapper une occasion de monter à la tribune pour y déployer leur talent : c'est d'abord M. Giskra, habile avocat et fécond journaliste, qui se fit remarquer à Francfort, en 1848, par sa verve juvénile et qui met aujourd'hui sa gloire à poursuivre de ses épigrammes tantôt le ministre des finances, M. Plener, tantôt le président de la Chambre, M. Hein ; c'est encore le docteur Muhlfeld, l'avocat viennois, M. Kuranda, rédacteur en chef de l'*Ost-Deutsche Post*, chevalier de la Légion d'honneur ; M. le baron Tinti, chevalier de l'ordre de Léopold, chambellan de Sa Sainteté Pie IX, magnat de Hongrie, etc ; le comte Hartig, qui a été attaché à la légation autrichienne, à Paris, en 1843 ; M. Herbst enfin, professeur de droit pénal à l'Université de Prague, le seul député de ce parti qui ait montré dans ces derniers temps à la tribune du Reichsrath une certaine élévation d'esprit et un sincère amour de la liberté.

Digitized by Google

III

Après ce que nous venons de dire sur la composition de la Chambre des députés, on ne doit guère s'attendre à ce qu'une assemblée si hétérogène et si divisée ait pu se montrer bien féconde en utiles réformes et en mesures efficaces; mais quelque disposé qu'on soit à douter de l'énergie et de l'activité du Reichsrath, on n'apprendra peut-être pas sans surprise qu'au 15 avril 1862, le Parlement autrichien n'avait obtenu la sanction impériale que pour *trois* lois. Encore faut-il remarquer que de ces trois lois, une seule, celle qui avait pour objet l'organisation des communes, importait réellement au pays, et pouvait soulever d'intéressants débats : quant aux deux autres, celle qui accordait à chaque député 10 florins par jour (25 fr.) d'indemnité pendant la session, et 1 florin par mille de frais de route pour se rendre à Vienne et pour retourner dans son pays, et celle qui consacrait l'inviolabilité et l'irresponsabilité des membres du Reichsrath, elles ne durent coûter au Conseil de l'empire ni longues études, ni pénibles discussions. Ce ne fut qu'au mois de septembre dernier que fut promulguée une nouvelle loi : le Parlement avait adopté pour tout l'empire le code de commerce allemand; quelques semaines après, le 22 octobre, il vota enfin la loi sur la presse: ajoutez à ce petit nombre de lois l'examen et l'adoption du budget de 1862, et vous connaîtrez sinon tous les travaux du Reichsrath, du moins tous les fruits que l'Autriche avait retirés de ses travaux au 1er novembre de cette année, c'est-à-dire après vingt mois de session.

Il ne faudrait pas croire pourtant que nous mesurions les services rendus à un pays par une assemblée législative à la quantité des lois qu'elle promulgue. La fécondité n'est pas toujours une preuve de force; et ce qui nous convainc surtout de l'impuissance de la Chambre viennoise, c'est moins sa stérilité que les causes de cette stérilité. Ce n'est point en effet parce que les députés ont agité trop peu de questions qu'ils en ont résolu si peu; ce n'est point parce qu'un trop petit nombre de projets de lois a été soumis à leurs délibérations qu'ils ont rendu un si petit nombre de lois; c'est en premier lieu parce qu'ils ont toujours été trop divisés pour réussir aisément à se mettre d'accord, en second lieu parce que, quand ils y sont enfin parvenus, ils ont eu rarement assez d'autorité pour imposer leurs décisions soit au ministère, soit à la Chambre des seigneurs. On se souvient sans doute encore des circonstances qui accompagnèrent la discussion et l'adoption de la loi sur les communes. Les députés

Digitized by Google

avaient décidé à une assez grande majorité que les plaintes formulées contre les autoritées communales seraient déférées à l'assemblée générale des représentants de la commune; les seigneurs au contraire furent d'avis que ces plaintes devraient être adressées au gouvernement et modifièrent dans ce sens le projet de loi. Trois fois, la seconde Chambre repoussa cette modification; trois fois, la Chambre haute la maintint. L'opinion publique était vivement surexcitée : les députés, disait-on, ne pouvaient céder sans sacrifier le plus cher intérêt du pays, l'autonomie des communes, sans faire preuve de la plus indigne faiblesse, « sans se souffleter eux-mêmes » (*Réforme* du 5 février); ils cédèrent pourtant. La loi sur la presse fut, quelque temps après, l'occasion d'un nouveau conflit, et naturellement d'une nouvelle défaite de la seconde Chambre. Le ministère, soutenu par les seigneurs, réclamait pour le gouvernement le droit de poursuivre d'office toutes les offenses faites par la presse aux divers fonctionnaires, employés, ministres du culte, etc; les députés refusaient aux fonctionnaires ce privilége d'une protection spéciale, et voulaient qu'ils n'obtinssent, comme les autres citoyens, satisfaction d'une insulte que s'ils prenaient la peine de porter plainte. Au mois de juillet dernier, quand le projet de loi eut été ballotté d'une Chambre à l'autre pendant un an entier, on nomma une commission composée de députés et de seigneurs pour trancher le différend; elle n'y réussit point, et le problème semblait encore aussi loin d'une solution qu'au premier jour, lorsque, le 21 octobre, la question fut de nouveau posée devant l'assemblée législative. Plutôt point de loi qu'une mauvaise loi! répliquèrent quelques députés au ministère qui maintenait ses exigences. Mais, cette fois encore, la majorité se montra conciliante, et 75 voix contre 64 adoptèrent la rédaction proposée par M. de Schmerling. Les députés n'ont remporté qu'une seule victoire : c'est quand ils sont parvenus à faire effacer du budget le traitement de l'ambassadeur d'Autriche à Rome. Malheureusement ce petit triomphe n'a été ni bien glorieux pour la Chambre, parce que le ministère l'avait rendu trop facile en capitulant au moment du combat, ni très profitable aux finances du pays, parce que M. de Rechberg a su le rendre illusoire, en puisant ailleurs, par un virement, les 20,000 florins auxquels il avait semblé si généreusement renoncer.

Impuissant à réformer la législation, le Reichsrath a-t-il du moins exercé sur le budget un contrôle sérieux et efficace? Le droit de déterminer l'emploi des deniers publics nous paraît la prérogative la plus essentielle d'une représentation nationale, et nous ne saurions beaucoup en vouloir à une Assemblée qui aurait abandonné ses autres attributions pour conserver celle-ci dans toute sa plénitude.

Digitized by Google

Nous ne sommes donc pas surpris que, lorsque le ministère se décida enfin à déposer son budget sur le bureau de la Chambre, on ait regardé cette démarche du gouvernement comme un hommage aux principes constitutionnels, et, quoique nous ne poussions pas l'amour du régime parlementaire jusqu'à lui sacrifier les intérêts les plus sacrés des nationalités, quoique nous ne puissions trouver juste que des députés slaves ou allemands soient appelés à statuer sur les contributions de la Hongrie ou de la Vénétie, nous comprenons qu'on se soit alors écrié : « Complet ou non, l'essentiel, c'est que le Parlement vive; c'est qu'il affirme son existence de la manière la plus éclatante, en prenant possession du pouvoir législatif en matière d'impôts! » Mais il nous semble aussi qu'il aurait fallu examiner si cette prétendue concession du cabinet à l'opinion publique n'était point un leurre, et si, en soumettant au Reichsrath, en décembre 1861, le budget de 1862, M. de Schmerling l'avait réellement mis à même d'exercer le plus précieux de ses droits. Voici en effet ce qui est arrivé : La Chambre, touchée de la confiance qu'on lui témoignait, s'empressa de nommer une commission de quarante-huit membres, qui se livrèrent à l'examen le plus minutieux du projet de budget, en discutèrent un à un tous les articles, proposèrent des réductions, suggérèrent des économies; mais, tandis qu'ils délibéraient, les dépenses de l'Etat poursuivaient naturellement leur cours; il fallait payer les fonctionnaires, continuer les entreprises commencées, nourrir la marine et l'armée : de sorte que, quand la commission eut enfin terminé ses travaux et que les députés eurent à voter l'ensemble du budget, ils se trouvèrent en face de faits accomplis. Les ministres avaient dépensé les allocations inscrites au projet; l'un d'eux même, le ministre de la marine, avait dépassé de plusieurs millions la somme qu'il avait demandée. Il ne fallait plus songer à réaliser des économies; on ne pouvait même espérer que les réductions proposées par la commission fussent appliquées dans l'avenir — car le budget de 1863 venait d'être déposé sur le bureau, et l'on savait qu'il était encore en progrès sur son aîné — tout ce qui restait à faire à la Chambre, c'était de confesser l'inutilité de ses labeurs et d'accorder à M. de Schmerling, d'aussi bonne grâce que possible, le bill d'indemnité qu'il réclamait.

« Si nous avions des ministres responsables! » soupirait, après le vote, un député mécontent. « Hé bien! que feriez-vous? lui répondit-on. Mettriez-vous le ministère en accusation! Obligeriez-vous le ministre de la marine à rembourser à l'Etat, de ses propres deniers, les deux millions et demi de florins qu'il a dépensés sans autorisation? Pensez-vous que la majorité du Reichsrath l'y condamnerait? Et si elle avait assez d'énergie pour rendre une pareille sentence,

Digitized by Google

croyez-vous qu'elle aurait assez d'autorité pour la faire exécuter? » La responsabilité ministérielle, en effet, n'est une vérité que là où le Parlement est réellement fort. Quand le Parlement est la fidèle expression des sentiments des populations, et que celles-ci sont résolues à faire respecter leurs représentants par tous les moyens, sans excepter le recours aux armes, les ministres s'inclinent avec déférence, sans avoir besoin d'y être contraints par une loi, devant la souveraineté nationale. Mais quand une Assemblée est trop dévouée au gouvernement pour oser lui résister, comme on l'a vu jadis en France, et même, quand elle est indépendante et capable d'opposition, si elle ne trouve dans le pays d'autre appui qu'une sympathie oisive, comme on le voit aujourd'hui en Prusse, le cabinet se rit de la pénalité suspendue au-dessus de sa tête et gouverne avec la majorité satisfaite, ou dissout la majorité rebelle. Nous croyons donc, tout en reconnaissant qu'il n'y a pas de véritable gouvernement parlementaire sans responsabilité des ministres, que si M. de Schmerling s'était plus empressé de proposer le projet de loi promis par lui sur ce sujet, le Reichsrath n'en aurait été ni beaucoup plus hardi, ni beaucoup mieux écouté.

Depuis sa première séance, en effet, le Reichsrath n'a fait que décroître en autorité, en crédit sur l'opinion, en estime de lui-même. Les germes de désunion qu'il devait à son origine se sont rapidement développés, et sa faiblesse a éclaté chaque jour davantage à tous les yeux. L'attention publique s'est peu à peu détournée de lui, des auditeurs, de plus en plus rares, se sont glissés dans ses tribunes; ses membres eux-mêmes, prenant en dégoût leurs inutiles discussions, ont fréquemment interrompu leurs séances, soit pour donner aux commissions le loisir d'élaborer quelques projets de loi, soit sous le prétexte de quelque fête, et sont revenus, après chacune de ces interruptions, toujours moins nombreux. Il avait été arrêté qu'il suffirait, pour que le vote fût valable, que 100 membres fussent présents; ce qui équivalait à dire que 51 voix figureraient la majorité d'une Assemblée qui aurait dû en compter 343, et qu'environ la septième partie de la représentation totale de l'empire aurait le droit de statuer sur les intérêts de tout l'empire. Eh bien! ce chiffre si modeste plus d'une fois n'a pas été atteint. Le 4 février 1862, 92 députés seulement se présentèrent; le lendemain, 5, la Chambre ne se trouva pas encore en nombre et dut s'ajourner jusqu'au lundi suivant, 10 février; le 26 juillet, le président dut, pour le même motif, congédier les députés présents, et remettre la discussion au lendemain. Quelque temps avant cette dernière date, le 26 mars, on avait vu tous les députés de la droite se lever et quitter la salle pour ne pas prendre part à la discussion du budget, et pour témoigner,

Digitized by Google

par leur retraite, qu'ils ne reconnaissaient ni à leurs collègues, ni à eux-mêmes le droit d'imposer leurs décisions aux pays non représentés. La même scène se renouvela plus d'une fois; et, le 30 septembre dernier, le docteur Grünwald vint encore déclarer, au nom des Tchèques, « que tous les députés de cette nation, convaincus de leur incompétence, entendaient rester étrangers aux débats sur le cadastre. » Cependant les demandes de congé se multipliaient : elles devinrent si nombreuses, que la majorité, effrayée, prit le parti de les repousser presque toutes, et que lorsque, récemment, M. Clam-Martinitz demanda, sous prétexte de santé, à aller passer quelques jours dans ses propriétés, au lieu de lui accorder sa requête, elle lui joua le tour de le choisir pour un de ses secrétaires. Le comte Clam, comme on sait, répondit à cette espièglerie en donnant sa démission.

Un parlement qui cherche à retenir ses membres de force, et qui n'y réussit pas; une assemblée qui est obligée de se compter d'heure en heure pour s'assurer qu'elle est toujours en nombre, et que, dans l'intervalle, quelque hasard ne l'a pas tout à coup frappée d'incapacité; un président qui en est réduit à interpeller les députés et à les inviter à ne point se promener trop longtemps dans les couloirs, parce que l'absence d'un seul d'entre eux au moment du vote peut mettre la Chambre dans l'impossibilité de prendre une décision valable, c'est un triste spectacle, un spectacle qu'offrent seulement les assemblées qui vont mourir. M. de Schmerling doit se souvenir d'avoir assisté à une semblable agonie. C'était en 1849, au moment où les représentants du peuple quittaient Francfort à la voix de leurs souverains : affaiblie par ces défections, menacée de tous côtés, sentant sa fin prochaine, l'Assemblée nationale usait le reste de ses forces à retenir la vie qui lui échappait; elle déclarait les déserteurs traîtres à la patrie, mais ses décrets n'effrayaient plus personne; elle refusait, elle aussi, les congés qu'on lui demandait, et pour elle aussi, les demandes de congé se changeaient en démissions. M. de Schmerling regardait cette décomposition le sourire aux lèvres, la joie au cœur, et faisait son possible pour l'accélérer. Est-il aussi content aujourd'hui, et verrait-il d'un œil aussi satisfait le Reichsrath languir et s'éteindre? Nous n'ignorons pas que cet homme d'Etat sait mieux que personne dissimuler son dépit, et qu'entraîné par son humeur mordante, il est quelquefois le premier à railler les députés sur leur petit nombre; c'est ainsi qu'on l'a entendu récemment, opposant une décision des actionnaires de la banque à un vote du Reichsrath, mettre sur le même rang les résolutions des deux assemblées et justifier ainsi son indécision : « La banque compte cent actionnaires, et je ne vois aussi ici guère plus de cent votants. » (Séance du 30 octobre). Mais n'aimerait-il pas mieux que la majo-

Digitized by Google

rité qui lui obéit se composât d'une quantité plus considérable de voix ? Il ne voulait pas que la Chambre des députés fût trop puissante, de peur d'être gêné, ou même renversé par elle ; mais la souhaitait-il réellement si faible ? Et, malgré son extrême confiance en lui-même, ne commence-t-il pas à s'apercevoir qu'il a besoin d'un solide appui, et que, pour l'aider dans son entreprise, il ne suffit pas d'une assemblée incomplète et déjà flétrie de son vrai nom, d'un *Parlement-croupion* (Rumpf-Parlament) ?

IV

Si le Reichsrath, pour les raisons que nous venons d'indiquer, ne pouvait communiquer une impulsion bien vive au mouvement réformateur, rien n'empêchait le gouvernement, à ce qu'il semble, de prendre lui-même l'initiative des mesures les plus urgentes, et de s'élancer résolûment dans la voie du progrès. Il a ce qui manque aux députés, l'unité de volonté et d'action, l'énergie et la force. M. de Schmerling est, dit-on, « un libéral ardent en même temps qu'un conservateur sincère ; magistrat éminent, il a le respect du droit..... la carrière civile qu'il a parcourue le rattache aux intérêts de la civilisation moderne, dont les représentants de l'aristocratie militaire autrichienne ne passent pas en général pour avoir l'aptitude et le goût. » Il paraît donc qu'un ministre aussi amoureux des lumières ne devrait pas attendre que le Parlement ait réformé la législation pour commencer lui-même la réforme bien autrement lente et difficile de l'administration, pour rompre avec les traditions absolutistes du passé et inaugurer l'ère de la liberté. N'aurait-il pas pu, par exemple, tandis que le Reichsrath discutait péniblement la loi sur la presse, ordonner provisoirement à ses fonctionnaires de ralentir un peu leurs persécutions contre l'expression trop franche de la pensée humaine, commander à sa police de se montrer moins rigoureuse, et de fermer dès à présent les yeux sur des délits ou des contraventions que, dans quelques jours peut-être, elle n'aurait plus le droit de punir ? Il l'a fait, nous répond-on ; il a compris que le meilleur moyen de régénérer l'Autriche, c'était de lui ôter son bâillon et de permettre à tous les citoyens d'émettre leur opinion sur les affaires publiques. A l'exception peut-être de l'Angleterre, il n'y a pas un grand Etat en Europe où l'on puisse, plus impunément que dans les Etats de François-Joseph, critiquer la Constitution, contrôler les actes des ministres et discuter les résolutions des Chambres ; et dans plus d'un pays qui passe pour libre, on pourrait

Digitized by Google

souhaiter « la liberté de la presse comme en Autriche. » Nous allons voir jusqu'à quel point cette liberté est vraiment enviable.

Au mois de mars dernier, un rédacteur du journal polonais le *Postep* (*le Progrès*), M. Oziecki, s'étant permis de flétrir le partage de la Pologne, et de faire des vœux pour la résurrection de sa patrie, fut condamné à six mois de *carcere duro* avec un jour de jeûne par mois, à 1,000 florins d'amende (2,500 fr.), à la perte de la noblesse, et de plus déclaré incapable d'être désormais rédacteur responsable d'aucune feuille politique : encore le tribunal avait-il reconnu en sa faveur des circonstances atténuantes. Quelques jours après, le 26, le docteur Falk, ayant, dans le *Wanderer*, blâmé la conduite du gouvernement à l'égard des Hongrois, et regretté que la Constitution de février eût aboli le diplôme d'octobre, fut condamné à six mois de cachot avec un jour de jeûne par mois, et à la perte de son grade de docteur ; le tribunal condamna en outre le propriétaire du *Wanderer*, M. Maurice Grasz, à huit mois de détention et à 1,000 florins d'amende, le rédacteur responsable, chevalier de Seyfried, à trois semaines de la même peine, et l'imprimeur, M. Fœrster, à une amende de 70 florins. Le surlendemain, 18, fut rendu un jugement qui, relativement, nous semble encore plus sévère : l'auteur d'un feuilleton, intitulé *le Chemin de la folie*, et inséré dans le *Vorstadt-Zeitung*, avait mis dans la bouche d'un de ses personnages quelques plaintes contre les sœurs de charité employées dans les prisons de l'Etat, et particulièrement contre la dureté avec laquelle elles traitent parfois les détenus ; il fut accusé d'avoir excité au mépris de la religion. En vain fit-il valoir, pour sa défense, que les personnages à qui il a prêté les paroles incriminées sont des repris de justice, qui doivent à la fin du roman tomber en démence, et qui ne sauraient être par conséquent considérés par le lecteur comme exprimant la pensée de l'auteur, il fut condamné à quinze jours de cachot, au pain et à l'eau, et le rédacteur en chef du journal, M. Hugel, dut payer une amende de 300 florins.

Si rigoureux que puissent sembler les trois arrêts que nons venons de rapporter et qui ont été rendus, comme on voit, dans le court intervalle de quinze jours, ils ne sauraient encore faire apprécier l'ardeur infatigable avec laquelle les agents du gouvernement poursuivent toute manifestation d'une pensée indépendante ; et le seul moyen que nous ayons d'en donner une idée, c'est de communiquer à nos lecteurs, sans commentaire, le simple relevé des mesures prises par la police contre la liberté de la presse ou de la parole pendant l'année 1862. La liste en semblera peut-être un peu longue; mais il dépendait de M. de Schmerling, et non de nous, qu'elle fût plus courte. Le 2 janvier, M. Cieszewski, rédacteur du journal

Digitized by Google

Lesehalle für Jugend, est arrêté et sa feuille supprimée ; le 14, le *Pester Lloyd* reçoit un avertissement ; le 17, le ministère public intente deux procès à la fois au journal de Gratz, la *Volkstimme ;* le même jour, le rédacteur de la *Gazette de Fiume* est arrêté ; le 22, on écrit de Torda à l'*Ost-Deutsche Post* que l'autorité militaire a fait faire des perquisitions dans les bureaux du *Taragato*, à l'imprimerie et au domicile des rédacteurs pour découvrir des manuscrits suspects qui, du reste, n'ont pu être trouvés ; le 27, le rédacteur de la feuille serbe le *Komaracz* est condamné à dix jours d'arrêts ; le 30, confiscation de la *Gazette de Presbourg* et du *Dziennik polski*, et mise en accusation des rédacteurs de ce dernier journal ; le 4 février, le rédacteur de *Humoristicke Listy* est condamné à quinze jours de prison et à 100 florins d'amende ; le 7, perquisitions dans les bureaux du *Botschafter*, et, le 8, dans ceux du *Vaterland ;* le 17, à Neu-Gradiska, le curé Benakovich est condamné à un an de prison pour avoir blâmé, dans une société particulière, la Constitution du 26 février ; le 15, saisie du *Dziennik polski* et perquisitions au domicile du rédacteur ; le 21, arrestation de M. Antonaz, rédacteur du journal de Trieste le *Tempo ;* le 1er mars, à Clausenbourg, perquisitions chez un libraire ; le 4, condamnation du docteur Oelz de Feldkirch ; le 9, confiscation d'une brochure publiée par un député croate ; le 12, nouveau procès intenté au *Tempo ;* le 15, saisie du *Dziennik polski ;* le 22, à Lemberg, la police saisit des gravures représentant les massacres de Varsovie ; le 30, à Debreczin, comparution des rédacteurs du *Taragato* devant le conseil de guerre ; le 6 avril, le rédacteur de la *Volkstimme*, M. Charles Tanzer, est condamné à quatre mois de cachot avec deux jours de jeûne par mois, à 1,000 florins d'amende et aux frais du procès ; le 7, les rédacteurs des *Ungarische Nachrichten* sont cités devant le conseil de guerre de Pesth ; le 8, le journal de Prague, le *Narodni listy* est condamné à une amende de 100 florins ; le 9, procès intenté à l'*Eulenspiegel ;* le 14, deux procès signifiés à la fois à la *Gazeta narodowa ;* le 15, avertissement au *Siebenburger Bote ;* le 22, citation du *Magyar-Orszag* devant le conseil de guerre, et condamnation du rédacteur des *Ungarische Nachrichten* à un mois de prison ; le 27..... Mais pourquoi continuer cette triste et fatigante revue ? Bornons-nous à constater que les huit derniers mois de l'année offriraient le même spectacle que les quatre premiers, la même abondance de perquisitions, de citations, de condamnations, de journaux saisis, de brochures confisquées, sans parler des nombreux livres étrangers arrêtés à la frontière, comme pouvant compromettre la sécurité de l'empire. Rien n'a ralenti les persécutions, ni les réclamations des députés, ni les protestations libérales des ministres, ni la nouvelle

Digitized by Google

loi sur la presse; et le jour même où cette loi fut enfin adoptée, un journal fut encore confisqué, et l'un de ses rédacteurs conduit en prison.

La nouvelle loi va-t-elle enfin émanciper la presse autrichienne? Nous aurions peut-être déjà le droit d'en douter, en voyant avec quelle répugnance elle a été votée par des députés, qui pourtant ne se sont jamais montrés partisans d'une liberté excessive. Mais ce qui nous inquiète plus que les imperfections de la loi, ce sont les habitudes, et, comme nous le disions tout à l'heure, les traditions des fonctionnaires et des magistrats chargés de l'appliquer. Elle rendra sans doute les condamnations moins rigoureuses, c'est un bienfait que nous nous empressons de reconnaître; mais les rendra-t-elle moins fréquentes? Elle a effacé du code autrichien une pénalité draconienne; mais empêchera-t-elle de même les perquisitions, les saisies, les arrestations, les détentions préventives, toutes ces vexations enfin qui ont été encore cette année si largement prodiguées aux publicistes? Il s'en faut de beaucoup que le libéralisme affecté aujourd'hui par le plus haut fonctionnaire de l'empire ait pénétré dans tous les rangs de l'administration. La police ne regarde pas comme abrogées les ordonnances de MM. Bach et Schwarzenberg; et les magistrats eux-mêmes, dans un grand nombre de provinces, se considèrent encore comme les représentants d'un monarque absolu. S'il est parmi les juges autrichiens des personnages recommandables par leurs lumières et leur équité, il y a aussi, parmi eux, beaucoup d'hommes violents et brutaux, et nous pourrions citer plus d'un exemple de la cruauté avec laquelle ils rendent quelquefois ce qu'ils appellent la justice. Nous rapporterons seulement un fait qui, ayant été raconté à la Chambre des députés en présence du ministre de la justice et n'ayant point été démenti par lui, peut être considéré comme avéré : on amena, il y a quelque temps, devant le président d'un district de la Galicie, un mendiant qui était ou qui feignait d'être sourd; le magistrat interroge à plusieurs reprises le vagabond, et, furieux de ne point obtenir de réponse, il lui fait appliquer par trois fois, mais sans plus de succès, un fer rouge sur la poitrine. Cet acte de férocité fut dénoncé au tribunal supérieur, et, pour toute punition, le juge-bourreau fut envoyé dans une autre résidence. Que penser d'une magistrature qui se rend complice par son indulgence d'une pareille barbarie? Peut-on attendre d'elle beaucoup d'amour de l'humanité et de la civilisation, beaucoup de respect pour les droits et les opinions de ses semblables? Et ne doit-on pas craindre, au contraire, qu'entre les mains de tels juges les lois les plus douces ne deviennent des armes meurtrières?

Réformer le personnel de la magistrature et de la police aurait dû

Digitized by Google

être un des premiers soins d'un ministère sincèrement libéral. Mais il est encore, sans sortir de l'organisation judiciaire, deux réformes dont M. de Schmerling aurait dû, plus que tout autre, en sa qualité de magistrat, comprendre l'urgence, et pour lesquelles il aurait pu compter sur le concours dévoué et unanime de la Chambre des députés, s'il avait témoigné sérieusement le désir de les réaliser : nous voulons dire l'introduction du jury au moins en matière criminelle, et la suppression des entraves apportées à l'exercice de la profession d'avocat. Les Autrichiens, en effet, en sont encore réduits à envier à tous les peuples civilisés une institution que leurs pères, encore barbares, ont possédée, comme on en peut voir la preuve dans le vieux code appelé *le Miroir de Souabe*, et dont eux-mêmes se souviennent d'avoir joui quelque temps, grâce à la catastrophe de 1848 et aux révolutionnaires du parlement de Kremsier. « N'est-il pas humiliant, disait l'*Ost-Deutsche Post* du 23 octobre, d'apprendre que le nouveau Code russe vient d'adopter à son tour l'institution du jury, et de reconnaître aux Moscovites la capacité de se juger entre eux, tandis qu'au dire de nos gouvernants les populations autrichiennes ne sont pas encore assez mûres pour exercer un pareil droit? » Les savants jurisconsultes qui ont le monopole de la justice ne croient pas que des jurés qui n'ont point étudié les lois aient assez de bon sens pour décider une question de fait; ou plutôt ils veulent disposer seuls de la fortune, de l'honneur et de la vie de leurs concitoyens; ils veulent conserver leur important privilége, et le ministère, dont ils sont les créatures, n'est point désireux de les en dépouiller.

Mais le gouvernement autrichien n'a pas seulement l'avantage de faire juger les accusés par des hommes de son choix ; il confie aussi à qui il lui plaît le soin de les défendre, et les avocats sont ses fonctionnaires aussi bien que les magistrats. Voici, par exemple, comment on devient avocat : il faut d'abord être reçu docteur, puis faire un stage de trois ans, puis subir l'examen d'avocat, et l'on est — non point encore avocat — mais susceptible de le devenir, s'il se trouve un jour une charge vacante (le nombre en est limité) et qu'on soit assez adroit et surtout assez bien protégé pour l'obtenir. Une corporation ainsi recrutée ne saurait être bien remuante ; aussi ne rencontre-t-on guère chez les avocats autrichiens ce vif amour de la liberté et cet esprit d'indépendance qui caractérisent d'autres barreaux. Ils ont appris la patience dans le long apprentissage de leur profession, la soumission dans l'humiliant métier de solliciteur, et s'ils pouvaient oublier un moment ces enseignements, on leur rappellerait que le gouvernement qui leur a donné leur place peut aussi la leur ôter. On devine les avantages qu'offre au pouvoir une semblable or-

Digitized by Google

ganisation, mais on voit également combien elle doit être nuisible au pays. Outre ce qu'il y a de décourageant pour les jeunes talents dans l'impossibilité où ils sont si longtemps d'utiliser leurs connaissances et leurs capacités, et dans l'obligation où ils se trouvent presque tous de travailler pendant des années au profit et sous le nom d'un titulaire, le nombre limité des charges d'avocat a nécessairement, comme tous les monopoles, l'inconvénient de rendre les détenteurs du privilége excessifs dans leurs prétentions et inaccessibles à la plupart de ceux qui ont besoin de leur ministère. « Combien de gens, dit à ce propos un publiciste autrichien, sont forcés d'abandonner la défense de leurs intérêts légitimes, faute de pouvoir rassembler les sommes énormes que réclame d'avance le docteur privilégié ! Combien de personnes renoncent à faire valoir leur droit pour ne point aller dans une étude d'avocat affronter les dédains qu'on y prodigue à quiconque n'est point riche ! Quand un simple commerçant se présente chez un ministre, il y est souvent reçu plus poliment et plus affablement que chez beaucoup d'avocats ; et l'empereur même est d'un accès plus facile que les fiers matadors de notre barreau. » Tous ces abus cesseront le jour où le monopole sera aboli, et où il suffira, pour être avocat, d'avoir subi les examens nécessaires : la Chambre des députés s'est déjà prononcée dans ce sens ; mais il s'écoule souvent bien des mois et quelquefois même des années avant qu'un vote du Corps législatif autrichien devienne une loi.

Plus encore peut-être que la justice, l'instruction publique avait été négligée sous les prédécesseurs de M. de Schmerling. Cette branche importante de l'administration appelait des réformes immédiates, et le nouveau chef du cabinet devait d'autant plus tourner de ce côté sa sollicitude qu'il avait accepté, en même temps que les fonctions de ministre d'Etat, le portefeuille de l'instruction publique. Cependant il fut prouvé, au mois de juin dernier, quand la discussion s'ouvrit sur le budget de ce département, que M. de Schmerling, après seize mois de séjour au pouvoir, n'avait encore réparé aucune des négligences de ses devanciers. Un député de la Bohême, M. Cupr, constata que rien n'avait été amélioré ni dans l'enseignement, ni dans la discipline des colléges, que les professeurs étaient toujours astreints à suivre un plan d'études suranné, et les élèves condamnés à subir les peines corporelles les plus humiliantes. Un autre député, le docteur Herbst, signala le complet asservissement des autorités académiques à la bureaucratie ministérielle, et raconta un fait qui semblera révoltant partout, mais qui doit paraître monstrueux en Allemagne, où les universités jouissent d'une si grande indépendance : « Voulant un jour conférer à quelqu'un le

Digitized by Google

grade de docteur honoraire, l'université de Lemberg dut s'adresser à Vienne pour en obtenir la permission; le ministère lui répondit qu'elle devait attendre et que la collation des grades universitaires serait prochainement réglée par une loi. Douze ans se sont écoulés, la loi n'existe pas encore et l'Université de Lemberg attend toujours; mais le candidat s'est lassé et est parti pour un monde où il n'aura pas besoin du grade de docteur. » Le récit de M. Herbst provoqua l'hilarité de la Chambre; mais on demanda sérieusement au ministre quand cesserait un provisoire qui durait depuis si longtemps, quand se réunirait enfin ce conseil de l'instruction publique dont l'institution avait été jadis annoncée si pompeusement par le gouvernement. Le chef du cabinet répondit que les négociations avec les futurs membres de ce conseil étaient encore pendantes; il déclina la responsabilité du passé et promit le plus brillant avenir. « Nous ne doutons pas que M. de Schmerling n'ait beaucoup d'excellentes intentions, dit à ce propos un journal; mais il nous semble que depuis un an et demi qu'il est ministre de l'instruction publique, il devrait déjà avoir eu le temps d'en réaliser quelques-unes. »

Si le gouvernement n'est guère parvenu jusqu'ici à réformer des branches d'administration qui sont entièrement dans sa main, s'il n'a point aboli des abus qu'il lui était aisé de faire disparaître, croit-on qu'il aura mieux su porter remède à des maux plus graves encore et dont la guérison ne dépendait pas uniquement de lui? Croit-on qu'il aura mieux réussi, par exemple, à ranimer la confiance, à relever le crédit, à ramener l'ordre dans les finances, et que M. de Schmerling, à défaut de liberté, aura du moins rendu à son pays la prospérité? Nous laisserons à de plus compétents le soin d'examiner en détail et de juger la situation économique et financière de l'Autriche, et nous nous bornerons à faire remarquer que la plupart des publicistes autrichiens la peignent sous les couleurs les plus sombres. Les uns se plaignent que la principale source de la richesse nationale, la culture de la terre, retardée dans ses progrès par la routine populaire et surtout par la trop grande étendue des propriétés, privée de bras par la durée excessive du service militaire (huit ans et souvent dix), dénuée de tout encouragement du gouvernement, demeure fort en arrière de toutes les agricultures étrangères, et ne fasse guère que suffire à la consommation du pays, quand elle devrait produire chaque année un énorme excédant. Les autres déplorent que l'industrie, déjà paralysée dans son essor par l'insuffisance du crédit, soit encore gênée dans son développement par des mesures restrictives et des règlements administratifs, et que, trois ans après que les maîtrises et les corps de métiers ont été supprimés (loi du 20 décembre 1859), les chambres de commerce entretiennent encore

Digitized by Google

l'esprit jaloux de ces anciennes corporations, en maintenant entre les ouvriers de même profession des associations *obligatoires*, comme si le principe vital de toute association n'était pas la liberté. Presque tous s'accordent à signaler le défaut d'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'Etat, l'augmentation constante du budget (malgré l'insignifiante réduction consentie récemment par le ministère), l'accroissement de la dette publique — les six derniers mois de l'année 1861 l'ont grossie, à eux seuls, d'environ 75 millions — la diminution du capital en circulation et des avances faites par la Banque au commerce — elles n'ont été en 1862 que de 142 millions, tandis qu'en 1847 elles avaient atteint 220 millions — la rareté du numéraire, la funeste abondance du papier-monnaie, l'imminence d'une banqueroute. Une revue, enfin, qui mérite souvent d'être citée à cause de l'impartialité de ses appréciations, *la Réforme*, dans un curieux article sur les ressources comparées de la France et de l'Autriche, ajoute, au triste tableau de la misère publique la peinture, peut-être encore plus triste, de l'indigence privée : « Tandis qu'en France la nation est assez riche pour couvrir à elle seule les emprunts de l'Etat, en Autriche, elle est réduite, faute d'argent, à les laisser souscrire par des banquiers du dehors ; il en résulte que, dans ce premier pays la part de l'impôt consacrée au service de la rente retourne aux contribuables, dont un grand nombre sont rentiers, et que dans le nôtre, au contraire, cette somme s'en va grossir les revenus de détenteurs étrangers. La dette publique est donc chez nous un appauvrissement pour les particuliers en même temps que pour l'Etat ; la rente est une charge pour tous, sans être un bienfait pour personne..... Nous sommes moins imposés que les Français, quoique nos contributions aient augmenté en trente ans de 188 p. 0/0 ; mais nous portons moins aisément qu'eux un fardeau plus léger, ce qui prouve combien nous sommes plus pauvres..... Les optimistes nous objecteront que la vente des objets de luxe s'est considérablement accrue : cet accroissement est une augmentation de besoins et non de richesse ; on a plus acheté, mais non pas plus payé ; les livres des marchands se sont remplis, mais non leurs caisses ; *presque toutes les familles sont endettées*..... Il s'en faut de beaucoup que l'Autriche puisse rivaliser de prospérité intérieure avec la France. » Un tel aveu a son prix dans la bouche d'un Autrichien, qui aime trop son pays pour flatter beaucoup le nôtre.

V

C'était principalement sur les heureux effets du statut de février que

Digitized by Google

les amis du gouvernement autrichien comptaient pour triompher des tendances séparatistes de la Hongrie ; ils se flattaient qu'en voyant la félicité dont l'Autriche ne pouvait manquer de jouir sous son nouveau régime constitutionnel, les Magyares les plus exaltés n'aspireraient bientôt plus qu'à s'unir le plus étroitement possible avec un Etat si prospère et si libre. Nos lecteurs ne seront sans doute pas surpris que ces espérances aient été jusqu'ici déçues : ils savent maintenant que, si les Hongrois s'obstinent encore à préférer leur Constitution de 1848 à la Constitution autrichienne de 1861, ce n'est pas seulement par orgueil national ou par entêtement à ne rien céder de leur droit. Les lois que la Hongrie s'est données il y a quinze ans sont bien plus libérales, et quoi qu'on ait dit de l'esprit aristocratique des Magyares, bien autrement démocratiques que celles que M. de Schmerling lui offre aujourd'hui. Comparez par exemple le règlement électoral qui a été octroyé à l'Autriche par les patentes de février, et dont nous avons caractérisé plus haut les principales dispositions, avec la loi électorale votée en 1848 par la Diète hongroise, qui reconnaît à tous les citoyens offrant des garanties suffisantes de moralité et d'indépendance le droit d'élire les représentants de la nation. Comparez encore l'organisation communale de l'Autriche, telle qu'elle a été réglée par la loi du 5 mars 1862, avec les institutions municipales dont la Hongrie jouit depuis de longues années, et dites si ce dernier pays ne perdrait rien en se laissant imposer la législation autrichienne, « Ce que, de ce côté de la Leitha, nous sommes encore réduits à souhaiter, dit un publiciste viennois, le *self-government* des districts et des communes, la Hongrie le possède depuis des siècles ; d'après la Constitution hongroise, nul fonctionnaire nommé par le gouvernement ou dépendant de lui (à l'exception des *statthaltereiræthe* et des *obergespæne*) n'exerce d'influence directe ou indirecte sur l'administration des communes ; les autorités des comitats et des municipes sont nommées par le peuple, et l'administrateur communal ne peut être ni déplacé, ni destitué, ni promu à des fonctions plus élevées par le gouvernement ; en un mot, jusqu'à ces dernières années, le fléau de la bureaucratie n'avait été connu au delà de la Leitha que par ouï-dire. »

Mais si la nation hongroise ne doit guère être désireuse de participer à la liberté actuelle des populations de l'empire d'Autriche, croit-on qu'elle puisse être beaucoup plus jalouse de partager leur prospérité, de mélanger entièrement ses finances aux leurs, et de faire enfin — qu'on nous passe le mot — bourse commune avec un Etat menacé de banqueroute ? « Nous ne doutons pas, disait dernièrement la *Réforme* à propos d'un article du *Magyar-Orszag*, que le noble amour des Hongrois pour l'indépendance

Digitized by Google

ne soit le principal obstacle à leur absorption dans l'empire ; mais nous croyons aussi que le souci de leurs intérêts ne contribue pas peu à rendre intraitable leur amour de l'indépendance. Nous ne sommes donc pas surpris que le *Magyar-Orszag* mette au nombre des conditions préalables d'une véritable union de la Hongrie avec l'Autriche le rétablissement de l'ordre dans les finances impériales ; mais nous sommes effrayés de la situation que fait au pays cette prétention, dont nous ne saurions d'ailleurs méconnaître la légitimité. Nos gouvernants nous annoncent que l'équilibre du budget ne pourra être rétabli que lorsque les Magyars renonceront à leur attitude hostile ; et voilà que les Magyars, à leur tour, nous déclarent qu'ils persisteront dans leur opposition jusqu'à ce que nous ayons su arrêter les progrès de notre déficit : comment sortir de ce cercle funeste ! »

Les Hongrois semblent se soucier peu de l'embarras où leur résistance passive met le gouvernement autrichien ; et rien ne peut fléchir leur opiniâtreté, ni les promesses, ni les menaces, ni les bienfaits, ni les rigueurs de la cour impériale. M. de Schmerling est trop prudent pour recourir aisément à la violence ; mais s'il a toujours observé une certaine modération dans sa lutte contre la Hongrie, il ne lui a pas épargné non plus une seule des mesures vexatoires qu'il pouvait employer sans se faire taxer de cruauté. Il a suspendu toutes les libertés municipales ; il a remplacé les autorités élues par des commissions administratives, et les juges civils par des tribunaux militaires ; tous les comitats ont été déclarés successivement en état de siége, et presque chaque jour quelque journaliste est cité devant les conseils de guerre ; les bureaux des feuilles indépendantes sont l'objet de fréquentes perquisitions ; les brochures séparatistes ou seulement fédéralistes impitoyablement confisquées ; les contributions sont levées par des agents de la force armée : « Des pandours, armés de fusils rayés à deux coups et de baïonnettes-sabres, se présentent chez les contribuables pour réclamer le montant de l'impôt ; les recouvrements, ajoute naïvement l'*Ost-Deutsche Post*, à qui nous empruntons ces détails, se font partout avec la plus grande facilité. » Mais ces persécutions n'ont point lassé la patience des Hongrois. Ils ont vu sans inquiétude, sinon sans colère, l'opposition que le gouvernement a fomentée contre eux parmi les Croates, les Transylvaniens, les Roumains et les Slovaques, et l'événement a prouvé qu'ils avaient eu raison de ne point trop s'alarmer de la tactique en apparence si habile du ministère. Le cabinet de Vienne a su exciter des haines contre les Magyares, mais non conquérir des sympathies pour lui-même ; les Croates refusent d'envoyer des représentants à la Diète de Pesth, mais ils ne veulent pas davantage nommer des députés au Reichsrath ; et en Transylvanie, malgré l'appui que M. de Schmerling trouve parmi

Digitized by Google

une partie de la population roumaine, et surtout parmi les Allemands d'Hermanstadt, les Magyares ont toujours conservé assez d'influence pour rendre les élections impossibles. Aujourd'hui, comme il y a un an, ils sont encore les maîtres de la situation ; et l'empereur lui-même semble s'en apercevoir : il accorde une amnistie générale aux condamnés politiques de la Hongrie, et entame des négociations avec les chefs du parti aristocratique, MM. Forgach, d'Appony et Sczeczen ; mais déjà le télégraphe nous apprend que ces négociations ont échoué et que l'amnistie a fait plus de mécontents que de satisfaits. « La Hongrie peut attendre, » a dit M. Déak, et l'attitude du pays depuis le 5 novembre 1861 a prouvé que ces paroles du chef du parti démocratique n'étaient point une vaine fanfaronnade ; mais l'Autriche peut-elle aussi attendre ?

La Gallicie n'a point refusé, comme la Hongrie, de se faire représenter dans le Reichsrath. Mais il ne faudrait pas croire, pour cela, que les Polonais se soient plus laissé que les Magyares séduire par le libéralisme de M. de Schmerling, ni qu'ils soient mieux disposés qu'eux à sacrifier leur nationalité à la réalisation de l'unité autrichienne. Les députés galliciens ont montré, par leur conduite, qu'ils sont venus à Vienne pour combattre les projets centralisateurs du ministère, et non pour les favoriser ; ils n'ont cessé de protester contre les injustices commises envers leur patrie et de réclamer pour elle une véritable autonomie ; ils ont profité enfin de toutes les circonstances pour signaler les abus, pour dénoncer les actes vexatoires dont leurs compatriotes étaient victimes, et les Allemands eux-mêmes sont obligés de reconnaître que le gouvernement autrichien ne leur a que trop souvent offert de semblables occasions. « La Galicie, dit un publiciste viennois, M. Friedmann, n'a jamais été considérée par le pouvoir que comme une province de plus, qui devait fournir à l'armée un certain nombre de recrues et au trésor une somme déterminée ; il ne s'est jamais inquiété des dispositions des populations, ni soucié de leur bien-être ; il les a abandonnées au bon plaisir d'une bureaucratie tyrannique, et, pourvu que celle-ci levât le contingent et fît rentrer l'impôt, il était satisfait. Aussi la Gallicie est-elle aujourd'hui aussi pauvre et aussi désolée que si elle venait de traverser un hiver séculaire..... Depuis le 20 octobre 1860, l'autonomie des provinces est devenue le programme du gouvernement ; mais jusqu'ici ce programme n'existe que sur le papier, rien n'a été changé dans l'administration de la Galicie : les fonctionnaires sont restés les mêmes, et ils continuent à traiter les Polonais, non comme des citoyens d'un Etat constitutionnel, mais comme des repris de justice condamnés pour toute leur vie à la surveillance de la police. »

C'est principalement M. Zyblickiewicz qui s'est chargé d'exposer

Digitized by Google

au Conseil de l'empire les griefs de son pays contre l'administration autrichienne; c'est lui qui, dans la séance du 21 février 1862, a dénoncé à l'indignation publique le juge brutal dont nous avons parlé plus haut; c'est lui encore qui, vers la fin d'octobre, a révélé à la Chambre les cruels traitements qu'ont à subir dans les prisons galiciennes, non-seulement les condamnés, mais les accusés, et qui a contraint le ministre de la justice, M. de Lasser, à avouer « qu'il avait été, en effet, commis des violences regrettables. » Mais, si infatigable que soit M. Zyblickiewicz, il n'a point pu raconter au Reichsrath toutes les persécutions qu'ont essuyées les Polonais depuis que l'Autriche jouit d'un ministère libéral : les innombrables confiscations de journaux et de brochures politiques, les arrestations des rédacteurs, la saisie de gravures représentant les massacres de Varsovie (Lemberg, 22 mars), l'interdiction aux élèves des universités de porter la coiffure nationale, l'incarcération du chevalier Wolanski pour avoir chanté le *Boze cos Polske*, la condamnation du libraire Rogowski à deux mois de prison pour avoir édité des chansons patriotiques (Cracovie, 3 octobre), et tant d'autres actes de rigueur accumulés dans l'espace de quelques mois. Voilà quels ont été jusqu'ici, pour les Polonais, les bienfaits de la Constitution de février ! voilà comment M. de Schmerling s'y est pris pour faire oublier à ce malheureux peuple ses anciens griefs et ses récentes injures, le crime de 1772 et la jacquerie de 1846, et l'incorporation de la république cracovienne, pour réconcilier les fils de tant de nobles victimes avec la domination détestée des Hapsbourgs ! Faut-il s'étonner, après cela, si les dispositions des Galiciens pour le gouvernement impérial n'ont fait que devenir, depuis le 25 février 1861, chaque jour plus hostiles, et si les écrivains allemands constatent avec effroi parmi eux, surtout parmi les Ruthènes, une tendance marquée à se rapprocher de la Russie pour échapper au joug de l'Autriche ?

Nous pourrions certainement achever le tableau de l'Autriche constitutionnelle, sans faire mention des provinces italiennes. Il n'est probablement pas un de nos lecteurs qui regarde encore la Vénétie comme une partie intégrante de l'empire autrichien; et M. de Schmerling lui-même a si bien compris l'impossibilité de l'assimiler aux autres provinces, qu'il l'a laissée jusqu'ici complétement en dehors de son système, et n'a pas fait la moindre tentative pour lui appliquer le régime parlementaire. « En ce qui concerne notre royaume lombardo-vénitien, avait dit l'empereur dans son diplôme, nous avons chargé notre ministre d'Etat de nous soumettre en *temps opportun* une constitution spéciale, reposant sur les mêmes principes, et nous conférons, en attendant, aux congrégations du royaume qui en forment la représentation actuelle, le droit d'envoyer

Digitized by Google

un nombre déterminé de membres dans le Conseil de l'empire. » Mais le temps opportun, annoncé par la patente impériale, n'est point venu, les congrégations n'ont point nommé de députés au Reichsrath, et la Vénétie est restée soumise, comme par le passé, à l'autorité despotique d'un gouverneur militaire. Nous nous dispenserons donc d'énumérer les mesures rigoureuses que le gouvernement n'a cessé de prendre contre ses sujets italiens; nous ne rappellerons ni les destitutions des conseillers municipaux, ni les dissolutions des chambres de commerce, ni les nombreuses arrestations opérées à Venise, à Vérone, à Peschiera, ni la séquestration des biens de 352 émigrés (Venise, 14 avril 1862); toutes ces sévérités sont la conséquence nécessaire de la situation des Autrichiens en Italie. Nous demanderons seulement si le ministère, qui doit sentir combien cette situation est violente, intolérable et ruineuse, a fait quelques efforts, depuis qu'il est au pouvoir, pour y mettre un terme.

Le cabinet de Vienne pouvait essayer de résoudre la question vénitienne de plusieurs manières, et divers moyens de sortir d'embarras lui ont été suggérés. « Il s'est rencontré, dit *la Réforme*, d'honnêtes Autrichiens qui ont engagé notre gouvernement à se réconcilier sincèrement avec le gouvernement piémontais, en lui promettant d'abandonner définitivement la cause des princes dépossédés, du roi de Naples et du pape, et de lui garantir même la paisible possession de tout le reste de l'Italie, à condition qu'il voudrait bien, à son tour, renoncer à toutes ses prétentions sur la Vénétie; mais ces braves gens ont oublié que le peuple italien ne ratifierait certainement pas un pareil arrangement, et que le cabinet de Turin, s'il concluait ce traité, serait tôt ou tard ou contraint de le violer ou renversé par le mouvement national. D'autres ont conseillé la cession de la Vénétie contre une indemnité pécuniaire, et ce honteux conseil a trouvé des approbateurs : mais ne voit-on pas que si nous consentions à un semblable trafic, nous n'obtiendrions même pas la sécurité pour prix de notre honneur, et que notre facilité à céder ne ferait qu'accroître l'avidité de nos voisins? Nous avons abandonné le Tessin, nous sommes menacés sur le Mincio; éloignons-nous du Mincio, et nous serons inquiétés sur l'Isonzo; on nous disputera le Tyrol, l'Istrie, la Dalmatie, on nous poursuivra — toujours dans l'espérance de nous arracher quelque humiliant marché — jusqu'à ce que toute l'Autriche soit à l'encan. Que nous faut-il donc faire? poursuit M. Schuselka. Rester sur la défensive, demeurer immobiles derrière nos lignes redoutables, et si on nous y attaque, châtier sévèrement l'agresseur. Je sais bien que le jour viendra où nous serons obligés d'attaquer à notre tour pour nous défendre, que nous

Digitized by Google

aurons alors à lutter non-seulement contre les Italiens, mais contre toutes les forces de l'Empire français; que tôt ou tard enfin nous perdrons la Vénétie, mais du moins nous succomberons glorieusement, et l'honneur sera sauf. » C'est évidemment à ce dernier parti que M. de Schmerling s'est arrêté, et nous connaissons trop les difficultés du problème pour le blâmer de n'avoir point trouvé une meilleure solution; mais que peut-on augurer d'un empire où les ministres les plus habiles sont réduits à employer des expédients auxquels ils ne peuvent avoir foi, et à suivre, dans les plus graves questions, une politique regardée par ceux même, qui la prônent, comme une politique de désespoir ?

Personne ne nous reprochera sans doute d'avoir porté sur la Constitution de février un jugement prématuré, puisque le gouvernement autrichien lui-même vient de prouver, en renvoyant les membres du Reichsrath dans leurs foyers, qu'il regarde aujourd'hui l'expérience comme terminée, et qu'il n'en attend plus pour le moment de résultat nouveau; mais on nous accusera probablement de nous être montré trop pessimiste dans nos appréciations. Nous répondrons à ceux qui nous feront ce reproche, que nous sommes loin encore d'avoir dit toute la vérité; que nous leur avons épargné, par exemple, sur l'état particulier des diverses provinces, bien des détails navrants; que nous n'avons parlé ni du joug abrutissant sous lequel gémissent les populations des *confins militaires* (près de deux millions d'hommes), ni de la misère et de la barbarie où languissent les pays du littoral (*Küstenlænder*), et qui en font, suivant l'énergique expression d'un écrivain autrichien, « une image de la désolation » (*ein Bild des Jammers*), ni du brigandage qui fleurit en ce moment dans la Hongrie, dans la Dalmatie, dans l'Esclavonie, bien autrement que dans l'ancien royaume de Naples; que nous avons enfin omis dans notre rapide esquisse bien des traits qui auraient singulièrement assombri notre peinture. Nous ne voudrions pas cependant qu'on se méprît sur nos intentions, et qu'on s'imaginât que nous prétendons faire retomber sur la Constitution de février et sur son auteur toute la responsabilité de cette triste situation. Si, parmi les maux dont souffre l'Autriche, il en est que M. de Schmerling, avec plus d'énergie, avec un amour surtout plus sincère pour la liberté, aurait pu aisément guérir parce qu'ils ne sont que les produits du despotisme passé, il en est d'autres bien plus graves qui ont leur source dans la nature même des éléments dont se compose l'empire, dans la diversité et l'antipathie réciproque des nationalités qui l'habitent, et ceux-ci nous semblent incurables.

ALEXANDRE PEY.

Digitized by Google

RESTAURATION

DU

CULTE CATHOLIQUE

EN CHINE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

On se plaît souvent à demander quel profit la France a retiré de son expédition en Chine; quels intérêts pressants nous forçaient d'unir nos armes à celles de l'Angleterre dans une entreprise dont celle-ci devait à peu près seule recueillir les fruits, et quelle influence décisive nous y avons conquise. Si tous les grands actes de la vie d'un peuple devaient se résumer en doit et avoir, comme les opérations d'un négociant, il serait assez difficile, en effet, de déterminer le chiffre des bénéfices immédiats que nous avons là réalisés; et probablement si l'on réduisait les aspirations nationales de la France à des questions de cet ordre, nous n'aurions guère à nous féliciter des plus glorieuses pages de notre histoire. Mais, heureusement, il y a autre chose que des instincts de calculateur dans l'âme d'une nation comme la France; elle ne repousse pas les agrandissements que les circonstances et la valeur de ses soldats lui apportent, elle recherche avec empressement les débouchés qu'une guerre légitime peut offrir à son commerce; mais elle estime à un plus haut prix encore les conquêtes morales que ses armes, aussi bien que sa diplo-

Digitized by Google

matie, peuvent lui assurer sur tous les points du globe, et elle voit un plus réel motif de s'enorgueillir dans le rétablissement de la croix sur le territoire de la Chine, que l'Angleterre n'en peut trouver elle-même dans l'écoulement assuré de son opium. Elle croit, non sans raison, avoir plus fait par là pour le bonheur et pour l'honneur de l'humanité, elle croit avoir mieux mérité de la civilisation. Qui sait même si en rouvrant au culte les églises chrétiennes de Péking, elle n'a pas pour l'avenir assis sur des bases plus solides ses relations avec l'extrême Orient, et préparé à ces peuples une vie nouvelle en les faisant entrer dans le grand mouvement de l'Occident? Le bénéfice pour l'humanité serait immense, mais il ne serait pas moindre pour nous. Et c'est ainsi qu'en visant toujours au but le plus élevé, les grands peuples, quand ils sont bien conduits, atteignent en même temps que les plus hautes destinées, les conditions les plus sûres de la richesse. Il nous a paru que de si belles perspectives valaient la peine qu'on s'y arrêtât, et qu'on étudiât aussi brièvement que possible les faits qui les ont ménagées.

I

D'antiques traditions, mentionnées par divers monuments de la liturgie orientale, permettent d'affirmer que le christianisme fut porté jusqu'en Chine dès la fin du Ier siècle de notre ère, c'est-à-dire sous la dynastie des Han. Dans plusieurs passages de ses écrits, dont les missionnaires modernes ont fait grand usage auprès des lettrés, le célèbre Koung-Tseu (Confucius) avait annoncé l'avénement de l'homme « saint par excellence, » et fixé même, avec une exactitude singulière, l'époque de cet avénement. Il dit formellement dans le traité intitulé *Tchoûng-Yoûng*, antérieur de cinq cents ans à l'ère chrétienne, que « l'homme sage attendra *le saint homme* pendant cent générations, » et il ajoute ailleurs « que ce saint homme viendra de l'Occident. » Il est vrai que quelques sinologues modernes, fort malveillants pour les missionnaires, bien qu'ils leur doivent à peu près tout ce qu'ils savent, ont tenté d'atténuer la portée de cette prédiction, d'autant plus remarquable qu'on sait avec quel soin religieux et jaloux sont conservés et transcrits les ouvrages du sage de la Chine, et qu'on ne saurait supposer raisonnablement ici qu'un texte ait été altéré ou interpolé. Suivant ces modernes critiques, les contemporains de Confucius, par le mot d'Occident, ne désignaient autre chose que l'Inde ou le Thibet, et ils en concluent que cette prédiction se rapporterait à Bouddha plutôt qu'au Christ.

Digitized by Google

Mais cette interprétation est contredite formellement par ceux-là même qui veulent s'en appuyer. Ils reconnaissent, avec les auteurs chinois, que la singulière idée de classer l'Inde parmi « les pays occidentaux, » ne vint aux Chinois que vers la fin du Ier siècle de notre ère, lors des grandes conquêtes de Pan-Tchao. A cette époque, où l'empire chinois s'étendait jusqu'à la mer Caspienne, il s'était établi entre l'Inde et la Chine des communications suivies, non par la route directe du sud, car le massif de l'Himalaya était regardé alors comme impénétrable, mais par Kaboul, Kandahar, Samarcand, si bien qu'en prenant cet immense détour, les caravanes indiennes se présentaient ordinairement à la frontière occidentale du Céleste-Empire [1]. Mais il n'existait rien de pareil du temps de Confucius, et comme ce grand philosophe avait sur toutes choses, et notamment sur la géographie, des notions plus justes et plus étendues que ses contemporains, il est au moins vraisemblable que par ce terme d'*Occident*, il a entendu les régions situées vraiment à l'ouest de la Chine, celles qui furent plus tard soumises aux Romains, et que les Chinois désignèrent du nom de « grand Thsin. »

On trouve cette dénomination dans un monument d'une haute importance historique, qui semble prouver que l'Evangile fut annoncé de nouveau aux Chinois dans le VIIe siècle, sous le règne de Taï-Tsoung, le plus illustre prince de la dynastie des Thang. Nous voulons parler de la fameuse table de marbre, découverte en 1626 à Tchang-n-gan (aujourd'hui Si-ngan-fou) ; table dont l'authenticité, jadis niée de confiance par Voltaire, a trouvé de nos jours des défenseurs parmi les savants les plus voltairiens. La longue inscription gravée sur cette table énonce formellement « qu'un homme de vertu éclatante, « originaire de Ta-Thsin, » arriva en Chine après une navigation longue et périlleuse ; qu'il fut favorablement écouté de l'empereur, et que celui-ci fit en faveur de cette religion, qu'il proclamait « mystérieuse, excellente et paisible, » un édit ordonnant la construction d'un temple de Ta-Thsin dans la cité impériale de Tchang-n-gan. Suivant cette même inscription, la religion de Ta-Thsin aurait été violemment persécutée par la veuve de Taï-Tsoung, Vou-Heou, espèce de Sémiramis chinoise. Il y a beaucoup de confusion et d'obscurité dans l'exposition de dogmes consignée sur ce singulier monument. Toutefois, on retrouve en tête de l'inscription l'emblème significatif de la croix, et elle contient une désignation non équivoque du mystère de l'Incarnation, « accompli dans Ta-Thsin, et annoncé par une étoile admirable. » Cette inscription, qui porte une date correspondant à l'an 782 de notre ère, est l'œuvre

[1] Pauthier, I, 259.

Digitized by Google

d'un prêtre de ce même temple de Ta-Thsin, érigé dans la première moitié du siècle précédent. Il est visible que, dans cet intervalle, la séparation absolue du grand centre chrétien avait été funeste à cette colonie perdue dans les profondeurs de l'Asie, et que les croyances, d'origine visiblement chrétienne, s'étaient altérées au contact des doctrines de Bouddha et de Lao-Tseu. On pourrait même conjecturer par la coïncidence de date qui existe entre les émigrations nestoriennes du Bas-Empire et cette apparition d'un prêtre chrétien en Chine, que ce prêtre devait être un de ces sectaires émigrés. Il est bien certain qu'aux VIe et VIIe siècles, de nombreuses troupes de nestoriens, expulsées de la Syrie et de l'Asie Mineure, allèrent bien avant dans l'Asie fonder des colonies dont les voyageurs modernes ont retrouvé des traces.

Il est fort probable que ce christianisme abâtardi disparut de la Chine proprement dite, dans le chaos des révolutions qui suivirent l'anéantissement de la dynastie des Thang ; mais il en resta quelques vestiges dans les régions adjacentes. Le religieux franciscain Carpin, ambassadeur du pape Innocent IV ; le capucin Rubruquis, envoyé de Louis IX; puis le fameux Marco Polo et ses oncles, retrouvèrent dans les Etats des princes de la famille de Tchinggis-Kan, de ces « Christiens Nestorins, » dont ils n'eurent aucunement à se louer. Marco Polo assure même que l'un de ces princes tartares, nommé Nayen, avait embrassé le nestorianisme, ce qui ne l'empêcha pas d'être vaincu par son neveu, le célèbre Khoubilaï-Khan, chef de la dynastie mongole des souverains de la Chine, lequel, au dire du Vénitien, combattait du haut d'une tour de bois, « ordrée sor quatre léofans. »

Ce qui paraît incontestable, c'est que la Chine n'avait conservé aucun souvenir du christianisme quand les jésuites y parurent à la fin du XVIe siècle. L'apôtre des Indes et du Japon, François-Xavier, avait succombé en vue de cette terre vierge, qui promettait à son zèle d'innombrables moissons de prosélytes; mais le grand convertisseur avait laissé des disciples dignes de lui, notamment Mathieu Ricci, le véritable fondateur des missions modernes de la Chine. Ce missionnaire, habile autant que zélé, ne tarda pas à comprendre que pour réussir dans un tel pays, le christianisme devait appeler à son aide les arts et les sciences. Pour arriver jusqu'au peuple, il fallait d'abord obtenir l'estime et le respect des lettrés. Ricci se livra avec ardeur à cette initiation scientifique, où la plus grande difficulté est d'arriver à se faire comprendre de ceux qu'on veut instruire. Il parvint, non-seulement à parler, mais à écrire le chinois aussi élégamment que les lettrés les plus habiles, et composa dans cette langue plusieurs ouvrages qui figurent parmi les monuments

Digitized by Google

littéraires de l'empire. On ne saurait croire ce qu'il fallut d'adresse et de persévérance à ces premiers missionnaires pour dépasser les limites de la mission portugaise de Macao, pour s'établir à Nanking, à Péking, pour y revenir après plusieurs expulsions, et pénétrer enfin jusqu'à l'empereur Chin-Tsoung (de la dynastie des Ming), de qui ils obtinrent une sorte de tolérance pour la prédication du christianisme. De tels travaux usent vite les organisations les plus robustes. Ricci mourut à la peine, âgé de cinquante-sept ans au plus (1610). Il avait obtenu des résultats moins brillants, mais plus durables, que ceux de François-Xavier lui-même. Ce n'est pas que les obstacles de toute nature aient manqué à cette Eglise, mais du moins « elle a vécu, » comme disait Sieyès après la Terreur. Les persécutions exercées contre elle n'eurent pas, comme au Japon, le caractère d'une guerre d'extermination. L'Eglise de Chine a été protégée par sa faiblesse même; ses chrétiens étaient relativement moins nombreux, disséminés sur une étendue de pays infiniment plus vaste, et qui ne devint jamais tout à fait inaccessible au zèle des missionnaires européens. Il faut tenir compte aussi de la profonde disparité morale qui existe entre les Japonais et les Chinois. Chez les premiers, plus ardents, plus portés à l'exaltation dans le bien comme dans le mal, les progrès du christianisme durent être plus rapides et la réaction plus violente. On sait, du reste, que cette réaction avait un caractère politique, autant et plus que religieux. Au moment où le christianisme fit au Japon une apparition si éclatante, ce peuple subissait une transition du régime féodal à l'autorité despotique, fort semblable à celle qui s'était opérée en France un siècle auparavant. Cette concentration de la souveraineté ne prévalut qu'après des luttes acharnées et longtemps douteuses, sous Dayfu-Sama. Les principaux membres de l'aristocratie féodale, dont plusieurs étaient chrétiens, résistèrent longtemps à ce système d'assujettissement; ils se liguèrent ensemble à diverses reprises pour s'y soustraire, mais ils succombèrent toujours, et leur défaite porta un coup mortel au christianisme. Il y eut là un malentendu profond et terrible, qui a duré jusqu'à nos jours. Jaloux à l'excès de leur indépendance, les Japonais crurent que la prédication de l'Evangile par des religieux espagnols et portugais n'était que le préliminaire d'une invasion de ces deux puissances. Cela n'était pas vrai dans le principe, et ce n'était plus possible, précisément à l'époque où cette appréhension devint dominante au Japon. Mais cette opinion, accréditée par quelques imprudences regrettables, et par l'avidité mercantile des Hollandais, n'en fut pas moins le véritable, ou plutôt l'unique motif de la destruction des chrétiens, et de cet isolement absolu, prodi-

Digitized by Google

gieux, qui devait durer « tant que le soleil éclairerait le monde, » et qui s'est prolongé pendant plus de deux siècles.

Le christianisme expirait au Japon sous les efforts inouïs des persécuteurs ; les derniers chrétiens, enchaînés et parqués comme de vils animaux, succombaient en murmurant cette invocation de *Jesus Maria*, dernier souvenir traditionnel de leur foi proscrite, de leurs prêtres massacrés[1]. Mais, dans ce moment même, les progrès des disciples de Ricci, en Chine, consolaient l'Eglise affligée. Ce n'est pas que ces succès n'eussent été chèrement achetés. Cinq ans après la mort de ce grand homme, ses néophytes avaient été éprouvés par une première persécution, qui toutefois n'alla pas jusqu'à l'effusion du sang. Ricci avait eu pour successeur un homme de sa trempe, supérieur à lui peut-être par l'étendue et la profondeur des connaissances nécessaires pour cette mission. Cet homme d'élite, c'était le père Adam Schall. Ce fut de son temps que la dynastie chinoise de Ming, qui avait supplanté les conquérants mongols à la fin du XIVe siècle, fut renversée à son tour et fit place à celle des Tartares-Mantchous, qui règne encore aujourd'hui, mais dont les beaux jours semblent passés. Aussi braves, quoi qu'on en ait dit, et bien plus nombreux que les hordes envahissantes, les Chinois succombèrent surtout par l'effet de leurs propres dissensions, dont profitèrent habilement les Tartares. Ceux-ci montrèrent aussi plus de suite dans leurs entreprises, se concilièrent les populations paisibles par d'habiles concessions aux mœurs chinoises, tout en les terrifiant par d'impitoyables rigueurs contre ceux qui osaient résister. Schall et ses compagnons avaient prévu de longue main le triomphe de la dynastie tartare; ils lui rendirent d'importants services scientifiques, espérant qu'en retour la prédication du christianisme serait au moins tolérée dans l'empire. Cet espoir sembla se réaliser sous le jeune empereur Chun-Tchi, le premier de la dynastie mantchoue qui permit aux missionnaires de construire une église dans Péking (1657). Mais la mort prématurée de ce prince (1662) fut suivie d'une réaction violente contre le christianisme pendant la minorité de son fils, Kang-Hi, époque désastreuse, pendant laquelle les hommes les plus énergiques de la race conquise firent des efforts désespérés pour secouer le joug tartare. Cette persécution, comme la plupart de celles qui ont eu lieu en Chine jusqu'à nos jours, fut principalement suscitée par ce même esprit de méfiance politique qui s'était plus promptement et plus violemment développé au Japon. Les conquérants tartares commen-

[1] Voir le récit navrant de Kæmpfer, qui, tout Hollandais qu'il fût, n'a pu voir ce spectacle sans émotion.

Digitized by Google

çaient, à leur tour, à se faire une idée plus juste des « barbares de l'Occident. » Des rapports intimes et suivis avec une race si instruite, mais en même temps si belliqueuse, semblaient plutôt avantageux aux uns, plutôt redoutable aux autres. Les missionnaires, souvent considérés malgré eux comme des agents ou des espions, furent tour à tour favorisés, tolérés ou poursuivis, suivant que l'attrait d'une civilisation supérieure ou la crainte d'une invasion prévalaient ou s'équilibraient dans les conseils du Céleste-Empire. Ainsi s'expliquent les destinées variables et tourmentées du christianisme en Chine pendant les deux derniers siècles.

La tendance favorable dut naturellement prévaloir sous Kang-Hi, prince qu'on a souvent comparé à Louis XIV, son contemporain. Ce Louis XIV chinois, pendant toute la durée d'un règne long et glorieux, se montra assez intelligent pour apprécier le mérite scientifique des Européens, assez puissant pour ne pas les redouter. Toutefois, il se borna longtemps à favoriser le commerce et à prodiguer des marques de distinction aux missionnaires résidant à Péking. C'est aussi à cette époque qu'on voit apparaître pour la première fois, dans l'histoire, des témoignages officiels de la sollicitude du roi très chrétien pour la prédication de l'Evangile en Chine. Louis XIV avait compris tout ce qu'avait d'honorable et d'avantageux ce protectorat des missions, échappé aux mains maladroites et débiles des derniers monarques du sang de Charles-Quint. Il fut le fondateur de cette maison des Missions-Etrangères qui a rendu et rend encore de nos jours tant de services à la religion et à la civilisation, et honora d'une bienveillance d'ailleurs bien méritée les religieux français établis à Péking. Ces religieux furent les intermédiaires des premières communications diplomatiques entre les deux pays. Par eux, Kang-Hi apprit à connaître et à estimer la France. Sa bienveillance pour le christianisme s'en accrut sensiblement; il voulut même contribuer de ses deniers à l'érection d'une seconde église, destinée spécialement aux missionnaires français. Malgré ces faveurs, les défenses officielles subsistaient toujours, et ce ne fut qu'en 1692 que les instances réitérées des missionnaires obtinrent un succès complet. D'après la volonté formelle de l'empereur, le tribunal des rites rendit pour la première fois une décision favorable à la prédication du christianisme : il déclara que les Européens étaient venus des extrémités de la terre, attirés par la haute sagesse et l'incomparable vertu de l'empereur; qu'ils avaient rendu de grands services à l'empire; qu'on n'avait jamais accusé ceux qui étaient dans les provinces d'avoir fait aucun mal; que leur doctrine n'était pas capable de causer des troubles; qu'il ne paraissait pas raisonnable de défendre de fréquenter leurs temples, quand on permettait d'aller dans ceux d'autres sectes

Digitized by Google

tolérées. Cette déclaration, exigée par l'empereur, était due aux sollicitations et aux services des missionnaires français, dont la plupart étaient des hommes du plus grand mérite. L'un d'eux, le P. Gerbillon, particulièrement versé dans la langue chinoise, avait négocié, quatre ans auparavant, un traité de paix et de délimitation avec le souverain moscovite.

L'édit de 1692 était le résultat le plus sérieux qui eût été obtenu en faveur du christianisme, et Kang-Hi, si puissant et si révéré qu'il fût, avait rencontré sur ce point une vive opposition parmi ses conseillers intimes. Néanmoins, un témoignage si décisif de sa protection ne pouvait manquer de produire un grand effet ; il amena plusieurs conversions parmi les plus hauts dignitaires et même dans la famille impériale. Malheureusement les progrès du christianisme furent entravés par un incident qui prit, justement vers cette époque, de vastes proportions. Nous voulons parler de la trop fameuse controverse sur le culte des ancêtres, qui, après bien des discussions et des péripéties, fut tranchée par l'autorité supérieure ecclésiastique en faveur de ceux qui proscrivaient ces cérémonies comme entachées de superstition et d'idolâtrie. Ce n'est pas ici le lieu de revenir sur cette question, qui n'a plus qu'un intérêt purement historique. Il est reconnu présentement par tous les théologiens que les premiers missionnaires, emportés par le zèle du prosélytisme, avaient dépassé les limites de l'orthodoxie en permettant ces cérémonies à leurs néophytes. Mais, en se décidant à proscrire cet abus, le souverain Pontife rendit un hommage mérité à la bonne foi de ceux qui l'avaient transitoirement autorisé, sans autre intérêt que celui de faciliter les progrès du christianisme. Des deux côtés, les intentions étaient pures, mais le monde serait un paradis si les gens de bien s'entendaient toujours entre eux. Ces disputes froissèrent vivement l'empereur et toutes les classes de la nation. La mission de deux légats du Saint-Siége, de Tournon et Merra-Barba, ne fit qu'augmenter cette irritation. L'empereur fut très piqué de n'avoir pu les ramener à l'approbation des cérémonies chinoises, et depuis cette époque se montra moins favorable à la religion chrétienne. Les choses empirèrent encore sous son fils Yong-Tching. Les grandes qualités de ce prince ont été loyalement reconnues par les missionnaires qu'il persécuta, mais il fut surtout vanté par l'école encyclopédique, qui estimait principalement en lui la haine qu'il portait aux chrétiens. Dès la deuxième année de son règne, il renouvela les anciennes prohibitions, tout en conservant aux missionnaires de Péking leurs postes scientifiques. Il leur adressa, à cette occasion, une sorte d'allocution que Voltaire s'est amusé à reproduire dans un de ses romans. « Vous voudriez, disait-il au missionnaire français Parennin, que tous les

Digitized by Google

Chinois se fissent chrétiens, c'est là l'esprit de votre loi; mais alors que deviendrions-nous? Les sujets de vos rois. » Ce langage n'a rien de surprenant de la part d'un despote jaloux à l'excès de son pouvoir; mais il eût été bien étonné, sans doute, s'il avait su que ses rigueurs contre les Français trouvaient en France de si chauds approbateurs. Dominé lui-même par cet esprit d'indifférence religieuse, le gouvernement français méconnut complétement ce que l'œuvre des missions de Chine offrait d'intéressant, même à un point de vue purement humain. Pendant tout le XVIIIe siècle, elles demeurèrent livrées au bon plaisir des autorités chinoises. Sous le long règne de Kien-Long (1736-1799), la situation resta à peu près stationnaire. Les missionnaires résidant à Péking furent généralement bien traités; ceux des provinces, tantôt tolérés, tantôt persécutés; quelques-uns même obtinrent l'honneur du martyre. Dans les dernières années de Kien-Long, qui, par le fait, appartiennent plutôt au règne de son successeur, les tendances hostiles au christianisme devinrent prépondérantes. Malgré leurs services, les missionnaires de Péking furent à leur tour sérieusement inquiétés, au sujet de leurs correspondances secrètes avec ceux des provinces. En dépit de l'animation croissante des persécutions, le christianisme se maintint et progressa même dans un grand nombre de localités, notamment au Su-Tchuen. Dans la dernière moitié du XVIIIe siècle, il n'était plus question des anciennes dissidences sur les cérémonies chinoises; l'entente la plus fraternelle régnait entre les différents ordres religieux, jésuites, dominicains ou lazaristes. Les souffrances de ces courageux apôtres de l'Evangile ont été trop longtemps ignorées ou raillées. Pendant l'espace de deux siècles, des milliers de chrétiens, missionnaires ou indigènes, furent traités comme les victimes du guet-apens de 1860; mais ces courageux précurseurs de la civilisation n'étaient ni plaints ni vengés. Aucune épreuve ne manqua à leur constance : interrogatoires insultants; injures de la populace fanatique excitée par la jalousie des bonzes; agenouillement à nu pendant de longues heures sur des chaînes; les soufflets, ces horribles soufflets chinois, appliqués avec un instrument fait exprès, et dont un seul suffit pour produire l'évanouissement; les transports ignominieux et douloureux à travers des provinces entières, dans des charrettes ou des cages surmontées d'écriteaux infamants, « sans autre auberge que les prisons qui se rencontraient sur la route [1]. » Ensuite venaient les pénalités effectives, la cangue, les longues captivités pêle-mêle avec de vils crimi-

[1] Lettre de M. Clet à M. Richenet, 1819 : « Tu as corrompu trop de monde, vieille machine, disait à cet illustre martyr l'un de ses juges, l'empereur veut ta vie. » Prisonnier et sous le coup d'une mort inévitable, Clet écrivait au procureur de la mission des lettres pleines de résignation et d'enjouement. Il fut étranglé le 17 avril 1820.

Digitized by Google

nels, dans des bouges infects, qui ne rendaient que des cadavres ou des vivants tout semblables aux morts ; enfin, la strangulation ou la décapitation pour les missionnaires pris en récidive du crime d'apostolat. Chaque période de l'histoire du christianisme en Chine fournit ainsi son contingent de labeurs et de morts héroïques. Dès le XVIIe siècle, et du temps de l'invasion tartare, nous voyons le P. Figuérédo, victime de son dévouement à ses néophytes dans le cataclysme d'une immense ville chinoise, submergée par l'imprudence de son gouverneur, qui avait rompu des digues pour arrêter la marche des conquérants. Quelques années plus tard, on trouvera l'illustre Adam Schall, naguère honoré comme un nouveau Confucius, traité comme un criminel par les conquérants, qui croyaient n'avoir plus besoin de lui, chargé de plus de chaînes qu'il n'en pouvait porter, condamné par ses anciens admirateurs à être coupé en dix mille morceaux, arraché par miracle à cet affreux supplice, mais ne recouvrant la liberté que pour mourir des suites de sa captivité. A partir des édits de proscription d'Young-Tching, la charité ingénieuse et vaillante des missionnaires, la fermeté des néophytes semblent redoubler avec l'acharnement des persécuteurs. Nous citons au hasard, parmi les faits les plus saillants de ces annales, les longues tortures physiques et morales subies par les princes de la famille Sounou, alliée à la dynastie régnante (1727-1735), dont plusieurs moururent de misère et de faim, par l'ordre exprès de cet empereur si admiré des philosophes ; le supplice des évêques régionnaires de Mauricastre, de Tabraca ; la détention, plus cruelle que la mort, de Mgr de Caradre, de MM. Dufresse et Gleyo. Aux épreuves de la persécution, il conviendrait d'ajouter celles de la faveur même, pour être pleinement juste à l'égard de ces missionnaires si calomniés. Ces hommes, auxquels les incrédules de Paris reprochaient « de s'habiller de soie et d'aller en chaises, » auraient volontiers échangé leur chaîne dorée contre la dernière cellule du plus obscur monastère. Il n'était pas d'Académie, au XVIIIe siècle, qui n'eût été fière de compter parmi ses membres la plupart de ces Français, exilés volontaires, les Gerbillon, les Amiot, les Bouvet, les Parennin. Ils avaient courageusement renoncé à toutes les jouissances de l'amour-propre, déposé tout signe extérieur de cette nationalité dont ils étaient pourtant et si fiers et si dignes. Des cœurs français battaient sous ces robes de mandarins. Emprisonnés pour la vie dans les liens d'une étiquette inflexible autant que pénible, obligés de faire en tout et partout abnégation de leurs goûts, de leurs aspirations, pour se plier aux volontés d'un maître capricieux, pour ménager la susceptibilité et capter la bienveillance de son entourage, ils se consolaient de cette gêne perpétuelle par l'espoir d'être utiles à la religion, et aussi à leur patrie.

Digitized by Google

Pendant la première moitié de ce siècle, la situation des chrétiens chinois devint plus précaire, plus triste qu'elle n'avait jamais été. Sous les deux derniers empereurs surtout, la persécution prit un caractère plus rigoureux, plus continu, et s'étendit enfin, sans restriction aucune, aux missionnaires si longtemps tolérés à Péking même, comme astronomes, mathématiciens ou interprètes. Ce fut du temps de Tao-Kouang, aïeul de l'empereur actuel, qu'ils furent complétement expulsés. De leurs deux églises, l'une fut rasée; l'autre, dont il sera longuement question tout à l'heure, fut saccagée et murée. La fameuse révolte des Taypings, dont quelques chefs affectèrent en diverses circonstances de se dire chrétiens (mensonge suffisamment réfuté par les violences de ces barbares contre les catholiques), vint fournir un nouveau prétexte à l'acharnement des autorités impériales. Bref, la proscription tendait à devenir aussi impitoyable en Chine qu'elle l'avait été au Japon, quand la puissance dont les chefs s'honoraient jadis du titre de très chrétiens se décida enfin, après un trop long intervalle d'indifférence, à intervenir pour mettre un terme à ces cruautés longtemps impunies.

II

C'est en 1844 que la France a recommencé à protéger les catholiques chinois, mais d'une façon encore un peu timide et détournée. Aux termes du traité conclu par M. de Lagrenée, les missionnaires arrêtés dans l'intérieur de l'empire devaient être remis aux consuls français. On sait que le grief principal qui détermina la France à prendre part à l'expédition de Tien-Tsin fut le meurtre du missionnaire Chapdelaine, commis au mépris de cette clause[1]. L'ambassadeur de France, en 1858, saisit avec empressement cette occasion d'obtenir en faveur du christianisme des garanties plus larges, pleinement conformes à la dignité de la France et à ses vrais intérêts. L'art. 13 du traité signé par le baron Gros fut, en conséquence, rédigé en ces termes :

La religion chrétienne, ayant pour objet essentiel de porter les hommes à la vertu, les membres de toutes les communions chrétiennes jouiront d'une entière sécurité pour leurs personnes, leurs propriétés et le libre exercice de leurs pratiques religieuses, et une protection efficace sera donnée aux missionnaires qui se rendront pacifiquement dans l'intérieur du

[1] On consultera utilement, sur ce point et sur l'ensemble des expéditions anglo-françaises, les articles de M. le baron Ernouf, publiés dans les livraisons du 15 et du 31 mars 1862 de la *Revue*. [*Note du Directeur.*]

Digitized by Google

pays, munis des passe-ports réguliers dont il est parlé dans l'article 8.

Aucune entrave ne sera apportée par les autorités de l'empire chinois au droit qui est reconnu à tout individu d'embrasser, s'il le veut, le christianisme, et d'en suivre les pratiques, sans être passible d'aucune peine infligée pour ce fait.

Tout ce qui a été précédemment écrit, proclamé ou publié en Chine, par ordre du gouvernement, contre le culte chrétien, est complétement abrogé et reste sans valeur dans toutes les provinces de l'Empire.

Le traité de Tien-Tsin n'ayant pas été ratifié, la situation des chrétiens demeurait aussi précaire qu'auparavant, et devint plus alarmante que jamais après l'échec du Peï-ho. Mais en 1860, dès que les événements de la guerre eurent pris une tournure décisive, le commandant des troupes françaises et l'ambassadeur de France se montrèrent vivement préoccupés des intérêts du christianisme. Les exigences durent naturellement croître avec le succès. Dès le lendemain de la capitulation et de l'occupation de la porte Nang-Ting-Men, le mandarin à bouton de corail Hen-Ki, remplissant les fonctions de gouverneur de la maison impériale (équivalentes à celles de nos ministres d'Etat) fut informé que parmi les conditions des futurs traités de paix, les vainqueurs feraient figurer non-seulement le libre exercice du christianisme dans tout l'empire, mais la réintégration des missionnaires français dans la possession de l'église ou des églises qui pouvaient exister à Péking. Le mandarin, ayant répondu qu'une seule de ces églises subsistait encore, un officier d'état-major et le premier interprète de l'armée furent délégués, dans l'après-midi du même jour, pour reconnaître l'état du monument. Il fallait, pour cela, traverser d'un bout à l'autre la ville tartare ; ce long trajet fut accompli au milieu d'une population stupéfaite plutôt qu'hostile. Enfin, après plusieurs heures de marche, on se trouva en présence d'un long mur sur lequel apparaissaient, de distance en distance, les baies de cinq portes condamnées. Il fallut en démolir une pour pénétrer dans l'enceinte qui précède l'église. Fermée et abandonnée depuis vingt ans, cette enceinte, jadis décorée d'arbres en quinconces, ne formait plus qu'un épais massif de cépées et de rameaux enlacés, à travers lequel se dessinait vaguement la grande ombre de l'édifice désolé, mais encore debout.

Cette église, dont la construction ne remonte pas au delà des premières années du XVIIIe siècle, est dans le style français de cette époque, c'est-à-dire que l'ensemble, quoique lourd, n'est pas dépourvu de grandeur. Les portes étaient murées comme celles de la cour, mais le fronton avait conservé sa croix sculptée dans la pierre. Devant la façade, à droite et à gauche du grand portail, on voit deux de ces singuliers monuments, si communs en Chine, qui se

Digitized by Google

composent d'une colonne carrée, supportée par une tortue gigantesque, emblème chinois de la longévité. Dans son curieux opuscule sur « les établissements catholiques de Péking, » M. Armand Lucy, qui faisait partie de l'expédition, a donné le dessin d'une de ces colonnes. Le fût en est formé de serpents enlacés ; sur les faces latérales se déroule l'effigie du dragon impérial à cinq griffes. La face antérieure porte une inscription du temps de Kang-hi, ainsi conçue : « Demeure du seigneur du ciel (Tien-Tcheou), construite dans la vingtième année du règne de l'illustre empereur Kang-Hi, qui a donné pour épigraphe : Beau site comprenant toute perfection. L'empereur a donné quarante mille taëls (environ trois cent vingt mille francs) pour sa construction. Elle a été détruite le neuvième jour de la première lune de la quarantième année de Kang-Hi, par le feu du ciel, et l'empereur a donné de nouveau la même somme, sur sa cassette, pour la rebâtir. Elle a souvent reçu les preuves de la munificence impériale. » Cette inscription, en caractères chinois et mantchoux, est répétée sur les deux colonnes et au-dessus du grand portail. C'est ce souvenir authentique de la bienveillance de l'illustre Kang-Hi qui a préservé le temple d'une destruction complète.

Suivant le témoignage d'un témoin oculaire, l'intérieur de cette église présentait un spectacle navrant. Une partie de la voûte était écroulée, le dallage brisé jusqu'à la moitié de la nef, le sol couvert d'une couche épaisse de poussière et de débris. L'œuvre de dévastation s'était accomplie partout où avait pu atteindre la main des profanateurs. Ces dégradations étaient d'une date visiblement assez récente ; l'évêque de Péking, Mgr Mouly, se rappelait avoir officié dans ce temple vingt ans auparavant. Un arbre déjà assez gros avait poussé dans un coin du clocher, et effondré la toiture.

« Le 23 octobre, les deux évêques de Péking et du Shang-Tong, Mgrs Mouly et Anouilh, ayant pu enfin quitter leur retraite, arrivèrent au camp français. Ils avaient arboré à leur voiture, comme sauvegarde, ce drapeau tricolore que les Chinois avaient appris à respecter. Deux jours après, le baron Gros, accompagné de ses deux secrétaires, MM. de Bastard et de Vernouillet, signait le traité de paix avec le prince Kong, régent de l'empire, dans cette grande salle du tribunal des rites, d'où étaient jadis partis tant d'arrêts de proscription contre le christianisme. Notre ambassadeur fit insérer dans ce traité, sans qu'il lui fût fait la moindre objection, une clause portant « que, conformément à l'édit impérial de 1847 (publié à la suite du premier traité français, mais non exécuté à cette époque), tous les établissements religieux et de bienfaisance qui avaient été confisqués sur les chrétiens dans tout l'empire, leur seraient rendus avec leurs dépendances. »

Digitized by Google

Le lendemain (26 octobre), le général Montauban vint en personne visiter l'église avec une partie de son état-major. « Je n'essayerai pas, dit un témoin, de décrire l'impression profonde que fit sur nous tous l'aspect de cette désolation. Par un mouvement instinctif, tous les fronts se découvrirent dans cette enceinte profonde, et le silence ne fut rompu qu'au bout de quelques minutes. » Le général donna de suite des ordres pour une réparation sommaire, et revint dès le lendemain avec un cortége plus nombreux encore. Cette double visite était habilement calculée pour faire bien comprendre aux mandarins que désormais, « en touchant à la religion, ils toucheraient à la France. » Déjà ils avaient envoyé un assez grand nombre de Chinois, qui travaillaient, conjointement avec nos soldats, à déblayer l'église. Le général et son escorte rencontrèrent sur leur passage, et surtout aux abords de l'église, des figures joyeuses qui les saluaient du signe de la croix. La présence du *Sé-nouan mong tâ-gen* (nom chinois du général), traversant la ville en chaise jaune, rouge et verte à huit porteurs, pour venir en personne activer les travaux de l'église, prouvait bien l'importance que les Français attachaient à la restauration du culte catholique.

Le 28 eurent lieu les funérailles des victimes de la trahison chinoise[1]. Six prolonges d'artillerie portaient les cercueils, drapés de velours blanc, aux initiales des infortunés qu'ils renfermaient. Le cortége se composait du personnel entier de l'ambassade et de tous les officiers qui avaient pu se procurer des chevaux. Au cimetière, situé à huit kilomètres du camp, à l'autre extrémité de la ville, ils trouvèrent Mgr Mouly, une cinquantaine de prêtres chinois et tout le personnel de la légation russe. Le cimetière, de même que l'église, est précédé d'une vaste cour. Sans doute, on désirait soustraire les cérémonies du culte qui ont lieu à l'extérieur aux importunités ou même aux insultes des profanes. Ce cimetière était celui des pères Jésuites. Il avait toujours été bien entretenu, grâce à la mission russe, qui l'avait pris sous sa protection : touchant exemple de tolérance et de fraternité chrétiennes, que les autres dissidents n'ont pas toujours imité. Ce cimetière renferme un assez grand nombre de tombes, portant des noms connus, souvent même des noms français. Là reposent Ricci, Adam Schall, pieux et intrépides fondateurs de cette mission qui, grâce à nos armes, connaîtra de meilleurs jours.

Le 29 octobre au matin eut lieu la double cérémonie de la purification de l'église et du service funèbre. Les troupes désignées s'étaient massées depuis l'aube aux abords de l'église. Une compagnie d'infanterie faisait la haie dans la cour, débarrassée des arbres qui

[1] Voir *Revue Contemporaine*, 2e série, t. XXVI, p. 233 et suiv. (livr. du 31 mars 1862).

Digitized by Google

l'encombraient. L'église n'était plus reconnaissable. Le capitaine du génie Béziat avait opéré ce prodige en deux jours. Le sol était recouvert d'épais tapis de feutre qui en dissimulaient les dégradations. L'autel provisoire étincelait de lumières. Au-dessus, à droite et à gauche, on voyait des peintures religieuses, pieusement soustraites par les chrétiens lors de la dévastation de l'église, et que ces braves gens avaient rapportées. Dans les bas-côtés se pressaient de nombreux chrétiens indigènes. Au service funèbre succéda un *Te Deum*, à l'occasion de la paix et de la restitution de l'église. Mgr Mouly prit la parole, et, d'une voix haletante d'émotion, rendit grâces à Dieu de ce triomphe de la foi, dû aux armes françaises.

Cette reprise de possession, si éclatante qu'elle fût, laissait encore à désirer une conclusion diplomatique. M. le baron Gros voulut, avec raison, qu'un document authentique, émanant du pouvoir impérial et constatant la remise *au gouvernement français* des édifices et territoires concédés anciennement aux missions catholiques, fût adressé officiellement au ministre de France, pour être communiqué au vicaire apostolique, possesseur et administrateur de ces biens, et retourner finalement aux archives de la légation, comme titre d'une propriété foncièrement française. Par cette combinaison, le gouvernement chinois se dessaisissait directement de sa propriété au profit de la France, qui en conférait et garantissait directement la jouissance aux ministres catholiques. Pour en arriver à cette fin, il y eut, dans les premiers jours de novembre, une correspondance fort active échangée entre le baron Gros, le prince Kong, régent de l'empire, et Mgr Mouly. Dans une lettre adressée le 6 novembre au baron Gros, le prince Kong s'exprimait en ces termes :

..... Quant à ce qui concerne les églises du Nord et du Sud, dans Péking et les terrains qui en dépendent, et que je dois remettre à Votre Excellence, avec un document authentique, afin qu'elle puisse, à son tour, les confier à Mouly, l'évêque du lieu, je vous annonce que je vous restitue, dès aujourd'hui, l'église du Sud avec les terrains qui en dépendent, et je vous envoie un titre légal qui constate cette remise, afin que vous puissiez vous-même livrer cette église à l'évêque. Quant à celle du Nord, comme il s'est écoulé un grand nombre d'années depuis qu'elle a disparu, j'ai ordonné aux autorités locales de faire une enquête équitable et scrupuleuse à ce sujet, et, dès qu'elle sera terminée, je remettrai à Votre Excellence cette église ou ses dépendances, et, avec elles, un document qui constatera cette restitution. C'est là ce que je me propose de faire savoir à Votre Excellence par cette dépêche que je lui écris, le 5 novembre 1860.....

Bien que le document annoncé par le prince Kong ne fût pas

Digitized by Google

annexé à cette dépêche, les termes dont il se servait ne permettaient pas de douter que cette formalité indispensable serait remplie avant le départ du corps expéditionnaire. Le baron Gros s'empressa d'en donner avis à Mgr Mouly par la lettre suivante :

Monseigneur,

L'art. 6 de la convention de paix, que j'ai signée dans Péking le 25 octobre dernier, porte que : « conformément à l'édit impérial rendu en 1846 par l'empereur *Tao-Kouang*, les établissements religieux ou de bienfaisance, qui ont été confisqués aux chrétiens pendant les persécutions dont ils ont été victimes, seront rendus à leurs propriétaires par l'entremise de M. le ministre de France en Chine, auquel le gouvernement impérial les fera délivrer, avec les cimetières et les édifices qui en dépendaient..... »

Ainsi que vous le savez, Monseigneur, cette clause a reçu un commencement d'exécution, puisque la cathédrale de Péking a été mise à ma disposition, et que son cimetière qui, depuis quelques années, se trouvait confié à la garde de la mission ecclésiastique de S. M. l'empereur de toutes les Russies, en Chine, nous a été aussi rendu.

J'ai eu l'honneur, Monseigneur, de remettre déjà entre vos mains ces deux établissements religieux, et pour régulariser une position dans laquelle des tiers pourraient peut-être intervenir un jour, je vous prie de vouloir bien vous entendre avec M. le ministre de l'empereur en Chine, auquel, conformément à la convention de paix de Péking, la restitution de tout établissement catholique dans l'empire doit être faite en premier lieu.

..... Je n'ai pas besoin, Monseigneur, de vous dire combien je suis heureux d'avoir attaché mon nom au grand acte par lequel le culte catholique a été publiquement et légalement rétabli dans l'empire chinois, et que je joins mes prières à celles de tous les membres du clergé catholique pour appeler les bénédictions du Seigneur sur l'auguste Souverain dont je n'ai fait qu'exécuter les ordres.

Veuillez, Monseigneur, etc. *Signé :* Baron Gros.

L'ambassadeur français n'avait pas encore expédié cette lettre, quand il reçut, par un message spécial, le titre promis par le prince Kong. Nous reproduisons la traduction littérale de cette pièce importante, en vertu de laquelle tous les établissements catholiques de Péking sont devenus irrévocablement la propriété de la France elle-même.

Kong-Tsin-Ouang, membre de la famille impériale et haut commissaire, etc., délivre le présent certificat :

Ayant appris qu'il se trouve encore dans l'intérieur de la ville de Péking, auprès de la porte *Souen-ou*, une église catholique, je la remets, avec les

Digitized by Google

terrains et les maisons qui en dépendent, au gouvernement de l'Empereur des Français, pour qu'il puisse la confier à l'évêque du lieu, le sieur Mouly, qui doit en prendre charge.

C'est pour constater cet acte de restitution que je délivre au sieur Mouly, l'évêque du lieu, le présent titre, qu'il conservera pour lui servir de témoignage.

(*Ecrit le 5 novembre 1860, et scellé du sceau vermillon du commissaire impérial.*)

La tâche de l'ambassadeur se trouvait accomplie par la réception de ce document. Il s'empressa de le transmettre au prélat, en le priant de le lui renvoyer après en avoir pris connaissance, ce titre original de concession devant demeurer annexé aux archives de la légation, « afin de constater nos droits, si jamais on était obligé à en venir là. » Une copie légalement certifiée de ce titre fut remise à l'évêque, qui demeure ainsi, du consentement des autorités françaises et chinoises, administrateur des propriétés françaises à Péking. Une si puissante garantie était un bienfait inestimable pour les chrétiens et le clergé indigène, et pour leur vénérable pasteur, si longtemps et si cruellement persécutés. La réponse suivante de Mgr Mouly au baron Gros exprime de la manière la plus touchante sa gratitude envers la France, et forme en même temps le complément naturel de la négociation si bien conduite par l'ambassadeur.

Péking, le 7 novembre 1860.

Monsieur l'ambassadeur,

J'ai reçu hier au soir une copie de la dépêche par laquelle S. A. I. le prince régent, Kong-Tsin-Ouang, remet entre les mains de Votre Excellence notre cathédrale de Péking, en ruine, et les édifices vides et nus de l'ancienne demeure de l'évêque de cette ville et de ses prêtres. J'avais reçu le jour précédent, avec l'une de vos lettres, la copie de la dépêche que Votre Excellence avait écrite à M. le ministre plénipotentiaire de Russie en Chine, pour constater que vous aviez reçu de ses mains le cimetière de notre cathédrale et ses dépendances.

Dans les pièces dont il est question ci-dessus, Votre Excellence a bien voulu me faire savoir qu'au nom du grand Empereur Napoléon III, qu'elle représente si dignement en Chine, elle remettait entre mes mains la cathédrale, le terrain qu'elle occupe, l'ancienne résidence épiscopale, le cimetière et ses dépendances, afin que nous en prenions immédiatement possession pour les administrer.

J'accepte et je reçois, Monsieur l'ambassadeur, avec une vive joie et avec une extrême reconnaissance, au nom de Notre Saint-Père Pie IX, dont je suis, à Péking et dans le Tchéli-nord, le vicaire apostolique, les édifices et les terrains que vous me remettez avec tant de bienveillance, et vous prie d'accepter avec mes sincères remercîments ceux du Saint-Père et ceux

Digitized by Google

des prêtres et des chrétiens de Péking, dans tout notre vicariat apostolique. Soyez assez bon aussi, Monsieur l'ambassadeur, pour faire agréer respectueusement notre gratitude à notre auguste Empereur, de qui nous vient ce bienfait immense.....

J'ai l'honneur, etc. *Signé :* Joseph-Martial MOULY.

Avant de quitter Péking, le représentant de la France devait recevoir un témoignage plus expressif et plus direct de la reconnaissance des chrétiens chinois. Deux députations, l'une du clergé indigène, l'autre des simples fidèles, vinrent lui présenter deux adresses solennelles de remercîment, écrites en caractères chinois. Les larmes et les regards émus de ces braves gens faisaient deviner facilement le sens de leurs paroles. Sur la demande de l'ambassadeur, l'évêque, qui dans cette circonstance avait fait naturellement l'office d'interprète, lui remit la traduction écrite des deux allocutions chinoises.

J'ai cherché, écrivait-il à ce sujet au baron Gros, à traduire le plus littéralement possible; mais notre langue ne saurait rendre en peu de mots l'énergie et la richesse de pensées que contiennent ces singuliers caractères chinois, qui donnent toujours à entendre beaucoup plus qu'ils ne disent. Votre Excellence verra que nos prêtres et nos chrétiens de Péking ont su apprécier ses qualités personnelles, sa haute mission et l'immense bienfait religieux qui en a été l'heureux résultat. Ils vous en conserveront, Monsieur l'ambassadeur, une reconnaissance éternelle qu'ils sont heureux de faire remonter, après Dieu, à notre auguste Empereur Napoléon III.

Nous reproduisons intégralement ces deux morceaux d'éloquence, qui pourraient donner lieu à de curieux rapprochements avec d'autres productions de la littérature chinoise, notamment avec les pièces justement estimées sur les devoirs des filles et des femmes mariées, sur les douleurs de l'épouse injustement dédaignée, sur la piété filiale, la vertu favorite des Chinois. Les deux allocutions chrétiennes peuvent être comparées sans désavantage avec les plus heureuses inspirations des anciens Chinois, même avec celle qu'on peut considérer à bon droit comme la plus parfaite, l'adieu adressé aux livres et à la science par un jeune lettré, qui sacrifie vaillamment son avenir scientifique pour reprendre la charrue des mains débiles de son vieux père. C'est la même forme, douce et plaintive plutôt qu'énergique, la même profusion de pensées, d'images mélancoliques et touchantes. On peut même y signaler un progrès bien remarquable dans un tel pays, une sorte de réveil d'esprit politique. Jusqu'ici, ce peuple n'avait pas connu de moyen terme entre la résignation apathique et la révolte effrénée. Une appréciation calme et raisonnée

Digitized by Google

des erreurs de l'autorité souveraine, consignée dans un document écrit, est un phénomène véritablement nouveau et curieux, sur cette terre classique de l'immobilité.

Voici d'abord l'adresse du clergé catholique chinois :

Haut et puissant ambassadeur du grand empire de France, conseiller éclairé de votre auguste souverain, habile à traiter les affaires, haut dignitaire de votre empire, la sagesse de vos conseils est admirable, et les dispositions qui ont été prises ont toujours été parfaites. Vous avez conduit les soldats de la France dans le nord pour les opposer à l'injustice. Ils ont été dirigés avec habileté par leurs généraux, lorsqu'il a fallu en venir aux mains avec les forces qui leur étaient opposées ; ils ont enlevé Takou et rasé ses forteresses, et la bravoure de vos soldats et de leurs chefs n'a semblé trouver que des roseaux à abattre. Vous avez pénétré dans les camps ennemis comme si aucun obstacle ne vous y était opposé, et les mandarins qui les commandaient ont été frappés de terreur. Officiers et soldats ont été saisis d'épouvante : leur âme s'est envolée, leur courage les a abandonnés, et ils ont fui comme la cigogne qui s'élève et jette un cri plaintif au bruit de la brise qui souffle. Cette terreur soudaine qui a saisi les troupes opposées a été envoyée sans doute par le maître du ciel, qui a voulu ainsi humilier leur orgueil. Plusieurs fois ces chefs avaient demandé la paix, mais ils n'avaient pas abandonné leur regrettable duplicité, et ils ont pris et garotté plusieurs de vos officiers et soldats, et ont même attenté d'une manière cruelle à la vie de quelques-uns d'entre eux. Dans votre colère, si légitimement provoquée, vous avez conduit les soldats de la France jusque dans la ville impériale, et nous savons que vous avez voulu sauver le palais de notre souverain en vous opposant aux intentions de vos alliés. Comme le Tout-Puissant, maître du ciel, vous avez aplani nos difficultés, et vous nous avez rendu la vie semblable à un père qui presse sur son cœur son faible enfant bien-aimé. Vous avez échangé le traité de paix et obtenu la sympathie de tous les cœurs. Le mérite que vous avez acquis, la vertu dont vous avez fait preuve, rempliront l'univers. Le temple saint a été ouvert : nous nous sommes réveillés comme si nous sortions d'une profonde ivresse. Les ruines ont été enlevées, les herbes arrachées, et la lumière éclatante a brillé comme les étoiles. Dans l'espace de trois mois, la persécution qui durait depuis de nombreuses années a été abandonnée, et la paix assurée. La religion sainte va donc briller partout, et la voie des bonnes œuvres sera ouverte à tout le monde. Que le maître du ciel en récompense votre glorieux souverain et notre auguste Empereur.

De tout notre cœur nous demandons sincèrement pour vous honneur et gloire, et nous vous présentons respectueusement cette adresse, en suppliant ardemment le Seigneur du ciel de vous en ouvrir tous les palais.

L'adresse des chrétiens chinois, plus courte que celle du clergé, n'en est pas moins digne d'intérêt. Elle a même un caractère plus naïf, plus spontané ; on n'y sent aucunement l'influence européenne.

Digitized by Google

Il est évident que le vénérable supérieur ecclésiastique s'est tout à fait effacé ici, qu'il a voulu laisser une pleine et entière liberté d'allure à cet élan de pieuse reconnaissance.

Tous les habitants de Péking convertis à la foi de la sainte Eglise ont l'honneur de vous dire collectivement que les autorités de l'empire du Milieu, qui étaient opposées à nos saintes doctrines, nous empêchaient, depuis bien des années, de pratiquer la religion du Maître du ciel. Nous étions tous menacés de subir d'horribles supplices. Les soldats de votre empire s'étant battus pour faire exécuter le traité, notre situation était fatale; mais par suite de l'arrivée du noble ambassadeur extraordinaire, envoyé par ordre du grand Empereur des Français dans l'empire du Milieu, nous avons été sauvés! Nous vivons maintenant comme un enfant que sa mère presse tendrement sur son cœur, ou a déposé avec amour sur un lit de repos!

Vous avez placé la religion dans sa pleine liberté d'action, et nous pouvons, en adressant comme autrefois au ciel un hymne joyeux, vous donner le nom, si bien mérité, de *notre père* et *mère*. Notre reconnaissance est au-dessus de tout; elle est infinie.

Nous n'avons pu nous réunir tous le même jour pour venir vous saluer, prosternés devant vous, et nous avons alors respectueusement composé cet écrit que nous déposons aux pieds du grand ambassadeur de France! Nous le saluons, nous lui souhaitons une paix d'or, et nous le supplions de jeter un regard bienveillant sur notre écrit, en demandant au baron Gros de nous accorder le bienfait d'un pardon, si nous n'avons pas été envers lui aussi respectueux que nous avons voulu l'être. C'est là notre plus vif désir.

Cette restauration pleine et entière du christianisme est donc aujourd'hui un fait accompli. La France n'entend en aucune façon considérer les catholiques chinois comme ses sujets; mais, sans froisser la susceptibilité des autres puissances européennes, elle s'est ménagé, d'une façon aussi habile qu'honorable, un moyen légal de protéger ses coreligionnaires, si leur souverain avait jamais la mauvaise inspiration d'enfreindre à leur égard le principe de la liberté de conscience, qu'il a lui-même reconnu. Quelles que soient les destinées réservées à l'empire du Milieu, le christianisme a désormais, dans Péking même, un champ d'asile français, qui ne saurait être violé impunément. C'est un grand honneur pour la diplomatie impériale d'avoir repris, d'une main ferme, cette œuvre de protectorat catholique si digne de la France, et c'en est un non moins grand pour le diplomate chargé de cette mission délicate, et qui, deux ans auparavant, avait su obtenir un résultat analogue, moins considérable sans doute, mais bien autrement difficile, en faisant passer, dans le traité de commerce avec le Japon, l'autorisation d'ériger, sur le territoire de cet empire, une chapelle pour les résidents français. Cette clause, si simple

Digitized by Google

qu'elle paraisse, contient peut-être le germe d'une réaction complète contre le système d'intolérance obstinée et farouche qui a prévalu au Japon pendant plus de deux siècles. C'était à la France qu'était réservée la gloire de planter de nouveau la croix sur cette terre arrosée du sang de tant de martyrs, où l'on ne se souvenait d'elle que pour la haïr et l'insulter, où les ministres du culte étaient tenus pour ennemis. Si le peuple, fanatisé depuis longtemps, s'abandonne encore à des actes de violence, on peut prévoir le jour où les hautes classes feront taire leurs vieilles animosités. A l'époque de la conclusion du traité entre la France et le Japon, l'ambassade française dut recourir, pour les fonctions d'interprète, aux bons offices du père Mermet, missionnaire français, soigneusement déguisé sous l'uniforme de secrétaire d'ambassade. Ce religieux, jouant parfaitement son rôle, vécut en excellente intelligence avec les négociateurs japonais pendant tout le séjour de l'ambassade au Japon. Il paraît toutefois que le mystère de ce travestissement n'avait pas tout à fait échappé à leur pénétration, car au moment du dernier adieu, l'un d'eux, s'approchant du prétendu secrétaire, lui serra affectueusement la main et lui dit à voix basse : « Priez votre Dieu, comme je prierai le mien, pour que nous nous retrouvions dans un autre monde ! » Des anciennes haines à une semblable effusion, il y a loin, plus loin peut-être que de cette première étape à une restauration complète du christianisme au Japon. En attendant, c'est un spectacle émouvant pour les catholiques, et au moins curieux pour les incrédules, que celui de ce missionnaire en habit de diplomate, tenant la plume dans la rédaction du traité qui permet au catholicisme de reprendre pied sur le sol japonais. En revenant de Jédo, où ce traité avait été signé, les négociateurs passèrent par Nangasaki, en vue de cet îlôt factice de Dézima, l'ancienne geôle des résidents hollandais, auprès du pont sur lequel on voit encore, incrustée dans le dallage, la figure de la croix sur laquelle il leur fallait marcher pour arriver au quai !

Ce préliminaire de restauration catholique au Japon n'est encore, il est vrai, qu'un bien faible crépuscule après une nuit longue et sinistre, et les événements qui s'accomplissent en ce moment même dans ce pays pourraient encore en retarder le développement. En Chine, au contraire, grâce à l'intervention du même négociateur, le catholicisme vit désormais et prospère en plein soleil. Il faudrait nier toute valeur morale au catholicisme pour prétendre que notre occupation momentanée de Péking n'a pas donné de nouveaux et précieux gages à la civilisation. Si l'influence du négoce est grande pour cette œuvre, combien plus grande encore celle d'une religion qui ne prétend tirer d'autre profit de ses efforts que le bien de l'humanité !

Bon ERNOUF.

Digitized by Google

LA

RÉVOLUTION AMÉRICAINE

SES CAUSES ET SES CONSÉQUENCES

« Il ne faut pas oublier qu'il ne dépendait pas des législateurs américains de faire une seule et même nation du peuple auquel ils voulaient donner des lois. » (De Tocqueville.)

DEUXIÈME PARTIE[1]

The American Union, etc., by James Spence. London, 1862. (Traduction chez Michel Lévy.) — *Thomas Jefferson*, par Cornelis de Witt. Paris, Didier. 1861. — *Un grand Peuple qui se relève; les États-Unis en 1861*, par le comte Agénor de Gasparin. Paris, Michel Lévy. 1861. — *Les trente-quatre Étoiles de l'Union américaine*, par Xavier Eyma, 2 vol. Paris, Michel Lévy. 1861. — *L'Abolition de l'Esclavage*, par Augustin Cochin. Paris, Jacques Lecoffre et Guillaumin. 1861. — *De l'Esclavage dans ses rapports avec l'Union américaine*, par Auguste Carlier. Paris, Michel Lévy. 1862. — *La Question américaine, etc.*, par E. Bellot des Minières. Paris, Dentu. 1861. — *De la Crise américaine, etc.*, par M. Sain de Boislecomte, ancien ministre de la république française aux États-Unis. Paris, Maillet. 1862. — *Les États-Unis en 1861*, par Georges Fisch. Paris, Meyrueis et Ce, et Dentu. 1862. — *La vérité sur les États confédérés d'Amérique*, par Edwin de Léon. Paris, Dentu. 1862. — *Lettres sur les États-Unis d'Amérique*, par le lieutenant-colonel Ferri-Pisani, aide de camp de S. A. I. le prince Napoléon. Paris, Hachette et Ce. 1862.

I

L'association de républiques qu'on a appelée l'Union américaine pouvait périr, avons-nous dit, principalement de deux manières : soit par les excès de la démocratie, soit par le développement pro-

[1] Voir 2e série, t. XXX, p. 586 (livr. du 15 décembre 1862).

Digitized by Google

gressif des antagonismes depuis longtemps en germe entre les nations souveraines qui la composaient. Nous avons montré comment la démocratie avait en effet ébranlé, par ses exagérations et ses empiétements, la Constitution des Etats-Unis, dont le caractère était essentiellement modérateur. Mais nous avons dénoncé, dans les antagonismes d'Etats, dans le partage de la Confédération en deux sections géographiques, une cause de plus prompte dissolution. Nous avons exposé en particulier les griefs des Etats du Sud, consistant à reprocher aux Etats du Nord d'avoir établi des tarifs de douane injustes à leur égard et contraires à l'esprit de la Constitution, qui voulait que tous les membres de l'Union en recueillissent des avantages égaux. Toutefois, nous n'avons pas cru apercevoir encore dans ce grief isolé la cause suffisante de la détermination prise par les Etats du Sud. Continuons donc de rechercher les origines, et tâchons d'entrevoir les conséquences de cette crise déplorable, qu'une question de tarifs n'a pas dû seule provoquer.

L'esclavage fut l'occasion de débats plus irritants, plus passionnés, et une source perpétuelle de conflits plus irrémédiables. Parmi les causes de désunion, c'est celle-là qui a toujours occupé le premier plan; c'est celle-là qui, dès l'origine, a envenimé les querelles et fomenté la discorde. Sans doute le Sud a plus d'une fois réclamé contre les tarifs; mais, ce qui prouve que ce n'était pas là pour lui une préoccupation dominante, c'est qu'il trouvait encore son intérêt à s'allier à la démocratie du Nord pour vaincre avec elle sur le terrain politique, quoiqu'elle l'abandonnât sur le terrain commercial, et pour accaparer, grâce à son concours dans les élections, le gouvernement de la république. Si la possession du pouvoir ne servait pas au Sud à régler les tarifs à son propre avantage, s'il se voyait en perte de ce côté, il fallait bien qu'il eût en vue un résultat plus important et un intérêt supérieur à l'intérêt purement commercial. Cet intérêt capital et supérieur, c'était la défense de son « institution particulière, » qui devenait chaque jour, de la part du Nord, l'objet de plus sanglants reproches et le prétexte d'attaques de plus en plus vives. Ce mot généreux : *Plus d'esclavage!* qui rencontrait, dans l'opinion européenne, un écho sympathique assuré et faisait honneur au Nord, pouvait être, dans la bouche d'un grand nombre de ceux qui le proféraient, un simple cri de ralliement, une pure devise de parti; mais il retentissait bien différemment aux oreilles des propriétaires d'esclaves : il produisait sur eux l'effet d'un tocsin sinistre, d'une effrayante menace de ruine, de pillage et de mort, car il mettait en péril non-seulement leur fortune, mais leur existence et celle de leurs familles. Il était, de plus, une insulte lancée à chaque instant à la face de ces planteurs de race altière qui, ne pouvant s'af-

Digitized by Google

franchir du honteux fléau que leur avaient légué, après tout, l'Angleterre et le Nord lui-même, finirent par s'en faire une gloire, proclamant l'esclavage un bienfait, un don de Dieu, et le plus précieux élément de toute société humaine bien organisée.

Ici encore les circonstances se sont fatalement déclarées contre l'Union américaine. Lorsqu'elles se rendirent indépendantes, les colonies possédaient déjà un nombre considérable d'esclaves. La traite, pratiquée par des navires anglais, n'avait cessé, pendant un siècle, de leur apporter, quelquefois malgré leurs réclamations, des cargaisons de malheureux Africains. « Depuis la révolution de 1688 jusqu'en 1750, remarque M. Auguste Carlier, le Parlement anglais est incessamment occupé à encourager, protéger et développer la traite, pour satisfaire aux cupides impatiences de ses nationaux. » Aucun scrupule d'humanité ne venait, à cette époque, se mettre à la traverse de ce criminel trafic. L'Angleterre en tira d'immenses bénéfices, évalués par des historiens à plusieurs milliards de francs. On rapporte même que le premier Anglais qui découvrit ce moyen de s'enrichir fut créé baronnet par la reine Elisabeth, et l'histoire a conservé cette réponse si nette de lord Dartmouth à l'agent colonial qui, en 1776, adressait des représentations au sujet de la traite : « Nous ne pouvons permettre aux colonies d'arrêter et de décourager en aucune façon un commerce si profitable à l'Angleterre ! » Ce n'était pas d'ailleurs par des motifs bien élevés que les colonies protestaient contre les importations d'esclaves ; elles ne trouvaient pas mauvais qu'on leur procurât des nègres, mais, par instants, elles craignaient d'en avoir trop. Une proportion excessive de noirs par rapport aux blancs leur paraissait un danger. Quant à la traite elle-même, il est avéré que les colonies du Nord y participaient en concurrence avec la métropole, et qu'après la révolution ce fut surtout la Nouvelle-Angleterre qui hérita du lucratif privilége d'approvisionner d'esclaves les Etats du Sud, qu'elle accable aujourd'hui d'un si vertueux dédain. On sait que la Constitution des Etats-Unis autorisa la continuation de la traite pendant vingt années après sa promulgation, ce qui donna, jusqu'en 1808, force légale à l'odieux commerce pratiqué sous le pavillon de la république. Mais on sait, de plus, que les armateurs du Nord n'ont pas cessé de se livrer à ces sortes d'opérations ; il est même à remarquer que Boston et New-York, qui sont les principaux centres abolitionnistes, sont aussi les points de départ pour la traite. En septembre 1860, lord Lyons, ministre d'Angleterre aux Etats-Unis, constatait que, dans les dix-huit mois précédents, quatre-vingt-cinq navires étaient sortis des ports d'Amérique dans ce but ; sur dix qui furent saisis, sept avaient été armés à New-York. L'île de Cuba est ordinairement la desti-

Digitized by Google

nation des noirs exportés d'Afrique par les négriers américains.

L'abolition de la traite aux Etats-Unis appelle d'autres remarques non moins instructives. Ce ne fut pas seulement sur les instances de quelques Etats du Sud que fut accordé par la Constitution le déshonorant sursis de vingt années; on est tristement surpris de rencontrer, parmi les Etats qui auraient pu le faire rejeter, mais qui le votèrent, le New-Hampshire, le Massachusetts, le Connecticut, les trois Etats maritimes les plus importants de la Nouvelle-Angleterre. D'un autre côté, la minorité qui voulait la prohibition immédiate comprenait le Delaware et la Virginie, deux Etats à esclaves. Mais quel motif dicta leur vote? Le moins noble, il faut bien l'avouer : ces Etats n'avaient d'autre but que de faire hausser le prix de leurs nègres, afin de les vendre, avec le plus de profit possible, aux Etats méridionaux qui manquaient de bras; c'était une mesure protectionniste qu'ils demandaient, dans l'intérêt de la plus infâme des industries : *l'élève des nègres*. Jefferson avait proposé, dès 1778, à l'assemblée de la Virginie, un bill prohibant l'importation des noirs. Etait-ce un acte de courage de la part de l'auteur de la Déclaration d'indépendance, en tête de laquelle on lisait : « Tous les hommes sont créés égaux, » et dont le projet primitif contenait une violente diatribe contre l'Angleterre au sujet de la traite, passage que les membres du Congrès, propriétaires et marchands d'esclaves eux-mêmes, eurent le bon sens et le bon goût de supprimer? Non; Jefferson, qui laissait, dit-on, vendre au marché ses propres enfants nés de ses esclaves, nous apprend qu'en fait l'importation des noirs avait été suspendue par la guerre, et que le bill ne rencontra aucune opposition. Les propriétaires virginiens y virent une mesure profitable; ils étaient déjà et sont toujours restés, comme *éleveurs* de noirs, les adversaires intéressés de la traite.

Peut-on dire, d'ailleurs, que la traite ait jamais été abolie aux Etats-Unis? A partir de 1808, elle a été supprimée en tant que venant de l'extérieur, mais elle a été conservée et légalement organisée en tant que pratiquée à l'intérieur et sur les côtes. La traite au moyen de ce que nous appelons en France, en langage maritime, *le voyage au long cours*, a été interdite de 1808 à 1820 sous peine d'emprisonnement, et depuis 1820 sous peine de mort; mais la traite par navires voyageant au *cabotage*, c'est-à-dire en longeant les côtes des Etats-Unis, a été autorisée, réglée, favorisée par une législation spéciale. On n'a plus importé, il est vrai, d'esclaves étrangers, mais on a encouragé, stimulé un commerce tout intérieur, une industrie nouvelle, qui forment le trait le plus odieux de l'esclavage américain. Des Etats entiers, comme la Virginie, par exemple, ont exploité le *fonds* primitif de nègres qu'ils possédaient,

Digitized by Google

et se sont chargés de fournir au Sud les *instruments de travail* dont l'importation était prohibée. C'est ainsi que la population esclave, multipliée au grand profit du producteur et du consommateur, a monté du chiffre de 700,000 individus en 1790, à celui de plus de 4 millions en 1860, représentant une valeur de *quatorze milliards* de francs; c'est ainsi enfin que l'esclave a pris de plus en plus le caractère de marchandise.

Au moment où fut adoptée la Constitution des Etats-Unis, plusieurs Etats du Nord avaient entrepris l'œuvre de l'émancipation de leurs esclaves, soit qu'ils obéissent à l'influence des généreuses doctrines qui commençaient à prévaloir en Europe, soit plutôt qu'ils eussent compris que leur climat étant nuisible à la constitution de l'Africain, il était plus habile d'écarter le noir pour ne pas éloigner le blanc, dont le travail avait pour eux une utilité incomparablement supérieure. La Pensylvanie avait eu l'honneur de l'initiative du mouvement; son acte d'émancipation date de 1780. Le Massachusetts, le Connecticut, le Rhode-Island, le New-York, ainsi que le Vermont qui en fut détaché, le New-Hampshire, le New-Jersey, le Maine, détaché du Massachusetts, prirent, à des époques diverses, de 1781 à 1819, la même détermination. Toutefois, le Massachusetts, qui avait fait découler des principes inscrits en tête de sa Constitution (1781) l'abolition immédiate, était, en 1787, le seul Etat dont le sol fût complétement affranchi de l'esclavage. La Pensylvanie, le Connecticut en 1784, le Rhode-Island vers la même époque, ne se prononcèrent que pour l'émancipation graduelle, en sorte qu'il se voyait encore des esclaves dans tous ces Etats en 1840. Donc, sur les douze Etats qui se réunirent pour rédiger la deuxième Constitution (le Rhode-Island, le plus petit des Etats de l'Union, s'étant tenu à l'écart jusqu'en 1790), il y en avait onze qui possédaient des esclaves, et si l'on suppose que cinq d'entre eux, comme l'avenir le prouva, ne tenaient plus beaucoup à cette institution, les six autres au contraire, c'est-à-dire le Delaware, le Maryland, la Virginie, les deux Carolines et la Géorgie, ne pouvaient être disposés à former une confédération avec les Etats du Nord qu'à la condition expresse du maintien de leurs droits relatifs à l'esclavage. La Constitution des Etats-Unis, bien qu'elle s'abstînt de prononcer ces mots d'esclave et d'esclavage, ne pouvait donc pas manquer d'admettre la chose. Un grand écrivain moraliste des Etats-Unis, Channing, a dit : « Un étranger pourrait lire la Constitution sans soupçonner que l'esclavage existe parmi nous. » Cette remarque est juste, mais elle prouve seulement le déguisement du langage de la Constitution. Le romancier anglais Charles Dickens aurait pu attribuer aux auteurs de ce célèbre document le mérite d'avoir inventé

Digitized by Google

ce qu'il a plaisamment appelé le *circumlocution office*. L'étranger qui ne soupçonnerait pas l'esclavage dans la Constitution américaine l'aurait lue sans la comprendre ; quelques-unes de ses dispositions les plus importantes seraient restées pour lui de véritables énigmes, par exemple le troisième alinéa de la IIe section de l'art. 1er, où il est stipulé que les membres pour la Chambre des représentants, ainsi que les taxes directes, seront répartis entre les Etats, « eu égard au nombre respectif de leurs habitants, lequel sera déterminé en ajoutant *au nombre total des personnes libres* (y compris celles engagées pour un terme limité, et non compris les Indiens non taxés) *trois cinquièmes de toutes autres personnes.* » Voilà le procédé phraséologique imaginé par les rédacteurs de la Constitution américaine pour exprimer la chose sans écrire le mot ; les esclaves sont ici désignés par voie d'élimination et par opposition aux personnes libres, mais sous le simple euphémisme de *toutes autres personnes.* Dans la IXe section du même article, au lieu de dire : la traite, ou bien : l'importation d'esclaves, on a mis : « l'immigration ou l'importation *de telles personnes dont l'admission pourra paraître convenable* à chacun des Etats existants. » Mais une disposition du pacte fondamental, dont il importe tout particulièrement de pénétrer le sens, parce qu'elle est devenue l'occasion de fréquents et ardents débats, c'est celle-ci : « *Aucune personne tenue au service ou au travail* dans un Etat, sous les lois de cet Etat (lisez : *aucun esclave*), qui se sauverait dans un autre, ne pourra, quels que soient les lois et règlements de ce dernier Etat, être déchargée de ce service ou de ce travail ; mais elle sera rendue à la première réclamation de celui qui y aura droit. » C'est en vertu de cette clause, et pour la rendre plus efficacement exécutoire, que le congrès des Etats-Unis a dû adopter la fameuse loi de restitution des esclaves fugitifs, loi que les législatures des Etats du Nord ont frappée de nullité en édictant elles-mêmes des lois tout opposées.

Ainsi (et c'est un point sur lequel il nous faut insister) l'esclavage, bien que le nom en ait été déguisé, existe et est pleinement reconnu dans cette Constitution, pour le maintien de laquelle le gouvernement de Washington a entrepris une guerre si implacable. Il est même une des bases du pouvoir politique de l'Union, puisqu'il est admis, pour les trois cinquièmes des esclaves, comme élément de la répartition des siéges de la Chambre des représentants. Il était universellement accepté, puisque tous les Etats, y compris le Massachusetts, qui pour son propre compte ne voulait plus d'esclaves, consentaient à restituer à son maître, à livrer de nouveau à la chaîne le noir fugitif qui avait touché leur sol. En vertu de la Constitution, et selon son propre langage, « quels que fussent les

Digitized by Google

lois ou règlements particuliers des Etats, » quels que fussent les sentiments de leurs habitants, qu'ils eussent ou non décrété l'affranchissement des noirs, la république tout entière, au Nord comme au Sud, était proclamée terre d'esclavage. En 1749, un grand-juge d'Angleterre, lord Mansfield, avait décidé qu'un nègre, esclave aux colonies et amené par son maître en Angleterre, devenait libre en touchant le sol anglais. Cette décision malheureusement n'avait été rendue que pour l'Angleterre proprement dite, et ne concernait pas les colonies dont le sol, légalement parlant, n'était pas considéré comme sol anglais ; elle avait eu, du moins, l'avantage de proclamer le principe d'après lequel tout homme, quelle que soit sa couleur, qui met le pied sur une terre de liberté, devient par là même un homme libre. Les auteurs de la Constitution américaine ont enlevé aux Etats de l'Union, à ceux du Nord comme à ceux du Sud, la possibilité d'appliquer jamais chez eux, sans violer le pacte fondamental de l'Union, la doctrine posée quarante ans auparavant par lord Mansfield. D'un bout à l'autre de la Confédération, l'esclavage était décrété de droit commun.

Il est vrai, le parti abolitionniste aux Etats-Unis oppose à la Constitution telle qu'elle est, la Constitution telle qu'elle aurait dû être. Il soutient qu'à l'époque où elle fut votée, il régnait un sentiment général contre l'esclavage, et un espoir universel de sa prochaine abolition. Ce fait est exact, et des hommes du Sud l'ont même reconnu. Mais les abolitionnistes n'ont jamais osé soutenir que la Constitution ne fût pas *esclavagiste*, pour nous servir de l'expression en usage aujourd'hui. De plus, il y a un fait non moins certain que celui qu'ils invoquent, et le voici : les Etats du Sud n'auraient pas consenti à l'Union si les droits que nous venons de rappeler ne leur avaient pas été garantis par la Constitution. Tout l'édifice de l'Union eût croulé aussitôt, et avant même qu'eût été arrêté le pacte nouveau destiné à la rendre « plus parfaite, » si les Etats du Nord avaient refusé à leurs confédérés du Sud ces deux points : la population esclave comptée dans la répartition des siéges de la Chambre, et la restitution des fugitifs. L'égalité politique du Sud, sa sécurité, sa fortune dépendaient de ces deux conditions. L'esclavage pouvait donc être condamné alors dans l'opinion de la majorité des citoyens de la république, il ne l'était pas dans l'opinion du Sud, il ne l'était pas surtout dans l'esprit des planteurs représentés à la Convention de Philadelphie, et quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise, le propriétaire d'esclaves, la Constitution à la main, aura toujours le droit en sa faveur.

Tout le monde connaît les circonstances qui ont déjoué l'attente générale relativement à l'abolition de l'esclavage. Une invention

Digitized by Google

d'un obscur ouvrier du Massachusetts, nommé Whitney, l'invention du *saw-gin*, machine à éplucher le coton, vint en 1793 imprimer à la culture de cette plante et à l'industrie qui l'emploie une impulsion considérable. Aidé en Europe par les progrès de la mécanique, le tissage du coton se développa rapidement. En 1784, les Etats-Unis avaient expédié en Angleterre 71 balles de coton ; ils en exportaient avant la guerre actuelle pour plus de 600 millions de francs. Cet accroissement énorme dans la production du coton est, avec la production du riz, du tabac et du sucre, l'obstacle qui s'est opposé à la réalisation des espérances de 1787. C'est l'industrie, et en très grande partie l'industrie européenne, qui a serré les chaînes des esclaves d'Amérique. Ce sont les fabriques du Lancashire et celles de Rouen, ce sont aussi les manufactures devenues importantes et nombreuses dans les Etats-Unis du Nord, ce sont les consommateurs de riz, de sucre et de tabac qui doivent être considérés, jusqu'à un certain point, comme responsables du maintien de l'esclavage. Il y a eu partout une contradiction fatale entre les sentiments et les actes : on aurait voulu des esclaves de moins en moins, et l'on demandait du coton de plus en plus. Il est temps que la contradiction cesse et que nous n'ayons plus à rougir d'une aussi triste conséquence de nos progrès industriels. Il faut que l'ouvrier de Manchester et des autres villes manufacturières d'Europe ne soit plus la cause involontaire de la servitude du travailleur noir des plantations américaines ; il faut que les deux extrémités du fil de coton qui aujourd'hui lie les mains du nègre soient tenues désormais par des mains également libres. Des moralistes éloquents, en même temps qu'économistes distingués, comme M. Augustin Cochin, ont démontré que le travail libre ne peut manquer de remplacer bientôt le travail esclave, par la raison commercialement décisive qu'il produit davantage et à meilleur marché. Nous sommes convaincus que la providence permettra enfin ce grand soulagement pour la conscience humaine ; mais la Constitution des Etats-Unis a eu le malheur de naître précisément à la veille d'une révolution industrielle qui a trompé sur ce point les espérances qu'avaient pu concevoir quelques-uns de ses auteurs. Elle a porté la peine de la faiblesse coupable qui remettait au lendemain ce qu'il eût été peut-être moins difficile d'accomplir le jour même. L'esclavage, qu'elle contenait dans son sein comme un germe de mort, l'a exposée à des assauts, à des outrages continuels, jusqu'à ce qu'il l'ait entraînée dans un sanglant abîme.

Digitized by Google

II

Dès les premiers temps de la Confédération, la lutte s'ouvrit : d'une part, les protestations, les efforts des consciences libérales; d'autre part, les droits constitutionnels et énergiquement soutenus des propriétaires d'esclaves. Une des premières pétitions, adressées à ce sujet au Congrès, date du mois de février 1790 ; elle émanait d'une société abolitionniste qui s'était formée en Pensylvanie, et ce fut l'illustre Franklin qui eut l'honneur de la présenter. Elle faisait éloquemment ressortir « l'inconséquence » qu'il y avait à maintenir l'esclavage en présence des croyances religieuses et politiques des citoyens, et lorsque la Constitution, dans son préambule, annonçait qu'elle avait pour but « de promouvoir le bien-être et d'assurer les bienfaits de la liberté au peuple des Etats-Unis, » les esclaves faisaient-ils partie « du peuple des Etats-Unis ? » On peut dire que les auteurs de la Constitution ne s'en étaient du moins pas doutés, puisqu'aucun droit n'avait été conféré à ces malheureux qu'elle affectait de laisser dans l'ombre. La pétition de Franklin fut immédiatement combattue par les représentants de la Caroline du Sud à l'aide des mêmes arguments qui ont retenti dans le Congrès pendant les soixante-dix années de la durée de l'Union : « La mesure proposée est inconstitutionnelle, répondit-on, et il est étrange qu'elle soit appuyée par un homme qui devrait mieux connaître le pacte fondamental. Le Congrès, d'ailleurs, n'a pas le droit de s'immiscer dans une affaire qui ne concerne que les Etats individuellement ; qu'il se garde d'empiéter sur les droits des Etats. » Un autre membre rappela ce que l'Assemblée entière savait bien, c'est que « les Etats ne seraient jamais entrés dans la Confédération sans les garanties qu'ils avaient obtenues pour leur propriété esclave. » Tel a été le cercle perpétuel de l'argumentation et des innombrables discours auxquels l'esclavage a donné lieu aux Etats-Unis.

Le parti de l'émancipation, d'abord peu nombreux, gagna insensiblement en force et en influence. Stimulées par l'exemple de l'Angleterre et par les progrès de l'opinion européenne sur cette question, les sociétés religieuses des Etats puritains de la Nouvelle-Angleterre redoublèrent de zèle et d'éloquence fanatique. Chaque admission d'un nouvel Etat dans l'Union devenait une occasion de rouvrir des discussions sans issue et de plus en plus ardentes ; mais il est à remarquer que les purs abolitionnistes ne se méprirent jamais sur le caractère esclavagiste de la Constitution. Ce sont eux qui ont été les

Digitized by Google

plus violents à dénoncer l'Union et à la confondre dans les anathèmes qu'ils lançaient contre l'esclavage; on ne s'en étonnera pas après les citations que nous avons faites de la constitution fédérale : les abolitionnistes la connaissaient mieux que ceux qui la défendent en Europe, et si leurs attaques étaient imprudentes et dangereuses pour le maintien de l'Union, du moins elles étaient parfaitement logiques. Le 25 février 1850, un représentant de l'Ohio, M. Giddings, présenta à la Chambre deux pétitions, signées par un certain nombre de citoyens de la Pensylvanie et du Delaware; ces pétitions disaient : « Nous, soussignés, habitants de la Pensylvanie et du Delaware, croyant que la Constitution fédérale, en obligeant la nation entière à soutenir l'esclavage, viole la loi divine, foule aux pieds les droits de l'homme et est manifestement inconciliable avec les principes républicains; qu'en voulant intimement unir l'esclavage au corps politique tout entier, elle a attiré sur le pays de nombreux et grands maux, et qu'elle a pleinement prouvé qu'une telle union ne peut exister qu'en sacrifiant la liberté à la suprématie de l'esclavage, nous vous demandons respectueusement de chercher et de proposer sans délai quelque plan pour l'immédiate et paisible dissolution de l'Union américaine [1]. » Si nous citons ce document, ce n'est point qu'il ait eu une importance spéciale dans l'histoire des Etats-Unis, mais il montre, en termes concis et parfaitement exacts, la situation que créait la Constitution, c'est-à-dire l'infranchissable barrière qu'elle opposait aux vœux des adversaires de l'esclavage. Tous les discours, les adresses, les articles de journaux émanant des sociétés antiesclavagistes, expriment l'horreur inspirée par l'Union et appellent le jour de la séparation; nous en pourrions reproduire à satiété. Tantôt c'est un journal de New-York (21 juin 1856) qui démontre que le point important est la formation de deux partis sectionnels, le parti du Nord et celui du Sud, et il ajoute : « Nous nous réjouissons de ce que nos yeux verront le jour de ce commencement de la fin; » tantôt c'est M. Garrison, le plus violent des écrivains et des discoureurs abolitionnistes, qui déclare n'avoir pas cessé de répéter que le parti du *free soilism* (sol libre) croîtra en proportion de la croissance du *desunionism*, ou qui, dans un meeting tenu à New-York le 13 mai 1857, s'écrie : «Tant que cette Union tachée de sang (*blood-stained*) existera, il y aura peu d'espoir pour l'esclave. » C'est le même M. Garrison qui disait le 1er août 1855 : « Cette union est un mensonge; l'Union américaine est un leurre, une imposture, une alliance avec la mort, un marché conclu avec l'enfer, et c'est notre devoir d'en réclamer la dissolution. Que cette union soit maudite.....

[1] *The Political Text-Book, or Encyclopedia*, p. 16. Philadelphia, 1858.

Digitized by Google

Jetons à tous les vents ce cri de ralliement : « Pas d'union avec les « propriétaires d'esclaves ! en haut le drapeau de la désunion ! »

Un meeting, tenu à Boston à la même époque, adopta à l'unanimité deux résolutions dont les termes n'étaient pas moins violents, et qui, après avoir déclaré la Constitution esclavagiste digne d'être maudite et foulée aux pieds, demandaient la dissolution. *Le Liberator*, journal de la même ville, dans un article intitulé : *Il n'y a qu'une issue : la dissolution de l'Union*, recommandait aux citoyens, en juin 1856, de signer une pétition où était sollicitée « une prompte, paisible et équitable dissolution de l'Union existante, laissant le Sud ne dépendre que de ses propres ressources et porter seul toute la responsabilité du maintien de son système d'esclavage, et le Nord organiser un gouvernement indépendant en harmonie avec ses idées de la justice et des droits de l'homme. » Le même journal disait, à l'occasion d'un anniversaire de l'indépendance : « Une nouvelle révolution a commencé, une nouvelle séparation va se faire. » Un fanatique, M. W.-O. Duval, alla jusqu'à imprimer les lignes suivantes : « J'ai le sincère espoir qu'une guerre civile éclatera bientôt dans ce pays. Je veux voir l'esclavage américain aboli de mon temps.... Alors, c'est ma plus fervente prière, que l'Angleterre, la France et l'Espagne veuillent bien s'occuper spécialement de cette nation esclavagiste et maudite; et quand le moment viendra où dans les rues des cités de cette prétendue terre des libres et des braves, le sang coulera jusqu'à la bride des chevaux, si l'auteur de ces lignes est encore de ce monde, il y aura un cœur pour se réjouir du juste châtiment du ciel. » Ce vœu sauvage n'a-t-il pas été exaucé? Un ministre de l'Evangile, le révérend Andrew T. Foss, disait à un meeting de New-York : « Si l'ange Gabriel avait fait ce qu'ont fait nos pères, je ne craindrais pas de l'appeler un misérable (*a scoundrel for it*). Nos pères ont inscrit dans la Constitution une clause pour la restitution des esclaves fugitifs, et ont commis en cela une chose abominable. Là où l'esclavage et la liberté sont amalgamés dans une même nation, il faut qu'il y ait une guerre, il faut qu'ils produisent une explosion de même que le feu et la poudre. Jamais ce blasphématoire et infâme gouvernement n'aurait dû être institué; il nous faut maintenant prier que l'heure arrive où cette chose honteuse pour l'humanité sera à jamais brisée en morceaux. » Encore deux ou trois extraits non moins instructifs, et nous nous arrêtons. M. Wendell Phillips, du Massachusetts, s'écriait dans un meeting à Boston, en 1849 : « Nous l'avouons, notre but est de fouler aux pieds la Constitution de ce pays. » Et l'année suivante, dans une brochure sur un discours de M. Webster, le même abolitionniste écrivait : « Nous sommes *désunionistes*, non par amour des confédérations séparées ou par ignorance des maux

Digitized by Google

nombreux qui résultent d'Etats voisins disposés à se quereller, mais nous voulons nous débarrasser de cette Union. » Ce même M. Wendell Phillips a été des premiers à accourir auprès de M. Lincoln et à le pousser à la guerre pour le maintien de l'Union. Le ministre actuel de M. Lincoln, l'honorable M. Seward, dans un discours prononcé le 12 octobre 1855 à Albany, disait : « L'esclavage n'est pas et ne peut jamais être perpétuel. Ou bien il sera détruit paisiblement et légalement sous cette Constitution, ou bien il amènera la chute de la Constitution en même temps qu'il tombera lui-même. » L'esclavage n'a pas été détruit paisiblement, et M. Seward a commencé par faire la guerre sous prétexte d'empêcher la chute de la Constitution qui le consacre. A la suite de l'élection de M. Buchanan, en novembre 1856, l'association républicaine de Washington publia une adresse dans laquelle étaient récapitulés les points principaux du programme attribué au Sud; nous y lisons cette phrase : « Comme il ne faut pas s'attendre à ce que les Etats libres se soumettent à tout cela, le démembrement de l'Union ne tardera pas à suivre. » Donc des deux côtés, du moins dans les partis extrêmes, au Nord comme au Sud, on était préparé à la « sécession, » on la désirait, on la jugeait inévitable. Les abolitionnistes surtout ne voyaient pas d'autre moyen de faire triompher leur cause, puisque la Constitution protégeait et sanctionnait l'esclavage.

Comment expliquer maintenant que ce soit le parti républicain, c'est-à-dire le Nord représenté au pouvoir par M. Lincoln, qui plutôt que de laisser le Sud effectuer pacifiquement sa scission, a donné le signal d'une guerre effroyable en lui assignant pour but le maintien de l'Union et de la Constitution? Eh quoi! cette Union de la liberté et de l'esclavage, cette Constitution qui condamnait les deux grandes fractions de la république à de perpétuelles discordes, et contre laquelle la conscience des abolitionnistes du Nord s'est si souvent révoltée, c'est le Nord lui-même qui a versé le sang pour les défendre lorsque le Sud ne demandait qu'à se retirer en paix! Nous aurions mieux compris que le Sud, s'il avait remporté la victoire aux dernières élections présidentielles, eût pris les armes pour forcer le Nord rebelle à obéir à la Constitution, puisque celle-ci était toute à son propre avantage. Nous supposons que le Nord, dans ce cas, eût mis sa conscience au-dessus de la Constitution, qu'il eût été logique, de la part du Sud, au contraire, de faire respecter. Si, dès le début, la politique de M. Lincoln puisait ses inspirations dans la haine de l'esclavage, nous ne la comprenons pas, car le respect de la Constitution et le maintien de l'Union avaient pour corollaire fatal le maintien de l'esclavage.

Mais M. Lincoln lui-même nous a enlevé toute possibilité de nous

Digitized by Google

méprendre sur le véritable objet de la guerre dont il a pris l'initiative. Un des principaux chefs du parti abolitionniste, M. Horace Greeley, rédacteur en chef de la *Tribune* de New-York, et dont l'influence a décidé de la nomination de M. Lincoln, lui écrivait au mois d'août dernier une lettre fort vive pour le presser de mettre à exécution les mesures les plus radicales, telles que la confiscation et l'émancipation des esclaves. Le président lui répondit : « Je veux sauver l'Union ; je veux la sauver par la voie la plus courte, tout en respectant la Constitution. Plus tôt l'autorité nationale pourra être rétablie, plus près sera l'Union de se reconstituer *telle qu'elle était*. S'il est des gens qui ne veulent pas le salut de l'Union à moins de détruire en même temps l'esclavage, *je ne suis pas avec eux*. Mon objet actuel est avant tout de sauver l'Union, *et non de sauver ou de détruire l'esclavage*. Si je pouvais sauver l'Union sans affranchir un seul esclave, je le ferais ; si je pouvais la sauver par l'affranchissement de tous les esclaves, je le ferais ; si je pouvais la sauver par l'affranchissement d'une partie des esclaves et par l'abandon de l'autre partie, je le ferais encore. » Rien de plus clair : ce n'est pas l'abolition de l'esclavage qui préoccupait jusqu'alors M. Lincoln ou qui dirigeait la conduite de son gouvernement, c'est ce qu'il appelle le salut de l'Union, et il entendait reconstituer celle-ci *telle qu'elle était!*

Il semble étrange, toutefois, que des hommes de sens comme M. Lincoln et de haute capacité comme M. Seward, sacrifient les citoyens par centaine de mille et la fortune publique par milliards pour reconstruire *telle qu'elle était* une Union que l'expérience de trois quarts de siècle a démontrée impossible. Un sénateur du Nord, M. Wade, a prononcé un jour, avant l'élection de M. Buchanan, les paroles suivantes : « Il n'y a réellement pas d'union entre le Nord et le Sud, et je crois qu'il n'existe pas deux nations au monde qui nourrissent l'une contre l'autre des sentiments de rancune plus haineuse que ces régions de la république. » Est-ce pour revoir ces temps de diatribes continuelles, de polémiques incendiaires, de luttes de tribune dégénérant en violences personnelles? est-ce pour combiner à nouveau l'esclavage et la liberté, ce feu et cette poudre qui amènent fatalement des explosions? est-ce pour remettre en présence l'un de l'autre le Nord et le Sud, ces deux frères ennemis qui, après s'être longtemps injuriés, ont fini par se heurter dans un choc terrible? est-ce pour jouir encore de ce spectacle quotidien que M. Lincoln et M. Seward ont ordonné des emprunts, des levées d'hommes et des batailles? Car, voilà l'Union *telle qu'elle était*. Le gouvernement de Washington entendait-il rétablir une Union où le Nord et le Sud seraient assurés de vivre en paix? Il n'existait que deux moyens de

Digitized by Google

parvenir à ce but : la soumission pleine et entière du Nord au Sud esclavagiste, si le Sud pouvait consentir, même à cette condition, à se réconcilier avec le Nord ; ou bien la sujétion complète, ou pour mieux dire l'occupation permanente du Sud par le Nord, et encore ce dernier état ne serait-il pas la paix : ce serait la conquête avec son escorte obligée de mesures exceptionnelles, ce serait une domination militaire absolue, une compression tyrannique dont le moindre relâchement serait marqué par de nouvelles révoltes.

Les mots, aussi bien que les armes, étaient impuissants à résoudre une situation comme celle que les circonstances avaient amenée entre le Nord et le Sud des Etats-Unis. Les formules les plus habiles, les compromis les mieux imaginés, y ont été reconnus de vains remèdes. Pendant plus de trois mois après l'élection de M. Lincoln, les plus fortes têtes de la république cherchèrent cette solution impossible. Il y eut alors, dans le Congrès, une véritable avalanche de propositions. Un comité siégea pendant tout un mois dans des *conférences de paix*. Tous ces efforts n'aboutirent à rien. M. Lincoln lui-même, un peu tardivement, il est vrai, déclara qu'il entendait observer la Constitution dans toute sa rigueur, qu'il n'entendait « s'immiscer ni directement ni indirectement dans l'institution de l'esclavage, » et qu'il veillerait à l'exécution de la loi relative à la restitution des esclaves fugitifs. Avant l'installation du président, son futur ministre, M. Seward, avait de même, dans un discours fort remarqué, fait abandon de ses propres doctrines en vue de retenir le Sud dans l'Union. Il avait concédé, entre autres points, les suivants : toutes garanties désirables pour la restitution des noirs fugitifs ; renonciation absolue et perpétuelle à toute intervention dans les questions d'esclavage ; promesse de législation pénale contre tout fauteur d'abolitionnisme ; le domaine public divisé en deux grandes zones, dont une seule interdite à la servitude forcée. Si le Sud avait accepté ces propositions, et si le Nord les avait toujours fidèlement exécutées, qu'auraient pensé les abolitionnistes d'Amérique et d'Europe ? L'esclavage devenait plus que jamais affermi sur le sol républicain de l'Union ; le vœu de M. Lincoln se trouvait d'avance accompli : l'Union était sauvée, mais par le triomphe de l'esclavage. Le Sud resta sourd à toutes ces avances ; il comprenait que les plus belles promesses, fussent-elles sincères, ne pouvaient rien changer à la situation d'infériorité et d'inégalité où la force des choses l'avait amené par rapport aux Etats du Nord. Ces deux faits : l'opinion publique liguée contre lui, et la prépondérance politique du Nord uni pour la première fois dans les rangs d'un même parti, le condamnaient à ne plus remplir dans l'Union qu'un rôle doublement humiliant. Aucun article de la Constitution ne portait que le Nord aurait le droit d'accabler le Sud de

Digitized by Google

son mépris et de le traduire à la barre de l'opinion du monde comme un pécheur scandaleux. Il n'entrait pas non plus dans l'esprit ou les intentions des signataires du pacte fondamental qu'un jour viendrait où toute une région, tout un groupe d'Etats (et non pas seulement un parti politique) serait obligé de subir la loi du plus fort comme un peuple conquis. Encore une fois, les promesses du Nord ne pouvaient pas modifier le fond des choses. D'ailleurs, comme l'a déclaré la Caroline du Sud dans l'adresse qu'elle a publiée lors de sa séparation : « Le Sud avait perdu toute confiance dans le Nord, » mot qui aurait dû être regardé par les abolitionnistes comme un éloge, puisqu'il était un hommage rendu à la fermeté de leurs convictions.

La question si controversée des territoires, les longs débats qui ont retenti dans l'Union entre le Nord et le Sud, pour savoir si tel Etat nouveau serait admis dans l'Union avec ou sans l'esclavage, ont reçu des derniers événements une lumière qui doit frapper maintenant tous les esprits. Ce n'était point pour le pur plaisir d'étendre l'esclavage dans des contrées où bien souvent le travail esclave était inutile, que le Sud mettait tant d'acharnement à se précipiter sur les Etats nouveaux. Son but était d'abord de ne perdre aucune occasion d'affirmer ses droits, qui étaient à tout moment mis en question, et de se garantir contre les étreintes de plus en plus menaçantes de l'abolitionnisme, ensuite de conserver dans la Confédération la part d'influence politique qu'il sentait lui échapper. Chaque Etat ayant deux siéges, et par conséquent valant deux voix dans le Sénat de Washington, le Nord et le Sud n'avaient cessé, depuis le commencement de l'Union, de se disputer les nouveaux territoires, ou, plus exactement, les voix politiques qui devaient s'ajouter ainsi à la haute Assemblée dans laquelle l'Etat le plus petit et le plus grand avaient droit à une représentation égale. Sous ce cri du Nord : « Plus d'esclavage dans les territoires ! » se cachait donc, en réalité, une question de prépondérance. La lutte toujours si vive, soutenue à ce sujet entre les deux sections de la république, avait surtout cette signification. Sans doute c'était pour le Nord un devoir, un point de conscience et d'honneur de résister à l'agrandissement de la plaie qui souillait déjà l'Union sur une trop vaste étendue ; mais, à ce point de vue spécial de l'esclavage et de la répugnance qu'il devait inspirer, l'obligation constitutionnelle de livrer au maître l'esclave fugitif qui avait touché le sol d'un Etat libre, devait être beaucoup plus pénible pour la conscience du Nord ; et cependant on a vu que, la Constitution étant formelle sur ce point, M. Lincoln et M. Seward étaient résolus à s'y conformer. Les Etats du Nord avaient également manifesté leur intention de révoquer les lois qu'ils avaient rendues en opposition avec la loi fédérale d'extradition.

Digitized by Google

Cette question de l'esclavage, après tout, ne sera résolue en Amérique que lorsqu'un sentiment vrai et profond de charité chrétienne pour le noir aura pénétré les cœurs au Nord comme au Sud. Or, il est malheureusement vrai que, si l'orgueil puritain et aussi la conviction réelle que l'esclavage est un crime, excitent un grand nombre de consciences, dans certains Etats du Nord, à repousser toute solidarité avec cette honteuse institution, les préjugés de couleur, les antipathies de race, l'éloignement pour l'infortuné noir sont, dans ces mêmes Etats, plus vivaces encore que dans les Etats du Sud. Il suffit de se rappeler que l'homme de couleur n'est admis nulle part à frayer avec les blancs, pas même dans les églises abolitionnistes. Le discours adressé à la fin du mois d'août dernier par le président Lincoln à une députation de nègres libres, est, à cet égard, des plus édifiants : « Sur ce vaste continent, leur dit-il, aucun homme de votre race n'est traité comme l'égal d'un homme blanc. Quoique, sans aucun doute, beaucoup d'hommes qui combattent dans les rangs des deux armées n'éprouvent guère d'amour pour vous, il n'en est pas moins vrai, je le répète, que sans l'esclavage, et par conséquent sans la présence de la race de couleur parmi nous, la guerre n'aurait pas éclaté. Il vaut donc mieux pour nous tous que nous nous séparions. » Et M. Lincoln engageait les malheureux noirs à débarrasser la république de leur présence, en se décidant à aller fonder, dans l'Amérique centrale, une colonie où ils seraient, disait-il, très heureux. Il revient sur la même idée dans son dernier message dont nous parlerons tout à l'heure. Voilà la sympathie américaine pour le nègre libre ! voilà ce qu'elle a de mieux à lui proposer : elle le prie de s'en aller. C'est à se demander si, dans le cas où le Sud lui mettrait demain sur les bras ses quatre millions de nègres, le Nord n'en ferait pas sur l'heure même autant d'esclaves. Il est donc manifeste qu'aux Etats-Unis la question de race survivrait à l'émancipation, et M. de Gasparin a bien raison de dire : « Tant qu'on parlera de transporter les noirs ou en Afrique, ou à Saint-Domingue, ou ailleurs ; tant que la paisible coexistence des races ne sera pas acceptée, les procédés sauvages qui déshonorent l'Amérique ne diminueront pas ; les Etats du Nord maltraiteront leurs nègres libres, et les Etats du Sud s'attacheront à l'esclavage comme on s'attache au moyen unique de prévenir des luttes d'extermination. »

III

Tel est le fond du problème que la présence de 4,600,000 noirs (y compris les hommes de couleur affranchis), honnis, conspués,

Digitized by Google

repoussés au Nord comme au Sud, impose à l'ancienne république tout entière. L'aversion que le nègre inspire partout, la condition d'ilotisme qui lui est faite dans presque tous les Etats, ne permettaient pas d'admettre que la guerre eût été entreprise dans le but de l'élever au rang d'homme libre et de l'appeler à prendre sa part du bénéfice des grands principes inscrits dans la Déclaration d'indépendance. On n'a jamais eu, à Washington, l'intention d'ouvrir une croisade abolitionniste, d'organiser une expédition philanthropique; l'idée n'a pu venir à personne, aux Etats-Unis, que l'échauffourée de John Brown allait être renouvelée avec le caractère et les proportions d'une guerre nationale. Aussi la proclamation du président Lincoln, du 22 septembre dernier, décrétant l'affranchissement des esclaves dont les propriétaires seraient encore, au 1er janvier 1863, en état de rébellion, a-t-elle été considérée uniquement comme une arme de guerre, comme une imprudente excitation au soulèvement des noirs, comme un moyen de réduire le Sud par la terreur. Cette mesure extrême était si peu d'accord avec une intention sincère d'effacer de la terre républicaine d'Amérique la souillure de l'esclavage, qu'elle aboutissait à cet étrange résultat : que le maintien de l'esclavage devenait une prime offerte aux Etats fidèles ou qui rentreraient dans l'Union avant l'époque désignée. C'est pourquoi elle n'a rencontré aucune faveur dans le camp des abolitionnistes purs. Mais la proclamation du 22 septembre était entachée d'un vice encore plus grave aux yeux des partisans de l'Union eux-mêmes : elle était profondément inconstitutionnelle, puisque le pouvoir exécutif de la Confédération, en prononçant l'abolition de l'esclavage, usurpait une prérogative qui n'appartenait pas même au Congrès fédéral, et qui, de tout temps, avait été réservée aux Etats souverains.

M. Lincoln a tenté, par son dernier message, une solution nouvelle et en stricte conformité avec les prescriptions de la loi fondamentale. Il a proposé un plan d'émancipation par le rachat des esclaves; et comme le pacte d'union n'autorise aucun des pouvoirs fédéraux à s'immiscer dans une pareille question, il a imaginé de faire adopter ce projet par voie d'amendement à la Constitution. Or, celle-ci règle elle-même le mode à suivre pour toute modification qu'il y aurait lieu de lui faire subir : il faut que les deux tiers des deux Chambres du Congrès ou les législatures des deux tiers des Etats aient d'abord demandé la révision du pacte fédéral; il faut ensuite que les amendements proposés, pour devenir valides et faire partie intégrante de la Constitution, aient reçu la ratification des législatures ou de Conventions spéciales des trois quarts des Etats composant l'Union. En d'autres termes, aucun changement ne pouvait être apporté à la

Digitized by Google

Constitution de 1789 sans un accord complet des trois quarts au moins des républiques associées. Mais cet accord lui-même fut jugé impossible à obtenir la veille de la séparation ; aucun compromis ne parut, à cette époque, avoir les chances d'être agréé par vingt-cinq Etats sur trente-quatre. Il est vrai qu'alors personne ne mit en question que le Nord pût consentir à faire la dépense du rachat de 4,000,000 d'esclaves, et M. Lincoln ne songea pas à en faire la proposition, qui eût été probablement traitée de chimérique. Aujourd'hui que le gouvernement de Washington a acquis l'expérience de ce que coûte la guerre, il s'est avisé que, l'esclavage étant admis comme l'unique cause du conflit, il serait moins dispendieux de détruire cette cause à prix d'argent, que de poursuivre indéfiniment des opérations militaires sans certitude de succès. C'est ce calcul que M. Lincoln a soumis à ses concitoyens, avec force considérations et chiffres à l'appui ; il s'est évertué à démontrer que son projet est équitable et surtout économique.

La proposition de M. Lincoln, qui d'ailleurs n'a d'autre valeur que celle d'une simple recommandation individuelle, sera-t-elle prise en considération par le Congrès et les Etats du Nord ? Les deux tiers des Etats de l'ancienne Confédération s'entendront-ils pour la proposer, et les trois quarts pour la ratifier ? Nous en doutons beaucoup, d'après l'impression qu'elle paraît avoir immédiatement produite à New-York. Nous nous empressons toutefois de reconnaître que, quoique tardive, elle fait honneur à la droiture et au patriotisme de M. Lincoln. C'est une mesure de ce genre, conciliante et juste à l'égard des propriétaires d'esclaves, puisqu'elle leur assure une indemnité ; acceptable au point de vue constitutionnel, puisqu'elle respecte la souveraineté des Etats et ne s'impose impérativement à aucun d'eux, c'est, disons-nous, un pareil projet d'émancipation facultative et *compensée*, que la grande république du Nouveau-Monde aurait dû, depuis longtemps, préparer, adopter et mettre à exécution. Elle se fût ainsi relevée tout entière dans l'estime universelle, et eût monté enfin à la hauteur des principes qu'elle avait proclamés à sa naissance. Malheureusement, pour que l'émancipation de 4,000,000 de nègres porte de bons fruits, il ne suffit pas de la décréter subitement ou d'en faire l'objet d'un marché, il importe que le futur affranchi ait été préparé longuement à l'usage de la liberté qui l'attend ; il faut que son libérateur, au lieu de le couvrir de mépris et de le livrer à l'abjection, lui tende une main secourable et lui accorde dans la société une place inférieure sans doute, provisoirement du moins, mais enfin une place digne de la qualité d'homme. Voilà la tâche humanitaire, disons mieux, l'œuvre chré-

Digitized by Google

tienne que les Etats-Unis avaient à accomplir, et qui se retrouvera toujours à côté de tous les projets sérieux d'émancipation.

Quoi qu'il en soit, nous nous féliciterions vivement si, à l'heure qu'il est, le projet de M. Lincoln, le plus libéral et le plus rationnel qui ait encore été formulé aux Etats-Unis, pouvait être adopté et produire d'un même coup ces trois effets : la liberté des noirs, la fin de la guerre et la restauration de l'Union américaine sur des bases nouvelles. Mais en allant au fond des choses et en les examinant de près, nous nous demandons si ce projet, même adopté, résoudrait mieux que la séparation pure et simple les diverses difficultés pendantes entre le Nord et le Sud. D'abord, remarquons que le projet présidentiel n'implique pas l'interdiction absolue de l'esclavage, même après 1900, dernier terme du délai assigné pour la durée du marché proposé. Il oblige, en effet, au remboursement, principal et intérêts, de la somme qu'il aurait perçue pour le rachat de ses esclaves, tout Etat qui introduirait ou tolérerait de nouveau l'esclavage dans son territoire. Ce n'est donc pas là une porte fermée, mais une porte qui reste perpétuellement entr'ouverte. Ensuite, la question de la restitution des esclaves fugitifs par les Etats libres renaît avec toutes les exigences qu'elle comporte d'une part, et toute la répugnance qu'elle inspire de l'autre. Les Etats libres consentiraient-ils à tolérer la chasse aux nègres sur leur sol jusqu'en 1900, et même après, puisque l'esclavage ne serait jamais formellement prohibé? Autre objection encore : le Nord, en rachetant les esclaves, les prendra-t-il chez lui ? Il est curieux d'observer, au contraire, l'insistance avec laquelle M. Lincoln, dans son Message, cherche à convaincre les Etats du Nord qu'ils n'auraient pas à redouter cette calamité. Il va jusqu'à dire : « Dans tous les cas, le Nord ne peut-il décider par lui-même s'il recevra ou non les affranchis ? » Mais que les noirs viennent au Nord ou qu'ils restent au Sud, quelle sera leur condition ? Bien qu'ils soient moins malvenus des planteurs que des citoyens de la Nouvelle-Angleterre, leur existence d'hommes libres serait-elle plus enviable que leur existence d'esclaves ? Enfin, dernière mais importante considération : Un noir affranchi vaudra-t-il politiquement autant qu'un noir esclave, c'est-à-dire les trois cinquièmes d'un blanc ? Comment se règlera la représentation des Etats du Sud après que l'abolition aura virtuellement annulé la clause qui admettait les esclaves en ligne de compte pour la répartition des siéges dans la deuxième Chambre du Congrès ? Et lors même que les affranchis seraient compris dans « le nombre total des personnes libres, » et seraient ainsi politiquement évalués plus haut que « les Indiens non taxés, » cette concession remédierait-elle à la grande

Digitized by Google

cause d'infériorité du Sud vis-à-vis des Etats du Nord, nous voulons dire sa faiblesse relative en population, en richesse, en influence ?

M. Lincoln se persuade que, l'esclavage une fois écarté, il n'y a plus de cause de désunion. Il faudrait demander au Sud ce qu'il pense à cet égard ; mais nous savons déjà que, si l'esclavage a été l'occasion de luttes irritantes, de menées continuelles troublant le repos des planteurs, et est devenu ainsi la cause la plus immédiate et la plus ostensible de la rupture, il y a aussi autre chose au fond de ce dernier événement ; il y a le besoin éprouvé par le Sud de se soustraire à la prépondérance devenue écrasante des Etats du Nord, prépondérance qui est la conséquence d'un ensemble de circonstances fatales et qui menaçait de se faire sentir d'une manière de plus en plus intolérable, commercialement et politiquement. Ne perdons de vue ni l'un ni l'autre des deux faits que l'élection de M. Lincoln a révélés au Sud : le premier, c'est que sa fortune et sa sécurité lui ont paru être à la merci du parti abolitionniste victorieux ; le second, c'est que, ne pouvant plus lutter de puissance politique avec ses confédérés septentrionaux pour la première fois ligués sous la même bannière, l'union ne serait désormais pour lui qu'une sujétion, une condition analogue à celle d'un peuple dominé par la conquête.

M. Lincoln passe sous silence ce dernier fait ; ou plutôt, sentant bien que la guerre entreprise par lui en est comme la confirmation, il cherche à le justifier implicitement au moyen d'arguments géographiques. Suivant lui, il faut que le Sud se résigne à ce genre d'annexion forcée qu'on appelle à Washington le maintien de l'Union, parce « qu'il n'existe pas de ligne, soit droite, soit tortueuse, qui puisse fournir une frontière nationale pour se séparer. » M. Lincoln semble imbu de cette *notion* singulière, que des Etats voisins ne peuvent vivre en paix que si la nature « a élevé entre eux un mur infranchissable. » Si cette opinion est sincère et si le gouvernement de Washington n'a pas réellement de meilleure raison de continuer une guerre dont le monde entier s'afflige, nous espérons qu'il ne tardera pas à reconnaître une si funeste erreur et à déposer les armes. La thèse de M. Lincoln a quelque chose de puéril. Les frontières se tracent aussi aisément dans les plaines que dans les vallées ; il y a longtemps que les fleuves ne sont plus des défenses, et les montagnes, surtout quand elles ne s'appellent pas les Alpes ou les Pyrénées, ne sont pas elles-mêmes des remparts « infranchissables. » Où en seraient les peuples de l'Europe s'ils s'étaient obstinés à ne reconnaître entre eux d'autres frontières que celles qui sont seules admises dans le système de M. Lincoln? Qui pourrait mesurer les flots de

Digitized by Google

sang et calculer la durée des guerres d'extermination qu'eût coûtés en pareil cas l'établissement forcé d'une Union européenne?

Tout en rendant un sincère hommage aux intentions qui ont dicté le nouveau message présidentiel, nous craignons donc qu'il ne fasse pas avancer d'un pas la cause de l'Union. Il se heurte à des difficultés que la séparation seule peut amoindrir, sinon faire disparaître. Avec la séparation, le Nord ne pourrait plus se considérer comme solidaire de l'esclavage laissé à la charge et réduit aux limites d'un peuple qui lui serait étranger. Le Sud, de son côté, se trouverait délivré d'une suprématie dont il ne pouvait supporter le joug; et, rendu à ses propres réflexions, peut-être adopterait-il en faveur de ses esclaves les mesures qu'il aurait repoussées, faisant partie de l'Union, parce que sa fierté les lui aurait représentées comme imposées par le Nord.

Si le projet d'émancipation de M. Lincoln n'est suivi d'aucun effet immédiat, la proclamation du 22 septembre, maintenue dans tous les cas d'après le message, va recevoir son application. Avec quels résultats? C'est ce que les premiers mois de l'année prochaine nous apprendront; mais l'esprit recule effrayé devant les maux terribles qu'elle pourra causer sans profit ni pour le rétablissement de l'Union, ni probablement pour les esclaves eux-mêmes.

IV

Nous avons montré le peu de solidité des bases sur lesquelles l'Union américaine avait été construite. De l'aveu même de ses fondateurs, il était difficile et douteux que cette agglomération d'Etats, couvrant de si vastes espaces et embrassant des intérêts si divers, pût longtemps se maintenir dans la cohésion et la solidarité auxquelles certains d'entre eux avaient eu tant de peine à consentir. Après l'échec d'une première Constitution qui avait proclamé l'Union « perpétuelle, » en était venue une seconde qui reconnaissait la nécessité de « rendre plus parfaite » cette Union menacée déjà de se dissoudre. L'une et l'autre étaient l'expression d'une grande pensée, d'une noble ambition; elles étaient un effort aussi bien combiné que possible, eu égard aux circonstances, vers l'unité gouvernementale, dans l'espoir que celle-ci amènerait l'unité nationale. La Constitution fédérale, qui alla dans la concentration des pouvoirs aussi loin que le permirent les défiances jalouses des Etats, eut tous les caractères d'un compromis péniblement arraché à chacun d'eux. Ce ne fut pas

Digitized by Google

l'élan d'une nation qui ne se sent qu'une tête et qu'un cœur : ce fut un acte de société délibéré entre parties égales, consentant à confier à un mandataire, élu par elles périodiquement, l'administration de certaines affaires communes, mais aucun pouvoir supérieur ou souverain ne sortit d'une acclamation nationale. L'unité gouvernementale elle-même, telle que dut l'établir la Constitution, fut restreinte à une sphère déterminée avec soin ; elle laissait intacte la souveraineté des Etats en tout ce qui concernait leurs affaires intérieures. Le lien fédéral perdait ainsi en force ce que les intérêts particuliers des Etats, les libertés et les franchises locales croyaient gagner en garantie et sécurité.

L'union était donc admise, mais les causes de désunion, inhérentes au fond même des choses, n'étaient pas et ne pouvaient pas être supprimées. Les deux ou trois millions d'hommes libres que contenaient ensemble les anciennes possessions de l'Angleterre consentaient à se rapprocher et à former une confédération en vue de certains objets définis ; mais pouvaient-ils répondre que les trente millions d'hommes qui, venus de tous les pays de l'ancien monde et appartenant à toutes les races, devaient occuper, soixante-dix ans plus tard, les Etats indépendants de l'Amérique du Nord, se considéreraient comme liés à perpétuité par ce pacte primitif, et éprouveraient beaucoup de scrupule à le rompre si un motif puissant les y poussait ? N'était-il pas probable, au contraire, que le temps développerait les éléments dissolvants renfermés dans ce corps immense de l'Union américaine, en proportion même de la croissance des Etats en population et en richesse ? Combien de nations pouvaient être appelées à sortir du sein de cette grande confédération de circonstance, et à se développer sur ce territoire étendu ! Chacun des Etats, d'ailleurs, par le seul fait de ses conditions géographiques et de ses éléments particuliers, et malgré le nombre insignifiant de ses habitants, ne se proclamait-il pas déjà un peuple distinct et indépendant ? Ne disait-on pas le peuple du Massachusetts, le peuple de la Pensylvanie, le peuple du Maryland, le peuple de la Virginie, etc. ? Tous ces Etats n'étaient-ils pas restés, selon l'expression de M. de Tocqueville, autant de « petites nations souveraines ? » Aussi est-il permis de regretter, mais non de s'étonner, que les Etats-Unis, au lieu de se rapprocher et de se confondre en une même nation, se soient de plus en plus divisés, et aient fini par briser le lien par lequel on s'était flatté de les retenir en un seul faisceau. Il pouvait être séduisant de croire à l'existence prolongée d'une république si colossale, mais cette illusion devait se dissiper précisément parce que la Confédération américaine ne formait pas une seule république consolidée, une et indivisible, mais bien un assemblage de plus de

Digitized by Google

trente républiques dont l'Union était un accident plutôt qu'une nécessité permanente.

Nous avons étudié et essayé de déterminer la part d'action des deux causes principales qui devaient tôt ou tard amener la révolution que nous voyons s'accomplir aujourd'hui dans le Nouveau Monde. Nous avons dit comment le peuple américain avait depuis longtemps, dans la pratique, violé l'esprit de la Constitution de Franklin et de Washington. Il en avait fait l'instrument d'une démocratie pure, alors que ses auteurs s'étaient efforcés, par tous les moyens à leur disposition, de la préserver des excès démocratiques. La prépondérance de cet élément ne pouvait manquer de devenir fatale aux libertés publiques, à la dignité du pouvoir, à l'ordre social lui-même. Toutefois, ces effets n'avaient pas encore eu le temps de se produire avec une intensité suffisante pour mettre la république en danger, lorsqu'une deuxième cause, l'antagonisme des Etats, amena la rupture prédite par tant de clairvoyants esprits. L'heure arriva où l'Union n'était plus dans la logique des situations. La force des circonstances avait changé l'égalité primitive des diverses parties de la confédération en des inégalités profondes : d'un côté, une prospérité prodigieuse, un accroissement singulier de population, de richesse et de puissance; de l'autre, un appauvrissement relatif, un état d'infériorité et de faiblesse qui rendait le joug de l'Union à la fois désavantageux et humiliant. L'équilibre des intérêts que la Constitution avait eu en vue de maintenir, était brisé; le Sud accusait le Nord de l'exploiter sans mesure et de le rendre son humble tributaire. Entre ces deux régions rivales, il n'y avait pas seulement une lutte d'intérêts, mais l'entrée de nouveaux Etats dans la confédération provoquait encore une lutte incessante d'influence politique; chacune visait à s'assurer la suprématie en gagnant à sa cause et en accaparant à son profit la représentation du nouvel Etat dans la première assemblée de l'Union. Enfin, à toutes ces sources de dissentiment, l'esclavage ajoutait encore un antagonisme moral qui devait creuser de plus en plus, entre le Nord et le Sud, un abîme. Au nord, des consciences se révoltaient contre un crime social dont la Constitution et le lien fédéral les rendaient solidaires; au sud, le propriétaire d'esclaves, blessé dans son orgueil, menacé dans son existence et dans sa fortune, ne demandait qu'à sortir de cette Union où ses confédérés, se constituant en tribunal, rendaient chaque jour contre lui des arrêts flétrissants, et non contents de lui imposer l'attitude d'un condamné, l'accablaient encore d'outrages. La haine, une haine terrible, s'enracinait ainsi dans les cœurs et devait, comme l'avait prédit Calhoun dès 1837, amener infailliblement une séparation qui ne semblait pas moins vivement désirée par

Digitized by Google

les adversaires que par les défenseurs intéressés de l'esclavage. Ceux-ci en étaient venus à diviniser leur infâme « institution particulière, » ceux-là à déchaîner contre elle les dangereuses violences du plus farouche fanatisme. Le Sud tenait à l'esclavage pour trois raisons : le climat semblait le lui indiquer comme instrument de production ; la Constitution l'admettait dans le régime représentatif et en faisait un élément politique ; enfin le planteur y voyait l'unique garantie de sa sécurité. Sans s'arrêter à ces considérations, le puritain du Nord élevait de plus en plus le ton de ses harangues abolitionnistes, qui devenaient des excitations à la révolte des nègres, redoublait d'ardeur dans la propagande et chantait des cantiques en l'honneur de John Brown. Le Sud avait en sa faveur le pacte fédéral qui ordonnait la restitution des esclaves fugitifs, et il déclarait en flagrant délit de violation de la Constitution les Etats du Nord qui votaient des lois pour l'empêcher. Enfin l'élection de M. Lincoln, en montrant pour la première fois l'Union géographiquement divisée, vint déterminer le Sud à rendre cette division même irrévocable. Il annonça qu'il se séparait de ses confédérés avec lesquels il lui était depuis longtemps si difficile de s'entendre, et qui, les premiers, affirmait-il, avaient failli à la Constitution ; mais il demanda à régler ses comptes et à se retirer en paix.

La crise attendue éclatait ; l'heure après laquelle avaient soupiré les abolitionnistes était enfin sonnée ; l'expérience d'une trop vaste confédération américaine était close. Quel parti allait-on prendre à Washington ? Des deux seuls qui se présentaient : le consentement à la séparation, ou la répression des mécontents, lequel était le plus conforme à la tradition de l'Amérique, à l'esprit républicain, à l'objet même de la Constitution ? Les Etats-Unis du Nord oublieraient-ils que moins d'un siècle auparavant ils avaient eux-mêmes rompu les liens qui les rattachaient, non pas à une république où ils avaient pu réserver leurs droits de souveraineté, mais à une monarchie dont ils étaient les sujets ? N'accorderaient-ils pas à leurs coassociés de la veille ce qu'ils avaient demandé jadis à leur mère-patrie les armes à la main, c'est-à-dire le droit de se taxer, de se gouverner eux-mêmes, *self-taxation*, *self-government ?* Leur droit républicain serait-il plus rigoureux qu'ils n'avaient permis de l'être au droit monarchique de l'Angleterre ? Leur Constitution, dans son préambule si souvent invoqué, précisait son objet dans les termes suivants : « Former une plus parfaite union, établir la justice, assurer la tranquillité domestique, pourvoir à la défense commune, stimuler le bien-être général, garantir les bienfaits de la liberté à nous et à notre postérité. » Or, serait-ce rendre l'Union plus parfaite que de l'imposer à coups de canon à ceux qui n'en voulaient plus ?

Digitized by Google

Serait-ce assurer la tranquillité domestique et stimuler le bien-être général, que de déchaîner les maux de la guerre civile sur le pays tout entier? Serait-ce un moyen de garantir les bienfaits de la liberté que d'inaugurer sur le sol de la République ce régime des grandes armées, condamné et si redouté par les fondateurs de la Confédération? Ne serait-ce pas, au contraire, entrer dans la voie de la dictature, des pouvoirs exceptionnels et de la suppression des libertés?

Le Nord n'a pas voulu consentir à la séparation pacifique, il a préféré la guerre. Il a dit aux Etats du Sud : « Vous n'avez pas le droit de quitter l'Union; nous vous forcerons d'y rester, parce que la Constitution veut que nous ne formions, vous et nous, qu'une seule et même nation. Vous serez avec nous malgré vous; nous sommes l'Angleterre de 1775, et vous êtes nos sujets; faites votre Déclaration d'indépendance, et nous vous enverrons des lords Dunmore, des Howes, des Burgoynes et des Cornwallis. Si vous vous obstinez à défaire notre glorieuse et perpétuelle Union, le canon sera employé à la refaire. » Ainsi a parlé le Nord, et il a mis à exécution ce langage peu républicain. Au fond a-t-il eu raison? Il serait peut-être oiseux de discuter ce point aujourd'hui; mais quelques réflexions et certains souvenirs empruntés à sa propre histoire s'imposent à l'esprit.

Il serait assurément absurde de supposer que les hommes illustres qui rédigèrent la Constitution des Etats-Unis aient pu avoir l'intention d'y comprendre et d'autoriser le droit de scission. C'est ce que, dans sa célèbre proclamation du 11 décembre 1832 contre la Virginie, le président Jackson, s'acquittant de son devoir de magistrat suprême de la république, et après lui beaucoup d'autres, n'ont pas eu de peine à démontrer. Nous répondons que la Constitution ne peut en effet admettre *une absurdité* (c'est le mot de Jackson), mais que ceux qui l'ont faite se sont trompés dans l'appréciation des éléments qu'elle avait pour mission d'amalgamer. Il n'entre jamais dans les plans d'un architecte de pourvoir à la chute de son œuvre; mais s'il a bâti sur un terrain mal préparé ou avec des matériaux manquant de cohésion suffisante, son édifice n'en tombe pas moins sans sa permission. Il y a, du reste, une chose certaine, c'est que si la Constitution n'a pas dit : « On sera libre de se séparer », elle n'a pas dit non plus : « Nul Etat ne pourra, une fois entré, sortir de l'Union. » Pourquoi cette dernière clause n'existe-t-elle pas? Elle était inutile, réplique-t-on, elle se trouvait implicitement contenue dans les termes du préambule et dans l'acte lui-même [1]. Une raison meilleure peut-être, c'est qu'aucun

[1] On a beaucoup épilogué sur ces premiers mots de la Constitution : *Nous, le peuple*

Digitized by Google

Etat ne l'eût acceptée. Il eût fallu, en effet, y ajouter une sanction, et dire : « Si un ou plusieurs Etats se séparent de la Confédération, les forces des autres Etats seront requises par le président pour soumettre les rebelles et les y faire rentrer. » Qui oserait soutenir que les Etats eussent adhéré à une pareille stipulation ? Il y a lieu toutefois d'établir ici une distinction qui a rarement été faite. Que la répression doive être employée envers les Etats qui, tout en demeurant dans la Confédération, refuseraient de se conformer à ses lois, voilà ce qui se comprend aisément : on ne peut être admis à jouir des bénéfices d'une association sans obéir à ses règlements et sans en supporter les charges. Mais c'est chose bien différente que de se retirer purement et simplement de cette même association, sans chercher à en renverser les lois, ni à troubler ceux qui y restent attachés.

Les Etats-Unis n'avaient, au surplus, s'ils tenaient à s'éclairer, qu'à consulter leurs propres annales ; ils y auraient trouvé l'opinion des principaux auteurs de la Constitution. Ils se seraient rappelé que, le 31 mai 1787, pendant les débats de la Convention de Philadelphie, Madison déclara que « l'usage de la force contre un Etat ressemblerait bien plus à une déclaration de guerre qu'à un châtiment, et serait probablement considéré par l'Etat attaqué comme la rupture de tous les engagements antérieurs. Une union des Etats contenant une telle disposition, ajouta-t-il, semblerait pourvoir à sa propre destruction. » Et, le 8 juin, il dit encore : « Tout gouvernement basé sur l'hypothèse de l'usage de la force contre les actes inconstitutionnels des Etats serait une conception aussi peu pratique, aussi fallacieuse que le gouvernement direct du congrès. » Une autre grande autorité, Hamilton, dans le *Federalist*, démontra aussi combien il serait inutile d'employer la force contre un Etat, et il concluait par ces lignes vraiment prophétiques : « Quand l'épée sort du fourreau, les passions des hommes ne connaissent plus de bornes..... La première guerre de ce genre se terminerait probable-

des États-Unis, pour prouver que l'intention du législateur (qui, entre parenthèses, ne se crut pas investi du plein pouvoir de la nation, et se borna à *proposer* son œuvre à des conventions d'Etats et au peuple de chaque Etat séparément) avait été d'effacer les souverainetés locales, et de les fondre en un seul peuple. La vérité est que le premier projet portait : « Nous, le peuple des Etats de New-Hampshire, de Massachusetts, etc., » énumération qui fut supprimée sur cette observation que quelques Etats pourraient bien ne pas adhérer au pacte, ou du moins différer leur adhésion. Ce fut pour éviter l'inconvénient résultant de cette incertitude qu'on préféra l'expression abrégée et non compromettante de : « Nous, le peuple des Etats-Unis. » Madison l'expliqua ainsi dans la convention de la Virginie : « Il s'agit, dit-il, non du peuple en tant que composant une seule grande société, mais du peuple en tant que composant les treize souverainetés. » Il nous semble, après tout, plus utile d'étudier le fond même des situations que de commenter un texte qui, sur un point si grave, aurait dû fournir autre chose que des inductions douteuses.

Digitized by Google

ment par une dissolution de l'Union. » Et si les Américains, qui ont toujours professé une si haute estime pour l'ouvrage de M. de Tocqueville, avaient bien voulu joindre aux témoignages de leurs illustres compatriotes celui d'un étranger, ils auraient lu dans la *Démocratie en Amérique* ces lignes qui semblent avoir été écrites à l'occasion du conflit actuel, tant elles s'y adaptent bien : « La Confédération a été formée par la libre volonté des Etats ; ceux-ci, en s'unissant, n'ont point perdu leur nationalité, et ne se sont point fondus en un seul et même peuple. Si aujourd'hui un de ces mêmes Etats voulait retirer son nom du contrat, il serait assez difficile de lui prouver qu'il ne peut le faire. Le gouvernement fédéral, pour le combattre, ne s'appuierait d'une manière évidente ni sur la force, ni sur le droit. »

Enfin, si ces autorités imposantes ne leur avaient pas suffi, les Etats du Nord pouvaient interroger leur histoire, qui les eût fait ressouvenir que quelques-uns d'entre eux, et les Etats de la Nouvelle-Angleterre les premiers, avaient été sur le point de briser l'Union, notamment à l'occasion du projet d'Hamilton relatif à la fusion de la dette, moins de trois ans après le vote de la Constitution. Un compromis, ce moyen si souvent employé comme le seul capable de prolonger les jours difficiles de l'Union, empêcha l'exécution de cette menace. En 1798, ce furent le Kentucky et la Virginie qui, à propos des actes contre les étrangers et pour la répression des émeutes, arborèrent le drapeau de la résistance en dénonçant ce qu'ils appelaient une usurpation de pouvoir du gouvernement central. Les célèbres résolutions, rédigées alors par Madison lui-même, exprimaient le regret « qu'en diverses circonstances le gouvernement fédéral eût cherché à agrandir sa situation par des interprétations forcées du pacte constitutionnel, de manière à arriver insensiblement à transformer en une seule souveraineté les Etats individuels ; ce qui ne conduirait à rien de moins qu'à convertir le système républicain actuel des Etats-Unis en une monarchie absolue, ou au moins en une monarchie mixte. » Le Massachusetts aurait retrouvé la protestation de son représentant de 1811, M. Quincy, contre l'admission du territoire de la Louisiane dans l'Union, « admission qui serait un mépris flagrant de la Constitution et entraînerait une dissolution virtuelle de l'Union, dégageant les Etats de toute obligation morale d'attachement entre eux, et donnant à tous le droit, comme ce serait le devoir pour quelques-uns, de préparer *la séparation définitive, amiablement si cela était possible, par la force si cela était nécessaire.* » Voilà comment parlait alors le Massachusetts, et il tint encore à peu près le même langage, ainsi que le Connecticut, en 1814, à l'occasion de la levée d'hommes ordonnée

Digitized by Google

pour soutenir la guerre contre l'Angleterre. Enfin, pourquoi ces Etats, pourquoi le gouvernement de M. Lincoln ne se seraient-ils pas inspirés des sentiments qu'exprimait Jefferson au commencement de ce siècle, lors de l'acquisition de la Louisiane par les Etats-Unis? « Si jamais, disait cet homme éminent, alors président de l'Union, si jamais les nations nouvelles qui vont se former sur les bords du Mississipi trouvent intérêt à se détacher du tronc; si jamais leur bonheur exige une telle opération, assez impérieusement pour qu'elles s'y résignent, pourquoi les Etats atlantiques la craindraient-ils?... Les futurs habitants des Etats maritimes et des Etats intérieurs seront également nos fils, des fils établis dans des quartiers divers, mais voisins. Nous croyons que leur bonheur est dans leur union. Les événements peuvent prouver le contraire, et s'ils trouvent intérêt à se séparer, pourquoi prendrions-nous parti pour nos descendants orientaux contre nos descendants occidentaux? C'est la querelle du frère aîné et du frère cadet. Que Dieu les bénisse tous deux; qu'il maintienne leur union, si cela leur est bon; mais qu'il les sépare, si cela leur est meilleur! »

V

L'humanité ne cessera de gémir de ce que des résolutions bien différentes de cette sage manière de voir ont prévalu à Washington. M. Lincoln et son gouvernement ont préféré le recours aux armes, sans s'imaginer probablement qu'ils inauguraient une guerre aussi effroyable que celle qu'ils se croient encore à présent obligés de poursuivre. A quels motifs attribuer une si grave détermination? Personne, surtout après les déclarations si explicites de M. Lincoln lui-même, que nous avons citées plus haut, ne soutiendra plus que la guerre ait été résolue en vue de l'abolition de l'esclavage. Si dans certains Etats où la force du sentiment religieux s'est le mieux conservée, les enrôlés partaient au début de la guerre avec l'idée qu'ils allaient briser les chaînes des esclaves, telle n'était point la politique du gouvernement de Washington, telle n'était point non plus la préoccupation de la majorité des citoyens qui ont répondu à son appel. Maintenant encore, les proclamations du président décrétant la confiscation et l'émancipation des noirs dans les Etats rebelles, ne sont considérées, nous l'avons dit, que comme des moyens extrêmes d'intimidation et de terribles machines de guerre. Quant au projet le plus récent de M. Lincoln, la manumission des esclaves par voie de rachat, c'est assurément un louable mais aussi un tardif

Digitized by Google

effort, et quoi qu'il en advienne, il faut y voir, de l'aveu de son auteur lui-même, non pas le but primitif et constant de la guerre, mais un moyen imaginé par lui de la faire cesser et de rendre possible, à son avis, le rétablissement de l'Union.

Il est probable qu'en se décidant pour les hostilités le gouvernement fédéral a d'abord agi sous l'empire d'une fausse appréciation de l'état de l'opinion publique dans le Sud. Il s'était persuadé qu'il existait au sein des Etats séparés un grand parti de l'Union qui n'attendait pour se manifester que le signal d'une politique énergique de la part de l'ancienne Confédération. On peut aussi admettre chez M. Lincoln et ses ministres l'espoir qu'un premier succès mettrait promptement fin à la crise. Mais, suivant nous, et sans prendre au pied de la lettre la thèse soutenue dans le dernier message présidentiel, c'est un examen attentif de la configuration géographique des Etats-Unis qui suggère la meilleure explication de la conduite du gouvernement fédéral. Les Etats du Nord-Est n'ont pas voulu que leurs communications avec les Etats de l'Ouest dépendissent en quelque sorte de la volonté d'une puissance étrangère, ce qui serait arrivé si les Etats intermédiaires que l'on appelle *Border States*, y compris la Virginie, avaient été entraînés dans la Confédération du Sud. Un coup d'œil jeté sur la carte fait voir en effet que la pointe septentrionale de la Virginie laisse, entre son extrémité et le lac Erié, un espace assez resserré pour rendre jusqu'à un certain point facile à un voisin malintentionné d'intercepter les communications entre les Etats de la Pensylvanie et de l'Ohio, et par conséquent entre l'Est et l'Ouest. Toujours est-il que l'adjonction des Etats intermédiaires à l'une ou à l'autre des deux Confédérations, a été, dès l'origine, et demeure encore le grand objet de la guerre. Toute la politique de Washington a été dirigée vers ce but : gagner à la Confédération du Nord les *Border States*, qui, possédant des esclaves, penchent plutôt du côté de la Confédération du Sud ; là se borne encore aujourd'hui peut-être la secrète ambition du gouvernement fédéral.

On peut donc dire que, dès le commencement, la guerre actuelle a été surtout une guerre de frontières. Cependant, à entendre M. Lincoln lui-même, ce serait en réalité une guerre de conquête et de domination absolue ; car ces formules : « Le maintien de l'Union, » « le maintien de la Constitution, » n'ont plus aucun sens sérieux. Il est évident que le Sud ne peut plus être volontairement *uni* au Nord ; il ne peut être que *conquis*, subjugué, occupé militairement ; l'état de choses qui existerait alors ne pourrait s'appeler *union* que par une transparente hypocrisie de langage. Quant à la Constitution, comment pourrait-elle être maintenue, puisque le gouvernement de

Digitized by Google

Washington lui-même a pris le parti extrême de la violer, non pas seulement en suspendant l'*habeas corpus* et les libertés de la presse, mesures ayant un caractère transitoire, mais en déclarant de sa propre autorité l'émancipation des esclaves, droit qui a toujours appartenu exclusivement aux Etats? Le gouvernement fédéral fait, dit-il, la guerre aux *rebelles*, parce que le peuple des anciens Etats-Unis ne doit former qu'une même nation. En présence de faits qui prouvent si clairement que les Etats du Sud déclinent cette unité nationale, et qu'ils revendiquent pour eux-mêmes une nationalité distincte et un gouvernement séparé, n'est-il pas permis de traduire cette formule du Nord par cette autre plus sincère : « Nous voulons exercer notre suprématie sur les Etats du Sud, sans aucun égard pour leur opinion, leurs préférences, leur volonté. Il faut qu'ils rentrent sous notre domination, il faut que le Nord rétablisse l'Union à son profit en absorbant le Sud. »

Certes, nous le comprenons, la rupture, même pacifiquement accomplie de l'Union américaine, était un acte pénible pour les Etats qui y restaient fidèles, mais ce n'était rien de plus ; aucune liberté n'était compromise, aucune indépendance n'était menacée, et en dépit de la théorie absolue de M. Lincoln nous voulons croire qu'une délimitation de frontières, acceptable pour le Nord comme pour le Sud, n'est pas un problème impossible à résoudre; de même, nous espérons que les questions de navigation sur les fleuves, les rivières et même sur les canaux, qui ont aux Etats-Unis une importance toute particulière, et doivent donner lieu à certaines difficultés, peuvent se régler diplomatiquement sur le continent américain comme elles l'ont été sur le continent d'Europe. La séparation ainsi effectuée amiablement, qu'en résultait-il? Il y avait dix ou même quinze Etats de moins dans l'ancienne Union, qui en conservait encore dix-neuf ou davantage. Etait-ce donc un mal si grand que cette diminution de territoire? Les dix-neuf Etats du Nord, qui continuaient de former une Union, et qui, séparés de leurs associés mécontents, n'en avaient que plus de facilité pour devenir, si cela leur convenait, une puissance compacte, mesuraient encore une étendue considérable. Leur superficie est de 993,684 milles carrés, auxquels il faut ajouter 1,168,000 milles carrés de terres à coloniser qui leur appartiennent, ce qui donne une superficie totale de 2,161,684 milles carrés; or, pour qu'on puisse se faire une idée de l'étendue de ce territoire, nous dirons que quatre des cinq grandes puissances de l'Europe ne mesurent ensemble que 625,000 milles carrés, et que dans le domaine des Etats du Nord il serait possible de tailler douze Frances. Un pareil lot ne devait-il pas satisfaire la plus exigeante ambition!

Digitized by Google

A part cette diminution de territoire, dont les Etats du Nord auraient pu se consoler, la rupture pacifique n'entraînait aucune conséquence fâcheuse ; ce n'était qu'une séparation ; l'emploi de la force, au contraire, tendait à une complète révolution ; il avait pour première conséquence l'introduction d'un élément nouveau, l'élément militaire. Dans ses adieux au peuple, Washington recommandait l'union comme moyen d'éviter la nécessité de « ces établissements militaires démesurés qui, sous une forme quelconque de gouvernement, sont de mauvais augure pour la liberté (*inauspicious to liberty*), et qui sont considérés comme particulièrement hostiles à la liberté républicaine. » Mais une autre conséquence plus directe de la guerre, c'était la suppression fatale des libertés et même de l'indépendance des Etats, au moins de ceux qu'on était résolu à traiter en rebelles. Les nécessités de la conquête, puis celles d'une domination permanente, devaient fatalement entraîner un important changement dans l'économie de la Constitution américaine : il faudrait transformer les Etats souverains en départements militaires, et au nom d'une nouvelle république une et indivisible, détruire dans leur essence, sinon dans leurs formes, les républiques anciennes. A mesure que la répression serait amenée à ces extrémités dans les Etats vaincus, le pouvoir central devait se dénaturer en se faisant de plus en plus dictateur. N'avons-nous pas raison de dire que c'était là une véritable révolution ?

Aussi nous est-il difficile de concevoir le zèle obstiné avec lequel un grand nombre de défenseurs des libertés en Europe se sont également constitués les défenseurs, nous ne dirons pas de l'ancienne Union américaine, qui n'était pas centralisatrice, mais de cette Union nouvelle, qui cherche à s'imposer par la force, et qui ne peut triompher que par la défaite des résistances, et par conséquent des libertés locales. Que l'on regrette que, tout en conservant leurs libertés comme la mère-patrie, les Etats-Unis ne soient pas devenus une puissance homogène, une immense et compacte nationalité, une sorte de colosse russe républicain, nous l'admettons volontiers ; mais si, selon les pressentiments des fondateurs de l'Union, ce rêve grandiose n'a pu, par mille causes fatales, se réaliser, est-ce donc faire preuve d'un libéralisme intelligent, est-ce demeurer fidèle à l'esprit de Washington lui-même, que d'applaudir à une guerre sanglante qui, dût-elle vaincre les *rebelles*, n'aurait pu obtenir ce succès qu'au prix de torrents de sang, peut-être d'effroyables catastrophes, et certainement au prix des libertés des Etats et au moyen d'un pouvoir central investi d'attributions nouvelles ?

Ce qui, selon nous, doit, au contraire, affliger les libéraux de tous les pays, c'est de voir les libertés fédérales et les libertés d'Etats

Digitized by Google

aujourd'hui compromises ; c'est la perspective du régime militaire et de l'état de siége en permanence sur cette terre où devait seule fleurir la liberté, où les franchises apportées d'Angleterre se maintenaient à l'abri de trente-quatre républiques souveraines chez elles et indépendantes dans leur gouvernement intérieur. Et, s'il nous est permis d'exprimer un vœu, c'est, non pas que l'Union soit reconstituée *telle qu'elle était*, mais que, la guerre terminée, soit à l'avantage du Nord, soit à l'avantage du Sud, l'esclavage disparaisse et que les citoyens des Etats-Unis retrouvent, au fond de ce sanglant abîme, les précieux trésors que leur avaient transmis les pères de l'Indépendance !

H.-MARIE MARTIN.

Digitized by Google

CHATEAU A VENDRE

DEUXIÈME PARTIE [1]

IV. — RAOUL ET EUGÉNIE

Il est hors de propos de raconter tout ce qui suivit cette reconnaissance entre les deux amants. Il y a de ces émotions qui se devinent beaucoup mieux qu'elles ne se décrivent, et il faudrait n'avoir jamais aimé de sa vie pour ne pas se rendre compte de tout ce qu'il y eut d'ineffables délices dans cette rencontre fortuite entre un jeune homme et une jeune fille, séparés violemment l'un de l'autre dans tout le paroxysme de la passion, et qui n'espéraient plus se revoir. Car, si l'amour enfante les élans et les désirs les plus audacieux, *brama assai*, comme dit le Tasse, il est aussi plein de découragements soudains et de chutes profondes, où l'âme humaine perd toute faculté de réaction, et il n'y a souvent qu'un pas des plus vives espérances aux plus sombres désespoirs.

Raoul et Eugénie venaient de remonter de l'abîme où ils étaient tombés dans une sorte d'Eden mystérieux, où, les mains, amoureusement et convulsivement enlacées, les yeux fixés l'un sur l'autre, dans un torrent d'effluves magnétiques, ils oubliaient le monde entier, pendant que le tintement monotone des grelots des chevaux qui gravissaient la côte et le balancement presque régulier de la diligence invitaient les voyageurs au sommeil.

Ils avaient tant de choses à se dire, tant de confidences à échanger, que leurs poitrines en étaient gonflées, et ils étaient muets pourtant, en vertu de cette loi de notre nature qui comprime parfois les

[1] Voir 2e série, t. XXX, p. 480 (livr. du 15 décembre 1862).

Digitized by Google

épanchements du cœur, en apparence les plus irrésistibles, peut-être parce qu'il est des cas où ils déborderaient avec tant de violence qu'ils nous tueraient.

Heureusement, quand la joie et le bonheur ne tuent pas tout de suite, l'âme qui, tout d'abord, en a pris peur, se familiarise bien vite avec eux. D'ailleurs, il y a loin de Grenoble à Paris, et il y avait bien plus loin encore à l'époque où se passe cette histoire, car la locomotive impétueuse et haletante qui a soufflé sur tant de romans amoureux n'avait pas alors détrôné la diligence lente et poussive.

L'entrevue devait se prolonger assez pour que Raoul et Eugénie eussent le temps de s'apprendre réciproquement bien des choses, du plus grand intérêt pour l'un comme pour l'autre. Eugénie retournait à sa pension avant que les vacances fussent terminées, et contrairement au projet que sa mère avait eu d'abord de l'en retirer, en vertu du même motif qui précipitait le départ de Raoul. Mais la veuve Brossier, dans son désir bien légitime de mettre fin à une intrigue épistolaire qui, après tout, avait été bien innocente, ne se doutait pas à coup sûr qu'elle venait de mettre la brebis dans la gueule du loup.

Les exigences de ses fonctions postales ne permettant pas à la directrice d'accompagner sa fille, elle s'était bornée à la recommander à une famille du voisinage, qui se rendait à Paris. Là, Mlle Eugénie devait trouver, en descendant de diligence, son oncle Brossier, deuxième du nom, passementier dans la rue Saint-Denis, à l'enseigne du *Coq-d'Or*, et qui lui servait de correspondant. Ce respectable négociant avait reçu de sa belle-sœur mission expresse de reconduire Eugénie à sa pension aussitôt qu'elle serait arrivée à Paris, avec interdiction absolue de la faire sortir de ce lieu d'asile jusqu'à nouvel ordre, même les jours de grandes fêtes.

Raoul fut mis rapidement au fait de tous ces détails, et, afin de dérouter autant que possible tous les soupçons, il fut convenu entre les deux amants qu'ils affecteraient de ne pas s'être vus avant cette rencontre en diligence, et qu'ils éviteraient même de se parler toutes les fois qu'ils seraient obligés de descendre de voiture pour l'heure des repas. Le jeune La Fare se chargea de donner à cet égard les instructions nécessaires à François, qui dut lui-même prendre à tâche de jouer le même rôle vis-à-vis d'Eugénie, de peur que l'abbé Doucerain ne vînt à découvrir la vérité.

Heureusement, ainsi qu'on a pu le remarquer déjà, la perspicacité et la clairvoyance n'étaient pas précisément les attributs distinctifs de l'ancien aumônier des dragons de la garde royale. Une seule circonstance aurait dû lui inspirer des soupçons : c'était l'in-

Digitized by Google

sistance avec laquelle Raoul s'était obstiné à garder sa place dans l'intérieur de la diligence ; mais le jeune homme avait victorieusement établi qu'il lui était impossible de coexister avec un insupportable bavard tel que le chercheur de rossignols, et l'abbé Doucerain, dans sa simplicité, n'en demanda pas davantage.

D'ailleurs, l'abbé avait trouvé dans son compagnon de route un homme avec qui il pouvait causer musique, et que ses fréquents pélerinages à l'étranger, dans l'intérêt de son industrie, avaient mis à même de visiter l'Allemagne et l'Angleterre. Comme M. le vicomte de La Fare et son vieil ami avaient résidé dans ces deux pays pendant tout le temps de l'émigration, c'était encore là un sujet inépuisable de conversation. Enfin, un nouveau lien s'était établi entre ces deux natures expansives et sanguines, par suite de la présentation du jeune François, dont l'homme aux rossignols n'avait pu s'empêcher d'apprécier hautement la voix pleine de fraîcheur et de sonorité, ainsi que les merveilleuses dispositions pour le chant.

Il était naturellement résulté de toutes ces circonstances une vive sympathie entre les deux voyageurs du coupé. Après avoir échangé déjà nombre de politesses avant d'arriver à Lyon, ils se trouvaient presque sur un pied de familiarité en traversant la Bourgogne, et ils étaient devenus, avant de toucher l'Ile-de-France, amis presque aussi intimes que s'ils se fussent connus depuis vingt ans. A présent, grâce à la vapeur, c'est le corps, mais non plus l'esprit ni le cœur qui vont vite.

Revenons à nos amoureux : pour eux, l'échelle thermométrique du sentiment avait atteint un maximum qu'il n'est guère permis de dépasser, et par conséquent, à Lyon, comme à Dijon, comme à Orléans, la gradation était la même, c'est-à-dire une intensité de chaleur que peuvent seuls supporter ceux qui sont passionnément épris.

On se contentait de se regarder tendrement à la dérobée, et parfois d'échanger un furtif serrement de mains tant que durait le jour ; mais quand la nuit était venue, que tous les voyageurs étaient bien manifestement endormis, comme on se dédommageait des rigueurs de la consigne ! que de doux chuchotements ! que de charmantes confidences ! comme ce long voyage de Grenoble à Paris fut de courte durée !

Enfin, hélas ! puisque en ce bas monde les plus belles choses ont une fin, le moment arriva où, vers le commencement d'une sombre nuit d'automne, on put voir étinceler à l'horizon les myriades de feux qui forment la ceinture de Paris, la grande ville. Avec quelle désolation profonde Raoul ne signala-t-il pas à sa compagne cette apparition magique !

De grosses larmes roulèrent instantanément dans les yeux des

Digitized by Google

deux amants. Toute cette odyssée d'enchantements et de délices qu'ils venaient de parcourir ensemble touchait à sa fin, et le port d'Ithaque se dressait devant eux. Mais quelle Ithaque! une côte aride et désolée, une horrible solitude, pis qu'une solitude, un tombeau!

Une demi-heure ne s'était pas écoulée, que déjà le lourd véhicule arrivait à destination dans la cour des messageries. Là se tenait, entre autres personnes venues pour recevoir les voyageurs, M. Brossier, le passementier, en compagnie de sa fille Sophie, jeune femme assez vulgaire, pourvue d'un embonpoint précoce et d'une physionomie insignifiante.

Raoul salua avec une froideur affectée sa compagne de voyage, qui courut immédiatement se jeter dans les bras de son oncle et de sa cousine-germaine. Pendant ce temps-là, le chercheur de rossignols s'avançait au-devant du jeune La Fare, escorté de ses deux nouveaux amis intimes, l'abbé Doucerain et le petit François. Il tendit familièrement la main à Raoul et l'invita d'une façon fort avenante à venir s'installer dans une maison meublée du boulevard des Italiens, où lui-même avait depuis longtemps fait élection de domicile. Comme Raoul semblait hésiter, l'expansif voyageur du coupé redoubla naturellement ses instances, disant qu'il se faisait fort, en sa qualité d'habitué de la maison, d'assurer au trio tous les soins et toutes les attentions dont il était lui-même l'objet, ainsi qu'une hospitalité des plus confortables.

Fidèle à sa marotte, le mélomane industriel ne manqua pas d'ajouter qu'il était mal séant de se loger à Paris ailleurs que dans le voisinage de l'Opéra et du Théâtre-Italien. Ce dernier argument était, comme on le pense bien, pour le moins superflu. Toutefois, Raoul, n'ayant aucun motif de préférence pour un quartier autre que celui qu'on lui désignait, se laissa persuader d'autant plus aisément que ses deux futurs commensaux semblaient l'un et l'autre fort enchantés d'avoir fait connaissance avec M. Mirandol : ainsi se nommait le voyageur phocéen ou marseillais, si loquace et si communicatif, qui venait de parcourir l'Italie, à la recherche des rossignols, et auquel Raoul était en définitive redevable de l'un des plus grands bonheurs qui pussent lui écheoir en partage dans le cours de sa vie.

Peut-être même—car il n'y a personne, on le sait, de plus disposé au fatalisme que les amoureux—peut-être en allant habiter sous le même toit que l'homme qui avait été la cause indirecte de ce tête à tête de cent soixante lieues en diligence avec la plus jolie fille de France, sinon même du monde entier, Raoul se préparait-il un enchaînement de félicités, une martingale de bonnes chances dans le

Digitized by Google

grand jeu d'amour où il venait d'engager tout son avoir. C'est ce que l'avenir seul pouvait décider.

Quoi qu'il en soit, et quelque chagrin qu'il éprouvât au fond du cœur de se séparer d'Eugénie, ce fut presque avec un esprit dispos que le jeune La Fare s'en alla planter ses dieux lares dans la maison meublée du boulevard des Italiens, sous les auspices de M. Mirandol.

C'est qu'en effet Eugénie avait promis à Raoul qu'elle trouverait le moyen de se rapprocher de lui, en dépit de la consigne sévère dont elle était l'objet, dût-elle pour cela faire un coup de tête et désobéir à son oncle et à sa tante; car les marchands de passementeries du *Coq-d'Or* étaient loin de lui inspirer la respectueuse terreur qu'elle éprouvait en face de la veuve Brossier, sa mère. Or, il n'y a pas de jeune fille, si simple et si innocente qu'elle paraisse, qui, du moment où elle est sérieusement éprise, n'acquière aussitôt l'imagination la plus inventive et ne soit en état de lutter victorieusement avec l'homme le plus rusé.

Afin de fournir à Eugénie une base d'opérations certaine, il avait été convenu entre les deux amants que François, qui ne pouvait inspirer aucun soupçon, entrerait en relations avec certaine cousine germaine, cette Sophie Brossier, entrevue plus haut et dont on espérait le concours.

Tous ces préliminaires bien arrêtés, dès le lendemain de son arrivée à Paris, Raoul prit possession du poste qui lui avait été accordé au cabinet du ministre de l'intérieur, et peu de jours après, grâce à la protection de M. Mirandol, qui l'avait pris en grande affection à cause de sa voix de rossignol, le petit François fut admis au Conservatoire.

C'était décidément, à part son accent marseillais beaucoup trop prononcé, et son culte un peu trop exclusif et d'ailleurs plus intéressé qu'intéressant pour l'art du chant et ses adeptes, un excellent homme que M. Mirandol, très facile à vivre, et assez banal comme tous les optimistes, mais, en fin de compte, on ne peut plus serviable.

Souvent absent de Paris, dans l'intérêt de son industrie, lorsqu'il y rentrait il passait la plus grande part de sa vie hors de chez lui, soit dans les théâtres lyriques, où il avait eu soin de se faire assurer ses entrées, à la suite des engagements contractés par son entremise, soit au café Cardinal, au coin de la rue Richelieu et du boulevard, où se réunissent de temps immémorial les ténors, les barytons et les basses en disponibilité, et où plus d'un maestro célèbre ne dédaigne pas de venir déjeuner. Mais depuis qu'il avait rencontré en diligence Raoul et ses deux acolytes, M. Mirandol faisait souvent infraction à

Digitized by Google

ses habitudes, et quand, le soir, le temps était trop pluvieux, ce qui caractérise assez généralement les automnes parisiens, il venait demander l'hospitalité à ses trois amis, comme il les appelait, et alors on ne manquait jamais de faire de la musique, d'abord pour lui être agréable, ensuite pour n'avoir pas à subir une conversation qui roulait uniformément et indéfiniment sur le même sujet.

François chantait, Raoul l'accompagnait sur son piano, et l'abbé Doucerain improvisait un second accompagnement sur son violon. M. Mirandol, qui ne savait pas une note du solfége, mais qui était vraiment dilettante d'instinct, se pâmait d'aise en écoutant les modulations du rossignol dauphinois, qu'il voulait, disait-il, élever à la brochette, pour le servir ensuite à la table des princes et des rois.

L'élève du Conservatoire n'avait pas encore eu le temps d'oublier qu'il était le fils du jardinier du château de La Fare, et qu'il avait commencé par être enfant de chœur dans l'église d'un petit bourg du Dauphiné, dont le maître d'école lui apprenait à chanter au lutrin. Aussi, il était plus étonné qu'enorgueilli des suffrages qu'il obtenait. C'était un garçon assez naïf, et dont l'extérieur encore un peu inculte commençait pourtant à se dégrossir, au contact de la civilisation parisienne et de ses camarades de l'école royale de musique et de déclamation. Le hâle et les fraîches couleurs que donne la vie des champs se fondaient peu à peu chez l'apprenti artiste sous l'action dissolvante du climat et de la vie de Paris. Ce qui subsistait en lui, c'était une admiration profonde pour son frère de lait, et en même temps un sentiment si vif de son infériorité et de son insuffisance, en face d'un pareil modèle, nous avons presque dit d'une pareille idole, qu'il en était presque anéanti. Pour François, Raoul apparaissait dans une sorte de nimbe. Le pauvre garçon voyait, à juste titre, sous plus d'un rapport, dans le jeune châtelain de La Fare, le parangon de toutes les qualités physiques et morales, et il avait peine à comprendre comment toutes les femmes de Paris ne tombaient pas amoureuses de lui, rien qu'en le voyant passer sur le boulevard.

Raoul était, du reste, à l'épreuve de toutes les tentations, comme on l'est généralement quand on est véritablement et passionnément épris. Le cœur et l'esprit remplis d'un seul objet, il en perdait à la fois le sommeil et l'appétit. S'il sortait, il ne pouvait voir passer une jeune femme d'une taille svelte et élancée sans s'imaginer, dans une sorte de mirage familier à tous ceux qui aiment, que c'était Eugénie qui avait franchi la grille de sa pension et qui marchait devant lui. S'il restait au logis, c'était pour s'enfermer dans sa chambre, afin de pouvoir relire tout à son aise, en les couvrant de baisers, les lettres qu'elle lui avait adressées, et il se mettait ensuite à lui écrire

Digitized by Google

à son tour, dans ce style brûlant et enfiévré à l'usage des amoureux, et qui parfois semble toucher à la folie. Il convient d'ajouter bien vite qu'il en était encore à trouver un moyen de faire parvenir ces derniers messages à leur destination ; car la cousine Sophie, avec laquelle François avait pu entrer en relations, s'était montrée, sous ce rapport, tout à fait impitoyable. Elle ne consentit même qu'à grand'peine à faire connaître à Eugénie l'adresse qu'on lui indiquait.

Il y avait déjà quelque temps que cette situation se prolongeait, lorsqu'un jour on remit à Raoul deux lettres. Il n'eut pas plutôt aperçu la suscription de l'une de ces lettres, que son front s'illumina, et ses doigts rompirent le cachet avec une précipitation fébrile. Il avait reconnu l'écriture d'Eugénie.

La lettre était ainsi conçue :

« Cher aimé, je viens vous apprendre une bonne nouvelle : maman, sur la prière de mon oncle Brossier, a consenti à me laisser sortir pour les vacances du nouvel an. Ma cousine Sophie, à qui j'ai tout raconté — vous ne m'en voudrez pas pour cela, j'espère — ma cousine Sophie m'a bien promis de faire tous ses efforts pour que nous puissions nous voir un peu pendant ce temps-là ; car j'ai tant de choses à vous dire !... et vous aussi, n'est-ce pas ? J'aurai à causer sérieusement avec vous, mon Raoul bien-aimé, d'un projet que je nourris depuis ma rentrée à la pension, et dont la réalisation dépendra désormais de vous seul. Je n'ose vous en parler encore aujourd'hui, tant la résolution est grave, et tant j'appréhende que ma lettre ne tombe dans des mains étrangères. Qu'il vous suffise de savoir, quant à présent, que je ne puis plus vivre désormais éloignée de vous, et que mon cœur, qui vous appartient, ne bat et ne battra jamais que pour mon Raoul. »

Le jeune homme couvrit de baisers cet amoureux message, puis se laissant aller à une délicieuse rêverie :

« Quel peut être ce projet ? murmura-t-il ; oh ! comme le temps va me sembler long d'ici au nouvel an ! »

En même temps, il s'aperçut qu'il avait encore une autre lettre à lire, une lettre dont l'écriture lui était inconnue, et qui portait le timbre de la poste de Grenoble. Un pressentiment sinistre le saisit pendant qu'il décachetait cette lettre, écrite par le médecin habituel du général de La Fare, qui annonçait, sans préambule, que le général venait de subir une attaque de paralysie, et que si son fils voulait le trouver encore vivant, il fallait qu'il se mît en route sans perdre un instant.

« O mon Dieu ! balbutia le jeune homme, dont les traits étaient devenus fort pâles, vous me faites souvenir bien cruellement que le

Digitized by Google

bonheur n'est pas fait pour moi ici-bas. Pourtant, je commençais à croire le contraire ! »

Après un court entretien avec François, qui se chargea de prévenir Eugénie, Raoul se rendit en toute hâte à l'administration des postes. Il y avait encore deux places vacantes au courrier de Grenoble, et le même jour, à la tombée de la nuit, le jeune La Fare, accompagné de son vieux maître, quittait Paris et reprenait, la mort dans l'âme, cette route que quelques mois auparavant il avait parcourue dans un sens différent et sous de si charmants auspices.

Lorsque Raoul et l'abbé Doucerain arrivèrent au château de La Fare, le général vivait encore ; mais sa situation était tellement grave qu'il ne reconnut même pas son fils. Son existence se prolongea quelque temps encore, d'une façon toute animale, puis il s'éteignit. Les funérailles eurent lieu avec une grande pompe ; le préfet du département et le général commandant la division voulurent y assister avec une partie de la garnison de Grenoble ; tous les habitants du bourg se firent un devoir d'accompagner jusqu'à sa dernière demeure le corps de leur ancien seigneur. Le procureur général de la Grande-Chartreuse lui-même prit place en tête du cortége. Seule, entre tous, la veuve Brossier, fidèle à ses rancunes, brilla par son absence aux obsèques de l'ancien émigré.

Raoul aimait tendrement son père, et sa douleur fut profonde. Les consolations de son vieux maître lui furent bien précieuses, pour supporter le coup terrible qui venait de les frapper l'un et l'autre ; mais bientôt, en vertu de ce proverbe arabe, qui dit que les malheurs se suivent comme les oiseaux dans les airs, de sinistres nouvelles vinrent distraire péniblement le nouveau châtelain de La Fare au milieu de son deuil, et lui imposer des préoccupations d'une autre nature.

Avec le général avaient disparu tous les revenus viagers attachés à son grade et à ses décorations, et c'était là la partie la plus sûre et la plus solide des ressources de la maison. De plus, le défunt se trouvait en retard de payements, par suite des dépenses extraordinaires auxquelles il avait dû se livrer, tant pour la restauration de son château que pour l'envoi de son fils à Paris. Les créanciers hypothécaires prirent peur, et ils s'empressèrent de mettre opposition sur les revenus du domaine de La Fare. En recevant cette désastreuse nouvelle, Raoul se rendit immédiatement à Grenoble, auprès du notaire de son père, et là il apprit qu'à la saisie des revenus pouvait se joindre bientôt une mesure beaucoup plus funeste et destinée à causer un scandale irréparable, une saisie immobilière sur le château même. Il n'y avait pas de temps à perdre pour chercher à calmer les créanciers et à prendre avec eux des arrangements. Quelque

Digitized by Google

peu d'aptitude que Raoul se sentît pour une pareille tâche, la mémoire de son père lui était trop précieuse pour qu'il pût hésiter un instant devant les devoirs qui lui étaient imposés, et il se mit, en conséquence, immédiatement en campagne. Ce ne fut pas toutefois sans avoir, au préalable, écrit à François, pour avoir des nouvelles de ce qui se passait à Paris, et particulièrement de Mlle Eugénie Brossier.

La réponse de François ne se fit pas attendre. Malheureusement, elle ne contenait aucune nouvelle d'Eugénie. Inquiet, découragé, Raoul écrivit de nouveau à son frère de lait, lui recommandant, avec les plus vives instances, de rechercher les moyens de faire parvenir à la jeune fille, par une voie sûre, une lettre qu'il lui adressait, afin de tâcher d'organiser, de concert avec elle, un système de correspondance. Cette fois, la réponse de François, bien lente au gré de l'amoureux jeune homme, fut encore plus décourageante. Tous les efforts de François pour atteindre le but qui lui avait été tracé étaient demeurés stériles; la veuve Brossier venait de renouveler par écrit les ordres les plus sévères pour que sa fille ne pût voir personne autre que les membres de sa famille, auprès desquels l'élève du Conservatoire s'était déjà rendu suspect. François terminait son épître en annonçant que le propriétaire de l'appartement meublé qu'il occupait lui-même en l'absence de Raoul, réclamait avec instance ce qui lui était dû pour cette location.

La réclamation dont il s'agit n'était pas, comme on le pense bien, la première à laquelle Raoul avait eu à donner satisfaction, et les revenus de son domaine étant saisis, il s'était vu déjà dans l'obligation, pour payer les funérailles de son père, de vendre les chevaux et les voitures. Cette fois, la meute y passa, avec tous les engins de chasse et de pêche, et François reçut les fonds nécessaire pour solder le loyer de l'appartement, en même temps que ce qui pouvait être dû à divers fournisseurs. Mais les créanciers dauphinois, en apprenant que leur gage s'affaiblissait ainsi par ces aliénations successives, entrèrent dans un grand émoi. En vain, pour les calmer, le notaire de la succession chercha à leur faire entendre que le jeune vicomte de La Fare était en position de contracter un mariage avantageux avec quelque riche héritière du pays, et qu'en lui refusant les atermoiements qu'il demandait, on paralysait toutes ses chances, en même temps qu'on avilissait la valeur vénale du domaine, qui était le gage commun. Les créanciers répondirent que peu leur importait que le domaine fût bien ou mal vendu, pourvu qu'ils rentrassent dans leurs avances, et que le vicomte se marierait ensuite comme il pourrait. En présence de semblables dispositions, Raoul jugea qu'il devenait inutile de chercher à tenir tête à l'orage, et, accompagné de son vieux maître,

Digitized by Google

il partit brusquement pour Paris, où il espérait, disait-il, se créer des ressources, en même temps qu'il y retrouverait nécessairement une position administrative.

Est-il besoin d'ajouter que cette double perspective était purement accessoire pour Raoul qui, amoureux comme on l'est à vingt-trois ans, s'inquiétait surtout du silence prolongé d'Eugénie, silence que compliquait encore celui de François ? Le père du jeune ténor avait été maintes fois interrogé à ce sujet ; mais depuis qu'il avait abdiqué ses fonctions de jardinier du château, attendu son âge déjà assez avancé, il n'entendait plus parler de son fils, et il ne s'en inquiétait guère, car il le savait tout occupé d'études pour la profession qu'il avait embrassée.

C'est dans ces circonstances que Raoul retourna à Paris avec l'abbé Doucerain, pensant bien trouver son frère de lait au Conservatoire. Mais quelle ne fut pas sa surprise en apprenant que François avait quitté depuis quelque temps déjà cet établissement, et qu'on ignorait ce qu'il était devenu ! On le croyait même parti pour l'étranger avec M. Mirandol qui, profitant de la belle saison, avait recommencé ses caravanes.

Dans la pénible perplexité où il se trouvait plongé, Raoul eut une idée fort audacieuse, ce fut de se présenter en personne chez M. Brossier le passementier, afin de s'y enquérir du sort de François, pensant que ce serait un moyen indirect d'avoir en même temps des nouvelles d'Eugénie. Mais, hélas ! la fatalité s'attachait décidément à toutes ses démarches : M. Brossier, qui le reçut en personne, lui répondit avec une brusquerie digne en tous points de sa belle-sœur la buraliste, que la maison du Coq-d'Or n'avait point d'élèves du Conservatoire dans sa clientèle, et qu'il ne connaissait point M. François.

« Pourtant, objecta timidement Raoul, il a l'honneur d'être connu de Mme votre fille et de Mlle votre nièce.

— Je n'en crois rien, répondit le passementier, et, s'il en était différemment, j'engagerais ma fille et ma nièce à ne pas cultiver une semblable connaissance. Je n'aime pas les cabotins, moi ! Pardon, si cela vous blesse, monsieur. Vous êtes peut-être de la partie ; mais nous avons l'habitude d'être francs dans notre famille. »

Raoul ne put s'empêcher d'ajouter *in petto* : « et grossiers aussi ; » mais pour toutes sortes de raisons, il jugea devoir se taire et se retira. Décidément, il avait fait ce jour-là une détestable campagne et se promit d'être plus heureux le lendemain.

Cette seconde journée devait être consacrée aux affaires sérieuses, et Raoul se rendit en conséquence au ministère de l'intérieur. Une nouvelle déception l'y attendait. Non-seulement il ne pouvait plus

Digitized by Google

compter sur la sous-préfecture qui avait été promise pour lui à son père, mais encore sa position d'attaché lui était retirée, le pair de France influent, auquel il en était redevable, ayant fait volte-face pour passer dans les rangs de l'opposition. Ainsi, tout lui manquait à la fois, tout s'écroulait sous ses pieds. Profondément attristé de tant d'échecs, Raoul était rentré à l'hôtel où il n'avait point trouvé l'abbé Doucerain, et, en attendant le retour de son vieux maître, il s'était laissé tomber sur un fauteuil, la tête plongée dans ses deux mains et en proie aux plus sombres réflexions, lorsqu'on frappa à la porte de sa chambre.

« Entrez ! » dit-il machinalement et sans même relever la tête.

La porte glissa discrètement sur ses gonds et livra passage à deux formes féminines qui s'arrêtèrent sur le seuil, en tremblant et sans oser avancer. Raoul, surpris d'entendre du bruit sans qu'aucune voix s'élevât, redressa nonchalamment la tête, puis il tressaillit comme s'il avait été frappé par une décharge électrique. Dans l'une de ces deux femmes, il avait reconnu Eugénie ; l'autre était la cousine Sophie.

V. — UNE IDÉE DE MIRANDOL

Raoul se précipita au-devant de la jeune fille et couvrit ses mains de baisers. Il la retrouvait donc enfin après une si longue séparation ; il la retrouvait plus belle encore qu'il ne l'avait laissée le jour de son arrivée à Paris, plus belle même qu'il ne se l'était imaginé dans tout l'enivrement de sa passion. Eugénie venait d'accomplir sa dix-huitième année ; elle offrait alors le type le plus accompli des grâces virginales. Raoul avait bien gémi, bien souffert loin d'elle ; mais un pareil moment effaçait des mois entiers d'angoisses et de tortures.

S'il eût été moins jeune, moins novice en amour, et partant plus familier avec la science de la vie et des convenances sociales, peut-être, en dépit de toute sa joie, se serait-il demandé si la démarche d'une jeune fille qui vient spontanément trouver son amant, même avec un chaperon tel que la cousine Sophie, bien qu'elle fût plus âgée et mariée, n'était pas empreinte d'un caractère quelque peu aventureux et même compromettant ; si cette audace romanesque de pensionnaire n'était pas une de ces preuves suprêmes d'amour qu'on ose implorer quelquefois, mais presque en redoutant d'être exaucé : car, après cela, quel dernier sacrifice reste-t-il à solliciter de la jeune fille qu'on aime, et n'y a-t-il pas une pudeur morale de même qu'une pudeur physique dont il faut respecter les voiles ?

Digitized by Google

Mais Raoul ne pouvait, au sein du vieux manoir et de la solitude alpestre où il avait été élevé, acquérir ce scepticisme pratique qui est d'ailleurs le fruit de l'expérience, c'est-à-dire des années, et dont le résultat le plus positif est d'empoisonner toutes les jouissances. Au fond, il aimait Eugénie de toutes les forces de son âme, mais dans la forme, avec cette délicatesse native, ces scrupules instinctifs qui appartiennent bien plutôt aux natures féminines, et qu'il ne s'étonnait pourtant en aucune façon de voir violer à son bénéfice; car il ne découvrait dans cette démarche même qu'un témoignage irréfragable de la passion qu'il avait eu le bonheur d'inspirer à Eugénie en même temps qu'une preuve de plus de la candeur et de l'innocence de la jeune fille.

Après un échange réciproque de tendres paroles et de douces protestations, à peine affaiblies par la présence d'une personne tierce, Raoul apprit que grâce à l'intercession de la cousine Sophie, on avait obtenu, non sans peine, qu'Eugénie viendrait passer cette journée dans sa famille. Là, les deux cousines s'étaient entendues pour sortir ensemble, sous prétexte de beau temps, afin d'aller faire quelques emplettes. C'est ainsi que, cédant à une inspiration dont chacune des deux déclinait maintenant avec un pudique embarras la paternité, les deux cousines avaient voulu s'assurer si M. Raoul était à Paris, et que, presque sans s'en douter, elles étaient venues chercher ce renseignement dans l'hôtel où elles savaient qu'il avait fait élection de domicile, et où elles espéraient trouver au moins le jeune François.

Maintenant qu'on s'était revu, il ne restait plus qu'à se séparer bien vite; car les moments des deux jeunes femmes étaient comptés et on les attendait sans doute avec impatience rue Saint-Denis. Seulement, pour atténuer la tristesse de cette nouvelle séparation, Mlle Eugénie était en mesure d'annoncer à M. Raoul que les vacances approchaient; qu'elle allait cette fois bien définitivement être affranchie du joug de la pension, et qu'avant de l'échanger contre le joug maternel, on trouverait peut-être les moyens de se revoir et d'arrêter ensemble quelques conventions indispensables,

Plongé dans une extase remplie d'une volupté inexprimable, Raoul écoutait cette voix fraîche et limpide qui retentissait à son oreille comme la harpe des anges dans le paradis. Ses yeux, amoureusement fixés sur ceux de la jeune fille, s'enivraient des langueurs de son regard ; sa main osait parfois presser la sienne, et tout son être frémissait délicieusement. A la fin, lorsque déjà debout et prête à le quitter, elle se dirigeait avec sa cousine vers la porte de la chambre, de cette chambre sanctifiée par sa présence, le jeune homme s'en-

Digitized by Google

hardit jusqu'à lui baiser le front, et lui dit en même temps d'une voix tremblante :

« Et ce projet, dont vous m'avez parlé dans votre dernière lettre, avant de sortir d'ici, ne me le ferez-vous pas connaître ? »

La jeune fille devint soudain fort rouge ; elle échangea avec sa cousine un regard interrogatif, puis, baissant les yeux :

« Plus tard, dit-elle, plus tard vous le saurez, si vous m'aimez toujours.

— En doutez-vous ? » murmura Raoul.

Mais tout à coup la porte s'ouvrit avec violence, et l'abbé Doucerain entra dans la chambre comme un ouragan. En se trouvant ainsi face à face avec un étranger, les deux jeunes femmes s'enfuirent brusquement comme une paire de colombes effarouchées. Quant à Raoul, il n'eut même pas la présence d'esprit nécessaire pour s'élancer à leur suite et les reconduire au moins jusqu'à l'escalier.

L'abbé était resté tout ébahi et attendait avec une impatience manifeste que Raoul lui donnât l'explication de ce qu'il venait d'apercevoir ; mais celui-ci paraissait peu disposé à rompre le silence, et il fallut pour cela que M. Doucerain précisât nettement sa question, en demandant quelles étaient les deux péronnelles qu'il venait de mettre en fuite. A la seule pensée qu'une pareille épithète pouvait s'adresser à celle qu'il aimait, Raoul changea de visage. Les yeux étincelants, les lèvres tremblantes de colère, il allait peut-être déchirer de ses propres mains le voile qui couvrait encore son idole aux yeux de son vieux maître ; mais il y avait dans l'expression de physionomie de ce dernier un caractère de stupéfaction si comique, en même temps, les joies de l'amour remplissent si bien le cœur et le rendent si indifférent à tout le reste, que Raoul, rentrant soudain en lui-même, ne put s'empêcher de sourire, et répondit tranquillement à l'abbé que les deux personnes qu'il avait rencontrées lui étaient également inconnues, et qu'elles venaient simplement demander des nouvelles de M. Mirandol.

Cet incident n'eut pas d'autre suite. Raoul avait revu Eugénie ; il se savait plus aimé que jamais : c'était du bonheur pour plusieurs jours au moins. L'amour a cela de bon qu'il tient lieu de tout : fortune, gloire, plaisirs, santé, bien-être même. Le bien-être ! c'est là une dénomination bien élastique et très complexe, qui s'applique à une foule de besoins journaliers qu'il devenait pourtant de jour en jour plus difficile de satisfaire dans le logis où Raoul avait fait élection de domicile avec l'abbé Doucerain. Déjà la gêne hideuse avait posé là son pied fourchu. Les plantureux dîners du château de La Fare avec leurs avalanches de gibier, si souvent arrosées de vin de Côte-Rotie et de Romanée, avaient fait place à des repas

Digitized by Google

d'anachorète, dont quelques mets grossiers, en petite quantité, et l'eau claire à discrétion faisaient tous les frais. Encore était-il aisé de prévoir le moment où tous les bijoux et effets précieux, ayant été vendus ou mis en gage, on n'aurait plus en perspective que le sort du comte Ugolin et de ses fils dans la tour de la Faim.

Pour tromper leur estomac, l'abbé déchiffrait sur son violon, dont il n'avait pu encore se résoudre à se séparer, des sonates de Haydn, et Raoul l'accompagnait tant bien que mal sur un mauvais piano de louage, en pensant à Eugénie. C'est au plus fort de cette crise que M. Mirandol, qui arrivait d'Allemagne, où l'avaient appelé ses affaires, apparut un matin avec François, en présence de ses deux amis, tous deux le visage émacié à faire pitié, tous deux sur le point de se mettre à table pour dévorer la maigre pitance que l'abbé s'était procurée à crédit.

Après que les quatre amis se furent embrassés cordialement, et qu'on eut complimenté François sur les progrès qui s'étaient déjà opérés dans sa mise, sa tenue et ses manières :

« Tron de Diou ! s'écria le chercheur de rossignols, dont l'accent marseillais semblait s'être développé au contact de l'accent tudesque, nous venions vous demander à déjeuner ; mais il me semble qu'on ne fait pas gras ici. Ce sera pour un autre jour.

— C'est que nous sommes un jour de jeûne, dit l'abbé, honteux, non pas pour lui, mais pour Raoul, d'être surpris en présence d'un semblable ordinaire ; on est catholique ou on ne l'est pas, mordieu ! et nous le sommes, nous.

— Oui-dà ! reprit M. Mirandol, je comprends, l'abbé, c'est affaire à vous à jeûner, si bon vous semble ; mais M. de La Fare n'est pas, que je sache, entré dans les ordres depuis mon départ. Je l'ai laissé en bon point et je le retrouve à l'état de hareng saur ; cela devient inquiétant, et le moment est venu d'y mettre ordre. *Suivez-moi!* comme dit Duprez dans *Guillaume Tell*, je vous emmène tous déjeuner au café Cardinal, vous l'abbé pour faire pénitence, et ces deux Messieurs pour me tenir compagnie. »

Raoul et l'abbé hasardèrent quelques objections ; Raoul surtout qui, dans sa fierté patricienne, appréhendait que M. Mirandol ne soupçonnât le véritable motif de cette façon de vivre toute lacédémonienne, insista vivement sur ce qu'il avait reconnu qu'une bonne hygiène commande de ne faire qu'un seul repas solide par jour, le dîner.

« Eh bien, repartit M. Mirandol, ce sera un déjeuner-dîner que nous ferons. D'ailleurs, Messieurs et amis, j'ai une affaire à vous soumettre, et j'ai pour système, moi, de traiter les affaires à table. Cela facilite la digestion. Qu'en dites-vous, l'abbé ?

Digitized by Google

— Je dis, répondit l'abbé Doucerain, qu'en votre qualité de descendant de ces Phocéens qui fondèrent Marseille, vous êtes comme eux un affreux païen, et que vous voulez faire damner M. le vicomte, qui a si bien observé les jours de jeûne jusqu'à présent; mais je veille sur lui, et c'est pour vous faire enrager que je vais vous suivre au café Cardinal.

— A la bonne heure! reprit M. Mirandol, marchons! »

Et il sortit le premier, en fredonnant la marche célèbre de *Guillaume Tell.*

Après qu'on eut fait honneur, comme peuvent le faire des gens à jeun depuis longtemps, à un déjeuner où le chef du café Cardinal s'était surpassé, sachant qu'il avait affaire à un des principaux habitués, M. Mirandol, s'exprima en ces termes :

« Je vous disais donc, mes chers amis, que nous aurions à parler affaires, et le moment est venu, puisque nous sommes au dessert. Vous pensez bien que je ne vous aurais pas offert à déjeuner sans cela. Oh! je suis fort intéressé, moi! J'arrive d'Allemagne, comme vous savez, où l'on organise partout, pour la saison des eaux, de grands concerts. Il n'est question que de cela à Bade, à Ems, à Tœplitz, à Spa. Je m'étais procuré pour la circonstance un rossignol excellent, de l'espèce des ténors; mais voyez le guignon! cet animal-là ne vient-il pas de se faire enlever par une princesse russe? C'est ma faute aussi : je l'avais choisi trop joli garçon. C'est pourquoi il me fallait pour le remplacer quelqu'un qui ne pût faire tourner la tête ni aux princesses russes ni aux baronnes bavaroises. Eh bien, devinez sur qui j'ai jeté les yeux? C'est sur l'ami Frantz : il s'appelle Frantz à présent, un beau nom, n'est-ce pas, que je lui ai donné là? Il vous paraît peut-être encore un peu gauche; mais je vais le faire habiller par un tailleur à la mode, et vous m'en direz des nouvelles. Ce n'est pas le tout d'avoir le ramage, il faut y joindre le plumage. Sans cela, on n'est qu'une moitié de rossignol. Que dites-vous de mon projet, l'abbé?

— Je dis, s'écria vivement M. Doucerain, que je n'y mets nulle opposition, et que j'en suis enchanté pour lui.

— Mais, objecta Raoul, qui voyait s'éloigner avec chagrin, au moment même où il venait de lui être rendu, le confident de ses amours, le compagnon de ses jeunes années, pensez-vous que l'éducation musicale de notre ami soit assez avancée pour le rôle qu'on lui destine?

— Je le crois, parbleu bien! répondit victorieusement M. Mirandol. Frantz donne l'*ut* de poitrine; le reste ira de soi-même. D'ailleurs, il n'y a plus à reculer, il est annoncé sur tous les programmes de concerts.

Digitized by Google

— Ah! bah! déjà! murmura le jeune Dauphinois qui écarquillait les yeux et se demandait s'il n'était pas le jouet de quelque hallucination, ou si M. Mirandol, dont il n'avait reçu jusqu'alors aucune confidence, ne voulait pas tout simplement se moquer de lui.

— Tu doutes, jeune incrédule? reprit le Marseillais qui avait adopté l'habitude de tutoyer celui qu'il considérait comme son homme lige, son serf, presque comme sa chose; sais-tu l'allemand? non; sais-tu l'italien? pas davantage; car tu es ignorant comme un rossignol et tu es dans ton droit; mais voici l'abbé qui est tout simplement un puits de science : demande-lui de nous traduire en français tous les journaux que j'ai dans ma poche, et prêtons tous l'oreille! »

M. Doucerain prit au hasard une des gazettes que M. Mirandol avait tirées de sa poche, et ayant arboré ses lunettes, lut ce qui suit:

« Grande nouvelle pour les amis de l'art musical, et ils sont nombreux sur les bords du Rhin! Nous allons posséder bientôt le prodigieux ténor dont il est question dans toute l'Allemagne depuis quelques jours, et dont la renommée ne saurait tarder à égaler, sinon même à surpasser, celle des plus célèbres chanteurs connus. Le jeune Frantz sera ici la semaine prochaine. C'est notre heureuse ville qui aura l'honneur de sa première visite, et sans doute nos concitoyens s'en montreront justement fiers en organisant en son honneur une importante manifestation. Le cercle lyrique sera illuminé ce jour-là. »

« Mais! grommela M. Doucerain en s'interrompant, que vous a fait ce pauvre garçon pour le tourner ainsi en ridicule? Vous nous en avez débarrassé, c'est très bien; mais ce n'est pas une raison pour le mettre au pilori.

— Au pilori! répliqua le Marseillais; mon rossignol au pilori! Tron de Diou! l'abbé, où avez-vous vu cela? remettez vos lunettes: voici un autre journal! Si vous nous refusez votre concours, M. Raoul nous accordera le sien; celui-ci paraît en français et en allemand.

Raoul lut à son tour l'article que voici :

« Nous sommes en mesure, grâce à une heureuse indiscrétion, de donner quelques détails sur le jeune ténor qui doit se faire entendre dans le grand concert destiné à solenniser dans nos murs la présence de nos bien-aimés souverains. Quoiqu'il soit un enfant de l'amour.....

— Allons donc! interrompit François, je ne suis pas un bâtard.

— Qui te dit cela? répliqua M. Mirandol. Tais-toi! »

Raoul continua :

« .....Son origine est, dit-on, des plus illustres. »

Digitized by Google

« Oh ! par exemple, s'écria le chanteur, c'est trop fort ! Mon grand-père était tout simplement jardinier du château, comme mon père et ma mère.....

— Nous n'en avons que faire de ta mère, jeune oison qui veux devenir rossignol. Je t'ordonne de nouveau de te taire. »

Et, se tournant majestueusement vers Raoul, M. Mirandol ajouta d'un ton plein d'onction et de majesté :

« Continuez, monsieur le vicomte, cet article est plein d'intérêt. »

Raoul poursuivit :

« Le jeune Frantz, qu'on annonce être originaire de la Hongrie, a été élevé mystérieusement en France, dans un petit bourg situé sur les confins du Dauphiné et de la Savoie. Il était sur le point de se faire chartreux, par suite d'un désespoir d'amour, lorsque, mieux avisé et cédant aux sages conseils d'un ami, d'un homme respectable que de hautes convenances nous interdisent de nommer, il s'est déterminé à exercer le merveilleux talent dont la nature l'a doué, au profit des malheureux. »

« C'est superbe et touchant ! s'écria M. Mirandol en tirant son mouchoir de sa poche. Voulez-vous encore un autre journal ?

— En voilà bien assez ! dit Raoul.

— Mais il n'y a pas un mot de vérité dans tout cela, reprit naïvement François ; il faut demander une rétractation. »

Le Marseillais se contenta cette fois de hausser les épaules.

« Si ce n'est pas absolument vrai, fit-il ensuite en promenant son cure-dents entre ses larges mâchoires avec une sérénité parfaite, on ne peut nier que ce pourrait l'être. Est-ce ma faute à moi si les journaux s'écartent parfois de la vérité pour distraire leurs abonnés, et puis-je les empêcher de faire leur métier ? Que diable ! une pareille entreprise est au-dessus de mes forces.

— Mais je réclamerai, moi, répliqua François avec insistance.

— Tu n'en feras rien, bélître ! repartit M. Mirandol, car tout cela ne regarde que moi. Ne comprends-tu donc pas, ami Frantz, le merveilleux effet que vont produire toutes ces trompettes sonnant à l'envi en ton honneur ? Regarde tes amis, les miens, M. Raoul, l'abbé ; ils se taisent, eux, parce qu'ils ont compris. Eh bien, moi je ne te demande plus qu'une chose, c'est de lancer vigoureusement ton *ut* de poitrine dans le premier concert où je te produirai. Après cela, ta fortune est faite. »

Ayant ainsi parlé, M. Mirandol promena son cure-dents dans toutes les parties de sa large mâchoire, avec l'air de défi et de triomphe anticipé que pourrait avoir un général d'armée qui vient d'exposer son plan de campagne à ses lieutenants. Puis, après un silence, il continua :

Digitized by Google

« Maintenant, voici mes conditions, car je ne prends pas les gens en traître, moi, et il faut bien que je trouve aussi la récompense de mes peines et soins : pendant cinq années, Frantz partagera avec moi tous les bénéfices qu'il pourra faire ; pendant cinq années, il m'appartiendra. Cela vous paraît-il juste, messieurs ?

— Très juste, répondirent à la fois l'abbé et Raoul.

— Tu l'entends, petit ? reprit le Marseillais. Tope là ! l'affaire est conclue, et pour plus de sûreté, nous ferons dresser un petit contrat par-devant notaire. »

Puis, frappant sur l'épaule de M. Doucerain :

« Savez-vous, s'écria-t-il, mon cher abbé, qu'il me vient une idée ? Il y aurait un moyen charmant de compléter la partie, ce serait de nous en aller tous les quatre ensemble en caravane. L'abbé joue supérieurement du violon ; il ferait sa partie dans les concerts, et quant à M. le vicomte, qui ne sait ni chanter ni racler, il serait l'historiographe de la fête. Je sais plus d'un journal à qui il pourrait adresser des articles à ce sujet et qui les payerait fort bien. Il est entendu d'ailleurs que les frais du voyage seraient à la charge de l'*impresario*, dont j'ai les pleins pouvoirs.

— Qu'en dites-vous, Raoul ? s'écria l'abbé, visiblement affriandé par une proposition dont la première conséquence devait être d'apporter un temps d'arrêt à la crise contre laquelle on se débattait depuis quelque temps, sans entrevoir aucune issue pour en sortir.

— Je remercie de tout mon cœur M. Mirandol, répondit Raoul devenu rêveur, mais je ne saurais m'absenter dans ce moment. »

M. Mirandol crut devoir insister ; Raoul fut inébranlable, et l'abbé n'essaya même pas de le faire changer de résolution, déclarant que du moment où son élève jugeait convenable de rester à Paris, son devoir était d'y demeurer auprès de lui, à moins que M. le vicomte n'eût pour agréable de le voir partir. Pour toute réponse, Raoul serra la main de son vieux maître.

Peu de jours après, M. Mirandol montait avec le petit François dans la malle-poste de Strasbourg. Raoul et l'abbé avaient voulu les conduire jusque dans la cour de l'hôtel des postes. Ce ne fut pas sans un violent serrement de cœur que le jeune vicomte de La Fare se sépara de son frère de lait, de l'ami, du compagnon de sa jeunesse, et, pourquoi ne pas l'ajouter ? de celui qui avait été jadis le confident si discret, si sympathique, en même temps que l'auxiliaire si utile de sa passion pour Eugénie. François lui-même, dont le naturel était excellent, pleurait à chaudes larmes en embrassant Raoul. L'abbé était silencieux et sombre. Il n'y avait que M. Mirandol qui, toujours jovial et familier de longue date avec les voyages, riait à gorge déployée d'un attendrissement qu'il avait peine à comprendre.

Digitized by Google

Lorsque le jeune homme et le vieillard, après avoir regagné pédestrement leur logis, se retrouvèrent seuls et face à face, ils ne purent s'empêcher d'échanger ensemble un regard plein de mélancolie.

« Mon pauvre abbé, s'écria Raoul, qui rompit le premier le silence, plus de chansons, plus de rires maintenant! François n'est plus là, et je vais être pour vous un bien triste commensal. Aussi, pourquoi vous être sacrifié pour moi? pourquoi avoir renoncé à ce voyage qui vous aurait offert quelques distractions, et, qui sait, peut-être les moyens de vous procurer quelques douceurs sur vos vieux jours?

— Oui! c'est cela! reprit brusquement l'abbé, j'aurai été pendant dix-huit ans bien nourri, bien logé, bien rétribué même au château de La Fare, et par-dessus le marché, moi, un pauvre diable d'aumônier de régiment, un moine défroqué, j'aurai été, pendant tout ce temps-là traité en ami, que dis-je? en frère, par le seigneur du château! Il m'aura confié son fils unique, le noble et dernier rejeton de sa race, comme à un autre lui-même, et tout cela pour qu'à la première occasion je m'en aille courir la pretentaine, comme un vieux fou, en vous plantant là, ni plus ni moins qu'un chien malade qu'on laisse au chenil! Pour qui me prenez-vous, morbleu?

— Pardon, mon cher et bon maître, répondit Raoul, c'est qu'aussi je ne puis m'empêcher de m'attrister en songeant à toutes les privations qu'à votre âge vous allez être forcé de vous imposer, par suite d'une pareille résolution. N'est-ce donc pas assez de tous les sacrifices que vous avez déjà faits pour moi, de vos économies englouties dans notre naufrage? Savez-vous bien que ce que j'ai à partager avec vous maintenant, c'est la pauvreté, et bientôt peut-être la misère?

— La pauvreté, soit! qu'est-ce que cela me fait? mais foin de la misère! On n'est misérable que quand on le veut bien, entendez-vous, Raoul, tant qu'on a la force de travailler, et mordieu! malgré mes soixante-douze ans bien sonnés, je vous prouverai que je suis encore bon à quelque chose. Je donnerai des leçons.

— En trouverez-vous?

— Oui, parbleu! Je suis déjà en pourparlers à cet égard avec une personne à laquelle je suis recommandé par M. Mirandol. Ce sera assez avantageux.

— Quelle est cette personne? De quoi s'agit-il?

— Que vous importe? Il s'agit de musique.

— A la bonne heure! Mais avant que l'affaire soit conclue, il pourra s'écouler du temps, et nos ressources s'épuisent.

— C'est possible, mais cela ne m'inquiète pas précisément.

— Comment?

Digitized by Google

— Puisque vous êtes si curieux et qu'il faut tout vous dire, apprenez que j'ai déjà reçu une forte avance sur mes émoluments futurs, grâce à M. Mirandol, qui a bien voulu..... c'est-à-dire qui n'aurait pas dû me faire cette proposition. Mais, pour l'amour de Dieu ! ne me questionnez plus à ce sujet !

— Très volontiers. Peste ! voilà des gens bien généreux ! Je voudrais bien faire leur connaissance.

— Gardez-vous-en bien, malheureux ! Je m'y oppose. Il ne manquerait plus que cela !

— Allons ! mon cher maître, calmez-vous ! Mais moi, que vais-je faire à présent ? A quoi suis-je bon ?

— Vous, Raoul ! vous êtes gentilhomme. Est-ce que les lis sont faits pour filer ? Ne vous découragez donc pas, enfant ! De meilleurs jours viendront. Après la pluie le soleil ; c'est la loi de Dieu et l'ordre de la nature. Tôt ou tard, il se présentera pour vous quelque bon mariage, une riche, noble et belle héritière. Vous aurez des enfants, et morbleu ! j'espère bien encore pouvoir au moins leur apprendre à lire. »

Raoul baissa la tête et ne répondit pas. A ce moment, on apporta une lettre que Raoul décacheta et ouvrit négligemment ; mais il n'y eut pas plutôt jeté les yeux qu'il tressaillit, et une teinte rosée apparut sur les pommettes de ses joues.

« Qu'est-ce donc ? dit l'abbé.

— Oh ! répondit le jeune homme en affectant l'indifférence, c'est un message fort insignifiant d'un ancien camarade. »

Le message était de la main de la cousine Sophie et contenait ces simples mots :

« Trouvez-vous demain au musée du Louvre, dans la grande galerie, vers midi. On a de graves nouvelles à vous apprendre. »

Comme la nuit parut longue à Raoul ! Comme les heures se traînèrent jusqu'à ce bienheureux lendemain ! Il ne déjeuna pas ce jour-là, et bien avant l'heure fixée il était dans la grande galerie du Louvre, où l'on eût dit qu'il volait au ras du parquet, ainsi que cela se passe dans les rêves. Enfin, les deux cousines apparurent. Pâle et tremblant, il s'approcha d'elles ; puis, sur un signe que lui fit la cousine Sophie, il alla s'asseoir, au bout de la grande galerie, sur une banquette où elles ne tardèrent pas à venir le rejoindre.

Alors, la conversation s'engagea sur des choses en apparence indifférentes et avec cette adorable gaucherie qui caractérise généralement les amoureux, surtout dans les premières phases de la passion. Mais, pendant ce temps-là, les yeux de Raoul se miraient dans les yeux d'Eugénie ; mais sa main pressait furtivement celle de la jeune fille ; mais si leurs paroles à tous deux étaient froides, banales,

Digitized by Google

incohérentes, que d'éloquence et de feu dans les regards qu'ils échangeaient ! En pareille occasion, quel contraste charmant entre ce qu'on dit et ce qu'on pense !

Nous nous bornerons à rapporter succinctement l'objet de l'entrevue, qui était d'apprendre à Raoul une grande nouvelle : la veuve Brossier allait arriver en personne à Paris pour retirer sa fille de pension et pour solliciter un changement de bureau qu'elle avait l'espoir d'obtenir. Il fallait donc prendre un parti, et comme Raoul annonçait l'intention de ne pas différer plus longtemps une demande en mariage, que les circonstances l'avaient forcé d'ajourner, la cousine Sophie hocha la tête, et attachant sur les deux amants un regard plein de sympathie :

« Mes pauvres amis, dit-elle, aimez-vous bien ! C'est si bon d'aimer et d'être aimé ! Mais je connais ma tante Brossier : jamais elle ne donnera son consentement au mariage de sa fille avec un jeune homme sans état et sans fortune, ce jeune homme fût-il le fils d'un duc et pair, ce dont ma tante Brossier se soucie comme de sa vieille pantoufle. »

Raoul, en entendant prononcer ces fatales paroles, baissa le front d'un air consterné ; mais Eugénie, se penchant à son oreille, lui dit tout bas d'une voix émue et les joues couvertes d'une pudique rougeur :

« Vous m'avez demandé quel était le projet que j'avais formé et que je vous avais annoncé dans une de mes lettres. Le moment est venu de vous le faire connaître ; seulement, vous allez dire que je suis une tête folle, et peut-être vous m'aimerez moins.

— Eugénie, pouvez-vous le penser ? murmura tendrement le jeune homme.

— Eh bien, écoutez : il y aurait peut-être un moyen de triompher de tous les obstacles ; mais c'est qu'en vérité je n'ose vous le dire.

— Oh ! je vous en supplie.

— Ma cousine Sophie est la personne que j'aime le plus au monde après vous. Elle aussi aimait un jeune homme, un cousin avec lequel son père et sa mère ne voulaient pas la laisser marier, parce qu'il était sans fortune. Savez-vous ce qu'ils ont osé faire pour forcer mon oncle et ma tante à consentir à ce mariage ? Demandez-le lui !

— Méchante ! reprit la cousine Sophie, qui rougit à son tour jusqu'au blanc des yeux, pourquoi rappeler un pareil souvenir ? C'est bien mal, ce que nous avons fait, Ernest et moi ; mais sans cela il ne serait jamais devenu mon mari, et nous nous aimions tant ! ce qui ne veut pas dire que nous ne nous aimons pas beaucoup encore.

Digitized by Google

— Mais enfin ! s'écria Raoul, dont la curiosité violemment surexcitée devenait presque de l'angoisse.

— Enfin, monsieur, dit la cousine Sophie, puisqu'il faut tout vous dire, Ernest, qui était commis dans la maison de mon père, en avait été renvoyé. Je n'avais plus la tête à moi, et un jour j'ai consenti à me laisser enlever par lui. Nous sommes partis ensemble pour le Havre. On a bien été inquiet de moi dans ma famille, on m'a fait chercher de tous les côtés, et vous comprenez qu'après un pareil scandale il n'y avait plus qu'à pardonner et à nous marier. C'est ce qu'on a fait, et nous sommes aujourd'hui, Ernest et moi, le couple le plus heureux du monde.

— O bonté divine ! s'écria Raoul avec un véritable enivrement, est-il bien vrai, Eugénie ? vous consentiriez à partager mon sort ? Moi aussi, j'avais pensé bien souvent à un pareil projet ; mais je n'avais pas encore osé vous en parler, et c'est vous qui..... Oh ! combien je suis heureux ! Maintenant, plus d'obstacles. »

Eugénie, qui avait tenu les yeux baissés pendant que s'échangeaient entre Raoul et la cousine Sophie les paroles qui précèdent, les avait relevés timidement en entendant les exclamations joyeuses de son amant, et son regard était maintenant fixé sur lui avec une vive expression d'amour et de reconnaissance :

« Pourtant, reprit-elle d'un ton où la candeur enfantine commençait à reprendre le dessus sur les audaces romanesques de la pensionnaire, il est bien entendu que c'est là une ressource suprême, désespérée, à laquelle j'ai pu songer un instant, mais qu'il faut éviter à tout prix d'employer, n'est-ce pas, Raoul ? Réfléchissez donc au scandale que nous donnerions, à la douleur et à la colère de ma famille ! Oh ! tenez, j'ai eu bien tort de me laisser aller à des idées si coupables, si insensées.

— Voudriez-vous donc déjà vous rétracter ? repartit avec anxiété l'amoureux jeune homme. Oh ! croyez-moi, vous pouvez vous fier à mon honneur, et ce n'est pas moi qui voudrai jamais vous exposer gratuitement à toutes les conséquences d'une résolution dont je comprends la portée pleine de périls. Dès que le moment sera venu, et vous en serez juge, j'irai trouver votre mère et je lui demanderai votre main ; mais si elle me la refuse, alors, Eugénie, je vous rappellerai vos paroles d'aujourd'hui, et je vous sommerai de tenir votre promesse.

— Et je la tiendrai, Raoul, dit la jeune fille ; car mon cœur vous appartient, et il ne sera jamais qu'à vous. »

Notre époque est prosaïque, et ce n'est pas notre faute si la scène dont nous venons de raconter la fin, au lieu de se passer dans quelque site romantique, sous l'ombre solennelle des chênes ou des châ-

Digitized by Google

taigniers, au bord de quelque claire fontaine, encadrée de mousse et de myosotis, comme dans le poétique roman de *la Fiancée de Lammermoor*, avait pour théâtre une banquette de velours d'Utrecht fané, dans un coin obscur du musée du Louvre. Peut-être seulement à quelque distance, un orgue de Barbarie faisait entendre en ce moment la ritournelle si connue de cette adorable cantilène, dont Donizetti, le maître par excellence des mélodies amoureuses, s'est plu à illustrer les adieux de la belle Lucie et du sire de Ravenswood.

Heureux amants! ils oubliaient dans ce chaste tête-à-tête, en présence de la cousine Sophie qui les regardait avec attendrissement, et des spectateurs insoucieux qui défilaient devant eux, sans même les apercevoir, que, quand le vase est si plein, il est bien près de déborder, et que, dans le cas contraire, il arrive toujours fatalement qu'une main ennemie ou même indifférente renverse le vase en passant.

VI. — LE ROI DES ROSSIGNOLS

Par une assez belle journée d'automne, une élégante voiture découverte, attelée de deux chevaux passablement fringants pour des chevaux de louage, s'arrêta à la porte de la modeste maison meublée où Raoul et l'abbé demeuraient, sur le boulevard des Italiens. Un jockey, vêtu d'une coquette livrée, ouvrit la portière, et un jeune homme, sautant lestement à bas du véhicule, entra dans la maison, monta les degrés, et, sans demander aucune indication à personne, vint frapper familièrement à la porte de Raoul. Celui-ci était absent, et ce fut l'abbé qui vint recevoir le nouveau venu, auquel il ouvrit ses deux bras presque paternellement, en lui disant :

« Te voilà donc de retour, mauvais sujet! Est-ce que tu arrives de la noce, que tu es si bien attifé ?

— J'arrive d'Allemagne, monsieur l'abbé, » répondit le nouveau venu, dans lequel le lecteur a reconnu sans nul doute le petit François, en dépit de la métamorphose qui s'était opérée en lui dans l'espace de quelques mois.

Ce n'était plus en effet ce jeune garçon demi-paysan, demi-bourgeois, au visage rougeaud, aux cheveux plats, aux mains calleuses, et d'une tournure si gauche et si embarrassée. D'abord, l'une de ses mains était gantée, ce qui dissimule toujours un peu les appendices les moins aristocratiques, et l'autre disparaissait en partie sous une profusion de bagues de toutes les dimensions, témoignages précieux, suivant toute apparence, de la haute satisfaction de tous les souverains grands et petits de la Confédération germanique. Il

Digitized by Google

portait d'ailleurs un vêtement complet à la dernière mode, sous un pardessus gris-blanc d'un merveilleux effet. Enfin, bien que les traits de sa physionomie n'eussent pas cessé d'être assez vulgaires, ils étaient rehaussés par un grand fond de bonhomie, et surtout par l'aisance parfaite que donne le succès.

« Eh bien, reprit l'abbé, tu vas me raconter comment les choses se sont passées en Allemagne, et si tu es aussi satisfait qu'on paraît l'être de toi.

— Oh ! repartit Frantz, car il faut bien lui donner son nouveau nom, ne m'en parlez pas, monsieur l'abbé ! J'en suis encore tout abasourdi. Permettez que je laisse à M. Mirandol le soin de vous donner à ce sujet des détails.....

— Auxquels ta modestie se refuse. Je comprends cela, mon garçon. M. Mirandol m'a écrit, en effet, que tu as eu de grands succès sur les bords du Rhin, et que tu nous reviens avec une cargaison de tabatières enrichies de brillants, avec des épingles, des bagues, que sais-je ? Bref, te voilà, comme il dit, passé rossignol *di primo cartello*, et j'en suis, pardieu ! bien aise ; car enfin tu es un peu mon élève.

— Un peu ! beaucoup, monsieur l'abbé.

— Vilain flatteur !.... Ah çà, où est-il, ce cher Mirandol ? Pourquoi n'est-il pas venu avec toi ?

— Il est allé voir le directeur du Théâtre-Italien : je l'ai laissé dans son cabinet. »

L'abbé tressaillit et balbutia d'un air troublé :

« Pourquoi faire ? Est-ce que tu vas donner un concert..... au Théâtre-Italien ?

— Pas précisément. M. Mirandol a une autre idée ; il voudrait.....

— Il voudrait..... Que veut-il ? Achève ! »

Frantz, qui ne paraissait pas moins troublé que M. Doucerain, répondit avec embarras :

« C'est que, si je parle, vous allez vous mettre en colère, monsieur l'abbé.

— En colère, moi ! pourquoi donc ? Corbleu ! parleras-tu ?

— Ce n'est pourtant pas ma faute. M. Mirandol l'exige absolument, et il faut que j'obéisse à M. Mirandol, je l'ai promis et signé par-devant notaire.

— Mais, vilain petit masque, que veut-il enfin, ce Mirandol ?

— Il veut..... pardon, monsieur l'abbé, il veut me faire débuter au Théâtre-Italien.

— Ah ! le monstre ! misérable Mirandol ! Et toi aussi, il te perdra ! »

Digitized by Google

En parlant ainsi, l'abbé se laissa tomber dans un fauteuil en se cachant le visage entre ses mains.

« Je savais bien, repartit Frantz piteusement, que vous vous fâcheriez tout rouge, et je le lui avais dit, à M. Mirandol ; mais il m'a répondu qu'il en faisait son affaire et qu'il ne craignait rien de vous.

— Ah ! il a dit cela ! Voyez-vous le traître ! Ainsi, tu vas monter sur les planches ! Quelle abomination ! Toi, mon élève !

— Pardon, monsieur l'abbé ; si vous pensez qu'il y va de mon salut, dame, je dirai à M. Mirandol que vous vous y opposez absolument, et que c'est impossible : l'engagement ne doit être signé que demain.

— Garde-t'en bien, malheureureux ! Tous les docteurs ne sont pas d'accord sur ce point délicat, entends-tu ? Par exemple, en Italie, les cardinaux vont à l'Opéra avec l'agrément du Saint-Père. En France, c'est un cardinal qui a établi ce genre de spectacle.

— Ah ! monsieur l'abbé, que vous me faites donc plaisir de me parler ainsi !

— Bien plus, les prêtres ne craignent pas, au delà des Alpes, de composer eux-mêmes des opéras, témoin le divin Métastase.

— Monsieur l'abbé, celui-là est-il aussi un cardinal ?

— Imbécile ! il est mort il y a longtemps. C'était un simple abbé comme moi ; seulement, je ne sache pas qu'il ait jamais été chartreux.

— C'est égal, je me souviendrai de ce que vous me dites relativement à M. l'abbé Métastase. Mais vous, qui êtes si savant et en même temps si scrupuleux observateur des devoirs de la religion.....

— Tais-toi ! ce n'est pas vrai !

— Ah ! monsieur l'abbé !.... Enfin, quelle est votre opinion au sujet des personnes qui emploient leurs talents pour la représentation des opéras ? »

L'abbé, qui depuis quelque temps tourmentait convulsivement sa perruque sur son crâne pelé, faillit l'en arracher à ces derniers mots, et, se levant avec violence :

« Petit misérable ! s'écria-t-il, pourquoi me fais-tu une pareille question ? Avoue que tu sais quelque chose ; Mirandol, le traître Mirandol aura parlé !

— Mais, monsieur l'abbé, je ne sais pas ce que vous voulez dire.

— Tu m'en donnes ta parole d'honneur ? M. Mirandol ne t'a rien appris relativement..... à moi ?

— Je vous le jure, monsieur l'abbé. Ah ! je vois bien que vous êtes fâché contre moi, parce que je vais chanter sur un théâtre.

— Fâché, moi, nullement ! au contraire..... c'est-à-dire..... Enfin,

Digitized by Google

est-ce que j'ai le droit de t'en vouloir pour cela, moi? Ce droit-là, je l'ai perdu, entends-tu bien?

— Non, monsieur l'abbé, vous ne l'avez pas perdu, et je vous révère et vous chéris toujours. Pourquoi donc auriez-vous perdu le droit de m'admonester?

— Pourquoi? pourquoi? Ce garçon-là me fera mourir avec ses questions! Pourquoi?.... Je suis un grand pécheur, un grand coupable.....

— Allons donc! monsieur l'abbé, c'est vous qui le dites, parce que vous avez toujours été sévère pour vous-même et plein d'indulgence pour les autres.

— Qui te l'a dit?

— Ne l'ai-je pas vu moi-même?

— Tu t'es trompé, on t'a trompé; oui, anciennement peut-être, mais depuis lors..... Ah! mon pauvre garçon, si tu savais!.....

— Quoi donc? Vous m'effrayez.

— Tiens, ce secret m'étouffe, et il faut que je m'en débarrasse; aussi bien, il n'y a plus moyen de faire autrement, puisque je vais être ton complice.

— Vous, monsieur l'abbé! Qu'est-ce que cela signifie?

— Comment! tu ne comprends pas qu'il n'est pas nécessaire de monter sur les planches pour participer à la même tache, au même péché?

— Je vous confesse, monsieur l'abbé, que je n'y suis plus du tout, et je me donne au diable si.....

— Ne parle pas du diable, imprudent! je lui appartiens depuis plus d'un mois, comme tu vas lui appartenir toi-même. Ah! c'est affreux!

— Ah! bon Dieu! grand Dieu! je commence à comprendre. Est-ce que vous-même vous seriez..... Oh! mais, c'est impossible!....

— Je suis artiste du Théâtre-Italien, moi, un abbé, un ancien chartreux!

— Est-ce bien possible, ce que vous dites là?

— Hélas! oui, mon garçon, tu as devant tes yeux le troisième premier violon de l'orchestre. Avec cela, je risque le purgatoire pour le moins; mais toi, c'est l'enfer!

— Pourtant, vous disiez le contraire tout à l'heure.

— Je disais..... Est-ce qu'on peut savoir quelque chose à cet égard? Il n'importe : je me sens déjà soulagé de t'avoir révélé cet épouvantable secret; mais tu comprends qu'il doit rester enseveli entre nous à tout jamais, n'est-ce pas? Il faut surtout que Raoul n'en sache rien. C'est pour lui donner du pain, vois-tu, à mon cher Raoul, que je me suis résigné à signer ce pacte fatal. Il le fallaiit.

Digitized by Google

Tous mes efforts pour me procurer des leçons avaient été infructueux. Mirandol a été le serpent qui m'a tenté; affreux Mirandol!

— Mais, monsieur l'abbé, quand M. Raoul ira au théâtre, s'il allait vous reconnaître?

— C'est impossible, mon garçon. D'abord, j'ai changé de nom, et puis je change aussi de perruqne avant d'entrer. Tu verras; mais je te recommande expressément de faire semblant de ne pas me reconnaître.

— Je vous le promets. Mais M. Raoul, comment va-t-il?

— Physiquement, sa santé ne me paraît pas mauvaise; mais, moralement, c'est bien différent. Il me cache quelque chose de son côté, j'en suis sûr, et je gage qu'il est toujours amoureux de cette petite péronnelle. On dit que les hommes sont inconstants en amour; il faut qu'il s'en trouve un par hasard qui est la constance même, et c'est mon élève. Cela me fait enrager, morbleu! et je consentirais de grand cœur à rester quelque temps de plus dans le purgatoire, si quelqu'un était assez avisé pour souffler à Raoul sa conquête. Ce serait une œuvre pie. »

En entendant ces dernières paroles, Frantz était devenu rêveur.

Sur ces entrefaites, Raoul entra, et la conversation se trouva forcément interrompue. Comme le jeune vicomte complimentait son frère de lait sur la voiture et l'attelage qu'il avait aperçus devant la porte, Frantz lui proposa d'en faire l'essai, ajoutant que c'était une location du fait de M. Mirandol; car ce dernier avait pensé qu'un ténor descendant de sa voiture, et se faisant escorter par son groom jusqu'à la porte du cabinet d'un directeur de théâtre, ne pouvait manquer d'avoir un engagement fort avantageux. Raoul s'empressa d'accepter la proposition, et, habitué de longue date à tous les exercices hippiques, il prit en main les rênes et voulut conduire les chevaux lui-même. Quant à Frantz, après avoir relégué le cocher sur le siége de derrière, à côté du jockey, il prit place auprès de son frère de lait.

Les deux jeunes gens gagnèrent les Champs-Elysées, à l'heure où l'on vient d'ordinaire s'y promener pour jouir des rayons du soleil d'automne. Tous deux suivaient, en devisant, la grande avenue, dont ils rasaient les bords, lorsqu'ils aperçurent, assises sur deux chaises, Eugénie et la cousine Sophie. La première devint fort rouge, et la seconde répondit à leur salut par une inclination de tête accompagnée d'un sourire d'intelligence.

« La maman Brossier n'est pas là, dit Frantz.

— Ah! si j'avais osé, reprit Raoul, j'aurais arrêté les chevaux, mais elle n'est peut-être pas loin, et elle peut revenir d'un moment à l'autre.

Digitized by Google

— En effet, c'est pour le coup que tout serait perdu ! »

Les amoureux ont l'esprit inventif. Au lieu de prolonger la promenade jusqu'à la grille de clôture qui servait alors de barrière, au pied de l'arc de triomphe de l'Etoile, Raoul fit tourner les chevaux au bout de deux ou trois cents pas, affectant de passer et de repasser le plus souvent possible devant sa bien-aimée, avec laquelle il échangeait, par cette occasion, les plus tendres regards. Mais tout à coup un vent assez violent commença à s'élever, et comme, sous le ciel pluvieux de Paris, on compte les journées qui ne sont pas marquées au moins par une averse, la pluie se déclara avec assez d'intensité pour que promeneurs et promeneuses se missent en devoir d'aller chercher un refuge, suivant les facilités qui leur étaient offertes.

« Ah ! mon Dieu ! s'écria Frantz, Mlle Eugénie et sa cousine vont être bien embarrassées. Si j'osais, je leur offrirais un abri dans la voiture.

— Ose, reprit vivement Raoul, tu as là une excellente idée. »

Et, dirigeant aussitôt les chevaux vers la place où les deux jeunes femmes se tenaient encore à l'abri d'un des arbres de l'avenue, Raoul laissa son compagnon descendre pour formuler sa proposition, qui, après quelques combats, fut acceptée. En même temps, le groom se mit en devoir de rabattre la capote de la voiture, pendant que le cocher recevait l'invitation de venir prendre sa place sur le siége ; car Raoul avait trop à cœur de ne pas laisser échapper l'occasion d'une entrevue avec Eugénie pour ne pas abdiquer immédiatement son rôle d'automédon.

Chemin faisant, on ne put s'empêcher d'évoquer de part et d'autre le souvenir de ce qui s'était passé, plus d'une année auparavant, dans les bois qui avoisinent le chemin de la Grande-Chartreuse : c'est ainsi qu'on s'était rencontré par un temps d'orage ; c'est ainsi que les deux jeunes gens avaient pu, comme dans la circonstance actuelle, se mettre à la disposition d'Eugénie pour lui servir de guides et la ramener dans sa famille. Seulement, il y avait, entre les deux aventures, toute la distance qui sépare l'avenue des Champs-Elysées des romantiques sentiers tracés à travers les forêts de la Grande-Chartreuse. Etait-il bien possible de comparer la chevauchée aventureuse, sur une selle masculine et sur un coursier ombrageux, avec une promenade sur les moelleux coussins d'une élégante voiture, et, pour tout dire en quatre mots, la campagne avec la ville et la nature avec la civilisation ?

La cousine Sophie, dont le tempérament n'était pas précisément tourné vers la poésie, en vertu peut-être de son embonpoint précoce, la cousine Sophie disait qu'elle préférait en tous points l'aventure actuelle à celle qui l'avait précédée, et que M. Frantz était bien heu-

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue d'économie chrétienne (septembre et octobre 1862).

L'abbé Perreyve. L'Eglise catholique et la sainteté morale. — Justin Améro. Les Institutions de charité de Londres. — François Beslay. Les Peintres primitifs en Italie, à propos de la collection Campana. — L. de Serbois. Saint Vincent de Paul, écrivain et économiste. — Ed. Ducpétiaux. Congrès international de bienfaisance de Londres. Procès-verbal de la séance du 13 juin, sur la question de l'enseignement obligatoire. — Antonin Rondelet. Une jeune fille qui ne voulait pas se marier (étude de mœurs). — Housset. Les écoles d'adultes (femmes). — De Reynal. Courrier des œuvres; Rapport sur l'œuvre de Saint-Nicolas. — Documents officiels. Le secours à domicile à Paris.

Revue du Lyonnais (novembre 1862).

Alfred Besse des Larzes. Poésie : Le Nid d'oiseau. — Le comte de Poncins. Une Commune sous l'ancien régime : Lyon avant 89. — Philippe Michaud. Histoire du Beaujolais au XIIe siècle (suite). — Petit-Senn. Un autographe de Napoléon Ier. — Aimé Vingtrinier. Note sur l'invasion des Sarrazins dans le Lyonnais. — Travaux de l'Académie. — Noël de 1581 sur la maladie contagieuse, avec lettre de M. Véricel fils. — A. V. Chronique locale.

Revue de Toulouse (novembre 1862).

Tournal. Notes sur la Céramique : Faïences et Porcelaines. — André. Traduction en vers français du premier acte de l'***Héautontimorumenos*** de Térence. — Mathieu Guesde. Histoire anecdotique de la colonisation française aux Antilles : Le Trésor. — F. Lacointa. A propos des Poètes toulousains. — Académie impériale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse : séances des 10, 17, 24 et 31 juillet 1862. — Chronique.

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

The Quarterly Review (october 1862).

Victor Hugo : Les Misérables. — The Platonic Dialogues. — Modern political Memoirs. — Aids to Faith. Belgium. — The Waterloo of M. Thiers. — China and the Taeping Rebellion. — The Confederate Struggle and Recognition.

PÉRIODIQUES BELGES.

La Belgique Contemporaine (septembre 1862).

De l'étendue du droit des écrivains et des artistes sur leurs œuvres. — Association internationale pour le progrès des sciences sociales. — Un dialogue, traduit de l'***Esprit de la Nature***, d'Œrsted. — Une Femme poète. — Chronique politique.

PÉRIODIQUES ESPAGNOLS.

Revista Ibérica (15 de octuber 1862).

Fernando de Castro. Carácter práctico de la filosofia en relacion con la historia. — Doctor..... Carta del doctor..... al excellentísimo señor D. Joaquin Francisco Pacheco. — Juan Valera. Sobre el Discurso acerca del Drama religioso español antes y despues de Lope de Vega, escrito por Don Manuel Cañete, individuo de numero de la Real Academia española. — Antonio Vinageras. Andrès Piquer y sus obras. — D. Claudio José Nuñez. Poesia, traducida. — Una Visita á la exposicion de Bellas Artes de 1862. — Rodrigo Paganino. Revista de Portugal. — Ricardo Alzugaray. Revista política. — Boletin de instruccion pública.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Rivista Contemporanea (ottobre 1862).

Costantino Nigra. Canzoni popolari del Piemonte : Moran d'Inghilterra; La Tomba; La Fidanzata infidele; Carolina di Savoie. — Antonio Soliman. Osservazioni sul Beccaria e il Diritto penale, di Cesare Cantù, e sulle due scuole degli spiritualisti e degli Unitarii. — Enrico Pani Rossi. Studii istorici e amministrativi. Dello stato degli Ordini e delle Leggi di Toscana nel 1849, con Lettera a Gaspare Finali. — Luigi de la Varenne. Lo Scaricatoio di Claudio. Interramento del Lago di Fucino. — F. Dini. Dell' Epigrafia; Pensieri. — Emmanuele Celesia. Porti e vie strate dell' antica Liguria. — Vegezzi-Ruscalli. Rassegna politica.

PÉRIODIQUES SUISSES.

Bibliothèque Universelle et Revue Suisse. (20 octobre 1862.)

Paul Heyse. La Rabbiata, traduction. — J.-A. Verchère. Le Protestantisme en Hongrie. — Edouard Sillan. Le Chasseur d'Ours. — Correspondance d'Allemagne. — H. Fl. Calame. Chronique Suisse. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Alphonse de Candolle. Note sur un nouveau caractère observé dans le fruit des chênes et sur la meilleure division à adopter pour le genre ***quercus***. — A. de La Rive. Sur la Physique du Globe. — Société helvétique des Sciences Naturelles. — Bulletin scientifique. Astronomie, Zoologie, Anatomie, Paléontologie, Botanique. — Observations Météorologiques en septembre 1862.

Galignani's Paris Guide (nouvelle édition entièrement refondue), 1 vol. in-12. Paris, Galignani et Ce.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron 5.

Digitized by Google

2e SÉRIE. — N° 12. 15 DÉCEMBRE 1862.

ATHENÆUM FRANÇAIS

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DE LA

REVUE CONTEMPORAINE

Bulletin critique.

Histoire de Sibylle, par M. Octave FEUILLET. Paris, M. Lévy.

Pourquoi M. Feuillet a-t-il donné pour marraine à sa pieuse héroïne cette coquette princesse de Bade, qui ne se jette dans la dévotion qu'après avoir entendu sonner l'heure des repentirs aux cadrans les plus retardataires? Le mysticisme de la nouvelle Sibylle est bien autrement précoce. « A peine au sortir de l'enfance, » elle dogmatise, catéchise et moralise sa gouvernante, son curé, ses aïeux de Paris et de province, car elle en a partout, et enfin son amoureux. Elle ne veut absolument pour époux qu'un homme qui partage ses convictions religieuses, nonobstant le texte de saint Paul, qui approuve « que la femme fidèle sanctifie le mari infidèle.» La conversion de son Raoul, incrédule obstiné sans trop savoir pourquoi, lui donne bien du souci; elle meurt à la peine, mais en emportant la consolation de l'avoir vu enfin touché de la grâce, et la certitude que son union avec le fiancé de son âme s'accomplira dans un monde meilleur. En attendant cette heure bien heureuse, Raoul emploie poétiquement le reste de son existence terrestre à errer autour de la tombe de son amie, pareil à cette brise plaintive que Jean-Paul Richter nomme « l'éternelle fiancée de l'orage (*Ewige Windsbraut*).» On retrouve dans ce roman les qualités et les défauts ordinaires de l'auteur : la grâce un peu maniérée des détails, le naturel souvent sacrifié au joli, l'afféterie du style déguisant mal la pauvreté d'invention, surtout dans la dernière partie de l'ouvrage, évidemment la plus négligée. Il a fait de son héroïne quelque chose de si diaphane, de si éthéré, elle touche si peu la terre, qu'on finit par s'y intéresser moins qu'à une simple fille d'Eve. Nous préférons de beaucoup d'autres personnages, comme le vieux curé, l'institutrice irlandaise ornée de sa harpe, le comte de Vergnes et sa femme, ménage parisien de la décadence très finement étudié, et surtout la duchesse Blanche, une vraie femme, celle-là, plus attrayante que la petite fée puritaine qui a les prédilections de M. Feuillet. Le fou halluciné, qui de temps en temps apparaît pour prédire les événements, est un type devenu aujourd'hui banal, et dont on aurait bien pu se passer. Celui de Clotilde est plus qu'inutile, il est odieux, surtout dans la scène où cette femme indigne vient déployer tout le manége d'une coquetterie éhontée vis-à-vis de l'homme dont elle veut se faire un nouvel amant, sans laisser seulement le temps de se refroidir au cadavre du favori congédié, qui vient de se tuer pour elle. En revanche, c'était une conception, sinon bien neuve, du moins morale et dramatique, que celle du premier amant de Clotilde, de ce savant materialiste aux prises avec une passion profonde, et apprenant, par cette mortelle expérience, que le positivisme scientifique n'est pas tout en ce monde. Malheureusement, ce personnage est à peine ébauché; sa mort, qui aurait pu être une des belles scènes de l'ouvrage, est écourtée et d'une vulgarité désolante. Il est vrai qu'autrement l'effet en aurait été décisif sur l'incrédule amant de Sibylle, et M. Feuillet tenait singulièrement à ce que son héros ne se convertît qu'à la dernière heure. Il voulait à tout prix éviter à ses deux amants le prosaïque dénoûment d'un mariage terrestre. Enfin, ce Raoul, que toutes les femmes se disputent, nous paraît assez peu digne de son bonheur. Cet artiste gentilhomme est un caractère flottant, capricieux, qui réfléchit docilement toutes les impressions bonnes ou mauvaises, et n'a ni le courage de la foi ni celui du scepticisme. Malgré ces nombreux défauts, ce roman ne manque pas de charme. On lira surtout avec un grand plaisir la première rencontre de Raoul avec

Digitized by Google

Sibylle enfant, la scène où la duchesse Blanche, prête à succomber, se rattache à sa jeune parente, qui va remplir dans sa destinée le rôle d'ange gardien, et l'éloquente et spirituelle boutade de Raoul contre le matérialisme, qui est peut-être la page la mieux écrite du roman. Les tirades spiritualistes et religieuses, qui abondent dans l'histoire de Sibylle, n'ont pas absolument le mérite de la nouveauté, mais l'auteur a le mérite incontestable de se placer dans le courant de la réaction morale qui tend à se produire aujourd'hui. Il a interprété fidèlement et heureusement, dans plusieurs passages de ce livre, comme dans quelques productions antérieures, la pensée de beaucoup de gens éclairés et honnêtes sur cette épidémie de matérialisme qui est peut-être le plus grand mal et le plus grand péril de la société actuelle. C'est là, après tout, un emploi habile et salutaire du talent, et qui suffit pour assurer à *l'Histoire de Sibylle*, quoiqu'elle laisse beaucoup à désirer au point de vue de l'art, une place honorable parmi les bons romans.

B. E.

Placide de Javerny, par Mme Emiliane DU MÉRAC, 1 vol. in-12. Paris, Michel Lévy frères.

Les émotions vives, les situations dramatiques, les catastrophes poignantes ne sont pas ce qu'il faudrait chercher dans ce volume; il ne laisse pas dans l'âme, par conséquent, un de ces retentissements douloureux et profonds qui nous troublent des semaines ou qui se gravent en nous pour ne plus s'effacer : c'est une histoire domestique toute simple et tout unie, finissant d'une manière nullement extraordinaire, et où il n'y a de victime, si c'est une victime, qu'un personnage secondaire, qui meurt d'ailleurs de sa belle mort et meurt heureux, car c'est un saint. La donnée du roman n'est pas tout à fait nouvelle, et le parti qu'on en a tiré n'accuse ni de grandes ressources ni une science consommée; cependant, l'ouvrage se lit avec intérêt, et ce ne sera pas sans profit que les femmes le liront. Elles y verront, une fois de plus, comment telles qui ont du monde, du tact, des principes, et avec cela un mari qui devrait rendre doux le devoir, peuvent pourtant se trouver amenées aux méprises les plus grossières, aux choix les plus avilissants, à des fautes que rien ne motive ni ne saurait excuser. Ici, la femme ne va pas jusqu'au bout dans sa faute : au moment du péril, le mari, qui se trouve miraculeusement là, la sauve; ouvrant enfin les yeux, la coupable regarde ce mari et se met à l'aimer.

Il y a de saines et de jolies choses dans *Placide de Javerny*. On y trouve des tableaux gracieux, des portraits tracés nettement; le paysage y est fait à grands traits, un peu à la manière du maître des maîtres en ce genre, George Sand. Ajoutons que Mme du Mérac s'est constamment gardée de cette emphase et de cette déclamation qui courent maintenant. *Placide de Javerny* est écrit on ne peut plus simplement.

P. M. E.

Les Iambes d'aujourd'hui, par Hippolyte PHILIBERT. Paris, Poulet-Malassis.

Voilà un titre hardi! Comment M. Hippolyte Philibert n'a-t-il pas craint de provoquer une comparaison désavantageuse entre ses iambes et ceux de Barbier? comparaison d'autant plus redoutable que l'imitation est évidente. Lisez par exemple ces vers :

Peuple, quand te ruant hors de tes sombres bouges
Contre une injuste royauté,
Tu jongles sans pâlir avec les boulets rouges
Pour le pain et ta liberté;
Lorsqu'à tes frères morts tu dresses des colonnes
Et que, plus libre, tu bondis
Sur le pavé boueux, tout jonché de couronnes,
Paris-Jongleur, je t'applaudis.

Vous vous rappelez aussitôt la fameuse tirade de Barbier :

C'est la vierge fougueuse, enfant de la Bastille.....

et vous trouvez que les vers de M. H. Philibert n'en sont qu'un écho bien affaibli. Du reste, cinq à six morceaux seulement justifient ce titre d'iambes : *Paris-Jongleur*, *Tam-Tam*, *Versez*, *l'Egoût*, *la Chair* : ils ont au moins le rhythme de l'iambe. La fin du volume se compose d'une suite de fantaisies tantôt vulgaires ou insignifiantes, tantôt d'une crudité brutale. Quelque part on lit :

Je veux tresser pour vous *mes rimes les plus blondes*,
Et tramer en or fin un flexible réseau
De vers ensoleillés, comme ces *gouttes rondes*,
Diamant du matin où se mire l'oiseau.

Est-il permis de tourmenter à ce point la langue et la pensée! Ailleurs :

Qui donc a su verser dans le sang de tes veines
Les chaleurs de lionne à l'époque du rut.....

Nous ne poussons pas la citation plus loin; ce qui suit est encore pire. Il nous en coûte d'être si sévère pour des vers qui attestent après tout une généreuse chaleur de sentiments; mais nous avons dû rappeler à M. Philibert que la recherche n'est pas de l'élégance, et que la déclamation n'est pas de la poésie.

C. N.

Les Bibliothèques scolaires, par M. HACHETTE.

Cette brochure contient des observations très dignes d'attention sur l'arrêté ministériel du 1er juin 1862, qui établit les bibliothèques scolaires. Tout en rendant justice aux intentions qui ont inspiré cet arrêté, M. Hachette critique vivement le système d'abonnement qu'on semble vouloir introduire, et qui lui paraît nuisible au commerce de la librairie en province. Il fait remarquer aussi, avec une grande apparence de raison, qu'il est non-seulement convenable, mais strictement légal de laisser aux instituteurs toute latitude dans le choix des ouvrages « approuvés et recommandés par le conseil supérieur d'instruction publique. » En effet, si

Digitized by Google

l'on attribuait aux conseils académiques le privilége d'imposer aux instituteurs de leurs circonscriptions l'usage de tel ou tel livre, à l'exclusion de ceux du même genre qui ont obtenu également l'approbation du conseil supérieur, il semble que cette approbation d'un si grand poids ne serait plus qu'une lettre morte. Suivant M. Hachette, l'établissement d'un pareil système ne pourrait que décourager les éditeurs et les auteurs de bons livres, et favoriser un monopole préjudiciable, non-seulement aux intérêts des libraires, mais aux progrès de l'instruction dans les classes laborieuses.

B. K.

Les Serpents, étude d'histoire naturelle et de politique, par H. LASSERRE, 1 vol. in-12. Paris, V. Palmé. 1863.

Voici un petit livre qui ne manque ni d'esprit, ni d'originalité, et qui serait une très fine et très agréable facétie s'il ne prétendait à une destinée plus haute et aussi, nous le craignons, plus orageuse : celle de la satire politique et religieuse. L'auteur semble s'être souvenu de ces vers de Philinte :

Et mon esprit enfin n'est pas plus offensé
De voir un homme fourbe, injuste, intéressé,
Que de voir des vautours affamés de carnage,
Des singes malfaisants et des loups plein de rage.

Mais s'il a pris bonne note de l'analogie entre un méchant homme et une méchante bête, il n'a guère gardé le calme philosophique de l'ami d'Alceste, et c'est du côté des « haines vigoureuses » du Misanthrope qu'il s'est tout entier porté. Qu'un envieux qui rampe et qui blesse soit un serpent par métaphore, cela se voit tous les jours.

Envieux, vous mordrez la base des statues,

a dit le poète; mais que l'être humain soit en lui l'apparence et l'*être serpent* la réalité, voilà ce qui est d'une moindre évidence, et ce que M. Lasserre prétend prouver, Lacépède, Cuvier, Daudin, Fontana et tous les *herpetologues* et toxicologues à la main. Après avoir étudié, la loupe à l'œil et surtout esprit en éveil, vipères et vipereaux, « j'aperçus, conclut-il, dans la race rampante dont j'examinais les mœurs, l'image fidèle des révolutionnaires et des sophistes; » en sorte que, par une synthèse aussi nouvelle que hardie, « le meilleur moyen de connaître les hommes, c'est d'étudier les reptiles. » Nous ne voulons pas contredire à ces rapprochements, toujours inattendus, souvent plus spirituels que délicats, entre le serpent et le sophiste. Mais nous ne pouvons pas admettre que Voltaire, Rousseau, Diderot et tout le XVIIIe siècle philosophique ne soient que des *ophidiens*, ou « êtres n'ayant ni pattes, ni nageoires et ne se mouvant qu'en rampant. » C'est là une intempérance de langage qui change aussitôt la raillerie permise en vivacités blessantes, et les fleurets d'escrime en lames de combat. M. Lasserre a bien le droit de se poser en adversaire des philosophes, mais il devrait pour cela user contre eux d'arguments plus que de mots, fussent-ils les plus spirituels du monde, et ne pas dérober à ce Voltaire même, qu'il méprise si fort, un de ses procédés les moins dignes d'imitation. Ne pas faire, dans ce XVIIIe siècle si plein de mélange, la part du beau et du bien, c'est retirer d'avance toute créance aux vérités qu'on pourra proclamer et aux bonnes raisons qu'on pourra fournir, et c'est là un travers dans lequel nous voudrions ne pas voir tomber M. Lasserre et les écrivains de son parti.

E. A.

Considérations sur la réformation et les lois de 1860 en Suède, par O. d'ADELSWÆRD. — Réponse à *la Suède libérale devant l'Europe*. In-8. Paris et Genève, Cherbuliez, édit., 1862.

Voici un ouvrage de polémique et d'histoire. En 1861, M. le baron d'Adelswærd, protestant zélé, Français d'origine scandinave, ancien membre des Assemblées constituante et législative, publiait un écrit sur la liberté de conscience en Suède, pour montrer qu'on a exagéré grandement chez nous la portée des lois suédoises en ce qui touche les cultes non conformistes et les changements de religion. Son travail avait trait aussi à la loi du mois d'octobre 1860. M. l'abbé Cognat prit aussitôt la plume pour contredire les assertions de M. d'Adelswærd. Ce dernier vient de répliquer. Il répond à la brochure de l'abbé Cognat par un gros volume in-8, dans lequel, pour expliquer la sévérité de la législation suédoise, il se livre à une revue rétrospective fort instructive, d'après les travaux des historiens nationaux Geijer, Fryxell et Strinnholm. M. d'Adelswærd s'attache particulièrement à venger la mémoire de l'illustre roi Gustave Wasa des attaques de M. Cognat, lequel attribue l'introduction du luthéranisme en Suède à des calculs et à des intérêts purement politiques. On lira avec profit cette discussion historique, et ceux mêmes qui n'en approuvent pas les tendances et les conclusions rendront justice au savoir et à la sincérité de l'auteur.

ALF. DE B.

Histoire des Dogmes chrétiens, par M. Eug. HAAG, 2 forts vol. gr. in-8o. Paris et Genève, J. Cherbuliez.

M. Eugène Haag, auteur avec son frère de la *France protestante*, véritable monument d'érudition qui, malgré la différence des doctrines, peut s'appeler un ouvrage de bénédictins, vient de publier un livre non moins savant et d'un intérêt plus général. L'*Histoire des Dogmes chrétiens* est le produit d'un travail considérable d'analyse et d'exégèse. Il fait connaître les origines et les développements successifs du christianisme. Il est appuyé de citations, de preuves, de notes latines, grecques, allemandes, et décèle une vaste érudition,

Digitized by Google

une connaissance bien rare des textes sacrés. Le premier volume renferme une introduction en douze chapitres. La première période, qui commence à la naissance de Jésus-Christ, va jusqu'au concile de Nicée; la deuxième, depuis ce concile jusqu'à la scission violente et fâcheuse des deux Eglises d'Orient et d'Occident; la troisième, depuis ce schisme jusqu'à l'époque de la réformation; la quatrième, depuis la réforme jusqu'aux temps modernes. Le second volume est divisé en cinq chapitres, dont voici les titres : Théologie, Anthropologie théologique, Christologie et Sotériologie, Charitologie, Eschatologie. Un des chapitres les plus intéressants de cet ouvrage est celui qui a pour titre : « Primauté du siége de Rome. » Ce sujet est traité fort impartialement. M. Haag, bien que protestant, rend pleinement justice à la persévérance, à la fermeté et à l'habileté des premiers papes, successeurs de Léon et de Grégoire le Grand. En somme, cette histoire sera utilement consultée par les théologiens de toutes les confessions chrétiennes; elle rappelle les travaux profonds et substantiels de l'érudition allemande. ALF. DE B.

De l'Imitation de Jésus-Christ, traduite par J. D'AVENEL, in-32. Paris, J. Lecoffre. 1862.

Après l'Ecriture-Sainte, l'*Imitation de Jésus-Christ* est le livre le plus cher à la piété et le plus répandu parmi les fidèles. La sagesse des maximes, l'onction des prières, l'esprit de douceur et de charité, la connaissance des voies spirituelles, tout a contribué à rendre ce livre précieux aux chrétiens. Des philosophes l'ont célébré comme un chef-d'œuvre de la morale et du sentiment, et des gens de lettres ont admiré les grâces simples et naïves du langage de son mystérieux auteur. Un tel livre a dû se répandre et se multiplier; aussi, nous voyons que les éditions et les traductions de l'*Imitation* ont été extrêmement nombreuses dans les derniers siècles. La première traduction citée par les bibliographes fut imprimée à Toulouse en 1488. Il y en eut trois autres sur la fin du même siècle, sept dans le XVIe siècle, vingt-trois dans le XVIIe et autant dans le dernier siècle. Le siècle actuel a fourni quatre ou cinq traducteurs, MM. Gence, de Genoude, de La Mennais, Delaunay (actuellement curé de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris). Plusieurs de ces traductions ont été si souvent réimprimées qu'on peut compter environ huit cents éditions de l'*Imitation* en français. Voici un nouveau traducteur, M. d'Avenel. A-t-il mieux réussi que ses devanciers? Nous oserons presque l'affirmer, car sa version est scrupuleusement calquée sur le texte dont elle a su conserver l'élégance et l'énergie. Nous y avons remarqué une innovation : c'est qu'en parlant à Dieu le traducteur a substitué le *toi* au *vous*, employé généralement jusqu'ici. Quelques catholiques méticuleux y verront peut-être une des formes du protestantisme, mais tout homme de goût n'aura point à cet égard de sots scrupules et se rappellera qu'un homme qui fait autorité dans l'art d'écrire et de penser, le P. Gratry, traduisant, dans la *Connaissance de l'âme*, un texte de l'*Imitation*, n'a pas craint de dire : « O Dieu! ô vérité! fais que je sois un avec toi dans l'amour vrai. » C'est là un exemple qui nous semble bon à suivre. H. FISQUET.

Leçons élémentaires sur l'histoire naturelle des oiseaux, par MM. J.-C. CHENU, O. DES MURS et J. VERREAUX, t. I. Paris, Hachette.

Sous le titre modeste de *Leçons élémentaires*, les auteurs de cet ouvrage publient un traité complet d'ornithologie, résumé intéressant et substantiel de tout ce qui concerne cette branche de l'histoire naturelle. Ce premier volume comprend toutes les généralités indispensables sur l'anatomie, la physiologie, le mode de reproduction, les habitudes, l'instinct, la distribution géographique et le classement des oiseaux. Les suivants donneront l'histoire des ordres, des familles, des genres et des espèces principales. L'ouvrage entier sera enrichi de nombreuses gravures représentant tous les oiseaux d'Europe et les types les plus remarquables ou les plus récemment découverts parmi les oiseaux des autres parties du monde. Celles du volume que nous avons sous les yeux font augurer favorablement des autres. Cette publication est une œuvre de vulgarisation scientifique des plus heureuses, et nous espérons que l'auteur et les éditeurs la mèneront à bonne fin. E. DE V.

1° *Dictionnaire usuel d'Histoire et de Géographie*, publié par Ch. LOUANDRE. 2e édit., revue et augmentée d'un supplément, in-12. Paris, Paul Dupont. 1862. — 2° *Dictionnaire usuel des Sciences*, rédigé par MM. BOILLOT, BOULANGIER, DUCROS, DORVAL, PRINN, LABITTE, LAGARRIGUE, LÉVY, MARCOTTE, ISABEAU, etc., publié par Ch. LOUANDRE, in-12. Paris, P. Dupont.

Sous le titre modeste de *Bibliothèque des Campagnes*, M Paul Dupont a entrepris, il y a quelques années, la publication d'une série de volumes destinés à l'instruction primaire. Parmi les volumes qui ont paru jusqu'ici, le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie*, publié sous les auspices de M. Louandre, est le plus important. La première édition étant épuisée, l'auteur en publie une seconde, augmentée d'un supplément de six cents articles. Quelques lecteurs regretteront que ces articles n'aient pas été distribués dans le corps de l'ouvrage. Un *Dictionnaire des Sciences*, conçu sur le même plan, était le complément nécessaire du dictionnaire d'histoire. Celui que M. Louandre vient de publier s'adresse aux mêmes lecteurs et répond aux mêmes besoins que le dictionnaire d'histoire. En matière historique, l'inconvénient à éviter était surtout la longueur : il n'est pas facile de donner une idée précise et exacte des hommes et des

Digitized by Google

choses du passé, d'y joindre des notions un peu étendues de géographie physique et politique, tout cela dans le cadre restreint d'un volume in-12. Le problème a été résolu cependant. Mais pour les sciences, la difficulté changeait de caractère. Il s'agissait de les dépouiller de leur forme abstraite, d'en fournir la substance à des esprits peu cultivés, dans un langage clair et pourtant exact. De plus, il fallait se borner au côté utile, exclusivement pratique de nos connaissances positives. M. Louandre et ses collaborateurs y ont réussi. M. Louandre a fait précéder l'ouvrage d'une esquisse consacrée à l'histoire des sciences dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes. Il divise le domaine scientifique en quatre parties : 1o Sciences cosmologiques; 2o sciences abstraites et spéculatives; 3o sciences sociales; 4o sciences industrielles ou artistiques. Cette classification lui est personnelle. En divisant les sciences suivant les données reçues aujourd'hui en : 1o Sciences morales; 2o sciences abstraites; 3o sciences naturelles, il aurait eu l'avantage de pouvoir donner à son dictionnaire un titre qui répondît plus exactement à son objet; or, cet objet, ce sont les sciences naturelles exclusivement. Ce dictionnaire ne s'occupe ni d'arithmétique, ni de géométrie, bien que ces deux sciences aient un côté usuel; encore moins s'occupe-t-il du droit et des arts : c'est donc plutôt un « dictionnaire pratique des sciences naturelles » qu'un « dictionnaire usuel des sciences. » L'agriculture, comme on devait s'y attendre, a été l'objet d'une attention spéciale de la part des savants qui ont attaché leur nom au *Dictionnaire usuel des Sciences*, ce qui est naturel, puisque le livre s'adresse particulièrement à nos populations agricoles. L. D.

La Bouche humaine : physiologie, physiognomonie, hygiène, diagnostic moral, par le docteur DORIGNY. Paris, Dentu.

Ce livre contient de sages préceptes, fruit d'une longue et intelligente expérience, sur la prothèse dentaire. Nous n'aurions que des éloges à donner à l'auteur s'il s'en était tenu là; mais il est tombé dans le défaut ordinaire des spécialistes en exagérant quelque peu l'importance de l'objet de ses études. Pour lui, la bouche c'est tout l'homme. Ces hyperboles, après tout, sont plus excusables que celle de Mercier, qui prétendait reconnaître les aptitudes intellectuelles d'un individu et deviner sa vie d'après la conformation de son pied. Nous craignons cependant que l'application faite par le docteur Dorigny de son système à nos mâchoires célèbres ne rencontre beaucoup d'incrédules. Bien des gens hésiteront à admettre que telle ou telle configuration de la bouche, telle ou telle disposition des dents, aient pu exercer une influence considérable et fatale sur la production de *Mademoiselle de Maupin*, d'*Indiana* ou des *Misérables*. Faudrait-il juger aussi de la moralité des œuvres de nos littérateurs par leurs dents de sagesse ?

B. E.

Méthode analytique de Lecture, par HUARD. Paris, Maugars.

Cette méthode nous paraît ingénieuse et utile. Elle est divisée en treize leçons, dont chacune porte sur l'un des éléments du langage, voyelles, consonnes, diphthongues, etc. L'objet spécial de chaque leçon s'y trouve répété en lettres rouges; la *couleur* vient ainsi en aide à la *forme* pour éveiller l'attention des enfants. Toutes les améliorations dans les procédés de lecture pour le premier âge ont une véritable importance, et méritent des encouragements. E. DE V.

Montmartre et Clignancourt, Etudes historiques, par Léon-Michel de TRÉTAIGNE. Paris, B. Duprat. 1862.

La plupart des communes comprises entre l'ancien mur d'octroi et les fortifications étaient devenues de grandes villes, supérieures en population à beaucoup de nos préfectures. Ces communes, après avoir eu longtemps une existence spéciale et des annales particulières, se sont tout récemment absorbées dans Paris; le moment semble donc venu de leur consacrer un souvenir, et d'en faire, en quelque sorte, l'oraison funèbre, puisque, sans avoir été détruites matériellement, elles ont changé leur état civil et perdu leur individualité municipale. C'est un travail de ce genre que M. Léon-Michel de Trétaigne a exécuté avec succès : il nous présente l'histoire de Montmartre, depuis les origines obscures et légendaires du christianisme au nord de la Gaule jusqu'à l'époque actuelle; et, dans une aussi longue période d'années, Montmartre suit fidèlement les destinées de Paris, comme une nacelle attachée à la poupe d'un grand navire. M. de Trétaigne n'a rien négligé pour rendre sa monographie aussi exacte, aussi complète que possible; il a consulté tous les auteurs, fouillé toutes les archives, interrogé les moindres documents; l'ouvrage est écrit avec simplicité et clarté; en un mot, il a tout le mérite et l'intérêt que comporte un pareil sujet. A. T.

Enseignement du Discours latin et de la Version latine, par M. ANDRIEU, in-8. Paris, chez l'auteur-éditeur, et à la librairie Dezobry, Tandou et Ce.

Dans cet ouvrage, qui nous semble un véritable tour de force pédagogique, l'auteur, pour remédier aux difficultés contre lesquelles échouent, dans ce qu'on appelle l'*épreuve écrite*, tant de candidats au grade de bachelier ès lettres, s'est imposé la tâche presque impossible de construire un récit uniquement composé de locutions empruntées aux auteurs de la plus pure latinité, enchaînées de manière à présenter aux élèves, dans un ordre parfaitement logique, toutes les formes qui constituent le génie de la langue latine. Il a choisi pour

Digitized by Google

sujet de son récit : *Cicéron et son époque*. Son ouvrage est divisé en deux parties, la première seule est publiée. L'auteur y a gradué et distribué par ordre toutes les difficultés grammaticales, le nominatif précédant le génitif, qui vient avant le datif, etc., arrangement ingénieux auquel s'adapte le récit des faits. Après avoir abordé et résolu toutes les difficultés grammaticales, soumis à l'analyse toutes les tournures, toutes les élégances et indiqué des équivalents pour faire passer d'une langue dans l'autre tous les gallicismes, tous les latinismes signalés dans les différentes grammaires approuvées par l'Université, M. Andrieu termine cette première partie de son livre par deux discours, une attaque de Clodius contre Cicéron, et la défense de Cicéron. Il montre, au moyen de ces deux discours, le parti qu'on peut tirer des *figures oratoires* et des *lieux communs des rhéteurs*. En rapprochant ainsi ce qu'on ne rencontre que par fragments dans d'autres livres de classe, il a formé un tout des phrases isolées qui, dans les grammaires et les cours de thèmes, servent d'exemples aux règles grammaticales. Son livre, qui lui a coûté dix ans de travail, est donc un excellent manuel de préparation à l'épreuve écrite des examens.

H. V.

Les Cœurs d'or, par M. E. Nyon. Gr. in-8° illustré. Paris, Ducrocq.

Ce volume fait partie d'une série d'histoires morales et instructives pour la jeunesse, imprimées et illustrées avec un soin tout à fait méritoire. Ce sont de beaux et utiles livres d'étrennes. L'historiette qui sert d'introduction aux *Cœurs d'or*, sous ce titre : « Un millionnaire en herbe », est amusante et bien contée. C'est une satire spirituelle des enfants qui veulent singer les hommes faits, et qui tout naturellement sont plutôt portés à copier des ridicules et des vices que de bonnes qualités. Ces histoires sont en général parfaitement appropriées au jeune public auquel elles s'adressent, et les jolies lithographies qui les accompagnent en augmentent encore l'intérêt.

X.

La Pierre de touche, par Mlle Ulliac Trémadeure. Paris, Maillet.

Cette nouvelle édition d'un des livres les plus utiles qui aient été faits pour l'instruction morale des classes ouvrières, avait été soigneusement revue et corrigée par l'auteur peu de temps avant sa mort. On devine que la « pierre de touche » dont il est question ici, c'est l'épreuve de la conscience, c'est le sentiment intime qui réprouve non pas seulement ce qui est criminel, mais ce qui est indélicat, et dicte à l'honnête homme son devoir dans toutes les circonstances difficiles de la vie. Cette leçon morale se trouve développée et mise en action dans les diverses péripéties d'une existence d'ouvrier. Honorée d'une médaille d'honneur par la société d'instruction élémentaire, adoptée par le comité central de la ville de Paris pour la classe d'adultes, la *Pierre de touche* est un de ces livres bienfaisants, sagement pensés, sagement écrits, qui ne vieillissent pas, car ils s'attaquent à des passions et des travers de tous les temps. B. E.

La princesse Sophie, par M. Adrien Robert, 1 vol. in-18. Paris, J. Hetzel.

Ce livre se range dans la catégorie des romans historiques; le sujet en est emprunté à une tragique aventure, mille fois racontée, mais restée assez mystérieuse pour que l'imagination d'un romancier s'y donne librement carrière. Il embrasse une partie de la vie de Georges de Hanovre avant qu'il montât sur le trône d'Angleterre et devînt Georges Ier; il raconte les dramatiques incidents du mariage de ce prince avec la princesse Sophie de Zell, et l'amour de la princesse pour le comte Philippe de Kœnigsmark. Dans l'espace de quelques années, l'auteur accumule de nombreux événements; l'action de son roman ne se ralentit pas un instant, quoiqu'elle s'égare parfois. C'est un ouvrage qui répond parfaitement aux besoins des lecteurs avides d'émotions. Il est fait pour ceux qui ne recherchent point les grâces du style, la délicatesse des détails, la finesse de l'observation, et qui demandent avant tout un intérêt saisissant. H. F.

Contes Pompadour, par Alfred Des Essarts. Paris, Dentu.

Le XVIIIe siècle est, pour les jeunes écrivains de notre époque, une sorte de miroir prismatique qui les éblouit et les captive. Ils s'éprennent volontiers d'une belle passion pour cette époque, mais ce qu'ils en admirent, c'est le côté frivole et libertin. M. Alfred Des Essarts — le titre de son livre le dit assez — est un lévite fervent de ce culte d'exhumation, qui consiste à fouiller les chroniques, ou à torturer les mémoires d'une courtisane titrée, pour relever des statues abattues et mettre en lumière des noms justement oubliés. L'auteur des *Contes Pompadour* a sacrifié à la mode du jour, et sa plume élégante a brodé, sur des thèmes connus, une série de variations aussi fines que gracieuses. Mais toutes les nouvelles du volume se ressemblent comme des sœurs jumelles, et, si elles s'éloignent parfois d'une certaine uniformité de conception, ce n'est guère que par les noms propres ou la différence de position des personnages mis en scène. C'est toujours le même air joué sur le même instrument, la flûte des bergers de Florian. M. Alfred Des Essarts a la coquetterie du style, le charme du récit, mais ces qualités s'amoindrissent d'elles-mêmes dans un livre comme le sien, où elles sont isolées de l'observation et de l'émotion qui les accusent et les rehaussent. Les *Contes Pompadour* sont une série de petits tableaux de genre, où la vivacité des couleurs dissimule l'imperfection ou l'inanité du dessin. On les lit sans effort mais aussi sans intérêt, et vraiment ce n'est pas assez. A. C.-S.

Digitized by Google

L'Argent maudit, par M. Ch. MONSELET. Paris, M. Lévy.

Comment un gastronome aussi érudit, aussi enthousiaste que M. Monselet, a-t-il osé parer un affreux charlatan du nom de Plougastel, ce joli village de la côte de Brest où croissent les meilleures fraises du monde? Il y a beaucoup à reprendre, beaucoup à louer dans cette œuvre nouvelle d'un écrivain heureusement doué, mais trop souvent inférieur à lui-même, à force de précipitation et de laisser-aller. Le sujet est d'une haute moralité; c'est là une surprise aimable dont il faut remercier l'auteur de *M. de Cupidon*. Il a voulu justifier et développer la maxime éternellement jeune, que le bien mal acquis ne profite jamais. On trouvera dans ce livre, rempli de négligence et d'esprit, toute une scène vraiment belle et dramatique. Un jeune homme de bonne famille, tombé dans la misère, a recueilli dans la couverture d'un vieux livre l'indication d'un trésor caché, du temps de la Terreur, à l'étage le plus haut d'une de ces masures qui séparaient encore, il y a quelques années, le Louvre des Tuileries, et que M. Monselet décrit d'une façon singulièrement animée et pittoresque. Le chercheur de trésor est surpris, la main sur « l'argent maudit, » par un honnête maçon employé à la démolition de ces repaires, et qui vient d'humecter largement son gosier desséché par la poussière des décombres. L'autre a beau prier, supplier, offrir le partage de cet or qui resplendit d'un éclat tentateur aux rayons de la lune, l'ouvrier demeure inflexible dans la résolution de révéler immédiatement cette trouvaille à l'autorité, et bégaye d'une voix avinée des conseils si sages et si naïvement éloquents, que le jeune homme, ému, se résigne courageusement au sacrifice. Malheureusement l'ivresse, qui n'a pu faire trébucher la conscience du digne ouvrier, a troublé sa vue et affaibli ses jambes, si bien que tout en moralisant il perd l'équilibre et dégringole d'une hauteur de cent pieds sur le pavé. Sa mort laisse son faible compagnon aux prises avec la tentation, et cette conscience mal réveillée se rendort au murmure argentin du fatal trésor. Cette scène est conduite d'un bout à l'autre avec une vigueur bien rare chez nos jeunes écrivains. Comment l'auteur capable d'une pareille conception peut-il s'abaisser ensuite à la peinture de ces poupons en baudruche, gonflés en temps utile par leur tendre mère pour apitoyer les créanciers ou amorcer le public? Pourquoi ce comique outré, digne tout au plus de M. Paul de Kock, au revers d'une page presque digne de Balzac?

B. E.

Les Galanteries du XVIIIe siècle, par M. Ch. MONSELET. Paris, Michel Lévy.

Ici, M. Monselet nous ramène dans ses parages favoris. Peu d'écrivains connaissent aussi bien que lui la partie anecdotique et intime du XVIIIe siècle, les petites maisons, les petits soupers, les discrètes ou folles orgies. Il crayonne, avec une merveilleuse facilité, cette époque de corruption élégante : marquises en galant déshabillé, pimpantes soubrettes, abbés musqués, épais financiers dorés sur tranche, revivent sous la plume de ce Crébillon arrière petit-fils, et se reconnaîtraient comme dans un miroir. La morale est bien quelque peu froissée dans ces gracieux pastiches de mœurs disparues, notamment dans l'histoire du « chevalier de Pimprenelle, » dont l'un des principaux personnages est un Mondor doublement trompé, et qui n'en est que plus rassuré sur son honneur conjugal. Mais M. Monselet ne nous prend pas en traître; à la vue de l'intitulé galant qu'il arbore, on devine quelle marchandise peut couvrir un tel pavillon. Il y a toutefois dans ce volume un article de trop, c'est une espèce d'*Athenæum* érotique, où l'auteur mentionne, et parfois analyse, certaines productions licencieuses qui n'ont pas même le mérite d'être spirituelles, et qu'il était plus qu'inutile de disputer à l'oubli dont elles sont si dignes.

B. E.

Une Drôlesse, par Jules CLARETIE, in-12. Paris, Dentu. 1862.

« Une Drôlesse !.... » voilà un titre hardi, mais clair. Nous savons que nous allons assister à des scènes du demi-monde. Il n'y a guère que les reines éphémères de cette classe de la société qui défrayent aujourd'hui notre littérature. Le théâtre et le livre nous ont donné, après le « coquin de neveu », le « coquin d'oncle. » Quant aux « coquins de fils », ils n'ont jamais été bien rares depuis Molière, qui les appelait « pendards. » Voici venir maintenant le « coquin de père » — un père libertin, une vieillesse orageuse. — Le fils vertueux, il y en a encore! arrive, par bonheur, et l'arrache aux griffes roses d'une Marie Gadoux, soi-disant comtesse de Montfort. Ce récit, médiocrement vraisemblable, occupe un tiers du volume; les deux autres contiennent le « Voisin de l'avare », horrible histoire, mais bonne étude psychologique et morale, et « Mademoiselle Fauvette », fraîche et sentimentale bluette. M. Claretie est un jeune écrivain qui a débuté avec succès dans la petite presse, et qui commence à pénétrer dans la grande. Son style est naturel, aisé, alerte et charmant en maints endroits. Nous espérons qu'il perfectionnera les qualités qu'annonce cet ouvrage, et que désormais il choisira mieux ses sujets. Que l'auteur nous permette une remarque à l'endroit du chapitre d'introduction, qui nous fait assister à la première représentation des *Effrontés* de M. Emile Augier, à la Comédie-Française. Un des personnages du livre (Henri de Varèse) montre à un provincial nos pachas de la critique, convoqués pour cette représentation, et se livre à des éloges quelque peu exagérés. Les initiales et les portraits, tracés habilement d'ailleurs, nous font aisément reconnaître MM. J. Janin, Th. Gautier, Jules Sandeau, Paul de Saint-Victor, de Villemessant, Ch. Monselet, etc. Ces louanges partent, nous en sommes sûr, d'une conviction sérieuse, mais le public, toujours enclin

Digitized by Google

à la malice, pourra bien penser que le jeune romancier cherche à se concilier la bienveillance de ses juges. A. B

Contes des bords du Rhin, par MM. ERCKMANN, CHATRIAN. Collection Hetzel.

En tête de ce volume, MM. Erkmann et Chatrian reconnaissent officiellement, pour la première fois, leur dualité depuis longtemps soupçonnée. Nous retrouvons dans ces nouveaux contes l'association souvent heureuse de deux tendances bien distinctes, l'une fantaisiste, l'autre réaliste. Dans la plupart de ces histoires, l'élément fantastique domine, notamment dans celle qui nous paraît la plus remarquable : « le trésor du vieux seigneur; » nous y voyons l'âme d'un avide et féroce burgrave accomplissant de nos jours une des évolutions de son enfer dans le corps d'un misérable chaudronnier, assailli par d'impitoyables réminiscences de sa grandeur et de ses richesses passées, et devinant à travers la terre et l'épaisseur de plusieurs caveaux son ancien trésor, qui devient sous ses yeux la proie d'un autre. En revanche, c'est le réalisme seul que nous trouvons, un réalisme hideux et poignant dans « la Voleuse d'enfants, » une légende à faire frissonner d'horreur toutes les mères. E. DE V.

Jean Rosier; — Claude et Juliette; — Rose d'Amour, par M. Alf. ASSOLLANT. Paris, Hachette.

M. Assollant est un esprit jeune et aventureux, qui s'essaie dans tous les genres avec audace et souvent avec bonheur. Des trois nouvelles qui forment ce volume, nous préférons de beaucoup la dernière : histoire pathétique d'une jeune ouvrière, racontée par elle-même. C'est un type odieux, mais trop vrai malheureusement, que celui de Matthieu le contre-maître, se posant dans sa manufacture comme un sultan dans son harem. E. DE V.

Les Crimes domestiques, par M. Jules RICHARD, in-18. Paris, Dentu, 1862.

On lit dans un mémoire attribué à M. de Sartine ces terribles paroles : « La famille vit parmi nous sous la protection d'une renommée de vertu que la magistrature tremble de suspecter. La famille est un répertoire de crimes, un arsenal d'infamie ! L'hypocrisie des fausses caresses qui s'y prodiguent a passé dans le style des songe-creux. Dans une famille de vingt personnes, la police devrait poser quarante espions. » M. Jules Richard pense à peu près de même : « Vraiment ! s'écrie-t-il, le monde est trop indulgent pour les criminels du foyer, qui tuent et qui rançonnent leurs proches, par leur égoïsme, plus sûrement et plus traîtreusement qu'avec un poignard et des fausses clefs ! » On pourrait pourtant plaider les circonstances atténuantes pour les exemples de crimes domestiques qu'il donne dans les trois nouvelles qu'il a réunies sous ce titre, et qu'il appelle *la Chanson de l'Auvergnat*, *la Rose des Vignes* et *le vieux Manchon*. Dans la première, un fils imbécile dissipe ou laisse voler par un Auvergnat devenu courtier-marron la fortune que lui a laissée son père et celle qu'il attrape à sa mère. Dans la seconde, une jeune innocente enlève un mari à sa sœur, qui l'a élevée. Dans la troisième, la grande tante d'un agent de change, dont elle a élevé le père, meurt de s'être entendu mépriser par les domestiques de ce bon petit neveu. Comme on voit, ces derniers crimes échappent au Code et même à la police. L. L.

L'Esprit des Bêtes, Zoologie passionnelle, Mammifères de France, par A. TOUSSENEL, 4e édit. Paris, Dentu.

Le livre de M. Toussenel a obtenu un grand succès, et le méritait, non par les élucubrations phalanstériennes qui malheureusement y foisonnent, et qui n'ont pas même le mérite d'être amusantes, mais par des descriptions d'histoire naturelle et de chasse d'un style vigoureux et coloré. On y trouve aussi des rapprochements souvent heureux entre les qualités et les défauts des animaux et ceux de l'homme civilisé. Au rebours d'un célèbre caricaturiste, qui commença jadis sa réputation par « les hommes à têtes de bêtes », M. Toussenel nous donne les bêtes à têtes d'hommes. Il y a dans ce livre force excentricités religieuses et sociales dont on pourrait s'effaroucher à bon droit, s'il n'était pas évident que l'auteur lui-même ne les prend pas au sérieux. Malgré ces excursions trop fréquentes dans le domaine de la fantaisie, il serait injuste de méconnaître le talent réel de cet écrivain dans le genre descriptif. E. DE V.

Choix de Dissertations sur des questions de procédure civile et de droit pénal, avec un travail d'histoire, par M. H. BOURDON. Paris, Cotillon.

M. Bourdon a condensé dans ce petit volume le fruit de longues et consciencieuses études. Parmi ses dissertations sur quelques points importants de législation et de jurisprudence, on remarquera celle de l'emploi respectif de l'emprisonnement et de l'amende, plaidoyer habile et libéral en faveur du retour à l'ancien précepte : *prius in ære quam in cute*. M. Bourdon est moins heureux peut-être dans son travail d'histoire quand il essaye de justifier Jeanne de Flandre du crime d'avoir repoussé comme un imposteur son père Beaudouin, et d'avoir commandé ou du moins permis sa mort. En admettant que le vieillard, qui reparut sous le nom de Beaudouin, ne fût véritablement pas l'ancien comte de Flandre, il fallait du moins qu'il lui ressemblât beaucoup pour qu'une grande partie de la Flandre n'hésitât pas à le reconnaître. La femme qui se hâta de sacrifier un homme si semblable à son père ne saurait inspirer une sympathie bien vive à la postérité. E. DE V.

Digitized by Google

Misère et Misérables, 1re partie. Paris, Dentu.

L'auteur anonyme de ce roman s'est proposé de faire une contre-partie de l'œuvre de M. V. Hugo, et de défendre la religion et la société contre les émouvantes déclamations du grand écrivain. C'est là une de ces tâches qu'il est beau d'entreprendre, dût-on succomber à la peine. Les personnages principaux de M. Hugo se retrouvent calqués dans cette nouvelle production. Fantine, déguisée sous le nom de Faustine, succombe par les conseils d'une amie perfide; mais elle redeviendra estimée autant qu'estimable à force de dévouement maternel. Valjean est devenu le forçat Vipar, et malgré ce nom de mauvais augure, lui aussi paraît devoir se relever pleinement non-seulement devant Dieu, mais dans la considération des hommes, grâce aux conseils et à la charité évangélique d'un digne curé, dont Mgr Myriel aurait fait avec empressement son grand-vicaire. Nous croyons que l'auteur se donne souvent une peine inutile pour réfuter des sophismes qui, malgré l'éclat de la forme, se réfutent assez d'eux-mêmes. Nous l'engageons aussi à soigner davantage son style, qui nous a paru reproduire plutôt les défauts que les qualités du modèle. Nous n'en rendons pas moins pleine et entière justice aux excellentes intentions qui ont inspiré ce livre, où l'on trouvera plusieurs passages intéressants, et une moralité irréprochable. E. DE V.

L'Amateur photographe, Guide pratique de Photographie, par Charles BRIDE, in-18. Paris, Ach. Faure. 1863.

Depuis sa découverte, l'invention de Daguerre et de Niepce n'est pas seulement restée du domaine des artistes et des savants, elle a été cultivée avec succès par des amateurs distingués, comme MM. Aguado, Delessert, et par une infinité d'autres qui produisent avec moins d'éclat. C'est pour ces derniers que M. Bride a écrit son petit traité, parfaitement clair, et qui contient les procédés pour obtenir les images positives et négatives sur collodion, sur albumine et sur papier, les images stéréoscopiques et les épreuves au charbon, les applications de la photographie à la gravure, à la lithographie et au dessin sur bois. Il y a joint un vocabulaire de chimie photographique et un appendice traitant des épreuves microscopiques et amplifiées. L'auteur a voulu être utile aux personnes qui s'occupent de photographie en publiant un livre essentiellement pratique, capable de diriger leurs premiers essais; nous croyons qu'il a atteint son but. L. L.

La Terre avant le Déluge, par M. Louis FIGUIER, 1 fort volume grand in-8, orné de planches, de gravures et de cartes. Paris, Hachette.

Sous une forme saisissante et dépouillée de tout appareil pédantesque, M. Figuier s'est efforcé de présenter dans un livre élégant les problèmes les plus ardus de la science géologique. Il décrit les formations successives des couches terrestres, les lois physiques qui y ont présidé, les éléments dont elles se composent, les diverses phases de la vie animale et végétale qui s'y sont produites. C'est enfin un tableau de la nature avant le déluge, aussi complet, aussi clair que possible, élucidé encore par de nombreuses gravures intercalées dans le texte, par des cartes et par 25 vues idéales de paysages de l'ancien monde, qui permettent de se faire une idée assez vraisemblable des différentes périodes que le globe a traversées avant d'arriver à dessiner sur les mers les continents et les îles qui le constituent aujourd'hui. Ce livre, qui est à la portée des jeunes intelligences, peut être lu avec fruit par tout le monde. Quelques erreurs dans les étymologies grecques de certains mots ne sont que de faibles taches dans ce grand travail de vulgarisation scientifique. L'auteur pourra les faire disparaître dans une seconde édition. A. C.

L'Empereur et l'Impératrice en Auvergne, par M. Félix RIBEYRE, 1 vol. in-8°, orné de portraits et de gravures. Paris, Eugène Pick.

Ce volume contient la relation détaillée du voyage que Leurs Majestés ont fait dans les départements du centre au mois de juillet dernier. Bien qu'il ait le caractère habituel de ce genre de livres et qu'il soit en quelque sorte un procès-verbal officiel, contenant, suivant l'usage, tous les discours, toutes les paroles prononcées, même les plus insignifiantes, ce récit du voyage impérial se distingue par des peintures bien faites, par des souvenirs historiques évoqués à propos, par des renseignements topographiques et archéologiques qui lui donnent une valeur particulière. On y trouve enfin de courtes biographies des hommes d'Etat qui, dans cette circonstance, se sont le plus trouvés en lumière, entre autres celle de M. le duc de Morny. Rien de ce qui touche à cet homme éminent ne saurait être indifférent, et l'on relit ici avec plaisir les brèves réponses qu'il faisait, pendant les jours du coup d'Etat, au préfet de police, lui annonçant des périls ou lui demandant des conseils. Il y a là trois lignes que l'on connaît, mais qu'il faudrait graver sur des tables de marbre dans la façade de l'hôtel du ministère de l'intérieur. A. C.

Archives diplomatiques. Paris, Amyot.

Les protocoles et traités qui ont constitué le *royaume de Grèce* se trouvent *in extenso* dans la livraison de décembre des *Archives diplomatiques*. Ce même numéro, qui termine la deuxième année de ce recueil si utile, comprend la suite des négociations entre l'Autriche et la Prusse relatives au traité de commerce de la France avec le Zollverein; rien n'est plus curieux que l'étude par les pièces mêmes des phases diverses de cette question, qui agite l'Allemagne tout entière. La livraison se termine par un répertoire qui présente, dans

Digitized by Google

leur ordre systématique, les deux mille documents publiés par les *Archives diplomatiques* depuis leur origine. C'est un intéressant résumé de tous les événements accomplis en 1861 et 1862, et qui permet, à première vue, d'embrasser le mouvement politique du monde entier pendant ces deux années.

Bulletin bibliographique.

LIVRES FRANÇAIS.

Abeille (J.). Traité des maladies à urines albumineuses et sucrées, ou De l'albuminurie et du diabète sucré dans leurs rapports avec les maladies. In-8 et fig. Paris, J.-B. Baillière et fils.

Aimard (Gustave). Le Cœur loyal. In-18 jésus. Paris, Amyot.

Ancelot. Eloge de Marie-Joseph de Lapoix de Fréminville, conseiller à la cour impériale de Riom. In-8. Clermont, Thibaut.

Annales de l'Observatoire impérial de Paris, publiés par J. Le Verrier, directeur de l'Observatoire. Observations. T. V. 1843-1844. In-4. Paris, Mallet-Bachelier.

Annuaire de la Société impériale zoologique d'acclimatation et du Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne. 1re année. 1863. In-18. Paris, V. Masson et fils.

Annuaire des Deux Mondes, histoire générale des divers Etats. T. II, 1861. Gr. in-8. Paris, bureau de la *Revue des Deux Mondes*.

Arnaud (E.). Commentaire sur le Nouveau Testament, renfermant une analyse explicative du texte, des notes historiques et exégétiques particulières, de brèves instructions à chaque livre et une version faite sur l'original. T. I. Mathieu, Marc et Luc. In-12. Paris, Grassart.

Bardy (Henry). Le Conventionnel Sébastien Delaporte. In-8. Colmar, Decker.

Baunard (abbé). Vie des Saints et personnages illustres de l'église d'Orléans. Maurice de Sully, évêque de Paris. In-18. Paris, Dupuy.

Berthoud (S. Henry). Contes du docteur Sam. Gr. in-8 avec illustrations. Paris, Garnier frères.

Bertrand (Ernest). De la Détention préventive et de la célérité dans les procédures criminelles en France. In-8. Paris, Cosse et Marchal.

Bossuet. Œuvres inédites, publiées d'après les manuscrits originaux par F. Lachat. In-8. Paris, Vivès.

Bonnet (Jules). Aonio Paleario, étude sur la réforme en Italie. In-18 jésus. Paris, Michel Lévy frères, Librairie nouvelle.

Boudon (Raoul). La Vérité sur les institutions de crédit privilégiées en France : la Banque de France ; le Comptoir national d'escompte ; la Société générale du Crédit industriel et commercial ; le Crédit foncier de France ; le Crédit agricole ; le Crédit mobilier. In-8. Paris, Dubuisson et Ce.

Bréhat (A. de). Aventures d'un petit Parisien. Gr. in-8o avec dessins par Ed. Morin. Paris, Firmin Didot frères, fils et Ce (Bibliothèque illustrée des familles).

Caballero (Fernan). Fleurs des champs, nouvelles, exemples et légendes. Gr. in-18. Paris, Douniol.

Capefigue. Les Déesses de la liberté : les Femmes de la Convention et du Directoire. In-18 jésus, et portr. Paris, Amyot.

Charton (Ch.). Les Vosges pittoresques et historiques. In-12. Paris, Humbert.

Chauvelot (B.). Le R. P. Gratry. In-8. Paris, Palmé.

Chevé (C.-F.). L'Idéal. Raison et catholicisme. Gr. in-18. Paris, Sarlit.

Coupe. Notice sur la vie de Mgr de Morlhon, évêque du Puy, et Oraison funèbre prononcée en la basilique-cathédrale du Puy le 13 octobre 1862. In-8. Le Puy, Marchessou.

Dargaud (J.-M.). Histoire de Jane Grey. In-8. Paris, L. Hachette et Ce.

Delanoue (Jules). Notice sur Chabaneau, chimiste périgourdin. In-8. Périgueux, Dupont.

Desvosges (G.) Anastase, ou Seigneurs et Paysans, souvenirs du château de Preny, précédé d'une notice historique sur cette antique. In-8. Paris, Guérin-Muller et Ce.

Devilliers (C.). Recueil de Mémoires et d'observations sur les accouchements (physiologie, pathologie, médecine légale) et sur les maladies des femmes, t. I. In-8 avec planche. Paris, Asselin.

Du Chaillu (Paul). Voyages et Aventures dans l'Afrique équatoriale, mœurs et coutumes des habitants, chasses au gorille, au crocodile, au léopard, à l'éléphant, etc. Illustrations et cartes. Gr. in-8. Paris, Michel Lévy frères, Librairie nouvelle.

Durand (Julien). Trésor de l'église Saint-Marc, à Venise. In-4. Paris, Didron.

Duranty. Théâtre des Marionnettes du jardin des Tuileries. Texte et dessins. In-4. Paris, Dubuisson et Ce.

Edmond (Charles). Voyages dans les mers du Nord à bord de la corvette *la Reine-Hortense*. Dessins de M. Karl Girardet, d'après les aquarelles de MM. Giraud et d'Abrantès. Gr. in-8. Paris, Michel Lévy frères, Librairie nouvelle.

Estingoy (A.). Le Triptique de Gimont, monument du XVIe siècle à la louange des saints apôtres de Provence : Marie-Madeleine, Marthe et Lazare. In-8. Auch, Foix.

Ethampes (Gabrielle d'). La Robe de la Vierge (chroniques et légendes). Gr. in-18. Paris, Dillet.

Etude sur les cavaleries étrangères. Ire partie. Cavalerie anglaise, par un officier de cavalerie. In-8. Paris, Dumaine.

Faucheur (Théodore). Histoire du boulevard du Temple depuis son origine jusqu'à sa démolition. In-18 jésus. Paris, Dentu.

Flaubert (Gustave). Salammbô. In-8. Paris, Michel Lévy frères, Librairie nouvelle.

Digitized by Google

Fleurlot de Langle (vicomte). Campagne de la Cordelière; études sur l'Océan Indien. In-8, avec tableau. Paris, Firmin Didot frères, fils et Ce (publication du dépôt de la marine).

Fontille (Edmond). Adam Mickiewicz, sa vie et sa croyance. Esquisse biographique, impressions et souvenirs. In-12. Paris, Humbert.

Frère (Henri). Ancelot, sa vie et ses œuvres. In-12. Rouen, Le Brument.

Gaillard (E.). De la Philosophie en politique, ou Conseils d'un septuagénaire à un jeune homme. In-8. Aurillac, Bonnet-Picut.

Gatteschi (Domenico). Du Droit international public et privé en Egypte. In-8. Paris, Durand.

Gauthier du Mottay (J.), **Vivier** (Ed.) **et Rousselot** (J.). Géographie départementale des Côtes-du-Nord, rédigée sur les documents officiels les plus récents. In-18. Paris, L. Hachette et Ce.

Gœthe. Mémoires de Gœthe. Traduction nouvelle par Jacques Porchat. In-8. Paris, L. Hachette et Ce.

Gonnet (E.). Du Spiritisme. Précis historique et doctrinal de la communication avec les esprits à l'aide des tables et des médiums. In-8. Avignon, Seguin.

Guizot. Un projet de mariage royal. In-18 jésus. Paris, L. Hachette et Ce.

Homère. Le IXe chant de l'Iliade, expliqué littéralement, traduit en français et annoté par M. C. Leprévost. In-12. Paris, L. Hachette et Ce.

Hepp (Eugène). De la note d'infamie en droit romain. In-8. Paris, Durand.

Hubaine (Em.). Le Gouvernement temporel des papes, jugé par la diplomatie française (recueil de documents). In-8. Paris, Dentu.

Huguenin (A.). Histoire du royaume mérovingien d'Austrasie. In-8. Paris, Durand.

Inertie (l') du gouvernement pontifical. Traduit de l'*Osservatore romano*, avec une préface et des notes par J. Chantrel. In-18. Paris, Palmé.

Jacobs (Alfred). Géographie de diplômes mérovingiens. In-8. Paris, Durand.

Joffrin (Charles). Victor Hugo à l'Ecole de droit. Le cas de Jean Valjean au point de vue historique, légal et philosophique. In-8. Paris, Dentu.

Kock (Ch. Paul de). L'Ane à M. Martin. In-12 avec grav. Paris, Sartorius.

Labé. Evvres de Lovize Labe, lionnoize. In-8. Lyon, Perrin, Paris, Aubry.

La Landelle (G. de). La meilleure part. Gr. in-16. Paris, L. Hachette et Ce.

La Rochefoucauld-Liancourt (de). Œuvres choisies. T. III. Tragédies. Paris, Morris et Ce.

Lasserre (Henri). Les Serpents, étude d'histoire naturelle et de politique. Gr. in-18. Paris, Palmé.

Laugel (Auguste). Science et Philosophie. In-12. Paris, Mallet-Bachelier.

Lebon (Hubert). Chants du cœur au festin de la Sainte-Communion. In-32. Limoges, Barbou frères.

Lepage (Henri). Dombasle, son château, son prieuré, son église. In-8 avec planches. Nancy, Wiener.

Lesage. Histoire de Gil Blas de Santillane, précédée d'une introduction par M. J. Janin et illustrée par Gavarni. Gr. in-8. Paris, Morizot.

Le Vallois (Jules). Critique militante, études de philosophie littéraire. In-18 jésus. Paris, Didier et Ce.

Littré (E.). Histoire de la langue française, études sur les origines, l'étymologie, la grammaire, les dialectes, la versification et les lettres au moyen âge. 2 vol. in-8. Paris, Didier et Ce.

Longus. Les Pastorales de Longus. Daphnis et Chloé, traduction d'Amyot, complétée par P. L. Courier. 43 compositions au trait par Léopold Barthe. Préface par Amaury Duval. In-fol. Paris, Claye.

Malherbe. Œuvres complètes de Malherbe, recueillies et annotées par M. L. Lalanne, ancien élève de l'Ecole des Chartes. Nouvelle édition, revue sur les autographes, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions, et augmentée de notices, de variantes, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, etc. T. II. In-8. Paris. L. Hachette et Ce.

Margerie (Eugène de). Les Aventures d'un Berger. In-18. Paris, Bray.

Mayne-Reid. Bruin ou les Chasseurs d'ours, traduit de l'anglais par A. Letellier. In-18 jésus, illustré. Paris, L. Hachette et Ce.

Mémoires de l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France. T. XXVI. In-4. Paris, Firmin Didot frères, fils et Ce.

Michu (Claude). Les Chants de l'industrie. In-18. Paris, Dentu.

Monselet (Charles). L'Argent maudit. In-18 jésus. Paris. Michel Lévy frères, Librairie nouvelle.

Montenon (Ph. de). Histoire universelle, 2e série, 536 ans avant J.-C. à 201. Juifs, Perses, Grèce, Alexandre et ses successeurs. In-8. Paris Gauguet.

Moreau (J.-M. Ferdinand). De la liqueur d'absinthe et de ses effets. In-8. Paris, Savy.

Nourrisson (N.). Le XVIIIe siècle et la Révolution française. In-18 jésus. Paris, Douniol.

Pariset (G.-H.). Recherches sur le magnétisme terrestre. In-8, avec une planche. Paris, Mallet-Bachelier.

Pontécoulant (comte Ad. de). Douze jours à Londres. Voyage d'un mélomane à travers l'exposition universelle. In-18 jésus. Paris, Henri.

Quris (Ch.). Code des usages ruraux pour les départements situés dans le ressort de la cour impériale d'Angers (Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne). In-18. Paris, Cosse et Marchal, Durand.

Rapports des membres de la section française du jury international sur l'ensemble de l'exposition universelle de Londres de 1862, publiés sous la direction de M. Michel Chevalier, président de la section française du jury international. 6 vol. in-8. Paris, Chaix et Ce.

Ravignan (R. P. de). Souvenirs des conférences prononcées en 1842, pendant la station de l'Avent, à la métropole de Besançon. 1re partie : Confé-

Digitized by Google

rences des hommes. 2e partie : Conférences des dames. In-18 jésus. Paris, Douniol.

Recueil des Chevauchées de l'Asne, faites à Lyon en 1566 et 1578, augmenté d'une complainte inédite du temps sur les maris battus par leurs femmes; précédé d'un avant-propos sur les fêtes populaires en France. In-8. Lyon, Perrin; Paris, Aubry.

Revoil (Bénédict-Henry). Pêches dans l'Amérique du Nord. Gr. in-16. Paris, L. Hachette et Ce.

Rousselot (P.). Abrégé de l'histoire d'Auvergne. In-8. Chambon, Rousselot.

Ségur (Mme la comtesse de). Les Bons Enfants, ouvrage illustré de 70 vignettes par Ferogie. Gr. in-16. Paris, L. Hachette et Ce.

Senart. Notice biographique sur l'amiral Le Marant. In-8. Paris, Challamel aîné.

Seve. Delie, objet de plus haute vertu, poésies amoureuses, par Maurice Seve, Lyonnais. In-18 jésus, avec portr. et vign. Lyon, Perrin; Paris, Aubry.

Shakespeare. Œuvres complètes, traduction de M. Guizot, nouvelle édition entièrement revue, avec une étude sur Shakespeare, des notices sur chaque pièce, et des notes, t. VIII et dernier: Richard III; le roi Henri VIII; Titus Andronicus, poèmes et sonnets. In-8. Paris, Didier et Ce.

Soutcovoy (Grégoire). Vocabulaire français-japonais. In-8. Paris, imprimerie impériale.

Spach (Louis) L'Abbaye de Neubourg au moyen âge et la navigation du Rhin. In-8. Strasbourg, veuve Berger-Levrault et fils.

Spach (Louis). L'Archéologue Jérémie-Jacques Oberlin. In-8. Strasbourg, veuve Berger-Levrault et fils.

Stern (Daniel). Essai sur la liberté, considérée comme principe et fin de l'activité humaine, nouvelle édition revue par l'auteur. In-18 jésus. Paris, Michel Lévy frères.

Tamizey de Larroque (Philippe). Mémoire sur le sac de Béziers, dans la guerre des Albigeois, et sur le mot : « Tuez-les tous! » attribué au légat du pape Innocent III. In-8. Paris, Durand.

Tregoff-Kerbiguet (comte de). Mes Soirées du dimanche : science, gloire, charité, poésies. In-12. Paris, Mme Poussielgue-Rusand.

Vignon (E.-J.-M.). Etudes sur l'administration des voies publiques en France aux XVIIe et XVIIIe siècles, t. III. In-8. Paris, Dunod.

Wiart (E.). Du Principe de la morale, envisagée comme science. In-8. Paris, Durand.

Wilhelm (A). Les Soirées du presbytère, causeries religieuses et scientifiques. 4 vol. in-18. Paris, Paulmier.

Wolowski (Casimir). Méditations religieuses. In-8. Paris, Douniol.

LIVRES ANGLAIS.

Adams (H. G.). Our Feathered Families the Birds of Prey; being an anecdotal and descriptive account of the rapacious birds of Britain, with a chapter on ancient and modern hawking. 12mo. Hogg.

Aikin (Berkeley). The old Story, Love. 1 vol. post 8vo. Saunders, Otley and Co.

Aspinall (Clara). Three years in Melbourne. 1 vol. 12mo, Booth.

Bacon. Essays and Colours of Good and Evil. With notes and glossarial index, by W. Aldis Wright. 1 vol. 12mo. Macmillan.

Ballantyne (R.-M.). The Wild Man of the West : a Tale of the Rocky Mountains. 1 vol. 12mo. Routledge.

Barrowcliffe (A.-J.). Normanton. 1 vol. post 8vo. Smith and Elder.

Beaton (Rev. P.). Marion Leslie : a Story. 3 vols. post 8vo. Hurst and Blackett.

Blanchard (Sidney Laman). The Ganges and the Seine, scenes from the Banks of Both. 2 vols post 8vo. Chapman and Hall.

Boaz (Rev. Thomas). The Mission Pastor : Memorials. Edited by his brother-in-law. 1 vol. 1mo. Snow.

Brande (W.-Th.) and **Taylor** (A.-Sw.). Chemistry. 1 vol. 12mo. J.-W. Davies.

Brierley (Benjamin). Tales and Sketches of Lancashire Life. Part 2. 1 vol. 12mo. Manchester, Heyweed; London, Simpkin.

Brine (Lindesay). The Taeping Rebellion in China : A narrative of its rise and progress, based upon original documents and information obtained in China. 1 vol. post 8vo, with map and plans. Murray.

Burn (Robert-Scott). An Agricultural Tour in Belgium, Holland and the Rhine : with practical notes on the peculiarities of Flemish Husbandry; the saving, treatment, and use of liquid manure, the cultivation of special crops, as flax, colza, beetroot etc. 1 vol. post 8vo. Longman.

Chambers. Encyclopedia : a Dictionary of universal knowledge for the people. Vol. 4, royal 8vo. Chambers.

Chambers (Thomas K.). The Renewal of life : Clinical lectures illustrative of the restorative system of medicine, given at St-Mary's Hospital. 1 vol. post 8vo. Churchill.

Drayson (captain). Tales at the Out-Span, or Adventures in the wild regions of southern Africa. 1 vol. post 8vo. Chapman.

Edgar (J.-G.). Memorable Events of the modern history. 1 vol. post 8vo. Allen and Co.

Fonblanque (Edward Barrington de). Niphon and Pe-che-li, or two years in Japon and northern China. 1 vol. 8vo. Saunders, Otley and Co.

Gervinus. Shakespeare Commentaries, translated by F.-E. Burnett. 2 vol. 8vo. Smith.

Hall (Dr. Fitz-Edward). Rational Refutation of the Hindu philosophical systems. By Nehemiah Nilakantha Sastri Gore. Translated from the original Hindi. 8vo. Calcutta, 1862, William and N.

Hooper (George). Waterloo. The downfall of the first Napoleon. 1 vol. 8vo. Smith and Elder.

Inderwick (F.-A.). The Divorce and matrimonial

Digitized by Google

Causes Acts; with Rules and Orders, notes and forms. 8vo. Maxwell.

Journal of the Bombay Branch of the Royal Asiatic Society. Vol. 6 for 1861, 8vo. (Bombay), Williams and N.

Kavanagh (Julia). English Women of Letters; Biographical Sketches. 2 vols post 8vo. Hurst and Blackett.

Mitchell. Ten years in the United States. 8vo. Smith and Elder.

Moore (W.-J.). Health in the tropics: or, Sanitary Art applied to Europeans in India. 8vo. Churchill.

Mountain Refuge. or, sure help in time of need: a tale of the Vaudois in the 16th century. 12mo seeley.

Mozley (J.-B.). A. Review of the baptismal controversy. 8vo. Rivingtons.

Phipson (T.-L.). Phosphorescence: or the Emission of Light by minerals, plants, and animals. 12mo. L. Reeve.

Shelford (Leonard). The Law of Highways in England and Wales. 12mo. Sweet.

Seemann (Berthold). Viti: An account of a government mission to the Vitian or Fijian islands in the years 1860-1861. With illustrations and a map. 8vo. Macmillan.

Slaves of the Ring: or, Before and After. By the author of « Grandmother's Money. » 3 vols post 8vo. Hurst and Blackett.

Statutes of the United Kingdon of the Great Britain and Ireland, with notes and references. Vol. XXV, part. 2, 4to. Eyre.

Stories of the Miracles, by F. W. 12mo. Nisbet.

Tilt (Julia). The Countess Dowager: a sequel to the « Old Palace. » Post 8vo. Booth.

Tweedie (Alexander). Lectures on the Distinctive Characters, Pathology and Treatment of continued Fevers, delivered at the Royal College of physicians of London, 8vo. Churchill.

Two (the) **Catherines**: or, Which is the Heroïne? 2 vols post 8vo. Macmillan.

Vaughan (Robert). English Non-conformity. 8vo. Jackson and W.

PRINCIPAUX PÉRIODIQUES FRANÇAIS.

Annales du Bibliophile (septembre, octobre, novembre).

Les Bibliothèques de boudoir. — Le Trésor des chartes de France. — L'abbé Val. Dufour. Un Livre introuvable. — Un Erratum du Manuel du libraire. — Archives, bibliothèques, librairies: notes au jour le jour. — Presse bibliographique. — Recueils pour les bibliothèques. — P.-L. Jacob. Les premiers Mémoires de Sanson. — Gustave Masson. Les Archives de l'Angleterre. — Alfred Franklin. Notes sur la bibliothèque d'Etienne Baluze. — Le Marchand d'autographes, circulaire aux amateurs. — Documents inédits tirés des bibliothèques et des archives, et publiés dans les journaux et recueils périodiques. — Presse bibliographique. — Les Archives de l'Angleterre. — M. Alkan. Les Bibliothèques de Constantinople. — Docteur Chéreau. Sur les Mémoires de Sanson. — Boutaric. Les Livres condamnés.

Archives de la théologie catholique (octobre, novembre 1862).

Bossuet. Défense de la tradition et des saints Pères (inédit, suite). — L'abbé P. Bélet. Théologie pratique: des Cas réservés (suite); le Droit coutumier: Condition de la coutume; usage; opinion de la nécessité; erreur. — L'abbé Crelier. Le Cantique des juifs sur la chute du roi de Babylone, traduit de l'hébreu et expliqué. — Mélanges. — Bibliographie. — Nouvelles théologiques. — P. Bélet. Le Mouvement de la science dans le catholicisme, de 1830 à 1860. Hermès. Gunther. Les Traditionnalistes. La Théosophie de Baader. — L'abbé Bourguard. Prolégomènes de philosophie. Théorie de la connaissance. — L'abbé H.-J. Crelier. M. Renan guerroyant contre le surnaturel. — Mélanges. — Bibliographie. — Nouvelles théologiques.

Beaux-Arts (1er décembre 1862).

Th. Fragonard. De la Céramique. — E. de Laqueuille. Entretiens sur l'Art (suite). — Charles Gueullette. Les Peintres espagnols. Juan de Joanès. — Adrasto del Pusiano. Les Arts et Métiers d'après les épitaphes à Rome. — P. Buchère. L'Art en province. Expositions de Versailles et de Rouen. — E. de Laqueuille. Livres d'art. — S. de Noailly. Chronique théâtrale. — Courrier des Beaux-Arts. — Bibliograpie littéraire.

Gazette des Beaux-Arts (1er décembre 1862).

Henri Delaborde. Musée Napoléon III. Collection Campana. Les tableaux. — Edmond et Jules Goncourt. Greuze (2e et dernier article). — J de Witte. Musée Napoléon III. Collection Campana. Les Vases peints (2e article). — Alfred Darcel. Les Arts industriels à l'exposition de Londres. L'Emaillerie, les bronzes et la fonte de fer (3e article). — Paul Chéron. Bibliographie des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les beaux-arts et la curiosité pendant le second semestre de l'année 1862. — Gravures. — L'Annonciation, tableau de Simone Memmi. Gravure de M. Rosette. — Vénus, de Sandro Botticelli. Gravure de William Haussoullier. — Virgile, fac-simile d'un dessin de Raphaël, d'après Melazzo da Forli, dessin de M. Flameng. — Pythagore? fac-simile d'un dessin de Raphaël, d'après Melazzo da Forli, dessin de M Flameng. — Apollon et Tityus, sujet d'un vase du musée Campana, dessiné par M. Bocour, gravé par M. Sotain. — Amphore (style byzantin), dessin de M. Constant Sevin, eau-forte de M. Edouard Lièvre. — Grande Châsse, de M. Rudolphi. — Pièce d'un service de style grec. — Autre pièce du même service, de MM. Elkington et Ce. —

Digitized by Google

Lampadaire à gaz, de M. Matifat. — Vase en fonte de fer, de la general Iron Company.

Bulletin du bouquiniste (15 novembre 1862).

Etat des ventes. — Variétés bibliographiques. — Ch. Read. Œuvres choisies d'Alexandre Sylvain de Flandre, poète de la cour de Charles IX. — H. Bordier. Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe le Bel, par A. Chereau. — E. de Barthélemy. Les Médecins au temps de Molière, par M. Raynaud. — A. P. Maugin. Question bibliographique. — Ouvrages divers, anciens et modernes. — Livres relatifs à Jeanne d'Arc. — Publications nouvelles.

Le Correspondant (septembre, octobre et novembre).

Justin Améro. L'Exposition universelle à Londres. — Baron de Wogan. Six mois dans le Far-West (4e partie). — T. de Chalambert. La Philosophie rationaliste et le surnaturel. — A. de Latour. Une tertulia littéraire à Séville. — L. de Lomenie. Châteaubriand et l'Académie française.—Augustin Cochin. Une question à propos des élections. — Nécrologie. M. Ferjus Boissard. — L'abbé Henri Perreyve. Un Monument théologique. — Bibliographie. — Léopold de Gaillard. Les Événements du mois. — H. Mercier de Lacombe. Le Mexique, l'Amérique du Nord et l'Europe. — Lucien Dubois. Les grands lacs de l'Afrique et les sources du Nil. — Em. Chauffard. L'Ame et la Vie. — Comte de Berton. L'Indépendance du mont Liban et l'avenir de l'Orient. — Victor de Laprade. Un Conseil de famille, proverbe. — Henri de Valori. L'Autriche et la Hongrie. — Augustin Cochin. Etats-Unis. Proclamations de M. Lincoln. — Comte de Montalembert. Indicateur littéraire à l'usage de l'Allemagne catholique, publié par M. H. Pr. Hulskamp et Hermann Rump. — Léopold de Gaillard. Henri Sarasin. — P. Douhaire. Revue critique. — Léopold de Gaillard. Les Evénements du mois. — H. Mercier de Lacombe. Le Mexique et la reconnaissance des Etats du Sud. — A. Ratbié. La loi sur les coalitions. — Marin de Livonnière. Otto Gartner. Nouvelle. — François Lenormant. La Révolution de Grèce, ses causes et ses conséquences. — L'abbé Besson. Saint Thomas de Canterbury. — P. Douhaire. Revue critique. — Léopold de Gaillard. Les Evénements du mois. — L'abbé Perreyve. Lettres du R. P. Lacordaire. à des jeunes gens.

Journal des Economistes (novembre 1862).

Gustave du Puynode. De l'indépendance des banques et de la loi qui régit l'émission de leurs billets. — M. Vée. Considérations sur le décroissement graduel du paupérisme à Paris depuis le commencement du siècle, et les causes des progrès moraux et économiques des classes ouvrières, à l'occasion des tableaux statistiques du recensement de la population indigente, publiés par l'administration générale de l'assistance publique. — J.-E. Horn. La crise budgétaire en Prusse. — H. Legoyt. Les institutions de prévoyance en France. — J. Duval. La question du coton et les sociétés cotonnières de l'Algérie. — Maurice Block. Le commerce de la France en 1861. R. de Fontenay. Documents pour servir à l'étude de la question monétaire. — L. Michelant. Enquête sur le commerce de la boulangerie. — Correspondance. — Alphonse Courtois fils. Bulletin financier. — J.-E. Horn. Bulletin financier de l'étranger. — Joseph Garnier. Société d'économie politique. — Bibliographie. — Henri Baudrillart. Chronique économique.

Nouvelles Annales de voyage (cahier de novembre).

L'abbé Dinomé. Voyage de M. de Beurmann en Afrique. — V.-A. Malte-Brun. Journal de voyage du docteur Charles Cuny, de Siout (haute Egypte) à El-Obéid (Kardofan), du 22 novembre 1857 au 5 avril 1858 (suite et fin). — Ad. de Circourt. Les Origines indo-européennes, ou les Aryas primitifs. Essai de paléontologie linguistique, par Adolphe Pictet (1er article). — Nouvelles de l'exploration de MM. Speke et Grant. — Voyage de M. le capitaine Magnan sur le Niger. — Fin de l'exploration allemande au Waday. Dispersion de ses membres. Bruits fâcheux sur le sort du capitaine Beurmann. — Travaux du canal de l'isthme de Suez. Les eaux de la Mediterranee dans le lac Timsah. — Ocok. Nouvelle possession française sur le golfe d'Aden. — Sociétés savantes. — Bibliographie.

Revue Britannique (octobre et novembre 1862).

Le grand archipel d'Asie. — Le fer, son usage, sa fabrication.— Lady Esther Stanhope.— Souvenirs d'un hussard prussien (suite). — Les cardinaux Wolsey et Mazarin. — La République noire. — Une Assurance sur la vie, par Ch. Dickens. — Le Chevreuil — Correspondance d'Espagne, d'Allemagne, de Londres. — Chronique et bulletin bibliographique. — Les habitations lacustres et la race antehistorique. — Un vieux Comédien. — Le Musée de Berlin. — Un Missionnaire quaker. — Les Mystères d'Eleusis. — Le Banquier de Ballyfree. — Le Diable au bal. — Correspondances.

Revue Contemporaine (30 novembre 1862).

Alexandre Dumas. La vérité sur l'affaire d'Aspromonte, journal de la dernière expédition garibaldienne. — E. de Rougé. Travaux de M. Biot sur le calendrier et l'astronomie des anciens Egyptiens. — Edmond Villetard. Le Maire de Carpentras, conte humoristique. —Paul Fraissynaud. L'Armée pontificale sous le commandement du général de Lamoricière (2e partie). — Philibert Soupé. Les Poètes de l'Inde ancienne. Les hymnographes des Védas. — Em. Levasseur. Les Nations à l'exposition universelle de Londres en 1862. Le continent européen et le Nouveau-Monde. — G. Froehner. Travaux des Académies et Sociétés savantes : archéologie, histoire et bibliographie historique. — Revue critique : Eugène Asse. Le Christianisme

Digitized by Google

et l'esprit moderne, de M. Arbousse Bastide. — Max Berthaud. Les Secrets de l'épée, de M. le baron de Bazancourt. — Charles Desmaze. Le département de l'Aisne en 1814, de M. Ed. Fleury. — B E. Les Médecins au temps de Molière, de M. Maurice Raynaud. — Alphonse de Calonne. La Fédération latine par les unités française, italienne et ibérique, de M. Charles de la Varenne. — J. Tissot. De l'indication de la loi pénale dans la discussion devant le jury, etc., de M. Charles Beudant. — A. Claveau. Chronique littéraire : La Sorcière, de M. Michelet. — Wilhelm. Revue musicale. — J.-E. Horn. Chronique politique. — Bulletin bibliographique; Athenæum français.

Revue des Deux Mondes (1er décembre 1862).

Julian Klaczko. L'Agitation unitaire en Allemagne et le régime constitutionnel en Prusse. Origines et progrès du mouvement national. — George Sand. Antonia (dernière partie). — Dupont White. L'administration locale en Angleterre et en France. Communes et liberté. — J. Clavé. Les essences forestières des colonies anglaises à l'Exposition de Londres. — Charles de Mazade. Les Méditations d'un prêtre libéral. — Henri Rivière. Le Colonel Pierre. — Prévost-Paradol. L'Art théâtral et le théâtre contemporain. — H. Blerzy. La Télégraphie océanique et les divers essais de communications sous-marines. — P. Scudo. Revue musicale : *Così fan tutte* de Mozart. Débuts de Mlle Patti. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique et littéraire. — Bulletin bibliographique.

Revue Indépendante (1er et 15 octobre; 1er et 15 novembre).

G. Véran. Philosophie des lois au point de vue chrétien, par M. l'abbé Bautain. — G. Dufresne de Beaucourt. Etienne Marcel et la révolution de 1356-1358 (2e article). — L'abbé A. Fayet. De la Paix entre la raison et la foi. — Ch. Deloncle. La Nouvelle Babylone, par M. Eugène Pelletan. — G. de Chaulnes. Rencontre. — G. Véran. Philosophie des lois au point de vue chrétien, par M. l'abbé Bautain (suite). — G. Dufresne de Beaucourt. Etienne Marcel et la révolution de 1356-1358 (3e et dernier article). — L'abbé A. Fayet. De la Paix entre la raison et la foi (2e article). — G. de Chaulnes. Revue des revues. — G. de Chaulnes. Mœurs contemporaines. — G. Véran. Philosophie des lois au point de vue chrétien, par M. l'abbé Bautain (suite et fin). — De Plasman. M. Renan, à l'occasion de son Discours au Collége de France et de sa Lettre à ses collègues (4e article). — H. Wallon. M. Renan en face de la Science vraie. — Augustin Marc. Le Christ et le Monde, par M. l'abbé Gabriel. Alfred Nettement. Le Jour des morts. — G. de Chaulnes. Etudes bibliographiques et critiques. — G. Véran. De l'Esprit de paradoxe. — L'abbé A. Fayet. De la Paix entre la raison et la foi (2e partie). — Ch. Deloncle. Etudes de poésie et de morale catholiques. Dante Alighieri. — G. Dufresne de Beaucourt. Bonaparte et Siéyès, épisode inédit de l'histoire de la révolution française. — G. de Chaulnes. Revue des revues. — Louis de Laincel. Conseils à un critique, poésie.

Revue de l'Instruction publique (27 novembre et 4 décembre 1862).

Bibliographie. Publications nouvelles et réimpressions. — Analyses et comptes rendus. — Littérature. Ch. Drion. Etudes morales et politiques, par Edouard Laboulaye. — Ch. Dreyss. Mémoires sur la vie publique et privée de Fouquet, surintendant des finances, d'après ses lettres et des pièces inédites conservées à la Bibliothèque impériale, par A. Chéruel; et Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson, t. II et dernier, par le même. — Gaston Paris. Origines littéraires de la France, par L. Moland. — F. Delacroix. Polyxène, par Ludovic de Vauzelles. — Victor Chauvin. Mémoires de Mme Elliott sur la Révolution française, traduits de l'anglais par M. le comte de Baillon, avec une appréciation critique par M. Sainte-Beuve. — A. Leterrier. Œuvres de Salluste, traduction nouvelle, par Victor Dévelay. — Sciences. Jouve. Tables de logarithmes à sept décimales, par F. Callet. — Variétés. J. M. Guardia. La Statue d'Esquirol. — B. Hauréau. Episode judiciaire des temps carlovingiens. Les fausses chartes de Saint-Calais (1er article). — Nouvelles diverses. — Nominations du ministère de l'instruction publique. — Examens, concours, etc.

Bibliographie. — A. Legrelle. Œuvres de Gœthe, traduction nouvelle, par Jacques Porchat (1er article). — J. Larocque. Index chronologicus Chartarum pertinentium ad Historiam universitatis Parisiensis, ab ejus originibus ab finem decimi sexti sæculi, adjectis insuper pluribus instrumentis quæ nondum in lucem edita erant, par Ch. Jourdain (2e article). — Eugène Véron. Poètes du siècle de Louis XIV, par A. Vinet. — E. Hervé. Lectures on Colonization and Colonies, by Herman Merivale. — Variétés. Ch. Corrard. De la ponctuation du vieux français dans les éditions modernes. — B. Hauréau. Episode judiciaire des temps carlovingiens. Les fausses chartes de Saint-Calais (2e article). — Nouvelles diverses. — Nominations.

Revue du Monde Catholique (25 novembre 1862).

Louis Veuillot. Vignettes. Le Bon vieux temps. Le Mariage. Un Sophiste devant la mer. — J. Jaris. Victor II, pape et régent de l'Empire. — Le marquis de Roys. De l'origine des choses (fin). — J. Lander. Rose de Bretagne (suite). — Etudes contemporaines. — Ernest Hello. Le Curé d'Ars. — A. Tilloy. Revue des revues théologiques. — Eugène Veuillot. Chronique de la quinzaine.

Revue Maritime et Coloniale (novembre 1862).

La Cochinchine française. — M. Layrle. Réglementation de la pêche côtière en Angleterre. — Termes usités dans le commerce du hareng. — H. Aubry Lecomte. Le Coton à la côte occidentale d'Afrique. — A. Vallon. La Casamance, dépendance du Sénégal. — MM. Vieillard et Deplanche. Essais sur la

Digitized by Google

Nouvelle-Calédonie. — M. E. Avalle. Les Colonies anglaises de l'Amérique du Nord. — M. Hugoulin. Application des presses hydrauliques à l'extraction des huiles et au débarquement des marchandises à la Réunion. — Gés. Bell. Les Bâtiments cuirassés des Etats-Unis. — Les Phares et Balises de l'Angleterre (fin). — Bulletin des principaux actes concernant la marine et les colonies. Cartes : M. Mage, carte de la Cochinchine française. — M. Mage. Carte de la Casamance et des pays avoisinants, d'après les travaux de M. Vallon, lieutenant de vaisseau.

Revue de Toulouse (1er décembre 1862).

Hip. Minier. Poésie : On ne rit plus. — Enseignement : Discours de M. le recteur à la séance solennelle de rentrée des Facultés. — Mathieu Guesde. Hansen. Nouvelle. — Blanchet. Etude critique sur les Maximes morales de Larochefoucault. — Ernest Roschach. Littérature : Mme de Montégut (1702-1752), maîtresse ès jeux floraux. — J. C. Bibliographie. Les saints Evangiles, traduits en vers français par M. Adrien Brun. — Auguste Laget. Physiologie : la Voix sombrée. — F. Lacointa. La rentrée de la Cour et la rentrée des Facultés. — Chronique : Inauguration de la statue du docteur Esquirol, théâtres, etc.

PÉRIODIQUES ANGLAIS.

Dublin University Magazine (november and december 1862).

The Mediæval Pulpit, its gravities and gayeties. — Ch. de Cresseron. The House by the Church-Yard, a souvenir of Chapelizod (continuation). — Sterne and his day. Schoolboy and Collegian. — Ranaham, the murderer; or Frank O'Shanghnesy's famous Run, by a constabulary officer. — Two Irish Actors : — Barry and Mossop. Part. I. — Mildrington the Barrister, a Romance of two Syrens. Part. II. — An Irish Hedge-School, by a constant visitor — Songs of Ulster, in many moods; no 1. Katie's Neighbours, by Francis Davis. — Reminiscences of the Wandering Flaneur. The Ace of Spades. — Count Cavour.

Rise and progress of the Royal Academy. — Ch. de Cresseron. The House by the Church-Yard, a souvenir of Chapelizod (continuation). — Glimpses of Gœthe : his genius, his theories, and his works. — Little Flaggs. The Alms-House foundling. Part. 1. — Sterne and his Day-Book the second (continued). — T. Irwin, Night on the Lagunes. — Perilous Adventures with Snakes. — Paul de Kock. — Two Irish Actors, Barry and Mossop. Part. 2. — The Tauromachia. — The Lancashire Crisis; Men, Masters and Cotton.

PÉRIODIQUES ESPAGNOLS.

Revista Iberica (15 de noviembre de 1862).

D. E. Fernandez de Elías. Los Gracos. Estudio histórico-legal. — D. Gumersindo Laverde y Ruiz. Dialecto asturiano. — Cosme Barrio Ayuso. Biografía del general D. Bartolome Amor. — D. R. Alzugaray. El Comercio de Madrid y la Compañia de los Docks. — Bibliografía. Cádiz en la guerra de la independencia ; Disertacion histórico-geográfica acerca del paraje de la célebre ciudad de Munda; Historia de las alteraciones de Aragon en tiempo de Felipe II; la Orfaneta de Menasgues, ó Catalunya agonisant. — Una Visita á la Exposicion de Bellas Artes de 1862. — Revista política. — Boletin de Instruccion pública. — Variedades.

PÉRIODIQUES ITALIENS.

Rivista Contemporanea (novembre 1862).

G. Vegezzi Ruscalla. Colonia piemontese in Calabria, studio etnografico. — Emm. Celesia. Porti e vie strate dell' antica Liguria. Parte II. — Enrico Pani Rossi. Studii storici e amministrativi. Dello stato degli Ordini e delle Leggi di Toscana nel 1849, con lettera a Gaspare Finali. Parte II. — I. la Vegezzi Ruscalla. Baba-Dokia, racconti. — P. Raffaelli. Francesco Burlamachi, poesia. — G. Vegezzi Ruscalla. Rassegna politica. — Léon de Rotrou. Osservazioni all' articolo : *lo Scaricatoio di Claudio*, del signor L. de la Varenne.

PÉRIODIQUES SUISSES.

Bibliothèque Universelle et Revue Suisse (20 novembre 1862).

Henri Hentsch. De l'Or comme étalon monétaire. — Edouard Sillan. Le Chasseur d'ours (fin). — A.-E. Cherbuliez. Guizot, Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps. — U.-O. La Charmille (nouvelle). — Desor. Les Constructions lacustres du lac de Neufchâtel. — H.-Fl. Calame. Chronique suisse. — Bulletin littéraire et bibliographique. — L. Dufour. De l'influence de la pression atmosphérique sur la durée de combustion des fusées — Alph. de Candolle. Etude sur l'espèce à l'occasion d'une révision de la famille des cupulifères. — A. Favre. Explication de la carte géologique des parties de la Savoie, du Piémont et de la Suisse, voisines du mont Blanc. — Bulletin scientifique. Chimie, zoologie, anatomie et paléontologie. — Observations météorologiques faites à l'observatoire de Genève pendant le mois d'octobre 1862.

EN VENTE, CHEZ ROUSSEAU, ÉDITEUR, 15, BOULEVARD DE LA MADELEINE : *Les Anciennes Maisons de Paris sous Napoléon III*, par Lefeuve. Notices historiques sur des documents inédits. Prix de la livraison : 1 fr. 60; de la collection : 96 fr.

Galignani's Paris Guide (nouvelle édition entièrement refondue), 1 vol. in-12. Paris, Galignani et Ce.

Paris. Impr. de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 092 976 877

Digitized by Google